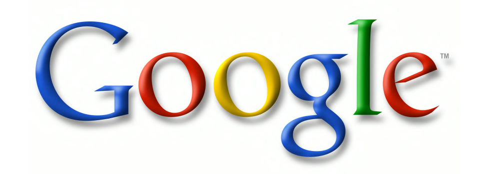
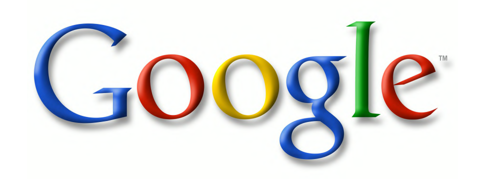





HN ZWPJ M



VE RI TAS
HARVARD COLLEGE LIBRARY
HOHENZOLLERN COLLECTION
IN COMMEMORATION OF THE VISIT OF
HIS ROYAL HIGHNESS
PRINCE HENRY OF PRUSSIA
MARCH SIXTH, 1902
ON BEHALF OF HIS MAJESTY
THE GERMAN EMPEROR
PRESENTED BY ARCHIBALD CARY COOLIDGE PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF HISTORY
No 6361

LA PRUSSE

ET

LA FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA PRUSSE

ET

LA FRANCE

DEVANT L'HISTOIRE

ESSAI

SUR LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE DE 1870-1871

PAR A. LEGRELLE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS

A. COTILLON ET Cie, EDITEURS, LIBRAIRES DU CONSEIL D'ÉTAT

24, RUE SOUFFLOT, 24

1880

Macht geht über Recht

(La force prime le droit)

Prince de Bismarck (27 Janvier 1863)

AVANT-PROPOS.

Nous avons, dans un précédent essai, publié déjà quatre fois et dont celui-ci forme le complément naturel, étudié les origines de la guerre franco-allemande de 1870-1871 et recherché principalement sur qui en retombait la responsabilité. Nous nous proposons, dans ce second volume, de passer en revue les premiers résultats de cette même guerre et d'en pressentir les conséquences probables, à courte ou à longue échéance. Les sujets abordés par nous jusqu'à présent et qui composaient par leur ensemble un parallèle des rapports de la France et de la Prusse à partir du XVIe siècle étaient au nombre de cinq. Pour les résumer en quelques mots et bien marquer le point de départ de notre nouvelle publication, rappelons ici, avant d'aller plus loin, que nos cinq chapitres avaient tour à tour pour objet : 1° les prétendus griefs historiques de l'Allemagne contre la France, c'est-à-dire les causes et les profits réels de nos guerres vers le Rhin depuis François Ier jusqu'à Waterloo; 2° les idées et les pratiques nouvelles patronnées par la France en matière de relations internationales de 1815 à 1862, en d'autres termes, jusqu'à l'avénement de M. de Bismarck; 3° les doctrines et les rêves naissants du pangermanisme pendant la même période, doctrines et rêves qui ne trouvaient pas encore moyen de s'imposer à l'Europe

occidentale, mais dont la barbarie s'appliquait depuis un demi-siècle à l'Europe orientale ; 4° l'espèce de duel engagé spontanément par M. de Bismarck contre Napoléon III afin d'achever la grandeur de la maison de Prusse, sous prétexte d'unité allemande, et de préparer la ruine de la France, en abusant de ses sympathies innées pour les autres peuples ; 5° la courte et déplorable campagne diplomatiqueengagée au Corps législatif par l'interpellation de M. Cochery et de laquelle est sortie la déclaration de guerre. Notre intention, nous le répétons, est maintenant de rechercher les résultats, déjà réalisés ou en train de se réaliser, de cette lutte néfaste. Nous consacrerons à cette recherche quatre nouveaux chapitres où nous examinerons successivement les quatre questions suivantes : 1° quelles sont, d'une manière générale, les modifications de principe introduites dans la pratique de la guerre par la façon d'agir des Prussiens en France, et quels progrès semble avoir faits à cet égard la civilisation européenne ; 2° quels bienfaits l'Allemagne et la Prusse en particulier ont-elles recueillis pour elles-mêmes de la grande puissance militaire qu'elles ont réussi à acquérir si brusquement ; 3° quels avantages ou quels désavantages l'Europe et l'Amériqve ont-elles retirés de cet accroissement démesuré de l'influence allemande dans le monde ; 4° quelle action enfin la Prusse, depuis la paix, s'est-elle attachée à exercer sur la France, afin de lui rendre aussi difficile que possible toute reprise de possession d'elle-même ? Après avoir touché à ces divers problèmes, nous aurons accompli la seconde partie de notre tâche, et poursuivi dans le présent la comparaison que nous avions esquissée dans le passé, en signalant des périls publics au pressentiment desquels ne s'abandonne peut-être pas assez l'attention du monde.

Ce n'est pas toutefois sans un redoublement très-réel d'inquiétude et de défiance douloureuse de nous-même que nous nous remettons à l'œuvre et que nous convions le lecteur à entrer avec nous dans cette autre série de

considérations historiques. Après l'avoir promené, non parfois sans orgueil, au milieu des grands souvenirs de notre histoire nationale, il nous est tout d'abord singulièrement pénible de lui demander de nous accompagner à travers les tristesses du présent et les anxiétés d'un prochain avenir. Ce n'est là toutefois encore que la moindre raison de découragement que la nature même de notre sujet nous impose. L'obstacle le plus sérieux en pareille matière, le motif décisif qui prescrit à l'historien de s'arrêter au seuil des questions contemporaines, c'est que ces questions n'ont point encore le degré de maturité nécessaire pour entrer dans ce domaine des faits accomplis qui est proprement le domaine de l'histoire. Ce n'est que sur un terrain mouvant, sur un fond de sable, pour ainsi dire, qu'on s'y peut aventurer. Sans des précautions et des efforts de méfiance extrêmes, on ne saurait conserver quelque espoir d'y démêler sûrement le faux du vrai et ce qui n'est que vraisemblable de ce qui est absolument réel. Le perpétuel devenir, *l'inconsistance et la mobilité fatale qui font ressembler la politique courante à une suite de* dissolving views, *cet éboulement de phénomènes sans cesse inachevés et sans cesse renaissant d'eux-mêmes crée un embarras presque insurmontable à la philosophie de l'histoire, dès qu'elle essaie de sortir des horizons bien connus du passé. Nous ferons de notre mieux pour conjurer le péril incessant de ces erreurs matérielles, non-seulement en ne nous servant, le plus souvent possible, que de documents authentiques, mais encore en nous adressant presque exclusivement à la presse germanique pour nous hasarder au-delà des communications officielles. A cet égard au reste, nous avons été servi à souhait moins encore par les événements que par le dépit indiscret de certains diplomates. Le jour s'est fait inopinément sur plusieurs phases de nos annales contemporaines avec autant de netteté que sur les négociations qui avaient précédé la guerre. Pour le reste, nous nous sommes le plus souvent possible con-*

tenté des seuls aveux de nos ennemis pour justifier nos assertions. Le lecteur allemand, lui du moins, voudra donc bien ne pas mettre plus qu'il ne convient à notre charge personnelle des inexactitudes de détail qui seraient, neuf fois sur dix, le fait et le tort des journaux les mieux informés de son pays. L'usage inconscient que nous aurions pu faire çà et là de nouvelles prématurément annoncées et rectifiées plus tard à notre insu sera d'ailleurs, nous y comptons bien, un accident assez rare pour que nos inductions générales ne puissent en aucun cas s'en trouver compromises. Au surplus, nous nous estimerons toujours fort heureux des observations qu'on voudrait bien nous faire parvenir, et nous nous empresserons d'en tenir compte à l'occasion dans la mesure de ce qui nous paraîtra être la vérité, dont la cause est la seule que nous entendions servir.

En ce qui concerne la forme, ce complément nécessaire de notre première étude nous inquiète encore davantage. Il nous était à peu près possible de parler sans trop d'amertume de nos relations avec la Prusse pendant les trois derniers siècles, voire même de la politique extérieure de Napoléon III. Saurons-nous contenir aussi bien la vivacité de nos sentiments, en ébauchant le tableau lamentable de l'Europe et de l'Allemagne, sans compter celui de notre propre pays, depuis la dernière guerre? Un pareil effort de modération est chose bien malaisée pour un Français qui voit sombrer sous ses yeux la France pleine encore de vie, en même temps que l'indépendance morale et politique du vieux monde. L'immoralité des moyens employés, l'énormité monstrueuse du dessein poursuivi, l'imminence du péril, l'indifférence des masses, en voilà plus qu'il ne faut à coup sûr pour nous rendre difficile de parler de l'avenir du continent et des libertés honnêtes le sourire sur les lèvres et la joie dans l'âme. Gœthe, cet Allemand d'avant l'ère de M. de Bismarck, a raconté quelque part que le tremble-

ment de terre de Lisbonne avait été pour lui, non-seulement un moment d'effroi pendant sa jeunesse, mais même une tentation d'athéisme et de doute envers la sagesse infaillible de la Providence. Pour beaucoup d'esprits sincères de ce temps, dépourvus de patriotisme, dans le sens âpre et égoïste du mot, la paix de Francfort aura été comme un nouveau tremblement de terre de Lisbonne, je veux dire la ruine imprévue et complète de tous les rêves de progrès que l'homme intelligent et sagement ἄπολις *du XIXe siècle se plaisait à caresser, et dont la réalisation partielle, avant la fin de ce siècle même, était mieux qu'une chimère. Sans doute les neutres qui n'ont point eu jusqu'ici à souffrir trop directement des aimables procédés de la diplomatie ou de l'armée borussienne pourront trouver que nous péchons quelquepeu par excès de conviction ou de mélancolie, lorsque nous essaierons de leur faire toucher du doigt la blessure qui nous a été faite et dont le contre-coup les a atteints eux-mêmes plus qu'ils ne le croient. A nos yeux, à l'heure qu'il est, le pessimisme est le premier devoir et comme la forme nécessaire du patriotisme français. Trop longtemps nous nous sommes laissé bercer d'illusions décevantes. L'instant est venu d'envisager le péril face à face, ainsi qu'il convient à des citoyens jaloux de léguer à leurs enfants ou à leurs neveux une patrie habitable et respectée. Le plus grand de nos maux peut-être consiste précisément en ce que nous nous refusons à sentir suffisamment ceux que nous avons subis et que notre vigilance s'endort dans une fausse et coupable sécurité. De là ces couleurs un peu sombres dont nous aurons pu charger les perspectives bien peu riantes par elles-mêmes de notre avenir national. Souhaitons qu'on nous pardonne notre manque de confiance en considération de cette déplorable insouciance et de ce fatalisme débonnaire qui sont devenus comme le trait distinctif et la mode du jour de nos mœurs politiques. Effleurer toutes ces misères de la pointe inoffensive*

d'une ironie élégante, en faire un simple sujet d'éloquence académique et un prétexte à des dissertations d'une sérénité aussi frivole que dédaigneuse nous semblerait indigne d'une plume française. On nous permettra donc de dire en toute rencontre les choses comme nous les sentons réellement, et de parler comme on se doit à soi-même de le faire, quand à force de patience et de bonne volonté on croit tenir la vérité en main ou l'avoir du moins approchée d'aussi près que possible. La sécheresse étudiée de l'accent n'est pas d'ailleurs, il s'en faut, la meilleure garantie de l'impartialité historique.

Malgré ces fâcheuses dispositions d'esprit et surtout malgré les difficultés inhérentes à un sujet aussi visiblement ingrat, nous n'avons pas cru cependant devoir reculer devant l'honneur périlleux de l'aborder de notre mieux, tant il nous a paru urgent de signaler la gravité croissante de la situation où le continent européen se débat depuis la funeste guerre qui a achevé d'y renverser tout équilibre politique. S'il importait de justifier notre pays à propos de sa malheureuse déclaration de guerre, il importe bien plus encore d'avertir les autres peuples qui nous entourent qu'en présence des visées audacieuses du pangermanisme leur sort se trouve dorénavant lié au nôtre de la manière la plus étroite, et que nous n'avons point d'intérêt qui se distingue à l'avenir du leur. Il y a neuf ans, il a plu à l'Allemagne, par haine ou par peur du nom français, de se laisser prussifier, ou, pour être tout à-fait juste, des circonstances plus fortes que son libre-arbitre l'ont amenée à subir cette violence. Au moment où nous voici, la question est de savoir si, oui ou non, l'Europe tout entière veut, elle aussi, se laisser entraîner sous les fourches caudines du borussisme. Il nous a paru utile à notre existence nationale de bien prouver par des faits, non par des phrases, que le péril est proche pour l'Europe comme pour nous, et que, si une première fois on nous a abandonnés à la rigueur du sort, il est de l'intérêt évident de tous les

peuples qui n'appellent pas le joug de l'Allemagne de ne point commettre une seconde fois cette même faute. Incontestablement, pour plusieurs raisons sur lesquelles nous reviendrons en temps et lieu, la Prusse, qui compte bien abuser de nouveau aux dépens de notre territoire et de notre richesse de l'antériorité de ses préparatifs militaires, n'épie que le moment où notre travail de réparation financière, et par conséquent notre Leistungs-Fähigkeit *en fait de milliards, lui aura paru suffisamment avancé. Elle espère aussi que notre impuissance à nous tirer de l'anarchie où elle nous a précipités aura fait de nous une nouvelle Pologne absolument indigne des secours de l'Europe. C'est donc pour un Français une préoccupation exclusivement défensive que de montrer notre existence politique n'ayant dorénavant qu'un seul point d'appui, qu'une unique raison d'espérer, j'entends l'amitié intéressée et l'intelligence prévoyante de nos voisins. Loin de nous par conséquent l'intention ouverte ou secrète d'exciter parmi nos concitoyens le dangereux ressentiment du mal que nous ont causé les Allemands, et, à l'imitation de ce que tant de patriotes énergiques ont fait en Prusse de 1806 à 1813, de travailler, comme Fichte, par exemple, à préparer une levée de boucliers destinés à enfoncer quelque jour prochain les portes désormais inexpugnables des Vosges. La populace parisienne n'a eu ni la même fidélité dynastique ni le même instinct national que le peuple prussien après le double désastre d'Iéna et d'Auerstädt. Elle a rendu notre défaite irréparable en congédiant par colère ou par légéreté la dynastie que la force des choses nous avait imposée et qui divisait peut-être moins que toute autre notre démocratie monarchiste. Personnellement nous mettons beaucoup trop haut la force militaire et surtout la situation politique du nouvel Empire allemand en Europe pour qu'il n'y eût pas de notre part une véritable impiété patriotique à souhaiter la reprise d'une lutte où la France déchirée par ses propres factions serait infail-*

liblement détruite. Notre seul dessein, si cet essai pouvait avoir un effet pratique, serait de placer notre pays sous la protection de l'Europe, en faisant comprendre à celle-ci, redisons-le bien, que notre intégrité nationale importe à sa propre indépendance et que nous sommes désormais hors d'état de la protéger à nous seuls contre une nouvelle agression. Puissent les futures victimes de la Prusse, la Russie notamment, comprendre enfin cette grande vérité, qu'elles n'ont plus une faute à commettre!

Le lecteur qui prendrait le souci de comparer cette nouvelle édition avec la précédente n'aurait pas de peine à y reconnaître de si nombreuses modifications, quant à la forme surtout, qu'elles équivalent presque à un remaniement complet. Nous avons en effet désiré tenir cette ébauche générale de la politique pangermanique au courant des événements, et le désir de compléter nous a amené insensiblement à la nécessité de refondre. Il était naturel de profiter de l'occasion pour éliminer quantité de détails et de notes, parfois d'une variété fâcheuse, auxquels nous avions fait jadis une part trop large. Nous espérons que nos vues d'ensemble y auront gagné en clarté, sans rien perdre du caractère d'exactitude que nous avions cherché avant tout à leur donner. Malgré ce système d'additions et de transpositions à l'aide desquelles nous avons tâché d'améliorer notre travail, il nous a paru inutile de changer aussi le titre sous lequel le public sérieux avait bien voulu lui faire un accueil favorable. Nos convictions n'ont pas changé, si ce n'est sur quelques points secondaires, notre but reste toujours ce qu'il était, notre œuvre par conséquent, bien qu'elle soit devenue une sorte de tableau synoptique de l'histoire de ces dix dernières années, reste bien en réalité la même.

SOMMAIRE DU CHAPITRE PREMIER.

LE DROIT DES GENS PENDANT LA GUERRE.

Intérêt du sujet. — Les Allemands en France avant la guerre. — Leur situation privilégiée. — L'Allemagne aux Tuileries. — Alliance intellectuelle de la France et de l'Allemagne. — I. Conduite des armées allemandes pendant la guerre. — Emploi de la ruse. — Emploi de la force. — Manquements à deux conventions écrites. — Convention de Genève et convention de Saint-Pétersbourg. — 1° Attentats contre les personnes. — Gardes mobiles et francs-tireurs. — Populations inoffensives. — Villes et villages incendiés ou bombardés. — Strasbourg. — Paris. — Actes d'immoralité envers les femmes. — Manque de respect pour la liberté matérielle ou morale des vaincus. — 2° Attentats contre les propriétés. — Destruction barbare d'immeubles ou de meubles. — Mobiliers souillés en signe de mépris. — Appropriation systématique du bien d'autrui. — A. Propriétés publiques. — Menus profits de l'Etat prussien. — Butin de guerre. — Dévastation des forêts. — Perception abusive et multiplication des impôts au nom de l'Etat français. — Rançonnement simultané des départements et des communes. — Indemnités à propos des Allemands renvoyés de France et des capitaines au long cours. — Amendes réitérées. — Contributions de guerre en espèces et sans prétexte. — Rachat obligatoire en plein armistice de tous les citoyens français à raison de 50 et de 25 francs par tête. — Versailles. — Rouen. — Dijon. — Nancy. — B. Propriété privée. — Plus d'un million 300 mille Allemands nourris par les Français. — Réquisitions perpétuelles. — Détournements à domicile. — Témoignages allemands qui les prouvent. — Diverses excuses des Allemands. — La guerre ne peut se faire autrement. — Les guerres les plus féroces sont les plus courtes. — Les Français avaient de tout temps

donné l'exemple. — Réfutation de ces excuses. — II. Des conditions de la paix. — Beau rôle à jouer dans l'histoire que la Prusse fait manquer à l'Allemagne. — Les cinq milliards. — Accessoires énormes qui s'y sont ajoutés. — Ce que la guerre a pu coûter aux Allemands. — Qu'il était injuste de nous faire payer tous les armements antérieurs des Etats allemands et de la Prusse en particulier. — Peu d'importance du préjudice causé par la guerre à l'industrie et au commerce germaniques. — Inutilité d'appauvrir la France pour l'affaiblir militairement. — La France avait liquidé envers l'Allemagne comme envers l'Europe ses dettes du passé. — Prétentions des Allemands au Congrès de Vienne. — Les 1570 millions réclamés depuis Henri IV jusqu'à Napoléon 1er. — Arbitrage du duc de Wellington. — La France perd plus de deux milliards. — Cession obligée de l'Alsace-Lorraine. — Pourquoi elle blesse notre conscience en même temps que notre patriotisme. — La guerre de 1870 n'avait pas pour but de donner à la France les bords du Rhin. — Les Allemands disposaient de moyens bien préférables à l'annexion pour se préserver des tentatives de revanche des Français. — Ligne de forteresses allemandes à construire. — Neutralisation militaire de l'Alsace-Lorraine. — Raisons particulières de M. de Bismarck pour exiger l'annexion. — Exécution de la paix. — Renchérissement de détail sur les exigences germaniques. — Expulsion en masse des Alsaciens-Lorrains après l'option. — Insultes diplomatiques.

CHAPITRE PREMIER.

LE DROIT DES GENS PENDANT LA GUERRE.

Lorsqu'une nation, par ses victoires, acquiert sur une autre, et par suite, sur le monde qui l'environne, la suprématie politique, le premier résultat certain de sa fortune militaire, c'est de révéler aux contemporains le tempérament national qui lui est propre. Dans l'ardeur de la lutte et dans l'ivresse du succès se trahit en effet, presque inévitablement, son caractère, et, par conséquent, la tendance qu'elle est appelée à communiquer désormais aux choses de son temps. Ses rapports quotidiens avec l'ennemi dont elle a envahi le sol, son plus ou moins de générosité pendant et après le triomphe, sa manière en un mot de faire la guerre et surtout de la terminer mettent en jeu, et plus encore en lumière, les qualités diverses à l'image et sous l'empire desquelles elle tentera de façonner les deux ou trois générations humaines destinées à subir sa prépondérance. Il importe donc toujours, pour pressentir ce que sera ultérieurement la loi du vainqueur, de rechercher ce qu'a été la conduite du belligérant, car

tel il se sera montré durant la guerre, tel il continuera à se montrer pendant la paix, étendant sur le plus grand nombre de peuples possible les principes de droit public et les habitudes nationales qu'il aura d'abord réussi à faire prévaloir aux seuls dépens du vaincu. Cette règle très simple de philosophie historique nous amène naturellement à commencer notre étude générale des conséquences de la guerre de 1870-1871 par quelques réflexions sur la façon dont la Prusse a exploité la supériorité de ses armes sur celles de la France. Aucun préambule ne saurait être plus instructif qu'un coup-d'œil jeté sur les exigences qui ont accompagné ou suivi son occupation. Ces exigences ont apporté trop de modifications aux coutumes traditionnelles de la vie internationale pour qu'il n'y ait pas intérêt à se préoccuper des premières applications faites en toute liberté sur notre territoire des doctrines prussiennes. Il est sans doute on ne peut plus regrettable qu'aucune initiative parlementaire n'ait institué jusqu'ici une enquête officielle à l'effet de constater les dommages que la France a dû supporter de ses envahisseurs. La postérité aurait eu ainsi, grâce à l'immense quantité de témoignages contrôlés, un résumé exact de ces dévastations et surtout un aperçu fidèle des axiomes militaires en vertu desquels elles étaient opérées. Nous ne pouvons que nous borner à déplorer que d'autres soins aient distrait notre représentation nationale de ce devoir patriotique qui, vers 1874 ou 1875, un peu après l'occupation et assez près encore des événements, eût trouvé, ce nous semble, une place opportune dans ses travaux et dans ses publications. Heureusement, un grand nombre de documents allemands, dont le style et l'orthographe garantissent l'authenticité, ont été publiés depuis longtemps par les soins de nos municipalités. Un nombre non moins considérable de procès criminels ou civils a fait aussi connaître, avec tout le degré de certitude qui s'attache à des débats judiciaires, bien des atrocités ou des infamies commises pendant cette période lamentable de notre histoire. Enfin nous possédons une certaine col-

lection de livres écrits par des neutres, infirmiers ou aumôniers, curieux ou philanthropes, dont la véracité ne saurait être justement contestée. C'est plus qu'il ne nous en faut pour bien savoir et indiquer ce que contient réellement, en fait de droit des gens, le temple de Janus rouvert si vigoureusement à deux battants, de 1863 à 1871, par M. de Bismarck (1).

Avant toutefois d'apprécier la nature des relations que la guerre a inaugurées entre les Allemands et nous, il n'est pas inutile de rappeler rapidement de quelle façon nous avions antérieurement accueilli chez nous ces mêmes Allemands, quelle place nous avions faite spontanément à leurs personnes et à leurs idées, à une époque où cependant les Français voyageant en Allemagne, surtout s'ils portaient les insignes de la Légion d'honneur, étaient exposés, sinon à s'entendre insulter ou provoquer directement, du moins à voir entonner en chœur sur leur passage

(1) L'ensemble des questions relatives au droit des gens qu'a soulevées la dernière guerre, ainsi que la paix dont elle a été suivie, semble malheureusement avoir été examiné par les jurisconsultes des pays neutres sous l'empire d'une incrédulité provoquée sans doute par les très fâcheuses et mensongères exagérations d'une partie de la presse parisienne. Les travaux de M. Rolin-Jaequemyns dans la *Revue de droit international* qui se publie à Gand, portent, comme la majeure partie des articles de cette *Revue*, l'empreinte d'une évidente partialité. M. Griolet, dans le *Bulletin de la Société de législation comparée*, a opposé quelques modestes observations aux jugements du publiciste belge. Un professeur de l'Université de Pavie, M. Padeletti, a également étudié ces questions, de même que M. Bluntschli dans le *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Rechtspflege des Deutschen Reichs*, publié à Leipzig par M. Holtzendorf. On trouvera aussi d'excellentes réflexions et des renseignements précieux dans les deux volumes de M. Morin, conseiller à la Cour de Cassation : *Les lois relatives à la guerre* (Cosse et Dumaine, 1872.) Nous ne nous proposons pas d'intervenir précisément dans ce débat scientifique. Il nous semble bien malaisé de découvrir un vrai point de vue pour la science là où on ne constate encore que le besoin et tout au lus l'embryon informe d'une science. Le droit des gens n'existera scientifiquement qu'après une discussion internationale et un enregistrement officiel des conventions acceptées. Nous ne nous inspirerons ici que des devoirs les plus évidents de l'humanité et, pour ainsi dire, du droit de nature entre peuples civilisés, en un mot du droit des gens le plus élémentaire.

les chants de haine les plus odieux et les plus surannés que la muse germanique eût jamais lancés contre la France. Il s'en fallait bien pourtant qu'on y usât de réciprocité envers ceux de nos hôtes d'outre-Rhin qui, le dimanche, allaient chanter par bandes au bois de Vincennes ou à Asnières le *Was ist des Deutschen Vaterland* ou toute autre poésie tirée de n'importe quel *Soldatenliederbuch*. Parmi les quatre-vingt mille Allemands établis à Paris il y a une trentaine d'années, presque tous, comme le reconnaissent leurs compatriotes, étaient partis de leur village *ganz mittellos,* tout à fait sans ressources, ou bien encore *arm, sehr arm* (1). Qu'eût-il fallu dire de ceux qui, déjà sous le règne de Louis Philippe, encombraient en qualité d'émigrants les quais du Hâvre et ne pouvaient s'embarquer que grâce aux fonds municipaux ou à des souscriptions particulières (2), de ceux-là aussi qui, sous le second Empire, s'enrôlaient dans la légion étrangère pour se faire transporter gratuitement au Mexique, d'où en désertant ils gagnaient plus ou moins facilement les Etats-Unis? Ce qui attirait dans notre pays la plupart de ces pauvres gens, ce n'était pas seulement ce qu'ils avaient ouï dire de sa richesse. Notre législation, notamment les articles 9, 11 et 13 du code Napoléon, la loi du 3-11 décembre 1849, celle du 14 juillet 1819, qui abolissait le droit d'aubaine, leur ouvraient en France sans bourse délier l'accès des carrières industrielles et commerciales, parfois même des professions libérales, tandis que pour eux-mêmes, sur le territoire allemand, l'exercice des droits civils restait toujours subordonné à l'acquisition plus ou moins onéreuse du droit de bourgeoisie. Qu'un docteur en médecine, par exemple, pourvu de son diplôme dans une Université allemande, mais non institué en Prusse comme médecin par

(1) V. *Gazette d'Augsbourg,* 23 août 1860. *Les Allemands à Paris.*
(2) *Revue des Deux Mondes,* du 1er Octobre 1852, article de M. C. Lavollée.

le gouvernement prussien, s'avisât, d'un petit État du voisinage, de se rendre dans une ville prussienne, fût-ce pour y soigner un de ses amis, il était prié à la deuxième ou troisième visite par la gendarmerie de retourner exercer son art dans les États de son prince. En France au contraire, il était loisible au premier Allemand venu de choisir en Provence, je suppose, une belle station climatérique, d'y attirer de riches étrangers tout en y achetant le plus de terrains possible, et de vivre ainsi fort à son aise de la pureté de l'air et de la plus-value de notre sol. La gratuité de notre enseignement supérieur amenait aussi à Paris un nombre considérable de jeunes Allemands qui n'étaient pas assez riches pour mordre dans leur patrie aux branches les plus élevées de l'arbre de la science, car on sait que dans les Universités prussiennes ou bavaroises les professeurs traitent de gré à gré avec leurs auditeurs. A notre École des hautes études tout particulièrement, il y avait des cours qui comptaient plus d'Allemands que de Français. La Faculté des lettres de Paris, dans ces temps de candeur nationale, accorda son diplôme de docteur-ès-lettres à un modeste professeur de gymnase berlinois. Notre monde universitaire eut même le douloureux spectacle d'un prétendu libéral allemand, soi-disant chassé de ses foyers par les derniers sbires de M. de Metternich, en possession d'une chaire de Faculté française, fonctionnaire impérial, par conséquent, ce qui ne l'empêchait pas de proclamer avec la plus entière franchise que l'Alsace, indubitablement, appartenait de droit à l'Allemagne, et lui reviendrait dans un temps donné. Le haut prix des tableaux vendus à Paris nous valait aussi l'arrivée d'une quantité de Rubens et de Vélasquez qui mouraient auparavant de faim et d'ennui à Düsseldorf (1). L'espoir d'épouser une Française, c'est-à-dire une femme apportant

(1) V. *Gazette d'Augsbourg*, 2 avril 1870 et *Gazette des Beaux arts*, 1er trimestre 1870.

avec elle une dot, contrairement aux habitudes germaniques, alléchait encore plus d'un Allemand (1). Mais c'était surtout l'intention bien arrêtée de faire fortune dans l'industrie ou le commerce qui faisait affluer chez nous ces hordes plus riches de convoitises que de capitaux. Nos grandes fabriques, nos grandes maisons de commission ou de transport de marchandises, nos grandes banques acceptaient avec empressement, aux dépens de nos nationaux, les jeunes gens plus enclins au travail qu'à l'amitié pour la France que les écoles professionnelles des divers États allemands déversaient chaque année sur elle. Tel qui était parti d'un coin obscur du Würtemberg ou de la Westphalie, sans un denier en poche, devenait dans bien des cas l'associé, puis le successeur, quelquefois le gendre du manufacturier ou du capitaliste français au service duquel il était entré en qualité de petit commis. A Bordeaux, à Cette, à Reims, au Hâvre, les comptoirs germaniques prenaient chaque année plus d'importance, l'immigration accaparait de plus en plus les principales raisons sociales, la vente aussi bien que l'expédition de nos meilleurs vins commençaient à ne plus nous appartenir. Au Hâvre, il existait jusqu'à des négociants allemands « en avaries, » parfois libres citoyens des États-Unis, d'après leur dire, mais par-dessus tout et d'après le dire universel, juifs à trente-six carats. Tout ce monde interlope, mais allemand de langue et d'origine, s'abattait sur nos Bourses pour en faire la curée, et peu à peu cette curée faisait passer entre ses mains bon nombre des châteaux historiques de la France. Ceux qui ne réussissaient pas ou dont les visées étaient moins hautes tombaient souvent dans la boue des pires métiers. Un Allemand, entré comme garçon de jeux au cercle impérial, profitait de sa situation pour se livrer à des tentatives de chantage et à l'exploitation des

(1) V. *Gazette d'Augsbourg*, 23 août 1860.

scandales dont il avait la primeur (1). La charité publique, bien entendu, s'étendait à tous ceux qui la provoquaient. Six écoles et trois chapelles évangéliques, à l'entretien desquelles concouraient d'ailleurs autant d'Alsaciens que d'Allemands, recevaient dans notre capitale les familles de ces échappés d'outre-Rhin, à l'usage de qui le clergé catholique de son côté faisait célébrer des offices spéciaux dans deux au moins des églises de la capitale.

Mais, selon leur coutume, qui est de gagner partout le plus de terrain possible, ces hôtes si bien reçus par nous à cause de leur remarquable application au travail et surtout de leur bonhomie, beaucoup plus apparente par malheur que sincère, ne se contentaient pas de rester de simples hôtes. Ils obtenaient souvent de la faiblesse de Napoléon III de véritables priviléges. Parfois même, grâce à la naturalisation, ou, tout simplement, grâce aux imperfections grossières de notre régime électoral, ils allaient jusqu'à jouir de droits politiques dans un pays envers lequel ils se réservaient de conserver toute l'indépendance de leur cœur. C'est ainsi, pour parler d'abord des priviléges, qu'au lieu de jouer sur la scène de notre Académie subventionnée de musique les œuvres classiques du siècle dernier ou celles de nos jeunes compositeurs, on y donnait par ordre la *Santa-Chiara* du duc de Coburg-Gotha, lequel, en toute chose, se rapprochait beaucoup plus de Berlin que de Gluck. C'est ainsi que l'association des *Turner* allemands de Paris obtenait l'autorisation de célébrer à Meudon ses agapes fraternelles et bruyantes à une époque où aucun Français ne pouvait user du droit de réunion, sous quelque prétexte que ce fût. C'est ainsi encore qu'un condamné à mort par contumace, Gottfried Kinckel, pouvait faire une série de leçons d'esthétique sur nos boulevards, quand MM. de Broglie, Prévost-Paradol, Renan voyaient leurs demandes impitoyablement repoussées par la préfecture de

(1) V. *Gazette des Tribunaux*, 3 mai 1872.

police. Nos archives les plus secrètes s'ouvraient tout aussi facilement pour les Allemands que nos bibliothèques, alors même qu'elles restaient systématiquement fermées aux plus compétents de nos fonctionnaires ou de nos écrivains (1). Enhardi par ces exemples, un professeur d'opthalmologie germanique prétendit que la Faculté de Paris instituât pour lui une chaire toute spéciale, bien qu'il y existât déjà un cours d'opthalmologie et que le candidat n'eût aucun diplôme français à exhiber (2). Ce qu'il y avait toutefois de plus dur pour la juste susceptibilité du patriotisme français, c'était l'irritante intrusion d'un nombre plus ou moins considérable d'Allemands dans nos affaires publiques. Les prolétaires des bords du Rhin agglomérés à Bondy ou à La Villette, faute d'un travail et d'un salaire meilleurs dans leur pays, ont pris part sous l'Empire aux déplorables élections des faubourgs parisiens. Ne suffisait-il pas de présenter une quittance ou deux d'un propriétaire, fictif peut-être, pour figurer incontinent sur nos listes élec-

---

(1) Voici d'abord comment on traitait M. de Sybel : " Aux archives étrangères, je rencontrai d'abord de nombreux obstacles et je me heurtai contre des réglements peu favorables aux recherches historiques ; mais j'eus enfin le bonheur d'obtenir, par une grâce toute spéciale de S. M. l'Empereur, l'autorisation que je sollicitais, et je pus, avec une vive reconnaissance, compléter par le vaste ensemble des documents français. C'est pour moi un plaisir plus encore qu'un devoir d'exprimer ici toute ma reconnaissance envers les directeurs et les employés de ces diverses archives aussi bien qu'envers ceux de la Bibliothèque impériale pour l'empressement qu'ils ont montré à aller au-devant de mes désirs. Il est impossible de témoigner à un étranger plus de bonté et de bienveillance que celles avec lesquelles on m'a partout facilité mes recherches. " — Préface de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*. Voici maintenant comment on traitait les Français, d'après M. d'Ideville, ancien chargé d'affaires de France. — " Que de gens j'étonnerais en leur révélant que l'entrée des archives des affaires étrangères était non-seulement impitoyablement interdite aux hommes de lettres et aux savants, et que les Chéruel, les Sainte-Beuve et d'autres hommes illustres ont passé leur vie à solliciter en vain la faveur d'y travailler, mais encore que c'était au prix des plus grands efforts que les autres directions du quai d'Orsay arrivaient à pouvoir consulter les documents qui leur étaient utiles. "

(2) V. *Causeries du Dr. Joulin.* p. 55, Paris, Didier, 1868.

torales? Au Creusot comme à Paris une partie des grèves et des semi-émeutes de cette époque a été organisée par des vagabonds d'origine germanique. Ailleurs, notre patriotisme devait subir en silence la douleur de voir d'anciens Allemands, naturalisés Français, et devenus en cette qualité maires et députés, à moins qu'ils ne fussent consuls prussiens, tantôt déposer sur le bureau du Corps législatif des pétitions contre la réorganisation de notre armée, tantôt grouper autour de leur signature celles de la plupart des commissionnaires étrangers d'un de nos plus grands ports pour y tenir en échec les doléances trop légitimes hélas! des armateurs indigènes. Peu importait que ces étrangers fussent à la tête de maisons fondées avec des capitaux français, il est parfaitement certain que ce n'était point notre intérêt national qu'ils soutenaient à l'aide de ces capitaux français. Ne convient-il pas d'ailleurs, quand on change de patrie, de faire comme un stage moral dans celle qu'on a préférée à l'ancienne, et de s'abstenir par délicatesse de toute participation directe à ses rapports internationaux, afin d'être trois fois sûr d'avoir bien dépouillé le vieil homme, de s'être assez dépris de sa première nationalité pour bien servir la nouvelle? Nous eussions voulu voir l'esprit de fraternité germanique soumis à d'aussi rudes épreuves.

Néanmoins ce n'était pas seulement par le travail ou le simulacre du travail que les Allemands sans fortune exploitaient la richesse de la France sous le dernier règne. Il existe un monument à la fois répugnant et grotesque de leur habileté à vivre à nos dépens durant cette période, et le plus souvent sans prendre la peine de se déranger, par un système fort simple de mendicité à domicile, c'est la collection incomplète, mais déjà fort édifiante, des deux mille lettres de provenance germanique retrouvées aux Tuileries et publiées par M. H. Bordier, bibliothécaire honoraire de notre ancienne Bibliothèque royale. Dans ce volumineux recueil d'échantillons authentiques de la mendicité nationale allemande, recueil que l'éditeur a appelé simplement

l'*Allemagne aux Tuileries* (1), mais qu'il eût pu aussi intituler *l'Allemagne peinte par elle-même*, il se trouve bien çà et là quelques témoignages naïfs, touchants même, d'une admiration aussi désintéressée que lointaine, et il se passera sans doute beaucoup de temps avant qu'un chef du pouvoir exécutif en France inspire en Allemagne de pareils sentiments de respect et de crainte. Il n'en reste pas moins vrai, comme le remarque l'éditeur, que ces deux mille lettres tranchent singulièrement par l'âpreté au gain des quémandeurs avec les lettres du même genre venues, par exemple, d'Angleterre ou d'Espagne. Une infinité d'étrangers sollicitaient des autographes ou des souvenirs; les Allemands, plus positifs encore que les Anglais, et surtout que les Espagnols, n'imploraient guère que de l'argent.

Tous les prétextes leur étaient bons, surtout ceux qui avaient quelque chose de personnel. En tête du défilé venaient les camarades de collége, tous ceux qui avaient connu à Augsbourg comme *Gymnasiast* le fils de la reine Hortense, les fils ou autres descendants de ses professeurs, ne descendissent-ils que d'un professeur de « mouvement de la baïonnette, » les aimables Bavaroises, devenues douairières, qui prétendaient avoir dansé une fois avec lui, les anciens domestiques de sa mère, dont l'un se vantait d'avoir retiré à temps du gosier de la reine une bouchée de pain qui l'aurait immanquablement étouffée sans sa présence d'esprit. Des souvenirs de famille provenant de la même reine Hortense, de Napoléon I[er] ou du duc de Reichstadt étaient offerts de tous côtés. Boucles de cheveux, tasses, cuillers d'argent, bagues, piano, harpe,

(1) Paris, 1872, librairie Beauvais, quai Voltaire, 25. La mission de M. H. Bordier était officielle. Le « *ob's wahr ist?* » qui a été la seule réponse des Allemands à ces révélations n'a donc guère de valeur. Pas un Français d'ailleurs n'eût été en état d'inventer ces choses-là. V. aussi dans *Paris-Journal*, 8 octobre 1875, ce que pensait le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur, de tous ces intrus et de toutes ces aumônes.

livres, essuie-main, montre, robe de chambre turque, paires de bas, devoirs d'écolier, sac de voyage dit *ridicule*, on reconstruirait une garde-robe et un mobilier complet avec ces coûteux présents agités par la piété allemande devant la générosité française. Une bonne partie de ces reliques n'étaient, bien entendu, que des reliques fort équivoques. Ainsi l'on proposait de deux endroits différents le traîneau sur lequel Napoléon Ier aurait traversé, après la retraite de Russie, les neiges de la patrie allemande; or, d'après le chef du cabinet de Napoléon III, son oncle n'avait nullement fait ce trajet en traîneau. Une grande dame prussienne, fille d'un général, ne craignait pas même de demander quatre mille thalers pour un objet volé dans les voitures impériales après Ligny ou Waterloo. Une autre fois on annonçait une table sur laquelle Napoléon aurait été vu étudiant une carte avant la bataille de Lützen; une autre fois une tabatière qu'il avait simplement, assurait-on, manifesté le désir d'acheter. Tel se recommandait pour avoir repassé un rasoir du même Napoléon Ier, tel autre pour avoir conduit en qualité de postillon Napoléon III enfant. Un assez grand nombre, sans alléguer le moindre titre, demandaient tout simplement à faire le voyage de Paris aux frais de la cassette impériale, afin de déposer quelques fleurs sur le tombeau de Napoléon Ier. Plusieurs autres, hommes ou femmes, se prétendaient sans fausse honte enfants naturels du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna. Une honorable veuve du grand-duché de Bade gâta malheureusement cette profession bizarre, en brouillant un peu trop les dates, et en plaçant son prétendu père à Fribourg à une époque où l'histoire ne lui permettait pas de s'être trouvé ailleurs qu'à Paris.

Mais tous les solliciteurs n'avaient pas à invoquer d'anciennes relations ou la possession de reliques napoléoniennes. Rien ne trahit mieux les habitudes de servilité intéressée qui se sont enracinées dans la petite noblesse et la bourgeoisie allemandes que les innombrables demandes de

secours candidement adressées par des Allemands au chef de la France, sur la seule présomption de sa libéralité de souverain et de l'inépuisable richesse de ses sujets. Non-seulement on lui offre quantité d'actions industrielles, ou même d'immeubles à vendre, mais surtout on lui demande le plus naturellement du monde, soit un petit crédit, pour sortir d'un embarras momentané, parfois de la prison pour dettes, soit une petite place à volonté, destinée à faire vivre en paix une famille un peu nombreuse. Celui-ci réclame une dot pour une fille qui va se marier, celui-là une montre pour un enfant admis à faire sa première communion. Il y a telle brave Allemande qui ferait fort bien son affaire des vieilles robes de l'Impératrice. Un autre, plus exigeant, s'inscrit d'office pour la place de consul-général de France en Espagne, ou, tout au moins, à défaut du consulat-général, pour une concession de 90 mille hectares de bonne terre en Algérie : on n'est pas plus accommodant. Le n° 408 témoignait d'une intrépidité vraiment rare dans l'effronterie. C'était un Badois qui avait fait à Bordeaux le commerce des denrées coloniales avec un associé d'origine prussienne, et qui, ruiné par son associé, d'après son propre dire, implorait de S. M. une avance de 60 à 75 mille francs, sous prétexte de n'avoir pas été « un membre tout-à-fait inutile du commerce français. » Ce joli trait est au moins égalé par l'aplomb d'un *impresario* d'outre-Rhin qui sollicitait une subvention impériale pour le mettre à même d'ouvrir un théâtre allemand à Nancy. Une dame de Bismarck, le n° 125, résidant à Magdebourg, et veuve d'un officier prussien qui avait pris les armes contre son pays à la suite des armées impériales, « le grand Empereur étant son idole, » requérait également une pension. On écrirait la pharmacopée la plus comique du monde, en même temps qu'un chapitre exceptionnellement bouffon de l'histoire générale de la crédulité allemande, en copiant à la suite toutes les recettes que des charlatans de profession ou des malades superstitieux envoyaient à l'Empereur et parfois à l'Impératrice pour guérir son mari des diverses affections

que la rumeur publique lui attribuait. On y verrait figurer la camomille unie au savon blanc, de la poudre de limaçons séchés dans un pot de terre, des bains de pied aux œufs de fourmi, des dents de cheval calcinées, des frictions à l'huile de pétrole, des radis noirs mangés à jeûn sans sel, un sachet contenant de la fleur de soufre, des aérolithes portés dans les vêtements. Il y a des remèdes secrets dont la mise à prix est de cinq cents napoléons; tel autre, immanquable, ne se donnera que moyennant trois millions de florins. Dans beaucoup de cas, l'heureux philanthrope, possesseur de la panacée empirique, demande à venir opérer à Paris, où il apportera en personne les simples qui doivent guérir l'auguste malade et qui ne croissent que dans son pays. A côté des braves gens d'une naïveté plus ou moins grande, mais d'une hardiesse incontestable dans la mendicité, qui allaient jusqu'à inviter l'Empereur et l'Impératrice à assister au 50e anniversaire de leur mariage, ou bien encore qui expédiaient un trèfle à quatre feuilles dans l'espoir d'un envoi de timbres-poste ou de cigares, venaient des songe-creux d'une tout autre espèce, les inventeurs aux abois, les grands financiers incompris, qui, entrevoyant au fond du trésor de l'ennemi héréditaire l'unique moyen de réaliser leur chimère, tiraient sans le moindre scrupule des lettres de change sur la munificence et la vanité impériale. Le fils d'un membre de la Chambre des Seigneurs de Berlin essayait d'obtenir quarante mille francs pour expérimenter une martingale infaillible. D'autres tâchaient de vendre au « sphinx sur le trône impérial, » comme ils l'appelaient chez eux, tantôt le mystère d'écritures ou de langues universelles, tantôt celui de forces motrices à bon marché. Quantité d'armuriers à idées neuves, voire d'officiers prussiens, adressaient des pétitions pour faire l'éloge d'armes ou d'engins de guerre nouvellement éclos de leur cerveau, de lances à feu, de sabres à feu, de télescopes pour canon, de machines pour mesurer la distance exacte d'un corps ennemi. Quelques-unes de ces propositions n'honoraient que médiocrement le patriotisme de leur

auteur, car elles provenaient des fabriques d'armes ou des fournisseurs les plus connus du gouvernement prussien. Mais, après la guerre de Sept ans, le baron major de Pyrch n'était-il pas venu à Paris dans l'intention de vendre aux bureaux de la guerre le secret des manœuvres de Frédéric II (1)?

Cette cohue de rêveurs ou d'imbéciles, de vieilles dames ambitieuses ou de demi-banqueroutiers, d'aventuriers ou d'aliénés, avait pour pendant le gros bataillon des solliciteurs universitaires, des professeurs à court d'argent, mais jamais d'adulation, des érudits et des archéologues chargés d'enfants. Que de demandes d'aide gracieuse et d'espèces sonnantes de la part de cette Allemagne savante si odieusement acharnée, pendant et depuis la guerre, à lancer contre nous ses venimeuses récriminations et à reprendre le rôle pitoyablement homérique d'un Thersite inépuisable en lâches paroles! Que de bassesse au fond de ces placets écrits dans toutes les langues connues ou inconnues, et déposés en rampant sur les marches du trône! Quel Mécène que « l'homme de Sedan » ou « le dernier des Napoléonides, » tant qu'il tient les cordons du budget français et jette quelques piécettes à ces bandes de pédants affamés, vivant, comme tout flatteur, aux dépens de qui les écoute. Plus d'un sans doute raillait déjà portes closes un dilettantisme d'historien auquel il applaudissait en public avec une irréprochable allure d'humilité, et s'estimait quitte envers sa conscience en faisant des gorges chaudes au sortir des Tuileries sur les goûts malheureux qui tourmentaient l'auteur de la *Vie de César*. Cette assemblée de graves docteurs surpris en flagrant délit de mendicité aux pieds de Napoléon III présente un spectacle qui ajoutera peu de chose à la gloire morale des peuples d'outre-Rhin, et M. Mommsen notamment, l'un de ceux qui ont pris le plus à tâche d'injurier la France à terre, fait là une assez

---

(1) V. *Mémoires du comte de Ségur*, t. I. p. 82, édition Firmin Didot.

piteuse figure avec son reçu de cinq cents francs pour un de ses plus obscurs collaborateurs. La délicatesse pourtant condamne à dédaigner au moins les présents de ceux qu'on fait métier de haïr. *Gaudent muneribus, nec acceptis obligantur,* disait déjà Tacite à propos de ces peuples germains auxquels, par esprit de satire contre ses concitoyens dégénérés, il prêtait si volontiers toutes les vertus dont il regrettait la disparition à Rome. La vénalité obséquieuse de la science germanique ne se révélait que trop encore dans les lettres de ces volontaires de l'espionnage, qui saisissaient le premier prétexte venu pour entrer en rapport avec le cabinet impérial. Des fonctionnaires royaux n'échappaient point à cette épidémie. Maint journaliste mettait aussi son indépendance à la disposition des Tuileries, soit pour réfuter tel ou tel pamphlet injurieux contre la dynastie impériale, soit pour faire consentir un éditeur intelligent à la suppression d'un écrit de ce genre, avant toute publication et moyennant compensation préalable. Les places de bibliothécaire devaient en particulier servir à récompenser les savants d'outre-Rhin de leur zèle, car les cannes à pomme dorée ou les vases de Sèvres n'étaient plus une monnaie ayant cours pour eux. La croix de la Légion d'honneur tournait encore bien des têtes, et l'ignorance absolue des statuts de l'Ordre faisait commettre parfois les méprises les plus indiscrètes. Non-seulement beaucoup de fils ou de neveux demandaient à porter le ruban de leur père ou de leur oncle, mais un brasseur fort connu, M. Jean Hof, alléché par la décoration que M. de Bismarck venait de lui conférer, et confondant évidemment avec d'autres Ordres étrangers, avait cru devoir envoyer 300 francs, afin d'obtenir son inscription sur le grand-livre de la Légion d'honneur. Ne nous indignons pas trop de la confusion du candidat et de la modestie de son envoi ; M. Hof, qui eût pu faire des offres en nature, est en somme le seul Allemand à qui soit venue la pensée d'envoyer de l'argent en France.

Les Allemands toutefois nous devaient mieux encore que

la liberté de travailler chez nous et que l'envoi sollicité d'abondantes aumônes. Ils étaient redevables à la France du XVIIIe siècle de la reconnaissance et du respect qui reviennent de droit à quiconque, homme ou peuple, a donné à un plus jeune que lui l'inappréciable bienfait d'une forte et féconde éducation. Ils étaient de plus redevables à la France du XIXe siècle de la gratitude et de la sympathie qui appartiennent également de droit à quiconque prend l'initiative envers autrui d'une admiration généreuse, et contribue avec un empressement cordial à lui créer une grande réputation, sans souci de ce qu'il y peut mettre de la sienne. Quoiqu'on en dise, la littérature classique de l'Allemagne est bien la fille, la fille plus robuste, si l'on veut, de notre propre littérature classique. Sans vouloir définir Wieland un Fénelon païen un peu entaché d'épicurisme, Lessing, un Boileau rajeuni et joignant l'exemple au précepte, Schiller, un neveu de Rousseau qui met en tragédies les passions de son oncle, et Goethe lui-même, un Diderot qui s'est largement développé et fortifié dans toutes les directions, poussant jusqu'à la plénitude du génie les facultés incomplètes et la virilité fougueuse de son inspirateur sans le savoir, on peut dire que tous ces grands hommes n'ont fait que féconder à l'allemande le génie de nos plus illustres écrivains. Ce n'est que l'école romantique et l'érudition germanisante de notre temps qui ont enfin soustrait l'Allemagne à l'influence française, pour la rendre à elle-même, j'entends à son cher et poétique moyen-âge. On s'est plu chez nos voisins à rappeler en l'exagérant le ridicule de certaines caricatures des mœurs de la France outre-Rhin, tant au XVIIe qu'au XVIIIe siècle. Mais ce n'était pas là, tant s'en faut, tout le résultat de l'influence française; ce n'était même que l'envers de la médaille. Il suffit de comparer les Allemands au sortir de la guerre de Trente ans, c'est-à-dire au moment où ils se sont trouvés placés sous ce courant intellectuel et moral, avec les Allemands de 1760 ou de 1780 pour juger de la distance parcourue et de l'incontestable progrès accompli au con-

tact de nos idées par leur grossièreté illettrée. La France du passé semblait donc leur avoir légué quelque sujet de bienveillance; la France du présent n'était pas sans donner quelque satisfaction à leur amour-propre. Beaucoup d'entre eux, et des plus autorisés, ne se refusaient nullement le plaisir de la proclamer un pays « d'éducation allemande, » de « culture germanique. » De fait, nous rendions depuis longtemps le plus spontané et le plus flatteur hommage aux conquêtes intellectuelles et aux beaux côtés de la civilisation nouvelle de nos futurs ennemis. Assurément il y avait aussi pour eux plus d'un coup d'épingle à subir de la part des mauvais plaisants de notre presse frivole, plus d'un coassement à entendre qui partait de la grande grenouillère des boulevards parisiens. Mais convenait-il à des esprits sérieux de s'irriter de ces taquineries niaises et comme stéréotypées? Etait-ce bien la peine de diriger, à titre de représailles, de lourdes charges de cavalerie contre ces moustiques, et de répondre par des obus à des chiquenaudes? Il y avait près de quinze ans en revanche que M. Taine s'était écrié en plein *Journal des Débats* que ce qu'il fallait acclimater au plus vite en France, c'étaient les idées d'outre-Rhin (1), et il y avait bien vingt ans déjà que M. Renan, qui s'entendait infiniment mieux encore à mettre industrieusement en œuvre ce qu'il avait appris ou apprenait des Allemands, appliquait ce sage précepte dans la *Revue des Deux Mondes*. A mesure que Paris et le second Empire se perdaient à l'envi l'un l'autre,

---

(1) Un autre rédacteur du *Journal des Débats*, M. Saint-Marc-Girardin, écrivait en 1835 : — « J'aime l'Allemagne, parce qu'elle me semble avoir conservé une plus grosse portion du patrimoine des anciennes mœurs européennes, parce qu'elle a mieux ménagé sa part de l'héritage, parce que cette provision de morale que Dieu donne aux peuples comme leur vie et leur nourriture, est moins épuisée en Allemagne qu'ailleurs. Voilà pourquoi j'aime l'Allemagne et pourquoi j'appelle de tout mon cœur son alliance et son union avec la France. Depuis près de dix ans cette alliance de l'Allemagne et de la France se prépare et s'accomplit dans les esprits. » *Souvenirs de voyage*, 2e série p. 280, Paris, Amyot.

le peu d'hommes graves qui restaient à notre pays apprenaient à épeler au moins l'allemand, afin de se précipiter, comme au-devant d'une consolation suprême, vers les idées allemandes, vers cette civilisation à la fois plus savante et plus simple dont le borussisme était tout ensemble la négation et la honte. Le rêve de tous les germanistes français, influents ou obscurs, c'était de refaire le moral de notre pays par l'étude de cette Allemagne éclairée et honnête que M. de Bismarck n'avait pas encore réussi à corrompre, et de disputer pied à pied le terrain à la littérature scandaleuse de notre capitale en nous couvrant comme d'un bouclier des chefs-d'œuvre d'un Lessing ou d'un Gœthe. Aucun patriotisme de mauvais aloi, aucun point d'honneur mal placé ne nous empêchait de déclarer tout haut que, de même qu'à l'époque de Louis XIV l'Allemagne navait pas hésité à faire son éducation en France, de même la France de Napoléon III devait avoir le courage de se remettre à l'école outre-Rhin, pour peu qu'elle tînt à rattraper le chemin perdu et à reprendre la tête de la civilisation européenne. Aux yeux des meilleurs d'entre nous, c'était là que notre pays pouvait le plus aisément encore reconquérir ce qui, visiblement, lui manquait chaque jour davantage, j'entends la faculté de percevoir sans effort ni erreur le rapport exact des choses entre elles, la sérénité naturelle d'une raison impartiale et éclairée, le sang-froid de l'entendement maîtrisant d'une manière continue l'imagination, en un mot, le bon sens, ce génie des peuples. Que d'admirateurs précoces et d'amis enthousiastes ne comptait-elle pas chez nous, cette Allemagne de Madame de Stael, dont le nom était ailleurs si souvent accueilli avec tant de défiance! Quel enchantement pour nos collégiens de lire, ne fût-ce qu'en français, *Hermann et Dorothée* ou *Guillaume Tell!* Vainement des railleurs à l'esprit aussi acéré que Heine faisaient de leur mieux pour nous prévenir de ce qu'il y avait de virtuellement prussien au fond de cette mystérieuse Allemagne, si chère à notre rêverie. Ces charitables avertissements

ne pouvaient nous détourner de la passion de lire Schiller et de goûter Uhland. Boutades, disions-nous, en fermant Heine, dépit politique, pessimisme en l'air, et nous allions proclamant que l'Allemagne était bien la grande nation intellectuelle de ce siècle et nous étendions sa bonne renommée à travers l'Europe avec toute la vivacité irréfléchie de notre tempérament propre (1).

Ce coup-d'œil jeté en arrière n'était pas absolument inutile pour bien saisir le manque absolu de réciprocité des Allemands envers la France et leur complète insouciance en fait de reconnaissance ou de magnanimité. Le peuple qui avait trouvé si doux de venir vivre gratuitement sous la protection de nos lois, si commode d'essayer de vivre à distance de notre charité, si naturel de recevoir le tribut de notre amitié et de servir de point de mire à notre émulation, devait se montrer le belligérant et le vainqueur le plus impitoyable qu'on eût vu depuis deux siècles. Oublieux subitement de toute humanité et de tout christianisme, le gouvernement qui avait su enchaîner la victoire à ses aigles allait, aussi bien pendant la guerre qu'au moment de la paix, traiter comme un barbare indigne de tout bon sentiment un voisin assis depuis longtemps à côté de lui au foyer de la même civilisation et qui avait fait à ses futurs ennemis une si large place à son foyer national.

L'examen que nous nous proposons d'entreprendre à présent de quelques-uns des cas où les Allemands ont le plus abusé en France de la force pourrait être précédé, non sans profit, et sans grande tristesse aussi pour le moraliste, de l'exposé de quelques-unes des circonstances où ils ont usé contre nous de la ruse fort au-delà des limites fixées, non par le droit des gens, fort vague en cette matière, du moins par la loyauté obligatoire entre peuples civilisés qui se font la guerre. Nous passerons volontiers sur certaines rencontres où des pelotons d'infanterie allemande auraient

(1) V. *Les jours d'épreuve*, par M. E. Caro, p. 20-22.

mis perfidement la crosse en l'air pour mieux tirer à bout portant sur nos soldats sans défense (1). Nous ne trouverons pas non plus de mauvais goût que l'armistice accordé sous Metz le 17 août pour enlever les victimes de la bataille du 16 ait été mis surtout à profit pour achever le mouvement tournant qui le lendemain devait enfermer définitivement Bazaine dans la place (2), ni même que les officiers hessois, qui, le 12 septembre, eurent soin de causer avec M. Debains, avant de le renvoyer dans Metz, lui aient annoncé, entre autres nouvelles de ce genre, la reddition prétendue de Strasbourg à la date du 9, ce qui fut rapporté à Bazaine par le diplomate mystifié. Nous n'insisterons pas davantage sur quelques épisodes d'espionnage pratiqué auprès du gouvernement de l'Hôtel de Ville par des intermédiaires auxquels ce gouvernement avait la naïveté d'accorder sa confiance (3), ni sur le triste métier auquel les avant-postes prussiens dressaient jusqu'à des enfants (4), pour savoir ce qui se passait chez nous. Simples ruses de guerre, dirait-on, pour excuser cet emploi du mensonge ou de l'astuce, et qui d'ailleurs ne compromettent que des subalternes. Il est pourtant telle autre occurrence où M. de Bismarck lui-même n'a pas négligé l'usage d'armes analogues, et nous ne

---

(1) " A un moment, une troupe assez considérable d'ennemis (1er bataillon du 2e régiment de grenadiers, roi de Prusse,) assaillie par nos soldats, met la crosse en l'air. On crie : Ne tirez pas. Nos hommes arrêtent le feu, et s'avancent vers ces Allemands pour les désarmer; mais aussitôt les fusils s'abaissent et ils sont reçus par une décharge générale. " — *Strasbourg,* journal des mois d'août et septembre 1870, Paris, Sandoz, 1874, p. 86, vendredi 2 septembre. — V. un fait analogue dans Clément-Janin, *Journal de la Guerre à Dijon,* t. II, p. 166.

(2) V. au procès Bazaine les dépositions de deux témoins et les dépêches expédiées par les commandants des forts pour signaler les mouvements de l'ennemi, audiences des 24 et 31 octobre. V. aussi le réquisitoire du général Pourcet, 1re journée.

(3) V. Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale,* et Angel de Miranda, *Un dîner à Versailles chez M. de Bismark,* t. II, p. 7 à 12, et t. III, p. 12 à 16.

(4) V. l'affaire du jeune Jeanson, *Gazette des Tribunaux,* 9 février 1873.

pouvons pas ne point signaler ici la portée et les effets de quelques-unes de ces libertés familières prises avec la morale. Affirmer, par exemple, à M. Rameau le 21 octobre (1), et, dès le 12, au général Boyer, que du côté de Rouen et du Hâvre « où l'on avait envoyé des troupes, » l'esprit n'était pas à la résistance, insinuer par surcroît que dans ces villes aussi « la police se faisait de moitié entre les habitants et les troupes » logées chez eux, alors qu'aucun soldat allemand ne devait paraître à Rouen avant le 4 décembre et qu'aucun ne devait se montrer devant le Hâvre, ni alors ni plus tard, n'était-ce pas en vérité jeter un peu trop hardiment le découragement dans l'esprit d'un interlocuteur, assez crédule d'ailleurs pour accepter sans réplique l'assertion qu'à vingt-trois reprises différentes depuis Louis XIV l'infortunée Prusse avait été assaillie à main armée par la France? Profiter de l'ambition d'un autre officieux, le sieur Regnier, également occupé de sauver le pays à sa façon, pour leurrer le maréchal Bazaine et lui faire perdre un temps précieux en négociations chimériques, n'était-ce pas encore, à l'aide d'intrigues peu délicates, isoler et réduire à la famine la seule armée sérieuse que possédât la France, armée qu'on n'avait pas vaincue, et qui gardait fièrement ses aigles et ses canons, sans qu'on osât essayer de venir les lui prendre (2)? Suspendre enfin, avec un à-propos que Machiavel eût envié, toutes les communications

(1) V. Délerot, *Versai les pendant l'occupation*, Plon, 1873, p. 130.

(2) « En résumé, en faisant savoir au maréchal Bazaine les intentions du gouvernement allemand d'entrer en négociations avec lui, M. de Bismarck va transformer un général en négociateur, paralyser l'armée qu'il commande, et, en prolongeant des pourparlers sans issue, attendre sans coup férir le moment encore éloigné où la famine mettra cette armée à sa merci. » — « La campagne de Metz dont les débuts furent marqués par une série de combats également honorables pour les deux armées se continua après le 1er septembre par une lutte souterraine. Ce que la force avait noblement commencé, ce fut la ruse qui le termina. » Rapport du général Rivière, procès Bazaine, IVe et VIIe chapitres. V. aussi le réquisitoire du général Pourcet, audiences des 5 et 6 décembre, et Valfrey, t. I. p. 111-134,

télégraphiques ou diplomatiques qui auraient pu empêcher notre armée de l'est d'aller donner d'elle-même dans le piége préparé à souhait par la criminelle et épouvantable inexpérience de M. Jules Favre (1), n'était-ce pas aussi pousser un peu trop loin le droit que l'on a de se montrer plus habile que le moins habile des diplomates révolutionnaires? Consentons pourtant à ne voir dans tout cela que les espiégleries princières d'un homme d'esprit qui n'est pas plus difficile sur le choix de ses moyens que sur celui de ses dupes, et contentons-nous de relever, uniquement à titre de spécimen, et afin de percer à jour les diverses excuses alléguées, contentons-nous de relever un certain nombre des abus de la force commis pendant la guerre, tant aux dépens de la vie qu'aux dépens de la fortune de nos concitoyens.

Les violations des lois naturelles de l'humanité ont été innombrables envers les personnes et de nature très différente. On pourrait placer en première ligne, pour les flétrir tout particulièrement, deux sortes de manquements à des obligations strictes et solennelles de droit écrit. Tout d'abord, il s'en faut que les armées de la Prusse aient scrupuleusement respecté la convention internationale signée à Genève en vue de protéger sur les champs de bataille ou dans les ambulances la vie des blessés et celle des gens de cœur occupés à leur porter secours. A Verdun on tira sur l'ambulance établie dans l'évêché (2). Devant Metz, l'ambulance établie à la ferme Mogador fut canonnée par les batteries allemandes (3). Après la reddition de la place, les malades furent même expulsés des hôpitaux militaires, et les couvertures à leur usage confisquées comme matériel

(1) V. Valfrey, t. III, p. 107 à 114 et 238 à 242.

(2) V. le télégramme officiel lu à la séance du Corps législatif le 27 août 1870.

(3) V. la déposition du Dr Léon Lefort au procès Bazaine.

de guerre (1). Durant le siége de Strasbourg, l'ambulance de la Robertsau se trouva détruite avec le village du même nom, et son directeur déclaré prisonnier de guerre. Plus tard on tira encore avec une égale insouciance sur des voitures qui allaient chercher les morts et les mourants (2). A l'attaque de Dijon, l'ambulance des capucins, quoique munie de plusieurs drapeaux blancs à croix rouge, semblait être le point de mire des batteries allemandes de la Boudrenée; en moins d'une demi-heure, on y reçut plus de quarante projectiles. Deux courageux médecins vinrent planter à une lucarne en face des batteries un immense drapeau réglementaire; le bombardement n'en continua que de plus belle (3). Quatre soldats blessés qu'on soignait dans une ambulance de la même ville furent arrachés de leurs lits et jetés nus dans la rue par un officier à la tête de sa compagnie le 2 novembre (4). D'après une plainte adressée de Versoix par M. Vernes d'Arlandes, délégué général de la *Société de Genève* dans l'est de la France, les autorités prussiennes firent disparaître dans le chef-lieu de la Côte d'Or tous les drapeaux d'ambulance des maisons particulières. Il y en avait pourtant qui renfermaient jusqu'à dix victimes de la guerre (5). A Orléans les Allemands mirent à la porte les blessés de nos armées et les remplacèrent par des compatriotes. A Versailles, sous les yeux du roi, la même *Société internationale de secours aux blessés* se vit, à force de mauvais procédés, chassée peu à peu du château, dans lequel un Hollandais de beaucoup de dévouement,

---

(1) V. au même procès les dépositions du colonel de Villenoisy et du général Henri, audience du 1er décembre 1873.

(2) Le général Uhrich écrivit le 2 septembre au commandant de l'armée assiégeante : " Après l'engagement de ce matin, j'ai fait sortir des voitures portant le drapeau de neutralité pour recueillir les morts et les blessés restés sur le terrain ; mais le feu a continué de votre côté, par inadvertance sans doute et la mission n'a pu être accomplie. Trois quarts d'heure après, une nouvelle tentative a eu lieu, sans succès également..."

(3) V. *Journal de la Guerre à Dijon*, par Clément-Janin, t. I. p. 69.

(4) V. Clément-Janin, t. II, p. 13.

(5) V. Clément-Janin, t. II, p. 40-41, 44 et 102.

M. Van de Velde, avait installé ses services avant l'occupation. Toujours à Versailles, des blessés convalescents furent faits prisonniers de guerre au sortir de l'hôpital (1), au mépris de l'article additionnel V de la convention. Par contre, les Allemands aimaient à se servir de la croix de Genève, soit pour mettre leurs propres batteries à l'abri de nos obus, soit pour faire passer leurs munitions ou leurs espions à travers nos lignes. Le 20 septembre, devant Strasbourg, le général Uhrich se plaignait encore aux autorités prussiennes de ce que « le drapeau d'ambulance avait été arboré sur une maison située à 500 mètres des ouvrages français, uniquement afin d'abriter les hommes qui travaillaient derrière la maison. » La veille, le 19, sur un tout autre terrain, au Petit-Bicêtre, pareil stratagème était employé, et une batterie allemande s'installait paisiblement dans un repli du sol, sous la protection d'un drapeau blanc à croix rouge. L'artillerie française finit par riposter, mais, dans sa circulaire du 9 janvier 1871, M. de Bismarck se plaignit avec une colère indignée de l'infraction commise à la convention de Genève par l'armée qui défendait Paris. De même, à Ars sur Moselle, l'armée du prince Frédéric-Charles installa un grand dépôt de poudre et de munitions dans la gare, et, plaçant dans le voisinage quelques blessés français, obligea le fort de Saint-Quentin à cesser le feu de ce côté (2). Il était au reste du meilleur goût, parmi les officiers prussiens, de ne parler qu'avec un suprême mépris de ces *Schlachtbummler*, de ces badauds de la guerre. « Un véritable fléau public, » écrivait M. Wachenhusen (3), c'est la bande de la Croix-Rouge, qui, comme des chacals *(sic)*, suit le lion, sous prétexte de soigner les malades, de transporter les blessés ou de leur procurer des vivres. » L'armée prussienne ayant

(1) V. Délerot, p. 80-84.

(2) Procès Bazaine, rapport du général Rivière.

(3) V. *Tagebuch vom französischen Kriege*, t. I, p. 154. La suite du passage est aussi à lire.

un service à part, organisé militairement et fort bien, peu lui importait une institution de charité qui ne lui servait pas à elle seule et dont elle pouvait se passer (1).

---

(1) Le récit suivant, emprunté à un narrateur très modéré, montrera par un exemple comment les Allemands respectaient la convention de Genève. — " A minuit moins un quart, Hauteville est attaqué sur trois points différents. Les avant-postes du 1er bataillon de Saône et Loire se replient. Pris d'une panique, il abandonne le village avec le 2e bataillon, en tiraillant dans l'obscurité. Le commandant Braconnier, mortellement blessé, est porté par les Allemands chez M. Louis Poinsard. Là ils lui volent sa montre, son porte-monnaie, son épée et son képi, puis ils l'injurient et le maltraitent. Cependant l'ennemi s'est répandu dans Hauteville, dont il prend possession en tirant des coups de feu aux fenêtres des maisons. Une jeune fille, Mademoiselle Eugénie Picamelot, s'était réfugiée dans la maison Calais, sur laquelle flottaient les drapeaux de l'ambulance de Saône et Loire. Elle causait debout, au milieu de la chambre, avec le domestique, quand elle tombe en poussant un cri. Une balle, entrée sous le sein droit, lui avait traversé la poitrine. Le personnel de l'ambulance accourt. La jeune fille est relevée et portée sur un lit. M. Antoine Morin, chirurgien-major, aidé du docteur Milliat, opérait le premier pansement, quand soudain l'ambulance est envahie par des soldats allemands qui en avaient enfoncé la porte. Aussitôt M. Alacocque, un infirmier, se précipite au-devant d'eux, tenant déployé le drapeau de la convention de Genève; chirurgiens et infirmiers crient : ambulance, ambulance. Les soldats allemands répondent : ambulance! francs-tireurs! Charognes! Capout! Et le massacre commence. M. Alacocque tombe le premier. Le docteur Morin interpelle en allemand les assassins; on lui répond à coups de crosse de fusil, à coups de baïonnette, et, comme il continuait ses protestations, un coup de feu en pleine poitrine l'étend mort. Il roule au fond de la chambre, contre l'horloge, sur lequel sa tête reste appuyée. En même temps, MM. Dhéry, pharmacien, de Champvigy, Fleury, Legros et Morin, infirmiers, tombent grièvement blessés; M. Berland se cache derrière le lit de l'alcôve et échappe aux Allemands. M. le docteur Milliat, déjà blessé dans la chambre, est entraîné dehors et achevé, à dix mètres à gauche de la porte d'entrée. Le mobilisé blessé et un vaguemestre qui se trouvaient à l'ambulance par hasard sont aussi poussés dehors et ils ne reparaissent plus. Un officier allemand préside à cette boucherie. Le pillage succède au massacre. Les morts, les blessés sont dépouillés de leur montre, de leur argent, puis les assassins mangent et boivent dans cette chambre souillée de sang, en insultant à leurs victimes. Tous les blessés ont compris que le moindre mouvement de leur part serait un signal de mort. Ils restent donc immobiles. Trois fois dans la nuit, les Allemands reviennent pour s'assurer s'ils ont cessé de vivre; ils vont jusqu'à les tirer par les pieds. Cependant, profitant d'un moment propice, MM. de Champvigy, Legros et Morin ont pu s'échapper; M. Berland a quitté l'alcôve et s'est réfugié dans une cave. Comme les soldats allemands avaient jeté dehors le cadavre du docteur Morin et

Une autre convention non moins obligatoire conclue à Saint-Pétersbourg sur l'initiative du tzar avait proscrit l'emploi des balles explosibles dans les armées européennes. Néanmoins, dès le mois d'août 1870, cet emploi de balles prohibées fut dénoncé en France, et donna lieu à des menaces, assez légitimes en réalité, de représailles. Pendant le siége de Metz, le premier président de la Cour d'appel, M. Darnis, porta lui-même au maréchal Bazaine une balle extraite du corps d'un grenadier de la garde et présentant le même caractère (1). A Dijon, le 30 octobre, deux soldats du 90e et du 71e de ligne furent atteints de projectiles analogues, dont plusieurs habitants de la ville ont conservé des spécimens (2). Ces accusations provoquèrent, comme on devait s'y attendre, les protestations indignées de la presse allemande. Un peu plus tard, M. de Bismarck trouva même ingénieux de prouver que c'était tout au contraire de fusils français que partaient des balles d'une espèce, sinon interdite par la convention de Saint-Pétersbourg, du moins proscrite par l'humanité et les traditions. Cependant il est infiniment plus que probable que les plaintes de nos chirurgiens n'étaient que trop fondées, tandis que celles du Chancelier ne l'étaient en aucune façon. La *Revue clinique*

---

s'approchaient de M. Fleury pour le jeter également dans la rue, celui-ci se lève. Saisi aussitôt, il est traîné dehors et mis en face d'un peloton d'une quinzaine d'hommes. Deux coups de feu partent; une balle lui traverse l'épaule droite. Il tombe, se relève et s'enfuit. Une nouvelle décharge a lieu, et une balle perce encore la joue du malheureux infirmier major. Mais, protégé par l'obscurité, il échappe à ses bourreaux, et, après avoir erré pendant trois heures à travers champs, il arrive mourant à la ferme de Pouilly d'où on le ramène à Dijon. Pendant que ce drame s'accomplit, M. Dhéré se relève aussi et veut expliquer qu'il appartient à une ambulance régulière. Il allait être percé d'une baïonnette, quand un chirurgien-major allemand entre et arrête le coup. Le matériel de l'ambulance est enlevé par les Allemands. Des quatre conducteurs qui se trouvaient dans l'écurie, un seul parvient à s'échapper, après être resté caché trente-six heures dans un amas de paille sans boire ni manger. On ne sait ce que sont devenus les autres. „ V. *Journal de la Guerre à Dijon*, par Clément-Janin, t. II, p. 170-171.

(1) V. sa déposition au procès Bazaine, audience du 5 novembre 1873.

(2) V. *Journal de la Guerre à Dijon* par Clément-Janin, t. I, p. 97.

hebdomadaire de Berlin nous a suffisamment lavés du reproche d'avoir employé des balles dites balles *mâchées*. Il résulte en effet d'expériences faites par M. Busch et M. Ernst Kuster, directeur de l'hôpital Augusta, et d'une conférence de ce dernier à la *Société médicale* berlinoise que les balles en plomb mou du chassepot avaient seules causé les blessures attribuées par l'imagination complaisante de M. de Bismarck à des engins de guerre prohibés. Au contraire, les instructions manuscrites remises à chaque *Feldwebel* pour la mobilisation de juillet 1870 recommandaient, durant les moments perdus de cette sorte de veillée d'armes, l'apprentissage du tir avec des cartouches à balle explosible. Chaque sous-officier devait en recevoir un paquet en déduction du nombre réglementaire de cartouches simples, en même temps qu'une plus ample provision de ces projectiles terribles prendrait place dans les fourgons de munitions (1). Il se peut que ces cartouches, dont il restait sans doute un certain *stock* à écouler depuis la convention de Saint-Pétersbourg, ne fussent point après tout absolument destinées à rendre mortelle, d'une manière inévitable et atroce, la moindre blessure faite par un soldat à un autre. Nous voulons bien admettre qu'en théorie au moins elles n'avaient pour but que de faire sauter à distance les caissons de l'ennemi. Mais c'est à la guerre surtout que la théorie diffère de la pratique, et on comprend sans peine qu'un sous-officier, paysan plus ou moins dégrossi, n'ait pas toujours pris le souci de bien distinguer entre les diverses cartouches renfermées dans sa giberne, en se servant d'une arme à tir rapide.

Laissons de côté encore, après ces violations du droit écrit, un nombre plus ou moins considérable de coups de fusil sans auteur responsable tirés contre nos parlemen-

---

(1) Le n° 24 du chapitre des observations débutait ainsi : *Von den Explosionspatronen erhält jeder Unter-Offizier ein Packet nebst Sprenghütchen innerhalb der Zahl der von ihm zu tragenden Patronen. Die übrigen kommen in den Patronenwagen,* etc. „

taires, par exemple, contre le capitaine Rœderer, devant Strasbourg, le 20 août, ou contre le capitaine Yung, aux environs de Metz, à la fin du siége (1). Les prussophiles nous répondraient probablement ce que le chef de l'état major de l'armée assiégeante répondit au général Uhrich, à savoir qu'il n'y a eu dans tous ces cas que « des malentendus qui ne sont pas encore tout-à-fait éclaircis. » Ne retenons de leur fréquence qu'une impression fort légitime, c'est que le respect du drapeau parlementaire et de ceux qui le portaient n'avait pas dû être recommandé aux *Mannschaften* avec autant de soin que la défiance de l'ennemi et de ses surprises. Ne nous appesantissons pas davantage sur certaines luttes acharnées où l'on refusa de faire grâce aux prisonniers, comme au combat de Nuits le 18 décembre (2). N'argumentons pas non plus de crimes ou délits commis sous leur propre responsabilité et dans quelque accès de colère par des soldats isolés, crimes ou délits d'ordre privé, pour ainsi dire. Ainsi, à Joinville-le-Pont, un garde-barrière qui voulait empêcher de passer six Allemands fut tué par eux à coups de sabre (3). Un architecte fut également assassiné et volé dans le bois de Vincennes par un Bavarois nommé Kern, du 13e régiment d'infanterie, dont la clémence royale commua la peine (4). L'exaspération de la lutte, ou plus simplement des habitudes d'ivrognerie n'ont rendu que trop souvent féroce le guerrier malgré lui que surexcitaient déjà suffisamment la gallophobie inoculée par le maître d'école comme un virus patriotique et par-dessus tout la nécessité d'aller s'exposer à la mort loin de ses enfants pour une cause quelque peu

---

(1) V. au procès Bazaine la déposition du capitaine, audience du 1er décembre 1873.

(2) V. la lettre d'un grenadier badois publiée par la *Gazette de Karlsruhe* dans un numéro du 25 décembre. On la trouvera dans *La Bourgogne pendant la guerre*, du Dr Louis Marchant, p. 59 et 167.

(3) V. *Gazette des Tribunaux*, 25 novembre 1871.

(4) V. *Gazette des Tribunaux*, 5 janvier 1872.

impersonnelle. La justice commande d'ailleurs de reconnaître que dans beaucoup de cas ces excès soldatesques ont été de la part des autorités militaires l'objet d'une répression à la fois immédiate et sévère, moins, à vrai dire, par compassion pour les victimes que dans l'intérêt de cette inexorable discipline sans laquelle il n'est pas d'armée digne ou capable de vaincre. Ce dont la France a surtout le droit de se plaindre, ce dont au moins nous nous plaindrons ici en qualité de Français, ce n'est pas tant des soldats prussiens considérés comme individus que des principes barbares professés et appliqués par l'état-major prussien, de ces ordres sanguinaires donnés par des officiers supérieurs avec je ne sais quel sang-froid dédaigneux et méthodique qui force parfois à se demander si ces doctrinaires de l'assassinat et de l'incendie sont tout-à-fait nos semblables.

De quelque bonne volonté que l'on soit doué, on ne saurait mettre sur le compte des individus ou des simples malentendus le massacre en masse, non pas seulement de francs-tireurs, mais de gardes-nationaux mobiles ou mobilisés. Les aveux allemands abonderaient au besoin sur ce point; il suffit que des faits de ce genre aient été chez nous judiciairement constatés ou publiquement reconnus. A Passavant, dans la Marne, 49 mobiles du 4e bataillon départemental, désarmés et déjà prisonniers de guerre, ont été impitoyablement massacrés le 25 août 1870. Un monument funèbre, solennellement inauguré, a rendu impérissable cet abominable souvenir qui dépasse toutes les légendes en circulation au sujet du libraire Palm. Auprès de Soissons, à Vauxrézis et à Pasly, le chef d'un détachement appartenant aux 24e et 64e régiments de la *Landwehr* fit fusiller en deux fois, le 9 et le 11 octobre, six gardes-nationaux du pays qui, conformément aux ordres du commandant militaire de Soissons, le colonel de Noue, avaient concouru à défendre le passage de l'Aisne. Par un raffinement inqualifiable de cruauté, ces malheureux furent assassinés sur le bord même de leur fosse, et les otages que le même bandit *für Kœnig und Vaterland* avait fait

traîner derrière lui durent, après avoir rempli les fosses de terre, piétiner eux-mêmes sur les cadavres qui venaient d'y tomber (1). En Bourgogne, près de Darois, une douzaine de mobiles, faits prisonniers de guerre, furent fusillés le 21 janvier (2). Un autre subit le même sort à l'Arquebuse, le 1er février, trois jours après la signature de l'armistice général (3). A Parmain, près l'Isle-Adam, un ancien juge d'instruction au tribunal civil de la Seine, M. Deterville-Desmortiers, ayant pris les armes en qualité de franc-tireur, fut saisi et fusillé le 1er octobre, quoiqu'âgé de plus de 70 ans (4). A Bougival, un vieux jardinier, François Debergue, fut également tué militairement le 26 septembre, rien que pour avoir coupé un fil télégraphique dont la rupture n'avait eu aucune conséquence particulièrement grave (5). Un jeune homme de 19 ans, d'Arbois, dans le Jura, du nom de Mesny, étant tombé sur une route de Bourgogne par suite d'une entorse, fut découvert et fusillé, mais non pas sans avoir été taillé auparavant à coups de sabre. On constata 38 blessures sur son cadavre (6). Le 22 janvier 1871, le maître d'école de Vendières, près Montmirail, fut massacré avec trois jeunes gens du voisinage. Tout leur crime consistait à avoir arrêté, d'ailleurs sans aucune effusion de sang, une voiture allemande conduite par plusieurs personnes allemandes « appartenant à l'armée allemande » et d'avoir repris à cette bande de voleurs des deux sexes 820 thalers et de nombreux effets qu'elle était venue s'approprier sur notre territoire (7). Maints récits, répandus dans

---

(1) V. *Gazette des Tribunaux*, 20 juin 1872.

(2) V. Clément-Janin, *Journal de la Guerre à Dijon*, t. II, p. 169.

(3) V. Clément-Janin, t. II, p. 202.

(4) V. *Gazette des Tribunaux*, 21 septembre 1871.

(5) V. *Union de Seine et Oise* et *Courrier de Versailles* du 26 septembre 1878.

(6) V. la lettre du commandant Bourras dans Clément-Janin, t. II, p. 54-55.

(7) V. le *Moniteur officiel du gouvernement général à Reims* du 29 janvier 1871.

nos départements bourguignons, ont été jusqu'à parler de francs-tireurs brûlés vifs (1). On a énergiquement contesté que l'officier à propos duquel on a fait justement le plus de bruit ait été brûlé vivant encore dans le château de Pouilly. Les deux médecins allemands à qui un de leurs collègues français avait fait voir le cadavre ont en effet prétendu que la carbonisation était postérieure à la mort. Mais, comme le dit très-bien le chirurgien aide-major qui a signalé cette infamie à l'histoire, il aurait été presque aussi épouvantable de se venger de cette façon sur un corps mort que sur un homme armé. Une photographie prise immédiatement, ainsi que les constatations de personnes, dont l'indignation ne suffit pas pour récuser le témoignage, ont établi au moins ce fait que les bras du cadavre étaient croisés sur la poitrine à la hauteur du cou, position bien peu naturelle à un homme qui aurait été tué en combattant. La victime de cette atrocité, M. Fontaine de Châlon, semble donc avoir été un blessé, que les soldats allemands garottèrent et jetèrent sur un escalier auquel ils avaient mis le feu d'avance (2). Ce qu'en tout cas on ne saurait révoquer en doute, ce sont les instructions sauvages données par les chefs de corps contre tous les Français assez hardis pour défendre la France autrement que dans les rangs de la troupe de ligne et en grand uniforme. « Les francs-tireurs, d'après mes ordres reçus d'en haut, incombent aux lois de la guerre et à la mort, » écrivait le général de Werder dans une proclamation datée du 12 septembre et affichée à Mundolsheim. On pourrait citer mainte pièce analogue revêtue de la signature de MM. de Gœben, de Rosenberg-Gruszczynski, et de bien d'autres (3). Ces prescriptions indignes de notre époque n'empêchaient pas d'ailleurs les journalistes *à la suite* de

---

(1) V. E. Fournier, *Les Prussiens chez nous*, p. 43.
(2) V. Clément-Janin, t. II. p. 180-181, 191-192, et 204-209.
(3) V. Morin, t. I, p. 532.

railler avec toute la verve sarcastique dont ils étaient capables les dociles et exemplaires « ruraux (1) » qui se dévouaient pour aller à la rencontre des balles prussiennes, tandis que les chefs de ce gouvernement de défense nationale à outrance s'exemptaient, eux et leurs fils, du reste dans les formes les plus correctes, de tout service de ce genre. Une menace, partie du quartier général, assimila même aux francs-tireurs et aux espions, pour leur appliquer la peine de mort, les aéronautes qui, à travers les airs, portaient à la France des nouvelles de Paris (2). Et pourtant, ces féroces francs-tireurs, mis ainsi hors des lois de la guerre, lorsque des Prussiens leur tombaient entre les mains, se bornaient à exiger d'eux le serment de ne plus servir contre la France pendant toute la durée de la campagne (3). Les chefs garibaldiens eux-mêmes en donnèrent pour escortes aux ambulances badoises (4).

Il demeure donc dès à présent bien acquis à l'histoire que nos gardes mobiles, pendant la première partie de la guerre, et nos francs-tireurs, durant la seconde, se sont vu refuser la qualité et les priviléges de belligérants. Cependant qui méritait mieux d'en jouir que l'homme à qui l'amour seul de la patrie avait mis enfin les armes à la main, et qui défendait contre un envahisseur, juste-

(1) Voici comment M. Wachenhusen, l'auteur d'*Eva à Paris*, des *Photographies berlinoises*, etc.. et l'un des deux correspondants militaires de la *Gazette de Cologne* pendant la guerre, parle de nos pauvres mobilisés et de leur costume : " Le dessus du panier fut recueilli par nos gens sous la forme d'une troupe de canailles en loques, en blouse bleue, qui souleva le dégoût général. C'étaient de pauvres diables, avec des uniformes misérables. L'épicier avait sa jaquette, le journalier sa blouse, sur laquelle sa femme affolée de patriotisme avait cousu une bande rouge. Un troisième s'était noué un mouchoir autour de la tête, et un dernier portait un bonnet de nuit tout blanc avec une pointe en l'air, attribut ordinaire de la bourgeoisie française. " *Tagebuch vom französischen Kriege*, t. II, p. 4 et 6.

(2) V. Délerot, p. 154-155.

(3) V. *Moniteur officiel du gouvernement à Reims*, 3 décembre 1870.

(4) V. lettre adressée de Genève au *Bund* le 12 décembre et la *Gazette de Karlsruhe*, des 16 et 21 décembre 1870.

ment signalé comme impitoyable, son propre foyer, sa femme et ses enfants? Le cas de légitime défense dans lequel il se trouvait placé ne devait-il pas rendre son parti-pris de courage ou de désespoir tout particulièrement excusable, sinon même respectable et sacré? Mercenaires! disaient les Allemands en toisant les soldats de notre armée régulière. N'eût-il point convenu alors de ne pas traiter en brigands l'armée spontanée des pères de famille? Cette prise d'armes partielle n'était d'ailleurs qu'une très modeste imitation de la magnifique levée en masse qui, à Leipzig, chassa enfin Napoléon du sol allemand et à laquelle personne chez nous n'avait jamais marchandé son admiration. La *Landwehr* et le *Landsturm* dataient en Prusse de la guerre de Trente ans. « L'Électeur de Brandebourg, » dit Schiller, « sans armée pour défendre son pays, publia un édit par lequel il ordonnait à ses sujets de repousser la force par la force, et de tuer sans ménagement tout soldat impérial surpris en rase campagne. » En février et en avril 1813, les formules étaient bien plus impératives encore : « Le combat auquel tu es appelé, » disait-on au peuple, « sanctifie tous les moyens. Les plus terribles sont les meilleurs. Non-seulement tu harcelleras l'ennemi sans trêve, mais tu anéantiras les soldats isolés et les maraudeurs. » Quitter sa maison après avoir tout brisé, brûler les moulins et les bateaux, couper les ponts, disperser les moissons, détruire les routes, arrêter les courriers, les convois et les petits détachements de l'ennemi, tels étaient les devoirs imposés par les Hohenzollern aux moins valides de leurs sujets. Le général Vogel de Falkenstein disait encore dès les premiers jours de la guerre dans une proclamation aux populations riveraines de la Baltique : « Habitants du littoral, chaque Français qui débarquera sera pour vous une proie. » M. Keller, le 31 août, affirmait au Corps législatif que certaines régions de l'Alsace « étaient déjà rançonnées par des bandes de paysans badois sans fusil et sans uniforme, armés seulement de sabres. » Nos gardes nationaux, comme

nos francs-tireurs, se battant en uniforme, et munis d'une commission en règle, auraient eu le droit, une fois vaincus, de n'être point traités en malfaiteurs. Vainement dirait-on que les uniformes étaient trop variés ou n'étaient pas suffisamment distinctifs. Vainement objecterait-on encore qu'une guerre d'embuscade n'est qu'une longue lâcheté, indigne des immunités qu'on accorde aux soldats assujétis aux lois d'une tactique savante. Lorsqu'au mois d'août 1870 l'armée prussienne sabrait si lestement un bataillon de mobiles en képi et en veste de toile garnie d'un collet rouge, les officiers qui se permettaient cet agréablo passe-temps en savaient assez sur l'existence et l'incomplète organisation de cette armée de réserve, pour reconnaître sans peine que les jeunes gens à l'inexpérience militaire desquels ils venaient de se heurter étaient tout autre chose que des vétérans du brigandage occupés à détrousser les passants sur les grand'routes. Le brigandage en troupe armée, grâce à Dieu, n'existe point chez nous, et la rapidité des victoires allemandes avait seule empêché nos mobiles de recevoir un équipement plus parfait. En tout cas on ne massacre point de sang-froid les gens sans prendre la peine de vérifier une allégation plus que vraisemblable qui doit leur sauver la vie. De même, lorsqu'au mois de septembre nos premiers francs-tireurs, à qui on ne pouvait reprocher parfois que l'extravagance de leur costume, commencèrent à profiter du feuillage déjà jauni de nos bois-taillis pour contrarier le libre déploiement des forces prussiennes, ils ne faisaient, en combattant de cette façon, que suivre l'exemple donné par le gros même de l'armée prussienne derrière la Lauter ou aux environs de Metz. Prétendre que l'ennemi doit se présenter dans toutes les circonstances à découvert et en file serrée est une affirmation qui, si elle était juste, excluerait de l'art militaire, non pas seulement l'emploi des tirailleurs, mais encore l'usage de toute espèce de fortification improvisée. La noblesse française avait gâté les Anglais, en leur criant à Fontenoy : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. »

L'unique restriction qu'en réalité le droit des gens ait mise à la liberté de la défense nationale dérive exclusivement d'un intérêt supérieur d'ordre social. La pénalité suprême édictée contre les habitants surpris le fusil à la main ne doit donc atteindre, afin d'en prévenir d'autres, que les actes ou les tentatives de dévastation inutile (1).

S'il était un progrès désirable et désiré dans les coutumes de la guerre, un principe du droit des gens écrit dans la conscience des peuples, consacré chaque jour davantage par la doctrine, par M. Bluntschli plus que par aucun autre, appliqué même dans mainte lutte récente, assurément c'était cette règle générale que la guerre doit se poursuivre uniquement d'État à État, et non point d'individu à individu, d'où cette conséquence, que les belligérants seuls, c'est-à-dire les soldats en armes, et non les simples particuliers, se trouvent soumis à ses lois rigoureuses. Même en Amérique, cette règle avait été acceptée comme un frein salutaire; en Allemagne, on l'enseignait comme un triomphe définitif de la raison sur la brutalité humaine (2). « Je fais la guerre aux soldats et non aux citoyens

---

(1) M. Bluntschli, professeur à l'Université de Heidelberg, membre de la première Chambre badoise, etc... dans son traité " *Le Droit international codifié* „ (Traduit par M. C. Lardy, Paris, Guillaumin, 2e édition, 1874), traité que nous nous ferons un devoir et un plaisir de citer le plus souvent possible, avait parfaitement fait la distinction, — avant 1867. — " 570. Les corps de partisans et les corps francs sont considérés comme ennemis lorsqu'ils agissent sur l'ordre du gouvernement ou avec son consentement, ou, tout au moins, lorsque, persuadés de leur bon droit, ils entreprennent une expédition militaire et se conduisent en troupes organisées militairement. — 571. Les personnes qui entreprennent à leurs risques et périls des expéditions militaires sans autorisation de l'État, et cachent ensuite leur qualité de soldats en déclarant être citoyens paisibles, n'ont pas droit à être traitées en ennemies, et peuvent, suivant les circonstances, être considérées comme brigands. — 572. On considère de même comme criminels les corsaires et les corps francs qui entreprennent des expéditions armées sans autorisation de l'État et dans le but de faire un gain. — 598. Les chefs militaires ne sont jamais autorisés à déclarer qu'ils considèrent comme brigands les soldats du *Landsturm* non pourvus d'un uniforme. „

(2) V. Bluntschli. — " No 530. La guerre a lieu entre les États, et non entre les particuliers. — No 531. Les États belligérants sont ennemis dans le sens propre du mot. Les citoyens de ces États par contre ne sont pas ennemis, ni entre eux, ni vis-à-vis de l'État ennemi. „

paisibles, » avait dit le roi Guillaume lui-même en entrant en France (1). Sourdes absolument à ces engagements ou à ces recommandations philanthropiques, les armées germaniques ne devaient par malheur en tenir aucun compte, une fois en campagne. Leurs condamnations à mort sommaires et arbitraires, leurs recours à l'incendie pour se venger d'une population désarmée ou se rendre maîtresses sans péril d'une position trop bien défendue, enfin leurs bombardements inopinés nous montrent avec quelle facilité ils enveloppaient dans leur fureur homicide jusqu'aux victimes les moins désignées par leur âge ou par leur sexe à cette aveugle et féroce colère. Trop heureux les villageois qui, sans avoir affaire aux sabres des dragons ou aux obus de l'artillerie, furent simplement chassés en masse de leurs demeures, comme un vil troupeau qu'on expulse de l'étable, et poussés sur les grand'routes à la grâce de Dieu (2)!

Est-il rien d'abord de plus inique que cette solidarité supposée en toute circonstance entre les habitants d'une localité et la force armée, nécessairement indifférente aux responsabilités qu'elle peut créer ainsi qu'aux supplications dont elle peut être entourée, qui vient défendre cette même localité au nom de la patrie? Quel moyen pouvait employer le conseil municipal d'une ville ou d'un village, privé par la guerre même d'une notable partie de son autorité, pour empêcher qu'un simple corps de francs-tireurs vînt couper un fil télégraphique dans le voisinage? Il fallait au moins dénoncer l'intention, répondront les Allemands, qui ne s'inquiètent pas d'une trahison commise contre la patrie, pourvu que cette patrie ne soit que la France. Mais, non-seulement il faut trahir pour dénoncer,

---

(1) V. les proclamations de Hombourg et de Saint-Avold, des 8 et 11 août, ainsi que la rectification officielle du *Nouvelliste prusssien de Versailles*, nº du 16 octobre 1870.

(2) V. quelques unes de ces scènes navrantes dans Délerot, p. 85-87 et 145-146.

il faut encore avoir du temps à soi. Il faut surtout être prévenu soi-même avant de prévenir les autres. Il n'en a pas moins été admis par la Prusse, comme un axiome inflexible, que toute commune dans le voisinage de laquelle une attaque quelconque avait été commise contre un seul de ses soldats était responsable de cette attaque. A Fontenoy, en Lorraine, il a suffi qu'un pont du chemin de fer sur la Moselle eût été détruit par une troupe opérant avec toute la régularité désirable pour que le village fût réduit en cendres et une partie des habitants passée par les armes. C'était à la fin de janvier 1871. L'armistice allait être signé. Quatre cents hommes de l'armée de Langres arrivèrent à cinq heures du matin à Fontenoy où se trouvait un pont du seul chemin de fer qui reliât directement Berlin au quartier-général. Le pont était gardé, mais l'était mal. Le détachement du 57ᵉ prussien, fort d'environ 50 hommes, fut mis en fuite, laissant neuf prisonniers, un mort et un blessé, qui fut recueilli et soigné avec humanité. Le pont détruit, les 400 hommes, qui s'étaient si audacieusement aventurés parmi le gros de l'armée allemande, disparurent à travers les bois. S'ils n'avaient causé aux Allemands qu'un embarras momentané, en revanche ils leur fournirent l'occasion d'un débordement de rage sans exemple. Dès huit heures du matin apparaissait à Fontenoy une troupe suffisante pour défier n'importe quelle résistance. « Tous les habitants qu'on put saisir, hommes ou femmes, furent brutalement ramassés en un troupeau. La femme du maire fut battue, traînée par les cheveux ; une jeune fille de dix-huit ans reçut autant de coups qu'elle en pouvait porter, d'autres s'enfuirent au milieu des balles. Un pauvre vieillard de quatre-vingts ans, courbé en deux, voulut s'approcher de sa famille qu'on emmenait ; un coup de fusil l'étendit mortellement blessé. Le maire, le chef de gare, le curé de Gondreville, qui était accouru pour s'interposer, furent arrêtés. Puis, de nouvelles troupes, uhlans et Bavarois, arrivèrent de Nancy et commencèrent à brûler. Le premier jour, toutes les auberges, la maison d'école, celle du maire, y

passèrent. On enduisait les paillasses de pétrole. On rejetait à coups de baïonnette les habitants dans les maisons enflammées (1) » Une vieille femme malade, d'après un autre récit, fut brûlée vive (2). Dans les Ardennes, à Vaux, vers la fin d'octobre, un officier prussien avait été tué par des francs-tireurs. Le lendemain, une colonne ennemie occupa le village, s'empara des hommes qu'elle y trouva, et les enferma dans l'église, en les prévenant qu'ils avaient à choisir trois d'entre eux pour être fusillés. Vainement le maire et le curé affirmèrent sur leur honneur au colonel prussien qu'aucun de leurs administrés n'avait tiré un coup de fusil. Les habitants de Vaux restèrent soixante-seize heures incarcérés dans leur église. Quand la porte s'en rouvrit, on leur présenta un casque contenant des billets à tirer au sort. Après un simulacre de vote qui remplaça le tirage au sort, trois hommes furent entraînés hors du lieu saint, et fusillés dans le cimetière adjacent (3). Le 6 février 1871,

---

(1) V. A. Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1871.

(2) V. le très scrupuleux et très intéressant ouvrage de M. L. Lacroix, *Journal d'un habitant de Nancy*, Lecoffre, p. 436.

(3) Voici les considérants d'un jugement rendu par le tribunal de Rocroy, à la suite d'un procès en responsabilité civile : « Attendu que le 28 octobre 1870, les Prussiens qui occupaient le village de Vaux, et qui, la veille, avaient eu un de leurs officiers tué sur le territoire de cette commune, dans un engagement avec des francs-tireurs. enfermèrent dans l'église tous les hommes de Vaux, sous le prétexte que ceux-ci avaient tiré sur leurs troupes.... Que, le lendemain, 29 octobre, vers dix heures du matin, un commandant prussien entra dans l'église et dit à haute voix : « Levez-vous, je viens vous apprendre une triste nouvelle, il faut qu'il y en ait trois d'entre vous qui soient fusillés, il faut que dans vingt minutes vous soyez prêts, faites votre choix... » Que le commandant rentra dans l'église, portant à la main son casque dans lequel se trouvaient des billets, dont trois de papier de couleur, disposés pour un tirage au sort.... Que, connaissant Petit qu'il avait employé la veille pour la remise des armes de chasse, ce commandant s'adressa aussitôt à lui en disant : « Est-ce *rangé?* » à quoi Petit répondit ; « Oui, mon commandant, » et, sur cette autre question : « Comment avez-vous *rangé* cela? » Petit répondit : « Comme vous l'avez ordonné, nous avons décidé à la majorité absolue des voix; » qu'après ce dialogue Petit désigna successivement, en les montrant du doigt, les trois malheureuses victimes dont l'une se rentassait

après la signature de l'armistice, à Cuchery, près Reims, le curé du village, l'abbé Miroy, fut également exécuté, parce que des francs-tireurs, en se sauvant, avaient jeté à la hâte leurs fusils dans son église. Une souscription patriotique a permis depuis d'élever un tombeau commémoratif à cette innocente victime de la « culture » allemande. Non loin de là, dans l'arrondissement de Vouziers, à Falaise, un maçon, nommé Basquet, fut assassiné d'un coup de pistolet tiré à bout portant par un uhlan, parce qu'on avait vu entrer chez lui un homme armé. Un autre village du même arrondissement, Voncq, vit trois de ses habitants tués ou brûlés vifs, cent quarante de ses maisons pillées et incendiés en plusieurs jours, et trente-quatre individus du voisinage, dont un de quatorze ans, emmenés comme prisonniers à la queue d'un cheval, parce que cinq soldats de l'armée du maréchal Mac-Mahon, restés dans le village, y avaient tiré quelques coups de fusil sur les éclaireurs allemands et que le garde champêtre de la commune avait ramassé le chassepot de l'un de ces soldats, sans s'en servir toutefois. Un septuagénaire désarmé et inoffensif fut tué également pour avoir été trouvé caché dans les vignes. Un paralytique fut lui-même, malgré son état lamentable, piqué de coups de pointe, à cause de sa marche trop lente, et finalement jeté dans un fossé où deux coups de feu l'achevèrent. La vallée de l'Aisne et les Ardennes furent traitées d'un bout à l'autre de cette façon (1). En Bourgogne, à Verrey sous Salmaise, les Allemands, non contents d'avoir incendié et pillé, fusillèrent plusieurs habitants, dont deux femmes.

---

dans son banc,.... Qu'enfin, après que ces trois innocentes victimes se furent traînées au pied de l'autel et qu'elles y eurent reçu les secours de la religion des mains de leur honorable curé, l'abbé Marteaux, elles furent conduites au-dehors du cimetière attenant à l'église, où, presque aussitôt, elles tombèrent sous les balles du peloton prussien préparé pour les fusiller.... " V. *Gazette des Tribunaux*, 23 janvier 1873. V. aussi le N° des 13 et 14 du même mois. Le jugement du tribunal a été confirmé par arrêt de la Cour de Nancy, du 7 mars 1874.

(1) V. *Les Prussiens dans les Ardennes*, Reims, Latot-Braine, 1872.

L'abbé Flérot, déjà grièvement atteint dans son presbytère, fut exterminé à coups de baïonnette et de crosse, dès qu'il en sortit (1). Dans la même contrée, à Grand-Mercey, d'après un aveu allemand, trois personnes furent fusillées parce qu'elles avaient des cartouches chez elles (2). A Daix, deux pauvres femmes, l'une sexagénaire, l'autre, presque octogénaire, furent assommées, celle-ci, pour avoir donné asile à un mobile blessé qu'elle soignait, celle-là, pour avoir laissé traîner un vieux pistolet au fond de ses tiroirs (3). Dans beaucoup d'autres cas, les représailles exercées à propos des francs-tireurs furent infiniment plus expéditives. On se contenta de brûler les petites villes ou bourgades soupçonnées d'avoir donné asile, volontairement ou non, à ces défenseurs intrépides de la patrie en danger. Draveil, Avallon, Auneau, Mantes, Ossaye, Chérizy, Houdan furent ainsi ravagés, souvent à la main, avec cette impassibilité froide et réfléchie. A Ablis, un escadron de hussards, bien que soutenu par de l'infanterie et couvert par des barricades, s'était laissé surprendre un matin. Lorsque les renforts allemands arrivèrent, mais trop tard pour retrouver leurs chevaux et délivrer leurs hommes, « quatre francs-tireurs qui se laissèrent prendre furent fusillés sur le champ, » dit le correspondant de la *Gazette de Silésie*, M. Zehlicke, « puis on en fit autant à tous les habitants chez qui on trouva des armes, et le feu fut mis aux quatre coins de la ville qui brûla entièrement (4). » Quelques jours plus tard cependant, les autorités allemandes reconnurent si bien qu'il n'y avait eu aucune complicité de la part des habitants que le maire et les notables qu'on avait entraînés comme otages furent relâchés (5). Ce n'est

(1) V. Clément-Janin, t. II, p. 157.
(2) V. *Gazette de Karlsruhe*, n° du 26 novembre 1870.
(3) V. Clément-Janin, t. II, p. 162.
(4) *Von Weissenburg bis Paris*, par le Dr Adolf Zehlicke, Breslau, 1871, Korn, p. 232-233.
(5) V. l'ouvrage de M. G. Desjardins, archiviste de Seine et Oise.

pas le seul cas où l'on se soit aperçu un peu tardivement qu'il y avait eu erreur. A Pont-à-Mousson, un malheureux paysan fut à moitié assommé de bourrades et tout près d'être fusillé « pour avoir coupé les paupières à des blessés, » sans que rien justifiât un si abominable soupçon, si ce n'est l'apparence « diabolique » que lui avaient donnée précisément les mauvais traitements de ses bourreaux (1). A Nogent-le-Roi, le maire avait été arrêté et menacé du sort que l'on devine à propos du cadavre d'un soldat bavarois qu'on venait de retrouver, lorsqu'on découvrit, encore à temps, que le soldat était mort tout simplement du typhus (2). On voit par ces exemples tout le danger de ces exécutions sans jugement, surtout quand par avance on a enfiévré avec soin une immense armée de terreur et de haine. Mais on estimait que la santé du dernier goujat poméranien valait mille fois plus que la vie de centaines de femmes ou d'enfants de nationalité française, et l'on brûlait au besoin toute une ville pour ne pas exposer un seul héros « couronné de lauriers par la victoire » à recevoir une balle de fusil à tabatière. Comme en toute chose, la race germanique affichait ici son épouvantable égoïsme, avec une placidité de conscience, très sage peut-être, mais complètement en désaccord avec ses belles théories.

On peut juger d'après cela du respect des Allemands pour la vie des Français mêlés par le hasard, avec ou sans armes, aux péripéties d'un combat régulier. L'horrible épisode de Bazeilles donne une idée de cette abominable fureur soufflée aux Allemands par leurs instructeurs ou par leurs chefs militaires durant l'ardeur de la lutte. Bien que les autorités prussiennes aient pris soin de se faire écrire par un bourgmestre de Bazeilles institué par elles un certificat justificatif de la conduite du général de Thann et tout-à-fait d'accord avec ses propres excuses, on ne peut

(1) V. L. Keyssler, *Aus dem Hauptquartier*, p. 45.
(2) V. Wachenhusen, t. I, p. 283.

oublier ce que le duc de Fitz-James écrivait le 1er septembre à la *Gazette de France* : « J'ai vu, de mes propres yeux vu les ruines fumantes de ce malheureux village. Une odeur de chair humaine brûlée vous prenait à la gorge. J'ai vu les corps des habitants calcinés sur leur porte. » Le Dr Zehlicke confirme ainsi ce témoignage : « Alors retentit parmi les Bavarois le cri : « Qu'on mette le feu à tout ce nid d'enfer », et aussitôt les pionniers, avec des pioches et des leviers de fer, abattirent les murailles de derrière des bâtiments et mirent le feu sous les combles. Le *coq rouge* (1) commença à voler de toit en toit, et bientôt le riche et florissant village fut en flammes. Un noir nuage de fumée s'étendit sur la vallée tout entière.... Nombre de blessés brûlaient sans secours dans la maison vers laquelle ils s'étaient péniblement traînés. Beaucoup d'habitants, qui s'étaient glissés dans leurs caves, se trouvèrent ensevelis par la chute des murailles et périrent misérablement. » L'unique journaliste berlinois admis au quartier-général, M. L. Keyssler, ajoute de son côté : « Des décombres des maisons s'élevait, par places, l'odeur du roussi et de la chair brûlée. Dans l'intervalle étaient étendus les cadavres des brûlés, qui étaient horribles à voir (2). » Le 8e cahier du récit officiel de la guerre publié par l'état-major prussien n'a pu se dérober à la nécessité de confesser ces vérités relatées par tant de témoins oculaires. L'histoire doit donc consigner ce fait, qu'à Bazeilles les femmes, les enfants et les vieillards ont été rejetés sans distinction par les Bavarois dans leurs maisons en flammes, ce qui simplifiait en effet beaucoup la lutte pour le « lion » bavarois. Quant à l'énergie de la résistance opposée par notre infanterie de marine, elle ne pouvait créer en faveur de l'assaillant un droit de barbarie tout particulier. Il avait le canon pour faire brèche à travers les barricades, s'il en existait,

---

(1) La flamme de l'incendie.
(2) *Aus dem Hauptquartier*, p. 96.

avec la pioche pour percer les murs et tourner la défense. Ces moyens d'action réguliers ont parfaitement suffi, sans poix ni pétrole, au maréchal Mac-Mahon pour reprendre une ville-forte défendue par cent mille forcenés et beaucoup trop bien approvisionnée en fait d'artillerie. En vertu des mêmes principes d'art militaire, à Sedan, on continua jusqu'à sept heures du soir à tirer de tous côtés sur la ville, bien qu'on y eût arboré le drapeau parlementaire dès trois heures de l'après-midi. « On voulait la faire flamber, » écrit ingénuement M. Wachenhusen (1).

Châteaudun, ce Sarragosse d'un jour, devait quelques semaines plus tard mettre encore mieux en relief le dédain absolu de l'aristocratie militaire d'outre-Rhin pour la vie des plus obscurs et des moins belliqueux habitants de la France. Il se peut qu'à Châteaudun des gardes-nationaux aient concouru aussi, comme c'était leur strict devoir, à la protection de leur modeste et valeureuse cité. Mais ce que M. Zehlicke est le premier à reconnaître, c'est que la défense de Châteaudun, occupé par l'armée de la Loire à peine au début de son mouvement de retraite, était un fait de guerre auquel l'ennemi le plus méticuleux n'avait rien à reprocher. Il ne s'agissait en aucune façon de surprises de francs-tireurs, mais bien d'une ville non-fortifiée qu'une armée nationale couvrait de son mieux. L'incendie et l'assassinat ont été cependant tous les honneurs accordés par l'état-major allemand à son héroïsme. « Seules les torches incendiaires qu'on jetait dans les maisons firent reculer les Français pas à pas, » dit M. Zehlicke, qui parle aussi des « cadavres carbonisés » auxquels on se heurtait le lendemain. « Il y avait peu de prisonniers, » dit-il pour terminer, « car dans ce combat acharné on avait fait rarement grâce. » D'après un infirmier volontaire, M. G. Monod, les vainqueurs avaient laissé volontairement périr dans les flammes un vieillard impotent (2).

---

(1) V. t. I, p. 133.

(2) V. *Allemands et Français*, 1872, Sandoz et Fischbacher, p. 57.

La première ville à inscrire sur le martyrologe des villes de France froidement et inutilement bombardées, c'est assurément, à cause de la date et de l'ardeur de la résistance, l'admirable et patriotique Strasbourg, dont les flammes, pour emprunter une métaphore favorite de Shakespeare, s'élèveront éternellement, comme autant de langues criant vengeance au ciel. Louis XIV, d'après les Allemands, avait commis, il y a deux siècles, l'impardonnable crime de s'emparer de Strasbourg par la force ou l'intimidation. Il faut convenir qu'au moins en fait de cruauté Louis XIV et Louvois lui-même devaient être bien dépassés par M. de Werder et ses supérieurs. En attendant en effet qu'on essayât de l'hypocrisie pour décourager le civisme des Strasbourgeois et la fermeté du général Uhrich (1), on en était venu du premier bond à *l'ultima ratio regis*, suivant l'inscription qui figure sur les canons prussiens, et 320 bonnes raisons royales de moyen et de gros calibre furent, comme entrée de jeu, diposées en cercle autour de la « villesœur », de *l'Aschenbrödel* pleurée par l'Allemagne. Dès le 15 août, vingt et un obus avaient été lancés par les premières pièces, rien que pour fêter d'une manière vraiment allemande la Saint-Napoléon, en tuant le plus possible d'habitants à l'heure du feu d'artifice traditionnel. Cette petite fête ne dura qu'une demi-heure, de onze heures et demie à minuit (2). Mais, dans la nuit du 18 au 19, le véritable

(1) Le grand-duc de Bade, sans s'en apercevoir probablement, a fait appel aux plus mauvais instincts du cœur humain en écrivant " comme bon voisin de l'Alsace „ au défenseur de Strasbourg : — " Mon général, vous n'avez plus de gouvernement légal auquel vous êtes responsable. Votre conscience, votre honneur sont libres. La situation extérieure ne vous laisse plus rien attendre du gouvernement auquel vous êtes responsable. „ Le grand-duc s'attira cette verte réponse : " C'est un gouvernement tombé, je le reconnais, qui m'a confié le commandement de Strasbourg; c'est à la France que je m'efforce de conserver cette grande et noble cité. J'aurai bientôt 69 ans. A cet âge, l'ambition n'a plus de racines dans le cœur humain, et l'on est trop rapproché de la fin de son existence pour obéir à un autre sentiment qu'à celui de l'honneur. „

(2) V. *Die Vertheidigung von Strassburg*, par Moritz Brunner, capitaine du génie autrichien.

bombardement commença. « Les fortifications des grandes villes, » avait écrit le général de Werder au général Uhrich dans un moment d'entier abandon, « ont leur faiblesse dans les souffrances de la population qui est exposée sans abri aux boulets ennemis, surtout si, comme à Strasbourg, elles sont sans casemates; la sortie que vous souhaitez d'une partie de la population augmenterait donc la force de la fortification. » Comme nous voici loin des rèves humanitaires de M. Bluntschli, et comme Montclar lui-même, avec ses quelques escadrons de dragons, fait piètre figure à côté de cet assiégeant libérateur, de ce Renaud, de ce Tancrède occupé à ramener avec ses pièces de 24 une fille égarée dans la maison maternelle! D'après les chiffres officiels allemands (1), l'excellent général parvint en 31 jours à lancer dans la place 193722 projectiles, soit environ 6249 par jour, moyenne probablement fort honorable. Trois cents habitants furent tués net, deux mille mutilés. L'un des premiers obus, arrivé rue de l'Arc-en-ciel, éclata dans un pensionnat de jeunes filles; quatre furent tuées sur le coup, une cinquième, mortellement blessée, quatre autres, assez atteintes pour qu'on dût les amputer (2). Plus tard les balles et les obus tombèrent au milieu des salles de l'hôpital et achevèrent les malades ou les blessés dans leur lit. Il y eut un trait plus odieux encore. Les médecins de la ville étant partis au lendemain de Froeschwiller pour recueillir les victimes en rase campagne, le général *Mörder*, comme l'avaient si bien surnommé les assiégés, trouva ingénieux, en les empêchant de rentrer, de priver Strasbourg de son corps médical. C'était un nouveau stratagème de guerre, à la fois psychologique et physiologique. L'évêque eut beau aller implorer la pitié de M. de Werder. L'artillerie allemande, par une grossière ironie et comme pour rendre sa visite au prélat, se mit à lancer ses premiers

(1) V. *Strasbourg, journal du siége,* Sandoz et Fischbacher, p. 216.
(2) V. *Courrier du Bas-Rhin,* du 19 août 1870.

boulets contre la cathédrale. Au troisième coup, à la suite d'un pari, entre ivrognes sans doute, la croix qui la surmontait était courbée et brisée. La population civile de Strasbourg dut vivre dans les caves et dans les égouts jusqu'à ce qu'enfin le dévouement de quelques Suisses, parents du bon samaritain, réussit à arracher aux Allemands un certain nombre de ces infirmes ou de ces enfants que M. de Werder, sur l'ordre de Versailles, avait rejetés dans cet enfer consciencieusement entretenu par lui (1). Toute la plaine d'Alsace semblait en flammes. « Le vieux-dicton : *la ville brûle aux quatre coins* est devenu pour moi une réalité, » écrivait dès le 8 août de Vendenheim le correspondant de la *Badische Landes Zeitung*. « D'immenses colonnes de feu et de fumée partent de quatre à cinq foyers d'incendie, elles montent vers le ciel, se réunissent et forment une lourde et sombre masse au-dessus de la ville. La cathédrale n'est visible que de moment en moment, selon l'influence du vent. Nous eûmes le spectacle de ce désastre immense de huit heures du matin jusqu'à la nuit. Le soir, ce nuage de fumée se teint en rouge par le reflet de la fournaise; tout autour de la ville il fait clair comme pendant le jour, et les figures des spectateurs, soldats et bourgeois, dénotent clairement les sentiments pénibles qui nous

---

(1) Voici comment la commission suisse organisée par M. M. Römer et Bischoff, auxquels Strasbourg et la France doivent une reconnaissance éternelle, parle des tortures diurnes et nocturnes qui étaient la conséquence de cette réclusion forcée : " Nous fîmes quelques visites, en particulier dans des caves transformées en habitations. Il est difficile de s'en faire une idée sans les avoir vues de ses yeux. Des tonneaux, des provisions, des caisses fermées contenant quelques objets précieux, des lits, des meubles, tout y est entassé, tout s'y condense. Un peu plus loin, c'est un foyer provisoire pour la cuisson des aliments, et l'escalier de la cave sert à la fois de cheminée et de ventilateur pour les odeurs de cette cuisine souterraine, attendu que tous les soupiraux, pour plus de sûreté, ont été fermés avec des pierres et garnis de fumier en dehors. Et, dans ces trous, combien de malheureux habitants de Strasbourg ont déjà passé de longues et terribles semaines! Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que beaucoup d'entre eux dussent, au moment d'en sortir, habituer de nouveau leurs regards à la lumière du soleil. "

agitent tous; alors, malgré nous, la détonation de nos grosses pièces nous fait sauter le cœur dans la poitrine. » Ce qu'il y eut de plus extraordinaire et de plus germanique surtout durant ce siége, ce fut le cynisme inconscient avec lequel une foule d'oisifs d'outre-Rhin vinrent faire leur *Herbstreise*, sinon leur *Hochzeitreise*, pour contempler ces nuits lugubres et enflammées dont Strasbourg formait comme l'astre ensanglanté. Des trains de plaisir en amenaient sans cesse du grand-duché de Bade, de la Bavière, de tous les pays voisins, à Kehl et à Mundolsheim. Des marchands de comestibles populaires étaient accourus, les chopes de bière circulaient dans des brasseries improvisées, et M. Auerbach se démenait en personne au milieu de cette immonde cohue de badauds sans cœur, délirant en vers comme en prose, et se prenant sans doute pour un Tyrtée (1). Quand ce tragique spectacle fut arrivé à son terme et que la place se fut rendue, M. de Werder, qui avait en vain fait appel aux « sentiments d'humanité » du général Uhrich, eut encore la magnanimité, en l'apercevant à la tête de ses troupes, de lui accorder l'honneur d'une accolade professionnelle. Il avait déjà tout oublié!

L'extrême et inhumaine rigueur du siége de Strasbourg avait du moins eu en partie pour cause, beaucoup moins le sentiment de piété historique qui faisait désirer aux Allemands d'y rentrer avant le 30 septembre, anniversaire de la prise de possession française, que l'impatience, beaucoup plus facile à comprendre, de posséder assez vite la clef de l'Alsace pour décourager toute tentative d'intervention de l'Europe. Mais une excuse de ce genre leur manquait entièrement pour s'emparer d'une façon aussi peu chevaleresque de places dont les défenses n'étaient pas plus fortes que

(1) V. A. Dumont, *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1871. — Il en fut de même à Ars pendant le siége de Metz. “ Beaucoup d'Allemands étaient venus s'y fixer et on y donnait des fêtes dont le bruit parvenait jusqu'à nos avant-postes. „ — Rapport du général Rivière au procès Bazaine.

celles de Toul, Verdun, Péronne, La Fère, Montmédy, Soissons, Mezières, Saint-Quentin. Rien en somme ne justifiait ces expériences d'artillerie sur le vif, ces bombardements faits au « bon moment psychologique, » à sept ou huit kilomètres de distance, sur la population inoffensive d'une cité. Mais femmes et enfants, vieillards et blessés, chacun devait avoir part égale aux obus et aux balles. C'était l'égalité de tous devant la terreur et la mort. Villes fortifiées ou bourgs sans enceinte, peu importait, le canon est myope de naissance. On tirait au hasard, quitte aux gens à s'arranger entre eux. A Thionville, le bombardement dura 54 heures consécutives. A Longwy, la pluie de feu et de fer ne finit qu'au bout d'une semaine. A Belfort, la canonnade de l'assiégeant se poursuivit pendant 73 jours sans interruption. Dans la plupart de ces attaques aussi meurtrières que soudaines, il est impossible de voir autre chose qu'un gaspillage cruel de la vie humaine, chez l'ennemi, il est vrai, et un parti-pris de prudence qui ne ressemble à rien moins qu'à la bravoure. Une éloquente circulaire datée de Tours le 29 novembre 1870 et due à la plume de M. de Chaudordy a résumé en excellents termes les critiques amères qu'on est en droit d'adresser aux Allemands à l'occasion des attentats commis par eux en France, plus d'une fois tout-à-fait gratuitement, contre l'existence des personnes non-soumises aux lois de la guerre. « Incendier les maisons, » disait en concluant le diplomate français, « massacrer de loin les vieillards et les femmes, attaquer, pour ainsi dire, les défenseurs dans l'existence de leurs familles, les atteindre dans les sentiments les plus profonds de l'humanité pour qu'ils viennent ensuite s'abaisser devant le vainqueur et solliciter les humiliations de la nation ennemie, c'est un raffinement de violence calculée qui touche à la torture. »

Le bombardement de Paris qui, lui, devait si complètement manquer son effet « psychologique, » quoique beaucoup moins épouvantable par ses conséquences, n'en a pas moins soulevé plusieurs protestations. La première est celle des

médecins des hôpitaux (1). Les établissements hospitaliers de Paris ne furent en effet de la part de l'artillerie prussienne l'objet d'aucun respect particulier. La Pitié reçut à elle seule plus de trente projectiles. Non-seulement l'hôpital Necker et l'Institution des jeunes aveugles, mais encore La Salpêtrière et le Val de Grâce, qui ont des dômes si facilement visibles à l'œil nu, furent visés et atteints. Tirer sur un asile de pauvres folles, quel exploit et quelle occasion de gaiété germanique! Circonstance bien remarquable et qui démontre à quel point ces excès de cruauté étaient intentionnels, il suffit d'annoncer qu'on allait transporter au Val de Grâce les blessés et prisonniers allemands, pour que le tir des batteries prussiennes se rectifiât de lui-même, et qu'on y laissât enfin mourir les malades en paix. M. de Moltke par une lettre du 15 janvier adressée au général Trochu promit d'éviter « ces méprises accidentelles, dès que le ciel plus clair et les distances devenues moindres (?) » permettraient de distinguer les dômes et les édifices sur lesquels étaient arborés des drapeaux à croix rouge. Les écoles ne furent naturellement pas mieux traitées que les hôpitaux. Dès le début, cinq enfants tombèrent pour ne plus se relever dans les classes des frères, rue de Vaugirard. Une femme et un enfant se trouvèrent frappés à mort par un obus dans le jardin de l'École de pharmacie. Les cours eux-mêmes que de vaillants professeurs faisaient encore à la Sorbonne ou au Collége de France ne cessèrent d'être troublés, aussi bien que les visites des familles en deuil au cimetière Montparnasse, par ces « cadeaux de Noël, ces présents de nouvelle année, » que, suivant les journaux les plus spirituels de Berlin, les canons prussiens trouvaient moyen de faire parvenir, en dépit des obstacles, à la population de Paris, par ces « belles matinées » de janvier, dont le roi Guillaume parlait avec une familiarité si enthousiaste à la reine Augusta.

---

(1) On la trouvera dans l'ouvrage de M. Morin, t. II, p. 217.

Mais ce bombardement à l'improviste, sans dénonciation préalable, ne constituait-il point, indépendamment de ce qu'il avait de cruel en lui-même, une violation des habitudes de la guerre, sinon parce qu'il n'était pas nécessaire, du moins parce qu'il n'avait été précédé d'aucun avertissement? Au siége d'Anvers, le maréchal Gérard avait prévenu le commandant Chassé. Devant Rome en 1849, le général Oudinot avait agi de même vis-à-vis du triumvirat insurrectionnel (1). A Sébastopol, un intervalle de trois jours avait été laissé entre l'avis et l'exécution. Toujours est-il que la violation du droit des gens parut incontestable au corps diplomatique resté dans notre capitale, puisqu'il envoya aux avant-postes prussiens la protestation suivante, au bas de laquelle se trouvait la signature des ministres de Suisse, de Suède et Norvége, de Belgique, des Pays-Bas, des États-Unis, de Bolivie, des chargés d'affaires de Saint-Marin et de Monaco, du Brésil, de la République dominicaine, de Turquie, de Honduras et Salvador, du Pérou, des consuls généraux d'Autriche, de Russie, d'Espagne, d'Italie, de Portugal et du vice-consul de Grèce, ces derniers en l'absence d'agents diplomatiques de leur pays :

« Depuis plusieurs jours des obus en grand nombre ont pénétré jusque dans l'intérieur de Paris. Des femmes, des enfants, des malades ont été frappés. Parmi les victimes, plusieurs appartiennent aux États neutres. Ces faits sont survenus sans que les soussignés aient été, par une dénonciation quelconque, mis en demeure de prémunir leurs nationaux contre les dangers dont ils étaient menacés. En présence d'événements d'un caractère aussi grave, les membres du Corps diplomatique et du Corps consulaire demandent que, conformément au droit des gens, des mesures soient prises pour permettre à leurs nationaux de se mettre à l'abri, eux et leurs propriétés. »

(1) V. Ch. Giraud, *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1871.

Si la pudeur des femmes a été en général mieux respectée que leur vie et que celle de leurs enfants, il s'en faut cependant que les armées allemandes se soient toujours tirées à leur honneur de l'épreuve que leur imposait la victoire. Le tragique épisode qui faillit coûter la vie à M[lle] Latour de Saint-Léon, et qui depuis l'a conduite au cloître, suffirait à prouver que les chefs de l'armée prussienne n'ont pas toujours observé bien exactement chez nous les règles de l'amour platonique telles que les soupire Wolfram von Eschenbach dans sa romance à l'étoile du soir. Une cantinière de notre 32e de ligne, décorée à Magenta, dut avoir recours à la même extrémité pour se défendre en pleine grande route contre des insulteurs en costume militaire, mais beaucoup moins nobles que le baron de Sprieger. De son côté, M. de Wickede, le second correspondant de la *Gazette de Cologne* pendant la guerre, nous avoue que la galanterie prussienne ne se bornait pas à soustraire dans nos albums de famille les photographies qui pouvaient lui convenir et lui rappeler des aventures qu'elle n'avait pas eues. Elle ne rougissait nullement, à l'occasion, de se rendre essentiellement personnelle et obligatoire. « Je pris amicalement congé de la courageuse hôtesse, » dit cet officier journaliste, « je lui donnai même, lorsque nous étions seuls dans la cuisine, un baiser venant du cœur sur ses lèvres pleines et bien rouges (1) ». Or, la « courageuse hôtesse » était une pauvre femme qui avait en effet, au péril de sa vie, commencé par chasser les guerriers prussiens pénétrant par force et en force chez elle, mais qui avait fini par causer avec eux, ayant un frère prisonnier de guerre, dont on lui avait promis des nouvelles. Au Tréport, dix-huit Prussiens, qui n'ont pas laissé leur nom pour l'inscrire en lettres d'or dans l'histoire de la moralité germanique, achetèrent une jeune fille mineure à son père (2). On pourrait ainsi retrouver

(1) V. *Kriegsbilder*, p. 409.
(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 15 novembre 1871.

toute une traînée de libertinage violent ou immonde, surtout en Picardie et en Normandie, à la suite de l'armée qui venait de lever le siége de Metz. Dans la ville même qu'occupait le roi avec son état-major, des rapports de police ont constaté que « des officiers prenaient d'assaut des maisons mal famées et menaçaient d'y mettre le feu, quand ils trouvaient la porte close (1). » Le jour anniversaire de la bataille de Leipzig, le 18 octobre, jour de relâchement dans la discipline, on constata que les soldats allemands promenaient à leur bras ce qu'ils avaient pu trouver d'assez avili dans Versailles pour participer à leur joie de commande (2). L'Hôtel des Réservoirs était pareillement devenu, paraît-il, un lieu de rendez-vous mystérieusement anacréontiques. « Les indiscrets, » raconte M. Wachenhusen, « prétendent y avoir vu souvent piétiner le soir de jolis souliers avec de fins talons et des bas blancs (3). » A Rouen, où le général Trochu avait expédié la moitié des détenues de Saint-Lazare, incarcérées dans une prison de la ville jusqu'à l'occupation, le scandale était grand de voir des hommes bien élevés, officiers des 1er et 8e corps d'armée, se promenant publiquement en voiture ou attablés devant les cafés avec les « veuves, » facilement consolables, des turcos. Plus d'une mère de famille de Kœnigsberg ou de Cologne eût eu des régals peu chers de savoir le *lieben Gatten* ou le *lieben Sohn* en pareil tête-à-tête. Sur un des côteaux voisins de cette grande ville, on montre encore du doigt une maison où de jeunes libertins de l'armée royale venaient se perfectionner dans la pratique de la langue française avec de malheureuses ouvrières sans ouvrage, qu'il ne leur était que trop facile de recruter dans la population manufacturière des vallées voisines. Un peu plus loin, dans le pays de Caux, à Bolbec notamment,

---

(1) V. Délerot, p. 39.
(2) V. Délerot, p. 122 et 123.
(3) V. t. II, p. 89.

il y eut, de la part d'officiers, des réquisitions semblables à celle qui, peu de temps après la guerre de 1866, amena à Munich un lieutenant prussien devant le tribunal correctionnel de la ville, pour avoir battu un gendarme qu'il avait sommé d'aller lui chercher *ein öffentliches Mädchen*. Qui ne sait enfin que les quelques heures nocturnes que les troupes allemandes passèrent à Paris donnèrent lieu dans certains pavillons des Champs Élysées à un étalage d'orgie dont la plèbe parisienne elle-même s'est montrée écœurée? Sans doute la corruption semble avoir joué dans bien des cas un plus grand rôle que la force brutale. Mais l'emploi de la force brutale est souvent difficile à constater en temps de guerre. Qu'il nous suffise d'avoir prouvé par quelques exemples que les héros de la croisade germanique n'étaient pas tous impeccables.

La liberté matérielle ou morale des vaincus n'a pas été plus ménagée que la vie des personnes inoffensives ou des neutres. Sous les prétextes les plus futiles, les autorités allemandes prononcèrent la peine de l'emprisonnement ou de l'internement contre des fonctionnaires ou des simples particuliers qui ne leur avaient absolument rien fait. Le préfet de la Meuse, quoique non-belligérant, fut, comme prisonnier de guerre, interné à Nancy, où on lui imposa même l'obligation d'héberger et de nourrir des officiers, bien qu'il n'eût aucun domicile dans la ville (1). Pareille mésaventure échut à M. d'Azincourt, préfet de la Côte-d'Or. Il y eut toutefois cette différence notable que M. d'Azincourt fut logé, lui, mais assez mal, aux frais provisoires de la Prusse. L'emprisonnement était souvent une sorte d'emprisonnement ambulant et essentiellement militaire. On emmenait les prisonniers, tantôt pour hâter le versement d'une grosse somme, tantôt pour assurer la sécurité des envahisseurs. Le département de la Marne eut à lui seul 221 de ses habitants « emprisonnés » de cette

(1) V. Lacroix, p. 203.

façon (1). On osa même arrêter sans plus de raisons un vieillard deux fois illustre tel que le baron Thénard, voire une femme telle que la comtesse de Montgomery. Encore ces otages, pour les appeler par leur vrai nom, devaient-ils, dans bien des cas, au lieu de rester ou d'errer en France sous bonne garde, prendre en plein hiver le triste chemin des forteresses d'outre-Rhin, et subir, au départ ou en route, les traitements les plus indignes. A Dijon, malgré une convention militaire dont l'article 2 promettait un « respect absolu pour les personnes et pour les biens, » vingt notables de la ville, parmi lesquels figuraient un magistrat du parquet, deux professeurs de Faculté, deux banquiers, plus une douzaine de propriétaires, furent appréhendés le 3 décembre, en même temps qu'un certain nombre d'habitants de la Haute-Saône, et expédiés à Brême. Qu'on note bien qu'il ne s'agissait, soi-disant, que de représailles à exercer à propos de l'internement à Clermont de quarante capitaines de la marine marchande prussienne, internement qu'on déclarait en contradiction avec toutes les lois divines et humaines. Or, l'article 18 du réglement publié le 20 juin 1864 par le gouvernement prussien, alors en guerre avec le Danemarck, portait expressément qu'en cas de prise d'un navire « les sujets ennemis appartenant à l'équipage devaient être traités comme prisonniers de guerre. » A Versailles, un ordre d'arrestation aussi arbitraire atteignit à la fois les deux substituts auprès du tribunal civil, dont l'un était simplement coupable d'avoir reçu de Paris des nouvelles de la santé de son père. Après avoir été mis au secret dans les cellules mêmes où ils avaient maintes fois fait incarcérer des malfaiteurs, ces deux criminels sans le savoir furent transportés de Versailles à Minden, où ils restèrent jusqu'à la paix. Un pareil ukaze d'exportation en Allemagne frappa également à Versailles, non-seulement

(1) V. le mémoire officiel publié par la préfecture de la Marne.

M. Cochery, le détestable auteur de l'interpellation du 5 juillet, mais aussi M. Lesourd, l'ancien secrétaire de notre ambassade à Berlin, celui-là même qui avait été demander à M. de Thiele les premières explications au sujet de la candidature Hohenzollern, et qui finalement avait déposé la déclaration de guerre, conformément aux usages (1). Deux simples concierges de Trianon se virent même traînés d'abord en prison, puis en Prusse, en qualité de républicains. La déportation en Allemagne était aussi la peine édictée contre les parents ou grands parents des jeunes conscrits qui ne consentiraient point à se faire déserteurs pour racheter leur père ou leur grand-père. On a vu un exemple de cette jurisprudence militaire à Trilport, près de Meaux. On imagina d'aggraver la prison de la menace du « fusillement. » Les deux substituts de Versailles avaient déjà appris à connaître ce genre de torture morale. Trois conseillers municipaux de Treveray, dans la Meuse, n'ayant pu payer une amende infligée à leur commune, furent de même prévenus qu'on allait les exécuter. On poussa la barbarie jusqu'à appeler le curé de la paroisse pour leur donner les consolations suprêmes de la religion, et ce jeu atroce recommença plusieurs fois (2). Il y eut pis au reste que ces essais d'intimidation dans lesquels le peu de prestige de la patrie allemande ou la peur du « fusillement » jouaient surtout le rôle d'épouvantail. Afin de mettre des convois militaires à l'abri de toute entreprise hostile, les personnages les plus considérables se virent souvent portés jusque sur les locomotives allemandes (3), afin d'être les premières victimes d'un déraillement

(1) V. Délerot p. 123.

(2) V. Lacroix, p. 287.

(3) " Par ordre du commandant en chef de la 3e armée, les habitants sont prévenus qu'à dater de ce jour chaque convoi partant pour l'intérieur du pays emmènera sur la locomotive deux personnes notables de la ville. Cette mesure a été nécessitée par les fréquents dégâts commis sur les lignes du chemin de fer. „ Wisssembourg, 22 octobre 1870, signé : le commandant militaire bavarois de la ville, Scheidlin, major. — V. aussi l'arrêté de M. de Rosenberg, dans le n° du 25 janvier 1871 du *Moniteur officiel du gouvernement général à Reims.*

ou d'une attaque à main armée. Un président de la Cour de Nancy et le maire de Reims ont subi ce traitement aux grands éclats de rire de toute l'Allemagne (1). Ailleurs enfin, les Allemands inventèrent ce qu'il faudrait appeler des barricades vivantes d'otages, c'est-à-dire poussèrent devant eux les premiers Français venus afin de se faire de leurs corps un rempart contre les balles. Le maire d'Amiens dut marcher en tête de la compagnie du 40e de ligne et de l'escadron du 9e de hussards qui se présentèrent pour forcer l'entrée de la citadelle. Avant de mettre ses hommes en mouvement, le commandant prussien « lui fit comprendre qu'il serait extrêmement flatté de mourir dans son aimable compagnie (2). » La saisie et l'internement d'otages étaient cependant choses absolument interdites par le nouveau droit des gens, surtout, cela va de soi, à une armée en possession de tant d'autres moyens d'enchaîner le succès à ses drapeaux. « Les soldats français faits prisonniers par les Russes en 1812 et en 1813, » avait écrit M. Bluntschli, « furent transportés en Sibérie comme des criminels; mais cette mesure, qui pouvait alors se justifier par quelques précédents, serait aujourd'hui réprouvée par le monde civilisé tout entier (3). » Voilà précisément ce que nous voulions dire.

M. Bluntschli avait encore inséré une autre pensée excellente dans son Code idéal : « Il est contraire au droit

(1) " Ces pauvres otages font vraiment une triste mine, quand ils se tiennent ainsi debout sur la machine! Oui, ils sont à plaindre, ces maires-paysans et autres dignitaires qu'on empoigne à cette intention. Souvent, tous les jours même, un train de chemin de fer reste huit ou douze heures sans se mouvoir à une station, et le bon paysan doit patienter sans trop faire de grimaces, avec la crainte que messieurs les francs-tireurs n'attachent plus d'importance au salut du pays qu'à la misérable personne d'un maire en blouse bleue, à la place duquel on en trouvera toujours bien un autre, si la *gloire* exige qu'il soit roué. " Wachenhusen, t. I, p. 241.

(2) V. Robert Kœnig, *Der grosse Krieg*, p. 312. — V. aussi Clément-Janin, t. II p. 154.

(3) V. Observations sur le nº 601.

international, » disait-il au n° 576, « de forcer les ressortissants de l'État ennemi à entrer au service du vainqueur, tant que la conquête n'est pas achevée et que la prise de possession du pays n'est pas stable et définitive. » En effet il est de toute évidence que contraindre les habitants d'un pays occupé à associer leurs efforts à ceux de l'occupant, soit pour lui permettre de poursuivre ses opérations militaires, soit pour lui rendre plus facile l'administration locale, ce n'est pas seulement attenter à la douleur civique des vaincus, mais encore les compromettre vis-à-vis de leurs compatriotes en les exposant aux peines sévères prononcées par tous les législateurs du monde contre quiconque pactise avec l'ennemi de sa patrie. Les articles 76-83 de notre Code pénal, les articles 68 et 69 du Code prussien prodiguent la peine de mort en semblable matière. Forcer par des menaces, et en abusant de l'incontestable prestige d'une réputation de barbarie éprouvée, des citoyens français à servir en France les intérêts de la Prusse était donc une prétention absolument condamnée par les règles éternelles de la morale. On aurait eu beau rappeler qu'au lendemain d'Iéna cinq ou six ministres prussiens ne se firent aucun cas de conscience de prêter serment à Napoléon Ier. Ce n'était point créer un précédent de nature à engager la délicatesse française et à dissiper ses scrupules. Il est des points réservés sur lesquels notre décadence elle-même n'entend pas prendre modèle de l'honneur berlinois d'il y a soixante ans. Un peuple vraiment civilisé se fût abstenu en 1870 de ces persécutions contre la fidélité patriotique de nos concitoyens, persécutions qui n'ont été que trop nombreuses et trop variées. A Reims, l'employé de police faisant fonctions de préfet prétendit obliger le maire à demeurer l'agent de la République insurrectionnelle, par la raison qu'il avait été maire sous le gouvernemcnt impérial (1).

(1) " Le conseiller privé Stieber déclara au maire qu'en sa qualité de préfet il l'avait reconnu, lui, M. Dauphinot, au nom du roi de Prusse, comme chef de la commune, mais que M. Dauphinot avait, eu égard aux

L'étrange préfet que M. de Bismarck avait installé dans Seine et Oise exigea des commis de la préfecture et des employés de la poste la même obéissance, au besoin le même zèle, que par le passé. A en croire M. de Brauchitsch, il n'y avait de changé dans le département que son premier magistrat, accident très normal dans un pays insatiable de révolutions. Le chargé d'affaires de S. M. prussienne à la préfecture de Versailles n'avait pas craint, il est vrai, d'assaisonner ses exhortations, parallèlement à ses menaces, de promesses brillantes d'augmentation de traitement, appât assez grossier en somme, et propre avant tout à faire ressortir les pratiques vénales de ceux qui l'avaient préparé sans craindre de s'y salir les mains (1). Finalement M. de Brauchitsch se vit dans la dure nécessité d'expédier à Landau le sous-préfet de Rambouillet, M. de Fontanelle, qui persistait à « ne pas fonctionner sous son autorité (2) ». La simple destitution eût dû suffire. M. Rameau lui-même, qui s'était investi des fonctions préfectorales dans Seine et Oise, passa, presque sans transition, de la haute faveur des poignées de main de M. de Bismarck et des invitations à diner du roi, dans l'obscurité de sa propre prison départementale, de par les ordres de son collègue ou Sosie germanique. Les trois conseillers municipaux qui partagèrent son sort le 31 décembre n'avaient pas cependant commis d'autre faute que de mettre le plus de mauvaise grâce possible depuis le 2 octobre à se faire les pourvoyeurs des armées allemandes (3). Dans la même ville on prétendit astreindre les agents municipaux à porter des brassards aux couleurs prussiennes (4). Un

---

événements de Paris, déposé son mandat comme maire. Mais, attendu qu'en cette qualité ce qui se passait à Paris ne l'intéressait en rien, aussi longtemps que le roi de Prusse était le maître dans la ville, il devait, sur l'ordre du comte de Bismarck, rester en fonctions, jusqu'à ce qu'il en fût relevé; sinon.... „ Wachenhusen, t. I. p. 160.

(1) V. Délerot, p. 62-65.

(2) V. Délerot, p. 105.

(3) V. Délerot, p. 68-69 etc.

(4) V. Délerot, p. 92.

placard alla jusqu'à enjoindre aux artisans de travailler pour tout Allemand qui viendrait réclamer leurs services. On cite à ce propos le bon exemple donné par un officier, qui, pour mieux dresser les Versaillais à la docilité, se fit suivre pendant plusieurs heures par un garçon bottier, requis pour lui prendre mesure d'une paire de bottes (1). A Dijon on jeta en prison un armurier qui se refusait à réparer le révolver d'un officier, et on tira sur un enfant de onze ans qui ne voulait pas servir de guide (2) A Reims et ailleurs, non-seulement les imprimeries furent réquisitionnées, mais encore on obligea les typographes de répandre les effrontés mensonges de M. le chevalier de Fonséca, chargé de la partie non officielle du *Moniteur officiel du gouvernement général à Reims*. « Dans le cas où vos ouvriers se refuseraient à travailler à l'imprimerie, vous les avertirez qu'en les faisant amener de force, je saurai les contraindre à travailler sous vos ordres, » voilà ce qu'écrivait à l'imprimeur Lagarde S. A. Charles, prince de Hohenlohe, l'un des deux commissaires civils du gouvernement provincial. Un sieur Pochhammer, commissaire général de l'administration des contributions, affirmait aux maires, qui avaient protesté contre un arrêté du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin leur ordonnant de percevoir les impôts, que la loi de la guerre les déliait de tous leurs devoirs et de tous leurs scrupules (3). Mal en prit à beaucoup de ceux qui refusèrent les 3 ou 4 % qu'on leur offrait à titre de profit personnel pour dépouiller leurs concitoyens au nom et au profit des Allemands. Le maire de Baccarat, M. Godard-Desmarets, dont les refus n'avaient rien laissé à désirer sous le rapport de la netteté, se vit arrêter avec les conseillers municipaux qui s'étaient associés à sa résistance et ne recouvra sa liberté qu'en payant à lui seul une

---

(1) V. Délerot, p. 51.

(2) V. Clément-Janin, t. II, p. 52 et 101.

(3) V. *Moniteur officiel du gouvernement général à Reims*, n° 8.

rançon de vingt mille francs (1). A Lunéville, on imposa le fardeau de l'administration municipale à M. Keller, en lui laissant le choix entre l'écharpe de maire et une cellule dans une forteresse d'outre-Rhin (2). Ailleurs, ce fut uniquement à coups de crosse ou par la terreur d'une fusillade en masse que des Français furent réduits à travailler contre la France. Déjà au siége de Strasbourg l'assiégeant avait astreint à la corvée militaire dans les tranchées des Alsaciens du voisinage. A leur tour les malheureux habitants de Saint-Cloud, Garches et Sèvres durent coopérer, au péril des obus du Mont-Valérien et des poursuites criminelles qui ne leur ont pas été épargnées plus tard, à une partie des fortifications allemandes autour de Paris. Devant Auxonne, à Champdôtre, à Trouhans, les troupes de Werder réquisitionnèrent des hommes pour commencer des retranchements de siége (3). A Nancy, après la destruction du pont de Fontenoy, ce fut bien autre chose encore. Le comte Renard, pseudo-préfet, écrivit au maire de Nancy avec cette rondeur de style qui caractérise les autorités prussiennes : « Si demain, mardi 24 janvier, à midi, cinq cents ouvriers des chantiers de la ville ne se trouvent pas à la gare, les surveillants d'abord et un certain nombre d'ouvriers ensuite seront saisis et fusillés *(sic)* sur place. » Alors, dit un Lorrain, digne de toute croyance, M. A. Mézières (4), « il y eut sur la place Stanislas une sorte de presse ou de razzia pour emmener à Fontenoy et faire travailler au rétablissement du pont toutes les personnes, de quelque condition qu'elles fussent, qui passaient sur ce point de la ville à l'heure où il vient le plus de monde (5) ». Les manifestations de tristesse patriotique, par exemple, la fermeture des magasins le jour d'une fête prussienne,

---

(1) V. Lacroix, p. 215 et 234.
(2) V. Lacroix, p. 262.
(3) V. Clément-Janin, t. II, p. 38.
(4) V. *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1871.
(5) V. les détails de la scène dans Lacroix, p. 443.

se virent aussi menacées d'être « réprimées sans égards et de la façon la plus rigoureuse, » comme disait M. de Bonin dans un charitable avertissement (1). Les peuplades sauvages de l'Afrique ou de l'Amérique ne se reconnaissent que le droit d'assassiner leurs prisonniers, parfois de les manger; elles ne cherchent pas à les déshonorer. On est moins avancé en civilisation ou plus raffiné en fait de vengeance dans les écoles de cadets prussiens.

Des abus de la force contre les personnes, passons aux abus de la force contre les propriétés. La matière est plus riche peut-être encore.

Nous ne reviendrons pas sur les inutiles destructions d'immeubles et de meubles commises dans le cours d'un combat ou d'un bombardement, alors qu'obus et boulets s'évertuaient à tuer n'importe qui n'importe comment, afin d'épouvanter le reste. La bibliothèque de Strasbourg avec ses deux cent mille volumes et ses sept mille manuscrits n'appartenait qu'aux Strasbourgeois; la Sorbonne, le Panthéon, le Luxembourg, le Jardin des plantes, la manufacture de Sèvres, tout cela n'intéressait que l'État français, avec lequel l'Allemagne, bien involontairement, se trouvait en guerre; rien donc de plus naturel que de chercher à les incendier, bien que des savants éminents dussent y perdre le fruit de longs et pénibles labeurs (2). Il n'était pas mauvais d'ailleurs de pratiquer quelques éclaircies à travers ces beaux monuments et ces accumulations de richesses qui, dès 1856, offusquaient le regard spartiate de M. de Moltke, installé par l'hospitalité de « Louis-Napoléon » au pavillon de Marsan (3). Aussi n'était-ce pas par un simple effet du hasard que tant d'engins volants de

(1) V. Lacroix, p. 505.

(2) " Mon laboratoire a été saccagé; tous mes instruments, même les grosses machines motrices, ont été brisés à coups de marteau; mes registres, mes papiers ont été brûlés ou déchirés. " — Regnault, *Annales de physique et de chimie,* novembre 1871. V. Délerot 124-125.

(3) V. les *Briefe aus Paris*, dans la *Deutsche Rundschau* de février 1878.

destruction instantanée étaient venus s'abattre sur le Jardin des plantes. L'idée de priver, au moins pendant quelques années, Paris et la France d'un pareil établissement d'instruction supérieure et de collections uniques n'était point sans sourire à ces amis, dénués de jalousie, du progrès scientifique. Un général d'artillerie, connu au Muséum pour une mauvaise classification du genre *agave*, s'est plus tard, dans une lettre à un naturaliste de Montpellier, répandu en agréables plaisanteries sur le mauvais état des serres qui s'étaient ouvertes à deux battants devant lui. A son sens, on avait rendu service à la France en détruisant ces « baraques » de verre, puisque l'État serait obligé d'en reconstruire de plus somptueuses. En démolissant le plus possible d'édifices publics, les Allemands ne songeaient évidemment qu'à donner à « la belle France » l'occasion de s'embellir encore, qu'à ouvrir la carrière plus large à son génie architectonique. Et c'est pour cela qu'ils passaient le 649e commandement de M. Bluntschli : « La destruction intentionnelle ou la dégradation des monuments et œuvres d'art, des instruments et collections scientifiques par les troupes d'occupation du territoire ennemi ne sont plus permises en temps de guerre et sont considérées aujourd'hui comme des actes de barbarie. »

Mais, si la destruction des propriétés de l'État est déjà regardée comme criminelle, lorsqu'elle peut être évitée, à plus forte raison la destruction des maisons et du mobilier appartenant à de simples particuliers doit-elle être qualifiée crime, lorsqu'elle n'est pas nécessaire. L'incendie de Saint-Cloud, commis pour le seul plaisir de le commettre, montre quel peu de cas les Allemands ont fait en France de ce principe salutaire. Trait à noter! les chroniqueurs attitrés de la guerre au camp allemand n'ont point conservé dans leurs publications le souvenir d'un si beau feu de joie, souvenir bien propice cependant au déploiement de leur mélancolie virgilienne. M. Wachenhusen, qui semble avoir établi longtemps à Saint-Cloud son poste d'observation, a l'air de rejeter sur le changement de la

situation politique son changement obligé de résidence (1). M. Zehlicke ne fait qu'indiquer l'incendie du château, en même temps que celui de la Malmaison et du château de Meudon, mais il paraît ne rien savoir de celui de la ville. Il importe cependant de ne pas les confondre l'un avec l'autre. Le château fut incendié le 13 octobre 1870, et la ville, à la fin de janvier 1871. Donnons maintenant la parole à un témoin que nous pouvons, sans exagération, appeler oculaire, tant il était rapproché du lieu où éclata le sinistre.

« Le 26 janvier, dans l'après-midi, au moment où les ordres étaient déjà donnés pour la suspension des hostilités, la garnison de Saint-Cloud se répandit dans la ville, depuis longtemps veuve de ses habitants, mais où une vingtaine de maisons tout au plus avaient été brûlées et effondrées par nos projectiles. Le pillage, commencé depuis le mois d'octobre, s'acheva méthodiquement sous la direction des officiers. A mesure qu'une maison était déménagée, les soldats arrosaient de pétrole ou frottaient avec de la graisse les portes et les cloisons, semaient de la poudre et du papier sur les planches, entassaient de la paille dans les caves et dans les rez-de-chaussée, y mettaient le feu, et allaient quelques pas plus loin poursuivre l'exécution de leur consigne. L'œuvre de destruction dura quatre jours! Quelques habitants déjà revenus dans leurs foyers, et qui s'efforçaient d'éteindre l'incendie, furent repoussés à coups de sabre et contraints de s'enfuir. Le 30 janvier, à deux heures de l'après-midi, 48 heures après la signature de l'armistice, la maison du sculpteur Dantan, la seule qui fût restée à peu près intacte dans le parc de Montretout, était envahie par une bande de soldats du 5e corps. Les œuvres d'art qui avaient été oubliées ou dédaignées par les pillards furent mutilées et jetées par les fenêtres,

---

(1) M. Wachenhusen a depuis, en juillet 1878, dans le feuilleton du *Berliner Tagblatt*, révélé à ses lecteurs qu'il avait enlevé du palais de Saint-Cloud et qu'il possédait encore le portrait à la mine de plomb de l'Impératrice fait par Vidal vers 1856. V. *La Liberté* du 25 juillet 1878.

et la maison incendiée sous les yeux d'un groupe d'officiers, témoins impassibles et souriants. Les murs seuls sont restés debout; sur l'un d'eux une main inconnue a tracé en grosses lettres ces mots: *Wilhelm I, Kaiser*. Cette inscription est-elle une vengeance ou une ironie du hasard? L'homme qui a ordonné l'incendie de Saint-Cloud est général au service de S. M. l'Empereur d'Allemagne; il commande une division du 5e corps; sa famille est, dit-on, d'origine française, et son nom est Sandraz (1). »

Voilà ce que raconte, presqu'au lendemain de l'événement, un écrivain habitué par profession à l'impartialité historique, et on ne peut mieux placé pour savoir ce qui s'était passé. L'archiviste du département de Seine et Oise, dans son résumé de l'enquête administrative ouverte par le plus consciencieux des préfets, M. Cochin, va confirmer ce premier récit en y ajoutant une révélation décisive léguée à l'histoire par la photographie.

« Le 27 janvier, la ville de Saint-Cloud presque entière était encore debout. Dès que la capitulation fut annoncée, les habitants qui avaient trouvé un refuge au grand séminaire de Versailles, voulurent reprendre possession de leurs maisons. Mais l'ennemi ne les y laissa pas rentrer. Le 28, des hauteurs environnantes, on signala des incendies à Saint-Cloud. Les jours suivants, des colonnes de fumée noire continuèrent à monter dans les airs. Quand l'œuvre fut finie, les vitrines des libraires de Versailles s'emplirent de photographies représentant des Prussiens debout au milieu de ruines fumantes. C'étaient des soldats des 47e et 58e régiments d'infanterie du 5e corps qui avaient brûlé, une à une, avec du pétrole, les maisons de Saint-Cloud. Cette destruction avait été exécutée par ordre. Les Prussiens nous en ont laissé la preuve écrite. Dans le dossier de l'enquête dont le présent travail est le résumé, se trouve la photographie d'une persienne d'un des rares bâtiments

(1) V. H. Pigeonneau, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1871. M. Pigeonneau était alors professeur d'histoire au lycée de Versailles.

demeurés intacts, sur laquelle on lit ces mots : « *Dieses Haus ist bis auf Weiteres zu schonen, 28 Januar 1871, Jacobi, Major im general Stab* (1). »

Ce serait un bien long travail de relever tous les incendies allumés par la simple envie de nuire ou la négligence dédaigneusement méchante des troupes germaniques, soit chez les simples particuliers, soit dans les bâtiments à usage public, qui venaient de leur donner asile. Pour beaucoup de soldats il n'y avait point de manière plus pratique de prendre congé de leurs hôtes. Avant l'heure du départ, on faisait ainsi une ample provision de chaleur, et on se ménageait la satisfaction patriotique d'avoir détruit quelque chose de plus chez l'ennemi. C'est ainsi que les Bavarois, à Olivet, traitèrent le château de Bellevue (2), sans qu'aucun épisode de guerre leur eût fourni le moindre prétexte, que les Hessois, à Remiremont, mirent le feu à l'église, (3) qu'à Champtonnay, dans la Haute-Saône, quatre maisons disparurent dans les flammes le 3 mars 1871 (4), que le château de Châtillon-sur-Seine, dans la Côte d'Or, le 25 novembre 1870, vit éclater un sinistre du même genre quinze ou seize heures après avoir été abandonné par les troupes allemandes (5).

(1) V. G. Desjardins, p. 88. V. aussi les deux lettres citées par Délerot, p. 277. M. Desjardins ajoute à propos de l'incendie du 13 octobre précédent : « Les Allemands ont prétendu, et cette assertion a été généralement admise en Europe, que leurs troupes avaient fait de vains efforts pour arrêter l'incendie du château qui aurait été allumé par les obus du Mont-Valérien, et essayé, au péril de leur vie, d'arracher à ses ravages, pour nous les conserver, des tableaux, des livres et des meubles précieux. Les quelques habitants demeurés dans la ville affirment au contraire que les soldats ont mis le château à sac et activé eux-mêmes les flammes au lieu de les éteindre. Le pillage est constant. J'ai sous les yeux, en écrivant, un magnifique volume aux armes de la reine Marie Leczinska, sur la première page duquel une main allemande, après l'avoir mutilé, a écrit : *Souvenir de Saint-Cloud*, 13 octobre. Le voleur l'a oublié dans un logement, à Corbeil, avec un autre livre marqué de l'écusson impérial. »

(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 28 juillet 1872.

(3) V. *Gazette des Tribunaux*, 6 septembre 1872.

(4) V. *Gazette des Tribunaux*, 30 mars 1872.

(5) V. *Gazette des Tribunaux*, 22 janvier 1873.

Le même fait se produisit à Ornans (1), à la Tournerie (2), à Lailly, près de Sens (3), à Epernay (4), à Theuvy-Achères (5), dans Eure et Loir, où une ferme entière périt par la malveillance des soldats qui avaient laissé une lumière allumée sur la paille. Au Mans, ce fut l'archevêché qui brûla aussi, par hasard. A Châteaudun, raconte M. Monod (6), après un excellent déjeuner, des officiers mirent le feu à l'hôtel, en approchant les bougies des rideaux de la salle à manger. A Saint-Dizier, on alla jusqu'à arrêter les habitants qui se portaient vers le lieu du sinistre (7). Les nombreux procès en responsabilité intentés aux compagnies d'assurances ont surabondamment démontré que, dans la grande majorité de ces cas, il ne s'agissait bien positivement pas de faits de guerre, mais tout simplement d'actes stupides de vandalisme.

Il en était de nos meubles comme de nos immeubles : on les détruisait pour le simple plaisir de les détruire. A l'entrée de Bougival, d'après M. Wachenhusen, s'élevait une barricade dite « musicale », parce qu'on y avait entassé tous les instruments de musique, pianos, violons, basses et contre-basses qu'on avait pu rassembler; la valeur en était évaluée à cinq mille thalers (8). Dans le même village, M. Goupil retrouva ses tableaux découpés grossièrement par un amateur qui n'avait laissé des toiles que ce qui lui en plaisait le moins. Un peintre célèbre, M. Ribot, à Colombes, ne retrouva également ses œuvres et ses études que tailladées (9). Auprès de Sceaux, les Bavarois anéantirent par

(1) V. *Gazette des Tribunaux*, 9 juillet 1871.
(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 20 juin 1873.
(3) V. *Gazette des Tribunaux*, 7 mars 1872.
(4) V. *Gazette des Tribunaux*, 17 mai 1872.
(5) V. *Gazette des Tribunaux*, 2 mai 1872.
(6) V. *Allemands et Français*, p. 57.
(7) V. *Gazette des Tribunaux*, 18 octobre 1871.
(8) V. Neukomm, *les Prussiens devant Paris*, p. 101-103.
(9) V. Neukomm, p. 106.

les mêmes procédés une bibliothèque d'économie politique presqu'unique en son genre. Ce qui ne fut ni brisé ni brûlé fut souvent souillé à dessein. Nos tapis les plus fins, nos corbeilles à ouvrage, nos porcelaines de Chine ou de Sèvres n'échappèrent presque nulle part aux fureurs ordurières de grands seigneurs qui affectaient de se tromper du tout au tout sur la destination habituelle d'humbles tasses à thé ou d'innocentes cafetières (1). Les nécessités impérieuses de l'ivrognerie à haute dose n'expliqueraient point à elles seules cet étalage et cette émulation de malpropreté. Il paraît que ce laisser-aller et ces coutumes de porcherie étaient tout spécialement des marques de mépris déposées à notre adresse au nom de la pudeur poméranienne et protestante révoltée contre nos péchés. Nous ignorons si les Hébreux s'y prenaient de cette façon pour témoigner aux Amalécites l'opinion défavorable qu'ils entretenaient sur leur compte, mais il est indubitable que les majors ou lieutenants délégués par l'ombre de Luther et le pasteur de leur village pour nous châtier de nos vices d'après cette méthode avaient bien plutôt l'air, en nous laissant certaines traces de leur passage, de sortir des étables d'Augias, ou de toute autre, que de pèlerins venus pour les nettoyer. N'insistons pas.

Cette monomanie incendiaire ou destructive, qu'on pourrait presque appeler de l'art pour l'art, n'était toutefois que le premier degré et comme la forme embryonnaire d'une passion beaucoup plus réfléchie et beaucoup plus dommageable encore pour l'assimilation raisonnée de ce qui nous appartenait. La Prusse n'a que trop clairement prouvé en France qu'elle savait admirablement bien conserver ce qu'elle se proposait d'emporter. Mais il convient de distinguer avec soin, d'un côté, les brèches faites par l'État prussien à la fortune de l'État français en même temps qu'à celle des simples particuliers, et, de l'autre,

(1) V. *Journal de la Guerre à Dijon*, par Clément-Janin, t. II, p. 100.

les tacites libertés de pillage tolérées par ce même État prussien chez ses soldats, ses employés, et les amis de leurs amis, aux dépens surtout de la propriété privée des Français.

La jurisprudence de la guerre a admis avec raison depuis bien longtemps que la puissance victorieuse, par le fait seul de l'occupation, se trouve substituée à la plupart des droits de la puissance vaincue. La Prusse avait donc en France, de par ses victoires, comme une sorte de créance à faire valoir, de crédit ouvert sur nos finances et sur notre richesse nationale. Loin de nous, par conséquent, la pensée de lui vouloir contester la légitimité du butin de guerre proprement dit recueilli par ses soldats sur nos champs de bataille ou dans nos forteresses. La seule réflexion que nous nous permettrons de faire à ce sujet, c'est que ce butin a dû être énorme et de nature vraiment à satisfaire une cupidité un peu moins insatiable. Les magasins de vivres préparés au début de la campagne à Forbach et à Sarreguemines, et qui furent saisis par le vainqueur, étaient des plus considérables. Au dire du général Susane, quatre mille pièces de canon seraient tombées au pouvoir des Allemands sur notre seule frontière de l'est. D'après l'acte d'accusation lu au procès Bazaine, le matériel de guerre abandonné à Metz, soit 1665 bouches à feu, avec environ huit mille affûts, trois millions de projectiles, 124 mille chassepots, plus de treize millions de cartouches, représenterait, en y ajoutant 154 mille fusils de divers modèles et près de 500 mille kilogrammes de poudre, une somme totale de 36 millions de francs. Grâce à notre incomparable désordre administratif, ces chiffres sembleraient même fort au-dessous de la vérité, s'il faut en croire les Allemands, qui n'ont cependant pas intérêt à exagérer l'étendue de cet enrichissement de mauvais aloi. Le *Nouvelliste prussien de Versailles* (1) constatait un bénéfice

(1) V. les numéros des 25 octobre et 14 novembre.

net jusqu'au 20 octobre de « 14 mille chevaux, 102 mitrailleuses, 950 canons de campagne ou de siége, 240 mille chassepots, plus de 400 voitures, plusieurs équipages de pont, des magasins, des trains de chemin de fer, une masse incalculable d'habillements, de matériel de guerre, de munitions, de fourrage, etc. » Le même journal évaluait le 20 novembre à 88 millions le butin de guerre conquis dans Metz. Le statisticien berlinois signalait encore dans notre grande place d'armes lorraine l'existence d'une énorme quantité de chassepots : 200 mille chassepots à cent francs feraient déjà vingt millions. De l'aveu d'un autre Allemand fort bien renseigné, on trouva en outre à Metz dix millions dans la caisse militaire (1). En outre on annonça à Versailles la capture par les armées allemandes, depuis la chute de Metz jusqu'au 11 novembre, c'est-à-dire en moins de quinze jours, de 372 pièces de canon. A Sedan, on nous aurait pris jusqu'à vingt mille chevaux (2). De pareilles aubaines eussent dû calmer un peu la rapacité du vainqueur. Partout cependant il ne lâcha prise que le plus tard et le moins possible. A Laon, les Prussiens, « s'acharnant aux ruines de la citadelle, arrachèrent le plomb des couvertures, les charpentes, les portes, les escaliers, vendirent une partie de ce butin à des brocanteurs, brûlèrent le reste et le jetèrent par-dessus les murailles. A La Fère, ils enlevèrent des établissements militaires le bois et le fer qui s'y trouvaient en magasin; ils brisèrent tout ce qui était scellé dans les constructions, puis vendirent à la criée les outils et les meubles. L'Hôtel-Dieu de la ville n'échappa à ce sort que parce qu'on réussit, non sans peine, à les convaincre qu'il avait une destination exclusivement civile (3). » Ce fut un miracle si le lustre qui ornait le grand salon du palais ducal à Nancy ne prit pas le chemin de l'Allemagne,

---

(1) V. Julius von Wickede, *Kriegsbilder*, p. 395.
(2) V. Wickede, p. 325.
(3) V. E. Lavisse, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1871, p. 75.

à titre d'objet d'art; il avait déjà été décroché et placé dans une caisse par un emballeur (1). Nous ignorons naturellement ce qu'a pu rapporter en somme au budget des divers États allemands le trafic de ces innombrables objets d'équipement et de ces pièces de drap pour uniformes français que les intendances militaires d'outre-Rhin mettaient avec tant de fracas aux enchères de 1870 à 1872. Nous ne savons pas mieux ce que ces mêmes intendances ont tiré du brocantage de celles de nos armes qu'elles ont écoulées peu à peu partout où il y avait des insurrections à fomenter ou des petits États dont on souhaitait la révolte, peut-être en même temps que la défaite. Ce que nous savons seulement, c'est que l'ensemble des sommes nécessaires à la reconstitution de notre matériel de guerre, d'après les calculs produits par nos ministres devant l'Assemblée nationale, flotte entre un milliard et un milliard et demi. Un membre de cette Assemblée, M. Riant, dans son rapport sur les marchés, porte même cette évaluation jusqu'à deux milliards.

Le butin de guerre proprement dit ne suffisant pas apparemment pour ruiner l'État français, le gouvernement prussien, dans une foule de cas et sous une grande variété de formes, jugea bon et convenable de transformer en *abusus* véritable le droit d'*usus* qu'il pouvait tenir de son épée. Je citerai à ce propos les coupes extraordinaires de haut bois qu'il prétendit, plusieurs mois durant, faire dans les Ardennes ou même aux environs de Paris et qui équivalaient à un défrichement complet du pays. Dans la Meuse, un agent prussien, dûment autorisé, le sieur Werner, vendit pour cinquante mille francs le droit de dévaster librement la forêt domaniale de Mangiennes (2). Trois coupes de la forêt de Champenoux furent adjugées en une seule fois dans les mêmes conditions (3). Le 24 novembre 1870,

(1) V. Lacroix, p. 87.
(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 10 juillet 1872.
(3) V. *Gazette des Tribunaux*, 16-17 septembre 1872.

deux banquiers berlinois, répondant aux noms de Salmesohn et Sackür, achetèrent quinze mille chênes d'au moins cinq mètres à raison de trois thalers chacun, soit 11 francs 25 centimes, et s'empressèrent de les revendre 40 francs à des Français indignes de la France (1). Deux autres brocanteurs en tout genre de Mannheim, Mohr et Haas, avaient servi d'intermédiaires pour ce marché qui atteignait spécialement nos bois de haute futaie de Moudon et de Parroy (2). D'éminents jurisconsultes, Vidari, de Martens, Ferreira s'étaient pourtant déclarés absolument contraires à un pareil pillage en nature et à toute coupe déréglée dans les propriétés forestières de l'État envahi (3). Ces opérations, que dirigeait de Nancy un M. d'Etzel, grand-maître des forêts prussiennes et l'Attila des nôtres, réussirent peu d'ailleurs, faute de complices en quantité suffisante parmi nos bûcherons, que sollicitèrent en vain l'or et les menaces des spéculateurs étrangers. Dans le département de la Marne, un nommé Sachseröder présidait aux mêmes dévastations, et on rappelait en son nom aux consciences hésitantes qu'à la paix il y avait toujours amnistie générale (4). A Versailles la déprédation des bois-taillis de la Couronne fut même combinée de manière à ce que les habitants se trouvassent obligés de racheter en détail aux Allemands le bois coupé par eux pour leur propre chauffage (5). Plus d'une fois aussi l'autorité prussienne affecta de prendre pour une propriété de l'État français ce qui appartenait sans conteste à une association de particuliers. Je mentionnerai au hasard les fonds conservés en caisse par la Banque de France. A Strasbourg, après le siége, M. de Werder fit main basse de la sorte sur

(1) V. *Gazette des Tribunaux*, 31 août 1872.
(2) V. la séance de la Cour d'assises de Meurthe et Moselle, du 6 mai 1874.
(3) V. le rapport de M. le conseiller Ponton à la Cour de Nancy dans la *Gazette des Tribunaux*, 16-17 septembre 1872.
(4) V. le *Moniteur* de Reims du 25 janvier 1871.
(5) V. Délerot, p. 198.

deux millions (1). A Rouen, on eût imité ce beau précédent, si les caisses ne se fussent trouvées vides, lorsque les commissaires *ad hoc* vinrent les ouvrir. Or, la Banque de France, quelles que soient ses relations avec l'État, n'est pas une banque d'État, et il n'y a point de *Regierungsassessor* qui n'ait appris à l'Université ce caractère propre de notre grand établissement de crédit.

La perception des impôts ne fut pas moins abusive. Tout d'abord, d'après notre façon ordinaire de régler nos comptes avec le fisc, presque tous nos impôts directs se trouvaient encaissés depuis longtemps, et le contribuable avait intégralement acquitté sa dette pour 1870, à peu d'exceptions près, lorsque les armées prussiennes s'installèrent dans nos départements de l'est et du nord. Elles ne pouvaient donc avoir de ce chef tout au plus qu'un recours ultérieur contre le fisc français, mais aucune prise légale sur le contribuable lui-même. Du reste elles ignoraient si peu notre habitude de compenser les retards du premier semestre par des avances durant le second, qu'une ordonnance de M. de Brauchitsch en date du 28 octobre invitait les imposés à payer leur douzième d'octobre, quand même ils auraient déjà payé jusqu'à celui de décembre, quitte à eux à s'arranger en 1871 avec les percepteurs français. L'administration française a reconnu elle-même qu'il avait été perçu en trop par le fisc prussien environ sept millions et demi à titre de douzièmes échus (2). En ce qui concerne 1871, l'avidité prussienne alla plus loin encore, car une surtaxe variant de 100 à 200 °/o fut ajoutée partout à la masse des quatre contributions directes, à titre de représentation approximative des contributions indirectes. La proportion n'était pas seulement arbitraire, la surtaxe elle-même était le comble de l'injustice. L'État subrogé aux droits du vaincu

---

(1) V. le *Nouvelliste prussien de Versailles*, 15 octobre 1870, n° 1.

(2) V. le tableau dressé à propos de la loi du 5 septembre 1871 dans le *Recueil des traités etc... avec l'Allemagne*. Imprimerie nationale, 1872.

ne peut pas évidemment avoir plus de droits que celui-ci. Il ne peut recueillir que ce que l'autre aurait recueilli effectivement, dans les circonstances réellement existantes, et non pas ce qu'il eût pu espérer recueillir dans des circonstances absolument dissemblables. Or, il était inique par exemple, que la Prusse supposât aux douanes françaises un revenu sérieux à l'occasion du monopole sur le tabac, au moment où le tabac allemand entrait en toute franchise dans un tiers du pays. Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que les fonctionnaires prussiens, qui n'avaient à exercer que les droits de l'État, se faisaient payer en bloc, avec les impôts dûs spécialement à l'État, tous ceux qui ne devaient appartenir qu'au département ou à la commune, centimes additionnels et extraordinaires y compris. Et, bien entendu, il n'était jamais tenu compte non plus des difficultés ou de l'impossibilité de ces perceptions communales. A Orléans, où l'on empêchait l'octroi de fonctionner, où on lui faisait même rendre des sommes recouvrées (1), les prétentions prussiennes n'entendaient se régler que sur la moyenne des temps de prospérité. Les exacteurs inventaient au besoin des impôts nouveaux, absolument fantaisistes. C'est ainsi qu'à Nancy, des négociants ayant déposé dans la vieille église des Tiercelins des balles de houblon, les propriétaires durent payer, pour droit de sortie, un thaler par balle (2).

Il y a d'ailleurs une considération grave qu'il importe de faire valoir en présence de cette perception si large d'impôts directs et indirects sur notre territoire. Lorsqu'en effet l'usage a admis que le vainqueur hériterait provisoirement des droits régaliens et fiscaux du vaincu, ce n'a été que sous la condition implicite que ce vainqueur se chargerait par contre des obligations du vaincu. L'autorisation de lever l'impôt est en un mot corrélative au devoir d'administrer

---

(1) V. *Gazette des Tribunaux*, 29 novembre 1871.
(2) V. Lacroix, p. 274.

Percevoir les frais d'une administration qui n'est pas donnée, c'est donc piller sous une nouvelle forme (1). Disons-le en passant, cette règle du droit des gens qui a pour but de ne pas abandonner au chaos le pays envahi semble viser surtout les guerres ou occupations de longue durée, et on peut se demander si chez nous il y avait lieu de l'appliquer pendant une campagne de quelques mois. Mais le point essentiel est de savoir si les provinces de la France qui ont été envahies par les Allemands ont reçu d'eux, en retour de leur argent, des soins administratifs utiles à elles-mêmes. Les faits sont là pour répondre qu'on ne nous a rien, absolument rien donné ou offert pour notre argent, et que les seuls actes ou velléités d'administration prussienne que nous ayons été à même d'apprécier n'étaient que des essais de spoliation brutale. M. de Brauchitsch ayant commandé à l'inspecteur d'académie en résidence à Versailles un rapport sur les progrès de l'instruction publique dans Seine et Oise depuis l'arrivée de la Cour de Prusse, ledit inspecteur ne put que présenter une longue récapitulation d'écoles brûlées et de maîtres d'école battus ou chassés par l'armée royale (2). Un arrêté du gouvernement de Reims en date du 29 décembre 1870 déclara même que les instituteurs ne seraient pas payés avec les fonds de l'État (3). En résumé, les préfets allemands n'ont jamais fait que fonctions de recors, et, fort souvent, de recors mal appris. On chercherait en vain, fort heureusement pour notre honneur national, des magistrats, ingénieurs, prêtres, etc., ayant reçu un centime sur les millions que le bon plaisir du roi de Prusse a soutirés en France, pour pourvoir aux frais d'une administration limitée uniquement à la perception

(1) " Le vainqueur dispose des recettes publiques et des impôts perçus ou à percevoir sur le territoire occupé, à la condition de faire les dépenses régulières nécessitées par l'administration de la justice et les besoins publics. " Bluntschli, nº 647.

(2) V. Délerot, p. 151.

(3) V. *Moniteur officiel* de Reims, 31 décembre 1870.

d'impôts et d'amendes. Trente-trois départements se sont vu extorquer ainsi soixante et un millions, dont six ont été arrachés aux intéressés après la signature même, non pas seulement de l'armistice, mais des préliminaires de paix. On peut avoir pleine confiance dans ce chiffre reconnu exact par notre propre administration financière, dont la rigueur ne le cède guère à la rigueur prussienne, quand il s'agit de remboursement à des contribuables.

Ce vaste système de *stibitzerei* bien ordonnée au profit de l'*ærarium* prussien et aux dépens spécialement de l'État français, n'embrassait pas seulement les départements et les communes, à l'aide d'une confusion plus ou moins volontaire de leurs propres recettes budgétaires avec celles de l'État lui-même. Les Allemands excellaient aussi dans l'art de les faire contribuer en tant que départements et communes aux besoins matériels de leur croisade civilisatrice. Nos municipalités restant en effet les seuls pouvoirs constitués que l'invasion rencontrât encore en fonctions sur le sol de la France, il semblait tout naturel aux chefs de la croisade de les investir, dans l'intérêt de leur rapacité, de toutes les attributions conférées par la loi à nos préfets et à nos conseils généraux. L'humanité hélas! n'est pas parfaite. On part pour un pèlerinage, et l'occasion, l'herbe tendre, un atavisme fatal qu'on a dans le sang vous fait reprendre, sans qu'on s'en aperçoive, les plus vilains métiers du moyen-âge.

Ces extorsions départementales et communales se partagent très nettement en diverses catégories. Il y a eu d'abord l'indemnité exigée dans un certain nombre de départements au profit des Allemands renvoyés de France. Cette prétention d'exiger des dommages et intérêts en faveur d'ennemis fort actifs et fort gênants, venus d'eux-mêmes s'imposer à notre hospitalité, était en réalité monstrueuse. Il n'existe pas au monde un pays où l'administration ne se soit réservé le droit de signifier en toute occasion à un étranger un arrêté d'expulsion immédiate. Le 27 juin 1815 une ordonnance du roi de Piémont expulsa

de ses États tous les Français qui s'y étaient établis depuis 1792, et, sauf cent vingt d'entre eux, ces expulsés n'eurent que vingt jours pour quitter le royaume. Le gouvernement du roi Guillaume, aussitôt après la déclaration de guerre, s'était inspiré des mêmes sentiments de haine. A Berlin, le colonel Stoffel, d'après la *Gazette de Cologne*, avait reçu l'ordre de quitter incontinent la ville, sans même obtenir un délai de vingt-quatre heures pour mettre ordre à ses affaires. Une note insérée dans notre *Journal officiel* le 1er août rapportait en outre que « des Français chassés du grand-duché de Bade avaient eu à subir les traitements les plus indignes jusqu'à la frontière suisse, où ils avaient été conduits enchaînés. Plusieurs avaient été dépouillés de leurs effets et obligés de payer 24 *kreutzer* pour la location du cachot où ils avaient été abrités contre les violences de la population. » Un habitant de Nancy qui se trouvait à Ems fut traîné de station en station comme un malfaiteur, et, ne pouvant obtenir un sauf-conduit pour passer la frontière, ne réussit à rentrer chez lui qu'en s'évadant à travers bois. M. de Metz, préfet de la Meuse, fut reconduit de la même façon depuis Ems jusqu'à Forbach, avec sa femme (1). Depuis la guerre enfin, les Françaises résidant en qualité de religieuses au couvent de l'Adoration perpétuelle, à Gnesen, ont été déportées sans le moindre respect de leur nationalité.

Conformément à cette règle nécessaire et universelle du droit des gens, l'article 3 de la loi du 3 décembre 1849 avait suffisamment prévenu les Allemands non-naturalisés, mais simplement admis à établir leur domicile en France, que, chez nous comme chez eux, l'autorisation de séjour accordée à un étranger pouvait toujours être révoquée. Comment ce qui était parfaitement entendu et incontestablement licite en temps de paix eût-il cessé de l'être en temps de guerre, alors qu'un évident intérêt de sûreté générale exigeait

(1) V. Lacroix, p. 19-20.

cette expulsion? Il est vrai que les Autrichiens en 1859 avaient été, non pas seulement tolérés en France, mais même invités à y rester, pourvu qu'ils ne donnassent matière à aucun soupçon. Mais, au début de la guerre, nous avions en 1870 traité les Prussiens et leurs alliés comme jadis les Autrichiens. Une note qui parut le 21 juillet au *Journal officiel* en fait foi (1). La révélation des actes de lourde brutalité dont nos compatriotes étaient victimes sur les bords du Rhin ne lassa même pas notre patience libérale, qui avait été poussée jusqu'à laisser partir sans obstacle (2) tous les jeunes Allemands rappelés chez eux sous les drapeaux et assez mal avisés pour prendre dans nos gares une attitude d'insolent défi en face de nos propres officiers qu'emportait souvent le même train (3). Il y

---

(1) « L'Empereur a décidé, sur la proposition de S. Exc. le ministre des affaires étrangères que les sujets de la Prusse et des pays alliés qui lui prêtent contre nous le concours de leurs armes, se trouvant actuellement en France ou dans ses colonies, seraient autorisés à y continuer leur résidence, tant que leur conduite ne fournirait aucun motif de plainte. — L'admission sur le territoire français des sujets de la Prussse et de ses alliés est, à partir de ce jour, subordonnée à des autorisations spéciales qui ne seront accordées qu'à titre exceptionnel. — En ce qui concerne les bâtiments de commerce actuellement dans les ports de l'Empire ou qui y entreraient dans l'ignorance de l'état de guerre, S. M. a bien voulu ordonner qu'ils auraient un délai de trente jours pour quitter nos ports. Il leur sera délivré des sauf-conduits pour pouvoir rentrer librement dans leur port d'attache ou se rendre directement à leur port de destination. »

(2) M. H. Chevreau a dit le contraire au Corps législatif. Mais il ne faut voir dans cette assertion parlementaire qu'un simple artifice oratoire et une nécessité de situation. Une séquestration de ce genre eût fait jeter en Allemagne des cris d'indignation dont le plus faible écho n'est jamais parvenu jusqu'à nous.

(3) « Le 27 juillet nous quittions Paris par le même train que le maréchal Canrobert avec une partie de l'état-major général de l'armée du Rhin. Nous fîmes route en compagnie de plusieurs officiers, de M. Arnous-Rivière et d'une Allemande, moitié gouvernante, moitié femme de chambre, de condition médiocre comme son esprit, mais douée de ce bon sens qui caractérise messieurs nos ennemis. La première heure fut silencieuse. Chacun dévorait son journal; ma voisine lisait la *Gazette de Cologne*. Quand elle eut fini; « Pauvres Français! » fit-elle avec l'accent germanique, « comme vous allez être battus! » — Je me récriai; mes voisins du wagon firent : hum! hum! — « Oui, » reprit-elle, « les Prussiens vous

avait dans cette raideur haineuse des Allemands de Paris à ce moment je ne sais quoi qui faisait songer au fameux : *C'est-à-vous d'en sortir* de Tartuffe se redressant subitement contre son bienfaiteur, de toute la hauteur de son impudence. Il nous était difficile de supporter indéfiniment chez nous ces regards enflammés de colère et surtout d'arrogance. Mais, en outre, et c'est ce qui gâta tout, on ne tarda pas à s'apercevoir que ces Allemands tolérés à Paris restaient en relations aussi suivies qu'inquiétantes avec leurs compatriotes. Parfois on paraissait mieux savoir à Cologne ou à Berlin ce qui se passait chez nous que nous ne le savions nous-mêmes. Alors on commença à crier de toutes parts à la trahison, à l'espionnage. Il se peut que les préjugés et les passions populaires aient fort enflé la vérité sur ce chapitre. Néanmoins les aptitudes naturelles des Allemands pour les « observations » et les « communications » patriotiques étaient un don de race par trop avéré chez eux, et leur ingratitude à Paris n'était en vérité ni assez modeste ni surtout assez silencieuse. Après donc, mais seulement après que les Français en villégiature sur les bords du Rhin eurent été rapatriés comme on l'a vu, malades ou non, on se préoccupa au Corps législatif des périls que pouvait nous créer la présence parmi nous d'ennemis acharnés à se venger de nos bontés. Le ministre de l'intérieur annonça alors dans la séance du 12 août qu'il avait fait congédier la veille et l'avant-veille environ deux mille quatre cents Allemands sur les cent mille au moins que Paris contenait d'habitude. Il ajouta même, pour couper court aux protestations de deux députés

---

battront, parce qu'en Allemagne on vous hait. Ma *Gazette de Cologne*, en tête de ses colonnes, inscrit cet alinéa : " Le 25 juillet, le caporal Kreuser, du 40e régiment (Hohenzollern) a tué le premier soldat français! Honneur à lui! „ — " Assez, assez, „ crièrent les voyageurs. — " Je ne suis pas une espionne, „ continua l'Allemande, " je suis la gouvernante des enfants du général X., et je vais m'engager dans les ambulances internationales. Vous serez peut-être héroïques, car vous êtes fous, mais vous serez battus. „ — Edgar Rodrigues, *La Presse*, 5 févrior 1874.

« qu'il était hors de doute qu'une pareille mesure admettait des tempéraments et que, quand des étrangers résidant en France seraient signalés comme des citoyens paisibles dont la présence n'offrirait aucun danger, on n'aurait pas la cruauté de les faire sortir. » Ce fut là beaucoup plus qu'une parole banale. Il n'y eut jamais, à proprement parler, d'expulsion en masse des Allemands résidant en France. On s'en tint à l'élimination d'individus souvent sans ressources et par conséquent tout naturellement enclins au volontariat de l'espionnage, ou bien d'amis enthousiastes du vainqueur qui s'étaient rendus absolument insupportables à leur voisinage par l'étalage d'une satisfaction trop ostensiblement haineuse. Non-seulement des savants tels que Ruhmkorff, qui n'avait jamais consenti à abdiquer sa nationalité allemande, purent demeurer à Paris sans y être le moins du monde molestés (1), mais, à Metz même, l'arrêté du général Coffinières qui renvoyait les étrangers à titre de bouches inutiles prenait soin de les avertir en même temps qu'ils n'avaient qu'à demander un permis de séjour pour échapper à cette mesure trop générale et par suite illusoire. « Un nombre considérable d'Allemands reçut de ces permis », ajoute le général de Rivière, « ce qui explique le développement extraordinaire pris par l'espionnage durant le blocus ». Il resta même des Allemands dans la garde nationale de Paris, comme le prouve plus d'une anecdote d'origine allemande (2). On

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg*, 29 décembre 1877.

(2) " Une patrouille de chasseurs longeait la Seine de notre côté. Tout-à-coup, d'une patrouille française de l'autre côté de l'eau, une voix crie en allemand avec l'accent saxon : " N'êtes-vous pas des chasseurs ? „ — " Oui,„ fut la réponse. — " N'y a-t-il pas parmi vous un premier soldat du nom de Klemke ? „ — " Oui, parbleu! Il est de la 3e compagnie „. — " C'est mon frère. Dites-lui donc que je suis forcé d'être soldat. Ne pourriez-vous pas nous emmener d'ici? Nous sommes beaucoup d'Allemands qui n'attendons que le moment où vous viendrez nous prendre „. — Pour expliquer ce fait, j'ajoute que ce prétendu Français est un compagnon serrurier allemand qui a trouvé du travail dans Paris et a été incorporé par force. „ Wachenhusen, t. I, p. 232. L'auteur semble avoir eu des renseignements tout particuliers sur ce garde national si équivoque.

avait si peu ou si mal chassé tous les Allemands de France qu'à Versailles la garde du magasin de fourrages militaires resta confiée à une Nassovienne, la femme Mayer, née Klein, qui procura aux intendances germaniques tout ce qu'elles voulurent, et, de son aveu, gagna à ce métier cent mille francs en trois mois (1). Un Bavarois, né à Ulm et établi comme horloger à Beauvais, y servit d'espion à ses compatriotes et fut de ce chef condamné plus tard par contumace (2). A Reims, au moment du passage des armées allemandes, s'étalait sur une boutique cette inscription : « Ici demeure l'horloger allemand Kleinbrodt (3). » Une histoire plus extraordinaire encore est celle du jeune Bonzel, fils d'un Prussien né en France, qui, majeur depuis le 12 juillet 1870, se présentait à sa mairie le 5 août, dans le département du Nord, afin d'échapper au service militaire sous les drapeaux français (4). La nationalité prussienne n'exposait donc pas chez nous à des sévices, puisqu'on la revendiquait précisément pour rester en paix chez soi.

C'est cependant en prenant prétexte d'une précaution défensive à laquelle nous n'avions eu recours qu'avec une modération exagérée que M. de Bismarck a cru pouvoir dès le début faire piller les caisses publiques de nos départements et de nos grandes villes. La pièce suivante fera comprendre à cet égard la simplicité on ne peut plus pratique de l'administration fiscale de la Prusse en France :

« Versailles, le 29 septembre 1870.

A Monsieur le Maire de Versailles,

S. M. le roi de Prusse ayant ordonné que, pour le dédommagement préalable des pertes causées à des propriétaires allemands par des

(1) V. *Gazette des Tribunaux,* 16 novembre 1872.
(2) V. *Gazette des Tribunaux,* 22 février 1872.
(3) V. Arnold Wellmer, *Voyage de Stuttgart à Paris.*
(4) V. *Gazette des Tribunaux,* 25 mai 1872.

vaisseaux de guerre français et par l'expulsion des Allemands de la France, une contribution soit exigée des départements occupés par les troupes allemandes à la somme d'un million par département, quant au département de Seine et Oise, ladite somme a été distribuée sur les villes mentionnées ci-joint, au chiffre y ajouté. Pour l'exécution de cet ordre, Monsieur le Maire est chargé par cela (*hiedurch* sans doute), et pour la ville de Versailles et pour les autres dites communes, de prendre tous les ordres et mesures afin que la contribution soit délivrée exactement à la caisse du 5e corps d'armée prussienne qui se trouve à l'instant à Versailles, dans le délai d'une semaine, à calculer du 30 courant, si l'on veut éviter des mesures de force les plus rigoureuses. La somme à payer par la Ville de Corbeil sera exigée immédiatement par une autorité militaire résidant dans ladite ville. C'est affaire des communes mentionnées dans la distribution constituée pour cela de faire répartir les sommes fixées sur elles et les villages de ses environs dont on n'a pas eu égard en considération de leur importance inférieure.

Pour le commandant en chef de l'armée 3e allemande,

Le chef d'état-major,

BLUMENTHAL (1). »

Ajoutons, pour épuiser ce sujet, qu'aux Conférences de Bruxelles, les plénipotentiaires allemands le remirent encore sur le tapis (2). La somme totale des réclamations adressées au Chancelier ne s'élevait pas à moins d'un milliard (3). Plusieurs des réclamants manifestaient même l'espérance de voir prélever cette indemnité sur les premiers versements que ferait le gouvernement français. Le Chancelier obtint heureusement un peu de patience et un énorme rabais de ses administrés. En tout, on ne réussit à retrouver que quarante-deux mille Allemands

(1) A cette lettre était joint un tableau de répartition pour dix villes ou grandes communes. V. aussi Lacroix, p. 378.

(2) V. Valfrey, *Histoire du traité de Francfort*, t. I, p. 36.

(3) V. le discours de M. de Bismarck au *Reichstag*, du 2 juin 1871.

prétendant avoir été expulsés de France. La somme distribuée paraît s'être élevée à quatorze millions sept cent mille francs, une fortune pour des balayeurs sans ouvrage ou des cordonniers séparés de leur clientèle par les événements politiques. Encore tout n'arriva-t-il pas bien exactement à destination, car un M. Schreiber, agent de la police prussienne, condamné jadis par le tribunal de Valenciennes pour avoir introduit en France les pamphlets de M. Rochefort, et chargé par M. de Wurmb, le préfet de police de Berlin, de répartir d'urgence quelques secours aux victimes de la barbarie française, mit dans sa poche une partie des fonds destinés à soulager les infortunes de ses compatriotes.

Une autre recette fort employée pour faire affluer l'argent de nos départements et de nos communes dans les coffres-forts du vainqueur, c'était l'amende à tous ses degrés comme sous toutes ses formes. L'extrême douceur du tempérament poméranien ne manquait en aucune occasion de préférer à la peine de mort cette lucrative pénalité, partout où l'armée envahissante ne se trouvait plus qu'en présence d'une population sans armes, par conséquent taillable et corvéable à merci. Il n'entre pas dans notre pensée de vouloir retirer à un ennemi heureux cet indispensable moyen de répression ou de prophylaxie contre des crimes ou des délits qu'on ne pouvait pas laisser impunis. Il est juste que l'envahisseur conserve tous ses droits de légitime défense, et l'amende est certainement la rigueur la plus douce qu'il soit possible d'imaginer à cet effet. Le grand tort des amendes prussiennes était d'abord d'atteindre souvent des proportions ridiculement énormes et de s'appliquer aussi à des faits de guerre on ne peut plus légitimes en eux-mêmes. Au lieu d'un système équitable de pénalités pécuniaires, on se trouvait réellement en présence d'un parti-pris évident de battre monnaie dans un pays riche au gré de la fantaisie individuelle, tantôt d'un subalterne ivre, tantôt d'un haut personnage enfiévré d'orgueil, de cupidité et de jalousie. L'amende a donc été comme le *vade-mecum*

de l'armée conquérante, le terme fatal et souvent la cause finale d'une foule d'ordres volontairement insensés ou de caprices involontairement fantasques. Qu'une municipalité ne réussît pas, par exemple, dans les vingt-quatre heures, à découvrir ou à fabriquer une selle « d'officier de gendarmerie prussienne, » vite une amende de deux mille francs était imposée à la municipalité pour n'avoir pas appris par avance ce qu'était au juste une selle « d'officier de gendarmerie prussienne (1). » Le moindre fil télégraphique brisé, ne l'eût-il été que par un coup de vent, devenait l'occasion d'une perception de recettes, variant de 100 à 500 francs. Le village de Jarville, non loin de Nancy, paya sept mille francs pour « jets de pierres » sur la voie ferrée. Une dégradation faite à une locomotive fut cotée à deux mille (2). Un coup de fusil entendu dans les bois des environs de Versailles, et qui n'avait fait de mal à personne, valut à la ville une amende de dix mille francs. C'était faire en vérité la part un peu trop belle aux officiers en quête de gibier et leur donner la tentation de battre monnaie à nos dépens avec le bruit de leurs propres armes. Un fusil perdu à Essey par un Prussien, et de son aveu, fut payé mille francs par les habitants, parce qu'il ne se retrouva pas (3). A Evreux, un journaliste fut taxé à cent francs pour n'avoir pas parlé avec assez d'enthousiasme d'une aigre cacophonie exécutée par des fifres et des tambourins prussiens. Le *Progrès de l'Est* et le *Journal de la Meurthe* se virent confisquer leur cautionnement pour s'être permis de trouver les préliminaires de la paix un peu durs. Dans le gouvernement général dont le siége était à Reims, tout maire qui ne s'abonnait pas au *Moniteur officiel* (4) publié sous les auspices de M. de Rosenberg était passible d'une amende

(1) V. Délerot, p. 45.
(2) V. Lacroix, p. 228.
(3) V. Lacroix, p. 376.
(4) V. le n° du 24 décembre 1870.

de 20 à 200 francs. Une plainte trop chaude de ton avait pour corollaire inévitable une amende. Cent thalers ou cent francs, telle était la mesure habituelle pour une lettre ou une requête qui avaient eu le tort de déplaire, la victime d'un vol avec ou sans effraction ayant appelé les choses par leur nom. Sous peine d'un versement de 500 francs par chaque négligence, M. Rameau et jusqu'au dernier employé de sa Mairie durent se résigner à appeler sans commentaire M. de Brauchitsch *Monsieur le préfet de Seine et Oise*. Le chef-lieu du même département, à la fin de décembre, fut imposé d'une somme de 125 mille francs par l'autorité civile allemande, parce que l'autorité militaire allemande empêchait l'arrivée des vivres que la ville avait dû acheter en Allemagne par ordre de la première (1). Il y eut des amendes de cent francs prononcées contre tout Français qui refuserait d'accepter en paiement, fût-ce d'un Français, des monnaies allemandes ou autrichiennes, dont les habitants étaient incapables d'apprécier la valeur (2). A Strasbourg, soixante vitres d'une caserne ayant été brisées dans la nuit du 26 au 27 décembre, le gouverneur Ollech infligea une amende spéciale de 800 francs, que la police dut percevoir sur les propriétaires des maisons restées intactes dans un rayon déterminé (3). Qu'on juge de ce qu'étaient les punitions encourues à l'occasion de faits de guerre véritables! A Nancy un coup de fusil tiré par une main inconnue sur un soldat coûta la bagatelle de cent mille francs (4). A Saint-Quentin, le 21 octobre, M. de Kahlden frappa les habitants d'une double amende, l'une, de 600 mille francs, par suite d'une proclamation du préfet, M. de la Forge, proclamation datée du 18 septembre précédent, et l'autre, de 300 mille francs, « pour avoir dans la journée du 8 octobre tiré à coups de feu sur une compagnie

(1) V. Délerot, p. 223-226 et 243-245.
(2) Arrêté de M. de Rosenberg, du 8 novembre 1870.
(3) V. Morin, t. I, p. 486.
(4) V. Lacroix, p. 319.

d'infanterie et trois escadrons de dragons qui étaient envoyés à la ville sans aucune intention hostile (*sic*), afin de lui remettre des proclamations, et pour avoir détruit les ponts et moyens de communication avec la ville, et avoir empêché les troupes de remplir leur mission. » Dans la même région, à Guise, il en coûta à une commune dix mille francs, « pour la bêtise d'avoir capturé un soldat allemand (1). » Remiremont ne s'en tira pas à si bon compte, bien que son unique crime consistât à n'avoir pas empêché l'envoi de deux « touristes » prussiens à Oléron ; on lui rendit bien à la fin ses otages, mais non pas les deux cent mille francs qu'on lui avait extorqués (2). Ailleurs, un maire paya cinq cents francs, pour avoir arrêté des vaches destinées aux armées germaniques (3). L'absence des habitants devenait elle-même une source de menus profits prussiens, en même temps que de cautions et d'hypothèques pour toutes les amendes à lever (4). Après l'affaire de Fontenoy, enfin, tandis que le gouverneur général de Bonin infligeait le 23 janvier 1871 une pénalité de dix millions à l'ensemble de ses administrés, le comte Renard en édictait une autre, de dix à cinquante mille francs, *ad libitum*, contre « tout entrepreneur, chef d'atelier ou fabricant qui continuerait à payer ses ouvriers » jusqu'à ce que le comte Renard eût réussi à réquisitionner en nombre suffisant ceux dont il avait besoin.

---

(1) V. E. Lavisse, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1871.

(2) V. Lacroix, p. 341.

(3) V. *Gazette des Tribunaux*, 12-13 août 1872.

(4) " Si, contre la défense, ils ont obéi à un ordre d'enrôlement, cette amende pourra être portée jusqu'à la somme de 100 mille francs ou à la confiscation de leurs biens. Les parents et tuteurs, ou, à leur défaut, la commune, seront responsables et subiront les mêmes amendes, dans le cas où l'on ne pourrait pas frapper le coupable. „ Arrêté de M. de Bonin, du 10 décembre 1870. — " Outre les biens respectifs des communes, tous les biens fonciers, mobiliers ou immobiliers des contribuables absents de leurs communes pourront être donnés en gage pour l'acquit des dettes que la commune aura contractées pour le remboursement des dites contributions. „ Arrêté de M. de Brauchitsch, du 28 octobre.

Une fois prononcées, ces amendes, en vertu d'une loi fort intéressante de génération spontanée, s'accroissaient encore, même sans récidive, avec une rapidité parfois effrayante. Le moindre retard dans le paiement entraînait des suppléments de nature à décourager les condamnés assez optimistes pour espérer des réductions de quelque puissance supérieure à celle du despote local. Les intérêts à 5 0/0 par jour étaient eux-mêmes productifs d'intérêts; c'était de l'anatocisme porté à sa plus haute expression. Une commune des environs de Laon fut condamnée à payer 1700 francs de surtaxe pour avoir tardé à en payer 2000. Plus d'un Juif allemand eût rougi de faire crédit à pareil taux. En cas de refus ou d'impossibilité de paiement, c'était l'exécution militaire, qu'un capitaine du régiment n° 70, M. de Binder, commandant de place à Saint-Quentin, définissait ainsi, sur une demande de la municipalité, et « selon les ordres du Chancelier fédéral allemand : 1° le logement d'une garnison augmentée, 2° l'enlèvement des otages, (les notables de la ville) et 3°, comme mesure extrême, en dernier lieu, la mise à feu et le bombardement. » Pour les simples particuliers, il est vrai, dans les cas très simples, il ne s'agissait que de se rendre immédiatement à la prison, si on ne payait pas immédiatement. A Nancy, M. de Dumast, qui avait signalé lui-même de vieilles armes oubliées depuis des années dans un coin de son grenier, reçut du juge Dr Konstein l'invitation de déposer à son bureau mille francs avant quatre heures du soir, s'il ne préférait être incarcéré durant deux mois (1).

Qu'on se rassure toutefois sur le sort des Français appelés par le hasard à solder ces dettes qui, aux yeux des subordonnés du roi Guillaume, n'avaient rien de fictif. Toujours magnanimes et encore plus ingénieuses, les autorités germaniques avaient eu soin de placer le remède à

---

(1) V. Lacroix, p. 335.

côté du mal et de si bien combiner les choses que leurs exigences, bien involontaires hélas! ne pussent causer de dommage sérieux qu'à notre bourse. Afin de retirer à nos départements et à nos grandes villes la possibilité d'arguer du manque absolu de numéraire et de la difficulté de négocier pour le moment les meilleures signatures du monde, presque partout, à côté du gouverneur allemand, se tenait discrètement un banquier, non moins allemand, négociant complaisant en espèces sonnantes, généralement fils d'Israël, et de la tribu de Judas. Lorsque le préfet imaginaire de Seine et Oise daigna autoriser les maires du département à « contracter des emprunts » pour s'acquitter envers lui, il prit lui-même la peine de présenter au maire de la ville, l'honnête représentant d'un « syndicat » de capitalistes allemands accourus en hâte d'outre-Rhin pour prêter l'aide fraternelle de leur crédit à la ville de Versailles. M. Betzold, c'était le nom de ce maître usurier, ne se fût jamais consolé de ne pas arracher une cité aussi honorablement connue dans l'histoire aux conséquences de l'irritation manifestée par son trop vif ami, M. de Brauchitsch. Afin de mieux imposer l'opération au conseil municipal, une main adroite glissait dans le *Nouvelliste de Versailles* ce premier entrefilet :

« Nous apprenons que des négociations financières vont être entamées entre plusieurs arrondissements et différentes communes du département de Seine et Oise, d'une part, et un syndicat de puissantes maisons de banque étrangères, d'autre part. Nous ne pouvons que féliciter les maires de ces endroits d'avoir réussi dans leurs démarches, et nous souhaitons même vivement que leurs collègues suivent la même voie pour arriver ainsi à un moyen efficace de subvenir aux embarras financiers du pays, qui ne sont que la conséquence inévitable de la situation actuelle (1). »

---

(1) V. Délerot, p. 144-145.

Une semaine plus tard, le même philanthrope qui s'intéressait si vivement aux populations de Seine et Oise revenait à la charge, pour les allécher par la séduction du bon exemple en même temps que pour leur faire entendre le grondement lointain de la colère préfectorale.

« Une dépêche particulière de Nancy nous apporte la nouvelle que la municipalité de la capitale de la Lorraine vient de négocier un emprunt de quatre millions, à l'aide d'une puissante maison de banque de l'étranger. Les conditions de cet emprunt sont tellement équitables que l'exemple donné par la ville de Nancy est de nature à inviter d'autres villes et d'autres départements de la suivre. C'est là la manière la plus propice et certes la plus commode aussi de pourvoir aux exigences de la situation actuelle, qui autrement ne tarderaient pas à peser assez lourdement sur les communes et sur les populations. »

Une métempsychose encore de ce chantage *manu militari* pratiqué aux dépens des conseils municipaux, qu'on élevait pour la circonstance au rang d'autorités départementales, c'était la contribution de guerre, dans toute sa simplicité barbare, la rançon sans phrases du pillage et du meurtre. Nous n'entendons pas seulement parler des deux cent millions versés dès la signature de l'armistice par la ville de Paris, et dont celle-ci a rejeté le fardeau sur la France entière. Cette contribution que M. de Bismarck voulait d'abord porter à un milliard (1), n'était point, à tout prendre, en contradiction avec les usages, à part son énormité, vu la défense honorablement opiniâtre de la ville. Mais de quel droit pouvaient argumenter les officiers de hussards qui, le 12 août 1870, sommèrent le corps municipal de Nancy de leur payer, outre un dîner et six cigares par homme, une contribution de 350 mille francs? Le *condottiere* royal qui dirigeait cet escadron d'avant-coureurs

(1) V. Jules Favre, *Gouvernement de la défense nationale*, t. II, p. 399

ne trouva pas d'autre raison à invoquer, pour forcer les représentants de la ville à la docilité, que l'apparence somptueuse de l'Hôtel-de-Ville lui-même et l'extrême facilité qu'en devaient avoir les maîtres de céder à une fantaisie aussi modérée (1). Mais la plus honteuse pour la Prusse des contributions de guerre prélevées par elle sans aucun prétexte, ce fut certainement ce rachat en règle des habitants inoffensifs qu'elle eut le triste courage d'exiger avant de faire grâce à la France de ce qui lui restait d'acharnement dans la victoire. Dans chaque ville, la municipalité se vit réclamer une rançon individuelle de 50 francs par chaque nom inscrit sur les listes électorales. Dans les communes rurales, les délégués de S. M. prussienne voulurent bien se contenter de 25 francs par tête, en se réservant, à la vérité, le droit de considérer comme villes quantité de gros bourgs, auxquels on tenait à faire honneur. M. A. Grévy, dans son rapport parlementaire, a eu tout-à-fait tort de supposer que cette capitation était dans la pensée des autorités allemandes un équivalent des impôts indirects dans les départements où les impôts directs n'avaient point été augmentés à raison de 100 ou de 150 %. Le tableau même annexé au projet de loi dont M. A. Grévy était le rapporteur prouve que presque tous les départements envahis ont acquitté simultanément des contributions de guerre proprement dites et des impôts directs ou indirects. Notez bien d'ailleurs qu'une grande partie au moins de cette seconde mouture de guerre, de cette dernière tonte d'hiver de la brebis galeuse était tout simplement destinée, non pas à l'entretien de l'armée régulière, mais aux menus plaisirs de MM. les officiers de tout grade. « Ce sont leurs épingles, » aurait dit en propres termes M. de Bismarck, sans trop savoir quelle langue il parlait, et sans remarquer que l'expression de *Trinkgeld* militaire eût suffi à rendre

(1) V. Lacroix, p. 49-50.

sa propre pensée. L'idée de faire payer les dettes de jeu des *Fæhnrich* momentanément trahis par la fortune, en pratiquant une saignée suprême d'argent chez les habitants d'un pays trop fertile, cette idée ne pouvait naître que dans un cerveau prussien, pour lequel prendre vaut toujours mieux que donner, même en fait « d'épingles. »

Il est toutefois une circonstance qui ajoutait singulièrement à la flagrante injustice de ce procédé d'enrichissement sommaire. Je ne fais pas seulement allusion à l'atteinte qu'en recevaient de nouveau les principes fondamentaux de M. Bluntschli cotés sous les n°s 654, 655 et 657, à savoir que « le droit international actuel interdit absolument de faire du butin en temps de guerre, » et que « les lois de la guerre n'autorisent pas en particulier les réquisitions purement pécuniaires, » les seules réquisitions légitimes étant les réquisitions indispensables pour l'entretien et les mouvements de l'armée. Il y a des moments en vérité, et ils ne sont pas rares, où M. Bluntschli ne semble avoir été si libéral et si humain en théorie que par pure précaution, afin de permettre à un gouvernement armé de son livre d'éviter à l'occasion aux Allemands le plus possible des horreurs de la guerre, en cas de défaite. La circonstance aggravante qui rendait absolument injustifiable ce vaste regain de perceptions tardives, ce don obligatoire de joyeux départ, ce vol à l'étrier, c'est que, par un sage calcul de machiavélisme, il n'avait lieu que tout-à-fait sur la fin de la guerre, à un moment où l'indignation des puissances neutres ne pouvait plus guère se manifester avec utilité, et surtout en plein armistice. Or, dès le XVIIe et le XVIIIe siècles, deux auteurs qui font presque loi en ce domaine où il n'existe aucune loi proprement dite, Grotius, un Hollandais, et Vattel, sujet prussien de Neuchâtel, n'admettaient plus, malgré tout ce qui restait encore de dur et d'étroit dans leurs doctrines, qu'aucun fait de guerre dommageable à l'ennemi pût légitimement se produire, une fois les hostilités interrompues. — « La trêve, » dit Grotius, « est un accord par lequel on convient pendant la guerre de

surseoir pour un temps tout acte d'hostilité.... Déjà tous actes d'hostilité sont défendus, soit contre les personnes, soit contre les biens.... Et même, si par quelque rencontre, quelque chose des ennemis tombe entre nos mains, il faut la rendre, quand même elle aurait été auparavant à nous (1). » Vattel n'est pas moins affirmatif. — « Saisir les personnes ou les choses qui appartiennent à l'ennemi, sans qu'on y ait donné lieu par quelque faute particulière, est un acte d'hostilité, et par conséquent il ne peut se faire pendant la trève (2). » Voyons maintenant par quelques exemples comment la Prusse du XIXe siècle, en pleine mission évangélique, royale et poméranienne, a respecté les limites imposées déjà par un Prussien du XVIIIe à tout belligérant victorieux.

Le 30 janvier, le jour même où était connue la convention militaire qui livrait Paris aux Allemands, la Mairie de Versailles avait reçu communication d'un arrêté de M. de Brauchitsch remplaçant les divers impôts, dont le premier douzième allait seul échoir, par un nouvel impôt fixé « à cent cinquante pour cent de la somme des contributions directes. » Aux réclamations très vives élevées sur le champ par la municipalité, le « commissaire civil du gouvernement général du nord de la France, » M. de Nostitz-Wallwitz, avait répondu ironiquement, mais textuellement, que, « des actes officiels et maints discours des membres du gouvernement de la défense nationale ayant déclaré les ressources de la France inépuisables, il ne pouvait douter que la ville de Versailles et le département de Seine et Oise ne trouvassent aisément les moyens pour subvenir aux demandes pécuniaires imposées par la situation (3). » Ce n'était là toutefois que le préambule de la capitation, bien distincte de cet à-compte, qui ne fut exigée qu'environ trois

(1) *Le droit de la guerre et de la paix,* t. III, chap. 21, § 1 et 6.
(2) *Le droit des gens,* Guillaumin, 1863, t. III, p. 130, no 255.
(3) V. Délerot, p. 273-275.

semaines plus tard, le 18 février, par cette lettre qui portait l'*en-tête* de la préfecture de Seine et Oise.

« Monsieur le Maire,

En vertu d'un ordre du gouvernement général du nord de la France, chacun des départements composant son ressort est imposé pour une contribution de guerre en proportion avec ses ressources pécuniaires. Pour le département de Seine et Oise, cette contribution est fixée à la somme de dix millions de francs..... D'après la répartition de ladite contribution de guerre sur les cantons du département, le canton de Versailles (nord, sud, ouest) doit payer la somme d'un million cinquante-quatre mille cinq cent soixante-sept francs. J'ajoute que cette contribution doit être versée immédiatement en une seule fois, et indépendamment des contributions directes et indirectes ordinaires, à la caisse générale du département, et je vous engage à vous mettre en relation avec les maires des communes de votre canton sur le mode de recouvrement. Pour l'information des maires de chaque commune, j'ai ajouté les exemplaires nécessaires de la présente lettre. En outre, je vous préviens qu'une réclamation pour obtenir une diminution de votre cote ne pourra pas suspendre l'exécution militaire pour le paiement immédiat.

Le préfet de Seine et Oise

DE BRAUCHITSCH. »

Dans la matinée du 21, un officier se présenta à la Mairie de la part dudit préfet, demandant à quelle heure serait payée la contribution. Il ajouta que, si elle n'était pas encaissée avant cinq heures, tous les conseillers municipaux seraient retenus comme prisonniers. L'administration municipale profita du court répit qui lui était laissé pour se rendre chez M. de Nostitz-Wallwitz, et en obtint un *ultimatum*, d'après lequel cent mille francs devaient être versés le soir même. Ils le furent en effet. Moyennant 230 autres mille francs payables le samedi suivant, il était entendu que le reste ne serait exigible que le 15 mars. Par bonheur pour la ville, elle fut évacuée du 1er au 7, si bien

que les moyens d'exécution manquèrent pour mener le recouvrement complet à bonne fin.

La municipalité ne s'en tira pas à aussi bon compte dans la ville la plus considérable et la plus riche que les armées d'outre-Rhin aient occupée sur notre territoire, je veux parler de Rouen, où, avec un budget annuel d'à peu près quatre millions, on n'avait pas à ce moment moins de quarante mille ouvriers sans ouvrage à secourir. La missive qu'on va lire tomba donc au milieu des hommes sages et dévoués qui composaient cette municipalité, et qui déjà se berçaient de l'espoir de temps plus heureux, absolument comme un coup de tonnerre au milieu d'un ciel à peine rasséréné :

« Rouen, 10 février 1871.

A la mairie de la ville de Rouen,

D'ordre supérieur, la ville de Rouen devra payer d'ici trois jours une contribution de six millions cinq cent mille francs. Le commandant ordonne que les premiers deux millions cinq cent mille francs seront payés demain, le 11 février, à 4 heures après-midi, deux autres millions, après demain, le 12 février, à 4 heures, et enfin les deux derniers millions, le 13 février, à 4 heures après-midi, à la Commanderie. En même temps le commandant fait savoir que, si le paiement n'est pas ponctuellement effectué, la contribution s'augmentera de 5 % pour chaque jour de retard, la garnison en ville sera augmentée en conséquence et il sera pris des otages.

Le commandant termine en exprimant la confiance que cette contribution sera ponctuellement versée, afin d'épargner à la ville de Rouen les peines dont elle est menacée.

Comte DE RŒDERN, major et commandant. »

Quatre jours après, nouvelle sommation :

« Rouen, le 14 février 1871.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne suis autorisé à vous accorder un délai pour le paiement de la première partie de la contribution de six millions cinq cent mille francs, évaluée à deux

millions, que jusqu'au 15 février, à 9 heures du matin. Si, jusqu'à ce moment donné, le paiement des susdits deux millions n'a pas eu lieu, je me trouve dans la nécessité de faire saisir par la force militaire un équivalent de marchandises en gage de paiement. J'aurais désiré vous en informer verbalement, et je regrette ne pas vous avoir trouvé à la Mairie où je me suis rendu deux fois.

DE RŒDERN. »

L'archevêque de Rouen avait déjà sollicité à Versailles. Le conseil municipal à son tour y envoya une députation. L'état-major prussien consentit à relâcher une partie de la proie convoitée. L'en détacher tout-à-fait eût été une entreprise surhumaine.

« A la Mairie de Rouen.

Rouen, le 20 février 1871.

J'ai l'honneur de vous informer que, en vertu d'une décision supérieure, la ville de Rouen doit payer d'ici au 26 courant le tiers de la contribution précédemment imposée, soit deux millions 166667 francs (1). Comme la bonne attitude de la ville de Rouen jusqu'à ce jour lui a valu la remise des deux tiers de la contribution, le commandant compte que la somme ci-dessus sera remise au jour prescrit.

Comte DE RŒDERN, major et commandant. »

Les menaces ensuite devinrent verbales, mais d'autant plus violentes qu'elles n'étaient point écrites. Les intendants ne cessaient de se présenter à l'Hôtel-de-Ville, annonçant que Rouen allait être traité comme l'avait été Dieppe. Les autres villes et villages du département avaient en effet déjà payé, en présence de batteries de campagne promenées sur les grand'routes pour stimuler le zèle des contribuables. On alla jusqu'à mettre les scellés sur les

---

(1) M. de Roedern n'oublie même pas de mettre à profit l'indivisibilité de certains nombres et de battre monnaie avec les côtés faibles de l'arithmétique.

principaux magasins de la ville. Le conseil qui tenait d'autant plus à faire preuve de fermeté que, n'étant point suffisamment démagogique, il se savait audacieusement calomnié à l'étranger par une poignée de jacobins de la dernière catégorie, repliés depuis l'heure du péril derrière les forts du Hâvre, continua à tenir bon jusqu'à la signature des préliminaires. Aussi ne manqua-t-il pas de recevoir une nouvelle injonction quelques jours même après la conclusion de la paix. On paraissait avoir déjà oublié dans la sphère où vivaient les publicains brandebourgeois qu'en vertu de l'instrument de paix et d'après ses termes mêmes « les contributions en argent dont le montant ne serait pas encore payé seraient annulées de plein droit et celles qui seraient versées ultérieurement par suite d'ignorance de la stipulation devraient être remboursées (1). »

« Premier corps d'armée. — Commandant en chef.
Quartier-général de Rouen, 1er mars 1871.

La Mairie a été imposée d'une contribution de guerre de deux millions cinq cent mille francs, payables à la Commandature de Rouen. Sur les demandes réitérées de la Mairie, j'ai accordé pour le paiement de cette somme un délai jusqu'au 24 février, après que la Mairie m'avait donné la promesse qu'elle paierait cette somme à la date indiquée, même dans le cas où la paix viendrait à être signée (?). Malgré cette promesse, la Mairie n'a payé jusqu'à ce jour qu'un à-compte de 250 mille francs. Je saisis donc de nouveau l'occasion de cette lettre pour rappeler à la Mairie son engagement et la sommer de la façon la plus pressante de solder dans le plus bref délai le restant de la contribution de guerre imposée.

Pour le général commandant,

De Bentheim, lieutenant général (2). »

---

(1) Article 3 de la convention additionnelle du 26 février 1871.

(2) Je dois ces documents, déjà imprimés, mais peu répandus, à l'obligeance de M. Decorde, à cette époque adjoint au maire de Rouen.

La ville de Rouen, malgré la conclusion de la paix, n'échappa finalement aux revendications de M. de Bentheim que grâce à la convention signée le 16 mars entre M. Pouyer-Quertier, un de ses députés, et le général de Fabrice, convention par laquelle l'État français s'engageait à tenir directement compte à l'État prussien du préjudice que lui avait causé la mauvaise volonté de certaines municipalités. Ce furent quelques nouveaux millions à jeter dans le casque du Bélisaire de Berlin, en même temps que l'obole de la paix. Une loi a pourvu à ce besoin spécial, le 9 septembre 1871.

La ville de Dijon qui, à l'arrivée du général de Werder, avait été contrainte de lui remettre une somme d'un demi-million « comme garantie de sa bonne conduite », somme ronde que le dit général emporta dans ses fourgons le 12 novembre (1), désirant sans doute que la ville se conduisît également bien après le retour des autorités françaises, Dijon dut à l'ineptie de l'avocat qui avait laissé la Côte d'Or en dehors de l'armistice de subir un traitement particulier durant ce rançonnement général de notre patrie. Le général de Zastrow, commandant du 7e corps d'armée, envoya le 11 février la sommation qui suit à M. Luce-Villiard, installé comme préfet intérimaire à la Préfecture.

« S. M. l'Empereur d'Allemagne a daigné *(sic)* ordonner que, dans tous les départements occupés, il serait prélevé immédiatement, et, s'il en est besoin, en employant la force, une contribution d'au moins 25 francs par tête à la campagne et d'au moins 50 par tête sur la population des villes. La charge des pauvres sera répartie sur les riches. Ensuite S. M. a daigné déterminer que dans tous les départements français qui resteront occupés par les armées allemandes on devra prélever des contributions particulières pour fournir à toutes les charges d'officiers, médecins, employés supérieurs de toute l'armée allemande confédérée qui est en France, et ce, à partir du 29 janvier inclusivement, et pour toute la durée de

(1) V. Clément-Janin, t. II, p. 31.

l'armistice. L'importance de cette dernière contribution s'élevant pour les officiers et médecins militaires, mon corps d'armée et l'état-major, et le commandement de l'armée du sud à un demi-million de francs, le 7e corps d'armée, qui est dans le département de la Côte d'Or sous mes ordres, a été chargé de faire exécuter ces contributions. Je vous engage en conséquence, M. le Préfet, à donner vos ordres de manière à ce que ces contributions soient réparties sur les arrondissements, cantons et communes du département, et que le montant en soit versé au plus tard le 18 de ce mois dans la caisse du 7e corps d'armée. Cependant une partie de la présente contribution, soit un million de francs, doit être versée dans la caisse de l'armée, au plus tard, le 15 à midi. Si ces contributions ne sont pas versées dans le temps déterminé, j'userai immédiatement et sans égards, avec rigueur, de tous les moyens de la force pour y arriver. En terminant, je vous prie d'observer que dorénavant, en dehors de l'allocation journalière de 15 francs pour chaque officier, médecin ou militaire supérieur de mon corps d'armée, il ne sera plus demandé à la caisse de la ville ou de la commune, comme cela a été fait par exemple à Dijon, une prestation de nourriture de 12 francs par jour. »

M. Luce-Villiard demanda des instructions à Bordeaux. Son correspondant, M. Arago ne put lui apprendre grand' chose. Le 17 février, le général de Manteuffel, voyant que M. Luce-Villiard ne prenait aucune disposition pour payer, usa des droits que lui conférait l'armistice et fit afficher l'avis suivant :

« Conformément aux instructions que je viens de recevoir, je suspends M. Luce-Villiard des fonctions de préfet de la Côte d'Or, et je lui substitue provisoirement l'intendant en chef de l'armée du sud, M. Igel, en chargeant celui-ci de toute l'administration préfectorale. En conséquence tous les administrateurs et habitants du département devront lui obéir en tout point et exécuter ponctuellement ses ordres. »

L'honorable M. Igel, que son nom prédestinait à ses nouvelles fonctions, car il signifie *sangsue*, annonça le

même jour son entrée en fonctions, et dès le 19, un dimanche, il fit ses débuts dans l'administration française par un petit avis aux passants, dont on a facilement pressenti le but :

« Les populations sont informées que les derniers délais pour le versement de la contribution imposée au département expirent le 21 du mois courant, et qu'immédiatement après il sera procédé par des mesures militaires, si la contribution n'est pas versée. »

Un nouvel arrêté du nouveau préfet en date du lendemain 20 défendit « sous peine de poursuites militaires » toutes relations avec M. Luce-Villiard, qui déconseillait aux maires les versements d'espèces. Toutefois, le 21, les menaces devinrent si pressantes et si nettes que la municipalité du chef-lieu lui-même dut se mettre en mesure de payer sa rançon, « malgré sa bonne conduite. » Les voitures vides de M. le préfet Igel stationnaient dans les rues et ceux qui les conduisaient ne cachaient pas leur impatience fébrile de les remplir. Un délai de deux jours fut accordé pour convertir en numéraire des valeurs au porteur qui avaient été offertes et refusées, mais les chariots ne partirent pas vides. La ville n'eut plus à fournir, le 24, que trois cents bouteilles de vin pour boire à la santé du général de Manteuffel dont c'était la fête (1).

Un mot encore sur ce qui se passa durant la même crise à Nancy et à Lunéville. Dans cette dernière ville, où l'administration municipale avait refusé net de payer en plein armistice la gratification militaire de MM. les officiers, dix-huit notables d'abord, le 21 février, puis quinze autres, le jour de la fête du général de Manteuffel, furent traînés, le maire en tête, de Lunéville dans la prison d'arrêt de Nancy. A Nancy même, la *buona mancia*

---

(1) On trouvera tous ces documents à la fin du *Journal de la Guerre à Dijon*, par Clément-Janin.

accordée par S. M. prussienne à l'occasion de la prise de Paris se trouva réclamée simultanément avec la fameuse amende de dix millions, et, bien entendu, sans se confondre avec elle. Le maire, M. Welche, protesta avec toute l'humilité possible contre une telle énormité. Il rappela que la ville venait de donner gratuitement et spontanément le terrain nécessaire pour inhumer les soldats allemands morts pendant l'occupation. Il invoqua aussi la situation nouvelle créée par l'armistice. Toute l'habileté de son éloquence ne servit qu'à lui attirer une lettre du comte Renard qui ajoutait à la dureté de ses refus la politesse ironique de leçons déplacées. Il faut la citer intégralement.

« Nancy, 2 février 1871.

Monsieur le Maire,

Je regrette sincèrement de ne pouvoir discuter avec vous les questions traitées dans votre lettre du point de vue du droit des gens. Je pourrais vous citer des auteurs français en faveur de mon opinion, et j'aurais grand honneur à croiser l'épée avec un jurisconsulte de votre force. Permettez-moi une seule observation..... Nous autres, Allemands, pour atteindre le but que notre nation s'est proposé, nous obéissons sans discussion et sans murmure aux ordres de ceux auxquels nous avons confié et conféré le droit de nous commander. Les Français, au contraire, avant d'obéir, cherchent à faire valoir leur opinion personnelle.... Or, de nouveaux ordres me sont encore parvenus, et, malgré toute la bonne volonté que j'ai et que j'ai toujours eue, pour alléger autant que possible les charges de la guerre, je ne puis me départir de la conduite qui m'est prescrite..... Il est inutile, je vous l'affirme, Monsieur le Maire, de porter plus haut le *Mémoire* que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Vous n'obtiendriez momentanément que le résultat négatif. »

M. Welche n'en prit pas moins sur lui de s'adresser directement à la Chancellerie royale ; mais la prédiction du

comte Renard ne se réalisa que trop bien, car il reçut pour toute réponse la lettre suivante :

« Versailles, 7 février 1871.

Monsieur le Préfet,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 4 février que l'armistice n'a renoncé en aucune façon aux impôts et contributions qui sont dûs et que l'exécution de nos ordres du 21 janvier ne se trouve modifiée en aucune façon. La seule modification pendant l'armistice est que l'exécution des mesures concernant l'incendie et la fusillade peut être précédée par l'envoi d'une garnison considérable, lorsqu'il y aura des troupes disponibles ou par l'arrestation du maire et des notables. L'interprétation de l'armistice est tellement simple et hors de doute qu'il n'est pas nécessaire de s'entendre à ce sujet avec M. Jules Favre.

Comte DE BISMARCK. »

Le conseil municipal n'en refusa pas moins de payer. Alors une exécution militaire eut lieu, malgré toutes les bonnes promesses que M. Welche avait rapportées de Bordeaux. Le 6 mars, en pleine paix, après constatation en règle du vide absolu de la caisse municipale, des escouades de garnisaires furent installées chez les principaux banquiers de la ville, MM. Lenglet et Stiller, chez de notables commerçants et à la succursale abandonnée de la Banque de France. Dès le soir, le conseil prit toutes les mesures indispensables pour réaliser à bref délai un emprunt parmi les habitants de bonne volonté. Il demanda jusqu'au 15 pour en transmettre le montant à l'autorité prussienne. Survint la convention du 16 entre M. Pouyer-Quertier et M. de Fabrice, convention qui, si elle signifiait quelque chose, substituait évidemment la France à la ville de Nancy, comme aux autres, en ce qui concernait les dernières exigences de l'armée d'occupation. M. de Bonin n'en persista pas moins à exiger quand même le paiement direct par la

municipalité, pour cette belle raison que la promesse faite par le corps municipal équivalait à une novation de la dette, devenue dorénavant à la fois personnelle et solidaire pour chacun des membres du conseil. Et, armé de cet absurde sophisme, M. de Bonin trempa sa plume dans son encre la plus bourbeuse, pour lancer son injure d'adieu à d'honnêtes administrateurs, qui n'avaient eu en somme d'autre tort que celui d'exposer leur personne et leurs biens pour empêcher la réussite d'un coup monté contre la bourse de leurs concitoyens :

« Ici se reproduit un fait si souvent constaté par nous chez vos compatriotes, à savoir que, malgré la parole d'honneur engagée, parole sacrée pour toutes les nations et non sujette à équivoque, on est exposé à des déceptions. Je rappelle donc à vous, Monsieur le Maire, et au conseil municipal, la parole donnée que d'autres éventualités ne peuvent avoir dégagée, et qui subsiste, malgré la convention indiquée ci-dessus, et j'espère que, pour le 19 mars à 11 heures du matin, les sommes dues seront payées, sinon l'exécution recommencera contre les débiteurs personnels et de la façon la plus rigoureuse (1). »

Le lecteur doit être édifié à présent sur les rapports financiers de l'État prussien avec l'État français comme avec nos départements et nos communes. Nous laissons à des esprits plus subtils que le nôtre le soin de démêler ce qui les distingue de simples faits de brigandage. Poursuivons sans récriminations inutiles notre tâche en recherchant les façons d'agir de la Prusse et des Allemands avec la propriété privée.

Mais, tout d'abord, nous avons à prévoir une objection. Pourquoi, nous dira-t-on, la France n'avait-elle pas acquiescé à la proposition émise par la Prusse de respecter

---

(1) V. pour toute cette affaire MM. Rambaud et Lacroix. — V. aussi pour Château-Thierry, Honfleur et Orléans l'*Histoire diplomatique de la Guerre*, par A. Sorel, t. II, p. 204.

d'une manière absolue la propriété privée sur mer? Si elle l'eût fait, elle eût obligé la Prusse à la respecter aussi sur terre. Ne l'ayant point fait, elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même d'avoir donné carte blanche à l'ennemi. — Nous reconnaissons fort volontiers en effet qu'au début de la guerre le cabinet prussien avait bien voulu prendre la peine de déclarer *urbi et orbi* que la propriété sur mer était pour lui la chose la plus sacrée du monde, et que sa marine de guerre, remisée à Kiel et à Wilhelmshafen, s'abstiendrait religieusement de toucher aux marchandises françaises en cours de navigation. Malheureusement le gouvernement français n'avait que trop de raisons de ne point s'associer aussi vite à une déclaration qui tranchait sans discussion l'une des questions les plus controversées du droit des gens. Il est évident en effet qu'il se fût privé de gaieté de cœur d'un moyen d'action très puissant sur un ennemi dont la marine marchande n'avait à attendre aucune protection efficace. Ce que la Prusse demandait à la France, c'était de jeter au début d'un duel l'arme qui, sans effusion de sang, devait atteindre un adversaire cupide à un endroit très-vulnérable. Il n'y avait là en somme qu'un piége des plus grossiers tendu par l'astuce d'un des belligérants à la loyauté de l'autre. Remarquons-le bien aussi, la déclaration prussienne ne promettait après tout aucune réciprocité sur terre. En droit d'ailleurs, pour qui réfléchit un peu, la propriété privée sur mer, telle que la transportent les navires de commerce, n'a qu'une analogie bien faible avec la propriété privée sur terre, telle que les vicissitudes de la guerre la mettent à la portée du vainqueur. L'habitant du pays envahi ne possède aucun moyen de détourner de son logis le flot des envahisseurs; il ne tient au contraire qu'à l'armateur, dans l'immense majorité des cas, de ne point mettre en péril ses denrées. La limite extrême de son risque n'est aussi que la perte d'un gain aléatoire, tandis que l'éventualité réservée au père de famille dans une ville occupée est la privation inéluctable de tout ou partie de ce dont il a besoin pour vivre. En ce sens même, la

propriété maritime confine à la propriété collective de l'État, puisqu'elle implique un bénéfice considérable qui, de diverses façons, doit contribuer à accroître la richesse publique de cet État, ne serait-ce que par l'acquittement des droits de douane ou des péages de port. Mais ce qui achève de détruire toute similitude, c'est que la propriété privée rencontrée en mer par une flotte ennemie n'est ni détruite ni même définitivement confisquée. Elle n'est que l'objet d'une saisie provisoire. Une estimation obligée par experts et devant un tribunal en constate l'importance exacte et permet de dire sans exagérer qu'il s'agit beaucoup plutôt d'une consignation que d'une confiscation. La guerre une fois terminée, il est toujours possible de se rendre compte des pertes subies et d'en réclamer le montant, avec intérêts composés. On nous l'a fait voir, et si bien voir qu'il est fort heureux que nos escadres n'aient pas plus activement donné la chasse aux bâtiments de Hambourg ou de Brême.

La plus lourde dîme peut-être prélevée par la Prusse durant la guerre sur la fortune privée des Français a été l'installation à notre foyer de 1323 mille soldats ou employés, d'après les chiffres officiels. Disons-le bien haut, cette application de la vieille maxime qu'une armée victorieuse doit vivre aux dépens de l'ennemi, et que toute guerre convenablement menée s'alimente avec ses propres ressources, pourrait bien être une de celles qu'il conviendrait le plus de rayer du Code militaire des peuples civilisés, car il n'en est point qui frappe plus cruellement les simples particuliers, innocents de la guerre, ou réputés tels par une sage théorie. Puisqu'aussi bien la Prusse en juillet et en août déclarait si haut n'en pas vouloir aux Français, il eût semblé assez logique que ce fardeau militaire fût allégé chez nous le plus possible, et que les coups de la brutalité borussienne fussent dirigés de manière à passer le plus souvent par-dessus nos têtes. Les casernes et les édifices publics ne manquaient pas dans nos villes, et point n'était besoin de violer le domicile de millions de familles, pour les soumettre

nuit par nuit aux hasards sans cesse renaissants d'un contact toujours embarrassant. Mais cette terreur de l'inconnu, cet esclavage intermittent imposé aux Français de toutes les conditions, même à ceux qui ne subsistaient qu'aux dépens de l'assistance publique, était pour les Allemands l'un des charmes et l'une des vengeances préférées de leur heureuse campagne. Non-seulement ils voyaient des visages nouveaux, mais encore le dernier valet d'écurie, le dernier raccommodeur de semelles déguisé en cuirassier ou en fusilier courait la chance de s'installer en maître avec ses camarades dans un château ou dans un hôtel princier. Et c'était le roi qui faisait tous ces miracles! Quelle raison de plus d'admirer la sagesse du roi et surtout de redouter sa puissance! Peu importait, bien entendu, ce qu'avait pour nous de vexatoire et d'alarmant, surtout à cause de leur perpétuel renouvellement, la présence de ces malheureuses victimes de la corvée militaire, qui n'en savaient pas plus long sur notre compte que ce que leur maître d'école leur en avait appris, et qui eussent été fort surprises de comprendre, à n'en pas douter, qu'elles faisaient beaucoup plus la guerre pour le roi de Prusse que dans l'intérêt bien entendu de la patrie allemande.

Soyons juste pourtant, aucune ville de France ne paraît avoir été traitée au point de vue gastronomique comme jadis Francfort, où la gloutonnerie borussienne s'était donné par ordre supérieur de franches lippées que l'histoire n'oubliera pas. En général chez nous le menu des troupes germaniques a été un peu mieux mis en rapport avec ce que nos voisins appellent, dans leurs moments de digestion laborieuse, notre incompréhensible sobriété. Il n'en est pas moins vrai que cette transformation des maisons françaises en dortoirs et surtout en réfectoires allemands a été ruineuse pour une foule de petits ménages. Ce n'était pas en effet une mince affaire que de donner satisfaction à ce million et demi d'estomacs partis à jeûn, il faut le croire, d'outre-Rhin, et qui, par la difficulté qu'on éprouvait à les remplir, ne rappelaient que trop bien le tonneau sans fond

des Danaïdes. Bien malheureux aussi furent les habitants chez qui les officiers ne trouvèrent ni la chambre ni la table à leur gré. A la place du lieutenant mécontent on vit arriver un piquet de vingt à trente hommes, ou bien on fit savoir de tel ou tel hôtel de la ville que l'officier X ou Y s'y était installé pour avoir toutes ses aises et qu'on apporterait sa note à la fin de chaque semaine. Que de paquets de bougies, de stères de bois, de bouteilles de vin, de forts plats de viande figuraient sur ces mémoires! On ne se tirait pas d'affaire avec l'appétit d'un capitaine à moins de 40 francs par jour, et un major bien entretenu, vu ses besoins de chauffage et de luminaire pendant son travail nocturne, coûtait ses trois louis en moyenne. Nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, un compte fort régulier d'un administrateur judiciaire d'où il résulte que, du 30 janvier au 11 février, trois officiers avec leurs ordonnances mirent, dans un hôtel de Rouen, à la charge d'une personne soignée dans une maison de santé, la bagatelle de 1186 francs 90 centimes, aucun article de la note ne dépassant d'ailleurs le tarif d'usage. Il y eut de plus audacieux abus. La ville de Versailles avait cru délivrer la population du souci de nourrir à domicile ses hôtes germaniques, en contractant avec les autorités militaires une sorte d'abonnement qui réduisait au logement seul les droits de l'occupant vis-à-vis de l'habitant. Elle avait de ce chef à livrer quotidiennement pour le gros des troupes 800 quintaux de viande, 1200 de pain, 270 de riz, 70 de café, 40 de sel, 900 d'avoine, plus 20 mille litres de vin et 50 mille cigares. (1). Elle s'était en outre obligée à payer à sept ou huit cents officiers six francs par jour, pour indemnité de nourriture. Il résultait pour elle de cette charge seule une dépense de près de cinq mille francs en vingt-quatre heures, alors que son budget municipal pendant le même laps de temps ne s'élevait qu'à deux mille cinq cents (2). Il n'en

---

(1) V. Délerot, p. 134.

(2) V. Délerot p. 66, 268 et 315.

arriva pas moins, à d'innombrables reprises, que l'officier qui s'était emparé de la plus belle pièce du logis et qui ne perdait pas une occasion de faire sentir au maître de la maison qu'il ne restait chez lui que par pure tolérance, continua à y commander ses déjeûners, son dîner et son souper en potentat parfaitement ignorant de la convention. Le cumul agréable des six francs et des quatre repas ne cessait que lorsque l'intéressé se sentait le courage d'une réclamation quelque peu délicate. Un certain nombre d'officiers ou de fonctionnaires civils s'étaient d'ailleurs, de crainte d'ennui, fait suivre par leur femme et leurs enfants. Le directeur de la police à Versailles, M. Stieber, d'après le *Wiener Tagblatt*, avait amené avec lui toute sa famille présente, et même future, au grand complet. Il aurait offert par-dessus le marché l'hospitalité à côté de lui à un vaudevilliste berlinois, M. Saligné, venu à Versailles, non pour y signer aussi ses œuvres, mais comme simple amateur et parce qu'il n'en coûtait rien. M. Bluntschli cependant n'avait autorisé nulle part les auteurs de *Possen* à voyager gratis, logement et nourriture compris, aux frais du vaincu. A Nancy, M. de Bonin avait de même fait venir sa femme et sa fille afin de passer plus agréablemet l'hiver au Palais du Gouvernement. Avec les voitures et les chevaux d'un riche habitant de la ville, M. Gouy, la famille du gouverneur-général pouvait se donner le plaisir de toutes les promenades que comportait la saison, et jusqu'à celui d'éclabousser M. Gouy lui-même, réduit momentanément au rôle de simple piéton. D'autres, peu scrupuleux sur leurs relations, firent attribuer des billets de logement à des filles, attachées sans doute à l'armée, avec la qualification de « dames » ou même « d'ordonnances ». Une de ces Allemandes s'installa à Versailles déguisée en chasseur prussien, et se mit en effet à faire la chasse aux robes de soie (1).

Une fois l'armistice signé, le gaspillage continua comme

(1) V. Délerot, p. 187.

par le passé. Vainement le gouvernement français avait-il été contraint d'allouer une somme assez élevée pour subvenir aux dépenses de bouche de la plus vorace des armées. Un franc soixante-quinze centimes par jour était plus qu'il n'en fallait à l'intendance prussienne pour réaliser de belles économies sans trop imposer de souffrances à la fringale incurable de ses troupes. Nous n'affirmerions pas, si nous ne l'avions vu mainte fois, que les soldats revenaient des distributions de vivres avec un peu de lard salé, ou bien à tour de rôle, avec une poignée de fèves, le tout pour deux jours. Qu'on juge de la déconvenue de ces pauvres diables, après des mois entiers de libres ripailles, eux qui escamotaient les sacs de pommes de terre et les plus gros quartiers de viande dans les profondeurs de leur estomac avec l'agilité d'un prestidigitateur! Bien souvent la pitié et la charité l'emportèrent sur le ressentiment national, et le peuple déchu qu'on était venu châtier de ses vices répara par compassion pure les torts de la vilenie prussienne. La Prusse en un mot avait encore trouvé moyen de se faire payer une lettre de change de plus, tirée sur la bonté de la France. Dans un fort riche château que nous pourrions nommer, le procédé fut différent, mais le résultat resta le même. La châtelaine vit un matin arriver devant elle un lieutenant chargé des fonctions d'interprète de la coûteuse pléiade d'officiers qu'elle hébergeait, bien malgré elle. Il s'agissait de savoir combien la maîtresse du logis, investie par ces messieurs des droits de maîtresse d'hôtel garni, entendait à l'avenir leur faire payer par jour, en vertu de l'armistice. Il fut répondu tout naturellement que les domestiques du château seuls seraient libres de profiter de ces velléités de munificence. Au départ, cinq ou six semaines plus tard, les domestiques reçurent chacun un modeste thaler. En revanche, on constata la disparition d'un certain nombre d'objets précieux. Ici encore la dignité et la délicatesse françaises avaient été bassement jouées par des hommes que leur naissance obligeait à mieux. En résumé, nous avons eu un peu plus d'un million d'hommes à

nourrir pendant six à sept mois, au lieu et place de l'État prussien, ou, si l'on veut, de l'État français. En évaluant ces frais à un franc par jour seulement, on arrive à bien près de deux cent millions. Si, en raison de la cherté des vivres et de tous les accessoires du logement, on porte la moyenne journalière par homme à deux francs, en y ajoutant la nourriture non moins forcée de cent mille chevaux au moins, on doit dépasser le demi-milliard. A supposer qu'il n'y ait pas eu en tout ceci violation du droit des gens, il y a eu incontestablement pour nos compatriotes plus qu'une lourde dépense (1).

Un complément ou variante de ce droit d'installation chez l'habitant, ç'a été le droit de réquisition exercé à ses dépens dans sa plus large étendue, à toute heure du jour et de la nuit. Je n'ignore pas que les autorités prussiennes devaient transmettre au préalable et transmettaient en effet dans certains cas par écrit leurs exigences aux autorités municipales (2). Mais il est arrivé, et il devait arriver, qu'à l'issue des hostilités, les municipalités ou les départements ont la plupart du temps trouvé moyen de décliner toute responsabilité et de repousser les demandes de remboursement qui leur étaient adressées (3), si bien que presque toutes ces exactions en nature se sont trouvées en fin de compte rester à la charge des particuliers. M. Thiers ayant d'ailleurs jugé convenable, au mépris de la solidarité nationale, de ne faire contribuer l'État que pour

(1) D'après le travail fait au ministère de l'intérieur et publié à la fin de mars 1877, les dépenses, c'est-à-dire les réclamations adressées à propos du logement et de la nourriture ne s'éleveraient qu'a 101 millions 809814 francs 48 centimes. Nous avons nourri beaucoup trop de milliers d'hommes pendant beaucoup trop de journées pour que ce chiffre ne semble pas dérisoire, si on prétend l'appliquer aux dépenses et aux pertes réellement faites. Il suppose un réclamant à peu près sur quatre ou cinq personnes gravement lésées.

(2) V. deux cas de coupes de bois-taillis faites sans réquisition dans la *Gazette des Tribunaux*, 1er mars et 4-5 août 1873.

(3) V. le procès Foussard contre la ville de Nevers dans la *Gazette des Tribunaux*, du 23 août 1873.

un quart environ dans les remboursements, il en résulte que, plus que jamais durant la guerre de 1870-1871, les réquisitions ont pesé presque exclusivement sur ceux qui avaient été obligés d'y satisfaire personnellement. Or que ne demandait pas l'armée allemande pour ses besoins immédiats ou ses fantaisies momentanées? Les enlèvements de chevaux et de voitures étaient déjà quelque chose d'exorbitant. Ce genre de réquisition avait comme fait le vide dans nos écuries. Grâce à la remonte de la cavalerie ou aux charrois urgents, nous n'avions plus en 1871 ni une charrette ni un baudet qui fussent assurés de ne pas concourir le lendemain à l'exécution des plans stratégiques de M. de Moltke. Mais il fallait bien autre chose en vérité à ses officiers que des moyens de transport, bien autre chose encore que des vaches et des moutons à manger, que du vin et de l'eau de vie, que du bois de chauffage et du tabac! Un jour, c'était 180 mille chemises de flanelle qu'on exigeait à la fois d'une seule ville, un autre jour, six mille couvertures de laine (1), que les conseillers municipaux étaient obligés d'aller collectionner de porte en porte, ailleurs, des centaines de paires de bottes ou de guêtres (2). Tandis qu'à Elbeuf on enlevait pour 20 mille francs de drap chez un seul fabricant, à Versailles, le grand-duc de Saxe-Weimar se faisait livrer trois balais d'écurie, le prince héréditaire de Prusse, qui requérait chaque jour deux cents bougies, commandait douze jeunes sapins à l'occasion de Noël, qu'il se proposait sans doute de fêter douze fois de suite, et le roi Guillaume, chez lequel il se brûlait par jour 300 kilogrammes de charbon, envoyait lui-même un bon de réquisition « pour deux kilogrammes de pain bis, » qu'on soupçonna destiné aux poissons du parc (3).

---

(1) V. Délerot, p. 34 et 140.
(2) V. Lacroix, p. 353.
(3) V. Délerot, p. 165. V. à cette même page le tableau des réquisitions du 8 novembre.

La même Mairie versaillaise dut se procurer où et comme elle put des articles désignés par les requérants, LL. Exc. le prince de Bismarck et M. Delbrück, sous le nom de *Kloset* ou de *Nachtstuhl* (1). A Nancy on réquisitionnait par douzaines ces mêmes meubles, avec du *makulatirtes Papier*, à l'usage des hommes atteints de dysenterie (2). Bref il fallait de tout,et en général énormément de tout. Les exigences des princes, qui ne manquaient en somme que de ce dont ils daignaient paraître manquer, peuvent donner la mesure des besoins vrais ou simulés des officiers et sous-officiers qui, dans les campagnes surtout, se procuraient bien facilement ce qu'ils n'avaient pas à leur disposition, en signant un billet à La Châtre pour représenter l'objet enlevé. La perte reste énorme pour la France du nord-est. Il s'agit de plus de 327 millions! Que certaines estimations aient été exagérées, nous voulons bien l'admettre. Mais ce que nous pouvons affirmer aussi avec pleine certitude, c'est qu'il s'en faut qu'on ait tout revendiqué. Un nombre très-considérable de nos concitoyens n'ont point jugé à propos de réclamer à l'État français, alors si endetté qu'il en paraissait insolvable, la réparation du préjudice que leur avait causé l'État prussien. Ils ont simplement tout inscrit encore au chapitre des pertes définitives sur leur budget particulier.

Parallèlement à cette expropriation perpétuelle pour cause d'utilité publique se commettaient à toute heure et en tout lieu des vols auxquels s'abandonnait secrètement ou ostensiblement l'un ou l'autre des innombrables Fritz, Karl, Franz, Peter, Hermann ou Otto, devenus nos hôtes ou nos maîtres, et qui ont fait dégénérer peu à peu en une gigantesque et honteuse entreprise de déménagement ce qui devait n'être à l'origine qu'une croisade évangélique. Sous la rubrique d'enlèvements faits sans réquisition, nos autorités locales n'ont pas évalué notre préjudice national

(1) V. Délerot, p. 254, note.
(2) V. Lacroix, p. 230.

à moins de 264 millions. On s'est beaucoup récrié en Allemagne contre ces accusations, et, comme elles venaient de France, d'un pays qui ne méritait aucune croyance, on les a, avec une indignation plus ou moins feinte, déclarées calomnieuses. Assurément il n'entre pas dans notre intention de comprendre en masse tous les Allemands dans une qualification justement injurieuse, bien que l'immense majorité d'entre eux enveloppent plus que jamais depuis la guerre tous les Français sans distinction dans une universelle et aveugle réprobation. Nous voulons croire encore à de très nombreuses exceptions d'honneur resté intact, aussi bien chez les officiers que chez les simples soldats, qui n'ont fait en général qu'abuser d'une autorisation au moins tacite. Néanmoins les accusations, la part naturelle faite aux exagérations populaires, ne sont que trop fondées, et ce ne sont pas seulement des considérations de pure psychologie, de simples probabilités qui forcent ici la conviction, ce sont des témoignages matériels et vivants, les choses elles-mêmes encore plus que les hommes.

Parlons d'abord des raisons *à priori*, pour ainsi dire, des mobiles invétérés qui auront fait et devaient faire la tentation trop forte. Les statistiques judiciaires établissent malheureusement qu'il existe chez la race allemande comme une prédisposition au vol, les délits contre les propriétés y dépassant de beaucoup la proportion habituelle chez les autres peuples par rapport aux crimes contre les personnes. Des flétrissures, vieilles de bien des siècles, prouvent la ténacité de ce mauvais instinct. Dans le *De bello gallico* César disait en parlant des peuples de la Germanie : *Latrocinia nullam infamiam habent quæ extrà fines civitatis fiunt,* et, à une époque ultérieure, Froissard complétait ce trait de mœurs en écrivant : « Les Allemands sont moult convoiteux et toujours enclins à gaignier. » M. de Bismarck lui-même, dans un entretien avec le romancier hongrois Jokai, lui démontrait la supériorité de l'Allemand sur le Russe en lui citant un dicton d'après lequel, « quand le Russe vole, il prend ce dont il a besoin pour un jour, tandis

que, lorsque l'Allemand s'approprie le bien d'autrui, il en prend assez pour que ses enfants même aient plus qu'il ne leur en faut le lendemain. » Si l'on y regarde d'un peu près, la manière dont est constituée l'armée prussienne n'est pas non plus sans la prédisposer tout particulièrement aux détournements et aux actes de vengeance. Une armée de jeunes conscrits ou de vétérans sans famille n'apporte en effet aucune exaspération personnelle dans la vie de combats à laquelle elle doit s'attendre, qu'elle attend parfois avec impatience. Elle ne tire de sa victoire que la satisfaction de préjugés nationaux ou de mauvaises passions contractées dans l'oisiveté des garnisons. Il en est tout autrement du paysan que l'on arrache subitement, et en temps de moisson, à son champ et à sa famille. Plus le lien qui l'attache à son foyer lui est cher, plus il dépensera de fureur dans la lutte, jusqu'à ce que la victoire éveille chez lui des préoccupations de paysan pauvre ou de prolétaire marié. Le moyen d'ailleurs de ne pas devenir pillard à l'occasion, quand les officiers rappelaient sans cesse à leurs hommes, surtout aux heures de découragement, que le pays vaincu était aussi riche que méprisable! Piller pour le bon motif, pour sa femme, pour ses enfants, presque pour la patrie, était-ce encore piller? Pourquoi ne pas songer, en toute sécurité de conscience, à pourvoir un peu son ménage au détriment de voisins dans une situation plus florissante et qui, au dire des officiers, étaient les seuls auteurs de la guerre, c'est-à-dire de toutes les souffrances endurées? Enfin, qu'on ne l'oublie pas, derrière les soldats venaient les échappés de toutes les juiveries de l'Allemagne et de l'Autriche, transformés en recéleurs ambulants, véritables vautours du mercantilisme, qui suivaient l'armée avec de grands fourgons, rachetant à vil prix aux soldats tous les menus objets dérobés par eux et les excitant à en dérober d'autres. Toute cette canaille eût dû être chassée à coups de plat de sabre des camps germaniques. Mais n'étaient-ce pas les électeurs, les coreligionnaires souvent des fidèles *nationaux-libéraux*, et qu'eût dit le parti tout entier,

si l'un des siens, *einer von uns'rer Leute*, eût eu à subir un traitement insuffisamment cordial de la part de quelque *Rittmeister*, indigné de ces sales trafics ou écœuré de ces sales gens?

Les traces que ces détournements innombrables ont laissées en France dans la mémoire publique et dans ce qu'on peut appeler la littérature de la guerre suffiraient à elles seules pour convaincre les armées de la Prusse d'improbité traditionnelle et réitérée. Nous savons bien qu'un certain nombre de vainqueurs, parmi les plus haut placés, se contentèrent d'emporter à titre de « souvenirs » d'insignifiants échantillons de butin. C'est ainsi que S. M. le Roi-Empereur jugea à propos de faire enlever, comme *Andenken* de l'hospitalité économique qu'il était venu chercher à Versailles, un flambeau en bronze doré appartenant à la Préfecture, propriété départementale par conséquent, tandis que son maître d'hôtel enlevait à peu près au complet la batterie de cuisine (1). C'est ainsi encore que M. de Bismarck sollicita inutilement, à vrai dire, de Mme de Jessé, dans l'hôtel de laquelle il s'était installé, le don de la pendule du salon, pendule qui sans doute avait sonné les heures les plus douces de sa vie. La pendule resta, dit-on, sur son socle, mais le balancier ne se retrouva pas (2). Ce n'étaient là que des peccadilles. Mais que dire de ces rapines systématiques de la soldatesque qui nous sont attestées, souvent avec plus de verve et de gaieté que de colère, par des témoins oculaires, sinon par les victimes elles-mêmes? Un jeune combattant de beaucoup d'esprit, ingénieur civil par-dessus le marché, M. A. Achard, nous a fait assister au déballage d'une sacoche germanique prise dans la banlieue parisienne : — « La vedette ennemie avait décampé; un sac cependant resta en notre pouvoir, un sac seulement, mais quel sac! Un zouave en fit l'inventaire à

(1) V. Délerot, p. 304.
(2) V. Délerot, p. 297-219.

haute voix comme un commissaire priseur, devant un cercle de curieux qui riaient aux éclats. Ah! le bon père de famille et l'aimable époux ! Il y avait là dedans, mêlés à une petite provision de tabac et à un gros morceau de lard, une paire de souliers vernis, trois paires de bas de soie, deux jupons de femme, un autre en laine, un encore en fine toile garni de valencienne, deux cravates de satin, une robe de petite fille ornée d'effilés, de bonnes pantoufles bien chaudes, que sais-je encore? une camisole, deux bonnets, quatre mouchoirs de batiste, une garde-robe complète enfin, et de plus un portefeuille contenant des photographies de la famille entière. Le sac vidé, il fut impossible de le remplir de nouveau, tant ces objets étaient empilés avec art (1). » Dès le début de la guerre, on détroussait les prisonniers : « Quand j'arrivai près du capitaine, » raconte M. Albert Duruy, « son premier soin fut de demander à ses hommes s'ils m'avaient fouillé, et, sur leur réponse négative, il s'avança vers moi pour me prendre ma montre. Je la lui remis pour éviter son contact. Il porta la main à sa poche : je compris, et je lui remis encore mon porte-monnaie. Il l'ouvrit et parut satisfait. J'avais encore un médaillon; mais la garniture était sans valeur, il me le laissa (2). » « Ils volaient en grand, » dit un autre témoin de la guerre, dont la presse allemande a été obligée de reconnaître l'impartialité, M. Monod, « et poussaient leurs soldats au pillage. D'autres fois ils descendaient jusqu'à commettre des petits vols honteux et vils, ils mettaient dans leur poche le couvert d'argent avec lequel ils avaient mangé, ou emportaient un bijou de la chambre où ils avaient couché. A Talcy, dans le châteu d'un de nos amis, les officiers de l'état-major du grand-duc de Mecklembourg, de nobles comtes et barons, ont volé, dans le salon où seuls ils entraient, un coupe-papier en ivoire, un étui à

---

(1) V. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1871.
(2) V. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1871, et Délerot, p. 55.

mathématiques et cinq francs enfermés dans une boîte (1). » En plusieurs circonstances un grand nombre de chariots allemands tombèrent en notre pouvoir, et ce qu'ils renfermaient en fut retiré avec une certaine solennité, devant des consuls étrangers. Nous avons vu nous-même ceux qui avaient été enlevés à l'Isle-Adam par les gens du pays. Le contenu en était édifiant. Après la débâcle bavaroise de Coulmiers, on procéda aussi à Orléans à un inventaire en règle des fourgons saisis. Outre les pendules et les glaces, on y constata la présence de châles, de dentelles, de vêtements et de bijoux de femme de toute espèce et de toute valeur. Les armes de luxe, empruntées à un châtelain pour abattre une perdrix sur ses terres, n'étaient presque jamais restituées. Une foule de lettres ont aussi été volées en même temps que des photographies, dans une intention qui laisse prise à bien des soupçons (2). Les pendules auxquelles la légende a attribué la première place dans ce transbordement héroï-comique de mobiliers français outre-Rhin, avaient pour les Allemands ce mérite singulier, j'allais dire ce prestige, d'y être presque inconnues. Vu l'absence de tablettes de cheminées, on ne rencontre guère chez eux, toujours accrochées à la muraille, que des *Wanduhren*, des « coucous » avec ou sans perfectionnements. Une pendule, une vraie pendule, plus ou moins dorée, avec son « sujet » plus ou moins artistique, son groupe tout en or,

---

(1) V. *Allemands et Français*, p. 78-79.

(2) " Les jolies petites bottines sont encore là devant le lit de la jeune fille. Un bas pend mélancoliquement du lit; peut-être la pauvre petite s'est-elle sauvée avec l'autre seulement. Dans les tiroirs de la table de toilette sont des photographies de jeunes élégants ou d'amies. Parmi elles se trouvent des lettres, où on raconte les plus belles choses du monde, des aventures tout-à-fait intimes, dont personne, surtout ni papa ni maman, ne devait apprendre un seul mot, petites histoires, dis-je, qui, si j'étais indiscret, se liraient avec le plus grand plaisir. Mais je ne dirai rien, je suis discret, je ne veux attirer aucun ennui aux pauvres cœurs, je ne parlerai pas de ces doux rendez-vous qui ont dû avoir lieu dans les pavillons, ni des promenades nocturnes auxquelles la correspondante ne songe qu'avec transport, etc. „ Wachenhusen, t. I, p. 204.

ou, ce qui valait mieux, tout en bronze, ce poétique tombeau de marbre d'où sortait tour à tour en cadence le chœur sonore des heures du jour et des heures de la nuit, avait pour les Prussiens comme pour les Bavarois le charme d'une fleur rare, d'une curiosité des tropiques : c'était un meuble exotique. Entendre sonner les heures chez soi, de l'intérieur de riches cadrans, sous les pieds de Minerve instruisant Télémaque ou de Bacchus souriant à Flore, quelle source de jouissances domestiques pour « la femme et pour l'enfant, » encore plus que pour le guerrier lui-même! C'était une fanfare éternelle en l'honneur de ses victoires de 1870-1871! La fascination devait être irrésistible. C'était bien un peu lourd, mais l'entrepreneur de transports n'était-il pas là? Nos beaux livres aussi fascinaient les bibliophiles de l'armée. Tout en dirigeant le tir de ses hommes dans les rues de Dijon, un officier allemand garda assez de sang-froid pour voler douze elzévirs précieux dans une bibliothèque privée (1). Il y eut aussi des cas nombreux où les Allemands, pour alléger sans doute leur conscience ou leur fardeau, firent don d'objets volés à leurs nouveaux amis de France, transformés par eux en recéleurs (2). Parfois même ils entraînèrent des Français à voler avec eux (3), ou bien s'arrangèrent de façon à ce que les soupçons provoqués par leurs larcins retombassent sur des gens de la maison (4). D'autres fois ils essayaient de vendre aux gens du pays ce qu'ils venaient de dérober. « Dans un village près de Longjumeau, » raconte un des premiers Parisiens sortis de Paris après le siége, « j'ai assisté sur la place à une vente publique de meubles volés; à Châteaufort, j'avais déjà été témoin d'une semblable opération. Un Prussien monté sur une table procédait

(1) V. Clément-Janin, t. 1. p. 74.
(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 24 janvier 1872.
(3) V. *Gazette des Tribunaux*, 21 décembre 1871.
(4) V. *Gazette des Tribunaux*, 18 novembre 1871.

comme un officier ministériel ; la vente, qui avait été annoncée à son de caisse, se faisait à la criée, et souvent des objets de valeur étaient adjugés à vil prix ; on obtenait facilement une couverture, un matelas, un fauteuil pour un ou deux thalers, un cheval passable pour cinq ou six thalers. Je dois dire à la louange des habitants que les objets ainsi achetés étaient rendus par eux à leur propriétaire dès qu'ils pouvaient le reconnaître (1). » En plus d'une occurrence, les soldats allemands descendirent aussi jusque dans les caves, et y versèrent de l'eau sur les parties du sol qu'ils soupçonnaient d'avoir été fraîchement remuées. Leur espoir n'était pas toujours autant d'y déterrer du vin que d'y découvrir des cachettes souterraines pouvant contenir des valeurs au porteur. Ce fait se produisit dans de simples jardins à Champigny et à Clamart, ainsi que l'ont prouvé des procès en revendication. A Choisy-le-Roi, environ 400 titres représentant plus de 100 mille francs, et appartenant à un M. Belin, furent volés dans sa cave et vendus à un cantinier prussien, qui avant la guerre résidait près de Choisy, ainsi qu'à un Würtembergeois, du nom de Zinck, depuis longtemps également l'hôte de la France à Paris. Un officier prussien avait cédé quinze de ces titres moyennant 500 francs (2). Une maison de Hambourg a pareillement cherché à se faire payer à Paris des titres dérobés à Soissons chez un M. Dubois. Ces exemples pourraient être multipliés. A la fin de 1878, deux agents français découvraient encore chez un « négociant » de Kaiserslautern cent mille francs de valeurs françaises provenant d'un vol de plusieurs millions commis par des soldats durant la guerre (3). Devant les autorités judiciaires de Metz, dans une affaire

(1) V. *Huit jours dans Seine et Oise*, Paris, librairie générale, 72, boulevard Haussmann.

(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 20 août 1873.

(3) V. le *Français* du 4 novembre 1878.

Bérenger, on a même vu soutenir cette doctrine qu'une action au porteur trouvée sur un soldat tombé à terre appartient de droit à l'ennemi qui s'en empare, malgré tout ce que M. Bluntschli avait écrit de sage sur ce point (1).

Mais nous n'espérons guère que des témoignages venant de France et de Français, eussent-ils un caractère judiciaire, c'est-à-dire une véracité palpable, pour ainsi dire, échappent à la récusation en bloc de la bonne foi allemande. Nous n'osons même pas nous flatter que des lettres telles que celles du colonel anglais Hamley, insérées dans le *Times* des 24 janvier et 22 février 1871, tranchent pour elle la question (2). Nous produirons donc des aveux allemands, la plupart aussi généraux que concluants. Il en est un qu'il nous suffirait de citer tout au long, car il contient l'exposé et l'apologie de la doctrine qu'on pourrait appeler le vol libre dans la maison vide. Au moment où les Allemands rentraient en Allemagne, il parut en effet indispensable à la *Gazette de Cologne* (3) de combattre les scrupules surannés de beaucoup de familles qui s'étonnaient un peu de voir rapporter chez elles, outre les lauriers traditionnels, soit des garnitures complètes de cheminée, soit des parures renfermées dans leur écrin. A cette intention ladite gazette publia sous le titre de *La sentimentalité dans la guerre* un ensemble de vues sur le droit de propriété qu'on eût pu croire rapporté des Calabres ou des montagnes de la Grèce contemporaine. En vertu de ce nouveau dogme militaire, toute maison sans maître présent pour recevoir les braves *Burschen* porteurs d'un fusil à aiguille appartient légitimement de la cave au grenier à ces grands garçons.

(1) N° 659. « Il est permis aux soldats de s'approprier les armes, chevaux et autres pièces de l'équipement des ennemis vaincus par eux; il leur est interdit par contre de s'emparer de l'argent et des bijoux de ces derniers. »

(2) V. A. Morin, t. II, p. 23.

(3) V. aussi la lettre adressée de Château-Quincy-Ségy le 15 septembre 1870.

Il ne servirait à rien d'objecter que beaucoup de familles françaises ont deux habitations à la fois, et que les troupes prussiennes ne télégraphient pas d'ordinaire aux personnes qui sont à la campagne leur intention d'arriver le lendemain comme hôtes dans leur maison de ville, ou *vice-versâ*. Pas de maître pour recevoir, pas de ménagement à garder. Mais ne nous bornons pas à énoncer la doctrine elle-même, donnons quelques exemples de son application, d'après des documents germaniques.

Déjà, devant Metz, les Prussiens dévalisaient les morts et les blessés, c'est M. Wachenhusen lui-même qui veut bien nous l'apprendre. Ce premier témoignage fera comprendre par un *à fortiori* des plus simples à quel point les envahisseurs devaient plus tard se trouver bien préparés pour dévaliser nos maisons : « Chaque promenade sur un champ de bataille récent nous montre au-dessus de la vaste étendue quantité de figures isolées qui se remuent çà et là, en tranchant sur l'horizon. Tantôt elles s'arrètent dans un endroit, tantôt dans un autre, tantôt elles se baissent sur l'un des nombreux points noirs ou obscurs, les cadavres qui gisent à terre, tantôt elles repoussent du pied n'importe quel objet. Ce sont les curieux et les avides, qui espèrent tirer quelque profit de la dépouille de ceux qui sont tombés, de tout ce qui peut avoir de la valeur. Ce sont des soldats ordinairement qui vont à la chasse et trouvent toujours quelque chose, même après que tous les objets précieux ont été retirés officiellement aux cadavres, surtout à ceux des officiers.... D'autres groupes apparaissent sur le champ de bataille ; ce sont les fourgons qni recueillent les armes et les uniformes. C'est là aussi un travail long et pénible, et, lorsque surviennent d'autres combats, il se passe bien huit jours avant que tout soit fini.... Lorsque le soleil a disparu, que la lutte est terminée, de sombres figures se glissent timidement et craintivement entre les cadavres. Ce sont les hyènes qui cherchent sur eux les montres, les bagues, les bourses et les autres objets de prix.... Ce sont aussi les vivandiers, cette bande composée en grande partie

de drôles (je dis en grande partie, car il y a aussi d'honnêtes gens parmi eux) qui ne recule devant aucune profanation des cadavres et abuse ainsi de son privilége de paraître sur le champ de bataille. Les gendarmes de l'armée ne font pas assez attention à cette bande à la suite de l'armée. S'ils vérifiaient le fond de ses voitures, ils y trouveraient une foule de choses de prix enlevées, non pas seulement aux morts, mais même aux blessés (1) ». Un autre écrivain allemand, M. Robert Koenig, nous raconte ainsi la fin d'un aubergiste de Dürren qui avait déjà encaissé vingt mille thalers, grâce à son nouveau métier, lorsque la catastrophe arriva : « Le chef d'escadron de Fürstenberg, du 11e régiment de hussards, gisait blessé, pendant la nuit du 18 au 19 août, sur le champ de bataille de Gravelotte. En revenant à lui vers l'aube après avoir perdu connaissance, il aperçut des figures occupées à quelque chose glisser rapidement çà et là. L'une d'entre elles s'étant rapprochée, il vit très nettement sur son bras le signe distinctif des chevaliers de Saint-Jean. Il voulut l'appeler à son secours, mais la voix lui manqua au spectacle qui s'offrit à lui. L'homme à la croix de Saint-Jean appela les trois autres figures vers un groupe de blessés et de morts. — Tout-à-fait près de moi, » raconta plus tard M. de Fürstenberg, « je reconnus distinctement un homme portant des ornements ecclésiastiques et deux chevaliers de Saint-Jean. Lorsqu'ils furent arrivés auprès du groupe, ils se mirent à l'aide d'un couteau et de ciseaux à ouvrir l'uniforme sur la poitrine de chaque cadavre. Celui qui s'agitait encore un peu était étranglé avec les mains. Lorsqu'ils ne trouvaient rien sur la poitrine, ils se mettaient à regarder dans les poches et aux mains. Toute bague à la main d'un mort ou d'un blessé était coupée avec le doigt. C'était le prêtre qui cachait sur lui les bijoux. Ces hyènes s'approchèrent de l'endroit où j'étais étendu. J'essayai péniblement de me redresser, afin

(1) V. t. I, p. 97-99.

de crier au secours. Mais l'un d'eux m'avait déjà remarqué et sauta sur moi. Je criai autant que je pus le faire. Deux de ces coquins coururent alors en avant afin de faire le guet. Par bonheur je sentis que mon revolver à six coups était auprès de moi, je pressai la détente, l'aumônier militaire tomba blessé, et les autres s'enfuirent (1) ».

Voilà pour les débuts de la guerre. Écoutons maintenant M. J. de Wickede nous dépeindre l'état des environs de Paris vers la fin de septembre : « Pendant trois jours, je n'aperçus que destruction. Le pillage allait aussi bon train. Une nuée de pillards, s'intitulant vivandiers, fournisseurs, infirmiers, se précipitaient de l'Allemagne sur la France; mais ce n'étaient que des gens de sac et de corde. Ils affluèrent surtout autour de Paris, volèrent, rançonnèrent, escroquèrent les Français à cœur joie, et poussèrent nos soldats à piller, leur offrant quelque menue monnaie pour le produit de leurs vols. Il se passa alors bien des faits qui ne sont pas à l'honneur du nom allemand et qui ont, à bon droit, révolté les Français. Il n'y a rien à répondre quand ils nous accusent de barbarie et de brutalité (2). » Le flot avait monté, on le voit, des champs de bataille de Metz jusqu'à la banlieue de Paris, toujours plus large, sinon plus immonde.

A en croire toutefois les bonnes âmes, on n'aurait tant emballé et exporté que pour préserver d'une destruction tout-à-fait fâcheuse des objets fort élégants, qui n'en pouvaient mais des querelles de l'humanité, et qui en Allemagne devaient faire honneur, selon toute vraisemblance, à la réputation de bon goût de l'industrie française. M. G. Freitag, dans le recueil périodique *Im neuen Reich*, sous le titre de *Ueber rotten and rollen*, a mis en relief, dès 1871, cette excellente intention. Nous n'avons à en retenir, pour nous, que l'aveu même du pillage systématique.

---

(1) V. *Der grosse Krieg*, p. 137.
(2) V. Neukomm, 143-145.

« Officiers et soldats ont vécu pendant des mois devant des pendules de bronze, des tables de marbre, des tentures de damas, des ornements artistiques, des tableaux et les belles gravures de l'industrie parisienne. Les fusiliers de Posen et de Silésie ont abimé les sophas de velours pour s'en faire des lits moelleux, ont détruit les tables richement incrustées, ont pris les livres de leurs rayons pour se chauffer dans les froides soirées d'hiver. C'était une chose lamentable de voir un admirable tableau d'un peintre célèbre sali et charbonné par nos soldats, une Hébé avec les bras cassés, un inestimable manuscrit bouddhique gisant déchiré dans la cheminée. Alors on commença à penser qu'il serait bon de conserver pour ses amis des choses si belles et si charmantes. On inventa un système de sauvetage que, dit-on, des hommes éminents et distingués de l'armée n'ont pas dédaigné. Les soldats firent le commerce avec les Juifs et les convoyeurs qui pullulent à Versailles. Les officiers songèrent à l'ornement de leurs demeures, et ce qui pouvait facilement être empaqueté, comme les gravures et les peintures, courut le risque d'être enlevé des cadres et emballé à destination d'Allemagne (1). »

Une conséquence piquante de ce brigandage à domicile fut qu'aux environs de Paris des Prussiens dévalisèrent plus d'une fois la maison de leurs propres compatriotes. Sept tableaux de grands maîtres furent ainsi dérobés à Bougival aux dépens de la veuve d'un peintre allemand, Madame Bouterweck, à qui son gouvernement, dit-on, n'accorda qu'une indemnité de 500 francs, au lieu des 100 mille francs qu'elle avait refusés de notre ministère des beaux-arts (2). Mais ce n'est pas seulement aux environs de notre capitale que se commettaient avec ou sans ordre ces déprédations lucratives. L'extrait qu'on va lire d'une lettre trouvée entre Dieppe et Rouen, lettre qu'il faudrait citer d'un bout à l'autre, permettra d'apprécier les progrès de la démoralisation qui s'opérait dans des âmes honnêtes encore au début de la guerre.

(1) Cité par Monod, p. 165.
(2) V. la *Liberté* du 25 juillet 1878.

« La seule chose qui nous nuira, si nous rentrons sains et saufs à la maison, ce que Dieu veuille! c'est que nous ne saurons plus distinguer le tien du mien. Nous serons tous des coquins *(Spitzbuben)* fieffés. On nous ordonne, entre autres choses, de prendre tout ce que nous trouvons et qui peut nous être utile. Cela ne signifie pas seulement la nourriture pour chevaux et pour hommes, mais tout ce qui n'est pas cloué et rivé. La plupart des châteaux des environs étant abandonnés, nous pouvons entrer dans tous les appartements, et l'on chipe alors tout ce que l'on peut attraper. On met d'abord les caves à contribution et nous avons bu plus de champagne ici en Normandie que nous n'en avons vu en Champagne même. En seconde ligne viennent les chevaux; tous ceux dont nous pouvons nous servir sont emmenés. Toutes les affaires de toilette, peignes, miroirs, brosses, souliers, bas, mouchoirs, et surtout les bonnets de nuit, les carnets, en un mot tout est chipé. Les officiers maintiennent aussi à ce point de vue leur supériorité de rang *(behaupten in dieser Hinsicht ihren Vorrang)* et volent de magnifiques harnachements, des couvertures, et surtout des tableaux de prix dans les châteaux. Notre adjudant, le prince de W., me disait encore hier : Mayer, prenez-en à votre aise, et volez tranquillement tout ce que vous pourrez attraper; nous montrerons bien à ce peuple que ce n'est pas impunément qu'il nous a provoqués à faire cette guerre. » Comme c'était un ordre, je ne pus naturellement que répondre: « A vos ordres, Excellence! » Ce que cela produira, Dieu le sait, car, quand il n'y a plus rien à chiper, on se chipe tout les uns aux autres. — Ci-joints quelques petits échantillons de mon chipage (1) ».

Il n'y avait aucune exagération dans ce rôle attribué aux officiers. Un procès fait en France à un Français pour détournements a amené de la part de la défense la production d'une lettre adressée par le capitaine comte de Türheim à l'accusé, où il était dit en propres termes : « Ce qui était chez vous, par le droit de la guerre, était tout-à-fait à notre disposition; ce qu'Aubry a pris, il l'a donc bien gagné et reçu en cadeau de ma part (2) ».

---

(1) Cette lettre a été livrée à M. Monod par M. le colonel Parmentier.

(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 8 octobre 1871.

Il est bon maintenant de montrer où allaient, non pas ces simples échantillons de l'élégance française, destinés tantôt à une « petite maman chérie », tantôt à « une inoubliable amie, » comme nous l'avons lu de nos propres yeux sur une autre lettre, oubliée elle-même, mais bien le gros du courant, la masse des meubles et des tableaux pieusement emportés de la France en feu jusque dans la bienheureuse Allemagne, devenue par complaisance le port de refuge, et comme le garde-meuble, de notre superflu. Il nous serait difficile sans doute de suivre la trace de ce qu'ont absorbé immédiatement les maisons de donataires désignés à l'avance. Mais ce qui a été mis aux enchères publiques ne l'a pas été sans annonces dans les gazettes. Pour le dire en passant, ce n'est même pas un des moindres symptômes de la déchéance morale des peuples allemands que la publicité hardie donnée à ces enchères où s'étalaient avec tout l'attrait du fruit fraîchement volé tant d'objets « garantis » rapportés de Paris par « notre » brave armée. Contentons-nous d'un exemple, tiré des *Basler Nachrichten* du 13 février 1871 (1) :

A VENDRE

Pour un prix avantageux,

Chez M. Machly, ingénieur à Hausbaden, près Badenweiler (grand duché de Bade) :

1° Un secrétaire en bois de rose, etc... ayant appartenu à Louis XVI et venant du garde-meuble de Paris (?).

2° Une table unique, madame de Pompadour *(sic)* avec incrustations délicates et minutieuses.

3° Une console dorée avec marbre, Louis XVI, provenant du garde-meuble de Paris. (?)

4° Le mobilier de l'Impératrice Joséphine, doré, dans le meilleur état et complet. *(Sans doute des objets volés à la Malmaison,*

(1) J'emprunte la date et la traduction à M. Fournier, *les Prussiens chez nous*, p. 17-18.

que l'Impératrice Joséphine n'occupait plus depuis fort longtemps.)

5° Un merveilleux verre de cristal gravé, du XVe siècle.

6° Un service à café, plateau avec galerie, Louis XVI.

7° Une pendule de salon monumentale, dorée au feu, avec globe.

8° Un lot de porcelaines, Japon, Sèvres, Chine, un lot de tapis d'Aubusson.

9° Un bahut italien à deux portes, bien plaqué, très beau, du XVe siècle.

10° Divers objets, girandoles, époque Louis XV, suspensoirs *(sic)*, cuvette à fleurs en cristal rose doré, candélabres dorés, lampes Carcel neuves, cages chinoises, un petit vaisseau sous verre qui traverse le canal de Suez.

11° Une étagère, chef-d'œuvre etc...

Tableaux.

1° Un grand tableau de Gérard : *Des enfants enlevés par un aigle.*

2° Un grand tableau : *Combat de coqs.* Premier prix de l'exposition de 1847.

3° *Susanne au bain.* Vieux tableau sur panneau.

4° Un paysage petit, mais ravissant.

5° Deux tableaux hollandais.

6° Deux autres tableaux.

7° Quatre petits tableaux sur bois.

8° Deux copies espagnoles ovales.

9° Un vieux tableau : *La forge de Vulcain.*

10° Un lot de pastels Delacroix *(Volés probablement à Saint-Cloud chez un amateur espagnol.)*

11° Un tableau espagnol.

12° Quelques bonnes gravures.

L'outillage complet d'un orfèvre ou serrurier.

Une enclume de deux à trois cents livres.

Outils de tout genre, marteaux, tenailles, etc...

Le tout garanti de Paris.

Plus d'une fois aussi les objets de prix, notamment les valeurs mobilières, restèrent dans le sac des vainqueurs, qui jugèrent sage d'attendre assez longtemps avant de les mettre en circulation. Un procès jugé à Würtzbourg, en mars 1877, a révélé aux tribunaux allemands eux-mêmes un fait de ce genre. Trois soldats bavarois, Steigelmann, Kies et Gabler, en compagnie de quelques bons camarades, avaient enlevé, dans une cave des environs de Paris, une caisse remplie de papiers « sur lesquels il y avait des images. » Cette cachette renfermait, indépendamment de bijoux et d'argenterie, 144 de ces » papiers à image. » Le chef de la bande, Steigelmann, considérant « qu'il y avait aussi des officiers qui gardaient ce qu'ils trouvaient sur les champs de bataille, » partagea la liasse avec les héros à casque garni de chenille qui l'accompagnaient. Chaque homme reçut seize titres. La plupart à leur retour les revendirent peu à peu. La victime du vol ayant pris les mesures nécessaires pour empêcher tout encaissement des coupons et tout transfert régulier des titres, l'affaire finit par arriver devant la justice bavaroise. L'avocat des spoliateurs ne craignit pas de refaire une édition nouvelle des théories en honneur durant la guerre. A l'en croire, « on ne pouvait songer à un propriétaire, lorsque toute une contrée pouvait d'un instant à l'autre être transformée en un monceau de décombres, » et le tort unique des soldats était d'avoir manqué à la discipline en ne remettant pas leur trouvaille à leurs chefs (1). Les pénalités nouvelles introduites dans le Code militaire allemand de 1873 contre la *Maroderei* constituent du reste un aveu officiel qu'il ne faut pas négliger de recueillir en terminant.

Les Allemands, on l'imagine sans peine d'avance, ne sont point restés à court d'excuses pour justifier tous ces actes de barbarie inutile ou de rapine bien entendue. On peut compter jusqu'à trois systèmes principaux de défense

(1) V. la *Würtzburger-Zeitung* et la *Volks-Zeitung* de Berlin du 12 mars 1877.

adoptés et soutenus presque concurremment par eux. Discutons-les sommairement l'un après l'autre.

Il y a d'abord le faux-fuyant, l'espèce de déclinatoire général et banal qui consiste à dire que la guerre a ses rigueurs nécessaires et qu'elle ne se fait point en « gants glacés. » Il est incontestable en effet que les « gants glacés » n'ont pas à jouer en temps de guerre le même rôle que dans la langue et les salons germaniques. Il y a seulement un degré de cruauté et de cupidité au-dessous duquel il n'est jamais indispensable que le belligérant descende. Toute la question est de savoir si, comme l'humanité le leur conseillait et comme leur supériorité le leur permettait, les Allemands sont restés en France au-dessous de cette moyenne. Or, des massacres, des incendies, des vols, tels que ceux dont nous venons d'indiquer quelques spécimens, et qui certes n'avaient point pour cause première l'entraînement bestial du combat, dépassent de beaucoup le *minimum* d'atrocités qu'il eût suffi de commettre pour s'assurer la victoire finale. M. de Moltke lui-même, en février 1874, n'a pu s'empêcher de faire cette confession publique au *Reichstag* : « Les opérations des francs-tireurs ont donné à notre action guerrière un caractère de dureté que nous déplorons, mais que nous ne pouvions empêcher. Les procès qui surgissent encore en France actuellement, c'est-à-dire trois ans après la guerre, vous donnent une idée de la sauvagerie et des atrocités qui sont les conséquences inévitables d'une telle mesure. » Il a été également impossible à M. Bluntschli, malgré ses efforts d'aveugle patriotisme pour mettre tous les torts de notre côté, de se dissimuler les innombrables et impardonnables infractions perpétrées contre les principes, modernes ou anciens, du droit des gens. « On ne saurait nier, » a-t-il écrit, « l'impression générale que cette guerre a plutôt livré des exemples en faveur de la dureté traditionnelle des horreurs de la guerre qu'introduit une nouvelle pratique plus humaine. » Et ailleurs il ajoute : « Il serait difficile de contester que les pratiques de la dernière guerre rappellent

encore la sauvagerie des guerres précédentes et n'ont fait faire aucun progrès à la civilisation (1). » La postérité déclarera qu'on l'a fait reculer de plus d'un siècle.

Par une bizarrerie assez curieuse, un grand nombre d'Allemands ont tiré au contraire un second motif d'apologie précisément de la rigueur des pratiques militaires en vigueur durant toute la durée des hostilités. Ils reconnaissent donc le plus volontiers du monde que leur invasion a été une des plus cruelles dont l'histoire moderne ait gardé le souvenir, mais ils ajoutent tout aussitôt que leur cruauté même n'avait pour but que de prévenir la nécessité d'un excès de cruauté plus grand encore, l'expérience ayant démontré qu'il n'y a rien de tel que d'épouvanter aujourd'hui, si l'on veut éviter d'avoir à sévir réellement demain. Nous voulons bien convenir avec ces théoriciens de l'inhumanité par humanité qu'un acte d'énergie accompli en temps utile peut ressembler parfois à une sorte d'escompte ou d'économie éminemment philanthropique de la vie humaine ou des produits du travail humain. Le tout est de savoir si l'application qu'on a prétendu faire du principe de la sévérité opportune et préventive avait chance de produire dans les circonstances données des résultats favorables, et surtout si cette application a été faite avec tout le discernement désirable. Les horribles désastres dont nous n'avons fait qu'esquisser le tableau montrent que les velléités de discernement ont été bien rares. A notre sens d'ailleurs, dans une guerre de cette espèce, dont les prétentions exagérées du vainqueur avaient dès le début fait tout autre chose qu'une simple guerre politique, il était à craindre que les tentatives d'intimidation n'attisassent encore dans les cœurs l'indignation et la colère qui y couvaient, ce qui allait directement contre le but annoncé. Remarquons encore que, dans un pays dont toutes les communications étaient coupées, où ne circulaient plus que

---

(1) V. dans le *Jahrbuch* de M. Holtzendorff.

des nouvelles si invraisemblables que de soi-même l'esprit se mettait en défiance contre les vraies, il était extrêmement difficile que la rumeur des exécutions pratiquées contre des hommes ou contre des villes entières ne se heurtât pas à une certaine incrédulité et pût frapper au loin d'épouvante les populations. En fait, ce qu'on apprit des horreurs qui devaient propager partout l'abrutissement de la terreur révolta beaucoup plus la conscience de nos paysans qu'elles ne les attérèrent. Les opérations de ceux de nos francs-tireurs qui étaient sérieusement organisés ne furent pas en définitive contrariées d'une manière bien sensible par quelques dénonciations arrachées çà et là à la lâcheté ou à l'indifférence. Plus d'une fois les envahisseurs s'étonnèrent eux-mêmes du peu d'effet produit par la renommée de sauvagerie qu'ils s'appliquaient si laborieusement à se faire. « On a promené hier de rechef à travers les rues une vingtaine de prisonniers les mains derrière le dos, » écrivait M. Wachenhusen, « et cependant aujourd'hui encore à Remilly on a tiré sur nos hommes; la petite ville de Bazeilles réduite en cendres était cependant un avertissement terrible (1). » On avait presque compté que le récit des premières abominations prussiennes en France ferait ouvrir les portes de Paris. On sait ce qu'il en fut. Le tort de ces calculs d'une inhumanité trop savante eût été sans doute bien autrement encore mis en lumière par les faits, si la France vaincue, au lieu d'une République d'occasion, avait eu dans cette crise nationale un gouvernement conforme à ses vieilles traditions monarchiques, si surtout le robuste bon sens de nos populations rurales ne leur eût pas interdit dès Sedan, après la chute de Metz encore plus, les espérances chimériques dont une poignée de dictateurs d'estaminet essayait de les griser, du bout des fils télégraphiques.

Reste une troisième justification, beaucoup trop grossière pour n'être pas devenue très aisément populaire, c'est que

(1) V. t. I, p. 144.

nous avons fait et que nous aurions fait en Allemagne tout ce que les Allemands sont venus faire chez nous. On serait d'abord en droit de se demander ce que vaut un argument de cette nature, considéré en lui-même. Un moraliste genevois a dit avec infiniment de raison que « justifier le mal qu'on fait en rappelant le mal qu'ont fait les autres, c'est se laver les mains dans de la boue. » Avec ce moraliste nous estimons aussi pour notre part qu'en pareille matière des précédents et des présomptions ne pouvaient autoriser aux réalités les plus déplorables une grande nation du XIXe siècle qui, en cette qualité, se devait à elle-même d'introduire quelque progrès dans le monde. L'essentiel toutefois est de savoir si les précédents existent véritablement et suffisent pour justifier les présomptions. Or nous croyons pouvoir affirmer que jamais, depuis la paix de Westphalie au moins, la France en aucune partie du continent n'a fait la guerre avec une férocité aussi méthodique et surtout avec un tel parti-pris de s'enrichir.

Sans examiner jusqu'à quel point une génération est responsable des agissements en temps de guerre de toutes les générations qui l'ont précédée, nous n'hésitons pas à regretter qu'on ne nous ait pas fait subir au XIXe siècle les lois imposées deux cents ans auparavant par nous à ceux qui alors se trouvaient moins forts que nous. Même à une époque où les mœurs étaient sensiblement plus rudes, nous avions eu au moins quelques bons mouvements de pitié, sinon quelques règles de discrétion et de loyauté vis-à-vis des vaincus. Si Turenne, dans sa campagne de 1674, avait traité avec un manque de clémence exceptionnel certains paysans du Palatinat, c'est que ces paysans, organisés par bandes qui ne ressemblaient en rien à un *Landsturm*, avaient commencé par se montrer impitoyables envers les soldats français qui tombaient entre leurs mains (1). Lorsque le maréchal de Duras incendia le Palatinat, expédient désespéré d'une défense difficile, qui d'ailleurs a indigné

(1) V. Dareste, *Histoire de France*, t. V, p. 465.

tous nos historiens, au moins avait-il fait sortir les habitants de leurs maisons, en leur laissant le temps nécessaire pour emporter leur mobilier. Nous nous étions donc déjà montrés en 1689 plus économes de la vie humaine et de la propriété privée qu'on ne l'a été chez nous en l'an de grâce 1870. En 1691, lorsque Louvois songeait à faire bombarder Bruxelles, pour amener plus rapidement la reddition de la place, Luxembourg et Vauban trouvèrent moyen de protester contre l'inutilité de cette barbarie, et Bruxelles ne fut pas bombardée. Aucun roi de France, grâce à Dieu, n'a écrit à sa femme que le soleil était beau et que ses canons produisaient de bons résultats sur une ville où un million au moins de femmes et d'enfants étaient entassés sans pain. Sans doute aussi nos armées républicaines de 1793 à 1797 ont abusé sur les bords du Rhin, et ailleurs encore qu'en Allemagne, de réquisitions qui ressemblaient parfois de fort près à des actes de pillage en gros ou en détail. L'érudition germanique qui tient à ne rien laisser se perdre en fait de semences de haine et de germes de vengeance n'a pas eu de peine à réveiller le souvenir d'un certain nombre de faits qui révèlent effectivement des exigences monstrueuses de la part des libérateurs ou-soi-disant tels. On s'est bien gardé, il est vrai, d'ajouter que des restitutions avaient eu lieu dans beaucoup de cas. M. de Sybel raconte lui-même que Dumouriez, par exemple, à Anvers, fit rendre aux églises tous les trésors qu'on y avait enlevés et qu'il alla jusqu'à faire revenir de France ceux qui en avaient pris la route (1). On a eu bien soin aussi de ne jamais rappeler certaines sévérités de la discipline républicaine du temps destinées à faire respecter le bien d'autrui par ces sans-culottes que de nobles élans avaient souvent attirés à la frontière. En un seul jour, le 7 ventôse de l'an II (27 février 1794), cinq soldats du 21e régiment

---

(1) V. *Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, t. II de la traduction p. 221.

d'infanterie furent condamnés à mort par le tribunal militaire de Landau pour avoir pris et répandu le vin d'une cave dont ils avaient enfoncé la porte. Avec cette jurisprudence, combien de soldats allemands seraient retournés vivants dans leurs foyers en 1871? Les historiens d'outre-Rhin se sont surtout épargné l'ennui d'avouer que les héroïques armées de la République et du Directoire étaient les plus dénuées de ressources qu'on pût imaginer. La doctrine qui autorise une armée victorieuse à vivre aux dépens du territoire occupé ne fut donc jamais plus applicable qu'à ces braves gens qui puisaient l'inspiration et le secret de leur intrépidité dans le sentiment surtout de je ne sais quelle sublime utopie de liberté et de fraternité internationale, mais nullement dans une passion innée, ou savamment réglée par leurs chefs, de lucre sanguinaire et d'enrichissement par la force. Ils ont pu parfois se faire haïr là où ils ont passé, en laissant derrière eux plus d'une grande idée (1), ils ne se sont jamais déshonorés par une cupidité presque scientifique. L'enthousiasme militaire sous le premier Empire fut d'une nature moins généreuse sans doute, mais l'urgence des besoins resta bien souvent la même. Si Napoléon eut le tort de prélever des contributions de guerre fort lourdes, il avait uniquement en vue d'entretenir ses grenadiers et d'alimenter la guerre par la guerre. Il n'y eut point recours pour rapporter des monceaux d'or dans ses fourgons et les enfouir par milliards, après avoir rétabli l'équilibre laborieux d'un budget en déficit. Certains de ses lieutenants ont pu trahir pour les tableaux et les objets d'art un goût des plus fâcheux, qui au reste a été infiniment plus préjudiciable à l'Espagne qu'à l'Allemagne, mais au moins ne cherchaient-ils pas au retour des gazettes complaisantes pour les aider à mettre en vente les produits de leur récolte artistique. Il y en eut plus d'un en revanche, je citerai Desaix, entre autres, qui ne consentit jamais à toucher à une contribution de guerre.

---

(1) V. Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. V, p. 99.

Si nous en venons à des faits d'une autre époque dont l'appréciation nous est plus facile, dont la responsabilité surtout nous incombe davantage, nous ne craindrons pas d'être démenti en attestant que la France s'efforçait de se montrer de moins en moins barbare dans ses procédés militaires, chaque fois qu'elle était obligée de tirer l'épée pour défendre son honneur ou son droit. A Mogador et à Tanger, de l'aveu de M. E. Regnault, le prince de Joinville avait pris soin de ne bombarder que les fortifications extérieures. Le Sultan du Maroc obtint la paix sans aucune rançon. La France, suivant l'expression mémorable du *Journal des Débats*, était assez riche pour payer sa gloire. Nos deux guerres de Crimée et de Lombardie n'ont guère donné occasion à notre état-major sous le second Empire de prouver à l'avance sa supériorité morale sur celui de Berlin en fait de respect de la propriété publique ou privée, puisqu'en Crimée il n'y avait rien à prendre et qu'en Italie tout nous était offert. Rappelons cependant qu'à Odessa on avait eu grand soin de ne tirer que sur le port militaire (1), et qu'à Sébastopol les officiers d'une de nos batteries de siége, connaissant la place exacte d'un couvent de femmes à l'intérieur de la ville, s'étaient fait un point d'honneur, un sujet de vanité professionnelle, si l'on veut, d'atteindre une à une les constructions qui avoisinaient le couvent, sans toucher au couvent lui-même. Lorsque le général russe Bodesco, le défenseur malheureux de Bomarsund, fut reçu en audience particulière par Napoléon III, il en sortit avec un pli cacheté, gracieusement offert, et qui devait le mettre à même de subvenir largement à tous les besoins de sa captivité (2). En Italie, à Mentana, nos officiers n'avaient pas songé un seul instant à faire passer par les armes les volontaires garibaldiens, bien qu'ils n'appartinssent à aucune armée régulière, et, de l'aveu même de leur propre chef, ne

(1) V. A. Rambaud, *Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1874, p. 530.

(2) V. Boacher de Perthes, *Voyage en Russie,* p. 381.

fussent pas tous la fine fleur de la société italienne. On me citera, je le sais, outre un trait de cruauté qui se serait passé en Algérie, et que les Allemands en janvier 1871 ont renouvelé au château de Pouilly, l'incendie du palais d'été à Pékin. Disons tout de suite que ce fâcheux épisode d'une guerre à la Fernand Cortez a été chez nous l'objet d'une réprobation générale. On n'a qu'à relire, pour s'en convaincre, les débats publics d'où sortit le refus d'une pension nationale au comte de Palikao, ou bien encore la page indignée écrite sur les ruines mêmes de ce palais par le comte de Beauvoir. Il ne faut pas non plus oublier, comme l'amiral Jaurès l'a fait remarquer devant la commission de la liste civile, que les parlementaires français avaient été les premiers soumis par les Chinois à un supplice terrible. Un aide-de-camp du général en chef s'était en outre trouvé blessé par la fusillade des Tartares. Enfin, d'après l'amiral, ce furent les Chinois surtout qui pillèrent de concert avec les soldats. Les Anglais ont été aussi accusés d'avoir donné le signal de ce méfait, et on est bien tenté d'admettre qu'il y avait du vrai dans l'accusation, quand on voit, en février 1874, sir Garnet Wolseley traiter de la même façon, durant la guerre des Ashantees, le palais et la ville de Coomassie (1). Il convient enfin de faire la part des exagérations. Si l'on en croit le général de Palikao, qui est entré à cet égard dans les détails les plus précis (2), le fameux collier de perles noires remis par lui à l'Impératrice, d'après la légende, ne se composait en réalité que de petites boules de jade vert, détachées de trois colliers de mandarin de manière à former un chapelet, et bénites à cette intention par l'évêque de Pékin, au moment où sa cathédrale venait d'être ouverte au culte catholique.

---

(1) V. le *Nord*, du 9 mars 1874.

(2) V. la lettre adressée au *Times* en mars 1874 par le général anglais Saint-George Foley, attaché pendant cette campagne à l'état-major français. D'après cette lettre, le général de Palikao avait " donné l'ordre formel de ne toucher à rien. "

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que la France, après le massacre de ses missionnaires en juillet 1870, s'est contentée de demander à la Chine une très modeste indemnité, qu'elle a consacrée, soit à des secours distribués aux familles des victimes, soit à des fondations pieuses. Le sentiment de sa détresse financière ne lui a pas inspiré un instant la pensée d'abuser de ce qui lui restait de puissance pour se procurer dans l'Empire du Milieu une portion de ce qu'elle avait à verser à l'Empire d'Allemagne.

Quant à la manière dont se serait comportée outre-Rhin notre armée, si elle avait été victorieuse, on comprend qu'il nous soit assez difficile de réfuter par des faits les soupçons malveillants de ceux qui, dans ces souvenirs du passé, ne trouveraient pas de suffisantes garanties de notre mansuétude. Mais, en bonne justice, on ne peut condamner les gens que pour les forfaits qu'ils ont commis, jamais pour les intentions de mal faire qu'on veut bien leur prêter. Ce serait donc à nos contradicteurs qu'il appartiendrait de démontrer tout d'abord que nous eussions immanquablement perpétré les crimes imaginaires qu'en réalité nous n'avons jamais perpétrés. En attendant, les quelques imputations injurieuses qui nous ont été lancées à propos de la dernière guerre ont jusqu'ici tourné beaucoup plus à la confusion de l'accusateur qu'à la nôtre. Ce que les journaux allemands ont raconté au début relativement aux atrocités des zouaves et des turcos a été retiré de la circulation aussitôt que le besoin ne s'en est plus fait sentir. Ce n'était qu'une fiction ou procédé d'entraînement destiné à fouetter le courage de la paysannerie germanique. L'un des correspondants de la *Gazette de Cologne* semble avoir rayé de ses deux volumes toutes ces histoires fantastiques, et la *Gazette de la Croix* a été obligée de reconnaître que ces tigres et ces panthères du Sahara, souvent de Montmartre, s'étaient fait remarquer entre tous les prisonniers français par leur douceur et leur docilité (1). Les hordes démagogiques

(1) V. Dussieux, *Histoire de la Guerre* de 1870-1871 t. II, p. 116.

et cosmopolites, que M. de Bismarck en 1866 voulait absolument faire lancer par l'Italie contre l'Autriche, eussent-elles aussi généralement laissé derrière elles dans les prisons autrichiennes des souvenirs de résignation exemplaire? Nous en doutons un peu. Nos tirailleurs algériens n'avaient guère d'ailleurs que des cadres français, et il y a beaucoup à parier que, si la Prusse avait possédé quelque part une Algérie, elle ne se fût pas plus que nous interdit de tirer parti de l'esprit militaire des indigènes. Il en a été de même de ce prétendu bombardement de Saarbrück que le Chancelier appelait dès le début une infamie criant vengeance au ciel *(Himmelschreiend.)* Toute vérification faite, il se trouva qu'il n'y avait pas eu de bombardement. La gare seule, qui est à deux kilomètres de la ville, au faubourg Saint-Jean, avait été canonnée, et trois obus étaient tombés sur l'hôtel qui servait de quartier-général aux officiers de la garnison. Le témoignage de la presse anglaise et allemande (1) nous dispense d'avoir recours à l'excuse que nous offrirait M. Wachenhusen répétant à deux reprises que dans l'armée française on avait la persuasion que Saarbrück était une ville fortifiée, ce qui en effet eût été assez naturel. Relativement enfin aux mauvais traitements dont nous nous serions rendus coupables envers nos rares prisonniers allemands, M. de Chaudordy n'a pas eu de peine, dans sa circulaire du 28 octobre 1870, à réfuter de la manière la moins agréable pour M. de Bismarck la note lancée par lui le 4 du même mois à l'effet de dénoncer aux puissances de l'Europe notre manque d'humanité. Il résulta de l'enquête ouverte et des lettres même des officiers prisonniers que, bien loin de les laisser vivre dans le plus effroyable dénuement, nos trésoriers-payeurs-généraux leur faisaient des avances d'argent sur la simple prière de leur famille, et

(1) " La belle gare a été assez fortement visitée par les boulets *(Kugel)* et un petit nombre *(ein paar)* de maisons dans la ville portent encore de bonnes cicatrices, mais cela ne nous intéresse pas, etc. „ *Aus dem Hauptquartier*, par le Dr L. Kayssler, p. 11.

que, si on en avait invité quelques-uns à vouloir bien aller habiter Clermont, cela provenait de ce qu'à Moulins, où ils étaient internés auparavant, « ils avaient eu l'imprudence d'offrir un repas avec du vin de champagne à plusieurs gardes mobiles et de chercher à les détourner de leur devoir. » Le Chancelier ne paraît pas avoir riposté à cette catégorique et piquante réplique. Il est possible que, si notre armée eût pénétré en Allemagne, certains régiments se fussent montrés moins respectueux envers les femmes que ne l'ont été en France la plupart des soldats prussiens. Mais c'est, je le répète, l'avantage et la consolation du vaincu de n'avoir pas eu la tentation du mal et l'occasion de l'abominable. Il est fort à croire en revanche que l'armée française, si fort qu'elle eût pu se laisser abuser par la légende des empressements féminins d'une autre époque, ne se fût pas fait un jeu cruel et stupide de renverser le pain ou l'eau que les paysans lorrains apportaient sur leur passage à nos prisonniers de guerre (1).

Que signifient au surplus toutes ces justifications tirées si mal à propos des plus mauvaises pages de notre histoire, depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon Ier? Est-ce que les doctrines borussiennes ne se sont pas donné tout aussi bien que chez nous les coudées franches dans le Holstein et dans le Slesvig, dans la Moravie et dans la Bavière, à Dresde et à Francfort? Est-ce uniquement parce qu'elle avait un compte particulier à régler avec la France que la Prusse s'est abaissée subitement à ce rôle de destructeur et de brûlot ambulant? Que les vaincus et les volés de 1864 ou de 1866

---

(1) " Je me rappelle que des paysans, émus de compassion, venaient quelquefois sur les bords de la route placer à notre portée des vases pleins d'eau et des écuelles de lait. Si l'un des prisonniers, harcelé par la fatigue et la soif, s'approchait, les soldats prussiens renversaient les écuelles et les vases d'un coup de pied, ou bien les officiers du bout de leur botte se chargeaient de cette féroce besogne, et, si le vase de terre se brisait en morceaux, si l'écuelle de fer blanc rebondissait de place en place, un rire éclatant ouvrait leurs moustaches. " A. Achard, *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1871.

répondent à la question. Les neutres seront suffisamment édifiés en parcourant seulement la petite brochure où un magistrat danois du Slesvig, M. Blaunfeldt, a raconté les brutalités commises contre lui et sa famille (1), ou bien en découvrant dans la *Gazette de Cologne* du 21 avril 1872 l'aveu « que les officiers prussiens passaient déjà en Autriche pour avoir volé, » comme ils s'en sont fait maintes fois la réputation en France. Autrichiens ou Francfortois, Danois ou Français, en réalité notre sort à tous a été à peu près le même, et on a trouvé moyen de commettre autant d'iniquités envers des compatriotes uniquement coupables d'avoir défendu la légalité fédérale qu'envers le soi-disant ennemi héréditaire et perpétuel trouble-fête de la bonhomie allemande. Au milieu de la guerre civile déchaînée par lui sur l'Allemagne, le gouvernement prussien avait bien été jusqu'à faire frapper diplomatiquement d'une saisie-arrêt la cave du duc de Nassau qui se trouvait confiée momentanément à notre Compagnie de l'est (2), et il avait exigé du

---

(1) V. *Det preussiske Militairs grusomme Adfoerd imod mig og min Familie.*

(2) " Confisquer le duché, ce n'était pas assez, on confisquait les vins du duc par-dessus le marché. C'est qu'en dehors de leur valeur pécuniaire qu'on pouvait estimer à plus d'un million de francs, ces vins étaient un vrai trésor gastronomique. Les caves du duc de Nassau renfermaient des vins uniques au monde. Le XVIIIe siècle y était représenté par ses années les plus remarquables, par 1706, 1722, etc., le XIXe siècle, par 1806, 1811, etc. Ce n'était pas seulement une cave, mais un catalogue des vins les plus exquis qui sont nés sur les bords du Rhin, dans le cours de deux cents ans. Pendant ce long espace de temps, bien des guerres avaient ensanglanté l'Allemagne. Le Nassau avait été dévasté tour à tour par les soldats de Frédéric II, les Croates et les Pandours, les sans-culottes de la République et les légions de l'Empire. Eh bien! jamais au milieu de ces terribles commotions, les célèbres caves d'Eberbeck, de Wiesbaden et de Hockheim n'avaient couru le moindre danger. Du fond de leur paisible retraite, leurs hôtes avaient vu s'accomplir au-dessus de leur tête la chute du saint-empire et les révolutions de 1830 et de 1848 sans être troublés dans leur repos centenaire. Pour la première fois dans le cours de leur vénérable carrière, ils avaient dû fuir à l'approche de la *Landwehr* prussienne, et les poursuites judiciaires dont ils furent l'objet prouvèrent que ces craintes n'étaient pas exagérées. " — E. Chevalet, *Histoire de la Prusse*, p. 324.

petit royaume de Saxe une rançon de 37 millions 1/2 de francs. Bien antérieurement, en mai 1815, à Liége les troupes saxonnes ayant protesté de leur attachement pour leur roi et sa dynastie, les Prussiens, en bons voisins, brûlèrent leurs drapeaux et se préparèrent à les décimer (1). Trois jours après Waterloo, Wellington constatait avec indignation que l'armée prussienne avait fait main basse à elle seule sur tout le butin de guerre et qu'elle n'avait pas laissé un seul canon à la sienne (2). Qu'on renonce donc à dire que le sans-façon de l'état-major prussien avec le droit des gens et les devoirs de l'humanité n'était que le contre-coup et l'imitation forcée de précédents créés par nous seuls. Le colonel Borbstedt avait du moins eu le mérite de la franchise, lorsqu'il s'écriait triomphalement, au lendemain des victoires de 1866 : « Voilà ce que l'armée prussienne a gagné pour l'État, par sa bravoure, en moins de six semaines, ce qui prouve qu'une bonne armée n'est pas toujours improductive, comme le prétendent les professeurs d'économie politique ».

N'insistons pas davantage sur ces exactions ou sur ces massacres plus détestables encore. Passons des infamies de la guerre au scandale de la paix, mais non point sans faire entrevoir tout d'abord, comme une vision fugitive et idéale, l'admirable rôle que l'Allemagne aurait pu jouer dans l'histoire de l'Europe au moment où M. Thiers venait enfin apporter à M. de Bismarck sa signature au bas de n'importe quel traité de paix. Ah! certes ce jour-là, ce n'est pas la destinée qui a manqué à l'Allemagne, c'est bien l'Allemagne, et elle seule, qui a manqué à la destinée. L'empire incontesté du monde moral était désormais entre ses mains, si la Prusse ne lui eût fait souiller sa victoire, en exploitant le regain de ses pires rancunes, en évoquant

---

(1) V. Gervinus, t. I, p. 299.

(2) " *The Prussians were sad rogues in those days, both wholesale and retail*, à propos *of horses as well as canon.* " V. *Saint-Helena Matters*, par le colonel Jackson.

tout ce qui restait en elle d'étroitesse d'esprit et de cœur. Reconnue et proclamée loyalement par nous-mêmes la première en Europe au point de vue de l'instruction acquise et des fortes études, assurée plus que jamais d'un magnifique avenir commercial et maritime, déjà même hors de proportion avec le développement de ses côtes et les promesses de la nature, à la veille de dominer fructueusement l'univers entier par le zèle de ses amis comme par la patience de ses savants, quel besoin avait l'Allemagne, je le demande, de s'enivrer jusqu'à la lie d'injustice, après s'être vautrée six mois dans le sang, et pourquoi imposait-elle à ce siècle, qui croyait en elle, comme la désillusion d'elle-même et la révélation imprévue de sa petitesse morale? N'était-ce donc pas assez vraiment pour sa sécurité d'avoir prouvé à la France la force de son bras, et n'eût-elle pas dû à son tour se sentir prise de la louable envie de nous vaincre aussi en générosité effective, nous qui, certes, en 1856 et en 1859 avions donné un honorable exemple de modération dans la puissance? La faction révolutionnaire qui venait de mettre la main sur la monarchie de Louis XIV, et qui ne pouvait pas se faire sur le dénouement plus d'illusions que n'en comportait le scepticisme parisien d'avocats peu candides, cette faction eût été trop heureuse d'épargner à la République qu'elle voulait fonder un surcroît de désastres dont elle devait craindre alors que la France ne discernât rapidement les véritables auteurs. Avec le plus grand empressement, ce triste gouvernement eût, suivant toute vraisemblance, retranché le second point de son programme, et abandonné plus d'une pierre de nos forteresses pour n'avoir pas à céder un pouce de notre territoire. La seconde condition n'avait été inscrite au programme que pour fournir matière à une transaction, dans l'intérêt du parti, sinon de la patrie. M. de Chaudordy avait offert à Tours ce démantèlement à l'ambassadeur britannique (1), ce qui démontre assez que M. J. Favre ne

---

(1) V. sa première déposition devant la commission d'enquête.

serait point resté intraitable. Au lieu d'accepter la discussion et surtout de lui fournir des bases, on fut trop heureux au quartier-général de feindre un embarras douloureux tiré de notre situation politique. Bref on se dispensa de traiter à la fois avec le gouvernement de fait comme avec le gouvernement de droit. Le roi Guillaume, qui eût dû mieux se ressouvenir des épreuves et des admirables conseils de sa mère, la reine Louise (1), avait à Versailles l'habitude, habitude qui révèle bien l'esprit laborieux des Hohenzollern, de lire lui-même et d'annoter en français les nombreuses lettres d'injures, souvent aussi d'énergiques protestations, qui lui arrivaient chaque jour contre la continuation d'une guerre sans cause avouable depuis le 2 septembre. Lors donc qu'il écrivait en marge d'un avertissement touchant, que lui avait adressé une protestante franc-comtoise : « Est-ce que le gouvernement de la défense du 4 septembre a demandé de faire la paix? Au contraire, il a débuté (?) par déclarer la guerre à outrance, ce n'était donc point à la Prusse de demander la paix, » ou bien encore ceci : « Comme en mariage il faut deux *(sic)*, de même pour conclure une paix, il faut deux; moi, je suis l'un, où est l'autre (2)? » le royal annotateur ne cherchait qu'à se donner le change à lui-même et qu'à déguiser son désir de conquête sous de spécieux prétextes. La vraie route à suivre, celle de la générosité et du progrès, n'avait pas été entrevue. Non-seulement en effet on n'avait pas

---

(1) En 1809, elle écrivait de Hufen où elle s'était réfugiée. " Je ne puis croire que l'Empereur Napoléon soit ferme et assuré sur son trône resplendissant. La vérité et la justice seules sont immuables; il n'est que sage, c'est-à-dire que politique. Il n'agit pas d'après les lois éternelles; mais selon les circonstances qui s'élèvent devant lui. Aussi son règne est souillé d'injustice. Il n'agit pas généreusement envers l'humanité, son but n'est pas légitime. Son ambition désordonnée n'a d'autre fin que son élévation personnelle. Son caractère nous inspire plus d'étonnement que d'admiration. Il est aveuglé par la fortune et croit qu'il a le pouvoir de faire tout ce qu'il veut; aussi ne sait-il pas ce que c'est que la modération, et celui qui ne se modère pas doit nécessairement perdre son équilibre et tomber. "

(2) V. Délerot, p. 195-196.

apporté avec soi, dans les fourgons de l'armée, un *novus rerum ordo* supérieur à celui de la France, mais encore la politique que la Prusse inaugurait pour son propre compte restait fort au-dessous du *statu quo* international et moral que nous défendions au moins depuis un demi-siècle. Tout ce que les initiateurs de la civilisation poméranienne avaient réussi à imaginer de véritablement nouveau, c'était l'exagération prodigieuse de ce qu'il y avait de plus démodé en fait de barbarie ; c'était en un mot de nous enlever brutalement, pour nous donner le baiser de paix, cinq milliards et leurs menus accessoires, plus un million et demi de nos meilleurs compatriotes, malgré leurs larmes, mais avec leurs biens.

Cinq milliards! Dans un grand dîner parlementaire donné par lui en février 1875, M. de Bismarck aurait proclamé lui-même la véracité d'un télégramme du *Times* annonçant en février 1871 qu'il avait demandé dix milliards d'abord et qu'il n'avait consenti à réduire que « devant une résistance obstinée. » Des documents dont on ne saurait récuser le témoignage prouvent du moins que c'est l'intervention diplomatique de l'Angleterre qui, seule, nous a fait faire grâce du sixième (1). Cinq milliards! Les amateurs de statistique amusante et puérile se sont donné à plus d'une reprise l'innocente distraction d'étonner le monde en essayant, par des calculs et des hypothèses de toute espèce, de faire concevoir aux esprits les moins familiarisés avec les nombres l'énormité de la somme. Depuis l'ère chrétienne, il ne s'est même pas écoulé jusqu'ici un milliard, non point d'heures, mais de minutes! Bornons-nous à rappeler, sans faire appel aux étonnements de la cosmographie ou de la géométrie, que le chiffre total du numéraire d'or et d'argent frappé en France du 1er janvier 1795 au 31 décembre 1871 s'élève seulement à 7 milliards 744 millions pour l'or, et 4 milliards

---

(1) V. Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, t. III, p. 254-255.

886 millions pour l'argent (1). Ce qu'on nous demandait, c'était donc la moitié à peu près de tout le numéraire qui, en trois quarts de siècle, avait été soumis chez nous au monnayage. On pourra encore se représenter avec assez de précision la dette qui nous était imposée en songeant que, d'après un inventaire dressé récemment, l'ensemble des propriétés immobilières de l'État français, affectées ou non à un service public, en France ou à l'étranger, ne monte qu'à trois milliards 598 millions. Mais il s'en est fallu de beaucoup que la Prusse s'en soit tenue au principal de cette créance, qui cependant lui eût suffi pour rembourser environ trois fois intégralement toute sa dette publique. Elle a fait payer à la France de bien d'autres sacrifices pécuniaires la paix qu'elle avait eu l'habileté de lui rendre indispensable. Je ne fais pas allusion, puisqu'il ne s'agit ici que des frais particuliers de la paix, par opposition à ceux de la guerre, aux trois ou quatre milliards gaspillés par la République naissante, et qui n'ont servi qu'à faire élever d'un à cinq le nombre de ceux qu'a finalement exigés la Prusse, sous prétexte de temps perdu, de grands froids, d'ennuis ou d'inquiétudes éprouvés devant Paris ou sur les bords de la Loire. Cet argent, dépensé en grande partie, soit en Angleterre, soit en Amérique, pour achat d'armes, n'en a pas moins fini cependant par échoir aussi presque entièrement au gouvernement prussien, à titre de butin de guerre. Ce dont j'entends surtout parler ici, ce sont les profits de détail qui se sont attachés à cette créance inouïe.

Il y a eu d'abord les intérêts qui, pour trois ans, se seraient élevés, d'après les prévisions normales et le taux convenu, au chiffre fort respectable de 750 millions. En 1815, remarquons-le, nous avions eu cinq ans pour payer, et aucun intérêt à ajouter au capital. La promptitude inespérée avec laquelle les paiements ont pu s'effectuer paraît avoir réduit à 302 millions ce prodigieux

(1) V. *Moniteur Universel*, 19 janvier 1873.

compte d'intérêts, qui égale, à lui seul, à peu près une année du budget de l'ex-monarchie prussienne. Mais c'est en somme une question de savoir si, financièrement parlant, nos ennemis n'auront pas encore gagné à cette rapide délivrance de nos concitoyens de l'est. En effet les commissions attribuées aux banquiers étrangers pour faire affluer l'argent dans les coffres de la trésorerie française ont été tout-à-fait exorbitantes. Une somme de 631 millions a dû être portée pour frais de change sur notre compte de liquidation. Étant donnée la nationalité habituelle de la haute banque, on peut donc pressentir que ce que n'a pas reçu de ce chef l'Etat prussien, l'Allemagne l'a encaissé avec large bénéfice par les mains de ses plus riches capitalistes. Le Trésor français ne s'est pas, assure-t-on, procuré pour moins de deux milliards 240 millions de traites sur Berlin. Les intérêts et les frais de change réunis font presque un milliard à eux seuls. Ce n'est pas du reste la faute de M. de Bismarck si les grands financiers de Berlin n'ont pas encaissé des sommes beaucoup plus élevées. Itérativement, le 23 et le 25 février 1871, il avait pressé M. Thiers de s'entendre avec deux banquiers allemands, M. Bleichröder et M. de Heukel, « dont l'intervention eût abouti à doubler notre rançon (1), » en nous « vendant » très cher le temps beaucoup plus long qu'on aurait accordé à notre libération. M. de Bismarck fit même à M. Thiers dès la première séance l'honneur de lui présenter ces deux nouveaux amis de la France. Ajoutons encore que les Allemands, ayant pris une notable quantité de la rente 5 % que nous émettions pour les payer, (ils en avaient demandé pour 471 millions au second emprunt de 1872, environ le septième) se sont trouvés bénéficier de la plus-value considérable que l'activité et l'économie de nos concitoyens ont donnée à ce fonds, monté du cours de 82 à celui de 112.

---

(1) V. Jules Simon, *Le gouvernement de M. Thiers*, t. I, p. 119 et 126.

Ce n'était pas tout. Outre la rançon elle-même et tout ce qui s'y rattachait, nous nous engagions aussi à héberger et à nourrir cinq cent mille soldats allemands jusqu'au versement des deux premiers milliards, et ensuite, suivant une échelle décroissante, cinquante mille pendant trois ans, jusqu'à parfait paiement. La convention de Ferrières du 11 mars 1871 fixait à un franc 75 centimes chaque ration de vivres et à deux francs 50 chaque ration de fourrage. En fait, le crédit demandé et obtenu par notre ministre de la guerre, pour satisfaire aux exigences de l'intendance ennemie, a été de plus de 53 millions pour les dix mois à peine qui restaient à courir du 11 mars au 31 décembre 1871. Les évaluations pour le premier semestre 1872, en y comprenant 728 mille francs pour chauffage et deux millions et demi d'indemnité de logement aux officiers, s'élevaient à plus de vingt-cinq millions. On nous faisait payer à part jusqu'aux écoles de natation et aux notes de pharmacien. Au total, les dépenses faites pour nourrir et loger l'armée d'occupation depuis la paix ont absorbé plus de 323 millions. Notez que l'intendance allemande était fort loin de dépenser réellement tout ce qu'elle se faisait donner de ce chef. M. de Moltke, en mars 1878, est convenu devant le *Reichstag* que le général de Manteuffel et l'intendant supérieur Engelhardt, grâce à leurs arrangements avec le gouvernement français, réalisaient d'importantes économies dont on avait fait profiter, non pas les soldats, mais bien l'armée entière, cette noble armée, ajoutait-il fièrement, « qui avait su conquérir des milliards et qui savait épargner des millions. »

Remarquons, en troisième lieu, que la prise de possession de l'Alsace par l'Empire allemand devait être pour lui, à divers points de vue, la cause d'un enrichissement notable. D'abord on avait le champ libre pour rogner à son aise sur les dépenses d'administration locale et grossir d'autant tel ou tel fonds secret particulièrement cher à la Chancellerie impériale. Ensuite, par le traité de paix, l'Allemagne se trouvait investie de tous les droits de propriété dont l'État français jouissait sur le territoire

alsacien et dans le pays messin. Or ces propriétés ont en Lorraine comme en Alsace, bien que l'admirable cathédrale de Strasbourg soit une fondation privée, une importance et une valeur tout-à-fait exceptionnelles, tant à cause de la richesse agricole et industrielle de la région qu'en raison de sa situation à la frontière. Lorsqu'on songe qu'un seul de nos départements, la Seine Inférieure, qui ne possède aucune citadelle ou arsenal militaire, contient à lui seul pour plus de trente millions de propriétés nationales, il ne paraîtra pas absurde de supposer que, dans les 1689 communes cédées au nouvel Empire, celui-ci a bien dû recueillir pour une centaine de millions d'immeubles, tant en constructions d'utilité publique qu'en forêts domaniales. D'après un document allemand, notre cession en Alsace-Lorraine comprendrait 460 mille hectares de bois, 370 kilomètres de cours d'eau navigables, 300 kilomètres de canaux, deux manufactures et sept dépôts de tabac, un hôtel des monnaies, etc.. L'énorme avilissement des prix auxquels la propriété privée, surtout la propriété bâtie, a été transférée par des Français à des Allemands après la guerre représenterait un bien autre gain réalisé par le mercantilisme des uns sur le dégoût des autres. Mais ce qui concerne plus spécialement la Prusse, c'est que, tout en poursuivant avec la dernière rigueur le recouvrement des moindres créances que l'Alsace pouvait avoir sur l'État français, par contre, et avec le plus insolent dédain pour le principe de réciprocité, elle n'admettait pas à sa charge la partie de notre dette nationale proportionnellement afférente à l'Alsace-Lorraine. C'était nets de toute espèce de déduction qu'elle entendait recevoir ses milliards et leurs accessoires. Vainement cette règle du droit public qui veut que le territoire annexé ne le soit qu'avec toutes ses obligations actives ou passives avait-elle été appliquée sans la moindre difficulté dès le traité de Lunéville, à la paix de Vienne, au moment où le Texas s'était séparé du Mexique (14 novembre 1840), au moment où l'Autriche avait recueilli l'héritage de la République de Cracovie (11 novembre 1846),

lors du transfert à la Grèce des îles ioniennes, lors des deux cessions consenties en 1859 et en 1866 par l'Autriche au profit du royaume d'Italie, lors de l'abandon de Nice et de la Savoie, lors de l'acquisition des domaines du Saint-Siége par le gouvernement italien. Vainement la Prusse elle-même s'y était elle conformée en dépouillant le Danemark de trois de ses provinces. Vainement M. Bluntschli s'était-il montré on ne peut plus décisif sur ce point comme sur tant d'autres (1). Les 1,447,466 hectares que nous perdions furent annexés absolument libres de toute dette, et l'Allemagne au nom de l'Alsace nous réclama par-dessus le marché 155 millions. L'instrument de paix contenait encore une autre clause aussi lucrative pour l'Allemagne que défavorable pour nous, c'était la clause relative à notre Compagnie de l'est, que le vainqueur expropriait sans nécessité. Les frais de premier établissement des 840 kilomètres à céder s'élevaient à onze cent millions environ. La Prusse en offrit d'abord 90, puis 120. Il fallut une lutte des plus acharnées pour obtenir 325 millions, dédommagement dérisoire, si l'on songe à tous les ateliers et magasins que contenaient les grandes stations servant de têtes de ligne. L'indemnité accordée ne représentait d'ailleurs que les droits des actionnaires de la Compagnie. Par conséquent l'État prussien recevait sans bourse délier la nu-propriété et la jouissance à échéance fixe qu'avait stipulées à son profit l'État français. Les commissaires allemands avaient même d'abord argumenté de ce droit de nu-propriété pour soutenir qu'il s'agissait d'une propriété publique transmise de plein droit avec le sol lui-même. Aucun gain, on le voit, n'avait paru à la Prusse au-dessous

(1) " 54. La fortune des États qui cessent d'exister passe activement et passivement aux successeurs de ces États. — 59. Les dettes de l'État ne doivent pas être réparties proportionnellement à la population. S'il s'agit de dettes hypothécaires ou foncières, elles seront adjugées à l'État qui obtient les immeubles affectés au service de la dette. Pour les autres dettes, leur répartition aura lieu proportionnellement aux impôts payés par les diverses parties du territoire. "

de sa dignité, et elle avait cherché à assouvir jusque dans les plus petits détails ce bas instinct de lésinerie et cette incroyable minutie dans la rapacité qui lui sont propres. Inutile d'ajouter qu'elle rejeta sur la France le soin de désintéresser pour d'autres causes cette même Compagnie, qui, outre cinq millions pour vols et dégâts et 51 millions pour la résiliation forcée de son bail d'exploitation des chemins luxembourgeois, réclamait encore 37 millions en raison de l'usage commercial que les autorités allemandes avaient fait de ses lignes pendant la guerre. Même à ce prix, nous n'eûmes pas la paix. On nous imposa encore un traité postal qui, à plus d'un égard, n'était qu'une duperie pour nous, puis, à défaut du traité de commerce préparé avec tant de sollicitude à Brême et à Hambourg, l'obligation irrévocable de traiter à perpétuité l'Allemagne sur le pied de la nation la plus favorisée. Sous peine d'un *casus belli* toujours suspendu sur notre tête, notre marché restait désormais tout grand ouvert à la production d'outre-Rhin. Indépendamment des sept ou huit milliards de bénéfices qu'on emportait du champ de bataille, on s'était assuré les moyens d'en gagner encore bien d'autres chez nous.

On devine facilement que les admirateurs du régime prussien n'ont pas été plus embarrassés pour justifier les conditions financières de leur traité de paix que pour expliquer la nécessité de leurs sévices durant la guerre. A les en croire tout d'abord, il ne se serait agi pour eux que de sortir à peu près indemnes d'une querelle qu'ils avaient tout fait pour éviter, et de récupérer honnêtement les déboursés auxquels nous les avions condamnés pour nous mettre à la raison. C'est ici par conséquent le lieu de nous demander ce qu'en définitive la dernière guerre a pu coûter à la grande ligue borusso-germanique. La recherche de la vérité sur ce point reste jusqu'ici et restera longtemps entourée de grandes difficultés, le gouvernement prussien ayant eu double intérêt à enfler le plus possible les chiffres, d'une part, afin de mettre l'énormité incontestable de ses exigences sur le compte de l'énormité apparente de

ses dépenses, et, de l'autre, afin de soustraire une plus forte portion de son butin au contrôle de la représentation nationale ou fédérale. Néanmoins il est permis d'affirmer sans grande chance d'erreur que les frais de la guerre pour la Prusse et ses alliés flottent entre un demi-milliard et un milliard. D'après l'aveu fait le 4 avril 1871 par M. de Bismarck à ses actionnaires, c'est au *Reichstag* que je veux dire (l'exactitude de M. de Moltke devait permettre au Chancelier de rendre ses comptes à l'époque précise où se tiennent d'habitude les assemblées générales d'actionnaires), on avait dépensé jusqu'au 31 mars la somme totale de 286,493,497 thalers, soit, en chiffres ronds, un milliard de francs. Voilà le premier mot, le premier mouvement de franchise du gouvernement prussien. Depuis, à vrai dire, il s'est ravisé, et, à force d'ajouter articles sur articles, il a composé pour l'Allemagne, un peu aussi pour l'Europe, un compte qui s'élève à 378,704,499 thalers 26 *silbergroschen* et 9 *pfennigs*. Malgré ce luxe scrupuleux de *silbergroschen* et de *pfennigs*, cette addition gigantesque a été visiblement dressée de façon à échapper à toute critique. Ainsi nous y voyons figurer en bloc à côté du mot « armée » la somme de 291 millions de thalers. Il est beaucoup plus que probable que sous cette rubrique si élastique figure en réalité tout entier le budget militaire ordinaire des divers États allemands, non pas pendant le nombre de mois qu'a duré la guerre, mais pendant les vingt-quatre mois des deux années 1870 et 1871. Or les dépenses d'une armée sur le pied de paix ne sauraient faire équitablement partie des frais d'une guerre. C'est l'excédant seul du pied de guerre sur le pied de paix que le bon sens autorise le plus fort à se faire rembourser par le plus faible. Qu'on mette à notre charge les intérêts de la dette contractée au début de la guerre, avec les grosses commissions payées aux banquiers pour suppléer à la médiocrité du crédit prussien, passe encore. Mais qu'on ajoute à notre *debet* sept millions 225 thalers pour la marine militaire, c'est ce que nous ne saurions accepter, sans faire une distinction

essentielle. S'il ne s'agit que de mesures défensives prises le long des côtes, par exemple, d'achats de torpilles destinées à barrer l'entrée des fleuves à notre flotte, la dépense peut assez légitimement retomber sur nous. Il en serait autrement s'il s'agissait, comme tout le fait croire ici, de constructions navales commencées pendant la guerre et de dispositions générales pour hâter la mise sur les chantiers d'une grande flotte militaire et commerciale. Ce nouveau total de 378 millions de thalers, qui, remarquons-le d'ailleurs, ne s'appliquerait qu'à la seule Confédération de l'Allemagne du nord, non pas aux États de l'Allemagne méridionale, semble donc tout-à-fait inadmissible, au moins tant que de nouvelles explications n'auront pas rendu possibles les éliminations nécessaires.

Il n'est pas en attendant défendu de conjecturer que le chiffre même de 286 millions de thalers, tel que l'avait fourni M. de Bismarck dès la fin de la guerre, pouvait bien déjà dépasser la stricte vérité. Nous savons en effet, par le compte de liquidation définitive de l'année 1870, présenté au *Reichstag* le 17 octobre 1871, que, du 15 juillet au 31 décembre de l'année précédente, les frais de la guerre ne s'étaient élevés qu'à 102,467,685 thalers. Comment ces frais pour la guerre entière auraient-ils pu monter au double, les hostilités ayant à peine duré un mois de plus, et le gouvernement français ayant pris aussitôt à sa charge l'entretien complet de l'armée d'occupation? Il y a au reste une autre voie encore pour savoir si le 4 avril 1871 M. de Bismarck ne faisait pas la mariée plus belle qu'elle n'était, c'est de rechercher s'il a jamais eu à sa disposition la somme qu'il prétend avoir employée. Or la loi de finances du 21 juillet 1870 l'avait autorisé à contracter un emprunt de 100 millions de thalers. Offert à 88, cet emprunt ne produisit que 60 millions. Deux émissions de bons du Trésor comblèrent tant bien que mal le déficit et donnèrent environ 44 millions. Une seconde loi fédérale du 29 novembre 1870 autorisa le pouvoir exécutif à se procurer encore 100 millions de thalers, soit au moyen d'un emprunt, soit au

moyen de bons du Trésor. Un syndicat de banquiers ne réussit à rassembler que 95 millions, qui furent acceptés avec empressement. Nous n'arrivons donc par cette méthode inductive qu'à 200 millions de dépenses, en supposant que ces 200 millions n'aient été absolument appliqués qu'aux besoins de la guerre. En ajoutant la contribution tout entière de la ville de Paris, on n'atteindrait pas encore au chiffre de 286 millions de thalers, Il faudrait donc que M. de Bismarck y eût mis du sien pour en avoir réellement disposé, le crédit de son gouvernement paraissant être toujours resté peu de chose, même après Sedan et Metz. Ici du reste nous perdons pied, le Chancelier ayant de tout temps eu grand soin de se dire endetté, très endetté même, et ayant pris ses précautions contre les soupçons et la curiosité en faisant voter pour la forme dès le 26 avril 1871 un troisième emprunt de 120 millions de thalers. Ce projet d'emprunt aura servi du moins à insinuer aux générations futures que la Prusse était sortie de la guerre plus pauvre encore qu'elle n'y était entrée. On avait pourtant si peu épuisé les crédits alloués que, le 20 avril 1872, le ministre des finances, M. Camphausen, annonçait à la seconde Chambre prussienne une économie de 760 mille thalers réalisée avec les intérêts de crédits votés, mais demeurés sans emploi durant 1871. Il serait donc resté pour la Prusse seule un excédant disponible d'environ quinze millions de thalers. Peut-être pensera-t-on que le chiffre total de 600 ou 700 millions de francs est bien faible, eu égard à l'importance et à la durée de la guerre. Mais, outre qu'il ne faut jamais perdre de vue la rare habileté que l'intendance prussienne sait apporter dans l'avarice, il convient aussi de ne pas oublier que c'est sur nous pour les neuf dixièmes que sont retombées les conséquences pécuniaires et alimentaires des hostilités. Malgré les envois d'*Erbsenwurst* et de gilets de flanelle d'outre-Rhin, c'est notre pays qui en définitive a nourri et habillé les Allemands ; ils n'ont fourni que la poudre et les obus. Pour un demi-milliard de francs on peut se procurer une quantité

fort respectable d'*Erbsenwurst*, de gilets de flanelle, de poudre et d'obus. Le lecteur qui voudra bien faire les choses en faveur de M. de Bismarck pourra, s'il veut, accepter sa première déclaration; au pis-aller ce ne serait qu'un milliard de francs. Financièrement parlant, l'opération que la Prusse est venue faire en France pourrait donc se définir un placement à 500 %, en sept mois, des sommes empruntées sur la bonne mine de son armée.

Une seconde raison mise en avant pour faire accepter l'écart par trop sensible que ces calculs très-simples révèlent entre le prix de revient réel de la guerre et le modeste « dédommagement » qui nous en a été imposé, tient, à vrai dire, tellement du paradoxe qu'on a bien quelque droit de s'étonner en la voyant figurer si souvent dans la polémique courante de nos voisins. D'après cette théorie, nous étant invariablement montrés depuis des siècles les ennemis jurés de l'Allemagne et l'unique cause de ses armements, c'était à nous seuls naturellement à rembourser une fois pour toutes le coût intégral de ces armements, au moins depuis une vingtaine d'années. A Iéna, n'est-il pas d'usage que l'étudiant pris en flagrant délit d'attentat nocturne contre les réverbères acquitte tout ce que la police trouve sur ses registres d'impayé en fait de réverbères, et, à Munich, cette sage règle n'est-elle pas également appliquée à l'égard des buveurs de bière assez échauffés par une discussion allemande pour se briser leurs verres sur la tête? Pourquoi donc nous irriter de l'application modérée et discrète qui nous était faite d'une coutume germanique, et surtout de ce grand principe de législation civile en vertu duquel on est tenu de réparer tous les dommages causés à autrui par sa faute? Évidemment nous avions le caractère mal fait. A cela, il nous suffit de répondre, sans examiner la valeur intrinsèque de l'argument, que dans l'espèce il manque absolument de base. Comment? A une époque où nous dépensions au maximum 25 % de notre budget pour nos deux ministères de la guerre et de la marine, tandis qu'à Berlin on consacrait à l'armée de

terre seule plus de 60 % des recettes annuelles (1), c'était nous qui compromettions la paix internationale, c'était nous qui trahissions une ambition hors de toute proportion avec nos ressources naturelles! Lorsqu'en 1851, un peu avant le coup d'État, M. de Persigny disait à M. de Radowitz, d'après M. de Sybel lui-même (2), en lui proposant une alliance franco-prussienne : « Pour nous, nous serons satisfaits quand nous aurons chassé l'Autriche de l'Italie; nous laisserons ensuite ce pays s'organiser comme il l'entendra. Si vous nous aidez, il est bien entendu qu'à votre tour vous pourrez constituer l'Allemagne conformément aux aspirations nationales. Pas plus d'un côté que de l'autre nous ne réclamons d'avantages matériels, » c'était nous qui obligions la Prusse à mettre toute sa population sous les armes pour conserver Cologne à la patrie allemande! Lorsqu'en 1863 tous nos grands recueils périodiques, sans exception, se faisaient les champions de l'unité germanique, quelques-uns poussant même la bonhomie jusqu'à regretter que la part de la Prusse ne fût pas plus belle, c'était nous encore qui portions ombrage à la sécurité de nos voisins et à celle de la Prusse en particulier! Lorsqu'en 1866 Napoléon III donnait à M. de Bismarck carte blanche pour imposer l'hégémonie prussienne à la race germanique, c'était toujours nous qui inquiétions la Prusse, et à Berlin on inscrivait aussitôt un milliard de plus à notre débit! En vérité de pareilles assertions dépassent de beaucoup ce que comporte la docilité de la niaiserie publique, même en Allemagne, et semblent plus dignes de la plume de M. Fleurant que de gens dont l'ambition est de régénérer l'humanité contemporaine au contact de la vertu berlinoise.

Les « hypermoralistes » d'outre-Rhin ont ensuite parlé du préjudice incalculable causé au commerce et à l'industrie

(1) Ce chiffre est du Dr Engel lui-même.

(2) V. son *Étude* sur Napoléon III.

de leur pays par une lutte gigantesque de huit mois. Que le commerce et l'industrie germaniques aient eu à subir, sinon précisément des pertes graves, du moins des inquiétudes sérieuses, cela paraît fort admissible. Il ne faut cependant rien exagérer à cet égard, et l'idée un peu fausse que nous nous faisons de la *Landwehr* prussienne nous exposerait à nous laisser prendre au piége tendu à notre ignorance. Il est avec la *Landwehr*, qui d'ailleurs n'a été appelée que jusqu'à trente-six ans, et qui n'existait ni en Bavière ni en Würtemberg, plus d'accommodements que nous ne supposons, l'État ne jugeant pas de son intérêt d'appliquer le principe de l'égalité devant la loi au point de transformer en un soldat médiocre le directeur d'une usine ou d'une grande maison de banque. La vie nationale, l'activité économique n'a pas été suspendue outre-Rhin pendant la guerre dans la mesure où on l'admet trop souvent. En somme il n'était sorti d'Allemagne qu'un million et demi d'hommes. Il en restait une dizaine au bas mot, sans compter les femmes, les enfants et les vieillards. Le rapport annuel de la direction des douanes russes pour 1871 a constaté que, malgé les craintes conçues en juillet 1870, « la Russie n'avait point cessé d'avoir avec la Prusse les relations commerciales les plus considérables, » et que « la guerre n'avait eu aucune influence sur les importations dans l'Empire (1). » Au nord et à l'ouest même, notre croisière en réalité ne mit que bien peu d'entraves à la liberté des relations commerciales par mer. Les ports de Brême et de Hambourg n'ont pas vu couper un seul instant leurs communications avec l'Amérique ou l'Angleterre. C'est un fait facile à vérifier que la Compagnie transatlantique dite *Lloyd de l'Allemagne du Nord* put donner à ses actionnaires un dividende fort satisfaisant en dépit de la guerre. Si l'on en juge d'après ceux qu'ont distribués les grandes banques, les affaires n'avaient guère chômé pendant les

---

(1) V. *l'Indicateur du ministère des finances*, juillet 1872.

hostilités. Le *Crédit foncier central de Prusse*, à peine fondé depuis quelques années, fit une répartition de 9 1/2 pour cent, la *Banque centrale pour participations financières de Berlin*, de 12 pour cent. La *Banque de Prusse*, qui en 1868 n'avait pas dépassé 8 0/0, arriva en 1870 à 11 3/4, en 1871, à 12 3/10, finalement en 1873, à 20 0/0. Il résulte des déclarations de M. Camphausen que ses bénéfices dès 1871 avaient excédé de 775 mille thalers les prévisions officielles. Durant cette même année, l'État prussien retira de ses chemins de fer trois millions de thalers, et de ses mines, un million de plus qu'il n'en avait attendu. Jamais les transports n'avaient été si nombreux, et les actionnaires de mainte Compagnie, de Berlin-Anhalt, de Berlin-Magdebourg, entre autres, ne s'étaient point encore trouvés à pareille fête. Les 259 sociétés par actions qui se sont fondées en Prusse du 11 juin 1870 au 31 décembre 1870 (1) attestent également que la guerre n'avait pas abattu à Berlin l'esprit d'entreprise. Le ralentissement dont certaines affaires pouvaient souffrir à l'intérieur avait d'ailleurs pour compensation l'activité fiévreuse et productive qu'on trouvait aisément moyen de donner à d'autres chez nous. Sur notre sol, même en dehors du territoire occupé, mille débouchés s'étaient ouverts aux marchandises allemandes les plus dépréciées ou les plus invendables, et l'esprit inventif des commandants de place ou des spéculateurs ambulants avait imaginé mille et une manières à peu près commerciales de nous soutirer notre argent. C'est ainsi qu'un Prussien portant le nom de Geisenheimer vendit au département du Nord moyennant 83 mille francs cinq mille fusils valant environ cinq francs pièce, et destinés aux sauvages de l'Afrique équatoriale, avant que les triumvirs de Tours les eussent fait acheter pour leurs concitoyens (2). Même après l'armistice, quantité de brocanteurs

---

(1) V. *Gazette de Cologne*, 22 avril 1872.
(2) V. *Gazette des Tribunaux*, 28 juin 1872.

en tabac profitèrent de ce que nous ne pouvions plus nous procurer celui de notre régie pour nous vendre le leur à des prix extraordinairement rémunérateurs, puisqu'ils se rapprochaient de ceux auxquels le monopole nous a habitués (1). Les administrateurs prussiens recommandaient partout et patronnaient chaudement jusqu'aux merciers accourus sur la rumeur de réquisitions importantes (2). Les recettes faites chez nous par la poste allemande, substituée à notre poste nationale, ont été assez considérables pour qu'on ait pu à Berlin fonder une caisse de secours au profit des employés de l'institution, au moyen d'un prélèvement de cent mille thalers. Les Allemands se faisaient des revenus avec des idées qui ne pouvaient venir qu'à eux seuls. A Strasbourg ils amassèrent en quelques jours quinze mille francs en montrant aux étrangers les ruines de la ville dans toute leur nouveauté; la collecte se faisait à la porte de la citadelle (3). Il ne serait pas juste d'objecter qu'à leur tour ces profits indirects tirés de la guerre, et qui doivent représenter un chiffre énorme, n'ont été que le simple pendant des bénéfices réalisés par certaines industries françaises, grâce à la présence des Allemands en France. En effet les autorités militaires abusaient de la réglementation pour réduire au plus bas prix possible tout ce que les officiers et les soldats de l'armée d'occupation pouvaient avoir la fantaisie d'acheter chez nous. Le vin de Champagne, par exemple, dut être livré à Versailles presqu'avec perte pour le fournisseur (4). Enfin, et cette réflexion mérite qu'on s'y attache, à supposer que, durant la guerre, l'industrie germanique ait été quelquefois éprouvée, soit par le renchérissement momentané de la main-d'œuvre, soit par le peu de sécurité de la situation, quelle magnifique compensation ne devait-elle pas obtenir

(1) V. l'affaire Pigeon et Lefèvre, *Gazette des Tribunaux*, 6 septembre 1871.
(2) V. Lacroix, p. 291.
(3) V. *Moniteur prussien de Versailles*, 26 octobre 1870.
(4) V. Wachenhusen, t. I, p. 221.

par la création d'un ordre de choses politique qui livre notre continent entier à l'influence et à l'activité d'une seule race! Ce que la guerre avait pu compromettre ou différer, la paix, par ses conséquences naturelles, ne pouvait manquer de le rendre au centuple.

Les hommes d'État d'outre-Rhin ont aussi leur excuse particulière, tout comme les gens de négoce et d'industrie. A les en croire, des considérations d'avenir de la plus haute importance auraient seules placé la Prusse dans la désolante nécessité d'emporter de France autant de milliards avec elle : « Nous sommes au regret », affirment-ils, « de nous être enrichis aussi facilement, cela n'entre ni dans nos habitudes ni dans nos goûts, mais nous devions nous attacher à affaiblir la France par tous les moyens possibles, et l'épuiser financièrement assez pour que de longtemps elle ne puisse pas songer à se jeter de nouveau sur le Rhin. Nous ne travaillons sans doute que pour la gloire, et nous l'avons prouvé en toute circonstance. Mais la richesse aussi est une puissance, et un million de moins aux mains de l'ennemi vaut pour nous un bataillon ou un escadron de plus. » Ce sophisme hardi, qui vise si mal à la profondeur, n'a pas besoin d'une longue réfutation. Il n'est que trop réel que le gouvernement prussien s'est inspiré aussi de la préoccupation de nous créer le plus d'embarras financiers possible. Certes il n'a pas été insensible au plaisir d'ajouter à notre budget des charges si lourdes que la difficulté de les acquitter pût devenir un jour une arme de plus aux mains des partis. Nous avons rejeté trop lestement sur l'avenir notre lourd fardeau, grâce au crédit sans exemple que nous avait valu notre probité commerciale, pour sentir dès à présent tout ce qu'il y a de malheureusement juste dans cette prévision. Que la guerre civile ou ses prodromes chroniques viennent à tarir les sources vives de cette prospérité matérielle dont nous sommes redevables aux derniers règnes, et nous nous apercevrons trop tard que nous n'avons rien fait en réalité pour combler le gouffre creusé dans nos finances

publiques. Mais d'où la Prusse et les Allemands tenaient-ils le droit d'affaiblir une puissance vaincue en la réduisant de leur mieux à la misère? Existe-t-il une règle de morale quelconque, qui permette au plus fort de dépouiller le plus faible de tout ou partie de sa fortune dans l'intérêt uniquement de sa défense personnelle et éventuelle? Et que serait-ce, si celui qui prétend avoir été attaqué était en réalité l'agresseur? Qu'on se figure un accusé répondant à un président d'assises : « J'ai vidé, il est vrai, le porte-monnaie du plaignant, mais c'est uniquement pour qu'il ne recommence pas à me chercher querelle. » Un peuple qui se croit beaucoup plus avancé que tous les autres en civilisation eût dû, à ce qu'il semble, ne pas introduire dans les relations internationales des manières de voir et d'agir punies par le Code pénal des nations les plus arriérées. Se mettre en garde contre un vaincu par cette méthode, ne nous y trompons pas, c'est tout simplement le spolier. Aussi n'avons-nous pas à rechercher si vraiment, par la désorganisation qu'on jetait dans notre système budgétaire, on pouvait espérer nous lier tout de suite assez les mains pour se mettre à l'abri pendant bien longtemps contre nos prétendues représailles. Il est certain au moins que les faits jusqu'ici n'ont que bien peu répondu aux prévisions des financiers de la Prusse, et qu'ils ont joué le rôle d'usuriers sans nous réduire à celui de mendiants.

Arrivons enfin à une cinquième et dernière considération apologétique présentée surtout par les historiens, qu'on est toujours assuré de retrouver, bouffis de haine et d'amers souvenirs, souvent de gros mots, toutes les fois qu'il est question de défendre une mauvaise action de leurs compatriotes. Cette thèse peu variée revient à dire que nous sommes restés depuis un temps infini les débiteurs de l'Allemagne du fait même de nos dévastations séculaires d'outre-Rhin, l'Europe ayant eu, en 1815 comme en 1814, le mauvais goût d'empêcher le réglement satisfaisant de cette vieille dette internationale. Il se serait agi en

un mot en 1871 de la répétition en masse d'un arriéré formidable, d'une cote mal taillée mettant fin aux complications d'une liquidation nécessaire. La magnanimité allemande aidant, les patriotes consentaient bien, pour la plupart, à nous faire grâce des réquisitions de Jules César en pays germanique, et à admettre, par pur excès de loyauté, que Clovis et Mérovée avaient pu faire rentrer dans le patrimoine national ce qui en avait été méchamment détourné par les légions romaines. Mais, quant aux forfaits de Louis XIV ou de Napoléon Ier, ces mêmes patriotes regardaient comme tout simple de profiter, pour s'en venger à leur aise, d'un retour bien tardif des choses d'ici-bas. Déjà Napoléon III aux Tuileries était continuellement pris à partie par des Allemands et prié de les dédommager des pertes subies par leur famille sous le règne de son oncle. Dans le recueil de M. Bordier, on voit le n° 254 réclamer jusqu'à quatre fois une indemnité à propos d'un moulin qui aurait été brûlé en 1806, tandis que le n° 765 sollicitait le paiement d'un mandat de la même date. Un lieutenant prussien, classé sous le n° 1644, avait même réussi à obtenir un secours en se plaignant du préjudice causé aux propriétés de son père pendant la campagne d'Eylau. Un autre encore, apothicaire borussien, bien digne du crayon de Molière, et porteur du n° 917, avait sollicité les bonnes grâces de la cassette impériale, parce que son père venu à Paris en 1813, en qualité d'officier d'uhlans blessé, aurait reçu à cette époque une valeur en papier qui plus tard se serait trouvée dépréciée. Si étrange que le fait puisse paraître, beaucoup de ces correspondants demandaient en effet le remboursement, avec ou sans intérêts, d'assignats en leur possession. Il est même à noter que ces réclamations venaient en général du fond de la Prusse, où l'on s'amusait visiblement à les collectionner, les soldats de la République ayant seuls pu les répandre en grande quantité, et n'ayant dû les répandre que sur les bords du Rhin. Peut-être bien aussi ces assignats provenaient-ils tout simplement des fabriques que les

Anglais avaient organisées pour achever de ruiner le crédit de la Convention et qui vendaient pour 25 francs une valeur apparente de 1000 livres sterling. Ces réclamations ne font au surplus que confirmer cette vérité générale qu'il n'y a pas de prescription avec la cupidité germanique, et qu'à défaut d'autre capital cette cupidité se transmet comme un pieux héritage. Il est donc à propos de rechercher, d'une manière naturellement approximative, d'abord ce que les Allemands ont pu perdre par suite des guerres de la République ou de Napoléon Ier, et ensuite, si la France ne s'est pas déjà libérée envers eux, ou n'a pas reçu au moins le bénéfice d'un concordat international. Le lecteur voudra bien nous pardonner d'ouvrir cette nouvelle parenthèse historique. Il importe de vider une fois pour toutes cette vieille querelle.

D'abord, qu'a pu perdre l'Allemagne? Nous n'attacherons pas grande importance à l'évaluation fantaisiste de M. Wachenhusen qui n'hésite pas à parler de douze milliards (1), M. Wachenhusen, qui ne nous dit pas même s'il entend des milliards de francs, de *marks*, de florins ou de thalers, doit évidemment être l'un des derniers Allemands qui persistent à exiger de nous le règlement des fournitures faites à Germanicus. Heureusement, à la même page du même ouvrage, nous avons la preuve que l'auteur a malgré lui pris chez nous pendant la guerre le sentiment des grandes choses et l'habitude de les exagérer, car il y porte, en toutes lettres, et non en chiffres, à 250 millions l'indemnité de trois millions 400 mille francs que nous réclamions alors du gouvernement chinois à raison du massacre de nos missionnaires. D'après Gervinus, Hardenberg, à Vienne, n'avait osé parler que de douze cent millions, ce qui est assez loin de douze milliards, et c'est en effet à cette somme, comme on le verra tout à l'heure, que s'éleva à peu près tout ce qui put s'inventer de réclamations pécuniaires outre-Rhin.

(1) V. t. II, p. 219.

Il ne faut donc considérer l'évaluation de M. Wachenhusen que comme une simple facétie, une *Aufschneiderei d'Oberkellner*. La vérité est qu'en bonne conscience nous n'avons pas de données qui puissent nous permettre d'apprécier d'une manière sérieuse le tort que les armées de la Convention et de Napoléon ont causé aux sujets du saint-empire, c'est-à-dire à l'Allemagne entière.

Si nous restreignons cet examen rétrospectif à la seule monarchie prussienne, nous nous trouvons au moins en présence de chiffres à discuter et de calculs dont l'exagération se démontre facilement. Prenons, par exemple, le n° du 26 octobre 1870 dans la collection du *Nouvelliste prussien de Versailles*. Il contient le relevé des pertes causées par l'occupation française en 1806 et 1807 à la province de Silésie, celle sans doute des provinces prussiennes qui avait présenté à Berlin les réclamations les plus grossies, la plus riche en tout cas et la moins ménagée. Une fois cette base adroitement choisie, le statisticien aux gages de M. de Bismarck emploie deux petits artifices de calcul des plus simples, en même temps que des plus propres à lui donner les beaux résultats qu'il désire. D'un côté il divise les trente millions réclamés en Silésie par le nombre de ses habitants, afin d'obtenir un chiffre représentant la moyenne individuelle des pertes subies, et multiplie le chiffre ainsi obtenu par 18 millions, oubliant que ce sont seulement les traités de Vienne qui ont donné à la Prusse, huit ans plus tard, 18 millions d'habitants. D'autre part, grâce à un procédé de généralisation analogue, il étend à la période complète de 1806 à 1813 le faux raisonnement appliqué déjà à la période de 1806 à 1807, oubliant encore que l'occupation du royaume entier n'a duré que de 1806 à 1808, et que la Prusse n'a plus été traversée ensuite qu'en 1812 par la grande armée en route pour Moscou. A l'aide de ces deux multiplicateurs de fantaisie le statisticien arrive à une *summa summarum* de trois milliards, qui ne lui suffit pas encore, car il a grand soin d'ajouter qu'eu égard à la plus-value de l'argent ces trois milliards de francs en

représentent six aujourd'hui. C'est probablement du seul souvenir de ces graves supputations d'arithmétique que M. de Moltke s'autorisait en « rappelant » au *Reichstag*, le 16 février 1874, que l'Empereur Napoléon, de 1806 à 1812 (1), avait fait payer à la monarchie prussienne plus d'un milliard de thalers. D'après M. Kolb, calculateur fort compétent, mais fort accessible aussi à l'influence des rancunes allemandes, les exigences de l'État français auraient simplement coûté de 1806 à 1813 à l'État prussien 144 millions de thalers, soit environ un demi-milliard de francs, ce qui serait assez raisonnable, s'il n'ajoutait pas à cette revendication légitime 230 millions de thalers réclamés par les particuliers. Il semble qu'il y ait eu ici illusion d'optique et comme double vue de la part de M. Kolb. En effet durant ces guerres on accepta généralement de part et d'autre le principe de la substitution d'une contribution en argent aux charges en nature que l'occupation entraînait. Ce principe aurait-il été si peu respecté que ceux précisément qui ne devaient rien eux-mêmes aient encore plus payé que l'État qui seul devait tout? Les vols de comestibles, vivants ou non, si nombreux qu'aient été les maraudeurs, n'ont pas pu vraisemblablement s'élever à près d'un milliard de francs. Les traditions prussiennes donnent tout lieu de supposer que les particuliers ont inscrit à notre compte, outre leurs pertes en victuailles, les impôts en argent qu'ils acquittaient directement entre nos mains au nom de l'État prussien, tandis que le gouvernement, de son côté, tout en ne remboursant rien à ses sujets, portait sur son compte platonique l'ensemble de ces impôts perçus par nous.

Nous arriverions à une somme encore moindre que celle à laquelle s'arrête M. Kolb, si nous nous en rapportions à M. Thiers, qui, malheureusement, ne saurait

---

(1) Nous avons même 1808 et non 1806 sous les yeux, mais nous voulons bien croire à une erreur typographique.

inspirer une confiance absolue, d'abord parce qu'il était infiniment peu au courant des choses allemandes, et ensuite, parce qu'il peut être soupçonné de n'être pas resté toujours impartial. Il ne nous en offre pas moins une base un peu plus solide pour estimer, sinon le dommage causé par nos armées aux populations, du moins le bénéfice réalisé par l'État français au détriment de la Prusse. Il explique en effet (1) que les revenus de la monarchie durent être recueillis par M. Daru au profit de Napoléon, et que, le produit des impôts ordinaires menaçant de tomber d'environ 120 millions à 70, on y ajouta une contribution de guerre qui, pour le royaume entier, pouvait s'élever à environ 200 millions. C'était énorme sans doute, si l'on songe qu'après Ulm et Austerlitz l'Autriche n'avait eu à payer, en vertu du traité de Presbourg, que 40 millions. Toutefois cette lourde contribution ne devait être perçue que peu à peu, au fur et à mesure de l'occupation. Il est très-important d'ajouter qu'à ce prix l'armée devait se nourrir elle-même et ne rien consommer sans payer. Au moment de l'entrée des troupes, la ville de Berlin ne reçut qu'un régiment français dans son enceinte. Davoust alla camper avec le reste de ses hommes à Friederichsfeld, où il fit construire des baraques en paille et en sapin, sans imposer aux Berlinois la dure obligation de loger ses grenadiers. Tout ce dur hiver de 1806 à 1807, presque tous nos soldats le passèrent ainsi dans des logements de leur invention. Napoléon prit même grand soin de donner du travail aux habitants de Berlin. Il voulait que son intendance y fît vivre les artisans et les boutiquiers. De très-nombreuses commandes y furent exécutées pour l'armée, et ces fournitures allégèrent pour les Berlinois le fardeau de cette longue crise.

On pourrait être tenté de se servir de l'histoire de la dette publique dans la monarchie prussienne pour savoir au

(1) V. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, p. 249.

juste ce que le pays perdit réellement de sa richesse tant sous la domination napoléonienne qu'afin de s'en débarrasser. Cette méthode d'investigation ne nous mène malheureusement pas bien loin. En 1805, la dette du Trésor prussien était de 53 millions de thalers, et en 1820, de 217, ce qui nous donne un écart de 164 millions, écart presqu'égal à celui qui s'est produit en pleine paix, de 1847 à 1861, la dette ayant sauté de 139 millions à 281. En 1817 et en 1818, la Prusse avait conclu deux emprunts, le premier à Londres, et le second avec la maison Rothschild. Celui de 1817 ne s'élevait pas à moins de cinq millions de livres sterling. Mais, évidemment, à cette époque, la Prusse ne réparait pas seulement le désordre de ses finances troublées par Napoléon. Elle se faisait surtout à elle-même des avances productives en complétant son outillage pacifique. Une autre cause avait aussi contribué à accroître sensiblement sa dette publique, c'était l'annexion de plusieurs territoires importants. Naturellement ces territoires avaient apporté aux Hohenzollern leur part proportionnelle des charges générales afférentes aux États qui les perdaient. Ainsi la nouvelle province de Saxe alourdit de six millions le grand livre de la dette prussienne, somme d'ailleurs ridiculement faible, puisqu'on en laissait seize à la petite monarchie saxonne à laquelle on arrachait les deux tiers de sa superficie (1). Une foule de dépenses d'une nature toute spéciale avaient encore contribué à obérer le Trésor en même temps qu'à embrouiller sa comptabilité, par exemple, les vingt millions de thalers que, sous le nom de « sommes de rétablissement, » Frédéric-Guillaume distribua à sa noblesse pour racheter ou améliorer ses terres (2). Tout cela ne peut équitablement figurer au compte débiteur de Napoléon en Prusse. En définitive il sera toujours extrê-

---

(1) V. Kolb, *Handbuch der vergleichenden Statistik*, 3e édition, 1862, p. 235.
(2) V. Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. V, p. 77.

mement difficile, aucun contrôle public n'ayant existé alors, de se reconnaître dans la confusion des finances prussiennes. Gervinus l'a essayé vainement (1), et déclare qu'il faut attendre la publication des papiers de Hardenberg, si jamais elle se fait. Le plus clair, c'est que certaines villes tout particulièrement mises à contribution par Napoléon, telles que Kœnigsberg, en restèrent pour leurs pertes, inscrites au budget municipal sans fonds d'amortissement suffisant, comme un éternel levain de haine patriotique. La politique prussienne, en économisant les remboursements royaux, avait fait coup double.

Il y aurait maintenant plus d'une observation à présenter relativement aux chiffres produits par les Allemands pour donner la mesure des pertes que leur a values le premier Empire. Tout d'abord, en mainte circonstance, ils ont affecté de confondre les exigences dont il avait été simplement question avec celles qui étaient réellement entrées dans le domaine des faits. D'après les commissaires allemands réunis à Bruxelles en 1871 (2), Napoléon Ier, le 6 mars 1809, aurait prélevé sur la Prusse, par l'intermédiaire cette fois du comte Rœderer, une rançon d'un milliard. La vérité est que, malgré la révolte de Schill, Napoléon Ier n'a jamais imposé cette rançon à une monarchie qui, si Wagram n'avait pas été une éclatante victoire, l'eût accablé de toute sa perfidie. Mais ce qu'il importe surtout de ne pas perdre de vue, c'est que, dans les contributions dont Napoléon frappa la Prusse, il y eut des réductions et surtout des non-paiements dont M. de Bismarck et M. de Moltke se sont bien gardés de tenir compte dans leurs « schémas » d'arithmétique, préférant toujours regarder une simple menace financière de Napoléon Ier comme une somme équivalente versée effectivement par la Prusse dans ses caisses. A Erfurt, par exemple, le tzar Alexandre

(1) V. t. V, p. 226-230.

(2) V. Valfrey, *Histoire du traité de Francfort*, t. p. 55.

obtint en faveur de son ancien ami et allié une réduction de 20 millions sur les 140 convenus par le traité du 8 septembre 1808 (1). De plus, le délai accordé fut porté de deux à trois ans. Gagner du temps ici, c'était plus que jamais gagner de l'argent, et la suite le prouva bien, puisque le paiement intégral des fameux 200 millions n'eut jamais lieu. Par le traité d'alliance du 24 février 1812, Napoléon accepta le renouvellement d'une partie des effets impayés et se contenta pour le reste de fournitures sur place. Une lourde amende infligée à la ville de Berlin resta aussi à l'état purement comminatoire. A Kœnigsberg, il y eut de même réduction de près des deux tiers. Pareillement, après Iéna, on avait restitué à qui de droit les contributions perçues dans Saxe-Meiningen et dans Saxe-Hildburghausen, aussitôt que les princes de ces deux petits États eurent prouvé qu'ils n'avaient point fourni de contingent à la Prusse. Les alliés de Frédéric-Guillaume ne payèrent pas en tout dix millions. Hesse-Cassel notamment ne fut imposé que de 600 mille francs, bien que l'Électeur eût pris les armes contre nous dès 1792 et qu'il passât pour avoir cinquante millions en caisse. Plus tard, il est vrai, au moment où il créa le royaume de Westphalie, Napoléon exigea beaucoup plus des pays qui devaient le composer, et qui n'étaient pas sans avoir profité des sécularisations accomplies. Toutefois, par le traité du 14 janvier 1810, la dette de la Westphalie envers la France fut ramenée à 16 millions et mise sous forme de bons payables successivement en dix ans. Il convient aussi de remarquer, à propos de Hesse-Cassel, que les trois emprunts forcés qui furent émis de 1808 à 1812, et avec le souvenir desquels, même sous le règne de Louis-Philippe (2), on ameutait encore contre le nom français les contribuables ou prêteurs

---

(1) V. Thiers, t. IX, p. 263, 299 et 331. V. aussi t. XII, p. 21-24.
(2) V. la *Gazette d'Augsbourg*, année 1844, nos 248, 278 et 299.

frustrés de leur argent, n'avaient pour objet que de relever les finances et la prospérité du nouveau royaume. Ce n'est pas la faute de la France si, à son retour, l'Électeur de Hesse, dont la cupidité était proverbiale, déclara purement et simplement qu'il ne rembourserait pas ces emprunts, et obligea même, malgré sa propre Cour de cassation, tous les débiteurs de l'État, qui avaient cru acquitter valablement leurs impôts entre les mains des agents du roi Jérôme, à les lui payer une seconde fois avec les intérêts à partir de 1806 (1). Il est bon en outre de se rappeler que la plupart de ces contributions furent soldées simplement en papier à une époque où celui de la Banque royale de Prusse perdait 25 %, et celui de la *See-Handlung*, jusqu'à 40 %. La Prusse semble même avoir payé une partie des dettes qui lui échurent tout simplement avec les marchandises anglaises saisies durant le blocus continental à Stettin et à Küstrin, et vendues par les agents français pour son compte (2). Il y aurait lieu également de déduire de nos dettes envers l'Allemagne les opulents cadeaux que ses princes ne se faisaient aucun scrupule d'accepter de l'Empereur. Après la prise de Dantzig, le duc de Bade, qui avait tenu à assister au siége, sous la tutelle du maréchal Lefebvre, reçut en présent 4000 fusils, 600 chevaux, etc... pris sur les troupes prussiennes. Enfin, et cette considération est grave, tous les dégâts commis n'eurent pas toujours nécessairement des Français pour auteurs. Dans la province de Prusse notamment, on vit plus d'une fois pendant l'hiver de 1806-1807 la cavalerie russe faire manger à ses chevaux le chaume des bâtiments. Sous prétexte que le bois à brûler n'était pas assez sec, les Russes empruntaient sans façon aux maisons de la banlieue de Kœnigsberg des tables, des chaises, des armoires, pour se chauffer. Après

(1) V. Gervinus, t. IV, p. 249, 253 et 344.

(2) V. Rambaud, *l'Allemagne sous Napoléon Ier*, Paris, Didier p. 431. J'ai emprunté une partie des faits cités dans cet alinéa à ce livre excellent d'un de nos professeurs d'histoire les plus autorisés.

Iéna, ce furent les Prussiens en retraite, et non les Français victorieux, qui mirent le feu au magnifique édifice de Vierzehn-Heiligen. Il faut retrancher aussi de la liste de nos dévastations celles de certains corps francs prussiens, entre autres, de celui que M. de Wolfersdorf commandait en Silésie. Son successeur Negro poussait l'élasticité des droits de la guerre jusqu'à intercepter à son profit l'argent que les femmes d'officiers prussiens envoyaient à leur mari prisonnier, l'exportation du numéraire national en pays ennemi lui paraissant répréhensible dans toutes les circonstances. Un autre chef de partisans enlevait sous prétexte d'espionnage les riches Allemands qui fréquentaient les eaux de Warmbrunn, et ne les relâchait que contre de grosses rançons. Les armées régulières des princes allemands ne se comportaient pas beaucoup mieux. Le commandant français de Dresde écrivait à Berthier : « Les généraux de la division bavaroise voulaient s'emparer de l'arsenal, et, si j'étais arrivé douze heures plus tard, la ville était traitée comme le pays qu'ils ont parcouru, où ils ont saisi les caisses publiques », et ceci encore : « Je reçois à chaque instant des plaintes sur la conduite du régiment des chasseurs de Würtemberg. Les hommes demandent partout des chevaux, des montres, de l'argent etc... » Même à Moscou, les Prussiens pillèrent beaucoup plus que nos propres troupes (1). Les Juifs allemands se firent aussi large part en Allemagne dans le butin de nos soldats, auxquels ils rachetaient douze thalers moyennant un simple napoléon. Sur l'horrible champ de bataille d'Eylau, on les retrouve enlevant les capucines aux fusils et les boutons d'uniforme aux cadavres tombés dans la neige. N'oublions pas enfin que Napoléon, bien souvent, ne faisait qu'user de représailles vengeresses. Une partie des objets précieux enlevés de Berlin furent tout

---

(1) V. *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1874, p. 208-210.

simplement restitués au garde-meuble de Varsovie, d'où ils venaient (1).

Sous le bénéfice de ces déductions indispensables, on peut évaluer notre « dette historique » envers les Allemands, soit à un milliard de francs, soit à un demi-milliard, peu nous importe. Le point essentiel pour notre honneur national, c'est que, quelles qu'aient été les pertes de l'Allemagne durant cette longue période de guerres, dont la responsabilité, essentiellement distincte de l'initiative militaire, ne nous appartenait pas toujours, la France et les Français en sont sortis, eux, bien réellement moins riches qu'ils n'y étaient entrés. Dans le rapport présenté à Louis XVIII le 1er avril 1814 par son ministre des finances, M. de Montesquiou, on lisait cette déclaration significative : « Les budgets de recettes pour les années antérieures au 1er avril 1814 ont toujours été au-dessous des dépenses faites et il en est résulté d'année en année des déficits dont l'accumulation présente aujourd'hui une masse de 1308 millions. » M. Mollien, ministre du Trésor sous l'Empire, n'avouait, il est vrai, qu'une dette flottante de 700 millions environ. Qu'on accepte les chiffres de l'administration impériale ou du gouvernement royal, il n'en reste pas moins incontestable que, bien loin de faire de la guerre une source d'enrichissement honteux, bien loin même de tirer du sol où ses armées combattaient des ressources suffisantes pour les faire vivre, la France de Napoléon Ier avait singulièrement contribué de sa bourse à toutes ses entreprises belliqueuses et payé très chèrement sa gloire. M. Gervinus porte lui-même à cinq milliards la somme gaspillée par nous dans nos guerres de 1802 à 1814. Un financier autrichien, le chevalier de Hock, reconnaît, que, pour payer nos seuls arriérés de 1810 à 1816, il a fallu inscrire sur notre grand livre plus de trente millions de rente. Le pays n'avait donc rien gagné, tant s'en

---

(1) V. aussi sur toute cette matière *Les Français en Prusse*, par M. Ernouf, ouvrage composé en grande partie avec les papiers de M. Bignon.

faut, aux fantaisies ruineuses de son souverain. Il n'en demeure pas moins certain que nous avions en somme causé un grave dommage à nos voisins. Assurément il ne tiendrait qu'à nous de considérer les guerres heureuses de Napoléon et de Louis XIV comme une simple revanche des innombrables pillages commis chez nous antérieurement, surtout au XVIe siècle, par les hordes armées du saint-empire. Charles-Quint n'exigea-t-il pas d'un seul chevalier français, Anne de Montmorency, une rançon personnelle de cent cinquante mille écus d'or? Mais nous préférons ne pas nous attarder à ces récriminations lointaines, quelle qu'en puisse être la portée justificative. Bornons-nous donc à montrer que, si tout n'a pas été payé par nous du préjudice vraiment causé, ce dont le lecteur sera juge, du moins tout a été liquidé, et que nous avons notre quittance en règle.

En 1814, l'Europe avait été clémente pour nous, presque désintéressée (1). L'article 18 du traité de paix du 30 mai disait que les puissances alliées, voulant donner à S. M. Très Chrétienne un nouveau témoignage de leur désir de faire disparaître autant qu'il était en elles les conséquences de l'époque de malheurs terminée par la présente paix, renonçaient à la totalité des sommes que les gouvernements avaient à réclamer de la France à raison de contrats, de

---

(1) Quelle différence entre le traité du 10 mai 1871 et cette déclaration des souverains en date du 1er décembre 1813! " La victoire a conduit les armées alliées sur le Rhin. Le premier usage que L. L. M. M. I. et R. ont fait de la victoire a été d'offrir la paix à S. M. l'Empereur des Français. Les conditions en sont fondées sur l'indépendance de l'Empire français comme sur l'indépendance des autres Etats de l'Europe. Les vues des puissances sont justes dans leur objet, généreuses et libérales dans leur application, rassurantes pour tous, honorables pour chacun. Les souverains alliés désirent que la France soit grande, forte et heureuse, parce que la puissance française forte et grande est une des bases fondamentales de l'édifice social. Ils désirent que la France soit heureuse, que le commerce français renaisse, que les arts, ces bienfaits de la paix, refleurissent, parce qu'un grand peuple ne saurait être tranquille qu'autant qu'il est heureux. Les puissances confirment à l'Empire français une étendue de territoire que n'a jamais connu la France sous ses rois, parce qu'une nation valeureuse ne déchoit pas pour avoir à son tour éprouvé des revers dans une lutte opiniâtre et sanglante où elle a combattu avec son audace accoutumée. "

fournitures ou d'avances quelconques faites depuis 1792. Toutefois ce pardon, quoique généreux, n'avait pas été absolument gratuit. Par la convention du 23 avril, « la France, » dit Gervinus (1), « avait perdu un matériel immense, la création et les dépouilles de bien des années; c'étaient, entre autres, 12600 canons et 43 vaisseaux de ligne ou frégates, le tout d'une valeur de quinze cent millions; on perdit en outre, par une convention secrète, la dette arriérée de la Prusse, de 140 millions. » Il y avait déjà là de quoi payer, sans même en discuter le mérite, toutes les réclamations allemandes, telles qu'elles se produisirent, comme on va le voir, après Waterloo. On remarquera dans ce passage de l'historien allemand le chiffre de l'arriéré prussien. Ces 140 millions, comme le confirme M. de Viel-Castel, se composaient effectivement d'engagements souscrits par Frédéric-Guillaume à la suite de ses désastres.

Les idées de modération furent malheureusement loin de prévaloir autant en 1815. Comme entrée en matière, Blücher, le 7 juillet, envoyait un de ses officiers présenter à la Commission Exécutive, pendant une de ses séances, une note exigeant de la ville de Paris cent millions dans le plus bref délai. Dès l'arrivée de Frédéric-Guillaume, Louis XVIII fut assez heureux pour faire réduire la demande à huit millions. Le vieux maréchal avait un peu surfait. Il se vengea en faisant enlever du Louvre quantité de chefs-d'œuvre, dont beaucoup avaient été cédés à la France, soit par des traités réguliers, soit argent comptant. Ce n'était là, bien entendu, qu'un fort modeste à-compte destiné à mettre en goût les grandes puissances victorieuses. Toutes, à ce moment, sous prétexte de renforts, désormais bien inutiles cependant, se hâtaient de faire venir le plus possible de sujets affamés, qu'on affublait d'un habit de soldat, afin d'en imposer l'entretien au riche pays

(1) V. t. I, p. 32.

de France (1). Les Allemands figuraient au premier rang comme nombre parmi ces recrues de la douzième heure. A Ligny, on comptait à peine cent mille Prussiens ; au mois de juillet, malgré la suspension complète des hostilités, il s'en trouvait 280 mille sur le territoire français (2). Le roi de Bavière avait lui-même doublé son contingent. Tous ces Allemands, surtout peut-être ceux des petits États, nos anciens alliés, désolaient les cantonnements et les étapes où ils passaient, heureux sans doute de racheter, par une sorte de repentir plus brutal encore que patriotique, le mal qu'ils avaient fait autrefois à leurs compatriotes. Les charges journalières de la capitale ne montaient pas à moins de six cent mille francs. En province et dans les campagnes, les vexations étaient bien autrement insupportables. Les chefs militaires, ne se trouvant plus placés sous la surveillance des princes, s'abandonnaient en toute liberté aux suggestions de leur orgueil ou de leur instinct de bien-être. Les amendes, les contributions, les exigences de toute sorte, les enlèvements même de valeurs mobilières achevaient de ruiner les populations. A Lyon, à Senlis, à Saint-Lô, à Auxerre, à Vendôme, à Epinal, les fonds déposés dans les caisses publiques furent confisqués. A Bourg, quelques cris de *Vive l'Empereur* s'étant fait entendre sur le passage de son oncle, le cardinal Fesch, le général autrichien exigea de la municipalité soixante mille francs dans les vingt-quatre heures (3). M. Gervinus évalue l'ensemble de ces exactions à 400 millions, et ajoute que les Cent-Jours ont dû coûter environ deux milliards à notre pays (4).

A ces premières compensations s'ajoutaient bien d'autres dédommagements pécuniaires. La contribution de guerre avait tout d'abord été fixée à 800 millions dont 200 millions

---

(1) V. Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. III, p. 493.
(2) V. H. Creux, *La libération du territoire en 1818*, Didier, 1875.
(3) V. Viel-Castel, t. III, p. 488.
(4) V. t. I, p. 230.

devaient servir à construire des places-fortes contre nous : on ne consentit à accorder qu'une unique réduction de cent millions sur cette indemnité. Disons tout de suite que la Prusse sut s'y prendre de manière à mettre la main sur la plus grosse part de cette grosse somme, sans précédent à cette époque. En effet, outre vingt-cinq millions attribués comme proie spéciale à l'armée de Blücher, elle préleva cent millions pour elle-même, plus la part de la Sardaigne et des Pays-Bas, soit environ vingt-sept millions qu'elle partagea fraternellement avec l'Autriche à propos des forteresses à construire au-dehors, plus encore vingt millions qu'elle s'appropria dans l'intérêt de ses propres forteresses, plus encore cinq millions qu'elle se réserva pour compléter les ouvrages de Mayence, qui n'était à elle en aucune façon, plus encore la bagatelle de cinquante et un millions de francs pour ceux de Sarrelouis, où tout était à créer (1). Les petits et moyens Etats germaniques reçurent pour leur part soixante-quinze millions. Il y eut pis, car certains hommes d'État allemands, tels que M. de Metternich (2), s'étaient fait allouer directement par la France, sans aucun souci de leur dignité, des pots-de-vin d'un million. Indépendamment de cette lourde indemnité qui approchait du milliard avec ses divers accessoires, l'entretien de l'armée d'occupation demeurait, comme de droit, à notre charge, et cet entretien menaçait d'être ruineux pour nos finances. L'occupation devait durer cinq ans, et nous devions payer annuellement, outre 50 millions pour la solde et l'équipement des troupes, outre le logement nécessaire à leur séjour et les retranchements indispensables à leur sûreté, jusqu'à 200 mille rations quotidiennes pour les hommes et 50 mille pour les chevaux. C'était une charge écrasante; elle doublait presque le principal de la contribution. On s'en aperçoit bien en lisant la discussion

---

(1) V. Crétineau-Joly, *Histoire des Traités de Vienne.*

(2) V. Gervinus, t. II, p. 223. V. aussi t. IV, p. 20.

du budget de 1816, budget qui ne s'élevait en tout alors qu'à 800 millions. Le ministre dut en réclamer 130 pour l'entretien du corps d'occupation en même temps que 140 pour le paiement du premier cinquième de l'indemnité. Sur le budget de 1817 figuraient 173 millions pour les armées alliées. Sur celui de 1818, à côté de l'annuité de 140 millions, nous trouvons encore 143 millions pour l'entretien des troupes étrangères, plus 20 millions pour leur solde. Les choses allèrent si loin qu'il y eut un moment d'angoisse où la France se sentit fléchir sous le poids de sa dette, et où le duc de Richelieu dut s'ouvrir au duc de Wellington, commandant en chef, afin d'obtenir un allégement ou des délais.

Ce n'était pas tout hélas! Les traités de 1815 nous avaient imposé encore un ensemble de charges d'une autre nature, mais non pas certes d'une portée moins vaste. Une convention spéciale en effet obligeait formellement le gouvernement français à un réglement définitif avec ses voisins à propos d'une foule de réclamations on ne peut plus diverses, puisque l'article 2 de cette convention énumérait jusqu'à neuf catégories distinctes de revendications. On y rencontrait, à côté d'arriérés de solde ou de fonds confiés à la poste, des livraisons faites aux troupes françaises pendant une période quelconque de leur marche à travers le continent et des prises de terrain ou démolitions de bâtiments appartenant à des particuliers. Cette liste si complexe embrassait donc bien aussi les réparations imposées à la France au profit des citoyens d'autres Etats. Tout d'abord les alliés n'avaient exigé pour les ayants-droit qu'un fonds de garantie de trois millions et demi de rente, représentant au pair un capital de 70 millions, ce qui autorisait à présumer que ce chiffre ne serait pas dépassé de beaucoup. Qu'on était loin de la vérité! Les réclamations produites s'élevèrent à 1570 millions, soit à peu près dix-huit fois la valeur du gage qui leur avait été affecté. Grâce à la facilité trop libérale avec laquelle le baron Dudon, commissaire français, avait accueilli les premières demandes d'indemnité, on vit le

duc d'Anhalt-Bernburg réclamer le plus sérieusement du monde la solde de quatre mille reîtres que, pendant nos guerres de religion, un de ses ancêtres avait amenés à Henri IV (1). La ville de Hambourg prétendait se faire rembourser le prix de munitions de guerre livrées par elle à Davoust, mais que les Anglais avaient saisies, et qui en réalité n'avaient servi que contre nous. A propos d'une répétition de droits de douane illégalement perçus par le Trésor français aux environs de Cologne, le commissaire prussien exigeait un intérêt de 12 °/₀ par an, à dater de la saisie. La plupart de ces créances avaient été achetées à vil prix par des spéculateurs judaïsants, dont l'avidité, trop favorisée par leurs gouvernements, ne connaissait plus de bornes (2). Vainement le duc de Richelieu fit-il choix d'un mandataire plus vigilant, le conseiller d'État Mounier, qui avait été secrétaire particulier de Napoléon Ier. En plus des 180 millions déjà remis, on en réclamait encore 1390. Ce fut alors que le premier ministre de Louis XVIII dut avouer franchement aux représentants des quatre Cours que ce surcroît de prétentions dépassait la bonne volonté de la France. Il offrit dix millions de rente au capital de deux cent millions. C'était presque le triple de ce qu'après tout on s'était engagé à payer. Les Allemands ne voulaient pas entendre parler de concessions, mais la Russie et l'Angleterre montrèrent plus de loyauté. Institué arbitre du débat, Wellington demanda dix-huit millions au lieu des dix qui lui étaient offerts. Une transaction en date du 25 avril 1818 termina enfin ce grave différend qui nous mettait à deux doigts d'une nouvelle faillite. Il demeura convenu que la France remettrait à l'Angleterre trois millions de rente 5 0/0, à l'Espagne, un, et aux autres puissances douze. La Prusse pour sa part en reçut un peu plus de deux et demi. La seule maison des comtes de Bentheim

---

(1) V. Viel-Castel, t. VI, p. 238-249.

(2) V. Crétineau-Joly, *Histoire des Traités de Vienne, passim.*

et Steinfurt toucha un million 310 mille francs de capital, dont 800 mille en numéraire. On peut donc dire que nous avons intégralement payé, non pas seulement ce que nous devions, mais bien tout ce qui avait été exigé de nous par l'intermédiaire officiel du médiateur anglais. Vingt-cinq millions de rente 5 % furent tout spécialement créés pour apurer définitivement ce compte des créances étrangères. Qu'on songe à la plus-value réalisée, aux dépens du travail de la France, par les États ou les particuliers qui auront conservé en portefeuille ces inscriptions d'une rente destinée à dépasser le pair plus d'une fois !

Si l'on veut en résumé fixer à l'aide de chiffres aussi précis que possible l'ensemble des charges imposées à notre pays, pendant les deux invasions de 1814 et de 1815, on ne peut guère prendre des guides plus compétents que M. Laffitte et que M. Roy. Or le premier, portant en compte toutes les pertes subies par les régnicoles, estimait notre appauvrissement national à quatre milliards et demi. Le second, en 1833, devant la Chambre des pairs, ne s'occupant plus que d'additionner les sommes déboursées par la France pour répondre à ses engagements envers les alliés, arrivait, avec une irréfutable clarté, à un total de deux milliards 416 millions (1). Le chevalier de Hock lui-même, qui ne fait entrer dans ses calculs que les rentes créées, en découvre pour un peu plus de 95 millions, lesquels, si on les capitalise aux environs de 50 %, représenteraient bien près de quatre milliards. Nous avions par conséquent réglé incontestablement depuis 1818 notre compte avec l'Europe, alors que le droit du plus fort n'était certes pas de notre côté, et l'Allemagne, qui s'était montrée plus avide et plus haineuse que toute autre, avait moins que toute autre aussi le droit de réclamer quelque chose de nous en 1871. Avec un peu de franchise, la Prusse devrait donc avouer que, sous le prétexte modeste « d'indemnité de guerre, » ou encore

---

(1) V. H. Creux, p. 316-321.

« d'argent d'apprentissage » à payer par nous pour la leçon reçue, elle n'a fait que nous appliquer la devise secrète de ses généraux et de ses hommes d'État : « La guerre, c'est l'argent des autres ».

Mais, après tout, les blessures d'argent ne sont pas mortelles, et nous n'insisterons pas plus longuement sur celle-ci. Il ne nous déplaît pas au demeurant que notre ennemi se soit pris lui-même au piége de sa propre cupidité, qu'il ait trahi si imprudemment son faible héréditaire et l'une des causes de la querelle cherchée par lui, qu'il ait enfin ostensiblement fait la guerre à la Banque de France tout autant pour le moins qu'à la France de Louis XIV. Si affligeant que puisse être un pareil spectacle pour le moraliste, c'est en somme pour le vaincu une consolation qui n'est pas inavouable, de voir le vainqueur déshonorer publiquement son triomphe par le débordement mal contenu d'une passion traditionnelle et basse. Cette satisfaction, qui tient bien un peu de la vengeance, mais de la meilleure au moins, valait son pesant d'or. Le coup le plus sensible que nos ennemis aient réussi à nous porter, le coup qui nous a frappés en plein cœur dans notre unité nationale comme dans notre instinct de justice, dans nos principes ou dans nos illusions les plus chères de progrès international et de droit populaire, c'est cette séparation violente de deux provinces à laquelle on nous a forcés de consentir, c'est le prélèvement de ces deux livres de chair prises sur le corps de la France par un Shylock impitoyable, c'est l'adieu qu'il nous a fallu dire, d'abord à cette chère Alsace, la première peut-être des filles de la France par le patriotisme comme par la géographie, cette sorte d'avant-garde intellectuelle et militaire, de pont-levis jeté entre nous et la race germanique, puis à une partie de cette vaillante Lorraine, aussi française de langue que de cœur, et qui vivait avec nous depuis plus de trois siècles. S'il ne s'était agi que d'argent à déposer sur le plateau du vainqueur, il n'y aurait eu au bout du compte qu'une guerre sanglante et ruineuse, mais dont il n'était point impossible que le souvenir s'atténuât à la

longue. Les guerres malheureuses ont même plus d'une fois profité au vaincu. Celle où nous venions d'avoir si complètement le dessous devait nous forcer à ouvrir les yeux sur les grandes qualités des Allemands, je n'ai pas dit de la Prusse, comme sur nos côtés faibles. Nous aurions fait un retour sur nous-mêmes, et, bien que la leçon eût été chère, elle aurait pu bien tourner pour la France. Mais nous qui aimions à supposer le droit de conquête rayé par notre initiative de la civilisation européenne, nous, qui n'admettions plus qu'une population ne fût pas la maîtresse de déterminer sa nationalité, qu'elle pût être transférée à un maître inconnu, et peut-être abhorré, par le caprice de quelques despotes, absolument comme le premier immeuble ou le premier troupeau venu, voilà qu'à la suite d'un guet-apens diplomatique et militaire nous sommes condamnés à subir dans sa dernière rigueur un retour suprême et inattendu de ce droit contre le droit, de cette antique et détestable habitude de réduire en esclavage à domicile des millions d'êtres humains, de ce commerce diplomatique de têtes et d'âmes stigmatisé bien avant même 1814 par Jefferson, lord Ponsonby (1) et tant d'autres. C'en était plus que nous n'en pouvions supporter, avec la pleine conscience que nous avions cette fois de notre avance en civilisation sur le vainqueur (2).

« Mais, » objectent les Allemands infiniment rares qui ont la loyauté d'admettre que la réunion de la Savoie n'a rien eu de commun avec ce rapt brutal, « si la France avait proclamé ailleurs l'abolition du droit de conquête pur et simple, qui prouve qu'elle eût respecté aussi sur les bords du Rhin ce principe qu'elle avait de bonnes raisons pour proclamer aux abords des Alpes? Ou plutôt, tout n'indique-t-il pas que, se sentant impuissante ici à obtenir pour ses desseins d'agrandissement une ratification populaire,

(1) V. Gervinus, t. I, p. 338.

(2) Un membre de notre Assemblée nationale, M. Vacherot, au moment même où l'on discutait de la paix ou de la guerre, s'est fait l'interprète

elle se fût dispensée de la solliciter, et, sans la moindre comédie de suffrage universel, eût incorporé nos provinces rhénanes? Contre toutes nos espérances, la victoire nous a été favorable. Maîtres de la situation, nous faisons ce que vous auriez fait vous-mêmes. La moitié occidentale de la vallée du Rhin était l'enjeu de la partie. Nous prenons donc tout ce qui nous manquait sur cette rive du Rhin, puisque nous avons gagné la partie, et par conséquent l'enjeu. » — L'objection ainsi formulée a certes quelque chose d'assez spécieux, et nous la préférons de beaucoup au prétendu droit de répétition historique indéfinie, qui nous conduirait directement à la négation de tous les traités existants. Ce droit, d'ailleurs, dans l'espèce, ne s'étendrait que bien difficilement à Thionville, ancienne dépendance des Pays-Bas

---

éloquent de ces sentiments qui étaient bien ceux de la nation entière : « On nous applique une leçon durement, oui, on nous a appliqué bien durement le droit de conquête, Messieurs, le vieux droit de conquête! Hélas! Il est un autre droit que nous, philosophes, nous, Français, nous professons, et je dis plus, nous pratiquons cette maxime qu'on ne dispose pas d'un peuple, d'une province, comme on le ferait d'un troupeau. Oui, les conditions qu'on nous fait sont dures, elles sont très dures, car enfin la diminution d'un territoire, c'est une chose très dure; la brèche énorme qui va être faite à nos finances, c'est aussi bien grave. Nous nous relèverons de tout cela, je l'espère; mais ce qui n'est pas dur seulement, ce qu'il est impossible de reconnaître comme juste, tout en le subissant, c'est le droit de conquête appliqué en pleine civilisation moderne, au XIXe siècle *(Très Bien)*. Permettez-moi de le dire, ce droit-là, nous le croyions abandonné depuis notre grande Révolution de 1789. La première République avait proclamé le nouveau droit des gens qui est dans nos sentiments et nos idées depuis cette époque. Je ne parle pas du premier Empire. Mais le gouvernement déchu, le gouvernement impérial lui-même, en rêvant ses projets de conquête, avait cependant subi cette loi, cette pensée, la puissance de ce principe; il n'avait jamais songé à une annexion sans le vote des populations annexées. Nous pouvons dire cela à la Prusse, à l'Europe. Encore une fois il ne s'agit pas de revenir sur ce qui est fait, il ne s'agit pas de faire entrer cette réserve de droit dans un traité, ce qui est absolument impossible; il s'agit seulement, et c'est là le sens de ma protestation, ou plutôt de notre protestation, il s'agit seulement de maintenir dans l'opinion publique, je dirais volontiers dans le droit des gens qui n'est pas écrit, mais qui s'écrira, de faire inscrire au milieu de tant de principes et de vérités auxquels autrefois on n'avait pas pensé, et qui sont devenus des lieux communs, ce principe que la Prusse viole en ce moment. Voilà, Messieurs, ce que j'avais à vous dire »

espagnols, ou à Mulhouse, qui, depuis un temps immémorial, affectait de ne se rattacher qu'aux cantons suisses.

On ne peut songer à contester d'une manière absolue les vues d'agrandissement territorial du second Empire dans la direction du Rhin. Nous avons seulement plus d'une remarque ou d'une réserve à faire. Il y aurait d'abord lieu de rechercher qui avait soufflé perfidement à l'oreille de Napoléon III ces desseins funestes d'émulation ambitieuse et conquérante. En vérité ce souverain eût bien été aussi un peu excusable de ne pas rester absolument sourd à des adresses venues des bords du Rhin jusqu'à son cabinet pour demander comme une faveur la réunion de certains territoires à la France, adresses qui pourraient bien, vu la date, n'avoir d'ailleurs été que l'œuvre d'agents provocateurs chargés de nous faire commettre quelque imprudence (1). La municipalité de Mayence elle-même, en 1868, n'avait-elle pas rejeté à une forte majorité la proposition de célébrer le 50e anniversaire de la réunion de la ville au grand-duché de Hesse (2)? Toutefois, de ce que le chef de la dynastie impériale avait accepté ou conçu l'espérance d'une extension de sa puissance du côté du Rhin, en faut-il conclure qu'en 1870 il n'a tiré l'épée que pour arracher aux Allemands toute la rive gauche du fleuve, et annexer par la force Cologne ou Coblence? Ici toutes les présomptions sont en notre faveur, c'est-à-dire

(1) La pièce suivante, classée par M. Bordier sous le n° 1,170, est datée de Landau le 30 novembre 1863 : " Au nom de la nation pour la liberté et non pour la servitude, à S. M. Napoléon-Empereur! — Les habitants du Palatinat ont le désir le plus grand, et une sympathie depuis des siècles pour la grande nation, qu'ils se fassent l'honneur d'être incorporés à la France. L'occasion se présente. L'Empereur est prié de terminer l'affaire Sleswich-Holsace *(sic)* d'une manière qui convient au patriotisme des autres Allemands. Pour ce service, l'Empereur fera le plaisir aux habitants du Palatinat de se nommer propriétaire de la province. Avec orgueil, ils se rappellent du temps de 1814-1815 où ils appartenaient à la France, et surtout Landau, Kandell (?), Neustadt. " — Signé : Le comité pour l'annexion du Palatinat.

(2) V. Hansen, *A travers la diplomatie*, p. 50.

dans le sens d'une extrême modération. Le récit que nous avons fait des négociations diplomatiques en 1866 montre à quel point Napoléon III avait alors hésité à se lancer dans la carrière qu'on affectait d'ouvrir toute grande devant lui. On ne voit guère pourquoi quatre ans plus tard il fût sorti de cette circonspection. M. E. Bavoux, l'un des rares Français qui aient cru devoir avant 1870 sonner une fanfare imprudente en faveur de l'annexion n'a pas pu nous cacher depuis que son inutile et dangereuse brochure n'avait reçu de son souverain qu'un accueil très nettement désapprobateur. Un homme d'État des plus considérables, qui faisait partie, dans une position exceptionnelle, du ministère du 2 janvier, M. de Parieu, a écrit que lui-même en juillet 1870 s'efforçait de donner pour but exclusif à la guerre « ce que M. de Gramont déclarait à ses collègues poursuivre comme résultat de la lutte, c'est-à-dire la création d'un État neutre dans la région rhénane (1). » Cette solution si enviable avait déjà été recommandée par l'éminent président du Conseil d'État dans une note de ses *Principes de science politique*, ouvrage publié dès 1869. Le chef lui-même de ce cabinet du 2 janvier, qui n'avait pu éviter la déclaration de guerre, malgré ses trésors de bonne volonté, avait très spontanément répudié, bien longtemps avant 1870, à la tribune comme dans les journaux, toute tentative d'agrandissement géographique pour notre pays. Dans la causerie intéressante qu'a publiée la *Perseveranza*, M. Ollivier ajoutait ceci : « L'Empereur était d'accord avec moi pour vouloir la guerre courte, et, telle qu'une partie d'honneur, l'arrêter au premier sang, après un premier succès, et de ne pas la continuer pour avoir le Rhin ; une nouvelle paix de Villafranca eût tout terminé. » On objectera peut-être que, dans la proclamation adressée au début de la guerre par l'Empereur à l'armée, il ne se trouvait

(1) V. *Considérations sur l'Histoire du second Empire*, Paris, Sauton, 1871, p. 22.

aucune promesse formelle de respecter dans tous les cas l'intégrité du territoire allemand. Mais, outre que M. de Bismarck eût bien trouvé moyen de retirer à une pareille promesse tout crédit aussi bien à Stuttgart qu'à Munich, ce qui la rendait inutile pour nous, il était bien difficile de dire dès le début à des soldats qui allaient exposer leur vie pour un préjugé jadis à demi-national, que ce préjugé était considéré désormais comme une utopie par le chef de l'État, et que la patrie exigeait qu'on se fît tuer pour elle, sans qu'elle-même eût rien à espérer de l'héroïsme de ses enfants. Sans doute une fois la guerre déclarée, la fortune des armes, les tentations de la victoire pouvaient tenir en réserve bien des surprises. Il nous est impossible de détruire le soupçon des mauvaises pensées que la malveillance tire à son gré d'une situation qui n'a jamais existé. Nous nous croyons seulement en droit d'affirmer que les règles d'un bon diagnostic politique conduisent à n'attribuer en tout cas au gouvernement français que des visées fort modestes et plus vagues encore d'annexion, ou, à parler plus exactement, de neutralisation militaire sans annexion politique.

Mais laissons les intentions des hommes, toujours bien problématiques, quand le succès a manqué à leur réalisation. En fait, les provinces rhénanes ont couru vraiment bien peu le danger d'une incorporation à la France, car, en cas de défaite et d'épuisement suprême, hypothèse difficile à prévoir, la Prusse avait plus d'une ressource pour en détourner l'ambition française. Elle avait d'abord la Belgique à proposer de nouveau, et, pour sauver Mayence, elle l'eût offerte sans scrupule. Les engagements personnels et tout-à-fait spontanés de Napoléon III envers Léopold II dès l'ouverture des hostilités indiquent assez qu'à Saint-Cloud on désirait mille fois plus alors donner une leçon à M. de Bismarck que planter à Tournai le drapeau français (1).

(1) La lettre suivante, datée du 16 juillet 1870, et adressée par Napoléon III au roi des Belges, a été lue à la Chambre des représentants de

Néanmoins, le bassin de la Meuse, où l'on parle wallon, nous convenait infiniment mieux que l'hostilité perpétuelle et irréconciliable des habitants de Trèves ou de Saarlouis, et le désagréable fardeau des indemnités territoriales que la France eût pu, le cas échéant, vouloir faire peser sur la Prusse fût retombé, selon toute vraisemblance, sur un voisin innocent et malheureux. Lors donc que M. de Bismarck s'écriait avec indignation au milieu d'une circulaire que, dans sa conviction motivée, Napoléon III vainqueur lui eût immédiatement proposé de s'entendre aux dépens de la Belgique, il ne faisait que trahir le secret et la dernière audace de sa politique, si par aventure elle se fût prise dans ses propres filets. Enfin, Belges ou Allemands, il eût bien fallu faire voter les gens, et c'est ce qui écartait des provinces rhénanes au moins toute chance d'annexion française. La politique napoléonienne était beaucoup trop engagée au-dehors comme au-dedans dans la voie fatale du suffrage universel pour qu'il lui fût possible de refuser cette satisfaction à la Prusse, cessionnaire sous condition résolutoire de quelques districts sur le Rhin (1). Or, de Bingen à Wesel, eût-on laissé toute liberté d'action aux imitateurs de M. Laity et de M. Piétri pour étaler les avantages d'une réunion à la France, il aurait été absolument impossible d'arracher une apparence d'assentiment sous une forme ou sous une autre. Haine et fureur, on n'eût rien recueilli de plus, sans même que la police allemande s'en mêlât. En 1870 encore plus qu'en 1866, ce n'aurait

---

Bruxelles par M. Malou, chef du cabinet : " Monsieur mon frère, dans les circonstances graves qui se préparent, je dois déclarer formellement à V. M. que mon intention, d'accord avec mes devoirs internationaux, est de respecter la neutralité de la Belgique. J'espère que V. M. recevra la même assurance du côté de la Prusse, et je serais bien aise qu'elle voulût me confirmer dans l'opinion que j'ai que la Belgique fera respecter sa neutralité par tous les moyens en son pouvoir. „

(1) Déjà au mois d'août 1866, un mot contenu dans une lettre impériale, si nous avons bonne mémoire, ne laissait aucun doute sur le consentement de Napoléon III à se soumettre aux chances d'un plébiscite.

été en somme pour M. de Bismarck qu'un jeu d'enfant et une excellente occasion d'ironie à la prussienne que de jouer sur leur terrain favori les rêveries humanitaires du philosophe vieilli et impotent de Saint-Cloud.

Telle est, ramenée à ses vrais mérites, l'excuse la moins inacceptable que l'Allemagne ait réussi à lancer par le monde pour répondre à l'étonnement de l'Europe, émue de ce retour vulgaire aux pires pratiques du moyen-âge. Ce ne pouvait pas être la seule explication qu'on eût à produire. Les Allemands sont surtout convenus de donner pour raison de la grave atteinte portée par eux aux nouvelles habitudes européennes la nécessité de se défendre contre les entreprises d'un voisin aussi incorrigible que pervers, en se fortifiant de tout ce que précisément ils retiraient de force et de substance nationale à ce voisin. C'est à peu près, on le voit, un des raisonnements qui ont déjà servi pour l'encaissement des milliards. D'après une métaphore populaire, Strasbourg et Metz étaient comme les deux cornes d'un bélier qui depuis des siècles les enfonçait méchamment dans le flanc de l'Allemagne. On a simplement retourné contre nous ces proéminences agressives, afin que le territoire allemand ne nous servît plus désormais de champ-clos. Au dire de M. de Bismarck, spéculant à tout hasard sur l'ignorance présumée de M. Rameau (1), n'avions-nous pas attaqué l'Allemagne jusqu'à vingt-trois fois, depuis Louis XIV seulement, sans parler des campagnes de la guerre de Trente ans, et de toutes celles qui l'avaient précédée? Il n'était donc que juste et prudent de prendre quelques sûretés pour l'avenir. Ce système qui a été adopté en fin de compte par la badauderie germanique, d'après le mot d'ordre définitif donné le 2 mai 1871 au *Reichstag* par M. de Bismarck, se concilie assez malaisément, il est vrai, avec cet arriéré de tendresse concentrée que l'école historique ne cesse d'afficher pour l'Alsace,

(1) V. Délerot, p. 130.

car enfin, si l'Alsace est réellement aussi chère à ses parents putatifs que ceux-ci veulent bien prendre la peine de l'affirmer, il n'est pas très bien de leur part de la placer ainsi à perpétuité en avant pour parer les premiers coups de l'impétuosité française, et de se faire comme un bouclier vivant d'une fille passionnément aimée. D'un autre coté, si nous admettons que l'Alsace, comme n'en doute pas l'Allemagne, doive redevenir un jour digne de sa mère affectueuse, et par conséquent digne aussi de sa protection, les peuples allemands se verront dans l'inexorable nécessité de se saisir de la ligne de la Meuse pour couvrir celle des Vosges, les Alsaciens ayant absolument les mêmes droits que tous les autres Allemands à ce mode de défense par anticipation et empiètement.

Mais, en bonne foi, la possession de la ligne des Vosges était-elle indispensable à la tranquillité allemande, et n'existait-il aucun moyen de concilier les exigences, même exagérées, de ce besoin de sécurité avec les sympathies si touchantes et si déclarées des populations? Il en est, nous le craignons bien, de cette ligne comme de celle du Mincio, sans laquelle non plus on ne pouvait jadis dormir en sûreté à Berlin, et que cependant les Hohenzollern devaient eux-mêmes retirer à l'Autriche pour la donner à l'Italie. Plus d'une combinaison s'offrait pour assurer toutes les garanties désirables à la terreur feinte de l'Allemagne, sans cependant faire de l'Alsace je ne sais quelle sorte d'otage international ou de barricade protectrice. A vrai dire, le démantèlement de nos forteresses au-delà de la Meuse, proposé à Tours, je l'ai dit, par notre ministre *extra-muros* des affaires étrangères, aurait dû suffire largement à la Prusse, pour cesser de trembler chez elle. Mais, à supposer que la conscience de leur force militaire et la révélation qu'ils venaient de nous en faire ne fussent pas pour les peuples d'outre-Rhin une raison péremptoire de se croire désormais à l'abri des rancunes de la France, la géographie leur fournissait un procédé des plus simples pour se garantir à tout jamais, sans bourse délier, contre tout retour

offensif de notre part. L'Allemagne a été bien mieux dotée que nous par la nature au point de vue de la défense nationale. Tandis que nos deux grands bassins de la Loire et de la Seine ont leur pointe tournée précisément du côté de l'Allemagne, ce qui en fait autant de grand'routes pour arriver jusqu'au cœur de notre pays, l'Allemagne, elle, a le bonheur de se trouver couverte du nord au midi par la direction transversale de ses fleuves et des plateaux qui en séparent les vallées parallèles. Tour à tour elle peut compter, pour appuyer ses armées, sur le Rhin, sur le Weser, ainsi que sur les deux affluents dont il est formé, la Werra et la Fulda, sur la Saale, sur l'Elbe, sur l'Oder, sur la Vistule enfin, en même temps que sur les reliefs orographiques qui s'élèvent entre tous ces grands cours d'eau et fournissent autant de forteresses naturelles. Il existe tout spécialement, depuis le petit Bâle jusqu'à Cologne, une sorte de rempart d'une hauteur fort respectable qui ne s'ouvre sur une certaine étendue que pour laisser un large passage au Mein et former la Rheingau. Sur le côté nord de cette brèche se dresse le Taunus, qui ressemble à un glacis, et tout au fond le Spessart, qui ferme la trouée. Hors de là, point d'autres fissures dans la muraille que les étroites et sinueuses vallées du Neckar et de la Lahn. Pourquoi les Allemands, s'ils n'avaient songé qu'à se mettre en garde contre les vengeances de la France, ne se seraient-ils pas contentés de construire de point en point sur cette ligne d'inexpugnables hauteurs, du Trou d'Enfer jusqu'au Drachenfels, des camps retranchés dont nous eussions, comme vaincus, acquitté tous les frais ? Il avait suffi aux Romains, en d'autres temps, pour endiguer les flots et les ravages des Germains, de creuser un fossé, du Rhin au Danube, et d'y placer quelques cohortes. Avec Germersheim et Trèves, comme avant-postes, de ce côté-ci du fleuve, avec Rastadt, Mayence, Coblence, Cologne, Wesel, sur ses rives mêmes, comme têtes de pont, les peuples allemands eussent-ils jamais eu à craindre qu'une armée gauloise pût encore s'avancer jusque dans leur pays, à travers cette

triple ligne de défense? Il est fort à croire déjà que les cinq grandes places-fortes dont la Prusse disposait sur le Rhin eussent été plus que suffisantes en 1870 pour empêcher d'aller plus loin trois ou quatre cent mille Français. Il aurait fallu s'arrêter, après avoir masqué Germersheim et Trèves, afin de rompre un anneau de la chaîne. M. de Bismarck a bien voulu dire publiquement que, s'il ne s'était pas contenté du démantèlement de nos forteresses, cela tenait à ce qu'il avait craint de nous laisser quelque mauvais souvenir, celui de Huningue en 1815 ayant toujours été considéré en France comme une humiliation nationale. Mais M. de Bismarck, si désireux de ne pas nous désobliger, n'a jamais pris le soin d'expliquer pourquoi la construction gratuite de quelques forteresses allemandes de plus sur la Moselle et sur le Rhin ne lui avait pas paru de nature à satisfaire aux intérêts légitimes qu'il avait mission de défendre.

Il a surtout omis d'expliquer aux esprits sérieux quelles considérations d'équité l'avaient empêché d'accepter une solution bien préférable encore, car elle ne devait pas seulement réduire toute entreprise de la France contre une armée d'outre-Rhin à n'être plus désormais que la lutte du pot de terre contre le pot de fer, elle eût surtout, ce qui valait bien mieux, rendu à peu près impossible jusqu'à la pensée d'une pareille entreprise, en plaçant sous la garantie de l'Europe, de la manière la plus habile, tous les résultats politiques et militaires que venait d'obtenir l'Allemagne. Il n'y avait qu'à neutraliser ce qu'on a annexé. L'idée n'était pas neuve. Nous venons de voir qu'à Paris on la caressait parfois, mais des Allemands l'avaient eue aussi. « Jahn, » dit Gervinus (1), « pour empêcher toute contamination de la nature allemande à l'ouest, voulait y jeter, comme frontière, une *Hamme*, c'est-à-dire un terrain de séparation, une forêt sauvage qui devait traverser les pays

---

(1) V. t. IV, p. 146.

habités par les peuples les plus civilisés, forêt que des ures et d'autres animaux sauvages devaient peupler. » Ce qui n'était alors qu'une boutade injurieuse de la part d'un patriote exaspéré semble avoir pris quelque consistance à un certain moment de la guerre. Dans l'intention sans doute de consoler l'Alsace d'une séparation inévitable en faisant miroiter perfidement à ses yeux les avantages d'une autonomie absolue, il fut question, dans les journaux au moins, d'instituer à nos dépens une République neutre d'Alsace qui se serait plus au moins rattachée à la Suisse et aurait interposé entre notre ressentiment et nos vainqueurs une sorte d'oreiller. Le prince royal, paraît-il, se serait lui-même rallié quelque temps à cette pensée (1). Il faut bien dire qu'elle avait deux inconvénients singulièrement graves. D'une part en effet une République alsacienne, florissante et libre, eût été un danger perpétuel au moins pour la dynastie du grand-duché de Bade, et, de l'autre, cette séparation sous forme républicaine n'en était pas moins pour nous une séparation. Rien au contraire ne s'opposait à ce qu'on plaçât tout ce que nous possédions dans la vallée du Rhin, et de la Sarre à la Moselle, exactement dans la même situation que le Chablais ou le pays de Gex. La neutralité de la Lorraine septentrionale se fût rattachée à la neutralité du Luxembourg ; elle aurait continué derrière la Sarre, puis derrière le Rhin, jusqu'à ce qu'elle se fût reliée à la neutralité helvétique. Tout contact militaire aurait été supprimé entre les deux peuples, sans que le vaincu eût eu le droit de songer à autre chose qu'à la générosité du vainqueur, et sans que celui-ci eût sacrifié le moindre gage d'une sécurité à laquelle, au contraire, par un coup de maître, il assurait une sanction européenne.

C'est ailleurs qu'il faut chercher la raison de cette opiniâtreté à se jouer de la douleur de deux millions d'hommes

(1) V. Délerot, p. 276, note.

et à sourire avec plus de sang-froid que de cœur de la commisération indignée des autres peuples. Ce qui importait surtout au Chancelier de la Confédération du nord, c'était de faire signer à l'Allemagne tout entière un acquiescement plus ou moins spontané à l'unité violente, mais provisoire, que les événements venaient enfin de lui imposer. Or ce n'était guère que sur le dos de l'Alsace que cette abdication des États du sud au profit de la Prusse avait chance d'être signée. Le roi Louis mettait une certaine lenteur à offrir au nom de l'Allemagne méridionale la couronne de Charles-Quint à son trop puissant collègue de l'Allemagne du nord. Il fallait donc conquérir quelque chose, afin de maintenir l'armée bavaroise sous les drapeaux prussiens, et d'obliger le roi Louis à remettre aussi son épée au vainqueur de Sedan. « Le sang versé, » dit M. de Sybel, « est une sève d'une puissance merveilleuse (1) » On tenait à lui laisser le temps de monter, pour faire reverdir le vieux chêne germanique. On jugea donc nécessaire de prolonger la guerre, en nous dictant des conditions telles que notre patriotisme ne pût y souscrire, pour que la Bavière et le Würtemberg se décidassent à céder. Après avoir si directement contribué à fonder la nouvelle unité allemande, la conquête de Metz et de Strasbourg ne devait pas moins servir à la cimenter. M. de Bismarck, meilleur juge que personne de la répugnance des petits contractants à aliéner leur indépendance au profit du *grand-tout* prussien, désirait y remédier en proclamant l'Alsace-Lorraine *pays d'Empire*, au lieu de l'attribuer au grand-duché de Bade, dont on eût pu faire un royaume, en rattachant les districts lorrains, soit à la régence de Trèves, soit au Palatinat bavarois. Le morcellement de la proie eût pu en rendre l'assimilation plus facile, grâce surtout à l'irrésistible force des affinités locales. En conservant au contraire la proie en commun, on était bien obligé de rester aussi en commun pour la

(1) *Blut ist ein ganz besonderer Saft.*

défendre. L'Empire allemand avait une raison d'être, une fonction propre aux yeux de tous les Allemands : faire bonne garde autour de l'Alsace et de la Lorraine. L'indivision du butin vivant de la guerre devait ainsi servir comme de clef de voûte à l'unification germanique. Le partage de la Pologne avait montré ce que pouvaient produire ces intimités forcées nées d'intérêts identiques et d'une faute partagée. C'est en faisant sentinelle sur la crête des Vosges que les Bavarois et les Prussiens apprendront, sinon à s'aimer, du moins à rester unis pour ne pas perdre les avantages de leur union de 1870. Un second résultat cherché par la Prusse dans cette mutilation de la France, et ce résultat n'était pas le moins précieux à son gré, c'était de lui fournir un prétexte pour tenir en respect le libéralisme allemand, surtout pour développer le militarisme. Si l'on voulait en effet s'assurer les conquêtes de 1871, il ne suffisait pas que l'Allemagne fût prussifiée politiquement et commercialement, il fallait qu'elle restât l'arme au bras, et par conséquent que les nationaux-libéraux consentissent à faire crédit au Chancelier de leurs rêves de liberté, en échange des satisfactions si largement données à leur ambition patriotique. Enfin, troisième résultat poursuivi et obtenu par l'annexion de nos deux provinces, on rendait on ne peut plus difficile, pour ne pas dire impossible, toute réconciliation franche et sincère, au moins tout retour d'amitié, entre la France et l'Empire allemand. Enlever nos milliards, en effet, c'était bien déjà quelque chose ; mais nous arracher plus d'un million et demi de nos concitoyens, c'était déposer dans les cœurs des germes de haine et dans l'histoire des chances de guerre, qui, pour peu qu'on se tînt au courant des progrès de la science militaire, ne pourraient pas manquer de devenir d'un excellent rapport, à une époque ultérieure.

L'exécution et l'interprétation du traité de paix de la part des Allemands n'en ont que trop égalé, en fait de dureté, les conditions essentielles, telles qu'elles avaient été acceptées à Versailles. Lui-même le traité définitif avait

aggravé sur bien des points les préliminaires. L'inexpérience des diplomates bien intentionnés, mais bien improvisés aussi, qui étaient allés à Francfort soutenir un semblant de discussion avec M. de Bismarck, devait au moins autant que l'insurrection parisienne favoriser les derniers assauts de l'insatiabilité berlinoise. M. Valfrey a suivi pas à pas et démasqué dans son *Histoire du traité de Francfort* ce travail patient et cette subtilité d'avarice qui s'évertuaient à multiplier les menus profits du vainqueur, pendant que nous augmentions de 700 millions de rente notre dette publique et que nous établissions pour 636 millions d'impôts nouveaux (1), afin de combler tant bien que mal provisoirement la dépense de neuf milliards 287 millions (2) que nous valaient la candidature du prince de Hohenzollern et l'interpellation de M. Cochery. Pour ne citer qu'un exemple, la Prusse ne se décida à restituer les millions trouvés par ses généraux dans les caisses de la Banque de France à Strasbourg que le 2 novembre 1871, plus d'un an après la saisie, et, qu'on le remarque bien, non-seulement sans aucune espèce d'intérêts, mais encore en remplaçant les espèces monnayées sur lesquelles on avait fait main basse par de simples billets de banque, de manière à profiter de la différence, très appréciable à ce moment, entre notre papier ayant cours forcé et le numéraire d'or ou d'argent On a aussi fait réclamer par les instituteurs alsaciens-lorrains tout ce qu'ils avaient versé à la caisse des retraites (3). Chaque modification apportée, soit aux préliminaires, soit au traité, poussa ainsi à leurs dernières conséquences, dans le sens de l'intérêt prussien, des stipulations générales qui, d'après l'usage, devaient être discutées sur le pied

(1) V. le rapport de M. Magne du 15 juillet 1874.

(2) V. le rapport de M. Magne du 28 octobre 1873. M. Mathieu-Bodet, ministre des finances, lui aussi, portait le chiffre, le 7 janvier 1875, à neuf milliards 820 millions.

(3) V. le *Nord* du 9 août 1875.

d'égalité, et non plus de vainqueur à vaincu. Grâce à ce parti-pris, nous n'avons obtenu la réduction de l'armée d'occupation que contre la promesse de tenir pendant quinze mois encore notre frontière ouverte aux marchandises fabriquées en Alsace-Lorraine, ce qui devait naturellement permettre à tous les produits manufacturés en Saxe ou en Prusse de franchir notre ligne de douanes avec les mêmes immunités que les produits véritablement alsaciens ou lorrains. La réciprocité n'était accordée que pour la consommation locale, et je laisse à penser si les douaniers prussiens durent s'entendre à barrer le chemin aux quelques marchandises françaises qui pouvaient persister à prendre la route de Strasbourg ou de Mulhouse. C'est ainsi encore que nous avons dû, afin d'obtenir autour de Belfort un rayon de défense suffisant, abandonner du côté de Thionville une portion de territoire dont la richesse métallurgique était évaluée à un milliard. Il n'est pas jusqu'au produit d'un vol de 145 mille francs, commis jadis à Paris par un Alsacien, et caché par lui près de Guebwiller, à propos duquel le gouvernement allemand n'ait fait valoir, d'après les journaux de décembre 1877, son privilége de souveraineté.

Mais ce qui a rendu tout particulièrement poignante pour la France sa séparation d'avec deux de ses provinces, ç'a été la grande émigration du mois d'octobre 1872, émigration, qui, quoique décorée du nom pompeux d'exercice du droit d'option, a ressemblé de bien près à l'expulsion en masse des deux pays de tout ce qui y était resté Français par le cœur et l'esprit. Qu'on ne s'y trompe pas, ce que les Allemands espéraient pour leur compte particulier trouver en Alsace, ce n'étaient pas de nouveaux compatriotes, qui leur eussent fait concurrence, c'étaient des terres, des fonds de commerce et des maisons à vil prix. Qui sait même si la fureur des bombardements de la première heure n'avait pas eu aussi pour but secret d'ajouter encore à l'indignation patriotique et à « la folie française » des infortunés Alsaciens, et de réduire à moins que rien leur peu de goût

pour cette excellente « mère allemande » dont l'affection ne trouvait qu'une si étrange façon de s'épancher sur eux? En rompant dès le début toutes les attaches qui liaient Metz et l'Alsace à la France, l'Allemagne était incontestablement inspirée en partie par le désir d'y faire place nette, d'en ouvrir les portes à deux battants aux migrations des gens sans feu ni lieu qui l'encombraient chez elle. Cette spéculation politique n'a que trop réussi. Tout ce qui a pu fuir d'Alsace s'est dérobé avec empressement à l'étreinte exécrée de l'Allemagne. La fille volée et déshonorée par les saltimbanques, suivant la métaphore de M. Auerbach, n'a plus su reconnaître sa famille. Jusqu'au 1er octobre 1872 on avait déposé en Alsace-Lorraine 159740 déclarations d'option en faveur de la France, sur lesquelles les autorités allemandes en frappèrent 110240 de nullité, car il fallait bien qu'il demeurât au moins en Alsace quelques Alsaciens pour supporter jusqu'à nouvel ordre le poids des impôts et fournir la main-d'œuvre sans renchérissement trop notable aux spéculateurs venus des bords de la Spree ou de la Havel. En outre, soit en France, soit à l'étranger, 378777 autres Alsaciens témoignèrent de la même façon leur répugnance pour tout changement de nationalité. Sur une population de 1517494 personnes, il s'en trouva donc 538517, qui, malgré la pression dont on se fait facilement une idée, eurent le courage de protester de leurs préférences pour la nationalité de leurs ancêtres. Sur près de cent magistrats, il n'y en eut que trois, dans les deux ressorts de Metz et de Colmar, qui consentirent à rester sur leur siége. On pouvait laisser en Alsace ces Français qui y étaient nés : on accorde partout l'hospitalité aux banqueroutiers où aux repris de justice. L'Empire allemand trouva plus simple de les chasser en masse. Que de larmes versées, que de larmes prêtes à couler encore au souvenir de cet exode imposé à une population qui, plus que personne pourtant, aimait son beau fleuve aux ondes vertes, et la flèche élancée de sa cathédrale en grès rouge, et sa vaste plaine chargée de noyers et de moissons,

et ses longues lignes de montagnes bleuâtres limitant l'horizon d'un trait parallèle! N'avait-elle donc pas, elle aussi, quelque droit à ce cher et beau pays dont le seul nom faisait battre si doucement son cœur, comme celui de tous les Français, tandis qu'il faisait grimacer de haine tout ce qu'il y avait en Allemagne de pédants bilieux ou d'esprits de travers? Sous peine de se sentir renégats envers la patrie aimée, bien plus, de prendre les armes contre elle au premier signe, il leur a pourtant fallu, à tous ces infortunés, au jour dit, céder la place à de plus heureux, passer en pleurant pour la dernière fois le long du cimetière où reposaient les ossements de leurs pères, et, sans toit assuré pour le lendemain, livrer le foyer paternel à des Juifs accourus à perte d'haleine d'outre-Rhin. Ruinés pour toujours, mais fidèles jusqu'au bout à leur foi civique, ils sont partis, qui, pour la Suisse, qui, pour l'Algérie, les plus aisés pour la France, beaucoup pour l'Amérique lointaine, entassés au départ comme un vil bétail dans des fourgons de chemin de fer, sans pain comme sans argent, et ne rencontrant pour tout adieu au suprême détour de leur chère province que les quolibets ironiques ou les ricanements hébétés de quelques scribes ou factionnaires, incapables de sentir tout ce qu'il y avait de pieux et de grand dans ce patriotisme volontairement aveugle, capables seulement de comprendre que plus il partirait d'Alsaciens d'Alsace, plus les terres et les maisons s'y donneraient à bon compte. Ah! que le temps est loin où Hermann allait au-devant de Dorothée, portant des vivres et des vêtements aux exilés chassés des bords du Rhin par le contre-coup militaire de la Révolution française! Cette fois c'étaient les petits-fils de Dorothée et de Hermann qui, avec des charrettes aussi vides que possible, se précipitaient vers le Rhin pour ramasser les dépouilles de tous les Français coupables d'avoir conservé un bon souvenir de la France. Nous n'en sommes plus à Gœthe, hélas! mais à M. de Bismarck, et, si l'âge d'or a succédé à l'âge de fer, au moins pour nos vainqueurs, ce n'est pas dans le sens

mythologique qu'il le faut entendre. Le dévouement si candidement sublime des Alsaciens a du moins donné à la France une joie, non pas inattendue, mais bien vive pourtant, celle de se sentir aimée, et, même dans le malheur, de se voir publiquement préférée à l'Allemagne. Beaucoup sans doute sont restés, mais ceux-là surtout qui ne pouvaient partir, ceux que l'excès de la pauvreté enchaînait au sol natal, ceux aussi à qui un instinct secret de patriotisme donnait la force de rester. Sans la misère du prolétariat rural et les espérances de quelques patriotes, il fût en effet arrivé que l'Alsace, bien qu'enrichie de tous les forçats et condamnés d'origine alsacienne désireux de recevoir le baptême de la nouvelle probité germanique, n'eût passé sous la domination de l'Allemagne qu'à peu près vide de ces frères inconnus qu'elle avait tant chéris d'une passion historique, peu payée de retour. C'est là ce que M. Bluntschli, afin de se mettre en règle avec son propre droit international (1), n'a pas craint de regarder comme une ratification au jour le jour, un consentement en action, pour ainsi dire, donné par l'Alsace à l'esclavage ou ilotisme politique que l'Allemagne faisait peser sur elle (2).

---

(1) N° 706. « Lorsqu'on cède par le traité de paix une partie du territoire, cette cession est valable en droit international, lors même que la Constitution de l'État cédant interdirait cet acte, pourvu que la population ratifie le traité. » V. aussi les n° 286 et 289, et pour la doctrine contraire, le *Jahrbuch* de M. Holtzendorf que nous avons déjà cité.

(2) Il convient de rappeler ici le texte même de la démission collective que les députés des provinces cédées adressèrent au président de notre Assemblée nationale. — « Les représentants de l'Alsace et de la Lorraine ont déposé, avant toute négociation de paix, sur le bureau de l'Assemblée nationale une déclaration affirmant de la manière la plus formelle, au nom de ces provinces, leur volonté et leur droit de rester françaises. Livrés, au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir. Nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun, dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera. Au moment de quitter cette enceinte, où notre dignité ne nous permet plus de siéger, et malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée de recon-

Il nous resterait encore à dire un mot de cet incroyable déversement d'outrages et de calomnies dont l'orgueil de la victoire n'a fait que développer chez nos voisins l'incorrigible habitude. Parmi tous les tableaux du Musée de Versailles, il en est un devant lequel ils ont dû s'arrêter bien rarement, c'est celui qui représente Napoléon Ier saluant au passage un convoi d'Autrichiens faits prisonniers de guerre. Les troupes qui soufflaient à pleins poumons la *Marseillaise* devant les braves gens trahis à Sedan par la fortune, mais non par leur courage, ont prouvé surabondamment que le respect pour les vaincus n'était pas un sentiment allemand. Ce trait caractéristique, ce *vœ victis* si cher à la race germanique, n'a fait que s'accuser en toute licence à la suite de la guerre. A défaut d'ironies ou d'injures musicales, nous avons eu à supporter toutes les avanies que peut contenir au fond de sa bourbe l'encrier de plusieurs milliers de publicistes allemands passés maîtres dans l'art de lancer la ruade de l'âne, savant ou non. Nous jugeons absolument inutile de produire ici quelques spécimens de ces ordures (1) qu'on remuerait à la pelle dans n'importe quelle correspondance parisienne de journaux allemands. Nous avons au bout du compte plusieurs raisons au moins de n'attacher qu'une très médiocre importance à ces facéties injurieuses qui ne contiennent pas toujours autant d'esprit ou d'originalité qu'on aime à se le figurer en Allemagne. Depuis le *Glossaire de Cassel*, c'est-à-dire depuis le VIIe siècle, les Gallo-Romains savent à quoi s'en tenir sur le profond mépris que la race germanique

naissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés. Nous vous suivrons de nos vœux, et nous attendrons avec une entière confiance dans l'avenir que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection fidèle, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place „.

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 15 août 1873.

professe à leur égard (1). En second lieu ces aménités qu'on nous prodigue avec tant de générosité n'arrivent guère à leur adresse, vu le peu de goût que nos concitoyens ont le tort de continuer à montrer pour la langue allemande. Enfin nous avons trop souvent rencontré, errant sans ouvrage dans les dernières pages des gazettes berlinoises ou rhénanes, de ces journalistes, descendants bien éloignés de Lessing et de Goethe, en quête d'un emploi modeste « dans la branche », en compagnie de commis voyageurs ou de valets de chambre, pour leur en vouloir autant qu'ils le souhaiteraient de leurs intentions méchantes. Le roi de Hanovre, Ernest-Auguste, dans une causerie familière avec Humboldt, disait en propres termes : « Il y a deux sortes d'animaux qu'on peut toujours avoir pour son argent, les femmes galantes et ceux qui vivent de leur plume. Tout ce monde là, » ajoutait le roi, « va où on lui offre quelques sous de plus (2). » Nous ne pouvons donc que plaindre les publicistes qui n'ont pas su trouver d'emploi plus agréable pour eux-mêmes que celui qui consiste à lancer chaque matin ou chaque soir par-dessus nos têtes quelques paniers de malpropretés plus ou moins littéraires. Nous nous bornerons à rappeler un seul fait : le général de Manteuffel crut devoir un jour prévenir à Berlin que le ton de certains journaux allemands contre M. Thiers « excitait les officiers et les soldats (3). » Mais ce dont on voudra bien nous permettre de nous étonner, c'est de voir M. de Bismarck lui-même faire à l'occasion sa partie dans ce concert et y jeter sa note personnelle, tantôt en nous traitant de

---

(1) *Tole sint Wahla, spahe sint Peigira; luzic ist spahi in Walhum; mera hapent tolaheiti denne spahi.* Voici la traduction latine juxtaposée : *Stulti sunt Romani, sapienti Paioari; modica sapientia est in Romanis; plus habent stultitia quàm sapientia.*

(2) V. la traduction de la correspondance de M. A. de Humboldt, Bruxelles, van Meenen, 1860, p. 156.

(3) Lettre du général de Manteuffel du 1er novembre 1872.

Peaux-Rouges, d'après une nouvelle qualification ethnographique du savant professeur Wald-Ramund, jadis Dubois-Reymond, tantôt en prononçant à propos de l'armée française le mot *Gesindel*, qui équivaut à « ramassis de drôles, » tantôt enfin en englobant notre nation tout entière dans l'épithète *ehrenlos*, qui signifie « sans honneur », et cela dans un document diplomatique rédigé en pleine paix, fait inouï assurément dans l'histoire moderne (1).

N'insistons pas davantage sur ce surcroît de douleurs. La force prime le droit : voilà le principe qui de nouveau se dégageait de la guerre de 1870, comme il s'était dégagé de la guerre de 1866, guérissant radicalement la famille européenne de toutes les illusions dont elle embellissait trop tôt son avenir, et surtout lui faisant sentir plus que jamais la rude suprématie de la race allemande. Les conséquences de ce principe, posé d'une façon si autoritaire, ne devaient guère tarder à se produire en Allemagne, en Europe et en France. C'est notre tâche à présent d'en suivre aussi tour à tour le progrès, d'abord chez les peuples allemands, puis à travers le monde européen ou extra-européen, enfin au milieu de notre pays, le plus éprouvé à coup sûr dans la crise commune.

---

(1) V. à propos de l'affaire qui a provoqué cette épithète la *Gazette des Tribunaux* des 11 et 12 décembre 1871.

SOMMAIRE DU CHAPITRE DEUXIÈME.

L'ALLEMAGNE ET LA PRUSSE CHEZ ELLES.

Esprit et but de ce chapitre. — Sécurité absolue et prépondérance militaire acquises à la race germanique. — Inconvénients principaux qui compensent cet avantage unique. — A. *En Allemagne. — 1° Restriction de l'autonomie des États. — Constitution unitaire du nouvel Empire. — Application et extension de cette Constitution dans les divers royaumes, duchés ou villes libres qui subsistent encore. — Tyrannie centralisatrice en Alsace-Lorraine. — Restriction des libertés publiques. — Examen de la Constitution au point de vue parlementaire. — Ce que devient dans la pratique ce régime constitutionnel. — La liberté de réunion et la liberté de la presse également menacées. — Développement du militarisme et suppression de la personnalité. — Le* moi *allemand confisqué au profit du grand* tout *allemand. — 2° Atteintes portées à la liberté de conscience. — Antécédents de la question. — Comment est né en Allemagne le désir d'une Église nationale. — Motifs de M. de Bismarck pour affaiblir les catholiques. — Origines du vieux-catholicisme en Bavière et en Prusse. — Appui donné par le gouvernement prussien à MM. de Schulte et Reinkens. — Expulsion des Ordres religieux du territoire de l'Empire. — A quoi tient l'insuccès du schisme. — Conséquences funestes qu'on en doit attendre. — Le matérialisme philosophique. — 3° Décadence générale des sciences, des lettres et des arts. — Quelques erreurs des naturalistes allemands. — La littérature éclipsée et gâtée par la politique. — La langue allemande perd son caractère national. — La poésie germanique en allemand et en français. — Le roman et le théâtre. — La littérature populaire. — L'histoire. — Le droit. — L'archéologie. —*

La musique. — La peinture et la sculpture. — 4° Aggravation des misères sociales. — Pénible situation du prolétariat germanique. — Le gouvernement prussien ne fait rien pour améliorer son sort. — La noblesse et la bourgeoisie profitent seules des milliards français. — Souffrances de l'industrie. — Progrès du socialisme. — Obstacles qu'il rencontre. — Démoralisation croissante des populations allemandes. — B. *En Prusse — 1° Unification et centralisation dans les diverses provinces. — Slesvigeois et Posnaniens. — La Chambre des Seigneurs réduite à l'impuissance. — La loi sur les cercles. — Insignifiance du parlementarisme. — Insuffisance dérisoire des libertés individuelles. — 2° Persécutions religieuses. — Les lois de mai. — Changements à la Constitution du royaume de Prusse. — Nouvelles mesures de rigueur contre les catholiques. — Où en sont réduits le clergé et les fidèles. — Ingérence administrative dans les cultes protestants. — Décomposition rapide et spontanée du protestantisme. — 3° Accroissement de la corruption. — Le vice et la misère dans la capitale. — Révélations de la statistique judiciaire. — L'agiotage. — L'émigration, le suicide et le socialisme deviennent les dernières ressources du pauvre. — Péril social. — 4° Déclin notable de l'instruction publique. — Enseignement primaire et enseignement universitaire. — Conclusion : Qu'aura gagné M. de Bismarck pour sa propre gloire à surmener en les épuisant prématurément les forces viriles de l'Allemagne et de la Prusse?*

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'ALLEMAGNE ET LA PRUSSE CHEZ ELLES.

Il semblera bien aventureux peut-être de la part d'un Français, dans l'état où se trouve aujourd'hui la France par suite de sa guerre contre l'Allemagne, de tenter d'apprécier avec quelque équité la situation de cette même Allemagne, source de tant de maux pour son pays. Après ce qui s'est passé toutefois, on comprendra qu'il ne nous est plus permis d'ignorer ce qui se passe au-delà des Vosges, et que la curiosité, si téméraire qu'elle puisse paraître, n'est pour nous que de la prudence. Nous nous risquerons donc à esquisser ici un rapide tableau de l'Allemagne contemporaine, telle que la guerre l'a faite, mais en nous plaçant de notre mieux au point de vue allemand, plutôt qu'au point de vue français, c'est-à-dire en ne tenant compte dans nos jugements que de l'intérêt bien entendu de l'Allemagne, de celle qui, vaincue en 1866, a été absorbée en 1871, sans qu'on puisse facilement démêler si c'est contre elle ou contre nous que s'est faite la plus grande dépense de perfidie et de violence. Fidèle jusqu'au bout à ce qu'il

y a de meilleur dans les traditions françaises, nous ne pouvons consentir, même aujourd'hui, à admettre qu'il n'y ait plus de justice ni de franchise possible entre les hommes, passé une certaine rivière ou une certaine colline. Nous ferons donc effort de toute notre loyauté pour nous transporter sans trop de passion patriotique de l'autre côté du Rhin et rechercher, en nous déprenant de toute rancune préméditée, si la situation conquise à la race germanique par la Prusse lui offre en définitive une somme d'avantages tels qu'elle ne doive jamais regretter les progrès plus modestes et plus lents qu'elle était si bien en train de réaliser à l'aide des seules armes permises par la civilisation et le christianisme. Un écrivain fort au courant de l'Allemagne a remarqué qu'il existait deux espèces d'Allemands fort dissemblables l'une de l'autre, et qu'il n'était pas juste que la mauvaise espèce fit absolument proscrire la bonne. Peut-être y aurait-il eu encore plus d'exactitude à prétendre qu'au fond de chaque Allemand il y avait comme le germe de deux hommes, l'un relativement excellent, fort digne surtout d'être étudié, l'Allemand proprement dit, l'autre au contraire détestable et instinctivement détesté par tout le monde, le Prussien pur sang. La finesse du peuple français, après celle de Gœthe (1), a saisi admirablement cette distinction, malgré ce que les déprédations bavaroises ont eu de particulièrement abominable. Il est bien difficile sans doute, à l'heure qu'il est, d'évaluer le nombre des Allemands qui n'ont pu se résoudre à livrer leur honnêteté comme en pâture aux entraînements de leur patriotisme.

---

(1) Gœthe écrivait à Mme de Stein, après avoir visité Berlin au printemps de 1778 : " Tout ce que je puis dire, c'est que plus le monde est élevé, plus malpropre est la farce, et je jure qu'aucune obscénité, aucune ânerie des pièces de Hans Wurst n'est aussi dégoûtante que la manière dont se comportent les grands, les moyens et les petits les uns avec les autres. J'ai prié les dieux de me conserver jusqu'à la fin mon courage et ma droiture, et d'avancer plutôt cette fin que de me laisser ramper la dernière partie de ma route *lausig*.. " Quelle engeance effrontée que ces Berlinois! " s'écriait-il encore en une autre occasion.

Nous ne saurions cependant nous décider à croire qu'il n'existe plus, au moins en Saxe ou en Hanovre, à Kiel ou à Francfort, une certaine élite d'esprits de bonne foi qui n'acceptent qu'avec répugnance l'énormité de pareils triomphes dûs à l'emploi de pareils moyens, et qui ne sont point d'ailleurs sans prendre souci des destins inconnus vers lesquels une force brutale et aveugle semble pousser leur patrie. Cette Allemagne-là, dont nous avons jadis été à même de suivre de près la résistance courageuse aux premières hardiesses de M. de Bismarck, a lutté longtemps et vaillamment. Un besoin irrésistible d'unité à compléter, je ne sais quelle *forza del destino* néfaste ont seuls pu avoir raison de sa conscience et de sa liberté. Nous ne devons pas oublier non plus que la guerre n'a été faite par la Prusse que sous la protection d'un état de siége général qui n'a pas permis à un seul mot de vérité de franchir le Rhin depuis le commencement des hostilités et qui n'a pas même été levé aussitôt après la signature des préliminaires de paix. Nous devons considérer surtout que, depuis la signature de cette paix, grâce à l'écœurante obséquiosité où se complaît sa presse, l'Empire allemand vit tout entier, sans s'en apercevoir, dans une atmosphère intellectuelle absolument factice. Les lecteurs ordinaires de la *National Zeitung* ou de la *Norddeutsche Allgemeine* se trouvent comme parqués dans un milieu d'idées à peu près aussi exactes qu'un Français de 1809 ou de 1810, tenu au courant des événements du jour par les gazettes de Napoléon Ier. L'indulgence envers ces dormeurs éveillés nous paraît véritablement un devoir. Quant aux Allemands qui, suivant une spirituelle et très juste comparaison, se précipitent sous le bâton prussien avec autant d'empressement qu'un enfant mal élevé sur un bâton de sucre de pomme, quant aux émules du glouton Caliban qui, non-contents d'avoir bu jusqu'à la lie l'ivresse de la victoire, ont avalé par-dessus le marché les morceaux de la bouteille, nous les plaignons en vérité beaucoup plus que nous ne les envions, et, bien que nous n'écrivions pas pour eux, nous allons expliquer précisément

pourquoi notre pitié à leur égard dépasse de beaucoup notre légitime ressentiment.

Il y a tout d'abord une vérité que nous songerons d'autant moins à contester qu'elle constitue pour nos voisins le seul bénéfice sérieux qu'ils aient retiré de leurs efforts, plus patients peut-être qu'héroïques, mais très réels après tout et très respectables. Par le fait de leurs victoires en France, les peuples germaniques ont acquis en Europe une prépondérance, et par conséquent une sécurité, sinon sans exemple, du moins très enviable. En outre, la plus grande partie de l'argent rapporté par eux de Paris, de même que le meilleur de l'activité gouvernementale depuis la fin de la guerre, n'ont été employés qu'à rendre la situation nouvellement acquise, je ne dirai pas inexpugnable, mais assez forte pour permettre impunément toutes les entreprises offensives. La loi du 2 mai 1874 a perfectionné l'organisation de l'armée en temps de paix, tandis que celle du 12 février 1875 ajoutait à la *Landwehr* les forces, reconstituées sur de meilleures bases, du *Landsturm*. A l'heure actuelle l'armée dont dispose exclusivement l'Empereur d'Allemagne, sur le pied de guerre simple, sans préjudice des réserves et des levées extraordinaires, compte 32 mille officiers, 1283 mille combattants à pied ou à cheval, 301 mille chevaux, 483 batteries munies de 2550 canons, plus de 25 ou 26 mille médecins, vétérinaires, ouvriers ou employés (1). Cette armée, ou du moins son chef, a par surcroît sous la main un trésor de guerre de 120 millions de *marks* en numéraire, enfouis dans le *Julius-Thurm*, à Spandau, sans parler du milliard réparti entre diverses caisses militaires, mais qu'un trait de plume rendrait disponible sur le champ. Pour la défensive, ce « peuple en armes » possède 31 forteresses, dont 12 de première classe :

---

(1) V. l'*Almanach de Gotha* de 1878, p. 389. — Legoyt, *Forces matérielles de l'Empire d'Allemagne*, Dentu, 1878. — S. Rau, *Aperçu sur l'état militaire des principales puissances étrangères*, Paris, Berger Levrault, 1877.

Kœnigsberg, Posen, Dantzig, Mayence, Coblence, Cologne, Ingolstadt, Ulm, Rastadt, Metz, Strasbourg et Germersheim; 13 de seconde classe, Thorn, Glogau, Glatz, Neisse, Kielerhafen, Sonderburg, Dybbœl, Spandau, Torgau, Wesel, Sarrelouis, Neu-Ulm et Thionville; et 7 de troisième classe, Pillau, Küstrin, Swinemunde, Brisach, Bitche, Kœnigstein et Wilhelmshafen. La ligne de la Wartha n'est pas moins bien protégée que celle de la Moselle; l'ami du jour peut toujours devenir l'ennemi du lendemain. La redoutable enceinte de forts détachés dont on a comme cerclé Metz et Strasbourg, en garnissant chaque fort de tours blindées, ne paraît plus même suffisante : il s'agit de créer deux camps retranchés, l'un dans les environs de Sarrebourg, et l'autre auprès de Mulhouse. Des télégraphes souterrains relient dès à présent Metz à Berlin, et relieront peu à peu entre eux tous les points fortifiés du territoire. Des stations de pigeons voyageurs ont été installées sur l'esplanade des principales de ces forteresses, afin de suppléer aux télégraphes en cas de besoin. Le règne animal, on le voit, a été admis, au même titre que la science, à concourir aux succès militaires de la race allemande. Il est même question de dresser et d'enrégimenter des chiens pour ramasser les blessés sur les champs de bataille. Quant au matériel, il n'a son pareil nulle part, soit comme quantité, soit comme qualité. Non-seulement M. Krupp, paraît-il, se fait fort de fabriquer 1500 obus en 24 heures et 250 canons de campagne par mois, mais encore on a expérimenté deux nouveaux engins de guerre, sortis de ses ateliers, qui semblent merveilleusement propres à assurer sur le continent la durée de la suprématie allemande par l'artillerie. L'un est le canon de 35, voire de 40 centimètres, qui, à dix kilomètres de distance, percerait les plaques les plus épaisses qu'on ait pu forger jusqu'ici. L'autre est le canon cuirassé, qui, suivant la légende, tire plus rapidement que les autres, n'a point de recul, ne peut que très-difficilement être démonté par le feu ennemi, et abrite les artilleurs. L'infanterie elle-même a profité du progrès des temps en remplaçant

le fusil Dreyse par le fusil Mauser. Enfin une section spéciale a été chargée au ministère compétent d'étudier et de préparer l'emploi des torpilles. On s'est même occupé des applications possibles du téléphone à l'art de la guerre. De pareilles ressources en hommes et en matériel mettent incontestablement l'Empire germanique hors de pair parmi les grandes puissances européennes. Toutes comprennent à demi-mot qu'à Berlin, coûte que coûte, on a tenu à faire un bail avec la victoire. Lorsqu'on songe que Frédéric II réussit avec sa petite monarchie à se défendre victorieusement contre la Russie, l'Autriche et la France coalisées, on est vraiment amené à se demander si M. de Moltke n'aurait pas bien aisément raison d'une ligue européenne formée contre le pangermanisme, à supposer, par impossible, que la diplomatie de M. de Bismarck n'eût pas réussi à la prévenir, ou à la couper en deux, en en mettant la moitié, la plus forte, de son côté. Ce dont à coup sûr peuvent se flatter les vainqueurs de 1866 et 1870, c'est d'être pour longtemps encore capables d'empêcher qu'il se tire un seul coup de canon en Europe sans la permission de leur maître. Il ne faut pas songer à leur contester cette gloire, qui a bien son bon côté.

Une fois, en revanche, cette justice rendue à la situation présente des peuples d'outre-Rhin, nous ne voyons plus très-clairement, à part les profits industriels ou commerciaux qu'ils vont chercher maintenant au-dehors avec plus de chances de succès que par le passé, et sur lesquels nous reviendrons en détail, nous ne voyons pas ce qu'ils ont rapporté chez eux de leur campagne de France en fait d'éléments de prospérité et de grandeur morale. Pour donner quelque précision aux réflexions que nous nous proposons de présenter en faveur de cette appréciation générale, qu'on nous permette de ramener à quatre points principaux le coup-d'œil d'ensemble que nous allons jeter sur le développement intérieur des institutions et des mœurs allemandes depuis une dizaine d'années. Ces quatre points seront : l'indépendance politique, la liberté

religieuse, le mouvement intellectuel et le progrès social. Sous ces différents rapports, nous estimons que les Allemands de tous les pays et de toutes les classes n'ont que bien peu gagné pour eux-mêmes à venir piller et détruire de leur mieux la France.

Parlons d'abord de l'indépendance particulière des États et des peuples agglomérés de force par la Prusse. S'il est dans la philosophie de l'histoire une vérité aujourd'hui incontestable, c'est qu'une société humaine ne saurait se développer d'une manière normale sans associer encore à deux reprises, par dessus la famille et la commune, les forces individuelles qui la composent. Tout citoyen, en d'autres termes, à côté d'une grande patrie, consacrée à la protection internationale des intérêts généraux de sa race, doit avoir aussi une petite patrie, déjà suffisante par elle-même pour le libre exercice de son activité intellectuelle et matérielle. Dans la plupart des sociétés républicaines d'à-présent, la petite patrie constitue un État à peu près indépendant de ses voisins, tandis que la grande patrie se présente sous l'aspect et avec le titre de Confédération : c'est ce qui a lieu en Suisse et en Amérique. C'était aussi dans ce cas que se trouvait l'Allemagne avant M. de Bismarck, malgré la forme monarchique des institutions politiques du pays. C'eût été même le cas de l'Italie si l'on s'en fût tenu aux conseils de Cattaneo et aux préliminaires de Villafranca. Ailleurs au contraire, et c'est là ce que nous rencontrons dans la plupart des monarchies qui n'ont pas encore tourné au césarisme, la grande patrie, c'est l'État lui-même, et la petite patrie, une simple province de cet État, mais une province fortement constituée, d'après les indications de son histoire et son tempérament propre. La France, avant 1789, et la Prusse, avant 1866, nous fourniraient de bons modèles de ce genre de décentralisation naturelle en pleine monarchie. Ces deux systèmes d'unité nationale, tempérés par une forte dose d'autonomie locale, étaient désignés outre-Rhin par ces deux formules : *Staatenbund* et *Bundesstaat*, et c'est entre ces deux degrés

de concentration politique que les Allemands depuis des siècles ne pouvaient se décider à choisir. A vrai dire, leur esprit un peu rêveur goûtait je ne sais quelle satisfaction métaphysique dans ce qu'avait précisément d'incomplet et d'indéterminé leur unité politique. Posséder une patrie à la fois une et multiple, jouir de l'unité dans la multiplicité et de la multiplicité dans l'unité, être une grande race en beaucoup de peuples, quel privilége et quelle gloire! Il était sans doute bien beau d'être Allemand, mais il semblait si doux aussi de se sentir Saxon, c'est-à-dire d'avoir un peu moins de service militaire et d'impôts, avec un roi pour soi et les siens, dans le royaume duquel on se donnait encore quelquefois l'innocente illusion d'un dialecte et d'un système monétaire à part! Les traités de Vienne avaient fait de l'Allemagne un simple *Staatenbund*. La disposition des esprits à cette époque n'eût pas permis d'en faire un véritable *Bundesstaat* (1). Le général de Radowitz ne prononçait-il pas encore trente-trois ans plus tard à Francfort ces paroles mémorables : « Unité et variété tout ensemble, telle est la nature même de l'Allemagne, et, pour que notre œuvre soit durable, il faut que ces deux éléments s'y retrouvent? » Cependant plus on allait, et plus le nombre augmentait des patriotes désireux de donner un surcroît de cohésion à la nationalité allemande, appliqués par conséquent à combattre ce double sentiment d'attachement dynastique et d'indépendance particulariste qui, mille fois plus que la prétendue jalousie de la France, avait toujours été outre-Rhin la pierre d'achoppement de toutes les tentatives unitaires. On était à peu près d'accord en principe sur l'opportunité d'opérer un rapprochement entre l'Autriche et la Prusse, bien que les esprits un peu clairvoyants n'eussent point de peine à reconnaître que c'était à l'ombre de cette rivalité séculaire que se perpétuaient le mieux les libertés publiques.

(1) Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, traduction Minnsen, t. II, p. 64, 70 et 71.

Mais la popularité dont la Suisse et l'Amérique jouissaient en Allemagne y faisait plus que jamais souhaiter, depuis les déceptions de 1849, que le *Staatenbund* qu'on avait ne se transformât point en *Bundesstaat*, surtout si celui-ci devait être prussien, et il ne paraissait guère qu'il pût jamais être autre chose. Les événements n'ont que trop donné raison sur ce point à des pressentiments qui équivalaient le plus souvent à des méfiances très vives. Ce n'est pas en effet la Prusse qui est venue se fondre dans l'Allemagne pour la fortifier : c'est l'Allemagne au contraire qui a été brutalement absorbée par la Prusse (1).

Il suffit de parcourir les principaux articles de la Constitution du nouvel Empire pour reconnaître que désormais les divers États germaniques, légalement subordonnés en toute circonstance aux Hohenzollern, n'ont plus en droit qu'une existence à peu près nominale. Tout d'abord, la Constitution impériale de 1871 imposée à l'Allemagne du sud n'est pas autre chose que la Constitution fédérale appliquée dès 1866 à l'Allemagne du nord (2). Le roi de Prusse ayant seul stipulé au nom de ses anciens vassaux avec les nouveaux, il en résulte que l'acte fédéral conclu à Versailles ressemble beaucoup moins à une fusion à l'amiable des divers membres de la grande famille allemande qu'à un traité d'annexion après conquête. Le nouvel Empereur a même, pour daigner prendre possession de cette couronne impériale si enviée par ses ancêtres, fait attendre à l'Allemagne l'anniversaire du couronnement de celui d'entre eux qui, le premier, fut roi « en » Prusse.

---

(1) " La définition du *Bundes-Staat*, telle qu'elle avait été formulée par Waitz et qu'elle était arrivée à dominer dans la science allemande, a, par suite de la fondation de la Confédération de l'Allemagne du nord subi une secousse qui menace la continuation de son existence dans la théorie du droit politique. " *Literarisches Central Blatt*, 30 mai 1874.

(2) — " Au lieu de soumettre aux populations de l'Allemagne du sud la question au préalable, on ne les appela à exprimer leurs sentiments que lorsque l'Empire était déjà fait. " — J. Cohen, *Études sur l'Empire d'Allemagne*, p. 129.

A peine quelques modifications insignifiantes ont-elles été introduites au profit de la Bavière et du Würtemberg. En temps de paix, l'armée bavaroise doit rester sous la direction administrative du ministère bavarois, ce qui n'exclut nullement, bien entendu, le droit de surveillance et d'inspection de la part du grand état-major impérial. Lui aussi, le corps d'armée würtembergeois a obtenu, avec le maintien de son drapeau, un numéro fixe, le n° 14, dans la grande armée destinée à opérer en quelques étapes l'absorption de l'Europe par l'Allemagne. Mais, à part cet énorme sacrifice consenti par le désintéressement berlinois en faveur de l'entêtement souabe ou franconien, les conditions de leur vasselage sont exactement les mêmes pour les vingt-quatre princes, dont une princesse, celle de Reuss, branche ainée, et les trois Républiques qui provisoirement ont été admis à cavalcader à titre de simples comparses dans le cortége de Guillaume Ier.

Ainsi en temps de paix comme en temps de guerre, toutes les forces militaires de l'Empire ne forment qu'une armée unique sous le commandement irresponsable et héréditaire de l'Empereur. Il en est de même de la flotte, avec cette aggravation que le serment n'y est prêté qu'au roi de Prusse personnellement et qu'il n'y est nullement parlé de Constitution. En qualité de titulaire perpétuel du *Prœsidium* ou Présidence fédérale, le roi de Prusse devenu Empereur dispose du droit absolu de représenter l'Empire à l'étranger et de faire en son nom la guerre ou la paix. Par rapport, il est vrai, au Würtemberg et à la Bavière, de même qu'en ce qui concerne la partie méridionale de Hesse-Darmstadt et le grand-duché de Bade, il ne peut déclarer une guerre fédérale qu'avec l'assentiment du *Bundesrath*, à moins toutefois d'une attaque contre le territoire fédéral, ce qui laisse déjà une certaine latitude. Aucun article d'ailleurs ne s'oppose à ce que la Prusse agisse diplomatiquement ou militairement comme grande puissance européenne, sans consulter le *Bundesrath*, quitte à employer plus tard tel ou tel moyen pour entraîner

la Bavière et le Würtemberg à sa suite dans la guerre commencée. La Présidence fédérale a de plus attiré à elle presque toute la puissance législative, tout en feignant d'ailleurs de l'abandonner, soit au *Reichstag*, soit surtout au *Bundestag*, imitation monarchique beaucoup plus que parlementaire du Sénat américain, ou, plutôt, du Conseil des États qui siège à Berne. Le *Præsidium* en effet convoque, ouvre, proroge et clôt cette petite Assemblée. Il est bien dit qu'elle devra se réunir tous les ans. Seulement aucun terme obligatoire n'est fixé pour cette convocation pas plus que pour la durée des sessions. La présidence de l'Assemblée et la direction des affaires sont déléguées par l'Empereur à un Chancelier de l'Empire. Le consentement particulier du *Præsidium* est encore nécessaire pour la dissolution du *Reichstag*. C'est à lui également qu'incombe le soin de faire présenter et soutenir à la Chambre élue les projets de loi, ainsi que la charge de promulguer ces lois et de veiller à leur exécution. Il nomme enfin et révoque à son gré tous les employés fédéraux. Le *Præses*, on le voit, s'est fait la part fort large à lui seul. Mais son pouvoir propre s'accroît naturellement de tous ceux qu'il a conférés au *Bundesrath*, puis qu'il l'a constitué de façon à s'y assurer à peu près infailliblement la majorité. Sans doute, la Prusse a eu la modestie de ne s'y donner que 17 voix sur 58, mais la Bavière n'en a que 6, et le Würtemberg, 4. En somme les trois royaumes, dont l'entente pourrait servir de contrepoids à son omnipotence, ne disposent en tout que de 17 voix, même avec le concours, actuellement improbable, du grand-duché de Bade. Les petits États, comme l'expérience l'a prouvé à Francfort, ne voteront jamais qu'en faveur d'une puissance de premier ordre, et ils redoutent trop la Prusse pour lui marchander leur suffrage. L'excès d'abnégation des Hohenzollern, qui, avec leurs 26 ou 27 millions de sujets, pouvaient sans choquer la logique s'adjuger la majorité nominale, n'est donc qu'une comédie qui ne trompera personne. Le moindre droit sérieux accordé au *Bundesrath*, n'eût-ce été que celui d'élire son président,

ou de se réunir à époques régulières, aurait été infiniment plus avantageux aux petits confédérés. Au contraire le *Prœsidium* s'est approprié encore le droit de composer exclusivement à son gré les deux comités spéciaux du *Bundesrath* qui ont à s'occuper de la guerre et de la marine. Dans le premier de ces deux comités, le délégué du Würtemberg ne siége même qu'en vertu d'une nomination impériale, la Bavière seule y a une place assurée. La Constitution parle aussi d'un comité spécial pour les affaires étrangères dont la Bavière doit avoir la présidence, et où ne sont admis de droit que les chargés d'affaires des deux autres petits royaumes. Mais ici c'est précisément cette discrétion de la Prusse qui éveille la défiance, car on ne comprend pas très-bien quelle influence les Hohenzollern pourraient permettre au roi Louis, même assisté du roi de Saxe, d'exercer sur leur politique en Europe. Il en est à peu près de cette consolation honorifique comme de la faveur accordée à la Bavière de présider le Conseil fédéral en cas d'empêchement de la Prusse. On a évidemment supposé que la Prusse, avec ses dix-sept voix, ne serait jamais empêchée. Ajoutez que, même à l'égard de la Bavière, la Présidence a le droit d'exécution fédérale, après avis conforme du *Bundesrath*. Toutefois le *Bundesrath* devra se contenter d'une signification motivée de la Présidence, lorsqu'il s'agira de l'un des États de l'ex-Confédération du nord, ou que l'Empereur estimera qu'il y a urgence. Il est plus que probable qu'un peu de mauvaise volonté dans l'acquittement de la capitation fédérale passerait pour un de ces cas d'urgence. Comme jusqu'ici la promesse de la Constitution de faire vivre la Confédération surtout à l'aide d'impôts indirects est restée lettre morte, l'Empire, fixant la quote-part matriculaire de chaque État jouit indirectement dans tous ces États du pouvoir d'ouvrir à son gré la bourse des contribuables. Il s'est de plus arrogé l'office de juge de paix dans le cas où des différends quasi-internationaux s'élèveraient entre les confédérés. Mais ce qui est plus menaçant encore que l'article 76 pour

les petits princes, c'est l'article 77 qui crée au chef suprême de la Confédération un droit d'ingérence perpétuelle dans leurs affaires intérieures sous prétexte de redresser les manquements aux lois fédérales. En bon allemand cette clause, qui tient la porte ouverte à toutes les chicanes, équivaut à là proclamation d'un droit de haute et basse justice politique, qui peut aller jusqu'à la mise sous séquestre de tout ou partie du territoire.

Un dernier trait achève de caractériser cette organisation. Il n'a pas suffi à ses auteurs de placer au sommet de l'édifice le drapeau prussien égayé dans son éternel demi-deuil par l'addition de la couleur hambourgeoise, au lieu d'y planter le vieil étendard historique rouge, or et noir du saint-empire. Ils ont encore prétendu rendre cette organisation immuable, aussi longtemps du moins que la Prusse trouverait cette immutabilité de son intérêt. D'après la Constitution de 1867, les deux tiers des voix du *Bundesrath* pouvaient décider valablement en ce qui le concernait une modification constitutionnelle; d'après les traités conclus en 1870 avec les États méridionaux, il faudra les trois quarts des suffrages dans le *Bundesrath* pour qu'une décision de ce genre puisse être prise. De plus la Prusse s'est donné vis-à-vis de la Bavière un droit de *veto* absolu en pareille matière, à l'aide d'une clause portant qu'il suffirait de 14 votes négatifs pour qu'une proposition de réforme fédérale fût repoussée. Avec ses 17 voix, la Prusse se trouve ainsi à même, dans tous les cas, d'empêcher ce qu'elle voudra, ce qui n'est pas le cas de la Bavière. Bref on peut affirmer que jamais les Constitutions impériales en vigueur outre-Rhin pendant le moyen-âge n'avaient pris autant de précautions pour mettre un prince de l'Empire hors d'état de se dérober à ses obligations envers l'Empereur. Ces obligations d'ailleurs étaient alors singulièrement tempérées par ce droit permanent à l'insurrection où l'indépendance des Hohenzollern, notamment, retrouvait si facilement son compte, lorsque les Habsbourg tenaient dans leur paume le globe doré et surmonté d'une croix, symbole de la dignité impériale.

Cet ensemble exorbitant d'avantages réservés constitutionnellement à la Prusse en Allemagne ne devait cependant pas suffire à cet insatiable ami du progrès qui s'appelle M. de Bismarck. La pratique était appelée à féconder la doctrine pure, et à faire vraiment porter à la Constitution tous ses fruits, c'est-à-dire à accroître encore cette part du lion que s'était si visiblement assurée la Prusse. Une fois de plus, M. de Bismarck a prouvé, ce qui n'était point à prouver, qu'il excellait à extraire d'un texte légal préparé par ses soins infiniment plus que ce que les autres contractants avaient cru y mettre ou y laisser du leur. Il se peut qu'en plus d'une occurrence on ait compris à Berlin l'à-propos de la patience et qu'on ait préféré s'assurer le concours du temps, au lieu de tout brusquer au lendemain d'une crise militaire déjà bien féconde en nouveautés par elle-même. Mais la lenteur des empiètements prussiens n'est qu'un gage de plus de succès pour eux dans l'avenir.

A peine l'Empire proclamé, M. Lasker, alors le compère parlementaire de M. de Bismarck, accourait à la tribune du *Reichstag* pour proposer d'étendre la compétence fédérale. Une semblable proposition n'allait à rien moins qu'à l'abrogation successive de toutes les législations civiles ayant cours dans les moyens ou petits États et qu'à leur remplacement par les Codes prussiens, préalablement révisés d'après les vues de la Chancellerie berlinoise. Plus d'un pas a déjà été fait dans cette voie. Un Code pénal, un Code d'instruction criminelle, un Code de procédure civile, une loi sur l'organisation judiciaire, une loi sur les faillites et déconfitures, une loi sur la constatation de l'état-civil et la célébration du mariage, plusieurs lois intéressant la propriété intellectuelle ou la classe ouvrière, telles sont jusqu'à présent les principales œuvres législatives achevées d'un commun accord par le *Bundesrath* et le *Reichstag*, en vertu des attributions imprévues qu'ils se sont assignées. Lorsque le nouveau Code civil allemand, en préparation depuis 1871, aura été voté à son tour, le droit de légiférer sera bien près d'avoir passé

tout entier des Assemblées législatives de chaque État, qui pourtant n'y avaient pas renoncé, entre les mains des fonctionnaires, élus ou non, de ce *Gesammtstaat,* qui tend à se substituer peu à peu au *Bundesstaat*, terme suprême et abstrait des aspirations centralisatrices du temps passé. Faire entrer l'administration de tous les chemins de fer de la Moselle au Niémen sous la vigilante tutelle de cet État aussi unitaire qu'autoritaire est également une œuvre de longue haleine à laquelle on travaille à Berlin avec une ardeur, qui, pour être contenue, n'en est pas moins passionnée. Bien qu'il se fasse un peu attendre, l'assentiment des petites Cours viendra aussi à son heure, forcément. Il en est de même de ces impôts directs ou indirects, mais communs par leur mode de perception ou de répartition, par lesquels M. de Bismarck désire si vivement remplacer la contribution unique et proportionnelle, tirée jusqu'à présent par chaque membre de la Confédération de sa caisse particulière pour subvenir aux besoins fédéraux. L'impôt sur le tabac ouvrira sans doute un peu plus tôt ou un peu plus tard cette série de taxes impériales. L'institution d'une Banque d'Empire placée sous la surveillance personnelle du Chancelier, et partageant ses dividendes entre ses actionnaires et la caisse de l'Empire (1), a déjà fait du gouvernement prussien le grand régulateur du marché monétaire. Les anciennes monnaies du sud et du nord ont été confondues dans un système nouveau, qui divise bien exactement le thaler ordinaire par 3, mais qui ne permet de déterminer le thaler d'or brêmois qu'à l'aide de cette formule $\frac{6\ 2/93.}{20}$.
La nouvelle *Pharmacopœa germanica* a également doté sans distinction les Allemands de l'unité pharmaceutique. Il existe même un *Reichsgesundheitsamt*, un office impérial pour la santé des sujets de l'Empire. Afin de mieux présider à cet enlacement, disons mieux, à cet étouffement

(1) Articles 24 et 25 de la loi du 14 mars 1875.

définitif du prétendu particularisme par ce que beaucoup de bons esprits nomment le despotisme sous forme fédérative, M. de Bismarck s'occupe d'imposer à l'Allemagne un ministère d'Empire qui se partagera toutes les branches de l'administration ordinaire, et, à force d'attirer les affaires à lui, rendra absolument inutiles les divers ministères conservés jusqu'ici par les petites dynasties. Dès à présent, si le *Reichskanzleramt,* créé par M. de Bismarck pour lui-même et ajusté à sa forte taille, n'est pas encore l'équivalent d'un cabinet complet, il est du moins en train de le devenir. Le Chancelier possède un vice-Chancelier, ou *Stellvertreter*, dans la personne du comte de Stolberg. De plus la Chancellerie impériale se décompose en plusieurs sections, un peu disparates sans doute, mais dont chacune représente un véritable département ministériel. L'une, le *Reichsjustizamt*, embrasse les affaires judiciaires, l'autre, le *Reichsamt für Elsass and Lothringen*, celles de l'Alsace-Lorraine; une troisième, le *General Postamt*, le service de la poste, excepté en ce qui concerne la Bavière et le Würtemberg, une quatrième enfin, le *Reichseisenbahnamt*, toutes les questions relatives aux chemins de fer de l'Allemagne. On annonce un *Reichsfinanzamt*, ou ministère impérial des finances. On le voit, le fondateur de l'Empire le partage d'avance entre ses successeurs, avant sa mort ou sa retraite, et morcèle de son vivant sa domination personnelle pour mieux assurer la durée de son système.

Le résultat général de cet effort constant de centralisation politique et administrative, de ce qu'on a appelé la *Verkanzlerung* de l'Allemagne, a été de rendre de plus en plus effacée, parfois humiliante, la situation des princes dont on n'avait pas renversé le trône. Le roi Louis de Bavière, dont on avait si peu ménagé les soldats, qu'il en était tombé 19 % sur les champs de bataille, tandis que la Prusse n'en perdait que 14 %, avait certes donné une preuve non équivoque de son dévouement à la cause germanique, en laissant offrir de sa part à un Hohenzollern cette couronne impériale qu'avaient plus d'une fois touchée

de la main ses propres ancêtres. Il n'eût tenu qu'à lui en somme que l'Empire ne se fît pas et que l'Allemagne échappât au vasselage prussien. Sa patriotique résignation ne devait point attendrir le cœur peu compatissant des Hohenzollern. On commença à Berlin par poser le principe que la Bavière ne participerait à l'indemnité de guerre qu'au prorata de ses « dépenses militaires, » et non de sa population, ce qui était beaucoup moins avantageux pour elle. Mais rien aussi n'était plus correct, M. de Bismarck ayant fait signer le 23 novembre 1870 aux ministres du roi Louis une convention par laquelle les deux monarchies ne devaient faire bourse commune en matière militaire qu'à dater du 1er janvier 1872. Vinrent ensuite les empiètements fédéraux. Vainement le 8 décembre 1871 la Bavière résistait-elle de son mieux au principe de l'extension de la compétence fédérale adopté par le *Reichstag* le 15 novembre précédent. Bientôt, grâce à l'initiative et à l'insistance des correspondants bavarois de M. M. de Bismarck et Lasker, les droits qui lui avaient été le plus expressément réservés étaient mis en question jusque dans la seconde Chambre du royaume. Sous prétexte d'économie, les nationaux-libéraux fondateurs de la *Sud-deutsche Presse*, une émule de la *National-Zeitung*, proposèrent même la suppression de toutes les légations du royaume, moins celle de Vienne.

Le chef de la maison de Wittelsbach ne pouvait accepter d'un cœur bien joyeux les libertés plus que familières prises par la Prusse avec les propres traités qu'elle lui avait fait signer, et qui, s'ils n'avaient pas un caractère limitatif, n'avaient pas de raison d'être. La première pensée du jeune souverain, une fois le temps nécessaire accordé à son peuple pour tirer sa raison des fumées capiteuses de la victoire, avait été de constituer un ministère de résistance animé de la ferme volonté de faire respecter à Berlin ce qui restait d'indépendance à la monarchie. Après la mort subite du comte de Hegnenberg, un de ces ministres de l'école nouvelle, le baron de Gasser, ambassadeur bavarois à

Stuttgart, fut appelé par le roi Louis pendant l'automne de 1872, afin d'organiser un ministère bien déterminé à défendre, peut-être de compte à demi avec le Würtemberg, les franchises naturelles et nécessaires de l'Allemagne du sud contre l'esprit de domination de l'Allemagne septentrionale. C'était dans la *Mittel-Partei* qu'il s'agissait de chercher les éléments d'un cabinet capable d'entreprendre cette œuvre de sage politique. La *Mittel-Partei* est avant tout à Munich le parti de la Cour, recruté dans la phalange dévouée de la haute et moyenne bureaucratie. Un ministère sorti de son sein se fût donc tenu à égale distance des cléricaux, dont le zèle patriotique pouvait devenir compromettant, et des nationaux-libéraux, dont les attaches prussophiles étaient bien plus dangereuses encore. Il se fût borné à pratiquer l'excellente maxime : *in necessariis, unitas; in dubiis, libertas*. Mais le parti auquel M. de Gasser devait s'adresser pour recruter ses collègues est peu nombreux. Ce ne fut qu'un jeu pour la politique prussienne de faire en sorte que M. de Gasser ne pût pas compléter sa liste. Toutes les gazettes des bords de la Spree reçurent l'ordre de cribler de leurs railleries, fines ou grossières, plutôt grossières que fines, « ce Jérôme Paturot à sa recherche du meilleur des ministères » ou ce « Diogène d'une nouvelle espèce parcourant Munich ses portefeuilles sous le bras et sa lanterne à la main. » En définitive il devint impossible au président du Conseil d'arriver à constituer ce Conseil lui-même. Le ministre de la guerre surtout fut introuvable. « Ce qui a produit une excellente impression dans la partie de la population sympathique à la Prusse, » écrivait la *Gazette de Cologne*, « c'est que, dans l'armée bavaroise tout entière, il ne s'est trouvé personne qui voulût devenir dans un tel cabinet le successeur du baron de Pranckh; on voit d'après cela que la fraternité d'armes allemande persiste encore au-delà du champ de bataille. » A la fin de septembre, le roi se vit obligé de retirer à M. de Gasser le mandat qu'il lui avait donné et de choisir son premier ministre, M. de

Pfretzschner, parmi les collaborateurs mêmes du comte de Hegnenberg.

C'est ce maire du palais, assisté de M. de Lutz, collègue perpétuel et imitateur consciencieux de M. de Falk, qui est resté depuis cette époque le dépositaire du pouvoir exécutif dans la monarchie. Aussi chaque année a-t-elle vu la Bavière glisser de plus en plus vers le centre d'attraction de la Prusse, malgré les 33 catholiques qu'elle a envoyés au *Reichstag*, sur 48 députés, et qui témoignaient suffisamment de son désir d'échapper à cette attraction. Il est vrai que jusqu'ici le ministère a refusé de livrer les chemins de fer de l'État bavarois à l'Empire allemand. Mais, en revanche, que de concessions, que de faiblesses, que de restrictions consenties aux prérogatives bavaroises ! Le budget militaire, déjà porté en 1876-1877 à plus de 52 millions de *marks* a été encore augmenté pour l'exercice suivant. Le fusil Werder, l'arme réglementaire de l'infanterie, a été remplacé par le nouveau fusil prussien Mauser. La loi du 25 juin 1868 sur les logements militaires en temps de paix, loi appliquée dès l'origine à la Confédération de l'Allemagne du nord, a été étendue à l'Allemagne du sud le 9 février 1875. Le général Stephan, qui commandait la première division de l'armée bavaroise, a été mis inopinément à la retraite, pour avoir été accusé ou soupçonné à Berlin de particularisme. Dans les livres scolaires on a supprimé les souvenirs historiques particuliers à la Bavière pour n'y plus laisser subsister que les faits militaires les plus glorieux pour la Prusse. Nombre de maîtres d'école enseignent aux enfants qu'ils doivent être avant tout Allemands, puis Bavarois, s'ils le peuvent (1). Le pouvoir fédéral a refusé au royaume et à ses voisins jusqu'à la création de pièces de deux *marks*, dans la crainte de laisser vivre et se perpétuer de cette façon, sinon le florin

(1) V. le discours prononcé le 6 février 1878 par le Dr F. Frank à la Chambre des députés.

bavarois, du moins le *gulden* autrichien. On n'a même pas daigné inviter les artistes de Munich à prendre part à notre Exposition de 1878; il importait que la peinture prussienne n'eût pas de rivale à l'étranger. Ce trait seul donne à penser quel rôle la Prusse laisse jouer dans le monde aux diplomates du roi Louis, à propos desquels M. de Bismarck, dès 1873, parlait « d'apparition de quelques figurants diplomatiques *in partibus* (1). »

Pareille qualification d'*in-partibus* eût pu s'appliquer au monarque lui-même, réduit à l'humiliation de voir ses sujets, à Füssen, près de Hohenschwangau, à Garnisch, dans le Tyrol, arborer le drapeau prussien sous ses yeux, sans y joindre le drapeau bleu et blanc, le tout aux applaudissements de M. de Hörmann, ancien ministre de par la grâce du Parlement, après avoir été haut fonctionnaire royal. On a été jusqu'à pavoiser de la même façon les tours de la *Frauenkirche*, dans la capitale même, au lieu d'y planter le vieil étendard de l'Empire germanique dont le jeune roi avait recommandé l'usage pour célébrer les fêtes nationales de l'Allemagne unie. Il y a eu pis, car le *Kladderadatsch* a pu lui décocher impunément une insolence gratuite dans une caricature intitulée *Farben und Pinsel*. Cette insolence a fait le tour du nouvel Empire, sans que les tout-puissants et attiques inspirateurs du journal aient songé à se demander s'ils ne tuaient pas un peu la poule aux œufs d'or en tolérant ces outrages à l'adresse d'un monarque auquel la loyauté n'avait certes pas manqué. Il n'est guère étonnant après cela qu'un certain nombre de sous-officiers prussiens, « prêtés » comme instructeurs à l'armée bavaroise, soient restés assis en août 1877, au moment du *toast* porté en l'honneur du roi Louis, le jour de sa fête. En réalité ce roi médiatisé

(1) V. Lettre de M. de Bismarck à M. d'Arnim, du 23 décembre 1873 (Procès d'Arnim). V. aussi les lettres de M. d'Arnim à M. de Bismarck, du 12 janvier 1874, de M. de Bismarck à M. d'Arnim du 21 janvier 1874, et de M. d'Arnim à l'Empereur, du 24 février 1874.

ne dispose plus que du droit de distribuer parfois à son gré quelques-unes des décorations de ses treize ordres de chevalerie, de faire jouer pour lui tout seul dans son théâtre, ou au clair de lune dans ses parcs, les opéras les plus incompréhensibles de son favori M. Wagner, de collectionner ses propres timbres-poste, l'une des dernières institutions bavaroises, et surtout d'écrire en belle et bonne musique un *De Profundis* pour les funérailles politiques de la maison de Wittelsbach, appelée à fêter en 1880, sans beaucoup de gaieté probablement, ses sept siècles de souveraineté sur les populations bavaroises.

Le roi de Würtemberg n'est, lui, ni un « pianiste couronné, » ni un « prince charmant, » mais la reine Olga est la sœur du tzar, ce qui l'a peut-être aidé à conserver son trône, sans le préserver toutefois de cette sorte de mise en état de siége qui pèse sur tous les territoires germaniques. Comme la Bavière, le Würtemberg n'est plus, suivant une métaphore allemande, que le talon d'une valeur politique dont une main étrangère a détaché par avance tous les coupons. Lui aussi, le roi Charles a dû supporter sans se plaindre les feux de peloton de la presse berlinoise, lorsqu'un soi-disant particulariste, M. Sick, a été appelé au ministère de l'intérieur, à côté, il est vrai, du fidèle M. de Mittnacht. Toutefois M. de Mittnacht, quoiqu'en odeur de docilité à Berlin, a appris bien vite par une interpellation de M. Vesterlein à la Chambre élue de Stuttgart qu'il était surveillé de près et serait finalement obligé de céder sur l'extension de la compétence fédérale au droit civil. Depuis, M. de Mittnacht a été le premier à proposer de fondre dans le ministère de la maison royale le ministère würtembergeois des affaires étrangères. Il n'a opposé quelque résistance sérieuse à la pression berlinoise que le jour où M. de Bismarck, désespérant de faire consentir dans le Würtemberg l'opinion publique au rachat par l'Empire de toutes les lignes ferrées de l'État prussien, menaçait de racheter avec ses économies toutes les lignes privées de la Prusse, afin de faire une guerre de tarifs sans merci aux réseaux indépendants

construits au sud du Mein (1). Cet échec provisoire des projets de la Chancellerie impériale n'a pas rendu plus agréable la situation du ministre des finances à Stuttgart, car jamais le royaume n'avait été mis autant à contribution. On remarque en effet dans le budget fédéral préparé pour 1878-1879, que, tandis que les dépenses extraordinaires de la Prusse diminuent de 4774 mille *marks*, celles du Würtemberg supportent une aggravation de 741 mille *marks*, presqu'un million de francs. Les Würtembergeois ont eu beau retirer au député Elben, le chef du parti allemand, son mandat au *Reichstag*, il faudra toujours bien payer au *Reichskanzler* ce qu'il demande. Le ministre de la guerre würtembergeois a, lui, en revanche beaucoup moins à faire. Les froissements et les tiraillements qui ont eu lieu au printemps de 1877 ont trahi le secret d'une situation qui se laissait facilement pressentir. Le temps n'est pas loin où les bureaux du département de la guerre seront tout-à-fait fermés à Stuttgart. Dans ces conditions, la pratique du régime constitutionnel sert de prétexte décent à la famille royale pour se désintéresser du gouvernement. Tandis qu'une partie de ses cousins porte l'uniforme prussien, le roi va présider l'hiver à l'acclimatation de la colonie allemande de San-Remo, ou s'installe en face d'un beau lac suisse avec la reine, lorsque les chaleurs du printemps mettent fin à la villégiature hivernale des côtes de Provence ou de Ligurie. Au reste les meilleures relations paraissent exister entre la Cour würtembergeoise et celle de Berlin. L'Empereur d'Allemagne est venu à Stuttgart, où, en tendant la main au roi Charles, il a déclaré avec la plus cordiale sincérité qu'on n'avait fait encore que semer, mais que « le grain mûrirait. » De son côté, le roi de Würtemberg est allé le premier parmi les princes allemands visiter Strasbourg

(1) V. dans la *Neue freie Presse* du 4 juin 1872 l'article *Particularismus im deutschen Reiche.*

après la conquête, et faire à ses risques et périls l'épreuve des sentiments de la population. L'emploi de grand-fourrier pourra échoir un jour à sa maison, en compensation de ce qu'elle a perdu et perdra encore.

La mort du roi Jean de Saxe, le *Philaléthès* qui a traduit Dante, devait fournir au gouvernement prussien l'occasion de faire sentir plus durement que jamais son joug à ce petit royaume, ainsi qu'à la dynastie catholique qui en prend soin. Le nouveau roi Albert, ancien chef de la 4e armée allemande en France, de l'armée de la Meuse, depuis trois ans déjà au service de la Prusse avec le titre de feld-maréchal, n'était plus en réalité que ce que le vieux prince de Dessau avait été jadis à la Cour de Frédéric II. Mais il commit l'impardonnable étourderie d'adresser aux troupes saxonnes une proclamation où il qualifiait son père de *Feldherr*, c'est-à-dire de chef suprême de son armée en campagne, hyperbole ou anachronisme qu'il eût été bien facile de mettre sur le compte d'une récente et profonde affliction. De plus il envoya dans les capitales de l'Allemagne et de l'Europe des exprès diplomatiques chargés de notifier dans les formes usitées le décès du dernier monarque libre de la Saxe libre. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre le commandement du XIIe corps d'armée, c'est-à-dire de son propre corps d'armée. Par surcroît, toute la presse bien pensante de Berlin, avec un ensemble significatif, se mit à tirer quelques bordées d'invectives contre la dynastie et l'armée saxonne, opération qui se trouva soutenue à l'intérieur du petit royaume par plusieurs de ses publicistes ou députés, tels que M. Ludwig et M. Biedermann, l'officieux de M. de Bismarck à Leipzig. D'après la *Gazette de Spener*, un certain nombre d'officiers saxons auraient décidé de protester contre cette nouvelle atteinte à la dignité de leur patrie, en s'abstenant de porter dorénavant la croix de fer prussienne en dehors des heures de service. Le roi lui-même avait annoncé l'intention de demander en justice contre une des gazettes les plus calomnieuses l'application de l'article 189 du

Code pénal de l'Empire, qui punit les outrages à la mémoire d'un mort. Depuis, la situation s'est détendue. A l'Exposition de Brême, le prince royal de Prusse a appelé le feld-maréchal-roi Albert « un ornement du groupe des princes allemands ». Il est vrai que le roi avait pris les devants en définissant le prince, son futur maître, « le guide glorieux de la nation allemande dans les temps de danger ». Une politesse en vaut toujours une autre. Malgré cet échange de paroles flatteuses, le prince Georges de Saxe, frère cadet du roi, a été fort malmené à son tour, lorsqu'il s'est avisé de confier l'éducation de ses enfants à un prêtre catholique. Ce prêtre ne pouvait être qu'un ultramontain des plus dangereux. Or la Prusse avait bien le droit de surveiller le prince Georges dans sa conduite privée, lui ayant attribué le commandement du corps d'armée saxon. Et puis, le roi Albert n'ayant pas d'enfants, il était juste qu'on se préoccupât à Berlin de la manière dont il laissait élever ses neveux. Cent autres tracasseries de détail ont suivi ou accompagné celle-là. C'est ainsi que l'État saxon a été obligé par les autorités fédérales de livrer à l'État prussien l'exploitation du chemin de fer direct de Dresde à Berlin. Le serment des troupes saxonnes a été modifié à la fin de 1878 de manière à les rattacher davantage à l'Empire et à l'Empereur. Les choses en sont venues à ce point que, le bourgmestre de Chemnitz étant venu offrir à M. de Bismarck un diplôme d'honneur de bourgeoisie dans sa ville, et ayant porté un *toast* à l'Empereur d'Allemagne sans faire aucune mention de son propre souverain, ce fut M. de Bismarck qui dut proposer lui-même de boire à la santé de ce prince, dont le père, de regrettable mémoire, avait eu une façon si différente de concevoir l'Allemagne grande et heureuse.

La politique prussienne, qui pousse jusqu'à la dévotion le respect du droit divin, s'est aussi préoccupée depuis 1870 des moyens de rendre plus régulières ses annexions de 1866, et d'y mettre rétrospectivement la légitimité de son côté. Heureusement pour la morale, elle a trouvé dans le roi

George V de Hanovre une inflexible fermeté. La protestation lancée par le prince le 23 septembre 1866 est restée le dernier et le premier mot de sa conscience indignée. Vainement, croyant encore à la parole prussienne, le vaincu de Langensalza avait fait revenir 80 millions d'Angleterre pour les livrer à la Prusse comme appartenant à l'État hanovrien. M. de Bismarck le récompensa de cette loyauté chevaleresque en lui confisquant sa fortune privée immobilière, une soixantaine de millions. Le prince dépossédé ne plia pas davantage quand on fit miroiter devant son imagination le duché de Brunswick à titre de dédommagement éventuel pour son fils. Malgré cette résistance obstinée, à sa mort, la Cour de Berlin prit le deuil pour treize jours, conformément au tarif des afflictions officielles, mais en évitant de laisser paraître ces signes de douleur sincère devant S. M. impériale, alors criblée du plomb des socialistes. Le roi Georges n'était-il pas en effet le neveu de sa propre mère, l'admirable reine Louise, par conséquent son propre cousin germain? Pour échapper lui-même à la contagion de la tristesse, le Chancelier crut devoir s'y prendre de façon à rendre impossible l'inhumation de l'ex-roi dans son château de Herrenhausen. C'est à Windsor que reposent les restes du dernier chef de l'antique et puissante maison des Guelfes. Vis-à-vis du prince héritier, Ernest-Auguste, on a recommencé le même manége alternatif de séductions et de menaces pour l'amener à déposer la couronne de son père. A en croire le *Times*, « c'était le malheur du dernier roi d'avoir perdu son trône dans une crise qui, finalement, avait tourné à l'avantage de son peuple (?), ce serait le malheur de son fils, le duc de Cumberland, de persister dans une revendication qui n'avait plus dorénavant aucune chance de succès. » Le *Daily-News*, le *Courrier de Hanovre* devançaient même les événements et propageaient le bruit que le prince avait accepté toutes les conditions du gouvernement prussien. Le duc de Cumberland est demeuré sourd à ces charitables avis. Par une circulaire datée de Gmunden le

11 juillet 1878 (1) et expédiée aux Cours européennes, il a déclaré qu'il maintenait son drapeau haut et ferme, et aimait mieux rester provisoirement grand seigneur anglais que de vendre son droit.

Les usurpateurs de 1866 ont joué avec plus de profit le même jeu dans la Hesse électorale. Ce n'est pas que l'Électeur ait manqué de noblesse dans le malheur, malgré la convention signée à Stettin le 17 septembre 1866 en vue de sauver les débris de sa fortune personnelle. Ne pouvant obtenir de lui un désistement en forme de ses droits, le gouvernement prussien eut la pensée de le demander, de son vivant même, à ses héritiers présomptifs, notamment au général prussien, gendre du prince Charles de Prusse, qui aurait été son successeur, le landgrave Frédéric de Hesse. Soit dit en passant, ce landgrave sans landgraviat, qui, si le traité de Londres n'eût pas existé, aurait dû être roi de Danemark, mourra, grâce à la Prusse, sans avoir été même Électeur à Cassel. Moyennant le cadeau de quatre châteaux meublés, plus une rente de 202 mille thalers à partager avec deux oncles et trois tantes, cet héritier a pris le 26 mars 1873 le parti de renoncer à l'héritage qu'il ne pouvait avoir. Une somme plus modeste de 36 mille thalers a été mise à la disposition de deux autres branches de la famille, celle des Hesse-Philippsthal et de Hesse-Barchfeld, afin d'obtenir le transfert régulier de leurs droits à la dynastie prussienne. Du côté de la branche grand-ducale de Darmstadt, toutes les précautions nécessaires avaient été prises sans bourse délier après Kœnigsgraetz. L'Électeur protesta jusqu'à sa mort contre cette vente d'une succession qui n'était pas

---

(1) " A la suite de ce décès, tous les droits, toutes les prérogatives, tous les titres qui revenaient au roi mon père en général, et en particulier en ce qui concerne le royaume de Hanovre, ont passé sur ma tête en vertu de l'ordre de succession établi dans ma maison. Mais, comme des obstacles de fait, qui naturellement ne me lient pas en droit, s'opposent à l'exercice de ces droits en ce qui concerne le royaume de Hanovre, j'ai résolu de prendre le titre de duc de Cumberland et de Brunswick-Lünebourg avec le qualificatif Altesse-Royale tant que subsistent ces obstacles. "

ouverte, et déclara nuls tous les arrangements intervenus entre les Hohenzolern et ses trop avides héritiers. La Chancellerie berlinoise n'en possède pas moins leur signature, et peut la montrer quand elle voudra. Elle ne s'est pas même tenue pour satisfaite d'avoir fait main basse sur les droits politiques de la maison électorale de Hesse. Elle a refusé aux agnats ou collatéraux toute participation au fidéicommis ou patrimoine inaliénable de la dynastie casseloise. Un décret du roi de Prusse, dictateur par la grâce de son armée dans la Hesse électorale, n'avait-il pas le 25 septembre 1867 placé sous séquestre ce fidéicommis, et la loi hessoise du 27 février 1831 ne disait-elle pas que les membres de la famille régnante ne devaient jouir du *Haus-Schatz* qu'après leur avénement au pouvoir, condition qui n'était pas remplie? Le tribunal royal de Cassel n'en a pas moins donné tort le 8 novembre 1877 aux prétentions du fisc prussien (1). Ce n'est pour lui qu'un retard sans doute. Peu importe d'ailleurs que les anciens sujets de l'Électorat soient satisfaits ou non ; la question n'a jamais été là. Au début, beaucoup de Casselois s'étant mis à regretter cordialement leur ancien prince, la police prussienne prit le parti de jeter les uns en prison, comme M. Schimmelpfennig, ancien conseiller du cabinet électoral, et de faire décerner des charivaris, avec effraction et bris de vitres, aux simples bourgeois tels que M. Schlunk, qui refusaient d'illuminer leur maison le soir des nouvelles fêtes du calendrier berlinois.

Les grands-ducs allemands offrent aujourd'hui cette particularité d'être de très près alliés à la maison régnante de Prusse, à l'exception du grand-duc de Hesse-Darmstadt, qui, de même que le roi de Würtemberg, se trouve être le beau-frère du tzar. Le grand-duc de Bade est gendre, le grand-duc de Saxe-Weimar, beau-frère, et le grand-duc

---

(1) V. sur ce point de droit un article décisif dans la *Gazette d'Augsbourg* du 1er mai 1872.

de Mecklembourg-Schwerin, neveu de l'Empereur d'Allemagne. Aussi ces petits États ont-ils eu à souffrir moins que d'autres des élargissements journaliers de la prépondérance prussienne. Il importe que des princes qui tiennent de si près aux Hohenzollern puissent paraître au moins chez eux avoir sauvegardé leur dignité princière. Leur soumission d'ailleurs est assurée à l'avance. Le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin a cédé à son oncle la moitié du petit pays de Wolde que le gouvernement mecklembourgeois administrait à peu près depuis deux siècles. Le grand-duc de Saxe-Weimar ne s'est jamais occupé que de peinture et de peintres, quelquefois de dessinateurs. Leur collègue de Darmstadt, dont la seule grande ville, Mayence, est au pouvoir d'une garnison prussienne, a remplacé M. de Dalwigk par M. de Hofmann, « ami de l'Empire, » et depuis appelé en effet à de plus hautes destinées dans l'Empire. A l'aide de la partie nord du grand-duché, partie comprise jadis dans la Confédération de l'Allemagne du nord, on attire suffisamment dans l'orbite propre de la politique berlinoise la partie sud de l'État qui ne relève que de l'Empire allemand. Aussi à la mort de Louis III, un de ses neveux, neveu en outre de la tzarine, gendre de la reine Victoria et par conséquent beau-frère du prince héréditaire de Prusse, a pu lui succéder sans difficulté sous le nom de Louis IV. Le grand-duc de Bade enfin a de lui-même fait l'économie fort sage de son ministère des affaires étrangères comme de son ministère de la guerre, ce qui n'a cependant pas empêché le général de Werder d'humilier profondément dans une altercation un de ses amis personnels, M. de Bonin. Le grand-duc d'Oldenbourg, Pierre, allié également à la famille impériale de Russie, d'ailleurs général de cavalerie dans l'armée prussienne, et qui jadis abandonna à la Prusse le territoire de Iahde, si précieux pour sa marine, sans parler de plus d'un droit de succession éventuelle, le grand-duc Pierre participe de même à cette condescendance gracieuse qui veut bien laisser briller quelques étoiles de moyenne

grandeur autour de l'astre principal. Ce sont autant de voix de plus d'assurées à la Prusse dans le *Bundesrath*.

Mais les mêmes liens de parenté n'obligent pas aux mêmes égards envers les simples ducs et les modestes principicules, qui, d'après un projet de 1815 (1), devaient être « apanagés » tout simplement en Asie ou en Afrique, afin de débarrasser le sol allemand de leur présence. Plus d'un de ces petits États de troisième ordre est menacé dès à présent de déshérence et par conséquent d'absorption. Tel est le cas tout d'abord des deux duchés unis de Coburg-Gotha dont le souverain, qui n'a pas d'enfants, devrait transmettre ses droits à son neveu, le prince Alfred, second fils de la reine Victoria, et gendre du tzar. La duchesse d'Edinbourgh est venue à plus d'une reprise avec son mari dans le pays. Mais le sentiment national allemand, surexcité à Berlin au moment « psychologique », permettra bien dificilement à un Anglais de prendre possession de cette parcelle du territoire germanique. On ne se gêne pas pour le faire entendre à l'avance (2). Dans le Brunswick, le duc régnant, également sans enfants, n'a pas d'autre héritier que l'héritier du Hanovre, si bien que sa succession, avant 1862, et même jusqu'en 1866, semblait à beaucoup de bons esprits le brandon de discorde à l'occasion duquel se débattrait, les armes à la main, la question *to be or not to be* de l'unité allemande. Ici encore la convenance de la Prusse est indiscutable, le Brunswick se trouvant tout

---

(1) V. Gervinus, t. V, p. 21.

(2) « On remarque dans le duché de Saxe-Coburg-Gotha le zèle avec lequel on répand dans la population les portraits du prince Alfred d'Angleterre et de sa jeune épouse, la grande duchesse de Russie. Peut-être serait-il opportun de bien établir dès à présent que, dans aucune circonstance, cette succession ne peut lui échoir. Le susdit prince est né et a été élevé en Angleterre; il pense en Anglais et occupe, si nous ne nous trompons, un haut rang dans la marine anglaise. Il n'a rien de ce qu'il faut pour prendre la dignité de prince allemand. Le peuple allemand saura en temps utile protester sans aucun doute expressément, et empêcher que notre manie de petits États *(Kleinstaaterei)* ne poursuive son commerce à nos dépens et pour égayer nos voisins. Brunswick et Saxe-Coburg-Gotha seront un jour pays d'Empire. » *Correspondance progressiste* de Berlin, 1874.

entier enclavé dans son territoire. Aussi la succession ne lui a pas paru plus qu'autrefois indigne de cette sollicitude anticipée qu'on prend souvent à l'endroit des moindres héritages. Les nationaux-libéraux étant en force dans le duché, il ne sera pas bien difficile au gouvernement de Berlin de se faire faire par eux la courte échelle jusqu'à ce petit trône. Vainement les autonomistes du pays voudraient-ils mettre son indépendance sous la protection du duc de Cumberland, l'héritier légal du duc actuel, voire sous celle du roi de Saxe ou du grand-duc d'Oldenbourg. L'Empereur d'Allemagne et ses ministres se réservent de n'agir qu'en temps et lieu, au gré uniquement de leur bon plaisir. A la mort du duc régnant, il sera bien malaisé de ne pas déférer au vœu des Brunswickois qui demanderont l'annexion, et la protestation lancée de Genève le 12 avril 1873 par l'ancien duc Charles contre les « usurpatistes » de l'avenir ne touchera le cœur de personne. La déchéance du duc de Cumberland, en février 1879, a été mise sur le tapis par la Diète. En ce qui concerne le Slesvig-Holstein, les autorités prussiennes semblent n'avoir plus de compétition à y redouter de la part de l'ancien candidat et prétendant légitime, d'après les doctrines allemandes. Le duc d'Augustembourg a vendu tout ce qu'il possédait dans l'Allemagne septentrionale pour prendre du service dans l'armée austro-hongroise.

C'est surtout par les embarras financiers qu'elle leur a créés que la Prusse est complétement maîtresse de ces petits États et les amène peu à peu à souhaiter une franche annexion. Au lieu de payer des fonctionnaires condamnés à la vie contemplative, plusieurs ont chargé le gouvernement prussien d'administrer à leur place. Tel était le cas du prince de Waldeck depuis 1867. La période décennale pour laquelle l'arrangement avait été conclu expirait en 1877. La Prusse a prétendu qu'ayant jusqu'ici perdu au marché elle ne pouvait le renouveler qu'à la condition que les Waldeckois payassent davantage. Un fonctionnaire prussien, M. de Flottwell, a été investi de la même façon des fonctions d'administrateur général de la principauté de

Lippe. Que le prince Woldemar ou le prince Léopold règne, il ne règne que dans l'almanach de Gotha, et c'est toujours M. de Flottwell qui gouverne dans le pays. Le Lauenbourg, lui, a fini par faire définitivement retour à la masse, c'est à l'Empire que j'entends, le 1er juillet 1876. L'union personnelle qui le rattachait à la Couronne de Prusse sous la souveraineté ministérielle du Chancelier n'avait été imaginée et maintenue si longtemps que pour exprimer des Lauenbourgeois le plus d'argent et de propriétés foncières que faire se pourrait. Aussi le moment est-il arrivé où les États réunis à Ratzeburg ont crié grâce, et supplié qu'on ne continuât pas à les pressurer comme anciens Danois et comme semi-Prussiens. Il serait bien invraisemblable que l'envie d'abdiquer de bonne grâce ne finît pas par venir à certains petits princes, à force de leur être prêtée par les journaux officieux. Le duc d'Anhalt-Dessau est au premier rang parmi ceux auxquels on prodigue ces invites. Sa capitale est trop rapprochée de Berlin; c'est une paille dans l'œil des Hohenzollern. Vainement le malheureux Léopold-Frédéric a demandé conseil où l'on devine pour rétablir ses finances obérées par le militarisme, vainement il a remplacé son conseiller principal, M. Sintenis, par M. Larisch, vainement il a tiré de ses salines de Leopoldshall tout ce qu'elles pouvaient contenir de sel et partant d'argent, il n'échappera point à des déficits toujours croissants, puis à l'annexion, volontaire ou non. Ce sera le sort de plus d'un autre encore de ces humbles princes, malgré tout ce qu'ils mettent du leur dans les nécessités de la situation, s'effaçant avec un zèle de modestie qui seul peut leur conserver leur faible reste de pouvoir. Le duc de Saxe-Meiningen, par exemple, s'est réduit au rôle de régisseur de son propre théâtre, il a marié par surcroît son fils et héritier avec une petite-fille de l'Empereur d'Allemagne. Il n'en a pas moins été exproprié du droit de faire travailler aux nouveaux chemins de fer passant sur son territoire et construits avec l'argent de ses sujets. Il n'est plus même besoin de se montrer récalcitrant

à la politique de la Prusse pour être livré en pâture à la raillerie des Berlinois. Les princes de Reuss, qui se sont mis au service diplomatique des Hohenzollern, dont l'un même, en qualité de simple *Landrath*, a fait fleurir la candidature officielle dans le cercle silésien de Hirschberg, savent à quoi s'en tenir depuis longtemps sur le respect que la Chancellerie impériale entretient autour de leur nom et de leur famille. A Greiz, le prince Henri XXII, en célébrant son mariage avec la princesse Ida de Schaumburg-Lippe, fut fort étonné de voir apparaître dans son cortége nuptial un nègre en grand costume, non de Cour, mais de bain, que son intendant n'avait point commandé pour la cérémonie. C'était tout simplement un ami politique de M. Lasker et de M. Wehrenpfennig qui avait eu le courage ou la malpropreté de se barbouiller de suie, afin que ses chefs de file pussent faire raconter le lendemain, et les jours suivants, qu'un prince de Reuss, en plein XIXe siècle, en plein Empire allemand, se donnait encore le luxe ridicule de faire figurer des nègres dans sa domesticité de gala. Pour ce qui est des trois dernières villes libres, on n'a pas ménagé les occasions de leur faire sentir à quel point leur liberté n'était plus qu'un souvenir historique. Le Sénat de Hambourg a été contraint de recevoir et de solder les artilleurs prussiens installés, malgré ses remontrances sérénissimes, dans les défenses de Cuxhaven et de Ritzebüttel. La République de Brême était partiellement en dehors du *Zollverein;* vite la Prusse de la réclamer tout entière, ville et campagne, au nom du *Zollverein.* Il n'est pas jusqu'à la Vieille-Montagne, cette patrie du zinc et de ses dérivés chimiques, oubliée entre la Prusse et la Belgique, qui n'ait été dénoncée par la presse allemande au gouvernement impérial comme n'ayant pas de papiers en règle, et comme devant être par conséquent obligée de régulariser sa position. On a beau être petit et se faire obscur, on a toujours à compter avec cet esprit d'envahissement, obstiné à acheminer la race germanique vers une unité absolue et à transformer peu à peu l'Empire

unitaire auquel on est déjà parvenu en un État unique, qui sera l'idéal enfin réalisé (1).

Il nous est difficile de ne pas nous arrêter un instant devant celles des victimes de la Prusse qui nous touchent du plus près, devant les deux Cendrillons ou souffre-douleurs du nouvel Empire, l'Alsace et la Lorraine, sorte de hochets livrés à son orgueil pour le dédommager de tout le reste. Sans doute elles ne sont pas les seules à souffrir ce martyre. Plus de trois millions d'autres « blancs » vivent en Allemagne au même titre. Parmi ces autres Allemands malgré eux, encadrés ou amalgamés aujourd'hui dans des populations franchement germaniques, on voit figurer 2 millions 450 mille Polonais, 150 mille Lithuaniens, 150 mille Danois, 140 mille Wendes, 50 mille Tchèques, etc.. Toutefois la situation actuelle de nos deux malheureuses provinces présente vraiment quelque chose d'inconnu dans l'histoire. Au siècle dernier les Argoviens et les Vaudois en masse étaient bien encore les très humbles serviteurs et sujets de l'ours bernois; mais au moins n'avaient-ils qu'un canton pour maître, tandis que les Alsaciens-Lorrains se trouvent sous la dépendance d'une collection tout entière de grands et de petits États, et, grâce au peu de parlementarisme qu'on a mêlé à l'affaire, sous la domination aussi de n'importe quel électeur allemand. Le vote qu'on a eu l'imprudence de leur laisser émettre en février 1871 n'a fait que rendre plus odieux l'attentat qu'on commettait contre le droit des hommes libres de vivre à leur guise avec qui bon leur semble. Le maire de Strasbourg, M. Kuss, en est mort de douleur. Simple bouderie que tout cela, disait-on; les enfants finissent toujours par se jeter dans les bras de leur mère. Néanmoins, au lieu d'accorder à ce « Pays d'Empire » la jouissance de tous ses droits administratifs, comme il eût semblé que cela dût être dans un « Pays

(1) V. à ce sujet une comparaison très juste " entre le principe autrichien " et " le principe prussien " dans la *Gazette de Francfort* du 4 octobre 1874.

d'Empire », on conféra à M. de Bismarck un blanc-seing absolu, presque un droit de vie et de mort sur ces districts désormais sans patrie. Dire que l'Alsace-Lorraine a été traitée en pays conquis ne serait pas assez dire ; la dictature a été digne du dictateur. Tout ce qui pouvait être rançonné et pillé par suite de la guerre le fut si bien qu'à Metz, après la dissolution de l'Ordre des avocats à la fin de 1871, le gouvernement prussien confisqua la bibliothèque particulière de l'Ordre, comme immeuble par destination et butin de guerre, bien que les avocats eussent légué expressément leurs livres à la ville (1). Une caisse spéciale fut instituée pour l'Alsace-Lorraine, et Dieu sait quelles mains y puisèrent au nom du nouvel Empire, et pour quels besoins. Outre les *Ortszulagen* destinées à rétribuer les allées et venues des Allemands qu'on attire sur des ponts d'or dans la « Sibérie alsacienne » comme dépositaires de l'autorité publique, cette *Landescasse* alloue, par exemple, bon an mal an, vingt-cinq mille francs à un « bureau littéraire » chargé de fournir aux gens du pays une opinion toute faite (2) et un inépuisable assortiment de sottes calomnies contre la France présente ou passée. Les largesses prodiguées aux frais des Alsaciens-Lorrains à leurs administrateurs impériaux sont tellement abusives que, comme l'a dit au *Reichstag* M. Simonis (3) et comme l'a prouvé dans son livre un de ses collègues, M. Grad, « les seuls chevaux des directions de cercles, ou sous-préfectures, coûtent presque autant que toute l'administration de ces sous-préfectures sous le régime français. » Si l'on examine un peu les chiffres auxquels fait allusion cette boutade, on voit qu'en effet les cinq sous-préfectures du haut et du bas Rhin, y compris Belfort, coûtaient jadis 65 mille francs, tandis que les 13 directions de cercle qui les ont remplacées

(1) V. *Gazette des Tribunaux*, 9 mars 1873.
(2) V. l'apologie de cette politique dans le *Journal de Genève*, janvier 1877.
(3) V. les séances des 28 et 30 avril 1877.

prennent au budget local 348 mille francs, dont 48750 francs « pour entretien d'une voiture à deux chevaux, à raison de 3750 francs par direction ». On cite encore ce fait qu'en Lorraine les autorités prussiennes ont acheté à raison de 22 francs du caillou venu de Prusse qui eût coûté 7 francs pris dans le pays.

Quant aux habitants eux-mêmes, on a agi envers eux avec plus de sans-façon encore qu'avec leur argent. En une seule fois on a germanisé brutalement jusqu'à 90 noms de communes lorraines par des procédés empruntés souvent à la méthode philologique qui a fait à Colmar d'une ancienne rue appelée *Pappeln-Strasse* une nouvelle rue dite *Plaudern-Strasse* (1). Dans cette dernière ville, on a refusé à un père de famille d'inscrire sa fille sur les registres de l'état civil avec le prénom de Blanche, parce qu'on le trouvait intraduisible en allemand (2). A Strasbourg au contraire, la compagnie des *tramways* a dû retirer le mot *conducteur* de la casquette de ses employés, bien que ce mot soit devenu allemand depuis longtemps. Un décret du 18 avril 1871 avait en principe supprimé l'enseignement de la langue française dans toutes les écoles d'Alsace-Lorraine. Le 1er octobre 1873 le décret a été mis à exécution. Un Dr Schulze, directeur de cercle à Mulhouse, avait trouvé moyen dès l'année précédente d'écrire une lourde épitre comminatoire et satirique à l'adresse des dames de la ville qui se permettaient de distribuer des friandises aux enfants des écoles privées où continuait l'enseignement du français. Gâter l'estomac des jeunes sujets du Roi-Empereur, et leur esprit par-dessus le marché, quel crime aux yeux du Dr Schulze! L'admirable et invincible attachement manifesté par les Alsaciennes et les Lorraines pour la France vaincue a eu tout particulièrement le privilége d'irriter les

---

(1) La prononciation alsacienne avait fait de la *Pappeln-Strasse* la *rue du Babil*. Les Allemands, ignorant les traditions locales, ont écrit *Plaudern* au lieu de *Pappeln*.

(2) V. *Journal de Genève*, 5 juillet 1878.

fibres délicates des employés de tout grade et de tout ordre chargés de faire aimer l'Empire et l'Empereur dans les provinces annexées. Les dames les plus respectables de Strasbourg ont été exposées aux épithètes et aux comparaisons les plus injurieuses pour avoir parfois mis de l'esprit dans leur patriotisme. « Les dames ne vont toujours qu'habillées en noir, » s'écriait la *Gazette de Cologne* le 9 avril 1872, dans une heure de jovialité. « Seule la couleur bleu-blanc-et-rouge reste en honneur et s'affiche de toutes les manières possibles. Les hommes portent des cravates et des rubans de chapeau tricolores, et les dames, des nœuds, *dito.* Jusqu'aux chevaux, aux carlins et aux chats prennent part aux démonstrations patriotiques et se laissent parer de couvertures et de cravates bleu-blanc-et-rouge (1). » Il y a des turpitudes officielles qui ont dépassé le ton de cette raillerie décente. Les voies de fait n'ont pas manqué de venir à leur tour. Au moment où l'on rouvrait cette Université de Strasbourg patronnée jadis par un prince de Soubise et somptueusement dotée sur la caisse de l'Alsace-Lorraine, un peu pour nous faire honte et beaucoup pour faire honneur à la libéralité scientifique de l'Empire allemand, un vieillard fort respectable, le baron d'Aufsess, fondateur du magnifique Musée d'archéologie nationale de Nuremberg, fut assommé, non par des soldats avinés, mais bien par deux professeurs non moins Allemands que lui, et ivres tout au moins de patriotisme. Le baron d'Aufsess mourut de cet assassinat à coups de poing. Tout son crime consistait à avoir sifflé pour appeler son domestique le jour où la vraie culture allemande faisait enfin son entrée dans les rues de Strasbourg. Mais c'est surtout au moment où arriva le dernier délai fixé pour l'exercice du droit d'option que la dureté des Allemands envers les Alsaciens se donna libre carrière. Les parents dont les fils avaient émigré sans le permis des autorités prussiennes furent soumis à des

(1) V. aussi l'article haineux contre les Strasbourgeoises publié par M. Springer en 1873 dans *Im neuen Reich.*

amendes de 2 à 3 thalers, augmentant chaque année. Un fait seul montre la cruauté des règles adoptées. Auprès d'Altkirch, à Muesbach-le-Haut, un jeune homme ayant opté pour la nationalité française et établi en France, eut le tort, fort innocent, de revenir voir ses parents à Muesbach. Il fut atteint de trois coups de fusil et tué comme réfractaire par le gendarme Heym. Le nom de la victime était Jean Hemmerlé. L'affaire fut portée au *Reichstag* dès le début de la session de novembre 1874. L'orateur du gouvernement se contenta de répondre qu'aucun membre du *Reichstag* n'avait à s'occuper d'une affaire qui n'intéressait que la France, l'option de Hemmerlé étant parfaitement valable. On comprend l'effet qu'une oppression pareille a dû produire à la longue sur le cœur des Alsaciens-Lorrains qui n'avaient pas besoin de cet excès de douleurs. Aussi, lorsque, par le décret impérial du 19 décembre 1873, ils furent invités à participer aux élections parlementaires de 1874, ils ne manquèrent pas de protester à la face de l'Allemagne et de l'Europe de leur inaltérable dévouement à la patrie française. Plus de 191 mille suffrages se dressèrent fièrement en face des cinq mille votes émis par les Allemands immigrés en faveur des candidats de la Chancellerie. Au *Reichstag*, cette manifestation électorale eut un corollaire. L'un des élus, M. Teutsch, vint demander aux représentants de l'Allemagne, non pas de renoncer aux impitoyables exigences d'un patriotisme inflexible, mais bien seulement d'intervenir auprès du *Reichskanzler* pour mettre fin à l'arbitraire en Alsace-Lorraine et obtenir pour ses habitants un régime qui ne fût plus une mise hors la loi pure et simple. Les nobles paroles de M. Teutsch lui attirèrent le 3 mars 1874 une réponse de M. de Bismarck dont il est impossible de passer sous silence les sanglantes ironies :

« Messieurs les députés de l'Alsace se plaignent de ce que nous n'avons pu les rendre en trois ans aussi heureux, non pas qu'il l'ont été sous la domination française, mais comme ils voudraient bien

l'être et comme nous voudrions qu'ils le fussent. Mais ce n'est pas là précisément le but de l'annexion *(Grande hilarité.)* Nous n'y avons pas joint l'espoir que ces messieurs deviendraient immédiatement des partisans fanatiques de nos institutions germaniques, des amis de nos fonctionnaires allemands et disposés à venir à leur rencontre avec des sentiments de confiance et un esprit de critique bienveillante. Nous ne nous sommes pas fait d'illusions. Nous savons que nous aurons à soutenir un rude combat avant de conquérir leur attachement. Comme l'honorable préopinant vient de le rappeler, sauf Strasbourg, l'Alsace appartient depuis plus de deux siècles à la France. L'habitude a sur l'homme une terrible puissance. Quand ces messieurs auront appartenu pendant deux siècles à l'Allemagne, alors je leur permettrai de comparer les deux situations, convaincu, comme je le suis, qu'en somme ils trouveront qu'ils auront eu plus d'agrément à vivre avec nous. En tout cas, je suis persuadé qu'ils resteront attachés à notre commune origine germanique avec tout autant de fidélité, de chaleur et d'énergie qu'ils en mettent aujourd'hui à regretter la France en parlant l'allemand avec tant de facilité et d'élégance *(Hilarité.)* Cela m'a été encore une grande satisfaction, de voir que l'usage de la langue allemande et sa rhétorique ont été mieux cultivés qu'on ne pouvait s'y attendre. Si donc j'avais pu hésiter sur le maintien ou la suppression des dispositions dont il s'agit, les récentes élections, la proposition d'un plébiscite en Alsace-Lorraine formulée par ses députés, plébiscite qui devait aboutir à nous enlever cette partie de l'Empire, enfin la façon d'apprécier et de dépeindre les événements, auraient effacé en moi toute trace de doute ou d'incertitude. Depuis que j'ai pu faire de plus près la connaissance de ces messieurs, je vous le dis, je ne puis accepter la responsabilité qui pèse sur moi qu'à la condition de garder la puissance telle qu'elle m'a été confiée jusqu'à ce jour. *(Très bien.)* Ces messieurs eux-mêmes ne nous ont laissé aucun doute à cet égard. Je les prierai toutefois d'atténuer quelque peu, du moins dans leurs manifestations, les sentiments d'amertume qui percent dans leurs mouvements oratoires. Ils ne sauraient produire sur nous une impression favorable, lorsque nous les entendons blâmer, je pourrais dire vitupérer, tout ce que nous avons fait, de sorte qu'on nous condamne absolument et qu'on ne nous reconnaît pas même le mérite incon-

testable d'avoir diminué les impôts et la dette du pays. Je prie messieurs les Alsaciens de se rappeler de quelle manière nous sommes arrivés à l'annexion. Nous n'avons pas eu l'illusion de réussir sitôt à faire leur bonheur, et ce n'est donc pas pour ce motif que nous avons voulu l'annexion. Nous avons construit un boulevard contre les irruptions vieilles de deux siècles de cette nation belliqueuse et passionnée dont l'Allemagne a le malheur et le désagrément d'être le seul voisin en Europe directement exposé à ses attaques. En vue de ses guerres nous avons dû briser la pointe de Wissembourg qui pénétrait profondément dans nos chairs, et c'est précisément cette pointe qui est habitée par une partie de l'ancienne population française ne le cédant en rien aux Gaulois d'autrefois en ardeur guerrière, en haine profonde contre la race voisine des Allemands. Ces messieurs sont-ils donc tout-à-fait innocents de ce passé deux fois séculaire, de ces guerres qui ont enfin conduit à détacher complètement l'Alsace de la France? Ils ont donné à la France ses meilleurs soldats et surtout ses meilleurs sous-officiers. Nous avons appris à apprécier, dans la dernière guerre, l'appoint des lames alsaciennes, comme ennemis, et nous apprendrons à les apprécier, il faut l'espérer, comme amis, lorsque nous verrons vos enfants dans les mêmes rangs que les nôtres. Non, d'aucune façon, vous n'êtes innocents du passé. Si vous aviez voulu protester, vous auriez dû protester au moment où la guerre allait éclater; vous auriez dû protester en mainte autre occasion. Mais, après avoir aidé à déchaîner la tempête, à pousser à la guerre, qui a amené des suites beaucoup plus tristes que celles que le dernier orateur vient de retracer, en prétendant qu'il n'y a rien d'aussi désespérant que la situation actuelle de l'Alsace-Lorraine, il m'est permis de dire que tout homme qui porte, ne fût-ce que la trente-millionième part de responsabilité de cette guerre d'agression infâme, devrait se frapper la poitrine et se demander : « Ai-je fait mon devoir, à ce moment? » *(Vifs applaudissements.)* M. Teutsch a pris la parole le premier pour défendre la proposition qui portait son nom. Il a lu un discours vingt fois interrompu par des rires et des exclamations. Ces rires et ces exclamations n'ont aucunement eu pour motif, que je sache, la cause que M. Teutsch représentait, mais son défaut d'habitude à mesurer sa déclamation et ses gesticulations devant des

auditeurs allemands. *(Hilarité.)* Ce monsieur a éprouvé, sans sa faute, le même inconvénient que rencontre parfois un acteur tragique français qui dépasse souvent la limite où, d'après le sentiment allemand, le tragique disparaît. *(Hilarité.)* »

N'insistons pas sur ces sarcasmes de caserne, où tout ce qu'on relève de plus sérieux, c'est que le pays qui a donné à la France Kléber, Kellermann, Westermann, Rapp, Lefebvre, Ney, Mouton, Bruat, et tant d'autres a commis un crime impardonnable en ne levant pas l'étendard de la trahison contre la France au premier signal de M. de Bismarck. En vérité, Louis XIV en usait autrement avec les Alsaciens, car Colbert, entre autres, écrivait de Brisach le 20 octobre 1658 au comte de Ribeaupierre, en le convoquant à Ensisheim : « Ledit acte vous servira, comme nous nous promettons, de preuve indubitable de la volonté qu'a S. M. de vous donner toutes les marques possibles de son affection et par conséquent aussi de la sincère intention qu'auront tous les officiers qui doivent composer ce Conseil de vous rendre service (1). » Après les amères et cruelles railleries destinées à faire sentir aux Alsaciens-Lorrains l'implacable rigueur du joug qui pesait sur eux, sont venues les paroles mielleuses et les apparences de bonhomie conciliante. Déjà le 25 avril 1871, M. de Bismarck avait bien voulu, dans une audience accordée à M. J. Dollfus, l'assurer que « l'Allemagne ne dominerait pas l'Alsace, qu'elle lui donnerait le plus d'indépendance possible, » que son désir était « qu'on s'y regardât comme en République, » et qu'on ferait à cet égard tout ce que les Alsaciens pourraient souhaiter. De tous les piéges en effet que l'on peut tendre au XIXe siècle à l'imagination des bonnes gens, il n'en est pas de plus efficaces que ceux sur lesquels on place une étiquette de libéralisme. En Alsace bien plus encore qu'en Lorraine le goût de l'auto-

---

(1) V. Schöpflin, *Diplomata et Chartæ,* p. 499.

nomie politique était fort ancien, car le voisinage des cantons suisses avait de tout temps exercé son influence naturelle sur l'opinion publique. Après l'expulsion en masse qui suivit l'option, on reprit à Berlin le plan insidieux qui avait si mal réussi en 1871, et l'on se mit à répandre tout le long des Vosges des promesses aussi vagues que persistantes d'indépendance facile à conquérir par la docilité. On annonçait que l'Alsace-Lorraine formerait un État libre dans l'Empire, si elle revenait à de meilleurs sentiments et consentait enfin à se jeter dans les bras de ses parents, c'est-à-dire dans ceux de MM. de Möller et de Lederhose. Cela n'empêchait pas, en attendant, de remplacer les maires et les conseils municipaux des grandes villes, Strasbourg, Metz, Colmar, par de simples employés de la police, ou bien de signifier aux pasteurs de la confession d'Augsbourg, comme l'a fait le Directoire protestant de Strasbourg, qu'ils eussent à attirer désormais les bénédictions et la protection divine « sur l'Empereur allemand, » ou bien encore de faire arracher des tombes de certains cimetières tous les drapeaux tricolores qui les ornaient, ou bien enfin de priver Mulhouse de son journal favori, *l'Industriel Alsacien.* Mais on n'en faisait que plus activement entrevoir aux populations la possibilité d'améliorer leur triste destinée en recevant des institutions autonomes. Le malheur est qu'un certain nombre d'ambitieux originaires du pays ont trop bien compris quelle belle carrière s'ouvrirait devant eux le jour où ils auraient renié la France et aidé les Allemands à prendre racine sur le sol alsacien (1). Aux élections géné-

(1) Cette politique a été dévoilée plus d'une fois avec une extrême franchise dans les journaux allemands : *Man hoffte es werde auf diese Weise gelingen den noch in der Bevölkerung vorhandenen, wenn auch etwas verdeckten Stammesparticularismus wieder zu wecken, und glaubte in kurzer Zeit würden die Elsässer und Lothringer sich wieder als solche fühlen, ihr bisheriges Franzosenthum vergessen und dann mit Leichtigkeit in die Bahnen deutscher Gesinnung hinübergeleitet werden.* — *Gazette d'Augsbourg* du 14 février 1878.

rales de 1877, les autonomistes ont obtenu des succès très relatifs sans doute, mais qu'il serait puéril de contester. Malgré un surcroît de seize mille voix, malheureusement réparties sans profit pour aucun de ses candidats, le parti de la protestation ne réussit à conquérir que dix siéges sur quinze : c'était un tiers des suffrages parlementaires qui passait à l'envahisseur. La manœuvre avait trop bien réussi pour ne pas être continuée et développée. Par la loi du 2 Mai 1877 le *Reichstag* se dessaisit en faveur d'un *Landesauschuss,* ou commission triée sur le volet, du droit d'examiner dans leurs détails les affaires alsaciennes. En réalité il n'y avait au fond de cette innovation qu'un leurre grossier et qu'une manière ingénieuse de soustraire désormais à la publicité parlementaire des révélations de nature à intéresser de plus en plus l'Europe au sort de l'Alsace. Simultanément, la subtilité germanique s'épuisait à chercher des formules capables de bien définir la situation assez indéfinissable qu'on devait accorder aux Alsaciens-Lorrains. Suivant les uns, on en ferait des Bavarois ou des Badois, ce qui équivalait à une promotion au rang d'Allemands de première classe. Selon d'autres, le « Pays d'Empire » *(Reichsland)* deviendrait un « Pays d'Empereur » *(Kaisersland),* ce qui donnerait à S. M. impériale-royale une voix de plus dans le Conseil fédéral comme landgrave d'Alsace-Lorraine, mais ce qui vaudrait aussi aux deux pays une situation analogue à celle du Luxembourg vis-à-vis de la Hollande. Un prince de la famille impériale, on parlait déjà du *Kronprinz,* viendrait s'installer à Strasbourg comme *Statthalter* pour y tenir sa Cour et répandre à flots dans toutes les directions les bons effets de sa munificence. M. de Bismarck lui-même, en mars 1878, assurait M. Schneegans, l'un des premiers convertis, qu'il n'avait pas de plus vif désir que de pouvoir établir à Strasbourg un gouvernement tout-à-fait local, voire une Chambre des députés, n'entendant par là sans doute faire allusion qu'à un *Landtag* provincial tenu en bride par un *Oberpräsident* énergique. Ces brillants

mirages de réconciliation et de liberté n'ont pas toutefois en juillet 1878 trompé tout-à-fait autant d'esprits faibles que l'année précédente. Les Strasbourgeois, qui avaient vu les autonomistes à l'œuvre et apprécié ce que leur programme contenait au fond de servilité obséquieuse, ont retiré avec une imposante majorité le mandat confié auparavant un peu à la légère à M. Bergmann. Tout compte fait, au lieu de cinq siéges au *Reichstag*, les autonomistes n'en possèdent plus que quatre. Si amoindri néanmoins que ce groupe de renégats soit sorti de la crise électorale, il n'en reste pas moins vrai qu'avec l'appât d'une autonomie absolument irréalisable, car il ne s'agirait de rien moins que d'instituer une première République en Allemagne, le gouvernement berlinois a trouvé moyen de faire en Alsace-Lorraine de la centralisation relative d'une manière très-originale, puisqu'il resserre précisément en promettant de desserrer. La nouvelle attitude, moins passive, que certains députés se sont engagés à prendre ne changera que bien difficilement le cours des choses, tout point d'appui manquant au dehors, par suite de la fragilité de nos institutions. La basse Alsace est entamée, la haute Alsace suivra, et, peut-être un jour, de guerre lasse, en voyant la France de plus en plus malheureuse, Metz finira-t-il aussi par se laisser germaniser sous prétexte d'autonomie à mériter (1).

Cet immense et minutieux travail de concentration à l'intérieur porterait à un certain point de vue sa justification en lui-même, car assurément il y avait en Allemagne quelque chose à faire dans ce sens, si c'était vers la liberté

---

(1) Documents à consulter sur cette question : — *L'Alsace-Lorraine sous la domination allemande*, par G. d'Elstein, Paris, Th. Olmer, 1877. — *Les Prussiens en Alsace-Lorraine*, par Gustave Rasch, traduit par Louis Léger, Plon et Cie. — *Considérations sur les finances et l'administration de l'Alsace-Lorraine*, par Ch. Grad, député de Colmar, Germer-Baillière. — *Les Prussiens en Alsace*, par un patriote alsacien, Paris, Lemerre, 1874. — *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1878, *l'Alsace-Lorraine sous le régime allemand.*

que M. de Bismarck se fût efforcé de guider les peuples allemands à l'aide de cette unité sans cesse croissante. Par malheur, ce n'est pas, tant s'en faut, pour les acheminer vers le *self-government* qu'il tente de les broyer sous sa main toute-puissante. On se méprendrait étrangement en supposant cette formidable hécatombe d'autonomies locales ou princières opérée uniquement en vue d'une centralisation continue de la liberté au profit d'une représentation fédérale. Le *self-government* est la seule conquête que le nouvel Empire allemand n'ait aucune chance de faire. Goethe cependant avait écrit que « le meilleur gouvernement est celui qui apprend aux hommes à se gouverner eux-mêmes », et nul peuple plus que les Allemands, par leur avancement intellectuel et leur sens pratique, n'était mûr pour l'apprentissage ou l'exercice de la vraie liberté. Mais « la politique en manches de chemise » ne se tourmente pas de ces chimères. Après 1815 d'ailleurs, la victoire une fois obtenue, n'avait-on pas bien vite en Prusse aboli le plus qu'on avait pu des réformes libérales de Stein (1)? Qu'on examine ce qui se passe actuellement, soit au *Reichstag* impérial, soit dans le *Landtag* particulier de chaque État, et l'on ne tardera pas à reconnaître que la liberté est loin d'avoir fait autant de progrès que l'unité en Allemagne. Ce que les princes ont perdu, les citoyens ne l'ont pas regagné.

A lire la Constitution de l'Empire, certes le *Reichstag*, élu directement par le suffrage universel, pourrait sembler au premier abord un rouage gouvernemental vraiment destiné à transformer en lois les souhaits de l'opinion publique. Il s'en faut pourtant, et de beaucoup, que cette Assemblée ait été investie par la Prusse de pouvoirs suffisants pour peser d'une manière décisive sur la direction des affaires publiques et devenir le centre de gravité du gouvernement, comme l'est la Chambre des Communes, par

---

(1) V. Gervinus, t. V, p. 90 et suivantes.

exemple, dans le Royaume-Uni. La seule énumération des fonctions constitutionnelles du *Bundesrath* a permis de pressentir de combien d'attributions naturelles il faisait tort au *Reichstag*, c'est-à-dire aux interprètes mêmes de la souveraineté nationale. C'est déjà une différence très grave à noter que le premier puisse être convoqué seul, tandis que l'autre ne le peut jamais être sans une session parallèle de cette sorte de ministère fédéral, assez fortement armé pour s'opposer toujours en temps utile à toute tentative un peu hardie d'émancipation parlementaire. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est le silence affecté à propos des droits propres de cette seconde Assemblée qui a tout l'air de n'être appelée à Berlin que pour l'honneur des principes. Le vague apporté dans la définition de ses attributions est un chef-d'œuvre de la bureaucratie autoritaire qui a rédigé cette Constitution. Ainsi l'article 23 accorde au *Reichstag* « le droit de proposer des lois dans les limites de la compétence fédérale et de renvoyer, soit au *Bundesrath*, soit au Chancelier fédéral, les pétitions qui lui sont adressées. » L'article 5 ajoute encore expressément, en apparence du moins, la puissance législative à ce droit d'initiative parlementaire, en déclarant que cette puissance législative est exercée par le *Bundesrath* et le *Reichstag*. et que « la concordance des décisions de la majorité des deux Assemblées est nécessaire et suffisante pour une loi fédérale. » Mais qui ne voit sur le champ à quel point se trouvent réduites par là les attributions législatives de l'Assemblée élue, puisqu'elle doit rencontrer au bout de tous ses projets et de toutes ses résolutions l'Assemblée non-élue, présidée et dominée par le Chancelier au nom de la Couronne prussienne? Chacun de ces deux pouvoirs, le *Bundesrath* et le *Prœsidium*, dispose en définitive d'un *veto* absolu contre les désirs de l'impuissant *Reichstag*, l'un, comme ayant demi-part dans la puissance législative, l'autre, comme ayant seul le droit de sanction et de promulgation. M. de Bismarck n'a pas voulu prévoir le cas d'un conflit entre les deux Assemblées. Son ingénuité bien

connue s'est refusée à admettre qu'elles pussent jamais faire mauvais ménage, et on lui eût paru suspect de misanthropie en insinuant que les *Flitterwochen* pourraient bien ne pas durer éternellement. N'eût-il pas répondu d'ailleurs que le *Reichstag*, en sa qualité de législateur pour moitié, avait aussi son droit de *veto*, et que rien du moins ne pourrait se faire sans son concours? Comment oublier pourtant ce qui était advenu à la seconde Chambre de Prusse, lorsqu'avec un texte constitutionnel tout-à-fait en règle elle avait prétendu serrer ou délier à son gré les cordons de la bourse? Nécessité n'a pas de loi, avait répondu un ministre qui est le meilleur ami de M. de Bismarck, et ce ministre avait bravement passé outre. A la première indocilité sérieuse du *Reichstag*, nous verrions très-vite le *Præsidium* invoquer de nouveau, pour se dispenser de son approbation, la raison péremptoire qu'il faut que l'État vive, n'importe comment, et que le mauvais vouloir d'une Assemblée ne peut rien dans un cas de force majeure. La représentation populaire de l'Allemagne unie, quand on y regarde d'un peu près, n'a donc aucun pouvoir réel, à moins que ce ne soit un pouvoir suspensif d'une durée plus ou moins indéterminée. A cet égard la Constitution donnée à la France par le second Empire était sensiblement plus libérale, puisque le Corps Législatif seul consentait les impôts ainsi que les innovations en matière de législation, et que les articles 33 et 46 limitaient expressément à six mois la dictature sénatoriale en cas de dissolution. En résumé, dans l'Assemblée élue par l'Allemagne confédérée, il convient de ne voir qu'un modèle assez neuf et fort ingénieux d'Assemblée consultative donnant au pays l'illusion à bon compte de la vie parlementaire, mais en réalité destituée de tout moyen sérieux de nuire au despotisme qui seul règne et gouverne. La Couronne de Prusse et le principe monarchique retirent d'ailleurs un double et très-précieux avantage de ce badinage sans conséquence. Le premier, c'est que cette réunion, un peu bruyante parfois, il est vrai, des délégués de la nation permet à la nation elle-même de

jouer sans danger, du moins jusqu'ici, au jeu du suffrage universel, et à ses délégués d'épancher leur faconde ou leur manie de raisonner à travers les sables arides de discussions plus administratives que politiques. C'est en un mot un dérivatif excellent pour des passions qui pourraient devenir dangereuses, et comme une soupape de sûreté que surveille l'œil exercé de praticiens vigilants. La seconde fonction utile de cette institution fédérale, c'est de fournir au pouvoir exécutif et royal les moyens, non pas seulement de se maintenir en contact avec l'opinion publique, mais encore de soumettre la bureaucratie elle-même au contrôle incessant, j'allais dire à l'espionnage du Parlement. S'il est bon en effet que le droit de pétition ou de doléance soit régularisé et qu'un corps officiel se trouve investi du privilége de déposer d'humbles vœux au pied du trône, il est meilleur encore pour une dynastie de forcer son administration à vivre comme dans une maison de verre. Aussi la Constitution dit-elle bien que chaque année on devra rendre compte au Parlement de l'emploi de toutes les recettes, sans parler, il est vrai, d'une sanction quelconque après cette reddition de comptes. On arrive donc à cette conclusion que le *Reichstag* imaginé par M. de Bismarck et tenu comme un mineur sous la tutelle du *Bundesrath* n'est, à le bien considérer, qu'une sorte de Cour des comptes donnant à tous les actes officiels cette publicité solennelle qui est une garantie contre bien des abus.

Si des principes de ce droit constitutionnel nous passons à la manière dont il est appliqué, nous n'aurons pas grand'peine à constater qu'en pratique l'Assemblée fédérale sortie du suffrage populaire est restée singulièrement en-deçà de l'indépendance et de l'activité que l'Acte fédéral semblait encore lui permettre. M. de Bismarck aurait dit après 1870, à propos du parlementarisme, que « l'Allemagne était désormais en selle et qu'il ne dépendait plus que d'elle d'allonger ou de raccourcir les étriers. » La chose dépendait bien un peu aussi de M. de Bismarck, qui, s'il n'a pas touché aux étriers, a du moins raccourci le plus possible

les brides dans sa main. Tout d'abord la composition du *Reichstag* lui faisait la partie bien belle. En l'absence d'une loi sur les incompatibilités, tous les fonctionnaires publics peuvent en effet y siéger, sans même avoir besoin de demander un congé (article 21 de la Constitution), et ce n'est pas seulement en Alsace-Lorraine que les *Landräthe* et les *Kreisdirectoren*, avec un cynisme de naïveté inconnu chez les autres peuples, se proposent d'eux-mêmes aux suffrages de leurs administrés, comme étant plus aptes que n'importe qui à faire connaître au pouvoir central les défauts de leur propre administration. Aussi eut-on, dès le début au moins, une nouvelle Chambre « introuvable. » Le *Reichstag* de 1874 lui-même, outre neuf princes, un duc, 23 comtes et 24 barons, comprenait quatre ministres en fonctions, trois anciens ministres, sept officiers, quatre anciens officiers, neuf chambellans, sept magistrats en retraite, 48 magistrats en activité, 19 bourgmestres, 23 ecclésiastiques, 33 fonctionnaires et 10 ex-fonctionnaires de toute espèce. Ajoutez à ce gros de la phalange parlementaire 83 propriétaires fonciers, et vous comprendrez sans peine que le ministère pouvait soutenir sans trop d'inégalité l'assaut éventuel d'une trentaine de jurisconsultes sans emploi public, renforcés de quelques médecins, ingénieurs, libraires ou banquiers. Notez que les députés au *Reichstag*, malgré tous les efforts faits par eux à coups de majorité parlementaire, ne reçoivent aucune indemnité analogue à celle des simples *Abgeordneten* ou députés prussiens. Il faut donc être, sinon dans l'opulence, au moins dans l'aisance, pour se permettre d'accepter un mandat aussi complètement gratuit. L'élection, de plus, se fait en semaine, afin d'abord de ne pas profaner le dimanche, mais aussi de manière à ce que l'électeur pauvre ait à choisir entre la perte de son salaire quotidien et l'abandon de son droit de suffrage (1). S'agit-il même d'une élection

(1) V. le discours au *Reichstag* de M. Blos, 10 avril 1878.

complémentaire, on attend volontiers pour convoquer les électeurs le moment où il y a le moins d'ouvriers possible dans la circonscription (1). Le propriétaire du château, à un titre ou à un autre, trouve aussi moyen en général de présider aux opérations électorales, ce qui passe pour nuire considérablement au secret du vote (2). Enfin, en 1878, après la dissolution du *Reichstag* de 1877, la candidature officielle a surgi de tous côtés dans sa plus brutale franchise. Non-seulement M. de Bismarck a lancé l'un de ses fils en avant pour faire échec à l'élection du « petit Sémite », son ancien partenaire, devenu gênant, et comme tel tombé en disgrâce, mais encore à Graudenz l'administration aurait soutenu un Polonais contre un national-libéral. La *Kreuz-Zeitung* recommandait alors l'emploi à forte dose de ce préservatif contre les bévues toujours à craindre du suffrage populaire, et la *National-Zeitung* elle-même constatait que le nom du souverain impérial était jeté dans la mêlée électorale avec une complaisance plus digne d'un gouvernement autocratique que d'un gouvernement constitutionnel.

Une fois le *Reichstag* ainsi composé, il s'agit de le réunir. Ce n'est pas toujours aussi aisé qu'on le pense. On rassemble bien à Berlin quelques mandataires zélés de la nation pour faire figure de comparses à une séance d'ouverture qui a lieu dans la célèbre Chambre blanche du château. Au début l'Empereur présidait en personne la cérémonie. Puis, le Chancelier a été chargé de lire le discours impérial, puis M. Delbrück, puis M. Hoffmann, ancien employé du grand-duc de Hesse, bombardé ministre à Berlin en considération de son bon vouloir. Mais, aussitôt la session ouverte, le fléau de l'absentéisme par indifférence se déclare. Le *Reichstag* n'est jamais en nombre. A quoi bon se déranger? N'a-t-il pas pleine et entière confiance? Il demeure donc

(1) V. le discours de M. Richter (Hagen) au *Reichstag*, du 29 mars 1878.
(2) V. le discours de M. Frankenburger au *Reichstag*, du 10 avril 1878.

dans ses foyers, en attendant que le télégraphe l'y relance, car il faut être en nombre pour pouvoir délibérer. Les députés au *Reichstag* sont presque tous membres aussi d'un *Landtag*, d'une Chambre quelconque dans leur pays. Or ils n'ont pas le don d'ubiquité. La vie étant moins chère et les débats un peu plus sérieux à Munich qu'à Berlin, ils restent où ils se trouvent. En 1872, il n'y avait que six Bavarois à l'ouverture de la session et pas un seul Würtembergeois. Autant de gagné pour l'Allemagne du nord, qui délibérera seule en l'absence de l'Allemagne du sud. On n'en sera que plus à l'aise pour prussifier.

Alors commence, sous la haute surveillance des commissaires du gouvernement, le contrôle méthodique des actes du ministère qu'on a jugé opportun de laisser connaître au public. Le domaine réservé est naturellement des plus larges. Il comprend d'abord à peu près toute la politique étrangère. Jamais la moindre publication de documents diplomatiques. L'Angleterre a son *blue-book*, l'Autriche-Hongrie, son *Rothbuch*, l'Italie, son *libro verde*, nous-mêmes avons parfois ou devons avoir un « livre jaune ». Les Allemands sont, avec les Russes, le seul peuple en Europe qui ne reçoive aucune communication de son gouvernement relativement à la conduite des relations internationales, le seul peuple aussi auquel on ne demande aucun avis sur ces matières. Les questions militaires se trouvent pareillement enlevées à la compétence du *Reichstag* depuis qu'en 1873 il a abdiqué pour sept ans tout droit d'ingérence dans les hautes régions où plane M. de Moltke. Le principe de ce septennat budgétaire repose désormais sur un précédent qui sera invoqué plus tard. Même en matière administrative, on s'arrange dans bien des cas pour ne soumettre aux délibérations du *Reichstag* que des faits accomplis ou en train de s'accomplir. On lui demande beaucoup plus de ratifier que d'autoriser. A l'origine on a accordé toute licence de bavardage aux orateurs bien notés. Parler à Berlin n'est pas régner. Les discours n'étaient encore qu'un amusement de tribune, un vain

souffle d'air qui n'ébranlait pas le trône. Un statisticien a attribué à M. Lasker, chargé du portefeuille de l'opposition officieuse, plus de 44 mille harangues sur des questions de budget dans le cours de sa vie parlementaire, et le reste à proportion. Un calculateur moins opiniâtre a constaté qu'en une seule session il avait prononcé 97 discours et M. Bamberger, 64. Ce n'est pas que la Chambre n'ait aussi ses muets, car à Gotha on a imprimé une brochure, d'une feuille entière, contenant toutes les improvisations parlementaires d'un député du pays, que résumaient les deux mots *oui* et *non*, placés tour à tour au beau milieu d'une page blanche (1). Mais l'intempérance des autres devait avoir un terme. Le 31 décembre 1878 le solitaire de Friedrichsruhe (2) a lancé de sa retraite un projet de règlement intérieur qui rendra désormais dérisoire la liberté de la tribune. Ce règlement punit les orateurs qui auront manqué aux convenances parlementaires 1° de la réprimande, 2° de l'obligation de faire des excuses publiques, 3° de l'expulsion pendant un temps déterminé, mais qui peut être égal à la durée de la législature, 4° de l'inégibilité, 5° de poursuites devant les tribunaux criminels. Avec ce système, il reste peu de chose sans doute des articles 30 et 31 de la Constitution de l'Empire, mais les orateurs du gouvernement se débarrasseront bien facilement de tout contradicteur trop mordant ou de toute critique trop acerbe. On chassera le député de l'enceinte parlementaire, et personne n'aura le droit de l'y faire rentrer. Quant aux réponses, le gouvernement en fait ou n'en fait pas, suivant son bon plaisir. Le jour où, en novembre 1877, on attendait les éclaircissements demandés par M. Richter, conformément aux usages, aucun des ministres n'était présent, ou plutôt le seul ministre présent s'empressa de s'esquiver de son banc. Un simple commissaire de la Chancellerie

---

(1) V. *Pressburger Zeitung*, 21 décembre 1877.

(2) V. ses trois discours des 14 juin 1865, 20 mars 1867 et mars 1868.

impériale se leva pour dire que la Chancellerie n'avait aucune explication à fournir et qu'elle n'en fournirait pas. L'étiquette de la Cour de Prusse a bien réglé en effet la manière dont les ministres doivent escorter, le flambeau en main, les jeunes mariés de la maison royale pendant leurs danses, mais aucune loi de l'Empire ou du royaume n'a consacré le principe de la responsabilité ministérielle. Bref le droit d'interpellation n'existe pas, et on peut, en toute légalité, n'accorder aux questions indiscrètes que les honneurs d'un dédaigneux silence. L'ancien chef du *Reichskanzleramt*, M. Delbrück, excellait, avec sa raideur polie et tranchante, encore mieux que M. de Bismarck, trop brillant causeur, à prononcer ces fins de non-recevoir ou déclarations d'incompétence parlementaire. Dans les grandes batailles de la session, lorsqu'il s'agit de faire accepter un impôt nouveau ou une nouvelle rigueur, le prince-Chancelier apparaît en personne, armé de tout son prestige et de son incisive rhétorique. Que le temps est loin où il se trouvait réduit, pour dompter les résistances, à proposer à quelques-uns des plus récalcitrants parmi les députés de se couper personnellement la gorge avec eux, ce qui fut le cas du Dr Virchow, ou bien où il menaçait, à l'instar des grands ministres indispensables, de donner sa démission, ce qui lui arriva encore plus d'une fois après Dybböl et Königgrätz! Autres temps, autres moyens. Aujourd'hui il n'est plus besoin pour le Chancelier de se mettre en frais de coups d'épée ou de menaces de retraite sur le Mont-Aventin. Immédiatement après 1870, quand il sentait exceptionnellement que le vote serait malaisé à enlever, il usait assez volontiers d'un argument sans réplique, qu'on pourrait appeler l'argument d'Archimède : *Noli turbare circulos meos*. Ce qui revenait à dire que les élus du peuple n'entendent absolument rien à tout ce dont ils s'occupent, et que les affaires de l'Allemagne ou de l'Europe sont infiniment trop compliquées pour qu'une Assemblée délibérante puisse prendre utilement la peine de connaître les combinaisons du Chancelier sur le grand échiquier de la politique

courante. L'assertion sans nul doute contient une bonne part de vérité; il faut avouer seulement qu'elle n'est pas des plus obligeantes pour ceux à qui on lalance en plein visage. Au reste, à quoi bon des frais d'éloquence? La majorité, quelle qu'elle soit, semble avoir pris pour règle absolue de conduite le mot de Dolabella à Tibère : *Nobis restat gloria obsequii,* ou bien encore cette autre parole de Tacite : *Omnia serviliter pro dominatione,* entendue toutefois dans ce sens qu'il n'est pas servitude intérieure que l'Allemagne ne doive accepter le cœur joyeux du moment où il s'agit d'assurer sa domination au-dehors. Les représentants de l'Allemagne ferment donc les yeux et travaillent à rétrécir la chaîne qu'on leur a fait forger, anneau par anneau, dans l'espoir qu'elle servira aussi à attacher quelques nations de plus à leur sort glorieux. « Le *Reichstag* est habitué à reculer, dès que parle celui qui a la force en mains (1), » s'écriait un mécontent dans la séance du 10 juin 1872. Pour beaucoup d'affaires de détail, le vote des députés s'enlève comme celui des électeurs. On procède par « acclamation, » ou bien encore « en bloc. » Peu importe au demeurant le résultat du scrutin. Ce qu'on refuse de sanctionner ou de payer, par exemple, l'école centrale des cadets à Lichterfelde, s'achève quand même, avec ou sans virement, dût-il s'agir, comme à Lichterfelde, de deux millions et demi de thalers. Au reste, redisons-le, tant de matières sont soustraites à la connaissance du *Reichstag* que son droit partiel et temporaire de *veto* en devient illusoire. C'est ainsi que, sans demander par avance de crédit spécial, on a chargé le budget de 1876 de la dépense nécessaire à l'organisation de deux nouveaux bataillons de chemins de fer (2). En revanche, le gouvernement se montre l'ami le plus susceptible et le plus vigilant du Parlement,

---

(1) *Der Reichstag ist gewohnt zurückzuweichen, wenn der Gewaltige spricht.*

(2) V. le *Nord,* 19 septembre 1875.

toutes les fois qu'il s'agit de mettre à l'amende ou en prison un électeur coupable d'avoir mal parlé de ses élus, fût-ce un simple tailleur. Malheureusement la Chancellerie devient moins soucieuse de la dignité parlementaire, quand il s'agit de certains orateurs plus ou moins ardents et embarrassants. On les fait condamner entre deux sessions et on les incarcère avant la reprise des travaux où leur éloquence semble déplacée. L'abbé Majunke, le socialiste Most, et quelques autres, avaient appris à connaître ce procédé longtemps avant le coup de filet proposé au Parlement en février 1879 (1).

Lorsqu'enfin le budget est consenti en entier, y compris les 7800 *marks* allouées aux « chiens et aux chats de l'Empire, » modestes auxiliaires de l'administration allemande comme gardiens de voies ferrées et de magasins militaires (2), le Parlement va se promener où l'envoie le cabinet de Berlin, à Rügen ou à Wilhelmshafen (3). On ne lui a pas permis jusqu'à présent d'emmener les « dames, »

(1) Voici le texte d'un arrêté signifié dans les premiers jours de novembre 1878 au député de Freiberg au *Reichstag*, M. Max Kaiser, par la direction de la police royale de Dresde : "Il vous est interdit, sous peine d'emprisonnement, de continuer d'habiter la ville de Dresde. Pour éviter qu'on ne vous emprisonne et qu'on ne vous interdise d'une manière absolue de venir à Dresde, vous devrez, toutes les fois que vous mettrez le pied sur le territoire de cette ville, vous rendre aussitôt au premier poste de police pour vous y munir d'un papier prouvant que vous avez annoncé votre arrivée, aller ensuite sans retard au bureau de la section criminelle (police centrale, 3e étage) pour obtenir l'autorisation de séjour, quitter ponctuellement la ville à l'expiration de cette autorisation et remettre le papier constatant votre arrivée au poste de police du quartier par lequel vous quitterez la ville. Vous êtes également averti que vous serez puni de la même façon si on vous trouve en état de vagabondage, si vous vous introduisez dans la propriété d'autrui pour y passer la nuit sans autorisation, si vous vous enivrez ou si vous vous montrez récalcitrant, désobéissant ou inconvenant envers les fonctionnaires de la police dans l'exercice de leurs fonctions, et on vous fait savoir en outre que, si vous vous trouvez sans moyens de subsistance vous devez vous adresser immédiatement au bureau d'assistance publique de la localité où vous séjournerez et accepter sans difficulté les secours qui vous y seront offerts. "

(2) V. le *Nord* du 13 novembre 1874.

(3) V. pour 1878 la *Gazette d'Augsbourg* du 18 avril.

de crainte d'encombrement extra-parlementaire. Mais plus tard on s'arrangera bien de façon à concilier les exigences de la galanterie avec les ressources de la marine impériale. Ces vacances nautiques et gastronomiques, qu'a égayées une fois une pêche miraculeuse de harengs, comme au beau temps de Cléopâtre, annoncent la fin des labeurs parlementaires. Au retour, la clôture de la session est faite à peu près de la même façon que l'ouverture, par un simple discours, écouté debout, et lu par quelque ministre, en l'absence de l'Empereur et de tout service religieux. Le chef de l'Empire ne prend même pas congé personnellement de la représentation nationale qui, avant de se séparer, est venue se réunir dans l'un de ses appartements. Le mandat triennal des députés est d'ailleurs souvent déchiré par le pouvoir exécutif avant d'être arrivé à son terme. Lui-même le *Reichstag* idéal de 1871 a été congédié définitivement sans session d'adieux. Il devait se réunir encore durant l'automne de 1873. On l'a dispensé de ce dérangement suprême, afin d'épargner à tout le monde les émotions de la séparation, et peut-être bien aussi parce qu'il vaut mieux que les Parlements fassent sans s'en douter pour la dernière fois usage de leur puissance, afin de n'être pas tentés de l'épuiser. Quant au premier *Reichstag* qui ait refusé de voter une loi politique, celui de 1877, il a été brisé comme verre l'année suivante, et l'on ne s'est nullement gêné pour faire comprendre que le pouvoir exécutif userait indéfiniment du droit de dissolution, jusqu'à ce que les dés électoraux fussent tombés comme il faut.

C'est à peu près dans les mêmes conditions de sincérité que fonctionne en dehors de Berlin chaque *Landtag* convoqué dans chaque État pour donner aux esprits naïfs le simulacre de la vie constitutionnelle. Là où la volonté populaire voudrait prévaloir, elle ne le peut plus. Il n'a servi de rien aux électeurs bavarois d'envoyer à Munich une majorité catholique résolue à défendre énergiquement les derniers droits politiques de la Bavière. Le roi Louis,

prévenu sans doute par des avis charitables de Berlin des conséquences auxquelles il s'exposerait en déférant aux désirs de son peuple, a refusé de recevoir l'adresse qui lui apportait la première expression de ces désirs bien réfléchis. Il a dû même conserver le ministère qu'avait prétendu frapper au cœur cette adresse et qui, après avoir poussé la comédie jusqu'à offrir sa démission, ne poussa pas la loyauté parlementaire jusqu'à refuser de la reprendre. Le roi n'avait pu avoir son ministre préféré, M. de Glaser, il n'était pas juste que la Bavière elle-même en eût un à sa guise. Depuis plusieurs années déjà, MM. de Pfretzschner et Lutz nous présentent donc ce singulier spectacle de ministres constitutionnels gouvernant, en l'absence du roi, avec le seul appui d'une minorité (1) à la Chambre basse et presque toute la Chambre haute contre eux. « Les événements sont plus puissants que les hommes, » répond le ministère à la majorité, en attendant, suivant ses propres expressions « la valeur pratique » des velléités et des déclarations de cette même majorité (2). Nous pourrions faire ainsi le tour de tous les moyens et petits États allemands sans avoir à y signaler plus de respect pour les volontés du corps électoral Les plus notables efforts, bien souvent sans résultats, de ces humbles Assemblées paraissent en ce moment se réduire à des luttes obscures et interminables avec la liste civile des princes. La complication de ces comptes de ménage est parfois extrême, aucun inventaire n'existant qui permette de bien distinguer ce qui appartient au domaine public de ce qui appartient au domaine princier. Lorsque trois Diètes à la fois siégent dans le même État, comme c'est le cas dans Saxe-Coburg, la clarté des calculs n'y gagne rien. La Diète de Gotha s'est même vue une fois ajournée à une époque

---

(1) V. l'article de la *Neue freie Presse* du 22 avril 1876.

(2) *Die Zeitverhältnisse sind mächtiger als die Menschen... Die Erklärung Dr Freytags und Genossen hat jetzt nur theoretischen Werth, den praktischen will ich abwarten.* — Discours de M. Lutz à la Chambre des députés de Munich, 26 juin 1874.

indéterminée, parce que le premier ministre, M. de Seebach, était en voyage et qu'on ne savait pas au juste quand il reviendrait. Le prince de Reuss, ligne ainée, qui règne à Greiz, a été jusqu'à marcher sur les brisées de M. de Bismarck et à dissoudre son Parlement, par la raison que la majorité différait d'opinion avec lui sur l'urgence d'instituer un tribunal pour la principauté. De leur côté, les électeurs ne s'empressent plus guère quand il s'agit de désigner ces députés au petit pied. Dans la ville de Meiningen, quinze pour cent seulement d'entre eux se sont présentés aux urnes, pour prendre part à une élection. N'a pas pourtant encore de *Landtag* qui veut en Allemagne. M. de Flottwell, par son arêté du 23 avril 1872, a montré comment il fallait s'y prendre à Detmold pour faire rentrer les impôts sans *Landtag*. Vainement on a tenté au *Reichstag* d'ajouter à l'article 3 de la Constitution une disposition tendant à donner au Mecklembourg les éléments les plus indispensables du régime représentatif et à placer les exercices budgétaires sous le contrôle des contribuables. Quoique votée trois fois, cette addition a été impitoyablement repoussée par le *Bundesrath*. Les libéraux mecklembourgeois ne sont pas près de pouvoir mettre par eux-mêmes un terme aux abus les plus invétérés de leur administration féodale.

On peut facilement augurer d'après cet aperçu de la vie parlementaire ou simili-parlementaire en Allemagne que la liberté personnelle des Allemands a médiocrement à se louer de l'hégémonie prussienne. Un théologien protestant s'est écrié dans un moment de mauvaise humeur qu'on avait « acheté l'Allemagne et l'Alsace avec le dernier reste de la liberté germanique (1) ». Il y a beaucoup plus de vérité que d'exagération dans cette doléance. Il s'en faut étrangement que les Allemands possèdent les mêmes franchises civiques que les lois et les mœurs assurent, par

(1) V. *Zeitschrift für die gesammte Theologie und Kirche* de Delitzsch, 1871, 2e trimestre.

exemple aux Anglais, aux Belges, aux Italiens, et sans lesquelles un Européen du XIXe siècle ne saurait se dire un homme libre. Le droit d'exprimer sa pensée par la voie de la presse est loin tout d'abord d'avoir été respecté dans les limites que doit comporter la liberté de discussion, franche et loyale. La loi fédérale du 7 mai 1874 a bien pu faire grâce enfin du timbre aux journalistes allemands, mais, de l'avis des catholiques modérés aussi bien que des libéraux sincères, sous prétexte de fusion, elle consommait une œuvre de réaction. « La presse a vendu ses droits pour un plat de lentilles, » disait après le vote un député qui n'est rien moins qu'un révolutionnaire, M. Reichensperger. Un orateur d'une tout autre école, M. Sonnemann, constatait qu'aux anciennes lois sur la presse du Würtemberg, de la Saxe et de la Bavière, qui n'étaient pas uniformes, mais qui étaient sensiblement plus larges, le nouveau projet se bornait à substituer la législation du royaume de Prusse, après en avoir effacé seulement une des vingt restrictions apportées au principe de la liberté de la presse. Au reste le mot même de « liberté de la presse » avait été soigneusement omis dans le projet. Non-seulement la saisie préventive par voie administrative a été maintenue, mais encore la police s'est vu attribuer le droit exorbitant d'interdire pendant deux ans les journaux étrangers (article 14), si bien qu'il ne tient qu'à M. de Bismarck de laisser indéfiniment tout l'Empire plongé dans l'ignorance de certains événements désagréables pour sa politique. L'idéal évidemment, c'est qu'en certains cas la vérité mette désormais autant de temps pour pénétrer en Allemagne que la lumière en met pour nous arriver de l'étoile polaire ou de Sirius. En fait d'ailleurs, on a usé de la manière la moins modérée des armes à la fois répressives et prophylactiques mises entre les mains du gouvernement par la loi. Le grand journal catholique, la *Germania*, a eu à soutenir à la fois quatorze procès de presse, dont sept intentés le même jour. La dignité des citoyens n'a pas moins souffert à propos de l'exercice du droit de réunion. Il se peut qu'on ait laissé se

réunir à Berlin un « congrès des maîtres boulangers, » ou à Dresde, une « assemblée générale de l'union des conducteurs de locomotive allemands, » mais, toutes les fois qu'il s'est agi de politique, la tolérance a été infiniment moins grande, et la surveillance aussi vexatoire que possible. C'est ainsi qu'à Munich, avant même le vote de la loi contre les socialistes, la gendarmerie a été jusqu'à prendre le nom de tous les individus qui venaient d'assister à une réunion publique. Ce n'était peut-être pas très-libéral, mais les privilèges imprescriptibles de la gendarmerie sauvegardaient la légalité. Depuis, la loi dite contre les socialistes, mais qui peut s'appliquer à bien d'autres aussi, a mis à la merci de la police la pratique des droits constitutionnels de réunion et d'association, ainsi que le droit de critiquer par écrit ou de vive-voix les actes de l'administration. Le vague des expressions dont, intentionnellement ou non, s'est servi le législateur pour indiquer les cas délictueux, laisse étrangement prise à l'arbitraire. En trois mois 185 associations ont été dissoutes, 52 gazettes et 219 brochures interdites, et 62 personnes expulsées. Sur une foule d'autres points encore, dès l'origine on a montré les intentions les moins conformes aux habitudes des peuples libres. Il a été fait l'emploi le plus large du droit gouvernemental de perquisition. Dans mainte circonstance le secret des lettres passe pour avoir été violé. Voici qu'à présent on s'entretient d'un projet de loi relatif à la surveillance de celles qui viennent de l'étranger. Je passe sous silence l'*Impfzwang* et le *Sprachzwang*. Les Allemands n'avaient jamais connu autant de « contraintes » de prescriptions obligatoires, de *Pflichtigkeiten*, auxquelles, de par la volonté de leurs maîtres, des *Herrschaften*, ils sont tenus de se soumettre. Si tout le monde est obligé de se laisser vacciner et revacciner dans l'Empire, les Saxons de la Saxe royale sont contraints par-dessus le marché de se faire assurer par l'État (1). Il se peut en

(1) Loi du 25 août 1876.

somme que cinq milliards soient un beau denier pour la capitulation de conscience à laquelle s'est résigné le libéralisme germanique. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Allemagne actuelle n'appartient plus à l'Allemand, qu'il ne s'appartient pas toujours à lui-même, et que sa haine contre nous lui a fait passer pour longtemps encore la tête sous le licou du despotisme.

Sage, s'il eût remis une légère offense !
Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

Le coup le plus fatal toutefois que la guerre aura porté à la liberté individuelle chez les peuples allemands, ce sera assurément de les avoir condamnés, pour une période dont nul ne peut prévoir le terme, au militarisme à outrance. Le fléau dont nous entendons parler ici ne se réduit pas seulement aux désagréments, avec ou sans mort d'homme, qui peuvent résulter pour le pauvre monde de la surexcitation par trop triomphante des jeunes officiers ou des soldats dans leurs rapports avec la population civile. La matière cependant serait longue à épuiser, si on l'entamait sérieusement. Le *Seekadett* Reinhardt, à Kiel, s'est servi de son poignard pour terminer une mauvaise querelle. A Neisse, un *Feldwebel* a passé son épée à travers le corps d'un restaurateur qui l'empêchait de pénétrer de nuit par effraction chez sa belle-sœur ; le coupable s'en est tiré avec trois mois d'arrêts. Aux environs de Münster, un lieutenant, que les préparatifs d'une noce gênaient pour dormir, a tout simplement déchargé son revolver dans le dos du premier venu. A Reisenburg, dans la Prusse orientale, un uhlan ivre, assisté de deux de ses camarades, a enfoncé une fenêtre et tué à coups de sabre deux enfants de cinq et de trois ans. A Gœrlitz, un lieutenant en second, qui avait injurié, blessé et fait emprisonner à la caserne un simple artisan, en fut quitte pour dix semaines d'arrêts. A Freising même, en Bavière, quelques « chevau-légers », sous les yeux d'un officier, ont assailli l'arme blanche en main un

aubergiste et des ouvriers de fabrique. Les jeunes princes même, nés, comme l'on sait, avec un uniforme militaire, se sont mis de la partie contre les vilains. A l'une des gares de Dresde, un grand-duc héritier, fort connu à Oldenburg, a répondu par un soufflet au maître du buffet qui l'invitait poliment à ne pas rester plus longtemps assis sur le buffet lui-même. Le grand-duc héritier a du reste reçu séance tenante la juste récompense de son exploit. A vrai dire, cette récompense manuelle était mal faite pour ajouter au prestige mérité que l'aristocratie allemande, par sa bravoure professionnelle sur les champs de bataille, s'est conquis en donnant à sa paysannerie l'exemple d'un entrain belliqueux qui n'est pas la vertu de prédilection du prolétaire allemand.

Le militarisme qu'il nous semble surtout opportun de dénoncer ici, c'est le régime qui englobe et qui continue à englober plus que jamais dans l'asservissement de la vie militaire toute la population virile d'un grand pays, qui la maintient le plus longtemps possible sous le joug d'une discipline inexorable en privant ainsi chaque citoyen des meilleures années de sa vie, au détriment de l'intérêt général. Mais l'essentiel pour les hommes d'État de l'Allemagne contemporaine, c'est de faire passer par l'école de la caserne jusqu'à la dernière intelligence mâle arrivée à sa 20e année, afin de la marquer à ce moment propice de leur empreinte, vigoureusement frappée. A la suite de la guerre, la *Gazette de la Croix* (1), èn veine de flatteries pour le bonhomme Michel, — une fois n'est pas coutume, — soutint ce paradoxe que désormais il n'y avait plus en Allemagne ni nobles ni paysans, (aucune réforme par conséquent à tenter), chaque paysan allemand ayant reçu de 1870 à 1871 en France le *Ritterschlag*, le coup d'épée symbolique et miraculeux qui, au moyen âge, transformait en chevalier un roturier héroïque. La *Gazette de*

(1) V. le no du 7 avril 1872.

la Croix, en parlant de *Ritterschlag* à cette occasion, avait sans doute dans la pensée les innombrables soufflets, horions, coups de botte ou coups de poing, répartis si libéralement pendant la campagne sur des joues plébéiennes, ou ailleurs, par des mains et des pieds qui, pour être aristocratiques, n'en étaient pas moins rudes. Le fait est que rarement une guerre a exposé ou livré autant d'hommes armés à la brutalité d'une noblesse militaire. Le « bon Michel » sait seul ce qu'il a attrapé de bourrades dans les feux de file manuels ou pédestres qui l'atteignaient publiquement à la parade. « Ma foi, battu pour battu, » disaient philosophiquement à ce spectacle les plus misérables ouvriers de nos filatures, « mieux vaut l'être encore par les autres que par les siens. » A la moindre hésitation en présence de l'ennemi, le sabre des officiers brisait impitoyablement les jarrets des retardataires. Depuis la guerre, le militarisme n'a pas pris des formes plus humaines, tout en prenant des proportions bien plus considérables encore. Ce n'était pas assez de condamner le pacifique grand-duché de Saxe-Weimar, par exemple, qui de temps immémorial n'avait en fait de cavalerie que quatre hussards, rouges l'hiver et bleus l'été, à livrer un contingent normal de cavaliers aux escadrons prussiens du voisinage. Ce n'était pas assez d'aligner encore sous les armes la jeunesse du Mecklembourg-Strélitz, heureux État qui n'inscrivait auparavant que cinq thalers sur son budget annuel pour la construction et l'entretien de ses forteresses et ne comptait dans son conseil supérieur militaire qu'un seul membre, mort depuis plusieurs années. La loi de 1875 a, sur toute l'étendue de l'Empire d'Allemagne, créé un *Landsturm* qui n'est autre chose que la *Landwehr* prussienne aggravée, et pour la levée duquel suffit une simple ordonnance impériale. En d'autres termes, une signature de l'Empereur soumet à la loi martiale tous les habitants valides de l'Allemagne de 17 à 42 ans. En même temps que se préparait cette extension du militarisme, les gazettes allemandes étaient remplies de lamentables récits dont

l'ensemble formerait un vrai martyrologe de caserne. Plus que jamais on imposait aux recrues une dépense de force et des preuves de souplesse tout-à-fait au-dessus des aptitudes de la lourdeur nationale. A Hanovre, un soldat du 74e revenu de France malade et presque paralytique fut condamné par son capitaine à coucher par terre dans une cour. A Leipzig, le décès d'un soldat au 5e escadron du 3e régiment de cavalerie, Hermann Krause, a donné lieu à une double enquête (1) qui n'a pas tourné à l'honneur de l'humanité de ses officiers. En Bavière, sans parler des amabilités orales, telles que *Blau-weisse Hunde* ou *Süddeutsche Creaturen*, dont les instructeurs prussiens se montrent

---

(1) Dans la première, les soldats témoins des faits avaient déposé en présence des deux lieutenants compromis dans l'affaire, et parurent les justifier, en répétant une leçon apprise par cœur. Grâce à ces dépositions, l'un des officiers fit même condamner à l'amende pour calomnie l'imprimeur et le rédacteur du journal. Il y eut appel, et cette fois des témoins civils furent entendus. L'un d'eux raconta ce qui suit : “ Le 14 septembre, j'étais présent aux exercices de la garnison de cavalerie de Pegau. Le cheval de Krause s'effaroucha. Je vis son cavalier devenir inquiet, se couvrir de sueur, puis pleurer. Il tomba plusieurs fois de cheval ce jour-là, sans que je puisse préciser au juste le nombre; mais, aussitôt remonté, il était de nouveau rejeté sur le sol. Le 15 septembre, je fus également sur la place d'exercice à 9 heures du matin. Après neuf nouvelles chutes, le soldat déclara ne plus pouvoir monter le cheval ombrageux. Sur l'ordre du lieutenant en second, il remonta, mais tomba, puis essaya de remonter. A peine sur son cheval, il fut tiré par l'oreille et secoué par ce lieutenant, et, ainsi ébranlé, se vit quelques moments après sous les pieds de sa monture. Le 16 septembre, il tomba vingt et une fois en ma présence. Le premier lieutenant lui déclara alors qu'il remonterait son cheval jusqu'à entier épuisement de forces. Il lui fallut donc de nouveau se hisser sur l'animal, toujours plus effaré, et il partit, suivi du lieutenant qui frappait du bâton l'animal. Celui-ci rua, se dressa debout, pirouetta et finit par jeter l'infortuné garçon trois pas en avant. “ Remonte chien, et crève, „ lui cria alors le lieutenant; “ j'ai d'autres soldats que toi ! „ Cette dernière scène se renouvela plusieurs fois encore, malgré les larmes et les gémissements du soldat qui conjurait qu'on lui accordât une autre monture. Enfin il fut lancé une dernière fois sur le sol et y demeura sans mouvement. “ Il peut rester sur place, „ ajouta son chef, “ qu'on ne lui donne rien à manger et aucun secours! „ Puis, sur son ordre, et après le départ des autres cavaliers, on mit auprès du blessé un sous-officier de planton, afin qu'aucune aide ne pût lui parvenir. „ — V. le *Leipziger Tagblatt* du 4 mai 1872 et la *Frankfurter Zeitung* du 9 mai suivant.

plus que prodigues, le droit de martyriser impunément les hommes impropres au service n'aura fait que s'acclimater dans les casernes, depuis l'affaire Plattner. On a vu de ces malheureux tantôt les oreilles fendues à coups de cravache ou attachées aux pattes d'épaulettes, tantôt la moustache et la lèvre brûlées par le cigare de leur lieutenant. Les supérieurs tirent autant que possible le rideau sur ces abominations. Infliger au coupable une peine légère leur semble le meilleur moyen de convaincre le public de la légèreté de la faute. Le nouveau Code pénal militaire qui a organisé, avec une cruauté si savamment physiologique et psychologique, la peine de la cécité temporaire au fond d'un cachot obscur avec jeûne obligatoire, tout en contenant d'ailleurs au profit des officiers d'inadmissibles privilèges, qui constituent autant de dérogations au grand principe moderne de l'égalité devant la loi, ce Code, dis-je, a pour effet, ainsi qu'on le lui a reproché avec beaucoup de justesse, de remettre l'adulte aux mains de l'autorité militaire *perindè ac cadaver* (1). Nous ne savons si chaque *Gemeiner* ou simple soldat nourrit véritablement *in petto* les sentiments de résignation hébétée que le grand Frédéric attribuait à ses propres grenadiers un jour de revue, en s'épanchant avec son fidèle lieutenant et confident, « le vieux Dessau. » L'anecdote, un peu vive par sa sincérité, a été racontée au *Reichstag* par le député Ziegler le 7 juin 1873, au moment même où se discutait le nouveau Code. Toujours est-il qu'un nombre beaucoup trop considérable de ces infortunés se suicident, préférant le pire à tout ce qu'ils endurent. En un seul mois (août 1877) l'armée allemande n'a pas perdu moins de 25 hommes de cette façon, et elle a compté en outre 113 cas de maladies diverses où les infirmités acquises au régiment et la nostalgie de la famille absente figuraient bien de leur côté pour quelque chose. Aussi le nombre des réfractaires

(1) V. la brochure intitulée *Gedankenspähne über den Militarismus*, par Philippe Wasserburg, F. Kirchheim, Mayence, 1874.

tend-il à augmenter au-delà de toute prévision. Tandis qu'en 1860 il ne s'était élevé qu'à 1 1/2 pour cent, en 1874, il montait à 9 0/0, soit à 82418 hommes. En 1875, paraît-il, il n'y aurait pas eu moins de 134832 hommes qui auraient manqué à l'appel légal.

Il ne faut pas s'y tromper, ce militarisme implanté par la Prusse en Allemagne aura contribué à y modifier profondément le tempérament national, en comprimant pour longtemps dans la race entière, un peu par l'admiration, et beaucoup par la terreur, l'instinct d'indépendance individuelle. Rien n'y aura plus compromis les espérances d'émancipation morale chez les classes moyennes ou inférieures que cette émulation de servitude empressée, que cette abdication volontaire du libre arbitre, cette *Liebedienerei*, épidémie morale entretenue par les rudes épreuves de la vie militaire et les exploits d'une aristocratie habituée à vivre de son épée. Dans ce demi-fatalisme plus commode encore que patriotique, il y a déjà un commencement de suicide intellectuel, en tout cas un symptôme alarmant. Ce n'est jamais en vain que la raison humaine se dérobe à ses devoirs envers elle-même et envers les autres, qu'elle tente d'échapper aux prescriptions de la logique et du bon sens. Dès à présent, que d'esprits, des deux côtés du Mein, grâce à ce renoncement politique, se trouvent n'être plus entre les mains du gouvernement que des unités abstraites, des choses fongibles, des monades administrables, au lieu d'être demeurés de vivantes et libres personnalités, capables d'une volonté et d'une action propres! Phénomène étrange vraiment, et qui n'est que le premier signe extérieur d'une incalculable révolution opérée dans les mœurs et dans les sentiments : cet antique et fier besoin d'individualité, qui faisait l'orgueil de la race allemande, qu'elle considérait comme sa qualité distinctive, comme la source privilégiée de son génie et de sa force, a fait place en une dizaine d'années à une sorte de résignation complaisante, d'indifférence morale, d'apathie de conscience qui annonce un relâchement notable dans le ressort de la pensée

nationale. Il faut prendre son parti de ce qu'on ne saurait empêcher, les faits accomplis ne se peuvent plus modifier, le présent et l'avenir sont dans les mains des puissants du monde, les regrets, toujours superflus, voilà les maximes en faveur actuellement parmi les classes instruites ou ignorantes. L'État, c'est-à-dire le prince, est devenu cet impératif catégorique dont parlait Kant, presque l'Être suprême, au moins la loi morale. L'Allemagne, n'est-ce pas déjà un peu au fond le Dieu vivant de la philosophie hégélienne? Fichte, avant Hegel, avait dit : « La seule véritable vie est de vivre pour l'espèce, ce qui est la même chose que de vivre pour l'idée (1), » et Goethe : « C'est l'humanité tout entière qui est seule l'homme véritable, et l'individu, pour être heureux et content, doit avoir le courage de se sentir dans l'ensemble (2). » D'après cette application du panthéisme au pangermanisme, les personnes ne sont plus que les parties fort peu intéressantes par elles-mêmes d'un « grand tout » auquel il s'agit de donner le plus de cohésion et d'éclat qu'on pourra. Seul en effet ce « grand tout » importe, l'individu s'absorbe complètement en lui, le *moi* personnel, le *Ich* réfléchi et vivant n'a droit qu'à sa quote-part infinitésimale d'égoïsme collectif, il n'est qu'un rouage microscopique et sans nom perdu dans l'immensité du *Dasein* national. C'est pour la machine qu'il existe, et non la machine pour lui. Le Dieu allemand, en lui accordant l'honneur insigne de le faire naître Allemand, ne lui a pas donné droit à une autre satisfaction que celle d'appartenir à un ordre de choses véritablement admirable et supérieur à tous les autres. Mais, quoi que lui murmure parfois sa conscience rebelle, il n'est rien de plus qu'un exemplaire de *lemna* perdu parmi des myriades de semblables sur l'océan de la grandeur allemande, rien de plus qu'un échantillon du genre *ostrea* ou de tout autre propre à former les couches de

(1) V. Gervinus, t. II, p. 101.
(2) V. *Mémoires*, traduction Porchat, p. 335.

calcaire anonyme dont se composeront peu à peu les assises de la puissance pangermanique. Son devoir unique est d'être utilisable, utile (*brauchbar, tauglich*) à quelque chose entre les mains d'autrui. Malheur à lui, s'il songeait à s'employer pour lui-même! A l'Empeur seul, en qualité de général en chef, revient le monopole de toutes les forces disponibles de la race.

Cette confiscation générale, cette razzia persévérante de tous les germes d'indépendance publique ou privée ne devait être qu'un à-compte pour M. de Bismarck. Il lui a fallu poursuivre l'application de sa méthode de réduction de toutes choses à l'unité et au prototype prussien aux dépens même de la liberté de conscience, la seule liberté qui menaçât de rester allemande. Mais, cette fois, il s'était mépris sur la force de la résistance à laquelle il allait se heurter. L'omnipotence impériale, qui avait eu si facilement raison du libéralisme, n'était pas destinée à se débarrasser à aussi bon compte des austères et pacifiques protestations de la conscience religieuse.

L'attitude habituelle et les antécédents du clergé catholique outre-Rhin étaient-ils en 1871 de nature à inspirer de sérieuses craintes à Berlin sur les projets que l'Église romaine pouvait couver contre l'unité nationale? Assurément non (1). Pour tout esprit de bonne foi la célèbre encyclique du 8 décembre 1864 et le *Syllabus* qui s'y trouvait annexé ne contenaient rien qui fût capable de déposséder un État militaire comme la Prusse d'une partie de ses droits propres. La proclamation du dogme de l'infaillibilité, malgré de fâcheux commentaires qui sentaient leur théocratie, était en somme un événement essentiellement théologique qui ne pouvait pas changer grand'chose à la situation respective de l'Église et de l'État chez une nation

---

(1) On trouvera dans le *Temps* des 9 et 13 janvier 1874 une excellente étude sur cette question. V. aussi la note de M. Gérardin dans l'*Annuaire de Législation étrangère* publié par la Société de Législation comparée, année 1874, p. 137-141.

fortement constituée. Il n'y avait à tout prendre qu'une querelle de théologie de plus dans le monde, et une équivoque nouvelle entre l'État prussien et l'Église catholique. Mais d'anciennes et nombreuses équivoques de ce genre, plus graves encore, car elles touchaient beaucoup plus aux affaires courantes que le platonique *Syllabus*, n'avaient pas empêché depuis longtemps la monarchie prussienne de vivre en bons rapports avec le Saint-Siége. En réalité, la situation du catholicisme en Prusse était assez mal définie. Il n'existait en sa faveur qu'un *modus vivendi* qui n'impliquait aucun accord sur les principes, mais qui, en dépit de son caractère obscur et précaire, n'en suffisait pas moins à maintenir la paix religieuse dans le royaume. Certes, s'il avait fallu s'expliquer de part et d'autre sur certains points, on eût été dans l'impossibilité absolue de s'entendre. Mais on avait eu la sagesse précisément d'éviter les explications. L'Église surtout n'avait pas intérêt à les provoquer, sachant très-bien quelle résistance opiniâtre et brutale elle trouverait dans l'État. Aucune raison ne défendait d'espérer que l'avenir comporterait les mêmes tolérances que le passé. Aucun théologien assurément, dans aucun chapitre prussien, n'avait conçu la méchante pensée de faire aller un jour ou l'autre le Chancelier, comme il s'en est plaint mélancoliquement, jusqu'à Çanossa. Cela est si vrai que M. de Bismarck lui-même, dans la soirée du 9 novembre 1870, racontait devant ses intimes qu'il serait enchanté de voir le pape venir s'installer à Cologne ou à Fulda (1). Ce qui s'est passé en Belgique et en France notamment a prouvé *ipso facto* que la manifestation dogmatique du Saint-Siége n'était pas plus capable, au XIXe siècle, de renverser la société civile dans un royaume où le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ont appartenu longtemps au parti clérical que dans un pays livré, par les indécisions de sa politique intérieure, à toutes les tentatives de l'épiscopat

(1) V. M. Busch, *Bismarck und Seine Leute*, t. I, p. 337-338.

catholique. On n'eût vu en Allemagne que quelques processions de trop et quelques almanachs prophétiques de plus, en l'honneur des Hohenzollern. L'exemple de l'Italie, où l'Église absolument libre, et beaucoup plus influente, n'a pas prévalu contre les fondateurs de l'unité nationale, achèverait au besoin de justifier cette manière de voir.

Le Saint-Siége ne faisait donc courir par ses doctrines aucun danger intérieur à l'État prussien ou bavarois. Mais son clergé et ses fidèles avaient-ils manqué de patriotisme envers l'Allemagne? A cet égard les accusations sont facilement démenties par les faits. Aussitôt après Königgrätz, l'éminent évêque de Mayence, Mgr de Ketteler, n'avait pas hésité à sacrifier ses sympathies, jusque-là déclarées, il est vrai, mais aussi fort permises, pour l'Autriche, et à se rallier avec la plus indubitable sincérité à la bonne fortune des armes prussiennes. Un grain de gallophobie se mêlait même à ses patriotiques souhaits en faveur de la centralisation nouvelle, souhaits qui n'étaient pas seulement un acte de contrition fait aux pieds de M. de Bismarck, mais qui constituaient bel et bien une profession de foi et de confiance raisonnée dans la politique si vigoureusement inaugurée à Berlin (1). Durant le Concile de 1870, au

(1) " Pour éviter une nouvelle et horrible guerre fratricide (et cette guerre, je ne puis ni l'appeler de mes vœux ni la considérer comme un moyen d'organisation future pour l'Allemagne), l'adhésion, sous certaines réserves, des États du sud à la Confédération du nord semble presque le seul parti possible, si nous ne voulons point courir le risque de périr dans une prochaine catastrophe, ou, ce qui revient au même pour nous, de devenir Français avec la rive gauche du Rhin.... Nous demandons, comme l'une des conditions d'une saine politique, que l'on renonce entièrement à singer les formes du gouvernement français. Il faut que nos idées, nos vues, nos sentiments politiques redeviennent allemands. Nous devons reconstruire notre édifice politique sur des bases allemandes, en prenant pour modèle les principes qui constituaient l'essence de la vie politique des Germains. L'Allemagne des derniers siècles n'était plus, sous bien des rapports, l'Allemagne véritable. Nous n'arriverons jamais à une vie politique pacifiquement progressive, tant que nous irons chercher des modèles à l'étranger.... Quel est le meilleur système, le système idéal des relations de l'Église et de l'État? Cette question, difficile en théorie et en abstraction, difficile surtout dans certaines conditions historiques et légales, nous

moment où le Chancelier essayait, par l'intermédiaire de M. d'Arnim, de susciter un schisme au Vatican, il recevait de son agent, à la date du 8 janvier, cette déclaration significative : « Le monde catholique en Allemagne ne peut se résigner en aucune façon à se laisser faire la loi par 500 Italiens parmi lesquels 300 sont les commensaux ou les pensionnaires du pape. » Le 21 avril 1874, M. d'Arnim écrivait d'autre part au chanoine Döllinger : « Si j'ai appris quelque chose en ce temps-là, je le dois surtout aux évêques allemands qui ont eu la bonté de m'éclairer sur les conséquences du dogme (1). » Aussi longtemps qu'avait duré la guerre, les prélats catholiques d'outre-Rhin n'avaient pas cessé de prodiguer à M. de Bismarck les mêmes gages de fidélité, et d'assaisonner comme toujours leur humilité de preuves non équivoques de haine impitoyable contre les vaincus. Lorsque l'archevêque de Gnesen-Posen, le comte Ledochowski, se rendit à Versailles vers la fin de

---

paraît facile à résoudre en ce qui concerne la Confédération du nord et les États qui pourront s'y rattacher. Nous croyons véritablement qu'il existe un moyen de satisfaire aux besoins essentiels d'une vie chrétienne et croyante, tout en sauvegardant la paix civile entre les différentes confessions chrétiennes, et ce moyen, nous estimons qu'il nous est fourni dans une mesure suffisante par les articles de la Constitution prussienne. Il y a vingt ans déjà que nous étudions ce problème avec toute l'attention dont nous sommes capable, observant toutes les situations que le temps a créées, et mû par les besoins de notre position personnelle, soit comme député à l'Assemblée nationale de Francfort en 1848, soit comme prêtre investi de fonctions ecclésiastiques, en Prusse d'abord, et ensuite pendant seize ans dans le centre de l'Allemagne, au milieu des controverses les plus compliquées. Or nous sommes de plus en plus convaincu que, dans la situation particulière des États d'Allemagne, c'est là le moyen le plus convenable de régler les rapports de l'Église et de l'État. Il offre surtout trois avantages : 1° il fournit à l'Église, pour l'accomplissement de sa mission, la mesure de liberté qui lui est absolument nécessaire, 2° il éloigne de l'État tous les embarras qui naissent de son intervention dans les choses ecclésiastiques, et 3° il favorise la paix civile entre les diverses confessions religieuses. » — *L'Allemagne après la guerre de 1866*, traduit par l'abbé P. Bélet, p. 6, 105 et 119. Paris, Gaume 1867.

(1) V. les révélations de la *Presse* de Vienne du 2 avril 1872 et de la *Norddeutsche Zeitung*, dix ou onze jours plus tard. Ces cinq pièces officielles ont été traduites en français dans le *Pro Nihilo*.

la guerre, il n'omit pas de flageller du haut d'une chaire d'emprunt et dans leur propre langue les Français qui étaient venus l'entendre, croyant trouver dans son éloquence quelque chose de mieux que les lieux communs du *Kladderadatsch* contre l'immoralité française. Mgr Ledochowski était au reste un ancien protégé de M. de Bismarck, que le Chancelier avait été prendre à Bruxelles en dehors du chapitre pour le faire nommer archevêque en Posnanie, bienveillante attention à laquelle le nouvel archevêque avait répondu en faisant venir tout exprès à Posen un prêtre de langue allemande, afin d'enseigner en allemand la philosophie dans son grand séminaire. Il n'avait pas d'ailleurs abandonné ses ouailles pendant la tempête uniquement afin de prononcer, dans une chapelle de la ville de Louis XIV, cette homélie blessante pour ses coreligionnaires. Outre ses félicitations personnelles, il apportait à son souverain promu au rang d'Empereur le vœu que la situation constitutionnelle faite à l'Église catholique dans l'Empire qu'on venait de fonder se rapprochât autant que possible de celle qui lui était assurée en Prusse par la Constitution prussienne. Il ne refusait donc nullement de rendre à César ce qui revenait à César. Il sollicitait simplement, et de la manière la plus respectueuse, les miettes du festin. Il y eut plus. Bien que le roi Guillaume n'eût pas même fait l'honneur d'une réponse à la proposition touchante de médiation qui lui avait été adressée en décembre 1870 par le chef de l'Église catholique, proposition déjà lancée une première fois le 22 juillet, le cardinal Antonelli, le 21 janvier 1871, employa le télégraphe et l'intermédiaire du comte de Taufkirchen pour presser la majorité bavaroise, qui se montrait fort hésitante, de faire son devoir d'abnégation et de patriotisme aveugle en acceptant le traité de Versailles. Même après la fin de la guerre, les catholiques allemands ne marchandèrent pas plus que par le passé leur soumission et leur enthousiasme. L'un des M. M. Reichensperger se trouva parmi les premiers à féliciter M. de Bismarck d'avoir, par l'annexion de Strasbourg

et de Metz, réparé les torts de l'histoire et de la France envers l'Allemagne. Le rédacteur en chef de la *Germania*, l'abbé Majunke, déclarait de son côté le 20 février 1874 au *Reichstag* que le but de sa polémique était de réconcilier l'Alsace-Lorraine avec la patrie allemande. L'indigne trahison de l'évèque de Strasbourg, Mgr Röss, envers ses mandataires (1), au lendemain de l'acceptation de son mandat, suffirait pour lever tous les doutes sur la vivacité du patriotisme à l'aide duquel ses anciens amis du séminaire de Mayence réussirent à donner le change à sa conscience. En toute occurrence, chez les membres les plus zélés de ce clergé qu'on allait représenter comme inféodé à Rome, l'instinct de nationalité primait le catholicisme, et la religion universelle qu'ils prétendaient professer n'était pour eux qu'une religion allemande.

Par malheur les élections que le Chancelier fit faire dans l'enthousiasme de la victoire, (et qui, légalement, auraient dû être faites au milieu de la campagne) n'avaient pas été sans déconcerter un peu ses plus chères espérances. Pour la première fois depuis vingt ans une soixantaine d'ultramontains déclarés allaient figurer dans le premier Parlement impérial, six mois après Sedan et un mois après la capitulation de Paris. C'était là une pénible surprise pour M. de Bismarck. Il pouvait être habitué à voir le catholicisme parlementaire représenté par quinze ou vingt députés venus en grande partie de Cologne ou de Posnanie. Il ne l'était pas à voir un groupe aussi considérable envoyé à la Chambre élective par le suffrage universel. Ajoutez qu'un orateur hanovrien d'un grand talent et d'un grand courage, M. de Windhorst, ex-ministre du roi Georges, donnait tout particulièrement mauvaise tournure à ce groupe. De tels mandataires, après de tels triomphes, c'était un anachronisme aux yeux du Chancelier, presque une provocation. L'infaillibilité très temporelle, et aussi spiri-

(1) V. sa lettre au *Journal d'Alsace* du 28 février 1874.

tuelle que possible, qu'il se proposait de préconiser dans son Empire n'était point du tout celle du pape. Il était dur de voir l'ingratitude populaire signifier au ministre triomphant qu'il était encore un domaine réservé où sa toute-puissance n'aurait pas plus accès qu'autrefois. Vainement le nouveau groupe parlementaire avait-il tenu à prendre les noms rassurants de « fraction du centre » et de « parti constitutionnel, » en adoptant un programme politique qui n'avait rien en vérité de bien alarmant (1). Ce sont les programmes sages qui finissent en général par l'emporter, de même que c'est le centre qui décide souvent de la victoire. Entre le gros du parti conservateur et féodal d'un côté, et, de l'autre, la masse serrée des nationaux-libéraux, c'étaient les catholiques qui allaient se trouver les maîtres de la situation, toutes les fois qu'il y aurait désaccord entre ces deux groupes si peu faits pour s'accorder. M. de Bismarck a lui-même pris la peine de raconter à la Chambre des Seigneurs le 10 mars 1873 que ce qui l'avait alors ému par-dessus tout, c'était la perspective d'avoir affaire dorénavant à une phalange compacte se présentant au vote chaque fois comme un seul homme. Un Parlement dans le Parlement, un État catholique romain dans le grand État prussien, voilà les fantômes qui se présentaient tout de suite au ministre, et qu'il présentait surtout à ses auditeurs, moins

(1) " *Justitia fundamentum regnorum.* — 1° Le caractère fondamental de l'Empire comme État fédératif sera conservé. Conformément à ce principe on résistera aux efforts qui tendent à modifier le caractère fédératif de la Constitution de l'Empire, et on ne sacrifiera la spontanéité et l'indépendance des États particuliers dans leurs affaires intérieures que lorsque l'intérêt général l'exigera d'une manière évidente. — 2° Le bien-être moral et matériel des classes populaires doit être revendiqué énergiquement; la liberté civile et religieuse de tous les sujets de l'Empire doit être réclamée au moyen de garanties constitutionnelles, et les associations religieuses, en particulier, doivent être protégées contre les empiétements de la législation. — 3° La fraction délibère et prend ses résolutions conformément à ces principes sur tous les objets qui seront soumis à la délibération du Parlement, sans que du reste il soit défendu à des membres isolés de donner dans l'Assemblée un vote contraire aux décisions de la fraction. "

effrayé en somme des conceptions fantasmagoriques de sa propre imagination qu'irrité après tant de victoires sur terre, et même sur mer, de rencontrer encore devant lui l'esprit de contradiction en habit sacerdotal. Quelques francs-maçons, professeurs ou journalistes, eussent bien mieux fait son affaire !

L'idée d'organiser une Église catholique allemande n'était pas au reste nouvelle en Allemagne, et c'est ce qui explique, mieux encore que tout le reste, pourquoi, dans les fragments publiés de la correspondance de M. d'Arnim, chargé de surveiller le Concile de 1870 sur les lieux mêmes, on trouve tant de traces d'une préoccupation de rompre avec le Saint-Siége, en se servant de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pour surexciter le sentiment national des Allemands contre la « Curie romaine (1) ». « On rendra les Français responsables de tout le mal », ajoutait le diplomate allemand dans son *Memorandum* du 17 juin 1870. Déjà Frédéric II exprimait devant le maréchal de Ligne l'envie qu'il portait à « sa sœur l'Impératrice de Russie » en sa qualité de patriarche des Grecs (2). A la fin du XVIIIe siècle, les trois Électeurs ecclésiastiques du Rhin, d'accord avec l'archevêque de Salzburg, avaient publié une définition tout-à-fait schismatique de leur autorité dans ses rapports avec celle du Saint-Siége. La médiatisation napoléonienne coupa seule court à ce schisme naissant. A la suite des événements de 1815 et jusqu'en 1820 environ, une autre tentative fut faite en vue de transformer cette vague utopie en une réalité immédiate, et de soustraire une fois pour toutes l'Allemagne à ce que les déclamateurs de l'époque appelaient déjà le joug impur de l'Italie (3). Le mouvement eut surtout pour théâtre l'Allemagne du sud, et pour propagateur ostensible l'évêque

---

(1) V. le *Français* du 8 avril 1874. V. aussi sur toute cette question l'article de M. Lesmayoux publié par le *Correspondant* du 25 juin 1869 sous le titre de *l'Église évangélique de Prusse.*

(2) V. *Mémoires du prince de Ligne,* édition F. Didot, p. 52.

(3) V. Gervinus, t. III, p. 12-48.

de Constance, Wessenberg, créature lui-même de cette créature de Napoléon qui avait nom Dalberg et qui occupait encore alors le siége archiépiscopal de Ratisbonne. De Constance, Wessenberg avait réussi à gagner beaucoup de sympathies personnelles, soit en Bavière, soit en Suisse, aussi bien parmi les protestants que parmi les catholiques, et, en 1814, il avait paru à Vienne, afin d'y provoquer la fusion de tous les évêchés allemands en une seule Église allemande n'ayant qu'un seul prélat pour chef. Son but était de rompre avec Rome sans sortir du culte catholique, de renouveler en grand l'exemple donné un siècle auparavant à Utrecht par le chapitre janséniste de la cathédrale. Le Saint-Siége destitua Wessenberg sans que Dalberg tînt compte de l'arrêt du Saint-Siége, et, même, en 1817, à la mort de Dalberg, le chapitre de Ratisbonne lui donna Wessenberg pour successeur. Le grand-duc de Bade déclara qu'il y allait de l'honneur germanique, et essaya de soulever au profit de Wessenberg toute l'Allemagne méridionale. L'année suivante, une sorte de Concile catholique, plus national que religieux, se réunit à Francfort sur le Mein, afin d'entraîner dans la coalition le Hanovre et la Prusse, encore hésitants. Le délégué würtembergeois qui présidait la réunion exposa très nettement qu'on se proposait avant tout « d'organiser l'Église catholique d'après ses principes primitifs et de mettre en première ligne tout ce qu'exigeraient, d'une part, la dignité de la nation allemande, de l'autre, la liberté de l'Église allemande et catholique. Le gouvernement prussien fit échouer ces efforts, faute de les encourager en Allemagne et de les soutenir à Rome. Le cardinal Consalvi avait réussi à gagner l'esprit de Niebuhr par ses bonnes grâces, et la dynastie prussienne trouvait jusque-là plus d'avantages à ne pas s'occuper de ce démêlé entre catholiques. Elle se bornait à se considérer elle-même comme l'épiscopat suprême du pays, aussi bien pour les catholiques que pour les protestants. Sans doute, ajoutons-le, l'intrigue semblait à la Prusse intéresser trop spécialement l'Allemagne méridionale pour qu'elle eût à y intervenir,

au risque de placer dans le midi le centre de gravité du catholicisme germanique.

Dans la monarchie prussienne elle-même, à la suite des traités de Vienne, les choses se passèrent d'abord assez bien pour les populations catholiques. Celles du Rhin notamment reçurent de Frédéric-Guillaume III les promesses les plus solennelles. C'est qu'il s'agissait par-dessus tout de les détacher moralement de la France pour les attirer de cœur dans le giron de l'État prussien, plus riche de gloire militaire que de popularité. Les rapports entre la Prusse et Rome furent réglés pour l'avenir en 1821 par la bulle *De salute animarum*. La clause relative à des dotations foncières en faveur du clergé catholique fut la seule que le gouvernement prussien refusa d'exécuter. Malheureusement ces débuts de bon augure ne durèrent pas bien longtemps. Le cabinet de Berlin laissa percer par trop son intention secrète de réduire insensiblement, ainsi qu'il le faisait depuis de longues années, tant en Silésie qu'en Posnanie, les droits et surtout l'influence des catholiques, de manière à les mettre de plus en plus en minorité. Avec un zèle qui ne connaissait pas de scrupules, la bureaucratie ministérielle envoyait systématiquement dans les riches provinces de l'ouest des fonctionnaires civils et militaires tirés des régions protestantes de la monarchie. Ces employés ou officiers, rarement millionnaires de naissance, cherchaient et parvenaient souvent à faire d'opulents mariages. Dès 1803, Frédéric-Guillaume avait décidé que les enfants nés de parents d'une confession différente seraient élevés dans celle de leur père. En 1823, cette loi fut promulguée dans les provinces rhénanes où l'on n'avait pas jugé prudent de l'introduire plus tôt. Elle était en effet en contradiction formelle avec la doctrine catholique et devenait par conséquent une atteinte à la liberté de conscience. Un bref de Pie VIII, en date du 25 mars 1830, prouva que le Saint-Siége était disposé à pousser la tolérance envers la Prusse jusqu'à ses dernières limites. Il autorisait les prêtres catholiques, sinon à bénir, du moins

à enregistrer les mariages faits conformément à la loi de l'État et contrairement à celle de l'Église. Pour obtenir plus encore, le gouvernement eut recours à l'astuce. L'archevêque de Cologne, Mgr Spiegel, se laissa attirer à Berlin, où on finit par lui arracher en 1834 un ordre prescrivant à son clergé d'accorder la bénédiction nuptiale jusque dans les cas où Pie VIII avait ordonné de la refuser. Son successeur, Mgr de Droste-Vischering, ne fut même installé sur son siége archiépiscopal qu'après avoir formellement promis de confirmer les conventions secrètes de Mgr Spiegel, dont on ne lui donna pas connaissance, mais qu'on lui assura être tout-à-fait conformes au bref du pape. Grande et amère fut la désillusion du nouveau prélat quand il reconnut que sa bonne foi avait été surprise. Il refusa de céder aux injonctions ministérielles. La réponse fut très simple. La garnison de Cologne vint entourer le palais du métropolitain, mèche allumée, et Mgr de Droste-Vischering fut enlevé, tambour battant, pour être interné dans la forteresse de Minden, où il put réfléchir tout à son aise sur le christianisme de ses maîtres. Il y eut des désordres sanglants, non pas seulement à Cologne, mais aussi à Münster et dans presque toutes les villes catholiques de la Westphalie et du Rhin, depuis Paderborn jusqu'à Trèves. L'archevêque de Posen, Mgr Dunin, fut arraché de même à ses fonctions pour subir dans la forteresse de Colberg un emprisonnement illégal auquel la mort de Frédéric-Guillaume III mit seule un terme. La fureur d'unifier l'Église avait dégénéré cette fois en persécutions injustifiables de la part de l'État, et la maxime célèbre d'Ancillon, d'après laquelle le protestantisme devait être « le mur d'airain » qui défendrait la province rhénane contre la France, n'avait abouti qu'à une tentative maladroitement brutale (1).

---

(1) V. dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1842 l'excellent article de M. Cazalès et l'étude biographique sur Frédéric-Guillaume publiée dans le no du 1er août 1840 par M. Armand Lefebvre. V. aussi

Un autre effort dans le même sens devait être tenté par le fanatisme d'un prêtre excommunié, peu de temps après que l'archevêque de Cologne eut été enfin rétabli sur son siége. Ce continuateur de Wessenberg, dont à l'origine l'hétérodoxie trouva de puissants protecteurs à Berlin, n'était autre que Jean Ronge, Silésien de naissance et longtemps établi à Breslau. Devenu journaliste, Ronge, assisté d'un autre prêtre dans la même situation que lui, Czerski, après une première et fort vive polémique à propos des rapports de la Cour romaine avec le chapitre de Breslau, eut l'idée de profiter des superstitions dont l'évêque de Trèves, Mgr Arnoldi, cherchait à entretenir le culte, pour détacher les catholiques allemands de leur dépendance du Saint-Siége. Une sorte de Concile eut lieu à Leipzig afin de pourvoir aux besoins de l'association, qui se proposait d'épurer le romanisme tout en travaillant à jeter les bases de l'unité nationale en matière religieuse. Malheureusement, ce pseudo-Concile, en proclamant que chaque commune nommerait son pasteur, et que ce pasteur n'aurait pas besoin d'une autre ordination après celle qu'il tirerait du suffrage populaire, gâta toutes les chances d'avenir que l'État prussien lui tenait en réserve. Ce qu'on voulait dans les sphères gouvernementales, ce n'était pas une Église nouvelle se regardant comme indépendante de la haute administration civile. Un arrêté royal du 30 avril 1845 décida que le culte nouveau ne serait pas reconnu. Toutefois on se garda bien de persécuter les dissidents, afin de tenir l'orthodoxie sur le qui-vive. Les mesures de rigueur du clergé de Posen furent frappées de nullité par le pouvoir laïque, et une réunion fort nombreuse des hérésiarques put avoir lieu à Waldburg en Silésie, grâce à la connivence des autorités. A tout prendre, on eût été enchanté en haut lieu que le mouvement se développât, surtout s'il se fût régularisé, en se

---

le pamphlet de Görres intitulé *Athanase*, et la réponse du Saint-Siége à *l'Exposé de la conduite du gouvernement prussien dans l'affaire de Cologne*, rédigé par M. de Bunsen, sur l'ordre du roi.

débarrassant de ses attaches révolutionnaires. Ce ne fut pas le cas, et tout ce que l'apôtre de Laura-Hütte réussit à fonder, de 1845 à 1848, époque à laquelle il se jeta tout-à-fait dans la démagogie au Parlement de Francfort, ce furent quelques paroisses soi-disant néo-catholiques, ou catholiques allemandes, c'est-à-dire essentiellement non-catholiques, puisque le catholicisme a précisément l'universalité, sinon pour point de départ, du moins pour but final. M. Ronge ne s'en trouve pas moins être aujourd'hui comme le Saint-Jean-Baptiste du culte dont M. de Bismarck doit être réputé le Messie discret et masqué. L'ancien réformateur de 1845 a d'autant plus de titres à cette qualification que, revenu en 1861 de Londres à Francfort, il y fonda deux ans plus tard une *Association pour la réforme religieuse* qui n'a guère pu manquer de devenir le noyau du vieux-catholicisme.

Le protestantisme n'avait peut-être pas eu moins à souffrir que le catholicisme de ce grand désir des Hohenzollern de ne plus voir autour d'eux que des Églises nationales, surtout, si faire se pouvait, de n'en plus voir qu'une seule, et une qui ne fût soumise qu'à eux. Sans doute les traités de Vienne avaient fait en Allemagne la part bien belle aux protestants. Dans la Diète fédérale, les États non-catholiques disposaient de quinze voix sur dix-sept, et, dans l'assemblée plénière, de 58 sur 69, quoique dans la Confédération il se trouvât 23 millions seulement de protestants contre 20 millions de catholiques. En Prusse, à une époque où 7 millions 300 mille catholiques n'avaient que 38 gymnases à leur disposition, 11 millions 700 mille protestants en comptaient 110 affectés à leur usage. En outre, l'enseignement théologique des Universités était exclusivement protestant, sauf à Münster, où il n'y avait pas d'ailleurs d'Université proprement dite. La Posnanie se trouvait même la seule province du royaume qui ne possédât aucun établissement d'enseignement supérieur. Tous les hauts grades de l'armée étaient si bien réservés aux protestants qu'on avait peine à trouver dans ses

cadres un seul général qui fût catholique, et on citait comme un événement extraordinaire qu'un non-protestant siégeât avec le titre de ministre dans les conseils du roi. Sous Frédéric-Guillaume III, il ne se produisit pas un seul de ces cas. Sous Frédéric-Guillaume IV, on cite Duesberg et Kühlwetter, en 1848, après quoi il faut passer au prince de Hohenzollern-Sigmaringen nommé par le Régent chef du cabinet, mais beaucoup plus comme parent que comme catholique. Toutes ces marques de préférence injuste et exorbitante données à une classe de sujets au détriment d'une autre ne devaient pas être poussées néanmoins jusqu'à octroyer à ceux qui en profitaient, socialement parlant, le plein et franc exercice de la liberté de conscience. Malgré la douceur habituelle de son caractère, Frédéric-Guillaume se montra parfois dur jusqu'à la cruauté envers ses propres coreligionnaires (1). Plus appliqué à justifier l'épithète de *theologus* qui lui avait été décernée par un évêque qu'à s'inspirer de l'axiome favori de Frédéric II : *Être toujours roi et ne jamais faire le prêtre,* il prétendait que les protestants de son royaume, calvinistes ou luthériens, renonçant les uns et les autres à ce qui pouvait les diviser, formassent, sous sa haute protection, une Église unie de Prusse. Avec beaucoup d'à-propos, il saisit en 1817 l'occasion du jubilé qui allait célébrer le 300e anniversaire de la Réforme en Allemagne pour faire part à ses sujets non-catholiques du projet d'union qu'il avait tant à cœur. Le nouveau culte fut immédiatement imposé par ordre du jour aux régiments de la garde en garnison à Potsdam, et la Cour dut suivre l'exemple des casernes. On ne put pas pourtant s'entendre partout, dès que le souverain eut laissé voir qu'il comptait bien, en matière religieuse comme dans toutes les autres, rester le maître absolu. En somme ce projet d'union ne devint qu'une nouvelle cause de désunion parmi les protestants. Tout ce qui en sortit

(1) V. Gervinus, t. V, p. 33.

en effet, ce fut une troisième Église protestante, dite unie, qui vint prendre position entre les deux autres. Les protestants prussiens qui avaient accepté avec le plus de joie la pensée royale, et Schleiermacher était du nombre, avaient espéré tout d'abord que la nouvelle Église serait libre de se constituer à sa guise. Telle n'était point la volonté du roi, qui, en 1822, publia un rituel composé par lui-même, sans aucune collaboration du dehors, et ce rituel, quelques années plus tard, reçut force de loi dans le pays tout entier. Grâce à ce déploiement imprudent d'esprit autocratique, il y eut désormais dans la monarchie prussienne des vieux-luthériens et des néo-luthériens. La création de la grande société de propagande qui s'est placée sous le patronage de Gustave-Adolphe, de même que celle de l'*Union évangélique* qui en 1857 fut reçue à Postdam par le monarque, ne ramenèrent pas à l'unité la trinité confessionnelle si malencontreusement préparée. Mais du moins les communautés dites unies relevaient directement du roi et servaient de pierre d'attente à une *Landeskirche* d'un protestantisme exclusivement prussien. Toutes ces fractions d'Église eurent part à peu près égale à la surveillance jalouse et tyrannique de l'État, c'est à dire du roi. M. Scheibel, professeur universitaire à Breslau perdit sa chaire comme vieux-luthérien incorrigible. Un prédicateur de Halle, M. Gericke, éprouva la même disgrâce pour la même raison. Un ministre des cultes, M. Eichhorn, ne rougit pas de dire que « le temps était arrivé de maintenir la vraie croyance par les moyens les plus énergiques; qu'il ne convenait pas au pouvoir de rester indifférent; que son rôle au contraire était d'être partial, tout-à-fait partial. » Le parti de la Cour institua des sociétés dites du *Christ historique*. Plus que jamais l'orthodoxie royale accapara l'instruction publique; l'espionnage fut introduit et récompensé dans le clergé. Il s'agit un instant de rétablir la confession auriculaire. Le 5 mai 1830 le ministre compétent envoya même aux Consistoires le modèle des hosties. Aussi vit-on des communes invoquer les garanties de

la paix de Westphalie pour s'organiser en Églises indépendantes, plutôt que de subir le culte officiel. Plus d'une fois l'ecclésiastique envoyé par le gouvernement fut remercié par les paroissiens auxquels il venait s'imposer. On compta aussi de nombreux cas d'émigration déterminés par cette pression brutale du monarque sur la croyance religieuse de son peuple. Quatre-cent-cinquante de ces pauvres gens qui avaient pris le chemin de l'Australie pour conserver leur foi périrent presque tous en Angleterre de misère et de faim (1). Treize millions de Prussiens n'en ont pas moins adhéré aujourd'hui à ce coup d'État royal qui a institué une Église exclusivement prussienne.

Plus qu'aucun autre le milieu politique de 1871 devait sembler propice à l'organisation définitive de l'Église nationale catholique si longtemps désirée aussi par les rois de Prusse. Les Hohenzollern avaient trop vaincu pour ne pas donner enfin à tous leurs sujets le luxe d'une Providence pour eux seuls, qui ne leur fût plus commune avec le reste des hommes. D'un autre côté, cette Église unitaire pouvait être, entre les mains d'un ministre audacieux et habile, un excellent moyen de consolider les résultats diplomatiques de la campagne et de resserrer les liens que les traités de Versailles avaient créés entre les deux Allemagnes. Là où un homme d'État timoré par tempérament eût vu le plus grave des périls pour une unité laborieusement conquise, M. de Bismarck crut apercevoir tout au contraire comme un levier inespéré pour faire glisser davantage les États catholiques du sud dans la sphère d'action de la Chancellerie impériale. Les graves et sincères objections que la partie la plus intelligente du haut clergé avait adressées par avance à l'infaillibilité ne lui faisaient la partie que trop belle vis-à-vis des catholiques. La Prusse allait enfin trouver des alliés au-delà du Mein, au cœur même de ce catholicisme bavarois dont la conversion politique

---

(1) V. Eugène Véron, *Histoire de la Prusse*, p. 297.

avait paru jusqu'alors une œuvre si ardue au despotisme prussien. Il y avait en effet à l'Université de Munich et dans quelques paroisses de la Bavière, de l'Autriche même, un certain nombre de prêtres catholiques dont la conscience n'avait pu s'accommoder du nouveau dogme, et qui avaient refusé de suivre l'exemple de docilité tardive qu'on leur avait donné ailleurs. Pressé par son ordinaire, l'archevêque de Munich, de s'expliquer sur la conduite qu'il entendait tenir après l'arrêt sans appel du Concile, le chanoine Döllinger répondit que le Concile, pour lui, n'était pas œcuménique et demanda à développer ses convictions devant une assemblée de docteurs. L'assemblée eut lieu en effet, mais Döllinger avait été excommunié pour sa réponse. Quant à la conférence, elle ne demeura pas sans résultat. Les théologiens qui la composaient déclarèrent qu'ils ne se regarderaient pas comme sortis de l'Église catholique, l'Église romaine ayant seule troublé la paix du catholicisme par ses innovations, mais qu'ils prendraient le titre de vieux-catholiques et s'efforceraient d'organiser des communautés religieuses indépendantes, de manière à s'assurer un culte. Le mouvement jusque-là n'était pas sorti du domaine de l'abstraction et des théories pures. Par malheur les évêques allemands, en voyant quelques curés, quelques paroissiens surtout, faire mine de résistance, eurent la funeste pensée de s'adresser au gouvernement impérial pour implorer le secours de son bras séculier contre les dissidents. Cette démarche seule, qui devait être si grosse de conséquences et se retourner si directement contre ses auteurs, est le plus éclatant témoignage qu'on puisse produire de l'intention où étaient les catholiques de vivre sur un pied de paix irréprochable avec le nouvel ordre de choses allemand. Les signataires de la pétition furent pris à leur propre piége. Le gouvernement impérial, comme le gouvernement bavarois, déclara qu'il n'avait pas à intervenir dans une querelle sur le dogme, déclaration de neutralité qui donnait aux insoumis libre carrière, et ne manquait pas même d'une certaine adresse libérale. Plût

au ciel que le pouvoir exécutif se fût arrêté réellement à ce grand principe de la séparation de l'Église et de l'État, si goûté en Italie comme en Amérique, et qu'il se fût borné à tenir toujours la balance scrupuleusement égale entre toutes les confessions!

Une autre raison encore devait achever de décider M. de Bismarck à profiter de l'occasion qui s'offrait de réaliser l'un des vœux les plus anciens des Hohenzollern, en étendant d'un seul coup cette réalisation à tous les peuples germaniques. Les résultats extraordinaires obtenus par la guerre avaient ce mauvais côté de porter un préjudice considérable à l'antique légende, si soigneusement entretenue, sur les dangers perpétuels que la France faisait courir à l'Allemagne. L'*Erbfeind* était trop visiblement à terre pour pouvoir servir encore de *Popanz*, d'épouvantail à l'usage de la crédulité allemande. Il importait de relever le mannequin tombé sur le sol, de l'affubler d'un costume nouveau, de lui supposer surtout quelque allié inattendu et puissant accouru du dehors à son aide. Il n'y avait qu'un pas à faire de là à l'idée de représenter la Cour de Rome comme occupée à rendre des forces à la France, « sa fille aînée, » afin de la lancer de nouveau sur les pacifiques Allemands. On sait, pour peu qu'on connaisse la France, combien il est absurde de la dire infectée de jésuitisme et assez guérie de la contagion de Voltaire pour être tombée sous le joug de cet ultramontanisme auquel Bossuet lui-même et Louis XIV ont tenu tête. Mais le jésuitisme politique ne recule pas devant l'emploi des moyens douteux, et il suffisait qu'il y eût dans notre Assemblée de Versailles une centaine de légitimistes purs pour qu'à Berlin on se crût autorisé à peindre désormais la France comme une humble et aveugle vassale du « Collége des cardinaux » ou de « l'Internationale noire », les deux nouveaux fantômes à l'ordre du jour. Le dogme de l'infaillibilité n'avait-il pas été proclamé trois jours après la déclaration de guerre? Et n'était-ce pas un Français, le R. P. Fallex, qui, en qualité de provincial, se trouvait diriger la section allemande

de la Société de Jésus? C'en était plus qu'il ne fallait pour jeter de nouveau un effroi indicible dans les bonnes âmes disposées à renaître enfin à la confiance. Afin de les sauver, M. de Bismarck ne pouvait plus hésiter à équiper lui-même à la prussienne une Église de combat qui, sous prétexte de servir de digue à la culture germanique contre les idées néo-latines, servirait surtout, dans la pensée de son véritable fondateur, à briser pour toujours en Allemagne la force des associations religieuses et à préparer l'assimilation des consciences dans l'indifférence théologique. La religion n'était plus ici qu'un appareil pour tenir toujours éveillées les haines internationales (1).

Dès lors, et pour ces divers motifs, on devait voir en toute occasion le gouvernement prussien, à mesure qu'il fronçait plus sévèrement le sourcil contre les imprudents qui voulaient renouveler en Allemagne le conflit de pouvoirs illustré en Grèce par le sacrifice d'Iphigénie à Aulis (2), se mettre en dépenses de sourires, de menues grâces pour le culte nouveau-né, et, comme les bonnes fées, combler de ses bienfaits le berceau de l'anti-Calchas qu'il se proposait d'élever à la brochette afin d'en faire un Hercule capable d'étouffer l'hydre, *l'infâme,* si l'on veut, comme se l'écrivaient l'un à l'autre Frédéric et Voltaire. Tout d'abord ce ne furent que petits soins indirects, faveurs qui ne tiraient pas trop à conséquence, encouragements sous le manteau qui se donnaient la coquetterie et le piquant d'une demi-discrétion. A des paroisses bien inspirées et qui promettaient de devenir des modèles, on accorda le bronze de quelques canons de rebut, afin d'en faire des cloches destinées à insinuer dans les âmes les plus douces pensées de paix chrétienne et d'harmonie pastorale. A Munich, la municipalité mit une église à la disposition des partisans du Dr Döllinger.

---

(1) V. le journal anglais *The Spectator* du 28 février 1874.

(2) Comparaison de M. de Bismarck au *Herrenhaus,* mars 1873.

A Insterburg, dans la province de Prusse, et ailleurs encore, les autorités royales firent prêter aux mécontents des édifices publics, la grande salle du gymnase, par exemple, ou un coin de caserne. Celle de Saint-Pantaléon, à Cologne, contenait une église qui fut ouverte aux *Staatskatholiken*, et, comme le grand-prévôt ecclésiastique de l'armée, Mgr Namszanowski, crut devoir défendre aux prêtres placés sous son autorité d'y paraître à l'avenir, on supprima la grande aumônerie militaire dont il était le chef, bien que cette aumônerie eût été instituée en vertu d'une convention synallagmatique avec le Saint-Siége, signée le 24 octobre 1849. A Erlangen, une pétition émanant de fonctionnaires prétendit retirer au clergé catholique au moins une de ses églises, sous prétexte que les vieux-catholiques se trouvaient en majorité dans la ville. A Wiesbaden, un *Hofrath*, se qualifiant vieux-catholique, se fit, par ordonnance ministérielle, couvrir contre l'exécution administrative qu'entraînait son refus de payer la *Kirchensteuer*. Le télégraphe lui-même intéressait la vanité publique à la naissante Église, en offrant aux frais de l'État les honneurs de la publicité officieuse et instantanée à toutes les démonstrations ou velléités de démonstration en faveur de l'Église favorite du grand Chancelier. Du même coup le premier « philistin » venu se rendait presque célèbre pour vingt-quatre heures, et, en se dispensant parfois de payer une partie de ses impôts, se faisait le collaborateur du plus illustre des princes de ce temps. Par contre, le 21 juillet 1871, la section pour les affaires catholiques au ministère des cultes, section établie en 1841, était supprimée, en attendant que le ministre lui-même, M. de Mühler, livré depuis longtemps aux railleries des bouffons ordinaires de la Chancellerie, cédât sa place à un homme beaucoup plus dégagé des préjugés de la vieille école, le Dr Falk. A ces signes déjà on pouvait reconnaître que le vieux-catholicisme n'était qu'une carte de plus, sinon un atout, dans le jeu de M. de Bismarck.

En dépit de ces encouragements de la première heure, le schisme, abandonné en somme à ses propres ressources, prospérait médiocrement. Le chanoine Döllinger, dont la bonne foi était évidente, et qui ne voulait rompre avec l'Église que sur un point spécial, mais qui ne se souciait nullement de servir d'instrument à M. de Bismarck, n'était pas l'homme de la situation. Ses scrupules le rendaient impropre au rôle de missionnaire aux ordres du ministère de l'instruction publique, des cultes et des affaires médicales. Il n'avait rien de commun avec l'aimable sceptique qui, en 1866, parlait avec tant d'abandon des caprices de la Providence en temps de guerre. Catholique il se disait, et catholique il prétendait rester, à sa façon du moins. A la suite de la conférence provoquée à Nüremberg en 1870, conférence qui fut le vrai berceau du vieux-catholicisme, la réunion préparatoire de Munich durant l'automne de 1871 n'avait eu qu'un but, se compter et prendre langue. Toutefois deux grands principes avaient été posés. D'une part on reconnaissait tous les dogmes de l'Église catholique, moins un; de l'autre, on exprimait le désir d'une réconciliation générale, subsidiairement d'une entente progressive avec toutes les ramifications de l'Église chrétienne primitive. Sous la direction des théologiens bavarois, la nouvelle Église ne couvait donc encore aucune arrière-pensée politique appréciable et utile pour les Hohenzollern. Afin de lui donner l'impulsion vigoureuse qui lui avait manqué en Bavière, on jeta à Berlin les yeux sur deux hommes dont le tour d'esprit offrait des garanties beaucoup plus sérieuses. L'un était M. de Schulte, professeur de droit canonique à Prague, qui, suivant certaines rumeurs, avait compté jadis parmi les ultramontains les plus véhéments, mais qui, promettant de faire mieux, fut nommé bientôt professeur universitaire à Bonn. L'autre, M. Reinkens, professeur lui-même à Breslau, ancien ouvrier de filature à Aix-la-Chapelle, assure-t-on(1), parut encore, toute comparaison faite,

(1) V. *Ueber Land und Meer*, 1874, p. 286.

le fonctionnaire le plus apte à confisquer aux anti-infaillibilistes de Munich la direction d'un mouvement qu'il s'agissait de rendre avant tout profitable aux desseins unitaires de la Prusse. Prestance vénérable, esprit des plus caustiques, M. Reinkens avait tout ce qu'il fallait pour séduire les faibles et lutter avec les forts.

On ne tarda pas à s'apercevoir que décidément la grande Chancellerie se mêlait de l'affaire. Jusqu'alors, à part un petit nombre de catholiques très-passionnés et très-affligés de ce qui se passait à Rome, l'Église en voie de formation n'avait recruté d'adhésions que parmi cette classe d'Allemands où des Israélites mal convertis coudoient des francs-maçons, plus sceptiques encore à l'endroit de toute orthodoxie. MM. de Schulte et Reinkens, outre des ingrédients pris un peu à droite et à gauche dans les Églises en froideur avec la Cour de Rome, songèrent à faire entrer beaucoup de fonctionnaires dans leur amalgame pseudo-catholique. A la première réunion provoquée par eux à Cologne en septembre 1872, la présence d'un grand nombre de « conseillers de régence », de « conseillers d'appel », de « conseillers de tribunal », de « conseillers de justice », sans compter les professeurs et les instituteurs, indiquait bien que la bureaucratie avait envoyé des cadres tout prêts. Les nombreux Anglais et les quelques Slaves qui avaient répondu à l'appel ne devaient servir qu'à faire galerie. Sans difficulté, M. de Schulte fut élu président, ce qui ne l'empêcha pas, en théologien essentiellement pratique, de quitter son fauteuil au milieu de la première séance, afin de mettre l'Assemblée dans la bonne voie en lui proposant « de nommer une commission de sept membres, parmi lesquels au moins trois théologiens et deux canonistes, auxquels on transmettrait, avec le soin de préparer l'élection d'un évêque et la rédaction d'un projet de loi électorale, l'étude et la solution des questions relatives à l'opportunité de l'élection, à la résidence et à la dotation de l'élu, à sa situation vis-à-vis des gouvernements. » Après un tel exorde, visiblement, la direction de la révolution

religieuse échappait aux mains de MM. Döllinger et Friedrich. Elle se prussifiait, en quelque sorte, c'est-à-dire se gâtait tout-à-fait. Le lendemain, 21 septembre, M. Reinkens, désigné comme rapporteur, demanda nettement que la confession nouvelle mît tout son effort à se rapprocher du protestantisme. Un autre membre de la réunion, l'abbé Michaud, déposa bien une proposition recommandant à titre provisoire le culte grec de préférence à tout autre, mais sa proposition fut repoussée sans discussion par le président. M. de Schulte au contraire accabla des fleurs les plus rares de sa rhétorique M. Bluntschli, délégué de l'Église évangélique, et qui, dans cette petite comédie, avait reçu pour rôle de déclarer l'Église évangélique toute prête à ouvrir ses portes à deux battants aux vieux-catholiques. On n'oublia pas de réclamer par un vote l'assistance financière du trésor public et le partage des biens ecclésiastiques partout où les catholiques en possédaient. Ce qui ressortit le plus clairement de ce simulacre de délibération, c'est que l'essence et l'originalité du vieux-catholicisme consistaient beaucoup moins à rejeter tel ou tel article de foi qu'à comprendre d'une manière toute particulière les rapports de l'Église avec l'État.

La grande difficulté, une fois ce premier synode terminé, était, sinon de découvrir, du moins d'instituer l'évêque dont il avait été question pour en faire le chef suprême de la nouvelle communauté religieuse. Tirer cet évêque directement d'un bureau de ministère ou du cabinet royal eût été jeter un défi par trop hardi à la malice de l'opinion publique et jouer de trop près avec le ridicule. S'adresser à un prélat catholique pour qu'il consacrât un apôtre vieux-catholique était inutile. Demander une pareille investiture à un fonctionnaire supérieur de la hiérarchie protestante aurait été alarmer la conscience des croyants. On pensa à Berlin aux jansénistes de Hollande. Oui, il était écrit que le jansénisme, cette noble école d'indépendance dans la piété qui a rendu immortel le nom de Port-Royal, à laquelle se rattache celui des Arnauld, des Lemaistres, des Nicole, des

Pascal, des Racine, cette pépinière féconde de fortes âmes et de mâles vertus, aboutirait à cette triste destinée, après tant d'épreuves, de servir à greffer la religion d'État prussienne sur un rameau de l'Église catholique. Il existe encore en effet en Hollande, à Utrecht, une communauté et un archevêque janséniste, et ce fut à ce dernier que le gouvernement prussien résolut de s'adresser pour obtenir, avec le profit d'un tradition toute faite, la consécration épiscopale de M. de Schulte ou de M. Reinkens. Dès 1871, le gouvernement des Pays-Bas avait dû, sur une demande partie de Berlin, faire faire les recherches nécessaires pour mettre la Chancellerie impériale au courant d'un sujet qui lui était peu familier, et lui dénoncer ce qui restait en Hollande d'un des plus grands souvenirs historiques de la France. L'évêque de Deventer, Mgr Heycamp, se prêta à cette fantaisie prussienne, à laquelle Mgr Loos, l'archevêque d'Utrecht, paraissait avoir déjà donné son assentiment, en allant faire au cœur de l'Allemagne une tournée épiscopale pour conférer le sacrement de la confirmation aux enfants des dissidents. Dans une réunion tenue à Cologne le 4 juin 1873, et où les intimes seuls furent admis, M. Reinkens fut désigné en qualité de candidat évêque-fondateur du vieux-catholicisme. Le nouveau Saint-Pierre fut sacré le 11 août suivant à Rotterdam, dans l'église Saint-Laurent, par Mgr Heycamp. Aussitôt ce grand pas franchi, un nouveau synode fut convoqué à Constance, malgré tout ce qu'avait de dangereux le voisinage d'un pays aussi sincèrement libre que la Suisse. Déjà toutefois le nombre des délégués ou des curieux avait sensiblement diminué. Il ne fut plus que de 240, tandis qu'à Cologne il avait été de 353. Au premier rang parmi ceux qu'on attendait et qui n'étaient pas venus figurait l'abbé Döllinger. Cette absence était une condamnation peu équivoque du tour que prenait le schisme. M. de Schulte, élu de nouveau président par acclamation, ne s'émut pas de si peu, et, sous sa main plus que ferme, le synode abonda en innovations théoriques dont l'une n'allait à rien

moins qu'à faire reposer la communauté religieuse sur la base du suffrage populaire. Rien ne coûte à Berlin pour enguirlander le régime autoritaire. Le ministre des cultes envoya même à Constance un télégramme assurant « qu'il considérait la question des vieux-catholiques comme intéressant à la fois la civilisation et le législateur. » On le savait de reste. Un certain nombre d'imprudences patriotiques achevèrent d'ailleurs de prouver jusqu'à la dernière évidence que l'Église qu'on prétendait fonder, en retrempant la foi catholique dans une source vive, n'était et ne visait à être qu'une institution d'État. Tout d'abord les étrangers qui se présentèrent furent prévenus clairement que, si on ne leur interdisait pas la parole, du moins on désirait qu'ils ne parlassent pas (1). » De plus le député d'Augsbourg au *Reichstag*, M. Völk, malgré la présence

(1) " Après plusieurs discours, quelques-uns fort intéressants et vraiment dignes d'une assemblée religieuse, quoique l'oreille allemande commençât à percer trop (l'un des journaux du parti va jusqu'à dire : Notre Seigneur Dieu n'abandonne jamais un Allemand), M. le Dr Völk a commencé sur le catholicisme germanique national, sur la religion de l'Allemagne, sur l'élément germanique et l'élément latin une dissertation, un traité, une discussion qui avait pour premier inconvénient d'être un hors-d'œuvre, pour second, d'être plus politique que religieux, pour troisième, de faire une religion allemande qui n'a plus même droit au titre de catholique. Puis, entraîné par son hors-d'œuvre, il a commencé à battre les buissons, à se jeter en plein dans la politique, à raconter la guerre de 1870, ses origines, ses causes, à rapporter une conversation qu'il avait eue avec Bismarck il y a quatre ou cinq ans, à démontrer enfin que, contre un peuple comme la France (tableau peu flatté), il avait été nécessaire que l'Allemagne prît ses précautions en s'emparant de l'Alsace et de la Lorraine. A ce moment, et après avoir supporté cette malencontreuse sortie contre leur pays, MM. Hyacinthe et de Pressensé qui étaient assis en face de l'orateur n'ont pu y tenir plus longtemps; ils se sont levés et se sont retirés. Comme il y avait foule, et qu'ils ont dû traverser toutes ces haies successives d'auditeurs, leur sortie a fait sensation. L'orateur a paru vouloir adoucir quelques-unes de ses assertions, ou du moins en assumer seul la responsabilité. Mais, après qu'il eut fini, M. le président de Schulte a ajouté à la gravité de la chose en déclarant accepter pour son compte et patronner les opinions émises par le préopinant. Dans ce cas nous lui ferons observer qu'il ne valait pas la peine, la veille au soir, de porter un *toast* aux hôtes étrangers et de boire à l'harmonie des confessions. " *Journal de Genève*, 18 octobre 1873.

de plusieurs prêtres ou pasteurs français, dont l'un était lui-même député de Paris à notre Assemblée nationale, ne se gêna pas pour entonner patriotiquement le chant de guerre antique, mais assez peu évangélique, contre Rome et contre la France.

Ces gages donnés à la politique de M. de Bismarck ne pouvaient manquer de procurer à M. Reinkens l'*exequatur* administratif dont il avait besoin pour vaquer à ses opérations. Il fut admis au mois d'octobre suivant à prêter serment devant le ministre compétent, M. Falk, chargé à la fois de veiller sur la bonne conduite des ecclésiastiques et des vétérinaires du royaume. Il aurait été difficile en vérité de dépasser la preuve d'humilité chrétienne et de désintéressement en matière temporelle donnée ce jour-là par l'intrépide adversaire de la tyrannie romaine :

« Moi, Joseph Hubert Reinkens, je jure par serment devant Dieu qui peut tout et qui sait tout, et sur le saint Évangile, que, en étant élevé à la dignité d'évêque catholique, je veux rester soumis, fidèle, obéissant et dévoué à S. M. royale le roi de Prusse, Guillaume (1), et à ses successeurs légitimes, comme à mon très gracieux roi et seigneur, contribuer de tout mon pouvoir à ce qui est avantageux à S. M., en détourner tout dommage ou restriction, observer consciencieusement les lois du pays et tout particulièrement travailler à ce que, dans l'esprit des ecclésiastiques et des communautés confiés à ma direction épiscopale, les sentiments de respect et de fidélité envers le roi, l'amour de la patrie, l'obéissance aux lois et toutes les vertus qui dans le chrétien distinguent le bon sujet soient entretenus soigneusement, et que je ne souffrirai pas que dans le clergé qui me sera subordonné on enseigne ou on agisse dans un sens opposé. Je m'engage tout spécialement à n'entretenir aucun rapport ou association, au-dehors comme à l'intérieur du pays, qui soit de nature à compromettre la sécurité publique, et, dans le cas où j'apprendrais qu'il se trame quelque chose qui pourrait nuire à l'État, à en faire

(1) On remarquera que le nouvel évêque est exclusivement un évêque prussien.

part à S. M. royale. Je promets de tenir tous ces engagements d'autant plus sûrement que je suis certain que mon serment épiscopal (1) ne m'oblige à rien qui puisse être en opposition avec le serment de fidélité et de soumission à S. M. royale ou avec l'obéissance due aux lois du pays. Qu'ainsi Dieu me soit en aide! Amen (2) „.

Au renouvellement de l'année, M. Reinkens écrivit à S. M. impériale-royale une lettre de félicitations qui ne resta pas sans réponse (3), et M. de Bismarck fit inscrire sur le budget prussien, au nom du courageux défenseur de l'indépendance religieuse, un traitement de seize mille thalers, traitement presque inouï dans cette monarchie économe. Puis on s'occupa d'un troisième synode qui, cette fois, fut convoqué à Fribourg-en-Brisgau. C'était encore assez près de la Suisse, mais on était bien aise de tendre la main aux autorités de Berne et autres petites tyrannies cantonales engagées dans des entreprises similaires. Dès la première séance, M. de Schulte, décidément président perpétuel, fit voter les quatre propositions suivantes par les

---

(1) Au lieu de " serment épiscopal „ il y avait dans la vraie formule " le serment que j'ai prêté à Sa Sainteté le pape et à l'Église. „

(2) Depuis, une ordonnance royale du 6 décembre 1873 a prescrit une formule plus brève de serment. " Les évêques jurent obéissance aux lois de l'État; ils s'engagent à exhorter les communes catholiques à la fidélité envers le roi, au patriotisme et à l'obéissance aux lois. Les évêques s'engagent encore à ne pas tolérer que leurs subordonnés enseignent et agissent contrairement à ces principes. Ils jurent de s'abstenir, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays, de tout rapport, de toute affiliation de nature à compromettre la sûreté publique. Enfin les évêques prennent l'engagement de signaler toutes les tentatives dangereuses pour l'État dont ils auront eu connaissance. „

(3) " Monsieur et très vénérable évêque, je vous remercie des cordiales félicitations que vous m'avez adressées à l'occasion du nouvel an. Que Dieu veuille favoriser aussi pendant la nouvelle année l'œuvre entreprise par vous en son nom! Puisse la conviction que vous partagez, et qui est indubitablement vraie, s'étendre de plus en plus, à savoir que, dans mes États, le respect de la loi est compatible avec l'exercice du culte de toutes les communautés qui ne poursuivent pas un but terrestre, mais recherchent seulement la paix de l'homme avec Dieu. „ Berlin, le 17 janvier 1874. Signé : Guillaume.

novateurs désireux de ne plus s'acheminer à travers la vie que sous la houlette pastorale de M. Reinkens.

« Article I[er]. Les vieux-catholiques maintiennent leurs prétentions aux biens ecclésiastiques et sollicitent la protection de l'État pour sauvegarder leurs droits. — Article II. Ils demandent de pouvoir se servir des églises catholiques, de partager les vases et objets sacrés employés à la célébration du culte et d'avoir leur part dans les bénéfices et prébendes ecclésiastiques en proportion du nombre des fidèles. — Article III. Ce nombre ne pourra être constaté qu'en procédant à un vote de tous les catholiques, vote qui dira s'ils reconnaissent la décision du 18 juillet 1870, concernant l'infaillibilité et l'omnipotence du pape. — Article IV. L'État, à qui incombe le devoir de protéger les vieux-catholiques dans leurs droits et de leur assurer une part proportionnelle des biens ecclésiastiques, est également obligé d'ordonner un vote partout où les droits des vieux-catholiques sont lésés. »

M. Reinkens agrémenta cette réunion chrétienne d'un sermon prononcé le jour de la fête du grand-duc sur ce thème qui semble lui être plus familier que tout autre : « Soyez soumis à l'autorité qui a puissance sur vous. » Ce n'était qu'un juste remerciement adressé à un prince dont les ministres, le mois de juin précédent, avaient fait assimiler légalement les catholiques infidèles aux catholiques fidèles, et, suivant la métaphore allemande, « mis tout ce monde dans le même sac. » Ces pieuses cérémonies accomplies, et, après que le pope russe de Wiesbaden eut affirmé que le nouveau culte faisait d'étonnants progrès dans l'intérieur de la Russie, on alla en cortége, j'allais dire en pèlerinage, par une belle journée, visiter les ruines du Fort-Mortier, près de Brisach, ruines déjà honorées à plusieurs reprises du coup-d'œil perspicace de M. de Moltke (1). Le souvenir le plus mémorable de ce

(1) V. la lettre adressée le 8 septembre 1874 de Fribourg à la *Gazette de Francfort*.

Concile fut qu'un prêtre du pays, qui avait eu des démêlés avec son archevêque, annonça peu après ses fiançailles en même temps que son passage dans le camp des vieux-catholiques.

Pendant que M. Reinkens inaugurait ainsi son apostolat en faveur du hohenzollernisme approuvé et breveté par M. Falk, le gouvernement prussien ne restait pas inactif pour le lui rendre facile et fécond. Du sein du *Reichstag* le Chancelier édictait à l'usage de l'Allemagne entière de nouvelles lois destinées à discréditer le plus possible le clergé catholique, surtout à lui retirer son ancienne liberté d'action. Dès le 10 décembre 1871 une addition à l'article 130 du Code pénal du 31 mai 1870 portait que « tout ecclésiastique ou autre personne employée à la célébration du culte qui, dans l'exercice de ses fonctions ou de son emploi, soit en public et devant la foule, soit dans l'intérieur d'une église ou autre lieu consacré aux réunions religieuses et devant plusieurs personnes, aurait fait des affaires de l'État l'objet d'une déclaration ou d'une discussion dangereuse pour la paix publique, serait puni de l'emprisonnement ou de la détention pendant deux ans au plus. » Nous n'avons pas besoin de faire remarquer quel vaste champ laissait à l'arbitraire des juges le peu de précision de certains termes employés ici. Le 4 juillet 1872, une nouvelle loi avait exclu de l'Empire l'Ordre de Jésus et « tous les autres Ordres ou corporations ayant de l'affinité avec lui (1). » Au *Bundesrath* restait réservé le droit de désigner ces Ordres ou corporations, et le *Bundesrath* s'acquitta de sa tâche, au bout de quelques mois, avec le zèle qu'on peut penser. Malgré l'article des traités de Vienne qui assurait aux princes médiatisés des immunités

(1) " Je n'ai pas voté la loi contre les Jésuites, „ a dit Lasker en juillet 1878 aux électeurs de Saalfeld, " parce que toutes les fois qu'il s'agit de punir quelqu'un ou de lui faire du mal, il faut exiger la preuve que ce quelqu'un fait ce que l'État défend de faire, et la loi contre les Jésuites ne remplissait pas cette condition. „

et une situation personnelle égales dans tous les temps à celles des maisons souveraines, la mesure d'exclusion fut appliquée impitoyablement au R. P. Fugger, qui se trouvait appartenir à l'une de ces familles et dont la seconde Chambre de Bavière avait appuyé les prétentions. A partir de 1874, le concours prêté par voie indirecte à M. Reinkens se fit mieux sentir encore. Le 4 mai, une loi fédérale condamna à l'internement, et, en cas de récidive, à la perte de l'indigénat dans tous les États de la Confédération, par simple décision administrative, tout ecclésiastique qui, après avoir été relevé de ses fonctions, « aurait fait un acte impliquant de sa part prétention à les continuer. » De leur côté, et chacun en particulier, les principaux vassaux de l'Empereur organisaient contre le catholicisme orthodoxe, sinon une persécution véritable, comme en Prusse, persécution sur laquelle nous reviendrons, du moins une sorte de mise en interdit. Dès 1872, le gouvernement du grand-duc de Bade défendait toute participation à l'enseignement public et même toute distribution de secours spirituels, de la part de membres des Ordres religieux que le ministre n'aurait pas expressément relevés de cette déchéance générale. Le 19 février 1874, il promulguait une loi empreinte d'un caractère d'hostilité incontestable contre le clergé catholique, puisqu'elle tendait principalement à faire passer entre les mains de l'État la préparation des prêtres au sacerdoce. Au mois de juin suivant, une autre loi s'empressait de reconnaître l'existence légale des vieux-catholiques. Au reste, dès le 22 novembre 1873, M. Reinkens avait répété son serment épiscopal en présence du D[r] Jolly, chef du cabinet grand-ducal. Simultanément le mauvais vouloir du même gouvernement laissait vacant à dessein le siége archiépiscopal de Fribourg en Brisgau. Le grand-duché de Hesse-Darmstadt fut à son tour profondément troublé par la présentation de lois analogues. Une grande réunion tenue à Mayence sous la présidence du baron de Wambolt déclara que « les projets de loi en question blessaient les droits historiques,

constitutionnels et internationaux de l'Église catholique, qu'ils portaient une profonde atteinte à la foi et à la conscience, et mettaient dans le plus grand péril la paix publique. » Néanmoins, la municipalité de Mayence, par esprit de vexation, alla jusqu'à vouloir faire déclarer propriété municipale toutes les églises de la ville, mais fut déboutée de sa prétention par les tribunaux. Marchant sur les mêmes brisées, la Saxe royale prépara une loi promulguée le 23 août 1876 et ayant pour objet, non-seulement l'expulsion des Ordres religieux, mais encore la transmission au ministère des droits de haute surveillance que la Couronne avait eus jusque-là sur l'Église catholique. Si en Würtemberg l'exemple et les insinuations de la Prusse ne donnèrent lieu à aucun remaniement de la législation, c'est que l'État y avait réussi depuis plusieurs années, sous le ministère du D[r] Golther, à se rendre le maître absolu de la direction des affaires ecclésiastiques (1). Quant à la Bavière, son Concordat et sa majorité parlementaire la préservaient provisoirement des manœuvres prussiennes. Néanmoins le ministre des cultes, M. de Lutz, trouva encore moyen de laisser plusieurs années sans évêque les siéges de Würzbourg et de Spire, en présentant à Rome des candidats notoirement contraires au dogme de l'infaillibilité. Le Vatican, après avoir fait preuve du plus grand esprit de conciliation à propos des évêchés de Bamberg et de Passau, crut cette fois ne pas pouvoir continuer à ruiner lui-même sa propre autorité par de nouveaux actes de faiblesse.

En même temps que M. de Bismarck faisait ainsi saper par les diverses législatures l'orthodoxie catholique, le zèle de M. Reinkens ne se ralentissait pas. A la suite du synode de Fribourg vinrent ceux de Breslau, en 1875 et 1876, où le nombre des délégués tomba tout d'un coup

---

(1) V. *Der Staat und die katholische Kirche im Königreich Würtemberg*, par le D[r] L. Golther, Cotta, 1878.

à 67, dont deux étrangers. Les organisateurs du congrès attribuèrent l'isolement où la foi défaillante de leurs amis les laissait à la crise industrielle et commerciale, à la guerre, à la pluie, enfin à la position de Breslau en Europe. Il est certain que la Posnanie, si catholique, était visiblement trop rapprochée de Breslau. Mais on n'aurait peut-être pas eu tort d'inscrire parmi les causes de cette indifférence le désagréable procès intenté par M. Reinkens au printemps de 1874 à un journal indiscret, et surtout les révélations fâcheuses pour le prestige sacerdotal du plaignant qui s'y étaient produites. La monotonie des revendications avait aussi fait succéder l'ennui à la curiosité. Ce fut à Bonn qu'on décida de se réunir en 1877 et 1878. Mais il fallait bien en rabattre des « cent mille adhérents déclarés » dont M. de Schulte se targuait à Constance, sans y comprendre les innombrables catéchumènes annoncés par le pope de Wiesbaden. Après sept ans d'efforts obstinés, après le rappel des « âmes mortes » battu avec ardeur par la police (1), le rapport officiel présenté au synode de 1877 ne signalait en Prusse que 25 paroisses avec 6510 chefs de famille; dans le pays de Bade, 44 paroisses avec 5760 hommes; dans la Hesse grand-ducale, 5 paroisses avec 373 adhérents; en Bavière, 34 paroisses avec 3716 paroissiens; dans le grand-duché d'Oldenburg, 2 paroisses

---

(1) L'*Echo du Parlement belge*, journal tout dévoué à la Prusse, publiait ce qui suit le 1er mai 1874 : — " Une preuve de bon vouloir des autorités envers les vieux-catholiques, c'est l'invitation que viennent de recevoir plusieurs personnes qui partagent les idées de M. Döllinger. Cette pièce leur a été remise à Cologne par l'intermédiaire d'un agent de police. Le délégué réclame un reçu du mari et de la femme. En voici le texte : " Si vous êtes d'avis de vous joindre à la nouvelle paroisse qui se forme actuellement à Cologne, je vous prie de vous rendre le 14, le 15, ou le 16 courant, vers 9 heures du matin à l'Hôtel de Ville pour signer entre les mains de l'assesseur de police, M. Kettner, le protocole suivant : " J'adhère formellement à l'organisation des vieux-catholiques; j'en assume les charges et j'en réclame les droits. Je reconnais l'évêque Reinkens comme chef ecclésiastique et je me rallie à la formation d'une paroisse à Cologne, conformément au contrat conclu entre le gouvernement et l'évêque Reinkens. „ Signé : Le président de la police, Devens. „

avec 104 fidèles; en Würtemberg 1 seule paroisse avec 94 convertis. Dans cette assemblée, il n'y eut réellement que deux questions mises à l'ordre du jour, indépendamment de l'invitation traditionnelle aux amateurs d'apostasie de tous les cultes, d'une part, l'introduction de la langue allemande dans la liturgie, de l'autre, l'abolition du célibat des prêtres. En 1878, on paraît avoir vécu principalement sur la seconde de ces deux idées. En somme, rien de plus vide, de plus misérable que ces délibérations d'où l'on ne réussit à extraire d'autre quintessence que des récriminations injurieuses contre le « romanisme ». Aussi le mouvement, loin de s'étendre, paraît-il déjà perdre sensiblement du terrain. Dès 1876, il avait reculé en Bavière. En 1878, la commune de Mering, près d'Augsbourg, a fini par décider son curé vieux-catholique à se diriger mélancoliquement vers le grand-duché de Bade, le seul coin de la terre allemande où l'épiscopat de M. Reinkens ait été pris au sérieux et paraisse capable de végéter encore un peu, en attendant que sa propagande soit étouffée par l'ultramontanisme ou s'évanouisse dans l'apathie de ses propres adeptes. M. de Schulte, que ses amis voulaient faire entrer au *Reichstag* en juillet 1878, a été abandonné par eux, et l'on a été chercher à sa place un sénateur de Hambourg très favorablement disposé pour les catholiques (1). Les protestants sincères n'ont pas du reste épargné la sévérité de leurs jugements à cette équipée de M. de Bismarck sur le domaine de la liberté de conscience (2), et les libres-penseurs ne se sont pas fait faute de railler son impuissance avérée. « Il y a toujours quinze millions de catholiques en Allemagne, » s'écriait la *Gazette de Francfort* en juin 1877, « et il n'y a encore que cinquante mille vieux-catholiques dans l'Empire ».

---

(1) V. *Gazette d'Augsbourg* du 3 août 1878.

(2) V. l'oraison funèbre du vieux-catholicisme qui en avril 1878 a paru dans l'*Allgemeine Evangelisch Lutherische Kirchen-Zeitung*.

Les vieux-catholiques tels que M. Döllinger se consolent de ce peu de progrès obtenu à l'origine en rappelant que la réforme de Luther a débuté d'une façon encore plus humble. Ils comptent sur l'action du temps, principalement peut-être sur le droit de tenir les registres de l'état-civil, droit qu'on leur déléguera et qui leur permettra de s'imposer peu à peu aux familles. Ils attendent aussi beaucoup de l'enseignement obligatoire donné par l'État même en matière théologique. Un d'entre eux au moins, le Dr Menzel, est installé dès à présent comme professeur à la Faculté de théologie catholique qui dépend de l'Université de Bonn. Il y a toutefois plus d'une différence considérable entre la réforme de Luther et cette réglementation administrative des consciences dont M. Reinkens a accepté le patronage. Au XVIe siècle, la liberté religieuse avait pour attrait lointain, sinon pour but, la liberté politique. Les Hohenzollern défendaient alors contre Rome la cause sainte de l'indépendance religieuse, et cette indépendance-là menait à toutes les autres. A l'heure actuelle, il ne s'agit plus que de l'enfantement d'un absolutisme par un autre, d'une vaste conspiration de la bureaucratie contre l'instinct religieux de l'homme. Ce n'est pas tout. Au XVIe siècle, la foi naïve du peuple permettait assez facilement de substituer un culte à un autre, sans que cette foi elle-même s'évaporât par le transvasement, pour ainsi dire. Depuis, l'esprit d'adoration mystique et le goût du surnaturel ont singulièrement décliné en Allemagne. Moins qu'ailleurs l'avenir y paraît promis à une religion positive placée au-dessus de tout principe de discussion scientifique. L'intervention si mal dissimulée de l'État dans la genèse de l'Église nouvelle est peu faite pour amener à ses autels le scepticisme moderne, et la dose d'hypocrisie en disponibilité chez nos voisins n'est pas encore assez forte pour qu'ils se fassent en réalité beaucoup d'illusions sur la raison d'être fort humaine d'une conception si peu divine. Fonder une religion afin de pouvoir se remarier indéfiniment, comme Henri VIII, ou afin de pouvoir conquérir indéfiniment, comme M. de Bismarck,

ce sont là des procédés de politique qui ne peuvent plus tromper beaucoup ni les contemporains ni la postérité. L'Église borussienne semble frappée d'impuissance par son origine même, tout autant pour le moins que l'Église anglicane. Sans doute le gouvernement prussien, en constituant cette religion royale où il serait si heureux de confondre le catholicisme et le protestantisme de ses sujets, pour ne plus leur laisser d'autre culte qu'un royalisme entouré de pompes religieuses, le gouvernement prussien, dis-je, peut à la rigueur s'être ménagé le moyen d'attirer à lui, des abords comme de l'intérieur de l'Allemagne, un certain nombre d'esprits sincèrement touchés de la pensée de Dieu et qui souhaitent en silence depuis longtemps un rajeunissement intelligent et spontané de la grande association chrétienne présidée par le pontife du Vatican. Mais bien autrement grand sera le nombre des indifférents qui déserteront purement et simplement l'Église de leurs pères, sans entrer pour cela dans la communauté équivoque ouverte par l'État afin de lui faire concurrence, au lendemain d'un dépit électoral. L'heure est bien éloignée encore, si elle doit jamais sonner, où l'intelligence humaine aura surpris dans l'étude approfondie et respectueuse du grand-livre de la nature, surtout au fond d'elle-même, le secret exact du mystère qui s'étend pour nous au-delà de la vie. Notre science, jusqu'ici, s'arrête au début du problème, et ne s'élève plus haut que sur l'aile de la foi religieuse. Supprimer ou profaner cette foi, en la rendant complice d'ambitions nationales ou pensionnaire d'une dynastie, c'est rejeter dans le vide, c'est-à-dire dans le matérialisme, les âmes trop peu avancées pour prendre soin d'elles-mêmes, trop faibles encore pour n'avoir pas besoin de la main amie de l'Église, trop fières déjà pour ne pas s'effaroucher du compérage de l'État. En Allemagne plus peut-être que partout ailleurs en Europe, ces âmes-là se comptent par légions, et les engager à déserter leur temple pour entrer dans celui du ministère, c'est les exposer sans toit et sans abri à la tempête d'incrédulité qui

souffle au-dehors et contre laquelle l'Église les protégeait de générations en générations. L'air allemand n'est point bon, à l'époque où nous vivons, aux doctrines spiritualistes. Le scepticisme et l'athéisme recruteront donc à peu près tous ceux que l'État aura chassés de l'Église, et, pour la première fois sans doute, la politique prussienne aura travaillé au profit d'un autre qu'elle-même. Un jour d'humeur, François I[er] menaçait le nonce d'imiter l'exemple d'Henri VIII. « Franchement, Sire, » lui répondit le nonce, « vous en seriez marri tout le premier, car une nouvelle religion, mise parmi le peuple, ne demande après que le changement du prince. » Malgré l'exemple du luthéranisme, il se pourrait qu'avant la fin du siècle on méditât sérieusement à Berlin sur cette anecdote de Brantôme. Les trônes qui ne s'appuient plus sur un autel ont d'autant moins de solidité et d'équilibre que la nation qui les entoure est plus vigoureuse de tempérament et plus visiblement mûre pour la liberté.

Soyons franc d'ailleurs, et descendons un peu plus au fond des choses. Où veut-on que l'esprit allemand trouve un point de repère pour sa foi chrétienne dans ce qu'on a déjà appelé le *k. k. preussisches Christenthum,* dans cette bizarre Église à la fois protestante et catholique dont les Juifs et les francs-maçons sont en tout lieu les apologistes les plus zélés jusqu'ici. Si nous remontons jusqu'au fondateur le plus illustre de « l'idée prussienne, » à Frédéric-le-Grand, nous ne trouvons nulle part dans ses œuvres, je ne dirai pas le moindre respect, mais la moindre décence vis-à-vis du christianisme. Protestants et catholiques ne sont pas moins atteints les uns que les autres dans leurs plus respectables croyances par les licences de sa pensée et les outrages de sa plume (1). Quant à « l'idée prussienne »

(1) Résumons, par quelques extraits, les idées de ce prince en fait de théologie et de morale. — « Un Juif de la lie du peuple, dont la naissance est douteuse, qui mêle aux absurdités d'anciennes prophéties hébraïques des préceptes d'une bonne morale, auquel on attribue des miracles, et qui

au XIXe siècle, si nous la considérons dans ses transformations et son état actuel, nous ne pouvons en conscience la trouver supérieure, pour le bonheur et la dignité du genre humain, à ce qu'elle était il y a cent ans. Certes l'Évangile suivant Saint-Frédéric nous paraît fort mal s'accorder avec les plus nobles et les plus simples règles de la morale chrétienne, mais nous sommes bien obligés de nous dire que l'Évangile suivant Saint-Otto ne se concilie pas beaucoup

---

finit par être condamné à un supplice ignominieux, est le héros de cette secte. Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en Italie... Durant ces règnes de sang, le citoyen ne trouvait de consolation et de soutien contre d'aussi grands maux que dans le stoïcisme. La morale des chrétiens ressemblait à cette doctrine, et c'est l'unique cause de la rapidité des progrès que fit cette religion.... Le zèle des dévots brava les défenses du Sénat; quelques fanatiques poussèrent leur pieuse insolence jusqu'à renverser les simulacres des dieux; d'autres déchirèrent les édits des Empereurs. De là ces persécutions dont l'Église fait trophée; de là le juste supplice de quelques chrétiens obscurs qu'on punit comme réfractaires aux lois de l'État et comme perturbateurs du culte établi.... Il fallait bien qu'il se fît des miracles à leurs tombeaux. Le peuple, abruti dans la superstition, honora bientôt les cendres des martyrs. De saints imposteurs, enchérissant les uns sur les autres, introduisirent insensiblement l'usage de l'invocation des saints. Le vulgaire, qui ne distingue point, adora grossièrement et de bonne foi les saints. „ *Œuvres de Frédéric-le-Grand*, édition officielle de M. Preuss, t. VII, p. 133-134. " Si l'on veut réduire les causes des progrès de la Réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne, ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre, celui de l'amour, et en France, celui de la nouveauté, ou peut-être, d'une chanson. Il ne faut pas croire que Jean Huss, Luther ou Calvin fussent des génies supérieurs; il en est des chefs de secte comme des ambassadeurs; souvent les esprits médiocres y réussissent le mieux.... L'Électeur Joachim II acquit, par la communion sous les deux espèces, les évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus.... Dans les monarchies la religion protestante, qui ne relève de personne, est entièrement soumise au gouvernement.... Un prince qui peut décider les querelles par la force des armes est toujours un grand dialecticien; c'est un Hercule qui persuade à coups de massue.... Il est important à un roi de s'écarter souvent des routes ordinaires. Toutes ses vertus ne sont appuyées que sur son intérêt et son ambition.... Qui veut passer pour héros doit s'approcher hardiment du crime..... Tout dépend de de la constance et du courage de celui qui prend. Il doit toujours tenter, être bien persuadé que tout lui convient, mais seulement il doit prendre garde de ne pas afficher avec trop de vanité ses prétentions.... Ne vous laissez pas éblouir par le mot de justice, c'est un mot qui a différents rapports et qui peut être appliqué de différentes manières.... Comme on est convenu parmi les hommes que duper son semblable était une action lâche,

plus facilement avec les principes qui ont cours dans le monde des honnêtes gens. La fameuse maxime : „ La force prime le droit (1) „ et ce *Beati possidentes* qui n'en est que le corollaire logique ou la variante, nous paraissent la négation même de toute civilisation, puisqu'ils tendent nécessairement à exclure toute considération d'ordre moral du vaste et incessant tumulte des choses humaines. Nous n'avons donc pas besoin de nous armer des télégrammes

---

on a été chercher un terme qui adoucît la chose, et c'est le mot politique qu'on a choisi.... Ayez donc de l'argent, donnez de la supériorité à vos troupes, attendez les circonstances et vous serez assuré, non pas de conserver vos États, mais de les agrandir. Il y a de mauvais politiques qui prétendent qu'un État qui est arrivé à un certain point ne doit plus penser à s'agrandir, parce que le système de l'équilibre a presque fixé à chaque puissance son coin.... L'équilibre n'est qu'un mot. „ — *Mémoires de Brandebourg* et *Art de régner, passim.* — “ J'ai risqué quelquefois un mensonge politique, c'est-à-dire imaginé une nouvelle que je savais bien devoir être reconnue fausse au bout de vingt-quatre heures; mais n'importe, avant qu'on s'en fût aperçu, elle avait déjà fait son effet. „ — *Mémoires du prince de Ligne*, édition Fr. Didot, p. 57. — V. aussi Döllinger, *L'Église et les Églises* et *Le dernier des Napoléons*, p. 275.

(1) M. de Bismarck ayant cru devoir s'inscrire en faux contre la rumeur accréditée depuis longtemps qui lui attribuait ce mot, il n'est pas inutile de rechecher si M. Renouard, procureur général à la Cour de Cassation, doit rester sous le coup du démenti qui lui a été lancé de Berlin par un journaliste préposé à ce service de cabinet. Il résulte de l'examen attentif des documents que, le 27 janvier 1863, M. de Bismarck prononça devant le *Landtag* prussien ces paroles . “ Les conflits dégénèrent en questions de pouvoir; celui qui a le pouvoir dans sa main continue à avancer dans le sens qui est le sien. „ M. de Schwerin résuma la pensée du ministre, ou répéta ses propres paroles, car la rédaction que nous venons de donner est évidemment une rédaction revue et corrigée pour l'impression, en disant, aux applaudissements du *Landtag*, que, d'après le préopinant, “ la force primait le droit. „ C'était bien ce qu'avait dû dire le ministre, et ce qu'on avait entendu, car il répliqua ainsi : “ Je ne me souviens pas d'avoir réellement employé de pareilles expressions, *malgré les marques d'incrédulité avec lesquelles vous accueillez ma rectification.* „ Il y a eu donc, quant à la forme, un très prompt repentir et un désaveu presque immédiat. Malheureusement, les “ marques d'incrédulité „ restent là, et, ce qui est beaucoup plus significatif encore, la façon d'agir après comme avant cette époque n'a que trop permis d'apprécier avec quelle justesse la seconde Chambre de Prusse avait saisi au vol la pensée intime et comme la conscience du premier ministre, quelle qu'ait été d'ailleurs la phrase employée par lui pour l'exprimer.

affectueux envoyés par la princesse héréditaire, la future Impératrice, au Dr Strauss à son lit de mort, pour déclarer que nous ne voyons nullement quelle base une forme quelconque du christianisme pourrait trouver dans les traditions philosophiques de Frédéric II et dans les pratiques, moins franches peut-être, de ses successeurs. Nous ne voyons pas non plus, après ces rapprochements, quelle avance, en fait de justice et de morale, l'État prussien pourrait avoir sur l'Église catholique, même sur les idées du malheureux *Syllabus*, à plus forte raison sur la première encyclique de Léon XIII. Nous ne voyons pas enfin que ce culte laïque, si je puis m'exprimer ainsi, préserve suffisamment les âmes de la superstition. Au contraire, il les fait ou les laisse bien souvent tomber complaisamment dans je ne sais quel fétichisme grossier dont la servilité fait plus que friser le ridicule. Que le tilleul « du 2 juin » soit devenu à Berlin un but de pèlerinage pieux, qu'on ait donné à la table autour de laquelle devaient se réunir les membres du Congrès de 1878 la forme d'un fer à cheval qui passe pour porter bonheur, que M. de Bismarck n'aime pas qu'on soit treize à table, nous n'avons rien à y objecter. Mais il y a telle extravagance d'idolâtrie royaliste concernant les poiriers (1) ou les chevaux (2) qui

---

(1) " Il existait une légende sur un poirier qui s'élevait entre Salzbourg et Berchtesgaden; quand il tomberait, disait-on, l'Empire allemand ressusciterait. Il est très remarquable que ce poirier soit réellement tombé l'an dernier. D'après ce que rapporte la *Gazette de Silésie*, Madame de Thiele-Winkler a fait fabriquer avec son bois un service de table, sur lequel sont gravés les insignes de l'Empire, et l'a envoyé en présent à l'Empereur. L'Empereur a reçu le présent de la façon la plus gracieuse et a richement récompensé la personne qui le lui avait envoyé. " *Gazette de Cologne*, 1er septembre 1872.

(2) Voici une prière contenue dans un *Gebetsbuch für Soldaten evangelischen Glaubens* : " Seigneur Dieu, je te remercie d'avoir mis au monde cette noble créature qui m'est si précieuse et utile et qui me va comme un membre à mon corps. Permets-moi donc d'honorer à cause de toi mon cheval, de le soigner fidèlement, de ne témoigner contre lui aucune mauvaise humeur et de me rappeler toujours que cette créature qui nous est si inférieure attend aussi la révélation promise aux enfants de Dieu et dont je te supplie de me faire la grâce. Amen. " — V. *Gazette de Cologne*, 23 juin 1872. — V. aussi Monod, p. 68.

eût fait rire les thaumaturges modernes les plus convaincus. La royauté peut être et est en effet une excellente institution, mais il importe de ne pas provoquer autour d'elle trop de témoignages d'une adoration sotte et dégradante. Quand l'Être suprême n'est plus que l'État, c'est-à-dire le prince, il convient moins que jamais de se précipiter dans le mysticisme de l'obséquiosité.

Il n'est rien de tel que les fruits pour juger de la valeur de l'arbre. Si l'on tient à avoir des preuves directes, et en quelque sorte concrètes, du danger que fait courir aux idées spiritualistes le prosélytisme de M. Reinkens, il suffit de considérer un instant les résultats qu'il a déjà produits, de mesurer surtout la violence du courant qui, du panthéisme grandiose de Hegel, entraîne plus que jamais les esprits vers le matérialisme désolé et fataliste dont M. de Hartmann est aujourd'hui le plus célèbre apôtre. Rien de plus douloureux à suivre que le progrès de cette philosophie du pessimisme à laquelle se rattachent les noms de Schopenhauer, de Büchner, de Taubert, de Frauenstädt, de Bahnsen et de Jordan (1). M. de Hartmann, le héros du jour, n'a nullement hésité, dans son livre intitulé *La décomposition spontanée du christianisme* (2), à signifier aux protestants libéraux eux-mêmes, c'est-à-dire aux simples déistes sortis de toute orthodoxie, que « leur Dieu, à eux aussi, est menacé d'une destitution prochaine ». Le philosophe le plus populaire de l'Allemagne contemporaine n'est donc qu'un simple professeur d'athéisme se mettant au service de la politique de M. de Bismarck, et tirant hardiment la conclusion philosophique des prémisses politiques fournies par lui. « Ce n'est qu'à présent, » dit-il quelque part, « à présent que la Prusse a fondé l'Empire allemand, rompu avec le crypto-catholicisme de Frédéric-Guillaume IV et du ministre Mühler, à présent qu'elle a

---

(1) V. *Andachten* par Wilhelm Jordan, Francfort a. M., 1877.

(2) V. *Die Selbstzersetzung des Christenthums und die Religion der Zukunft*, Berlin, 1874, C. Duncker.

reconnu sa principale mission historique dans le ferme dessein de reprendre la lutte de mille ans contre Rome, ce n'est qu'à présent qu'il existe un point solide capable de devenir le centre de cristallisation pour toutes les aspirations qui convergent vers la culture moderne ». Reste uniquement à savoir ce que vaut précisément la solidité de « ce centre de cristallisation ». On peut le définir en un mot : le dégoût de la vie, car c'est là le terme suprême et toute la sagesse de cette « philosophie de l'inconscient », ainsi dénommée d'après le titre de l'ouvrage qui a le plus contribué à mettre en vue M. de Hartmann (1). Suivant l'école, le plaisir n'étant qu'une illusion éphémère, et la douleur seule, une réalité continue, l'anéantissement est préférable à l'existence. L'existence en effet implique avant tout l'effort, l'exercice et à la fois l'impuissance de la volonté déçue, c'est-à-dire l'inévitable et stérile souffrance. D'où l'axiome nouveau : la vie, c'est le mal. Quant au progrès, c'est le pire, car plus la volonté est intense, plus la déception est cruelle. Il n'y a de consolation pour l'homme que dans la mélancolie systématique, le désespoir par principe, la soumission amère aux cruels et ironiques caprices de la destinée. En effet cette diathèse psychologique, à l'instar, pour ainsi dire, d'un fond de tableau bien noir, fait ressortir et détache vigoureusement les moindres parcelles de lumière, je veux dire de bonheur, qui d'aventure viennent à traverser quelques rapides instants de notre vie. Étrange résultat en vérité des événements contemporains que cette manière d'envisager le monde et l'âme, que cette *Weltauffassung* qu'on a si justement qualifiée « d'invitation au suicide » et qui s'est dégagée si spontanément des grands spectacles historiques offerts depuis quinze ou seize ans aux Allemands par les Hohenzollern ! On a beau prétendre qu'il n'y a là que de « l'individualisme en religion », c'est-à-dire la forme idéale de la liberté de conscience. Il faudrait au moins que

---

(1) *Die Philosophie des Unbewussten*, par Edouard de Hartmann, 7e édition, 1875.

la conscience fût respectée par ce parti-pris de malédiction universelle et de révolte secrète contre l'ordre immuable des desseins providentiels, qu'on ne l'entraînât pas dans l'abîme sans fond et le néant d'une résignation involontaire où son activité, sa volonté, ses facultés les plus viriles en un mot, disparaissent une à une avec l'espérance elle-même. En somme, tout ce qu'a enfanté dans le monde philosophique de l'Allemagne le *Kulturkampf*, ce « combat pour la civilisation », entrepris en haine de l'ultramontanisme, c'est un autre combat d'une nature beaucoup plus sérieuse, c'est, comme on l'a appelé, le « combat pour l'existence de l'âme (1) », que soutiennent quelques rares et vaillants spiritualistes contre les assauts réitérés du matérialisme doctrinaire. Au point où il en est, le peuple allemand représente assez bien un Faust éperonné et botté qui aurait vendu son *moi*, son *cogito*, si l'on veut, à un Méphistophélès très réel et très pratique, afin d'assouvir plus sûrement les concupiscences de son patriotisme.

A défaut de liberté politique et religieuse, la Prusse a-t-elle du moins donné aux Allemands la brillante compensation d'un grand mouvement intellectuel, d'un irrésistible et universel élan vers ces nobles problèmes du vrai et du beau qui sont comme la dignité et la meilleure joie de l'esprit humain? Ce que nous venons de dire de la philosophie permet de pressentir déjà ce que sont devenus les sciences, la littérature et les arts sous le régime prussien. Nulle part en effet le despotisme n'a été favorable à la recherche de la vérité scientifique, encore moins à celle de l'idéal littéraire ou artistique.

Elle-même la science de la nature est tombée de plus en plus outre-Rhin dans deux défauts, aussi fâcheux l'un que l'autre, quoique très distincts, un déplorable matérialisme, et une servilité parfois véritablement avilissante envers les puissances du jour. Le matérialisme

---

(1) *Der Kampf um das Dasein der Seele.* V. les deux articles de M. Carrière dans la *Gazette d'Augsbourg* des 8 et 9 août 1878.

a produit plus d'une méprise regrettable. Le *Bathybius*, notamment, avait été placé par MM. Gümbel, Zittel et consorts avec beaucoup trop de hâte au dernier échelon des êtres dont l'organisation embryonnaire pourrait être mise, mieux que toute autre, sur le compte des bienveillances d'un hasard déjà quelque peu intelligent. Or le *Bathybius*, cet être primordial, pour ainsi dire, ce premier exemple de vie diffuse, si précieux pour les apôtres de la religion du transformisme *(Descendenz-Religion)*, s'est trouvé n'être, après les recherches des savants anglais embarqués à bord du *Challenger*, qu'une simple composition du règne minéral, une sorte de gelée calcaire douée de certaines propriétés spéciales. Mais ce n'est pas uniquement le vertige du microscope et l'instinct de l'athéisme qui corrompent la science contemporaine en Bavière comme en Prusse. M. Häckel, l'un des naturalistes qui s'efforcent de tirer des idées de Darwin les conséquences les plus extrêmes, le père du « häckelisme », c'est tout dire, prend aussi le plus volontiers du monde à ses moments perdus l'office et l'habit de courtisan. Non-seulement, d'après lui, « il faut accorder présentement la prééminence aux Anglais et aux Allemands, » parce qu'ils représentent les deux principales races « issues du singe ancestral », et qu'ils « travaillent activement à éclairer et à édifier la théorie généalogique (1) », mais encore il se trouve précisément que les descendants les mieux conformés de ce « singe ancestral » ne sont autres que les protecteurs perpétuels, les *Recteurs magnifiques* de l'Université d'Iéna, où M. Häckel enseigne ses doctrines aux descendants moins bien conformés du fameux singe. « Chez certaines dynasties », assure-t-il, « par exemple chez les princes de la maison de Saxe-Thuringe, on a vu durer et se transmettre à travers une série de générations de nobles penchants, le goût des productions les plus parfaites de l'humanité dans les sciences et dans les arts... Malheureusement,

---

(1) V. *De la Création*, p. 617 de la traduction française.

de même que les vertus, les vices aussi se transmettent, en se fortifiant par l'hérédité. Songez, par exemple, aux Empereurs romains, aux Juliens, aux Claudiens, ou aux Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie (1). » Si M. Häckel, au lieu de se borner à enseigner l'histoire naturelle, avait appris un peu d'histoire proprement dite pour son compte personnel, sans cesser d'être suffisamment aimable pour ses maîtres, il se fût dispensé d'insinuer que Louis XVI ou Charles X étaient les derniers représentants d'une famille de monstres, et il n'eût pas oublié que, Charles-Auguste ayant laissé plus d'un souvenir à la Henri IV, la galanterie française en moins, sa théorie austère n'était qu'un assez mauvais compliment pour le prince qui le salarie. Cette adulation mêlée de gallophobie peut mener un professeur d'anthropologie jusqu'à la dignité de *Hofrath*, mais peut-être ne conduit-elle pas aussi directement à cette possession ou à cette vision de la vérité, de ce cher et insaisissable fantôme que poursuit exclusivement le naturaliste sincère. Plus d'une autre science s'est ressentie, sinon de cette courtisanerie, qui ne trouve pas aussi facilement à se faire jour dans toutes les branches des connaissances humaines, du moins d'un certain relâchement d'activité et de dévouement scientifique. A notre Académie des sciences, M. Sainte-Claire-Deville a entrepris une campagne contre la théorie atomistique qui, sous l'influence de la chimie allemande, tend à remplacer peu à peu depuis quelque temps les anciennes doctrines de Lavoisier et de Gay-Lussac, et à détruire notamment la célèbre loi des équivalents. D'un autre côté le professeur Kolbe, de Leipzig, gallophobe éprouvé, et dont la compétence n'est pas discutable, a, dans le *Journal de chimie pratique* d'octobre 1876, déploré les tendances nouvelles des chimistes allemands, « qui, aux recherches expérimentales exactes et à l'étude approfondie des phénomènes réels, substituent de plus en

---

(1) *De la Création*, p. 161 et 162 de la traduction française.

plus les vagues spéculations de la philosophie naturelle et des conceptions *à priori* vides de sens (1). » La botanique elle-même, malgré l'infinie supériorité que les Allemands s'y attribuent sur tous leurs voisins, n'est pas non plus sans fournir parfois matière en Allemagne aux erreurs les plus plaisantes de la part de ceux-là justement qui cherchent à en divulguer les notions élémentaires. Le correspondant pour la botanique que la *Gazette de Cologne* entretient à Constantinople a eu la naïveté, dans le numéro du 22 mai 1872, d'apprendre à ses lecteurs que, le 17 du même mois, il avait été assez heureux pour découvrir « un exemplaire d'une fleur si rare qu'on la regarde comme fabuleuse (je cite textuellement), appartenant aux plantes à ognon voisines des narcisses et portant en botanique le nom d'*ophrys-mouche.* » Espérons qu'il y aura eu un peu plus de nouveauté dans la découverte de la nouvelle papavéracée du genre *glaucium* que le Dr von Hendreich aurait trouvée sommeillant depuis plus de quinze cents ans au milieu des *ecvolades* du Laurion. Rappelons enfin, pour en faire l'objet d'un dernier regret, que les sciences physiques chez nos voisins tendent un peu plus qu'il ne conviendrait à devenir aussi pratiques et lucratives que possible. Quand elles ne sont pas militaires, elles se font agricoles ou industrielles à qui mieux mieux. La science pure est dédaignée au profit des sciences appliquées. L'éclairage par le gaz au bois, les moteurs à air comprimé, les *verbesserte Desintegratoren*, l'*Oleum mirabile,* les fulminates et les poudres explosibles, les machines à vapeur pour la culture rurale, voilà ce qui sort à présent des laboratoires scientifiques. Avant tout, il faut gagner de l'argent.

Laissons là les sciences, et venons-en aux lettres, ce miroir, quelquefois flatteur, plus souvent satirique, toujours intéressant et fidèle dans son infidélité même de la

---

(1) V. l'article de M. Berthelot dans le *Temps* du 23 novembre 1876.

pensée publique d'une nation et d'une époque. Combien il s'en faut que depuis 1870, ou même depuis 1863, on puisse signaler dans les manifestations intellectuelles de la race allemande quelque germe qui rappelle la grande école de littérature classique ouverte il y a un siècle avec Gœthe et Schiller pour finir avec Tieck, ou plutôt pour se transformer, sous son influence et par l'étude du moyen-âge, en une école nouvelle, moins forte et moins profonde à coup sûr, mais agréable encore et peut-être plus allemande, l'école romantique! A elle seule, la prépondérance définitive en Allemagne du militarisme prussien de Scharnhorst eût suffi pour tarir insensiblement les sources vives auxquelles s'alimentait l'inspiration artistique et littéraire de la race. La part chaque jour plus large accordée aux discussions d'intérêt européen et aux questions d'économie politique devait détourner les meilleurs esprits des plaisirs ou des préoccupations intellectuelles d'un ordre plus élevé. Ce qui, avec le bruit des armes, a contribué aussi à chasser les Muses d'outre-Rhin, c'est cette direction officielle donnée partout à l'opinion publique par la Chancellerie impériale, à l'aide des mille et un journaux approvisionnés au jour le jour de ses idées, sinon de ses fonds, et chargés de propager d'un bout à l'autre du pays et dans la crédulité des bonnes gens les nouvelles vraies ou fausses qu'elle désire voir mises en circulation (1). Mais l'épidémie morale qui, depuis 1871, devait surtout frapper de stérilité et marquer d'un cachet indélébile de corruption les productions littéraires de nos vainqueurs, c'est l'orgueil insensé qu'ils ont tiré de leur victoire même, et l'espèce de bestialité avec laquelle ils se sont vautrés dans la contemplation de leur gloire. Du jour où l'Allemagne a tenu définitivement sa proie entre ses mains, elle n'a plus eu qu'une jouissance d'esprit et de cœur, la même pour tous, grands ou petits, enfants ou vieillards, hommes ou femmes, s'exal-

(1) V. le livre de Wuttke, *Die Deutschen Zeitschriften und die Entstehung der öffentlichen Meinung*, traduit par M. Pommerol.

ter et s'absorber dans une apothéose aussi prolongée que possible, dans une solennelle et fanatique adoration de ses triomphes. En prose ou en vers, elle n'a fait que s'encenser elle-même, s'enivrant de son propre encens, et n'interrompant cette agréable asphyxie à force de parfums que pour lancer au cadavre de l'ennemi quelques invectives du goût le plus contestable. Beaux-arts, haute littérature, tout a chômé, ou, ce qui pis est, tout a été asservi à ce besoin impérieux d'apologie délirante, d'admiration mutuelle et infatigable. Du Jutland jusqu'aux Alpes, du Niémen à la Moselle, de quelque côté qu'on se tournât, au bout de l'horizon, on n'apercevait plus que Paris et la France. Les plus braves gens du monde, s'ils avaient eu les économies nécessaires, seraient venus de Krähwinckel ou de Storchnest en toute bonhomie célébrer quelque jubilé ou quelque anniversaire sur les ruines de Châteaudun ou sur celles de Bazeilles. Un chanteur à la mode, M. Niemann, termina son congé de 1874, en parcourant, dans une voiture achetée, dit-on, à Paris, la partie de notre territoire cédée par la paix de Francfort. Mais tous ne pouvaient pas, comme les millionnaires de l'*ut* de poitrine, venir ainsi distiller en France *an Ort und Stelle*, à l'endroit le plus propice, le fiel conservé depuis deux siècles chez eux comme un baume de famille. Les plus nombreux ont donc dû se contenter d'entendre chanter ou de chanter eux-mêmes à domicile, sur tous les tons et sans aucune mesure, la vertu et le génie germaniques, en conspuant par contraste le vice ainsi que la sottise française. Le gouvernement et la Cour laissèrent bien volontiers les passions de leurs sujets s'engager dans cette voie. Il ne semblait pas inutile qu'on apprît à nous haïr, à nous mépriser même chaque jour encore un peu plus, si faire se pouvait. Aux yeux du monde officiel, cet apprentissage à distance de l'immoralité française, que les Allemands complétaient en s'occupant de nous comme à la tâche, était avant tout une école de persévérance et de perfectionnement pour leur patriotisme. Il eût été facile, avec

les moyens d'action qu'on possédait, il eût été vraiment charitable, avec la responsabilité que cette puissance créait, de tenter quelques efforts pour attirer l'attention publique sur d'autres objets. On n'a rien tenté, rien voulu tenter, et, au lieu d'instituer une fête nationale, par exemple, le jour de la proclamation du nouvel Empire, on a tenu à ne célébrer chaque année que le sanglant carnage de Sedan (1).

Il est résulté à tout le moins deux grands malheurs pour les Allemands de cette gallophobie et de cette jactance, décuplée par la victoire, où la Prusse les avait laissés glisser avec tant de plaisir. A ce jeu-là, ils ont compromis d'abord l'instrument indispensable de toute gloire littéraire, leur propre langue, et, en second lieu, introduit dans leurs mœurs un puissant agent de corruption de plus, l'imitation inintelligente et parfois grotesque de ce qu'ils supposent être la vie parisienne. Lorsqu'on rapproche une page de Lessing ou de Goethe de n'importe quel morceau de littérature allemande contemporaine, il est impossible de ne pas être frappé dès le premier aspect par le caractère bizarrement composite et, en quelque sorte, international avec prédilection, du langage adopté aujourd'hui aussi bien dans les œuvres de longue haleine que dans les improvisations les plus négligées. Par une mystérieuse contradiction en effet, à mesure que le patriotisme teutonique gagnait en intensité, la langue allemande se faisait chaque jour plus hospitalière aux racines et aux tours de phrase d'origine française. Sans doute cette fâcheuse tendance est bien antérieure à la guerre; mais le séjour plus ou moins prolongé que des milliers de Prussiens et de Bavarois ont fait chez nous pendant les hostilités, les rapports qu'ils ont eus avec des familles françaises, les occasions qui se sont imposées à eux d'y essayer l'application de leur savoir scolaire, tout cela a puissamment contribué à développer

(1) V. sur la manière dont le gouvernement fait célébrer cette fête dans les écoles populaires la *Revue politique et littéraire* de septembre 1877.

en eux un penchant déjà ancien, et à faire entrer dans le vocabulaire courant de chacun des expressions qui eussent arraché autant de jurons en bon allemand à un patriote du vieux temps. Ajoutons que, le plus souvent, ces néologismes, mal compris et plus mal employés, ne trahissent chez ceux qui s'en servent qu'une connaissance aussi imparfaite que présomptueuse de notre façon de parler et de vivre. Des mesures ont bien été prises parfois pour combattre cette lèpre philologique (1). On a fait la chasse aux vocables d'importation néo-latine dans certains documents administratifs. *Poste-restante* a été remplacé par *Postlagernd*, métaphore toute militaire qui donne au moindre bureau de poste l'apparence d'un vaste campement de lettres, affranchies ou non. M. Falk, pour faire, lui aussi, de la centralisation à sa manière, a même préparé une réforme unitaire de l'orthographe germanique, désirant sans doute qu'aucun Prussien de l'avenir ne pût tomber dans les abîmes d'incorrection amusante où s'égarait Blücher en écrivant à sa chère Malchen. Le pli par malheur est pris depuis trop longtemps et se rattache à trop de nouvelles dispositions d'esprit pour qu'il soit facile de le redresser.

Le second tort que les Allemands se sont causé à eux-mêmes en tenant trop longtemps leurs regards attachés sur Paris, dans l'attitude et avec les sentiments de Camille lançant contre Rome ses tragiques imprécations, c'est que, se faisant avant tout une obligation sacrée de n'apercevoir que ce qu'il y avait de désespéré ou de scabreux dans la civilisation parisienne, ils se sont infailliblement empoisonnés de ce qu'ils s'obstinaient à contempler avec assiduité pour le mieux haïr en connaissance de cause. Leurs inclinations naturelles tout autant que le zèle trop consciencieux de leur patriotisme les portaient vers les côtés

(1) Quelques exemples tirés du seul chapitre des adjectifs et des participes permettront de juger de l'étendue du ridicule : *Horribel, rentabel, plausibel, possibel, disponibel, condensirt, dupirt, persiflirt, moquirt, discutirt, construirt, chicanirt, poussirt, dejeunirt, routinirt, rapid, absolut, eminent, rar, nervös, subsidiär, enorm, immens, amortisirbar, etc...*

les plus apparents et les plus brillants, mais non pas certes les plus sincères et les plus purs, de nos mœurs nationales. Pour la rudesse incorrigible qui, malgré un siècle d'éducation, est restée au fond des mœurs allemandes, l'originalité et la finesse de la corruption en honneur sur nos boulevards devaient avoir un attrait irrésistible. Sur un lit épais de grossièreté héréditaire, notre scepticisme aimable et capiteux ne pouvait manquer de se développer comme par enchantement, en remplaçant hélas! la délicatesse par la trivialité. Rien ne serait plus disgracieux à coup sûr qu'un éléphant copiant les mouvements d'un singe. Les Allemands avaient bien souvent appliqué aux Parisiens la seconde comparaison, mais ils ont oublié de redouter pour eux-mêmes la première. Que dire de ce culte inattendu voué par eux à Alfred de Musset, devenu la victime d'un dilettantisme néo-germanique auquel s'acharnent à l'envi les grandes dames et les jeunes lieutenants, victimes à leur tour, il est vrai, des perfidies plus ou moins intentionnelles des historiens allemands de la littérature française? Ces habiles critiques en effet avaient cru bien faire en attirant l'attention, et par conséquent l'antipathie, de leurs lecteurs sur les pages les moins recommandables à tous égards de l'un des poëtes modernes qui aient le mieux su chanter la jeunesse, l'amour et la bonté. Aussi le Musset des salons de Berlin, ce n'est pas celui qui a écrit les *Stances à la Malibran* ou l'*Espoir en Dieu*, c'est l'autre, celui qui sent l'orgie et qui monte les nerfs. Les œuvres si immoralement morales d'Alexandre Dumas fils n'obtiennent pas moins de succès dans la *haute volée* borussienne. Une dame qui porte un des plus grands noms de la Saxe royale, nom très connu des contribuables français, quitta Lucerne avec le nº 11527 d'un des cabinets de lecture de la ville, ce qui mit le propriétaire du cabinet de lecture dans l'obligation de réclamer son volume par la voie des journaux (1), et de révéler ainsi que Madame de F. lisait avec trop de passion les

(1) V. aux annonces le *Journal de Genève* du 2 octobre 1872.

œuvres de cet énervant prédicateur de théâtre. Lui aussi, M. Octave Feuillet procure à ses lectrices de Berlin et de Munich les distractions les plus littéraires et les plus patriotiques à la fois en faisant défiler sous leurs yeux les marionnettes guindées de son faubourg Saint-Germain, dont les héroïnes au fond, malgré leur élégance et leur dévotion, ne valent pas souvent beaucoup mieux que les héros. MM. de Goncourt, Zola, Meilhac, Halévy, Daudet, Houssaye, Gaboriau, Montépin, et bien d'autres, confirment nos excellents voisins dans cette agréable pensée que Paris a bien dégénéré depuis Balzac au point de vue moral et qu'il n'a rien gagné au point de vue littéraire. Toutefois le plaisir trop prolongé qu'on prend aux infirmités d'autrui n'est jamais profitable aux faiblesses personnelles du spectateur. A ce frottement continu et voluptueux contre des romans ou des drames plus qu'équivoques, l'esprit allemand n'a fait que s'inoculer par contagion des germes maladifs répandus ou condensés dans certaines œuvres d'une frivolité révoltante, dont plus d'une frise l'aliénation mentale. Il a de la peine à s'en détacher aujourd'hui. Ce phénomène ne date pas de nos malheurs. *Grœcia capta ferum cepit victorem*, disait déjà Horace.

Nous n'aurions que l'embarras du choix, si nous voulions donner des échantillons de la première manière du lyrisme germanique pendant la guerre. Même au quartier-général de Versailles, les Pindares d'occasion, *aèdes* en bottes fortes ou bureaucrates en commerce officiel avec les Muses, se sont offerts en mainte circonstance pour épancher dans le sein de leur supérieur hiérarchique l'enthousiasme qui les débordait. A l'occasion du 1er janvier 1871, le conseiller de légation Meyer fut admis à lire une *poésie* adressée au roi et à la nouvelle année elle-même, *poésie* qui eut les honneurs d'une insertion officielle dans le journal prusso-français de la ville (1). Cet

---

(1) On trouvera cette pièce de vers dans Délerot, p. 246. Elle commence ainsi :

O Jahr, von deinem Gipfel bis
Zum Licht des frisch erwachten...

impromptu de la Saint-Sylvestre se ressentait quelque peu du voisinage du jour de l'an et des vers de confiseurs qui d'ordinaire apparaissent à cette époque. Ce n'était pas que la rime fît défaut. L'inspiration seule ne brillait que par son absence, quoique le barde en service extraordinaire se fût visiblement battu les flancs pour l'éperonner et faire croire à sa pétulance. Mais en dehors de l'apostrophe et de l'adjuration, son extase dithyrambique n'avait trouvé aucune voie pour se répandre au-dehors. Ce sont là en effet les procédés favoris de la nouvelle école. Elle interpelle tout le monde, elle s'interpelle elle-même, elle s'en prend directement à tout ce qui est, au besoin à tout ce qui n'est pas, pour lancer violemment ses louanges ou ses injures hyperboliques. En somme, beaucoup de bruit pour rien. Le nom de Strasbourg plus que tout autre provoquait chez ces poëtes du bivouac des élans qui s'échappaient de leur cœur sans avoir pris le temps de revêtir une forme un peu soignée et digne, sinon de la postérité, du moins de la publicité. Pour s'élancer avec plus de hâte au-devant de la fille passionnément aimée, la Polymnie germanique ne craignait pas de courir la rue les cheveux en désordre. Cette précipitation voisine du délire se remarque notamment dans un long et lourd monologue adressé à Strasbourg par M. Marcard, dont les vers font l'effet d'une charge de grosse cavalerie (1). Les odes admiratives jusqu'à la bassesse inclusivement ont aussi abondé à leur heure. Un fonctionnaire royal, M. Julius Hübner, a tiré de la poussière une lyre qu'on ne lui connaissait pas afin de demander en vers, non pas aux Dieux, mais bien aux astronomes de Berlin, de débaptiser la constellation de Cassiopé et d'en faire désormais la *Gloire de l'Empereur*. Nous ignorons quelle suite a eue pour l'avancement de M. Hübner, et pour celui de la science, ce projet de

---

(1) Cité par König, *Der grosse Krieg*. M. A. Dumont a aussi reproduit dans la *Revue des Deux Mondes* un autre chant de guerre allemand, ironique et odieux, à propos du siége de la même ville.

révolution cosmographique (1). Les patriotes allemands ont cultivé aussi ce que j'appellerai la poésie d'invective, le lyrisme à coups de poing, les volées de gros mots rimés ou non-rimés, en alexandrins ou en ïambes, par exemple, le morceau intitulé *Turco*, et où M. F. H. Apel, un Körner à la hauteur du fusilier Kutschke, s'écrie en propres termes dans le feu de sa colère : « Quiconque se nomme Français est un chien (2)! » Tous ces vers au surplus ne sont pas à proprement parler des vers, ce n'est qu'un informe galimatias pitoyablement rhythmé. Evidemment les auteurs ont dû les composer à peu près comme M. Jourdain faisait de la prose, presque sans s'en douter, en tout cas sans aucune peine. De là leur multiplicité et leur fécondité vraiment regrettables, puisque, chez ces poëtes mobilisés, en quelque sorte, ou du moins sortis de terre par bataillons entiers, la qualité est précisément en raison inverse de la quantité. Il est bien vrai que les chansons de geste contiennent aussi parfois d'assez méchants vers. Mais il était inutile au XIXe siècle d'imiter le laisser-aller, la facture beaucoup trop négligée des poëmes du cycle carlovingien, ou de tout autre cycle, et surtout de n'en imiter que cela. Les légendes héroïques du moyen-âge sont d'ailleurs soutenues par une forte et sincère inspiration, et derrière elles on n'aperçoit jamais la silhouette d'un scribe, la plume d'oie derrière l'oreille, donnant le ton et réglant la cadence, comme le joueur de flûte de la tribune antique. Quoi qu'on fasse dans les bureaux de la presse berlinoise, le cycle ottonien de M. de Bismarck ne vaudra jamais la chanson de Roland. Les documents officiels de la diplomatie européenne empêcheront toujours l'illusion de se faire et la vraie fleur de poésie, si je puis dire ainsi, de se nouer.

A notre bien vif regret, nous devons renoncer à traduire

---

(1) V. la *Gazette de Francfort* du 10 mai 1874. *Byzantinismus bis zum Himmel.*

(2) *Ein Hund ist ein Ieder, der Franke sich nennt.* — V. *Populäre Geschichte des Feldzuges,* Iéna, Bran, 1871, p. 87.

ici quelques spécimens de la nouvelle *Anthologie*, de la *Feldanthologie*, commencée en 1870 par les rhapsodes allemands de l'ère naissante. Le ridicule a cela de commun avec la poésie et la mousse des meilleurs vins qu'il se dissipe infailliblement dès qu'on essaie de le transvaser d'un idiome dans un autre. Cette raison nous doit empêcher, et doublement, de transcrire, dans notre langue, pour l'amusement beaucoup plus que pour l'admiration du lecteur français, telle ou telle pièce de vers d'un ton sentimental ou badin qui pourrait lui donner une idée de ce qu'est capable de produire à présent la *Gemütlichkeit* ou l'*humour* germanique, quand l'une ou l'autre se mêle de poésie, pour célébrer, par exemple, le *Dienst-Jubilœum* d'un caissier fidèle, ou pour composer une réclame rimée à l'usage d'un magasin de nouveautés (1). Par compensation, nous pouvons faire passer sous ses yeux, sans aucune traduction, quelques échantillons français de la nouvelle poésie germanique. En

(1) On nous permettra cependant de donner le texte même de deux courts morceaux de ce genre de poésie à la fois politique et commerciale. A la suite de l'attentat de Kullmann, un magasin de vêtements confectionnés fit insérer dans les journaux, en tête d'un prospectus, les huit vers qui suivent :

" *Heil, Fürst und Kanzler Deutschlands, Dir!*
Dein Haupt hat Gott beschützet,
Auf dass dein Geist noch für und für
Dem deutschen Volke nützet!
Und Ieder gibt dem Iubel jetzt
Ausdruck in seiner Weise;
Vor Wonne sind herabgesetzt
Bei uns wie folgt die Preise... "

L'arrivée de Bazaine sur le sol allemand a été saluée par un établissement du même genre à l'aide de ce couplet, plein d'une fine malice berlinoise :

" *Sei uns gegrüsst, Du, kühner Flüchtling, hier,*
Mit Gattin und Kind auf deutschem Boden :
Sainte-Marguerite liegt nun weit hinter Dir,
D'rum schöpfe ungestört der Freiheit Odem,
Und gingen auch die starken Pantalons
Im Wogenprall am Felsenstein in Fetzen,
Noch lebt der Concurrenz-Verein très bon!
Sieh, der Prussien *kann alles Dir ersetzen :*
Herbst-Anzüge in reizenden Dessins, für Promenade, etc... "

effet nos voisins n'ont pas eu assez de leur propre langue pour exprimer toute la satisfaction qu'ils se sentaient d'être eux-mêmes. Sachant que le français se prête admirablement à la raillerie, ils nous ont fait l'amitié de nous dire aussi en français quels bons sentiments ils conservaient pour nous. On était bien aise d'ailleurs de prouver que l'Allemagne maniait les langues étrangères avec une légèreté de main et une souplesse merveilleuses. L'incomparable M. de Fonséca daignait déjà déplorer, à propos des fausses nouvelles qu'on faisait courir de Tours à travers la France, « que les blagues n'eussent pas été reléguées dans le coin, » et M. Wachenhusen, oubliant que nul Allemand n'est tenu d'écrire en Allemagne dans notre langue, lançait des charades comme celle-ci : « Il est très difficile de penser noblement quand on n'a qu'à penser de quoi vivre (1). » Ceci n'était que de la simple prose, mais un vrai poëte, un candidat à la succession du vieil Homère, M. de Redwitz, a eu la patience cruelle, pour lui plus que pour nous, de composer une épopée en sept mille vers sur la guerre. On y entend, comme dans Shakespeare, les assiégés qui parlent aux assiégeants, et leur crient, entre autres :

« Ha! vous, Prussiens, l'Autriche n'est pas la France!
Vous serez battus et avec élégance.
Ha! vive la guerre allemande! ha! Vive le Rhin!
Ce n'est qu'une promenade jusqu'à Berlin. »

Il faut avouer que Frédéric-le-Grand était un poëte français des plus remarquables à côté de M. de Redwitz, car au moins savait-il compter sur ses doigts jusqu'à douze et aligner correctement les pieds de ses vers. Faire des alexandrins dans une langue qui n'a guère d'accent tonique n'est pas après tout un tour de force impossible.

---

(1) V. aussi Busch, *Graf Bismarck und seine Leute*, t. II, p. 28.

Mais les Allemands d'aujourd'hui ont l'âme trop enthousiaste pour consentir à mêler l'arithmétique à la poésie, et astreindre leur verve à respecter la loi de la césure. C'est ce qui a perdu aussi M. Wagner. M. Wagner, qui fait lui-même les livrets de ses opéras, et les fait parfois si poétiques qu'on a pu dire, non sans raison, que chez lui le librettiste valait largement le musicien, l'auteur du *Tannhäuser,* dis-je, n'a pu s'empêcher de lancer une satire dramatique et aristophanesque contre la population parisienne coupable de n'avoir pas compris du premier coup la beauté d'une de ses œuvres. Cette longue suite de bouts mal rimés, qui n'a d'analogue dans aucune littérature classique ou romantique, porte pour titre : *Une capitulation.* On y lit des lignes comme celles-ci, qui sont mises sur le compte d'une « voix souterraine. »

« Poumperoum, poum, poum, poum, ratterah!
Ça ira! Ça ira! Ça ira!
Aristocrats! Crats! Crats!
Courage! En avant! Rats! Rats!
Vous rats! Vous rats! Poumpoum ratterah! »

Un chœur entonne à la page 44 ces deux « vers » :

« Krak! krak! kra ke rakrak!
C'est le sire Jack Offenback! »

Voici encore ce que dit ou ce que chante Victor Hugo, car la plupart de nos grands hommes paraissent dans ce vaste drame, ou opéra obsidional sans musique :

« Les Barbares ont traversé le Rhin!
Miriton! Miriton! tontaine!
Nous nous sommes tous réfugiés à Metz.
Ainsi l'a voulu le maréchal Bazaine!
Miriton! Plon! Plon! A la bataille de Sedan
Il a été battu, le furieux Mac-Mahon.
Le général Troché,
Troché, Trochu,
Laladrons, Ledru,

A mis toute l'armée
Dans les forts de Paris.
Tout cela est arrivé
En l'an mil huit cent soixante-dix!
Je suis le vrai génie de la France, etc. »

Si la haine rend fou, on doit craindre que le poëte-musicien n'ait point échappé à la contagion de sa haine, et à ses pires effets. Il faut hélas! en dire autant de la plupart de ceux qui, vers 1872 ou 1873, ont fait succéder à ces injures lyriques contre la France d'autres outrages contre le catholicisme, cet allié de la France, cause unique de tous les atermoiements imposés à la liberté et à la félicité des peuples germaniques. La *Nouvelle Marseillaise*, publiée en français dans le courant de juillet 1873 par le *Kladderadatsch*, donnera très bien, malgré ses licences prosodiques, la note exacte de cette seconde manière adoptée par la poésie et la littérature allemandes depuis la guerre. Ce qui la caractérise avant tout, ce sont des railleries ordurières contre « l'Internationale noire », associée désormais, comme un cadavre à un autre, à « l'ennemi héréditaire », et traînée avec lui aux gémonies.

« Allons, enfants de la belle France,
Le jour de revanche est arrivé!
Les signes de l'ignorance,
Ils sont partout élevés.
Entendez-vous dans nos campagnes,
Le bruit des pèlerinages?
Il vengera les ravages
Que nous fit la féroce Allemagne
Aux armes, Capucins!
Bénissez nos bataillons!
Marchons, marchons!
De la raison
Se passe la grande nation.

Eteignez donc les lumières,
Des ténèbres nous sont alliées!
Chassons de nos frontières
Des pères les justes pensées!
Voyez dans nos villages
Les pruniers tout couverts d'anges!
C'est vraiment chose étrange,
Qu'un tel très saint fruitage! *(sic)*
Aux armes, Capucins, etc.

Maniez le drapeau, Jésuites!
Devancez nos braves soldats!
Dame Bêtise avec toute sa suite,
Parbleu, nous assistera!
Ecoutez, les ânes en France,
Ils parlent tout prudemment
A tous leurs sieurs Biléams
De gloire et de vengeance!
Aux armes, Capucins, etc.

Au milieu des émotions de la lutte et dans les premiers transports du triomphe, le roman allemand n'a vécu que sous la forme de narrations militaires. Quelques-uns des créateurs de ce nouveau genre littéraire excellaient à extraire de l'odeur même du pétrole je ne sais quel parfum de poésie prussienne et à dégager encore un soupçon de grâce émue des pires horreurs de la campagne. C'était avec une mélancolie sentimentale, presque élégiaque, qu'ils se promenaient à travers les décombres de nos édifices, notant, non sans une larme au bout des cils, jusqu'aux aventures des rosiers troublés par les boulets du roi le long des murs qu'ils tapissaient jadis. Quand il a fallu revenir au vrai roman, on s'est trouvé malheureusement fort à court d'invention et d'observation. Le temps est bien loin où Gustav Freytag réunissait dans *Soll und Haben*, après en avoir suffisamment paré la réalité d'un léger nimbe de poésie, les types principaux d'une Allemagne, avide certes de grandeur, mais maîtresse encore d'elle-même

dans son activité intérieure et soucieuse de son progrès moral. Depuis dix ans, aucune peinture romanesque, générale ou limitée, de la société allemande n'a captivé la curiosité publique. « Ne dites pas qu'ils ont rogné les ailes à l'imagination », s'écriait à propos des Hohenzollern un homme fort au-courant des choses d'outre-Rhin, « dites plutôt qu'ils l'ont plumée tout-entière ». Le don des conceptions brillantes tirées de la vie réelle, cette *Lust zu fabuliren* que Gœthe était si fier de devoir à sa mère, paraît en effet s'éteindre aujourd'hui en Allemagne. La génération contemporaine, avant tout, entend ne plus jouer le rôle d'Hamlet, c'est-à-dire du rêveur par excellence, incapable d'action au milieu des peuples de l'Europe. M. de Bismarck l'a radicalement guérie, par une allopathie vigoureuse, du prétendu mal dont M. Gervinus avait dénoncé les symptômes. Peu lui importe que l'imagination soit le charme même et la consolation de la vie, il ne s'agit nullement de se consoler de quoi que ce soit en ce bas monde, mais bien d'y devenir tous les jours un peu plus fort, afin d'y gagner un peu plus d'argent, pour soi-même ou pour sa patrie. Les quelques tableaux de genre ou esquisses de la nouvelle vie allemande qui ont reçu le meilleur accueil de la critique n'ont servi qu'à mieux prouver que le peu qui restait de littérature germanique au XIXe siècle était irrémédiablement vouée à un réalisme brutal et grossier, qui se complaît bien moins dans l'analyse détaillée et l'exagération systématique de tout ce qui répugne, que dans l'admiration de tout ce qui donne ou exprime la force. Le roman de Madame de Hillern, *Gierwally*, notamment, par la sauvagerie sensuelle de l'héroïne et l'énergie farouche des instincts que l'auteur a mis en jeu dans le grand cadre de la nature alpestre, décèle admirablement cette tendance du réalisme germanique, tendance qui chez Auerbach s'accusait déjà amplement. En somme, à part un petit nombre d'œuvres de quatrième ordre, où figureraient quelques études de mœurs juives, dans tout ce qu'ont produit les romanciers et les

romancières d'outre-Rhin depuis la campagne de France, il n'y a rien qui s'élève au-dessus de la plus vulgaire médiocrité. Une dame qui signe Aglaia von Enderes, ne trouvant sans doute plus rien de bien intéressant dans l'humanité, a rabattu sa sagacité d'observatrice et sa psychologie littéraire sur un monde plus modeste « et tracé des caractères d'animaux d'une fidélité presque scientifique. » A en croire ses admirateurs, « ces portraits de bêtes sont finement nuancés, clairs, aimables et cependant exacts. Le chasseur les lit tout aussi volontiers que la grande dame à l'imagination poétique et l'enfant avec autant d'enchantement que l'homme absorbé par ses affaires (1). » D'autres romanciers ont songé à tirer parti des crimes célèbres de l'Allemagne contemporaine. L'auteur d'*Une Borgia moderne*, roman palpitant publié dans les *Nouvelles de Chemnitz*, s'est même attiré un procès à son tour, non pas en contrefaçon, mais en diffamation, de la part d'une des personnes les plus directement intéressées à la non-reproduction de ces échos des assises mecklembourgeoises. Les lecteurs de la *Gazette de l'Allemagne du nord* ont eu à lire en feuilleton le *Lothair* de M. Disraeli, roman qui n'était point très-propre à plaire aux catholiques. Un autre feuilleton publié par la *Gazette de Cologne* portait ce titre d'actualité : *Tu ne dois pas voler (stehlen)*. J'ignore si c'était encore un récit de la campagne de 1870-1871, en tout cas le bon conseil donné, un peu tard, ne devait pas transporter l'abonné dans une région bien idéale.

Le théâtre n'a pas plus gagné que le roman à passer par « l'école de la victoire. » Ce n'est pas que les Allemands aient perdu le goût des fictions tragiques ou comiques de la scène. Le succès presque sans précédent de la troupe du duc de Meiningen l'a bien prouvé. Depuis le premier Devrient, peut-être aucune entreprise dramatique n'avait eu au même degré le privilége d'intéresser l'Allemagne

(1) V. *Ueber Land und Meer*, nº 19, 1874.

aux choses du théâtre. Les *Meininger*, comme on les nomme outre-Rhin, forment une association ambulante de trois cents comédiens ou figurants toujours en représentation dans une grande ville qui change sans cesse, tantôt à Berlin, tantôt à Vienne, tantôt à Francfort, rarement à Meiningen. Incontestablement, ces *Meininger* ont le mérite de donner à tout ce qu'ils mettent en scène une exactitude, un mouvement, un ensemble peut-être sans pareils, car toutes ces qualités, exceptionnelles déjà chez des artistes d'élite, s'étendent ici à des masses entières manœuvrant dans de vastes et admirables décors. Qui a vu interpréter *Jules César* par ces choristes disciplinés à la prussienne ne se rappellera certainement pas avoir été témoin de scènes populaires plus vraies. Mais un réalisme fâcheux est aussi la conséquence et comme la rançon de ce mérite poussé à l'excès. D'un grand art on fait ainsi un simple spectacle. Vouloir jouer *Guillaume Tell* en patois suisse n'est, après tout, qu'un enfantillage. Mieux vaudrait cent fois trouver un acteur capable de représenter dignement Guillaume Tell, eût-il la prononciation silésienne ou hambourgeoise. Pour monter convenablement *Esther*, on a été chercher des accessoires, des costumes, des armes, en Orient. Racine, lui, avait écrit sa pièce sans penser à autre chose qu'à la grâce touchante de son héroïne. L'*Ahnfrau* de Grillparzer a été représentée, paraît-il, avec un tel luxe de gémissements, de grincements, de râlements, de hurlements, de sifflements, de bruits de chaînes et d'apparitions de spectres, que les personnes nerveuses avaient peine à ne pas s'évanouir. Tout ceci ne serait encore que demi-mal. Le plus regrettable, c'est que la troupe du duc de Meiningen, malgré sa bonne volonté pour encourager les jeunes dramaturges, ne trouve guère d'occasions de sortir du répertoire classique. En d'autres termes, on attend toujours en Allemagne le Shakespeare vraiment allemand qui doit être le pontife définitif de l'art dramatique et tirer l'échelle après lui. Depuis les drames violents et tourmentés de M. Friedrich

Hebbel, il ne s'est plus rien produit de remarquable sur la scène allemande. La grande fabrique de MM. Moser, Mosenthal et C[ie], qui travaillait aussi pour l'exportation, ne parvient plus même à faire accepter ses produits par le public autrichien. Des princes cependant n'ont pas dédaigné de se mettre à l'œuvre en qualité d'auteurs, et de briguer les bravos du parterre. Il leur semblait sans doute tout naturel que les théâtres subventionnés par une Cour servissent à cette même Cour pour propager ses sentiments ou ses préjugés. Une bluette assez connue, *Un fumeur passionné*, aura illustré le règne d'un duc d'Oldenbourg. Le prince George de Prusse, sous le pseudonyme de G. Conrad, a publié, entre autres, un drame en cinq actes, *Elfride de Monte-Salerno*. On a monté aussi des pièces hollandaises traduites en allemand par des princes ou princesses de la maison de Hollande. A leur tour, des étrangers se sont mêlés de remédier à la pénurie du théâtre allemand contemporain. A Düsseldorf on a donné avec succès *Alice's Rache*, œuvre d'un ancien capitaine russe, et à Dresde, sur la scène royale, un *Marino Faliero*, de Murad-Effendi. La Turquie elle-même, on le voit, a pris à cœur la triste situation du théâtre en Allemagne. Mais en somme on a beaucoup plus traduit de pièces tirées des répertoires étrangers qu'on n'en a reçu d'écrites en allemand par des « étrangers de distinction ». Non-seulement on a usé et abusé des « dramolets » de M. Coppée, mais surtout on a repris plus que jamais les chefs-d'œuvre du passé. A Munich, sur le *Hoftheater*, le *Peor està que estaba* de Calderon est devenu *Vom Regen in die Traufe*; c'était tomber de la vulgarisation dans la vulgarité. Quant aux productions véritablement allemandes, on perdrait son temps à les chercher. Un érudit de profession a bien lancé une comédie aristophanesque contre les agioteurs et les bas-bleus; mais cette satire était en grec. Un poëte de Chemnitz, aujourd'hui à Dresde, M. Th. Gampe, a, lui, composé en allemand un *Festspiel* pour le 25[e] anniversaire du mariage de son roi et de sa reine. Mais, avec quelque

complaisance que ce poëte de Cour ait été traité de *begabter Dichter* par les connaisseurs de l'entourage royal, il nous est difficile, d'après l'analyse de son œuvre, d'y trouver plus de poésie que dans les compositions analogues destinées à fêter le 25e anniversaire du règne de Charles-Alexandre, grand-duc de Saxe-Weimar. Peut-être y avait-il plus d'originalité et d'inspiration dans *Beinahe König*, la pièce comique du *Possendichter* berlinois, M. Gustave Kleist, qui, il y a quelques années, obtint le prix de 111 *marks* proposé par la *Société du carnaval de Mayence*. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la pièce patriotique donnée au *Victoria-Theater* sous le nom de *Rêves d'or*, et dont la fée *Milliarda* était l'héroïne, ne semblait pas de nature à élever beaucoup le niveau de l'art dramatique à Berlin. On peut porter le même jugement sur une autre *Original-Posse,* aussi peu originale sans doute, qui s'intitulait modestement : *Nur ein Berlin*. Toutes ces farces, accompagnées de chant et arrosées de *Weissbier*, ne constituent pas du reste un genre littéraire nouveau chez nos voisins. Ce qui, en revanche, est beaucoup plus récent, c'est cette avalanche de triviales improvisations à l'italienne, d'ailleurs écrites à l'avance, dont le goût est en train de s'acclimater sur les scènes allemandes de second ordre, parce qu'elles servent de cadre commode aux événements les plus intéressants du jour et permettent de tirer parti du scandale de la veille. Ainsi l'attentat de Kissingen a fourni au *Tivoli* berlinois la donnée d'une élucubration de ce genre, renforcée de tirades contre les jésuites en particulier. La prise de Bilbao a eu de même les honneurs d'une mise en scène instantanée au *Belle-Alliance Theater*, et, vingt-quatre heures après l'évasion de Bazaine, le *Thalia-Theater* à Cassel offrait à ses spectateurs la *Verwircklichung* saisissante de cette évasion, y compris la corde teinte de sang. Un Anglais qui avait fait choir sa femme dans un précipice des Alpes est devenu à son heure le héros d'un drame de M. Duchow, *la Catastrophe du Stilfser-Joch*, drame qui, après avoir

attiré longtemps à Berlin la foule au *Reunion-Theater*, fit son tour d'Allemagne jusqu'à la Hongrie inclusivement. L'art allemand s'est même abaissé jusqu'à un genre très italien, le ballet historique, sorte de *commedia dell' arte* sans paroles, voire même sans beaucoup d'art. A Zittau, dans la Saxe royale, l'auteur d'une pantomime en deux tableaux, intitulée *Adèle Spitzeder* ou *Comment on est allégé de son argent*, faisait intervenir dans cet exercice gymnastique deux personnages auxquels on ne se serait guère attendu : *Eugénie*, veuve, et *Lulu*, son fils.

Quel jugement exprimer encore sur la littérature populaire proprement dite, sur celle qui, touchant un peu à tous les sujets et mise à la portée des passants, s'étale spécialement dans les gares de chemin de fer ou les librairies en plein vent? C'est là que tous les Schulze et Müller possibles trouvent des brochures écrites spécialement à leur usage et sous leur nom, sortes de pâtées composées d'anecdotes lourdement égrillardes ou patriotiques, et inévitablement saupoudrées de cette vieille malice allemande dont les monosyllabes presque intraduisibles de *plump*, *derb*, *grob* et *wild* expriment à merveille les qualités essentielles. Il a été question à la Chambre des députés de Prusse d'une de ces préparations indigestes et écœurantes connue sous le titre de *Simplicius Simplicissimus*, et qui, sous prétexte de raconter les horreurs de la guerre de Trente ans, contient des obscénités à profusion. Le Dr Virchow, quoique peu suspect d'étroitesse d'esprit, a lui-même déclaré que, le livre lui étant par hasard tombé entre les mains, il s'était empressé de le faire disparaître, de crainte qu'il n'arrivât sous d'autres yeux. Ce n'en est pas moins un ouvrage admis dans les bibliothèques des établissements d'éducation et inscrit sur la liste des prix à distribuer aux élèves, parce que, comme l'a dit le commissaire du gouvernement, le *Geheimrath* Schneider, il bronze de bonne heure les jeunes esprits. Ce n'est pas seulement du reste dans les lieux publics que cette stupide et immonde littérature guette l'oisif au passage, offerte et

chaudement recommandée par des colporteurs de tout âge comme « téfentue bar la baulice. » Par la voie des annonces elle vient provoquer les lecteurs et les lectrices à domicile. La maison Löwenstein de Hambourg a mis en vente simultanément huit petits chefs-d'œuvre dont voici les titres : 1° *Schön Betty's Abenteuer*; 2° *Fanny die Putzmacherin* ; 3° *Minna, die Milchmädchen* ; 4° *Im Hemde*; 5° *Sociale Geheimnisse*; 6° *Claudine, der kluge Backfisch*; 7° *Die Hotel-Nymphe*; 8° *Mein Kuss*. Je demande pardon de ne pas traduire. Il y a d'honnêtes choses allemandes qui ne sont pas traduisibles en français. Je suis bien loin au reste d'abuser d'un fait isolé. Voici les lectures que la *Gazette d'Augsbourg* elle-même, à la fin de 1871, osait recommander aux familles allemandes pour « la table de Noël », à titre « d'excellents présents pour la fête ». *Le livre sept fois fermé des plus grands secrets. — Histoire naturelle des femmes galantes de Berlin. — Secrets galants de Hambourg*, 6 volumes. — *Aventures amoureuses de Lorenzo da Ponte, ou le petit Casanova* (très-excitant à lire, *sehr spannend zu lesen). Le Décaméron moderne. — Album des Grâces* représentant 24 Grâces. — *Aventures amoureuses de Faublas*, édition allemande. — *Die Sinnenlust und ihre Opfer. — Die Heimlichkeiten und Krankheiten der Frauenzimmer für Frauenzimmer und Mädchen* (cacheté). — *Les dames du léger duc d'Orléans*, édition la plus complète. — *Révélations sur les cloîtres et histoire de la vie monastique* (ouvrage confisqué jusqu'ici et très-excitant à lire). — *Le 6e et 7e livre de Moïse*, secret de tous les secrets, c'est-à-dire art magique d'évoquer les esprits, tel que le possédait Moïse, d'après un ancien manuscrit. » J'en passe, et de pires. Les moins pernicieuses parmi ces publications qui témoignent d'un rare dévergondage, ce sont à coup sûr de petits traités, sinon didactiques, du moins pratiques, par exemple, sur l'art de faire la révérence dans les règles ou de bien tourner une lettre de commerce, sur le talent de bien-vivre, l'*agathobiotik*, une

nouvelle science allemande, encore au berceau, sur la manière de jouer avec succès au billard (1), sur la meilleure façon d'élever le lapin et de l'accommoder pour les gourmets avec une variété appétissante, ou encore sur les meilleures recettes pour cultiver la vigne et en savourer les produits (2). Il appartenait à la littérature germanique du XIX[e] siècle d'écrire le premier *vade-mecum* scientifique, j'allais dire poétique, de l'alcoolisant. Que cette gloire lui reste acquise (3) !

S'il ne s'est manifesté au sortir de la guerre aucun épanouissement des facultés poétiques de la race allemande, du moins pouvait-on attendre d'elle des recherches intéressantes dans le vaste domaine des sciences morales. Il semblait que son tour d'esprit, infiniment peu chimérique, capable d'ailleurs d'une longue patience et d'une application éclairée, la prédestinât à faire faire à ces utiles et graves sciences des progrès aussi rapides que durables. Il n'en a rien été cependant, car cette fois encore le patriotisme est venu tout gâter.

En ce qui concerne l'histoire, laquelle se présente la première, cette impartialité, au moins intentionnelle, qui est indisponsable à quiconque prétend esquisser une seule page des annales humaines, fait évidemment plus défaut que jamais à l'Allemagne. La déception a dû être rude pour les optimistes qui avaient pu espérer qu'une fois la guerre terminée les Allemands se donneraient enfin le luxe de la sincérité historique. Bien loin de laisser tomber la muraille de haine édifiée, disait-on, uniquement dans l'intérêt de la défense nationale, on n'a cherché qu'à la rendre, à l'aide

---

(1) V. *Der elegante Billard-Spieler, gründliche und praktische Anweisung zur Meisterschaft im Billard-Spiel,* par Tropos, Colberg.

(2) *Der Weinbuch.* V. le compte-rendu enthousiaste d'*Ueber Land und Meer,* n° 23, 1874.

(3) On s'est aussi préoccupé en Allemagne des progrès de cette dégradation littéraire. V. *Die Abwege in der neuern deutschen Geistesentwickelung,* par Ahrens, 1873, et *Die unwürdigen Literatur-Zustände im neuen deutschen Reiche,* par S. Gätschenberger, Londres, Wohlauer.

d'additions, plus solide encore. A en croire un livre *ad usum puerorum*, « les Français et les Allemands n'ont pu se supporter depuis le traité de Verdun, parce que les Français se figuraient qu'ils étaient les maîtres du monde et que les Allemands devaient leur obéir.... Les Allemands se querellant et méprisant leurs propres mœurs et leur propre langue, il devint facile aux Français de les voler en différentes occasions. En l'an 1552, le roi de France Henri II, qui prétendait toujours être un grand ami de notre nation, nous prit en pleine paix (?) trois belles villes, à savoir le vieux Virten ou Verdun, plus Tull, que les Français ont depuis appelé Toul, et la puissante forteresse de Metz. Les Allemands s'accommodèrent très tranquillement (?) de ce premier vol.... (1) « Mais ce n'est pas seulement dans les boutiques de barbier ou dans les auberges de village que se débitent à présent ces contes bleus. Vers la fin de la guerre un membre considérable du *Reichstag* a audacieusement affirmé *ex cathedrâ* à ses collègues que les princes brandebourgeois, dans leurs relations avec la maison de France, n'avaient jamais cédé qu'aux inspirations du plus pur patriotisme allemand. Il y a mieux. Dans un petit volume imprimé à Stuttgart en 1873 (2), on a pu lire que la bataille de Türkheim en 1675 était une bataille gagnée par l'Électeur de Brandebourg, bien que celui-ci se soit sauvé au plus vite après cette déroute complète, sans demander son reste à Turenne. M. de Moltke, assurément, péchait par simple ignorance, puisqu'il est incapable de pécher par distraction, quand il racontait que c'était de Versailles que Louis XVI et Marie-Antoinette avaient été conduits à la Conciergerie (3). Mais on ne saurait accorder le bénéfice de la même excuse

---

(1) V. la suite dans Robert König, *Der grosse Krieg*, p. 1-3.

(2) *Colmar et Louis XIV*, par Rathgeber. V. la *Revue des questions historiques*, nº du 1er janvier 1874, p. 324.

(3) V. *Briefe aus Paris* dans la *Deutsche Rundschau*, de février 1878, p. 231.

à M. Paul Hassel, professeur à l'Université de Berlin en temps ordinaire, et investi en 1870 des fonctions de rapporteur officiel auprès de la 3e armée allemande. Or, d'après M. Hassel, la France, invariable dans son habitude de s'associer au fort afin de dépouiller le faible, aurait, en 1740 et 1741, sollicité bassement l'appui de Frédéric, vainqueur en Silésie, dans l'intention de s'emparer, presque sans coup férir, des Pays-Bas autrichiens. Mais Frédéric, dans la plénitude de sa force et de sa fierté, aurait répondu, — je cite les paroles de M. Hassel, — « que ce projet était inconciliable avec la liberté allemande, et qu'il ne pouvait lui venir à la pensée, à lui qui travaillait à la grandeur de sa maison, de sacrifier son armée, pour se créer des rivaux. » Ce refus méprisant fait fort bien sans doute à distance, mais l'historiographe de la 3e armée oublie absolument que dès 1736 Frédéric avait provoqué la France à ce jeu, et qu'en cette même année 1741 il accepta précisément cette odieuse alliance française que le maréchal de Belle-Isle conclut avec lui, et qui lui valut deux armées, dont l'une assiégea Prague, tandis qu'il luttait en Silésie (2). A voir la façon dont on commence en Allemagne à défigurer le passé, on peut aisément pressentir quelles caricatures intrépidement mensongères on substitue à l'explication naturelle des événements les plus récents et les plus connus. Dans un obscur pamphlet d'école primaire, Napoléon Ier est représenté comme ayant donné lui-même le signal de la fuite à Waterloo au cri de : « Sauve qui peut. » Mais c'est à Napoléon III surtout que les ignominies calomnieuses n'ont pas été épargnées. Il faudrait entendre M. Wachenhusen raconter, d'après des informations recueillies par lui-même en Espagne, dans l'Espagne des châteaux sans doute, à la suite de quelles circonstances fut décidé le mariage du nouveau souverain des Français avec Mlle de

---

(1) V. *Von der 3ten Armee*, Leipzig, Brockhaus, 1872.

(2) V. Combes dans la *Revue des Cours littéraires* du 23 juillet 1870, et Dareste, *Histoire de France*, t. VI, p. 344.

Montijo(1). M. Hassel, déjà nommé pour son infaillibilité en histoire, a trouvé aussi moyen d'insérer dans son volume sur la guerre de 1870 au moins deux contre-vérités hardies à propos de la guerre de 1859. Il affirme, par exemple (2), que Napoléon III avait commencé la guerre sans avoir l'intention de la terminer, ce qui est oublier un peu trop cavalièrement la mobilisation prussienne, seule cause d'une interruption qui empêchait de se réaliser la condition *sinè quâ non* mise à l'abandon par les Italiens de la Savoie et de Nice, à savoir la conquête de Venise. M. Hassel nous apprend encore (3) qu'en cette même année 1859 la France s'est jetée entre les vaincus et les vainqueurs, sans doute les Italiens, afin de mettre à profit pour elle seule leur victoire, ce qui donnerait à penser qu'avant la victoire piémontaise de San-Martino nous n'avions pas tiré un coup de fusil en Lombardie. Il faut plaindre en vérité les familles pauvres qui envoient avec l'argent de leurs économies leurs fils écouter gravement dans la capitale brandebourgeoise tous ces récits de la mère-l'oie. D'après la manière dont M. Hassel sait, ou du moins enseigne, l'histoire contemporaine, comment doit-il raconter l'histoire du moyen-âge ou l'histoire ancienne?

Il est inutile d'insister plus longuement sur ces retouches historiques. Evidemment le mot de Molière s'applique à cette nouvelle méthode : « on est en train de changer tout cela, » et, au besoin, de mettre le cœur à la place du foie. Avec ce parti-pris d'enterrer la vérité toute vive au fond de son puits, les jours où elle semble malséante, il y a beaucoup à gager que les historiographes allemands de la fin du XIXe siècle ne livreront pas à la postérité l'image

---

(1) V. *Tagebuch*... t. I, p. 61.

(2) V. *Aus der 3ten Armee*, p. 12.

(3) V. *Aus der 3ten Armee*, p. 21. — " *Aehnlich wie bei dem italienischen Kriege wollte es (Frankreich) sich in der günstigen Stunde zwischen den Sieger und Besiegten werfen und die Lösung zum französischen Vortheile leiten.* „ .

bien exacte des temps où ils auront vécu, soit par eux-mêmes, soit par la pensée. Il se pourra sans doute qu'un érudit obscur écrive encore avec conscience un abrégé fidèle des chroniques japonaises ou chinoises, avant l'invasion des premiers navigateurs allemands. Mais il n'y a plus à attendre de l'Allemagne un travail historique touchant de près ou de loin à un peuple moderne de l'Europe sans la certitude à peu près absolue que ce travail sera faussé par les mille et une petites ruses de l'étroitesse d'esprit national. Immanquablement, toutes les fois qu'on rencontrera quelque trait désavantageux pour la patrie allemande, on le supprimera, quitte à remplacer le détail supprimé par quelqu'autre dont l'imagination de l'historien aura plus ou moins fait les frais. L'histoire n'est plus cette « conscience du genre humain » dont parlait Cicéron. L'école contemporaine a visiblement pris pour devise : *pulchrum et decorum pro patria mentiri.* Avec l'Empire nouveau va coïncider une révision générale des annales de l'Europe, afin de les germaniser encore davantage, si faire se peut. Ce n'est pas sans intention que la Prusse a exigé partout des vaincus la remise du plus grand nombre possible de documents historiques. A l'aide, par exemple, des manuscrits alsaciens que leurs obus n'ont pas brûlés, les adeptes de la science borusso-germanique vont se prouver les uns aux autres, d'ici à bien peu de temps, que l'Alsace n'a point cessé d'être corrompue et asservie par la France. Que ne démontrera pas, par omission ou abréviation, le vrai chef de cette jeune pléiade d'historiens, M. de Sybel, devenu directeur des archives impériales, dans les publications de documents officiels pour lesquelles on lui a voté au *Reichstag* des fonds spéciaux ? La seule énumération des sujets choisis indique surabondamment le but et le sens de l'œuvre : la politique étrangère de la Prusse de 1813 à 1815, les relations de l'État avec l'Église catholique en Prusse au XVIIIe siècle, les rapports de l'ambassade prussienne à Paris, de 1774 à 1794, la politique du Hanovre dans la seconde moitié du XVIIe siècle, la correspondance

du landgrave de Hesse, Philippe-le-Magnanime. Grâce à un habile triage des pièces, la Prusse sortira bien grande de toutes ces révélations, et les familles souveraines qu'elle a dépouillées au XIXe siècle seront convaincues de s'être montrées bien coupables envers elle durant les siècles précédents. Cette manière d'écrire l'histoire, qui, au fond, ne vaut pas même celle de Denys d'Halicarnasse, est en réalité d'une pratique extrêmement facile. Elle a malheureusement plusieurs inconvénients. D'abord, à force de répéter ces contes, les infortunés finiront inévitablement par y croire, et par s'attraper eux-mêmes au piége de leurs erreurs volontaires. Ils deviendront de bonne foi, pour ainsi dire, dans la mauvaise foi. Ils sont déjà même bien plus avancés qu'ils ne l'imaginent dans ce juste châtiment. Une autre conséquence, plus assurée encore, c'est que les Allemands se trouveront bientôt en Europe les seuls à prendre au sérieux ces falsifications historiques. Il y aura bien une histoire allemande devenue de plus en plus le *credo* national des Allemands, mais partout ailleurs qu'en Allemagne cet amas d'erreurs bien ordonnées provoquera le sourire et n'aura d'autre emploi que de faire suite à la mythologie germanique. Il est même à redouter que, par un effet de réaction assez naturelle, les lecteurs d'ouvrages plus anciens, tels que l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, n'en viennent à se demander si l'auteur ne se serait pas borné à ne tirer parti que des faits inconnus qui pouvaient profiter à son thême, sans jamais rien trahir de ce qu'il avait appris d'intéressant au point de vue autrichien ou français. Il n'est pas jusqu'à la géographie, cette utile auxiliaire de l'histoire, qui ne doive un jour ou l'autre se trouver compromise en même temps qu'elle. Dès à présent certains géographes allemands sont affectés d'une monomanie de revendications orographiques ou ethnographiques qui les rend aussi dangereux pour la paix du monde que les historiens et les philologues. Pour trouver un pendant à M. Daniel, il faudrait remonter jusqu'au P. Loriquet, qui, à force d'entêtement

dans l'absurde, a rendu son nom immortel. L'époque des Humboldt et des Ritter a fui sans retour (1).

Le droit, au premier abord, semblait ouvrir une carrière plus favorable à l'activité scientifique de l'Allemagne contemporaine. Il y a en effet beaucoup du génie de l'ancienne Rome dans son esprit positif et méthodique, dans sa nouvelle religion surtout, et c'est à Rome, on le sait, que remonte en définitive la paternité de presque tout ce qui existe encore de droit écrit dans notre Europe occidentale et méridionale. C'est peut-être même sous l'empire de ce sentiment que M. Mommsen voulait quitter, en mêmetemps que l'Université de Berlin, l'enseignement de l'histoire pour une chaire de jusrisprudence à l'Université de Leipzig. Il est fort possible que les dispositions légales qui régleront plus tard entre Allemands tous les différends d'intérêt privé contiennent d'excellentes innovations. On s'applique avec zèle à ces belles études, et l'on commence à ouvrir des cours universitaires consacrés à de nouvelles branches de la science, par exemple, au droit dans ses rapports avec les assurances ou l'économie politique. Les « tribunaux d'échevins » constitueront un essai fort intéressant d'épuration et d'extension du jury en matière correctionnelle. Malheureusement, du moment où il ne s'agira plus de droit spécialement allemand, on peut être sûr à l'avance que le patriotisme, ici encore, primera tout le reste et paralysera l'instinct d'équité du législateur. Or le droit international est précisément la marotte de l'école nouvelle. Une de ses premières prétentions, qui n'aboutirait à rien moins qu'à un bouleversement complet de la souveraineté nationale, telle qu'elle a été comprise jusqu'ici, c'est que les Allemands peuvent justement, au moins dans certains cas, légiférer tant au civil qu'au criminel aux dépens des sujets des autres États, en raison de faits accomplis sur

(1) V. sur l'état actuel de la géographie en Allemagne la *Gazette d'Augsbourg* du 30 janvier 1878.

le territoire de ces États. Le projet de loi ministériel d'où est sortie la révision du Code pénal du 26 février 1876 soumettait à la juridiction allemande les crimes et délits commis à l'étranger par un étranger contre un sujet allemand. M. Bamberger soutint énergiquement dans la discussion la proposition de M. de Bismarck ; il lui importait avant tout qu'aucun être humain ne pût « courber un cheveu » à un de ses compatriotes sans s'exposer à attirer sur lui toutes les armées et toutes les flottes de l'Empire d'Allemagne. Il n'est resté dans l'article 4, passé en force de loi, que la faculté de poursuivre et de punir quiconque dans son propre pays se sera rendu coupable, soit de faux-monnayage, soit de haute trahison envers l'Empire d'Allemagne ou envers un des États de la Confédération, ce qui doit donner à réfléchir aux diplomates du monde entier. Que dirait-on pourtant en Allemagne, si un tribunal étranger lançait une condamnation contre un Allemand n'ayant jamais mis le pied dans le pays d'où serait partie la sentence d'incarcération ou d'amende ? Une seconde visée des mêmes jurisconsultes, c'est d'imposer peu à peu à d'autres États, par voie de recommandation diplomatique, leurs réformes législatives comme autant de pierres d'attente destinées à souder à la jurisprudence allemande celle de l'Europe entière. Que de conflits naîtront le jour où, sous prétexte de commodité internationale et de simplification unitaire, la Chancellerie berlinoise aura réussi à faire accepter autour d'elle quelques règles de législation, communes dans la pratique, mais en réalité uniquement avantageuses aux Allemands ! Déjà sur un point très grave, en matière de lettres de change et de protêt, la magistrature italienne a réprouvé un arrêt de la Cour commerciale supérieure de Leipzig. Aussi, lorsqu'on voit M. Bluntschli, assisté de quelques-uns de ses compatriotes et de neutres d'une partialité parfois notoire, promener de Gand à Genève une *Société de droit international*, on a tout lieu de craindre que M. Bluntschli ne songe avant tout à disculper, sous le manteau de la

science et le masque de l'impartialité, l'état-major prussien des reproches formulés contre ses principes, mais ne s'inquiète pas avec autant de zèle de jeter en Europe les bases d'un droit des gens fondé sur la justice pure. L'espèce de congrès diplomatique et militaire qui s'est réuni à Bruxelles pour réviser le Code de la guerre, et déterminer les droits conférés par la victoire, ne pouvait pas non plus répondre aux intentions philanthropiques du tzar. A entendre le délégué allemand développer le projet et exposer ses propres idées, il eût semblé qu'il s'agissait tout simplement, par l'extension des priviléges légaux accordés à l'occupant, de faire ratifier à l'avance toutes les duretés d'une future et complète occupation de la France par les soldats des Hohenzollern. Qu'on le remarque bien d'ailleurs; régulariser dans cet esprit le droit de la guerre, c'est simplement accroître le droit du plus fort. Si le vaincu manque aux règles posées, il s'attire immanquablement d'impitoyables représailles. Mais, si le vainqueur y manque à son tour, où se trouve la sanction? Nous avons vu par nous-mêmes ce que l'assassinat de nos gardes mobiles ou le pillage en plein armistice pouvait nous valoir d'intérêt de la part des neutres. Profitable exclusivement à celui des belligérants qui possède la meilleure armée, le droit international devait être cher à la science germanique. Plaise à Dieu au moins que les Allemands le respectent à l'avenir tel qu'ils l'auront fait! L'essence du droit est en effet d'être invariablement le même pour tous, et voilà justement ce que nos voisins se sont toujours refusés à admettre dans leurs rapports avec les autres hommes.

Il n'est pas jusqu'à l'archéologie, cette science de l'art, d'ordinaire si fort au-dessus des misérables passions de la politique, à laquelle l'orgueil de la victoire n'ait fait également perdre la tête. Ce n'est pas que la dernière campagne ait fourni aux archéologues allemands des matériaux d'une origine compromettante pour leur honneur national. Les sujets de pendule et les bronzes artistiques qui ornaient

tant de maisons et de chalets aux environs de Paris intéressent beaucoup plus l'histoire de l'industrie que celle de l'art proprement dit, et la soldatesque germanique n'a pas tous les jours la bonne fortune de recueillir dans un pillage un vase comparable à celui de Mantoue, qui, depuis 1630 jusqu'en 1873, a fait le tour et l'ornement de tant de cabinets de curiosités dans la Saxe ou le Brunswick. L'enivrement du succès et la préoccupation de richesses à découvrir n'en ont pas moins fait verser parfois l'archéologie allemande dans l'absurde. On en a pour preuve l'illusion opiniâtre que le Dr Schliemann s'est créée à lui-même, quand il s'imagine avoir exhumé, le 17 juillet 1873, à midi précis, le trésor privé ou tout au moins la batterie de cuisine du roi Priam. Sans doute l'honorable négociant hambourgeois a pu mettre la main, avec l'aide de Madame Schliemann, sur de curieux échantillons d'industrie préhistorique, sur des objets même d'une rare valeur intrinsèque, car la quantité d'or est évaluée à près de cent mille francs. Mais il faut en vérité avoir l'imagination un peu troublée par des visions de trésors pour affirmer avec autant de conviction que les plats de cuivre et les bijoux, retirés de terre à Hissarlik, sont précisément ceux du roi Priam et de sa famille. Vainement les savants les plus autorisés ont prévenu les époux Schliemann de leur bévue. Où ces derniers reconnaissaient les yeux et le bec d'une chouette, M. Rospulos, ancien élève de Gœttingue et professeur d'archéologie à Athènes, n'apercevait, lui, que trois points sans liaison entre eux. A la *Société des antiquaires* de Londres, un conservateur du *British Museum*, M. Ch. Newton, appuyé par M. Max Müller, a émis l'idée que toutes les poteries déterrées par M. Schliemann étaient préhelléniques, et absolument identiques à une foule d'autres, déterrées à Chypre, en Italie, voire en Autriche (1). Un Français, M. Bertrand, en avait collectionné de semblables venant de Poméranie. M. Vivien de Saint-Martin,

---

(1) V. *Le Nord* du 7 juin 1874.

devant notre *Académie des inscriptions*, a démontré en outre que l'archéologue allemand était allé chercher les ruines de Troie là où elles ne pouvaient pas être, démonstration qui lui a attiré un vif accès de colère et une réponse assez peu courtoise de l'aveugle qu'il essayait de ramener dans son chemin. M. François Lenormant a, lui aussi, expliqué pourquoi l'Hissarlik fouillé par les deux Schliemann ne pouvait pas être l'Ilion d'Homère, et il a conclu à la barbarie on ne peut plus primitive des trouvailles (1). En dépit de ces bons conseils, dont quelques-uns lui sont aussi venus de ses compatriotes (2), M. Schliemann et ses amis persistent à ne pas se rendre à l'évidence, et ne peuvent consentir à ce que leurs armes du roi Priam ou leurs pendants d'oreille de la belle Hélène restent sans propriétaire connu, au moins dans l'antiquité. Cette infatuation personnelle et nationale a produit les mêmes résultats chez le même explorateur, à la suite de ses fouilles à Mycènes. Ces nouvelles recherches lui avaient livré un certain nombre de squelettes couverts de joyaux et d'armures, voire de masques d'or, en tout une quantité de métal précieux estimée cent mille *marks*. Malgré un connaisseur anglais, M. Murray, et bien d'autres contradicteurs, M. Schliemann a tenu encore à se représenter dans ces riches dépouilles la famille tout entière des Atrides, Agamemnon en tête (3). Ce n'est pas le seul

(1) V. *Le Temps* du 7 mai 1874.

(2) " L'auteur de cet article ne peut reconnaître comme justifiée l'opinion de Schliemann qu'il a découvert un monde nouveau pour l'archéologie. Quant à savoir si les conséquences tirées par lui de ses découvertes sur l'histoire et la civilisation primitive de Troie, sur le théâtre de l'*Iliade* d'Homère, etc., conséquences qui ont déjà été contredites de bien des côtés, sont justes, c'est là une question fort délicate ". — *Literarisches Central Blatt* du 7 mars 1874. Le critique suppose dans sa conclusion que les fouilles de son bruyant compatriote n'ont pas même été faites sur l'emplacement de l'ancienne Troie, mais bien simplement sur celui d'un ancien temple de la " Déesse du jour " confondue avec la Pallas athénienne. (V. p. 304).

(3) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 22 janvier 1878 et surtout *The Academy* du 15 décembre 1877.

archéologue allemand à qui la passion forcenée de posséder des objets antiques plus beaux que tout le monde ait fait commettre des méprises cruelles depuis la guerre. Une magnifique collection de poteries moabites couvertes d'inscriptions était en vente à Jérusalem. Des savants allemands déchiffrèrent pieusement les inscriptions qui décuplaient la valeur de ces chefs-d'œuvre de céramique. Le Musée de Berlin acheta le tout dix-huit mille thalers, argent de France, il est vrai. On installa triomphalement les objets acquis dans une des plus belles salles du Musée. Tous les orientalistes de Berlin d'accourir et d'admirer. On reconnut bientôt pourtant, non sans consternation, que ces antiquités judaïques, qui devaient consoler la Prusse de ne pas posséder la stèle de Mésa, étaient tout simplement, inscriptions comprises, l'ouvrage d'un artiste très-contemporain, nommé Selim-al-Gari. Il a fallu en rabattre à peu près autant à propos d'une collection de pierres gravées et d'objets étrusques achetés en Italie 70 mille francs, toujours *ære gallico*, par le directeur du cabinet des antiques, le Dr Curtius, avec l'approbation de son supérieur, le comte d'Usedom. Il s'est trouvé que ce lot de curiosités anciennes n'avait pour toute garantie de son authenticité que l'extrême grossièreté de sa fabrication. La découverte annoncée avec fracas en Allemagne d'un nouveau Pompéï italien, Sipontum, s'est réduite également à un puits creusé à Manfredonia et dans lequel par hasard se trouvait une pierre épigraphique. Quand on songe que c'est le ministère des affaires étrangères qui distribue des bourses aux jeunes archéologues, on est moins surpris de la facilité de ces illusions. Nous reviendrons au reste sur l'archéologie allemande, et sur le développement que le patriotisme lui a donné. Nous avions à montrer seulement ici qu'il l'a parfois faussée.

L'art lui-même n'a pas échappé à cette contagion. A son tour, il a eu le tort de se mettre aux ordres du ministre de la guerre pour célébrer à sa façon les hauts faits de la campagne. On est littéralement épouvanté quand on

parcourt la liste des chefs d'orchestre qui, en 1870 et 1871, se sont creusé le cerveau pour confier au trombone et à la clarinette le soin d'exprimer sans trop de fautes d'harmonie leur ressentiment contre nous. Parmi ces *Tonsetzer* qui, l'archet à la main, ont tenu à guider leurs compatriotes à l'assaut fictif de Strasbourg et de Paris, on trouve les noms absolument obscurs de MM. Abt, Wieprecht, Bachmann, Apitius, Werner, Grim, Becker, Faust, Budik, Saro, Ruckenshuh, Piefke, Feyl et *tutti quanti*. Parmi leurs chefs-d'œuvre, on voit figurer d'abord quantité de marches, *Marche de l'unité allemande, Marche de la* landwehr *de Cologne*, *Marche des volontaires d'un an, Marche nationale de Hambourg*, *Marche des cadets*, *Marche des patriotes allemands*, *Marche du Parlement allemand*, *Marche triomphale des Allemands devant Paris*, *Marche du Bivouac, Marche-Chassepot*, *Marche des diables bleus*, ainsi nommée à cause des couleurs bavaroises, etc... D'autres rhythmes que celui des pas redoublés ont servi aussi à régler ce grand épanchement de musique militaire. M. Walther, non-content d'avoir écrit une marche intitulée les *Prussiens à Paris*, a encore raconté nos désastres sur un temps de polka et sous ce titre gracieux : *Au bord de la Seine.* M. Guzman a lancé un *Finis Parisiorum*, et M. Conradi, compositeur de vaudevilles, une boutade plus joviale : *Rien n'est sacré pour un uhlan.* Un ancien baryton de notre Opéra-Comique, élevé par charité au Conservatoire de Paris, quoique né sujet prussien, jugea lui-même le moment venu d'écrire une cantate : *Mon Alsace allemande*, en témoignage de sa reconnaissance (1). Autant en a emporté le vent. Depuis que les épées ont été remises au fourreau, les patriotes de la croche et de la double-croche n'ont pas pour cela serré leurs instruments dans leur étui. Le délire du patriotisme

(1) On trouvera le complément de ces détails dans un article de M. Edouard Neukomm : *Les musiciens allemands pendant la dernière guerre*, article inséré en 1873 par la *Chronique musicale*.

germanique persiste, à la clef de *sol* comme à la clef de *fa*. Une grande fête musicale donnée à Munich a réuni des masses chorales de cinq mille voix qui devaient donner une force vraiment imposante aux sons gutturaux de la langue nationale, et on a affecté de n'y chanter, pour ainsi dire, que des cantiques d'État, des *Messages de Victoire*, des *Chansons de guerre*, des *Carillons de Strasbourg*, et jusqu'à une vraie *prose* latine en honneur de l'Empereur d'Allemagne, déifié presque ainsi de son vivant (1), dans une langue morte, il est vrai. A Düsseldorf un comité musical a mis au concours un

(1) Voici cette prose dont le critique musical de la *Perseveranza* a dit avec beaucoup de raison que certains passages frisaient *il grotesco, la caricatura*.

« *Macte, senex Imperator,*
Barba blanca triumphator,
Qui vicisti Galliam
Et coronæ Germanorum
Post viduvium sæculorum
Reddidisti gloriam.
Petulanter lacessitus
Justo clypeo munitus
Heribanum excitas;
Ecce surgunt quotquot gentes
Oras incolunt stridentes
Alpes usque niveas.
Primus vocat Bajuvaros
Venatores, teli gnaros,
Pulcher rex et juvenis,
Memor fœderis recentis
Et honoris priscæ gentis
Et germani sanguinis.
Nec recusat Philalethes
Semper fidei athletes
Veræ causæ Saxones.
Jugo hostis liberati
Solvunt debita Holsati,
Angli et Frisiones.
Qui coronæ Germanorum
Post viduvium sæculorum
Reddidisti gloriam,
Macte senex triumphator
Barba blanca Imperator,
Qui salvasti patriam! »

Hymne à Bismarck; un M. Rheinthaler est sorti vainqueur de cette lutte. Un éditeur de musique de Leipzig a publié même une composition pour piano intitulée : *Une petite heure au Reichstag allemand*, et divisée en cinq parties : 1° les féodaux, 2° les conservateurs libres, 3° les libéraux, 4° les ultramontains, 5° les socialistes. Beethoven et Mozart coupaient autrement leurs symphonies, mais le culte de la musique instrumentale n'entrait pas dans le programme national tracé jadis par M. Gervinus, qui, à propos des grands succès de Beethoven, parlait déjà « d'épidémie » à Vienne et en Allemagne (1). Il est vrai que M. Wagner, plus que jamais épris de son art et de lui-même, a fait construire à Bayreuth, avec de l'argent quêté un peu partout en Europe, un théâtre modèle et une auberge garnie de cinq cents lits, où les applaudissements se concertent plus facilement à table d'hôte en même temps que la surenchère des billets. Mais les rares aptitudes et l'originalité incontestable de M. Wagner (je parle du musicien, non plus du poëte) ont été gâtées irrémissiblement par les détestables flatteurs qui, en faisant de l'admiration de son talent une obligation pour tout Allemand fidèle à son pays (2), ont détourné de lui toute espèce d'avertissement pendant qu'il en était temps encore. Dès *Tristan et Iseult*, il était évident que l'auteur des *Maîtres chanteurs*

(1) « Les anciens ont cru que l'éducation technique des *dilettanti* pour l'exécution des tours de force à produire dans des concerts n'était pas sans danger pour les devoirs civiques et militaires des citoyens, qu'elle n'était pas nécessaire pour la jouissance réfléchie de l'art véritable et qu'elle était à peine digne d'un homme, comme le disent encore de nos jours les Anglais... On peut dire de ce genre de musique sans paroles et n'exprimant pas un sens bien déterminé, de cet art qui consiste à donner à des rêveries improvisées une forme très perfectionnée sous le rapport technique qu'elle détourne à la fois l'homme de la vie pratique et de la vie réellement intellectuelle vers une simple jouissance sensuelle, dépourvue de toute pensée et qui fait périr aussi bien le goût lui-même que le véritable jugement artistique ». *Histoire du XIXe siècle,* t. II, p. 302.

(2) V. les judicieuses et très fines remarques de M. de Hübner, *Promenade autour du Monde,* t. I, p. 167, et la *Gazette de Cologne* du 14 mai 1872.

de Nuremberg était perdu (1). Depuis il est tombé de chute en chute dans des insanités apocalyptiques de mythologie scandinave qui, malgré des réclames impudentes, ont laissé les auditeurs les plus attentifs et les mieux doués dans les ténèbres les plus profondes de l'inintelligible. A Vienne, on a eu beau imaginer une chevauchée de nymphes passant au galop à travers des nuages de coton, la *Walkyrie* n'a pas relevé la gloire du maître pour l'entraîner définitivement aux nues. A part cette bruyante tentative, il n'y a rien eu outre-Rhin d'intéressant depuis 1870 dans le monde musical. Ce n'est pas la *Diane de Solange* du duc de Cobourg-Gotha qui aura changé quelque chose à cette affligeante pénurie, pas plus que la parodie de *Lohengrin* donnée sous le nom de *Lohengelb*, pas plus que la suite de *La Belle Hélène* jouée sous le titre de *La Guerre de Troie*, pas plus que le *Faublas* mis en musique par M.. Würst, ou que « les pensées musicales pour table de toilette » recommandées par les gazettes (2). En somme, l'idéal nouveau des musiciens allemands, c'est surtout de faire le plus de bruit possible. De là le succès de cet Indien de Cologne qui, à lui seul, reproduisait sur quatorze tambours à la fois la bataille de Sedan, le bombardement de Paris, et autres épisodes assourdissants de la campagne. Dans chaque *Doppel-Concert*, dans chaque grande exécution musicale, ce dont on se préoccupe le plus, c'est d'être en nombre, afin de « souffler » *(blasen)* ou de « râcler » *(streichen)* plus fort que les voisins. En 1867, tandis qu'en Autriche on avait tiré au sort le numéro du régiment dont la « chapelle » prendrait part à Paris au concours des musiques militaires, à Berlin au contraire on avait aggloméré les meilleurs instrumentistes des régiments de la garde, afin de lancer dans cette bruyante mêlée un troupeau de musiciens deux fois plus nombreux que leurs

(1) V. la *Gazette de Francfort* du 14 juillet 1874.
(2) V. *Ueber Land und Meer*, 1874, nº 18.

concurrents. Qu'on ne s'y trompe pas, la musique allemande est viennoise, elle n'est pas prussienne.

En dépit du prix fondé par M. Michel Beer pour encourager les peintres et les sculpteurs de confession israélite, les arts du dessin n'ont rien donné et ne promettent rien de mieux que l'art musical. Là encore, on est tombé dans la même ornière, l'enthousiasme outré et exclusif des exploits ou des héros du jour. Que de peintres, en posant leur épée pour reprendre leur palette, car la noblesse allemande a le faible de crayonner et de peindre énormément, que de peintres, dis-je, se sont remis à « pourtraiter » d'imagination ou de mémoire, soit M. de Moltke, soit M. de Bismarck, soit, à défaut de ces deux grands hommes un peu trop connus, même en peinture, quelqu'un de leurs lieutenants ou collaborateurs! Les principales scènes de la guerre ont, bien entendu aussi, passé du souvenir des artistes sur la toile. Malheureusement, les artistes n'ont pas toujours fait aussi grand que le comportait le sujet. Une *Entrevue de Napoléon III avec Guillaume Ier après Sedan*, à laquelle on avait fait les honneurs d'un grand salon, excita tellement l'hilarité du souverain qu'on dut se hâter de reléguer le tableau dans une pénombre mieux appropriée à son mérite intrinsèque (1). M. de Werner, le grand peintre de la Cour, le Lebrun berlinois, ne s'est pas contenté de représenter la *Proclamation du roi de Prusse comme Empereur allemand*, ou une séance d'après nature du *Congrès de Berlin;* il a aussi préparé pour le « Monument de la Victoire » un immense carton rempli de guerriers de toutes les nuances que préside de haut la bonne *Germania*, cet éternel et vulgaire poncif des ateliers. La peinture d'idées n'est pas morte en Allemagne, on le voit, avec Kaulbach. Seulement l'idée est toujours la même : l'interminable lutte de la race allemande contre le génie du mal, incarné dans les anciens

(1) V. le *Journal de Genève*, du 25 novembre 1874.

Franks d'outre-Rhin. Il n'y a de nouveau que l'exclusion définitive du mysticisme religieux des Cornelius et des Overbeck. Malgré l'abondance de la matière fournie par l'histoire contemporaine, cette peinture symbolique ou autre n'a laissé qu'une impression des plus médiocres aux visiteurs de l'Exposition viennoise de 1873. On a bien voulu nous faire grâce à Paris en 1878 des *Incendies de Bazeilles* ou des *Siéges de Strasbourg* qu'on eût pu nous envoyer à pleins wagons, avec l'espérance de leur trouver de riches acheteurs. Mais, quoi qu'en disent les docteurs d'esthétique borussienne, c'est encore grâce à l'imitation de notre école contemporaine que la plupart des peintres du Rhin ou de la Spree parviennent à obtenir quelque succès dans les tableaux de genre ou dans le paysage. Je ne parle pas sans doute des intraitables rapins qui cherchent à résoudre le problème de la peinture sans couleur, faisant ainsi pendant aux musiciens à la poursuite de la musique sans mélodie, et aux dramaturges en quête du drame sans action. MM. L. Knaus et O. Achenbach ne constituent point eux-mêmes une exception à la règle, si Allemand que l'un soit resté par sa grâce enfantine, et si Italien que l'autre soit devenu par le sentiment comme par le faire. Signalons pourtant une œuvre bien fine qui a trouvé moyen de réunir le touchant au profond dans une scène familière. C'est aux abords de Berlin, sur la terrasse d'une villa que se passe ce petit drame muet. Un vieillard, une veuve en deuil disent assez quelle poignante douleur réveille en eux la fanfare victorieuse de l'escadron de cavalerie qu'on voit défiler au loin sous les grands arbres du *Thiergarten*, tout prêt à faire son entrée dans la ville en fête. Et sur le premier plan, un enfant, l'orphelin, se roule à terre, jouant avec un petit canon, image innocente de l'engin de guerre qui le tuera aussi quelque jour, après avoir tué son père. Jamais satire plus vivante et plus dramatique n'a été faite de la soi-disant civilisation prussienne, par un artiste, il est vrai, d'origine polonaise.

La sculpture et l'architecture se sont mises avec une

égale dévotion aux ordres du patriotisme germanique, après ses victoires. De toutes parts on n'a plus songé qu'à élever des monuments à ceux qui les avaient préparées ou remportées. On n'a pas encore, que nous sachions, profité de la *Butter-Sculptur* (1), procédé américain dont les produits sans doute auront paru de trop peu de durée. Mais les fabricants de massepain, tout comme les statuaires en marbre, ont tenu à répandre le plus de souvenirs comestibles possible de la bravoure germanique. Nous avons sous les yeux un long catalogue de *Königsberger Marzipan* artistique où sont annoncés les sujets suivants : « N° 742 a. *L'Empereur Wilhelm et le prince de Bismarck à cheval au milieu d'un feu de bombes,* tourte de 35 centimètres de diamètre. — N° 742b. *La Germanie et la Déesse de la Paix,* tourte de 36 centimètres. — N° 695. *L'Impératrice d'Allemagne,* 13 centimètres. — 732. *Les nouvelles armoiries de l'Allemagne,* 27 centimètres. On ne saurait mieux mettre la gloire nationale en gâteaux montés. Des substances plus solides et plus nobles, on le pense bien, ont aussi été employées, et les sculpteurs de profession n'ont pas abandonné à des pétrisseurs de pâte le soin d'en modeler seuls les épisodes ou les acteurs les plus illustres. Mais pour une statue élevée à Schiller avec le bronze de quelques canons, que de monuments érigés à M. de Bismarck ! Un obélisque avec un médaillon en demi-bosse lui a été érigé au sommet du Harz. Une de ses statues, posée sur un piédestal de granit, orne une place de Cologne, une autre décore une allée de Kissingen, « où il a trouvé plusieurs fois la santé ». Dans le *Teutoburger Wald,* architectes et sculpteurs se sont aussi concertés pour attester la gloire du vainqueur de Varus, Arminius. On se propose également d'installer une *Germania* colossale à Munich d'abord, puis sur le point culminant du Niederwald, au bord du Rhin, à l'instar peut-être du colosse de

(1) V. le feuilleton de la *Gazette de Francfort* du 31 mars 1874.

Rhodes. Lui-même le compositeur de la *Wacht am Rhein* a obtenu à Crefeld l'hommage d'un monument public. A Hambourg, on a inauguré en 1878 un *Kugel-Denkmal*, un amas pittoresque et commémoratif de boulets, afin de laisser à la postérité des preuves directes du soulèvement de la population contre la domination française, en mars 1813. Quant à Berlin, on s'y est bien mis en frais pour élever une « Colonne de la victoire » dont les cannelures sont ornées de canons dorés, mais on s'en est tenu à peu près là. On y attend toujours la construction du palais destiné au *Reichstag*, qu'il avait été question d'installer tout simplement chez Kroll (1), le Mabille berlinois, singulier choix en vérité pour cette forteresse ou ce tombeau des libertés publiques. Ni Gœthe, ni Humboldt, ni même Stein n'ont encore réussi à obtenir la plus modeste statue dans un lieu public de la capitale allemande. On en est toujours aux projets. La Bibliothèque royale elle-même, malgré son insuffisance hautement proclamée par le Dr Leipsius, son bibliothécaire en chef, et par M. Mommsen, n'a pas été transportée dans un local plus digne d'elle et du nouvel Empire. La principale préoccupation des architectes impériaux-royaux, c'est avant tout la transformation du grand arsenal de Berlin en un Panthéon militaire, où l'on n'admettra peut-être pas dans une proportion bien égale les noms illustres de toutes les parties de l'Allemagne, mais dont la dépense, cinq ou six millions au bas mot, sera répartie avec l'exactitude la plus impartiale sur l'Allemagne tout entière. Pourtant, comme l'ont fait ressortir les députés du Hanovre (2), il est assez dur pour les Hanovriens de payer des impôts afin de fournir à la Prusse les moyens d'exposer à leurs yeux les trophées recueillis sur le champ de bataille de Langensalza. Les nouveaux Musées ouverts à Berlin, la *Galerie Nationale*, le *Musée du commerce allemand*, le *Musée provincial de la*

(1) V. la fin de la séance du *Reichstag* du 7 février 1876.

(2) Février 1877.

Marche, enfin le *Musée Hohenzollern* de Monbijou, ne contiennent également que des collections et n'éveillent que des souvenirs propres à tenir en haleine le sentiment national. Ils n'ouvriront aucun horizon à l'esprit allemand et n'amèneront aucune diversion à la monotonie vaniteuse où il s'épuise.

Passons maintenant des questions de liberté, de religion et de progrès intellectuel à la question sociale, et voyons si M. de Bismarck a plus fait pour le bien-être matériel des peuples allemands que pour leurs intérêts moraux. Remarquons tout d'abord que, s'il est un grand pays sur le continent où les classes aisées et dirigeantes aient des concessions à faire, des facilités nouvelles d'enrichissement ou d'émancipation à organiser en faveur de leurs concitoyens malheureux, ce pays, c'est l'Allemagne, où le *moujik* russe lui-même, avec ses quatre désiatines de terre, qui font de lui un homme libre, n'aurait rien à envier aux prolétaires, soit de la ville, soit de la campagne (1). C'est seulement en effet après notre révolution de juillet que les dernières traces du servage, de la *Leïbeigenschaft*, disparurent outre-Rhin. En 1831, Bade, en 1832, la Saxe royale, en 1833, le Hanovre, en 1834, le Brunswick, en 1836 la Bavière et le Würtemberg consacrèrent enfin législativement le principe de la conversion en indemnités pécuniaires des prestations personnelles et obligatoires des paysans. Il n'en continua pas moins à subsister, dans la Haute-Bavière notamment, une masse énorme de biens de main-morte. Pour décider à son tour la monarchie prussienne à la péréquation de l'impôt, c'est-à-dire pour y assujétir la noblesse à payer sa quote-part des charges publiques, il fallut, outre la révolution de 1848, plus de dix années de lutte et la fermeté de M. de Schleinitz, qui ne réussit qu'à grand'peine à dompter la résistance de la Chambre haute, intarissable en

(1) V. la brochure publiée en 1878 par le professeur Simonenko, à Varsovie.

lamentations égoïstes. Postérieurement à cette réforme, on comptait encore en Prusse treize mille seigneuries ou *Rittergüter (prædia equestria)* dont les propriétaires, hobereaux à trente-six quartiers ou capitalistes hébraïsants, fortement unis entre eux par la double solidarité des sociétés de crédit foncier mutuel et des privilèges électoraux inhérents à leurs domaines, constituaient une caste à part, un ordre équestre rural, une véritable aristocratie de naissance ou de fortune. Dans le cercle de Gardeleben, assez près de Magdebourg, dix-neuf propriétaires de biens nobles, chacun véritablement « roi d'une gentilhommière, » investis du droit de désigner le maître d'école, l'ecclésiastique et le maire ou *Schulze* du *Rittergut*, mais ne possédant en tout qu'une superficie territoriale de 60 mille *Morgen*, disposaient à eux seuls de 19 voix dans la Diète locale, tandis que trois villes et 111 communes, représentant une propriété totale de 390 mille *Morgen* n'avaient que six voix dans la même assemblée. Des jurisconsultes vont jusqu'à enseigner que ces droits, souvent délégués, pourraient être affermés, et l'on peut penser quels exploits financiers commettraient dans un village ces cessionnaires d'un despotisme de clocher. En tout cas, à titre de droits réels, c'est-à-dire attachés au sol et en dérivant, ils pouvaient tomber et tombaient aux mains, non pas seulement d'une femme, mais même d'un mineur ou d'un incapable. Encore en 1870, dans l'un des deux grands-duchés de Mecklembourg, la peine de la bastonnade était restée inscrite dans le Code pénal (1).

Toutefois, en Prusse comme au sud du Mein, les avantages accordés par la loi aux familles nobles, enrichies ou instruites, ne sont rien à côté de l'inégalité perpétuée par les mœurs entre ces familles anciennes et les classes pau-

---

(1) V. une très intéressante brochure publiée à l'origine, non sans retentissement, par la *Gazette de Magdebourg : Der Mecklenburgische Patrimonial-Staat.*

vres. Chez nos voisins plus que partout ailleurs il y a souvent bien loin de l'inscription d'un principe général dans la loi aux applications naturelles et multiples de ce même principe, surtout quand il paraît consacrer quelque nouveauté politique d'origine française (1). En 1845, M. de Bismarck, alors, lui aussi, modeste « oligarque d'un arpent, » tirait vanité dans une lettre intime de ce que le petit cours d'eau qui traverse ses terres patrimoniales, la Hampel, avait été capable de noyer un de ses charretiers (2). Ce trait d'inhumanité donne la mesure du dédain profond avec lequel le moindre citadin en Allemagne considère les gens de la campagne. Paysan et bétail sont presque termes synonymes. L'homme des champs n'apparaît que comme une bête de somme d'une espèce particulière, un atome catalogué de matière administrable et payante. La paysannerie en un mot constitue comme un quatrième état, séparé par d'infranchissables abîmes d'ignorance et d'incapacité héréditaire du tiers état, appelé, lui, à fréquenter les bonnes écoles et à vivre dans la même atmosphère que les princes ou les hauts fonctionnaires. N'oubliez pas que la noblesse vit sur ses terres et les cultive elle-même, jugeant inutile d'en abandonner le produit le plus clair à un locataire quelconque. La propriété foncière ne profite donc qu'à celui qui possède, et reste souvent inaccessible à celui qui ne possède pas encore. En d'autres termes, ni fermiers, ni métayers, ni petits propriétaires, sinon à titre d'exception, mais partout des prolétaires engagés à la journée, parfois même à l'année, moyennant un maigre salaire. Les habitants du village weimarien de Frankenheim, situé dans le massif montagneux du Rhön, habitent des cabanes d'argile et ne connaissent la viande et le pain que de nom (3). Les pommes de terre forment leur unique aliment, et, l'hiver,

---

(1) V. Gervinus, *Histoire du XIXe siècle*, t. V, p. 239.

(2) V. la correspondance traduite de M. de Bismarck, p. 18.

(3) V. la lettre adressée de Fulda à la *Gazette d'Augsbourg* le 14 janvier 1878.

quand la neige les a en quelque sorte ensevelis, ce n'est que par les orifices supérieurs de leurs huttes qu'ils peuvent en sortir. Inutile d'ajouter que le froid et la faim les déciment. Dans le sud comme dans le nord, les femmes elles-mêmes sont partout employées aux plus rudes labeurs de la vie champêtre. Il n'est pas rare de voir de pauvres sexagénaires du sexe féminin occupées à battre le blé dans les granges et manœuvrant un lourd fléau de leurs bras amaigris. Qu'on juge d'après cela du sort des prolétaires vivant de leur travail dans les villes et les manufactures! L'enquête spéciale ouverte en 1874 a révélé que le salaire des femmes y oscille entre 5 et 8 *marks* par semaine, qu'il pouvait même descendre jusqu'à 2 *marks*, soit 2 fr. 50. Il y a quelques années, la Diète provinciale de Königsberg recevait de la municipalité de Frauenburg une plainte en forme contre les médecins et les tribunaux assez hardis pour faire condamner ou condamner les maîtres reconnus coupables d'avoir porté atteinte à la santé de leurs domestiques en les battant. A une époque un peu antérieure, le comte Kuno Hahn, beau-fils d'un bas-bleu célèbre par ses romans de *high life*, adressait à ses gens un règlement seigneurial qui faisait le tour de l'Allemagne. Cette proclamation féodale, à l'usage des personnes habituées à manger de père en fils « le pain » de la maison de Hahn *(im Brode stehend)*, imposait à ces personnes des devoirs si nombreux et des marques de déférence si humbles que « le pain » des Hahn devait sembler parfois payé au-dessus de sa vraie valeur. « Que Dieu qui m'a fait votre maître », disait à la fin la circulaire, « me donne la force et la sévérité nécessaires! » Il y a de pires défauts à cet état social. En Poméranie, dans le Mecklembourg, et aux environs de cette région, la séduction, voire la maternité illégitime, quand elle est le fait du seigneur ou de l'intendant, passe souvent encore pour un témoignage flatteur et une distinction personnelle qui n'est pas sans faire envie, sinon honneur. Ce sont les derniers vestiges des mœurs patriarcales et de la poésie du bon vieux temps.

Un des grands malheurs de l'Allemagne contemporaine est précisément de fermer les yeux sur les vices de cette organisation sociale, et d'être trop portée à nier la légitimité de ce vaste mouvement qui s'étend d'un bout à l'autre de l'Europe. Ce mouvement existe, il a sa raison d'être, il doit triompher un jour ou l'autre, dans ce qu'il contient de juste et de vrai. Il n'expose la société actuelle à des catastrophes incalculables que parce que la société en laisse tomber la direction aux mains de démagogues sans sincérité et sans capacité, qui ne songent point à le tourner au profit de ceux qui souffrent, mais uniquement à l'exploiter au mieux de leurs appétits personnels. De là tant de déceptions cruelles, et par suite, des déchaînements intermittents et formidables de colère populaire. Malheureusement la bourgeoisie influente, mais singulièrement égoïste, de l'Allemagne, pour laquelle, suivant le proverbe, « toute cordialité cesse dès qu'il s'agit d'argent (1) », a paru après la guerre moins pénétrée que jamais de cette vérité qu'il y avait quelque chose à faire, et surtout à ne pas laisser faire. Vainement Mgr Ketteler avait-il exposé et défendu depuis bien des années cette pensée profonde que, sur ce point comme sur tant d'autres, c'est aux mœurs qu'il appartient de devancer les lois, et que par conséquent c'est surtout de la bonne volonté des industriels qu'il convient d'attendre la solution de ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale, c'est-à-dire une amélioration sensible du sort des classes laborieuses. Le pouvoir avait trop flatté les nationaux-libéraux pour qu'ils sentissent mieux qu'auparavant l'urgence des concessions à faire. Si l'on était allé vaincre les Autrichiens en Bohême et les Français en Alsace, ce n'était pas assurément pour faire désormais bourse commune avec les indigents auxquels on condescendait à donner du travail. « Chacun pour soi », telle fut définitivement, au sortir des grandes luttes

(1) *In Geldsachen hört alle Gemüthlichkeit auf.*

militaires de 1866 et de 1870, la maxime régulatrice par excellence des actions allemandes.

L'initiative privée ne voulant rien risquer, le gouvernement aurait dû faire de son mieux pour amener enfin l'état social du pays à peu près au point où il en était dans la plupart des États limitrophes. A coup sûr, les conjonctures étaient singulièrement favorables et permettaient sans trop de peine d'accorder quelques satisfactions à des vœux fort anciens et parfois fort raisonnables. Nos milliards rendaient facile la mise à l'épreuve de plus d'un projet de réforme philanthropique, réformes qui seules auraient eu la vertu de purifier un peu ces recettes équivoques de leur souillure originelle. Si dangereuse que puisse être dans des circonstances normales la doctrine qui prétend faire de l'État le tuteur né et obligé de tous les déshérités, l'Empire allemand, à ce qu'il semble, eût pu, sans inconvénient notable et non sans de notables avantages, tenter l'essai loyal et absolument gratuit *(sumptibus nostris)* de certaines théories d'économie politique recommandées à sa sollicitude et à la méthode expérimentale par des juges compétents. Nous ne voyons pas trop quels dangers on aurait courus à encourager, n'eût-ce été qu'en leur créant des facilités de crédit et la possibilité de rapports avantageux avec une caisse spéciale de la trésorerie impériale, ces sociétés de prêt mutuel ou de consommation si heureusement propagées en Allemagne par M. Schulze-Delitsch? Eût-ce été davantage tomber dans la dilapidation financière que de hasarder parfois, de placer même à fonds perdu, j'y consens, une modeste fraction du magnifique butin qu'on ramenait avec soi, de manière à assurer la prospérité de quelques-unes de ces associations ouvrières de production qui, en Allemagne, à cause de la rareté des capitaux disponibles, malgré toute la sagesse et le labeur de leurs membres, ont jusqu'à présent beaucoup moins réussi que les premières? L'argent d'autrui est celui qui se prête et se perd le plus facilement. Au lieu de perpétuer cette dure perception d'impôts municipaux dont le paiement

seul donne droit aux indigents d'être reçus à l'hôpital communal (1), eût-il été impossible de doter un peu richement ces hôpitaux? Le moment n'eût-il pas aussi été propice pour créer, outre des caisses de prêt sur gages fonctionnant d'après les meilleurs modèles, ces caisses d'épargne et d'assurances sur la vie que l'Angleterre, Australie comprise, que l'Italie, la Belgique et d'autres pays européens encore ont organisées déjà, avec l'aide des bureaux de poste, au grand profit, matériel et moral, des familles économes? N'y avait-il pas lieu encore, puisqu'on se trouvait comme encombré de richesses inattendues, et puisqu'aussi bien on faisait fermer sur les bords du Rhin les établissements de jeu où d'opulents étrangers s'amusaient à perdre leur or, n'y avait-il pas lieu de faire grâce au peuple de la vieille dîme perçue sur sa bonne foi à l'aide de la loterie royale? N'eût-il pas été charitable de ne plus l'inviter à « tendre la main au bonheur (2), » selon la formule des collecteurs habituels de S. M.? Aurait-ce été enfin s'exposer aux méchants propos des économistes patentés que d'instituer ces écoles rurales de modelage, ces petits Musées de campagne propres à former le goût de l'artisan, écoles et Musées dont l'Autriche a fourni l'exemple à l'Allemagne et qui doublent la valeur des petits objets d'art fabriqués en famille par des mains de tout âge?

Malheureusement, la trésorerie prussienne n'est pas prêteuse; c'est là son moindre défaut. Il n'est pas entré un instant dans sa pensée de désarmer de leurs griefs ou de leurs chimères les travailleurs qui venaient de se battre si docilement pour la dynastie. Le plus clair des bénéfices de la guerre, du *Rhein-Gold* découvert par le grand Chancelier dans les caves de notre ministère des finances, a été employé en achats de canons, de fusils, de fourrages, de munitions, en fortifications et en accroissements de

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 19 juin 1878.
(2) *Man eile dem Glücke die Hand zu bieten.*

fortifications, si bien que le militarisme, qui privait déjà le peuple d'une bonne partie de sa liberté et de sa dignité, devait par surcroît le priver encore des capitaux dont la circulation eût aidé à le retirer de la misère. Il faudrait avoir suivi d'un regard bien attentif la répartition que la Prusse a faite de nos milliards pour comprendre à quel point il est vrai de dire que personne n'en a profité que ce qui tenait à la Cour et surtout à l'armée. Quatre millions de thalers ont tout d'abord été mis de côté pour grossir les dotations accordées en 1866 aux généraux et aux hommes d'État. Le général de Roon, ministre de la guerre, qui, quatre années auparavant, avait reçu un cadeau de cent mille thalers, en recevait cette fois un de quatre cent mille; M. de Manteuffel, déjà chanoine de la cathédrale de Mersebourg, outre son diplôme de feld-maréchal, voyait venir à lui les faveurs royales les plus précieuses; M. de Bismarck enfin, comblé également par le Parlement de gratifications extraordinaires en espèces sonnantes, était honoré à son tour par le roi d'un magnifique domaine dans le Lauenbourg. Des augmentations de solde, fort appréciées sous le nom de *Douceur-gelder*, vrais traitements avec prime de convalescence, permettaient simultanément aux officiers, rhumatisants ou non, d'aller se promener en Italie ou à Nice, avec ou sans leurs familles. Les soldats eux-mêmes ne reçurent rien, une fois hors de France, mais l'armée, en tant qu'institution nationale, absorba énormément. Un fonds spécial de 187 millions de thalers, environ sept cent millions de francs, fut mis à part pour constituer, sous le titre de Caisse des Invalides, un inépuisable et mystérieux trésor militaire, tandis que les invalides en personne en étaient réduits à s'adresser à la charité publique à l'aide d'une souscription, et n'en obtenaient que dix-huit millions de thalers. En outre, un en-cas de guerre proprement dit, de quarante millions de thalers en espèces métalliques, fut déposé dans le *Julius-Thurm* à Spandau. Un petit détail montre bien la vraie direction prise par notre or et nos billets de banque. Sur

les 26 ou 27 millions économisés chez nous par les troupes d'occupation, on a commencé tout d'abord par acheter des hôtels et des services de table *(Tafelgeräth)* pour les généraux et par organiser des « mess » *(Speiseanstalten)* pour les officiers, de telle sorte que les retenues prélevées en France sur le bien-être du soldat n'auront servi en Allemagne qu'à augmenter celui de ses chefs. En fin de compte, le peuple allemand a été simplement admis à jouer, par rapport aux milliards, le rôle de chien couchant; il a rapporté et gardé sans toucher. Pendant qu'on allouait des chevaux de selle aux officiers de marine, les facteurs de la poste impériale étaient prévenus qu'à l'avenir ils n'avaient à compter sur aucun supplément de solde pour s'acheter les chaussures nécessaires à leur service. Le reste du numéraire rapporté de France a servi, soit à éteindre une partie de la dette publique, comme en Bavière, soit à acheter au nom de l'État, des valeurs indigènes, ou même étrangères. Le duché de Coburg, pour ne citer qu'un exemple de ces placements, a employé le modeste dividende qu'on lui attribuait en 6 % américain et en actions de chemins de fer autrichiens.

Toutefois, qui le croirait? ces ressources aussi extraordinaires qu'excessives n'ont pas fermé en Allemagne l'ère des emprunts et des impôts nouveaux. Au lieu de réduire les contributions, on les a au contraire surélevées. Si en 1873 la Prusse a cessé d'exiger l'impôt sur le revenu au-dessous d'un revenu présumé de 140 thalers, la mesure n'a été adoptée que devant l'impossibilité absolue du recouvrement et l'énormité des frais qu'il entraînait. Mais, pour un dégrèvement obligé et presque insignifiant, que d'accroissements de dépenses et par conséquent d'exigences fiscales! Le budget de l'Empire qui, en 1872, ne montait qu'à 357 millions de *marks*, a atteint déjà le chiffre de 537. Aussi a-t-il fallu faire une loi afin d'augmenter le rendement de l'impôt sur la fabrication de la bière, et fermer divers chemins de traverse que prenaient les brasseurs pour échapper au fisc. Le 1er mai 1872, au moment où

20 mille maçons et menuisiers en grève mouraient de faim dans les rues de Berlin, M. de Bismarck s'opposait dans le *Reichstag* à ce qu'on touchât à l'impôt sur le sel. Ses plaisanteries plus réitérées que fines sur « la pipe du pauvre homme » ou « l'éclairage du pauvre homme » montrent assez le cas fait par lui des doléances populaires à propos des deux impôts sur le tabac et sur le pétrole. Le premier surtout, avec l'impôt sur la transmission des valeurs mobilières, ressemble à un mauvais fantôme que repousse chaque année le Parlement, mais qui, ramené devant lui l'année suivante par le Chancelier en personne, prend plus de consistance à chaque réapparition. Incontestablement, la poule au pot de Henri IV n'a jamais troublé les rêves de M. de Bismarck. Chaque État en particulier s'est vu obligé de marcher sur les traces de l'Empire. Le budget prussien, qui en 1872 n'était que de 519 millions de *marks*, est monté à 714, et celui de la Bavière, de 142, chiffre de 1869, à 221. Ce dernier royaume a dû, le 2 juin 1876, imposer jusqu'aux chiens. Il y est question à présent d'une augmentation de 40 °/o sur l'impôt foncier. La Saxe royale en décembre 1874 a introduit chez elle un impôt sur le revenu, calqué d'après l'*Einkommensteuer* de la Prusse, le plus vexatoire de tous les impôts connus. Le 13 novembre 1876 les Chambres saxonnes révisaient l'impôt sur les successions et l'impôt sur le timbre; ce riche État est aujourd'hui l'un des plus obérés en Allemagne. Obéissant aux mêmes nécessités, le grand-duché de Bade a créé également en 1874 une *Kapitalrentensteuer*, qui pèse sur les revenus des capitaux mobiliers. Le 25 août 1876, le même gouvernement promulguait un impôt sur les produits du travail *(Erwerbsteuer)* qui n'épargne même pas le salaire des domestiques et des sous-officiers de gendarmerie. Les charges municipales de leur côté se sont accrues dans des proportions formidables. En dix ans, de 1864 à 1874, à Munich, elles ont monté de 4 millions 700 mille francs à 5 millions 340 mille. La statistique laissait celles de Stuttgart, en 1864, à 2 millions 575 mille francs; en 1874,

elle les retrouvait évaluées à 30 millions, parmi lesquels, il est vrai, figure un chiffre tout-à-fait exceptionnel de dépenses extraordinaires. A Berlin, de 1869 à 1875, les besoins municipaux ont sauté de 18 millions de francs à 46. Il y aurait à signaler encore plus d'un renchérissement autorisé par l'État au détriment du contribuable pour des motifs plus ou moins avouables. Une augmentation de 20 %, par exemple, a été consentie sur les tarifs des chemins de fer, afin de récompenser aussi, mais sans qu'il en coutât rien à la Prusse et à son trésor, les juifs du *National-Verein*, grands trafiquants ou possesseurs, comme l'on sait, d'actions de chemins de fer. Cependant, sauf la petite ligne de Francfort-Homburg et une seconde en Westphalie, dont le produit kilométrique était tombé de 104 à 89, toutes les autres lignes étaient, à la fin de 1873, à tous les points de vue, en progrès très marqué, même par rapport à 1872 (1).

Cette dédaigneuse insouciance pour les travailleurs et leur misère devait être d'autant plus cruelle dans ses conséquences que la nouvelle situation industrielle et économique ne se trouvait pas, provisoirement au moins, aussi propre qu'on l'aurait supposé à alléger le sort des masses ouvrières. Il s'en est bien fallu en effet que la campagne de France ait donné du premier coup aux Allemands tout ce que les utopistes et les patriotes leur avaient fait espérer, j'entends une prospérité intérieure sans précédents et sans limites. Sans doute, aux premières heures et dans la première surexcitation du triomphe, la fabrication avait paru prendre un essor inouï. Dans le royaume de Saxe, tandis qu'en 1861 on ne comptait que 177 établissements pour la fonte du fer et la construction des machines, avec 7843 ouvriers, chiffres déjà fort respectables, en 1875 on en relevait 1105 avec 18763 ouvriers, ce qui était exorbitant. Au lieu des 394 fabriques

(1) V. le *Moniteur des intérêts matériels* du 2 novembre 1873.

de cigares qui y existaient en 1861, on en signalait en 1875 jusqu'à 1182 (1). Durant la même période de quatorze ans, si l'on considère les provinces qui forment aujourd'hui la Prusse, en laissant à part le Slesvig-Holstein, on trouve que le nombre des machines à vapeur industrielles s'est élevé de 7894 à 23730, représentant une force de 685559 chevaux au lieu de 167793. Mais précisément la précipitation, l'exagération de cet essor devait jeter un désarroi déplorable dans toutes les relations économiques. Rien n'est plus fatal au développement régulier d'une industrie nationale que de trop brusques soubresauts et surtout qu'une confiance dans le succès assez aveugle pour ne plus tenir compte des avertissements du bon sens et des règles de l'expérience. Les Allemands oublièrent trop cette fois que nulle entreprise humaine ne saurait réussir sans le concours du temps et de la patience. Partout on surmena les forces productives du pays. C'était se ménager en Europe de cruels déboires, car il n'existait pas de débouchés suffisants pour ce qu'on prétendait placer de marchandises. La leçon que les événements allaient infliger à l'industrie allemande était d'autant plus inévitable et devait être d'autant plus rude que ses produits, en raison de leur qualité, ne pouvaient pas, malgré leur bas prix, faire bonne figure bien longtemps sur les places étrangères. Ces denrées de pacotille, dont on avait prétendu imposer l'achat un peu partout et qu'on confectionnait avec une ardeur fébrile, durent souvent retourner vers leur point de départ, l'univers ne suffisant décidément pas à l'absorption de tant de tissus, de laines, de machines, de fers, de charbons, d'alcools, de livres, souvent sans valeur et surtout sans emploi. Le très notable échec industriel subi à Philadelphie par les exposants allemands, de l'aveu même du commissaire général de la section allemande, M. Reuleaux, n'était pas fait pour relever la puissance

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 19 juin 1878. *Sachsen als Industrie-Staat.*

d'exportation de l'Empire d'Allemagne. Quelques indiscrétions d'experts achevèrent de détourner bien des acheteurs de ce qui sortait des usines germaniques. L'analyse des vins « les plus nobles » du Rhin et du Mein coupait court à toutes les illusions que se faisaient les poètes sur ces généreux produits du soleil et du sol allemands. A une période de production désordonnée succéda brusquement une ère de stagnation commerciale, qui n'a pas dit son dernier mot, quelques ruines qu'elle ait déjà causées. En 1877, un rapport publié par l'*Union des sociétés métallurgiques de l'Empire* établissait que 125 d'entre elles, représentant un capital de 497 millions de *marks*, non-seulement n'avaient pas obtenu de bénéfices, mais même avaient perdu 44 millions, et que 37 mille ouvriers, soit un tiers à peu près, avaient dû être renvoyés. A Berlin seulement, d'après l'inspecteur Stülpnagel, sur 2613 fabriques, on en avait fermé 400 depuis 1876, et congédié 3936 ouvriers. La prospérité merveilleuse des établissements de MM. Krupp et Gruson tient uniquement à ce que le Vulcain d'Essen et le Cyclope de Magdebourg se sont exclusivement voués à la confection d'engins de guerre de toute espèce, dont ils livrent le rebut à haut prix aux étrangers, en réservant le meilleur pour les besoins de la patrie. Il en a été de toutes les autres industries, il en est encore à peu près de même. On chôme, on attend, on perd, non pas peut-être autant qu'on le dit, mais beaucoup plus qu'on ne voudrait. En somme, « le bonhomme Michel » n'a pas même gagné à la guerre l'assurance d'une tâche quotidienne, bien ou mal rétribuée.

En même temps il se voyait cerné, envahi de tous côtés par un fléau épouvantable et sans remède pour le prolétaire, l'enchérissement universel, instantané, fantaisiste des choses les plus nécessaires à la vie. L'énorme quantité de numéraire draîné en France avait eu en effet ce résultat immédiat de produire du jour au lendemain une hausse formidable sur tout ce qui se vendait en Allemagne. Chaque fournisseur, chaque artisan, chaque boutiquier voulait

avoir à domicile sa part de la grande proie nationale. Pour y parvenir, il sembla tout simple d'augmenter dans une proportion plus ou moins déraisonnable le prix de tout travail et de tout produit. Il est facile de concevoir qu'une pareille simultanéité de hausse ne pouvait guère profiter à ceux-là mêmes qui l'organisaient comme un procédé infaillible pour faire fortune en peu de temps. Du moment en effet où ces surtaxes deviennent générales, le rapport entre les recettes et les dépenses de chaque petit commerçant ne varie guère, car son voisin lui reprend ce qu'il a pris d'abord à ce voisin. Mais ce système de compensations n'existe même plus, si nous considérons l'ouvrier vivant au jour le jour de sa main-d'œuvre, sans avoir reçu le bienfait d'un apprentissage sérieux, l'homme incapable en un mot d'une industrie vraiment lucrative. Pour celui-là les prétentions des marchands de détail rendirent tout de suite après la guerre l'existence plus dure que jamais. Il lui était bien difficile d'augmenter à son tour le prix d'un louage d'ouvrage grossier pour lequel la concurrence ne manquait pas. Au retour d'une telle campagne, que d'existences mal fixées, que de demi-vagabonds, que de travailleurs sans travail! Au milieu de la refonte arbitraire de tous les tarifs, l'unique marchandise qu'ils fussent capables de livrer se trouvait presque seule dépréciée. De là pour eux un accroissement de privations dont ils n'avaient pas encore eu l'idée.

Le résultat direct de ces douloureux mécomptes a été de jeter peu à peu les classes malheureuses dans les bras du grand tentateur du XIXe siècle, je veux dire du socialisme. Il ne faut pas se dissimuler du reste que la propagande socialiste en Allemagne, si elle compte aussi, comme en France, parmi ses apôtres quelques faux ouvriers en gants blancs et en souliers vernis, parfois jusqu'à des gentilshommes déclassés, possède à tout prendre des chefs plus instruits et beaucoup mieux doués que leurs pareils chez nous au point de vue du sens pratique. Plus d'un a terminé ses études universitaires, et se trouve en

état de mêler aux propos d'un rhéteur de carrefour les connaissances sérieuses d'un économiste. Longtemps l'école s'était contentée de préconiser le principe de la *Selbsthülfe*, c'est-à-dire de recommander aux masses l'activité, l'épargne, et surtout cette pensée, qu'elles ne devaient compter que sur elles-mêmes pour se tirer d'affaire. M. de Bismarck, qui depuis bien des années s'abandonnait au plaisir d'une *flirtation* politique avec certains meneurs du parti, devait singulièrement accroître leur confiance en eux-mêmes et leurs moyens d'action. Une des imprudences les plus graves qu'on commit fut l'innovation législative qui, en précipitant la dépopulation des villages et des campagnes, décupla dans les grands centres l'affluence de familles à la fois sans ressources et sans moyens de travail. Le droit de suffrage universel que le Chancelier n'hésita pas davantage à confier à toutes ces populations, suffisamment asservies, pensait-il, par l'école et par la caserne, ne devait pas non plus tarder à lui apprendre qu'il y a toujours au XIX[e] siècle une certaine imprévoyance à admettre, comme axiome fondamental de l'ordre politique, l'infériorité numérique des insensés ou des malfaiteurs dans une société quelconque. M. de Bismarck amena aussi, dans une large mesure, l'immixtion de l'élément patriotique dans le socialisme allemand. Au lieu de rester une simple section de l'*Internationale*, les anarchistes de l'Empire d'Allemagne, repoussant désormais la direction des *Kathedersocialisten*, ou professeurs du socialisme, rompirent avec le cosmopolitisme, mais en proclamant la doctrine de la *Staatshülfe*, c'est-à-dire celle qui rendait l'État responsable de la situation misérable des ouvriers et exigeait son intervention en leur faveur. En 1875, eut lieu à Gotha la fusion entre les Lassalliens et les dissidents du sud (1). On put bientôt juger par ses résultats la politique de M. de Bismarck. Aux élections du 3 mars 1871, les socialistes n'avaient fait passer que deux députés avec 120 mille

(1) V. le discours du comte d'Eulenburg au *Reichstag*, le 27 janvier 1876.

voix ; aux élections du 12 janvier 1874, ils décernaient déjà neuf mandats avec 373 mille voix ; le 18 janvier 1877, ils obtenaient douze siéges avec 559 mille voix. Dans 175 circonscriptions ils avaient affronté la lutte et, dans 20, n'avaient échoué qu'au scrutin de ballottage. Et, tandis qu'en moyenne les députés nationaux-libéraux avaient été élus par 12500 voix, les *Sozial-Demokraten* comptaient pour chacun de leurs députés 46 mille suffrages. Notez encore que ce n'étaient pas seulement de grandes agglomérations industrielles, comme Berlin, Barmen-Elberfeld, Altona, qui leur donnaient la préférence sur les progressistes. C'était à Géra, la capitale d'un des duchés de Reuss, presque en rase campagne, c'était à Dresde, une ville intelligente et lettrée, où vit une Cour respectée, que MM. Brätter et Bebel triomphaient. Diverses élections survenues depuis pour des mandats plus restreints ont continué à dévoiler l'extension du mal et le nombre sans cesse accru des embauchages faits par le socialisme à l'aide de ses 24 journaux (1), de ses livres d'images et de ses calendriers, tels que le *Volkskalender* et *Der arme Konrad*. C'est ainsi qu'il a pu prendre possession avec une majorité écrasante du conseil de fabrique de la paroisse hessoise de Neu-Isenburg, qu'à Isslingen un orfèvre nommé Morlok est devenu bourgmestre, qu'à Stuttgart, qu'à Hanau, qu'à Tübingen, qu'à Brunswick la démagogie sociale a composé à sa guise la municipalité. Les élections générales de juillet 1878 ont montré que même dans le midi l'épidémie politique venue du nord gagnait du terrain. Tandis qu'à Hambourg les socialistes voyaient venir à eux neuf mille électeurs de plus, à Augsbourg, M. Most recueillait 220 suffrages nouveaux. A Munich on a constaté la même augmentation. Si légère qu'elle soit, elle suffit pour prouver que le mal n'est pas coupé dans ses racines en Bavière.

---

(1) Voici le nom des principaux : *Der Social-Demokrat, Social-politische Blätter, Der Volksfreund, Die Neue Welt, Vorwärts, Die Zukunft, Der Zeit-Geist, Der Volksstaat, Die Berliner freie Presse, Das Volksblatt.*

Ce serait toutefois s'abandonner, ce nous semble, à des craintes au moins prématurées que de redouter à courte échéance le triomphe définitif, par voie électorale ou révolutionnaire, du socialisme outre-Rhin, quelle que soit d'ailleurs la violence des passions qu'alimentent et qu'enflamment les imperfections iniques de l'état social dans le nouvel Empire. La force de ce parti cosmopolite de destruction est en somme jusqu'ici principalement faite de la faiblesse de ses adversaires. Mais là où le pouvoir exécutif et les citoyens les plus influents ne se trahissent pas mutuellement, le socialisme, selon toute vraisemblance, restera encore longtemps hors d'état de satisfaire ses instincts de bouleversement et de tyrannie. Or, si la bourgeoisie allemande est parfaitement égoïste, elle est loin d'être inepte et débonnaire. En possession du double avantage que donnent le monopole du capital et la science du droit, elle se sent parfaitement de taille et d'humeur à accepter la lutte. Elle la soutient et la soutiendra avec ou sans l'appui d'en haut, j'entends celui du gouvernement, qui d'ailleurs ne lui fera jamais défaut. Après tout, ce n'est pas à elle encore que font le plus de mal les brusques et désastreuses secousses imprimées au travail national par quelques meneurs audacieux et ambitieux traînant à leur remorque des populations exaspérées par leurs malheurs. La liberté, c'est-à-dire l'impunité des grèves, cette panacée plus qu'équivoque, que les utopistes avides de popularité recommandent à leur clientèle et prétendent infaillible contre toutes les injustices réunies de l'ordre social et politique, cette fameuse « lance d'Achille », est, comme le vieux matériel de guerre du faux libéralisme, une arme à deux tranchants qui doit blesser surtout le faible, moins apte que le fort à en user utilement. En France le droit d'association et de congé collectif n'a été mis à profit que par les ouvriers; en Allemagne les patrons ne se sont pas fait faute d'en profiter à leur tour et de concerter leurs efforts pour déjouer en commun des tentatives qui les menaçaient en commun.

Dès le mois de mai 1872, les entrepreneurs de maçonnerie de Berlin congédiaient à la fois tous leurs ouvriers, jusqu'aux manœuvres inclusivement, afin de leur donner une leçon, et de mettre enfin un terme à la dictature occulte de la démagogie locale. A Halle, au mois d'octobre de la même année, les patrons menuisiers convenaient également de ne recevoir aucun compagnon nouveau, s'il n'était porteur d'un certificat de bonne conduite délivré par son précédent patron. Les maîtres imprimeurs de Breslau, de Leipzig et d'autres villes se sont entendus à leur tour pour fermer impitoyablement leurs ateliers aux typographes ou apprentis typographes affiliés au *Deutscher-Buch-Drucker-Bund,* et ne se sont nullement gênés pour annoncer tout haut leur résolution. Quinze cents compositeurs se sont ainsi trouvés à la fois et en quelques heures victimes d'un *lock-out* décrété par un syndicat de « donneurs de travail. » De simples ménagères, à Heidelberg, à Cassel, à Dortmund, ont aussi organisé des contre-coalitions plus bruyantes que dangereuses pour résister aux exigences nouvelles des marchandes de comestibles ruraux. A un certain moment la petite bourgeoisie des villes mit à l'étude la question des approvisionnements de viande en Australie et en Amérique. Il y eut même une époque où bon nombre d'industriels se réunirent en *meeting* à Berlin afin d'examiner un projet destiné à prévenir le retour des grèves ouvrières en faisant venir en Allemagne des cargaisons de *coolies* chinois (1). Les Chinois sont jusqu'à présent restés en Chine, mais on a engagé des terrassiers italiens pour travailler à prix réduits sur une voie ferrée aboutissant à Coblentz. Le mot de M. Camphausen, qu'on parerait à toutes les difficultés de la crise économique en réduisant les salaires, n'était pas tombé sur un terrain stérile. Les réductions de 25 % ne furent pas rares alors que tout avait augmenté de 100 %.

---

(1) V. l'*Echo du Parlement Belge* du 13 juin 1874.

Après les attentats de Hödel et de Nobiling, les associations de patrons contre les ouvriers suspects de socialisme se sont propagées avec une bien autre promptitude et un bien autre succès que par le passé. C'est par centaines, sinon par milliers, qu'on compte les directeurs d'usines qui se sont engagés mutuellement à chasser de chez eux tout lecteur de publications socialistes, et à exiger la promesse écrite de rompre toute relation avec le parti.

Les autorités de l'Empire ne devaient pas hésiter dès le début à prêter main-forte aux fabricants de l'Allemagne. Si les gouvernements germaniques ne se préoccupent guère des malheureux, tant que ceux-ci ne font pas parler d'eux, en revanche ils interviennent très volontiers dans leur existence, dès qu'il y a excès commis et matière à châtiment (1). M. Hasselmann, l'un des agitateurs les plus en vue, a eu beau dire en plein *Reichstag* que « le jour n'était pas bien éloigné où ses électeurs auraient partout la majorité pour eux et où la société trouverait en face d'elle quatre millions de travailleurs, ayant manié le fusil trois ans et habitués à gagner leurs batailles. » Il est probable que le généralissime de l'armée allemande aura plus vite convoqué sa *Landwehr* et son *Landsturm* que M. Hasselmann n'aura réuni ses quatre millions de soldats, qui, d'ailleurs, sans officiers, sans armes et sans poudre, ne pourraient pas faire grande figure contre quelques escouades de gendarmes. Jusqu'à présent au moins, les tentatives de violence, voire même les simples effervescences populaires, ont été réprimées avec une brutalité décisive. Lorsque, dans l'ex-ville libre de Francfort, quelques émeutiers se présentèrent devant des brasseries qu'ils annonçaient l'intention de démolir, à cause d'augmentations de prix, ils furent accueillis par des jets de bière bouillante et de vapeur prise à même les chaudières. Le lendemain, le tumulte continuant, des troupes arrivèrent, et le

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 19 juin 1878.

drapeau rouge, qui, paraît-il, était de la fête, fut salué par des feux de peloton qui auront coupé court pour quelque temps aux essais d'installation d'une Commune de Francfort. Quelques esprits enclins à soupçonner le mal ont même prétendu que les troupes n'étaient arrivées si tard sur le terrain qu'afin que l'idée de recommencer fût moins prompte à revenir. On peut affirmer par avance que tout appel fait à la force par la démocratie sociale sera immédiatement étouffé dans le sang. Resteraient les voies légales. Mais c'est précisément en les fermant toutes l'une après l'autre que le pouvoir manifeste son entente avec la classe moyenne. Non-seulement de sévères mesures de police ont, dès 1872 et 1873, éloigné ou délogé les grandes assises du parti socialiste des villes dans lesquelles il tenait jusque-là ses assemblées plénières, mais encore, le 24 juin 1874, l'*Association générale des ouvriers allemands* était interdite par la police. En mars 1875, cette même association, celle des charpentiers allemands et celle des tailleurs de pierre allemands voyaient leurs chefs condamnés à la prison et à l'amende par le tribunal correctionnel de Berlin. Le droit de grève lui-même n'a été toléré chez le peuple que dans la mesure et dans les cas où l'administration l'a trouvé bon. Lorsque les cochers et voituriers berlinois se donnèrent le mot pour obtenir par ce procédé une augmentation de salaire, le directeur de la police urbaine leur signifia simplement que leurs patentes leur seraient retirées à tous, s'ils ne se remettaient immédiatement, eux et leurs véhicules, à la disposition du public, ce qui eut lieu en effet. Simultanément une législation nouvelle se préparait pour régler les rapports entre ouvriers et patrons, législation qui, bien loin d'être favorable aux intérêts des ouvriers, tendait au contraire à armer désormais les patrons de moyens de résistance inconnus ailleurs. En premier lieu, la rupture du contrat d'ouvrage, au lieu d'ouvrir simplement à celui qui s'en trouvait victime une action civile en dommages et intérêts, ce qui n'était que justice, devenait un délit et un

délit passible de prison (1). En second lieu, le soin de trancher tout conflit entre les deux classes était dévolu désormais à un fonctionnaire, qui, conformément à la loi des probabilités, ne pourrait manquer de donner gain de cause, neuf fois sur dix, aux intérêts de la classe à laquelle il appartenait lui-même. Conserver le droit de coalition avec ces réserves et sous ces conditions, n'était-ce pas tendre un piége aux imaginations faciles à entraîner? La loi contre les socialistes de 1878 a eu au moins le mérite de la plus entière franchise vis-à-vis des énergumènes qu'on voulait atteindre, et qui ont été rudement atteints en effet. Nous saurons d'ici à quelques années ce qu'il convient de penser des résultats obtenus. Provisoirement les complaisants de M. de Bismarck crient tout haut que l'ennemi intérieur est bien mort cette fois, et remuent le cadavre du bout du pied.

Peut-être n'est-il pas tout-à-fait aussi mort qu'on veut bien le dire, mais il est évident au moins qu'il a reçu une forte blessure et d'une main vigoureuse. Le plus grand malheur qui pourra sortir, à notre sens, de ces mesures qui enveniment la lutte, ce n'est certainement pas le temps d'arrêt imposé à des tendances subversives et sottement révolutionnaires, c'est surtout la fin de non-recevoir triomphante par laquelle les classes dirigeantes répondent désormais aux plus légitimes doléances des classes laborieuses. On pourra réussir à empêcher les malheureuses dupes des tribuns populaires de refaire en cinq ans 204 grèves, dont 15 atteignaient plus de mille ouvriers et dont 36 ont duré un mois entier. La vieille école protectionniste qui relève la tête en ce moment, et auquel le Chancelier paraît tendre une main secourable, pourra réussir aussi à exclure des marchés allemands toute concurrence étrangère, quitte à en exclure en même temps les denrées alimentaires et jusqu'aux instruments

(1) V. l'*Economiste français* du 14 mars 1874.

de travail à bon marché. Mais le frein administratif mis aux mains du gouvernement et des capitalistes pour enrayer sans commisération un mouvement social des plus intéressants fera son œuvre fort au-delà de ce qui importe au salut social et surtout à la justice. Livrée à elle-même, la philanthropie des parvenus de l'industrie ou de la Bourse ne s'épuisera pas à rechercher une conciliation équitable des intérêts en désaccord, et les sociétés de participation ou avec participation des ouvriers aux bénéfices ne naîtront pas en Allemagne d'un grand mouvement spontané de sagesse nationale.

Trop heureuse encore la démocratie allemande, si elle n'avait été atteinte que dans ses espérances directes de bien-être et de progrès matériel! Le mal hélas! est plus profond pour elle, comme pour toute la société germanique. C'est sa moralité, c'est son avenir par conséquent, que la dernière guerre a surtout mis en question. On a pu aisément, d'après l'esquisse sommaire que nous avons tracée des pratiques allemandes pendant les hostilités, pressentir l'influence fatale que de pareils exemples ont exercée sur les mœurs habituelles des vainqueurs. Ce n'est jamais impunément que, sous prétexte de défense nationale, on ouvre toute grande à plus d'un million d'individus armés la carrière de la rapacité et de la brutalité à outrance. De pareilles licences ont au retour leur contre-coup fatal, et il n'est que trop à craindre que le guerrier encombré de lauriers et de bijoux conquis à l'étranger, n'en use à peu près aussi librement avec le bien de ses compatriotes, une fois redevenu laboureur misérable ou scribe mal payé. Chargez, par exemple, quelques employés de chemins de fer allemands d'exploiter des lignes de chemins de fer français en exploitant à leur profit par la même occasion la bourse des voyageurs indigènes, détournés, au départ, du guichet officiel de perception et soumis en route à une perception d'intérêt tout privé, il est on ne peut plus probable qu'une fois revenus chez eux ces employés subalternes ne renonceront pas sans beaucoup

de peine à l'agrément de ces gratifications quotidiennes et illimitées. Les Badois qui faisaient le service sur la ligne de Rouen à Amiens et sur d'autres lignes françaises ont depuis appliqué en grand sur les chemins de leur propre pays ces habitudes de soustraction, jadis tolérées. La Cour d'assises de Bruchsal n'a pas mis moins d'une semaine à expédier une seule affaire criminelle de cette espèce. De la réquisition au vol la pente était bien glissante et la nuance parfois bien fuyante. Que ne dérobe-t-on pas à présent outre-Rhin? A Passau, les couronnes et les palmes du « Monument de la Victoire » ont été arrachées aux huit Déesses qui l'entourent par des inconnus qui n'ont pas laissé leur carte entre les doigts vides de ces Divinités outragées. Auprès de Stuttgart, à Rothenburg, dans une chapelle où repose au milieu d'ornements d'un très grand prix la dépouille mortelle de Guillaume de Würtemberg, un facteur de pianos prussien, à l'aide d'un paquet de poudre, a fait sauter la porte de fer, et couronné cette opération de pyrotechnie préparatoire par le genre de réquisition qu'on devine aisément. A Francfort-sur-le-Mein, on a volé jusqu'aux Bibles gratuites de la *Société biblique*. En l'an de grâce 1878, on en est arrivé jusqu'à dévaliser, le revolver en main, tout comme aux États-Unis, le wagon-poste d'un train allant de Dresde à Reichenbach. Le chef de la police de Hambourg a été condamné à quinze mois de réclusion pour concussion, détournement de fonds publics, excès de pouvoirs, complicité dans la fuite des prisonniers, etc... De plus, l'enquête a prouvé que ces infamies étaient fort anciennes chez beaucoup de collègues de Weisse, et que cependant aucune plainte n'avait osé s'élever. Dans la même ville hanséantique, un sieur Heyer, caissier d'une grande Compagnie de navigation transatlantique, et qui avait souscrit pour un million à notre emprunt de trois milliards, a fini par faire disparaître à son profit 421 mille *marks* des caisses qu'il administrait. La noblesse elle-même s'en est mêlée. Un lieutenant-colonel, M. von Engel, aide-de-camp

du duc de Meiningen, en imitant la signature de son maître, a commis une série de « réquisitions » qui se sont élevées environ à un million. L'intendance bavaroise n'a pas non plus échappé au scandale. En 1875 la Cour d'assises de la basse Franconie a eu à juger des employés civils de cette intendance, parmi lesquels un « inspecteur royal des casernes » de Würzbourg inculpé de 153 crimes, et un « directeur administratif de garnison » de Germersheim contre lequel on avait relevé jusqu'à 129 chefs d'accusation qualifiés également crimes. Les révélations de la statistique judiciaire ont rendu l'industrie inventive. Désormais les gens paisibles qui tiendront à défendre leur argent dans la rue pourront se munir du « porte monnaie revolver, » découverte fort recommandée contre les malandrins. Le gouvernement mecklembourgeois, lui, n'a pas cru pouvoir se dispenser de rétablir la peine de mort tombée en désuétude depuis plus de vingt ans.

Ce n'est pas seulement le respect de la propriété qui a sombré dans la tourmente militaire. A bien d'autres égards la moralité générale a largement souffert des immunités accordées pendant la guerre. L'année 1871 n'avait produit dans le royaume de Saxe que 1049 demandes de divorce; en 1874, il en a été présenté 1340. En 1871, 177 demandes étaient fondées sur l'adultère du conjoint; en 1874, 241 invoquaient le même motif d'indignité. Les cas d'abandon ou quasi-abandon avaient monté de 152 à 199. Dans la capitale de la Bavière, en 1877, on célébrait 120 mariages de moins que l'année précédente, malgré l'annexion récente d'un faubourg de six mille âmes. En 1875, il y avait eu douze mariages par mille habitants; il n'y en avait plus que neuf en 1877. Un accroissement attristant de sauvagerie a été remarqué même parmi les populations rurales jadis les plus dociles à leurs magistrats et à leurs prêtres. Le dernier valet de ferme n'hésite plus aujourd'hui à se faire justice à lui-même et à assouvir instantanément une colère née de l'ivresse, à l'aide de son inséparable couteau, le diminutif de son ancienne arme

blanche. C'est une conséquence de l'adage : « Où la brutalité abaisse, la force ennoblit (1) ». Le mauvais exemple vient parfois de plus haut. Le 23 juillet 1877, une centaine d'étudiants venus d'Erlangen, de Würzburg, de Tübingen, de Heidelberg et de Strasbourg louèrent à Koenigshofen, sur la Tauber, la grande salle d'un hôtel pour la journée et s'y enfermèrent pour se battre à la rapière, jusqu'à ce que la quantité de sang qui s'écoulait au-dehors donnât l'éveil à l'hôtelier. Quand la police arriva, il y avait déjà 25 blessés.

On vient de voir, je pense, comment l'avénement de M. de Bismarck se trouve en somme avoir été fatal à la race allemande aux quatre points de vue de la vraie liberté, de la religion, de la haute culture et de la démocratie. Il nous semble intéressant d'examiner encore d'un peu plus près cette politique si peu bienfaisante, et de nous demander si la Prusse elle-même, au milieu des autres États allemands, a retiré bien réellement tous les avantages qu'elle avait le droit d'attendre de la victorieuse entreprise de son égoïsme contre l'indépendance séculaire du génie et des diverses nationalités germaniques. A cette question également nous croyons devoir répondre par la négative. Une recrudescence d'arbitraire administratif et d'intolérance religieuse, un redoublement de misère et de corruption, en l'absence de tout progrès intellectuel, ce sont là les résultats les plus nets de la guerre pour tous ceux qui à l'honneur d'être nés Allemands ajoutent, par droit de naissance ou de conquête, le privilége de se dire Prussiens.

La centralisation n'a pas manqué de se faire sentir plus rudement qu'ailleurs dans cette monarchie où pourtant on avait plus unifié à coup sûr que dans toutes celles du voisinage. La session de 1873 du *Landtag* prussien produisit déjà nombre de lois tendant à ramener au *Landrecht*, c'est-à-dire au Code civil prussien, tout ce qui n'en

(1) *Wo Euch die Rohheit niederzieht, da adelt Euch die Kraft.*

relevait pas. On en confectionna jusqu'à sept pour introduire dans une partie des nouvelles provinces le régime hypothécaire appliqué aux anciennes l'année précédente. L'organisation judiciaire du royaume fut en outre étendue au territoire de Jahde en même temps qu'au pays de Hohenzollern. Pour la première fois aussi les fonctionnaires royaux s'installèrent en maîtres sur les domaines des familles médiatisées. Les comtes de Stolberg et les princes d'Arenberg rentrèrent sous la loi commune, sans aucune indemnité, « les droits de suzeraineté ne pouvant s'estimer en argent. « Le principe de l'égalité devant la loi ne fut pas néanmoins appliqué jusqu'au bout, car la maison de Sayn-Wittgenstein, mieux vue de la Cour probablement, échappa au nivellement. Quantité d'autres lois, par exemple, celles du 24 décembre 1872, du 3 janvier, du 1er mars, du 13 juin 1873, du 15 février et du 2 juin 1874, continuèrent à implanter les usages brandebourgeois dans le droit coutumier du Hanovre, du·Slesvig-Holstein et de la Hesse. Le 6 février 1874, l'*Oberappellations-Gericht*, la Cour de Cassation réservée aux provinces nouvelles, venait se fondre dans l'*Obertribunal* prussien, chargé jusque-là de régler en dernier ressort la jurisprudence dans les vieilles provinces. En juin paraissait une loi générale sur l'expropriation, en juillet 1875, deux autres lois sur la tutelle et la capacité des mineurs, lois applicables à toutes les parties de la monarchie, et substituées par conséquent au Code Napoléon là où les autres dispositions en restaient valables. Cet empressement à coordonner la législation intérieure et spéciale de la Prusse s'expliquait principalement par le désir du gouvernement prussien de proposer et au besoin d'imposer comme modèle au *Bundestag* et au *Reichstag* son code Civil et son Code administratif révisés. Assurément tout n'a pas été mauvais dans cette œuvre de raccord juridique pratiquée dans une monarchie récemment agrandie. Nous convenons fort volontiers qu'il y avait lieu de promener un peu la cognée dans cet enchevêtrement de législations disparates. Il s'agirait seulement de

savoir s'il convenait en toute circonstance de considérer l'état de choses existant en Prusse comme réellement supérieur à celui qu'on supprimait dans les petits États incorporés. Au dire de juges impartiaux et compétents, les administrations financière et forestière, soit dans le Hanovre, soit dans la Hesse électorale, étaient à bien des égards en avance sur les réformes qui les ont transformées à la prussienne.

M. de Bismarck ne devait pas s'en tenir là. A côté de cette évolution sans trêve vers l'unité administrative et civile, se poursuivait un travail inexorable d'unification politique destiné à effacer jusqu'aux derniers vestiges des distinctions ethnographiques qui avaient été respectées jusque-là dans une certaine mesure, afin de ne pas trop froisser les sentiments les plus respectables de sujets braves et fidèles tout autant que les autres. Dans le Hanovre, dans la Hesse, dans le Nassau, à Francfort, certes la méfiance et les vexations avaient été poussées à leur extrême limite. A la Chambre des Seigneurs, que peuple le bon plaisir royal, les nouvelles provinces n'avaient qu'une représentation insignifiante, hors de toute proportion avec ce qu'elles fournissaient d'hommes et d'argent. Les villes hanovriennes étaient à ce point livrées à la subtilité de la tyrannie berlinoise qu'on y avait interdit de jeter devant les portes du sable blanc et jaune, ce mélange ayant le tort de reproduire les couleurs de la dynastie guelfe. Mais, en somme, depuis 1871, ce qui disparaissait dans ces contrées, ce n'était que l'autonomie juridique, déracinée à son tour comme l'autonomie politique après 1866. Au Slesvig et à la Posnanie, la centralisation prussienne allait enlever bien plus encore, en foulant aux pieds le droit international de l'un et le passé historique de l'autre. Vainement les Slesvigeois du nord n'avaient-ils cessé de protester par leurs votes contre la violence qui leur était faite et de réclamer la stricte exécution de l'article V du traité de Prague qui les autorisait à déterminer eux-mêmes leur nationalité. Vainement le 3 mars 1871,

plus de 20 mille suffrages danois se dressaient-ils en face de 5217 suffrages allemands, ce qui permettait l'année suivante aux deux élus d'adresser un suprême et touchant appel à la loyauté germanique (1). Vainement le 10 janvier 1874, en dépit de l'intolérance tracassière d'une minorité ouvertement soutenue par la police, les deux courageux députés de ces districts si profondément scandinaves de langue et de cœur recueillaient-ils encore plus de 19 mille suffrages contre 5219 accordés aux candidats allemands. Rien n'a pu fléchir le parti-pris d'iniquité flagrante et d'asservissement poursuivi. MM. Kryger et Ahlmann furent exclus de la Chambre des députés de Prusse, parce qu'ils prétendaient ne prêter serment que sous la réserve des droits inscrits en faveur du Slesvig septentrional dans l'instrument de paix de 1866. « Quarante millions d'Allemands me surveillent du côté du Slesvig, » assura un soir M. de Bismarck à M. Kryger en le prenant à part dans un coin de ses salons durant une réception de gala, « et c'est ce qui m'empêche de faire chez vous tout le bien que je voudrais. » Dans le courant de 1874, M. Bitter, chef de service dans les deux provinces dano-allemandes, et plus spécialement M. Saldern, l'un de ses subordonnés dans l'île d'Als, ont nettement prononcé le *lasciate ogni speranza*, en déclarant le pays tout entier incorporé sans retour à l'Empire d'Allemagne. Un arrêté de police a même été, paraît-il, jusqu'à défendre aux marchands d'étoffe d'étaler leurs marchandises de manière à rappeler les couleurs danoises. Le blanc dorénavant devra s'abstenir de tout voisinage avec le rouge. En vertu des mêmes règles, une loterie de bétail fut prohibée à Hadersleben, parce qu'un tirage au sort quelconque eût pu ressembler de loin à une option en faveur du Danemarck et donner lieu à des rêveries coupables. Les intérêts matériels des duchés n'ont pas été plus épargnés. Autant que possible la Prusse a

(1) V. leur protestation, datée du mois de mai, dans les journaux du temps, notamment dans le *Wanderer* de Vienne du 6 juin 1872.

refusé de se substituer aux obligations du Danemarck envers les habitants, bien qu'ayant hérité de tous ses droits, et par conséquent de toutes ses charges. Le duché de Slesvig réclamait encore en 1874 le remboursement de onze cent mille thalers pour charrois et prestations militaires de 1864, ce qui n'empêchait pas les autorités prussiennes d'exiger de Flensborg, Tondern, et autres villes qui n'avaient pas payé jadis cette contribution de guerre au *prorata* exact, la restitution en espèces de ce *minùs*. La guerre, dit-on, n'ayant été faite que dans l'intérêt des duchés, c'est bien le moins que les libérateurs n'aient pas à payer de leur argent le bonheur dont ils les ont comblés. Aussi est-on persuadé à Berlin, extérieurement au moins, que les sympathies publiques reviennent peu à peu à la Prusse, du Jutland à Kiel. *Holsatia cantat*, s'écrie-t-on à Augsbourg, quand on a donné un concert dans une ville holsteinoise quelconque.

Vis-à-vis de la Posnanie et de la Pologne prussifiée, on a poussé l'étroitesse d'esprit dans l'esprit de despotisme jusqu'à vouloir enlever à l'ancienne Pologne l'honneur d'avoir donné Copernic au monde savant. Il a bien été prouvé que le futur astronome s'était fait inscrire à l'Université de Padoue comme étant de nationalité polonaise. Il est bien vrai encore que M. Palacky a retrouvé en Bohême, c'est-à-dire en plein pays slave, des souvenirs de son grand'père, dont la famille serait venue s'établir de Cracovie à Thorn seulement peu de temps avant sa naissance. La science prussophile n'en a pas moins fêté à Thorn pour son compte le quatrième centenaire de cet Allemand si visiblement Polonais, puisqu'en somme il signait Czeppernick, et non Coppernic. Désormais, a dit un humoriste à propos de ce litige, il faudra admettre qu'il existe vingt-cinq millions de Prussiens, dont un au moins Polonais. Quelques mois auparavant, les Posnaniens, pour qui est sainte la mémoire de leur patrie assassinée, avaient eu à subir de la part de la Prusse un affront plus douloureux encore. Une fête pompeuse en effet avait été organisée à Marienbourg pour

y célébrer le centenaire du premier partage de la Pologne, et l'on y avait vu accourir jusqu'au bourgmestre de Dantzig, assez oublieux de l'histoire de sa propre ville pour ne point se rappeler la mémorable résistance qui valut un répit de vingt ans à son indépendance. Un fonctionnaire, qui fut le premier orateur de la fête, en sa qualité de gouverneur de la province, M. de Horn, crut devoir profiter d'un si beau jour pour injurier la race polonaise tout entière, coupable d'avoir, avant ses malheurs, repris à l'ordre teutonique « par la force et la perfidie » cette province de Prusse que l'ordre teutonique lui avait enlevée sans doute par des moyens tout différents. Ce qui ressortait comme moralité historique et impression obligatoire de ce « jubilé », c'est que, dans le partage de la Pologne, la Prusse seule se trouvait à plaindre, s'étant bornée à recouvrer le plus honnêtement du monde ce qui lui avait été méchamment dérobé pendant un assez grand nombre de siècles. Cette thèse hardie fut mise, non pas en madrigaux, mais, ce qui est plus mondain encore, en tableaux vivants, en cavalcades, voire en illuminations. Le ridicule ne manqua pas à ces insultantes agapes dans une maison mortuaire fermée depuis cent ans. On eut en effet la surprenante idée d'y représenter Frédéric II en costume de fiancé sexagénaire, emmenant au logis sa conquête. La solennité néanmoins ne resta pas tout-à-fait jusqu'au bout ce qu'aurait désiré M. de Horn. Le vent et la pluie eurent leur à-propos en ce sens qu'ils servirent à expliquer à l'Empereur pourquoi et comment une bonne partie des décorations et arcs de triomphe se trouvaient jetés à terre. On ne dut pas entretenir aussi complaisamment S. M. d'une protestation des plus énergiques que publièrent au lendemain de cet inconvenant défi jeté à la conscience publique un grand nombre de gazettes slavophiles (1).

---

(1) " Au centième anniversaire de l'acte que l'histoire a déjà jugé et qui sera appelé un crime aussi longtemps que l'étincelle divine ne sera pas éteinte dans la conscience des peuples, les journaux polonais qui sont

Ce n'était pas assez pour le gouvernement prussien d'enlever à ses nouveaux sujets la confiance dans leur droit ou le respect de leur passé. Il leur a brutalement arraché jusqu'à leur langue, cette suprême consolatrice des races vaincues. A l'instar des Alsaciens-Lorrains, des Lithuaniens, des Wendes, des Tchèques et des Wallons dont l'ensemble représente 12 % de la population totale des onze provinces prussiennes, Slesvigeois et Posnaniens ont été condamnés à désapprendre la langue de leurs pères et à ne plus connaître à l'avenir que l'allemand. Une déclaration royale du 15 mai 1815, les engagements pris à Vienne envers les Polonais le 9 juin de la même année, une ordonnance signée par Frédéric-Guillaume III le 19 février 1817, une circulaire ministérielle du 14 avril 1832, en dernier lieu une proclamation de M. de Horn lui-même publiée le 31 janvier 1867, avaient pourtant donné aux Polonais du grand-duché de Posen l'espoir, sinon le droit, de conserver l'usage de leur langue maternelle, sans qu'on travaillât à la proscrire par les pires moyens administratifs.

---

aujourd'hui l'unique organe et la seule expression possible des sentiments et des convictions de la nation polonaise élèvent de concert leur voix contre tous les attentats dont la fête de Marienbourg forme le couronnement. Sans nous abandonner à des plaintes amères sur l'ancienne et la nouvelle injustice que nous souffrons dans nos mœurs, nos sentiments et nos croyances, et qui touchent aussi douloureusement notre Église que notre nation, nous protestons contre cet affront que nous fait une omnipotence incapable de ménagements. Nous en appelons à la brillante histoire de notre nation, à son martyrologe, à la fidélité avec laquelle elle a accompli sa mission et servi le genre humain, et exprimons cette inébranlable conviction que notre travail de développement intérieur, travail inspiré par la mission providentielle de la nation en vue du bonheur de l'humanité, et qui est resté aujourd'hui comme autrefois le but de notre effort national, nous saura frayer une voie vers un avenir meilleur et reconquérir à notre peuple la place que Dieu lui a assignée et qui lui revient dans la grande famille des peuples. „ — La *Gazette de Cologne*, le 16 septembre 1872, répondit à ces réflexions empreintes d'une incontestable noblesse par des injures entremêlées de calomnies historiques. A propos de la germanisation des bassins de l'Oder et de la Vistule par les sujets des Hohenzollern, on lira avec intérêt, après les travaux de Giesebrecht et de Heffter, la publication de M. Beheim-Schwarzbach, *Die Hohenzollern'schen Colonisationen*, Leipzig, 1874, Duncker et Humblot.

Ce qui se passait depuis la guerre dans le Slesvig put les préparer à ce qu'on allait entreprendre bientôt chez eux. A dater du mois de mai 1873, les comptes-rendus des conseils municipaux durent être faits en langue allemande, même dans l'île d'Als. « Il faut arracher tout ce qu'il y a de danois dans le Slesvig, la racine aussi bien que la tige » *(mit Stumpf und Stiel ausrotten)*, s'écriait en septembre 1874 la *National Zeitung*. Et cette même année on chassa en effet tout ce qu'on put découvrir d'ouvriers typographes sachant le danois, afin de mettre le *Dannewirke*, la *Fréja* et la *Gazette de Dybböl* hors d'état de paraître. Une loi, datée du 28 août 1876, est venue régulariser cette persécution et imposer, après tant d'autres, l'unité philologique à la monarchie prussienne. D'après les auteurs de la loi, il importait « que, dans un Etat comprenant une population de langue étrangère, les citoyens parlant une langue autre que l'allemand en arrivassent à la conviction d'être des citoyens d'un État allemand. » Aussi à la tolérance qui s'était perpétuée jusque-là, et qui n'avait de correctif que dans la mauvaise volonté du pouvoir central à employer des agents polonais ou à ouvrir des écoles polonaises, a succédé une exclusion absolue et formelle de toutes les langues nationales et leur remplacement obligatoire par l'allemand. Désormais pour l'enseignement primaire ou secondaire, pour tous les actes de procédure, pour toutes les communications avec les employés du gouvernement et les corps politiques, il n'y a plus qu'une seule langue admise et admissible, celle de M. de Bismarck. Des hommes d'opinion fort différente, MM. Wierzbinski, de Gerlach, Mallinckrodt ont combattu en vain ce nouvel effort de centralisation psychologique, qui atteignait encore, avec le Slesvig et la Posnanie, une partie de la province de Silésie et même de la Prusse orientale. La langue polonaise, aussi bien que le danois et le français, est restée et reste bannie des écoles et des tribunaux. Cette interdiction générale a singulièrement servi à multiplier les petites vexations de détail. Un cercle agricole polonais

qui existait depuis sept ans a été dissous, à cause du peu de progrès de ses membres dans l'étude de l'allemand. Deux députés, MM. de Lyskowski et Kantak, ayant adressé une interpellation à ce sujet, le ministre répondit que sans doute le cercle avait lui-même une existence légale inattaquable, mais que, la loi donnant aussi à la police le droit de surveiller toute réunion publique, et les agents de la police n'entendant que l'allemand, il fallait bien que les Polonais renonçassent à profiter du droit qu'ils tenaient de la Constitution, s'ils ne voulaient pas que celui de la police devînt illusoire. Toutes les pétitions adressées au pouvoir central pour obtenir justice n'ont eu aucun succès. On a même vu des officiers prussiens, de leur autorité privée, défendre à leurs voisins en chemin de fer l'usage de la langue polonaise. En mai 1874, un simple particulier, sujet posnanien, a été poursuivi et condamné pour avoir tué en duel au mois de septembre 1873 un colonel en retraite qui avait voulu l'obliger à causer devant lui en allemand avec ses propres amis. En Posnanie enfin, de même qu'en Alsace, on a outré la persécution officielle contre le polonais jusqu'à changer en trois ans environ deux cents noms de villes ou de villages, et à enjoindre à la poste de ne plus distribuer les lettres qui continueraient à porter les désignations polonaises. Qui pourrait cependant reconnaître Chwalkowo dans Weissenburg et Strzelno dans Sedan? Mais la bureaucratie berlinoise ne connaît guère les obstacles ou les scrupules.

En même temps qu'il centralisait partout ainsi à son profit, le Cabinet de Berlin travaillait également pour que ses sujets, soumis désormais à une seule direction, la sienne, ne trouvassent dans les Chambres du royaume de Prusse aucune source dangereuse de velléités libérales. Il ne les rapprochait en effet les uns des autres avec tant d'art et de force que pour les mieux tenir en main et les sevrer plus commodément en masse de leurs illusions politiques. Aujourd'hui c'est à peine si quelques vains simulacres de délibérations parlementaires dans le *Herrenhaus* et

le *Landtag* dissimulent au pays l'impuissance absolue à laquelle se trouvent réduites ces deux Assemblées. Un parlementarisme purement consultatif, ou, comme on l'a dit, « une feuille de vigne pour couvrir la nudité de l'absolutisme, » voilà tout ce qui reste en particulier à cet État devenu le prototype de tous les autres dans le nouvel Empire. Longtemps l'aristocratie, réfugiée dans la Chambre des Seigneurs comme dans une dernière place-forte, avait réussi à conserver encore une position respectable en dépit des accroissements incessants du pouvoir royal. Malgré ses préjugés du vieux temps, elle était devenue l'arche de Noé qui portait en elle, au milieu de la marée montante des idées despotiques, le peu qui subsistait dans la monarchie de forces libres et d'esprit d'indépendance. Mais ce n'était point pour partager les profits de ses victoires avec la noblesse que la royauté brandebourgeoise avait cette fois fait campagne contre nous. On le vit bien au moment où fut présentée et discutée la loi qui réorganisait l'administration cantonale. Par 145 voix contre 18, la Chambre des Seigneurs rejeta, au nom de ses intérêts lésés, ce qui n'était d'ailleurs qu'un leurre démocratique. Son indocilité fut domptée à peu près comme l'aurait été celle d'un cheval rétif. Non-seulement ceux des membres de la Chambre qui exerçaient de grandes fonctions publiques, tels que M. de Witzleben, président supérieur de la province de Saxe, furent aussitôt destitués, mais encore, remède souverain contre une situation qui n'en comportait guère d'autre, une « fournée » de Pairs vint immédiatement prouver à la noblesse prussienne que la Couronne ne reculerait devant aucune extrémité pour l'amener à consentir au projet de loi. La crise ministérielle qui avait paru un instant compromettre la situation de M. de Bismarck n'eut aucune suite, et l'année 1873 avait à peine commencé que le ministre de l'intérieur, M. d'Eulenburg, pouvait déjà lancer les circulaires indispensables pour l'exécution de la loi. Ce que le roi avait annoncé en octobre au bureau de la Chambre des Seigneurs s'était accompli : il fallait

que la loi passât et elle avait fini par passer. Quelques charges de cuirassiers vigoureusement menées eurent raison avec plus de facilité des résistances populaires que provoqua la mise en vigueur des nouvelles institutions, notamment à Trutenau et à Quednau. Ce traitement infligé en une conjoncture mémorable à la Chambre haute nous dispense de parler longuement de ceux dont on s'est fait une habitude vis-à-vis du *Landtag*, c'est-à-dire de la seconde Chambre. Privée en fait de toute initiative, éclipsée de plus en plus par le *Reichstag*, qui chaque jour réduit sa compétence, la Consulte berlinoise, dont les membres sont « commandés » *(Abgeordneten)*, n'a plus que la valeur d'un frein de réserve, auquel on pourrait recourir pour arrêter sur quelque pente glissante les élus du suffrage universel direct à l'aide des élus du suffrage censitaire et à deux degrés. De 1871 à 1878, on n'a guère fait qu'y recevoir annuellement du ministre des finances l'assurance que la situation budgétaire était excellente, ce qui se comprend sans peine, avec ce qu'on avait rapporté de France et ce qu'on avait rogné aux Allemands du midi. Aujourd'hui que cet âge d'or et d'excédents paraît arriver à son terme, ce ne sera que pour la forme qu'on demandera à cette Diète débonnaire l'autorisation de créer de nouveaux impôts ou de nouveaux emprunts. Nous devons reconnaître que le traitement quotidien de ces représentants peu dangereux de la souveraineté populaire a été porté de 3 à 5 thalers. Mais ils attendent toujours, eux aussi, la loi si longtemps réclamée qui doit régler dans la monarchie privée des Hohenzollern la responsabilité ministérielle. Tandis que dans la Saxe royale, en 1874, des modifications à la Charte ont rendu aux deux Chambres la spontanéité propre au régime parlementaire sincèrement pratiqué, tandis qu'en Würtemberg, également dans le cours de 1874, la Charte a été remaniée dans un sens libéral, sans préjudice de la loi constitutionnelle qui, deux ans plus tard, allait substituer un vrai conseil des ministres à l'ancien conseil privé, les « commis

de la Chancellerie, » suivant l'expression de M. de Windthorst ne se croyaient même plus tenus d'assister aux débats parlementaires, pour répondre aux interpellations, malgré l'article 60 de la Constitution. Aussi un grand seigneur du royaume fort attaché à l'ancien ordre de choses, M. de Kleist-Retzow, s'est-il laissé emporter jusqu'à s'écrier un beau jour que « les institutions prussiennes ne formeraient plus bientôt qu'un monceau de ruines sur lequel le comte d'Eulenburg pourrait tranquillement fumer son cigare (1). »

Ces deux Chambres asservies à la Couronne n'ont pas seulement nivelé les diverses nationalités du royaume sous la loi du particularisme prussien, elles y ont encore ramené chaque chose au roi et à la royauté. De l'obéissance et encore de l'obéissance, voilà tout ce qui pouvait en sortir et ce qui en est sorti. Plus de tyrans de village ni de despotes de clocher. Il importait à la chose publique que les petites dominations féodales et rurales, qui se paralysaient souvent les unes les autres, au grand avantage du justiciable et du contribuable, se fondissent pour toujours en un despotisme central et aveugle descendant hiérarchiquement du trône. Au premier abord, la loi organique sur les cercles *(Kreisordnung)* pouvait paraître favorable à l'autonomie des cantons prussiens, par conséquent à la décentralisation. Il n'était pas besoin cependant d'un bien long examen pour reconnaître que l'autonomie et la décentralisation n'étaient ici qu'à la surface des choses. Selon l'expression même du ministre, M. Friedenthal, il s'agissait « d'organiser le peuple au service de l'État. » L'une des innovations les plus caractéristiques de la loi consistait à transformer le *Landrath*, qui jusqu'alors n'avait été que l'élu du *Kreistag*, présenté par cette Diète du cercle à la nomination du roi, en un simple agent ministériel chargé tout spécialement d'en surveiller et d'en diriger les travaux. Une autre réforme,

---

(1) Décembre 1872. Discussion sur la *Kreisordnung*.

toujours soi-disant libérale, obligeait les citoyens désignés pour les fonctions de bourgmestre ou de suppléant-bourgmestre, à accepter, comme jadis les *curiales*, sous peine d'amende et de dégradation civique, ces pénibles fonctions, tandis que l'article 28, complétant mal l'article 25, n'obligeait point même les municipalités à les dédommager de leurs soins. De plus une nouvelle espèce de division territoriale était créée comme intermédiaire entre le cercle et la commune, de manière à ajouter un réseau de mailles de plus au grand filet bureaucratique qui recouvre le pays. La police seigneuriale étant tout-à-fait abolie, il devait y avoir des *Amtsbezirke* et des *Amtsvorsteher*, c'est-à-dire autant de fonctionnaires salariés, dépositaires presque irresponsables en fait, vu la difficulté et le danger des plaintes, d'une autorité mystérieuse et souveraine. La loi sur l'organisation des provinces *(Provincial-Ordnung)*, avec les mêmes apparences d'affranchissement et la même hypocrisie de libéralisme, n'avait pas en réalité une tendance plus conforme aux vrais principes du vrai progrès. En effet l'État seul, non-content de s'ingérer partout, armé d'un droit de *veto* aussi varié qu'inépuisable, s'y réservait exclusivement, à l'aide d'un ingénieux mécanisme de dotations provinciales, le droit d'accorder ou de refuser les fonds nécessaires à l'exécution des projets formés par les Assemblées provinciales. En revanche, il est vrai, l'aristocratie territoriale était atteinte une fois de plus dans son autorité patriarcale, sans doute parfois beaucoup trop discrétionnaire, mais, répétons-le, bien plus tempérée qu'on ne le suppose dans la pratique par la force des mœurs et des idées modernes. L'État ayant recueilli sans en rien laisser perdre jusqu'aux dernières parcelles de cette autorité, les populations rurales n'auront rien gagné au change. En tête-à-tête désormais avec le bon plaisir d'une bureaucratie omnipotente et souvent mal informée, impersonnelle d'ailleurs et anonyme, elles regretteront plus d'une fois qu'on les ait privées d'une protection locale et de fréquentes chances de conflit, beaucoup plus utiles que nuisibles à

leurs intérêts. La création en juillet 1876 d'un tribunal administratif supérieur, dont tous les membres sont à la nomination de l'État, a annihilé également les bons effets et les garanties d'impartialité que les petites gens pouvaient attendre de la participation des corps électifs à la composition des tribunaux administratifs de première instance. La loi du 14 août de la même année, par laquelle le gouvernement a mis la haute main sur la surveillance des forêts, ou, pour mieux dire, sur toute la partie du territoire susceptible de culture forestière, suffirait à montrer quel pouvoir sans contrôle il est en train de s'arroger sur la propriété communale ou privée.

D'après ces rapports du ministère berlinois avec les autres pouvoirs publics et d'après les tendances de ses réformes, identiques par leur but, on peut facilement se faire une idée de ce que la liberté prussienne est devenue pour les simples particuliers. Bien longtemps avant qu'il fût question de Hœdel et de Nobiling, le droit de réunion, droit pourtant formellement constitutionnel, n'existait dans toute l'étendue de la monarchie qu'à l'état de lettre morte et de faveur gracieuse. Le 23 juillet 1872, une réunion électorale était annoncée à Algernissen, non loin de Hanovre. On devait se réunir, on s'était même déjà réuni sous une vaste tente. Le gendarme délégué auprès de la réunion déclara qu'elle ne pouvait avoir lieu que dans un endroit clos. On se transporta dans la salle de l'auberge. Les fenêtres étaient ouvertes. Le gendarme les fit fermer, afin que le local fût clos d'une façon irréprochable. Un premier orateur ayant achevé sa harangue, le même surveillant, en en voyant apparaître un second, s'écria tout haut : « En voilà bien assez, nous savons déjà tout ça. » Sur quoi la réunion électorale prit le parti de se séparer, la chaleur étant devenue encore plus insupportable que le gendarme (1). A Trèves, le député Majunke ayant rappelé

(1) Ces faits, qu'on n'a point réfutés, ont été d'abord révélés par le *Sonntags Blatt des Hannoverschen Wahlvereins*, n° 177. La *Gazette*

à ses mandataires qu'à son lit de mort le prince Chancelier lui-même ne pèserait pas plus dans la balance de Dieu que le reste des hommes, le commissaire de police s'écria « qu'enfin il avait la parole, que de pareils propos étaient contraires à toute espèce de loi et qu'il levait la séance, » ce qui eut lieu sans retard, avec accompagnement d'arrestations. Exprimer sincèrement et fermement sa pensée par la voie de la presse peut conduire même les gens en prison bien plus vite qu'ils ne le croient. Le rédacteur en chef de la *Germania* y a passé une année entière pour avoir engagé un tournoi de plume avec son collègue du *Staatsanzeiger*, qui, lui, n'était ni abbé ni député, mais bien fonctionnaire public en sa qualité de journaliste officiel, et, comme tel, doublement dangereux pour ses contradicteurs, bien que payé par eux comme contribuables (1). Notons en passant que le régime intérieur des prisons est devenu impitoyablement uniforme. Le publiciste ou l'orateur condamné pour ses écrits ou ses paroles jeûne et travaille comme le voleur de profession (2). La liberté de penser n'est guère mieux respectée que la liberté d'écrire. Plus que tous les autres Allemands les sujets des Hohenzollern sont soumis au régime de la servitude intellectuelle. Le plus possible, le ministère fait lui-même les journaux, supprimant ceux qui discutent, et organisant ceux qui encensent. Une subvention annuelle de cent vingt mille *marks* lui est allouée pour stimuler à l'intérieur le zèle des polémistes officieux. On a envoyé en résidence à Thorn un commis-

---

de Francfort du 9 juillet 1874 ajoutait : « Grâce à l'interprétation des tribunaux prussiens, le droit de réunion du peuple prussien est dans des conditions indignes d'un peuple civilisé. Aucun autre peuple en Europe ne connaît une situation pareille. J'ignore s'il en est ainsi en Turquie ou en Russie. En Allemagne, depuis 1870, on prétend que l'Allemand est respecté à l'étranger. Seul un peuple libre qui se respecte lui-même dans sa liberté est respecté des autres. »

(1) V. le discours du député Cremer à la Chambre des députés de Prusse, séance du 18 février 1876.

(2) V. Chambre des députés de Prusse, séance du 25 février 1876.

saire spécial pour intimider tout ce qui parle ou écrit dans la Prusse occidentale (1). Elle-même, la liberté personnelle dans sa précieuse simplicité, l'*habeas corpus* en un mot, dépend absolument de n'importe quel subalterne, de n'importe quel caprice. A Wandsbeck, près de Hambourg, un député au *Reichstag* pour le Holstein a été arrêté comme « vagabond », et prévenu de mendicité pour avoir négligé une formalité insignifiante. Un certain pasteur Wehn, emprisonné illégalement à diverses reprises par le *Landrath* von Frentz, finit par citer son persécuteur devant les tribunaux. Le *Landrath* n'eut que la peine de lui faire lire la loi du 11 mai 1842, d'après laquelle « la légalité des mesures de police reste en dehors de toute appréciation judiciaire. » Vers la fin de 1875, un nommé Hofferichter qui avait refusé de prêter serment devant le tribunal de Breslau en raison de scrupules, bons ou mauvais, fut arrêté avec menace de n'être relâché que lorsqu'il se serait décidé à obéir. M. d'Arnim lui-même s'est vu appréhender contrairement à la légalité, sur un ordre du président du tribunal de Berlin, lequel écrivit plus tard à son collègue de Stettin pour s'excuser d'avoir momentanément usurpé ses fonctions et fait chasser sur ses terres. Un des traits distinctifs de l'administration comme de la politique néo-prussienne consiste à s'imaginer qu'on ne sort jamais de la légalité, pourvu qu'on couvre sa conduite d'un sophisme quelconque, fût-il tiré de la casuistique la plus révoltante. Il n'est pas de ruse que la police ne mette au service de son arbitraire. Pour arrêter un M. Taube, journaliste catholique, l'agent chargé de l'arrestation se présenta dans la famille où M. Taube était logé, et, s'y donnant pour un oncle de sa fiancée, couvrit d'abord son carnet de tous les renseignements qu'il put dérober à la loquacité de ses dupes. Il revint le lendemain en compagnie d'un « cousin » procéder à l'arrestation (2). L'espionnage et la délation sont devenus

---

(1) V. Chambre des députés de Prusse, séance du 26 février 1876.
(2) V. le *Neues Fremdenblatt* de Vienne du 21 octobre 1875.

une menace chronique pour la sûreté individuelle de quiconque vit en Prusse. Un magistrat d'un rang assez élevé dans l'ordre judiciaire, M. Reich, fut dénoncé par un de ses voisins de table et collègues pour avoir, dans un restaurant, exprimé un peu familièrement son avis à propos de l'affaire d'Arnim. Le coupable s'en tira pour cette fois avec une simple pénalité disciplinaire. Après les deux attentats socialistes, le zèle des délateurs a porté de bien plus sensibles atteintes à la liberté et à la bonne réputation des gens. Un malheureux marchand de meubles de Stettin, nommé Löwenstein, signalé à la police par un de ses ennemis comme ayant tenu des propos séditieux, fut traîné en prison les menottes aux mains, malgré ses énergiques protestations d'innocence et le peu de consistance de l'accusation. De honte et de douleur, il se suicida dans son cachot. Une association dont M. de Sybel était le président, le *Deutscher Verein*, avait, de son autorité privée, centralisé dans une certaine région ce service d'inquisition vile et malfaisante. Le procès intenté pour chantage à l'un des « observateurs » les plus actifs de cette ligue patriotique, à l'un de ces tristes personnages que la langue contemporaine d'outre-Rhin désigne par l'euphémisme de *selbständige Auskunft-Personen*, le Dr Konitzer, ce procès, dis-je, a suffisamment révélé que la profession infamante de ce lettré consistait à parcourir la province rhénane sous les auspices de ses patrons pour recueillir des renseignements de toute nature sur tels ou tels habitants suspects, et les transmettre aussitôt à qui de droit.

La liberté des cultes n'a pas eu moins à souffrir que toutes les autres libertés. L'âme elle-même des Prussiens appartient aux Hohenzollern. Nous avons déjà vu de quelle manière et jusqu'à quel degré la paix religieuse avait été troublée dans l'ensemble des États allemands. En Prusse on devait conduire jusqu'à la persécution la mieux avérée l'intolérance à laquelle on avait été obligé de s'en tenir ailleurs. L'enjeu risqué n'était pas en effet aussi gros avec

le *National-Servilismus* des sujets prussiens qu'avec les sentiments intimes des populations bavaroises. D'un autre côté, il pouvait sembler politique aux hommes de confiance des Hohenzollern d'abuser des circonstances pour se débarrasser, par l'oppression ou la dispersion, d'un clergé dans les mains duquel, en plus d'un district de Silésie ou de Posnanie, s'était conservé le dépôt sacré de la langue et des traditions nationales. Combattre le « romanisme » à cause de ses opinions dogmatiques, c'était pour eux travailler du même coup à éliminer du « borussisme » le peu qui restait en lui d'éléments slaves.

L'interdiction en 1871 de M. Wollmann, professeur au gymnase catholique de Braunsberg, par son supérieur ecclésiastique, Mgr Krementz, évêque d'Ermeland, fut le premier prétexte saisi par le gouvernement prussien pour intervenir dans les affaires des catholiques, et courber sous le joug commun un clergé coupable d'entretenir des prétentions au libre exercice de son autorité propre. M. Wollmann enseignait dans une école non-laïque des doctrines contraires à l'infaillibilité, c'est-à-dire à l'orthodoxie. C'était assurément son droit personnel de ne point accepter les dogmes nouveaux promulgués au Vatican ; mais il est difficile de ne pas admettre par contre que le droit du prélat, chargé de la surveillance de l'école, n'allât point aussi jusqu'à retirer la faculté d'y enseigner à un adversaire convaincu et ardent des idées adoptées par le Saint-Siége. La résistance du professeur, qui se sentait soutenu, amena une excommunication majeure lancée par Mgr Krementz. La rigueur pouvait être justifiée, mais il resterait aussi à se demander si elle n'était point au moins intempestive. A vrai dire, cette arme spirituelle était la seule que l'État eût laissée à l'Église, en prenant dès l'origine parti pour les dissidents. Malheureusement l'emploi qu'on en faisait devait fournir à la bureaucratie prussienne un argument spécieux, à savoir que l'excommunication majeure est un dommage direct causé à l'honneur de l'excommunié et même à ses intérêts, puisqu'elle tend à le priver du

commerce de ses semblables. Or, objectait le ministre, il est de règle dans la monarchie prussienne qu'aucun citoyen ne puisse porter impunément préjudice à la considération d'un autre. Il y aurait lieu de rechercher tout d'abord si, en un siècle aussi sceptique que le nôtre, une excommunication a encore le pouvoir de nuire à la bonne réputation d'un citoyen. Dans le pays du Dr Strauss et du Dr Büchner, une crainte de ce genre semble tout particulièrement exagérée, et il faut avouer que beaucoup de grands esprits en Allemagne ont bravé le qu'en-dira-t-on et les foudres platoniques du Vatican sans s'en trouver aussi incommodés que le supposait le proposé de M. de Bismarck au département de la conscience publique (1). Des formules latines et surannées ne suffisent plus pour déshonorer tout de suite un homme. C'est ce que Mgr Krementz s'empressait d'avouer dans ses lettres du 30 mars et du 15 juin 1872 à M. Falk. De plus, et c'était là le point grave, non-seulement le droit canonique en vertu duquel l'excommunication avait été lancée se trouvait reconnu et sanctionné par traité entre l'État et l'Église, mais encore les articles 15 (2) et 18 de la Constitution prussienne du 31 janvier 1850 accordaient à chaque Église du royaume une autorité absolue en matière confessionnelle, ce qui était encore plus clair que la liberté religieuse promise en principe à chaque citoyen par l'article 12. L'État, affirmait l'évêque, n'était donc point compétent pour lui faire lever son interdiction et son

(1) *Le Temps* lui-même disait le 25 septembre 1872 : " Si l'excommunication a nui au Dr Wollmann dans l'estime des ultramontains, estime dont il n'a pas grand souci, elle l'a placé très-haut dans le jugement des vieux-catholiques auquel il tient beaucoup; elle lui a même fait une célébrité parmi les protestants. Le Dr Wollmann n'est pas le moins du monde déshonoré par ce qui lui arrive. Il est devenu un personnage. "

(2) " Article 15. — L'Église évangélique et l'Église catholique romaine ainsi que toute autre communauté religieuse règle et administre ses affaires d'une manière indépendante. Elle garde la possession et la jouissance des établissements, fondations, et fonds destinés aux objets de son culte, d'instruction ou de bienfaisance. "

excommunication. M. Falk ne se tint pas pour battu par ce raisonnement, fort correct cependant. Feignant d'oublier qu'une disposition constitutionnelle est au-dessus d'une simple loi, et qu'une loi nouvelle abroge, au moins implicitement, toute disposition contraire d'une date antérieure, ce légiste singulier produisit les articles 55, 56 et 59 du Code civil prussien, Code infiniment plus ancien et d'après lequel en effet l'État avait le droit d'intervenir dans le cas où un citoyen serait indûment exclu de son Église. Mais c'était précisément cette prérogative que la Constitution de 1850, dans les articles précités, avait entendu supprimer en Prusse. La réfutation de ce paradoxe par anachronisme ne fut pas difficile à Mgr Krementz. M. Falk comprit alors qu'il ne lui restait plus qu'à mettre en avant les grands moyens : il supprima le traitement du prélat rebelle, procédé aussi radical qu'écônomique, qui dispensait le ministre de tout autre recours à la logique ou à la jurisprudence. Il n'épargna pas cependant l'ironie dans sa lettre du 25 septembre 1872. « Le gouvernement, » disait-il à sa victime, « ne peut pas prendre la responsabilité de vous faire payer pour votre entretien un traitement avec l'argent d'un État aux lois duquel vous ne vous soumettez pas absolument. Ces traitements ont été accordés par le *Landtag* dans la prévision que ceux qui les reçoivent reconnaîtront comme valables et obligatoires les lois et la Constitution prussiennes, en vertu desquelles ces allocations ont été faites. Ausitôt que cette prévision ne se réalise plus, comme c'est le cas d'après les déclarations officielles de Votre Éminence, il est douteux que le gouvernement soit autorisé à payer. » On sent facilement, sous ce vernis de politesse sarcastique, la mauvaise foi qui a conscience d'elle-même et qui ne raille que pour donner le change à elle-même et aux autres. Mgr Krementz ne se fit pas faute d'ajouter à l'irritation jouée ou réelle du Dr Falk, en lui rappelant qu'il n'avait pas qualité pour le priver de son traitement, le budget de l'Église catholique n'étant au fond qu'une rente due par l'État en dédommagement de

propriétés usurpées. Il le conjurait néanmoins encore de mettre fin au différend, en n'obligeant plus les élèves des gymnases de Braunsberg et d'Elbing à assister à des cours de doctrine catholique faits par des schismatiques.

M. de Bismarck et M. Falk savaient si bien que la Constitution et les lois du royaume de Prusse fournissaient à l'évêque ultramontain un terrain de discussion inexpugnable, qu'ils prirent le parti d'annuler par voie législative les articles qui garantissaient l'indépendance du clergé. Ce fut le but des quatre lois qu'on a appelées lois ecclésiastiques ou lois de mai, et qu'on eût attendues moins que de toute autre d'une monarchie qui, au XVIe et au XVIIe siècles, s'était à tant de reprises posée comme la protectrice attitrée de la liberté de conscience. Nombre de conservateurs, de protestants même, aussi zélés pour leur foi que pour leur roi, n'assistèrent pas sans de pénibles pressentiments à ces mesures révolutionnaires qui comblaient d'aise les soi-disant libéraux. M. de Mühler, l'ancien ministre des cultes, M de Savigny, ex-*famulus* diplomatique du Chancelier, M. de Grüner, le comte de Lippe, M. de Loë figuraient parmi les spectateurs désolés, mais impuissants, de ces violences préméditées auxquelles le Parlement, en quelques séances, allait donner le sceau de la légalité. Il ne s'agissait pourtant de rien moins que d'assujétir absolument l'Église catholique de Prusse au chef du gouvernement prussien, 1° en retirant au pape tout pouvoir disciplinaire sur elle, 2° en transférant à une Cour spéciale de justice, composée de laïques, ce pouvoir disciplinaire que jusque-là l'Église avait exercé sur elle-même, 3° en subordonnant à l'État la nomination du dernier ecclésiastique, 4° en attribuant enfin à ce même État le monopole de l'éducation des jeunes gens désireux de se vouer au sacerdoce. Ce n'est pas la *Germania*, la gazette catholique et ultramontaine de Berlin, c'est la *Kreuzzeitung* elle-même, la pourfendeuse ordinaire des idées modernes et néo-latines qui, par la plume de M. de Gerlach, a pris soin de définir ainsi, en les combattant avec la

dernière acrimonie, les quatre projets de M. Falk (1). Le dernier de ces projets, dont nous venons de dégager les conséquences sans en reproduire littéralement le texte, allait jusqu'à régler la manière dont les catholiques devaient s'y prendre pour sortir de leur Église et échapper dorénavant à toutes les charges incombant aux membres de cette Église. C'était offrir à des contribuables un dégrèvement d'impôts pour prix de leur apostasie ou de leur scepticisme religieux. Les propositions de M. Falk furent adoptées à une immense majorité le 14 mai 1873, et la composition de la Cour de justice pour les affaires ecclésiastiques ne laissa plus bientôt aucun doute à ceux qui auraient pu en garder encore. Les juristes choisis ne le furent qu'en raison de leur esprit d'intolérance et d'obséquieux dévouement. Peu importait d'ailleurs qu'ils fussent luthériens, calvinistes ou unitaires. Le Dr Dove, professeur de gallophobie chrétienne et fils du célèbre physiologiste, avait sa place parmi ces juges impartiaux des conflits ecclésiastiques. Malgré l'adresse de commande et de haute satisfaction que vint présenter au Palais le duc de Ratibor, l'un des personnages berlinois les plus directement mêlés aux entreprises du Dr Stroussberg, l'indépendance de l'Église catholique se trouvait bel et bien confisquée par l'État, et à son profit exclusif.

L'épiscopat prussien, cela ne se soupçonne que trop, ne pouvait accepter ces innovations d'une dureté draconienne. A peine venaient-elles d'être votées qu'il adressait au ministère un écrit collectif pour exposer les scrupules de conscience qu'elles créaient pour lui et toute la peine qu'il aurait désormais à concilier ses devoirs envers l'État avec ses devoirs envers l'Église. Quelques semaines plus tard, le saint-père lui-même faisait parvenir à l'Empereur d'Allemagne ses respectueuses réflexions sur la réforme inattendue qui devait rendre si difficile à l'avenir la pratique

(1) V. l'excellent article de M. de Haulleville, le *Dieu-État en Prusse*, dans *Le Correspondant* du 25 mars 1873.

du culte catholique dans son royaume patrimonial. Guillaume I[er] attendit pour répondre à Pie IX le jour même où M. Reinkens recevait de son ministre l'investiture définitive comme évêque, et sa réponse n'annonça rien de plus que sa résolution de persévérer dans la voie où on l'avait engagé. La lutte était décidément engagée. Dès lors allait commencer de la part de l'administration prussienne un système d'hostilités acharnées et vindicatives dont il serait malaisé de trouver l'analogue depuis la révocation de l'édit de Nantes et nos folies de la Terreur. A la fin des débats parlementaires d'où sortirent les lois de mai, M. Falk n'avait pas caché son intention bien arrêtée de revenir à la charge et de compléter son œuvre sur tous les points où elle lui paraîtrait inachevée. Depuis 1873 en effet, on l'a vu à peu près chaque année venir demander aux deux Chambres berlinoises de nouvelles mesures destinées, selon lui, à déjouer les nouvelles intrigues du Vatican contre le repos des Hohenzollern. En mai 1874, deux lois complémentaires furent votées, dont l'une investissait le pouvoir exécutif du privilége de pourvoir à l'administration des évêchés vacants, tandis que l'autre autorisait les gouverneurs de province à mettre le séquestre sur le temporel d'une paroisse, « quand il se passait des faits qui donnaient lieu de croire que la collation de l'emploi ecclésiastique n'aurait pas lieu » d'après les prescriptions légales de l'année précédente. En 1875, cinq autres lois apparurent encore. Celle du 22 avril « suspendait les crédits affectés sur les fonds de l'État aux évêchés et aux ecclésiastiques catholiques romains, » c'est-à-dire supprimait le budget des cultes aux dépens de 8 ou 9 millions de catholiques prussiens, jusqu'à ce que les évêques se fussent engagés par écrit à mettre fin à leurs protestations. La deuxième loi, en date du 31 mai, chassait de Prusse, non plus seulement les Jésuites et les Ordres soupçonnés d'affiliation avec eux, mais encore toute espèce d'association catholique et transmettait à l'autorité civile la gestion de tous leurs biens. La troisième, du 20 juin, coupait

littéralement les vivres au clergé catholique, car, après l'avoir exclu du budget, on lui enlevait jusqu'aux revenus qu'il percevait jusqu'alors de ses propriétés, et, dans les conseils institués pour les gérer, on donnait encore à l'élément laïque une influence prépondérante. La quatrième, datée du même mois, répondait aux objections que les catholiques continuaient à tirer des articles 15 et 18 de la Constitution, même après leur modification, par la suppression totale de ces deux articles, en compagnie de l'article 16, qui proclamait spécialement la liberté des rapports entre les associations religieuses et leurs supérieurs. La dernière loi de 1875, celle du 4 juillet, alla plus loin encore, car elle avait pour but de mettre en commun entre les catholiques restés fidèles et les autres, outre les cimetières, les églises et les autels, jusqu'aux objets même servant au culte. Le gouverneur de la province demeurait seul juge de l'étendue des droits à accorder aux ouailles de M. Reinkens. C'était retirer à tous ceux des catholiques qui ne voulaient pas se laisser convertir par M. Falk la possibilité de procéder aux plus simples cérémonies religieuses. Comment en effet auraient-ils continué à se réunir dans des temples profanés à leurs yeux ou à se servir de vases sacrés dont usaient des hérétiques de l'espèce la moins intéressante, puisqu'il s'agissait d'une hérésie organisée par la police? Si le législateur prussien n'eût été affolé par sa propre passion, il semble que l'année 1876 n'aurait rien pu ajouter aux précautions prises dès 1875 dans tant de directions différentes. Le 7 juin 1876 n'en vit pas moins proclamer encore une loi qui, à force d'élargir la surveillance de l'État sur les biens d'Église appartenant aux catholiques, faisait de cette surveillance une mise en tutelle pure et simple. L'article 9, tout particulièrement remarquable, conférait à « la puissance publique » les moyens de faire passer dans ses caisses, à l'aide d'amendes réitérées de trois mille *marks*, le plus clair de ce qu'on découvrirait dans celles des diocèses ou des paroisses. Désormais l'arsenal était complet.

On n'avait point forgé de si nombreuses armes pour ne point en user. De la maxime *fortiter in re, suaviter in modo*, le ministère n'avait retenu que la première partie, sans adopter la seconde. Il s'était bien promis de faire exécuter rigoureusement des lois déjà si rigoureuses par elles-mêmes que les atténuer dans la pratique eût paru encore moins juste qu'habile. La persécution ne fit que croître, à mesure que la législation lui venait en aide. On a eu tort sans doute, à propos de ce martyrologe, en somme plus judiciaire que sanglant, d'évoquer parfois le souvenir d'un Julien ou d'un Dioclétien. Les exagérations des victimes ne doivent pas empêcher de sentir et de dénoncer tout ce qu'il y avait d'inique dans ces inspirations despotiques si facilement parées du masque de la légalité. Avant la fin de 1873, l'archevêque de Gnesen-Posen avait déjà subi un ensemble de condamnations montant à plus de dix mille thalers et équivalant à quatre ans et demi de prison. Le prince-évêque de Breslau, Mgr Förster, en était arrivé à peu près au même point vers la même époque, au moins en ce qui concernait les amendes. Le fisc, après avoir opéré une saisie dans le palais de deux prélats, vendit à l'encan ce qu'ils possédaient en propre. Durant deux journées, la riche bourgeoisie de Breslau put acheter à vil prix tous les objets d'art appartenant au prince-évêque, y compris son argenterie et ses provisions. A Posen, bien qu'on eût trouvé 123 mille thalers en numéraire et en valeurs mobilières dans le coffre-fort archiépiscopal, on ne rougit pas de faire main basse jusque sur un anneau pastoral, lequel, adjugé moyennant mille *marks* à un joaillier berlinois, alla orner les vitrines de ce dernier. Au mois de janvier suivant, on arrêta Mgr Ledochowski lui-même et on l'envoya dans la forteresse d'Ostrowo. Le montant de ses amendes ne tarda pas à s'élever à 200 mille *marks*. Vint ensuite le tour de l'évêque de Paderborn, Mgr Martin, qui se vit arrêter le 4 août 1874, afin de purger la condamnation qu'il avait encourue en frappant d'interdit un de ses prêtres. Un

certain nombre de grandes dames westphaliennes, parmi lesquelles beaucoup de femmes de fonctionnaires, jugèrent à propos de lui envoyer une adresse de condoléance, en un style, il est vrai, beaucoup plutôt grossier qu'aristocratique. Elles furent citées à comparaître devant les tribunaux et condamnées à des peines correctionnelles. Puis, M. Falk s'en prit à l'archevêque de Cologne, Mgr Paul Melchers, et à Mgr Baudri, coupables d'avoir mal parlé des vieux-catholiques à leurs fidèles et d'avoir retiré leurs pouvoirs à plusieurs prêtres rebelles. Mgr Melchers avait pourtant en 1875, très spontanément, engagé son clergé à accepter la disposition légale nouvellement promulguée qui retirait aux catholiques la jouissance de leurs propres biens (1). Il n'en fut pas moins déposé finalement en 1876, après avoir été condamné dans 35 cas à 200 thalers d'amende, dans trois autres, à 1000, et avoir subi une première arrestation le 31 mars 1874. Les deux évêques de Trèves et de Fulda, Mgr Eberhard et Mgr Kött, étaient déjà criblés d'amendes par les tribunaux correctionnels, lorsque la mort vint à propos les soustraire à l'avenir désagréable que leur préparait le ministre des cultes. Les autres, privés de leur indigénat, et chassés comme des malfaiteurs du territoire allemand, allèrent chercher un refuge, qui à Rome, qui en Autriche, qui en Hollande. Le petit pays prussien de Hohenzollern, dépendant de l'archevêché de Fribourg, s'est également trouvé victime d'une vacance du siége archiépiscopal dont il n'entrevoit pas le terme. En 1877, l'orage fondit à son tour sur le vénérable évêque de Limbourg, Mgr Blum. Depuis sa destitution et la mort de Mgr Beckmann, évêque d'Osnabrück, en août 1878, il ne reste plus en Prusse que trois évêques catholiques, au lieu de douze, celui de Hildesheim, celui de Kulm et celui d'Ermeland, fort menacé lui-même par les condamnations qui l'ont frappé. Mais ce ne sont pas seulement les prélats qu'on a

(1) V. la *Bonner-Zeitung* du 5 août 1875.

incarcérés ou bannis. Les ecclésiastiques qui ont pu être soupçonnés de diriger leur diocèse en leur absence et en leur nom n'ont pas été mieux traités. En même temps que les caisses de l'évêque, on saisissait partout ses vicaires supposés. On a même été jusqu'à retenir plusieurs mois en prison le Dr Kantecki, journaliste à Bromberg, pour avoir publié dans son journal une pièce administrative enjoignant à tous les employés de la poste de saisir les lettres adressées par Mgr Ledochowski aux prêtres de son clergé. Près de Fulda, à la fin de mars 1875, le curé Helfrisch, de Dipperz, interné par la police, fut arrêté pendant la célébration de la messe, pour être rentré furtivement dans son ancienne paroisse. A Trèves, dans l'église Saint-Laurent, le jour des morts, un vicaire fut arraché à l'autel pendant les cérémonies du culte par six gendarmes qui, d'après la *Germania*, dégaînèrent contre la foule et renversèrent la sainte-table. Dès la fin de 1874, toutes les carmélites étrangères se virent jetées hors de leur couvent et du royaume. Les sœurs ursulines du Hanovre eurent bientôt le même sort (1), et un Italien, qui avait su s'attirer personnellement une grande considération, le P. Aquilanti, reçut l'ordre de quitter la cellule qu'il occupait chez les Dominicains de Moabit. Bref, au commencement de 1875, le nombre des ecclésiastiques, je ne dis pas congédiés seulement, mais condamnés en Prusse à l'amende ou à la prison, se serait élevé à 1400 environ. Un calcul fait à la fin de 1878 porte à 1063 le nombre des seuls curés révoqués ou décédés pendant la lutte. Plus de mille religieux et de huit mille religieuses avaient été simultanément expulsés (2).

M. de Bismarck et ses subordonnés devaient toutefois perdre bien plus visiblement encore leur sang-froid et

(1) V. la lettre touchante écrite en leur faveur, le 9 octobre 1877, par le roi George de Hanovre au duc de Norfolk.

(2) V. *Histoire de la persécution de l'Église catholique en Prusse* par Mgr Janiszewski, traduit par le P. Lescœur, Paris, Bray, 1879.

passer toute mesure dans leurs tentatives pour implanter leur culte schismatique au milieu des paroisses restées catholiques. C'est ici surtout que les coups portés à la liberté de conscience ont été impitoyables et mériteront la réprobation de l'histoire, car on n'a pas justifié de pareilles violences en invoquant sans cesse l'urgence de prévenir à tout prix le retour des cruautés de l'Inquisition. A l'époque où nous vivons, ce n'est certes pas de l'Église catholique, ni d'aucune autre, que vient la menace des scènes sanglantes et des abus de la force. Non-seulement des millions de catholiques prussiens ont été séparés brutalement de leurs pasteurs et destitués de tout secours spirituel, non-seulement le gouvernement a toujours persisté dans son refus de doter l'armée de terre d'*Oberpfarrer* catholiques pour faire pendant à ses *Oberpfarrer* évangéliques, non-seulement les escadres allemandes partant pour la Méditerranée, et sans doute aussi pour bien d'autres mers, n'emmènent avec elles aucun prêtre catholique, non-seulement la gendarmerie prussienne a empêché par ordre les enfants de certaines communes de profiter du passage de l'évêque bavarois de Würzburg pour se faire confirmer (1), non-seulement à Marpingen on a fait feu sur des gens dont l'unique crime était de prier et de chanter (2), mais encore mainte paroisse a eu la douleur inexprimable de voir se présenter chez elle, pour y exercer les fonctions sacerdotales, un prêtre parfois indigne, tout au moins en état de rébellion ouverte contre l'autorité ecclésiastique. A Xions, l'ex-vicaire Kubeczak, qui avait accepté d'un patron laïque la cure locale, a provoqué des désordres scandaleux en s'emparant par force des clefs de l'église pour y célébrer à sa façon le culte divin. En Westphalie, les autorités royales n'ont pas craint d'investir aussi d'un sacerdoce officiel un ancien

(1) V. la séance de la 2e Chambre bavaroise du 26 janvier 1878.
(2) M. Windthorst au *Reichstag*, décembre 1877.

prêtre, Lothar Oebbeke, que son immoralité avait exposé à des censures ecclésiastiques de la nature la plus grave. Ce qui s'est passé dans la paroisse posnanienne de Kosten à la suite de l'arrivée du curé ministériel, M. Brenk, a rempli d'indignation toute l'Allemagne catholique, disons mieux, toute l'Allemagne honnête, lorsque deux députés, MM. de Schorlemer-Alst et Stablewski, sont venus en ébaucher le récit à la tribune parlementaire (1). M. Brenk, qui avait jadis été relégué par son évêque dans une maison de pénitence, n'en fut pas moins nommé par la régence provinciale curé de Kosten, un chef-lieu de cercle de neuf mille âmes. Il y fit son entrée escorté par la force publique, qui, ne pouvant lui livrer les clefs de l'église retenues par les habitants, ni même trouver un artisan de bonne volonté pour crocheter les serrures, en fut réduite à charger de cette besogne un détenu de la prison. Il existait dans la petite ville deux vicaires attachés à l'orthodoxie. M. Brenk les livra aux tribunaux, qui les expulsèrent pour insoumission aux ordres de leur supérieur immédiat. Le plus difficile était de trouver des paroissiens, car, soit à bras, soit sur des chariots, on transportait dans les communes les plus rapprochées enfants et malades, afin de leur procurer le premier et le dernier sacrement. M. Brenk, tout d'abord, imagina de faire acquitter une seconde fois, à son profit, les honoraires payés déjà aux prêtres catholiques du voisinage, puis, ce stratagème réussissant peu, un beau jour il mit dans sa poche la clef du cimetière. Des cadavres durent attendre devant la porte fermée du lieu de repos éternel, jusqu'à ce que le conseil de paroisse prît sur lui de faire ouvrir cette porte comme on avait ouvert celle de l'église. M. Brenk, sans se déconcerter, fit condamner le conseil pour empiètement illégal sur ses attributions et trouble apporté à la tranquillité publique. La régence provinciale édicta par surcroît une

(1) Séance du 23 novembre 1877.

peine de 30 *marks* d'amende ou de huit jours de prison contre quiconque procéderait dorénavant à une inhumation sans le permis du curé. Pendant quelque temps, les gendarmes de la localité se virent obligés d'ensevelir les morts en l'absence des parents. Il y eut même un cas où des fils pieux, voyant apparaître le pseudo-curé avec son étole, arrachèrent le cercueil de leur père aux mains qui le portaient, et s'enfuirent avec ce cher fardeau à travers champs, poursuivis et bientôt rejoints par les agents de l'autorité militaire. C'est un inappréciable bonheur pour la dynastie que, dans tout le grand-duché de de Posen, sur environ huit cents prêtres catholiques, on n'en ait découvert que dix environ qui aient consenti à renier leur foi et à marcher dans les mêmes voies que l'administrateur spirituel et officiel de Kosten. Sans cette noble fidélité, quels germes de passions subversives et de colères mal contenues n'eût-on pas déposés au cœur de ces Polonais devenus Prussiens malgré eux?

Un autre ensemble de faits décèle au reste encore bien mieux que n'importe quel acte particulier de tyrannie contre l'Église catholique les véritables visées de l'État prussien en matière de religion, je parle du traitement qu'il a fait subir simultanément à toutes les associations religieuses autres que la grande association catholique. C'était peu de supprimer une modeste dotation de 500 thalers créée jadis par ordonnance royale en faveur d'une ancienne et respectable *Société pour la conversion des païens*, ou encore de réduire à l'exil les malheureux Mennonites dispensés par Frédéric-le-Grand lui-même du service militaire, ou enfin de faire sentir son hostilité jusqu'aux chevaliers de Saint-Jean. On s'est aussi visiblement donné pour tâche d'abolir insensiblement ce qui pouvait rester d'indépendance aux diverses confessions protestantes dans les anciennes ou les nouvelles provinces. La loi sur l'inspection des écoles, qui, en 1872, alarma la Chambre des Seigneurs presque à l'égal de la loi sur la réorganisation des cercles, retira finalement à tous les ecclésiastiques,

pour le transférer au ministre, le droit de faire surveiller et par conséquent de diriger les écoles. Nonobstant l'invitation contraire de leurs supérieurs, une cinquantaine de pasteurs crurent de leur dignité de renoncer aux fonctions d'inspecteur scolaire qu'on leur avait individuellement confirmées. Leur perspicacité leur avait sans doute permis de prévoir la création de ces écoles mixtes *(Simultanschulen)* où allaient être confondus les enfants de tous les cultes possibles (1). La loi du 9 mars 1874 qui a rendu le mariage civil obligatoire a été, elle aussi, en son temps, considérée par les protestants avisés comme fatale pour les vieilles mœurs. En décembre 1873 une pétition signée par douze cents pasteurs avait été remise à l'Empereur-Roi pour le dissuader de retirer tout caractère chrétien à l'inscription des naissances et des mariages sur les registres de l'état-civil, dans un pays où tant de familles déjà se dispensaient de faire baptiser leurs enfants. Il y eut un épisode des plus curieux pendant les premières discussions parlementaires auxquelles donna lieu le projet. M. de Gerlach se permit de rappeler que M. de Bismarck, le 15 novembre 1849, dans un débat où la question se trouvait posée, s'était écrié : « J'espère bien voir la barque qui porte cette folie contemporaine échouer contre le rocher de l'Église chrétienne. » Le Chancelier, qui ne s'embarrasse pas de si peu, répondit très carrément qu'étant passé homme d'État et même grand homme, il ne se sentait nullement obligé par ce qu'il avait pu dire pendant sa période juvénile de *Sturm und Drang*, et « qu'au surplus le *Narrenschiff*, l'esquif des fous, auquel il avait jadis fait allusion, tenait toujours la mer, pour échouer non moins sûrement qu'autrefois, mais qu'à présent c'était M. de Gerlach qui se trouvait dedans. » Les nationaux-libéraux rient encore de cette

(1) V. l'interpellation au *Herrenhaus* de MM. de Kleist-Retzow et Udo de Stolberg (17 juin 1876) et surtout la réponse du ministre M. Falk, profession de foi des plus nettes d'indifférentisme en matière religieuse.

attique facétie. La loi passa, mais le mécontentement persista. L'*Oberkirchenrath* lui-même adressa aux Chambres ses protestations particulières contre les lois de mai, sentant combien l'indépendance des protestants se trouvait en réalité tournée, pour ainsi dire, et enveloppée par les lois de persécution et de colère dirigées en apparence contre les catholiques. Pour toute réponse, le Parlement proposa de réduire les subsides budgétaires accordés chaque année à l'*Oberkirchenrath*. L'agitation des esprits s'accrut bien autrement encore lorsqu'il fut question pour la première fois d'un nouveau règlement, qui, sous prétexte d'uniformité à introduire, n'allait à rien moins qu'à retirer toute indépendance aux confessions protestantes. Nombre de pasteurs des provinces orientales s'émurent tout particulièrement, et M. de Nathusius, conservateur de la vieille école, s'écria dans une assemblée qu'on donnait le coup de grâce à l'orthodoxie. La conférence pastorale réunie à Berlin sous la présidence du Dr Hegel abonda dans le même sens et manifesta les mêmes appréhensions.

C'est surtout dans la Hesse et le Hanovre que les premières entreprises de fusion protestante devaient soulever le plus de mécontentements, parce que c'était là aussi qu'elles froissaient le plus de traditions. D'après la législation locale, les ecclésiastiques de la Hesse électorale ne pouvaient être destitués que par les tribunaux ordinaires. Pour plus de sûreté, le ministère prussien décida que dorénavant ils seraient à la merci du Consistoire royal de Cassel, composé comme on peut le penser. Environ cinquante révocations furent prononcées d'emblée. Au nombre de ces pasteurs hessois chassés de leur temple, se trouvait M. Vilmar, métropolitain à Melsungen, dont le nom est fort estimé de tous les amis des lettres allemandes. Les griefs relevés contre M. Vilmar en octobre 1874 à propos d'une publication intitulée : *Déclaration publique des pasteurs révoqués* étaient exactement les mêmes que ceux en vertu desquels le parquet prussien persécutait

déjà les catholiques : résistance au pouvoir civil, provocation à l'insubordination, insultes à l'autorité ecclésiastique supérieure. Le fait est que M. Vilmar, comme ses collègues, n'avait pas cru pouvoir conférer indistinctement les sacrements à tous les membres des diverses sectes protestantes dont un rescrit royal n'avait pas craint de proclamer la fusion obligatoire (1). D'honorables croyants qui, à Cassel, avaient provoqué des souscriptions au profit des pasteurs attachés à leur liturgie furent poursuivis judiciairement. Ces souscriptions ne s'en propagèrent pas moins jusque dans le Hanovre même. Le mouvement se fût aussi étendu au Brunswick, si un député libéral du duché n'en eût pas sommé le gouvernement de s'y opposer. Aucun moyen, on le voit, n'aura semblé de trop pour arriver à fonder ce christianisme impérial-royal dont le *common-prayer book* doit être la chanson : *Ich bin ein Preusse*. Le *Landrath* de Pless prit bien le 11 avril 1874 un arrêté portant que, le calendrier ayant le mauvais goût de faire tomber la fête du roi un dimanche, le service de l'après-midi à l'église évangélique serait célébré pendant la matinée (2) !

La grande réorganisation projetée dans le sein de l'Église prusso-évangélique, si ces deux mots peuvent s'associer, arriva à l'heure marquée par l'État. L'ordonnance royale du 10 septembre 1873 avait reçu de la loi du 25 mai 1874 la sanction et le développement qu'y pouvait ajouter le pouvoir parlementaire. Avec ses conseils de fabrique et ses assemblées de paroisse, avec ses synodes de cercle et ses synodes de province, toujours surveillés par des commissaires du gouvernement, l'Église évangélique était, en quelque sorte, refondue sur le modèle de l'État. Mais ce n'était là qu'une entrée en matière. En 1875 deux autres lois organiques furent préparées par des fonctionnaires, tels que

---

(1) V. l'*Evangelical Alliance* de Londres, 1er trimestre 1878.

(2) V. la *Gazette de Francfort* d'avril 1874. *Der Federgewandte Landrath von Pless.*

M. de Bülow, M. de Thiele, diplomates bien connus, voire le maréchal de Moltke, qu'on ne se serait guère attendu à rencontrer dans cette affaire, et un seul libéral, le Dr Techow, conseiller municipal de Berlin. De l'aveu du roi, il s'agissait de reprendre l'œuvre interrompue de son père et de son frère, de pieuse mémoire, et, au moyen d'un synode général, de mener enfin à bon port et à sa perfection définitive l'union évangélique. Les synodes de cercle et de province remaniés par la loi de 1874 avaient paru des points d'appui excellents pour installer sur un terrain solide le synode général appelé à former le couronnement suprême de l'édifice. L'État s'y réservait, outre la désignation directe d'un quart des membres, le droit de faire examiner en conseil des ministres, avant de les soumettre à la sanction royale, toutes les dipositions qu'adopterait cette Assemblée investie de pouvoirs suffisants pour maintenir rigoureusement l'orthodoxie et l'imposer aux synodes de province. M. Falk l'avait très franchement reconnu dans l'une des premières séances de ce petit Concile protestant : le souverain, en sa qualité de protecteur suprême de l'Église évangélique, entendait rester le maître de trancher en personne toutes les questions qu'il estimerait de sa compétence. Il ne s'engageait qu'à prendre l'avis du synode général, mais non pas à le suivre. Conformément à cette doctrine, le projet de loi sorti de ces délibérations fut lui-même divisé en deux parties. La première, sous prétexte qu'elle ne concernait que les affaires intérieures de l'Église et ne touchait pas l'État, fut promulguée d'office le 20 janvier 1876 par le roi comme *Träger* ou *summus episcopus* du protestantisme prussien. Ce droit de protection, il est vrai, n'avait été reconnu par aucune Constitution en Prusse, mais, paraît-il, il en avait été fait mention lors de la paix d'Augsbourg et dans le traité d'Osnabrück. Cette considération, un peu rétrospective, on en conviendra, suffit pour soustraire à la représentation nationale les points essentiels de la réforme ecclésiastique. Vainement au début de la session le Dr Virchow avait-il demandé à interpeller le ministre pour

savoir si l'intention du gouvernement était de déterminer à lui seul, sans le concours des Chambres, les questions dont la Couronne paraissait vouloir faire à son profit des cas réservés. La veille de l'interpellation, le *Staats-Anzeiger* publia le statut synodal, sauf une partie, qui fut déposée à l'état de projet de loi sur le bureau du Parlement, et soumise à la discussion publique, avant de devenir la loi du 3 juin 1876. Cette discussion fut des plus vives. Le ministre, M. Falk, après avoir affirmé la docilité absolue du clergé officiel et l'inutilité d'une intervention parlementaire dans des controverses théologiques, afficha à son tour sa parfaite confiance dans la soumission des députés en leur déclarant « qu'il ne croirait à un échec de la loi qu'après l'avoir vu. » Le rapporteur, l'un des chefs de la majorité, le Dr Gneist, fit de son côté, avec toute l'éloquence et toute l'érudition possible, l'éloge pompeux du nouveau *Kirchenregiment* qui mettait le pouvoir royal si commodément à même de trancher d'un mot tout différend entre l'Église évangélique et l'État prussien. Les critiques n'en furent pas moins aussi nombreuses que violentes. De droite et de gauche on fit remarquer avec beaucoup de raison que l'autonomie apparente qu'on accordait à l'Église d'État n'avait qu'un but et n'aurait qu'un résultat, l'amener de plus en plus, grâce au seul jeu d'une hiérarchie élective ingénieusement concertée, sous la férule d'une orthodoxie intolérante, inspirée et soutenue par une bureaucratie omnipotente (1). On

---

(1) L'article 1er est ainsi conçu : « Le synode général devra, de concert avec le roi, veiller à la conservation et au développement de l'Église sur le fondement de la confession de foi évangélique; unir toutes les forces vives de l'Église dans une activité commune; maintenir l'observation des réglements ecclésiastiques en vigueur; compléter et perfectionner la législation ecclésiastique, développer dans le sein de l'Église les œuvres de bienfaisance et de charité; protéger l'unité de l'Église nationale contre toute tentative faite pour la dissoudre; protéger dans les limites convenables l'indépendance ecclésiastique des diverses provinces au sein de l'Église commune; veiller à ce que l'Église nationale demeure en communion avec les autres fractions de l'Église évangélique et entretenir de bons rapports avec les autres fractions de l'Église chrétienne. »

n'accordait pas même à l'Église évangélique de Frédéric-Guillaume III les priviléges que M. de Bismarck octroyait à celle de M. Reinkens. « Une Église unitaire, » remarqua l'un des orateurs, « est incompatible avec la liberté de conscience. » Au point de vue protestant, la proposition est rigoureusement incontestable, car la raison, une fois émancipée, ne supporte plus logiquement aucune restriction à son indépendance. Un autre opposant fit ressortir la prépondérance assurée aux laïques sur les ecclésiastiques et aux villes sur les campagnes, par conséquent le côté périlleux d'un système où il suffirait au gouvernement d'obtenir à l'élection seulement un tiers des voix pour avoir en mains la majorité légale et accabler ses adversaires d'une autorité qu'il paraîtrait tenir précisément de leurs suffrages. A la Chambre des Seigneurs surtout, la tribune retentit des objections les mieux fondées, et plus d'une main hardie enleva le masque à ce fantôme d'autonomie religieuse. Tout resta inutile. Une fois votée, la loi fut étendue au Slesvig-Holstein le 4 novembre suivant, à Wiesbaden le 4 juillet 1877 et le 7 novembre 1877 au Lauenburg. En résumé, centralisée dès 1874, l'Église évangélique est depuis 1876 subordonnée à l'État, dont le chef suprême est en même temps son chef suprême, avec l'assistance d'un *Oberkirchenrath*, qu'on pourrait comparer à un conseil des ministres en matière ecclésiastique, et d'un synode général qui, lui, joue le rôle d'un *Landtag* consultatif pour les affaires protestantes.

Malgré cette sollicitude empressée et surtout intéressée, il est arrivé à l'Église de prédilection de l'État prussien ce qui ne saurait manquer d'arriver toutes les fois qu'un gouvernement touche trop visiblement et de trop près au domaine de la conscience. Tandis que l'ultramontanisme se retrempait dans la lutte, la décomposition du protestantisme prenait une extension et une rapidité inattendues (1). Dès 1874, la

(1) M. de Geffcken, professeur à Strasbourg, dans la conclusion de sa brochure : *Le 2 juin et les élections pour le Reichstag* dit expressément : « La continuation du *Kulturkampf* atteint plus gravement l'État et l'Église évangélique que l'Église catholique. »

statistique des baptêmes, mariages et enterrements, tant dans la capitale que dans les districts voisins de Potsdam et de Francfort, donnait des résultats effrayants. A Berlin, les baptêmes avaient diminué de 55 0/0, à Potsdam, de 72, à Francfort-sur-l'Oder, de 79. Dans la ville même du roi et de la Cour, sur cent mariages, dix-neuf seulement avaient reçu une consécration religieuse. Mais c'est surtout à l'occasion des enterrements que le paganisme berlinois s'était révélé dans toute sa sincérité. Sur 100 cas, il y en avait 99 où l'on s'était dispensé de la présence du ministre évangélique ou autre. A Potsdam et à Francfort on comptait du moins 12 et 14 inhumations religieuses sur 100 (1). A Magdebourg, chef-lieu de la province de Saxe, sur 23 couples, 2 seulement avaient demandé la bénédiction de leur pasteur. On s'explique facilement cette « déchristianisation » de tout un grand pays, si l'on songe, par exemple, aux progrès quotidiens du *Protestanten-Verein*, association des protestants dits libéraux qui n'admettent le protestantisme que comme la moins fermée des philosophies à forme religieuse. Né le 30 septembre 1873, le *Protestanten-Verein* en 1876 comptait jusqu'à 147 comités locaux. Ni miracles ni mystères : tel est le double aphorisme sur lequel repose ce culte transformé, qui se dit encore évangélique, tout en rejetant les Évangiles comme livre sacré, et qui se croit une Église, bien qu'il repousse toute croyance au surnaturel. De là les échecs réitérés aux élections des conseils de fabrique et des assemblées de paroisse de tout théologien orthodoxe qui voudrait raffermir dans les âmes le dogme de la divinité du fondateur des Églises chrétiennes, cette source intarissable de la plus pure morale qui ait jamais existé parmi les hommes. La majorité des paroissiens préfèrent des pasteurs tels que M. Hossbach ou M. Schramm, prédicateur de Brême, appelé après M. Hossbach à la même paroisse de Berlin, celle de Saint-Jacques, et qui, dans un livre très étudié, avait comme son prédé-

(1) J'emprunte ces chiffres au *Nord*, nº du 17 février 1875.

cesseur, dénié à la Bible et au Symbole des apôtres toute autorité et toute inspiration divine. Une autre paroisse berlinoise, celle de Saint-Marc, a vu tomber si bas à la fin de 1877 ses revenus et son casuel qu'on a été obligé de suspendre le traitement des pasteurs, lesquels, de leur côté, se sont trouvés hors d'état de solder les deux derniers trimestres de leur loyer personnel. En présence de tels symptômes, il n'est pas étrange que le nombre des étudiants en théologie tende à diminuer dans les six Universités de la Prusse. En 1873, elles en comptaient 543; en 1874, 526 seulement. Mais d'autres faits ont mieux prouvé encore à quel point cette religion administrative et royale, ajustée par un ou deux souverains bigots aux besoins de leur despotisme, n'était au fond qu'une institution stérile et vermoulue. Des réunions populaires en janvier 1878 ont mis aux voix une sortie en masse du protestantisme. Dans l'une de ces réunions, des registres furent même déposés à la porte, afin que tous les assistants désireux de rompre avec l'Église officielle, et d'échapper aux contributions spéciales perçues en son nom pussent faire remplir les formalités légales par des mandataires autorisés. En quelques jours plus de huit cents personnes étaient en règle avec la loi. On cherche des remèdes, mais on les cherchera longtemps encore. Il n'a servi de rien à l'État d'intervenir directement dans les démêlés suscités par le pasteur Sydow, le pasteur Hossbach, ou tout autre de ces chrétiens fantaisistes, disciples plus que libres de Schleiermacher. A Nickern, près de Züllichau, le Dr Kalthoff, suspendu comme *Prediger*, à cause de ses prêches, n'en a pas moins soutenu ce qu'il appelait son droit et celui de la commune, en continuant à prêcher devant une affluence toujours croissante d'auditeurs. L'éloquence déclamatoire et apocalyptique de M. de Treitschke, criant à la « profanation de la chaire, » et défendant avec sa fougue accoutumée la conduite de l'*Oberkirchenrath*, n'a pas mieux profité aux intérêts dont il se faisait le champion. Il faut en dire autant des conférences ecclésiastiques tenues à Eisenach

sous la présidence de M. Schmidt, *Consistorialrath (aus Berlin)*, d'où est sortie la proposition de célébrer tous les ans, afin de raviver la foi, l'anniversaire de la Réformation par une grande fête nationale. Le mal est loin d'avoir été endigué. Le roi Guillaume, comme Charlemagne, avant de mourir, aura vu avec mélancolie monter de tous côtés le flot de l'athéisme révolutionnaire. Privé des conseils de son confident préféré en matière religieuse, le président Uhden, un des amis de Stahl, l'Empereur d'Allemagne, dans mainte allocution ou lettre qui a trahi ses inquiétudes, son découragement même (1), n'a su que déplorer cet irrésistible envahissement de l'impiété populaire, sans peut-être se rendre compte à lui-même des causes premières et véritables d'une tempête plus menaçante encore pour les trônes que pour les autels. D'autres que M. de Bismarck et M. Falk eussent pu lui faire comprendre, sans beaucoup d'effort, que l'ivraie récoltée en 1877 ou plus tard avait été semée, selon toute probabilité, vers 1866 ou quelques années en-deçà. C'est sur la route du Slesvig qu'on a commencé à tuer la poule aux œufs d'or.

L'ébranlement général des croyances religieuses (2) a eu pour conséquence un déchaînement de corruption qui a dépassé de beaucoup en Prusse le niveau atteint, sous l'influence de causes similaires, mais moins énergiques, dans les autres Etats allemands. La centralisation, cela n'est que trop prouvé, a toujours été et sera toujours

(1) V. notamment le discours impérial du 7 décembre 1878 aux représentants de la municipalité berlinoise.

(2) M. Karl Gerok, dans sa *Deutsche Fastenpredigt* pour Pâques 1877, a consacré une belle strophe à cette disparition du sentiment religieux :

« *Wo ist dein Gott, zu dem im Schlachtenwetter*
Am Tag der Noth um Hülfe du geschrie'n?
Wo ist dein Gott, der Helfer und Erretter,
Dem Du den Sieg verdankt auf deinen Knie'n?
Est ist kein Gott! So schreibt in seiner Stube
Der deutsche Denker in die Welt hinaus.
Es ist kein Gott! Nachschreit's der Strassenbube
Und trägt's im Schandblatt um von Haus zu Haus. »

funeste aux mœurs d'une grande ville. La métropole berlinoise devait faire à ses dépens l'expérience de cette triste vérité. Le nombre des naissances illégitimes qui, avant 1870, y était déjà de 14 %, arrivait dès 1871 à 17 %. Les propagateurs des idées nouvelles n'allaient-ils pas partout annonçant au peuple la bonne ou mauvaise nouvelle que le mariage, bien considéré suivant ses mérites, n'est après tout qu'un monopole coupable? Point n'était besoin en vérité que le fils aîné de Brigham Young prît la peine de venir en personne réchauffer le zèle des quelques milliers de Mormons en titre que compte le nouvel Empire et s'efforcer de faire des prosélytes autour d'eux. Ce n'est pas à dire cependant qu'on ne se marie plus à Berlin et en Prusse. Seulement, pour qu'on consente à se marier, il faut maintenant des raisons décisives, et surtout de fortes raisons pécuniaires. Le temps n'est plus où les jeunes gens trop épris se contentaient de recourir à une gazette quelconque, fût-ce à la plus conservatrice et à la plus piétiste, pour lui faire porter, moyennant 2 ou 3 *groschen* par ligne, des déclarations sentimentales à une lectrice adorée. A l'heure qu'il est, c'est au contraire de provocations au mariage que ces gazettes sont remplies, mais quels mariages et quelles provocations! Tantôt, c'est « un jeune noble prussien, d'une famille célèbre, dans une haute et honorable position au service de l'Etat, de retour de la guerre et décoré des ordres les plus rares, d'un extérieur très agréable et de manières distinguées, qui, désireux de se marier, prie les dames jeunes, belles et instruites, même de confession israélite, mais possédant une fortune disponible de 50 à 100 mille thalers, de déposer en toute confiance au bureau du journal leur adresse complète avec leur photographie sous les initiales A. H. 144. Discrétion sur parole d'honneur (1). » Tantôt, c'est « un célibataire, officier dans la *Landwehr* prussienne, âgé de trente ans, d'un extérieur agréable,

(1) Traduit textuellement de la *National-Zeitung*, nº du 14 avril 1872, édition du matin, 6e supplément, 3e page, 2e colonne.

haut de six pieds *(sic)*, très vigoureux et d'une santé à toute épreuve, » qui « demande une place de secrétaire ou de compagnon de voyage, surtout auprès d'une dame d'un certain âge (1). » Tandis que les Tellheim du XIXe siècle cherchent ainsi à faire panser leurs blessures par la main des riches héritières ou mettent leur robuste maturité à l'entière disposition des veuves opulentes, quelques dames nobles (2), devenues sages-femmes ou pis, recommandent leur maison d'accouchement clandestin aux dames du même rang, mais moins sages qu'elles, qui auraient lu *Rolla* avec trop d'ardeur en compagnie d'un irrésistible *Junker* ou de quelque Crésus de la haute banque, de n'importe quelle confession. Des fonctionnaires eux-mêmes ont offert, sous la même promesse de discrétion à toute épreuve, d'ouvrir leur famille et leur cœur aux enfants illégitimes *aus höheren Kreisen*, dans l'espoir peut-être d'obliger ainsi leurs supérieurs et d'obtenir d'eux un peu de retour. Des mères n'ont pas rougi d'employer cette voie, qui n'est plus nouvelle, mais qui n'est guère édifiante, pour proposer de livrer leurs propres enfants aux personnes désireuses de se procurer des héritiers adoptifs (3). Grâce au divorce et à d'autres moyens, le mariage lui-même ne dure que ce que l'on veut. La science allemande vient en aide aux époux las de leur union, mais qui ne sont pas personnellement assez avancés en chimie pour empoisonner prudemment leur conjoint. Une affaire jugée à Darmstadt a prouvé qu'à raison de trois mille thalers un lieutenant retraité pouvait se procurer le concours de la toxicologie nationale pour se débarrasser de sa femme et épouser la veuve de son choix.

Ce relâchement des mœurs dans la vie de famille n'est encore qu'un côté de la médaille. Les établissements de jeu des bords du Rhin ayant été fermés, c'est à Berlin

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg*, du 20 juin 1878.

(2) *Eine Frau von Stande*. V. la *Gazette de Cologne*, du 15 septembre 1872.

(3) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 8 juin 1878.

que les anciennes *Lorelei* de Wiesbaden, transformées en baronnes de *Jacobstrasse*, sont venues tendre de concert leurs filets à l'intention des Pourceaugnacs de Poméranie, des *Inspector Bräsig* et des gentilshommes d'écurie. Sous le prétexte, beaucoup trop pompeux, de soirées musicales, ou soirées de conversation, la veuve d'un ex-officier avait imaginé de réunir chez elle avant 1877 certains jeunes lieutenants de la garde entremêlés de fils de banquiers, auxquels, en trop aimable maîtresse de maison, elle se faisait un plaisir de présenter la plus grande variété possible de jeunes amies, recrutées jusque dans d'honorables familles. Cette industrie scandaleuse put s'exercer assez longtemps sans que la police sût ou voulût ouvrir les yeux. En effet, soit scrupule religieux, soit indifférence réelle, soit hypocrisie patriotique, la débauche était restée en Prusse, à Berlin notamment, la seule chose qui ne fût pas réglementée ou administrée militairement. Il est résulté de ce défaut systématique de vigilance un débordement inouï d'immoralité, que les autorités berlinoises ne se sont préoccupées de contenir qu'avec une insouciance bien tardive. Ce ne sont pas seulement les rues de Berlin, ce sont les lieux de réunion de toute espèce, même ceux où des apparences décentes peuvent attirer des étrangers, qui servent de théâtre aux provocations de la Vénus populaire. D'après des documents qui paraissent dignes de toute créance, quelle que soit l'énormité des chiffres, il existait en 1867, dans le chef-lieu de la moralité prussienne, 23446 personnes du sexe féminin connues de la police comme vivant de leur propre déshonnêur; en 1869, ce chiffre se serait déjà élevé à 73709! Qu'on juge d'après cela du total actuel, si les ecclésiastiques protestants auxquels est dû ce dénombrement approximatif n'ont rien exagéré à l'origine (1). La *Börsen-Zeitung*

---

(1) V. *Le déficit social en Prusse*, par le Dr T. Arald, Paris, A. Ghio, 1872. Les chiffres donnés par M. Arald sont tirés des procès-verbaux et d'une pétition au *Reichstag* du comité central pour la mission à l'intérieur de l'Église évangélique d'Allemagne. Le Dr Charnock, dans une lecture

du 18 juillet 1872 signalait durant l'une des nuits précédentes une râfle de 142 Allemandes ou Prussiennes de cette catégorie. Ce qui est au-dessus de toute discussion et atteste des bas-fonds insondables de dépravation, ce qui n'a jamais pu être même reproché encore à Paris, c'est que ce rebut de la société est devenu une véritable puissance dans la cité et a tenu tête à la police. Des bandes de repris de justice et de malfaiteurs de toute espèce se sont enrégimentées d'elles-mêmes dans les quartiers les plus mal famés, et, se répandant dans tous les autres, ne cessent d'y troubler jusqu'à la sécurité matérielle (1). En plein jour le *Thiergarten*, dès le soir la *Friedrichs-Strasse*, voient s'accomplir des attentats contre les propriétés ou les personnes qui ne trouvent que bien rarement leur châtiment. Ces rôdeurs de caveaux et de brasseries interlopes, généralement reconnaissables à leur chapeau gris de forme haute, ont déjà construit leur première barricade. Des poutres ont été lancées sur la force armée par ces bandes immondes, qui jusque-là n'avaient osé s'en prendre qu'aux réverbères et aux fenêtres. Toutes les autorités municipales et royales se rejettent l'une à l'autre la responsabilité du mal et surtout le soin d'y remédier. Tour à tour, après le « magistrat » et le ministre de l'intérieur, le Conseil supérieur évangélique et la Chambre des députés ont délibéré sur ce triste sujet (2), sans résultat, hélas!

à la *Société anthropologique* de Londres dont il était alors président, s'en tient au total de 33 mille. — On pourra consulter aussi le volume de M. Léouzon-Leduc, *Les Odeurs de Berlin*.

(1) " Depuis quelque temps les rues de Berlin étaient le théâtre de véritables scandales, surtout le soir, les plus fréquentées particulièrement. A chaque coin, les passants s'entendaient interpeller de la façon la plus révoltante par des groupes de femmes perdues et d'individus dangereux, leurs acolytes.... Je viens de voir circuler dans les rues les plus infestées des patrouilles d'agents qui enlèvent sans pitié toutes les femmes suspectes. Mercredi les chevaliers de ces dames ont livré bataille aux ravisseurs. Ils sont restés maîtres du terrain. " — *Journal de Genève*, 23 novembre 1871.

(2) V. en octobre 1873 les discours de MM. Engelchen, Eberty, députés, et Wolff, commissaire du gouvernement.

Le vice borussien se présente aussi sous d'autres formes. Je n'insiste pas sur l'ivrognerie, péché véniel et traditionnel chez la race germanique. Le fait seul que les cabarets *(Schankwirthschaften)* ont doublé de nombre depuis la nouvelle *Gewerbe-Ordnung* (1) suffit pour qu'on estime approximativement la portée de la maladie. « On dit que nous nous judaïsons, » écrivait en 1877 la *Deutsche Reichspost*, « il y a plus, nous nous abêtissons de bière forte (*verlagerbieren*). » Le respect de la propriété n'a guère pu diminuer encore, mais les voleurs ont poussé leur témérité beaucoup plus loin que M. de Moltke n'avait poussé sa stratégie. On a volé à Berlin l'argenterie de la légation de Belgique, on a dérobé avec effraction divers objets mobiliers aux ambassades d'Angleterre et d'Autriche-Hongrie ; sans une arrestation opportunément préventive, on eût traité de même l'hôtel du ministre de Würtemberg. En plein Musée on a enlevé une des plus précieuses toiles de Jean van Eyck. En 1875, jusqu'à 641 cas de concussion ont été relevés : une véritable honte pour la vieille réputation d'intégrité de l'administration prussienne. Les abus de confiance, entre 1871 et 1875, sont montés de 186 à 545, soit un accroissement de 193 °/₀ (2). Durant la même période quinquennale, les faux en écriture publique ont sauté de 1344 à 2556. Le tribunal de Berlin a jugé en novembre 1877 deux jeunes faussaires qui n'avaient pas dépassé l'âge de 12 et de 13 ans. Cette énorme augmentation des vols commis tranquillement la plume à la main n'a d'ailleurs préjudicié en rien aux crimes contre les personnes. En 1871, on constatait dans la monarchie 92 assassinats ou tentatives d'assassinat ; en 1875, il s'en est produit 222. Les infanticides, de 82, ont passé à 150 ; les coups mortels et blessures graves, de 282 à 523. Dans

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 2 avril 1878.

(2) Ces chiffres sont tirés de la statistique publiée par le *Courrier de Hambourg*, à défaut de chiffres officiels que les autorités berlinoises ne consentiraient plus à livrer aux commentaires du public.

le cours de 1873, 40 condamnations à mort avaient été prononcées, chiffre bien considérable pour une population de 25 millions seulement. En résumé, au lieu des 6403 affaires correctionnelles ou criminelles jugées en 1871, pendant la dernière année de la période quiquennale, on en avait eu à juger 10268. Une conséquence assez étrange de cette extrême activité judiciaire a été d'enrichir d'une manière inespérée le Trésor en y accumulant les amendes. Le ministre des finances royales, M. Camphausen, a appris aux Chambres que le budget de la justice en 1876 avait de ce chef dépassé les prévisions et laissait un excédant de sept millions et demi de *marks*. Le travail des prisonniers procurait lui-même une plus-value imprévue et extraordinaire de 264707 *marks*. Au milieu de cette fermentation des pires instincts de l'humanité, le sens de la générosité et le goût des initiatives fécondes s'effacent aussi peu à peu. La *Société allemande de sauvetage des naufragés*, d'après la *Kreuz-Zeitung*, ne compterait pas même une centaine de Berlinois parmi ses trente mille membres. Le triomphe et l'exubérance des mauvais penchants étouffent ainsi le peu qui restait de bon et de noble dans les cœurs.

Un autre fléau devait encore envahir tout particulièrement Berlin et la Prusse après 1870 : l'agiotage. Certes à Munich aussi la grandeur et la décadence financière de Mlle Spitzeder devaient creuser plus d'un gouffre dans mainte fortune privée. Mais, sur les bords de la Spree, ce qui n'a été à Munich qu'un accident est arrivé à la hauteur d'un système. A vrai dire même, la banquière de Dachau ne faisait que reproduire en petit, et par des procédés assez naïfs, les mirages éblouissants que de plus habiles qu'elle évoquaient à la surface des sables du Brandebourg. A peine l'armée était-elle revenue de France que les loups-cerviers, les *Börsenwölfe* de Berlin, se mettaient à l'œuvre. La guerre avait fait l'eau trouble, chacun voulait pêcher en eau trouble. En peu de temps, la société berlinoise tout entière se trouva partagée en quatre camps, les *Finder*,

les *Gründer*, les *Schinder* et les *Rinder*, dénominations pittoresques pour désigner les quatre acteurs essentiels de ce jeu de petit-bonhomme-vit-encore que la loi pénale qualifie de spéculation véreuse. Les *Finder*, c'étaient les gens d'esprit qui avaient l'idée de l'entreprise, les *Gründer*, les capitalistes généralement à court de capitaux qui la lançaient pour s'en procurer, les *Schinder*, ou écorcheurs, les courtiers qui tâchaient de placer les actions, et les *Rinder*, littéralement, les « bœufs », les dupes finales qui avaient eu la simplicité de les acheter et surtout de les garder. Après Mars, Mercure prenait possession de la capitale borussienne, non pas le Mercure de la mythologie, mais celui du judaïsme, sans ailes aux pieds, n'en volant que mieux toutefois. Il semblait qu'en échange de leur cordiale et absolue soumission le gouvernement eût accordé à ses amis judaïsants du *National-Verein* un *Decennium* de libre *Stibitzerei*, avec tolérance à l'égard des amateurs du parti féodal (1). Pas un boutiquier ou un commis dans Berlin qui, en tâtant du jeu sur une vaste échelle, n'eût adopté pour son propre compte la fière devise de la famille de Bismarck : *Noch lange nicht genug* (2). On

---

(1) V. la brochure du Dr Rudolf Mayer parue en décembre 1876 : *Politische Gründer und die Corruption in Deutschland.*

(2) *Pas assez de beaucoup.* M. de Bismarck n'a pas toujours été insensible aux chances particulières de gain que la possession des secrets diplomatiques peut donner à l'ambassadeur d'une grande puissance, et, avant de s'enrichir à la fin des guerres heureuses, il n'a pas dédaigné de chercher à augmenter son patrimoine à l'aide des guerres qui menaçaient seulement d'éclater. Laissons-le parler lui-même, d'après son *fidus Achates*, le Dr Busch (t. II, p. 47-48) : “ Mercredi, 30 novembre. — Je reçus à Berlin la mission de causer avec Napoléon au sujet de l'affaire de Neuchâtel. Ce devait être au printemps de 1857. J'avais ordre de lui demander quelle attitude il comptait prendre. Or je savais que sa réponse serait favorable, et qu'il en sortirait une guerre avec la Suisse. Aussi, en traversant Francfort, que j'habitais alors, j'allai chez M. Rothschild que je connaissais, et je lui dis de me vendre une certaine valeur que j'avais chez lui. C'était une valeur qui ne montait pas. — “ Je ne le ferais pas, „ me dit Rothschild, “ c'est une valeur qui a de l'avenir, vous le verrez. „ — “ Soit, „ répliquai-je “ mais si vous saviez ce que je sais, vous penseriez autrement. „ Il répondit que, malgré tout, il ne pouvait pas conseiller de vendre. Moi, qui en savais plus long que lui, je vendis et repartis. „

ne saurait nier qu'alors la télégraphie germanique se rendit complice des coups de Bourse les plus audacieux, sans que, dans la plupart des cas, les juges de Berlin prissent la peine de se déranger pour si peu (1). Elle-même la *Königliche Oberwaschfrau*, la directrice supérieure des buanderies royales, se chargea sous main des petites affaires de quelques dames de la Cour un peu besogneuses (2), et maint officier, qui autrefois n'empruntait qu'à son corps défendant pour payer ses dettes les plus criardes, se fit faire des avances — le Dieu des Juifs sait seul à quelles conditions — par son usurier ordinaire, afin de participer aux bonnes fortunes du jour en mettant quelques valeurs d'avenir en portefeuille. Bref, le démon du luxe et le démon du jeu hantèrent l'un avec l'autre les familles jusque-là les plus respectables. Ces illusions de la première heure se sont naturellement terminées comme toutes les spéculations de ce genre, au profit d'autrui. D'innombrables sociétés industrielles s'étaient fondées depuis la paix. On en citait 225 durant l'année 1871, et 150 durant le premier trimestre de 1872. Plus de la moitié aujourd'hui ont fait faillite, ou sont hors d'état de répartir aucun dividende. En 1871, il n'avait éclaté en Prusse que 59 banqueroutes frauduleuses; en 1875, on a pu en compter 228. Un prince même, Adolphe de Wittenstein, jadis plusieurs fois millionnaire, a vu son nom inscrit sur cette liste d'assez mauvaise compagnie, tout en prenant personnellement la route des États-Unis. L'une des plus remarquées parmi ces catastrophes financières a été celle de la Banque-Quistorp, dont le patronage n'embrassait pas moins de 28 autres sociétés industrielles, au capital d'environ 22 millions de thalers, qui se proposaient de doter la patrie allemande des produits les plus variés, wagons de chemins de fer, microscopes, outils,

(1) V., entre autres, la *National-Zeitung* du 23 juillet 1872, et dans le *Journal de Genève* la correspondance berlinoise du 20 mai 1872.

(2) V. le procès dans les journaux de juin 1875.

verroterie, papier, hélices, bière, droguerie, épicerie, limes, tabac, maisons, tramways, services d'eau et de gaz. Après trois années de prospérité apparente, tout cet échafaudage de cartes s'écroula subitement. Presque simultanément, une autre banque, également très influente, la *Disconto-Gesellschaft*, traversait avec sa succursale de province une crise des plus inquiétantes. Dans le grand-duché de Posen, une Société de Crédit foncier, fondée par la noblesse indigène pour défendre le sol contre l'envahissement des Allemands, en arrivait elle-même à fermer ses guichets. A son tour, le « roi des chemins de fer » *(Eisenbahn-König)*, le fameux Dr Stroussberg subissait le sort commun, ou du moins le faisait subir à ses actionnaires. On évalue à 74 millions de *marks* les ruines qu'il a laissées pour compte à ses seuls compatriotes. Aujourd'hui, le savant industriel, que n'ont pas découragé les caprices de la fortune, n'en étudie pas moins dans un calme olympien la question du canal de Cuxhaven à Berlin, et par conséquent les moyens de faire de la capitale prussienne un port de mer par à peu près. Le plus fâcheux pour la morale publique dans ces désastres, c'est que beaucoup de grands personnages, en passant du monde politique dans le monde des affaires, avaient pris soin de se mettre à l'abri des malices du hasard, en se faisant donner à titre de prime, de *Gründer Lohn*, ce qu'il répugnait à leur fierté de demander aux incertitudes d'un aveugle agiotage. « Ce n'est pas seulement à New-York qu'il existe un *Tammany-Ring* », s'écriait dans un accès d'indignation « l'oncle Spener » à propos de simples affaires municipales. Les accusations directes et personnelles que M. Lasker allait bientôt porter à la tribune parlementaire devaient avoir une bien autre précision et un bien autre retentissement. En dépit de l'intervention protectrice du ministre de la guerre, un homme des plus en vue dans la haute administration, M. Wagener, le principal rédacteur de la *Kreuz-Zeitung*, l'adversaire inexorable de la morale jésuitique et du Dr Moufang en particulier, fut reconnu coupable d'avoir,

étant directeur dans un ministère, accordé, moyennant un pot-de-vin de cent mille thalers, une concession de chemin de fer, le *Central de Poméranie*. Une autre prime de 300 mille florins paraît également avoir été reçue par MM. Nehse et Brebek à propos de la concession du chemin de fer de la Haute-Hesse. M. de Bennigsen, attaqué aussi très vivement à l'occasion du chemin de fer Altenbeken-Hanovre, ne craignit pas de proclamer en principe (1) le droit des *Gründer* au *Gründer-Lohn*. Une autre accusation parlementaire atteignit à la fois le grand-échanson et le grand-écuyer-tranchant de la Couronne. Les princes de Putbus et de Biron-Courlande protestèrent. Ils n'avaient pas reçu un seul *Silbergroschen* de la Compagnie en question, mais bien seulement un gros paquet d'actions à titre de « douceur ». Il ne s'agissait que de s'entendre. Le premier des deux inculpés demanda à expliquer sa conduite devant un jury d'honneur, exclusivement militaire, qui l'acquitta à l'unanimité. Il paraît cependant hors de doute à présent que le prince de Putbus avait au moins trempé dans des entreprises qui n'étaient pas toutes limpides, puisque, pendant l'automne de 1877, le fondateur de la *Berliner Nord-Bahn* a été obligé de se dérober par la fuite, non pas à la faillite, qui a été déclarée d'office, mais aux mauvais compliments de ses créanciers, qui ne pourront percevoir les revenus de son majorat que sa vie durant. C'est peu pour un ensemble de dettes d'une dizaine de millions, mais c'est assez pour que beaucoup d'honnêtes gens souhaitent longue vie au grand-écuyer-tranchant.

---

(1) “ Aussi longtemps que les chemins de fer allemands resteront des entreprises privées, il sera impossible que des banquiers, des négociants, des hommes d'affaires, qui veulent gagner de l'argent avec leur temps et leur force, consentent à faire la dépense considérable de temps et de travail que nécessite régulièrement la construction d'un chemin de fer, et à laquelle se joignent fréquemment des avances et des risques non moins considérables, s'ils ne peuvent compter sur des avantages financiers proportionnés. „ V. aussi le discours de M. Lasker à la Chambre des députés, séance du 29 mars 1876.

Tandis que l'opulence s'improvisait ou s'évanouissait ainsi dans les régions sociales les plus élevées, la misère s'appesantissait plus lourdement que jamais sur les classes populaires. Cette fois encore l'abus de la centralisation ne pouvait manquer d'aggraver la détresse universelle dans des proportions déplorables. Grâce à la loi qui a rompu dans la monarchie l'attache communale par laquelle chaque habitant était auparavant fixé au sol, le courant d'agglomération centripète s'est tout particulièrement accentué. Encore plus que Paris, Berlin est devenu le refuge, l'*eldorado* rêvé de toutes les personnalités suspectes. Bien entendu, les municipalités ne firent aucun effort pour retenir à domicile, c'est-à-dire à leur charge, ceux de leurs administrés qu'une vocation naturelle pour la paresse et les aventures entraînait vers la grande ville. Aussi la population de la capitale, qui, en 1867, malgré un très rapide accroissement, ne dépassait que de très peu 700 mille âmes, atteignait au bout de dix ans, en 1877, le chiffre d'un million trois cents habitants. Or la ville n'était pas disposée pour recevoir une immigration aussi considérable. Dès 1867, le recensement établissait que 63 mille habitants n'avaient pour se loger que 14 mille caves. Une autre enquête, à la fin de 1871, relevait la présence dans la cité de plus de 182 mille ménages et l'existence seulement de 14 mille 500 maisons. Or les maisons berlinoises, surtout dans les nouveaux quartiers de la banlieue, sont loin d'avoir autant d'étages que les constructions de la *Leipzigerstrasse* ou même de la *Königsstrasse*. De là une gêne extrême, une sorte de maladie municipale, qui reçut le nom de *Wohnungsnoth*, le « manque d'habitations. » Notez qu'en voyant arriver dans leur ville, bon an mal an, jusqu'à 80 ou 90 mille habitants de renfort, les propriétaires berlinois, plus préoccupés de devenir *steinreich* que de proportionner leurs exigences aux ressources des nouveaux-venus, se hâtèrent d'augmenter le prix de leurs logements d'une manière tout-à-fait déraisonnable, fabuleuse parfois. La spéculation se mettant de la partie, on vendit à des prix

incroyables des immeubles dont on espérait tirer des revenus illimités. Les constructeurs arrivèrent à leur tour, suivis d'armées de maçons et de charpentiers, pour combattre la *Wohnungsnoth*, mais ces entreprises ne firent qu'alimenter la spéculation sans faire baisser le prix des loyers. En 1876, M. Bünsing, rédacteur de la *Deutsche Bauzeitung*, constatait un énorme accroissement dans le nombre des sous-sols *(Kellerwohnungen)* en location à Berlin. N'en avait pas pourtant qui voulait. Des milliers de locataires furent jetés sans façon dans la rue, ne pouvant subir l'augmentation qu'on prétendait leur imposer. Ces expulsions, souvent violentes, donnèrent lieu plus d'une fois à des tumultes où la police fut obligée d'intervenir pour empêcher la commisération publique de prendre part au scandale donné par de mauvais riches. Sur un seul terrain en friche de Rixdorf, en procédant à un recensement, on ne découvrit pas moins de vingt familles absolument inconnues jusqu'alors. En 1872, dans l'espace d'une seule journée, 250 ménages, comprenant environ 1880 personnes, vinrent s'annoncer ou se dénoncer à qui de droit comme absolument « sans toit » *(obdachlos)*. On fit ce qu'on put pour héberger un peu mieux qu'à la belle étoile ces misérables, qui n'étaient pas tous des vagabonds de profession, mais dont les enfants périssaient par troupes innombrables, à tel point que, durant la dernière semaine de juin 1877, le choléra et la dysenterie firent plus de sept cents victimes parmi la partie infantile de la population berlinoise. Des baraques s'édifièrent un peu partout comme d'elles-mêmes sous l'impulsion de la nécessité. Aux portes de Berlin on vit s'accumuler, dans des champs vagues ou des petits bois d'arbres verts, tout ce qu'il y avait de disponible ou de volable çà et là en fait de chariots de rebut ou de tonneaux vides. Cette sorte de campement de prolétaires, de cité à l'américaine, reçut le nom ou le sobriquet de *Barackia*, la ville des baraques. C'est là que, malgré la menace d'une dangereuse promiscuité avec des gens sans aveu comme sans foyer, une foule d'hommes de peine, de petits

artisans expulsés de chez eux, vinrent chercher, au moins provisoirement, une hospitalité qu'ils ne trouvaient point ailleurs, quitte à ne sortir de *Barackia* que comme d'une école de corruption, enrôlés à leur tour par les mauvaises fréquentations dans l'armée active du désordre et du vice. En même temps, et ce contraste n'ajoutait pas médiocrement à l'amertume d'embarras souvent bien immérités, les souverains étrangers, et avec eux les fêtes, se succédaient au château et dans les cercles officiels. Les parvenus du jour ou les grands seigneurs avaient l'air de jeter leur opulence comme une provocation à la face de la misère plébéienne. *What ick davor habe?* répétait à la vue de tout cet étalage de joie et de richesse le malheureux prolétaire, condamné plus que jamais aux privations et rendu plus envieux encore par ce luxe effréné.

En dehors de la capitale, dans les provinces, la misère n'a pas moins sévi, au sens matériel comme au sens moral. Dans beaucoup de régions agricoles, plusieurs mauvaises récoltes sont venues contribuer à l'appauvrissement général. Les capitaux qui eussent pu servir à l'amendement du sol s'employant ou se perdant ailleurs, les progrès de l'agriculture ont été des plus lents. D'effroyables famines, à plus d'une reprise, ont épouvanté la population indigente des districts de l'est, les moins favorisés de tous au point de vue de la fertilité. La médecine allemande a donné un nom tout spécial à cette horrible contagion d'une faim inassouvie dégénérant en fièvre mortelle; elle l'appelle *Hungertyphus*, le « typhus de la famine. » Le choléra lui-même, apporté en 1873 jusqu'à Danzig par les bateliers de la Vistule, a parcouru en exterminateur toute la région comprise entre Königsberg et Braunsberg, pour sauter de là dans la Lusace et le Brandebourg. Sur 45 mille cas, plus de 24 mille décès furent constatés. De graves épizooties ont aussi par places décimé le bétail. Les provinces voisines de la mer ont été désolées par des inondations exceptionnelles et désastreuses. Ces populations du littoral n'avaient pas besoin de semblables catastrophes

pour que leur triste sort leur devînt insupportable, car la nouvelle *Seemanns-Ordnung* les astreignait à de telles éventualités de servitude militaire que tout ce que leur travail manuel pouvait tirer de la mer leur devait paraître bien chèrement payé par les prestations qu'exigeait le roi en retour de ces richesses naturelles (1). Partout les usuriers s'en donnaient à cœur joie aux dépens du pauvre. Une affaire jugée au printemps de 1879 nous a montré un père de famille, débiteur de 45 *marks*, condamné à payer un supplément de 250 *marks* pour un retard de douze jours. Mais ce qui plus que tout le reste rendait absolument désespérée la situation de ces rudes travailleurs occupés à chercher leur vie au fond de l'eau ou à la surface du sol, c'était la certitude absolue de n'y pouvoir rien changer, ni pour eux ni pour leurs enfants. Au bout de leur labeur ingrat et quotidien, nulle espérance d'allégement et d'existence moins amère. Le président de la *Société des propriétaires agriculteurs*, M. de Krassow, a dû proclamer lui-même cette cruelle vérité : « Le désir de fonder un foyer indépendant et de le léguer à sa famille, ce désir est irréalisable pour l'ouvrier des champs. »

Plus d'un parmi ces malheureux n'a rien trouvé de mieux que le suicide pour se soustraire à l'horrible existence dans laquelle il se sentait inexorablement renfermé. On sait combien ces actes de violence volontaire et de désespoir lugubre ont été fréquents chez nous pendant la guerre, de la part des soldats allemands. En 1869, d'après les états de l'administration civile, on avait déjà compté 3181 cas de suicide dans la monarchie prussienne, et, d'après les relevés ecclésiastiques, 3554. Ces chiffres sont bien dépassés aujourd'hui. Toutefois la réforme législative qui permettait désormais aux sujets prussiens de se déplacer sans l'autorisation des commis de S. M. ouvrit une autre perspective aux villageois sans travail suffisamment

---

(1) V. le discours du député Dr Banks, séance du 17 mai 1872.

rétribué. Une petite partie de ce prolétariat rural se contenta bien de passer de la région du nord-est dans les provinces industrielles du centre, mais l'immense majorité préféra s'embarquer pour le Nouveau-Monde et ne plus servir le pangermanisme qu'à distance. L'Amérique, la libre Amérique, c'était là le mot magique, l'espérance lointaine qui faisait battre le cœur de ces déshérités et fixait leur regard comme l'étoile sainte d'une terre promise. Las de lutter chez eux sans chances de succès, ils aimaient mieux céder la place, afin d'aller s'en chercher une dans un pays où il n'en manque pour personne. Le phénomène de raréfaction humaine qui se produisit alors sur les bords de la Baltique n'avait eu d'analogue qu'en Alsace. En 1871 déjà, on constatait un abaissement sensible de la population en Poméranie, malgré la progression générale constante dans le royaume de Prusse, progression qui comble les vides sans doute et approvisionne les chefs militaires de la matière humaine indispensable à l'exécution de leurs desseins, mais qui, d'un autre côté, ne fait qu'ajouter par son exubérance même à la difficulté de vivre. Le district de Stralsund avait perdu plus de sept mille âmes, celui de Stettin, près de cinq mille, celui de Köslin, environ deux mille. Une autre constatation permet de mieux apprécier l'étendue de ce sauve-qui-peut volontaire. Sur les 128,030 Allemands débarqués en 1872 dans le seul port de New-York, 90,000 étaient Prussiens. La dureté des temps avait donc bien augmenté dans le royaume, puisque, de 1845 à 1871, il n'avait perdu en tout par l'émigration que 641,657 habitants, soit une moyenne annuelle de 26 mille émigrés environ. Le gouvernement a eu beau surveiller les agences d'embarquement d'aussi près que possible et mettre au départ des émigrants tous les obstacles qu'il a su imaginer. La presse dévouée a eu beau répéter de son côté que, sur 133 suicides enregistrés à New-York en 1876, il y en avait 69 au compte des Allemands, ou bien colporter partout la légende de ce fils d'aubergiste de la province de Prusse, jeune balourd de

village, qui, dès l'escale faite à Liverpool par le voilier chargé de le conduire en Amérique, descendit à terre, chercha la gare du *railway* menant au Wisconsin, et ne revint au port que pour apercevoir fort loin en rade le navire imprudemment abandonné par lui. D'autres officieux ont eu beau enfin proposer jusqu'à la formation de comités destinés à ramener d'Amérique et à promener à travers l'Allemagne les désabusés, afin de dissiper à temps les illusions de tous ceux qui auraient pu être tentés de les imiter. Quoique contenue, l'émigration a continué, et, malgré les inévitables déboires de la première heure pour les imprévoyants ou les paresseux, elle continuera d'autant mieux que l'émigrant avant de partir saura désormais prendre ses précautions. En 1877 il sortait encore de Danzig 570 individus sans ressources en destination du Vénézuela, où une grande partie d'entre eux périt fort vite de misère et de maladie.

Comme on le pense facilement, le socialisme était appelé à embaucher plus d'adeptes que n'importe où dans ces grands entassements d'êtres humains, silencieusement voués à la souffrance et à la famine, que le gouvernement prussien avait développés avec persévérance dans l'intérêt de son industrie. Ici les malheureux se sentaient en force, ils avaient le nombre pour eux, ils ne devaient pas songer aussi facilement à s'expatrier en désespoir de cause. Le Dr Bamberger s'est écrié un jour que « l'Allemagne était devenue la terre classique du socialisme (1) ». C'était se tromper d'une nuance au moins, car c'est bien en Prusse ou aux abords de la Prusse que s'est creusée cette plaie vive et rongeante. Dans l'Allemagne méridionale, où le catholicisme, cette grande école de respect, disait M. Guizot, n'a pas été ébranlé au même degré par des hommes d'État aveugles, la gangrène n'est en réalité jusqu'ici que sporadique. Il se peut que le royaume de Saxe, que la partie

---

(1) V. la *Deutsche Rundschau* de février 1878.

méridionale du Holstein lui-même soient infectés aussi. Mais Berlin n'en reste pas moins la forteresse du parti tout entier, et comme l'embryon de ce *Proletarier-Staat* qu'il s'agit de substituer à l'Empire des Hohenzollern. Il est peu probable qu'on y réussisse, mais l'assaut donné aux institutions sociales est à coup sûr des plus énergiques. C'était déjà un symptôme bien digne d'attention qu'à des élections pour le *Reichstag* le maréchal de Moltke eût échoué à Berlin contre M. Hasenclever. C'était encore un signe des temps bien curieux que le comte d'Eulenburg, ministre de l'intérieur, après l'échec d'un article de loi présenté par lui contre les socialistes, eût pu recevoir de l'association berlinoise fondée par eux une carte de membre de cette association, en reconnaissance de la publicité et du crédit que, par son discours, il avait donnés aux doctrines de l'école. Jadis aucun journal n'eût osé du moins annoncer qu'on avait impunément bravé un conseiller de S. M. Ce n'étaient là que des préludes. A présent la société prussienne tout entière paye son tribut à la folie démagogique. A l'Université, un savant de profession, M. Dühring, « a passé bruyamment aux démocrates-socialistes, » comme on disait jadis avec horreur de Jacobi, et ses élèves ont fraternisé avec ses nouveaux amis politiques dans un banquet donné en son honneur, en qualité d'apologiste de la Commune parisienne. On a même vu un prédicateur de la Cour, le pasteur protestant Stöcker, prendre une route assez semblable à celle où s'embourba jadis Lamennais, et fonder le « socialisme chrétien. » Les femmes aussi se sont mêlées de ce triomphe, et, en mars 1878, ont tenu un congrès général à Berlin, sous la présidence de Madame Hahn, au milieu d'un salle ornée de placards de plus beau rouge. Presque au même moment, plus de dix mille ouvriers escortaient jusqu'au cimetière des « croyants-libres », dans la *Pappel-Allee*, le cercueil du typographe Heinsch, l'un des agitateurs les plus actifs de la ville. Ces audaces et ces scènes, dans la capitale de Frédéric-le-Grand, semblent tellement invraisemblables

qu'on est en droit de se demander si M. de Bismarck, durant ses heures de concentration morale et de retour sur le passé, ne s'est jamais repenti d'avoir si hardiment joué avec les forces brutales qui ont fini par emporter la France de Napoléon III, forces qu'il est plus facile de déchaîner que de renchaîner au moment voulu, même en Prusse.

Toutefois le vrai socialisme borussien, tel que se l'est assimilé la populace berlinoise, n'a plus rien en réalité de commun avec les utopies théoriques de M. Most ou de Madame Strägmann. C'est de perversité et de cynisme qu'il est exclusivement composé. On l'a vu à l'œuvre, par exemple, quand il a prétendu expulser de Berlin les Silésiens, d'origine polonaise, que la municipalité y avait fait venir pour travailler à l'établissement d'un *tramway*. Ses méfaits devaient aller beaucoup plus loin encore dans une autre direction: Déjà en 1874, les tribunaux avaient eu à juger environ 1500 délits d'offense contre le vainqueur couronné de Koniggrätz. Dans le nombre figuraient deux enfants qui avaient visé le buste de S. M. avec des billes de terre glaise, et un adolescent qui avait souillé plus complétement son effigie. Une main anonyme avait également lacéré un portrait du roi dans l'école de la petite ville de Hamern, non loin de Düsseldorf. Les deux attentats successifs de Hödel et de Nobiling sont venus confirmer en 1878 ces tristes pronostics et jeter un jour aussi inattendu qu'effrayant sur l'intensité des haines révolutionnaires dont le régime politique de M. de Bismarck a empoisonné tant de cœurs dans le propre État de son maître. Les Hohenzollern jusque-là avaient été à l'abri du plomb fondu ou manié par leurs sujets. Pas même un paysan en France, pas un Strasbourgeois, indigné de se voir arracher sa nationalité, parfois sa fortune et sa famille, n'en était venu, pendant ou après la guerre, à la pensée d'attenter à la vie de ce destructeur de la France, qu'un habitant de Strasbourg M. A. Davoult, en 1861, à Bade, avait préservé par son sang-froid et son courage. A Londres, les réfugiés allemands n'avaient rien osé de plus que de simples

grognements contre le futur Empereur des peuples germaniques. Seuls, des Prussiens, dans la capitale de la Prusse, devaient s'essayer à la tâche qui avait découragé ailleurs tant de bras et tant d'esprits, poussés à bout cependant aussi. Certes l'interrogatoire public de Hödel, ce type presque inédit d'une dépravation incommensurable, a prouvé jusqu'à quel degré d'abrutissement l'intelligence d'un Allemand pouvait descendre avant d'acheter un revolver pour faire disparaître son Empereur de la scène du monde. Mais Nobiling ne sortait pas seulement d'une Université, il était né dans une famille d'officiers de confession protestante. Il y a toutefois une révélation bien autrement grave que l'Europe a due à ces deux régicides manqués, c'est celle du nombre et de la témérité des mécontents qu'ont fait surgir ces agressions. Quantité d'individus de toute condition et de tout âge se sont enhardis jusqu'à prendre parti en faveur des assassins et à afficher publiquement leur manque absolu de sympathie pour la victime. A Königsberg, à Posen, à Graudenz, à Hanovre, à Spandau, à Stettin, à Barmen, à Bielefeld, à Düsseldorf, à Solingen, à Stargard, à Siegen, à Bromberg, à Danzig, à Söst, à Wiesbaden, les arrestations ont été poursuivies avec autant de vigueur qu'à Berlin, où on en a opéré 37 en deux jours. Les révolutionnaires prussiens ne s'en sont pas tenus aux simples injures; des faits déplorables ont aussi accompagné ou suivi les propos séditieux. Un coup de feu a été tiré le 11 juin sur un sergent de ville berlinois en service auprès d'une réunion de socialistes. Un surveillant du parc de Postdam, nommé Götze, a été saisi à deux cents pas du Nouveau Palais par des malfaiteurs qui le garrottèrent, le renversèrent, et, après avoir répandu de la poudre sur lui et autour de lui, y jetèrent un cigare allumé. Peu de temps auparavant, la sentinelle du poste militaire de Sans-Souci avait été également attaquée la nuit à l'improviste par plusieurs individus qu'on put éloigner, mais qu'on ne réussit pas à saisir. Le maréchal de Moltke a lui-même reçu de nombreuses lettres anonymes le

menaçant de mort. Il n'est pas, paraît-il, jusqu'au comte Andrassy qui, à l'époque du Congrès, ne se soit vu lancer au *Thiergarten* plusieurs flacons d'eau-de-vie vides, dont aucun, heureusement, ne l'atteignit. Ce qu'on a le plus remarqué, et ce qui méritait en effet d'être le plus remarqué, après les 563 arrestations opérées en deux mois, c'est que l'armée n'est pas restée absolument à l'abri de tout reproche et de toute poursuite. A Magdebourg, un sous-officier d'infanterie du régiment n° 66 a été condamné à dix ans de forteresse pour crime de lèse-majesté (1). A Glogau on a arrêté pour la même cause un soldat du régiment n° 59. On a cité un pensionnaire du fonds des invalides parmi cette légion de mécontents incarcérés. Notons, comme autre trait à retenir, que, jusqu'au milieu du mois de juin, dans le royaume de Saxe, on n'avait eu occasion de faire que cinq arrestations, et que les personnes appréhendées étaient précisément cinq sujets du roi de Prusse. Mais, ce qui passe tout, c'est que, malgré la sincérité de l'indignation soulevée, malgré une intimidation administrative des plus énergiques et des plus variées, le nombre des approbateurs du parti de la « liquidation sociale » a encore sensiblement augmenté aux élections de juillet 1878 en Prusse et surtout à Berlin. Tandis que dans 17 circonscriptions du Würtemberg, sur 250 mille votes, il n'en était émis que 6 mille en faveur des candidats socialistes (2), à Berlin, ces mêmes candidats qui, en 1867, n'avaient recueilli que 69 voix, et, en 1871, 1961, en comptaient en 1878 plus de 56 mille, au lieu des 31 mille obtenus en 1877. C'était le tiers des votants, et le quart des inscrits. Les suffrages attribués aux candidats du parti le plus rapproché des socialistes, les progressistes, montaient eux-mêmes de 34 mille à 84 mille. Après ces manifestations solennelles et primesautières des sentiments secrets d'une

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 13 juin 1878.
(2) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 7 août 1878.

population, il faut se défier un peu de l'enthousiasme éphémère et factice des fêtes officielles.

Ce serait vraiment aller tout-à-fait de gaieté de cœur au-devant d'un mécompte que de se représenter la Prusse, durant cette période de décomposition sociale, comme ayant fait exception en Allemagne par sa féconde et brillante application aux œuvres de l'intelligence pure. A vrai dire, les Hohenzollern n'ont jamais été très hospitaliers au savoir humain. Ils ne l'ont souffert que pour s'en servir et dans la mesure où ils comptaient s'en servir. « La science aussi est une arme, » assurait-on, et cette importante considération faisait passer par-dessus tous les inconvénients de la science. Il en est résulté qu'en Allemagne comme partout ailleurs les Prussiens n'ont jamais été que les parvenus de l'artillerie. Geibel, dans une pièce de vers intitulée *Sans-Souci*, faisait déjà exprimer à Frédéric-le-Grand le regret mélancolique de ne trouver dans son royaume personne pour chanter sa gloire (1). Gervinus a peint en quelques traits décisifs l'espèce de malaise moral que ressentait Frédéric-Guillaume III en observant le travail intellectuel qui s'accomplissait autour de lui. « Volontiers », dit l'historien (2), « il eût réduit le savoir de chacun aux connaissances indispensables pour l'exercice de sa profession. » Ses efforts faillirent être couronnés de succès, car, au lieu de 6049 étudiants qui en 1829 fréquentaient encore les Universités prussiennes, on n'en trouvait plus que 4480 en 1838 (3). Niebuhr en était venu à exprimer les craintes les plus sérieuses de voir périr entièrement sous ce règne « toute la vie de l'intelligence et du sentiment » (4). M. de Raumer,

---

(1) « *Er murrt : O Schmerz, als Held gesandt sein einem Volke*
Dem nie der Muse Bild erschien auf gold'ner Wolke !
August sein auf dem Thron, wenn kein Horaz ihm singt !
Was hilft's vom fremden Schwann die weissen Federn borgen ? »

(2) V. *Histoire du XIX*e *siècle*, t. 5, p. 31.

(3) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 22 juillet 1840.

(4) V. Gervinus, t. IV, p. 98.

ministre chargé de l'instruction publique, professait qu'il était bon que l'instituteur primaire restât toujours pauvre, afin de ne jamais devenir indépendant (1). Alexandre de Humboldt raconte que Frédéric-Guillaume IV, n'ayant pu obtenir des fonds de M. de Raumer pour un voyage scientifique des frères Schlagintweit, leur fit accorder par Bunsen, son ambassadeur à Londres, un subside anglais (2). Lui-même, M. Mommsen, en 1875, dans une discussion parlementaire, a reconnu que, si, au lieu de naître sujet du roi de Danemarck, il était né sujet prussien, il n'aurait pu trouver nulle part en Prusse les ressources qui lui manquaient pour débuter dans la carrière universitaire. M. de Bismarck a donc pu réellement dire jadis à M. Disraëli « qu'il voulait sauver la Prusse des professeurs », ou, comme le rapporte M. Constantin Franz, « qu'il y avait déjà trop de civilisation en Prusse (3). » Il ne faisait que continuer une tradition à laquelle la dynastie était toujours demeurée scrupuleusement fidèle, et donner toute sa signification à l'emblème décoratif du militarisme prussien, un éteignoir au-dessus d'un casque.

Nous n'entrerons pas dans de nouveaux détails sur l'état fâcheux à divers degrés dans lequel les lettres, les arts et les sciences sont tombés dans cette monarchie si peu féconde en grands esprits. Il nous suffira de montrer seulement ici par quelques comparaisons que l'instruction publique, jadis si avancée en Allemagne, est bien loin de répondre dans la Prusse impériale à l'idée qu'on s'en faisait. Il y a eu un moment depuis la guerre où, dans la seule province de Prusse, jusqu'à 1069 places d'instituteurs ou sous-instituteurs se sont trouvées vacantes,

---

(1) V. la *Gazette de Cologne* du 3 décembre 1872.

(2) V. sa *Correspondance* traduite en français, p. 339.

(3) V. *Das neue Deutschland*, Leipzig, Rossberg, 1871. V. aussi *Unsere Schulen im Dienste gegen die Freiheit*, de E. Sack, Brunswick, 1874; et *Der Schulmeister von Sadowa*, de Joseph Lucas, Mainz, Franz Kirchheim, 1878.

et 1792 autres, faute de mieux, occupées par des titulaires ne possédant pas les diplômes voulus. Dans l'ex-royaume, devenu province de Hanovre, on a relevé à la fois 493 vacances. Des femmes ont dû, dans bien des cas, se charger de tenir la classe. On a même cité une école où, en attendant un instituteur régulier, un enfant de seize ans faisait provisoirement la leçon à 130 de ses camarades moins âgés. A Marienstadt, dans le Nassau, 80 enfants ont été laissés du jour au lendemain sans aucun enseignement. Dans le Westerwald, là où jadis fonctionnaient 10 ou 11 *magisters*, on n'en trouvait plus que trois. Le 18 décembre 1878 M. de Dörnberg, à la fin d'un rapport significatif, avouait que dans le seul *Regierungsbezirk* d'Oppeln, dont il est le « président », 70 élèves des *Seminarien* ou écoles normales n'avaient pu subir leur second examen, et que le reste du personnel enseignant prêtait singulièrement à la critique. Les persécutions religieuses n'ont pas été la cause unique de cette insuffisance numérique ou de cette décadence morale des écoles. L'insuffisance des appointements alloués aux maîtres n'a guère moins contribué à priver l'État de ces humbles et utiles fonctionnaires. Tandis que les employés de police et les gendarmes prussiens recevaient au *minimum* 180 thalers par an, dans l'ancienne Prusse, 1926 instituteurs primaires n'en touchaient annuellement que 50 à 60. Pour 3675, le traitement oscillait entre 100 et 125. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1872, en un seul semestre, plus de 70 de ces pauvres gens aient quitté le district de Mersebourg pour aller se fixer à côté dans le royaume de Saxe, qui leur offrait un meilleur sort. Cette pénurie de maîtres a eu pour conséquence un redoutable accroissement d'ignorance. Les opérations pour le recrutement de 1873-1874 ont révélé qu'il existait dans la province de Prusse 1222 *analphabeten*, c'est-à-dire 1222 jeunes gens illettrés jusqu'à ne pas savoir l'alphabet, parmi les conscrits de l'année. Dans la province de Brandebourg même, il s'en était présenté 112. Au contraire, parmi les autres provinces, la Saxe n'en donnait que 47, le

Hanovre, 76, la Hesse-Nassau, 37, et le Slesvig-Holstein, 19. L'organisation de l'instruction primaire est donc dans la monarchie prussienne d'autant plus satisfaisante que le pays est prussien depuis moins longtemps. Les livres aussi laissent souvent beaucoup à désirer. L'*Altpreussische Monatsschrift* de septembre 1874 a signalé dans le *Deutsches Lehrbuch der Geographie* de Cannabich une foule d'erreurs de détail à propos de la topographie prussienne elle-même. Aussi, à l'Exposition de Vienne, l'instruction publique de l'État allemand par excellence est-elle loin d'avoir obtenu tous les honneurs et toute l'admiration qu'elle convoitait. Ses livres élémentaires affichaient avec trop de sans-gêne la prétention de réduire l'enseignement primaire à l'idéal japonais, c'est-à-dire à quelques règles de civilité puérile suivies de la généalogie exacte du souverain (1). Malgré tout le désir qu'en avait montré la commission berlinoise, il fut impossible d'accorder à la Prusse une haute distinction, même pour ses écoles polytechniques. L'échec était dur pour des gens que de méchantes langues ont définis simplement des Vandales dressés dans une excellente école polytechnique. La commission courroucée ne vit plus qu'un parti à prendre, déclarer la Prusse hors concours, aussitôt le concours terminé et les récompenses promises à d'autres.

---

(1) Un membre du jury suisse écrivait à ce propos : „ On sait l'importance des livres de lecture dans les écoles allemandes. Tout s'y rapporte au *Lesebuch*. Aussi en avons-nous étudié plusieurs. Le hasard d'abord, puis la curiosité excitée ont fait que nous nous sommes arrêté plus longuement sur ceux qui ont été publiés en Prusse depuis 1871. Nous avons lu, entre autres, avec une attention particulière un certain chapitre qui se trouve dans tous : *Le jugement de Dieu sur la France*, et nous avons été plus affligé que surpris de voir combien peu, en franchissant le seuil de l'école, le patriotisme prussien songe à s'épurer. La France est l'éternelle ennemie : voilà la première chose qu'on apprend à l'enfance. Si c'est ainsi que les écoles prussiennes entendent contribuer à la paix du monde, la Prusse a tort de ne pas loger, au centre de ses collections de globes, de cartes et de livres, un parc d'artillerie et de ne pas demander pour la maison Krupp le grand diplôme d'honneur de l'instruction publique. „ *Journal de Genève*, 17 janvier 1874.

Il serait oiseux, après ces quelques données relatives à l'instruction populaire, la plus utile de toutes, quand on la dirige comme on sait le faire à Berlin, d'établir, pièces en main, que l'enseignement supérieur, s'il n'est pas absolument négligé en Prusse, est bien loin aussi d'être ce qu'on y encourage avec le plus de sollicitude, malgré le grand nombre de « jeunes princes héréditaires, » qui à Bonn, par exemple, viennent s'abreuver aux sources les plus pures de la discipline prussienne. A l'Université de Berlin, le nombre des inscriptions, qui, en 1872, avait été de 1349, était tombé en 1873 à 1011. En 1852, il avait été de 1425 (1). L'enseignement s'y donne de manière à ce qu'il en coûte le moins possible à l'État, c'est-à-dire à l'aide surtout de *Privat-Docenten*, que rétribuent à peu près uniquement leurs élèves. La Faculté de philosophie en compte une trentaine et la Faculté de médecine, plus de quarante. Il n'y a par contre dans l'Université entière que 61 professeurs ordinaires. Il est vrai que, dans la *Grosbeerenstrasse*, on a érigé récemment une école supérieure, une *Akademie*, pour les brasseurs. A Greifswald, le gouvernement s'est emparé d'une partie des bâtiments, pour fonder un Institut agronomique de sa façon, réservé à ce qu'on appelle en argot d'étudiant les *Mistiker* (2), les seuls mystiques en effet qui puissent encore se rencontrer en Prusse. Il y a là un professeur d'Université payé 800 thalers, un autre, 500 (3). A Halle, on tâche de se procurer quelques suppléments de traitement avec le commerce des diplômes, et un habitant de Breslau fort obligeant se fait fort d'en expédier « avec sûreté et promptitude » à tous les amateurs (4). La seule pensée, émise un moment après la guerre, de créer une

---

(1) V. Ungewitter, *Die preussische Monarchie*, p. 543.

(2) *Mist* en allemand signifie fumier.

(3) V. *National-Zeitung*, 5 juillet 1872.

(4) V. l'annonce 3966 B dans le *Journal de Genève*, supplément du 15 mai 1877.

nouvelle Université à Bromberg pour la Posnanie et la Prusse occidentale, qui n'en ont pas, a paru à M. de Bismarck un mauvais tour de la vieille conspiration ourdie contre lui pour le pousser à bout. Le temps n'est peut-être pas bien éloigné, où en Prusse comme jadis dans le Mecklembourg, selon une hyperbole humoristique de Fritz Reuter, il suffira de porter un nom en *us* pour paraître suspect aux autorités. Heureusement le gouvernement saxon recueille à Leipzig les élèves et les professeurs qui tiennent médiocrement à s'enchaîner aux pieds de la statue du grand Frédéric. En juin 1874, on comptait à Leipzig 2716 étudiants; depuis, on en a compté 3089 pendant un semestre d'hiver. On n'a pas tout expliqué en répétant que la vie est moins chère à Leipzig qu'à Berlin. Le fait est que les *Lehrkräfte* y sont aussi très supérieures. Jusqu'à 161 professeurs y ont distribué simultanément l'enseignement. Même à Munich, il existe 72 professeurs ordinaires, 11 de plus qu'à Berlin.

Au bout de cette revue générale des maux et des biens que se sont attirés l'Allemagne et la Prusse en particulier par leurs grands succès militaires, montons encore un échelon de plus, et arrivons jusqu'à l'homme qui a provoqué ces succès, à celui qui par conséquent demeure devant l'histoire responsable des résultats obtenus, en un mot au prince de Bismarck. Qu'aura-t-il gagné ou perdu lui-même aux révolutions politiques dont il a été l'inspirateur et l'ordonnateur à la fois? Nous ne parlons pas des menus profits personnels que les héros de l'histoire ne dédaignent pas toujours beaucoup plus que les simples mortels, et qui ont transformé un modeste « inspecteur des digues » oublié dans un district de Poméranie en un opulent propriétaire foncier comblé de titres et d'honneurs avant d'avoir atteint au seuil de la vieillesse. L'unique question que nous voulions nous poser en terminant est celle de savoir ce que la postérité, vraisemblablement, accordera au châtelain de Friedrichsruhe, de Varzin et autres lieux, en fait de gloire durable, si elle inscrira son nom au livre d'or des rares

bienfaiteurs dont le genre humain apprend en naissant à respecter le souvenir, ou bien si, au lieu d'un Pindare germanique pour chanter ses hauts faits, elle lui tient en réserve une injure pareille à celle dont Schiller a flétri le titre princier des Piccolomini. Aura-t-il été un fondateur ou un destructeur, le bon génie de l'Allemagne et par contrecoup de l'Europe, ou le stérile perturbateur de sociétés encore plus mal équilibrées après sa mort qu'avant sa venue? L'œuvre, en d'autres termes, aura-t-elle profité à l'ouvrier, sinon aux autres? Voilà ce que nous nous demanderons pour conclure.

De son vivant, certes, M. de Bismarck n'aura pas recueilli de la part de ses propres concitoyens une admiration sans mélange. Lorsqu'il se targuait en plein Parlement, avec je ne sais quelle jactance d'orgueil satisfait, d'être « l'homme le plus violemment haï de son temps », il ne faisait pas moins allusion, dans sa pensée secrète, aux attaques amères d'une infinité d'Allemands qu'aux récriminations lancées de loin contre lui par les ennemis terrassés de l'Allemagne. Avant comme pendant la guerre, la malice du dernier *Bauer* ou *Gemeiner* ne se gênait nullement pour apprécier à leur exacte valeur morale les actes du futur prince. Dans son numéro du 6 décembre 1865, le *Deutschland* de Weimar, journal bien peu révolutionnaire d'une petite ville dont le souverain est presque aussi apparenté à la Cour de Prusse qu'à la Cour de Russie, imprimait cette plaisanterie irrévérencieuse, à propos d'une affaire jugée la veille aux assises et où figurait un homonyme au moins du grand homme d'État de l'Allemagne contemporaine : « J. A. de Bismarck, Prussien, âgé de 60 ans, et déjà puni plusieurs fois, à cause de tentatives illégales d'annexion, c'est-à-dire à cause d'un vol dans la poche d'autrui tenté sur le marché aux chevaux de Gera, etc. » Aussitôt après l'armistice, un Parisien, sorti de Paris depuis deux heures, rencontrait aux environs du Petit-Bicêtre un soldat bavarois qui, pour lier conversation, débutait par porter expressivement la main à son cou, puis le serrait non moins

expressivement en montrant un arbre, et prononçait avec une horrible grimace le nom du Chancelier. Après quoi, afin de rendre sa pensée plus claire aux yeux du Parisien, assez surpris, il ramassait un morceau de charbon, et, sur un mur voisin, traçait tour à tour une potence, ensuite, un bout de corde, puis, un casque, puis, une tête tirant la langue et un corps se balançant dans le vide, puis enfin, pour ne pas laisser le moindre doute possible, ces mots plus significatifs encore que tout le reste : *Bismarck capout*. Les courtisans de M. de Bismarck ne se douteront jamais du ton de sincérité parfaite que les confidences de ce genre prenaient dans les conversations ébauchées tant bien que mal par les soldats de Guillaume Ier avec leurs hôtes français, et de la satisfaction intérieure avec laquelle ils y revenaient. La guerre une fois terminée, ces épanchements peu charitables ont naturellement été surveillés de plus près et ont valu de nombreuses pénalités à ceux ou à celles qui ne savaient pas s'en refuser le plaisir. De 1871 à juillet 1876, environ 250 personnes ont été condamnées à des amendes variées pour avoir mal parlé du premier ministre. A côté de la noblesse et du journalisme, qui avaient fourni le plus large contingent, figurait une couturière de Königsberg. dont la langue intempérante avait porté dommage, paraît-il, à la considération politique du Chancelier impérial. Un habitant du district de Trèves s'est vu à son tour infliger une détention de trois mois pour offenses réitérées commises envers M. de Bismarck par son chien, lequel était dressé à ne jamais happer les morceaux lorsqu'ils lui étaient présentés au nom du conquérant de Hanovre et de Strasbourg. Malheureusement pour la victime trop bien vengée de ce chien trop bien instruit, c'est de beaucoup plus haut que sont tombés des jugements sévères contre le régime inauguré en Prusse et en Allemagne depuis 1863. Déjà en 1867 Gervinus, avant de mourir, écrivait à un de ses amis dans une lettre intime : « Je n'ai jamais considéré cet homme que

comme le mauvais génie de l'Allemagne » (1), et le Dr Virchow, le 3 février 1878, dans un grand banquet politique, prononçait ces paroles mémorables : « Nous avons eu en réalité l'idée de l'Empire beaucoup plus tôt que M. de Bismarck, seulement l'Empire que nous aurions fait aurait été tout autre que celui qui existe aujourd'hui. » A côté de ces impitoyables condamnations venues du Saint-Jean-Baptiste de l'école nationale-libérale et d'un des chefs les plus considérables du parti progressiste, qu'on place les ruptures ou les altercations souvent accompagnées d'aigreur qui sont survenues entre le Chancelier de l'Empire et les principaux de ses anciens collaborateurs, qu'on y ajoute les imprécations violentes des catholiques et des socialistes, des Polonais, des Danois, des Hanovriens, des Hessois, des Alsaciens, des Lorrains, privés capricieusement de leur nationalité pour la distraction personnelle d'un homme d'État à qui pèse l'oisiveté, qu'on jette finalement dans le même plateau de la balance les douloureux mécomptes de tous les patriotes qui n'avaient jamais rêvé qu'une Allemagne pacifique et complète d'où ne serait pas exclue l'Autriche, cette véritable sœur allemande égarée au milieu de la race slave, et l'on verra quel contrepoids redoutable cette puissante ligue de mécontents et de mécontentements fait à un livre tel que l'apologie bismarckienne rédigée par M. Hahn, qui n'a pas même eu la patience, comme Bossuet, d'attendre la mort de son héros. Un fait qui eût paru scandaleux et pendable il y a dix ans s'est produit dans le courant de 1878. Un M. de Diest-Daber a osé citer devant les tribunaux prussiens « pour injure calomnieuse » le prince-favori qui, sous la même inculpation, avait fait condamner un si grand nombre de ses administrés.

Quel parti prendra le XXe siècle en présence de cette bruyante popularité de commande et de cette impopularité

---

(1) *Ich habe diesen Mann nie für etwas anderes als für Deutschlands bösen Genius angesehen.*

infiniment plus ardente et surtout beaucoup plus sincère? Il est fort à craindre que le jour où la conscience publique du monde civilisé reprendra vraiment possession d'elle-même, la mémoire de M. de Bismarck n'en éprouve un irréparable dommage, et que cette grande renommée improvisée de 1866 à 1871 ne sombre alors en un naufrage encore plus grand qu'elle-même. Non pas certes que, dans notre pensée, l'Allemagne, désagrégée et pourrie avant le temps, soit destinée à s'écrouler bientôt sur elle-même. Ce n'est point là notre crainte, ou, pour être plus franc, notre espérance. A notre sens, les Français qui consolent leur patriotisme à l'aide de cette illusion attendent la revanche de la France d'un côté d'où elle n'a guère de chances de venir, jusqu'à présent du moins. Depuis un siècle, les peuples d'outre-Rhin avaient emmagasiné un trop grand fonds de culture intellectuelle et de qualités sérieuses, pour que l'influence néfaste d'un seul homme pût avoir la puissance de dissiper ou de gâter en quelques années ces réserves profondes d'une nationalité vigoureuse. Tout d'ailleurs, il s'en faut, n'est point condamnable dans l'établissement nouveau, et, si la grandeur morale ne paraissait pas devoir lui manquer à perpétuité, il faudrait nous résigner à redire avec le poëte qu' « un grand destin commence ». Ce qui fait la force et la sûreté de l'Allemagne contemporaine, ce qui ouvre à ses rêves d'avenir des perspectives vraiment illimitées, c'est qu'elle n'a point, comme nous, confondu l'idéal avec le possible, et prétendu s'élancer d'un seul bond à la perfection des choses humaines. Appliquée à l'étude patiente du passé, elle s'est contentée d'en tirer au jour le jour le présent, sans vues trop amples de réformes, avec assez de clairvoyance cependant pour avoir compris qu'au fond la loi du progrès était la loi même de tout développement historique régulier. C'est sur la base solide de l'histoire qu'elle prétend édifier l'avenir, au moyen de transformations successives, prudemment élaborées. La méthode expérimentale en un mot est pour sa politique celle qu'elle préfère à toutes les

autres. Nulle autre nation peut-être n'avait encore appliqué des procédés à ce point scientifiques à l'art si peu avancé, si déplorablement oratoire ailleurs, de diriger les hommes, et pris l'habitude de bien peser en toute tranquillité d'esprit le pour et le contre dans chacune des résolutions à prendre. Nulle autre monarchie n'avait tenu compte à ce degré des essais d'autrui, et fait appel à tout ce que l'empirisme peut contenir d'utile pour organiser, au fur et à mesure de ses besoins nouveaux, une société qui, si elle n'est pas parfaite, n'est pas non plus imperfectible. Que la construction soit lourde et massive, parfois bien savante et trop compliquée, j'y consens, mais elle repose sur des bases normales et présente, à tout prendre, plus de solidité que beaucoup d'autres. L'esprit de suite propre aux dynasties fortement enracinées, la direction plus éclairée donnée par les Cours aux impulsions populaires n'ont pas médiocrement contribué à imprimer ce tour heureux aux destinées nationales. « La révolution que vous avez faite de bas en haut se fera lentement chez nous de haut en bas, » disait M. de Haugwitz à M. Otto, peu de temps après l'avénement de Frédéric-Guillaume III. Les viles intrigues de parti, les avalanches de paroles perdues et de raisonnements déraisonnables se sont trouvées réduites à un minimum qui, dans plus d'un cas, a été une compensation assez enviable de bien des désillusions libérales. La discussion, devenue une recherche paisible et opiniâtre du progrès, n'a eu de publicité que juste ce qu'il en fallait aux opinions pour s'éprouver et s'épurer par le frottement. Les Anglais, eux, avaient considéré depuis longtemps la gestion des affaires de l'État comme analogue à celle d'une grande maison de commerce ou de banque. L'originalité politique des Allemands, c'est d'avoir pris pour terme de comparaison et point de départ dans leur conception de l'État moderne les règles habituelles de la physiologie en matière de création continue, c'est d'avoir vu, avec un bon sens voisin du génie, que la nature devait servir en toute chose de guide à l'homme, et qu'il y avait profit à tirer pour ses institutions politiques ou sociales

des exemples vivants d'ordre cosmique et d'harmonie providentielle qu'il avait sous les yeux.

Mais tout cela est le fruit naturel, le produit spontané de l'esprit allemand, et nullement le mérite du ministre révolutionnaire qui a lancé violemment l'Allemagne dans l'action à outrance et surmené si visiblement ses forces sans la conduire au bonheur. Plus on réfléchit à la situation de l'Allemagne au milieu de l'Europe vers 1863 ou 1867, plus on arrive à cette conviction que la politique « de fer et de sang » n'était pas indispensable, soit pour développer sa prospérité commerciale, soit pour resserrer son unité nationale. Les peuples germaniques avaient sur tous ceux qui les entouraient une avance assez grande en fait d'instruction scolaire et d'énergie virile pour ne poursuivre leurs avantages que par des voies purement pacifiques, et s'en tenir à cette libre concurrence de l'initiative privée qui les conduisait d'autant plus sûrement à la domination de l'univers qu'elle n'y donnait pas trop l'éveil sur la folie de leurs ambitions. Aussi peut-on affirmer dès à présent que M. de Bismarck a commis une faute lourde en escomptant cavalièrement l'avenir au profit exclusif du présent, en plaçant en viager, pour ainsi dire, tous les biens lentement accumulés avant lui par la laborieuse Allemagne, en la jetant du jour au lendemain, sans transition suffisante, sans cette sage et propice lenteur qui est la condition essentielle pour tout développement régulier, de l'âge de l'adolescence à la pleine virilité, de la période des vastes et vagues espérances à la lassitude naissante d'un assouvissement prématuré. On reconnaîtra plus tard qu'en hâtant ainsi pour sa patrie l'heure de la maturité apparente, grâce au concours de la force brutale, « l'Hercule intellectuel du XIXe siècle » n'a fait au bout du compte que réaliser plus brusquement qu'il n'eût convenu des instincts exagérés de fortune extraordinaire. A voir dès aujourd'hui certains efforts faits par lui dans le sens de la modération, certaine tendance à ralentir l'impulsion donnée et à contenir les impatients, il est permis d'admettre que

lui-même commence à s'apercevoir qu'il a marché trop vite et que son œuvre a « du plomb dans l'aîle. » Mais son tort le plus grave n'a pas été seulement de ne point assez tenir compte de la maxime par excellence : *Non natura per saltus*. Il a eu surtout le défaut ou le malheur de ne s'être fait personnellement de l'humanité en général et de ses concitoyens en particulier qu'une idée des plus médiocres, celle qu'un sceptique heureux et tout-puissant peut tirer du spectacle qu'il se donne à lui-même, quand il a la funeste habitude de ne compter qu'avec le succès et jamais avec la justice. Quiconque aura parcouru les deux volumes de M. Moriz Busch, cet Eckermann du grand homme d'État allemand, y trouvera sans doute les libres propos d'un gentilhomme campagnard qui a beaucoup voyagé, beaucoup mystifié et beaucoup chassé, mais nulle part les élans ou les inquiétudes d'un esprit haut placé qui a proposé un but moral quelconque à son activité insatiable. Cette lacune en fait de principes et de vues largement humaines est d'autant plus à regretter que, si l'intelligence de la race allemande se trouvait à la hauteur de l'œuvre patriotiquement égoïste où on l'avait entraînée, le reste n'y était pas encore. A elle aussi il manquait un sixième sens, celui des choses vraiment grandes, cette distinction, ce raffinement de l'esprit et du cœur qui fait la noblesse des civilisations destinées à se survivre à elles-mêmes. On a souvent comparé, surtout au-delà du Rhin, M. de Bismarck à notre Richelieu, et justifié les hardiesses de sa politique en rappelant certaines habiletés du ministre de Louis XIII. Certes Richelieu a joué fort utilement au plus fin avec les ennemis de la France, et, maintes fois, il a réussi à être encore plus adroit que des adversaires qui ne recherchaient pas eux-mêmes d'autre supériorité. Il a même été assez fortuné pour imposer finalement à la féodalité française aussi bien qu'à la maison d'Autriche les résolutions de son viril et prévoyant génie. Mais les dangers qu'il cherchait à prévenir étaient des plus réels, tandis que M. de Bismarck a surtout lutté contre ceux qu'il avait pris plaisir à se créer.

En outre Richelieu n'a jamais eu pour but suprême l'asservissement de la plus grande portion possible de l'univers au despotisme militaire de son maître ou à l'âpreté commerciale de ses compatriotes. Quant aux moyens employés, le cardinal n'était en vérité qu'un bien petit écolier par rapport au diplomate dont MM. Benedetti, La Marmora, d'Arnim et tant d'autres nous ont permis d'apprécier le savoir-faire. N'en doutons pas, un jour viendra où l'opinion publique remettra à sa vraie place dans la *Morale en action* cet élève trop heureux du grand Frédéric, dont le plus haut exploit, au bout du compte, est de s'être aperçu que la force avait encore un rôle important à jouer, un dernier été de la Saint-Martin devant elle pour moissonner librement au milieu de l'Europe en pleine émulation de désarmement. Il a pu réaliser ce vieux rêve des Allemands, faire le plus de mal possible à la France. Mais avoir mis toute la licence d'un côté et tout le despotisme de l'autre, en préférant pour ses concitoyens le second lot au premier, ne pourra jamais passer pour un trait de génie ni pour un bienfait rendu au genre humain. C'est une perturbation profonde et cruelle apportée dans l'accomplissement de ses destinées, dans son effort vers le progrès, et voilà tout. Malgré la communion « en chambre » dont le Chancelier crut devoir se munir comme d'un viatique avant de venir en France (1), quiconque croit en Dieu restera toujours froid pour M. de Bismarck.

Qu'arriverait-il pourtant si, par aventure, l'édifice, plus militaire après tout qu'historique, échafaudé en pleine Allemagne par le Chancelier, venait à s'écrouler, avant ou après sa mort, avec autant de facilité qu'il a été improvisé? A coup sûr, l'hypothèse est peu vraisemblable, mais enfin la fortune des grands hommes a parfois des retours bien subits, et ce que l'épée a créé peut aussi périr par l'épée. Après Iéna, quoi de plus imprévu que Waterloo?

(1) V. M. Busch, *Graf Bismarck und seine Leute*, t. I, p. 1.

après Solferino, que Sedan? « Une seule chose est incertaine ici-bas, la victoire, » confessait le duc d'Albe à Philippe II. « Le plus grand danger qui menace l'Allemagne », a dit Gœthe, « est qu'elle élève trop haut ses prétentions en face de ses voisins (1) », et M. L. Ranke, développant en historien cette vue prophétique, a écrit : « Dans le cours des siècles, il est arrivé deux ou trois fois que dans l'Empire il s'est élevé une puissance qui a cherché à trop tendre les forces de la nation et à les pousser à de grandes entreprises étrangères, après quoi d'ordinaire la moitié de l'Europe s'y est opposée (2). » D'ailleurs, nous l'avons vu, l'Allemagne est attaquée elle-même à l'intérieur par des ferments de dissolution que M. de Treitschke a déjà traités de *marasmus senilis,* et qui semblent assez puissants pour corrompre rapidement les sources vives de sa force et de sa prospérité. Il est donc possible, après tout, que la race germanique ne profite pas autant qu'elle y compte des magnifiques perspectives de longévité et de prépondérance ouvertes pour elle entre la décadence du monde néo-latin, qui se fait vieux, et la débilité du monde slave, qui est bien jeune encore. Le jour où M. de Moltke se serait trompé sur le choix de la meilleure alliance, c'est-à-dire de la meilleure armée disposée à associer ses chances aux siennes, les Hohenzollern courraient grand risque de s'apercevoir qu'au XIXe siècle on a tort de jouer avec la Révolution et le suffrage universel. La chute alors serait bien rude pour les panégyristes et pour la gloire de M. de Bismarck, car il n'est rien de tel que les revers pour ouvrir les yeux à un peuple sur l'injustice des causes qu'on lui a fait servir. Ce ne serait plus à Richelieu qu'on comparerait le Chancelier, ni même à Mazarin, ni même à un Talleyrand, ni même à un Fouché, qui, lui aussi, après avoir aidé à fonder un Empire, refit

(1) V. *Maximes et réflexions,* 6e partie, *in fine. Göthe's sämmtliche Werke,* Cotta.

(2) V. *Histoire de France,* t. II, p. 358.

en 1815 une monarchie, et plaça sur le trône le frère du roi dont il avait voté la mort. Ce serait plus bas, beaucoup plus bas encore, que la race germanique ravalerait le nom de l'homme d'Etat coupable d'avoir cru que la grandeur de l'Allemagne se pouvait fonder en dehors de toute espèce d'idée morale. Au lieu de considérer en lui le fondateur de son omnipotence politique, elle ne verrait plus dans son œuvre caduque qu'un grand méfait historique, et rougirait d'avoir marché si longtemps avec une aveugle docilité à la remorque d'un tel guide. Elle maudirait enfin ce nom et cette intelligence trop bien douée qui a fait verser tant de sang et tant de larmes pour le délassement de son patriotisme ou l'édification momentanée d'une œuvre sinistre. Mais, nous le répétons, en dépit de prodromes de plus en plus alarmants, cette heure de justice réparatrice et décisive ne semble pas jusqu'ici près de sonner, et les peuples allemands paraissent rivés pour longtemps encore au système de servitude volontaire et de déchéance intellectuelle qu'ils se sont forgé à eux-mêmes.

SOMMAIRE DU CHAPITRE TROISIÈME.

PROGRÈS DE LA RACE GERMANIQUE AU-DEHORS.

Comment ce chapitre se rattache au précédent. — Travail d'expansion germanique repris après la guerre dans l'univers entier. — Trois instruments principaux mis par l'autorité fédérale à la disposition de l'initiative privée, la diplomatie, la marine et la presse. — Quel rajeunissement on leur a fait subir et quel parti on prétend en tirer. — A. En Europe. — L'Angleterre, troublée un moment dans sa paix religieuse, est profondément atteinte dans ses intérêts commerciaux et orientaux. — Sans-gêne des sujets et des gouvernements germaniques envers la Belgique et la Hollande. — Menaces d'un démembrement ou d'une absorption économique en même temps que politique. — Inexécution systématique du traité de Prague vis-à-vis du Danemarck. — La Baltique et la Suède. — Invasion administrative et industrielle en Russie. — Subordination de la politique du prince Gortschakoff à celle de M. de Bismarck. — Dangers pour l'avenir. — Attitude dominatrice et insolente en Turquie, avant même la guerre turco-russe. — Agissements germaniques en Roumanie et en Serbie. — Dans quelle mesure et par quels moyens l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, son alliée, ont pris part à la catastrophe militaire de la Turquie. — L'archéologie allemande en Grèce. — Politique amicale et protectrice en Autriche. — Le dualisme succède à la centralisation. — Cisleithanie. — Les Allemands en Bohême. — Diffusion du pangermanisme dans les populations autrichiennes. — La Hongrie et la Transylvanie. — Politique orientale de l'Autriche encouragée ou soutenue par l'Allemagne. — Bosnie et Herzégovine. — Conséquences probables de cette première annexion. — Inconvénients certains pour les

Habsbourg de leur accord obligé avec les Hohenzollern. — Les Allemands en Suisse. — Centralisation fédérale. — Persécutions religieuses. — La question du Saint-Gothard. — Rapports politiques de l'Allemagne et de l'Italie. — Affaire La Marmora. — Le prince héréditaire d'Italie présenté au peuple par le prince héréditaire d'Allemagne. — Saint-Marin et Monaco. — Diverses périodes à distinguer dans l'ingérence germanique en Espagne, l'insurrection communaliste, la guerre carliste, le règne d'Alphonse XII. — B. Hors d'Europe. — Maroc. — Tunisie. — Egypte. — Les géographes allemands et le continent africain. — Palestine. — Perse. — Afrique orientale et mers des Indes. — Chine. — Japon. — Océanie. — États-Unis. — Ancienneté des relations entre l'Allemagne et l'Amérique septentrionale. — Augmentation du nombre des émigrés et leurs progrès. — La race anglaise tenue en échec par la race germanique. — Influence politique. — Amérique centrale. — Premiers exploits de la Gazelle *et de la* Vineta *à Saint-Domingue. — Les Allemands au Mexique. — Position recherchée aux abords de l'isthme de Panama. — Conflit violent entre l'Empire d'Allemagne et le Nicaragua. — Amérique méridionale. — Le passé et le présent. — États de la côte occidentale. — Les Robinsons allemands. — Colonisation germanique au Brésil. — Révolte des* Mucker. — *Conclusion : avantages que l'humanité peut attendre de la prépondérance germanique.*

CHAPITRE TROISIÈME.

PROGRÈS DE LA RACE GERMANIQUE AU-DEHORS.

Nous venons d'étudier et de décrire à grands traits la situation intérieure de l'Allemagne telle que M. de Bismarck l'a refaite, plus encore à son usage qu'à son image. Nous voici amené maintenant à considérer la race germanique en dehors d'elle-même, pour ainsi dire, dans son action continue au milieu des autres peuples. D'un côté en effet la puissance de sa dilatation à l'extérieur est la seule compensation offerte ou acquise aux misères qui l'accablent chez elle. Le tableau que nous nous proposons d'ébaucher ici forme donc déjà à ce point de vue la suite et la contre-partie à la fois de celui qui précède. D'autre part, malgré la fameuse phrase stéréotypée : *Niemand zum Schaden, allen zum Segen* (1), sorte de branche d'olivier avec laquelle l'Allemagne s'avance à

(1) Sans préjudice pour personne, pour la bénédiction de tous.

la conquête de l'univers et dissimule sournoisement son caducée flanqué d'une épée, il est d'un intérêt évident pour l'Europe de se demander si les faits déjà accomplis justifient suffisamment cette promesse des Allemands de fonder le bonheur du genre humain sur leur propre grandeur, et si, bien réellement, ils n'ont recherché leur excès actuel de prépondérance que par dévouement pour la prospérité d'autrui. Nous réunirons donc ici, dans une revue d'ensemble, quelques-unes des manifestations, insignifiantes souvent en apparence, mais menaçantes toujours, par lesquelles s'est trahie, plus particulièrement depuis 1871, l'espèce de pléthore ethnographique qui est la maladie caractéristique de la race allemande. Il se peut qu'une partie des faits que nous allons rappeler n'ait rien en soi-même d'odieux, et n'atteste, à tout prendre, qu'un tempérament robuste, plus facilement encore victorieux des autres peuples sur le terrain de la libre concurrence que sur les champs de bataille. Mais c'est précisément cette activité infatigable et universelle que nous avons à cœur de signaler, car elle fait sans cesse tache d'huile, pour ainsi dire, autour d'elle. Sans appeler les Allemands d'aujourd'hui les Chinois de l'Europe, on ne saurait nier que leur besoin démesuré d'expansion industrielle et commerciale dépasse de beaucoup les limites naturelles assignées à l'émulation internationale et que de pareilles avalanches de produits doivent porter atteinte ou ombrage à la prévoyance des autres races. L'histoire enseigne d'ailleurs que c'est surtout par ce procédé d'infiltration lente, mais incessante, que l'invasion des barbares de la Germanie s'est faite jadis en Gaule, et au-delà (1). En prenant possession de la couronne impériale, le 17 janvier 1871, le roi Guillaume s'écriait : « Que Dieu nous accorde, à nous et à nos successeurs, d'être à perpétuité les « augmentateurs »

---

(1) V. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. I, L. Hachette, 1877.

(Mehrer) de l'Empire allemand! » On va voir que, si vieille que fût la formule, elle n'en avait pas moins un sens, et un sens profond, pour les contemporains.

Avant toutefois de constater les résultats déjà obtenus par la politique prussienne dans cette grande œuvre d'enlacement et d'absorption, il n'est pas inutile d'examiner d'un peu près les principaux instruments dont elle se sert. On doit en noter trois surtout, en raison de leur efficacité exceptionnelle, la diplomatie, la marine et la presse. C'est à l'aide de ces trois leviers que l'homme d'État, chargé de diriger l'Allemagne contemporaine, soulève le monde, ou du moins y fait prévaloir les volontés, les marchands et les idées de son pays.

Le but que la diplomatie du nouvel Empire a poursuivi avant tout autre en Europe, aussitôt après la guerre, a été la consolidation immédiate des importantes innovations introduites par ses armées dans l'équilibre européen. A défaut d'une sanction aussi solennelle que celle qui fut donnée en 1815 aux traités de Vienne et, en 1856, à la paix de Paris, l'alliance du mois d'août 1872, dite « des Trois Empereurs », qu'on la suppose définie avec précision dans un texte écrit, ou qu'on la considère seulement comme une simple entente de fait, entretenue au jour le jour de souverain à souverain, avec ou sans le concours des ministres, ce *Drei-Kaiser-Bündniss*, dis-je, a fourni à la politique du nouvel Empire un point d'appui assez solide pour assurer, jusqu'à ce jour du moins, sa prépondérance en Europe. Une alliance d'un autre genre, beaucoup plus large et beaucoup plus vague en même temps, mais non pas moins efficace, planait au-dessus de celle-ci et la fortifiait en la développant, je veux parler de l'instinct dynastique des maisons régnantes dans les monarchies européennes. Tous les rois et les princes du continent ne pouvaient en effet manquer de se placer d'eux-mêmes dans le courant d'idées et comme sous la protection des trois Empereurs qui restaient au milieu d'eux après la chute de Napoléon III. Or cette sorte de ligue monarchique, qui se formait

spontanément, sans que la diplomatie s'en mêlât, se trouvait être en même temps une coalition germanique au premier chef, la plupart des dynasties qui occupent aujourd'hui des trônes européens étant d'origine allemande. Aucune famille étrangère en effet n'a réussi à mettre la main, même temporairement, sur une couronne germanique, si modeste qu'elle fût. Mais que d'Allemands en revanche parmi les chefs couronnés de l'Europe! C'est le Hanovre, tout d'abord, qui a fourni à la Grande-Bretagne et aux Indes leur souveraine actuelle, dont le mari par surcroît était duc de Saxe. D'autres Coburg règnent en Belgique et en Portugal. Un Nassau détient le trône de Hollande. Du Holstein sont partis les ancêtres des monarques contemporains de la Russie, du Danemarck et de la Grèce. Un Habsbourg gouverne les Hongrois et les Croates en même temps que les Autrichiens. Enfin un Hohenzollern porte la couronne princière de Roumanie. Au total, l'Europe entière, à l'exception des trois grands pays latins, de la Suède et de la Norvége, subit l'influence de l'Allemagne monarchique dans la mesure des attributions conférées au pouvoir royal par les lois du pays, et voit répandre dans les hautes sphères de chaque nation les fruits les meilleurs de l'éducation allemande.

Mais ce n'est pas sur l'importance de la triple alliance impériale que nous nous proposons d'attirer ici l'attention du lecteur, c'est sur le développement exceptionnel que le gouvernement allemand a donné depuis la guerre à ses institutions consulaires. Déjà l'ancien *Norddeutscher Bund*, par une loi en date du 8 novembre 1867, s'était hâté de jeter les bases d'une réorganisation générale des consulats germaniques, dont, visiblement, il s'agissait de couvrir notre planète tout entière. Le but spécial de la loi était d'obtenir du Parlement fédéral les moyens de transformer le plus souvent possible les *consules electi* en *consules missi*, c'est-à-dire de remplacer les négociants allemands représentant leur patrie dans leurs moments perdus par des fonctionnaires prussiens élevés *ad hoc* dans les écoles

publiques et les officines bureaucratiques. Les dotations réservées à ces agents leur assuraient un rang et surtout des moyens d'action que tous leurs collègues étrangers ne devaient point avoir. Investis du droit de se donner des vice-consuls, sous réserve de l'approbation du pouvoir central, les consuls germaniques voyaient en même temps leurs attributions élargies dans toutes les directions. Un des devoirs les plus recommandés à leur vigilance, c'était de tenir avec soin, sous le nom de registre matriculaire, une sorte de livre d'or de l'émigration germanique. Quiconque se trouve inscrit sur ce beau livre est assuré de ne jamais perdre son indigénat, ce qui revient à dire que la qualité d'Allemand est indéfiniment héréditaire et absolument imprescriptible. D'où cette conséquence, facile à tirer, que tout échappé de l'Allemagne est en droit de vivre à l'étranger sans que la nation qui le fait vivre puisse le requérir d'unir définitivement ses destinées aux siennes. A l'Allemagne seule il reste redevable du service militaire. Qu'il s'écrie : *Civis sum germanicus* en se plaçant sous un pan de l'uniforme consulaire, il devient instantanément sacro-saint et intangible pour tout le monde. Les nouveaux consuls étaient de plus chargés expressément par l'article 21 d'intervenir dans les différends entre les sujets de l'Empire et les indigènes eux-mêmes, lorsqu'ils en seraient requis, non-seulement à titre officieux et pour amener une transaction, mais encore en qualité d'arbitres suprêmes, toutes les fois que le permettraient les lois du pays ou les traditions *(Herkommen)*. Le privilége de cette juridiction extraordinaire s'étend aux *Schutzgenossen*, expression bien élastique encore, c'est-à-dire à tout individu de nationalité non-germanique, qui en demande l'application à son profit personnel, fût-ce en matière de crimes politiques (article 22). En mars 1868, le Chancelier complétait cette réorganisation des consulats par la publication d'un tarif, et, au mois d'octobre suivant, le nombre des consuls fédéraux était porté à 275. Depuis la guerre, la multiplication de ces postes d'observation et d'action a été des plus rapides. Au

printemps de 1872, on en avouait 304 en Europe et 248 hors d'Europe (1). En février 1875, une liste officielle comprenait 670 consuls-généraux, consuls et vice-consuls, auxquels il convient d'adjoindre 80 agents consulaires et 50 interprètes secrétaires. Il y a tel point du globe, c'est d'Haïti que je parle, où, en 1874, les États-Unis et la Grande-Bretagne n'entretenaient en tout que quatre consuls, tandis que la Chancellerie prussienne en avait apposté six. On voit tout de suite sous quel filet la mappemonde entière se trouve prise, et combien d'Argus berlinois sont en train de surveiller les gouvernements qui les ont laissé accréditer auprès d'eux. Là où en un mot l'ingérence allemande n'était auparavant représentée que par une chétive gazette rédigée par quelque commis en denrées coloniales ou par un insurgé de 1848, elle s'incarne à présent dans un fondé de pouvoirs impérial et royal dont l'habit bleu ne cédera jamais le pas même à l'influence britannique en habit rouge.

Ce qui toutefois a le plus ajouté à l'importance de ces missionnaires laïques du pangermanisme, à ces *Landräthe in partibus* aux ordres du ministère des affaires étrangères, ce sont les traités consulaires et les traités de commerce, navigation, amitié et extradition, conclus avec le plus grand nombre possible de puissances européennes ou extra-européennes. A la fin de 1877, des contrats de la première espèce avaient été acceptés par vingt-neuf États, en comprenant dans ce chiffre les contrats qui existaient déjà entre ces États étrangers et tel ou tel gouvernement allemand. Inutile de dire que les traités de la Belgique, de la Colombie et du Zanzibar avec les villes hanséatiques, ceux de la Suède et Norvége avec Lübeck et le Mecklembourg-Schwerin, celui de Brême enfin avec la République dominicaine, ont été utilisés *hic et nunc* par les consuls impériaux, absolument comme s'ils avaient été

(1) V. la *National-Zeitung* du 30 avril 1872.

applicables à tous les États allemands et à tous les Allemands sans distinction. Notons encore, chemin faisant, que plusieurs de ces conventions n'entraînent point dans tous les cas la réciprocité. Les Japonais, les Chinois, les Siamois ont renoncé chez eux à toute espèce de juridiction en matière pénale sur les sujets germaniques, sans que l'Empire d'Allemagne ait promis d'observer la même abstention à l'égard des Japonais, Chinois ou Siamois qui viendraient à être inculpés sur son territoire. Dans les différends civils entre Allemands et Orientaux, les consuls prussiens n'ont pas seulement, comme ceux des « Francs » en Turquie, le droit de défendre leurs nationaux devant la justice locale, ils rendent l'arrêt de concert avec elle, d'après les règles de l'équité, sans qu'on ait prévu le cas d'un dissentiment final et persistant (1). Dans la plupart des conventions on a simplement déclaré que leur objet était « de donner aux intérêts commerciaux et maritimes la sécurité désirable. » Ces intérêts et cette sécurité pourront mener bien loin à l'occasion. Qu'on n'aille pas s'imaginer au moins que les gouvernements étrangers qui se sont refusés jusqu'ici à signer une de ces conventions ont réussi, par leur courageuse résistance, à se mettre à l'abri du contrôle officiel et de la curiosité vexatoire des agents germaniques. Dans les États où aucun traité particulier n'a encore conféré aux Allemands une situation privilégiée, la Chancellerie impériale n'en prodigue pas moins ses consuls et ses vice-consuls. Un simple *exequatur* les assimile alors aux représentants des autres puissances. Tel est le cas, notamment, au Brésil et au Pérou. Bien hardie en vérité serait la République de l'Amérique du sud qui se permettrait de dénier ou de retirer un *exequatur* à l'un de ces ambassadeurs du commerce et de l'industrie

(1) V. dans la *Gazette d'Augsbourg* des 11 et 12 février 1878 deux articles intitulés : *Die internationale Rechtsstellung der Consuln des deutschen Reichs*, et surtout les *Deutsche Consular-Verträge und deutsche Auslieferungs-Verträge*, publiés par l'*Auswärtiges Amt*, Berlin, Decker, 1878.

germaniques. L'absence de toute stipulation écrite ne fera souvent que profiter à l'élasticité des pouvoirs attribués aux consuls allemands.

Livré à lui seul toutefois, j'entends à la seule force de son éloquence ou de sa dialectique, ce nombreux corps diplomatique ou consulaire, éparpillé dans l'univers entier, n'aurait pas toujours été en état de faire exécuter ses instructions, si l'Empire allemand ne lui avait préparé le concours d'une marine militaire spécialement appropriée à ses besoins. L'étonnement avait déjà été grand, pendant la guerre, d'entendre raconter que la *Nymphe*, dans les eaux de Danzig, avait osé tirer quelques-uns de ses boulets contre un navire de l'escadre française, que la *Méduse*, armée de 13 canons de gros calibre, s'était mesurée dans le Pacifique avec le *Curieux* et le *Bruix* qui à eux deux ne disposaient que de sept canons plus petits, enfin que la frégate l'*Augusta* avait poussé la hardiesse jusqu'à venir capturer des bâtiments de commerce français à l'embouchure de la Gironde (1). Depuis la fin des hostilités, ces premières audaces de la marine allemande ont ouvert les yeux sur son ambition et ses progrès. L'Europe même s'est émue à force d'entendre parler de l'activité fébrile qui régnait dans les chantiers de construction établis à Wilhelmshafen, à Kiel, à Stettin. Le « plan de création de la flotte » préparé en 1873, et dont les milliards français faisaient les frais, annonçait la construction d'une flotte prussienne composée de 8 frégates cuirassées, 6 corvettes cuirassées, 7 monitors, 2 batteries flottantes, 20 corvettes non-cuirassées, 6 avisos, 18 canonnières, 28 bateaux torpilles, 2 bateaux écoles et 3 bricks, le tout commandé ou desservi par 1 amiral, 1 vice-amiral, 3 contre-amiraux, 14 capitaines de vaisseau, 3 capitaines de corvette, 57 lieutenants-capitaines, 100 lieutenants de vaisseau, 100 cadets de marine, environ 4 mille sous-officiers

---

(1) V. le *Moniteur officiel de Reims* du 10 février 1871.

et matelots sans compter les officiers d'administration, ingénieurs, mécaniciens, plus 6 compagnies d'infanterie et 3 d'artillerie. Les arsenaux allemands ne suffisant pas, une partie de cette flotte fut d'urgence commandée à Londres, où l'on avait déjà fait l'emplette d'un vaisseau-école, le *Renown*. Un ingénieur anglais fort apprécié de l'Amirauté britannique, M. Reed, dressa lui-même les devis et dessins du *Kaiser* et du *Deutschland*, deux cuirassés de dix pouces, marchant à la voile ou à la vapeur, qui sortirent bientôt des ateliers de Poplar. En 1877, le *Flottengründungsplan* se trouvait plus qu'aux trois quarts réalisé, grâce à l'énergique impulsion donnée à ces travaux par le général ministre de la marine, M. Stosch. A ne la considérer qu'au point de vue de la grande guerre maritime, évidemment cette flotte improvisée n'offre rien de prime abord qui puisse menacer d'une rivalité prochaine les puissances navales de premier ordre. Des désastres lamentables ont assez malheureusement illustré l'une des premières sorties ou parades qu'ait tentée son escadre d'évolutions. Quelques semaines après l'échouage du *Friedrich der Grosse*, le *Grosser Kurfürst*, à neuf heures du matin, en plein soleil, par une mer des plus calmes, était abordé et coulé à pic par son voisin le *König Wilhelm*, lequel ne sortit que très avarié de la bagarre, si bien que, des quatre cuirassés qui avaient pris la mer, il n'en rentra au port qu'un seul de sauf, le *Preussen*. Le sort de cette petite *armada*, qui rappelle les catastrophes plus anciennes du *Frauenlob* et de l'*Amazone*, permet de conserver des doutes sur les qualités manœuvrières, et la valeur par conséquent, de la jeune flotte germanique envisagée comme flotte de combat opérant avec ensemble devant l'ennemi. On aura beau renforcer les équipages avec tous les mariniers des grands fleuves allemands, voire avec des recrues de l'armée de terre aussi bien choisies que possible. Il est incontestable que les marins manquent à la marine militaire de l'Allemagne. Il n'en serait pas moins dangereux de se dissimuler l'extrême puissance de son artillerie, et,

par suite, la portée des ravages qu'elle est déjà capable de causer à des adversaires moins savamment armés qu'elle. Si le nombre de ses canons a été réduit dans toute la mesure du possible, ce n'a été qu'afin de donner à chaque boulet une force capable de détruire le plus puissant *man of war*. Le général de Stosch, qui évidemment a étudié de très près certains épisodes de la guerre civile aux États-Unis, est plus que personne animé de la conviction que la supériorité du nombre n'est plus rien désormais contre la supériorité de la balistique. Il a affirmé lui-même au Parlement qu'avec un seul petit navire, une bonne torpille et un commandant hardi, il se chargeait de faire sauter en pleine mer les plus gros navires cuirassés. L'armement de cette flotte peut donc suppléer à ce qui lui manque au point de vue de l'agilité et de la tactique. La bataille de Lissa a été gagnée par les Autrichiens presque sans équipages, et, au siècle dernier, alors qu'on ignorait encore l'existence d'une flotte russe, les vaisseaux de Catherine franchirent le détroit de Gibraltar, brulèrent la flotte turque à Tschesmé et donnèrent l'alarme à Constantinople. Il convient de ne pas oublier ces surprises, dont la mer est féconde.

Toutefois le but principal de cette création si rapide n'est pas précisément de fournir à l'Empereur d'Allemagne les moyens d'accepter sur mer une bataille rangée, ni même de défendre ses côtes avec toutes les chances de succès qu'il a assurées à son armée de terre. Ce n'est point par le seul effet du hasard qu'on voit figurer parmi les 42 navires qui doivent constituer l'armée de mer germanique une vingtaine de corvettes non-cuirassées, indépendamment d'autres bâtiments légers, tels que le *Leipzig*, le *Sedan*, le *Bismarck*, le *Blücher*, le *Stosch*, le *Moltke*. Ce n'est point sans raison non plus qu'on s'est décidé à remplacer les monitors dont il avait d'abord été question par un plus grand nombre de canonnières d'une allure plus mobile, pouvant se démonter et forcer la barre des plus larges fleuves, construites en un mot sur le type de l'*Otter*,

de 1877. (1). En réalité on n'a pas voulu lancer sur les mers une flotte de ligne, mais bien une certaine quantité de flottilles d'intimidation ou de recouvrement qu'on a tenu à avoir sous la main pour les envoyer au lieu désigné présenter les factures des négociants allemands et en exiger le montant. Le 1er décembre 1874, M. de Stosch rappelait encore au *Reichstag* que « cinq millions d'Allemands vivaient dispersés sur la terre, et qu'il n'y avait pas, pour ainsi dire, de port dans le monde où l'on ne trouvât d'Allemands avec des prétentions allemandes, lesquels Allemands demandaient protection depuis que l'Allemagne était devenue une nation puissante et forte ». Le vrai rôle en effet et l'incontestable originalité de ces petits bâtiments armés de quelques canons, c'est d'aller faire fonctions d'huissier aux antipodes mêmes, s'il le faut, ce qui ne les empêche pas, dans les intervalles où ils chôment comme recors au long cours, d'exercer leurs équipages sous tous les vents et sur tous les océans avec une multiplicité d'allées et de retours qui fait songer malgré soi à ces défilés de théâtre où la promptitude des figurants supplée à leur nombre. Ces patrouilles perpétuelles promènent, en même temps que leur drapeau haut dressé, un peu d'artillerie en excellent état à travers toutes les longitudes et toutes les latitudes, afin d'être toujours en mesure d'appuyer de leurs bordées incendiaires les exigences du premier consul venu qui réclamera leurs bons offices contre n'importe quel gouvernement ou banquier non-allemand un peu en retard vis-à-vis d'une traite allemande. Quelques semaines, il est vrai, après l'événement, il pourra se trouver, dans une ville plus ou moins voisine, un négociant brêmois qui se dira Suisse ou Américain, et qui télégraphiera qu'on a déplorablement exagéré les faits, que tout se réduit à un hangar brûlé par l'imprudence d'un fumeur, lequel n'était probablement qu'un Français,

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 7 mai 1878.

sinon le consul de France lui-même. Aujourd'hui qu'il ne s'agit encore que des exploits possibles de petits navires, les places-fortes maritimes ont peu à redouter de ces moyens de procédure internationale, où l'une des parties se constitue juge suprême, et expédie ses sommations sous forme d'obus. Mais, dans une dizaine d'années, les maisons de commerce espagnoles ou anglaises de Rio de Janeiro ou de Hong-Kong y regarderont à deux fois avant de se permettre un démêlé avec une maison allemande.

Qu'on se rassure toutefois. L'Allemagne du XIXe siècle est conciliante avant tout, et l'Empire germanique de 1871 a beaucoup fait, fait mille fois plus que tous ceux qui l'avaient précédé, pour régner sur le monde par la seule force de la persuasion, à la condition, il est vrai, d'inoculer au jour le jour avec un admirable à-propos de vigilance à chaque peuple, presque à chaque homme, les sentiments les plus propres à contribuer secrètement chez ce peuple ou chez cet homme au triomphe du pangermanisme. Nous avons déjà eu occasion de faire allusion à ce qu'on a si justement appelé en Allemagne *die künstliche Entstehung der öffentlichen Meinung* (1), en simple français, la fabrication artificielle de l'opinion publique. Mais cette action, tantôt occulte, tantôt ouverte, de la presse impériale allemande sur les peuples d'entre les Vosges et le Niémen n'est guère moins active et moins sûre, quand elle s'exerce au-delà des limites de la grande patrie germanique.

Tout d'abord, le *Reichskanzleramt* trouvait au-dehors autant qu'à l'intérieur de l'Allemagne une véritable armée de gazettes rédigées en allemand par des Allemands, que leur seul patriotisme, depuis plus ou moins de temps, associait à ses vastes desseins de domination universelle. Sur les 3 ou 4 mille journaux politiques, presque tous quotidiens, qui se publient, soit dans le nouvel Empire, soit

---

(1) V. l'ouvrage du Dr H. Wuttke. Il a été traduit en français par B. Pommerol, sous le titre de *Le fonds des reptiles*, Dreyfous, 1877.

dans la Cisleithanie autrichienne, et dont l'un, assure-t-on, la *Gartenlaube*, tire à 382 mille exemplaires, un très grand nombre, tels que la *Gazette de Cologne*, la *Gazette d'Augsbourg*, la *National-Zeitung*, l'*Illustrirte Zeitung*, possèdent à l'étranger une clientèle des plus sérieuses parmi les classes influentes ou dans les lieux de réunion. La presse allemande exerçait donc déjà directement une pression incontestable sur la manière de voir de l'Europe. Elle comptait de plus bien des auxiliaires au-dehors : en Suisse, par exemple, 226 périodiques rédigés et imprimés en langue allemande, 78, dans la Hongrie et la Transylvanie, 33 en Russie, 2 à Londres, 2 en Belgique, 2 en Italie, 2 à Bucarest, 1 à Christiania. Parmi ces périodiques figure une très grande quantité de *Revues*, c'est-à-dire de recueils hebdomadaires ou mensuels, consacrés à l'éducation des adultes ou des adolescents beaucoup plus qu'à l'amusement des oisifs. Ce qui achevait de livrer l'opinion publique à la discrétion des Allemands, c'est qu'ils sont, non-seulement les libraires par excellence du continent, mais encore les fondateurs et les propriétaires des principales agences qui y ont organisé si fortement, si perfidement parfois, la publicité télégraphique et internationale, en la centralisant entre leurs mains de manière à rendre toutes les entreprises rivales leurs tributaires. M. Reuter, avant de conquérir en Angleterre le monopole des révélations politiques et financières, avait fait ses premières armes dans cette carrière lucrative à Aix-la-Chapelle, et même à Berlin, au profit exclusif des gens de Bourse. Le système des correspondances lithographiées, qui semble avoir été importé à Paris par un Juif allemand nommé Börnstein, ne s'y est développé que par l'entremise d'aventuriers de provenance germanique. A Londres comme à Pest, une autre agence allemande, celle de M. Scharf, a fait longtemps concurrence à M. Reuter et à M. Wolff, le grand metteur en scène berlinois des précieuses communications de la Chancellerie. Le « bureau viennois », est aussi trop sincèrement autrichien pour ne pas rester très allemand, toutes les fois

que l'Autriche n'est pas en querelle avec l'Allemagne. On perce ainsi à jour l'intention et l'origine de ce vaste service d'espionnage on ne peut plus instructif à la fois et systématiquement dénigrant qui, depuis tant d'années, tient les Allemands au courant de tout ce qui se passe d'intéressant pour eux dans le monde, en leur persuadant de plus en plus que quiconque n'a pas l'honneur d'être Allemand devient chaque jour plus méprisable. Pour peu qu'on ait tenu entre les mains un numéro d'une gazette d'outre-Rhin, on n'a pu manquer d'être frappé de tous ces rapports anonymes de police politique, de ces fragments épistolaires lancés d'une capitale par un personnage dont un signe convenu d'imprimerie permet de suivre la personnalité et comme la trace médisante ou calomnieuse. Sous ces emblèmes énigmatiques se poursuivent, à intervalles plus ou moins longs, des commérages dont les faussetés intentionnelles ont toutes presque immanquablement leur portée secrète, et qui se frayent d'autant mieux leur chemin à travers la sincérité publique que l'écrivain s'est servi d'une forme sans prétention littéraire, le plus souvent même sans malice apparente. Grâce à ces jalons posés un peu partout et à ces ouvriers de la première heure, une intelligence maîtresse, présidant de loin à toutes ces manipulations intellectuelles pour en coordonner le résultat, devait bien fructueusement tenir en éveil le patriotisme de la race entière, et, par surcroît, donner satisfaction, aux dépens d'autrui, à ce malheureux besoin de ravalement, à cette ardeur funeste d'indiscrétion méchante qui se retrouvent partout au fond de la nature humaine. L'étranger seul paierait ainsi les frais de ce mauvais penchant et servirait de dérivatif à l'incorrigible tendance qu'ont les petites gens à s'occuper des affaires publiques, comme en général de tout ce qui ne les regarde point. Il y avait là, en un mot, tous les éléments épars d'un immense orchestre, capable d'assourdir l'Europe en même temps que l'Allemagne de ses bruyantes mélodies, et surtout de les empêcher d'en entendre d'autres. Il ne manquait plus à cet orchestre qu'un chef assez puissant

pour le discipliner et l'entraîner. A la suite des guerres de 1864 et de 1866, le *Kapellmeister* attendu est venu prendre possession de son pupitre en amenant encore à sa suite quantité d'exécutants fraîchement recrutés.

On s'est beaucoup querellé un peu partout à propos du mode de recrutement employé pour associer à la fortune politique du Chancelier un si grand nombre de joueurs de flûte, souvent passés maîtres dans leur art. Bien des raisons donnent à penser qu'en ce qui concerne les gazettes publiées à l'intérieur du nouvel Empire et de la Prusse en particulier, la plupart des « solistes » ne s'inspirent que de leur seul enthousiasme, tout au plus de la crainte des tribunaux, lorsqu'il s'acharnent à casser l'encensoir une fois par jour sur la tête du seigneur de Varzin. Pour les Allemands dont l'unique gagne-pain est d'écrire ou d'imprimer, mieux vaut sans conteste vivre sur un bon pied avec l'autorité établie que d'avoir maille à partir avec la justice correctionnelle. Mais on conçoit fort bien qu'à l'étranger un service aussi fatigant et aussi monotone ne peut toujours se contenter des stériles honneurs d'une gratuité absolue. Il est donc tout naturel d'admettre, jusqu'à preuve du contraire, que c'est principalement à la presse étrangère qu'a été affecté, comme une curée, ce fameux *fonds des reptiles* illustré par tant de discussions parlementaires ou de disputes de journalistes. Ce réservoir de corruption intellectuelle est principalement alimenté, comme l'on sait, avec les revenus de la fortune immobilière du roi de Hanovre, dont un Parlement servile a consenti à ne pas se faire rendre compte. L'éloquent orateur hanovrien, M. Windthorst, dès 1873 (1), révélait à la tribune que l'office « littéraire » du *Reichskanzleramt* embrassait dans ses attributions directes l'Angleterre, l'Italie et jusqu'à la France. Sans doute bien des démentis sont survenus.

(1) V. ses discours au *Reichstag* de décembre 1873 et décembre 1874. V. aussi les séances de la Chambre des députés de Prusse des 18 et 25 février 1876.

Il n'en serait pas moins absolument naïf aujourd'hui de supposer que, sauf la *Provinzial-Correspondenz*, aucune gazette n'émarge au budget de la Prusse ou de l'Empire dans l'intérêt de leur politique extérieure. Le principe de la vénalité en matière de presse a d'ailleurs été très nettement proclamé au *Landtag* prussien, le 25 février 1876, par le comte d'Eulenburg, ministre de l'intérieur. Toutefois il y aurait, à notre sens, une fâcheuse exagération à ne voir dans la formidable franc-maçonnerie du journalisme prussophile que des publicistes engagés à la tâche ou au mois pour mettre en toute circonstance la cause de la justice et du bon sens du côté de la Chancellerie de Berlin. Certes l'or prussien ou hanovrien peut et doit peser d'un poids quelconque dans les convictions mobiles et fuyantes d'un très grand nombre de feuilles étrangères que leur nationalité aurait dû vouer à une neutralité prudente entre la France et la Prusse, mais qui, néanmoins, sous la direction suprême de propriétaires ou d'inspirateurs mystérieux, feignent de ne défendre des intérêts nationaux, humanitaires ou financiers, que pour mieux dissimuler à leurs lecteurs leurs accointances avec certaines légations ou ambassades germaniques. Quoi qu'on en pense, dans plus d'un cas, l'espoir de jouir par privilége de la primeur des révélations officielles a pu suffire pour enchaîner un entrepreneur de publicité au char de triomphe du prince-Chancelier. Passer pour être dans la familiarité des Dieux, c'est un moyen infaillible de capter la curiosité populaire, et l'on bat aussi monnaie, de seconde main, il est vrai, mais non moins sûrement, avec la réputation ou l'habitude des confidences ministérielles. Il est toutefois un autre mobile, moins méprisable certes, sur le compte duquel il convient de laisser en définitive la plus notable partie de ces alliances passagères ou durables entre la presse allemande et de si nombreux organes de la presse étrangère, j'entends la communauté passionnée des haines ou des sympathies aveugles, avec ou sans préoccupations intéressées. A la suite de nos désastres militaires, il n'était

déjà que trop facile, hélas! à la *school for scandal* enrégimentée de longue date à Berlin de rallier à elle tous ces troupeaux d'indifférents ou de sceptiques qui, d'un bout à l'autre de l'Europe, nous marchandaient leur bienveillance au prorata de nos défaites. Il suffisait de féconder par quelques paradoxes injustes, mais réitérés avec opiniâtreté, l'aversion naissante et secrète que des spectateurs blasés ressentent toujours pour des vaincus, lorsque ceux-ci surtout, au sortir d'une guerre néfaste contre l'étranger, ne songent plus qu'à se jeter à tête perdue dans des discordes civiles. La querelle religieuse devait fournir un meilleur prétexte encore aux thuriféraires assermentés de la politique bismarckienne à l'étranger. Il existe, à peu près dans tous les pays, une école fort en vogue de libéralisme moderne qu'on est toujours sûr de voir arriver la première au rendez-vous, lorsqu'il y a quelque part un prêtre catholique à persécuter, et pour qui ce régal est l'avant-goût même du vrai paradis. M. de Bismarck avait bien compté sur cette fine fleur du libéralisme cosmopolite en s'attaquant au clergé catholique. Au moment même où les cruautés et les exigences de la Prusse en France menaçaient de priver le vainqueur de toute alliance morale sur le continent, le catholicisme libéral de M. Reinkens arriva fort à propos pour lui ramener par troupes les lecteurs plus ou moins intelligents de l'*Encyclopédïe*, ou du moins des *Contes* de Voltaire. Ce fut un point de cristallisation des plus utiles pour fixer autour du militarisme prussien la faveur, non-seulement des athées ou des niais de profession, mais encore de certains hommes éclairés et sincèrement religieux que les prétentions de l'ultramontanisme inquiétaient depuis longtemps. De là cette association, d'une spontanéité très plausible, entre M. de Bismarck et les radicaux de tous les États minés par le matérialisme. Ces légions de publicistes déployés en tirailleurs un peu partout, pour leur plaisir personnel parfois, mais toujours à l'incontestable satisfaction de M. Falk et de ses collègues, promettaient par surcroît au monde commercial que le régime prussien,

mettant enfin un terme à nos équipées révolutionnaires, assurerait définitivement au travail humain cette sécurité à longue échéance qui est devenue pour les générations laborieuses du XIXe siècle le plus inappréciable des biens. C'était spéculer fort adroitement sur les intérêts matériels en même temps que sur les passions religieuses. Peu nous importe au surplus la cause vraiment efficiente de ces conversions imprévues et de ces ardeurs de polémique. L'essentiel pour nous, c'est de bien marquer ici l'admirable ensemble avec lequel le chœur soigneusement stylé des amis de la Prusse entonne chaque matin ou chaque soir, tantôt à pleine voix, tantôt à la sourdine, l'antienne du jour, telle que la mélodie en a été dessinée à Berlin, n'introduisant dans le thème original que ce qu'il y faut de variété pour en rendre l'effet plus immanquable et l'origine moins reconnaissable.

Diplomatie, marine et presse, tels sont donc les trois principaux rouages du vaste et savant mécanisme à l'aide duquel plus que jamais le pangermanisme s'efforce d'enlacer le globe entier sous son autorité ou sous son activité, attirant partout à lui l'opulence en même temps que l'indépendance des autres peuples et s'assimilant en tout lieu ce qu'il y rencontre d'assimilable. Nous serons obligé, dans le rapide voyage que nous allons entreprendre autour du globe à la suite de ces conquérants par l'aune et par l'épée, de mêler trop souvent les questions commerciales aux questions politiques. On voudra bien nous pardonner une confusion inhérente à la nature même de notre sujet.

On ne voit peut-être pas très vite au premier abord comment l'Angleterre aurait perdu ou perdrait quelque chose à la prépondérance militaire acquise en si peu de temps par l'Allemagne sur notre continent. Chez elle assurément la puissance britannique, retranchée derrière son infranchissable fossé d'eau salée, reste comme par le passé bien difficile à saisir corps à corps. Quelques lieutenants prussiens ont pu rêver à Dieppe qu'il ne tiendrait qu'au roi Guillaume de les faire transporter, musique en

tête, de l'autre côté du détroit, afin de punir la perfide Albion d'avoir trahi la race anglo-saxonne en nous vendant de la contrebande de guerre, ou tout simplement en gardant la neutralité (1). Il se peut encore qu'à Versailles un ou deux fantaisistes de l'état-major se soient amusés à calculer ce qu'il faudrait au juste d'hommes, de chevaux et de munitions pour entrer à Londres tant de jours après être parti de Berlin. Il n'y a rien là en somme dont on se doive étonner en Angleterre. Les Allemands partagent invariablement leurs loisirs de table entre l'arithmétique et le patriotisme. Mais après tout, on n'aborde pas les côtes de la Manche aussi facilement que l'île d'Als. Il n'existe donc aucun motif de prendre au sérieux cette hypothèse plus spirituelle qu'alarmante dont l'imprévu a tant amusé l'Angleterre et l'Europe dans l'opuscule bien connu sous le nom de *Battle of Dorking*. Ce conte en l'air n'était qu'un agréable jeu d'imagination.

Mais les invasions germaniques les plus dangereuses et les plus durables au XIXe siècle ne sont pas de beaucoup les invasions à main armée, et les Allemands ont déjà su trouver plus d'une voie pour se mêler aux Anglais à l'intérieur de leur propre pays d'une manière qui est loin d'être avantageuse à leurs intérêts nationaux. Il y a longtemps que la pauvreté germanique a contracté l'habitude de faire appel à l'opulence britannique. Les descendants de ce Schomberg que Guillaume III enleva à l'Électeur de Brandebourg, pour en faire un de ses meilleurs généraux, continuent à recevoir depuis près de deux siècles une fort belle pension du Trésor anglais. On a calculé que ce même Trésor avait versé, à titre de secours, environ cinq millions de francs aux proscrits allemands chassés de leur

(1) " Nous aurions pu nous engager plus facilement dans la lutte, si les Anglais qui nous sont alliés de si près par le sang nous avaient prêté le concours de leur puissante flotte; mais leur commodité et leur bien-être leur étaient plus chers que leur devoir et leur honneur. „ Robert König, *Der grosse Krieg*, p. 43.

pays par les événements de 1848 et 1849 (1). La générosité anglicane n'a pas dû faire défaut non plus aux *Deutsche Herbergen* et aux associations ouvrières allemandes qui, dans la métropole anglaise, font le plus parler d'elles, le *deutscher Klub*, par exemple, le *Bund deutscher Männer* et la *deutsche Krankenkasse*. J'omets le *Vereinigter deutscher Kellner Klub*, qui, en juillet 1870, organisa une marche triomphale à travers les rues en allant s'embarquer pour prendre les ordres de M. de Moltke. Cette colonie profite au moins pour ses écoles et ses temples des bonnes dispositions du public anglais. La chapelle luthérienne de Saint-Georges, créée dès 1805, possède des classes allemandes en faveur desquelles des legs importants ont été faits, d'un côté, en 1859, par M. Gosschen, le père de l'ex-ministre de la reine Victoria, de l'autre, par M. James Duncan, de Mincing-lane. Un architecte allemand, M. Grüning, a sans peine employé dans ses travaux les mille livres sterling léguées par M. Duncan, que des souscriptions sollicitées un peu partout avaient quintuplées. Depuis l'ouverture solennelle qu'en a faite le comte de Münster, ambassadeur allemand à Londres, plus de cinq cents enfants appartenant aux émigrés allemands de la grande ville y reçoivent une éducation germanique (2). L'hôpital allemand de Dalston, qui a fêté en 1875 le 30e anniversaire de sa fondation, est de même beaucoup mieux subventionné en réalité par les Anglais que par les Allemands, bien qu'en 1873, par exemple, sur 1166 malades, il n'ait reçu que 185 Anglais, juste assez pour se prétendre cosmopolite et se ménager des droits à la munificence des plus riches habitants de Londres. Il y a eu plus, en fait de sans-gêne. A Belfast, un marin allemand avait donné un coup de couteau à un de ses camarades. Vite le consul impérial de le réclamer, comme sujet allemand. Une fois à

(1) V. l'*Écho du Parlement belge* du 7 juin 1874.
(2) V. *The Illustrated London News* du 6 avril 1878.

Londres, on le relâcha comme non-coupable. Vu son complet dénuement, la police anglaise sollicita pour lui un modeste secours de la légation qui venait de le remettre en liberté. La légation répondit qu'elle n'accordait jamais de secours à un criminel. Force fut à la police anglaise de retirer dix schellings de la caisse de ses propres pauvres pour remettre à flot dans le monde cette épave allemande en faveur de laquelle l'Allemagne ne consentait à faire aucune espèce de frais. Après la perte du *grosser Kurfürst* dans les eaux du *south-coast*, on a été jusqu'à organiser des collectes musicales ou dramatiques, afin de faire offrir à l'Empereur d'Allemagne un nouveau cuirassé par ses amis de Londres (1).

Ces entreprises germaniques sur la libéralité anglaise ne sont rien toutefois auprès des efforts que font en Angleterre les Allemands laborieux débarqués sur ce sol nouveau afin d'arriver aisément à la fortune dans un milieu plus riche et plus favorable à leur activité. Tous ne parviennent pas évidemment à réaliser leur rêve aussi complètement que ce Mecklembourgeois mort récemment à Ramsgate, M. Bölckow, qui, parti de la maison paternelle sans ressources, devint l'un des plus riches maîtres de forges des Trois-Royaumes, puis fut élu maire et même député de Middlesborough. Néanmoins les maçons allemands qui sont accourus de Hambourg à Londres, pendant la grève de leurs camarades anglais, se sont fort bien trouvés de recevoir à leur place des salaires de neuf *pence* par heure. Allant au travail en corps et sous la protection de leur nationalité, personne n'a osé les attaquer dans la rue, ce qui n'a pas été le cas des Italiens attirés par l'espoir de ces bonnes aubaines. Elle-même, la police métropolitaine, d'après le rapport de son chef, le colonel Kenderson, compte plus d'Allemands que de non-Allemands parmi les étrangers qu'elle emploie. Au cœur de Londres, la

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 8 juin 1878.

famille Schwartz a fondé un *office for marriage*, patronné, d'après ce qu'assurent à l'envi les gazettes allemandes, par S. M. l'Empereur d'Allemagne, le feld-maréchal de Moltke et le général de Roon. Dans *Regentstreet*, d'autres Allemandes, tailleuses pour dames, dont l'une a figuré dans un procès Thistlethwaite, présentent des notes de trente mille livres sterling, et prélèvent une moyenne annuelle de 25 mille francs sur la naïveté de leurs trop élégantes et très nobles clientes. Il s'en faut de beaucoup que toutes les industries exercées en Angleterre par des Allemands soient aussi honorables que lucratives. Quatre échantillons de thé vendus à Londres par un grand négociant d'outre-Rhin ont été reconnus pour du thé ayant déjà servi avant d'être livré à la consommation britannique (1). Une partie des cigares dits de la Havane que les ports hanséatiques expédient en Angleterre ne sont que des produits très inférieurs auxquels on donne à Brême une coloration avenante au moyen d'une préparation chimique nommée « brun de la Havane ». L'alcool venant de la Russie est également manipulé à Hambourg dans des fabriques spéciales, d'où il repart pour les marchés anglais, baptisé du titre d'alcool allemand, ce qui n'ajoute que peu de chose à sa qualité (2). En 1872, l'Allemagne a même infesté l'Angleterre de bétail holsteinois atteint de la peste bovine, et on s'est montré si offensé à Berlin des mesures de précaution prises par la douane anglaise que M. Gladstone a bientôt dû lever toutes les interdictions. Le *Ruby mining Compagny*, Compagnie chimérique ayant pour but véritable d'exploiter bien plus la sottise publique que des mines du Névada, a eu pour fondateurs trois Allemands (3). Mais ce qui doit surtout fournir matière à de graves réflexions outre-Manche, c'est l'envahissement des banques anglaises par des milliers de commis allemands et la fondation en pleine

---

(1) V. le *Journal de Genève*, 2 décembre 1877.
(2) V. la séance du *Reichstag* du 4 février 1876.
(3) V. la *Gazette de Francfort* du 19 avril 1874.

City de banques allemandes, par exemple, de la *London and Hanseatic Bank*, qui n'est qu'une succursale de la *Banque de commerce et d'escompte* de Hambourg. Le fructueux maniement des capitaux et des valeurs mobilières paraît en effet, grâce au soin avec lequel les Allemands étudient les langues les plus répandues en Europe, devoir passer d'autant plus facilement entre leurs mains que les Anglais, par une fierté nationale assez mal placée, n'attribuent guère de prix qu'à la langue qui a cours légal et séculaire chez eux (1). Dans toutes les branches commerciales, il en est à peu près de même. Des commissionnaires allemands, se parant de la qualification pompeuse de *general merchant*, se sont installés à Hull pour exporter jusqu'en Suisse les saumons ou les turbots que leur livrent à bas prix les pêcheurs anglais. Il est question, par contre, d'établir à Londres même un comptoir tout spécial ayant pour objet d'y placer le plus de produits métallurgiques possible de Prusse et de Saxe. Mais, pour les Allemands, il ne s'agit pas seulement de vendre le plus possible en Angleterre, il s'agit surtout de n'y plus rien acheter. Dès à présent le charbon et le fer allemand font plus que suffire aux besoins de l'industrie allemande. Aussi, tandis que la marine de guerre s'approvisionne de combustible en Westphalie, la marine marchande colporte partout en Europe les excédants de la production houillère. Quant aux fers bruts, pour la première fois en janvier 1878, l'Allemagne en a exporté plus qu'elle n'en a importé, et la perte presque tout entière incombe à l'Angleterre (2). Aux colonies, mêmes menées que dans la mère-patrie. D'après un rapport du consul impérial de Toronto (3), on prend soin d'expédier des marchandises d'Allemagne au Canada, en leur

(1) V. le *Graphic* de septembre 1878.

(2) V. la *Gazette d'Augsbourg* des 14 mars et 7 mai 1878. — V. aussi la lettre écrite de Friedrichsruhe par M. de Bismarck le 15 décembre 1878 et qui contient tout son plan de politique économique vis-à-vis des étrangers.

(3) V. la *Gazette de Cologne* du 13 juillet 1872.

donnant l'air aussi peu allemand que possible, notamment en rédigeant prospectus et factures d'après le système monétaire anglais. A Chypre, aussitôt après la prise de possession par sir G. Wolseley, on a vu les Allemands accourir en foule à la curée. Aux Indes, où la rapacité germanique, en dépréciant par trop brusquement la valeur de l'argent par rapport à l'or, a produit une crise monétaire d'une intensité fâcheuse, les agents allemands font tous leurs efforts pour substituer au *claret* et au *burgundy* leurs liquides pharmaceutiques revêtus des plus brillantes étiquettes. En résumé, d'après l'*Economist*, il y a quelques années déjà, le commerce général de l'Angleterre avec l'Allemagne se chiffrait par 47 millions de livres, tandis qu'il n'arrivait avec l'Australie tout entière qu'à 34 millions. C'est par ce côté très vulnérable que l'Angleterre, bien qu'en apparence désintéressée dans tout ce qui s'est passé depuis dix ou douze ans sur le continent, se trouve en réalité tout aussi directement atteinte que n'importe quelle autre grande puissance par l'exorbitante prépondérance de l'Allemagne. C'est de cette façon aussi que s'explique la supériorité de l'importation sur l'exportation signalée à la Société de statistique de Londres par M. William Newmarch (1).

Mais, tout en introduisant fort activement ses denrées chez les Anglo-Saxons, la race germanique n'a pas négligé non plus d'y faire pénétrer ses idées et ses savants. Sans doute il y a plus de ridicule que de vérité à prétendre, comme l'a fait un touriste allemand qui venait de découvrir le *Trompette de Säckingen* dans la bibliothèque du *Trinity College* à Dublin, qu'il existe entre l'Irlande et l'Allemagne une affinité de race incontestable et maint trait commun de caractère (2). On ne saurait nier toutefois chez

(1) V. l'article par lequel, vers la fin de janvier 1879, la *Gazette de l'Allemagne du nord*, à l'occasion d'une brochure du professeur Thompson intitulée l'*Avenir du Commerce*, a célébré ou pronostiqué la ruine industrielle de la Grande-Bretagne.

(2) V. la *Gazette de Cologne* du 13 septembre 1872.

le public anglais une certaine disposition à se prêter de bonne volonté aux efforts de propagande de la science germanique. Depuis quelques années, incontestablement, la « culture » allemande a gagné beaucoup de terrain en Angleterre aussi bien qu'en Écosse. L'Université d'Oxford, tout particulièrement, est devenue comme un camp avancé de l'érudition et de la littérature transrhénanes. M.. Max Müller, l'un de ses professeurs les plus illustres, a lancé sur le monde du haut de sa chaire ses *Chips from a german workshop*, expression quelque peu inexacte, à ce qu'il semble, puisque les frais de cet atelier, d'où s'échappent de si précieux fragments d'idées, sont uniquement couverts par l'or anglais, ce qui eût dû enlever à l'atelier au moins quelque chose de son germanisme. Il a fallu encore que M. Max Müller, sous prétexte d'expliquer les *Védas* et le bouddhisme, allât faire un cours d'indifférence religieuse à l'allemande dans l'une des chapelles de Westminster. A Oxford aussi, on a fait venir de Kiel un professeur-poëte, M. Klaus Groth, pour y donner à plusieurs reprises des leçons de germanisme politique et littéraire. A l'un de ses passages par Londres, en mai 1872, ses compatriotes de la *Deutsche Gesellschaft für Wissenschaft und Kunst* et de la *Deutsche akademische Gesellschaft* l'invitèrent à venir boire avec eux à la santé de l'Empereur allemand, tout en devisant du vieux Slesvig-Holstein. En 1877, l'auteur du *Quickborn* est revenu faire à Oxford tout un cours sur Lessing, juste au moment où M. James Simes publiait ses deux volumes sur le grand dramaturge du XVIIIe siècle. La même Université s'est fait représenter aux fêtes académiques de Munich, qui lui ont valu une ample distribution de diplômes *honoris causâ*. Un *illustrated Magazine*, fondé autrefois par Freiligrath, et continué par l'éditeur Hallberger, sous le modeste prétexte de familiariser la jeunesse allemande avec la langue anglaise, a pour fonction réelle d'insinuer en anglais le plus possible de manières de voir germaniques dans toutes les couches de lecteurs et surtout de lectrices. La philologie orientale constitue un trait d'union de plus

entre l'Allemagne savante et l'Angleterre. A Londres, un Allemand, le Dr Leitner, a expliqué à la *Société Asiatique* les monuments architectoniques ou littéraires des Indes anglaises. Au congrès international des orientalistes qui s'est tenu à Londres en 1874 on a vu arriver jusqu'à 23 savants allemands avec une mission officielle de leur gouvernement. Un fonctionnaire attaché au ministère du commerce prussien, M. de Weber, a été pareillement expédié en 1878 comme « hôte d'honneur » à la *British association for the advancement of science* de Dublin. Outre M. Waldramund, la *Royal Society* de Londres s'est attaché comme membres les professeurs Leukart et Kolbe, de Leipzig. L'archéologue Hirschfeld, de Königsberg, a reçu à son tour une mission du *British Museum*. C'est encore un Dr Schuster qui, en 1875, a dirigé l'expédition anglaise envoyée aux Indes et à Siam pour y observer la grande éclipse de soleil. En général on constate que la science allemande aime fort à s'associer les capitaux anglais, qu'en revanche elle n'associe point toujours à sa gloire. Jadis le gouvernement britannique avait confié une mission, moitié géographique, moitié commerciale, à un sujet anglais, James Richardson, en l'autorisant à s'adjoindre un Allemand; au lieu d'un, il en vint deux, Henri Barth et Overweg. Fidèle à ces précédents, la *Gazette de l'Allemagne du nord* en mars 1875, exhortait le Cabinet anglais à se concerter avec la Chancellerie impériale, pour entreprendre en commun une expédition décisive au pôle nord. A défaut d'argent, on envoie de Berlin des décorations. M. Carlyle a reçu « l'ordre pour le mérite », distinction bien méritée par les sentiments qu'il a témoignés à la France durant ses rudes épreuves. D'autres, dans le monde littéraire et artistique, font directement la chasse aux guinées anglaises. A Londres même, Shakespeare a aujourd'hui pour principal interprète un acteur allemand, M. Bandmann, qui joue en anglais les premiers rôles du grand poëte, et, dans ses moments perdus, se transforme lui-même en poëte dramatique. Il est probable que l'énergie ne doit pas faire défaut

à M. Bandmann dans les scènes shakespeariennes qui la réclament, puisqu'il a battu une de ses camarades, Anglaise, il est vrai, assez grièvement pour comparaître devant le juge du quartier. Un autre Allemand, M. Baum, *impresario* de l'Alhambra, a exprimé aux dépens des oreilles et des bourses anglaises tout ce que peut contenir de schellings et de demi-couronnes la musique de M. Offenbach, le grand ménétrier de Cologne. M. Wagner, de son côté, n'a pas dédaigné de venir faire concurrence en personne à son compatriote, et a dirigé l'exécution de la *Chevauchée des Walkyries* avec plus de profit pour son caissier que pour sa gloire musicale. Il n'est pas jusqu'à la « gâlerie française » de Pall-Mall où la peinture allemande ne se vante de nous avoir fait essuyer, ainsi qu'aux Belges et aux Hollandais, la honte d'un « nouveau Sedan ».

La paix religieuse de l'Angleterre a été compromise à son heure, bien que l'effet produit n'ait été que tout-à-fait passager et surtout fort misérable. M. de Bismarck avait déjà prise sur les confessions non-chrétiennes du Royaume-Uni par l'intermédiaire de deux de ses compatriotes, d'une part, le Dr Adler, grand-rabbin de la Grande-Bretagne, de l'autre, le Dr Benish, ex-rédacteur en chef du *Jewish Chronicle*, et qui le premier a traduit en anglais l'ensemble des Saintes-Écritures. Afin de s'assurer un allié de plus dans sa lutte contre le catholicisme, le Chancelier s'est évertué à greffer des passions d'un autre âge et des persécutions à la prussienne sur ce vieil adage de *no popery* qui, depuis Henri VIII, tient à distance des Anglais toute immixtion ultramontaine. Le but visible de M. de Bismarck était de souder tant bien que mal à l'Église anglicane son culte d'État, pour lequel un point de raccord exclusivement janséniste devait lui paraître un peu trop gallican. Dès le mois de septembre 1872, il écrivait à un membre du Parlement, M. Kinnaird, une lettre destinée à lui recruter le plus d'adhérents et d'admirateurs possible parmi les ennemis exaltés du papisme. Un homme

d'État anglais fort connu, séduit peut-être à distance par l'influence familière de l'ambassadeur de la reine à Berlin, emporté en tout cas fort au-delà du but par des retours d'ardeur sénile qui ne le laissaient plus maître de lui-même, lord John Russell, en un mot, ne craignit pas de terminer sa longue carrière politique en engageant au début de 1874 avec l'Empereur d'Allemagne une correspondance qui semblait le rabaisser au rôle de simple fondé de pouvoirs du Chancelier prussien pour les questions religieuses. Mais c'était en vain que Guillaume Ier parlait à l'ex-ministre de la reine « des luttes passées et honorables soutenues en commun par son peuple et sa maison royale depuis les jours de Guillaume III. » L'agitation organisée à grand fracas dans les Trois-Royaumes en l'honneur des lois de M. Falk n'a tourné qu'à la confusion des agitateurs. Les *meetings* tant annoncés eurent bien lieu à Exeter-Hall et à Saint-James-Hall (27 janvier 1874), ainsi qu'à Glasgow où l'on essayait de déchaîner comme une tempête auxiliaire. Les meneurs véritables, installés au *Rathhaus* de Berlin, prodiguèrent en vain par le télégraphe les signaux les plus propres, selon eux, à faire pénétrer la nouvelle arche sainte, l'arche d'alliance, dans les eaux de la Tamise, jusqu'au pont de Londres. Toutes ces réunions, où, selon le *Times* lui-même, il se débita uniquement de nombreuses « platitudes », ne servirent qu'à faire éclater un peu plus tard un certain nombre de démonstrations médiocrement sympathiques au nom de M. de Bismarck. A Chelsea, un candidat, M. Henry Hoare, s'écria en propres termes : « Oui, Messieurs, je suis pour la liberté des catholiques, parce que je suis pour la liberté des protestants; je suis d'avis que les ecclésiastiques puissent enseigner et parler suivant leur conscience, parce que je veux pouvoir parler selon la mienne ». A Cambridge *(Christ-College)* une motion de M. Bosc ainsi rédigée : « Cette assemblée condamne la politique du prince de Bismarck à l'égard des catholiques comme opposée aux principes de la liberté religieuse » fut adoptée après une discussion

opiniâtre (1) Le *meeting* monstre du 6 février 1874 que présida le duc de Norfolk, et où, après la lecture d'une lettre de Mgr Manning, parla avec tant d'éloquence le colonel Vaughan, avait ouvert les yeux à l'Angleterre sur la vraie portée des innovations constitutionnelles et religieuses dont l'Allemagne était la première victime. L'opinion publique, en dépit des mille et un échos quotidiens et complaisants de la presse prussienne, s'était violemment soulevée contre la prétention affichée par un ministre berlinois d'imposer au monde entier l'approbation de ses plans d'oppression. Une reprise de cette campagne offensive ne réussit pas mieux au mois de juin suivant, lorsque, devant la Chambre des Communes, M. Newdegate vint raconter à sa façon les horreurs journellement commises dans les couvents catholiques. « En fait de liberté religieuse et civile, nous n'avons rien à apprendre ici de l'Allemagne », répondit assez sèchement sir Bowyer dans cette séance du 12 juin 1874, et 237 voix contre 94 lui donnèrent raison. Ce verdict parlementaire ne devait pas empêcher le 26 novembre suivant l'ambassade allemande de Londres d'envoyer à une réunion protestante de Glasgow, non pas précisément les bénédictions télégraphiques, mais la haute approbation de S. M. l'Empereur d'Allemagne, dont l'autorité ecclésiastique et pontificale ne semble pourtant avoir rien à faire en Ecosse. En dépit de ces dernières manœuvres, et en raison sans doute de leur insuccès, la puérilité de la propagande hardie qu'on avait entamée paraît reconnue à présent. En juillet 1878, ni M. Reinkens ni M. de Schulte n'ont osé paraître à la conférence œcuménique de la Société anglo-continentale. Ce n'est pas au reste pour l'évêque de Manchester qu'on entend travailler en Prusse (2).

---

(1) V. le *Daily Telegraph* du 26 février 1874.

(2) V. le *Journal de Genève* du 18 août 1878.

Si nous passons maintenant des questions intérieures aux questions extérieures, d'une nature plus spécialement politique, il ne nous apparaît pas que l'Angleterre ait recueilli plus d'avantages dans ses rapports avec l'Allemagne. On n'a aplani, loin de là, aucune des difficultés que peut faire naître d'un moment à l'autre entre les deux pays la pomme de discorde jetée par la nature sur leurs frontières, j'entends la mer qui les sépare géographiquement. Les Allemands, qui avaient déjà donné à l'année 1870 le nom d'*année allemande*, ont voulu avoir aussi pour eux seuls une *mer allemande*. Evidemment, cet océan teuton ne pouvait être que la partie de la mer du nord qui s'étend de leurs côtes aux côtes anglaises et qu'un canal projeté à travers le Holstein doit rapprocher quelque jour de la Baltique. Peu de temps après la fin de la guerre, un navire dont le nom indique la nationalité, la *Pomerania*, partait pour explorer les « mers allemandes » *(zur Erforschung deutscher Meere)*. A cet effet il cinglait tout droit vers Leith en Écosse, puis, descendant par Yarmouth, côtoyait longuement le Zuydersee, comme pour prendre possession de ce vaste domaine maritime au nom du nouvel Empire. Depuis, toutes les fois qu'un navire de commerce allemand s'est perdu ou a éprouvé des avaries dans les eaux britanniques, on a trouvé on ne peut plus mauvais à Berlin que les fonctionnaires de la reine s'arrogeassent un droit de juridiction sur les équipages jusqu'à 17 milles en mer. On ne pouvait pas non plus s'habituer à la pensée que les autorités maritimes du littoral ne disposassent pas partout d'appareils de sauvetage gratuits pour porter secours aux marins allemands. Quand, après la collision de la *Franconia* et du *Strathclyde*, non loin de Douvres, le capitaine Kuhn eut été condamné par le *coroner* de Deal et le jury de Poplar, sur le témoignage même de son propre second, il réussit à se soustraire aux conséquences pénales de l'homicide par imprudence en excipant de sa nationalité devant la *Court of consideration of Crown reserve*. Mais, lorsque le *Board of trade* se permit de donner tort au

capitaine Brickenstein, après la perte du *Deutschland* à Kentish Rock, le député au *Reischstag* Mosle, sans se laisser toucher par les 300 livres recueillies en quelques jours à Harwich au profit des naufragés, porta l'affaire jusqu'à M. de Bismarck, et un de ses collègues, M. Kapp, la poussa jusqu'au *Reichstag* lui-même. M. de Philippsborn, orateur du gouvernement, promit qu'on présenterait un projet de loi pour satisfaire aux exigences de la marine germanique, ce qui n'empêcha pas le journalisme officieux (1) de critiquer avec la violence la plus acerbe les mesures nouvelles que le Cabinet de la reine, de son côté, se mit à préparer en vue de sauvegarder vis-à-vis des navires étrangers ses droits de souveraineté maritime. On peut augurer d'après cela la jalousie et les détestables procédés avec lesquels sont accueillies, contrairement à la bonne réputation de l'hospitalité allemande, les barques anglaises assez mal inspirées pour s'aventurer dans les eaux impériales. Une dépêche de Hanovre, datée du 30 juin 1874, annonçait que le mercredi précédent, sur un ordre venu de Berlin, le vapeur de guerre *Adler* s'était montré dans les parages de la Frise orientale et avait mis ses chaloupes à la mer pour forcer environ deux cents bateaux de pêche anglais à lever leurs filets au plus vite. L'article 296 de la loi du 26 février 1876 a prononcé une amende de 600 *marks* contre tous les délinquants qu'on surprendrait. Il reste une question maritime plus grave à débattre entre l'Angleterre et l'Allemagne, celle de Helgoland, cette forteresse insulaire de l'océan germanique qui commande à la fois les bouches de l'Elbe et celles du Weser, par conséquent les approches de Hambourg et de Brême. Incontestablement la possession en constitue depuis longtemps une lacune, un *desideratum* dans la politique prussienne, bien que l'île ait passé directement de la domination danoise sous la domination britannique, et que les habitants soient

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg*, du 4 mars 1878.

de race comme de langue frisonne. Dès 1864, l'auteur d'une brochure sur l'avenir de la marine brandebourgeoise prévoyait en termes fort résolus la fatalité d'une lutte à propos de Helgoland entre l'Angleterre et ses compatriotes. On fait déjà en Allemagne les préparatifs nécessaires à la transformation de ce rocher aussitôt après la dépossession britannique. La *Gazette du Weser*, qui jette feu et flamme dès qu'il est question d'y élever une batterie anglaise, a exposé longuement tous les avantages qui résulteraient de cette annexion pour Brême en particulier, malgré les six millions de thalers qu'il faudrait dépenser pour créer à Helgoland un port de refuge. Provisoirement, on ne se lasse pas de faire courir les rumeurs les plus invraisemblables sur le penchant des Anglais à faire cadeau de ce Gibraltar septentrional à l'Empire germanique. En attendant la bonne nouvelle d'un abandon spontané, et pour se consoler de l'attendre toujours, Hambourgeois et Berlinois vont prendre des bains de mer à Helgoland en si grand nombre, au moyen de bateaux à vapeur et sous l'œil de médecins si exclusivement allemands, qu'il ne restera bientôt plus d'anglais dans l'île que le drapeau rouge rayé de blanc à l'angle supérieur. Durant l'été de 1877, le général de Beyer est même venu, escorté de ses officiers, relever toutes les mesures topographiques de l'île avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait encore fait.

La seule grande question de politique générale où l'Angleterre se soit trouvée intéressée simultanément avec l'Allemagne, quoique beaucoup plus directement, c'est la question orientale. En considération des intimes liens de famille qui rattachent si avantageusement tant de Cours d'Allemagne à la Cour d'Angleterre, en raison même de l'influence anormale qu'y possède le gouvernement berlinois, au service duquel, en juillet 1870, le prédicateur ordinaire de la reine Victoria s'était mis de lui-même en prêchant la croisade contre la France dans la chapelle de Saint-James (1), il

(1) V. le résumé de ce prêche dans W. Müller, Année 1870, p. 217-218.

semblait naturel que le Cabinet de Berlin se sentît redevable de quelques égards, de quelque sincérité au moins, envers celui de Londres dans la grande affaire turco-européenne. Tout au contraire, c'est précisément du côté de la Russie, une rivale de race cependant, que la Prusse a penché de la manière la plus perfide et surtout qu'elle a fait pencher la balance, en apparence du moins et sous toute réserve de l'avenir. Sans doute elle a pu favoriser sous main, avec une adresse incontestable, les intérêts ultérieurs de l'Autriche, mais elle a absolument sacrifié ceux du Royaume-Uni, malgré son rôle de médiatrice. Un premier point hors de doute, c'est que le traité de Paris, signé en 1856 pour consacrer le principe de l'intégrité et de l'inviolabilité de la Turquie, n'a été déchiré en 1871 à Londres, au moins en ce qui concernait la neutralisation de la Mer Noire, que grâce à la connivence dont les Hohenzollern payaient alors, aux dépens de tout le monde, l'alliance occulte de la Russie (1). M. de Bernstorff, dans ses dépêches datées de *Prussia-House,* faisait comprendre très nettement au *Foreign-Office* qu'il entrait dans les intentions de son maître de laisser le prince Gortschakorff en user tout à son aise avec le droit international. Le rôle, plus passif assurément que fier, joué dans plus d'une conjoncture, notamment à propos du conflit danois, par le gouvernement et le Parlement britanniques, n'était certes pas de nature à rendre l'Allemagne, après ses triomphes, moins arrogante envers l'Angleterre qu'envers ses autres voisins. En présence du pangermanisme, ce n'est jamais impunément qu'on peut oublier de dégager chevaleresquement des engagements solennels. « *May God defend the right!* », s'écrient ironiquement les Allemands, en faisant allusion à certains épisodes d'histoire contemporaine où les Anglais ont poussé un peu trop loin la résignation. A de grandes manœuvres militaires qui eurent lieu dans

(1) V. Valfrey, *Histoire de la diplomatie* etc... t. II, p. 89-105.

le comté de Dorset, quelques élèves de M. de Moltke ne se gênèrent pas pour témoigner par des accès de fou-rire, aussi mal contenus que ceux dont retentissait autrefois le camp de Châlons, du médiocre « respect » (*respect* en allemand veut dire *crainte*) que leur inspirait la tactique de la *yeomanry* à pied ou à cheval. La *Gazette de Francfort* elle-même plaisantait les pacifiques hussards du Yorkshire en les rapprochant de la 6e légion romaine qui pendant trois siècles avait occupé le comté. Le temps n'était plus décidément où le Cabinet de Saint-James adressait à Berlin une note assez raide pour obtenir l'élargissement avec excuses du capitaine Macdonald, incarcéré pour rébellion envers les employés du chemin de fer rhénan. On sentait bien que, pendant la guerre, les troupes prussiennes avaient pu couler impunément des bateaux anglais dans la basse Seine, et qu'après la guerre le gouvernement berlinois s'était fait verser une indemnité de 800 livres sterling pour préjudices causés aux missionnaires allemands d'Anyako, dans le pays des Ashantees, non par des soldats anglais, mais par une bande de nègres auxiliaires. « L'Angleterre mange en silence le gâteau de l'humiliation », écrivait le 12 septembre 1872 la *Gazette de Cologne*. M. de Bismarck, à son tour, n'aurait fait que donner à ces sentiments peu flatteurs des Allemands pour les Anglais une expression plus énergique, en prononçant ces paroles, répétées jadis par M. Ottway à ses électeurs : « L'Angleterre! A quoi sert l'Angleterre? Tout le monde sait qu'elle ne veut pas se battre », ou encore cette autre boutade : « L'Angleterre parle toujours de l'homme malade, mais n'y a-t-il pas aussi une femme malade, et ne serait-ce pas l'Angleterre? » Que ces railleries soient authentiques ou apocryphes, toujours est-il que M. de Bismarck, au Congrès de Berlin, a agi comme s'il en était bien l'auteur responsable, et qu'il s'est comporté vis-à-vis du gouvernement anglais à peu près comme s'il n'y avait pas lieu de compter avec lui. Ce n'est pas encore le moment de rechercher par quels agents et sous quelle pression s'est rouverte l'agonie, et par conséquent

la succession, de l'Empire ottoman. Mais, si on veut bien ne pas attacher plus de sérieux qu'il ne convient à la conversation par laquelle le prince-Chancelier s'est efforcé de prouver à un correspondant du *Times* et à tous les *cockneys* d'Europe que la Grande-Bretagne sortait triomphante de cette crise historique, il n'est pas besoin d'un grand discernement pour reconnaître combien sont précaires et dérisoires les consolations obtenues à Berlin par les Anglais. Sans doute cette fois encore M. Disraëli, comme auparavant M. Gladstone, a réussi à ne pas tirer un coup de canon, mais tout ce que lui a valu la médiation prussienne, c'est la perspective d'une lutte gigantesque pour écarter la race slave des frontières asiatiques de l'Angleterre, et la nécessité de rester armé jusqu'aux dents pour parer un jour à cette éventualité terrible. La prise de possession de Chypre sans coup férir peut momentanément enivrer de joie les Anglais, trop heureux de s'étourdir par l'apparence d'un facile succès. Mais ce coup de théâtre n'a reçu aucune approbation européenne comme l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Il n'était de plus que la contre-partie d'un succès beaucoup plus décisif, car il s'agissait d'une cession à perpétuité, l'abandon au tzar d'Ardahan, de Kars et de Batoum, trois nouvelles étapes de la puissance russe en Asie, fort propres à tourner plus tard les Indes anglaises. Enfin il imposait au Cabinet britannique au moins l'obligation morale de défendre à l'avenir l'Asie-Mineure contre toute attaque venue du nord. Moins d'un an après la signature de la paix, l'attitude de l'Afghanistan a suffisamment appris aux conseillers de S. M. ce que leur avait préparé en Asie la politique russophile des Hohenzollern. Si plus tard ils ne réussissent à obtenir de l'Allemagne et de l'Autriche un tardif appui pour défendre leurs intérêts les plus chers contre la prépondérance russe, il est fort à craindre qu'étant loin de chez eux ils ne se trouvent débordés sur l'autre continent par un ennemi mieux préparé pour s'imposer aux populations asiatiques.

Moins fortunée à cet égard que l'Angleterre, l'industrieuse Belgique se trouve en contact immédiat avec l'Allemagne, et comme de plain-pied avec les flots mobiles de son exubérante population. La richesse de ce pays si proche devait être un attrait irrésistible pour les vagabonds et les aventuriers de toute espèce. De Cologne et de la province du Rhin l'immigration allemande y a pris en effet un accroissement tout nouveau depuis la fin de la guerre. Pour le prolétaire westphalien ou rhénan, la libre monarchie de Léopold II, c'était d'ailleurs le pays où l'on se sentirait le mieux vivre dans l'indépendance en même temps que dans l'abondance. Il s'en faut, par malheur, que tout ce qui est venu profiter de l'hospitalité belge valût toujours son pesant d'or. La préférence accordée à la Belgique par tant de Prussiens en rupture de ban ou de domicile a donné fort à faire à la gendarmerie du royaume. Sans remonter jusqu'à l'assassinat du chevalier de Bianco par un certain Vogt, la bande de voleurs dite « internationale » et dirigée par MM. Falkenstein et Rahn a mis sur les dents pendant des mois entiers la police judiciaire, la magistrature et le jury belges. A chaque instant, ce sont des mendiants, des faussaires ou des tapageurs de provenance germanique qu'on arrête dans les bas-quartiers des principales villes. Des « dames allemandes » de Cologne sont venues à Verviers dévaliser les magasins de cachemires et de dentelles. A Spa, un *Kellner* a pris la clef des champs en emportant l'argent de son maître et des clients de son maître. A Schaerbeek, un *Wirth* a planté son couteau dans le dos d'un de ses habitués (1). A Liége deux Allemands ont changé en belle et bonne monnaie belge des billets de banque prussiens, de leur fabrication propre (2). Auprès de Dinant, en mai 1874, un autre de ces rôdeurs échappés du saint-empire déchargeait son

(1) V. l'*Etoile belge* du 30 janvier 1874.

(2) V. l'*Echo du Parlement* du 13 janvier 1874 et le *Journal de Bruxelles* du 12 juillet 1874.

pistolet sur un caporal de la ligne lancé à sa poursuite et sur le point de l'atteindre. A Anvers, un nommé Somer, convaincu de larcins réitérés dans la gare du Grand-Central, a tiré jusqu'à douze coups de revolver sur les agents chargés de l'arrêter, et, finalement, a tué un passant. Deux autres malfaiteurs prussiens, incarcérés à Dortmund pour meurtre, viol, enlèvement d'enfants et vols nombreux, après s'être évadés, se sont installés sous leur vrai nom dans un hôtel liégeois. Mais le plus impudent, à coup sûr, de tous ces réfugiés d'Allemagne en Belgique, c'est celui qui, condamné comme récidiviste à trois ans de prison, décida l'un de ses compagnons de voiture cellulaire, expulsé pour simple vagabondage, à subir à sa place et sous son nom, moyennant l'abandon d'une malle vide, un emprisonnement qu'il assurait n'être que de trois mois (1). Les bonnes gens ne disent pas encore *Duitschland*, *Diefland*, mais cela pourra venir.

Les très nombreux Allemands appartenant à d'autres couches sociales qui sont venus offrir leurs services à la Belgique, avec ou sans naturalisation, n'ont pas tous été pour leur patrie d'adoption une source plus claire de profit. Dans un pays où la population est aussi dense, on n'avait aucun intérêt à les voir accourir de toutes parts pour user, dans la plus large mesure, des nouvelles conventions postales, des nouvelles associations de chemins de fer qui relient directement les pays d'en-deçà de la Meuse à la Bavière, à l'Autriche-Hongrie elle-même, surtout de la nouvelle faculté d'étendre à la Belgique les efforts des Sociétés anonymes fondées en Allemagne. Aussitôt après le 1er janvier 1874, une grande Compagnie d'assurances de Stettin, la *Germania*, s'est mise à opérer dans les neuf provinces sur la plus large échelle. Des Allemands ont soumissionné au plus bas prix des fournitures de rails pour les chemins de fer de l'État, ce qui a justement conduit à

(1) V. le *Nord* du 19 décembre 1875.

remarquer que, chez elles, les autorités allemandes favorisaient en matière d'adjudication leurs nationaux aux dépens des étrangers, même lorsque ceux-ci offraient de livrer à meilleur marché (1). Une Compagnie belge-allemande a même la première proposé à l'État belge de lui racheter celle de ses lignes qui traverse la province du Luxembourg (2). En vérité la surprise a dû être grande, parmi les spectateurs désintéressés, de voir ainsi reprendre sous main par l'Allemagne une tentative de rachat et d'exploitation que, peu d'années avant la guerre, l'Allemagne avait trouvée si criminelle de la part du gouvernement français. Il est vrai que cette fois les précautions étaient infiniment mieux prises. Ce n'était plus une grande Compagnie en relations perpétuelles avec un ministre des travaux publics qui venait demander à la Belgique l'autorisation de s'emparer du réseau stratégique parallèle au cours de la Meuse; c'était une simple association de banquiers, fort habile à manier les capitaux français, mais en réalité dirigée par de puissantes maisons de Berlin, et, avant tout, par les Bleichröder, que les gens du métier accusaient même de se lancer dans une mauvaise spéculation. Sur les neuf membres du *consortium*, on avait eu soin de n'en désigner que quatre ostensiblement allemands ; mais la substitution d'un seul Allemand à un seul Belge devait suffire pour déplacer la majorité, et, par contrecoup, changer la nationalité de l'entreprise. D'autres affaires allemandes ont plus mal tourné encore, notamment l'*Union du Crédit*, qu'a acheminée à la banqueroute la plus complète un Juif venu à Bruxelles des bords du Rhin, Moïse Emmerich. Le vrai quartier-général du commerce allemand en Belgique est Anvers. Déjà en janvier 1871 M. Strousberg, Dr en industrie, — *Gründer-Doctor* — disent ses propres compatriotes, — y avait acheté les terrains

---

(1) V. le *Nord*, 19 février 1874.
(2) V. le discours de M. Frère-Orban, 18-24 avril 1874.

devenus disponibles depuis la démolition de la forteresse du sud. Le résultat de cette première opération fut que la Compagnie immobilière, c'est-à-dire le même Dr Stroussberg, réussit à revendre à l'État belge moyennant trois millions une portion du lit de l'Escaut, qui, étant propriété naturelle de l'Etat, n'avait point à être rachetée par le gouvernement (1). Cette coûteuse intervention d'un mandarin germanique dans les affaires anversoises ne fit qu'encourager ses compatriotes établis dans la ville à requérir collectivement le concours du Cabinet de Berlin pour presser le gouvernement belge de leur faire construire un chemin de fer direct jusqu'à Gladbach. Cette pression semblera moins invraisemblable, quand on saura que la *Gazette de l'Allemagne du nord* n'a pas craint de revendiquer pour l'Empire allemand un droit d'inspection sur les navires au long cours anversois, par la raison que ces navires pouvaient tous être appelés à transporter au-delà des mers des émigrés de l'Empire. Il y a eu plus, car en juin 1876 une députation des Allemands d'Anvers a été se plaindre en corps au consul impérial du mauvais accueil qui lui avait été fait à la Bourse. Le résultat infaillible de ces démarches ne s'est pas fait attendre. Grâce aux réductions de tarif accordées par les chemins de fer de l'État aux charbons allemands, tout ce qu'on a pu en tirer de Prusse a été apporté sur les quais d'Anvers, pour faire une concurrence fatale aux produits de Liége ou de Charleroi, qui, dans leur pays même, ne jouissaient pas de ces réductions de faveur (2). Notez par surcroît que, dans mainte grève,

(1) " Et le Dr Stroussberg, s'écriait M. Frère-Orban dans son discours-ministre à la veille des élections de 1874 (le 23 mars), " mandant de la Compagnie immobilière, a daigné consentir à réduire de 40 à 30 francs le prix des mètres de terrain que le gouvernement va conquérir sur l'Escaut en dépensant 12 millions de francs „. — Et ailleurs : " Les 49 hectares sont donnés gratis, par l'entremise du Dr Stroussberg, qui n'a pas rempli ses engagements, à la Société immobilière, qui ne remplira pas les engagements du Dr Stroussberg. „

(2) V. la *Finance* du 29 juin 1876 (p. 421) et du 18 avril 1878.

des ouvriers allemands figuraient au premier rang parmi les meneurs qui empêchaient les Belges de vaquer à leurs travaux (1). Dès 1873, la valeur totale des marchandises d'importation germanique montait à 157 millions. D'autres ports qu'Anvers étaient mis à profit par le cabotage hanséatique. Durant le cours de 1873, il était entré à Ostende 64 navires allemands contre 55 belges, et, en 1874, 47 allemands contre 43 belges. Tant que dure la belle saison, on voit arriver sur cette plage mondaine, dans des voitures allemandes, qui prennent discrètement la dénomination anglaise de *sleeping cars*, des familles entières de Berlinois ou de Francfortois, qui ne poussent pas tous jusqu'en Angleterre. Le principal hôtel de Blankenberghe a même été à leur intention acheté par un Berlinois. Le Casino d'Ostende est tombé au pouvoir de l'ancien fermier du Casino de Spa, M. Hirsch. Hôtels, buffets et brasseries, voire en pays wallon, tendent ainsi de plus en plus à passer entre des mains germaniques. Diverses circonstances, par exemple, les proscriptions religieuses, ont encore contribué à fortifier l'élément transrhénan en Belgique. Non-seulement les couvents de femmes se sont ouverts aux pauvres filles chassées de Posnanie et d'ailleurs, mais on a même prétendu que, dans le diocèse de Liége au moins, certaines cures auraient servi de refuge à des prêtres allemands, qui, sans importer avec eux le culte de M. de Bismarck, n'en auront pas moins aidé à répandre leurs préjugés nationaux sur ce sol nouveau (2). Somme toute, le recensement de 1876 a signalé dans le royaume 35 mille habitants parlant exclusivement allemand, 20 mille parlant allemand et français, 1625 allemand et flamand, et 4966, allemand, français et flamand.

Tout en exploitant ainsi la Belgique, les Allemands, selon leur usage, ont employé leurs loisirs à la germaniser.

---

(1) V. le *Nord* du 8 septembre 1875.

(2) V. l'arrêté royal du 22 avril 1879 qui expulse le vicaire F. Heller, sujet allemand, nommé à Arquennes par l'évêque de Tournai.

Déjà, en 1872, cent cinquante d'entre eux se sont sentis si bien chez eux à Ostende que, sans souci aucun de la neutralité belge, ils ont fêté joyeusement le verre en main le second anniversaire de Sedan, sous la présidence d'un député au *Reichstag*. Un habitant de la ville, entraîné par la contagion de l'enthousiasme, prit même sur lui d'affirmer qu'en Belgique on était allemand de tout cœur. Deux ans plus tard, un banquet analogue avait lieu à Blankenberghe, et les convives poussèrent l'oubli des convenances jusqu'à télégraphier au roi Léopold II combien ces agapes patriotiques les avaient rendus heureux. Le roi fit spirituellement répondre qu'il souhaitait aux baigneurs allemands tout le bien-être possible de leur saison de bains. A Bruxelles, existe il un *Schiller-Verein*, dont les bureaux ont été installés assez récemment dans un fort joli appartement. Un sénateur belge, M. Bischoffsheim, compte parmi ses principaux membres. Une autre Société, la *Germania*, a étalé l'étendard et l'écusson impérial en pleine rue Saint-Jean. Une troisième Société coopérative, germanisante et chantante à la fois, ajoute son action spéciale à ces deux associations. Le chant aussi est une arme, et une arme puissante, pour le patriotisme d'outre-Rhin (1). Une école protestante allemande complète cet appareil de germanisation dans la capitale, ainsi qu'un théâtre d'amateurs, fondé en 1872, et où, chaque dimanche soir, se donne une

---

(1) “ Le chant national allemand est le foyer du germanisme partout où la nationalité allemande est menacée, partout où les Allemands sont épars et loin de leur patrie... En Belgique, les mœurs vigoureuses qui rattachent le Brabant et la Flandre à la basse Allemagne courent risque d'être opprimées par les Welches qui ont la prépondérance officielle dans le nouvel État... Puissent les associations chorales avec la Belgique et la Hollande renaître bientôt! Puisse Clèves ne pas se laisser enlever la gloire légitime d'être la fidèle gardienne de la frontière allemande, et retenir les chanteurs hollandais dans la grande famille des chanteurs allemands! Puisse bientôt le *Sänger-Bund* germano-flamand renaître, et Gand, et Cologne, et Bruxelles et Aix-la-Chapelle s'y trouver réunis.... „ V. *Der volksthümlich deutsche Männer-Gesang*, par le Dr Otto Elben, Tübingen, 1855, H. Laupp.

représentation régulière (1). Les funérailles du général belge Bormann furent confisquées par toutes ces associations chantantes ou littéraires, le général étant originaire de Saxe. La colonie d'Anvers s'est aussi occupée d'organiser une école sans aucun enseignement religieux *(ganz nach Falk'schem Muster)*, où l'on ne devait adorer que le Dieu ou l'idée pangermanique. Cette Allemagne anversoise a donné également des représentations dramatiques allemandes, en lançant de nombreuses invitations aux « flamingants » de la ville. La propagande intellectuelle des Allemands en Belgique se trouve en effet favorisée d'une façon inattendue par les encouragements prodigués, depuis quelques années surtout, aux « flamingants », c'est-à-dire à la langue flamande. Rien de plus patriotique assurément que ces efforts pour relever un idiome populaire, rien de plus équitable que cette faculté accordée aux prévenus de se justifier dans la langue qu'ils entendent le moins mal, rien de plus louable que ces primes littéraires promises par le pouvoir central aux meilleurs essais écrits dans une langue nationale. Malheureusement toutes les concessions faites dans cet ordre d'idées sont autant de bonnes fortunes et de provocations souriantes pour le pangermanisme scientifique du voisinage, plus enclin que jamais à admettre que ce qui est flamand est par cela seul germanique ou tout au moins germanisable au premier chef. « Il n'y a pas de ligne de démarcation entre le flamand et l'allemand, et il ne peut pas y en avoir, l'idée d'allemand comprenant l'idée de bas allemand », voilà ce qu'enseigne le Dr Böckh (2), ce nomenclateur par excellence de l'ethnographie germanique. Voilà aussi pourquoi la loi Coremans, de même que les représentations flamandes de M. Vandesande, ne sont propres tout au plus qu'à rapprocher de Berlin la partie de la Belgique que sa foi religieuse et sa situation géographique

---

(1) V. la *Gazette de Cologne* du 20 juin 1872.

(2) V. *Der Deutschen Volkszahl*, p. 189.

semblaient en tenir le plus écartée. A ce rapprochement travaille notamment le *Zweep*, recueil hebdomadaire où l'on insère dans un touchant pêle-mêle des chants de guerre allemands ou flamands, avec la traduction en regard, parfois même sans traduction, afin de mieux faire encore ressortir l'extrême affinité des deux langues. De son côté la maison Brockhaus, de Leipzig, a inauguré la publication de toute une série d'ouvrages néerlandais qui n'étaient pas annoncés avec moins d'ostentation en Allemagne qu'en Flandre. Ailleurs, on a publié avec fracas des vers en patois de Hoffmann de Fallersleben intitulés *Onze Taal* et célébrant la fraternité du haut et du bas allemand. Mais ce qui a le plus contribué à amener la Belgique dans le cercle d'attraction de la Prusse, ce qui a valu à cette dernière les sympathies déclarées du parti doctrinaire aussi bien que du parti progressiste, ce n'est pas uniquement leur faible pour les haines ultramontaines, c'est par-dessus tout la crainte de la France, crainte savamment entretenue parmi ce patriciat libéral et ces classes industrielles, si influentes dans le pays wallon, et qui, elles, se donnaient complaisamment à la Prusse par excès de passion contre le clergé catholique. On composerait un bien gros volume de toutes les imputations calomnieuses lancées contre notre patrie par le chœur des gazettes prussophiles disséminées de Liége à Bruges et de Mons à Anvers, imputations colportées en général avec une rapidité et un ensemble qui à eux seuls indiqueraient suffisamment, si certains épisodes politiques ne nous en avaient fourni la preuve directe (1), que le mot d'ordre qu'on se transmettait s'était échappé la veille ou l'avant-veille, soit de l'ambassade allemande à Paris, soit des bureaux ministériels de Berlin. N'a-t-on pas été jusqu'à accuser tous les libéraux français sans exception, jusqu'à M. Renan lui-même, d'avoir applaudi

---

(1) V. l'affaire Beckmann et le procès de l'*Echo du Parlement* contre le *Bien public*, devant le tribunal civil de Bruxelles, audience du 18 janvier 1875.

de tout cœur à l'expédition du Mexique! Un autre jour, c'est M. de Broglie qu'on a mis au pilori pour avoir en 1871, étant ambassadeur à Londres, comploté l'annexion de la Belgique à la France. « C'est le secret de Polichinelle », assurait l'*Echo du Parlement* le 4 juin 1874 (1). Il est aussi sans cesse question en Belgique, comme en Allemagne, du fameux plan de la « campagne de revanche », que nos éphémères ministres de la guerre se remettraient tout cacheté l'un à l'autre, et dont la première opération serait l'envahissement du Hainaut, ou Hennegau, et de tout ce qui s'étend au-delà vers la Meuse et le Rhin (2). Le résultat de ces terreurs habilement insinuées au jour le jour a été la mise sur pied d'une armée de cent mille hommes, et l'adoption par les élèves de l'Université libre de Bruxelles de l'uniforme d'opéra-comique si cher à leurs camarades d'Allemagne.

Malgré cette bonne volonté de tant de Belges à se tourner vers le soleil levant, bonne volonté qui vraiment devrait faire revenir M. de Moltke sur un mot marqué de *spleen* et tombé de sa bouche au *Reichstag*, malgré « ce rejeton du grand arbre des Hohenzollern que possède le royaume dans la personne de la comtesse de Flandre, rejeton sous l'ombrage duquel vit l'immigration allemande », comme le disait le 22 mars 1874 le ministre d'Allemagne, M. de Balan, la Chancellerie impériale ne s'en est pas moins montrée tout aussi cassante et despotique que de coutume dans ses relations avec la Belgique et son gouvernement. Déjà, dans la première affaire de Liége, le

(1) V. la réponse du *Nord*, dans le numéro du 10 juin 1874, et la lettre du duc de Broglie à M. de Thonissen, lettre communiquée à la Chambre des députés par M. de Thonissen en décembre 1874.

(2) V. l'article publié à la fin de 1873 dans les *Militärische Blätter*. V. aussi *Die politische und militärische Lage Belgiens und Hollands in Rücksicht auf Frankreich-Deutschland*, Berlin, F. Luckhardt. V. encore les articles de la *Provinzial-Correspondenz* et de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* à la fin de mai 1874, enfin *La guerre franco-allemande en 1878*, par le général Lamèche.

sans-façon militaire de la Prusse s'était donné les coudées franches d'une façon insultante. Après Sedan, plusieurs blessés des deux armées avaient succombé à Liége. Parmi eux se trouvaient trois Allemands. Le vice-consul de France, en élevant un modeste monument à la mémoire de ses compatriotes, qui, hélas! étaient bien plus nombreux, avait eu le bon goût de n'organiser qu'une cérémonie de nature à ne choquer personne. L'Allemagne eût cru se manquer à elle-même en perdant une si belle occasion d'interrompre, par quelque démonstration bruyante, la prescription de ses droits sur une cité qui, il y a un siècle encore, relevait du saint-empire. Au jour fixé, des villes de garnison prussiennes les moins éloignées, arrivèrent des officiers, casque en tête et sabre au côté, suivis de 50 musiciens, toute la « chapelle » du régiment n° 28, sans avoir obtenu ou sollicité la moindre autorisation du gouvernement belge. Le cortége défila par le champ de foire avant de se rendre au cimetière, sans doute afin d'y puiser des sujets de recueillement en harmonie avec la cérémonie du jour. Quelques coups de sifflet finirent par se faire entendre, car enfin les Liégeois se disaient justement que les rues de leur ville ne sont pas faites pour être parcourues par des *Mannschaft-Abtheilungen* endimanchées du régiment n° 28. Le copieux festin qui eut lieu le soir en l'honneur des morts, conformément à la coutume homérique, attira encore quelques sifflets du dehors. Le lendemain une notable partie de la presse belge crut devoir exprimer ses profonds regrets, tandis que le ministère envoyait des explications. L'équité la plus vulgaire eût semblé exiger au contraire que les Allemands s'excusassent tout d'abord, ayant commis une violation flagrante de territoire. Mais les rôles étaient intervertis à ce point qu'il y eut en Allemagne un véritable déchaînement de fureur injurieuse contre cette « populace sauvage ». La *Gazette de Spener*, la *Gazette d'Augsbourg* se firent remarquer par leur violence. Elles accusaient « la foule grossière » d'avoir manqué à « ses devoirs de neutralité » et réclamaient une satisfaction

exemplaire. M. de Bismarck fut assez bon prince pour se contenter cette fois des regrets de M. Malou, mais il devait se montrer beaucoup moins accommodant le jour où il put soupçonner qu'une importante *Revue* belge et le parti dont elle est l'organe avaient des relations suivies avec les catholiques prussiens de la province rhénane. L'archevêque de Malines s'était en outre avisé d'écrire à Mgr Ledochowski une ou deux lettres remplies de la plus vive sympathie personnelle, lettres qui d'ailleurs n'étaient pas parvenues à leur adresse (1). Ceci passait la plaisanterie. La *Gazette de l'Allemagne du nord* et la *Gazette de Cologne* se mirent à faire gronder leur tonnerre. « La presse ultramontaine belge », disait celle-ci, « jette son venin sur l'Empereur et sur l'Empire. Nous ne doutons pas qu'à Bruxelles comme à Paris des réclamations n'aient été adressées. Si mon voisin a un chien méchant qui morde mes enfants et dévaste mon jardin, me trouverais-je satisfait d'entendre ce voisin me répondre qu'il est contraire à ses principes d'attacher son chien? » L'autre *Leiborgan* du Chancelier posait nettement cet axiome : « De tout temps le gouvernement a eu le droit de demander compte de sa conduite à cette presse qui exprime les idées d'une puissance ennemie ». En vérité Louis XIV n'eût pas parlé autrement des gazetiers de Hollande. En fait, dès la fin de de janvier 1874, le gouvernement belge reçut, suivant l'expression de M. Disraëli à la Chambre des Communes (2), une « forte représentation au sujet de la conspiration organisée en Belgique par le parti ultramontain. » Le Cabinet anglais avait été prié de s'associer à cette mercuriale, mais lord Granville n'avait pas cru pouvoir aller aussi loin. Plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'il se passât rien de grave. Malheureusement bientôt on découvrit, et surtout on publia, la proposition bizarre que, dans une lettre suggérée

---

(1) V. la lettre du 16 janvier 1874.
(2) V. la séance du 19 avril 1875.

ou spontanée, on ne sait au juste, un chaudronnier de Seraing, nommé Duchesne, avait faite à l'archevêque de Paris de débarrasser le monde de M. de Bismarck, moyennant un honnête salaire. Selon toute vraisemblance (1), il ne s'agissait dans cette affaire que d'une mystification grossière, perpétrée après boire, du genre de celle de Wiesinger à Vienne, en mai 1875. Le point d'appui qu'elle offrait pour une agression diplomatique était si précaire qu'un ambassadeur même d'Allemagne, M. d'Arnim, écrivait à ce propos : « Les conditions de sa domination poussent toujours davantage le Chancelier à ne pas se contenter de régner dans son propre Empire, déjà si vaste, et il veut qu'au-delà des frontières allemandes les autres gouvernements suivent les convenances de sa politique intérieure (2) ». On n'en prit pas moins à Berlin ce prétexte pour lancer à Bruxelles le 3 février 1875 un réquisitoire en forme contre le journalisme et le clergé belges, réquisitoire libellé en allemand, et que M. de Perponcher eut l'attention délicate de faire parvenir à M. d'Asprémont-Lynden le soir du mariage de la princesse Louise. Cette « douche d'eau froide, » selon la métaphore favorite du Chancelier, n'était elle-même qu'un à-compte. Le 15 avril, une nouvelle note était expédiée de Berlin à Bruxelles pour se plaindre de ce que le gouvernement royal « avait cru devoir décliner la première demande concernant le complément qu'il y aurait à apporter dans la législation belge. » Après d'assez longues considérations sur les moyens les plus propres à entretenir une amitié idéale d'État à État, le Chancelier ajoutait que son envoyé était « chargé d'exprimer de nouveau le désir que le gouvernement de S. M. le roi des Belges essayât de donner une plus forte garantie de la conservation des rapports amicaux entre les deux puissances. » Pour cela la Belgique n'avait qu'à s'inspirer de l'exemple

---

(1) V. les principales pièces dans le *Nord* du 30 mai 1875.

(2) V. *Pro Nihilo*, Paris, Plon, 1876, p. 158.

de l'Allemagne, où, à vrai dire, il n'existait encore aucune loi analogue, mais où M. de Bismarck annonçait son intention de mettre la question à l'étude. L'exemple à suivre n'était donc en réalité qu'un exemple à donner. La semonce se terminait en rappelant assez durement à la Belgique que sa neutralité la plaçait sous la surveillance de plusieurs grandes puissances, au premier rang desquelles se plaçait la Prusse (1). La promptitude très ferme avec laquelle le Cabinet britannique se hâta de couvrir le petit royaume dont il s'est fait comme un pupille aux heures de danger empêcha l'Allemagne de s'engager plus avant dans cette voie (2). Sa dignité une fois sauve, la Belgique n'en crut pas moins sage de promulguer deux mois après, le 7 juillet 1875, un article additionnel à son Code pénal, qui, sans toucher en rien à la liberté des autorités ecclésiastiques ou des représentants de l'opinion publique, devait du moins donner à réfléchir aux mauvais plaisants.

Tant de coups portés à distance au ministère catholique pour l'intimider et l'affaiblir ont à la longue produit leur plein effet. L'opposition saisissait avec une satisfaction d'animosité bien peu patriotique toute occasion d'humilier le Cabinet. A propos d'honneurs militaires rendus au primat de Belgique, toujours en avril 1875, M. Bara récriminait violemment contre « ceux qui par leur imprudence et les exagérations de leur fanatisme attiraient l'attention de l'étranger sur le pays. » Un autre membre de la Chambre des représentants, M. Jottrand, s'écriait dans la même discussion : « Prenez garde que l'étranger ne tire de ce fait un argument contre nous. » Durant les deux séances des 7 et 8 mai, toute l'opposition, M. Frère-Orban en tête, sonna la charge contre le ministère, la dépêche

---

(1) V. la consultation du professeur Hornung publiée en avril par le *Journal de Genève*.

(2) V. les discours prononcés tant à la Chambre des lords qu'à la Chambre des communes par lord John Russell et lord Derby les 19 avril et 3 mai 1875 et par M. O'Reilly et M. Disraëli, le 19 avril 1875.

berlinoise à la main. On voit par ce seul épisode de combien il s'en fallait que M. de Bismarck assistât au triomphe de la politique internationale formulée dans sa note du 15 avril, où il assurait que « l'Allemagne n'avait en vue absolument aucune immixtion dans les affaires intérieures de la Belgique. » Le parti, beaucoup plus hostile au catholicisme qu'ami sincère de la liberté, qui faisait au ministère Malou une guerre si acharnée, sut admirablement profiter de l'appoint de force qu'on lui offrait du dehors pour conquérir enfin la majorité aux élections de juin 1878. Lorsqu'on réfléchit, d'une part, que c'était du vote d'Anvers que dépendait le sort des deux partis adverses, et, de l'autre, que l'influence accaparée à Anvers par les familles allemandes s'est employée exclusivement et activement au service des candidats libéraux, soit dans la ville, soit dans la province, on est amené à se demander si, sans les Allemands et le Chancelier, le Cabinet catholique très modéré et très sage qui était au pouvoir n'y serait pas encore à l'heure présente. Ces élections anversoises elles-mêmes n'étaient pas du reste sans soulever des protestations assez vives certes pour mériter une enquête. Trois ans auparavant on avait déjà signalé des fraudes électorales d'un caractère tout nouveau dans quelques villages de l'arrondissement de Verviers où il existe de nombreux Allemands (1). Bien qu'en somme, tout en perdant la pluralité des siéges parlementaires à la Chambre et au Sénat, les catholiques aient encore conservé la majorité des suffrages exprimés, car ils ont obtenu 44295 voix contre 41028, il ne faut pas se faire beaucoup d'illusions sur le peu de probabilité d'un prochain retour de fortune pour eux. Le nouveau ministère, qui a confié le portefeuille de l'intérieur à un avocat notoirement inféodé, sous prétexte de droit international, aux idées prussiennes, a immédiatement taillé dans le vif et assuré sa prépondérance future

(1) V. le *Journal de Bruxelles* du 12 juillet 1874.

par une brusque modification du régime électoral. Le clergé a été éloigné du scrutin, en attendant qu'il soit exclu de l'école. Un des polémistes les plus en vue du parti n'a pas craint d'écrire : « Il faut que nous sachions user de la contrainte, car, quoiqu'on en dise, non-seulement la force prime le droit, mais encore la force, c'est le droit (1). » Ce sont ces principes qu'il s'agit maintenant d'appliquer en Belgique comme on l'a fait en Prusse. Nous souhaitons de tout cœur que les collègues de M. Frère-Orban se montrent aussi respectueux des garanties constitutionnelles et aussi ennemis de l'excès en toute chose que leurs prédécesseurs. Nous ne pouvons toutefois nous défendre d'une double réflexion en les voyant combattre avec tant d'ardeur ce qu'ils appellent le cléricalisme. A la manière dont ils défendent la société civile contre le fantôme de je ne sais quelle théocratie, n'ont-ils point à redouter de rompre ou de laisser rompre une à une toutes ces digues de l'ordre social, qui, dans un pays de grande industrie et souvent de grande misère, ont plus besoin qu'ailleurs de conserver quelque solidité? Quand ils manient ainsi à la prussienne l'autorité parlementaire, n'ont-ils pas à craindre également de détruire par trop en 1879 l'équilibre entre ces deux grandes moitiés de la nation dont l'accord fraternel avait servi de base à l'établissement politique de 1830, et qui, depuis, grâce au jeu bienfaisant et sincère des institutions nationales, s'étaient partagé le pouvoir sans se le trop déchirer? Au point où en sont venues les haines, n'hésitons pas à le dire, l'indépendance de la Belgique, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Indépendance belge*, pourrait bientôt être compromise. Anvers, nous ne saurions trop le répéter, plaît beaucoup au commerce allemand, et où le commerce allemand se trouve à son aise, il s'installe généralement un jour ou l'autre en maître.

---

(1) V. E. de Laveleye, *Revue de Belgique*, juin 1876, et les judicieuses réflexions du *Journal de Saint-Pétersbourg* sur cette excentricité d'un professeur de droit universitaire (11 juin 1876).

La Hollande n'a pas moins que la Belgique appris à connaître l'ambition prussienne. La maison de Nassau-Orange, dépouillée en 1815 de ses possessions dans la vallée de la Lahn au profit de la Confédération germanique, la monarchie hollandaise elle-même entamée à cette époque par la Prusse du côté de la Meuse, avaient droit de longue date à des pressentiments désagréables. M. de Moltke a bien affirmé au *Reichstag* le 16 février 1874 que personne en Allemagne n'avait pensé à annexer la Hollande. « Il est vrai que nous avons conquis cette ligne au commencement du siècle, » a confessé le maréchal, « mais ce n'était pas pour nous, c'était pour la Hollande elle-même ». Les *sehr wahr* de rigueur n'ont pas manqué de saluer cette explication. Toutefois l'orateur a omis de dire si c'était aussi dans l'unique intérêt de la liberté hollandaise que le duc de Brunswick en 1787 avait envahi les États du *Stathouder* pour y rétablir sur son trône la sœur de son maître, le roi de Prusse. M. de Moltke oubliait également ce qu'a écrit à propos des Pays-Bas hollandais M. Böckh, l'Évangéliste déjà cité du pangermanisme théorique : « Il n'y a que deux États de nationalité allemande *(National-Deutsche Staaten)* qui persistent à se soustraire à l'unification germanique, le royaume de Néerlande et le Luxembourg... Avec l'entrée de ces deux pays allemands qui contiennent 643 milles de territoire philologique allemand unis de la manière la plus immédiate par la géographie avec le reste du pays rhénan allemand et 3 millions 570 mille habitants presque tous Allemands, — avec l'entrée de ces deux pays dans l'Union des États allemands, l'unité et la puissance de la nation allemande feraient un pas considérable en avant, parce que précisément cette Union embrasserait alors tous les États qui sont allemands jusqu'ici. » Telle était aussi, d'après le même M. Böckh, l'opinion du patriote Arndt (1). M. Bädeker, dans son *Guide en Hollande* (2), ouvrage

---

(1) V. *Der Deutschen Volkszahl*, etc... p. 208-209.
(2) V. p. 266.

assurément plus populaire que scientifique, mais qui n'en a que plus d'importance pour nous, ne se borne pas à constater qu'à Amsterdam « l'élément germanique est très considérable et embrasse jusqu'à 28 mille Juifs allemands. » Il rappelle, avec une amertume, tempérée, il est vrai, par l'espérance, qu'en 1490 l'Empereur Maximilien Ier autorisa la cité à placer la couronne impériale dans ses armoiries. Un autre livre plus répandu encore, la petite *Géographie* de Daniel (1), ne parle à ses jeunes lecteurs de la Hollande qu'aux chapitres intitulés *Basse Allemagne* et *Pays extérieurs de l'Allemagne*, où figure à côté d'elle la Belgique. « Les Hollandais pourraient se souvenir un peu plus qu'ils sont Allemands, » remarque sèchement le professeur de géographie élémentaire, car les Habsbourg et les Wittelsbach eux-mêmes, dans la personne de Jacqueline de Bavière, ont régné sur les Pays-Bas. Après de tels aveux, les Hollandais n'ont-ils vraiment aucune raison de craindre cette prussification prochaine ou lointaine, si redoutée par tant de patriotes clairvoyants et courageux, au premier rang desquels se place à Utrecht M. le professeur Vreede ?

Tous ces beaux souvenirs d'une fraternité de race qui se perd dans la nuit des temps n'ont pas empêché le gouvernement prussien de susciter au gouvernement néerlandais une foule de tracas qui sont venus s'ajouter à cette perpétuelle menace d'annexion, suspendue comme un épouvantail ou un dogme germanique sur la tranquillité de ce peuple libre. En avril 1872, les fêtes célébrées dans le royaume ont été profanées çà et là, notamment à Brielle, par des chants de guerre allemands tels que la *Wacht am Rhein*, entonnée en chœur par les Allemands des environs, sous prétexte que la Hollande manque de chants patriotiques. Ailleurs, à s'Heerenberg, une bande de fanatiques partie d'Emmerik et mêlée de soldatesque prussienne a fait irruption sur le territoire hollandais, arrachant le drapeau national là où elle le rencontrait, ainsi que les cocardes rouges dont s'étaient parés les habitants en signe de

réjouissance. Ces aimables hôtes vociféraient simultanément d'indignes couplets contre la famille royale de Hollande et la Hollande elle-même. Une salle où les enfants des écoles avaient été réunis pour la fête fut prise comme d'assaut, et les enfants violemment dispersés avec les personnes qui leur avaient ménagé la joie de cette réunion. En octobre 1878, un pèlerinage allemand de 800 personnes près de Haaren résista aux injonctions des gendarmes néerlandais qui invitaient le cortége à reprendre le chemin de la Prusse. Il fallut une lutte en règle pour faire respecter la loi hollandaise sur le sol hollandais. Ces faits ne retombent sans doute que sur de simples particuliers ; mais le gouvernement lui-même n'a pas plus ménagé les tracasseries et les humiliations. Tandis qu'en vertu d'un traité international les médecins prussiens recevaient le droit de venir exercer leur science dans les districts hollandais rapprochés de la frontière, le conseiller d'État Förster, de Kempen, autorisait l'expulsion de tous les Hollandais qui, ayant perdu l'indigénat chez eux, ne l'avaient pas encore acquis en Allemagne, et enjoignait aux bourgmestres de dénoncer immédiatement toutes les personnes qui se trouveraient dans ce cas (1). Avec la même insouciance du principe de réciprocité, l'extradition d'un nommé Beckers, Prussien de naissance, qui s'était enfui des Pays-Bas, après y avoir assassiné ses maîtres pour les voler, ne fut point accordée ; mais, deux sujets prussiens ayant été condamnés à Rotterdam à quelques jours de prison pour avoir introduit en fraude des boissons spiritueuses, le Cabinet de La Haye reçut des agents de M. de Bismarck une invitation à ne plus recommencer et dut même écrire une circulaire à ce propos (2). La lutte de l'État prussien contre l'indépendance des confessions chrétiennes a encore fourni à l'Allemagne mainte occasion de blesser la dignité de la Hollande.

---

(1) V. l'*Écho du Parlement*, 27 mai 1874.

(2) V. la *Gazette de Francfort*, 13 septembre 1874.

Lorsque l'évêque de Paderborn vint y chercher un refuge, le procureur du roi de Maestricht, sur la demande des autorités impériales, lui signifia l'ordre de quitter le pays dans les quinze jours. Le droit d'asile n'existe plus en Hollande que dans la mesure qui convient à Berlin. Sous la même influence, et grâce à la conversion opérée par M. Reinkens sur le clergé même d'où lui était venue sa consécration épiscopale, l'Église janséniste de Hollande en 1874 prenait la qualification d'Église vieille-catholique et élisait pour nouvel archevêque le curé Diepental. C'était une rupture complète avec Rome, et un pas de plus fait vers la Prusse, à laquelle se trouvaient rattachés désormais les éléments catholiques du royaume néerlandais. Les intérêts matériels ont eu à souffrir tout comme les intérêts religieux. La réforme monétaire par laquelle l'Allemagne n'a plus laissé subsister chez elle que l'étalon d'or a jeté une véritable perturbation sur les marchés d'un pays qui, depuis 1847, ne connaissait, à l'instar de l'Allemagne, que l'étalon d'argent. A dater de 1871, il a vu en effet affluer chez lui tout le métal démonétisé par le grand Empire. Le port de Flessingue a singulièrement perdu à l'occupation commerciale d'Anvers par les Allemands. Par compensation, il est vrai, on a rattaché la Néerlande au grand-duché d'Oldenbourg au moyen d'un *railway* nouveau, mais cette « compensation » a coûté bien des florins aux Hollandais. Il eût convenu au moins de leur rendre gratuite l'inauguration d'une route de plus destinée à introduire chez eux les marchandises allemandes par la frontière d'Oldenbourg. Malgré ce surcroît de voies ferrées, le gouvernement impérial n'en a pas moins enlevé à son voisin le monopole de la transmission des dépêches parties de Suisse dans la direction de l'Angleterre et de l'Amérique. La politique prussienne triomphe parfois, on le voit, des lois de la géographie. Avec elle, la ligne courbe semble au besoin plus courte que la ligne droite elle-même. Le comité qui, plus récemment, s'est formé à Maestricht pour souder le Rhin à la Meuse à

l'aide d'un canal a été invité tout d'abord à envoyer ses plans à Berlin aux deux ministres compétents (1). Bien que, dès 1873, 625 navires allemands aient apporté 149062 tonnes dans les ports hollandais, en somme le plus coûteux peut-être pour le royaume, c'est qu'en présence des visées germaniques il a senti le besoin de s'armer, comme tous ceux qui l'entouraient, afin de pouvoir résister vigoureusement, le cas échéant. Le ministère de Vries avait cru devoir donner sa démission en 1873, parce que son projet de réforme militaire avait été rejeté. On a réussi depuis, en mars 1874, à faire voter par les Chambres un crédit de 83 millions en faveur d'un vaste système de fortifications, dans lequel Amsterdam se trouve compris et où les inondations sont appelées à jouer un grand rôle. De bonnes âmes avaient pourtant essayé de dissuader les Hollandais de recourir à ce procédé suranné. A Utrecht, une Société savante ayant mis au concours la question de savoir quelle serait la meilleure méthode de défense nationale pour la Hollande, il arriva à la Société une réponse fort pertinente, mais fort peu rassurante aussi, puisqu'elle tendait à prouver, dans les règles de l'art, que la Hollande n'était pas défendable, et qu'en essayant de lutter contre l'Allemagne les Hollandais ne feraient qu'irriter inutilement un peuple de frères, beaucoup plus forts qu'eux. Peut-être oubliait-on un peu trop certains mécomptes de Louis XIV, mais à Berlin on n'y regarde pas de si près avec l'histoire, quand il s'agit de désabuser à l'avance les gens qu'on aime. En somme, le budget de l'armée, qui en 1873 n'absorbait encore que 17 mille florins, en a dévoré plus de 28 mille en 1877 : la progression est énorme.

Le grand-duché de Luxembourg (de Lützelburg, selon le géographe Daniel) occupe dans la monarchie une situation tout-à-fait à part, et a eu aussi, par rapport à la Prusse, une destinée tout-à-fait à part depuis la guerre.

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 16 janvier 1878.

Dès l'ouverture des hostilités, sa neutralité avait été violée de la manière la plus audacieuse : « Des uhlans montés et équipés ont pénétré dans différentes de nos localités », écrivait M. Servais, le principal ministre du gouverneur général, dans une réponse très ferme à M. de Bismarck datée du 14 décembre 1870, « les détachements allemands qui sont arrivés à Rumelange ont pu librement rentrer dans leur corps, des soldats blessés à Audun-le-Tiche, recueillis par nos habitants, ont pu également rejoindre les leurs ; des soldats isolés ont assez souvent traversé le grand-duché pour se rendre, soit en France à l'armée en campagne, soit en Allemagne. » Le ministre luxembourgeois rappelait aussi que des milliers de trains avaient déjà transporté à travers le grand-duché des substances alimentaires ou autres, utiles au ravitaillement des armées allemandes, et que des milliers de wagons appartenant aux chemins de fer locaux avaient été réquisitionnés par des fonctionnaires de la Confédération de l'Allemagne du nord. M. de Bismarck lui-même, dans sa note du 9 décembre précédent, ne s'était nullement fait scrupule de prévenir le gouvernement du Luxembourg « qu'il ne se croyait plus obligé de prendre en considération dans les opérations des armées allemandes la neutralité du grand-duché, » neutralité qu'en 1867 cependant il avait garantie en même temps que toute l'Europe et qui restait bien au moins valable par rapport à l'Europe (1). A l'heure actuelle, la race germanique a enfin réussi à mettre la main sur l'important réseau de voies ferrées qui avait causé tout ce litige. Depuis le 12 juillet 1872 une convention signée entre les chemins de fer d'Alsace-Lorraine et la ligne dite Guillaume-Luxembourg confère à l'administration du premier réseau le soin d'exploiter le second jusqu'en 1912. C'est grâce à cette abdication plus ou moins obligatoire qu'un train de

(1) V. Valfrey, *Histoire de la diplomatie*, etc., t. II, p. 129-134. On trouvera à la fin du volume de M. Valfrey, p. 278 et suivantes, la note de M. de Bismarck et la réplique de M. Servais.

munitions et de matériel de guerre, parti du dépôt d'artillerie de Ludwigsburg en Würtemberg et escorté par un sous-officier würtembergeois en tenue, a pu traverser tout le territoire du grand-duché, impunément, sinon légalement. A la frontière belge seule on arrêta ce dangereux convoi, dont le contenu avait été vendu au gouvernement grec, suivant les uns, à un négociant liégeois, d'après d'autres. Des influences berlinoises ont en revanche tenu en échec la concession du chemin de fer projeté de Longwy à Luxembourg; il n'était pas convenable que les Luxembourgeois s'égarassent trop aisément du côté de la France. Afin de faciliter leurs relations avec l'Empire allemand, on a dès le 1er janvier 1873 devancé pour eux comme pour l'Autriche la grande réforme postale du 1er juillet 1875. Les seules relations qu'on ait tenu à rompre, ce sont celles qu'aurait pu développer entre la Prusse et le grand-duché l'établissement des Jésuites et autres religieux sur le territoire luxembourgeois. Le gouvernement du prince Henri dut interdire le séjour d'Echternach à ceux qui avaient espéré y trouver un asile contre les violences du dehors. « Il faut établir un cordon sanitaire pour ces gens-là, comme pour les bœufs atteints d'épizootie », s'écriait à ce propos une feuille officieuse de Berlin. On ne pouvait marquer d'une manière plus claire qu'on considérait le grand-duché comme une annexe du nouvel Empire. M. Servais en 1874 a fini par quitter les affaires. Son plus grand tort, sinon son tort unique, semble avoir consisté à montrer parfois plus de résistance et moins de confiance qu'il ne fallait à certaines Compagnies financières, prétendues internationales.

Les colonies hollandaises n'ont pas moins occupé les Allemands que la Hollande elle-même. L'extrême richesse de ces colonies, où la nature enrichit si libéralement tous ceux de ses hôtes qu'elle ne tue pas, produit assez exactement l'effet d'une épine dans l'œil du pangermanisme. Il lui semble qu'on lui fait tort de tout ce qui se rapporte à Amsterdam de Java, de Sumatra ou de Surinam. Néanmoins

on sait assez bien s'y prendre en Allemagne pour s'en faire attribuer à l'occasion quelques riches parcelles. La succession d'un forgeron prussien parti en 1770 de son village pour Batavia et mort en 1834 y a été saisie en 1874 par les consuls allemands et expédiée par eux à Strigau pour y être distribuée aux ayants-droit. Il ne s'agissait cette fois que de trois millions de florins, mais, depuis, il a été question d'une autre fortune en déshérence, provenant d'un général hollandais et évaluée à 160 millions de francs, que M. de Bismarck aurait fait revendiquer pour ses protégés. Ces riches aubaines n'empêchent point les Allemands de s'affliger le plus sérieusement du monde de l'égoïsme avec lequel les Hollandais administrent leurs possessions transocéaniques : « Jamais », écrivait en septembre 1872 la *Gazette de Cologne*, « jamais un pays conquis n'a été traité d'une manière moins consciencieuse que Java par les Hollandais. On pratique ici le pillage sous le nom d'agriculture *(Raubbau wird hier getrieben)*, au profit de la mère-patrie ! Une méchante belle-mère ! « La conclusion pratique et humanitaire, fort grosse surtout de conséquences ultérieures, que les Allemands tirent de ces griefs imaginés par eux contre les Hollandais, c'est que le moment est arrivé pour eux-mêmes de se substituer à des administrateurs aussi cupides qu'arriérés. On s'est donc mis en Allemagne à organiser une *Ost-Indische deutsche Gesellschaft* afin de retirer à la Hollande le monopole du trafic maritime entre ses colonies et les ports européens. On a même parlé de la cession de l'île de Curaçao. On paraît y avoir renoncé par cette considération surtout que l'Angleterre, l'Espagne, le Danemarck, la France, la Hollande elle-même ont dans ces parages de bien meilleurs ports, dont quelques-uns resteront toujours neutres et gratuits, tandis que la possession de Curaçao coûte par an 200 mille thalers à la métropole. Malgré ce sage et économique désintéressement, en janvier 1878 un baron d'Overbeck n'en a pas moins obtenu du sultan de Bruni et du sultan de Soulou la cession de tout le littoral nord-ouest et nord-est de l'île

hollandaise de Bornéo, depuis le fleuve Kimanis jusqu'au fleuve Sibokko, littoral le long duquel se trouveraient deux ports excellents. Nous devons reconnaître que la Compagnie qui a fait les frais de cette expédition a son siége à Londres; mais, à côté du drapeau anglais, le baron d'Overbeck a eu soin d'en placer un second qui symbolise, soit la Compagnie dont il relève, soit sa propre fantaisie. Il paraît de plus que la cession obtenue, et où il n'est fait mention que de lui et de ses héritiers, ne contient rien qui empêche un transfert à une puissance quelconque, à l'Allemagne aussi bien qu'à l'Angleterre. Ce qui prouve au reste qu'à Berlin on suit avec intérêt la prise de possession de cette terre lointaine par un Allemand, c'est que l'*Albatross* est allée observer les événements à Labouan (1).

Que réserve l'avenir à la nation hollandaise du côté de son formidable voisin? Incorporation ou médiatisation, il semble bien difficile que la Néerlande échappe au dilemme avant la fin de ce siècle. Les optimistes les plus intrépides ne peuvent rejeter au moins l'hypothèse d'une médiatisation fédérale, d'une attraction lente, mais continue, par des sentiers fleuris, vers la Confédération germanique. Il est possible que l'Empire allemand soit sincère dans son désir de se contenter provisoirement des colonies d'autrui, afin d'en avoir tous les avantages, sans en avoir la dépense. Mais l'Allemagne veut absolument posséder une marine militaire et commerciale de premier ordre, et, comme l'expérience lui démontre de plus en plus chaque jour qu'elle n'a pas de marins, elle est logiquement obligée de venir les prendre là où seulement elle peut les trouver. D'après un plan de constitution fédérale élaboré par Stein en juillet 1814, les Pays-Bas devaient être invités à conclure une alliance perpétuelle avec la Confédération germanique (2). C'est là aussi qu'on en viendra par étapes. Avant d'attirer jusqu'au

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 26 juin 1878.

(2) V. Gervinus, *Histoire du XIXe siècle* t. I, p. 15.

Reichstag commun, on commencera par faire entrer dans le *Zollverein*. La fusion industrielle et commerciale préparera la voie à l'absorption politique. Déjà les *Militärische Blätter* ont prouvé mathématiquement que le seul moyen de salut possible pour la Hollande, c'était une fraternisation spontanée avec M. de Bismarck et un vaste système de garanties fournies par l'Etat le plus faible à son bienveillant et gracieux voisin. Au premier rang de ces garanties eût figuré l'égalité absolue du pavillon impérial allemand avec le pavillon de commerce hollandais pour le trafic colonial, sans parler d'une union douanière complète et d'un contrat tacite de docilité admirative vis-à-vis de la civilisation néo-germanique. Un écrivain mort tout récemment, Karl Gutzkow, dans le récit d'un voyage fait par lui en Néerlande depuis 1870, après s'être moqué du gouvernement actuel, qui, selon lui, fait la folie « de commander des canons chez Krupp en même temps que les Chinois », ajoutait au souvenir peu amical de l'invasion prussienne de 1787 ce bon conseil de sa façon : « Puisse la Hollande comprendre sa belle mission, qui est de s'associer ouvertement et honorablement à la nouvelle organisation de l'Allemagne ! Puisse-t-elle se débarrasser de cette manie de francisation qu'on retrouve dans son aristocratie, dans ses classes les plus élevées et les plus riches, et s'abandonner à l'influence et aux exemples de ses savants qui, depuis longtemps, ont reconnu la supériorité de la science, de la philosophie et des écoles allemandes ! » Le mieux qui puisse arriver à la Hollande, c'est que les Allemands la tiennent vraiment quitte envers eux, le jour où elle leur aura ouvert ses arsenaux, ses colonies et surtout ses rôles d'équipages. Les alliances dynastiques aideront puissamment à rapprocher des peuples que rattachent déjà tant d'autres liens. Le grand-duc de Saxe-Weimar, beau-frère à la fois, par sa sœur et par sa femme, de l'Empereur d'Allemagne et du roi de Hollande, ne perd pas une occasion de faire des entrées solennelles dans les grandes villes hollandaises à côté de Guillaume III, comme pour y

représenter ou y recommander le puissant Empire des Hohenzollern. Le prince Frédéric, oncle du roi, à l'occasion d'un baptême, s'est vu promu à la dignité de feld-maréchal prussien, faveur d'autant plus remarquée qu'elle n'a jamais été accordée à un prince étranger. L'Empereur Guillaume Ier, si l'on en croit les indiscrétions de la chronique, se disposait même à prendre en visiteur le chemin de la Hollande, lorsque les deux coups de feu de Nobiling le mirent hors d'état de se rendre à Soestdyk. La visite eût été significative, car le roi Guillaume III, à ce qu'on assure, n'était jamais encore venu à Berlin. Depuis la fin de la guerre turco-russe; au plus fort des rumeurs relatives, tantôt à une annexion plus ou moins brutale des Pays-Bas, tantôt à une abdication spontanée de leur souverain (1), deux princesses allemandes se sont consacrées à l'œuvre de rapprochement international qui doit pousser les Hollandais dans les bras de la Prusse. Une fille du prince Frédéric-Charles, ajoutant une quatrième alliance à celles qui avaient existé entre les Orange et les Hohenzollern, a d'abord épousé le prince Henri, gouverneur du Luxembourg et frère du roi. Le prince Henri est mort, mais le roi Guillaume, dont les fils, pour différents motifs, ne semblent que médiocrement aptes à lui succéder, s'est remarié, bien que sexagénaire, à une princesse de Waldeck. Quoi qu'il advienne, les futurs souverains des Pays-Bas, qu'ils descendent de la maison de Wied ou de celle de Waldeck, seront, du côté maternel, aussi complétement Allemands que possible, et leur royaume, au milieu du monde pangermanique, deviendra peu à peu, selon toute vraisemblance, une sorte de Bavière septentrionale.

Bien que le Danemarck ne paraisse pas, dans la formation successive des Etats européens, aussi éprouvé que la Suède par l'ambition de la Prusse; il s'en faut cependant que cette ambition lui ait coûté moins cher dans le passé que dans

---

(1) V. la lettre adressée de Potsdam en mars 1878 au *Czas* de Cracovie.

le présent. N'est-ce pas l'une des dérisions les plus tristes de l'histoire du XIX[e] siècle que l'obligation imposée au Danemarck en 1814 de troquer la Norvége contre la Poméranie suédoise, puis, en 1815, d'abandonner à la Prusse cette même Poméranie en recevant d'elle, à titre de dédommagement, le modeste Lauenbourg, qu'on enleva pour les besoins du moment au Hanovre, et qu'en 1864 la Prusse devait reprendre à la monarchie danoise? La promesse faite à Prague en 1866 par la Prusse de consulter les habitants du Slesvig septentrional ne devait pas être mieux tenue vis-à-vis de la monarchie danoise qu'envers les intéressés eux-mêmes. Comment rendre le Slesvig au Danemarck, quand, au XVI[e] siècle, à l'Université d'Orléans, un questeur de la « nation germanique », nommé Christophe de Bismarck, se querellait déjà pour soutenir que tous ses camarades danois devaient faire partie de la « nation germanique (1)? » Comment découronner de sa partie septentrionale le double duché qui a donné naissance à M. de Moltke, né à Eutin, dans une enclave du Holstein, et élevé avec son frère aîné, aux dépens de la cassette danoise, à l'École des cadets de Copenhague, pour la plus grande gloire, sinon du Danemarck, du moins de la Prusse (2)? Aussi toutes les démarches faites pour rappeler le vainqueur à la foi des traités n'ont abouti qu'à des insuccès. En vain a-t-on remis à Fredensborg même la croix de l'Éléphant au prince royal de Prusse, en l'accompagnant d'une centaine de caisses contenant les archives du Slesvig-Holstein, en vain le gouvernement danois s'est-il laissé forcer la main pour construire de Nykjöbing à Gjedserodde une voie ferrée tout spécialement utile aux intérêts allemands (3), en vain la Russie

(1) V. le discours de Mgr Dupanloup à l'Assemblée nationale, prononcé le 4 décembre 1874.

(2) V. Robert König, *Der grosse Krieg*, p. 130.

(3) V. *Ueber Land und Meer*, 1874, nº 39.

et la Suède, on l'assure du moins, ont-elles émis des souhaits ou des conseils conformes aux justes désirs de la monarchie danoise, rien n'a pu fléchir le cœur des Hohenzollern et des Allemands. De 1866 à 1878, le gouvernement berlinois s'est renfermé, les yeux clos et les oreilles bouchées, dans ce raisonnement spécieux, qu'à Nikolsburg et à Prague on n'avait absolument rien promis, si ce n'est à l'Autriche et sous la pression de la France, qu'on attendrait par conséquent que l'Autriche ou la France réclamassent quelque chose, mais qu'envers le Danemarck la Prusse ne s'était engagée à quoi que ce fût. D'où la conséquence que le Danemarck ferait mieux de s'épargner des plaintes qui n'avaient aucune chance d'être écoutées. Ce thème sans cesse reproduit par les feuilles complaisantes a été l'unique réponse qu'on ait daigné faire aux cris d'indignation qui s'échappaient vers l'Allemagne et vers l'Europe de ce petit royaume démembré, vis-à-vis duquel on prétendait ne tenir ses engagements que lorsque, par un subterfuge quelconque, on aurait réussi à arracher aux opprimés une apparence de majorité et de résignation à l'inévitable. Pourtant, le 7 mai 1867, quand la Conférence de Londres s'assemblait pour régler à l'amiable le différend luxembourgeois, on avait affecté un autre langage, et reconnu indirectement au moins le droit du Danemarck, puisqu'on s'était empressé de prendre avec lui l'initiative d'une correspondance diplomatique destinée à provoquer un vote décisif dans le Slesvig du nord (1). Mais, après la campagne de France, pourquoi se serait-on gêné à l'égard d'un voisin aussi insignifiant, pourquoi surtout lui aurait-on rendu un territoire si fécond en excellents marins? D'après les Allemands d'ailleurs, c'était au Danemarck à faire les avances et les frais d'une réconciliation durable, en renonçant précisément à ennuyer le Cabinet de Berlin des stipulations caduques de 1866. « S'il nous offre son amitié en

---

(1) V. la *Correspondance scandinave* du 12 octobre 1872.

nous demandant le Slesvig du nord, nous garderons le Slesvig du nord et nous prierons le Danemarck de nous laisser tranquilles avec son amitié, » écrivait M. W. Müller, en rappelant par la même occasion qu'on avait refusé à la France jusqu'à l'abandon d'une seule « cheminée allemande », et qu'aussitôt que la France avait cessé d'être « gentille », on lui avait enlevé deux provinces et quelques milliards pour lui apprendre à vivre (1) ». Au mois d'octobre 1878, la bonne foi prussienne s'est enfin décidée à jeter le masque en faisant signer à l'Autriche, fort troublée par la question d'Orient, un traité en bonne et due forme par lequel elle renonce à l'exécution de l'article 5 de la paix de Prague, en considération des désirs de l'Empereur d'Allemagne et de la difficulté que présenterait cette exécution. Simultanément la presse officieuse déchaînait de nouveau les haines allemandes contre le Danemarck, en l'accusant d'accueillir trop bien le duc de Cumberland. On ne voit plus trop à présent quel scrupule troublerait de ce côté la conscience de M. de Bismarck ou celle de S. M. Guillaume Ier. Le roi Christian, qui en 1872 avait cru pouvoir exprimer au *Rigsdag* une espérance, en aura été pour un amer déboire ajouté à bien d'autres.

Il a même eu la douleur de voir un certain nombre de ses sujets expulsés brutalement du Slesvig par les autorités prussiennes, bien qu'aux termes des contrats internationaux les sujets danois doivent jouir en Allemagne du traitement de la nation la plus favorisée. Un an plus tard il était par surcroît condamné à servir de cible aux diatribes les moins gracieuses décochées par les journaux berlinois, parce que les Chambres danoises avaient reçu l'invitation de prendre quelques mesures militaires pour mettre la capitale du royaume à l'abri d'un coup de main maritime. Grâce à l'âpreté des luttes plus révolutionnaires que parlementaires dont le *Folksthing* a été le théâtre durant ces dernières

---

(1) V. *Politische Geschichte der Gegenwart*, année 1873, p. 310.

années, trois projets de réorganisation de l'armée ont été repoussés successivement. Aussi le Danemarck, malgré l'incontestable bravoure dont ses hommes d'État et ses troupes ont fait preuve en 1863 comme en 1849, profiterait-il assez mal aujourd'hui des excellentes lignes de défense que la géographie lui a données. Son sort, vraisemblablement, dans un avenir plus ou moins prochain, ressemblera à celui de la Hollande. Déjà, à plus d'une reprise, ont couru des bruits d'une incorporation à l'amiable de ce petit État maritime et colonial dans le vaste Empire qui l'a réduit d'un bon tiers. On ne familiarise jamais trop tôt l'opinion publique avec les grandes conceptions de la Chancellerie de Berlin. La promesse de restituer dans ce cas les districts slesvigeois en litige a servi d'amorce pour se concilier les amis des transactions politiques, surtout ceux de la politique prussienne. En attendant, l'Amirauté berlinoise occupe le plus possible de bonnes positions navales dans les eaux danoises. Ce n'est qu'en prenant les devants avec vigilance et fermeté que le Cabinet de Copenhague, qui trouve parfois un point d'appui sur les bords de la Néva, a empêché l'établissement d'un phare flottant, c'est-à-dire d'une station allemande, sur les récifs de Gjed, à quatre milles seulement au sud de l'île de Falster. Si même les tristes régions qui s'étendent du Grönland jusqu'au pôle nord semblaient plus propres à la colonisation, il y aurait en vérité quelque danger pour le Danemarck à y voir passer si souvent le drapeau germanique. Dès l'an 834, le pape Grégoire IV avait placé le Grönland et l'Islande sous la juridiction de l'évêque de Hambourg. Aussi M. Daniel, qui range le Danemarck tout entier parmi ses six *deutsche Aussenländer*, termine-t-il sa géographie élémentaire par ces mots : « Ainsi nous apparaît l'Islande dans la mer du nord, comme une sentinelle à l'extrême frontière de la civilisation et de la nationalité germaniques (1) ». Au milieu

---

(1) *Als eine äusserste Grenzwarte germanischer Bildung und Bevölkerung*, p. 456.

de ces banquises, des frères moraves ont fondé une colonie protestante à Jacob-Hafen. Le voyage de la *Hansa* et de la *Germania* le long de la côte orientale du Grönland, celui du navire le *Grönland*, de Brême, au Spitzberg, celui du *Tegethoff* à la terre de François-Joseph, découverte par son équipage, ont hérissé de noms allemands toute cette partie de la mappemonde. Au 82e degré de latitude septentrionale, l'expédition autrichienne a baptisé un cap *Germania;* ce sont les colonnes d'Hercule provisoires du pangermanisme vers le nord.

La Suède a commencé par fêter l'ère nouvelle en versant dès 1872 un vieux reliquat de 116 mille 838 thalers suédois dont elle était encore redevable, paraît-il, à la ville de Stettin. Malheureusement il ne suffit pas que la dernière des dettes financières du passé soit réglée pour que la Suède ait perdu du même coup le souvenir de tout le mal que lui ont fait les Allemands, alors qu'elle était gouvernée par des princes poméraniens ou holsteinois, dont l'un, Erick de Poméranie, s'enfuit avec les joyaux de la Couronne et s'installa dans une île de la Baltique pour y vivre en pirate aux dépens de ses anciens sujets. Ces mauvais souvenirs des anciens temps, et de bien longues guerres, ont perpétué entre la Prusse et la Suède une tradition de sourde hostilité qui ne s'est pas améliorée depuis quelques années (1). La *National-Zeitung* a eu beau se mettre en frais d'aménité et de caresses pour menacer un jour la Russie d'écraser sa flotte et sa puissance dans la Baltique à l'aide de la marine scandinave. Cette façon amicale de disposer de leurs navires n'a pas empêché la Suède et la Norvége de se préoccuper, très lentement, il est vrai, de refondre leur antique système militaire, le *værfvade* et l'*indelta*, sur la base du service obligatoire pour tous. C'était bien le moins qu'on prît quelques précautions, quand

---

(1) V. la patriotique brochure du Dr J. J. Borelius, professeur à Lund, *Skandinavien und Deutschland,* Berlin, Hempel, 1876.

à Berlin il était publiquement question d'un nouveau manquement au droit européen, la réédification des fortifications de Wismar, ville mecklembourgeoise qui n'a été cédée au Mecklembourg par la Suède, dans les premières années de ce siècle, qu'à la condition expresse que les défenses n'en seraient jamais relevées. Notez que la Suède elle-même avait accepté cette clause de la Russie à une époque antérieure et qu'elle avait dû la transmettre forcément à titre de servitude passive. On conçoit après cela que le feu roi Charles XV, cet artiste et ce poëte si distingué que le hasard de sa naissance avait égaré sur un trône, ait toujours manifesté plus de penchant pour l'union scandinave que pour la bonhomie borussienne. Au couronnement du nouveau monarque, on a jugé convenable de faire résonner le long des plages suédoises un peu d'artillerie navale partie de Danzig et toujours prête à exécuter n'importe où un fragment de symphonie à la Krupp. Il importait de bien marquer à Stockholm qu'on entendait désormais que la Baltique ressemblât le plus possible à un lac prussien (1). La marine marchande de Stettin et de Kiel s'est mise à l'œuvre de son côté. A Lubeck, notamment, fonctionne un service de bateaux à vapeur qui dessert fort activement toute la partie sud des côtes norvégiennes et suédoises. La balance des affaires est extrêmement défavorable pour les deux royaumes unis. En 1872, ils avaient acheté pour 54 millions de couronnes de marchandises allemandes, tandis qu'ils n'introduisaient en Allemagne que pour 15 millions de leurs propres denrées. En 1875, les chiffres tournaient encore un peu plus à leur détriment, puisque l'importation avait dépassé 55 millions et que l'exportation était tombée à 12 millions. Un des grands désirs des Allemands serait de vendre aux Suédois, sous la protection d'un traité de commerce et sous la dénomination d'eaux-de-vie françaises, le produit alcoolique de

(1) V. la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1877.

leur excédant de pommes de terre distillé par eux avec toutes les ressources de la chimie moderne (1). Afin de vaincre la résistance des Suédois, la Prusse a fini par imposer leurs allumettes inoffensives d'un droit *ad valorem* de 25 °/₀, qui équivaut à une prohibition. On a cherché aussi à leur inoculer les préjugés économiques et politiques les plus chers à l'Allemagne en créant à Stockholm, en langue allemande, une *Correspondance suédo-norvégienne* dont le premier numéro (janvier 1876), trahissait suffisamment les préoccupations financières. Les deux royaumes n'en persistent pas moins à repousser le système monétaire allemand qu'on a essayé d'introduire chez eux, comme chez un peuple de frères, car, de Scandinave à Allemand, il n'y a qu'un pas à faire pour se trouver de la même famille et du même sang. On se console tant bien que mal en Prusse de cet excès d'ingratitude en attirant, principalement en Poméranie, de pâles légions de prolétaires suédois ou norvégiens qui font baisser le prix de la main-d'œuvre et, à l'époque de la moisson, comblent les vides produits par l'émigration transatlantique.

Vis-à-vis de la Russie, l'attitude de l'Allemagne impériale, à la fois menaçante et souriante, a toujours été en définitive assez embarrassée. La vieille question des provinces de la Baltique, où un général de Bismarck, beau-frère de Biron, fut gouverneur de Riga sous la tzarine Anne, s'est trouvée depuis la guerre remise sur le tapis par la participation affectée des Allemands de ces provinces aux triomphes de la politique prussienne. Pas une occasion n'a été perdue par les deux cent mille individus d'origine germanique épars au milieu des populations livoniennes ou esthoniennes pour boire à la prospérité de leur Empire favori. Au besoin même, on a créé des prétextes de démonstrations bruyantes et d'insolences collectives à l'adresse du gouvernement russe. Ainsi, à Dorpat, dans cette petite Université fondée par Gustave-Adolphe et que la Russie

---

(1) V. les deux articles de l'*Aftonblad* en septembre 1875.

entretient, non loin de la Germanie, pour se rattacher, suivant son usage, à la civilisation de la race limitrophe, on a imaginé de fêter la fondation de la nouvelle Université de Strasbourg, et les Strasbourgeois ont pu voir défiler dans leurs rues une députation d'étudiants de Dorpat accourus du lac Peïpus pour se réjouir avec eux. On a même célébré dans cette modeste ville universitaire jusqu'au 25e anniversaire d'un passage de l'Empereur actuel d'Allemagne. Le télégramme qui rappelait au héros du jour cet impérissable souvenir de l'histoire moderne était envoyé « par les habitants de Dorpat dépendant de l'Empire allemand », dénomination peut-être un peu hasardée de la part de professeurs qui, s'ils ne sont pas tous nés sujets russes, sont tous du moins fonctionnaires russes. Ce qui surprendra encore davantage, c'est que la « Société livonienne » de Dorpat, à l'époque de son demi-centenaire, n'ait trouvé moyen d'attester ses sentiments livoniens qu'en chantant des hymnes ultra-germaniques, fort inattendus certainement sur les rives de l'Embach, et qu'en portant force *toasts* à Schirren et à Bock, agitateurs exilés à cause de leur monomanie d'annexion allemande. Des deux cercles d'étudiants organisés en 1862 et en 1870, l'un avait pris le nom de *Teutonia*, et l'autre, de *Germania*. Cherchez aux vitrines des libraires de l'Université, vous n'y trouverez que des livres venant d'Allemagne, beaucoup encore de volumes français, mais pas une seule publication en langue russe (1). Par surcroît, le gouvernement légal n'a pas moins à lutter dans le pays contre l'influence protestante que contre le prosélytisme universitaire. Dès le 9 décembre 1867, M. Löwe traduisait hardiment le tzar et ses ministres à la barre de la Chambre des députés de Berlin. « La Prusse », selon lui, « devait prendre en mains la cause des protestants et même des catholiques vivant en Russie, à l'instar de la Russie qui se déclarait

(1) Ceci était vrai à la lettre au moins le 21 juin 1872, jour où nous l'avons constaté *de visu* chez les deux grands libraires de la principale rue.

la protectrice des chrétiens en Turquie. » De temps immémorial on a pris l'habitude d'expédier d'Allemagne dans ces contrées tout le disponible en fait de théologiens. Sous prétexte que l'État russe et l'Église russe ne peuvent que maintenir la barbarie autour d'eux, ces missionnaires luthériens et germanistes se sont mis à inculquer de gré ou de force l'usage de la langue allemande et des articles de foi allemands aux âmes incultes qui leur étaient livrées. Il est douteux cependant qu'il y ait plus de vrai christianisme, c'est-à-dire plus d'amour sincère du prochain, dans la raideur compassée des doctrines d'État prussiennes que dans la cordialité naïve entretenue par les prêtres orthodoxes. Un épisode comique a du reste parfaitement montré où tendaient finalement toutes ces menées et combien peu la pensée chrétienne y était intéressée. A Reval, un Juif a été chargé par les patrons de la paroisse Saint-Charles de l'administration temporelle et spirituelle de cette même paroisse. Un simple *sviatchennike*, on l'avouera, eût pourtant mieux convenu qu'un Israélite pour le rôle de pasteur au milieu d'une communauté chrétienne. Dans cette même ville de Reval, un chanteur d'opéra allemand, M. Burwig, vers la même époque, en 1872, obligea avec l'aide de ses compatriotes le chef de la police russe à faire sortir de la salle un critique non-allemand qui s'était permis de ne point admirer son talent dans un des journaux de la ville. Les six mille sujets allemands de Riga, qui en réalité ne sont que 4427, mais qui semblent avoir trouvé dans M. Frühauf un député officieux au *Reichstag*, ont réclamé du gouvernement prussien un *consul missus*. De l'intérieur de l'Allemagne, les encouragements et les provocations n'ont fait que s'accroître avec la puissance même des Hohenzollern. Déjà M. Böckh se permettait d'écrire en 1869 des phrases de ce genre : « S'il y a du vrai dans les nouvelles d'après lesquelles les procédés russes contre les populations polonaises ont commencé à s'étendre d'une manière analogue à la population allemande de certaines parties de cet Empire, nous nous trouvons ici dès aujourd'hui en présence

d'une violation flagrante des droits nationaux de cette population allemande, et alors s'ouvre pour la nation allemande le devoir inéluctable de se mettre en avant pour le respect de la nationalité allemande (1). » Le 23 mars 1872, le *Magazin für die Literatur des Auslandes* donnait à ces mêmes menaces un tour exalté qui dépassait de beaucoup la simple outrecuidance : « Non, le fils dont les pères, dont les grands-pères étaient des Allemands ne peut pas, ne doit pas faire des pèlerinages vers Moscou, non, le descendant des chevaliers de l'ordre teutonique et des marchands de Brême ne doit pas se courber et s'humilier à la manière slave devant des oppresseurs. Il doit au contraire, appuyé sur les traditions, appuyé sur l'histoire, montrer aux petits-fils à demi-barbares d'Ivan-le-Terrible que le sang des vainqueurs de Sedan, des dompteurs de Metz et de Paris coule aussi dans ses veines. Non, ce n'est pas vers le Volga, c'est vers le Rhin que devra être dirigé son effort, lorsque l'heure décisive aura sonné, lorsqu'il dépendra de son libre arbitre d'être un Germain ou un Slave. » Le Cabinet russe, qui est patient, parce qu'il se sent fort, a pourtant compris en 1876 qu'il fallait enfin en venir aux mesures de précaution, et, le 25 janvier, il a supprimé le poste du gouverneur-général de l'Esthonie, de la Livonie et de la Courlande. Administrées maintenant comme les autres « gouvernements » de l'Empire, ces trois provinces ont cessé de former officiellement un faisceau de forces anti-nationales, et ne peuvent plus s'inspirer qu'isolément de l'Allemagne.

Si, de ces provinces, nous passons à Saint-Pétersbourg, nous y trouverons une population allemande de 60 mille âmes sur 667 mille habitants. Il n'en resterait, il est vrai, que 12 mille, si l'on en retranchait tous les individus naturalisés sujets russes. Cette agglomération allemande, qu'on voit le dimanche matin encombrer les églises

---

(1) V. *Der Deutschen Volkszahl*, p. 200.

protestantes de la Perspective Nevski, est loin d'occuper les moins bonnes positions à la Cour ou dans la ville. Je ne parle pas seulement des boulangers et des pharmaciens, qui, en Allemagne du moins, passent pour être tous Allemands, réputation si bien accréditée que leurs confrères de l'Empire germanique et de l'Autriche s'y sont donné rendez-vous pour tenir un Congrès professionnel et national. La haute administration compte aussi, et de longue date, maint émigré allemand parmi ses chefs. A l'époque où M. de Nesselrode, Westphalien de naissance, détenait le poste de Chancelier impérial, il avait au premier rang parmi ses coopérateurs les plus dévoués deux autres Allemands, MM. de Westmann et de Hamburger. On a raconté plus d'une fois ce fait curieux qu'un projet russe de chemin de fer destiné à relier l'intérieur de la Russie à l'un de ses ports sur la Baltique s'était trouvé devenir inutile parce qu'une indiscrétion d'un fonctionnaire germanisant avait permis au gouvernement berlinois de prendre les devants. Un dernier trait passe tout. Sur 100 généraux russes, si l'on en croit un publiciste bien informé, 74 seraient Allemands (1). Aussitôt après la guerre, cette colonie si puissante a voulu instituer une communauté germanique privilégiée. Pourtant rien ne manquait à ces étrangers en fait de sûreté et même de liberté. « On n'oppose ici aucun obstacle aux Allemands en ce qui concerne leurs associations, » écrivait dans un accès de sincérité la *Gazette de Cologne* à la date du 21 mai 1872. « Depuis longtemps il existe chez nous une foule de Sociétés de bienfaisance allemandes, de cabinets de lecture, de clubs, d'écoles, d'hôpitaux, et plusieurs paroisses allemandes, telles que celles du temple Saint-Pierre et du temple Saint-Anne, se trouvent même dans un état de prospérité avec lequel à

---

(1) *Das Verhältniss der gegenwärtig in der russischen Armee dienenden Deutschen stellt sich wie folgt: Gemeine,* 2 %, *Oberoffiziere,* 24 %, *Stabsoffiziere,* 58 %, *Generale,* 74 %. V. *Russland am 1en Januar 1871,* p. 118.

peine une paroisse à l'étranger pourrait rivaliser de richesse et de grandiose. De plus, les Allemands sans droit de cité jouissent chez nous de la protection des lois et de celle des autorités tout aussi bien que les indigènes eux-mêmes, et participent encore par-dessus le marché aux bons soins de leur ambassade et de leur consulat. Ils n'ont donc pas besoin d'une association particulière pour leur assurer la protection de leurs droits. Enfin l'affluence toujours croissante des Allemands qui viennent de l'étranger se fixer ici est une preuve suffisante qu'ils ont toute raison d'être parfaitement satisfaits de nos institutions ainsi que de l'appui légal et diplomatique qu'ils trouvent ici. » Ajoutons que la *Gazette allemande de Saint-Pétersbourg*, gazette plus ancienne de deux ou trois ans que la *Gazette russe* qui lui sert comme de pendant et qui compte plus d'un siècle et demi d'existence, s'entend admirablement, seule ou avec d'autres feuilles allemandes, à défendre les intérêts allemands dans la capitale. La confrérie germanique de Saint-Pétersbourg n'en entreprit pas moins de fêter le 22 mars 1872 en fondant définitivement une véritable association politique capable de tenir tête au besoin à certains dépositaires supérieurs ou subalternes de l'autorité publique. L'ambassadeur allemand, prince de Reuss, leur prêta pour réussir son plus entier concours (1). La *Gazette d'Augsbourg*, le 14 avril 1872, définissait en ces termes le but de ce projet de fédération qui devait prendre le titre de Comité central national allemand : « Les bases de la société future dépassent de beaucoup l'importance des associations mondaines dont l'objet est de se divertir; elles ont pris une importance réelle pour la nationalité allemande... La question de la concentration des forces nationales allemandes est devenue précisément chez nous une question brûlante. Le nombre des Allemands qui vivent ici est beaucoup trop considérable

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 5 mai 1872.

pour qu'on n'ait pas depuis fort longtemps déjà éprouvé douloureusement le manque et le besoin d'un point central où les Allemands puissent, non-seulement se réunir les uns aux autres, mais encore trouver des renseignements, des conseils et un appui dans toutes les difficultés nées pour eux de leur séjour à l'étranger... Si le résultat répond à l'attente des organisateurs, nous aurons une association allemande qui aura une bien autre portée que celle d'une simple association de protection judiciaire ». Nous ne savons ce qu'est devenu au juste ce vaste projet. Mais, en 1873, les Allemands des bords de la Néva sont allés avec une ostentation pompeuse présenter à l'Empereur Guillaume, lors de sa visite au tzar, une adresse des plus admiratives et des plus serviles, adresse à laquelle l'Empereur Guillaume a répondu en racontant à sa façon l'histoire des dernières années, telle qu'il désire que ses peuples, même à Saint-Pétersbourg, la comprennent et que l'avenir l'accepte. Il est douteux que le tzar ait dû beaucoup se féliciter de cet empressement d'hommages déposés aux pieds de son oncle, mais il doit se réjouir encore moins de voir ses ports envahis par tant de navires allemands. Pendant la saison de 1874, on en avait vu apparaître 517 à Cronstadt seulement, et en 1876 ce sont trois bâtiments de la même nationalité qui ont les premiers remonté la Néva après la débâcle. De nouvelles entreprises financières, telles que la *Banque russe de Crédit foncier*, se sont aussi fondées à Saint-Pétersbourg pour drainer des capitaux un peu partout sous la haute direction et au profit exclusif de banquiers berlinois et viennois. Ce n'est pas la seule façon allemande dont les objets de prix disparaissent de la cité de Pierre-le-Grand, car un théologien très savant et très germanique, le Dr A. Pichler, a été surpris emportant sous sa redingote certains volumes très rares de la Bibliothèque Impériale. L'Empereur d'Allemagne l'a fait gracier. La participation des Allemands à la haute administration n'a fait qu'augmenter avec l'intimité des Cours. A la suite de l'assassinat du général Mésentzève,

dont deux étudiants israélites ont été soupçonnés, c'est un fonctionnaire d'origine allemande, M. Schmidt, qu'on a mis à la tête de la police générale. Par contre, il est vrai, un Hambourgeois de naissance, Eichstedt, premier sous-directeur des douanes impériales, donnait asile chez lui à une imprimerie clandestine et aux publications des nihilistes. Le procès Lieberman et consorts à Berlin, celui de Brandtner, Herzfeld et de leurs complices féminins à Kiève autorisent à penser que ces bandes d'assassins et d'incendiaires qui cherchent à épouvanter la Russie comptent en elles plus d'Allemandes encore que d'Allemands, et que le nihilisme peut inscrire parmi ses ancêtres aussi bien le régicide Nobiling que l'étudiant Bazarove, le prototype littéraire du « parti. »

A Moscou, les quelques milliers d'Allemands groupés dans la ville, avec leur riche *Deutscher Klub* et leur *Moskauer Zeitung*, créée en 1869, ont tenu à leur tour, pour manifester leur germanisme ardent et loyal, à saluer au passage le prince impérial d'Allemagne ; le royalisme germanique a aussi son adoration perpétuelle. « J'éprouve un sentiment d'orgueil en voyant ici, dans le lointain Orient », a répondu le prince, « et en particulier dans la vénérable ville des tzars, Moscou, des sujets de l'Empire allemand se réunir autour de la princesse royale et de moi, dans un sentiment de solidarité nationale et de dévouement à la patrie commune. » Le germanisme moscovite n'en a pas moins éprouvé un assez rude mécompte par suite des aventures financières et correctionnelles du Dr Stroussberg, pour lequel la juridiction russe ne s'est pas montrée aussi clémente que le gouvernement belge. Il y avait déjà plusieurs années que le célèbre industriel faisait intervenir sa coûteuse activité dans la construction des voies ferrées de l'Empire des tzars, expédiant de Ruhrort jusqu'aux roues de ses wagons, lorsque la justice dut à son tour faire acte d'ingérence dans ce bourbier d'agiotage, et s'enquérir de la situation exacte où se trouvait la *Banque commerciale de prêts de Moscou.* Il résulta de l'enquête et du réquisitoire,

où se rencontraient les noms essentiellement germaniques de Schuhmacher, Grabbe, Landau, Röder, que M. Stroussberg avait remis à plusieurs de ses co-prévenus des dons manuels, à l'effet d'obtenir d'eux, en leur qualité d'administrateurs de la *Banque commerciale*, le libre maniement des fonds en caisse et surtout des avances énormes, une trentaine de millions. Schuhmacher, Grabbe et Röder, grâce à de faux bilans et à leur entente intime, avaient de plus eu le temps de vendre à bon prix leurs propres actions avant que le public eût pu soupçonner ce qui se passait. Après une foule d'incidents judiciaires et de retards de procédure, provenant en partie de la mauvaise volonté des témoins berlinois, le Dr Stroussberg, admis d'ailleurs à subir sa prison préventive dans le plus aristocratique hôtel de Moscou, fut condamné à l'exil. En fait, il se vit tout simplement reconduit par un commissaire russe et l'avocat du consulat allemand jusqu'à la frontière de Prusse, où il se retrouva libre, tandis que ses complices prenaient la route de la prison ou des solitudes sibériennes. On avait besoin à Berlin de l'illustre failli, pour mettre ordre à ses affaires personnelles et sauvegarder les intérêts de ses créanciers allemands. Afin sans doute de dissiper plus vite les impressions pénibles qu'a laissées ce procès, les Allemands de Moscou ont, pendant la guerre turco-russe, avec un zèle des plus méritoires, organisé des quêtes au profit des blessés, ou du moins au profit des Sociétés évangéliques de secours aux blessés, ce qui n'est pas tout-à-fait identique, mais ce qui les a autorisés à solliciter aussi des Russes un peu d'argent pour offrir de nouveaux navires de guerre à la marine allemande.

On pourrait faire le tour complet de l'Empire moscovite sans cesser d'y retrouver partout comme les tentacules ou les ventouses de l'Allemagne, occupée à saisir de son mieux tantôt la fortune, tantôt le travail de ceux qui donnent asile à ses enfants perdus. En 1867, on en comptait 688 mille épars dans la Russie d'Europe proprement dite, et, dès 1863, 290 mille dans l'ancien royaume de Pologne, le tout sans

préjudice de deux ou trois millions d'Israélites disséminés çà et là (1). Mais les Allemands trouvent aussi le moyen de faire travailler de loin la Russie à leur profit. Afin de bénéficier du bas-prix de la main-d'œuvre et surtout du désintéressement habituel au *chrestianine*, on fait fabriquer de Berlin « au-delà de la frontière » une foule d'articles, en feutre notamment, qui reviennent s'étaler dans quelque belle vitrine de *Unter den Linden* et surtout s'y vendre le décuple de ce qu'ils ont coûté. Il y a des faits plus graves. A Odessa, le commerce d'exportation, entraîné par ses attaches allemandes, prend peu à peu la route de Königsberg, où, paraît-il, les thés de caravane viennent aboutir de toutes parts en même temps que les blés russes. Le transit européen par la Russie méridionale pour la Perse est en grande partie tombé aux mains des agents d'une maison Ziegler. En Podolie, des agriculteurs allemands, au lieu de livrer aux autorités locales des voleurs de chevaux qui avaient causé dommage à leurs troupeaux, ont trouvé plus court de les assommer sur place (2). Rien en effet n'est comparable au mépris que l'Allemand affecte pour le paysan russe. « A eux quatre, ils ne valent pas la poudre d'un coup de fusil (3) », disait devant nous-même à Kiève un Allemand escorté de quelques Juifs et montrant le poing à quatre pauvres *rabotniki*, qui, sans l'endommager cependant, venaient de laisser choir sur le sable du Dnièpre une précieuse marchandise allemande, — un tube en fonte. Les établissements allemands du sud déversent peu à peu leur trop-plein en Crimée, au fur et à mesure que s'éloignent ou que s'éteignent les Tatares, si bien que, dans un temps donné, il est à prévoir que l'allemand sera la langue la plus répandue d'un bout à l'autre de

---

(1) V. l'*Almanach de Gotha*, année 1874.

(2) V. *Journal de Genève*, 5 avril 1877.

(3) *Alle viere sind keinen Schuss Pulver werth.*

la presqu'île. De la Vistule au Caucase, les géologues allemands vont, le marteau et la sonde à la main, chercher des gisements de fer ou de houille dont ils s'empressent d'annoncer la découverte en Allemagne afin d'en enrichir d'autres Allemands, soit à titre d'ingénieurs, soit à titre d'entrepositaires. Le Dr Radde a dressé notamment de la région du Caucase l'une des meilleures cartes qui existent, et il a fait part au public de la grande Exposition viennoise des souvenirs recueillis par lui durant un séjour de dix ans dans les vallées du Kuban et du Terek. Aux environs de Tiflis prospèrent en nombre considérable des colonies germaniques fondées en général par des Würtembergeois. Les villages d'Alexandersdorf, de Petersdorf, de Helenendorf, de Marienfeld, de Freudenthal, d'Elisabeththal surprennent étrangement par leur nom dans ces régions caucasiennes (1), où du reste le prince Albert, frère cadet de l'Empereur d'Allemagne actuel, a commandé en 1862 comme général en chef une armée russe qu'il a conduite jusqu'à Stavropol. Les habitants d'un de ces villages, nommé Olendorf, ont porté leur esprit d'insoumission au point de refuser l'hospitalité réclamée, fût-ce à prix d'argent, par un gouverneur russe. Non-seulement ces colonies ont des magistrats et des institutions qui leur sont propres, mais elles possèdent de plus à Tiflis un protecteur officiel (2). Les familles allemandes qui, depuis le règne de la grande Catherine, cultivent une partie du gouvernement de Saratove, n'ont pas voulu non plus, suivant la coutume nationale, se soumettre aux lois militaires de l'Empire russe, dès qu'on a prétendu les leur appliquer; elles ont préféré émigrer vers l'Amérique du sud. On n'a rien fait à Saint-Pétersbourg pour retenir plus longtemps des hôtes aussi consciencieusement indociles, après un siècle d'immunités fiscales et de privilèges administratifs. Les richesses

---

(1) V. les ouvrages de Petzhold.

(2) V. Véreschaguine, dans le *Tour du Monde, 1869*, 1er semestre, p. 295-296.

inconnues de la Sibérie ont tout particulièrement le don d'intéresser et d'allécher les Allemands. Il y a une vingtaine d'années, des industriels de Hambourg avaient déjà construit les six premiers bateaux à vapeur qui aient navigué sur les eaux du fleuve Amour. Depuis la guerre, on a constitué dans la même ville une grande Société commerciale pour l'exploitation des bouches de l'Amour et de l'Asie orientale. Auprès de la rivière Sitcha et dans l'île d'Askold, des pèlerins du pangermanisme ont même entrevu des terrains aurifères dont, malheureusement, les indigènes veulent avoir leur part. Aussi les Allemands ont-ils demandé avec instance l'envoi d'un navire de guerre russe ou l'établissement d'une station militaire russe pour les protéger dans ces parages. De grandes espérances se rattachant à ces vastes régions, le *Polar Verein* de Brême décida de faire explorer toute la Sibérie maritime. On a débuté, en 1875, par une excursion, en réalité beaucoup plus commerciale que scientifique, qu'ont dirigée le Dr Brehm, le Dr Finsch et le comte de Waldburg-Zeil. Après un certain nombre de conférences payantes dans les principales villes russes, les trois Christophe Colomb brêmois passèrent l'Oural et parcoururent la haute vallée de l'Obi. L'année suivante, un navire du même port amenait des denrées allemandes à l'embouchure de l'Iéniséi, et gagnait sain et sauf Hammerfest, après trois mois de séjour dans l'estuaire du gigantesque cours d'eau sibérien. En 1878, trois autres navires, la *Louisa*, le *Moscou* et le *Neptune* ont repris cette direction, vendant çà et là leur cargaison en remontant l'Obi, le Nadym, petit fleuve qui se jette dans le golfe l'Obi, et l'Iéniséi. Le *Neptune* est revenu même avec un chargement de blé de Sibérie réuni à Barnaul par un Allemand du nom de Funck, en relations avec la maison hambourgeoise Bartning.

De gouvernement à gouvernement, les relations non-politiques, autant qu'on en peut juger, se sont réduites à une pression amicale, mais incessante, exercée par les ministres des Hohenzollern sur ceux des Romanoff pour

obtenir de leur complaisance accoutumée des facilités nouvelles propres à livrer de plus en plus le marché russe à l'industrie germanique. S'il est une vérité incontestable, c'est que le seul régime économique qui convienne à la Russie, pendant la période de transformation qu'elle traverse, c'est cette protection vigilante des intérêts nationaux grâce à laquelle Colbert fonda jadis notre prospérité industrielle. Le vrai danger au contraire qui la menace, en proie comme elle l'est aux Allemands depuis un siècle, c'est de se réveiller quelque jour dans la même situation que Gulliver à Lilliput, je veux dire enlacée et prisonnière sous tant de menus fils germaniques, commercialement et politiquement parlant, qu'il ne lui soit plus facile de les rompre pour reprendre la pleine liberté de ses mouvements. Déjà, la quantité de marchandises que les Allemands introduisent en Russie, même sans libre-échange, vaut un avertissement. En 1873, il est entré dans les ports russes 2017 navires allemands et 2502 navires anglais (1), ce qui signifie que, dès à présent, l'Allemagne partage presque également avec l'Angleterre cette clientèle de 80 millions d'êtres humains. En 1874, on évaluait les produits importés par la Prusse seule à 110 millions de roubles, et ceux qu'avaient importés les autres États germaniques, à 44 millions. En 1875, les deux sommes additionnées dépassaient 221 millions de roubles, près d'un milliard de francs. Dans cette situation, on conçoit que le gouvernement russe ait décliné les ouvertures qui lui ont été faites en vue d'un traité de commerce. Il paraît du reste que le projet envoyé, comme ballon d'essai, à Saint-Pétersbourg affichait des prétentions tellement exorbitantes que, d'après un mot de M. Frühauf lui-même, il y aurait excité une hilarité formidable et unanime *(ein ungeheueres Gelächter)* dans les cercles financiers du monde officiel (2).

---

(1) V. le *Journal français de Saint-Pétersbourg,* du 1-13 février 1876.
(2) V. la 25e séance du *Reichstag* de 1874.

Tout ce qu'on a consenti à accepter du côté russe a été une convention qui accorde aux sujets allemands établis en Russie les mêmes droits qu'aux Russes eux-mêmes. Cette convention, du 11 juillet 1873, comme on devait s'y attendre, a suscité bien des désagréments administratifs, sans parler de la concurrence industrielle. C'est ainsi qu'un Juif, prié par la police de la capitale d'aller opérer ailleurs, a appelé l'intervention du gouvernement impérial allemand, afin de rester quand même. Plusieurs gazettes berlinoises se sont plaintes aussi d'une façon très aigre de ce qu'en Pologne on se permît de demander le passeport des Juifs prussiens qui s'y épanchent sans cesse de la Posnanie et de la Silésie. Un journal de Thorn qualifiait cette curiosité réglementaire « d'insulte permanente et préméditée aux Allemands ». Le mécontentement du commerce germanique s'est exprimé en termes bien moins mesurés encore, lorsque la douane russe s'est mise à exiger que les droits fussent acquittés en or, en belles et bonnes pièces de 20 *marks*, et non en simple papier-monnaie (1). Plus que jamais alors on s'est indigné et on a montré le poing à cette « muraille de la Chine » qui, du côté de l'est, ferme aux Allemands les débouchés sur lesquels ils comptaient. Tout en prenant devant cette « muraille » l'attitude du renard de la fable, la Chancellerie de Berlin, si protectionniste qu'elle devienne chez elle, prêche toujours à Saint-Pétersbourg les mérites du libre-échange. On continue à y faire la sourde oreille. Ce n'est pas à Toula qu'on s'en plaindra, mais on n'oubliera pas non plus sur les bords de la Spree de grossir méchamment toutes les rumeurs relatives à la peste ou aux nihilistes.

La déception des marchands prussiens n'a fait jusqu'ici passer aucun nuage sur l'intimité affectueuse des deux dynasties impériales. La sincérité de l'entente politique primait de beaucoup les divergences économiques.

---

(1) V. l'interpellation adressée au *Reichstag* le 25 février 1878 et la réponse de M. de Bismarck.

Cimentée en avril 1873 par de grandioses fêtes à Saint-Pétersbourg (1), par l'inscription sur les tables de marbre du Kremlin des noms les plus glorieux de 1870, par d'incessants échanges de visites princières, de décorations, d'orchestres militaires, cette étroite alliance semble certes au premier aspect avoir assuré à l'Empire russe, sinon la paix, qui n'a pas été conservée, loin de là, à l'Europe, du moins, de bien grands avantages pour étendre son action dans le monde et y féconder sa puissance. Le concours absolu accordé dès le début par la Prusse à la Russie ne saurait être révoqué en doute par tout observateur un peu attentif des événements. Incontestablement il dépendait de l'Allemagne et de ceux qui la dirigent que la question d'Orient se rouvrît ou ne se rouvrît pas. Nous verrons bientôt qui l'a remise à l'ordre du jour et par quels ressorts elle y a été remise. Ce qu'on doit accorder *à priori*, c'est que la malheureuse Turquie n'a été abandonnée en 1875 par la Prusse à la Russie qu'en considération et en compensation de la complaisance avec laquelle en 1870 la Russie avait abandonné la France aux victoires d'abord, puis, aux exigences de la Prusse. Sans le blanc-seing délivré de Berlin au tzar Alexandre, l'occasion si longtemps épiée « d'améliorer le sort des chrétiens en Bulgarie » et le plus loin possible au-delà des Balkans se serait fait attendre encore longtemps. Ce n'est pas du reste uniquement, il s'en faut, par l'absence d'un *veto* que s'est trahi le parfait accord du gouvernement allemand avec la Russie. Tant que la lutte a duré, rien n'a été épargné à Berlin et en Allemagne pour assurer le triomphe complet du fidèle allié de 1866 et 1870. Ce n'était rien que de placer sur tous les points du territoire ottoman les sujets russes sous la protection des consuls allemands, que d'expédier immédiatement après la prise de Kars l'Ordre « pour le mérite » au Circassien Loris-Mélikove,

(1) V. l'étude si spirituelle de M. J. Klaczko, *Deux Chanceliers*, p. 387-393.

ou enfin que d'envoyer au quartier-général russe des bataillons de médecins et de chirurgiens germaniques (1). L'humanité et l'admiration suffiraient pour expliquer cette participation indirecte à la guerre. La curiosité pourrait aussi rendre compte à elle seule de la présence d'un officier allemand auprès du chef de chaque corps d'armée russe. Le tzar, outre le prince Arnolf de Bavière, avait dans son entourage immédiat le général de Werder. Un major de Liegnitz accompagnait le général Gourko à l'avant-garde, le général de Wedel se tenait aux côtés du général de Krüdener, le prince de Battenberg prenait les leçons de Dragomirove, et le capitaine *zur See* Oldekop servait d'*ad latus* au grand-duc Alexis sur la flottille danubienne. Mais, indépendamment de ces coadjuteurs allemands, un nombre difficile à évaluer, mais très notable, d'officiers prussiens avait été autorisé, sur une demande personnelle, à prendre du service dans l'armée du tzar (2). Les représentants militaires de l'Autriche-Hongrie, le colonel de Löhneisen et le capitaine Bolla, mirent même l'épée à la main contre les Turcs à la fin du mois de mai. Il y eut aussi des espions allemands au service russe. On a cité les noms d'un baron Hauckmann et d'un baron Kraut, soi-disant correspondants de journaux viennois. Pour le matériel, ce fut bien autre chose encore. On a parlé d'un train de trente wagons de poudre, fabriquée dans ses poudrières domaniales, que M. de Bismarck aurait expédié en une seule fois à l'armée russe. En admettant que les arsenaux de l'État prussien n'aient rien livré à l'Empire russe, l'industrie privée a du moins secondé ses efforts militaires et exécuté toutes ses commandes avec une ardeur remarquable. Diminuer ainsi le chômage en

---

(1) A lui seul le prince Charles de Roumanie a décoré pour services rendus à son armée une dizaine de médecins militaires prussiens, entre autres, les docteurs Kammerer, Bussenius, Gähde, Hahn, Peiper, von Scheven, Wahl, Stricker, Bruberger, etc.

(2) V. un aveu de la *Gazette générale de l'Allemagne du nord*, en août 1877.

Allemagne, c'était de la part du gouvernement russe payer au commerce allemand la précieuse et indispensable complicité du Chancelier. Une maison de Halberstadt, Aaron, Hirsch et Cie, s'engagea à livrer 700 mille quintaux de plomb pour balles, en un seul mois. M. Krupp, outre de nombreuses centaines de canons de petit calibre, dut encore, en décembre 1877, en livrer treize de gros calibre en acier fondu. L'intendance russe avait fait marché pour toute la campagne avec un triumvirat de Juifs allemands, qui commanda, soit à Hambourg, soit à Berlin, du bœuf salé, des radeaux ou ponts flottants, des casernes en fer, voire même des téléphones à usage militaire. Vers la fin de la guerre, ce fut encore à Hambourg que l'Amirauté russe fit acheter des corsaires, dont l'un, le *Cimbria*, sous le commandement du comte de Greffenburg, des bouches de l'Elbe gagna Reval, où l'attendaient cinq cents matelots russes. Il est vrai qu'au moment où l'étoile du tzar sembla pâlir devant Plevna, on commença aussi à Berlin à prendre une attitude qui n'avait parfois rien de bien amical pour l'assiégeant, si bon payeur qu'il fût. Le *Kladderadatsch* qui aime à devancer la pensée du *Reichskanzleramt* en lui donnant une forme populaire, représenta un beau matin l'armée russe sous la forme d'une ménagerie où les soldats avaient des têtes de lion, les officiers, des têtes d'ânes, et les généraux, pas de tête du tout. Pour un peu, l'humiliation militaire de la Russie n'eût probablement paru au palais Radziwill qu'une de ces catastrophes imprévues dont le cœur se tire avec un compliment de condoléance. On n'aurait plus eu à compter avec personne sur le continent, ce qui dédommageait bien un peu de l'infortune d'autrui. Au besoin, en faisant appel au vieux fonds de haine et de crainte (1), on eût pu même écraser la Russie et ne pas lui permettre de repasser le Danube. L'amitié des souverains prévalut toutefois encore sur ces calculs, et

---

(1) V. les deux articles intitulés *Die Kriegslust der Russen* dans la *Gazette d'Augsbourg* des 22 et 23 avril 1871.

le Hohenzollern de Roumanie fut dépêché en hâte aux Russes arrêtés devant Plevna et obligés de solliciter, pour vaincre, un coup de main d'un voisin qui n'était un ami de la Russie que parce qu'il était Prussien de naissance. Sans le renfort qu'il amenait, et où l'élément allemand abondait, qui sait combien de temps le tzar eût mis à franchir la distance du Danube aux Balkans? Enfin, lorsque la lutte militaire toucha à son terme, qui, sinon la Prusse, réussit à prévenir entre la Chancellerie russe et le Cabinet de Londres tout échange de ces notes provocantes et irrémédiables, à la suite desquelles il ne reste plus qu'à tirer l'épée pour donner satisfaction à la dignité nationale? Qui, par sa médiation, habilement interposée, coupa court à cette « querelle entre la baleine et l'éléphant, » querelle d'autant plus inextinguible, peut-être, si elle eût commencé, que les deux adversaires auraient été obligés de se donner plus de peine pour se saisir corps à corps? Qui, enfin, prépara, patronna et fit signer le traité de Berlin, si ce n'est la Prusse, laquelle ainsi confirmait au tzar, sans nouvelle guerre à soutenir avec la Grande-Bretagne, les principaux résultats du traité de San-Stefano?

A cet ensemble incontestable de services rendus et d'avantages obtenus il y a cependant un revers de médaille qu'il importe de considérer. La Russie, pour qui va au fond des choses, a-t-elle réellement gagné autant qu'il le semblerait au premier coup-d'œil à se laisser, je ne dirai pas engager dans une guerre dont elle avait plus envie que personne, mais ramener du traité de San-Stefano à celui de Berlin par les bons offices de la Prusse? Il y a tout d'abord une remarque qui s'impose à l'esprit et qui atténue singulièrement la valeur apparente des progrès réalisés par la Russie dans les Balkans, c'est qu'elle n'a pu les réaliser qu'en sacrifiant une alliance, ou du moins en sacrifiant la puissance d'un allié qui, pour elle sans contredit, était le plus sûr de tous, aucun intérêt ne divisant les deux nations. Ne plus pouvoir compter sur la France démembrée et livrée à toutes les aventures de la démagogie, c'est une perte

évidemment de force politique pour les Romanoff. Ils s'en apercevraient bien vite le jour où l'amitié personnelle d'Alexandre II avec Guillaume Ier ne ferait plus contrepoids aux sérieux motifs de désaccord qui existent entre la race germanique et la race slave. « Cela peut être très passager », a dit au *Reichstag* (1) M. de Bismarck, en faisant allusion aux bons rapports de son pays avec le tzar. Mais le point le plus important est de savoir en somme si ce que la Russie a conquis au cœur de la Turquie est aussi considérable et surtout aussi définitif qu'on devait le désirer à Saint-Pétersbourg après une sanglante et ruineuse campagne. A ce point de vue, il nous semble que, dans le lot attribué par M. de Bismarck à Alexandre II, il est entré beaucoup plus d'ombre que de proie. Passe pour l'agrandissement territorial en Asie, quoiqu'il ait eu pour conséquence directe d'amener l'Angleterre à Chypre, d'où elle pourra couvrir rapidement l'Asie-Mineure, à la première marche en avant d'une armée russe. Passe encore pour la rétrocession de la Bessarabie, bien qu'elle ait eu aussi pour effet de créer en Roumanie une très vive et très profonde irritation contre le vainqueur, irritation qu'il suffira au prince Charles d'entretenir avec soin pour élever entre les Russes et le Danube une infranchissable barrière de haines nationales. Mais la constitution de la Bulgarie en un petit État vassal de la Sublime-Porte est-elle en réalité un avantage bien précieux et comme une étape vraiment faite par la Russie vers Constantinople? Maintenant que l'Assemblée de Tirnova a donné un prince à la nouvelle principauté, prince qui n'est décidément ni le général Ignatiève, ni le général Dondoukove, ni même le prince Kara-Georgevitch, mais bien le prince de Battenberg, de la famille grand-ducale de Hesse, dont le grand-père maternel a été, dit-on, ministre de la guerre à Darmstadt, qui lui-même était officier dans la garde prussienne, on est en droit de se

(1) *Das kann sehr vorübergehend sein.* Séance du 25 février 1878.

demander si ce souverain, selon les vraisemblances, tendra sa main par-dessus la Roumanie mécontente à la Russie lointaine, ou bien si, pris entre la Dobrutscha roumanisée et la Serbie que surveilleront de près les Austro-Hongrois, il ne se sentira pas comme fixé au bout d'une chaîne dont les anneaux supérieurs passeraient par Pest et Vienne pour aboutir à Berlin? Devenue par l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine une grande puissance slave, l'Autriche-Hongrie n'est plus dorénavant incapable de fixer autour d'elle les forces éparses du *jougo-slavisme* ou slavisme méridional. Voilà peut-être, n'en déplaise au prince Gortschakoff, la plus grande nouveauté politique et ethnographique contenue dans la paix de Berlin. En résumé, si exagéré qu'ait pu être le langage de M. Aksakove accusant M. de Bismarck « d'avoir retiré à la Russie sa couronne de lauriers pour la remplacer par un bonnet de fou », on a bien des raisons d'admettre qu'en 1878 la Prusse a renouvelé le jeu qu'elle avait fait jouer en 1829 à son représentant au quartier-général russe, le général Müfling, en vue d'empêcher Diebitsch d'entrer dans Constantinople. Il y a toutefois pour les amis de la Russie et les admirateurs de l'œuvre signée à Berlin un sujet d'inquiétude plus profonde. En définitive, rien de durable n'a été fondé par cette paix boiteuse. Après aussi bien qu'avant, la question d'Orient reste suspendue comme une éternelle menace au-dessus du sommeil de l'Europe. La question n'est en effet qu'à la surface un démêlé russo-turc. Le difficile n'est pas d'exiler de l'Europe l'islamisme, c'est de savoir comment sera partagée la dépouille de l'exilé. Si les bouches du Danube n'étaient pas également et simultanément convoitées par les deux principaux héritiers, la liquidation ottomane serait aussi peu compliquée que l'a été le partage de la Pologne. Malheureusement, la Russie ne peut atteindre Constantinople, ce but merveilleux de ses rêves séculaires, sans posséder le bas Danube, et les Habsbourg, de leur côté, ne peuvent abandonner à une autre race le delta d'une vallée qui, à elle seule, sert de lien géographique et tient lieu de toute autre espèce

d'unité aux divers États, bizarrement juxtaposés par l'histoire, de leur Empire hétérogène. La question d'Orient, en dernière analyse, est donc, par la force des choses, une lutte entre le panslavisme et le pangermanisme, dont l'Empire des Hohenzollern se trouve devenu le porte-glaive. Tant que la Russie n'aura pas planté définitivement son drapeau victorieux sur le Danube au moins à la hauteur de Belgrade, il n'y aura rien de fait, rien d'acquis pour elle (1). Sortira-t-elle à son honneur de la lutte très active d'influence qui va s'établir entre elle et l'Austro-Hongrie, subsidiairement avec l'Allemagne, pour amener sous sa prépondérance les éléments sporadiques du slavisme qui s'étendent des bouches du Pruth jusqu'au golfe de Trieste? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Ce qui paraît certain quant à présent, c'est que, lorsque les tzars voudront s'approprier les armes à la main l'espace compris entre le Danube et les Balkans, en ne dissimulant plus que c'est pour leur propre compte qu'ils combattent, ils mettront en péril leur ligne de la Vistule, déjà menacée en 1863, au moment de l'insurrection polonaise (2).

Transportons-nous maintenant de Russie en Turquie; nous n'aurons qu'un pas à faire. Avant toutefois d'y rechercher le contre-coup de l'Allemagne sur les événements contemporains, arrêtons-nous un instant à la période antérieure. Nous y retrouverons encore la prépondérance germanique s'élargissant, s'appesantissant partout sous les formes les plus variées, partout des Allemands faisant avec un art merveilleux la courte échelle à d'autres Allemands, depuis les horlogers würtembergeois ou badois qui à grand renfort d'annonces ont cherché à y attirer leurs anciens camarades de la Forêt-Noire jusqu'aux gros financiers viennois qui ont ruiné à qui mieux mieux les finances de

(1) V. l'*Intérêt allemand dans la question orientale*, par Léon Vaquez, Paris, 1877.

(2) V. *Deux Chanceliers*, par J. Klaczko, p. 182-183 et 399-414.

la Sublime-Porte. La *Banque de Crédit austro-turc* a laissé des souvenirs ineffaçables dans les fastes de l'agiotage international (1), souvenirs que ne compensent point les nombreuses fournitures de locomotives austro-allemandes faites aux premiers chemins de fer turcs. Les Allemands de Constantinople forment aussi une colonie des plus littéraires. La *Teutonia*, l'une de leurs associations, ne s'est pas tenue pour satisfaite de savoir que les *Brigands* de Schiller avaient été joués dans la ville en langue arménienne, elle a organisé un théâtre d'amateurs, afin de jouer en pur allemand des pièces purement allemandes Le *National-Verein* constantinopolitain, qui, lui, compte déjà une assez longue existence, a de son côté fondé une école, « nationale-libérale », bien entendu. Depuis la guerre, cet arsenal de préjugés germaniques s'est transformé en un palais, à l'inauguration duquel présidait le représentant officiel de l'Empire. Le drogman de la légation allemande a fait aussi des leçons d'archéologie allemande dans la ville, en français, il est vrai, en attendant que les Turcs prussophiles aient suffisamment appris à connaître la langue de Gœthe. Cette florissante colonie ne manque pas de célébrer aussi bruyamment qu'elle le peut tous les anniversaires de naissances royales ou de victoires prussiennes. C'est le seul chapelet qu'on récite encore en Allemagne, mais on ne le récite guère à voix basse, surtout hors d'Allemagne. Le 22 mars 1872, tandis que les Allemands du Bosphore chantaient tous les *Te Deum* laïques du monde dans la chapelle de M. de Radowitz, un malheureux navire de guerre turc, qui eût mieux fait de réserver sa poudre, dut tirer salve sur salve pour égayer les oreilles allemandes pendant les agapes allemandes qui suivirent les actes de mortification patriotique accomplis dans la chapelle. A cette époque, le prince Frédéric-Charles parcourait le bassin de la Méditerranée en vainqueur, et plus d'un principicule d'outre-Rhin, après

(1) V. le *Journal de Genève* du 6 février 1874.

avoir assisté aux victoires de la Prusse derrière les fourgons du roi, venait comme le « prince rouge » promener le long des côtes du Levant sa physionomie triomphale. L'un d'eux, le prince héréditaire d'Oldenburg, déjà illustre par un scène de pugilat dans un buffet de chemin de fer saxon, se fit en novembre 1874 lapider à coups de figues et de croûtes de pain par la paisible population de Smyrne, où des professeurs allemands et les diaconesses de Kaiserwerth ont fondé depuis assez longtemps dans la « rue des roses » des écoles pour les enfants des deux sexes. D'autres rues de la ville, un peu plus tard, devaient être ensanglantées par les marins allemands du *Météore*. Les environs eux-mêmes en ont été troublés à leur heure par de jeunes Allemands à la recherche du tombeau de Tantale, selon eux, de quelque chose de plus vivant, suivant les maris turcs (1). Le Dr Schliemann, lui, ne s'en est pris réellement qu'aux morts, mais, imitant Enée, quoique moins pieusement, il s'est enfui de Troie avec son trésor du roi Priam, malgré les droits reconnus et le séquestre légal des autorités turques.

Les relations officielles ont été pour la Sublime-Porte ce qu'on les suppose facilement à l'avance, peu agréables et moins avantageuses encore. Le Sultan s'était pourtant mis en frais de courtoisie, et montré en toute occasion d'une munificence infinie envers l'Empire germanique. Tantôt il octroyait à M. de Bismarck une superbe plaque de l'Osmanié, bonne à garder au moins pour les diamants qui l'entouraient, tantôt il faisait offrir à la femme d'un ambassadeur, Mme d'Eichmann, un magnifique portrait de lui-même, tout aussi bien encadré, tantôt enfin, ce qui valait mieux, il appelait au pouvoir les plus germanisés de ses sujets, Djemil-pacha, Khalil-pacha, Essad-pacha, qui était en mission extraordinaire à Berlin, lorsqu'il reçut le portefeuille de la guerre, enfin Munif-effendi, qui devint

(1) V. le *Journal de Genève* du 20 mai 1877.

ministre de l'instruction publique après avoir traduit Henri Heine en arabe. Malgré ces flatteuses avances, l'ambassade d'Allemagne n'en a pas moins commencé par troubler l'Empire ottoman de ses passions anti-catholiques en y fomentant autant qu'elle le pouvait les persécutions souvent odieuses dirigées contre la fraction de l'Église arménienne qui ne voulait point consentir à rompre avec le Saint-Siége. De l'aveu même de M. de Werther, le schisme qui doit son nom et son origine au pseudo-primat Kuppel avait été inspiré tout d'abord par son propre prédécesseur à la légation allemande, M. d'Eichmann. La satisfaction de faire échec à la France qui, depuis François Ier, avait assumé la charge de protéger en Orient tous les chrétiens avait dû entrer pour quelque chose dans l'attitude prise par la diplomatie de l'Empire germanique en présence de cette querelle théologique. Il est à remarquer également que la commission instituée pour régler les intérêts des deux cultes procéda absolument d'après la méthode de M. Falk; elle accorda tous les biens de l'Église arménienne aux dissidents qui se séparaient de Rome et ne reconnut qu'à eux seuls une existence légale (1). La conclusion déplorable de toutes ces intrigues fut que les orthodoxes arméniens se virent enlever l'église du Saint-Sauveur par la force et avec une astuce qui n'était point musulmane. De plus, à Trébizonde, à Malatia, à Mardine, en Mésopotamie, tout comme à Constantinople, les notables hassounistes furent jetés en prison et les biens de leur communauté religieuse confisqués, tandis qu'en Thessalie et en Macédoine, à Salonique notamment, toute propagande chrétienne était rigoureusement interdite à l'évêque. Celui de Trébizonde mourut des violences qu'il avait subies. Un prêtre catholique romain, le père Rodowski, placé sous la protection française, fut même impunément massacré par le fanatisme d'un palefrenier turc. Toutefois cette ingérence religieuse,

(1) V. le *Journal de Genève* du 3 mars 1874.

qui n'a nui que pendant quelques années à la concorde des chrétiens en Turquie, ne compromettait pas l'existence du pays autant qu'un autre travail diplomatique qui s'étendait de Constantinople jusqu'au Danube, au-delà même, et dont il nous faut parler avec quelque détail.

L'inquiétude avait été vive, quoique de courte durée, dans les Chancelleries européennes, lorsqu'on avait vu M. de Bismarck appeler au poste d'ambassadeur près de la Sublime-Porte son *alter ego* ou génie familier, M. de Keudell. C'était, assurait-on, la question d'Orient que M. de Bismarck agitait à son tour, mais cette fois pour la résoudre. Il s'agissait de précipiter l'agonie et surtout de se distribuer en famille les possessions territoriales du vieux malade de lord Palmerston. Une fois M. de Keudell placé sur une autre case de l'échiquier prussien, l'Europe se remit un peu trop vite d'une alarme aussi chaude, car bien des symptômes manifestes trahissaient de la part du prince-ministre, qui avait d'autres instruments que M. de Keudell à employer, un plan déjà fort saisissable de démembrement successif et collectif de la Turquie d'Europe. Un simple Juif allemand de Constantinople, nommé Brunswick, n'avait-il pas dès 1872 publié une brochure pour régler à sa façon l'ordre de transmission de la couronne du Sultan? La *Deutsche Zeitung*, le principal organe à Vienne des intentions et des convoitises de la Prusse, était l'une des premières à annoncer que le Sultan était fou, occasion excellente pour déclarer sa succession ouverte. L'habileté, d'ailleurs fort naturelle, de M. de Bismarck dans cette grosse affaire devait être d'y substituer les Habsbourg aux Hohenzollern et de n'agir, en quelque sorte, que par procureur. En raison même des distances géographiques, un intermédiaire était indispensable pour saisir quelque chose de cette proie lointaine qu'on ne pouvait appréhender soi-même directement. L'intérêt de race apparaissait où l'intérêt de dynastie n'existait plus. L'intervention d'un tiers moins omnipotent pouvait d'ailleurs donner le change au gouvernement russe sur les conséquences futures du partage et l'attirer dans le

piége. Or, ce tiers, indispensable à l'Allemagne, c'était l'Autriche, laquelle déjà à Passarowitz, en 1718, réglait victorieusement au nom de l'Allemagne la situation privilégiée des « sujets césariens » sur le territoire ottoman. « La mission de l'Autriche », s'écriait avec enthousiasme M. Wachenhusen dans la *Gazette de Cologne* le 4 septembre 1872, « c'est d'ouvrir à l'Allemagne la route de l'Asie. » Un peu plus tard, la *Gazette d'Augsbourg*, complétant la pensée de M. Wachenhusen, déclarait avec une élégance ironique d'expression « qu'après tout l'intégrité de la Turquie n'était pas un dogme pour l'Empire allemand. » Il n'y paraissait que trop, car chaque jour on descellait quelques-unes des grosses pierres qui rattachaient à l'édifice ottoman ses annexes les plus voisines. Autant de sauvé de l'écroulement futur, ajoutait-on en manière d'excuse !

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la Serbie et la Roumanie pour constater qu'à mesure que les influences allemandes s'y enracinaient, les liens de vassalité qui rattachaient à Constantinople ces deux États tributaires se relâchaient de plus en plus. Devenir le Piémont des Balkans, telle avait toujours été depuis au moins un quart de siècle la grande ambition du petit peuple serbe. Un écrivain patriote, M. Oreskovits, exposait ce programme en faisant appel à la puissance allemande, et proposait l'exemple de la Prusse à la Serbie. Son désir, c'était que les populations slaves du nord de la Turquie fondassent un Empire ou tout au moins une Confédération slavo-chrétienne sur les rives du bas Danube. Bien décidé à réaliser ces rêves, le prince Milan Obrénovitch ne compta pas seulement sur son armée qu'on disait être de cent mille hommes, et qu'un étranger, le général Zach, avait été chargé de réorganiser. Il rechercha aussi la sympathie des Habsbourg et l'appui du cabinet de Vienne. Il ne suffisait plus que la puissante « Société de navigation à vapeur sur le Danube » continuât à vivifier, comme par le passé, cette région de l'Europe en donnant à Belgrade même une physionomie toute

germanique. Des projets de chemins de fer furent adoptés pour mettre le plus promptement possible en communication le modeste État serbe et le grand État austro-hongrois. De leur côté, les catholiques élurent pour leur métropolitain l'archevêque autrichien en résidence à Carlowitz, Mgr Ivacskovic. Le prince lui-même, après plusieurs visites à la Cour de Vienne, où on le combla des honneurs réservés aux rois, finit par s'y marier dans un milieu qui certes n'avait pu échapper aux influences locales. Tandis qu'à Hambourg on jouissait de l'agréable surprise de voir arriver jusqu'à des *magisters* serbes pour prendre part au Congrès général des instituteurs allemands, la Skoupchtina votait l'établissement d'un poste diplomatique auprès du ministre des affaires étrangères austro-hongrois. C'était faire un premier pas sur un terrain brûlant, où d'habiles séductions essayaient de pousser les Serbes et leurs voisins. Un État sur lequel la Porte conservait sa suzeraineté intacte avait-il en effet le droit de se faire représenter au-dehors et surtout de conclure des traités internationaux sans l'autorisation du suzerain? Avant même qu'on consultât l'esprit et le texte des documents qui avaient fixé le droit public sur ce point, la réponse ne pouvait guère être douteuse, car une alliance, même strictement limitée au commerce et à l'industrie, pourrait porter un préjudice considérable au suzerain, hypothèse inadmissible de la part d'un vassal. Laissant la Roumanie s'engager la première à fond sur ce terrain, les autorités serbes se bornèrent tout d'abord à entretenir une vive irritation contre la Turquie, en réclamant avec fracas la rétrocession de la forteresse du petit Zvornick, réclamation assez inutile en elle-même, la Porte ayant spontanément retiré toute garnison de ce poste militaire, comme de tous ceux qu'elle occupait sur le territoire serbe. Parfaitement insensible à cet acte de condescendance, le prince Milan, comme pour mieux braver la faiblesse de son suzerain, vint encore fraterniser à Bucarest, de la manière la plus bruyante, avec son collègue le prince Charles. Il y fut

nommé propriétaire du 6e régiment d'infanterie, et, à son retour dans sa capitale, il annonça que l'alliance entre les Principautés danubiennes et la sienne était un fait accompli. Ce n'était pas seulement en somme par vanité personnelle que l'agent allemand à Bucarest, M. de Bray, avait prétendu à la préséance sur les simples consuls étrangers. Dans l'entourage du jeune prince, de fait, il avait bien droit au premier rang.

Le prince Charles de Hohenzollern ne s'était montré ni moins remuant ni moins enclin à la révolte. Dès son arrivée à Bucarest, il avait fait venir de Berlin un fort détachement d'officiers instructeurs afin de donner au plus vite à ses deux Principautés une armée nationale. Un de ces étrangers, d'un rang très subalterne qu'il occupait en Prusse, sauta avec une rapidité sans exemple au grade de général en Roumanie. Les colonels des régiments étaient bien Valaques ou Moldaves, mais à-côté d'eux venait habituellement un major qui n'était ni l'un ni l'autre. En un mot, les milices nationales furent enrégimentées dans des cadres allemands. Une anecdote qui remonte au printemps de 1871 donnera une idée de l'importance que s'était attribuée la colonie germanique de Bucarest depuis l'avénement du prince Charles. Pour célébrer les victoires de l'année précédente et épancher son enthousiasme *inter et post pocula*, cette colonie, qui, avec ses succursales de province, comprenait déjà en 1866 jusqu'à 3618 Prussiens et 2800 Autrichiens, avait organisé une grande fête *more germanico*. Elle ignorait si peu que cette manifestation équivalait à un défi jeté aux sentiments intimes de la population, qu'elle avait loué à ses frais, pour la protéger ce jour-là, une partie de la police locale. Quelques protestations du dehors ayant répondu aux trop joyeuses expansions de la salle du banquet, où se trouvait le consul général aposté par M. de Bismarck auprès du prince, ce diplomate, M. de Radowitz, fit venir le premier ministre et le préfet de police, qui pensèrent d'abord se tirer de ce mauvais pas en présentant d'humbles excuses pour

leur impuissance. Ils n'en furent pas moins retenus comme otages (1) par la colonie allemande. Le lendemain le ministère tout entier « recevait » sa démission. Une des causes permanentes de l'irritation des Roumains contre le parasitisme des Allemands, c'était l'affaire Stroussberg, car il y en avait une aussi en Roumanie, comme en Belgique, comme en Russie. Il s'agissait d'un réseau de chemins de fer que le spéculateur berlinois s'était fait concéder par le prince Charles pour relier ses deux Etats à leurs voisins. Les intérêts promis dépassaient de beaucoup 6 0/0, ce qui n'avait pas empêché des vice-présidents piétistes de la Chambre des Seigneurs de Prusse de garnir leur portefeuille particulier de ces obligations. Par malheur, lorsque le docte financier qui avait fourni à ses concitoyens l'occasion d'un placement aussi rémunérateur vint convier le gouvernement roumain à prendre livraison des travaux de terrassement et de maçonnerie, on eut le regret de constater que tous ces travaux n'étaient que des ébauches. Les rails avaient été posés à fleur de terre dans des vallées inondées chaque hiver et les remblais évités avec la plus ingénieuse économie. Bref, les chemins de fer qu'on offrait, si fort qu'on les eût fait serpenter, pour étendre d'autant la garantie kilométrique, n'étaient pas exploitables. Le gouvernement roumain refusa en conséquence de payer les coupons échus jusqu'à ce que l'on eût rectifié et consolidé les travaux. Un pareil ajournement ne faisait pas, on le pense bien, le compte des capitalistes poméraniens engagés dans l'affaire. On trouva moyen en intimidant la Chambre de Bucarest de lui arracher le paiement qu'elle prétendait différer. A l'heure actuelle, la Roumanie n'est plus même maîtresse de ces chemins de fer si chèrement payés par elle, elle est considérée comme simple actionnaire de la Compagnie dont le domicile social est à Berlin. C'est un fil de plus qui vient

(1) Ces faits presque incroyables ont été racontés à l'époque même par la *Gazette d'Augsbourg*, à laquelle je les emprunte exclusivement.

se rattacher à tous ceux dont dispose la Chancellerie impériale (1).

Il y avait encore une autre question, à la fois politique, économique et religieuse, que les Roumains avaient fort à cœur, et où la Prusse n'avait pas craint de s'immiscer de longue date. Le but en vue, c'était d'obtenir pour les Israélites roumains une situation et des égards que les catholiques romains étaient bien loin, eux, d'obtenir en Prusse. Hâtons-nous de dire que les Juifs de la Roumanie et de toute cette région forment une population essentiellement peu intéressante et beaucoup plus soucieuse de la liberté de l'usure que de la liberté de conscience, qui n'était réellement pas en cause dans l'affaire. En Galicie, on en a vu prêter à 1000 %, et il est fort probable que les Roumains ne leur arrachent pas à de meilleures conditions le prêt du numéraire qu'ils ont réussi à accaparer dans le pays. Ajoutons que les Valaques et surtout les Moldaves ont bien sujet de s'inquiéter des incroyables progrès de cette immigration qui leur valait dès 1869 la présence de 612 mille de ces pseudo-Allemands. Ce chiffre équivalait à 11 % de la population totale en Valachie et à 20 % en Moldavie, proportion énorme, si l'on songe qu'elle n'est que de 3,3 % en Autriche et de 0,1 % en Angleterre. Dans les deux principales villes moldaves, Iassi et Botochani, les Juifs par leur nombre priment les Roumains. L'exclusion générale qui tenait à distance des urnes électorales ces étrangers souvent peu sympathiques n'était donc pas une persécution ; elle ne visait qu'à sauvegarder la vraie nationalité des Principautés et la juste prépondérance de ses anciens habitants. Dans l'espèce, c'est-à-dire dans l'affaire particulière qui devait provoquer les démarches allemandes, tout le tort des Roumains consistait à avoir condamné

(1) *Fürst Karl ist von einer Sippschaft der unerlichsten, unsaubersten Leute umgeben. Er ist in die Hände einer Kamarilla gerathen, welche den Staat schamlos ausbeutet.* — V. *Deutschland, Rumänien und Fürst Karl*, par Erdmann de Hahn, Prag, 1875.

en Cour d'assises cinq Israélites accusés d'un vol dans une église, tandis qu'on avait relâché une trentaine de chrétiens coupables d'avoir donné la bastonnade à des individus de la même catégorie. A admettre même qu'il y eût eu là une double erreur judiciaire, rien dans ce qui s'était passé ne motivait l'intervention d'une puissance étrangère, aucun intéressé n'ayant excipé d'un indigénat étranger. Le consul de Russie avait refusé de se joindre à son collègue allemand pour formuler une protestation, et celui des États-Unis, M. Peixotto, Israélite lui-même, assure-t-on, avait adressé officiellement à M. Fish, son supérieur hiérarchique, les résultats d'une enquête tendant à prouver que les Israélites n'étaient en Roumanie les victimes d'aucun mauvais traitement pour cause religieuse (1). Mais ces Juifs, pour lesquels l'allemand est devenu la langue commerciale par excellence, se trouvent aussi par cela seul les propagateurs et les alliés naturels du pangermanisme dans ces régions. Aussi ne manqua-t-on pas de s'écrier bien vite en Allemagne qu' « avec cette persécution des Juifs marchait pas à pas la persécution des Allemands établis en Moldo-Valachie, » et une agitation assez ardente s'organisa en Prusse pour que le Chancelier intervînt (2). Le 2 avril 1872, M. de Bismarck répondait aux Juifs de Stettin que « les faits déplorables qui s'étaient passés en Roumanie n'avaient pas échappé à l'attention du gouvernement impérial-royal, que S. M. avait témoigné d'un vif intérêt pour leurs coreligionnaires, et qu'il venait de renouveler les instructions déjà données à son envoyé à Bucarest pour réclamer des mesures de protection en leur faveur. » Le Parlement, le 22 mai suivant, à propos d'une pétition envoyée par les membres de la synagogue de Lyck, dans la Prusse orientale, adopta également une motion de M. Bamberger exhortant le Chancelier « à faire

---

(1) V. le *Mémorial diplomatique* du 17 avril 1873 et du 14 novembre 1874.

(2) V. l'article du Dr Oppenheim dans la *Gegenwart* de 1872, et la *National Zeitung* du 27 avril 1872.

tout ce que permettraient les circonstances pour empêcher dorénavant la reproduction de pareils faits „. Une loi communale accorda bientôt en effet les droits de bourgeoisie à tous les Israélites qui auraient obtenu, soit le grade de sous-officier, soit un diplôme universitaire, ou qui auraient doté le pays d'une manufacture, voire même d'une entreprise utile quelconque. Seuls les nomades et les usuriers ne bénéficiaient point de la loi.

Telle était la situation acquise par le germanisme tant en Moldavie qu'en Valachie vers la fin de 1874, lorsque les trois grands gouvernements impériaux dont l'alliance régit le monde depuis 1871 s'occupèrent activement et ouvertement de délivrer le prince Charles de Hohenzollern de tout lien de vassalité vis-à-vis de la Turquie en le poussant à conclure directement avec chacun d'eux un traité de commerce. Au point de vue du droit public, la prétention de la Roumanie était bien plus inadmissible encore que celle de la Serbie. Ce qui faisait loi cette fois, ce n'étaient plus uniquement les stipulations de Passarowitz vieilles d'un siècle et demi, c'étaient surtout les conditions imposées en 1866 au prince Charles et acceptées par lui. Or une dépêche de M. de Moustier, adressée le 6 août de cette année à M. d'Avril, gérant du consulat général de France à Bucarest, avait obligé le nouveau prince à répondre que, dans ses rapports avec les autres États européens, il reconnaissait la suzeraineté complète de la Sublime-Porte. Le firman d'investiture portait du reste expressément que « le prince s'engageait à respecter et à maintenir le principe qu'aucun traité ou convention ne pourrait être conclu directement par les Principautés ». L'unique dérogation stipulée à ce principe concernait « les arrangements d'intérêt local avec un gouvernement limitrophe qui n'auraient point la forme de traités officiels ni de caractère politique (1) ». Ces termes ne laissaient rien

(1) V. le *Journal de Paris* des 11, 19 et 27 novembre 1875 et la *Patrie* des 22 janvier, 15 novembre, 13 et 17 décembre 1875.

à désirer sous le rapport de la clarté, et tous les soi-disant précédents dont M. Bœrescu et ses amis argumentaient ne prouvaient que l'incroyable bonne volonté du gouvernement turc et l'étendue des sacrifices de fait auxquels il avait consenti pour vivre en paix avec ses turbulents vassaux. Cette querelle d'Allemands faite à la Turquie en janvier 1875, si peu solide qu'en fût le prétexte, car le suzerain ne réclamait que le droit d'autoriser, cette querelle n'en devint pas moins le signal et comme la phase initiale de la guerre russo-turque. En vain lord Stratheden signala-t-il le danger à la Chambre des lords le 26 juillet 1875, lord Derby fit preuve dans sa réponse d'une mollesse qui ressemblait fort à un abandon des droits de la Turquie. C'était un laisser-passer accordé à l'orage qui se préparait ou, plus exactement, qu'on préparait. Le prince Gortschakoff, dans les premiers jours de décembre 1875, vint à Berlin, où il conféra longuement avec son partenaire, son rival plutôt, M. de Bismarck. L'Empereur d'Autriche dès février 1874 avait été lui-même à Saint-Pétersbourg chasser à l'ours et déposer une couronne de lauriers sur la tombe du tzar Nicolas. Il n'est pas téméraire de supposer qu'il ne s'était pas éloigné sans avoir reçu plus d'une confidence relative à l'éventualité d'une guerre de la Russie sur le Danube (1). Le voyage que François-Joseph entreprit ensuite en Dalmatie au printemps de 1875 devait être beaucoup plus gros de conséquences. Le prince Stourdza vint à Cattaro saluer S. M. apostolique de la part du prince Charles de Roumanie, qui n'était guère pourtant un voisin. Le prince Nicolas de Montenegro, qui six mois auparavant avait reçu du prince Frédéric-Charles un sabre d'honneur, se rendit en personne au-devant de l'Empereur, ce qu'expliquait, il est vrai, le voisinage. Quantité d'agents politiques, d'explorateurs scientifiques, de géographes ou de militaires, M. M. Siegfried Kapper, Gustav Rasch, Fallmerayer, Jean Roskievicz, Kanitz,

(1) V. le *Nord* du 19 février 1874.

avaient frayé les voies à une expédition autrichienne. Grâce au zèle du consul austro-hongrois à Andrinople, M. Karl Sax, une magnifiquè carte des Balkans avait été dressée à Vienne d'après les affinités ou les différences confessionnelles des populations. Finalement le drapeau des Habsbourg fut hissé sur la tour d'un couvent, des délégués du clergé et des notables réclamèrent une prompte annexion par la Cour de Vienne (1), et l'insurrection commença tant en Bosnie qu'en Herzégovine, les deux provinces turques les plus accessibles aux influences germaniques de seconde main. C'était le premier acte du drame qui s'ouvrait. La mission conciliatrice du gouverneur Roditsch et du général Molinari ne servit qu'à accroître l'effervescence. L'un des chefs des insurgés herzégoviniens, Hubmaier, appartenait à la réserve de l'armée austro-hongroise, et l'on raconte qu'entre deux expéditions contre les troupes ottomanes, il serait venu reprendre à Laybach sa place dans son régiment pour répondre à un rappel d'inspection. On fit même de lui le héros d'une fête et d'un banquet où l'on but à tous les succès de la dynastie autrichienne. Un autre détail curieux, relevé à la date du 10 juillet 1876, fut la présence simultanée dans l'hôtel *Kronprinz*, à Würzburg, de la mère du prince Milan, de M. de Bismarck, assisté d'un de ses fils, et de « Wilhelm, *imperator et rex*, » logé au premier étage. Au reste, vingt faits pour un établissent la participation lointaine de l'Allemagne à ces premières levées de boucliers, auxquelles applaudissaient quantité de feuilles berlinoises, en poussant à cor et à cri l'Autriche à la rescousse des Bosniaques et des Herzégoviniens (1). Tandis que la *Zastava*, le clairon de l'insurrection, se publiait à Neusatz sur le territoire autrichien, on remarquait déjà la présence au quartier-général serbe d'officiers prussiens en retraite ou en congé. Des volontaires bavarois se joignaient aux volontaires prussiens. L'escadron à cheval de la légion allemande se distingua aux combats livrés près

(1) V. le *Nord* du 29 septembre 1875.

d'Alexinatz (1). Un major prussien, du nom de Horstich, délogea avec son artillerie la garde impériale turque des hauteurs de Véliki-Izvor. On cite encore un autre Allemand, le colonel Becker, parmi les officiers étrangers qui dirigèrent avec le plus de succès les troupes du prince Milan. D'une circulaire du gouverneur de la Bohême, M. Weber, il résulte que le gouvernement serbe avait acheté à Berlin 60 mille chassepots avec toutes les munitions nécessaires. Un convoi d'armes de ce genre circula de Prusse en Autriche sous la rubrique de « pièces métalliques pour ponts à construire ». Quatre cents ouvriers quittèrent même les ateliers d'artillerie de Spandau pour venir travailler dans les arsenaux de Kragujevatz, moyennant un salaire quotidien de deux roubles (2). Le gouvernement de Bucarest se commandait des armes à Witten. D'après un récit de la *Kreuz-Zeitung*, un ex-officier prussien qui avait servi dans l'armée carliste, M. E. de Wedell, aurait été jusqu'à débarquer sur la côte d'Albanie une batterie de campagne destinée aux insurgés. En résumé, à un moment où l'on comptait à Bucarest 35 volontaires russes, on en rencontrait dans la même ville 79 allemands et 24 autrichiens (3). On y voyait en même temps les représentants de 22 journaux tant autrichiens qu'allemands, et onze négociants des deux nations en quête de commandes militaires. « Le concours de la Russie et de l'Allemagne nous est promis, » avait du reste déclaré sans ambages M. Ristisch (4).

La connivence des Allemands et des Russes ne réussit pas toutefois à rendre la Serbie victorieuse de la Turquie, et force fut à Saint-Pétersbourg de revêtir la « chemise rouge » pour entrer directement en scène. Si on se

---

(1) V. le *Journal de Genève* du 4 octobre et du 4 novembre 1876.

(2) V. les *Moskovskia Viédomosti*, correspondance viennoise du 15 octobre 1876.

(3) V. dans le *Journal de Genève* la correspondance de Bucarest du 2 juillet 1876.

(4) V. la même correspondance.

place au point de vue turc pour suivre les principales péripéties de cette guerre inégale, on est frappé tout de suite du rôle inattendu que la race germanique a encore trouvé moyen d'y jouer. Dans les deux camps, durant cette lutte qui n'effleurait ni le territoire ni les intérêts légitimes de l'Allemagne, on retrouve presqu'en porportion équivalente des noms d'Allemands parmi ceux qui la dirigent, si bien que ce duel entre l'orthodoxie moscovite et l'islamisme européen n'est pas sans ressembler parfois à quelqu'une des vieilles querelles intestines du saint-empire. On se tromperait donc grandement en supposant que M. Krupp a été le seul sujet de l'Empire allemand qui ait aidé les Turcs à soutenir le choc de la Russie, en leur livrant plusieurs milliers de canons de tout calibre et surtout de toute qualité, livraisons fructueuses qui lui permettaient de se débarrasser avantageusement de ses fonds de magasin tout en ramenant en Allemagne le plus clair des milliards prêtés à la Turquie par les capitalistes de Paris et de Londres. Il y avait longtemps déjà que la Sublime-Porte prenait volontiers à son service des aventuriers allemands doués de talents militaires. Après la mort de Mussa-Pacha, elle avait confié le commandement de Silistrie à l'un d'eux, le général Grach (1). On a souvent rappelé les origines berlinoises de Méhémet-Ali, devenu le premier homme de guerre et presque le premier diplomate des successeurs de Mahomet II. Il est inutile de revenir ici sur les brillants caprices du destin qui, du fils sans vocation d'un harpiste à l'Opéra de Berlin, ont fait un gouverneur de l'Albanie, puis le *serdar ekrem* ou généralissime de l'Empire ottoman, ce qui a permis à l'intendant des théâtres royaux, M. de Hülsen, de solliciter de sa munificence une pension pour son père, que l'Opéra de Berlin n'avait pas enrichi. Mais il s'en faut que Méhémet-Ali soit le seul Allemand qui ait participé à l'héroïque défense de

(1) V. *Wachenhusen*, t. I, p. 162.

l'indépendance ottomane. A côté de son nom, auquel n'a pas manqué la gloire, il convient de citer ceux de Blum-Pacha, qui avec son compatriote Grünewald avait fortifié Kars, puis qui devint chef d'état-major à l'armée du Kara-Lom, gouverneur de Varna un peu plus tard, et finalement commandant en chef de l'artillerie turque, de Julius Strecker, en turc, Redjid-Pacha (1), de Feizi-Pacha, autrement dit Kolmann, qui commandait l'artillerie à Erzeroum et qui eut les honneurs de la journée de Zewin, du capitaine prussien Méhémed qui avec une brigade fut chargé de couvrir la passe de Koprikoï en Asie-Mineure, de Wessel-Pacha qui, en janvier 1878, manœuvra adroitement pour dérober l'armée de Sophia au mouvement concentrique des Russes, du colonel Lehmann, devenu Lehmann-Pacha en même temps que général d'artillerie, de M. Wendt, professeur à l'école militaire de Pancaldi, de Mahmoud-Pacha, *aliàs* Freund, Juif allemand qui eut sous ses ordres une armée ottomane à Scutari, du maquignon Zimmermann, soit Arthur-Bey, qui s'était fait fort de mettre sur pied une légion polonaise de 40 mille hommes, enfin du colonel de Pleutz qui figurait parmi les officiers du prince égyptien Hassan. Il vint même un moment où la Sublime-Porte refusa les désœuvrés prussiens qui s'offraient à elle pour diriger ses soldats. On éconduisit notamment un chef d'escadron de dragons qui cependant s'était muni d'une lettre de recommandation des plus chaleureuses pour le séraskier lui-même (2). Le gouvernement turc n'accepta plus que les services des médecins à raison de 500 francs par mois, et, lorsque les Russes s'emparèrent de Bayazid, l'unique prisonnier de guerre qu'ils y firent fut le médecin de l'hôpital, le Dr Hofmann. Le plus curieux peut-être, c'est que l'état-major turc paraît s'être surtout inspiré, au moins pendant la crise décisive de la campagne, du plan de

---

(1) *Le Courrier de Hanovre* a raconté, après les grandes manœuvres prussiennes d'octobre 1874, une anecdote des plus amusantes sur ce général d'importation allemande.

(2) V. le *Journal de Genève* du 21 avril 1877.

défense qu'en 1828 avait esquissé M. de Moltke, alors qu'il était lui-même officier instructeur et conseiller militaire au service du commandeur des croyants. Ce plan, qui n'était pas sans une certaine analogie avec celui que l'illustre *condottiere* devait en 1867 présenter à son nouveau maître pour vaincre sûrement et prochainement la France, ce plan consistait à prendre pour base d'opérations le quadrilatère formé par Schumla, Widdin, Silistrie et Varna, de manière à attaquer les Russes de flanc pendant leur marche, ou à tirer le verrou sur eux, s'ils franchissaient les Balkans. Il est à croire que ce programme a dû être mal exécuté, puisque, malgré son illustre paternité, il n'a pas réussi. Aussi n'a-t-on pas manqué à Constantinople d'accuser certains généraux d'origine allemande d'avoir montré contre les Russes un peu moins de zèle qu'il n'eût convenu. Mais en vérité la disproportion des forces entre les deux Empires explique trop aisément le dénouement auquel nous avons assisté pour qu'il soit indispensable d'accepter les soupçons émis par le fanatisme musulman à propos de la fidélité des Allemands. Cette méfiance, par exemple, pourrait être beaucoup plus justifiée en ce qui concerne certains intrigants, Juifs ou Allemands, tels que Simon Deutsch, qui, à Constantinople, où il est mort à la peine, n'a pas moins dû pêcher en eau trouble qu'à Paris. A la même catégorie de personnalités suspectes appartient aussi ce Romer, dit Mayer, qualifié Hongrois ou Américain, qui, après avoir été aide-de-camp de Fuad-Pacha, puis chassé du territoire turc, fut accusé plus tard d'avoir voulu faire sauter le palais impérial et son contenu. Le nom de la princesse Aristarchi-Bey, fille de l'ancien ministre de la guerre en Prusse, M. de Bonin, s'est aussi trouvé mêlé à diverses anecdotes diplomatiques qui seraient de nature à faire douter un peu de son mari (1), dont le beau-frère, fils de M. de Bonin, et ex-officier prussien, est devenu de son côté général turc sous le nom de Hocki-Shubar-Pacha.

---

(1) V. le *Lloyd de Pest* du 24 août 1877.

On ne sait trop que supposer non plus quand on songe qu'à la fin de 1877 le grand-visir recevait du ministre ottoman à La Haye, Mourad-Effendi, fils d'un maître de poste allemand d'Agram, une longue dépêche lui annonçant que la Hollande, la Belgique, la Suède, la Norvége et le Danemarck étaient sur le point de former une ligue pour porter secours à la Turquie (1).

Toutefois les affaires humaines ont souvent une double face, et cette affligeante vérité ne perd rien de ses droits, quand il s'agit des prédilections tudesques. A voir combien d'Allemands concouraient à la résistance militaire de la Turquie, on ne se douterait guère à quel point, politiquement, l'Allemagne a déployé contre elle, plus peut-être que la Russie elle-même, la dureté brutale et le sans-façon impérieux de sa diplomatie. Les souvenirs cependant se pressent en foule dès qu'on entreprend de marquer par quelques traits précis cette singulière attitude d'une puissance neutre vis-à-vis d'une antique monarchie, qui assurément ne lui avait causé aucun tort, contre laquelle elle aurait eu même de la peine à articuler un seul grief. Midhat-Pacha n'en a pas moins dénoncé M. de Werther comme ayant assisté le général Ignatiève dans sa perfide tactique, lorsqu'il conseillait au gouvernement turc de ne pas se préoccuper outre mesure des réformes à introduire et des dettes à payer (2). A la Conférence de Constantinople, le même M. de Werther, le « fécial » prussien préposé aux déclarations de guerre, malgré sa réputation d'inaltérable et pacifique bienveillance, nous apparaît, d'après les sobres récits du télégraphe, comme un subordonné gourmandé par M. de Bismarck pour avoir adhéré aux concessions faites par ses collègues. Des concessions faites au Turc de la part des Hohenzollern! Il fallait au contraire se montrer exigeant, toujours plus exigeant, jusqu'à ce que la Turquie déclarât le calice trop amer pour elle et que

---

(1) V. le *Journal de Genève* du 2 novembre 1877.
(2) V. le *Journal de Genève* du 1er novembre 1877.

la Conférence se séparât pour laisser la place libre aux armées. Que dire d'un agent secret de M. de Bismarck qui, en mars 1877, aurait pourtant poussé la Turquie à la résistance, en lui assurant qu'elle avait subi assez d'affronts et que la Russie n'était pas au fond capable de la vaincre ? « Vous aurez l'Austro-Hongrie avec vous, » aurait ajouté le tentateur, « en abandonnant la Roumanie aux Habsbourg (1). » Lorsqu'à force de souffler la guerre, on l'eut enfin allumée, la diplomatie allemande ne se trouva pas à court de mauvaises raisons pour faire sentir de Berlin, sinon la pointe de son épée, du moins la ténacité gratuite de son mauvais vouloir aux ennemis malgré eux du tzar. Personne n'y songeait à se demander si l'ours moscovite n'était pas à lui seul assez puissant pour abattre le croissant de sa lourde patte, et de quelle qualification le langage vulgaire flétrit l'intervention arbitraire d'un tiers contre un faible qu'accable déjà un plus fort que lui. Nous ne reviendrons pas sur le concours militaire donné par les Allemands aux Russes. Nous ne voulons signaler ici que quelques-uns des moyens « moraux » employés pour précipiter la chute de l'islamisme et décourager l'énergie de ses défenseurs. On imagina tout d'abord de se faire adresser à Berlin par les attachés militaires qui suivaient le quartier-général russe des rapports un peu chargés en couleur à propos des atrocités commises par les Turcs sur les Bulgares, les blessés et les prisonniers de guerre. A la suite d'un de ces sombres tableaux tracés par le major de Liegnitz, la Chancellerie impériale, invoquant la convention de Genève qu'elle avait si souvent omis de respecter sur le territoire français, lança une note à brûle-pourpoint contre les bachi-bouzouks, note taillée sur le patron de celles qui avaient servi contre les zouaves ou les turcos, et essaya d'entraîner dans son indignation les diverses puissances signataires de cette convention philanthropique.

(1) V. *l'Assemblée nationale* du 4 décembre 1877.

Le Sultan, afin d'empêcher que les prisonniers de guerre ne fussent molestés, les fit tous venir à Constantinople sous ses yeux et surtout sous les yeux des diplomates allemands. Sa mauvaise étoile n'en voulut pas moins que, vers le même temps, par suite de l'évacuation précipitée de la forteresse de Widdin, les assassins des deux consuls de Salonique, qu'y détenait le gouvernement turc, réussissent à s'échapper. Cette fois une simple menace ne suffisait plus. On envoya en hâte sur les côtes de la Turquie l'amiral Batsch qui, depuis le mois de mai, se promenait de long en large dans la mer Egée avec neuf navires de guerre et trois ou quatre mille hommes, tout prêts à débarquer n'importe où pour incendier n'importe quoi. Sans la présence d'une autre flotte, qui aurait pu écraser en deux heures l'escadre prussienne, il en eût coûté cher à la Turquie de ne pas avoir remis assez vite la main sur les trois échappés. Pendant ce temps, à l'intérieur de Constantinople, le successeur du baron de Werther était venu s'installer dans ce palais nouveau de l'ambassade allemande qui, de sa situation élevée à Bouyoukdéré, semble dominer le palais du Sultan lui-même. Ce successeur n'était autre que le prince de Reuss, ancien représentant de l'Allemagne à Saint-Pétersbourg, et dont la jeune femme se trouvait cousine au 5e degré du tzar. L'attention était touchante pour le Sultan. La princesse n'en fut pas moins invitée le plus courtoisement du monde à venir visiter en détail les piquants mystères du *Kiosque des Etoiles*, mais cette satisfaction offerte à sa curiosité féminine ne l'aurait pas empêchée, assure-t-on, d'oublier la réserve que lui imposaient les fonctions de son mari. En apprenant l'entrée des Russes dans Nicopoli, au moment où elle recevait à sa table le conseil des ministres turc, elle aurait battu des mains et crié *bravo*, sans souci du malheur de ses hôtes (1). Le prince, lui, à tout propos, prodiguait les injonctions et

(1) V. le *Journal de Genève* du 9 août 1877.

les menaces comme en pays conquis. Il interdit à la Porte de renvoyer de son territoire les sujets de la Russie, il exigea que les Russes comme les Allemands échappassent à toutes les conséquences de l'état de siége proclamé dans la capitale (1), il s'opposa à ce que l'étendard du prophète fût levé et la guerre sainte proclamée, enfin à l'approche des Russes il organisa dans Péra une sorte de garde nationale allemande, qui pouvait être utile pour le maintien de l'ordre intérieur, mais qui, en cas de siége, eût rendu beaucoup moins de services pour la défense de la place. Quand on en vint à parler de paix et du choix des plénipotentiaires destinés à représenter la Turquie au Congrès, le même prince de Reuss passe encore pour avoir fait préférer à Sadyk-Pacha un chrétien d'origine grecque, Kara-Theodori, que devait seconder Méhémet-Ali. Ces choix, qui attestaient en vérité une docilité bien grande de la part du Sultan, ne devaient pas pourtant mettre Méhémet-Ali lui-même à l'abri des foudres de M. de Bismarck. Le protocole a conservé la trace de la tempête à laquelle le Chancelier de l'Empire allemand s'abandonna aux dépens de son ancien compatriote, lorsque celui se permit d'exprimer avec modestie son étonnement de voir l'Autriche appelée à son tour à recevoir quelques provinces de l'Empire turc. Ce n'était guère en effet la peine de convoquer à Berlin les ambassadeurs du Sultan pour les faire assister à cette aggravation, officiellement imprévue, du traité de San-Stefano. En réalité, la médiation allemande, qui avait été dédaigneusement refusée à la Porte tant que celle-ci l'avait humblement sollicitée pour régler sa situation particulière vis-à-vis de la Russie, ne s'était produite que pour prévenir une guerre possible de la part de l'Angleterre et assurer une belle compensation territoriale à l'Autriche. Bref, les malheureux diplomates d'Abdul-Hamid n'avaient été attirés au milieu de l'aréopage

(1) V. la lettre de M. Macdonell à lord Derby, Berlin, 16 juin 1877 *Blue book.*

européen que pour revêtir de leur signature l'instrument de paix qui démembrait leur pays au profit de la race slave, et, sans coup férir, au profit de la race germanique, le tout en surexcitant les prétentions des Grecs et en ouvrant l'appétit aux Italiens.

Avant d'arriver à Vienne par la vallée du Danube, détournons-nous un moment de notre route pour examiner d'un coup-d'œil la situation des Allemands en Grèce, dans ce petit royaume qui n'a point d'autres couleurs nationales que celles de la Bavière, le bleu et le blanc, et sur lequel le pangermanisme n'a point abdiqué ses prétentions dynastiques, à en juger d'après la protestation solennelle signée le 12 avril et le 17 juin 1863 par le roi de Bavière, comme chef de la maison de Wittelsbach. En droit allemand, le roi Georges ressemble donc quelque peu à un usurpateur, ce qui explique qu'à un moment de crise grave, où son trône paraissait menacé, il ait pu être question de le remplacer par l'ex-duc de Nassau. Avant la guerre, il existait déjà à Athènes une Société allemande et fraternelle, appelée *Philadelphia*, et à Arakli, l'ancienne Héraklea, une colonie germanique d'une certaine importance. Depuis la guerre, ces influences se sont singulièrement ramifiées. Tout d'abord deux ingénieurs des mines, *Bergassessoren* prussiens, M. M. de Dücker et Nasse, furent chargés d'aller visiter, en compagnie du ministre des finances helléniques, les détritus argentifères du Laurion ainsi que les terrains d'où on retire l'émeri à Naxos. Un autre minéralogiste allemand, M. Gobanz, avait déjà donné l'éveil au gouvernement grec. A leur retour, les *Fachmänner* ne manquèrent pas d'encourager ce gouvernement, d'une part, à dépouiller de son droit d'exploitation la Compagnie franco-italienne de M. Serpieri, malgré les services de toute nature rendus par elle au pays (1), et, de l'autre, à terminer avec le consul même de l'Empire

(1) V. le *Journal de Genève* du 16 octobre 1872.

allemand, M. Karl Klöbe, l'affaire de la concession des mines de Naxos, ce à quoi consentit le ministre, M. Sotiropoulos. Tout l'émeri possible de Naxos appartient donc à M. Klöbe, à qui des banquiers grecs avaient fourni les capitaux nécessaires. Un Allemand de Francfort, M. Pfungst, au monopole du diplomate concessionnaire, ajouta son propre monopole de dépositaire. Une autre Société allemande s'est formée à Patras sous le nom d'*Achaïa* pour « la production du vin de Grèce », et inonde le continent tout entier, au moins de ses prospectus. Après fortune faite, ces négociants se bâtissent de confortables palais au bord de la mer, à Munychie, par exemple, et, parfois, consentent à les louer pendant la saison au roi Georges. Toutefois, afin d'envahir avec plus de succès, et sans être trop reconnu, cette patrie de la mythologie classique, le pangermanisme a pris modèle sur Jupiter, il s'est déguisé. Au lieu de se présenter, comme en Roumanie, sous la forme de l'ange protecteur des Juifs, il s'est transformé en archéologue. Tout d'abord M. Schliemann a demandé et arraché au gouvernement hellénique, non moins confiant que celui du Sultan, l'autorisation de pratiquer des fouilles qui, tour à tour, son imagination s'échauffant en même temps que ses ouvriers, l'ont conduit à l'Acropole, aux Thermopyles, à Mycènes, enfin à Ithaque. Un soulèvement volcanique ne bouleverserait pas plus profondément le sol grec que ce chercheur de trésors antiques. Le plus fâcheux pour la Grèce, c'est que le Chancelier s'est mis lui-même de la partie. Bien longtemps avant que le Cabinet d'Athènes lui achetât un fort lot de vieux chassepots et sollicitât de son obligeance deux généraux allemands pour commander son armée (août 1878), il s'était senti pris, lui aussi, d'un amour archéologique immense pour ce territoire sacré aux artistes. Il débuta par créer un poste d'archéologues à Athènes. Le 9 décembre 1874, anniversaire de la naissance de Winckelmann, fut inauguré dans la ville de Périclès, et en présence de tout ce qu'elle contenait d'Allemands, un *Institut archéologique* duquel sans doute la politique ne se trouvera pas toujours

exclue, puisque son directeur, M. Lüders, se trouve être le premier secrétaire de la légation impériale. M. Lüders n'a pas du reste tardé à donner la mesure de son savoir-faire et à trahir la portée de ses instructions, d'abord en faisant de son mieux pour absorber dans l'*Institut* allemand la *Société archéologique nationale* d'Athènes, puis surtout en reprenant pour la mettre à exécution une grande œuvre, ébauchée par des archéologues français à l'époque de notre expédition de Morée et que M. Beulé avait sans succès conseillé de poursuivre, l'exploration scientifique des ruines d'Olympie. Le gouvernement grec concéda donc à l'Empire allemand le droit de déposer une escouade de savants dans la vallée de l'Alphée, afin d'en tirer un autre Pompéi en y vérifiant l'exactitude descriptive de Pausanias (1). La marine grecque se mit même à la disposition du Dr Curtius et de l'architecte Adler, pour transporter ces pionniers de l'archéologie berlinoise sur le théâtre de leurs pacifiques exploits. D'après la convention, aucun objet d'art ne doit quitter le sol de la Grèce, à laquelle en échange incombe le soin de subvenir aux frais d'expropriation. La Prusse ne revendique que le droit exclusif de prendre des dessins et de faire des moulages. On est pourtant un peu tenté de se demander si M. de Bismarck n'éprouvera pas plus tard quelque chagrin insurmontable, lorsqu'il s'agira d'évacuer cette vallée où se seront fatigués tant d'érudits allemands patentés par lui, lorsqu'il faudra abandonner définitivement à un petit peuple obéré cette statue de la Victoire par laquelle ont commencé les découvertes, ce Kladeos, ce Myrtilos, cet Hermès de Praxitèle, ces belles têtes de Centaures, ce temple de Jupiter dont le fronton portait toute la légende sculptée de Pélops et d'Hippodamie (2), cet *Héraion*, ce *Philippeion* érigé par Philippe après la bataille de Chéronée, enfin ces ustensiles précieux, ces inscriptions si intéressantes qui sortent de terre comme

(1) V. *Im neuen Reich*, 1874, nº 20, p. 796.
(2) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 16 juin 1878.

par enchantement après un sommeil de deux mille ans. En attendant, nul adepte d'une archéologie autre que l'archéologie allemande n'approche de ce lieu saint où le Dr Hirschfeld, le Dr Weil, l'ingénieur Bötticher, l'architecte Streichert, le professeur Köhler procèdent, loin des regards indiscrets, à leurs mystérieuses recherches. Tout ce que nous savons, c'est qu'on emballe pour Berlin, *viâ* Trieste, « les moulages. »

Depuis le jour où l'Autriche fut rejetée hors de l'Italie par deux grandes victoires françaises, les Allemands de Vienne, plus que jamais, ont poursuivi en politique un but constant, profiter de la faiblesse des Habsbourg pour se saisir de la direction des affaires dans leur Empire et le rattacher de gré ou de force à cette grande Allemagne qu'il avait été impuissant à fonder. Le malheureux François-Joseph avait promis quelque liberté à ses peuples pour les consoler d'une campagne perdue, et, afin d'être secondé dans ces vues libérales, il avait appelé au pouvoir M. de Schmerling, déjà célèbre par son rôle au Parlement de Francfort. M. de Schmerling n'hésita pas à annoncer qu'il allait sauver la monarchie autrichienne à l'aide d'un remède absolument nouveau. Ce remède n'était autre qu'une germanisation latente, décorée du nom pompeux de centralisation constitutionnelle. Le travail d'unification allemande que le prince de Metternich et le prince de Schwarzenberg avaient jadis pratiqué sous une forme autocratique, M. de Schmerling se proposait en un mot de le reprendre sous des apparences libérales. Avec un appât de parlementarisme plus ou moins sincère, il se flattait de maîtriser, en leur donnant le change, les aspirations nationales qui partout se manifestaient chaque jour avec plus de vivacité. La seule langue admise dans un Parlement viennois ne pouvant être que l'allemand, et les délibérations de ce Parlement devant avoir lieu au milieu d'une population allemande plus nombreuse encore que celle de Berlin, il semblait que le gouvernement eût ainsi, avant d'engager la partie, bien des atouts dans son jeu. Pour mieux assurer la suprématie « aux

plus dignes », la loi électorale de 1861 assigna aux régions électorales où ils dominaient, aux villes notamment et aux Chambres de Commerce, un nombre de siéges législatifs tout-à-fait hors de proportion avec leurs droits légitimes. Le reste, la majorité devait le conquérir par l'intolérance et le despotisme à coups de scrutin. Heureusement le piége était trop grossier, et les nombreuses nationalités contre lesquelles il était tendu ne s'y laissèrent pas prendre. Lorsque M. Belcredi prit la place de M. de Schmerling, il n'y eut qu'un peu de confusion de plus ajouté à beaucoup de centralisation. Après la guerre austro-prussienne, ce fut M. de Beust, adversaire passionné de M. de Bismarck et champion plus convaincu qu'heureux de la bonne cause allemande, qui se trouva chargé de la direction suprême des affaires autrichiennes. A vrai dire, il eût semblé assez naturel de profiter de la crise grave que traversaient de nouveau les Habsbourg pour essayer enfin franchement du système fédéral et faire de cet immense Empire, suivant le mot heureux de Fischhof, une « Suisse impériale royale ». Mais M. de Beust était Saxon et excellent Allemand. Il se garda bien de desserrer par trop les liens qui assujétissaient à Vienne tant de provinces slaves ou latines, et préféra couper la monarchie en deux plutôt que d'en abandonner les divers fragments à eux-mêmes, en dehors de la sphère attractive de l'Allemagne. C'est à lui que remonte l'invention de ce système hybride, et en apparence assez peu viable, qui fonctionne actuellement sous le nom de dualisme et dont le moindre tort est de ne donner satisfaction qu'aux seuls Hongrois dans toute l'étendue des territoires soumis aux Habsbourg. Toutefois cette institution un peu artificielle d'une Cisleithanie et d'une Transleithanie n'a pas placé l'une plus que l'autre à l'abri des influences germaniques. Ce résultat tient surtout à ce que l'homme auquel l'Empereur d'Autriche a accordé sa pleine confiance en le chargeant de mettre en œuvre l'expédient de M. de Beust, le comte Andrassy en un mot, Chancelier impérial et premier ministre hongrois, a imprimé à cette

organisation, trop compliquée pour rester très spontanée, une direction essentiellement prussienne. Tandis que les Viennois, débarrassés des Magyars, dominaient plus facilement que par le passé tous les groupes non-germaniques ou anti-germaniques de la Cisleithanie avec lesquels ils restaient en tête-à-tête, les Magyars de leur côté, afin de se rendre maîtres des éléments hostiles qui pouvaient nuire chez eux au libre essor de leur nationalité, cherchèrent au-dehors le point d'appui que Vienne ne pouvait plus leur donner, et, naturellement, ils le rencontrèrent à Berlin. « Les Hongrois nous regardent, nous, Prussiens, comme leurs protecteurs médiats à l'avenir contre Vienne, » écrivait déjà M. de Werther en juin 1867, au moment où il revenait du couronnement de Bude (1). Les intrigues à racines profondes nouées dans le pays antérieurement à 1866 avaient porté leurs fruits. La rigueur germanique fit aussi son œuvre. A l'époque même où la bureaucratie de l'ancien régime montrait le moins de douceur, on n'avait pas eu le spectacle de la tyrannie libérale et germanisante du Dr Herbst, qui, entre 1868 et 1870, gouverna avec la Bohême en état de siége et la Dalmatie en état d'insurrection. En somme, si, grâce à l'accord parfait qui n'a cessé d'exister entre le comte Andrassy et M. de Bismarck, c'est en réalité à Pest plutôt qu'à Vienne que se trouve le centre de gravité de la domination des Habsbourg, on n'y a rien perdu sur les bords de la Spree.

Parlons d'abord de ceux des Autrichiens que leur naissance a faits Allemands de langue et souvent de cœur, de ceux de Vienne et des provinces adjacentes, de la haute et de la basse Autriche, de la Styrie, du Tyrol septentrional, bref de tous les « Pays allemands de la Couronne » *(deutsche Kronländer)*, comme les qualifie Kiepert sur ses cartes patriotiques. A mesure que grandissait la fortune de la Prusse, les sympathies allemandes de ces sujets « conditionnels » des Habsbourg ne faisaient que grandir aussi,

(1) V. *Deux Chanceliers*, p. 359.

avec un cynisme de franchise parfois inouï. M. de Schmerling, oubliant Sadowa d'un cœur trop charitable, ne craignit pas de porter un *toast* au vainqueur de son propre souverain. Force fut à François-Joseph d'appeler dans ses conseils en qualité de ministre un D[r] Giskra, le célèbre associé du banquier Offenheim, qui, en 1848, à Francfort, proposait de reléguer les Habsbourg en Hongrie et de restituer leurs provinces allemandes à l'Allemagne régénérée. « Moi aussi, je suis Allemand, » s'écriait à Vienne, en pleine Chambre des députés, au mois de décembre 1875, le D[r] Oeltz. Vers la fin de 1878, un autre député, M. Schönerer, a été jusqu'à exprimer dans le même lieu le regret que les Autrichiens allemands ne dépendissent pas encore de Berlin. Dès 1871, un Cercle politique, le *Lese-Verein deutscher Studenten*, avait été fondé à Vienne, afin de recruter parmi les étudiants et les professeurs de son Université des séides fidèles à la politique berlinoise. Les francs-tireurs et jusqu'aux notaires d'Autriche sont allés fraterniser à Hanovre et à Francfort avec leurs confrères d'Allemagne, absolument comme si les deux pays n'en avaient jamais fait qu'un. Les membres autrichiens de l'Association évangélique austro-allemande se sont également rendus à la Wartburg en vue de conférer avec leurs semi-compatriotes des intérêts communs de leur culte. On citerait cent cas où cette attraction, qu'on pourrait comparer à l'instinct qui tourne l'héliotrope vers le soleil, s'est manifestée d'une manière éclatante.

Mais ce qui a été bien autrement encore fécond en résultats, c'est la contre-partie, en quelque sorte, de ces sympathies austro-allemandes, j'entends les empiétements des vrais Allemands en Autriche. Leur influence politique n'y étonnera aucun observateur au courant des habiletés de la Prusse et de sa presse. MM. de Bismarck et Bleichröder ont eu de longue main la bonté d'arranger à Vienne les choses de façon à ce que l'opinion publique ne s'y appesantît pas trop longtemps sur les rancunes de 1866. Indépendamment de la *Deutsche Zeitung*, gazette ostensiblement prussophile, et

de la *Neue freie Presse*, journal inépuisable en haine contre la France, quoique fondé par le fils d'un Français, un certain Dr Paul Waldstein aurait été chargé dès 1871, en compagnie du comte de Betlen, d'opérer une rafle sur les journaux à vendre dans les deux capitales ou d'en créer de nouveaux (1). Les brochures aussi pullulèrent. Dans la basse Autriche, des amis inconnus de la gloire allemande répandirent par millions dans les écoles des cahiers dont la couverture était ornée de lithographies représentant toutes les victoires et toutes les célébrités de l'Allemagne de 1864 à 1871. C'était partager d'avance la gloire nationale avec les frères du Danube (2). A la fête des chanteurs de Munich en 1874 on but à la santé de l'Autriche, « compagne de toutes les douleurs et de toutes les espérances de l'Allemagne dont elle partage la langue et les chants ». Le résultat de ces menées dans le domaine intellectuel se fit sentir bien vite à l'occasion des lois de mai. A l'époque où le gouvernement prussien chassait impitoyablement les membres des Ordres religieux, les Allemands de Moravie signèrent pétitions sur pétitions, pour que le sol autrichien fût aussi bien que le sol allemand interdit sans pitié à tous ces exilés. A Méran, un capucin s'étant permis je ne sais quelle allusion à une composition de Kaulbach, toute la colonie thermale allemande s'empressa d'envoyer une plainte à Vienne, non pas aux autorités austro-hongroises, mais bien à l'ambassade allemande, investie d'office de la police ecclésiastique aux eaux de Méran. Une autre coterie se mit en tête d'arracher au ministère l'autorisation pour M. Reinkens de venir chanter son *Magnificat* prussien aux bords du Danube, avec droit de juridiction sur ses vicaires. Les loi de mai elles-mêmes eurent les honneurs

---

(1) V. Wuttke, traduction Pommerol, p. 264-285, et en particulier la note de la page 273. V. aussi la *Gazette de Lausanne*, fin janvier 1874, et la *Revue de France* de mai 1875.

(2) V. une note sur ce point dans le *Neues-Fremden-Blatt* du 18 novembre 1875.

d'une contrefaçon viennoise. Toutefois il faut dire, d'une part, qu'en Autriche il y avait beaucoup à faire pour délier la société civile des liens du Concordat, et, de l'autre, que ces lois furent appliquées avec une douceur qui en fit plus facilement accepter le principe. Au surplus, qu'on le remarque bien, au point de vue allemand, une persécution en règle des catholiques en Autriche aurait été une faute des plus impolitiques, puisque le catholicisme précisément, et lui seul, rattache à Vienne, à défaut d'autre force, des populations hétérogènes, qui, sans lui, n'auraient absolument rien de commun avec l'Empire géminé des Habsbourg, et par conséquent avec l'Empire d'Allemagne.

Le rapprochement des Allemands et des Viennois a été peut-être plus sensible encore sur le terrain des intérêts matériels. Au traité de commerce qui associait si étroitement l'industrie des deux monarchies impériales on a ajouté de bonne heure des conventions postales dont les incroyables réductions de prix ont rendu les relations de négoce ou de famille plus actives que jamais entre les Prussiens de la Spree et les prussophiles danubiens. Une ligue générale des chemins de fer allemands et austro-hongrois a permis de combiner des tarifs différentiels aussi désastreux que possible pour les diverses industries et les Compagnies de transport des peuples voisins. De nombreux embranchements de *railways* ont été construits pour relier Vienne aux États allemands limitrophes, par Graslitz, Mulde, Eisenstein, Neusorge. Un grand *Central-Verein* allemand, qui s'occupe d'améliorer partout la navigation fluviale, a lancé un projet de canal qui réunirait le Danube à l'Oder, voire à la Vistule, voire à tous les fleuves allemands de la mer du nord, y compris l'Elbe et le Weser. Deux autres canaux creusés, l'un de Ratisbonne au Neckar, l'autre d'Ulm au lac de Constance, mettraient également en communication le Rhin et le Danube, « le plus grand des fleuves allemands ». La géologie germanique vient du reste de découvrir que le petit cours d'eau qui s'appelle l'Aach mêle déjà les eaux du Danube par

voie souterraine à celles du lac de Constance, c'est-à-dire du Rhin lui-même. L'Exposition universelle organisée au Prater de Vienne par le Dr Schwartz a achevé de montrer combien était vif le désir des Allemands de confondre désormais tous leurs intérêts matériels avec ceux des Autrichiens, pourvu qu'ils y fussent toujours gagnants. Seuls, des produits de l'Autriche et de l'Allemagne figuraient dans la rotonde d'honneur placée sous la coupole centrale. Tandis qu'à Londres, en 1862, l'Allemagne n'avait occupé que 3500 mètres carrés, à Vienne, en 1873, elle s'en était fait réserver plus de 21 mille. Des réclamations réitérées ont établi qu'à l'origine au moins les chemins de fer austro-allemands ne mettaient quelque régularité dans leurs transports qu'en faveur des marchandises allemandes (1). Toujours les procédés microscopiques et la méthode infinitésimale. La commission impériale allemande, sous prétexte de représentation des petits Etats, avait réussi à faire nommer membres du jury 210 de ses nationaux, tandis que la Grande-Bretagne n'en comptait que 43. Cette même commission ne tenait aucun compte des règlements pour procurer aux mêmes exposants tout ce qu'ils pouvaient désirer. A Vienne, n'était-on pas tout-à-fait chez soi, et que signifiait la devise autrichienne *Viribus unitis*, si ce n'est l'union de l'Allemagne et de l'Autriche? Cette intimité idéale n'empêche pas toutefois les Berlinois de surveiller de près les Viennois, quand il s'agit d'affaires d'argent et d'intérêts contradictoires. Lorsque l'*Elisabeth-Bahn* s'est avisée de payer ses coupons en une monnaie qui ne convenait pas à ses actionnaires prussiens, ceux-ci, après avoir perdu leur procès en dernière instance devant la Cour suprême de Vienne, n'hésitèrent pas à se pourvoir, par une étrange dérogation à toutes les règles de juridiction admises jusqu'ici, devant la Cour suprême de l'Empire allemand. Cette Cour, sans la moindre crainte de provoquer un conflit, au moins

(1) V. le *Journal de Genève* du 6 mai 1873.

judiciaire, avec l'Autriche, se déclara compétente et donna gain de cause à ses compatriotes (1), qui firent saisir les wagons et jusqu'aux chasse-neige aventurés par la Compagnie autrichienne en Allemagne.

De Vienne passons en Bohême. Après avoir accordé à la Hongrie une dose d'autonomie politique si large qu'elle ne conservait plus avec les Habsbourg d'autres liens que ceux d'une simple union analogue à l'union qui existe entre la Norvége et le roi de Suède, il semblait assez logique que la Bohême à son tour obtînt quelque relâchement des attaches administratives qui l'enchaînaient à Vienne. Ce qu'on avait si complètement accordé au royaume de Saint-Étienne ne pouvait sans quelque injustice se refuser complètement au royaume de Saint-Venceslas. Les vœux du pays étaient clairs. Peu de temps après la chute du ministère Belcredi, les Tchèques avaient obtenu 161 voix contre 75 données aux candidats allemands. Mais une minorité allemande ne se décourage pas facilement. Celle-ci du reste compose de longue date en Bohême, surtout au nord-est, un noyau de germanisme assez considérable pour offrir un point d'appui solide à la politique égoïste des Viennois. Bien avant que M. Stroussberg fût venu acheter des domaines à Zbirow et dévaster les charbonnages comme les forêts de la région, les villes industrielles de Reichenberg, Warnsdorf, Rumburg possédaient de nombreuses filatures et formaient si bien une petite Allemagne en Bohême qu'un écrivain tchèque avait proposé de laisser ce district de côté quand on reconstituerait le royaume. De bonne heure aussi les premiers chemins de fer de la Bohême l'avaient uni à la Silésie prussienne (2). Il y avait là une force suffisante pour tenir en respect le parti national, dont les deux chefs, M. Palacky et M. Rieger, réclamaient en faveur de la Bohême l'union personnelle, régime qui, depuis Ferdinand Ier, constituait à leurs yeux la base même du droit

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 19 avril 1878.
(2) V. la *Gazette d'Augsbourg*, juin 1870.

public des Tchèques. L'administration autrichienne n'épargna aucun moyen pour paralyser ces aspirations. En attendant qu'elle envoyât à Prague en qualité de *Statthalter*, ou vice-roi, l'archiduc Charles-Louis, l'un des plus grands propriétaires de la contrée, à l'époque du ministère dit « des Docteurs, » il s'était propagé, sous le nom de *Chabrus*, une association ayant pour but d'abuser dans le sens allemand des priviléges électoraux que la législation autrichienne accorde à la grande propriété foncière. Les électeurs en outre furent groupés de façon à ce que les villes où l'influence tchèque paraissait la plus forte perdissent jusqu'à 10 %, et certaines communes rurales jusqu'à 16 % de leur droit de représentation. Dans l'une des provinces limitrophes de la Bohême, en Moravie, une discussion parlementaire (1) a révélé que les lois électorales et fiscales avaient été combinées si ingénieusement que 1600 mille Slaves, payant 3 millions 700 mille florins de contributions, n'avaient à élire que onze députés, tandis que 930 mille Allemands, ne payant en tout que 700 mille florins d'impôts, en nommaient jusqu'à treize. Un moment toutefois, on put croire que le *Staatsrecht* de la Bohême serait enfin reconnu à Vienne et que satisfaction serait accordée aux vœux de M. Palacky et de son école. C'est à M. Hohenwart que les patriotes de Prague durent cette lueur d'espoir, M. Hohenwart et ses collègues cherchant en Cisleithanie à réconcilier avec la Cour les nationalités froissées par les tendances centralisatrices du précédent ministère. Le Chancelier de l'Empire allemand se donna-t-il la peine de presser à distance le ressort secret qui allait précipiter dans le néant, avec son œuvre ruinée avant d'être ébauchée, ce Cabinet autonomiste, taxé même de fédéralisme à l'état latent? Le fait incontestable, c'est qu'un véritable accès de rage fit délirer instantanément toute la section autrichienne du pangermanisme, pour laquelle François-Joseph ne doit être que le

(1) V. *Reichsrath*, décembre 1874.

premier aide-de-camp de l'Empereur d'Allemagne. Décentraliser en Bohême, rendre à elle-même Prague, « cette ville allemande », comme l'avait jadis imprimé M. G. Kühne sur la couverture d'un petit livre, quelle honte pour la race tudesque! La Diète de la basse Autriche se fit remarquer entre toutes par sa violence. Au milieu de tempêtes prolongées d'applaudissements, le Dr Giskra s'y écria que « l'attentat des Tchèques obligeait chaque homme allemand à repousser l'agression, à repousser ce que préparaient des mains aventureuses et criminelles ». Le député Kuranda expliqua que les Allemands n'avaient pas immigré en Bohême comme Bohémiens, mais bien comme Allemands, comme libres Autrichiens, et que « la Bohême ne pouvait pas devenir une souricière pour les Allemands qui s'y étaient établis ». Le Dr Granitsch n'hésita pas, lui, à qualifier les partisans du ministère et des concessions de « reptiles politiques. » A Graz, le *Deutscher Verein*, héritier des traditions du *Verein der Deutsch-Nationalen*, alla jusqu'à demander, au nom de la Styrie, la mise en accusation du cabinet Hohenwart. Ce ne fut pas seulement en Autriche qu'on vit alors ce débordement de fureur contre les réformes projetées. Le mot d'ordre avait été donné en Allemagne, de prendre partout sans retard une attitude mélancolique à la fois et comminatoire. A Breslau, le 21 octobre 1871, trois mille habitants accoururent à une réunion tumultueuse, afin de faire acte de bon voisinage envers les Tchèques, ethnographiquement, leurs proches parents dans bien des cas, au point de vue du culte, leurs coreligionnaires. Même à Dresde, ville d'art et de haute culture intellectuelle, ce patriotisme malsain ne sut pas se contenir, et un conciliabule d'énergumènes vota à l'unanimité un manifeste violent contre le ministère cisleithan (1).

---

(1) « En face de la tentative faite en Autriche-Hongrie par le ministère Hohenwart pour porter atteinte à la situation assurée par la Constitution, l'histoire et la civilisation à l'élément allemand, prenant en considération la vive sympathie que tout récemment encore la population allemande de

malgré le principe sacré de la politique allemande de ne jamais intervenir dans les affaires d'autrui. Ces violences internationales n'atteignirent que trop bien leur but. François-Joseph ne put accorder à M. Palacky ce qu'il avait concédé à M. Deak. La loi électorale du 2 avril 1873 décida de plus que dorénavant les membres du *Reichsrath*, au lieu d'être élus par chaque *Landtag* particulier, le seraient directement par la masse du corps électoral. Le faux libéralisme gagne toujours à se rapprocher de l'ignorance populaire. Une majorité de 226 voix vint se mettre d'emblée à la disposition du Dr Herbst. Depuis la scission grave qui s'est opérée dans le sein du grand parti national entre les Vieux-Tchèques et les Jeunes-Tchèques, ceux-là persistant dans leur politique d'abstention passive, ceux-ci isolés et impuissants dans leur politique d'action, cette rupture a trop bien fait les affaires de la coterie germanique pour que l'un des jeunes rivaux de M. Rieger, M. Skrejschovski, n'ait pas été accusé de recevoir ses inspirations d'un endroit bien connu des journalistes aux abois. Pendant que la discorde règne dans le camp tchèque, cette coterie tient la campagne avec plus d'activité que jamais. Les professeurs expédiés d'Allemagne à l'Université de Prague, et qui ont refusé au Dr Rieger de faire dans leur *aula* l'éloge du roi Charles, fondateur de cette même Université, se sont mis à refondre à leur façon les annales de la Bohême, et ont créé pour les aider dans cette tâche un *Deutsch böhmischen historischen Verein.*

---

l'Autriche-Hongrie a manifestée pour l'honneur et la puissance de l'Empire germanique, la population d'hommes allemands réunie pour délibérer à Dresde le 7 octobre déclare qu'elle aussi prend énergiquement part de cœur à la résistance entreprise par ses frères d'Autriche-Hongrie ; elle déclare en outre que c'est un devoir pour les Allemands de l'Empire de prouver par de semblables manifestations de sympathie combien l'importance de l'ancienne Marche allemande de l'est (*Œst-Reich*) est restée présente à leur mémoire, même après la séparation imposée par la politique de cette Marche et du corps même de l'Empire germanique. „ — Traduit d'après le *Bund* du 12 octobre 1871.

L'un des plus zélés, M. Woltmann, a même affirmé devant ses élèves étonnés qu'en Bohême tous les édifices présentant un intérêt architectural étaient dûs à des Allemands. Un autre Cercle historique, le *Verein für Geschichte der Deutschen in Böhmen*, publie une bibliothèque de la littérature allemande en Bohême, et a déjà revendiqué comme une œuvre germanique le plus ancien roman connu dans la langue tchèque, *Tkadlecek*. Un Dr Schlesinger, au nom de la philologie allemande, a prétendu démontrer en 1878 que tout ce qui en Bohême avait travaillé à civiliser le pays descendait des anciens Marcomans et s'y était rendu, qui, de Silésie, qui, de Franconie, qui, de Bavière, qui même, de Thuringe. Un jurisconsulte, le Dr Emil Ott, s'est, lui, servi du droit romain et du droit canonique pour mettre en lumière l'affiliation secrète des autochthones bohémiens au saint-empire. Sur tous les terrains, on le voit, la germanisation intellectuelle et rétrospective de la Bohême a été poursuivie. A Prague, au début de 1878, le *Pokrok* lui-même n'a pu que rappeler l'extrême puissance comme l'extrême irascibilité du pangermanisme, et conseiller à ses amis d'attendre patiemment des conjonctures plus propices. Peut-être ne sont-elles plus bien éloignées, car les Allemands ont en ce moment absolument besoin des Tchèques pour acheminer la monarchie à de nouvelles destinées au moyen d'un nouvel équilibre de ses forces.

Ce qui s'est passé en Bohême s'est reproduit plus ou moins dans les autres parties de la Cisleithanie qui n'étaient pas purement allemandes. La Galicie, seule, a fini par obtenir quelques priviléges, de nombreux siéges dans les deux Chambres, de grandes charges à la Cour, enfin un ministre spécial pour la représenter à Vienne. Mais la lutte avait été trop vive pour que les concessions n'eussent pas assez mauvaise grâce, et, pendant longtemps, les députés galiciens ont cru devoir ne point siéger dans des Assemblées parlementaires qui ne cherchaient à les attirer dans leur sein que pour leur dicter la dure loi du

nombre. A en croire M. Gumplowicz (1), il est déplorable qu'on ait « polonisé » les Universités de Lemberg et de Cracovie, car il n'y a place en Autriche que pour une seule langue, l'allemand. En 1875, à l'occasion du centenaire de l'annexion de la Bukovine, une Université a été instituée à Czernowitz. Si bien intentionnée que puisse être une partie du corps enseignant, la contagion de la science germanique ne manquera pas d'atteindre avec plus de facilité que par le passé toute cette province, où l'enseignement de la langue allemande est obligatoire dans les écoles primaires. On a pu y constater déjà la présence de 43 mille Allemands renforcés de 51 à 52 mille Israélites, alors qu'en 1775 c'était à peine si on y rencontrait un seul habitant capable de comprendre l'allemand. Dans le conseil municipal de Czernowitz, l'élément germanique a la prépondérance (2). A l'exemple des Tchèques et des Galiciens, les députés du Tyrol italien ont refusé à diverses reprises d'user de leur mandat législatif, dans l'impossibilité où ils se jugeaient de faire respecter suffisamment leur autonomie ethnographique et géographique. Les autorités autrichiennes, de leur côté, ont, en 1877, fait condamner à la prison plusieurs habitants de cette vallée de l'Adige pour crime de haute trahison et attentat contre la paix publique par la voie de la presse. Le député Grebmer, assisté de vingt-cinq de ses collègues de la Carinthie et du Tyrol, s'est rendu exprès du Pusterthal dans le val d'Ampezzo, où l'on parle exclusivement italien, afin de convertir à l'Allemagne les habitants de la vallée, afin surtout de les empêcher de trop rêver à leurs voisins de la Vénétie. A Zara, on a voulu également exclure la langue italienne des écoles moyennes. A Pola, qui est en train de devenir le premier port militaire de l'Austro-Hongrie, l'emploi de la langue allemande se trouve naturellement importé, imposé même par l'administration maritime.

(1) V. *Das Recht der Nationalitäten und Sprachen in Œsterreich-Ungarn*, Innsbruck, Wagner, 1879.

(2) V. le *Neues Fremden-Blatt* du 5 octobre 1875.

A Laybach, de son vrai nom Ljublanja, le Dr Glaser s'est opposé en juin 1873 à la fondation d'une école de droit et d'économie politique où l'enseignement aurait été donné en langue slovène. M. T. Elze a montré récemment que c'était à Tübingen que les hommes les plus célèbres de la Carniole étaient venus puiser toute leur science. A Graz et en Styrie, les Allemands de la Spree semblent des cousins qu'on aime comme des frères (1). Enfin, en Dalmatie et en Croatie, où, par toutes sortes de manœuvres, on a essayé de s'émanciper aussi bien de la suprématie viennoise que de la suprématie hongroise, non-seulement la troisième monarchie autrichienne qu'on voulait restaurer entre la Cisleithanie et la Transleithanie, conformément à l'histoire et un peu aussi aux traités, n'a provoqué en haut lieu que des marques du mécontentement le moins équivoque, mais encore le Dr Makanec, qui s'était mis à la tête du mouvement dans la Diète d'Agram, a expié assez rudement l'énergie intempestive de ses convictions. On n'a cherché à consoler le pays de ses mécomptes qu'en installant à Agram même, en 1874, une nouvelle Université à laquelle le Dr Gneist a porté les bons souhaits de la science berlinoise. La transformation de l'ancien parti centraliste en parti « progressiste » facilitera singulièrement, si elle s'accomplit, les succès de la politique agglutinante des Allemands en Cisleithanie.

L'ingérence de la Prusse dans les destinées de la Hongrie remonterait bien loin, si on voulait la poursuivre jusqu'à ses origines, car déjà, au moment où expirait Joseph II, Frédéric-le-Grand recevait une députation hongroise à laquelle il conseillait, afin de se débarrasser des Habsbourg, d'élire pour roi Charles-Auguste, le duc de Saxe-Weimar, qui ne mit à son acceptation définitive d'autre condition qu'une garantie donnée par les grandes

(1) V. l'adresse envoyée en juin 1872 par les *Turner* de Graz à la *Deutsche Turn-Zeitung*.

puissances (1). Si les Magyars n'ont pas eu Gœthe pour premier ministre, en revanche ils comptent dès à présent parmi eux deux millions de ses compatriotes qui peuvent leur donner la majorité sur n'importe quelle coalition de leurs concitoyens slaves. L'appoint que les Israélites ajoutent jusqu'ici à cette phalange germanique n'a peut-être pas une très grande importance numérique, mais il s'accroît si bien qu'un député hongrois, M. Istoczy, a cru devoir dénoncer les périls de ce progrès à la Chambre dont il fait partie et dans laquelle est entré pour la première fois un député judaisant, M. Moriz Wahrmann, l'un de ses oracles financiers. En 1877 il s'est de plus ouvert à Pest, où la colonie juive forme 1/5 de la population, une école normale et nationale destinée à approvisionner de rabbins le royaume de Saint-Étienne. Trait à bien noter, cette école a été placée sous le patronage de tout ce que l'Allemagne judaïque renferme de personnages influents et dévoués, le Dr Zunz, de Berlin, le Dr Philippsohn, de Bonn, le Dr Perles, de Munich, le Dr Landau, de Dresde. La *Hochschule für die Wissenschaft des Judenthums* de Berlin avait même envoyé à l'inauguration son directeur, le Dr Cassel. Le Dr Grätz y représentait l'école similaire de Breslau, qui avait servi de type et d'*alma mater* à la nouvelle institution. De leur côté les registres du fisc révèlent que la raison sociale de 6850 maisons de commerce en Hongrie est allemande, tandis que 1620 *firmas* seulement portent des noms magyars. Ce qui ne tend pas moins à y faire pénétrer les idées des Allemands, c'est l'emploi continuel qu'on y fait de leur langue. D'après une statistique de 1873, le hongrois était employé pour l'enseignement dans 8404 écoles et l'allemand dans 2184 (2), proportion fort exagérée au point de vue ethnographique. Il faut ajouter à cette action

(1) V. la communication faite à la *Société historique de Hongrie* par M. H. Marczali le 7 février 1878.

(2) V. le *Journal officiel* du 4 avril 1877.

de l'enseignement primaire les 85 périodiques allemands qui entretiennent les adultes dans l'admiration des préjugés allemands et les innombrables institutrices qui propagent à domicile ces préjugés en même temps que leurs exigences personnelles (1). La Hongrie ne possédant que deux Universités, l'une à Pest et l'autre à Klausenburg, quantité de jeunes Magyars vont aussi chercher en pays allemand l'enseignement universitaire. Pendant l'hiver de 1876 à 1877 la seule Université de Vienne n'avait pas moins de 866 étudiants hongrois; 276 autres fréquentaient l'école professionnelle supérieure de la même capitale. A Graz, l'Université en avait recueilli 114, et l'école professionnelle, 35. Il conviendrait d'ajouter à ces chiffres 200 à 250 élèves hongrois participant dans les deux villes aux cours d'autres établissements plus techniques. N'oublions pas que, sur les treize écoles de droit que possède le royaume, six sont protestantes, ce qui permet de leur supposer au moins quelques sympathies germaniques. Une foule de lectures publiques et de représentations théâtrales ont lieu en allemand d'un bout à l'autre du pays. A Presburg, par exemple, ville allemande qui aura bientôt son Université allemande, durant un seul hiver, MM. Bodenstedt, Vambéry, le Dr Brehm, professeur d'histoire naturelle du prince héritier, sont venus faire des conférences sur différents sujets comme on les eût faites à Vienne et à Berlin. M. Michael Ring a fêté en vers germaniques le nom et la gloire du poëte Börösmarty. Au théâtre, l'acteur Lesser, revenant de Russie, a passé en revue quelques pièces classiques du répertoire allemand. Le général Klapka lui-même a répondu au Dr Schiller dans la langue illustrée par son homonyme. Le Dr Jordan, au sortir d'une causerie publique sur les vieilles légendes germaniques, a tout en soupant expliqué dans un cours ésotérique le sens caché des *Niebelungen*,

---

(1) V. le portrait humoristique intitulé *Eine deutsche Erzieherin*, dans le *Pester Lloyd* du 2 octobre 1877.

c'est-à-dire célébré l'alliance du Danube et du Rhin, de Siegfried l'Allemand et d'Etzel le Hongrois, du Rudesheim et du Tokay. La prétention des Hongrois d'avoir une langue à eux, alors qu'ils ont à leur disposition celle des Allemands, paraît un instinct de barbarie avérée à plus d'un patriote berlinois, de la famille de ceux qui dérivent *Ungarn* de *Hungern,* afin de faire une mauvaise réputation à la fertilité du pays. De véritables érudits ont encouragé cette œuvre. « *Ungari qui barbari non sunt barbari esse videri volunt,* » a écrit M. Mommsen dans son *Corpus Inscriptionum.* « Tout ce que la Hongrie possède en fait de culture, elle l'a reçu d'Allemagne et par des Allemands, » a imprimé à son tour la *Gazette de Francfort* dans un article intitulé *Magyarischer Grössenwahn.* M. Jokai, romancier inépuisable et homme d'État dans ses moments perdus, auteur par surcroît d'une brochure (1) où se trouve cet aphorisme bien propre à lui mériter la confiance et les confidences de M. de Bismarck : « Notre seul allié possible de l'avenir est l'Allemagne, » M. Jokai, dis-je, a beaucoup fait pour amener l'opinion publique de son pays à la docilité qu'on en attendait à Berlin. Aussi, pendant la guerre russo-turque, le châtelain de Friedrichsruhe a-t-il reçu plus d'une pétition hongroise le suppliant d'intervenir en faveur de la Turquie. Parfois, il est vrai, ces menées audacieuses des Allemands en Hongrie suscitent çà et là quelques symptômes très appréciables d'irritation. La nomination de M. Batagliarini comme juge à la « Table du roi », ou Cour suprême, par M. Bitto, en a fourni la preuve. A Oedenburg, un Badois, du nom de Dorflinger, à qui sa *Wacht am Rhein* avait attiré une affaire, fit insérer dans les journaux une note où il racontait que les officiers autrichiens qui l'avaient fait taire s'étaient vu condamner à l'amende et à la prison, à la suite de sa plainte à l'ambassade d'Allemagne, ce que les autorités militaires démentirent d'ailleurs

(1) *Ungarn und Deutschland,* Leipzig, Otto Löwenstein.

de la façon la plus catégorique. Mais ce sont là des résistances isolées dans un grand courant de soumission inconsciente, et l'aubergiste de Stuhlweissenburg qui avait demandé à changer son nom de *Burkus* (Prussien) contre un autre n'a fait que donner un exemple solitaire d'antipathie inutile.

Outre la Croatie et l'Esclavonie, appendices assez imprévus peut-être de son territoire, le royaume de Hongrie comprend aussi la Transylvanie, en réalité la moitié de lui-même. Il y a toutefois quelque chose de plus que les Karpathes qui éloigne des Magyars les habitants de cette région pour les rapprocher moralement de Berlin, c'est l'histoire et l'ethnographie. Ce que les cartographes appellent maintenant *Siebenbürgen*, au lieu de *Cibingburg*, premier nom allemand du pays, tiré de la rivière Cibin, (1) contient aussi le *Sachsenland*, d'où sont sortis parfois, sous des noms accommodés à la hongroise, des hommes d'État éminents tels que M. de Zsedenyi, l'un des amis les plus dévoués de Deak, dont le véritable nom patronymique était Pfannschmidt. Les débuts des premiers établissements tentés par la race germanique dans cette fertile et pittoresque contrée remontent au roi Geisa II qui, à l'époque des Hohenstaufen, y fit venir des colons allemands. (2) Depuis la chronique du chanoine de Grosswardein jusqu'au discours récemment prononcé à Graz par le savant Dr Krones, les annales habsbourgeoises sont pleines des souvenirs et des prétentions d'Allemands partis de la région centrale du saint-empire pour gagner jusqu'à la Ruthénie. Ces émigrés prétendent avoir répandu, de Hermannstadt et de Kronstadt, l'art d'imprimer, avant la fin du XVe siècle, non pas seulement en

(1) En décembre 1878, un journal de Hermannstadt, le *Siebenbürgisch-deutsches Tagblatt* a publié une série intéressante de feuilletons sur cette transposition des noms indigènes en Transylvanie.

(2) V. *Geschichte der Siebenbürger Sachsen*, par G. D. Teutsch, 2 volumes, Leipzig, Hirzel, 1874, V. aussi la *Gazette d'Augsbourg* du 1er mai 1870.

Hongrie, mais même en Italie (1). Joseph II sentit le premier le besoin pressant de limiter leurs priviléges, trop excessifs pour se concilier avec les exigences d'égalité et l'harmonie d'une société moderne. Malheureusement, ses successeurs rétablirent la Constitution des Saxons qu'il avait courageusement supprimée. Le régime parlementaire aujourd'hui en vigueur s'est trouvé en présence de ce système d'immunités immémoriales dont il ne pouvait pas plus s'accommoder que la monarchie absolue. En dépit d'une résistance acharnée, le « territoire royal » a été assimilé aux autres parties de l'État hongrois par la loi municipale. C'était toucher à l'arche sainte. La presse allemande n'eut pas assez d'injures contre les « cavaliers nomades » qui osaient fouler aux pieds le droit historique de deux cent mille travailleurs parlant allemand, célébrant religieusement toutes les fêtes du professeur de gymnastique Jahn et affiliés en grand nombre à la Société Gustave-Adolphe (2). Certains journaux indigènes publièrent

(1) V. *A magyar nyomdászat történelmi fejlödése*, par le Dr Aladar Ballagi, Pest, 1878.

(2) Tandis que des recueils populaires, tels que le *Daheim* et la *Gartenlaube* se bornaient à insulter les Magyars, *Ueber Land und Meer*, par la plume d'un simple touriste, faisait valoir en ces termes les droits historiques des Allemands sur la Transylvanie : " — Oui, j'ai eu pendant ces jours d'automne en Transylvanie une grande joie et aussi une grande honte au cœur. La joie était pour moi seul, la honte pour toi aussi, lecteur allemand, que tu vives à présent, loin de la Transylvanie, soit dans l'Empire allemand, soit plus loin encore, dans l'Amérique, ou n'importe où.... Ma honte, c'était de sentir à chaque pas l'affection touchante et la fidélité avec lesquelles le Saxon de la Transylvanie regarde, bien au-delà de la Hongrie, sa vieille patrie perdue — le cœur plein de passion et de nostalgie, plein d'admiration et d'émulation, plein d'orgueil et de reconnaissance? De reconnaissance? Pourquoi? Qu'est-ce que la puissante Allemagne a fait pour ses frères dispersés au-delà de la Hongrie? Les a-t-elle défendus, protégés et aimés? A-t-elle jamais touché pour eux à une épée, ou seulement à une plume vaillante? Leur a-t-elle jamais adressé un regard d'amour, un salut d'amour, un signe d'amour, un mot d'approbation et d'encouragement pendant leurs sept siècles de luttes pour leur nationalité allemande sur cette terre étrangère et ennemie? N'avons-nous pas totalement oublié depuis des siècles les Saxons allemands de la Transylvanie? Et pourtant c'est vers l'Allemagne qu'ils jettent des regards

même un *Mémoire*, où, sous la menace de préparer une tentative d'union entre la Roumanie et la Transylvanie, la *Volkspartei* réclamait pour le pays d'au-delà des Karpathes une Diète générale avec une autonomie égale

---

de reconnaissance ! Malgré tout, disent-ils, nous sommes reconnaissants de tout notre cœur envers la vieille patrie allemande qui nous a oubliés depuis des siècles, nous lui sommes reconnaissants de ce qu'elle est devenue une si robuste nation, grande par la fidélité et la foi, par la science et par la civilisation, par l'action et la bravoure ! Par les yeux et par le cœur nous vivons sans cesse comme suspendus à l'Allemagne. Nos racines sont dans sa chair et dans son esprit.... Hermannstadt est le plus ancien centre du germanisme en Transylvanie, et est resté sa sentinelle et sa protection la plus assurée contre les Valaques et les Magyars, comme il l'était il y a des siècles contre les hordes sauvages des Tartares et des Turcs. Il y a plus de sept siècles que des croisés allemands revenaient chez eux de la terre promise à travers le royaume de Hongrie. Ils racontèrent dans leur pays beaucoup de choses sur les beautés et la richesse de la Transylvanie.... Mais cette contrée, qui autrefois avait été florissante, comme province romaine et sous le nom de Dacie, avait été affreusement ravagée par les Goths, les Huns, les Tartares, et presque redevenue stérile et inhabitée !... Les Saxons se construisirent dans leur nouvelle patrie sept forteresses solides, afin de se défendre contre les attaques des nations voisines. A cause de cette circonstance, ils nommèrent le pays *Siebenbürgen*. (?) Avec le temps ils se construisirent dans le nord deux grandes villes fortifiées, Bistritz et Klausenburg, et à l'est, comme rempart opposé aux Turcs, Kronstadt. Le roi Geisa tint sa parole et ses successeurs respectèrent les priviléges qu'il avait octroyés aux émigrés allemands. Les Saxons furent et demeurèrent — par opposition aux indigènes de la Transylvanie — des hommes libres, de libres citoyens, tout-à-fait indépendants des gouverneurs royaux, des voïvodes. Ils se choisissaient eux-mêmes leurs juges, leurs chefs militaires et leurs prêtres, n'avaiént à payer au roi de Hongrie aucun impôt autre que le service militaire.... Si un Saxon mourait sans héritiers naturels, sa propriété n'était pas dévolue au roi, mais bien à la communauté.... Ni l'or ni la prière ni la menace ne put acquérir à la noblesse hongroise sur le *Königsboden* un pouce du sol, une maison, voire le droit de bourgeoisie. Lorsqu'un Hongrois héritait d'une propriété dans le pays des Saxons, il ne lui était pas même permis d'en prendre possession. Le juge la vendait, et en remettait le prix au Hongrois. Cela dura des siècles entiers. Encore en l'année 1791 aucun Hongrois et aucun Valaque n'avait droit d'être propriétaire d'une maison dans la ville de Kronstadt. Aujourd'hui dans la Transylvanie il en est tout autrement, — c'est presque le contraire.... Les Valaques surtout donnèrent beaucoup de mal aux Saxons. Ils vivaient en sauvages dans les ravins et les forêts des Karpathes et uniquement du produit de leurs vols, de leurs incendies et de leurs meurtres dans les villages saxons, devenant encore plus féroces par suite de la justice que les étrangers rendaient contre eux, — les indi-

à l'autonomie hongroise elle-même. La députation de la nation saxonne sortit du parti Deak, afin de déplacer la majorité, mais cette fois sans y réussir. La loi qui régularisait la délimitation des « comitats » hongrois ne tint pas plus de compte de l'éventualité de ces vengeances. En septembre 1877, une protestation qui équivalait à une

gènes, les descendants des fiers Romains. Tout Valaque surpris par les Saxons comme voleur ou comme incendiaire mourait dans les flammes. Quiconque coupait ou dépouillait un arbre était pendu au tronc *brevi manu*. Avec le temps les Valaques sont devenus plus doux. Cependant encore aujourd'hui pour vivre ils volent volontiers aux Saxons leur bétail, leur vin, leurs fruits et détruisent leurs forêts. Seulement il n'est plus permis au Saxon de brûler ou de pendre son éternel ennemi... " Oui, „ disent les Saxons de la Transylvanie, " nous avons durant sept siècles combattu bien des étrangers et beaucoup souffert, — nous pouvons dire avec un juste sentiment de fierté : nous avons combattu et souffert, comme des Allemands, — et cependant nous vivons à-présent au milieu des combats et des souffrances les plus pénibles. On n'avait laissé d'intact à nos pères que leur libre nationalité germanique, que leur langue et leurs mœurs allemandes, que leurs lois et leur droit! Et cela, on veut maintenant nous l'enlever! Et qui cela, les gens de Pest! La force prime le droit! Voilà le cri de guerre et le mot d'ordre de nos ennemis héréditaires, des Hongrois et des Valaques de la Transylvanie. Depuis des siècles, nous sommes, nous autres Saxons, les maîtres de la Transylvanie. Comme les indigènes haïssaient les étrangers! Et cette haine est impérissable! Chaque année, comme à l'hydre, lui poussent de nouvelles têtes. Aujourd'hui les Hongrois, les Szekles et les Valaques sont les maîtres de la Transylvanie, au point de vue de la propriété foncière et du nombre de têtes. Sur 998 milles carrés et 2 millions 200 mille habitants que contient la Transylvanie, 155 milles carrés seulement sont possédés par 285 mille Saxons. Les Valaques principalement qui, il y a quelques siècles, n'étaient encore en Transylvanie que des brigands libres comme l'oiseau, qui, plus tard, n'étaient que " tolérés „ par la loi du pays, afin d'être " mis à profit, „ ont pullulé vraiment en Transylvanie à la façon des lapins. Depuis 1863, on les a élevés à la dignité de quatrième " corps de nation, „ à côté des Saxons, des Hongrois et des Szekles... Et comment est-ce qu'on magyarise? Il n'y a plus de sainteté de la loi, du droit, de la propriété, de la personne qui tienne alors!... Les gens de Pest veulent morceler en dix comtés notre " pays saxon „ qui depuis des siècles ne forme qu'un seul municipe. Oui, notre *Königsboden* doit être divisé en dix municipes, notre nationalité et notre unité consacrée par les lois et les traités(?) doivent être dissoutes, en un mot, l'existence nationale et la civilisation séculaire de la race saxonne doivent être détruites. Mais l'ancien Dieu vit encore! Et l'ancien esprit allemand, la vieille ardeur germanique pour le combat vivent encore parmi les Saxons de la Transylvanie! „ — V. aussi la *Gazette d'Augsbourg* du 1er mai 1870.

méconnaissance systématique de l'État hongrois et à une attaque violente contre le ministère Tisza fut rédigée et déposée sur le bureau de l'*Obergespan* et *Comes*, M. Wächter, qui n'eut pas d'autre ressource que de suspendre pour quinze jours la session de l'Assemblée générale de l' « Université » saxonne (1). Les élections de 1878, savamment conduites de Pest, à l'aide d'une coalition des autres nationalités du pays, numériquement beaucoup plus fortes, ont abaissé un peu cet orgueil d'un germanisme qui ne sait pas vieillir. Pourtant le vainqueur a eu beau faire des avances conciliantes ; il n'a pas ramené ces esprits entêtés dans leurs chimères rétrospectives (2).

Voilà où en étaient les progrès et les espérances des Allemands dans les États si bigarrés que l'histoire a placés sous le sceptre de François-Joseph, lorsque prit fin la guerre turco-russe, aux origines de laquelle tous ses sujets n'étaient peut-être pas restés étrangers. Il serait puéril de contester qu'au Congrès de Berlin l'Allemagne a vraiment traité l'Autriche, sinon absolument sans arrière-pensée, du moins d'une façon utilement amicale et en vue de ses intérêts actuels. Nous n'oserions pas affirmer que toutes les blessures du passé aient été cicatrisées par la plume qui a signé l'instrument de paix, mais du moins les Habsbourg, exclus naguère de l'Allemagne et de l'Italie, ont vu s'ouvrir enfin pour eux du côté de l'Orient des perspectives si riantes que, s'ils n'y retrouvent pas quelque jour leur ancienne puissance, ils y auront du moins rencontré la première consolation de leurs récents malheurs. Refaire sur le Danube un Empire d'Orient, c'était déjà leur rêve, lorsqu'ils dominaient dans toute l'Allemagne en qualité d'Empereurs. En 1518, Maximilien à Ratisbonne recevait du saint-père une épée couverte de ses

---

(1) V. la critique un peu vive du *Pester Lloyd* du 22 septembre 1877.

(2) V. l'article intitulé *Wolfeile Friedens Schalmeien*, dans le *Siebenbürgisch-deutsches-Tagblatt* de Hermannstadt, du 2 août 1878.

bénédictions pontificales avec l'invitation de rouvrir la période des croisades. En 1718, le prince Eugène, maître de Belgrade, marchait sur Constantinople, lorsque la paix de Passarowitz l'arrêta dans ses triomphes. La Turquie recouvra bien Belgrade en 1739, mais Laudon reprit la ville, où les Autrichiens affluèrent, commençant même à l'appeler Weissenburg, conformément à l'étymologie de son nom slave. Joseph II s'était entendu avec Catherine II pour mener de front le démembrement de la Turquie avec le dépècement final de la Pologne. Il lui écrivait le 13 novembre 1782 : « De Belgrade, on tirerait la ligne la plus droite et la plus courte possible conforme au terrain vers la mer Adriatique, jusques et y compris *il golfo della Drina.* » Ces possessions nouvelles, augmentées de l'Istrie et de la Dalmatie vénitiennes, lui paraissaient « les seuls moyens de mettre en valeur les produits de ses États. » D'après le plan de reconstitution européenne préparé par l'abbé Piatoli en 1805 sur l'ordre du tzar, plan qui a été comme la première ébauche des traités de Vienne, la Moldavie et la Valachie devaient être accordées à l'Autriche en dédommagement de l'État vénitien. Au mois de décembre de la même année, après Austerlitz, M. de Talleyrand acceptait sans réserve cette combinaison (1). Aussi, ne faut-il pas s'étonner, peu de temps après la paix de Presbourg, lorsque l'Empire d'Autriche venait de remplacer le saint-empire, d'entendre le chevalier de Gentz s'écrier que le rôle de l'Autriche comme puissance allemande était fini et que c'était vers l'Orient qu'il fallait se faire jour à toute force. M. de Metternich sans doute ramena l'attention de ses maîtres en Allemagne et en Italie, mais ces mirages de grandeur orientale, assez vagues à l'origine, n'avaient point dû cesser de hanter leur imagination, surtout à ces heures d'amertume et de tristesse où les regrets suscitent naturellement les espérances. L'Allemagne

---

(1) V. Thiers, t. V, p. 381 et t. VI, p. 342-343.

septentrionale avait elle-même diverses raisons pour tourner de ce côté l'ambition de l'Autriche. Déjà, à en croire M. Ranke, avant la paix de Sistova, la politique prussienne visait à faire avancer les Autrichiens jusqu'en pleine Serbie (1). Depuis, cette « poussée » vers l'Orient, ce *Drang nach Osten* avait été inscrit comme un axiome sur le programme du pangermanisme. A Berlin on ne voulait voir dans les Viennois que des parents éloignés chargés de recueillir pour la famille entière une magnifique succession abandonnée par le Turc sur le beau « fleuve bleu ». Rien donc de plus naturel que de leur prêter main-forte. D'ailleurs, l'Allemagne, telle que M. de Bismarck l'a refondue, a besoin d'une alliée sûre et peu exigeante, qui supporte beaucoup et rapporte davantage, tout en coûtant peu, d'une alliée qui possède une brave et nombreuse armée, mais qui soit si occupée chez elle qu'on l'ait à toute heure sous la main, qui ne se fâche pas quand des attachés militaires étrangers cherchent à surprendre les secrets de ses arsenaux (2), dont on puisse enfin disposer à volonté soit contre la Russie soit contre la France par l'intérêt ou l'intimidation. A ce point de vue encore, l'Autriche était bien pour M. de Bismarck la « nation-sœur » qu'il cherchait, afin de tenir en respect, quand le moment serait venu, la barbarie moscovite ou française. Aussi nul plus que lui, depuis 1871, ne s'est montré disposé à pardonner aux Habsbourg le mal fait par eux à son maître en 1866. Leur inertie, volontaire ou forcée, depuis le début de la guerre de France, valait bien d'ailleurs qu'on se ressouvînt du voisinage touchant des deux donjons souabes, des deux *burgs* qui ont servi de berceau aux deux dynasties impériales. La dépêche lancée à Vienne le 14 décembre 1870 par le Chancelier du roi Guillaume

(1) V. *La Serbie au XIX*e *siècle* par Saint-René-Taillandier, p. 59. V. aussi A. Sorel, *La Question d'Orient au XVIII*e *siècle*, p. 137-138.

(2) V. les deux affaires Ertel et Keller. Ce dernier, attaché militaire à l'ambassade allemande de Vienne, avait soudoyé plusieurs employés de l'arsenal pour se faire livrer les plans du nouveau canon Uchatius.

pouvait déjà se définir un véritable message de paix et de pardon adressé par le vainqueur de Sedan au vaincu de Königsgrätz (1). Le 24 avril 1874, M. de Moltke accordait son apostille personnelle à cette politique magnanime en prononçant au *Reichstag* ces paroles : « Mon avis est que, dans nos compatriotes allemands de l'Autriche *(an unseren deutschen Landsleuten in Oesterreich)*, qui se trouvent bien sous le sceptre de leur noble maison impériale, nous avons de bons amis, et, en cas de besoin, peut-être des alliés. » Tous les soins que l'Empereur Guillaume a pris pour réconcilier François-Joseph avec la Cour de Russie n'ont pas eu d'autre but que de remettre dans sa voie véritable, dans la voie indiquée par l'étymologie de son nom, cet Empire (2) et cette dynastie qui s'étaient trompés de direction autrefois en passant l'Inn et les Alpes. Le 3e protocole de la Conférence de Constantinople, de même que l'article 14 du traité de San-Stefano, avaient laissé en blanc le nom de « l'administrateur » destiné à la Bosnie et à l'Herzégovine, dont l'*Omladina* comptait assez ingénuement faire un apanage pour une Serbie agrandie et

---

(1) " Tous les membres de la nouvelle Confédération germanique, et notamment le Roi, sont animés du désir d'entretenir et de développer entre l'Allemagne et l'Empire voisin austro-hongrois, les relations amicales rendues nécessaires, pour les deux nations, par leurs intérêts communs et l'action réciproque de leur existence matérielle et morale. Les gouvernements fédérés ont, de leur côté, la confiance que la monarchie austro-hongroise est animée des mêmes désirs. La satisfaction imminente des aspirations nationales et des besoins nationaux du peuple allemand donnera au développement ultérieur de l'Allemagne une stabilité et une sécurité qui pourront être saluées par toute l'Europe, et notamment par les voisins de l'Allemagne, non-seulement sans crainte, mais même avec contentement. Le libre essor des intérêts matériels qui retient par tant de fils les pays et les peuples, exercera sur nos relations politiques une action bienfaisante. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, nous pouvons l'espérer en toute confiance, se considéreront mutuellement avec les sentiments d'une bienveillance réciproque, et se tendront la main pour le développement de la prospérité et du bonheur des deux pays. " — MM. de Bismarck à M. de Schweinitz, ministre de la Confédération de l'Allemagne du Nord à Vienne. — Versailles, 14 décembre 1870.

(2) *Oesterreich*, Empire d'Orient.

dotée d'une couronne royale (1). Mais les Habsbourg auxquels ces deux provinces rendaient l'incomparable service de souder fortement la Dalmatie à la Croatie et à l'Esclavonie, avaient donné asile durant l'insurrection à 200 mille réfugiés bosniaques, dont le dénuement avait obligé à certaines dépenses évaluées à dix millions de florins. La Turquie ne pouvant rembourser sur le champ ces avances, l'Empire allemand et son Chancelier trouvèrent tout simple de donner pleins pouvoirs au comte Andrassy pour pacifier ces provinces et y maintenir l'ordre d'une manière durable. Jamais huître ne fut mieux mangée au nez des plaideurs (2).

L'article 25 du traité de Berlin porte en effet, sans plus de commentaires, que « les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront administrées par l'Autriche-Hongrie, » qui, de son côté, sans attendre aucun mandat européen, dès le 26 mai 1878, avait pris possession de l'île danubienne d'Adah-Kalé. Aucune limite de temps n'est fixée à cette « administration », aucune réserve ou promesse de restitution n'est faite au profit de l'ancien souverain. Les Habsbourg par conséquent se trouvent en fait substitués à tous les droits de la Porte, sans perdre vis-à-vis d'elle quoi que ce soit de leur liberté d'action ultérieure. Occupation équivaut donc bien ici à incorporation, pour peu que cette synonymie leur plaise et tant qu'elle leur plaira. Il est encore à remarquer que l'Autriche, en vertu du même article, se réserve le droit de tenir garnison et de conserver des routes militaires dans le *sandjak* de Novi-Bazar qui sépare la Serbie du Monténégro et de l'administration duquel « elle ne désire pas » se charger. En outre, la possession du port de Spizza qui lui est attribué par l'article 29 allonge d'une vingtaine de lieues la côte de la Dalmatie

(1) V. *Les Serbes et la mission de la Serbie* par Vladimir Yovanovics, 1870, A. Lacroix, Paris.

(2) V. la séance du Congrès du 28 juin, la *Gazette d'Augsbourg* du 11 juillet et du 20 août 1878 et le *Journal des Débats* du 20 juillet 1878.

autrichienne. Le même article place aussi le Monténégro agrandi du port d'Antivari sous la surveillance maritime de l'Autriche, qui, de la sorte, non-seulement s'enfonce vigoureusement comme un coin entre deux petits États révolutionnaires, mais encore contourne assez le plus turbulent des deux pour le condamner dorénavant à l'immobilité. A lui seul, le territoire acquis en Bosnie et en Herzégovine ne renferme pas moins de 607 myriamètres carrés, c'est-à-dire, une superficie plus considérable que celle de maint petit État européen. La contrée offre à ses possesseurs, sans parler d'admirables forêts, d'essences très variées, des richesses naturelles de diverse sorte. D'après les rapports d'un ingénieur allemand, M. Pressel, qui l'a parcourue en 1873, sous prétexte de chemins de fer à étudier, il existe des mines d'or à Itzvornik et à Sonbrenicza, des mines d'or et de mercure à Varis, de mercure à Kressovo, de cuivre près de Bosna-Séraï, de plomb à Oldro et à Olova, enfin de sel gemme et de fer en quantité de lieux. Le commerce d'importation et d'exportation y représentait avant 1873 une somme de 120 millions de francs, et les impôts payés au gouvernement turc environ 7 millions 1/2 (1). On conçoit quel parti une administration aussi expérimentée que l'administration autrichienne pourra tirer de ce fertile pays, persuadée comme elle l'est que la restitution n'en doit être faite que dans des cas absolument improbables, que dans l'hypothèse appelée par un jurisconsulte romain : *Si Titius mare ebiberit*. Qu'on ne s'y méprenne pas d'ailleurs, l'assimilation des deux provinces ne sera pas aussi malaisée qu'on le pourrait supposer. L'histoire comme la géographie l'ont préparée de longue main. Le nom de l'Herzégovine lui vient directement du mot allemand *Herzog*, et rappelle qu'en 1440 l'Empereur Frédéric reconnut ou décerna le titre de duc à un chef local nommé Étienne. C'est également

---

(1) V. le *Moniteur universel* du 6 août 1878.

à un Hongrois belliqueux, Kotroman, qu'en Hongrie au moins on attribue la gloire d'avoir fondé Sérajevo ou Bosna-Séraï en 1263 sous le nom de Bosnavar. A la fin du XVIIe siècle, en 1697, le prince Eugène fit à travers la Bosnie une campagne qui lui a donné occasion de citer dans son journal de guerre le célèbre défilé de Branduc. En février 1788, le général autrichien De Vins s'avança jusqu'à Dubitza dont il entreprit le siége sans succès. Il fallut que le maréchal Laudon vînt venger sa défaite en s'emparant de Sérajévo, de Novi-Bazar et de Choczim. En 1853 un corps d'armée autrichien prenait encore position sur la route de Novi à Banjaluka, afin de soutenir la mission du prince de Leiningen à Constantinople. Les troupes du *feldzeugmeister* Philippovics ont donc retrouvé un peu partout devant elles les traces glorieuses de leurs aînées. Il n'y avait rien par conséquent d'exagéré dans les termes de l'adresse de « loyauté » apportée à Vienne par des notables de l'Herzégovine. Un certain nombre de musulmans avaient déjà à Sérajévo demandé l'annexion pure et simple au général en chef de l'armée d'occupation. Toutefois ce que les Autrichiens ont trouvé et trouveront de plus profitable dans le pays pour le détacher moralement du Cheik-ul-Islam, c'est un noyau de 150 à 200 mille catholiques dont l'énergique évêque de Croatie, Mgr Strossmayer, qui depuis longtemps couvre la Bosnie turque de franciscains du couvent de Diakovar, saura facilement étendre le nombre et l'influence. Les adhérents de l'Église grecque ne sont souvent séparés dans cette région de l'Église catholique que par des nuances théologiques assez insignifiantes, et on pourra sans beaucoup de peine y ramener bien des familles serbe qui ne se sont faites mahométanes que pour acquérir ou conserver des priviléges politiques. Le fait que depuis longtemps la population chrétienne s'accroît plus rapidement que la population turque dans cette partie du bassin danubien est une raison de plus d'espérer que l'Autriche en fera assez vite la conquête religieuse.

On resterait toutefois fort en-deçà de la probabilité des événements, si on n'envisageait pas dès à présent la domination des Habsbourg comme destinée à se développer dans ce qui reste de l'Empire turc beaucoup plus loin que l'espèce de couloir qui sépare la Serbie du Monténégro, sans même qu'une nouvelle guerre venue d'Albanie ou de Grèce fasse inopinément du traité de Berlin le pendant de celui de Villafranca. Le droit de garnison et les routes militaires dont il est question dans l'instrument de paix laissent, pour ainsi dire, indéterminée la limite précise où s'arrêtera la surveillance autrichienne du côté de l'Albanie et de la Roumélie. Provisoirement, le *sandjak* de Novi-Bazar est sillonné par des régiments austro-hongrois. Par surcroît, les articles 10, 29 et 38 obligent la Bulgarie, le Monténégro et la Serbie à laisser passer par leur propre territoire les chemins de fer qui relieront à l'Europe centrale et occidentale, soit la mer Noire, soit la mer Egée. Ils ouvrent donc au comte Andrassy et à ses successeurs un droit d'ingérence perpétuelle dans leurs affaires économiques. Les deux lignes qui de Vienne conduiront, par la Serbie, à Constantinople, et, par la Bosnie, à Salonique, seront des lignes exclusivement autrichiennes. Le siége de l'une des Compagnies a déjà été transporté de Paris, où M. Hirsch était venu prélever les premiers fonds sur la bonhomie de l'épargne française, jusque dans la vieille capitale des Habsbourg, où les créanciers de M. Hirsch auront plus de peine à le retrouver. Bien des raisons portent à penser que la protection de l'Autriche-Hongrie accompagnera aussi en plein territoire turc le chemin de fer de Mitrovitza à Salonique, position commerciale et militaire de premier ordre, que l'état-major viennois réclame déjà comme indispensable pour soutenir dignement la puissance de ses maîtres en Orient, et qui, une fois dans les mains de la race allemande, prendrait bien vite une importance égale à celle de Barcelone, de Marseille, de Brindisi, de Trieste, de Constantinople, d'Odessa ou d'Alexandrie. Quoiqu'il advienne de ces rêves d'avenir, qui seraient bien rapprochés de

leur réalisation le jour où l'Autriche aurait conclu avec la Turquie, pour lui garantir Constantinople et sa banlieue, un traité analogue à celui que l'Angleterre a signé en échange de Chypre, les intrigues d'agents autrichiens en Macédoine et en Thrace ont été déjà plus d'une fois signalées. Le catholicisme lui-même a pris les devants, car l'archevêque de Salonique, élu récemment patriarche œcuménique des Grecs, Mgr Joachim, passe pour avoir fait des études universitaires à Leipzig, et un de ses parents aurait été ambassadeur de la Porte à Berlin. Voilà de quoi étendre le protectorat fort ancien que l'Autriche exerce au profit des catholiques d'Albanie. En Serbie aussi, la politique autrichienne trouvera dans l'histoire assez de points d'appui pour y dépasser facilement les prévisions des négociateurs russes de la paix de Berlin. En 1788, des Serbes s'enrôlaient déjà sous le drapeau des Habsbourg pour combattre la Turquie, et les corps francs qu'ils avaient formés contribuèrent puissamment à la prise de Belgrade et de Kragujévatz. C'est en Autriche que Kara-George se réfugia après la paix de Sistova, c'est en Autriche qu'en 1809 il chercha la protection armée d'une grande puissance, c'est en Autriche qu'il vint chercher de nouveau un asile après les événements malheureux de 1811-1813. Ce fut également sur le territoire autrichien que le prince Michel exilé vint en 1842 retrouver son père Milosch chassé dès 1839. Quelques années plus tard, en 1849, les Serbes hongrois et le prince de Serbie, Kara-Georgevitch, toujours docile aux influences de la Cour de Vienne, lui prêtaient l'aide de leur valeur éprouvée contre les Magyars révoltés. En juillet 1853, peu s'en fallut que les troupes autrichiennes ne vinssent occuper la Serbie pendant la guerre de Crimée. En 1878, enfin, c'est un diplomate autrichien, le baron de Haymerlé, qui au Congrès de Berlin a réclamé pour la Serbie un agrandissement territorial. La situation nouvelle développera ces relations. Il en sera de même avec la Roumanie, rattachée depuis peu à la Transylvanie par trois voies ferrées, et dont le

propre réseau vient de tomber aux mains d'un directeur allemand. Notez bien que l'Empire d'Allemagne s'est empressé pour son propre compte de conclure un traité de commerce avec les deux Principautés, où quelques colonies alsaciennes ont renforcé l'élément germanique, et où les Juifs, désormais aptes à tous les emplois publics, grâce à l'incompréhensible sollicitude du ministre chargé de représenter la France au Congrès, ne s'en tiendront pas toujours au seul plaisir de s'enrichir par le négoce ou l'usure. Tandis qu'un architecte de Berlin va construire un palais au nouveau prince de Bulgarie, que les bottiers de la même ville se disputent l'honneur de chausser, on s'occupe activement, pour le cas où le prince Charles de Roumanie, qui n'a pas d'enfants, mourrait subitement, d'assurer sa succession à un de ses neveux, le second fils de son frère aîné, le prince Ferdinand. Remarquons, chemin faisant, que les transactions commerciales des deux Principautés avec l'Autriche-Hongrie, transactions qui en 1871 ne montaient qu'à 37 millions, en dépassaient 40 dès 1875. Les affaires avec la Russie avaient par contre diminué d'un tiers, en tombant de 3 millions à 2. Supposez le dualisme actuel de la monarchie austro-hongroise, de cette monarchie *auf Kündigung*, comme on l'a spirituellement définie, remplacé par le système fédératif, auquel il faudra bien en venir, si on veut vivre, au lieu de se traîner péniblement tous les dix ans d'un *Ausgleich* à un autre, alors les petits Etats adjacents pourront entrer avec la plus grande facilité dans le cadre de cette « Union du Danube » ouverte à tous, et où les idées slaves acquerront une force nouvelle en se mêlant aux idées allemandes. N'oublions pas enfin que la Roumanie a reçu en partage à Berlin, par l'article 46, le delta du Danube, ainsi que la fameuse île des Serpents, avec Kustendje, et la Dobrutscha, où plus que jamais les Saxons de Transylvanie se proposent de mener paître leurs troupeaux, pendant que la Cour de Bucarest songe à y créer un établissement de bains de mer pour le monde élégant. La Turquie étant exclue de toute participation

à la réglementation fluviale du Danube, les Austro-Hongrois, maîtres absolus du fleuve jusqu'aux portes de fer, exerceront une prépondérance facile dans une commission où siégeront à côté d'eux un Wittelsbach et un Hohenzollern. Le Danube est donc bien *hic et nunc* le premier fleuve du grand Empire germanique. On ira au-delà encore. Dès 1872, M. de Wickede voulait que la marine austro-prussienne entretînt dans la Méditerranée une croisière perpétuelle afin d'y développer les relations commerciales de la race teutonne. En décembre 1878, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a de nouveau recommandé l'organisation d'une ligne régulière de *steamers* entre les villes hanséatiques et la Syrie. En attendant, le cabotage autrichien ne chôme pas. Il avait paru, en 1873, dans les ports de la Turquie 3307 navires ou barques portant les couleurs des Habsbourg, environ 1200 dans ceux de la Grèce, 1266 en Italie, 327 en Russie, 487 en France, et 911 en Angleterre. Le canal de Suez, en 1875, a livré passage à 92 mille tonnes naviguant sous pavillon austro-hongrois et à 45 mille naviguant sous pavillon germanique. La puissante vitalité de la Compagnie du *Lloyd*, à laquelle une subvention a permis de mettre Trieste en communication directe avec Bombay, mieux encore, les lignes ferrées dont le général hongrois Klapka a obtenu la concession en Asie-Mineure, et qui doivent gagner par Bagdad la pointe nord du golfe persique, rendront singulièrement féconds les efforts de la race germanique pour placer ses produits dans cet Empire ottoman au cœur duquel l'a conduit sa « politique des débouchés », que le peintre Mackart a si brillamment personnifiée aux grandes fêtes viennoises de 1879.

Cette vigoureuse impulsion donnée par l'Allemagne à l'Autriche dans la direction de l'est, encore bien qu'elle constitue la seule et peu coûteuse faveur que la politique prussienne ait jamais accordée à un autre peuple, est-elle cependant de nature à rendre meilleure en Europe la position des Habsbourg et à mériter de leur part en 1879

beaucoup de reconnaissance envers leurs agresseurs de 1866? Sans contester la valeur du « pourboire » que M. de Bismarck, en pratiquant à Berlin la politique tant reprochée par lui à Napoléon III, a fait allouer à l'Autriche-Hongrie, ne se trouvant pas en position de l'empocher lui-même, il serait prématuré, à notre sens, de répondre dès à présent dans un sens favorable à ce point d'interrogation. D'abord, par le fait seul de son entrée en Bosnie et en Herzégovine, extension qui met ses troupes à quelques marches de distance, sur un terrain brûlant, des armées moscovites, le gouvernement austro-hongrois est plus que jamais obligé de se maintenir sur un qui-vive militaire très lourd pour ses peuples, plus lourd encore pour ses finances, auxquelles l'assurance d'une longue période de paix serait si salutaire. Loin de pouvoir désarmer peu à peu, Autrichiens et Hongrois ne sauraient plus se dispenser de rester en état de défendre ce qu'ils ont pris contre de redoutables voisins. Qui pourrait prévoir d'un autre côté comment tournera la lutte, où l'Allemagne, exubérante de force militaire et de prétentions de tout genre, cherchera probablement à engager l'Autriche, sans peut-être l'y soutenir jusqu'au bout? Que la Russie soit victorieuse, la Prusse ne trouvera-t-elle pas beaucoup plus simple de se partager avec elle la dépouille de son allié, dépouille dont une moitié au moins a pour elle une convenance toute particulière? Bien oublieux qui perdrait de vue que la Styrie, Trieste et le Trentin lui-même faisaient encore en juin 1866 partie intégrante de la Confédération germanique! M. de Bismarck aurait assurément démérité du pangermanisme, et justifié les reproches assez durs qui lui ont été adressés en octobre 1878 par le député Sonnemann, si, un jour ou l'autre, il ne faisait rentrer à leur tour dans le bercail ces provinces, momentanément séparées de la mère-patrie. De Flensborg à Trieste! telles ont toujours été au nord et au sud les deux points extrêmes de cette grande Allemagne, de ce *All-Deutschland*, de cet Empire continental d'Europe dont les mécontents ne se lasseront pas de jeter le rêve ou

l'image, comme une invective amère, à la face de ceux qui n'ont fait à coups de canon qu'une Allemagne réduite et prussifiée. L'ancien directeur des archives de l'Empire, M. de Löher, depuis la guerre même, dans un essai sur « la politique d'Henri l'Oiseleur » a émis le vœu réfléchi que les provinces allemandes de l'Autriche entrassent dans l'Empire des Hohenzollern avec une situation analogue à celle dont jouissait le duché de Bavière sous le duc Arnolf. Ailleurs (1), on a exprimé la conviction que ce n'est pas à l'Autriche, mais à l'Allemagne elle-même, qu'est échue une mission civilisatrice sur les côtes de l'Istrie et dans les eaux de l'Adriatique. Un autre jour, on a comparé les provinces allemandes de l'Autriche à des fruits mûrs prêts à tomber dans le sein de l'Allemagne unifiée. En résumé, si aucun accident n'arrive à la barque qui porte M. de Bismarck et sa fortune, on doit admettre que dans un temps donné le nouvel Empire d'Allemagne, qu'il aide l'Autriche à s'avancer jusque par delà les Balkans, ou qu'il s'associe contre elle à la Russie, ce qui semble l'hypothèse la moins vraisemblable, exigera pour prix de son alliance avec le vainqueur du côté duquel il aura pris soin de se mettre, quel qu'il soit, la cession de la plus grande partie des territoires cisleithaniens qui faisaient jadis partie de la Confédération germanique. Le centre de gravité du pouvoir des Habsbourg sera enfin, ce jour-là, fixé pour toujours à Pest, sinon plus loin encore. Assurément il n'est point certain que M. de Bismarck soit appelé personnellement à mener jusqu'à son terme cette politique de longue haleine. Un demi-siècle peut s'écouler facilement avant que le conflit germano-slave soit vidé définitivement et qu'on sache à laquelle des deux races appartiendront le bas Danube et Constantinople. Mais, à tout prendre, le seul rôle que les Habsbourg et leurs sujets puissent espérer de jouer jusque-là, si leur fortune militaire ne se relève inopinément,

(1) V. dans la *Gazette d'Augsbourg* du 31 mai 1878 l'article intitulé *Istrien und die Adria* par le Dr A. Buddeus.

c'est un rôle de semi-vassaux par rapport aux Hohenzollern, qui restent toujours à même de disloquer cette monarchie sans cohésion, dès qu'elle se lassera de subir leur direction (1). Vivre à l'ombre de l'Allemagne et au mieux de ses intérêts, telle est, malgré toutes les prévenances personnelles de l'Empereur octogénaire pour l'Empereur quadragénaire, la modeste destinée où doivent se complaire les descendants des anciens chefs du saint-empire.

Les progrès croissants des Allemands en Suisse se sont surtout manifestés à l'occasion et à l'aide de trois grands événements qui ont plus ou moins agité les cantons helvétiques, la réforme fédérale, la persécution religieuse et le chemin de fer du Saint-Gothard. Il n'est pas malaisé de prévoir quels avantages toute refonte de la Confédération suisse dans une pensée de centralisation y donne à la race germanique. Les cantons allemands l'emportant singulièrement de toutes façons sur les trois cantons romands, même renforcés d'une partie de Soleure, de Berne, de Fribourg et du Valais, plus l'autonomie cantonale aura fait de sacrifices à l'union fédérale, plus aussi la majorité allemande aura de prises sur la Suisse romande et sur le canton purement italien du Tessin. Lorsqu'un premier projet de révision des institutions helvétiques fut présenté en 1872, le plus célèbre des obscurs tyrans de la République genevoise, l'ex-fabuliste M. Carteret, fit très bien ressortir les intentions secrètes des cantons allemands qui réclamaient ce surcroît d'unité (2). La Constitution de 1848 avait restreint le domaine de la compétence fédérale, afin que les groupes néo-latins de cette population complexe ne pussent jamais être tenus en minorité perpétuelle par les autres. Prétendre introduire plus de centralisation que n'en exigeait la sûreté nationale, c'était

---

(1) V. les craintes judicieuses exprimées dans la patriotique brochure de l'archiduc Jean-Salvador sous ce titre : *Considérations sur l'organisation de l'artillerie autrichienne.*

(2) V. le *Journal de Genève* du 12 avril 1872, réponse à M. Wessel.

exposer le tiers de ces petits États à subir une législation analogue à celle que M. Bluntschli, le Solon de Zurich, y avait apportée de Heidelberg. La défiance était d'autant plus de mise que l'Allemagne venait de prouver une fois de plus son parfait égoïsme envers la Suisse en refusant de rendre à ses maisons d'exportation la valeur de marchandises que cependant nous avions fort largement payées. Comment oublier aussi que de tout temps la science germanique avait contesté à la Confédération suisse toute raison d'être et tout droit sérieux au « particularisme? » La géographie de Daniel et celle de Cannabich (1) contenaient depuis bien des années le germe de la théorie professée devant l'Académie des sciences de Munich par M. de Löher, théorie d'où il résulte que la Suisse romande tout spécialement, de même que l'Alsace-Lorraine, le Slesvig-Holstein, la Styrie, la Carinthie, la Transylvanie, n'est qu'un *Uebergangsland*, c'est-à-dire un pays de transition pour la culture allemande, servant à la fois de coussin *(Puffer)* au point de vue politique, et de « bras à suçoir » *(Saugarm)* propre à mettre « finement » en communication l'Allemagne et l'Europe. « L'Empire allemand, » concluait l'orateur, « est le parloir *(Sprechsaal)* des peuples, le rempart de leurs libertés civiles et intellectuelles ». Dans ses *Lettres Physiologiques*, M. C. Vogt, réfugié, professeur et homme d'État à Genève, affirmait que les Vaudois étaient condamnés à une incurable stérilité intellectuelle, pour cette belle raison qu'étant Allemands par leur manière de sentir et de penser, ils persistaient à se servir d'un idiome qui ne répondait pas aux besoins de leur esprit. On s'en tenait pour Neuchâtel aux droits historiques que les Hohenzollern avaient si bien su se réserver *in petto* tout en paraissant y renoncer. Quant à Genève, les vieilles devises du saint-empire inscrites encore de nos jours en allemand dans son Palais Électoral marquaient

(1) V. Daniel, p. 442-447 et Cannabich, t. I, p. 523-524.

assez qu'il y avait au bout du Léman un égaré de plus à faire rentrer au logis paternel. Aussi, dès qu'éclata le mouvement révisionniste, l'intérêt qu'on y prenait outre-Rhin put se mesurer aux encouragements que la presse officieuse de Berlin et autres lieux ne tarda pas à lui prodiguer. Ce ne fut pas la moindre habileté d'une très respectable et très protestante gazette, liée tout au moins au gouvernement prussien par le souvenir reconnaissant de dépêches inédites, que de prendre au dernier moment feu et flammes pour une cause à l'étude de laquelle son patriotisme et sa sagesse habituelle avaient passé des mois entiers sans pouvoir se décider à faire un choix. D'autres journaux, infiniment moins considérés, mais beaucoup plus répandus, et par conséquent plus aptes à recruter des convictions de vingt-quatre heures parmi les esprits peu éclairés, laissèrent percer sans le moindre effort de pudeur le bout de l'oreille du pangermanisme en cette affaire. Le 11 mars 1872, le *Berliner Tagblatt* servait à ses lecteurs un petit chef-d'œuvre de franchise au sujet de cette crise intérieure de la Suisse (1). Toutefois le *Berliner Tagblatt* se pressait un peu trop de chanter victoire.

---

(1) " La révision fédérale qui est soumise au peuple suisse et qui sera certainement adoptée à une grande majorité a pour l'Allemagne une importance extraordinaire. Les fédéralistes et les ultramontains, ces ennemis de l'Empire allemand aussi bien que de toute organisation, sont entièrement balayés. Le principe germanique a remporté la victoire sur le principe romand, car la révision a été attaquée par les ultramontains de tous les cantons et par la population de la Suisse française, Genève et Vaud. La suite toute naturelle de cette victoire sera une plus grande propension de la Suisse pour l'Empire allemand, qui est la plus forte garantie de son existence politique (?). La Suisse allemande, bien qu'elle ait subi dans les hautes classes l'influence française, est restée foncièrement allemande. Si, plus tard, il devenait impossible que la Suisse, qui n'est pas une vraie nationalité, au point de vue de la race, et qui est enserrée entre trois puissantes nations, se maintînt comme Etat indépendant, ce pays des routes nationales, cette tête de pont de l'Europe centrale passerait tout entière dans la possession de l'Empire allemand. Or, la Suisse et l'Europe gagneraient énormément à ce que les anciens territoires de l'Empire, qui n'en ont été séparés définitivement que sous Maximilien, soient dorénavant réunis à l'Allemagne. "

L'ours dont il vendait la peau avec tant de jactance ne fut point abattu ce jour-là. Mais l'obstination est la vertu allemande par excellence. La transformation repoussée le 12 mai 1872 par le vote des cantons, comme par voie plébiscitaire, a été remise sur le tapis, après des modifications importantes et atténuantes, qui l'ont fait admettre finalement le 19 avril 1874 par 340 mille suffrages contre 198 mille, aux applaudissements unanimes de l'Allemagne. « Le projet de 1872 », avait pourtant dit M. Vogt lui-même, « est un monstre insatiable *(ein gefrässiges Monstrum)*, son appétit s'est un peu modéré, mais sa nature n'a pas changé ». C'était parler d'or. En resserrant un lien fédéral, qui avait besoin en effet d'être un peu resserré, les petites Républiques de la Suisse, ont conclu, elles aussi, un bail involontaire avec le borussisme politique et militaire. Elles doivent commencer à s'en apercevoir.

Sans aucune crainte de laisser voir de quel côté pencherait dorénavant la Confédération plus compacte de 1874, ses chefs se sont hâtés de conclure avec la Chancellerie berlinoise des traités qui, en élargissant le droit d'extradition et surtout d'établissement dans les deux pays, en mettant parfois en commun les registres de l'état-civil, ont abaissé dans la pleine mesure du possible les barrières qui en séparaient les habitants, bien que les Allemands, comme toujours, se soient appliqués à se dérober aux charges de la réciprocité envers la Suisse. Ils n'ont point consenti, par exemple, à laisser circuler chez eux les colporteurs étrangers en concurrence avec leurs compatriotes, ni à y accorder l'indigénat aux enfants illégitimes d'un père allemand, ces enfants eussent-ils été reconnus. En revanche l'Empire allemand a placé avec le plus cordial empressement sous la protection de ses consuls les citoyens suisses partout où les autorités bernoises n'entretiennent pas une représentation consulaire, par exemple, en Orient, et dans tous les Etats, soit de l'Amérique du nord, soit de l'Amérique du sud. A Buenos-Ayres ou à Chicago, c'est maintenant un buste ou un portrait de S. M. Guillaume 1er qui préside

au mariage des Vaudois ou des Genevois égarés sous ces latitudes. On eût désiré aussi à Berlin voir la Suisse adopter le nouveau système monétaire allemand. Mais on s'est consolé de la résistance qu'on a rencontrée et qu'on n'a pas pu vaincre, en songeant que du moins les Allemands en Suisse gagneraient toujours au change, en imposant leur *mark* au cours du *schelling*, soit de 1 franc 25 centimes. Ce qui a mieux réussi, c'est l'exclusion à peu près complète de la langue française dans l'enseignement que donne la grande Ecole polytechnique de Zurich, à la subvention de laquelle concourent cependant tous les cantons (1). On a également reproché au pouvoir fédéral de ne plus considérer que comme de simples traductions, sans valeur propre, l'original français qu'il continue jusqu'ici à publier des documents législatifs. On a remarqué encore que presque tout son corps diplomatique était recruté dans les cantons allemands. Sur les cinq ministres que la Confédération entretient à l'étranger, pas un n'est originaire des bassins du Rhône et du Tessin. Ce pouvoir central lui-même, où la majorité appartient naturellement à la race germanique, ne se laisse que bien rarement présider par un membre de langue française. En 1878, il a élu encore pour vice-président le colonel Hammer, ancien ministre à Berlin, qui s'est ainsi trouvé désigné pour la présidence de la Confédération durant 1879. C'est très prématurément et par un pur caprice du hasard qu'on a cru démêler sur certaines monnaies suisses le profil microscopique de S. M. prussienne : le quiproquo a été expliqué. Mais ce qu'on ne peut contester, c'est que, dès à présent, la statistique allemande, en publiant les recettes des chemins de fer de l'Empire, ne se fait aucun scrupule d'y comprendre celles de l'*Union Suisse*, de l'*Ouest-Suisse*, ou de toute autre ligne du territoire helvétique. Plusieurs tribunaux allemands en 1878 et en 1879 ont même condamné à la prison, pour crime de haute

(1) V. le rapport de l'ingénieur Meyer, lu à la réunion des anciens élèves du *Polytechnicum* à Winterthur, en 1876.

trahison envers l'Empire d'Allemagne, un libraire de Zurich, citoyen suisse, M. Schabelitz (1). Certains cantons ont beaucoup mieux encore que d'autres éprouvé ce que signifiait au juste l'extension de la compétence fédérale. Le Tessin, notamment, a été soumis à l'humiliation coûteuse d'une occupation semi-tudesque, parce que le parti conservateur, arrivé depuis peu au pouvoir, ne se résignait pas à modifier au profit des radicaux la Constitution du 23 juin 1830, que les mêmes radicaux avaient trouvée excellente jusqu'en 1875, époque de leur insuccès électoral. Le 17 mars 1876 on décida à Berne que « l'article 32 de la Constitution du Tessin était mis hors de vigueur » et qu'on allait prendre les mesures nécessaires « pour que cet article fût remplacé par un autre, conforme aux principes de la Constitution fédérale ». Les intéressés répliquèrent à Lugano et à Stabbio par des coups de fusil, mais les troupes bernoises ne tardèrent pas à leur apprendre que dorénavant le droit fédéral était au-dessus du droit cantonal. Si édifiant que soit cet épisode, c'est surtout à Genève, à coup sûr la moins germanique par les mœurs de toutes les villes des vingt-deux cantons, qu'il est curieux d'observer les agissements des Suisses allemands, voire même des sujets de S. M. Guillaume Ier. Bien que M. de Bismarck n'ait permis à M. Carteret d'encaisser du legs universel fait en faveur de son État par l'ex-duc de Brunswick que ce qu'il ne pouvait pas lui enlever, chaque fois que le corps électoral y est convoqué, la section genevoise du *Volksverein* et d'autres associations allemandes ne manquent jamais de couvrir les murs d'affiches destinées spécialement à leurs congénères des cantons du centre, du nord et de l'est, auxquels les institutions nouvelles permettent de déposer leur vote partout où ils se trouvent, les élections ne fussent-elles que municipales. « Vos suffrages peuvent être décisifs (2), » s'écriait une de ces

---

(1) V. *Journal de Genève*, 24 avril 1878.

(2) *Euere Stimmabgabe kann entscheidend werden.*

proclamations dédiée aux *Deutsch-Schweizer* de la ville par quelques droguistes, armuriers et cordonniers appartenant à l'autre moitié de la Confédération et désireux de maintenir leur action dans le conseil communal de Genève (1). Pour déraciner la tyrannie de M. Carteret, devenue légendaire, il a fallu que les amis sincères de la liberté pour tous qui survivaient encore dans ce petit État s'assurassent le concours du groupe allemand en attribuant à M. Vogt l'un des quatre siéges réservés à Berne aux représentants de Genève. Les Suisses, du reste, en plus d'une circonstance, ont paru aller d'eux-mêmes au-devant des Allemands. A Saint-Gall, en juillet 1874, l'invitation lancée aux amateurs du tir fédéral, tant en-deçà qu'au-delà du lac de Constance, parlait de « grouper les drapeaux des cantons sous le drapeau de l'Empire allemand, Empire consolidé par des lois fédérales pleines de sagesse, d'arborer les drapeaux de l'Allemagne, et de contracter une alliance étroite avec l'Allemagne libérale ». Ces hyperboles, qui ne furent pas du goût de tout le monde en Suisse, n'empêchèrent pas un grand nombre d'affiliés ou d'aveugles de se rendre l'année suivante à Stuttgart, où se tenaient les grandes assises des francs-tireurs allemands. Au quatrième centenaire de l'Université de Tübingen, le haut enseignement suisse n'a pas manqué de se faire représenter; on ne pouvait pas moins faire que l'Université de Leyde. Certains publicistes ont cru l'heure venue de se préoccuper de ces symptômes. M. de Planta, le chef d'une famille très connue dans les Grisons, a écrit une brochure, *La Suisse dans son acheminement à l'État unitaire*, pour constater que son pays se trouve dans une période de transition qui le conduit à l'unité, et pour manifester en même temps l'espoir que cette unité trouverait encore moyen dans l'avenir de se

(1) *Auch an Euch, deutsche Eingebürgerte, die Ihr euere deutsche Heimath verlassen habt, die Ihr euere Hoffnungen und das Wohl euerer Kinder und Kindeskinder dem Schutze der Genferfahne auf alle Zeiten anvertraut, geht der gleiche Aufruf, dem Ihr als Stadtbürger...*

concilier avec la décentralisation. M. Hilty, dans ses *Vorlesungen über die Politik der Eidgenossenschaft*, a également établi que la Suisse devait arriver à ne former qu'un État au moins moralement unitaire. M. Gottfried Keller, à la fin d'une fête donnée en l'honneur du D[r] Gusserow partant pour Strasbourg, avait été beaucoup plus loin en disant franchement : « Si un jour à venir les Allemands vivent sous une Constitution capable de contenir des éléments un peu hétérogènes, le temps pourra bien venir aussi où les Suisses reviendront naturellement à l'Empire et à l'Empereur ».

Une seconde conséquence de la réforme fédérale a été le développement anormal donné aux institutions et aux dépenses militaires. Sans aller jusqu'à prétendre, comme l'a fait M. James Fazy en juin 1873, que « le Conseil fédéral est en train de se créer une armée permanente et qu'il s'arrange pour mener la Suisse à la prussienne, » il est avéré qu'à ce point de vue la Suisse est loin d'avoir gagné, et la Prusse, fort loin d'avoir perdu. Le service militaire qui, auparavant, n'était dans bien des cas obligatoire qu'en principe, atteindra maintenant l'universalité des citoyens valides. L'effectif complet ne restera guère au-dessous de 200 mille hommes. Un grand état-major général doit être créé sur le type prussien, peut-être avec des éléments qui ne seront pas exclusivement nationaux. De tout temps maint Allemand est venu servir en Suisse, témoin le colonel fédéral Hofstetter, mort récemment, et le général Dufour, qui était originaire de Constance. Depuis la guerre, les rapports entre les deux armées se sont singulièrement multipliés. Le grand-duc de Bade a prêté la musique militaire de ses régiments à la ville de Zurich. Un brillant groupe d'officiers bernois a chevauché dans le cortége de l'Empereur d'Allemagne, lors de la visite du tzar à Berlin. Le généralissime suisse Herzog a passé à Thun une grande revue, assisté du général de Werder, venu en Suisse pour son plaisir, et du général de Röder, ambassadeur allemand auprès de la Confédération. Pour répondre à ces avances,

on a ajouté un attaché militaire à la légation allemande de Berne. De plus, les troupes impériales, en 1875, ont exécuté leurs manœuvres d'automne dans la partie du canton de Schaffhouse située au-delà du Rhin, absolument comme si cette enclave était soumise au *dominium* de l'Empereur Guillaume. Ce laisser-aller n'a pas empêché en septembre 1876 les autorités prussiennes d'arrêter et de conduire à la prison d'Altkirch neuf soldats d'un bataillon bernois qui, pour rentrer chez eux par le plus court, traversaient le territoire alsacien. Déjà en 1873, la Société des tireurs d'Ettingen, ayant mis le pied en Alsace, avait été chassée, sans préjudice d'une plainte en forme déposée à Berne contre « les incursions de bandes armées sur le sol allemand ». Il a été question en Allemagne de transformer en forteresse les ruines du vieux château de Hohentwiel et de lancer sur les eaux pacifiques du lac de Constance, déjà enveloppées par un chemin de fer de ceinture, toute une flottille de guerre prussienne. On s'est également demandé en 1872, à Berne et ailleurs, si l'Empire allemand respecterait l'interdiction imposée à la France le 20 novembre 1815 d'élever toute espèce de fortification à trois lieues de Bâle. Le pire effet de cette intimité entre l'état-major suisse et l'état-major allemand, c'est que le budget de chaque canton pèse autrement sur les contribuables que par le passé, et que le pouvoir central n'arrive plus facilement à « boucler » le sien. Les besoins fédéraux, qui en 1873 ne comportaient encore que 27 millions et demi, en ont exigé tout près de 44 en 1877, et l'armée, qui, en 1872, n'en coûtait guère que 3, en a absorbé plus de 13 en 1877. On avait bien pensé à tirer de l'argent des familles les plus riches au moyen d'un impôt progressif énorme infligé aux infirmes exonérés du service, une des plus sottes et des plus odieuses conceptions de l'envie démocratique. On est toujours à la recherche d'un expédient aussi productif et moins arbitraire pour reculer l'ère des déficits ouverte par une émulation exagérée de militarisme.

Les questions religieuses ont été une autre source de

rapprochements entre la Confédération helvétique et la grande Confédération qui, depuis les annexions de 1871, l'entoure et la déborde, pour ainsi dire, du lac de Constance jusqu'aux contreforts du Jura. C'était trop peu que M. de Röder allât inaugurer les temples protestants érigés dans les chefs-lieux des cantons catholiques, à Sion et à Fribourg, par exemple, où le bronze de nos canons a servi à fabriquer une cloche, trop peu que le même général s'exerçât à la prédication laïque en faveur du repos dominical, au milieu de tous les prédicateurs des Cours allemandes rassemblés à Genève, trop peu enfin qu'on organisât des églises allemandes à Montreux même et que sur les bords du Léman on vît se multiplier les conférences, surtout les quêtes, de missionnaires venus de Poméranie, tels que M. Quistorp. Il ne suffisait pas de remplir le « sachet » de ces nouveaux-venus d'argent anglais ou suisse, il a fallu aussi persécuter les catholiques à l'allemande. « La Suisse, dans sa politique confessionnelle », a écrit la *Süddeutsche Reichspost,* « n'obéit point à ses propres inspirations, elle suit la voie tracée par le prince de Bismarck. » Cette affirmation, que Mgr Mermillod a corroborée en attribuant à des indications parties de Varzin son expulsion de Genève, doit surtout être entendue, en ce qui concerne les persécutions genevoises, dans le sens d'une simple connivence, toute de sympathie et d'instinct. La petite République des bords du Rhône, au bonheur de laquelle préside M. Carteret, assisté de M. Chalumeau, n'avait à l'origine qu'à s'inspirer de sa haine vigoureuse contre tout ce qui n'est point son propre culte pour ne pas souffrir un évêque de Rome dans la Rome du protestantisme. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer une simultanéité que le hasard n'a point dû seul produire entre les premières lois présentées à Berlin et à Genève contre le libre exercice du culte catholique. Les premières furent déposées le 8 janvier 1873, et les autres, le 11 du même mois (1). Une impulsion plus directe a pu

(1) V. *Histoire de la persécution religieuse à Genève*, J. Lecoffre, 1878.

être donnée de loin à Berne et à Bâle à propos de Mgr Lachat et surtout des décisions impitoyables qui ont abouti à la fermeture générale des églises dans le Jura bernois, annexe de langue française et de culte catholique dont les traités de Vienne ont eu l'imprudence d'arrondir une République où la démocratie allemande d'aujourd'hui n'abuse pas moins de sa supériorité numérique que ses seigneurs n'abusaient de leur force à une autre époque. A ces inflexibles rigueurs, il était permis de soupçonner que cette fois au moins on avait pris modèle sur la brutalité berlinoise et profité des encouragements de la diplomatie allemande. Les radicaux de Genève n'ont pas voulu rester en arrière des libéraux de Berne, et l'on a vu la plupart des scènes du Jura se renouveler dans la banlieue d'une ville, où Voltaire et Rousseau n'avaient pas réussi à déraciner l'esprit de Calvin. Il a été défendu aux ecclésiastiques de paraître avec leur costume habituel dans les rues de cette aimable cité. Des agents de police ont enlevé en plein jour le Saint-Sacrement de l'église d'un village suburbain, Chêne. Enfin le juge de paix de Choulex a condamné à l'amende et aux frais six habitants qui avaient refusé de vendre du lait au vénérable pasteur expédié de Genève (1).

Toutefois, c'est principalement lorsqu'il s'est agi de remplacer par quelque chose les traditions religieuses qu'on détruisait si violemment que s'est révélé, bien qu'avec le plus de discrétion possible, l'intérêt pris par l'Allemagne aux conflits des autorités suisses avec l'Église catholique. Il est bien vrai que, très spontanément, en 1834, sept des États de la Confédération avaient envoyé des délégués à Bade en Argovie pour s'entendre sur un projet de réformation de la hiérarchie catholique dans l'ensemble des cantons. Mais il n'y avait aucune spontanéité nationale, il n'y avait qu'une intrigue germanique dans les démarches qui, en 1873, attirèrent au Congrès vieux-catholique de

(1) V. le *Journal de Genève*, du 28 juin 1877.

Constance, « au nom de leurs coreligionnaires allemands, » une vingtaine de catholiques suisses irrités contre l'ultramontanisme. On cite un Argovien, M. Keller, et le curé d'Olten, M. Herzog, comme ayant joué le rôle le plus important dans les négociations qui valurent à leur pays les premières bénédictions et les premières visites pastorales de M. Reinkens. A peine avait-il quitté sa chaire universitaire à Breslau en novembre 1872 que le nouveau Luther accourait à l'assemblée d'Olten en décembre pour y grouper les mécontents suisses autour de sa papauté future. Le clergé de Lucerne ayant refusé de lui livrer une église où il comptait exposer sa doctrine, il n'hésita pas à porter plainte au Conseil fédéral contre cet acte d'intolérance. A Berne du moins, il lui fut possible de trouver un local pour y lâcher la colombe de paix rapportée par lui du pigeonnier de Varzin. En septembre 1876, il eut enfin la satisfaction de pouvoir partager à Rheinfelden sa dignité épiscopale avec M. Herzog, au retour d'un pèlerinage fait par ce dernier en Allemagne. La cérémonie s'acheva fort gaiement à l'hôtel *Zur Krone*, où le nouvel évêque, sous-pape de M. Reinkens, se compara à Saint-Cyprien, cita les écrits de celui qui venait de le consacrer, et regretta que cette consécration n'eût pas eu lieu sur le sol germanique. Après cette profession de foi, l'ancien professeur de Breslau tint à montrer combien son cœur d'apôtre était touché de tout ce qu'il venait d'entendre. « Le discours capital de la séance a été celui de M. Reinkens », écrivait-on le 1er décembre au *Journal de Genève*. « Il manie l'ironie avec une grande habileté et les mots à l'emporte-pièce ne paraissent guère lui coûter. » Malheureusement, malgré la précaution prise de renforcer par quelques désœuvrés allemands le clergé de la nouvelle Église prusso-chrétienne de la Suisse, il s'est glissé parmi les pasteurs du troupeau un trop grand nombre de personnalités équivoques pour que l'édification des simples fidèles n'en ait pas quelque peu souffert. Les entier n'ont guère amené que ce qu'il y avait dans la catholicité de prêtres interdits, ou tout près de l'être. Plusieurs

réclames qu'on a multipliées dans les journaux du monde ont été arrêtés avant leur arrivée, l'un, Belge de naissance, en partance pour Fontainebleau avec deux filles, un autre, du diocèse de Lyon, sur la réquisition d'un maître d'hôtel dont il avait fait sa dupe. L'abbé Risse, élu vicaire libéral à Carouge, fut revendiqué par le parquet de la Marne et condamné à dix ans de réclusion pour crimes prévus par les articles 331,332 et 333 du Code pénal. Le curé de Saignelégier, tout en attaquant sous un pseudonyme dans un journal l'administration communale qui lui avait donné l'investiture, insérait dans les journaux anglais des annonces afin de se trouver une compagne (1). Celui de Bienne épousa tout simplement une protestante et livra son église aux protestants. En août 1877, un autre de ces « industriels », comme les qualifiait le sincère Döllinger dans une lettre à un de ses amis du pays de Bade, fut arrêté pour escroquerie, après avoir quelque temps sous le faux nom de Damphreux uni le commerce des montres au trafic des choses saintes. Un dernier, curé libéral de Chêne-Bourg, à la suite d'une querelle au cabaret, déguerpit la nuit avec sa femme et ses bagages. On a bien fondé à Berne une Faculté de théologie catholique-nationale; mais neuf élèves, fussent-ils catéchisés par cinq professeurs, ne permettent pas d'aller bien loin. Il a fallu prendre le bon parti, et revenir au point de départ, j'entends au protestantisme, voire même, ce qui était l'innovation à Genève au moins, au protestantisme allemand. Après le départ du P. Hyacinthe, qui n'avait pas réussi sur les bords du Rhône à amener le monde au pied de sa tribune, on a institué tout simplement un pasteur de plus pour évangéliser en langue allemande. Le plus curieux, c'est que le gouvernement, qui n'a qu'un budget des cultes tout-à-fait insignifiant, a dû payer cet intrus (2). La communauté luthérienne et allemande de la

(1) V. le *Journal de Genève* du 3 octobre 1876.

(2) V. la discussion qui a eu lieu en janvier et février 1875 et, entre autres, les discours de MM. Ador et Mayor au Grand Conseil.

ville possédait cependant un fonds de plus de 250 mille francs. De plus, dans la Suisse allemande, aucun prêtre de langue française ne vit aux dépens d'un budget cantonal, bien que Lausanne et Neuchâtel subventionnent des pasteurs allemands. Les Argoviens ont même reçu d'Allemagne en mars 1877 une note de 147 francs 50 centimes pour frais d'une fête religieuse tenue à Säckingen en automne 1876. La morale de toute cette agitation anti-catholique, c'est qu'à l'heure actuelle, il se célèbre à Genève presque autant de services religieux en allemand qu'en français. A l'Auditoire, au temple luthérien, à l'église Saint-Germain, à l'église Notre-Dame, fondée par des souscriptions catholiques et volée à ses propriétaires, même au premier étage du Casino Saint-Pierre, se succèdent chaque dimanche des prédicateurs munis chacun d'un catéchisme et d'un livre de prières différents, mais qui n'ont tous qu'une langue commune, celle de Schleiermacher et du Dr Büchner.

Le percement du Saint-Gothard a été pour les Allemands une autre occasion de se maintenir en relations actives avec la Suisse. Ce tunnel gigantesque et la voie ferrée qui y conduira ont, à vrai dire, inquiété bien des gens sages. « Avec ce trou de l'avenir », disait un *landammann* d'Uri en déposant son mandat, « l'immigration des Souabes portera atteinte à notre vie sociale et morale ». Il est clair au moins que les denrées de fabrication germanique, qui jusqu'ici ne couvraient que la basse Suisse, avec les prospectus des Compagnies d'assurances prussiennes et les billets de loterie des emprunts de Hambourg, pénétreront bientôt dans les derniers replis du massif des Alpes, une fois cette grande artère achevée. Plus que jamais les compositions pharmaceutiques du Dr Borchardt ou du Dr Hartung s'y recommanderont comme « approuvées par le ministère de Prusse », tandis que les Universités allemandes bourreront de jeunes professeurs leurs dociles succursales de Bâle, Zurich, Berne ou Genève, et inoculeront de bonne heure tous les dogmes germaniques aux instituteurs et aux institutrices que la Suisse romande répand à flots sur

l'Europe. L'alliance morale des deux peuples s'accentuera en même temps que leur assimilation économique. Mais, indépendamment de ces dangers qui concernent surtout l'avenir, la construction de ce réseau a déjà valu à la Suisse bien des embarras et bien des mécomptes. Tout d'abord, en dépit des promesses solennelles de faire concourir aux travaux les populations ouvrières de tous les pays intéressés, l'ingénieur en chef de la ligne, M. R. Gerwig, un Badois, ayant pris soin de publier en allemand, même dans la Suisse romande, ses appels aux ouvriers sans emploi, notamment pour la ligne purement tessinoise de Lugano-Chiasso, ceux qui, comme contribuables, aidaient à payer les plus grosses subventions, ne furent pas même admis à en récupérer une obole en qualité de travailleurs. Malgré les plaintes élevées à ce propos (1), tout en somme marchait d'une façon satisfaisante, bien qu'un peu lente au gré des actionnaires, lorsqu'un nouvel ingénieur en chef, M. Hellwag, vint annoncer qu'au lieu des 187 millions que son prédécesseur avait estimés suffisants pour mener à bonne fin ce magnifique travail, il en fallait 289. L'arithmétique allemande avait commis une erreur de cent deux millions! L'émotion fut d'autant plus grande en Suisse que, par le traité de 1869, le Conseil fédéral se trouvait chargé « de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de l'entreprise. » Dès 1872, une brochure humoristique, intitulée *Histoire de la prise de Berne* (2), et portant pour devise : « Quand la Suisse ne fera plus qu'un morceau, la Prusse n'en fera plus qu'une bouchée, » avait même, en grossissant les périls de la responsabilité assumée, montré comment le gouvernement berlinois serait amené un jour, pour finir le tunnel, à faire occuper le Saint-Gothard par dix mille terrassiers poméraniens escortés de quelques bataillons d'infanterie. Lorsqu'eut lieu la révélation de M. Hellwag, la subvention

(1) V. le *Monitore delle strade ferrate* des 17 avril, 15 mai, 3, 17, 24 et 31 juillet 1872.

(2) Genève, F. Richard, 1921 *(sic)*.

prussienne était bien loin d'être épuisée, car, sur son exercice budgétaire de 1875, le *Reichskanzleramt* avait de ce chef réalisé une économie provisoire de 376 mille *marks*. Jusque-là il n'en avait en tout déboursé que 4 millions 439 mille, pas même le quart des 20 millions accordés. Au *Reichstag*, il y eut interpellation. Il importait à l'Allemagne que le nouveau chemin de fer qui devait la réunir aux sources du Rhin et à l'Italie devînt au plus vite une réalité. L'Empire germanique promit de faire quelque chose de plus, arracha 10 nouveaux millions à l'Italie, qui en fournissait déjà 45, plus du double de ce qu'en donnaient tous les peuples allemands, et en demanda huit encore aux cantons suisses, qui ne sont ni riches ni prodigues. Un journal bavarois, la *Gazette de Kempten*, à la fin d'avril 1878, dans un article attribué au député d'Augsbourg, le Dr Völk, mais démenti, il est vrai, par lui, reconnut bien que « l'Empire était encore obligé de faire un cadeau à des gens qui s'étaient montrés indignes de la confiance accordée. » Mais il ajoutait sans ambages que le nouveau traité conclu à Lucerne « donnait aux grands États allemands le moyen de placer ces gens-là dans leur dépendance au point de vue économique ». Après avoir insisté sur la parenté des Suisses avec les Alsaciens, la *Gazette de Kempten* terminait en disant que, l'armée helvétique n'étant pas assez forte pour défendre la ligne du Jura, son impuissance créait une situation intolérable à la patrie allemande. La vraie politique nationale, d'après elle, eût consisté à pousser l'entreprise vers la faillite, afin de se ménager un prétexte d'intervention et de faire de cette grande route alpestre une route impériale allemande. C'était aussi l'avis de M. Gerwig qui, au *Reichstag*, déclara, en parlant après M Hoffmann, qu'il importait de donner au contrôle germanique plus de garanties que par le passé. Restait toutefois à obtenir des Suisses les huit millions qu'on avait ajoutés à leur charge. Le syndicat de banquiers allemands réuni à Francfort menaçait de ne pas faire ses derniers versements. La population de Zurich refusa tout net les huit

cent mille francs de supplément qui lui incombaient pour sa part. Qu'allait-il advenir, dans une situation aussi tendue? C'est alors que l'on vit apparaître tout le mérite de la centralisation accomplie en 1874. Le 8 août, l'Assemblée fédérale adopta une proposition du Conseil fédéral qui dispensait les cantons en particulier de toute prestation nouvelle, pour faire de la Confédération elle-même le seul bailleur des crédits complémentaires réclamés par les Allemands. Malheureusement, six cantons intéressés de très près au percement du Simplon ou du Lucmanier ajoutèrent leurs voix à celles de l'opposition initiale. Un amendement ingénieux dû à un financier fribourgeois, M. Weck-Reynold, et ratifié par un plébiscite, n'a réussi qu'à grand'peine à écarter au dernier moment toute chance de conflit. La Confédération accordera aux cantons des subventions que ceux-ci emploieront à l'achèvement de la grande œuvre entreprise par MM. Escher et ses amis, sous la promesse éventuelle et théorique de secours analogues quand on s'occupera sérieusement du Lucmanier et du Simplon, ligne rachetée 10 mille 50 francs aux actionnaires français par un « syndicat » suisse. Bien qu'obtenue à une forte majorité, la ratification populaire du 19 janvier 1879 ne peut cependant point passer pour avoir été donnée en dehors de toute considération de politique extérieure. L'affaire de l'*Avant-Garde*, supprimée à la Chaux-de-Fonds avec une rapidité peu habituelle aux autorités suisses, venait de montrer à quel point elles s'attachaient à prévenir, pour ne pas avoir à y obtempérer, les injonctions ou les conseils confidentiels de la légation allemande. La proclamation publiée par le *Journal de Genève* exprimait l'espoir que le peuple suisse « ne voudrait pas courir le risque de voir des puissances étrangères intervenir, même de loin, dans ses affaires intérieures ». Et, aussitôt le succès obtenu, le même journal se félicitait de ce qu'on allait à Berne « obtenir la communication des contrats à forfait passés par la Compagnie avec des entrepreneurs étrangers ». Un

financier et un *Geheimrath* berlinois, MM. Salomonsohn et Dalberg figurent dans le conseil d'administration élu à Lucerne en mai 1879.

Que les temps sont changés en Italie, depuis le jour où le prince royal de Prusse, gracieusement invité à Monza par le prince Humbert, s'en allait fièrement à Vérone passer avec Benedeck la revue des troupes autrichiennes ! On était bien loin alors de soupçonner qu'un jour viendrait où l'aigle borussique s'amuserait à caresser de ses griffes « la marmotte de Savoie ». La Cour de Berlin a fini pourtant par se mettre vraiment en frais d'amabilité apparente envers cette même Cour, quelques années encore auparavant l'objet passif de son animosité et l'innocente victime de sa malveillance. Le prince Humbert et la princesse Marguerite se sont vu appeler à Babelsberg pour prendre part au parrainage collectif d'un des enfants du futur Empereur d'Allemagne. En se rappelant peu à peu les divers liens de famille qui unissent la maison de Savoie aux Habsbourg ainsi qu'à la dynastie royale de Saxe, le monde officiel de Berlin a même fini par trouver aux maîtres du Quirinal une physionomie germanique qui avait échappé autrefois. Aussi, symptôme imprévu de temps nouveaux, les décorations ont été de Berlin s'accrocher par centaines aux boutonnières de collaborateurs de Cavour ou d'officiers italiens au nez desquels, avant Königgrätz, le dernier enseigne de l'armée prussienne eût tourné les talons en prononçant dédaigneusement le nom de *flibustier*, ou pis encore. Lui-même, Victor-Emmanuel a fini par se laisser entraîner à Berlin, pour y recevoir, comme son fils, le brevet de propriétaire d'un régiment de cavalerie, dont le colonel ne prendra peut-être pas toujours ses ordres, et aussi pour s'y trouver soumis durant quelques heures à la fascination de la dialectique, sémillante et impérieuse tout à la fois, de M. de Bismarck. Les Hohenzollern ne pouvaient pas manquer de visiter de leur côté la Cour de leurs utiles alliés. Le prince héréditaire, son oncle, le prince Charles, enfin le prince maréchal Frédéric-Charles, y parurent successivement. Ce dernier

fut même reçu en Sicile presque avec les honneurs d'un vice-roi. Un navire de guerre, *Il principe Umberto*, le conduisit de Naples aux îles Lipari, puis à Palerme, où le général Medici l'attendait respectueusement sur le quai, en compagnie du consul impérial et de tous les Allemands présentables de la ville. A Trapani, les mêmes démonstrations recommencèrent. Un faiseur de *canzoni*, M. Luigi Mercantini, saisit même sa lyre en un si beau jour pour reprocher une fois de plus à la barbarie française le trépas prématuré du jeune Conradino, le dernier des Hohenstaufen, en l'an de grâce 1268. Il fallut bien que l'Empereur d'Allemagne finît par se décider à passer en personne les Alpes pour se rendre à Milan, ville en vérité assez singulièrement choisie, car un de ses prédécesseurs au moins l'avait bien maltraitée (1). Mais l'Empereur et M. de Moltke, qui l'accompagnait, n'étaient pas sans doute fâchés de faire en wagon une petite reconnaissance militaire à travers le Trentin. La colonie germanique, réunie par MM. Ohly et Müller, prit d'ailleurs toutes les mesures nécessaires pour organiser l'enthousiasme de la population indigène, et indiqua aux corps de musique les airs allemands à exécuter sur le passage du cortége.

Ces flatteries dynastiques, qui prouvaient simplement à quel point l'Allemagne nouvelle avait besoin de l'Italie, non plus sans doute pour lui faire courir immédiatement les aventures des champs de bataille, mais pour l'associer à ses desseins contre la France et contre le Vatican, ces flatteries de monarque à monarque eurent pour corollaire une propagande de crainte et de mépris poursuivie à nos

---

(1) Un poëte du XIVe siècle parle ainsi des ravages de Barberousse à Milan :

Costui è quel distrusse Milano,
Dopo che gli fu dato Ugo Visconte,
Con ogni suo seguace, preso in mano.
Le imagini tolse e mandolle oltra monte.
Lo pianto che ne fu, per me si tace, etc.

dépens d'un bout à l'autre de la péninsule italienne. Inspirer à Rome l'effroi de la politique extérieure du comte de Chambord semblait aux Allemands la meilleure manière d'y paraître ou d'y devenir indispensables. Si fort incrédule que l'on soit d'ordinaire à l'endroit de l'activité de M. de Bismarck, il est bien difficile cependant de n'attribuer qu'à un simple effarement d'opinion ou à l'initiative privée le concert vraiment grandiose de déclamations hostiles qui ont éclaté en Italie contre nous et dont le but incontestable était de détourner vers Berlin les sympathies publiques. A côté des gazettes ministérielles qui prêchaient tous les jours la méfiance contre notre débonnaire Assemblée nationale, gazettes dont la publicité au moins est affermée à des capitalistes allemands, tels que M. Oblieght, l'heureux possesseur d'une des plus belles villas suburbaines de Rome, on fonda des journaux rédigés en allemand, je rappellerai notamment, les *Italienische Nachrichten* et l'*Italienischer Courrier*. Un publiciste polyglotte et essentiellement nomade, M. Hillebrandt, a même donné le jour à une *Revue* qu'il a baptisée du nom d'*Italia*, et où, en dépit du nom, ce sont des écrivains allemands qui dissertent dans leur langue *de omni re italicâ*. Cette phalange de littérateurs à la prussienne ne devait omettre aucun effort pour perdre la France de réputation auprès des Italiens. Pour ne citer qu'un exemple, lorsqu'afin de payer les milliards allemands et les 13 mille piastres que, depuis 1832, nous devons verser entre les mains du bey de Tunis comme fermiers de la pêche dans ses eaux, nous avons invité les pêcheurs italiens qui y faisaient concurrence aux nôtres à payer leur modeste quote-part des 13 mille piastres, la presse « libérale » de l'Italie a lancé l'anathème contre nous, absolument comme si on avait vu paraître enfin devant Gênes cette formidable *armada*, dirigée par le cardinal de Bonnechose, dont la bonhomie allemande épouvantait alors la naïveté italienne. Des résultats inattendus, et tant soit peu ridicules, ont couronné cette propagande. Non-seulement un

lieutenant Tanfani et un vétérinaire de Caserte ont prétendu donner pour prénom à leur fils le nom même de M. de Bismarck, mais encore au *Politeama* de Naples une troupe hippique offrit au public émerveillé le spectacle, merveilleux en effet, d'un Garibaldi de circonstance se précipitant à cheval dans les bras d'un pseudo-roi de Prusse. A force de s'inspirer du *Misogallo* d'Alfieri et de rééditer, après traduction, les nouvelles expédiées par le *Reichskanzleramt*, on a même ameuté à un tel point contre nous le patriotisme des *facchini*, lecteurs de gazettes à un sou, qu'en une occasion mémorable les plus ingrats parmi ces grands enfants ont été placarder tout le long de la *Via del Venti Settembre* de grandes caricatures représentant, en manière d'injure à la France, des coqs aux plumes bleues, blanches et rouges.

Des conséquences plus sérieuses de ce nouvel ascendant exercé par l'Allemagne sur l'Italie ne tardèrent pas à se trahir. On se mit à Rome à copier bien des choses qu'on voyait plus ou moins réussir à Berlin. Le général Menabrea, par exemple, régla à la prussienne ses projets coûteux de défense nationale, et les précédents berlinois furent hardiment invoqués dans les discussions parlementaires pour obtenir les subsides nécessaires. Le volontariat d'un an avait été introduit dès 1871. En 1874, un crédit spécial de 79 millions fut ouvert à l'effet de créer jusqu'à dix-neuf forteresses dans les Alpes, plus des camps retranchés à Rome et à Capoue. Que le général Ricotti ait été ou non conférer à Lugano avec des officiers prussiens, que le colonel Claer, un des meilleurs élèves de M. de Moltke, ait ou non apporté le plan du nouveau système défensif de la capitale, l'important pour les contribuables italiens, c'est que leur désir d'imiter la Prusse ou de lui complaire a fait monter leur budget général de la guerre de 140 millions à 202, chiffre auquel nous le trouvons estimé pour 1878, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. Ce qu'on ne peut non plus révoquer en doute, c'est que M. Mancini, le ministre de la justice, a reçu de Berlin des projets de loi

tout faits relativement à l'unification de la législation en matière de lettres de change. L'idée première de certaines lois anti-catholiques préparées par M. Mancini ne semble pas non plus une idée éclose bien spontanément dans les salles du Monte-Citorio. Ce qu'il y a eu de plus italien dans ces innovations légales, ç'a été, comme en Autriche, l'extrême modération avec laquelle on a eu la sagesse de les appliquer, quand on les a appliquées, sagesse ou tolérance aussi louables en elles-mêmes que profitables à l'unité d'un royaume où le catholicisme a jeté de si profondes racines. Les succès des Allemands auprès du Parlement romain ont été plus loin. En attendant qu'un Autrichien naturalisé se fît élire député à Foligno (Livourne avait eu déjà une candidature semblable), une interpellation parlementaire a osé se produire, parce qu'un ministre en fonctions s'était permis de raturer un mot dans la correspondance télégraphique d'un journaliste allemand (1).

Pendant que M. de Keudell, trônant dans le somptueux palais Caffarelli, au sommet du Capitole, et aussi, à vrai dire, à deux pas de la roche Tarpéienne, réunissait ainsi dans sa main les menus fils qui dirigent l'opinion publique de Turin à Palerme, son travail de *Dressur* se trouvait singulièrement secondé par l'invasion continue et irrésistible qui, plus que jamais depuis la guerre, s'accomplit en Italie et livre chaque jour un peu davantage aux Allemands les richesses naturelles en même temps que les destinées politiques d'un grand royaume, où, en dépit des dons les plus exquis de l'intelligence, le sens et l'âpreté mercantile sommeillent depuis deux ou trois siècles. Ce ne sont plus cette fois des bandes de vagabonds ou de malfaiteurs, comme en Belgique ou en Suisse, que nous voyons opérer, après la guerre, une entrée discrète et à la sourdine sur le territoire italien. Il s'agit ici d'une descente

(1) V. l'affaire Ebhart-Parenzo dans la *Gazette d'Augsbourg* du 20 décembre 1877.

en masse, et en train direct, car un service rapide a relié Berlin au Capitole, d'une promenade triomphale organisée par les hautes classes de la société allemande, par celles d'abord pour qui l'Italie est demeurée la terre classique des beaux-arts, et ensuite par celles à qui les menus profits de la guerre avaient procuré d'une manière inopinée les ressources nécessaires pour visiter enfin ce pays de leurs rêves, entrevu seulement jusque-là dans les descriptions fantaisistes de Jean-Paul ou dans les études plus modernes de Paul Heyse. Ne croyez pas au moins que tous ces Guelfes armés d'un simple sac de voyage, qui passent aujourd'hui les Alpes en fredonnant la chanson de Mignon, que tous ces bas-bleus qui s'imaginent trouver plus facilement par-delà les cimes aux neiges éternelles le secret des vers harmonieux, que tous ces artistes chevelus qui viennent mesurer du regard leur « génialité » aux chefs-d'œuvre de Michel-Ange, après avoir mis sur pied une douzaine de statues de Hermann le Chérusque commandées par le prince et invariablement copiées d'après le cuirassier le plus joufflu de la garnison, ne croyez pas que ces légions de touristes égarés sous le ciel bleu qui fait fleurir l'oranger, avec plus ou moins de pièces d'or françaises en poche, deviennent pour la nation qui les reçoit l'occasion d'un bénéfice quelconque. Où qu'ils se trouvent, ils ne recherchent jamais que l'enseigne de maîtres d'hôtel et d'apprentis maîtres d'hôtel, parlant allemand, nés en Allemagne, faisant du café allemand, rédigeant leurs comptes en allemand, et refusant avec une effronterie vraiment allemande la monnaie légale et obligatoire du royaume. Plus d'un de ces hôtels, comme à Bellagio, n'est rien moins qu'un ancien *palazzo* où tous les *nobili* de la Lombardie ont précédé pendant des siècles les agronomes ou les spéculateurs enrichis des pays borussiens. D'autres au contraire sont en marbre tout fraîchement poli, comme à Pallanza, où il est de mode à présent dans la « haute volée » germanique de venir lire le *Titan* en face des îles Borromées, en se faisant raconter par le *theuer geliebte*, soit l'incendie de

Châteaudun, soit quelque exécution de francs-tireurs. Les jours de fête, on invite le « syndic » à venir sabler le vin de Champagne en l'honneur du Roi-Empereur, et on arbore le drapeau germanique au-dessus de l'hôtel. Un médecin allemand est attaché à la colonie ; on laisse le chapelain et la chapelle aux Anglais. A Rome, la « restauration » de Karlen, un Mayençais, est le lieu ordinaire où l'on se réunit pour les commémorations culinaires et triomphales d'anniversaires historiques. Il y existe depuis fort longtemps un hospice réservé aux boulangers allemands, *Santa Elisabetta dei fornari tedeschi*. A la Spezia, à San Remo, en Sicile, de simples pasteurs ou de simples docteurs promettent accueil affectueux et bonne guérison à tous leurs compatriotes. L'Italie rend en effet aussi à l'Allemagne le service de lui conserver parfois ses poitrinaires. Mais, tout en venant chercher plaisir et santé sous ce climat enchanteur, on ne perd jamais de vue cet axiome qu'il importe d'y laisser partout sur son passage la trace du génie ou du commerce germanique, et on accapare tout ce que l'on peut de l'esprit et de l'argent des indigènes.

Les moyens les plus divers ont été mis en œuvre pour entreprendre la conquête intellectuelle de l'Italie et refondre ses idées ou ses sentiments au goût de l'Allemagne. Sans revenir sur le journalisme, sans parler même de la littérature proprement dite qui n'est livrée au public italien que par l'intermédiaire de libraires allemands, les Spithöver, les Hoepli, les Lœscher, les Detken, et bien d'autres, le protestantisme, la pédagogie, la science, la peinture, la musique servent d'auxiliaires à cet apostolat laïque. A Rome, on ne compte pas à présent moins de 14 chapelles ou temples protestants, plus 4 synagogues juives. Sur les remontrances de la légation germanique, la municipalité a dû se résigner à déplacer ses abattoirs, en raison de la proximité du cimetière protestant. On a prétendu que le prosélytisme des évangélisateurs dans la capitale allait jusqu'à provoquer à prix d'argent des conversions de jeunes enfants. On a de même attribué à de menus dons, peut-être de tabac,

la présence de nombreux soldats italiens aux prêches. Des affiches offensantes contre le culte de la *Madonna* ont été apposées par les soins de théologiens protestants, dont l'infaillibité scientifique dépassait l'urbanité et la tolérance. A Naples, un pasteur « évangélique allemand », nommé pour cinq ans, ne reçoit pas moins de 4500 francs, « pour commencer », disent les annonces. A Florence, à l'occasion d'un *Gottesacker* projeté près de la *Porta Romana*, le pasteur Karl Rönneke, soutenu par M. de Keudell, a su faire nettement sentir au syndic, M. Peruzzi, ancien ministre et sénateur, ce que signifiait la protection énergique et efficace *(thatkräftig)* que l'ambassade allemande avait reçu pour instruction de prêter aux protestants en villégiature aux bords de l'Arno (1). A Venise, la communauté évangélique allemande a institué en 1877 une école spéciale où elle attire le plus possible d'enfants catholiques. Bref, grâce surtout aux efforts de la Société Gustave-Adolphe, il existe dans le royaume 170 communautés protestantes de nationalité italienne et 111 « stations » où le service n'est fait que d'une manière intermittente (2). Un personnage « considérable d'Allemagne » a de plus fait un gros cadeau à la « Société biblique » d'Italie pour mener à bonne fin son édition populaire de la Bible des familles. La direction de l'instruction secondaire et primaire, tout comme celle de l'enseignement religieux, est recherchée par les Allemands en Italie, dans l'entière mesure du possible. Un des derniers ministres qui aient tenu le portefeuille de l'instruction publique, M. de Sanctis, avait eu tout le temps de se pénétrer de l'excellence des méthodes allemandes, ayant été lui-même professeur à Zurich. Aussi voyons-nous les programmes des gymnases ou écoles techniques, les catalogues des librairies scolaires, envahis par des ouvrages allemands, quelquefois même par des ouvrages spéciaux composés à

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 26 juin 1878.

(2) V. *Bausteine zur Geschichte des Gustav-Adolf Vereins*, 2e volume, *Italien*, par L. Witte, Freienwald, 1878.

l'usage des Italiens par des Allemands. Tels sont, entre autres, la petite grammaire latine du Dr F. Schultz, le petit dictionnaire grec du Dr Müller, les exercices grecs de Schenkl, les thèmes grecs de Böckel, les verbes grecs irréguliers de Born, l'abrégé de grammaire comparée de Schleicher, le lexique des racines indo-italo-grecques de Meyer, l'histoire grecque et romaine de Guhl et Koner, le dessin linéaire de Schreiber, le guide du peintre de fleurs de Reichenbach, la chimie industrielle de Wagner, etc... On sait que depuis fort longtemps, grâce surtout à M. Véra, les idées hégéliennes ont trouvé le meilleur accueil à l'Université de Naples. A celle de Turin, où le Dr Müller a acclimaté avec ostentation la science allemande, et commencé la publication d'une *Revue italienne de philologie et d'instruction classique,* c'est, comme on le voit, la philologie qui paraît destinée à cimenter l'union entre l'Allemagne et l'Italie. Le corps enseignant de Rome, de son côté, s'est associé par une adresse dythyrambique au jubilé du célèbre physiologiste de Leipzig, M. Ludwig. Le gouvernement italien a été jusqu'à porter sur son budget de 1877 une somme de mille francs afin de doter d'un plus grand nombre de microscopes le laboratoire zoologique fondé à Naples par le Dr Dohrn et qui passe pour être entretenu par l'Empereur d'Allemagne. L'*Institut scientifique* de Venise a appelé à son aide le Dr Brehm pour se donner le luxe d'un *aquarium* digne de la reine de l'Adriatique. La municipalité de Palerme a confié à un jardinier allemand la direction de son jardin d'acclimatation. Le Dr Schiff a provoqué dans Florence des procès plus comiques qu'héroïques en prétendant faire main-basse sur tous les chiens errants de la ville dans l'intérêt de ses études sur le système nerveux. A Arcetri, un imprimeur allemand, devenu astronome, M. Tempel, a pris la direction de l'Observatoire. L'Académie de La Crusca a inscrit plusieurs sujets de M. de Bismarck sur son livre d'or. La Société de géographie italienne a décerné des médailles ou des mentions honorifiques, non-seulement au célèbre Dr Schweinfurt,

mais encore au bourgmestre de Hambourg. La Faculté des lettres de Bologne a célébré le 50e anniversaire d'une publication du *dantophilo tedesco* Karl Witte. La Société littéraire Alessandro Manzoni à Monteleone en Calabre s'est choisi pour président d'honneur le Dr Vogler, de Francfort. Enfin, en 1878, le Dr Zimmer, de Reuss, a été couronné par le Congrès des orientalistes rassemblés à Florence. Les Allemands ne sont pas demeurés en reste d'aimables procédés envers les savants et les lettrés de l'Italie contemporaine. La Société de jurisprudence de Berlin a même envoyé 200 francs à Milan pour l'érection d'un monument funéraire à Filippo Ambrosoli. Aux grandes fêtes de Dante, en septembre 1875, on a vu l'érudition germanique accourir de tous les points de l'Empire, comme pour confisquer aux Italiens la gloire de leur grand poëte, et le dénationaliser, ainsi que Shakespeare, à force de disserter sur son compte. Pareille tentative a été faite en règle à propos de Christophe Colomb, par la raison que Christophe Colomb aurait connu un habitant de Nüremberg, confident habituel d'un certain J. Müller, né à Königsberg en Franconie et premier propagateur de l'idée d'un second hémisphère (1). Quelques-unes de ces hardiesses allemandes ont du reste assez justement blessé la susceptibilité italienne. Les notes de voyage de M. Gutzkow en Italie, y ont été traitées de « *miscuglio di arroganza, di crassa ignoranza e di calumnie* (2). » Les antiquités de l'Italie n'ont pas moins occupé les Allemands. Un libraire de Rome s'est approprié pour 5000 écus les archives complètes de la ville de Pérouse, en tout deux mille volumes. L'*Institut archéologique allemand* de Rome, installé au palais Caffarelli, sous la direction de

(1) V. l'*Illustrirtes deutsche Monatsheft* de novembre 1874 et l'opuscule de M. Ziegler publié à Dresde.

(2) V. la *Rivista europea* du 1er septembre 1877. — V. aussi dans le no du 30 mars 1870 de la *Gazette d'Augsbourg* l'article intitulé *Deutsche Literatur in Italien.*

M. Derenthall, n'en est plus à l'époque de Bunsen, alors qu'on y vivait en partie aux dépens du généreux duc de Lhuynes. Subventionné par l'Empire prussien, il sert de point de ralliement à deux catégories d'Allemands qui pullulent d'un bout à l'autre de l'Italie, les archéologues et les artistes. La tâche de tout ce monde consiste à fouiller surtout le sol et le sous-sol de la ville des papes et des Césars, le plus possible aux frais du gouvernement italien. M. Mommsen, qui a reçu un diplôme de bourgeoisie de la petite ville de Concordia près d'Udine, a tancé d'importance au Forum les collaborateurs de M. Rosa, sinon M. Rosa lui-même (1). L'archéologie italienne n'ose guère se sentir d'autre vocation que d'emboîter le pas de la pédanterie germanique. En prenant possession de la chaire d'archéologie à l'Université de Rome, M. de Ruggiero s'est hâté de se donner comme l'humble et tout dévoué disciple des prédécesseurs de M. de Hentzen, le consul d'Allemagne délégué auprès de l'Institut archéologique. M. Gregorovius, le Tacite peu impartial de la Rome pontificale, qui n'en a pas moins obtenu ses grandes et petites entrées aux archives du Vatican, a été nommé, en même temps que M. de Hentzen, membre de la commission italienne chargée de prendre officiellement soin des antiquités du royaume (2). Dans le domaine de la peinture, les Allemands n'ont point encore disputé la palme aux Italiens, mais ils se sont efforcés de leur enlever, en partie au moins, le mérite d'avoir formé le talent de Titien, lequel aurait dû ses inspirations et son coloris au climat d'Inspruck (3). Selon le Dr Schebeck, le violon lui-même aurait été inventé, non pas en Italie, mais par un Allemand, porteur du singulier nom de Duissoprugcar, que le Dr Schebeck regarde comme une traduction évidente de Tiefenbruker.

(1) V. le *Journal de Genève* du 13 août 1873.
(2) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 1er mai 1872.
(3) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 5 juillet 1878.

Quant à la musique, on a tout fait pour acclimater celle de l'Allemagne contemporaine dans un pays à qui son passé suffisait pour ne rien emprunter à l'avenir de ses voisins. L'algèbre bruyamment orchestrée du *Lohengrin* de Wagner et du *Mefisto* de M. Boyto a retenti sur certains théâtres de la Lombardie ou de l'Emilie où on s'attendait le moins à les rencontrer. Les flonflons de M. Suppé ont même cherché à charmer les oreilles des visiteurs du théâtre *dal Verme* à Milan. Un *Tonsetzer* sans emploi de Berlin a par surcroît inondé la société des Quatuors de Milan de compositions dont le besoin ne se faisait nullement sentir. Les malheureux Italiens écoutent docilement, sans beaucoup les comprendre, ces vagues combinaisons de sonorités sans harmonie, et regrettent les beaux jours de leur Rossini, de leur Bellini, de leur Donizetti, de leur Verdi. Lui-même, l'auteur du *Trouvère* a cru devoir se mettre à la mode du jour et surprendre ses admirateurs en écrivant son *Aïda* d'après les nouvelles règles. Cette acte d'héroïque faiblesse n'a pas empêché un *Litzianer*, qui martèle les pianos sous ses doigts, de déclarer outrageusement qu'il se dispenserait d'assister à une *Messe* de Verdi à l'audition de laquelle il avait été invité. On a beau avoir fait le *quatuor* de *Rigoletto;* on ne sera jamais pour un pianiste de la Cour de Prusse qu'un compositeur de sixième ordre.

On pourrait, sans sortir du monde musical, commencer la liste des torts commerciaux et pécuniaires que l'épanouissement du germanisme en Italie a causés aux Italiens. Même chez eux, la concurrence allemande est en passe de les déposséder du monopole qu'ils avaient acquis dans l'univers entier en fait de virtuosité et d'aptitudes vocales. Une partie très notable des chanteurs ou chanteuses d'opéra italien qui recueillent le plus d'applaudissements et de *quattrini* sur les principales scènes lyriques de l'Europe ne vient plus d'Italie. Parmi les *prime donne* seulement, Mesdames Krauss, Edelsberg, Cruwell, Stolz, Waldmann, Spitzer, Mallinger, Angermayer, Bœrs,

Titjens, Wiziak, ne sont que des Allemandes ou des Autrichiennes qui ont plus ou moins fardé d'une désinence italienne leur nom de famille, mais qui ne réussissent pas toujours à déguiser sous des prodiges d'adresse et de routine vocale l'accent guttural de leur idiome maternel. Les arts plastiques en Italie sont aussi devenus plus d'une fois tributaires de la race germanique. C'est à la fonderie royale de Munich que la municipalité de Venise s'est adressée pour faire exécuter le nouveau monument de Manin. A l'époque où l'art vénitien produisait l'incomparable statue du Verocchio, il n'était pas obligé d'avoir recours aux métallurgistes allemands pour réaliser les conceptions de ses statuaires! Mais ce n'est pas en matière d'art seulement que l'ingérence germanique a porté préjudice au travail italien. Toujours dans la même ville de Venise, à côté du nom de M. Salviati, nous trouvons celui de M. Guggenheim parmi les grands mosaïstes et verriers contemporains. Au Congrès ampélographique, autrement dit, à l'Exposition vinicole qui a eu lieu en 1877 à Florence, on a vu apparaître comme juges ou exposants un bon nombre d'Allemands qui bientôt vendront aux Italiens le produit de leurs propres vignes. La moindre promenade à travers l'une de ces belles Expositions d'industrie artistique qu'on organise si bien à Milan montre tout de suite que les brasseries ne sont pas les seules entreprises commerciales en train d'échapper en Italie à la population indigène. Au premier rang parmi ces entreprises, il faut encore compter les maisons de banque, malgré les tristes destinées de l'*italo-germanica*, qui payait presque deux fois plus d'impôts que la maison du roi. Tous ces envahissements des Allemands demeurent, bien entendu, sans compensation aucune en Allemagne. Ce n'était pas assez que les chemins de fer austro-allemands fissent au port de Venise en faveur de Trieste une guerre ruineuse de tarifs différentiels, ou que le cabotage italien se trouvât en péril de concurrence sur ses propres côtes. Le *Journal de la Bourse* de Berlin a fait appel au bras séculier sur la seule

nouvelle d'un rachat possible des chemins de fer romains par le gouvernement de Victor-Emmanuel; il y avait des actionnaires et des obligataires allemands engagés dans l'affaire. Grande aussi a été en Allemagne l'irritation, lorsqu'on s'est permis en Italie d'élever le tarif des droits de transport, sans dispenser les marchandises germaniques de la surtaxe. « La loi italienne », disait la *Gazette de Francfort* du 6 octobre 1874, « s'applique au commerce allemand; c'est une question de savoir si on y est aussi assujéti en Allemagne ». Conformément à cette doctrine, certains chemins de fer de l'Empire refusèrent d'afficher le nouveau tarif et de « percevoir cet impôt italien en Allemagne ».

Ce simple échantillon d'impudence germanique nous donne à l'avance la mesure des avanies de toute espèce qu'en politique l'Empire allemand a prodiguées au royaume d'Italie, moins jeune que lui cependant, et plus légitime à plus d'un point de vue. En vérité les Milanais, qui ont vu de près le pangermanisme sous sa forme autrichienne et qui n'ont pas oublié leur *cinque giornate* de 1848, faisaient preuve de perspicacité patriotique, en célébrant au mois de mai 1876 avec toute la spontanéité imaginable le septième centenaire de la bataille de Legnano. Mais les nombreuses brochures (1), qui, indépendamment des joies bruyantes de la rue, rappelèrent alors aux Lombards la gloire et la portée politique de l'éclatant désastre infligé par leurs pères aux Allemands en l'an 1176, n'étaient en somme qu'une bien pâle réponse à de trop nombreux outrages. Déjà, sur le monument élevé dans la forêt de Teutoburg pour perpétuer le souvenir du massacre des

---

(1) V. *Omaggio della Società storica lombarda al VII centenario della battaglia di Legnano*, Milan, G. Brigola, 1876. — *La Battaglia di Legnano* par Pietro Porro, Luigi Perelli, Milan. — *I Communi, l'Impero ed il Papato alla bataglia di Legnano*, par V. Savorini, F. Vallardi. Milan. — *Pontida e Legnano, narrazione populare* par Carlo Romussi, Lorenzo Patuzzi, Milan. — *Milano e il Barbarossa*, par Pietro Rotundi, F. Manini, Milan.

légions de Varus attirées dans une embuscade, on avait eu le bon goût d'inscrire les mots de « perversité latine », comme si la trahison fût venue du camp romain. Après l'apparition du livre publié par le général La Marmora pour raconter les déboires de l'alliance prusso-italienne, M. de Bismarck se crut vraiment tout permis contre son ancien allié. On comprend certes que les révélations du général aient dû causer à M. de Bismarck une profonde et cruelle irritation. Désormais le monde entier était au courant des complicités obscures que le ministre prussien s'était ménagées dans la démagogie européenne, afin de frapper « au cœur » l'ennemi du moment, et de la facilité avec laquelle ce même ministre offrait à l'Empire français des parties plus ou moins considérables de l'Allemagne non-prussienne. Toutefois la vivacité de ce dépit ne justifiait en rien la prétention de faire condamner comme faussaire par le Cabinet italien de 1874 le chef du Cabinet italien de 1866, un des hommes politiques les plus respectés de ce temps. Toutes les pièces publiées étaient d'une authenticité incontestable, tous les faits racontés s'appuyaient sur des documents officiels, on ne pouvait reprocher à l'éditeur que la suppression d'un ou deux détails d'une importance tout-à-fait secondaire, mais pas une omission ou une altération qui dénaturât le sens, la moralité surtout des événements. M. de Bismarck n'en déclara pas moins le 16 janvier 1874, en répondant à M. de Mallinkrodt, que la publication du général, *Un po'più di luce,* était fausse et tronquée, et qu'il manquait au Code pénal du royaume d'Italie un article punissant de pareils crimes ou délits. De la polémique qui s'engagea entre les journaux des deux pays, ainsi que du dépôt fait chez un notaire de certaines pièces édifiantes qui n'étaient point entrées aux archives du ministère, il ressortit avec une évidence écrasante que M. d'Usedom, le ministre prussien, avait bien réellement voulu se faire avancer par le Trésor itlaien les sommes nécessaires pour provoquer une insurrection parmi les régiments croates du quadrilatère, et

qu'il n'avait tenu qu'à M. de La Marmora « d'accepter » cette combinaison, ainsi que le télégraphiait en propres termes M. de Bismarck au comte de Barral, le 15 juin 1866. Quant au second point en discussion, les offres de cessions territoriales à la France, le témoignage du général Govone était confirmé par tant d'autres que l'authenticité de la lettre s'imposait d'elle-même. Le gouvernement prussien n'en persista pas moins dans ses exigences vis-à-vis du ministère italien. Il prétendait que celui-ci infligeât publiquement au général une punition qui permît d'accréditer en Allemagne l'idée que rien n'était vrai dans le livre, puisqu'à Rome même ce livre avait été l'objet d'une condamnation, politique, sinon correctionnelle. Rarement pareil affront avait été fait à la dignité d'une nation amie en même temps qu'à l'indépendance de l'histoire. M. Visconti-Venosta fut assez habile pour se dispenser de la mise à l'*index* qu'on attendait de lui. Il atténua dans la mesure de ce que comportaient les circonstances le désaveu dont on avait besoin pour donner le change à un public complaisant, et se borna à regretter qu'un ancien ministre eût livré à la publicité des documents diplomatiques. Pourtant il promit d'ajouter au Code pénal un nouvel article, qui y est devenu en effet l'article 196 et qui punit jusqu'à la simple révélation de faits connus par d'anciens dépositaires de la puissance publique. Ces dispositions n'étaient pas facilement conciliables avec le Statut constitutionnel du royaume (1), mais peu importait à Berlin. Si inqualifiable qu'ait été cette pression exercée par l'Allemagne sur la conscience même de l'Italie, ce sans-façon a été encore dépassé dans une scène postérieure et qui doit rester historique. Aussitôt après les funérailles de Victor-Emmanuel, le jeune héritier du nouveau roi, le *principino di Napoli*, fut présenté au peuple sur le balcon du Quirinal, non par son père Humbert I[er], ni par sa mère, la reine Marguerite, qui cependant

(1) V. *I segreti di Stato nel governo costituzionale,* par le général La Marmora, Firenze, Barbera, 1877.

se trouvait là, mais bien par le fils de l'Empereur d'Allemagne, lequel, absolument comme s'il eût été Roi des Romains, prit l'enfant des bras de sa mère pour le montrer à ses futurs sujets à titre d'espérance dynastique. L'esprit reste confondu en présence de cette investiture donnée par le fils aîné du maître de l'Allemagne au premier né du roi d'Italie. Il y a dans cette sorte d'adoption imprévue, dans cette promesse tacite de protection bénévole, que n'autorisait aucun lien de famille, je ne sais quelle mise en tutelle qui eût pu convenir d'un suzerain à un vassal, mais qui semble tout au moins bizarre, quand les personnages en question sont les chefs de deux États, sinon aussi influents en Europe, du moins égaux en droit. Si quelques assistants ont crié réellement en présence de ce spectacle *Evviva la Germania*, il faut que ces Romains, si on ne les suppose pas Allemands, aient eu la mémoire bien courte, ou l'enthousiasme bien facile.

En dépit de ces touchantes manifestations d'amitié plus que fraternelle (1), l'Allemagne devait au Congrès de Berlin se donner le malicieux plaisir de jouer l'Italie comme rarement une grande puissance en a joué une autre. Lorsque pendant l'automne de 1877, M. Crispi se rendit dans la capitale de l'Empire allemand, le but principal de son voyage était d'obtenir pour son pays, au moment où sonnerait l'heure de la liquidation turque, ce que la diplomatie appelle une compensation, et le vulgaire, une part au gâteau. Dans les deux entrevues qu'il eut avec M. de Bismarck, le président de la Chambre italienne, d'après ce qu'a raconté depuis son propre journal, la *Riforma* (2), aurait été invité par son interlocuteur à rechercher, de préférence à toute autre, l'annexion de l'Albanie, qui eût donné à l'Italie la suprématie définitive

(1) V. le télégramme du *Kronprinz* au nouveau roi, télégramme daté d'Ala, le 20 janvier, à 11 heures du matin, et publié d'abord par la *Gazetta di Padova.*

(2) V. le journal à la fin de juillet 1878.

sur l'Adriatique. C'était la répétition de ce qui s'était passé à Biarritz avec Napoléon III et à Nikolsburg avec M. Benedetti. Vis-à-vis d'un simple Italien, le Chancelier ne se mettait pas en frais d'invention, pour surprendre le secret d'un Cabinet, et, le cas échéant, le livrer aux amis de Vienne. Toujours d'après M. Crispi, M. de Bismarck conseillait l'initiative, l'impatience, l'audace. On sait comment ont abouti ces ouvertures qui avaient lieu au moment le plus critique de la guerre et dont l'intention évidente était d'enchaîner l'Italie à sa neutralité par l'appât d'une bonne fortune. Mais ce n'était pas pour un Bertrand italien que le Raton moscovite retirait les marrons du feu. L'Italie, qui avait laissé à d'autres « la politique des mains nettes » et qui se rappelait les beaux vers de Pétrarque sur l'importance défensive des Alpes par rapport à la « barbarie tudesque (1) », désirait le Trentin, à défaut de Trieste. Elle fut fort désappointée en ne se trouvant pas pourvue, comme la Russie et l'Austro-Hongrie. Peu s'en fallut même qu'elle ne se fâchât, sinon contre ceux qui l'avaient mystifiée, du moins contre ceux qui détenaient encore Trieste, où 94 mille habitants parlent italien et 5 mille allemand, et le Trentin, cette admirable route militaire à travers les Alpes, que la Prusse a si adroitement conservée en 1866 à la race germanique pour permettre à l'Empire « austro-allemand » de surprendre l'Italie à toute heure, surtout à son heure. Alors commença l'agitation en faveur de l'*Italia irredenta, — irre redend,* répondait-on de Vienne ou de Munich, en torturant deux langues pour en extraire un mauvais jeu de mots. Les amis de Garibaldi qui comptaient lui préparer sous peu une entrée triomphale à Trieste s'étaient absolument mépris sur les éventualités de l'avenir et sur les intentions de la Chancellerie prussienne. Que n'avaient-ils lu ce que, dès 1874, une *Revue*

---

(1) *Ben provvide Natura al nostro Stato*
Quando dell' Alpi schermo
Pose fra noi e la tedesca rabbia. — Canz, IV.

politique (1) écrivait? « L'Allemagne doit savoir les passes des Alpes en des mains sûres et fidèles. Et l'Italie possède la forteresse de Vérone, le défilé d'Incanale, et les hauteurs de Rivoli! Si le Trentin avait été prussien, il n'y aurait jamais eu de question du Tyrol welche ». Les mêmes idées étaient encore exprimées avec plus de force dans la *Deutsche Warte* (2), qui, afin d'opposer une digue aux éléments welches dans la vallée de l'Adige, préconisait l'envoi d'argent et de livres aux écoles allemandes de la frontière. Conformément à ces principes de la politique pangermanique, la *Gazette de l'Allemagne du nord*, le 31 juillet 1878, se hâta de jeter sur l'agitation italienne une de ces douches dont elle a le secret en déclarant, à propos des indiscrétions de M. Crispi, que « de pareilles provocations pouvaient tout au plus conduire à se demander s'il n'était pas dans l'intérêt de l'Allemagne et de son amie l'Austro-Hongrie de ne pas donner aux Italiens ainsi qu'à leurs alliés présumés le temps d'épier le moment qui leur paraîtrait propice pour l'attaque, s'il ne serait pas plus pratique de les mettre plus vite dans l'impossibilité de trouver des alliés (3) ». L'Allemagne ne s'est pas jusqu'ici montrée aussi « pratique » envers l'Italie, mais le roi Humbert a perdu définitivement tout espoir de faire valoir son titre honoraire de roi de Chypre dans le partage de l'Empire ottoman. Certains germanistes rêvent même maintenant le retour de Venise et de la Vénétie dans le giron borussien. Un Bavarois, le professeur Thomas, venu dans la ville des doges pour en fouiller les archives et récemment nommé membre de l'*Istituto veneto*, résumait dans ce galimatias patriotique les impressions qu'il venait de puiser sous le ciel étoilé de

(1) *Im neuen Reich*, 1874, nº 20, p. 783 et 789.

(2) V. 1874, 6e volume, 4e cahier. *Deutsche Ansiedelungen in Wälsch-Tirol.*

(3) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 10 août 1878 et la *Gazette de l'Allemagne du nord* du 6 août. V. aussi dans le nº du 31 mai 1878 de la *Gazette d'Augsbourg* l'article du Dr Buddeus intitulé *Istrien und die Adria.*

la place Saint-Marc : « Ce lieu arraché à la mer pour la vie et l'action, pour le commerce et les transactions, et consacré par une histoire de mille années, doit ressaisir sa virilité et entrer dans le nouvel ordre de choses allemand, que la force allemande a fondé, afin de les diriger, comme c'est le but de la politique germanique, obstinément, courageusement et sagement, pour l'honneur de l'Empire, l'utilité et l'édification de tous et de chacun, par des voies heureuses et lumineuses (1) ».

Le Vatican n'a pas échappé plus que le reste de l'Italie à l'immixtion allemande. La singulière visite faite par le prince Frédéric-Charles dans un lieu où certes personne ne l'attendait avait-elle seulement pour mobile une fantaisie indiscrète de touriste, ou bien le désir de vérifier *de visu* l'état du pontife valétudinaire? Le fait est que le grand âge de Pie IX commandait de prévoir dans un bref délai une vacance du trône pontifical. M. de Bismarck surveillait les événements par lui-même, depuis que M. Stumm avait été retiré d'un poste d'observation directe où Mgr de Hohenlohe n'avait pu lui succéder, un prince de l'Église n'ayant jamais représenté un gouvernement étranger auprès du chef suprême de l'Église. La dépêche confidentielle adressée le 14 mai 1872 par M. de Bismarck à M. d'Arnim ne laisse aucun doute sur le projet formé alors à Berlin de subordonner la reconnaissance du successeur de Pie IX au bon plaisir de la politique berlinoise. « Avant que les gouvernements », disait la dépêche, « accordent à un nouveau pape une semblable situation et lui permettent d'user de pareils droits, il faut qu'ils se demandent si le choix et la personne de ce pape offrent les garanties qu'ils ont le droit d'exiger contre l'abus d'un tel pouvoir ». Un peu plus loin, il était question du privilége d'exclusion exercé jadis par le saint-empire romain, auquel l'Empire d'Allemagne

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* des 27 et 28 décembre 1877.

prétendait se substituer (1). De leur côté, des publicistes bien inspirés soutenaient les droits « historiques » des Allemands à faire la loi au Vatican. Un employé au département des cultes, le Dr Hübner, mit en circulation son pamphlet *Ein Wort über die Papstwahl,* et un érudit, M. Ottokar Lorenz, dans une brochure de 253 pages, *Papstwahl und Kaiserthum,* démontra à sa façon que, de tout temps, les papes avaient dû obtenir le consentement des Empereurs d'Allemagne, tantôt sous le nom de *dénomination*, tantôt sous celui de *confirmation*, avant d'être admis à exercer leur autorité. Vers 1874, la presse bismarckienne, changeant un peu le terrain de l'attaque, répandit avec fracas une nouvelle étrange. Grâce à des papiers détournés adroitement dans les appartements du Saint-Père, on savait de science certaine à Berlin que l'élection du successeur de Pie IX aurait lieu tout-à-fait en dehors des formes usitées, en vertu d'une bulle spéciale, dite *præsente cadavere*, ce qui semblait d'avance un cas de nullité absolue pour les protestants. Il fut aussi question de n'admettre le vote du Sacré-Collége qu'autant que les suffrages exprimés par les cardinaux seraient en proportion exacte du nombre des catholiques de même nationalité qu'eux, ce qui signifiait que le pape ne pourrait plus être Italien, d'où cette conséquence, ou cette probabilité, qu'il serait Allemand. A défaut de Mgr de Hohenlohe, on désignait déjà le cardinal archevêque de Vienne, Mgr de Rauscher. L'extrême froideur avec laquelle les autres puissances accueillirent ces démarches faites en vue de troubler le libre choix du futur Conclave fit échouer le complot. Sans la docilité illimitée de l'Italie, l'Allemagne n'avait en effet que fort peu de pouvoir sur la décision des cardinaux. On ne pouvait plus au XIXe siècle songer à renouveler le scandale de l'Empereur Henri III prenant par la main dans Saint-Pierre de Rome l'évêque de Bamberg

(1) V. la pièce entière dans le *Reichsanzeiger* du 29 décembre 1874.

et le proclamant souverain pontife sous le nom de Clément II. Or, la circulaire que M. Visconti-Venosta avait écrite le 1er janvier 1874 promettait avec tant de netteté le respect loyal et scrupuleux de la loi sur les garanties que l'on comprit à Berlin l'inutilité de poursuivre toute pression de ce genre. Les arguments insinuants du prince Frédéric-Charles n'avaient pas eu d'ailleurs plus de succès auprès du roi, bien que le prince eût assombri jusqu'à ses parties de chasse en abordant avec lui la question religieuse (1). Le choix si prompt que le Sacré-Collége a fait dans la personne de Léon XIII d'un pontife aussi éclairé que conciliant a rompu brusquement la plus grande partie des trames ourdies par le machiavélisme prussien autour de la chaire de Saint-Pierre. Si l'élection avait traîné en longueur et qu'il eût été question de remplacer le vénérable Pie IX par un autre Jules II, qui sait à quelles extrémités M. de Keudell eût pu pousser un ministère de Garibaldiens? En 1878 au surplus, M. de Bismarck et M. Falk n'avaient plus les mains aussi libres de ce côté qu'en 1874. Leur coup d'épée dans l'eau n'en suffit pas moins pour trahir les vraies tendances de leur politique. A titre de compensation ou de consolation honnête, la science allemande demande qu'on lui fasse rendre par le Saint-Siége les deux ou trois mille volumes donnés en cadeau à sa bibliothèque au XVIIe siècle par le duc Maximilien de Bavière, des protestantes sans préjugé font bénir au nouveau pape des monceaux de chapelets qu'elles comptent revendre aux familles catholiques, et le cardinal de Hohenlohe a pris possession du siége épiscopal d'Albano avec tout le cérémonial de l'ancien régime.

De minimis non curat.... Nous ne pouvons cependant nous abstenir de remarquer chemin faisant qu'à notre Exposition universelle de 1878 la modeste République de Saint-Marin s'est trouvée elle-même personnifiée dans un

(1) V. le *Journal de Genève* du 14 février 1877.

Allemand, M. A. Kraus fils, auteur d'un livre sur la musique au Japon, et qui en cette qualité a exhibé au Champ de Mars une collection d'instruments japonais. Dans la Principauté de Monaco, nous aurions aussi à signaler, autour du tapis vert surtout, de nombreux et bien curieux échantillons de déclassés germaniques, depuis les joueurs qui « se recommandent à l'allemande, » c'est-à-dire abandonnent brusquement la partie, dès que leurs poches sont suffisamment bourrées d'or, ainsi que l'a fait un baron de Stehelin, enlevant 400 mille francs d'un coup de filet à la banque, jusqu'à ces misanthropes désenchantés qui, plus récemment, avaient apporté dans les salons de jeu quelques paquets de dynamite afin de les faire sauter et de venger enfin la morale. Après la mort de son fondateur, l'établissement « de bains de mer » de San-Carlo a passé sous la haute direction d'un M. Stemler, devenu ainsi le principal personnage des États de Charles III, prince allié de si près aux familles de Bade et de Wurtemberg qu'un hasard malencontreux pourrait plus tard faire de cette Principauté une épine désagréable dans notre pied. Nous ne nous arrêterons pas non plus ici, *si parva licet*... à parler de la France et de ses rapports avec les Allemands, préférant ne point séparer ce que nous avons à en dire au point de vue commercial de ce que nous en dirons au point de vue politique dans notre dernier chapitre, lequel sera consacré tout entier à ce sujet.

Pendant près de deux ans l'Allemagne n'avait paru suivre que d'un œil assez indifférent les événements dont l'Espagne était le théâtre. Tandis qu'on fondait à Barcelone une *Sociedad-Wagner*, le 19 avril 1872 un traité postal rapprochait de leur mère-patrie, par le bon marché des correspondances, les nombreux imprimeurs, négociants en vins ou en raisins secs, directeurs ou ingénieurs de mines qui, de Huelva à Santander, ont implanté dans la péninsule ibérique l'influence allemande. Cette influence était déjà telle il y a vingt ans en Andalousie que c'est à un négociant hambourgeois, établi à Cadiz, que nous devons le

peintre par excellence des mœurs andalouses de ce temps, Mlle Cecile Bohl, sa propre fille, devenue presque illustre dans les lettres sous le pseudonyme masculin de Fernan Caballero. On savait bien aussi que M. Krupp, qu'on retrouve partout dans le monde, depuis que le pangermanisme a fait de lui le dernier et le plus redouté des Dieux allemands, s'était rendu acquéreur auprès de Bilbao de terrains assez riches en minerai de fer pour en fournir un million de tonnes par an, occuper plus de cinq mille ouvriers en même temps que cinq *steamers*, et mériter la construction de vingt kilomètres de *railways*. Mais ce n'étaient là que de simples avant-coureurs, d'ordre purement économique. La nation espagnole devait bien vite s'apercevoir à son tour que parfois il n'y a de pire germanisme que celui qui dort, et que l'anarchie affriande les Allemands comme l'eau des marais les moucherons.

On avait déjà remarqué qu'au moment même où le roi Amédée abdiquait, non pas toutefois, a-t-on prétendu, sans que le Cabinet italien eût demandé à Berlin ce qu'on pensait de cette abdication, la plupart des journaux inféodés à la politique allemande avaient cherché à réveiller la candidature du prince Léopold, en colportant avec empressement la nouvelle que le parti conservateur à Madrid songeait à la remettre à l'ordre du jour. Vers cette époque il paraît également avoir été question, soit du prince Luitpold de Bavière, soit d'un prince de Cobourg. Ce qui est hors de doute, c'est que, la République une fois proclamée dans le plus monarchique des États européens, « la bonne main de fer » de l'Atlas politique de Varzin ne tarda pas à se faire sentir par-dessus les Pyrénées au peuple espagnol. Tout d'abord apparurent devant les côtes de la péninsule de menaçants avisos de guerre partis de Kiel ou de Stettin. Bientôt certaines gazettes, la *Epoca* (1), entre autres, en attendant

(1) V. nº du 1er avril 1873. La *Politica* en septembre 1874 a repris cette thèse ainsi que l'*Imparcial*. — V. à propos de l'Espagne et de l'Empire allemand la brochure de M. E. Maison, *Le parti hispano-prussien*, Paris, 1876, A. Sagnier.

qu'on renforçât leur rédaction de publicistes allemands, se mirent à prêcher ouvertement les avantages d'une intervention étrangère. Puis vinrent les querelles cherchées ou prolongées à dessein. Les autorités madrilènes ayant fait recueillir à domicile les armes des particuliers afin de prévenir une émeute, un des pelotons militaires envoyés pour opérer ce désarmement saisit un fusil et un revolver chez un négociant allemand de la *Puerta del Sol.* Vite la Diète allemande de Madrid de s'assembler en séance extraordinaire et de protester avec menaces. Elle en fatigua plusieurs ministères. On a même prétendu qu'un émissaire spécial aurait été expédié à Berlin, afin de concerter avec quelque membre du parti national-libéral une interpellation au *Reichstag,* sous prétexte d'honneur germanique outragé. Le capitaine *zur See* Werner devait faire mieux devant Carthagène, où des amateurs allemands braquaient sur les assiégeants des canons de même origine qu'eux. Au moment où le chef civil du gouvernement carthagénois, Antonio Galvez, revenait de Murcie à Carthagène à bord du *Vigilant,* M. Werner, monté sur la frégate impériale le *Frédéric-Charles,* s'empara sans difficulté du garde-côte espagnol et le séquestra avec tout son équipage, y compris Antonio Galvez, pour cette belle raison qu'il était contraire à la police des mers de laisser circuler, fût-ce dans les eaux espagnoles, un navire espagnol dont le pavillon déplaisait. C'était commettre soi-même par excès de prévoyance l'acte de piraterie dont on redoutait l'éventualité de la part d'autrui, car les Allemands établis à Carthagène n'avaient eu aucune plainte à élever contre le gouvernement insurrectionnel. C'était par conséquent se mêler d'une affaire qui ne regardait que l'Espagne, et violer de la manière la plus arbitraire ce principe de non-intervention auquel on nous avait si amèrement reproché de ne pas nous montrer assez fidèles. Le capitaine Werner dut rendre toutefois ses prisonniers, les Carthagénois menaçant par représailles de fusiller le consul prussien, ou du moins l'étranger qui le remplaçait. Il profita même de l'occasion pour affirmer

« qu'il était on ne peut plus éloigné de vouloir se mêler des affaires intérieures du pays (1) ». Le *Frédéric-Charles,* assisté cette fois de l'*Elisabeth,* n'en saisit pas moins en pleine mer quelques jours plus tard l'*Almansa* et la *Vitoria,* sur l'une desquelles se trouvait le général Contreras, le vrai chef du gouvernement fédéraliste de Carthagène. On le retint à son tour comme otage. L'irritation des assiégés contre la flotte allemande, qui leur interdisait de plus l'accès de la baie d'Escombreras, ne s'explique que trop bien après ces agressions. Ils finirent par arrêter un espion qui, sans porter un nom allemand, s'attribuait l'indigénat germanique. En même temps ils faisaient main basse sur quelques marchandises, prétendues allemandes, qui se trouvaient sur un navire espagnol capturé par eux. On causa aussi quelques dégâts à la maison du consul allemand d'Alméria qui réclama 250 mille francs; il était fort bien logé. La conséquence de ces divers faits fut une nouvelle attaque à main armée contre Carthagène. Mais cette fois ce ne fut plus M. Werner qui la dirigea. Il avait été rappelé à Berlin vers la fin de juillet pour se préparer à y recevoir la dignité de contre-amiral, comme ayant attiré sur la marine prussienne son premier rayon de gloire militaire. On l'avait remplacé par le directeur en chef des chantiers de la flotte, M. Przewisinsky, et ce fut lui qui ramena l'escadre de S. M. royale-impériale devant Carthagène, en menaçant la ville d'un bombardement immédiat, si elle ne versait pas 25 mille *pesetas,* pour commencer. La sommation était trop à brûle-pourpoint pour que les autorités cantonales pussent réussir à l'éluder. Elles durent même payer en or castillan, la monnaie légale de la ville ayant été refusée. Ce qui s'y trouvait de vieux cuivre servit à donner satisfaction à une réclamation italienne dont l'origine était la même, mais dont la forme était tout

(1) V. la correspondance du *Temps,* 31 juillet 1873, correspondance écrite sous une inspiration allemande que ne méconnaît pas l'auteur.

autre. La Prusse en vérité eût pu se contenter de distribuer à ses nationaux, comme dédommagement, les 30 mille *douros* trouvés par ses marins sur le *Vigilant*, et imiter pour le surplus l'Angleterre et l'Autriche, qui avaient su obtenir justice à propos de griefs analogues, sans créer pour leur compte aucune analogie entre leurs procédés de revendication et les agissements incriminés.

Après s'en être pris si vivement en Espagne à cette fraction du parti révolutionnaire qui ne trouvait pas de son goût la dictature idéale de M. Emilio Castelar, l'Empire allemand devait bientôt s'attaquer avec la même violence à cette branche du parti royaliste que ne satisfaisait pas l'usurpation militaire de M. Serrano et de son ami M. Pavia. A une autre époque, le Cabinet de Berlin avait si ouvertement encouragé les prétentions carlistes que les ministres de Louis-Philippe s'étaient vus obligés de retirer l'*exequatur* au consul de Prusse à Bayonne, qui servait avec un excès de zèle trop apparent les intérêts du premier don Carlos contre la jeune Isabelle. C'était aussi le temps où le lieutenant de Gœben quittait le service prussien pour combattre sous les ordres du général Elio, et plus tard de Cabrera, qui, en 1839, fit lieutenant-colonel ce Garibaldi du droit divin. Après la déclaration de guerre lancée par M. Falk au catholicisme et les chances, bien éphémères, hélas! que chez nous les Bourbons avaient eues de remonter sur le trône de leurs ancêtres, il ne pouvait convenir à M. de Bismarck qu'un prince de cette maison, d'un catholicisme plus qu'irréprochable, s'emparât par droit de naissance et par droit de conquête d'une couronne qui, un instant, avait failli toucher le front d'un Hohenzollern. Peut-être aussi le maréchal Serrano, qui n'est pas facilement à bout de ressources, avait-il employé d'autres moyens pour intéresser M. de Bismarck à la mission que s'était imposée son patriotisme bien connu. Nous n'osons pas croire qu'il ait jamais eu la pensée de céder à l'Allemagne la position de Santona pour en faire un nouveau Gibraltar dans le golfe de Gascogne. Mais il serait beaucoup moins invraisemblable qu'on eût

engagé une conversation diplomatique à propos de l'abandon de quelque colonie espagnole, par exemple, d'une au moins des Philippines, où, dès 1845, les négociants allemands se plaignaient mélancoliquement du peu de protection trouvé par eux pour y placer leurs tissus (1), et où, néanmoins, ces mêmes négociants forment à présent un cinquième de la population blanche. On a fait grand bruit aussi, et d'une manière plus précise, d'un projet analogue relatif à Porto-Rico, qui serait devenu le prix d'une intervention allemande en Espagne au profit de l'honorable, mais impuissant maréchal Serrano. La démission bruyamment donnée par l'amiral qui représentait l'Espagne à Washington, les clameurs très vives de la presse américaine contre le peuple « touche-à-tout », permettent d'affirmer qu'il y a bien eu cette fois anguille sous roche. Quel qu'ait été du reste à l'origine le mobile de la connivence entre M. de Bismarck et M. Serrano, cette connivence elle-même, qu'alla solliciter un neveu du maréchal, M. Gasset y Artime, ne saurait être révoquée en doute. M. de Hatzfeld, en mission à Madrid, groupa autour de lui un nombre considérable de riches Allemands dont l'activité s'étendit dans les hautes régions de la société madrilène et parfois même agita les provinces (2). D'autre part, le duc d'Ossuna, marié à une princesse allemande, et M. de la Escosura, agent officieux de Serrano, étaient reçus à Berlin avec des marques de faveur qui éveillaient l'attention. Le *Beobachter an der Oder,* qui paraît à Beuthen en Silésie, annonçait même le 6 juin 1874 que le prince Frédéric-Charles devenait décidément roi d'Espagne. La participation des Allemands aux événements militaires était bien plus flagrante encore. Une dépêche de Somorostro, datée du 26 mars 1874, à cinq heures du soir, constatait l'insuccès de l'artillerie de Serrano, « malgré l'habileté des officiers prussiens ». D'après

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 1er octobre 1845.

(2) V. dans le *Journal des Débats* une lettre adressée de Madrid, le 23 mai 1874.

la *Gazette de France*, au commencement d'avril, le nombre de ces officiers au service de l'état-major serraniste se serait élevé à 34. La *Gazette de Cologne* elle-même a raconté qu'un visiteur prussien en uniforme assistait au combat de Monte-Jurra dans les rangs des républicains et avait été vu dînant à la table de l'ancien contrebandier Moriones la veille de la bataille dite de Los Arcos. Il n'a jamais été contesté que les forges d'Essen, soit par voie de mer, soit par voie de terre, eussent fourni aux camarades de M. Serrano l'artillerie puissante grâce à laquelle ils réussirent tant de fois à contenir la fougue moins bien armée des volontaires royalistes. De vieux uniformes, des armes de guerre françaises paraissent même avoir été cédés par les ministres de Berlin aux dictateurs de Madrid. Par contre, des catholiques allemands firent çà et là le métier de reître ou de lansquenet dans les troupes de don Carlos. La Bavière, la province du Rhin, la haute Autriche et les provinces voisines lui fournirent d'utiles recrues pour composer ses cadres. Sa belle-sœur, fille de don Miguel, n'était-elle pas par sa mère de la maison princière de Löwenstein? Mais ce fut surtout après l'exécution du capitaine Schmidt à la fin de juin 1874 que la fureur de M. de Bismarck contre les carlistes, ces ennemis intrépides de l'ordre prussien en Europe, ne connut plus de bornes. A la bien considérer cependant, cette exécution n'était qu'un fait de guerre fort légitime. M. Hermann Schmidt avait quitté l'armée prussienne pour transmettre à des journaux allemands, notamment à l'*Illustrirte Zeitung* et à l'*Ostsee-Zeitung*, les intéressantes impressions de voyage qu'il recueillait aux alentours du camp de Serrano. Arrêté au début d'une action militaire, il fut reconnu pour avoir, quelques jours auparavant, mis le feu avec des soldats serranistes à un village où dix-huit blessés carlistes s'étaient trouvés brûlés, tout comme les plus inoffensifs habitants de Bazeilles ou de Châteaudun. Pris le revolver à la main, sans papiers justificatifs, il fut jugé militairement et exécuté de même,

malgré le dessein qu'il aurait manifesté, avec assez peu de dignité, d'embrasser le catholicisme, si on lui laissait la vie sauve (1). Cet épisode n'en parut pas moins au *Reichskanzleramt* un motif suffisant pour jeter l'amitié et l'épée des Hohenzollern dans la balance indécise où languissait la fortune de M. Serrano. On ne recula pas devant l'idée de faire donner un coup de main par la marine de S. M. impériale-royale à ces malheureuses victimes des *quintas* enrôlées sous des drapeaux sans nom par des généraux de guerre civile qui n'avaient jamais mis en fuite, durant une longue carrière, que la représentation nationale de leur pays, sinon leurs princes eux-mêmes, et qui couronnaient dignement ce beau passé en ouvrant à deux battants les portes de leur patrie aux étrangers. Le *Nautilus* et l'*Albatross*, qui s'annonçaient comme l'avant-garde d'une véritable escadre de guerre, commencèrent par croiser le long de la côte de Biscaye, tandis que la *Gazette d'Augsbourg* soutenait que, d'après Heffter, il est toujours permis d'intervenir dans les affaires d'une autre nation, « quand il s'agit de mettre fin à une guerre sans but », et que la *Gazette de Cologne* proclamait cet axiome

---

(1) V. entre autres sur cette affaire, parmi les journaux de l'époque, la *Kreuz-Zeitung* de Berlin, le *Vaterland* de Vienne, la *Gazette de Cologne* où un Allemand, M. W. Mohr, déclare que M. Schmidt n'avait pas encore reçu le passeport berlinois qu'il attendait, le *Morning-Post* qui signale un fait tout particulier d'espionnage, l'*Evening-Star* auquel un capitaine anglais, M. W. H. Leader, adressa le 23 juillet une lettre accusatrice contre la cruauté habituelle des troupes républicaines, enfin le *Times* qui publia sur ce même sujet une correspondance datée du 11 juillet 1874. Nous ne pouvons ici que citer un passage de l'espèce de message lancé par le prétendant, de son quartier royal à Lequeïta, le 6 août, *A las potencias cristianas*, et dont nous trouvons le texte dans son curieux journal *El cuartel real* : " — *Se ha llegado hasta acusarme de haber hecho fusilar à un extranjero sin mas motivo que el de ser corresponsal de un periodico. Es falso. Un Aleman cogido rewolver en mano à la entrada del pueblo de Villahuerta a la cabeza de una turba de incendiarios fuè condenado en consejo de guerra y pasado por las armas. Esto se hizo, y estuvo bien hecho, y obrarè de la misma manera en todo caso en que como el presente se trate de un incendiario y de un espia.* " — N° du 15 août 1874.

bien plus élémentaire que « partout où brillait sur la côte une arme carliste, il y avait un but parfaitement légitime pour un canon ou un fusil allemand ». L'occasion s'offrit vite d'appliquer ces principes. Le 5 septembre, au moment où les carlistes procédaient à l'attaque du fort de Guetaria, le commandant Zembsch donna l'ordre à ses deux petits bâtiments de venir s'embosser devant le fort attaqué. A en croire la *Gazette de Westminster*, dès le matin, deux canots prussiens avaient même été mis à la mer, soit pour préparer un débarquement, soit pour effectuer une reconnaissance. Quelqu'un se tenait debout dans l'un des canots, examinant la côte, une carte à la main. Devant une pareille attitude, il faut bien convenir que les carlistes étaient assez en droit de redouter quelque coup de Jarnac de la part de ces équipages, qui eussent pu, en bonne foi, diriger ce jour-là leur promenade nautique d'un côté où l'on ne se battait pas. Quelques balles, dit-on, sifflèrent au-dessus des deux petits navires prussiens. Si le fait est vrai, c'eût été de la part des troupes menacées une imprudence bien enfantine, car quelques coups de fusil ne coulent pas une canonnière solidement construite. Toujours est-il que les assaillants furent dispersés à coups de canon par le commandant Zembsch, et le fort de Guetaria conservé aux dictateurs de Madrid par le bon plaisir du roi de Prusse. Il y eut même bientôt un moment où une intervention plus directe de l'Allemagne dans l'anarchie de l'Espagne devint une éventualité imminente. La *Cronica de Cataluna* en traçait déjà la marche avec plus de clairvoyance peut-être que de patriotisme (1). Mais les grandes puissances ne purent se résoudre à partager cette « indignation du peuple allemand », dont parlaient les officieux à Berlin. A part M. Andrassy, personne ne parut disposé à « obliger » en compagnie de M. de Bismarck la coterie d'aventuriers qui ne pouvaient venir à bout, avec l'épée de Philippe II, de

---

(1) V. le *Nord* du 16 septembre 1874.

l'entreprise royaliste tentée dans quatre ou cinq provinces du nord. La Russie surtout ne dissimula pas les sentiments que lui inspiraient les auteurs du *pronunciamiento* exécuté à Madrid pour expulser M. Castelar de sa dictature et lui substituer la leur. L'Empereur d'Allemagne n'osa point se risquer, en présence de ce désaveu général, au-delà d'une reconnaissance officielle, où le comte de Ludolf, ministre autrichien, fit seul décidément écho aux félicitations de M. de Hatzfeld (1). Mais d'autres intrigues étaient préparées qui n'allaient plus rester sans résultat.

Bien des raisons donnent à penser que l'idée de replacer sur le trône d'Isabelle II son fils le prince des Asturies n'a dû être acceptée par le Cabinet de Berlin que comme un pis-aller pour se débarrasser de don Carlos, dont les chances étaient loin de diminuer. A tout prix, il fallait prévenir le triomphe d'un parent du comte de Chambord fort bien en Cour au Vatican. Le futur roi d'Espagne fut donc autorisé à faire visite à la famille impériale d'Allemagne peu de temps avant qu'on s'occupât de le ramener à Madrid avec la couronne de sa mère sur la tête. Il paraît certain en outre que le général Martinez Campos, à la veille de s'exercer à son tour dans l'art des *pronunciamientos,* avait été à Berlin, peut-être tout simplement pour visiter les embellissements de la capitale, mais peut-être aussi pour recevoir les conseils et prendre les ordres de qui de droit (2). Nous ne savons si on avait attendu du jeune monarque une bonne impulsion, partie de son cœur ou de sa raison politique, qui le pousserait à solliciter la main de quelque princesse prussienne, combinaison intéressante, car elle pouvait faire, par exemple, du prince

---

(1) V. le discours de M. Jœrg au *Reichstag,* séance du 4 décembre 1874.

(2) V. dans le *Times* la correspondance datée du 31 décembre 1874 : “ *Yesterday evening a semi-official despatch arrived announcing that general Martinez Campos had come from Berlin and had induced three battalions in garnison at Murviedo to revolt.* „ V. aussi le *Nord* du 8 janvier 1875.

Frédéric-Charles, sinon le successeur, du moins le beau-père de l'un des successeurs espagnols de Charles-Quint. Quoiqu'il en soit, ce ne fut pas à la Prusse qu'Alphonse XII eut recours pour se marier. Aussi, dès les débuts de son règne, il apprit à connaître absolument comme don Carlos et les Carthagénois le peu d'aménité des relations politiques avec la Prusse et les Allemands. Il n'y avait encore que demimal dans le zèle des protestants, empruntant partout la voie « qui n'est plus inusitée » de toutes les gazettes libérales pour attirer dans ce riche pays d'Espagne comme sous le beau ciel de l'Italie des escouades de pasteurs en disponibilité et à court de clientèle. La fermeture d'un de leurs temples à Cadiz et la suppression de deux de leurs journaux n'en devint pas moins tout de suite pour le jeune roi une pierre d'achoppement qui put faire craindre que son pied ne glissât dès les premiers pas. A Port-Mahon, les mêmes tracasseries se sont reproduites. Force a été d'abandonner le terrain aux évangélisateurs suisses et allemands qui ont fondé à Genève et ailleurs une œuvre spéciale destinée à assurer d'une façon bien supérieure le bonheur des âmes espagnoles dans l'autre monde. A l'heure actuelle, on compte dans le royaume jusqu'à 40 de ces églises nouvelles, dont six à Madrid, cinq à Barcelone et deux à Séville. Plusieurs de ces Sociétés d'évangélisation allemande ont pour agent principal en Espagne un certain M. Fliedner. Toutes les églises ou écoles que l'on crée ainsi sont placées, non plus sous l'invocation d'un saint, mais sous la protection d'un sujet de S. M. l'Empereur d'Allemagne (1), ce qui permet au pasteur de l'endroit de circuler le chapeau sur la tête au milieu de tous les cortèges catholiques, grâce à l'inviolabilité qu'il partage avec son sanctuaire. En septembre 1876, le chargé d'affaires à Madrid de la *Gazette de Cologne* n'a pas craint de sommer personnellement le président du Conseil, M. Canovas del Castillo, de mieux

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 2 juin 1878.

respecter à l'avenir l'article 11 de la Constitution espagnole. Hâtons-nous d'ajouter que le journaliste accepta les excuses du ministre en même temps que ses promesses. Mais d'autres épreuves étaient réservées au gouvernement d'Alphonse XII. Il eut d'abord à régler l'incident du brick mecklembourgeois le *Gustave,* incident qui en bonne justice ne regardait que don Carlos et dont on n'aurait pas dû rendre responsable son adversaire. C'étaient en effet les carlistes seuls qui avaient saisi le pétrole apporté par le brick, parce que son commandant refusait d'acquitter les droits de douane établis par eux. A tout prendre, il n'y avait donc eu de contrarié, ici, qu'une expédition de contrebandiers. Le gouvernement de Madrid ne s'en vit pas moins obligé à des réparations de diverse nature, dont sa propre marine resta chargée. D'après un télégramme de Berlin du 19 janvier 1874, on devait exiger des coupables, d'abord une indemnité pour le *Gustave* et sa cargaison, ensuite une amende payable à l'Allemagne, qui n'avait pourtant rien à réclamer, puisque précisément c'était à l'Espagne qu'incombaient les frais de recouvrement. Le ministère du jeune roi eut en somme à payer fort cher le pétrole du capitaine Zepplin, ce qui n'empêcha pas en avril 1875 la corvette l'*Augusta* de revenir encore exiger les saluts d'un fort espagnol pour venger l'honneur de son pavillon. On n'était pas au bout. A Cuba, où le vice-consul allemand de Manzanillo avait dû déjà être arrêté en mai 1874 pour participation flagrante à l'insurrection, les Allemands refusèrent de se soumettre aux impôts de guerre établis par les autorités espagnoles, et, en juin 1876, au moment où des marins allemands venaient de se signaler à Gibraltar par une rixe à laquelle les troupes anglaises purent seules mettre un terme, le *Reichsanzeiger* avait le bonheur d'annoncer que les négociants allemands de l'île étaient provisoirement déchargés de toute contribution. Une autre avanie attendait le nouveau gouvernement royal. Le 27 octobre 1876 le voilier allemand *Minna* était capturé par le bâtiment de guerre espagnol *Sirena* non loin des

îles Soulou, parce qu'il portait des armes à des peuplades sauvages en révolte contre la métropole espagnole. L'Allemagne prétendit que, la souveraineté de l'Espagne sur ces îles n'existant qu'en théorie, ses négociants avaient le droit d'y envoyer tout ce que bon leur semblait. Deux ou trois ans plus tôt la marine espagnole avait de même rencontré dans ces parages deux autres navires germaniques bourrés de contrebande de guerre à l'usage des pirates en question, et le tribunal de Manille avait déclaré de bonne prise les 6000 fusils qu'on y avait découverts. De là violente indignation dans les feuilles de la Chancellerie. A la fin de 1876, la *Vineta* reçut l'ordre de se rendre en hâte aux îles Soulou, de façon à ce que force restât au bon droit allemand. A leur tour les gazettes madrilènes commencèrent à jeter les hauts cris, les unes prétendant que l'arrogance prussienne trouverait sur les lieux une flotte espagnole à qui parler, les autres prédisant qu'après un premier succès naval les Allemands ne tarderaient pas à se jeter sur les Philippines elles-mêmes. On a eu beau se fâcher un instant à Madrid, la *Minna* a été rendue en avril 1877 à son armateur, le gouverneur des Philippines a ouvert en franchise absolue au moins un de ses ports aux navires étrangers, et le jeune monarque de toutes les Espagnes a subi la douleur de constater que, sur les deux hémisphères, il était moins que d'autres le maître dans ses propres colonies.

Il n'est pas jusqu'au modeste et silencieux Portugal qui, à l'extrémité de l'Europe, n'ait été invité, pour fêter, lui aussi, l'avénement de l'Empire allemand, à passer le plus promptement possible à ses guichets. Chronologiquement parlant, c'est même le Portugal qui a commencé ce défilé, après nous toutefois. Le commerce germanique en effet croyait avoir un ancien compte à régler avec le gouvernement portugais qui, en 1863, s'était permis de faire vendre un navire allemand pour des motifs que M. de Bismarck n'a songé à trouver équivoques qu'après 1870. M. Harkort, député de Stettin, qui s'est attribué au Parlement germanique

nique la spécialité des affaires portugaises, à peine la guerre terminée, prit l'initiative de démarches comminatoires. Il a été reconnu au *Reichstag* le 27 mai 1872 que le gouvernement portugais pouvait avoir eu raison, mais que, néanmoins, le consul allemand recevrait des ordres « pour ne pas perdre la chose de vue ». Le capitaine Werner, en route pour Carthagène, fut même expédié directement de Wilhelmshafen à Lisbonne, afin que la puissance maritime de la nouvelle Allemagne frappât plus directement les yeux des ministres portugais. Ces apparitions de l'*Allemand volant*, successeur du *Fliegender Holländer*, le vaisseau-fantôme des légendes scandinaves, se sont renouvelées aux bouches du Tage. Le Portugal qui, depuis 1844, était lié à la Prusse par un traité de commerce, avait cependant subi avec résignation, outre l'inévitable convention postale, le traité d'extradition également de rigueur. On avait oublié, il est vrai, dans ce traité de prévenir le Portugal qu'on ne lui rendrait pas les matelots allemands engagés dans un équipage portugais qui déserteraient leur navire après avoir reçu tout ou partie de leur solde. M. Delbrück répondit que la chose allait de soi et qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de ce que réclamerait ou ne réclamerait pas le Portugal (1). Un commencement de persécution religieuse a même eu lieu dans le royaume de don Luiz, notamment en juin 1872, au détriment du prieur de Beltas, qui, en célébrant le 26e anniversaire du pontificat de Pie IX, aurait parlé en termes peu élogieux des principes de la politique berlinoise. Ces divergences de sentiment n'empêchent point les Allemands de s'établir en Portugal avec la même facilité et le même esprit de corps qu'ailleurs. Les uns se vouent à l'exportation de son sel marin, les autres à la contrefaçon de ses billets de banque. Jadis au moins c'était l'imprimerie que lui apportaient des Juifs ou des Moraves, s'il faut en croire la

---

(1) V. la séance du *Reichstag*, du 15 avril 1872.

science allemande (1). M. Franz de Löher a même essayé de prouver qu'au point de vue de la philologie et de l'ethnographie les îles Canaries forment une sorte d'annexe en plein Atlantique de la patrie allemande (2). Si le Portugal n'en a pas été dépossédé jusqu'ici, en revanche son indépendance a couru peut-être plus de risques qu'on ne le suppose, lorsque l'Allemagne, désireuse de pacifier l'Espagne, songea à rendre enfin obligatoire l'union ibérique, en d'autres termes, à faire absorber le petit royaume par le grand en transportant à Madrid la dynastie qui règne à Lisbonne. Le prince de Bismarck et le comte de Brandenbourg savent mieux que personne les périls qu'a pu courir alors l'autonomie portugaise, en raison surtout des nombreux liens qui unissent la maison de Bragance aux dynasties de Saxe, de Bavière et de Bade.

En sortant maintenant de l'Europe pour gagner les côtes de l'Afrique, nous ne cesserons pas d'y rencontrer ce même spectre du pangermanisme à son aurore, allongeant de plus en plus son ombre sur toutes les régions où il s'est levé. Si, durant l'automne de 1871, les démarches du faux prince Abdallah auprès de M. de Bismarck et de M. de Waldersee pour conquérir de compte à demi le trône du Maroc sont demeurées sans effet (3), depuis l'affaire des pirates de Riff, la vigilance du gouvernement prussien ne s'en est pas moins portée à diverses reprises sur cet Empire qui commande l'entrée de la Méditerranée et où les fabricants de soieries d'Elberfeld seraient enchantés d'écouler seuls leurs produits. A en croire certaines révélations, on aurait eu à Berlin de sérieux projets sur le Maroc (4). La participation

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 18 février 1878.

(2) V. dans la *Neue freie Presse*, du 12 mai 1872, l'article intitulé : *Die Germanen auf den canarischen Inseln.*

(3) V. la *Gazette des Tribunaux* du 18 juillet 1872.

(4) " C'est un fait peu connu, bien qu'à l'époque j'aie écrit là-dessus, que déjà l'idée d'une alliance offensive a existé entre la Prusse et l'Espagne. Les deux États voulaient de concert tomber sur le dos *(zu Leibe gehen)* du Maroc. Et il n'y a pas si longtemps de cela, car le plan fut concerté secrètement *(heimlich betrieben)* vers le milieu de la période 1850-1860

du Dr Lucius, député d'Erfurt, et l'un des intimes du Chancelier, à l'expédition espagnole contre le Maroc, avait été en son temps très remarquée. Aussi la surprise n'a pas été excessive, lorsque l'*Écho d'Oran* annonça que des négociations étaient ouvertes entre la Prusse et le gouvernement marocain pour la transmission des îles Zfarin, qui contiennent un bon port. En tout cas, depuis la guerre, la Prusse, qui jusque-là n'était pas représentée auprès de ce Sultan, a envoyé parader devant Tanger une partie de son escadre, qui y a déposé un ministre plénipotentiaire doublement accrédité par ses lettres et par cette démonstration navale. Ajoutons que son titre même lui permettra de prendre hiérarchiquement le pas sur les consuls-généraux d'Autriche, d'Italie et des États-Unis. Tout fier de la marque d'intérêt distingué qui lui arrivait de Berlin, le Sultan fit écrire une belle lettre en caractères d'or sur maroquin rouge, afin d'inaugurer personnellement ses relations officielles avec son cousin d'Allemagne. Peu à peu ces relations diplomatiques se sont développées, en même temps que les relations plus lucratives dirigées de Stettin par la *Société pour favoriser les*

Si aventureux que cela puisse sembler, c'est une réalité. Minutoli, jadis président de la police à Berlin, à cette époque consul-général de Prusse à Barcelone et à Cadiz, reçut de son gouvernement la mission de parcourir, en vue de cette entreprise belliqueuse, la côte du Maroc et de pénétrer à l'intérieur aussi avant que possible. Lui-même m'a parlé de ce voyage et de ses résultats. Je ne sais pourquoi l'idée fut abandonnée. Quelques années plustard, le hasard mit de nouveau la Prusse malgré elle en conflit avec le Maroc, à l'occasion des pirates de Riff. Ces demi-sauvages avaient attaqué la corvette *Danzig*. C'eût été une occasion excellente pour mettre à exécution l'idée enregistrée *ad acta* d'une expédition prusso-espagnole contre le Maroc. On s'occupa aussi réellement à Berlin de plans de vengeance. Feu le prince amiral Adalbert me demanda même des détails sur les rivages du Maroc qui m'étaient bien connus, et un moment on put croire qu'il y aurait quelque chose. Mais cette fois encore on ne fit rien et il n'y eut que quelques officiers prussiens qui prirent part comme spectateurs à la campagne ouverte plus tard par les Espagnols contre le Maroc. Les intentions de la Prusse échouèrent évidemment alors à cause de l'insuffisance de sa puissance navale qui ne faisait presque que de naître „. — *Ueber Land und Meer*, 17e année, no 5, p. 86.

progrès du commerce maritime. En mars 1877 est partie de Berlin pour le Maroc une mission allemande composée de huit personnes, où, à côté du ministre, M. Weber, figuraient trois officiers, MM. Kalkstein, de Schulenbourg et un prince d'Arenberg. L'historiographe dessinateur attaché à l'expédition, M. Ludwig Pietsch, a raconté en détail ce qui advint aux illustres voyageurs envoyés par l'Allemagne sur ce coin septentrional de la terre d'Afrique (1). Conformément à ses habitudes de haute courtoisie, le souverain du Maroc a répliqué en 1878 par l'envoi à Berlin d'une ambassade extraordinaire chargée de nouveaux présents pour l'Empereur. Les guides militaires qu'on donna à l'ambassade la conduisirent à Essen voir chez M. Krupp les merveilles du siècle. Il n'est pas étonnant après cela que les anciens bruits de cession territoriale aient repris naissance. On a même désigné le port et le plateau d'Adjéroud comme le cadeau attendu par la Chancellerie berlinoise de la munificence marocaine. Reste à savoir ce que les maîtres de Gibraltar et les Espagnols penseraient de ce cadeau.

Le bey de Tunis, lui, a failli faire plus désagréablement connaissance avec la Prusse et sa jeune marine. Un banquier de Francfort que n'effrayait pas trop le souvenir de Jecker, M. Erlanger, réclamait de ce prince cinq millions pour remboursement d'un prêt fait jadis dans des conditions qui, au dire de la *Gazette de Cologne* elle-même, (2) devaient suffire en peu d'années à compenser la perte éventuelle du capital. De plus, quelques Israélites se targuant du titre d'Allemands exigeaient quinze autres millions en récompense de certains coups de bâton que le gouvernement tunisien, par peur de l'Allemagne, consentait à leur payer un demi-million. Au printemps de 1872, on ne cessait à Berlin de menacer le bey de l'envoi d'une flotte germanique.

---

(1) V. *Marokko*, Brockhaus, 1878.

(2) V. le numéro du 28 septembre 1872.

Vers le milieu de juillet, un *ultimatum* lui fut remis par le consul allemand à l'effet d'obtenir les cinq millions réclamés par le nabab francfortois. La visite concomitante du prince Frédéric-Charles à Tunis ne paraît pas avoir été absolument dépourvue d'une arrière-pensée d'intimidation. En septembre, le danger devint plus sérieux, pour qui surtout a présent à l'esprit l'espèce de délégation donnée par l'Allemagne à l'Autriche dans le bassin méditerranéen. Une escadre autrichienne se présenta devant Tunis, en demandant l'autorisation de « simuler » un débarquement aux environs de la ville. Le bey comprit à demi-mot, et, fin-courant, les maisons de banque allemandes co-intéressées envoyaient d'outre-Rhin, et même de Paris, une adresse de remerciement au Chancelier, « pour sa protection énergique ».

Auprès du vice-roi d'Egypte avait été aposté un agent diplomatique fort appliqué à tirer de ce riche pays tout ce qu'en pouvait raisonnablement espérer l'Empire germanique, qui n'y compte guère que quatre à cinq mille Austro-Allemands. Installé somptueusement au Caire avec le titre de consul-général, M. Jasmund ne devait pas se borner à tracasser la Compagnie du canal de Suez comme celle du port d'Alexandrie (1) ou à envoyer à Berlin le troisième fils du Khédive, Hassan-Pacha, pour y prendre du service dans les dragons de la garde, excellent apprentissage au reste pour le jeune prince, qui eût cherché longtemps dans une autre capitale de meilleurs exemples dans l'art de s'émanciper d'un suzerain les armes à la main. M. Jasmund, avant de faire partir pour la même destination Mourad-Pacha, en vue d'un traité prusso-égyptien à conclure en dehors de la Turquie, convainquit le premier ministre égyptien, Nubar-Pacha, de l'intérêt qu'il y aurait pour son maître à déchirer les conventions protectrices obtenues de 1535 à 1740 par la France en

(1) V. le *Nord* du 6 août et du 10 septembre 1874.

faveur de tous les Européens. Peu importait que les autres étrangers se trouvassent du même coup dépouillés d'antiques privilèges. Il suffisait que les Allemands se flattassent de gagner au changement de législation. Depuis, Nubar-Pacha a été renversé, ce qui a même fourni à M. Jasmund l'occasion de « faire le Menschikoff », suivant la propre expression de la *Gazette de Francfort,* mais la politique allemande est restée la même et a fini par triompher. Les tribunaux internationaux de l'Egypte se sont trouvés placés immédiatement sous la direction d'Allemands habiles à faire pencher de leur côté leurs collègues d'Italie ou d'Autriche, et attirés eux-mêmes dans ce lointain pays par l'appât d'émoluments inespérés. Un légiste bavarois, jusque-là en fonctions à Mulhouse, reçut, entre autres, 30 mille francs par an, plus 25 mille francs à titre de frais de déplacement pour aller représenter au Caire l'Alsace-Lorraine. Bref, en 1877, un Prussien, en sa qualité de président du tribunal de première instance, grâce à des alliances adroitement contractées, menait à son gré toute cette administration judiciaire où la part prise par chaque nationalité était bien loin d'être sincèrement proportionnelle. Il s'en faut pourtant que cette suprématie germanique soit toujours en Egypte synonyme de douceur et de progrès dans la mansuétude. A Benha, près du Caire, le meurtre d'un Allemand a forcé les autorités égyptiennes à rétablir exceptionnellement la peine de mort et à improviser un bourreau de bonne volonté. Par scrupule de générosité, le consul de l'Empire remit le lendemain un « louis d'or » au *canvass* qui s'était armé de la hache pour lui faire plaisir et qui se retira en promettant de boire à la santé du « Sultan de Prusse. » Une complice du meurtrier, en sa qualité de femme allemande, fut relâchée (1). Les avantages de cette protection presque souveraine que les Allemands trouvent en Egypte ne manqueront point d'y retenir plus d'un des

(1) V. *Ueber Land und Meer,* 1875, nº 18.

oisifs qu'y amène M. Karl Stangen, l'organisateur des voyages par bandes de Berlin et la Providence des touristes à forfait. Le gouvernement du Khédive n'est pas d'ailleurs sans rechercher de lui-même les services de ces échappés de l'Allemagne ou de l'Autriche. En 1869, il fit dérober par deux d'entre eux, nommés, le premier, Worms ou Traub, (il avait porté les deux noms), et le second, Behmer, des papiers importants intéressant une Compagnie étrangère où l'un des coupables était employé. Le plus compromis s'en tira avec une place de professeur public au Caire (1). Le chef de l'armée envoyée par l'Égypte pour conquérir l'Abyssinie n'était autre qu'un ancien étudiant de l'Université de Munich, Werner-Munziger, devenu Munziger-Bey. Après sa mort, le Khédive ne trouva pas de plus digne successeur à lui donner comme gouverneur des provinces qui séparent l'Égypte de l'Abyssinie qu'un Würtembergeois, M. de Heuglin. Que de noms ne pourrions-nous pas encore citer, depuis les capitalistes viennois de la *Banque austro-égyptienne*, et ce M. Blum si activement mêlé aux affaires financières du gouvernement, jusqu'au peintre Makart et à l'égyptologue M. Ebers, qui s'amuse à mettre en romans l'histoire du pays! Si la vigueur avec laquelle M. de Bismarck vient d'agir au Caire (2), où ses compatriotes ont eu l'adresse de ne prêter qu'à plus court délai, à un taux plus élevé et avec plus de parcimonie que les prêteurs anglais ou français, si cette vigueur, dis-je, ne prouve pas que

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* des 6-7 mai et 26-27 août 1872.

(2) La *Gazette de l'Allemagne du nord*, le 6 juin 1879, publiait la déclaration suivante, qui sert de commentaire à la sommation remise quelques jours auparavant au Khédive par le consul impérial d'Alexandrie : « Comme on le sait, l'Allemagne ne recherche dans la question égyptienne que la protection des intérêts des sujets allemands et ne poursuit aucun but politique. Mais ce que les journaux continuent à soutenir, à savoir qu'il ne s'agit que du payement des intérêts à des créanciers allemands, est inexact. Il s'agit de garantir aussi toute satisfaction aux réclamations pécuniaires de ressortissants allemands auprès du gouvernement égyptien, réclamations auxquelles il n'a pu être répondu jusqu'ici, parce que les jugements des tribunaux n'ont pas été exécutés. »

la terre des Pharaons soit près de devenir allemande, elle démontre du moins que les Allemands sont bien déterminés à en épuiser la substance avant tout le monde. La déposition d'Ismaïl-Pacha est et reste bien l'œuvre de M. de Bismarck. Sa victime n'avait pourtant emprunté que quatre millions de livres au judaïsme teuton.

Ce n'était là toutefois qu'une première entrée en scène. Sur ce continent d'Afrique si peu connu encore, l'Empire germanique allait se draper dans un manteau de rechange et prendre comme un nouveau masque scientifique. Nous l'avions laissé archéologue en Grèce ; nous le retrouvons en Égypte géographe. Bien loin de nous la pensée de marchander notre juste et sincère admiration à ces énergiques pionniers de la civilisation européenne dont l'histoire consacrera, et dont nous sommes heureux, avec tout le XIXe siècle, de saluer les noms parfois glorieux, Henri Barth, qui a péri dans un accès de fièvre et de folie, le Dr Mohr, qui a succombé aussi au champ d'honneur, Edwin de Bary, mort en 1877, Rotenburg, qui a inauguré le martyrologe de 1879, Karl Mauch, Klingelbach, Vogel, Decken, Güssfeld, Buchholz, Krapf, Bastian, le philologue Bleek, mort au Cap en 1875, le naturaliste Schimper, qui vit en Abyssinie depuis 50 ans, Schweinfurt, qui, de 1869 à 1871, a séjourné parmi les Nyams-Nyams dans les Montagnes Bleues, le Dr Nachtigall qui a mis près de six ans à aller porter les présents du roi de Prusse à celui de Bournou et à revenir à son point de départ, le major Homeyer, que nous retrouvons en 1875 parcourant la côte de Loanda, Otto Schütte, qui a visité Angola, le Dr Lenz, dont on a signalé la présence à Lopé, voire un prince catholique de Hohenzollern, qui a eu la curiosité de s'avancer sur le haut Nil jusqu'à Assouan. Néanmoins toute l'admiration que nous nous sentons pour l'héroïsme scientifique de ces naturalistes militants ne doit point nous empêcher de signaler aussi en eux des instruments du pangermanisme contemporain. Il est bien vrai que le *Reichstag*, par raison d'économie, a refusé un crédit

de 100 mille *marks* sollicité pour favoriser l'exploration, peut-être la colonisation sporadique, de certains points de l'Afrique. La nation allemande, en tant que nation, n'aime pas, comme le faisait justement remarquer le rapporteur, M. Kapp, « à mettre la main au fond de sa poche ». Le gouvernement prussien n'a donc pas renouvelé le miracle de gaspillage qui, en 1844, avait permis au Dr Leipsius et au Dr Bethmann de visiter l'Egypte aux frais de l'Etat. Il s'en est remis à l'initiative privée, qui n'a pas du reste failli à sa mission. En 1873, il s'était déjà fondé à Berlin, pour correspondre avec la *Société de géographie* d'Egypte que présidait Schweinfurt, une *Société allemande pour la découverte de l'Afrique équatoriale* qui semblait faire double emploi avec la *Société africaine d'Allemagne*. Ces deux associations ont opéré leur fusion sous le patronage du roi Léopold II, en apportant avec elles une modeste dotation de la cassette impériale que complètera sans doute l'opulente bourgeoisie belge. Nous ne devons pas non plus refuser notre légitime tribut de sympathies aux missionnaires allemands qui, depuis bien des années, se sont occupés en grand nombre et avec un grand zèle de la destruction de l'idolâtrie au sein des peuplades sauvages de ce monde nouveau. Les apôtres de l'Evangile dans la partie est de l'Afrique avaient, dès 1856, préparé les éléments d'une carte qui, bien qu'elle fût essentiellement hypothétique, n'en a pas moins permis aux géographes allemands en 1878 de reporter sur leur science nationale la gloire des magnifiques découvertes faites, au péril de leur vie, par les Livingstone et les Stanley. Dans le Kordofan, M. Ernest Marno a retrouvé, vivant encore, le souvenir d'un ancien provicaire nommé Knoblecher. On a même dressé à Berlin des nègres africains pour répandre en Afrique les articles de foi germaniques. Un de ces naturels, Cafre de naissance, a fait le 7 septembre 1874, dans le temple des Missions de Berlin, un sermon dans sa langue maternelle, délassement philologique qui avait attiré beaucoup de curieux. A la Cour de Weimar aussi on s'est donné la satisfaction de baptiser un nègre

de la race des Mounboutto, ramené par Schweinfurt. Toutefois c'est principalement sur la libéralité du Khédive et l'argent de ses créanciers que la race allemande a compté pour lancer quelques-uns de ses enfants à travers l'aride immensité des solitudes africaines. M. Jasmund se chargeait simplement d'organiser, de concert avec l'*Institut d'Égypte*, en l'honneur de tel ou tel explorateur allemand, une réception triomphale dont l'ostentation dépassait de beaucoup les pompes triviales d'un *Schützenfest* ou d'un *Fackelzug*. Mais les encouragements en espèces sonnantes venaient surtout du vice-roi. M. Rohlfs, qui a entrepris en 1874 une reconnaissance du désert de Lybie avec 90 hommes et 100 chameaux, a raconté qu'en dehors des frais généraux de l'expédition il lui était alloué à lui et à ses compagnons allemands, le professeur Zittel, de Munich, l'astronome Jordan, de Karlsruhe, le botaniste Ascherson, sans en excepter le photographe de la troupe, cinq livres sterling par tête et par jour à titre de subsides alimentaires. De plus, le prince avait fait don de vins fins en nature et d'un service d'argenterie. Les domestiques allemands eux-mêmes recevaient deux livres, soit 50 francs, pour défrayer leur voracité quotidienne, tandis que les indigènes se contentaient d'un thaler à peu près.

Des espérances mercantiles et politiques plus avouées sont toutefois venues dans bien des cas provoquer ou réchauffer le zèle de ces hardis propagateurs de notre civilisation. Les visées du Dr Oppel sur l'Égypte n'étaient pas déjà absolument désintéressées, à en juger par ses communications au *Verein für Geographie und Statistik* de Francfort. Pour cet helléniste, il s'agirait de retrouver sur le sol égyptien les anciennes mines d'or dont a parlé Diodore de Sicile et dont un professeur de Munich, le Dr Lauth, posséderait une carte, vieille de 3300 ans. Le revenu annuel de ces mines n'aurait pas atteint moins de 1120 millions de florins. Ce serait à coup sûr une bien meilleure aubaine encore que la batterie de cuisine du roi Priam ou le masque en or d'Agamemnon. La maison de commerce Reiche et Cie,

établie près de Hanovre, à Alfeld, a imaginé, elle, un autre procédé, presque aussi extraordinaire, quoique plus pratique, pour tirer de l'argent de l'Égypte et de l'Afrique. Après avoir débuté à New-York par le trafic des serins, elle a passé à la chasse des ruminants et des oiseaux sauvages, et maintenant, devenue la grande pourvoyeuse des ménageries foraines du continent européen, elle s'adonne spécialement à la capture des animaux féroces sur le continent africain. En mars 1873, une expédition en forme, conduite par MM. Schmutzer et Lhose, est partie d'Égypte pour le compte de la maison Reiche, et lui a ramené un approvisionnement si considérable d'antilopes, de girafes, de hyènes, de léopards, de rhinocéros, de singes, qu'il a fallu, pour escorter jusqu'au Caire le riche tribut fourni par la nature tropicale à l'industrie germanique, 130 nègres et 80 chameaux (1). A Hambourg, M. C. Hagenbeck, à Londres, les frères Jamrach, exercent en détail cet étrange commerce des bêtes fauves, qui n'épargne pas même le genre humain, car un cornac d'outre-Rhin vient d'amener des Nubiens à Paris. Par contre, des voyageurs allemands ont rencontré de jeunes compatriotes très apprivoisées dans les harems de la noblesse africaine. L'un d'eux, entendant apostropher le seigneur et maître du lieu dans un bas allemand d'une pureté et d'une grossièreté également incontestables, reçut de la fausse almée l'aveu qu'elle était *Ut Ludingworth im Land Hadeln* (2). Si, sur la côte orientale, un missionnaire, M. Rebmann, a pu donner asile à deux zoologistes errants, MM. Pollen et Dam, si, a Kartoum, l'Autriche entretient un consulat général, dont le titulaire, M. Hanzell, sert de protecteur à une mission catholique, le long du Zanzibar le commerce de Hambourg étend et multiplie ses factoreries. A Zanzibar même, la maison du consul allemand est la première qui apparaisse aux arrivants,

---

(1) V. *Ueber Land und Meer,* 33e volume, p. 134 et 135.
(2) V. la *Gazette de Cologne* du 7 juin 1872.

adossée aux batteries qui dominent la ville et sont censées la protéger, admirable sémaphore en cas de besoin. Dans ce seul port africain, en 1871, l'Allemagne a importé pour 409 mille thalers Marie-Thérèse de marchandises et en a exporté pour 461 mille. L'exportation et l'importation française ou anglaise n'atteignaient point des chiffres aussi élevés. En 1872, l'Empire faisait entrer dans ce même port 20 navires au lieu de 16, et, en 1875, pour 774 mille thalers Marie-Thérèse de ses denrées. Un commis voyageur a épousé et emmené à Berlin la romanesque princesse Emma de Zanzibar, qui, devenue Madame veuve Ruete, a ouvert un cours d'arabe à Berlin, et plaidait naguère contre un de ses domestiques devant le tribunal municipal de sa nouvelle résidence. L'établissement qu'un ex-lieutenant autrichien, M. Paulitschky, compte diriger personnellement pendant dix ans au milieu de l'Afrique centrale, servira dans une région du globe tout-à-fait vierge encore de point de repère aux acheteurs allemands de produits africains. Les mines ou champs de diamants qui se trouvent aux colonies anglo-hollandaises du Cap ont exercé une attraction bien autrement décisive sur les Allemands restés sans ouvrage chez eux. D'après M. de Weber, qui a passé quatre années dans ces colonies, les Hollandais qu'on y rencontre ne sont qu'à moitié de sang batave. On doit les considérer comme des Frisons, dont le patois ressemblerait beaucoup plus au bas-allemand qu'au hollandais de nos jours. Dans l'État libre d'Orange, qui a sensiblement prospéré sous le gouvernement du président Brand, la plupart des riches commerçants sont des Allemands, et l'un des deux journaux de la capitale, l'*Express*, est rédigé par un Allemand (1). Ailleurs on trouve la poste d'un district administrée par un ancien officier bavarois, et la gendarmerie à cheval qui fait la police locale composée en grande partie d'anciens soldats allemands. Si les

(1) V. E. de Weber, *Vier Iahre in Afrika.*

Zoulous n'ont pas eu pour les guider militairement quelques Allemands de passage, du moins les Anglais ont-ils été obligés de sévir contre deux missionnaires impériaux, MM. Kahlenberg et Brune, qui essayaient de soustraire le district de Bloemhof à leur domination. Il n'est pas jusqu'à un comte, M. de Wickerode, qui ne se soit donné le plaisir d'aller fouiller en personne ce sol plus intéressant encore pour le lapidaire que pour le géologue (1). La ville de Colesberg, fondée en 1871, était déjà florissante en 1874 (2). Une montagne de la même région a reçu le nom, tout aussi allemand, de Drachenberg. On comprend après cela que M. de Weber ait insisté sur l'extrême facilité qu'aurait l'Allemagne, en s'emparant de la baie de Lagoa, à germaniser toute cette partie diamantifère du continent africain (3). Sur la côte occidentale, qu'un service de *steamers* doit rattacher à Hambourg, la colonie portugaise d'Angola est minée avec énergie par plus d'un Allemand, au nombre desquels a figuré longtemps un Dr Landien, à la fois négociant et explorateur. Une cataracte du fleuve Quanza a reçu le nom de « chute Augusta », en honneur de l'Impératrice d'Allemagne. Dès 1849 un frère du roi des Ashantees, après avoir vécu à Vienne quelque temps, se rendit à l'école de Freiberg en Saxe afin d'y apprendre un peu de minéralogie. A Akropong, sur la Côte-d'Or, les missions bâloises donnent depuis longtemps aux indigènes l'enseignement professionnel (4). Ces mêmes missions réussirent à équiper jusqu'à dix compagnies d'Africains couvertis au protestantisme, lorsque le général Garnet Wolseley débarqua au nom de la reine Victoria pour combattre la puissante tribu des Ashantees. Ce fut aussi un des missionnaires, nommé Kühne, qui vint au nom de leur chef solliciter au camp du général anglais une paix devenue

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 1er mai 1872.
(2) V. le *Nord* du 6 août 1874.
(3) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 9 juillet 1878.
(4) V. le *Nord* du 28 janvier 1874.

nécessaire. Le Soudan surtout, cette grande agglomération humaine de 80 millions d'Africains, paraît préoccuper un peu plus que de raison les Allemands. M. Rohlfs, qui a servi jadis dans notre légion étrangère et qui passe pour avoir séjourné durant l'hiver de 1870 à 1871 assez près du théâtre de l'insurrection algérienne, s'oppose énergiquement à l'idée de relier Tombouctou à Alger au moyen d'une voie ferrée. Selon lui, c'est Tripoli qui doit servir de tête de ligne. A l'heure qu'il est, M. Rohlfs dispose de capitaux considérables pour mettre au moins à l'étude le *railway* qui conduirait de cette ville au lac Tchad (1). Les géographes et les journalistes d'outre-Rhin ne nous permettraient point non plus de faire arriver les eaux de la Méditerranée jusque dans le Sahara, en remplissant d'anciens lacs de manière à fertiliser le désert. Lorsque ce magnifique projet fut communiqué au public, la *Gazette de Voss* (juin 1876) invita le prince-Chancelier à frapper immédiatement d'un interdit catégorique ce méchant rêve d'ingénieurs français, parce que « la nouvelle mer intérieure pourrait refroidir les vents du sud et, par suite, le climat de l'Allemagne. » Le vent lui-même de l'Afrique appartient à l'Empire allemand.

En Palestine, et surtout à Jérusalem, c'est un sentiment de piété chrétienne qui pousse la race germanique à s'établir dans le pays ou à le visiter. De longue date, les Allemands avaient pris pied en Terre Sainte au nom de leur foi religieuse. Bunsen y avait fait ériger une sorte d'évêché prussien. Il y a plus de vingt-cinq ans déjà, le roi Louis de Bavière y avait aussi fondé sous la direction d'un de ses chapelains, l'abbé J. F. Müller, une œuvre qui porte encore son nom. Les chevaliers de Malte de nationalité autrichienne, qui, en 1875, ont choisi pour leur *bajulus* le roi Louis II, se sont fait élever pour eux et leurs pèlerins une maison monumentale sur la hauteur nommée Akra.

---

(1) V. la conférence faite à Rouen à la fin de mai 1879 par M. Soleillet.

En 1876, ils ont ouvert une église nouvelle à Tantura, près de Betschala. Les Johannites prussiens, qui vivent provisoirement côte à côte avec eux, se proposent pour leur part de faire construire un édifice non moins propre à rehausser le prestige de l'Allemagne sur ce point privilégié de l'Asie où s'est éveillée avec le plus de spontanéité la conscience monothéiste du genre humain. Les architectes allemands ne leur manqueront pas. Un Würtembergeois, M. Conrad Schick, réside en cette qualité depuis trente ans à Jérusalem, et y dirige une école industrielle que soutiennent des bienfaiteurs anglais. A la suite d'un cadeau d'immeubles religieux fait par la Porte au prince royal de Prusse vers 1869, le *Baurath Professor* Adler multiplia ses plans de constructions. Dès maintenant, trois temples protestants s'élèvent dans la cité sainte, la vaste église du Christ sur le mont Sion, la chapelle des chevaliers de Saint-Jean, enfin une église arabe du même culte placée sous le vocable de Saint-Paul et inaugurée le 24 novembre 1874. Mgr Cyrille, le patriarche de Jérusalem qui vient de mourir, avait envoyé quantité de jeunes gens étudier en Allemagne pour en faire à leur retour des professeurs ou des médecins. D'autre part, il existe à Jérusalem un *Deutscher Verein* qui s'est mis en relations avec le *Palästina-Verein,* dont la première idée remonte au Congrès des orientalistes à Tübingen en 1876 et qui a été définitivement fondé à Wiesbaden en septembre 1877. Cette double association ne se propose pas seulement pour but de remplir le Musée archéologique allemand de Jérusalem des objets les plus précieux qu'on aura découverts, et auxquels sans doute M. Hans Prutz aura envoyé sa contribution de Tyr, comme M. Siegmund, d'Amathonte. On a aussi fondé un journal pour grouper plus étroitement ensemble les membres des deux Sociétés. Les Juifs allemands, à leur tour, se sont sentis pris tout autant que les Allemands chrétiens d'un zèle immense pour leurs coreligionnaires de la Palestine et de la Syrie, dont on évalue le nombre à vingt mille au moins. Trois sujets du roi de Prusse, partis

de Breslau, de Poméranie et de Berlin, ont entrepris une croisade inquisitoriale dans le pays de leurs pères, afin de recommander à qui de droit la situation peu brillante des établissements israélites qui s'y trouvent. Un journal publié à Mayence, l'*Israélite*, et rédigé par le rabbin D[r] Lehmann, a fait des collectes en Allemagne au profit de ces communautés lointaines et malheureuses, dont les membres, pourtant, depuis quelque dix ans que la Porte a cessé de limiter à Jérusalem leur nombre, y ont acheté presque tous les terrains à vendre et y possèdent aujourd'hui plusieurs rues entières (1)! Les Juifs de Berlin ont été jusqu'à mettre en circulation un projet de cession de la Syrie et de la Palestine, que l'Empire ottoman abandonnerait afin de fonder définitivement le royaume d'Israël (2). M. de Bismarck a répondu en partie à ces souhaits, en promenant activement sa marine le long des côtes voisines. Les 300 Allemands de Jaffa et leurs 400 compatriotes de Haifa, tant qu'a duré la guerre turco-russe, n'ont guère perdu de vue l'oriflamme navale de leur Empereur. En mars 1877, M. de Werther a même remis à Safvet-Pacha une note assez peu aimable pour se plaindre des vexations auxquelles les étrangers seraient soumis en Asie-Mineure de la part des musulmans. Le ministre turc n'a pu que répondre, très judicieusement, qu'aucune justification ne lui était possible, aucun fait ne lui étant allégué (3).

Dès l'an 1636, un duc de Mecklembourg avait envoyé une ambassade en Perse, mais avant 1873 personne n'avait vu en Europe le prince qui règne à Téhéran. Lorsque le shah Nasz-ed-din arriva à Berlin, venant de Königsberg, les cochers de la Cour reçurent l'ordre de promener longuement le roi des rois, le nouvel Aroun-al-Raschid, à travers toutes les merveilles de la capitale berlinoise, y compris le *Thiergarten*, bien que le *Thiergarten*, avec ses eaux

(1) V. de plus amples détails dans la *Gazette de Lausanne* de février 1879.
(2) V. la *Gazette de Cologne* du 20 juillet 1872.
(3) V. la note de Safvet-Pacha du 25 mars 1877.

croupissantes, ne puisse passer, au point de vue pittoresque, que pour une merveille très relative. En faisant faire en carrosse ce voyage de circonvallation au fils du soleil afin de l'éblouir lui-même tout d'abord, M. de Bismarck avait son idée, un traité de commerce à imposer sans retard au riche et puissant voyageur. Le descendant des Califes céda de bonne grâce, et, le 20 juin suivant, le Chancelier déclarait au *Reichstag* que, « la situation de l'Asie pouvant acquérir de l'importance pour l'Allemagne, qui a besoin d'être bien renseignée partout, le traité conclu ne renfermait pas seulement des dispositions commerciales, mais aussi des articles politiques. » Parmi ces articles figurait pour la Perse l'obligation de recourir à la médiation de la Chancellerie prussienne dans tous ses différends européens ». En signe d'adhésion et de réjouissance, la *Société de gymnastique allemande de Londres* s'empressa d'aller exécuter au Palais de Cristal, sur le passage de ce nouvel et brillant ami, quelques tours de passe-passe que le prince eut l'amabilité de louer hautement, quoiqu'habitué peut-être à voir beaucoup mieux encore dans les forêts de son Empire. De retour chez lui, ce Xerxès constellé de diamants a non-seulement fait organiser ses postes et ses grand'routes par MM. Gasteiger et Riederer, mais encore, depuis le 25 juillet 1872, il a pris pour agent principal de ses réformes un ancien libraire de Berlin, que nous avons déjà vu en Angleterre, M. Reuter. Chargé d'introduire la civilisation européenne, ou germanique, c'est tout un, dans les Etats de Nasz-ed-din, M. Reuter y a reçu un monopole formidable qui s'étend aux chemins de fer, aux canaux, aux banques, aux manufactures, aux gisements métalliques, aux coupes forestières, bref, à tout ce qui peut rapporter quelque profit à la spéculation ou au travail. Cette sorte de blanc-seing, d'autant plus efficace entre les mains d'un ex-Allemand qu'il sera naturellement secondé par les Juifs établis en Perse, rappelle trop les concessions arrachées au grand Mogol par lord Clive pour ne pas inquiéter la Russie, à laquelle M. Reuter pourra répondre à volonté : « Je suis

Anglais, voyez mon agence télégraphique, » ou : « Je suis Allemand, voyez mon acte de naissance. » En janvier 1875, ce *factotum* à double nationalité, assisté de lord Derby, protestait à Téhéran contre une concession de chemins de fer qui venait d'être accordée au général russe Falkenhagen. M. Reuter en effet avait bien envoyé en Perse le Dr Tietze, géologue autrichien, pour déterminer les emplacements où la houille était facile à exploiter, mais il s'était borné à faire lever par ses ingénieurs le plan d'un chemin de fer entre Téhéran et Rescht, chef-lieu de la province de Ghilan, sur la mer Caspienne, sans exécuter ses engagements. A son second voyage en Europe, c'est surtout en Autriche que Nasz-ed-din paraît avoir cherché d'utiles collaborateurs pour l'œuvre de civilisation qu'à l'instar de Pierre-le-Grand il poursuit dans son pays. Déjà en 1851, il avait fait venir dans sa capitale un certain nombre de professeurs autrichiens pour le *madarassé dar el fenoun*, ou école des arts et des sciences, qu'il venait de fonder dans son propre palais (1). Lui-même prit un Autrichien pour médecin, le Dr Pollak, pour maître de dessin, un Autrichien aussi, enfin pour maître de chapelle un *Wiener-früchtl*, un fruit sec des concerts et des bals de la capitale autrichienne, nommé Aloïs Mayer. En 1873, il avait tenu particulièrement à ce que le pavillon persan fût remarqué à la grande Exposition de Vienne. A la fin de 1877, un fonctionnaire autrichien, le *Bergrath* Pekhan, directeur de la Monnaie à Téhéran, et l'ingénieur Hübel lui firent découvrir dans ses États du quartz aurifère et des mines d'argent. On comprend dès lors qu'en venant à Vienne au printemps suivant, il ait cherché à s'entourer pour l'avenir du plus de Viennois et d'objets viennois qu'il ait pu. Après avoir commandé à profusion des canons Uchatius et des fusils Werndl, il étudia aussi diverses institutions financières ou municipales, depuis la Bourse jusqu'à la police des voies

---

(1) V. la brochure du Dr J. E. Pollak : *Les professeurs autrichiens en Perse*, Vienne, Hölder.

publiques. Il paraîtrait même que le lieutenant-feldmaréchal Adolf Rothmund, avec l'agrément de son souverain, aurait accepté la mission d'aller, en compagnie d'une quarantaine d'officiers austro-hongrois, organiser à l'européenne les troupes persanes. On a depuis donné le nom de ceux de ces officiers qu'avait emmenés avec lui Gasteiger-Khan sous la promesse d'un traitement triplé et de quatre mille florins payés d'avance pour frais de voyage. Un organisateur viennois des musiques militaires de la Perse a dû partir en même temps avec quantité d'instruments de cuivre à distribuer aux régiments persans. Le fils du shah, Muzzafer-ed-din, passe de son côté pour un prince enthousiaste des Autrichiens de toute provenance dans le commerce desquels il vit à Taebris, se faisant traduire leurs gazettes par eux-mêmes et préparant son futur voyage sur les bords du Danube à l'aide de photographies qu'il collectionne avec passion. Des relations diplomatiques régulières ont été nouées entre les deux Empires. Nériman-Khan représente la Perse à Vienne, et le comte Zaluski est ambassadeur extraordinaire des Habsbourg à Téhéran.

Si l'on suit la ligne équatoriale en se dirigeant vers l'extrême Orient, on reconnaît bien vite que la marée montante dont nous avons déjà tant de fois retrouvé les traces se fait également sentir sur cette ligne, en Asie non moins qu'en Afrique. Si M. de Maltzahn n'a pu accepter les ports sur la Mer rouge qu'un chef arabe lui offrait pour son prince, du moins à Bombay, comme dans les autres ports des Indes anglaises, les navires à pavillon noir, blanc et rouge apparaissent plus que jamais, évoquant l'illusion de notre propre drapeau le long de ces plages qui furent nôtres. L'étude du sanscrit et celle des antiquités indiennes sont pour les Allemands deux prétextes de plus qui leur permettent de s'introduire en personne ou par correspondance dans ce vaste Empire colonial. L'administration des postes de Berlin, dans une de ses statistiques, a cité avec orgueil les bénéfices que lui valaient les relations de ses philologues avec l'Inde, et le Dr Jagor a reçu du gouvernement

berlinois une mission scientifique à Lahore. Il ne s'agit de rien moins pour la science allemande que de rapprocher « le Rhin du Gange », et de régénérer moralement la race hindoue tout entière. (1) A Saïgon, la clef maritime de cette Cochinchine française qu'on a été si près de nous ravir, le mouvement du port et du commerce ne se ressent que trop de la situation de la mère-patrie. En 1872, il était entré en rade 172 navires allemands avec 4847 passagers, tandis qu'on n'y avait compté que 118 navires français avec 1298 passagers. Jusqu'à quel point nos hôtes borussiens dans la colonie ont-ils encouragé la rébellion des Annamites en 1873, ne serait-ce que par leurs perpétuelles diatribes contre la France qui protège généreusement leur personne et leur négoce? C'est ce que nous ne saurions dire avec précision. Toutefois nos officiers de marine chargés de réprimer l'insurrection ont été très frappés de l'armement perfectionné et de l'habileté de tactique qu'ils rencontraient pour la première fois chez les indigènes (2). Dans le royaume de Siam, à Bangkok, en 1872, il avait paru 37 navires allemands contre 24 français et 4 américains. En 1875, il en est sorti 101 et entré 100. Aussi la petite marine de guerre prussienne a-t-elle jugé à propos de se montrer aux Anglais et aux Portugais dans ces mers, principalement à Singapore et à Macao. N'y a-t-il pas jusqu'à cinq Allemands dans cette dernière ville? Par malheur, la *Hertha*, qui l'une des premières y a été signalée, n'a rencontré, ou du moins n'a arrêté aucun des voiliers allemands qui y pullulent, remplis de contrebande de guerre à destination des sauvages dans les colonies révoltées contre leur métropole. L'un de ces corsaires, naviguant, par pudeur patriotique, sous les couleurs péruviennes, se livrait, en partant de Hong-Kong, au commerce des *coolies*, c'est-à-dire à la

---

(1) V. l'article enthousiaste de la *Gazette d'Augsbourg* du 8 avril 1879.
(2) V. le *Français* du 25 novembre 1873.

traite. M. Delbrück, le 18 avril 1874, tout en reconnaissant le bien-fondé de l'accusation, ne s'est pas pourtant engagé à faire quoi que ce soit pour mettre fin à ce scandaleux trafic, bien qu'on redoute à Berlin l'influence de l'exportation des *coolies* sur le prix du café, breuvage trop germanique pour qu'il lui soit permis de renchérir. En somme, les Hollandais dans ces parages n'ont pas eu moins à souffrir que les Espagnols du colportage effronté fait en tout genre par les pirates hanséatiques. En 1872 déjà on annonçait la vente de dix mille fusils proposée ou consentie par un agent prussien aux insurgés de Sumatra (1).

D'après l'*Illustrirte Zeitung* du 13 juin 1874, le nombre des Allemands établis en Chine dans les ports ouverts ne serait que d'environ 500. Mais, d'après l'*Almanach de Gotha* de 1879, ils y posséderaient 45 maisons de commerce, juste autant que les États-Unis, 35 de plus que la France et 28 de plus que la Russie. En 1872, la navigation germanique dans ces ports a été représentée par 1976 navires et 607948 tonnes, tandis que la nôtre arrivait seulement à 225 navires et 164346 tonnes. L'année précédente, les transactions allemandes y dépassaient seize millions de taëls. Les petites colonies d'attaches ou de tendances germaniques qui profitent de ce mouvement d'affaires sont établies principalement à Shangaï, à Canton, à Fu-Tscheu, et à Tschifu. Grâce au canal de Suez, un service régulier met l'Elbe en communication directe avec le littoral chinois. En 1874, une des grandes maisons allemandes de Hong-Kong a créé une ligne de navigation à vapeur pour relier les principaux points de ce littoral entre eux, et en 1878 une fabrique non moins allemande de Shanghaï y a construit un *steamer* approprié à la remonte des grands fleuves. Une partie des pilotes qui s'offrent aux navires européens le long de ces plages se compose de Hanovriens ou de Danois qui ont fui les bénédictions du nouveau régime. A Shanghaï, la *Deutsche Bank* de Berlin a établi

(1) V. le *Journal de Genève* du 1er décembre 1872.

une succursale, ainsi que dans la ville japonaise de Yokohama. A Hong-Kong il paraît depuis longtemps une gazette en allemand. Le baron de Richthofen a parcouru la plus grande partie du territoire chinois, pour en rectifier sans doute la description orographique, mais non pas sans en calculer la force de production houillère, qu'il évalue bon an mal an à trois millions de tonnes. Les Suisses de Shanghaï, en venant se placer sous la protection officielle du consul allemand, ont grossi d'autant sa phalange sacrée. Un voilier autrichien, la *Virginia*, en août 1875, a pour la première fois depuis longtemps arboré le pavillon des Habsbourg dans un port chinois, celui de Chefoo. Les missionnaires allemands ont simultanément, comme toujours, travaillé avec ardeur. Ils ont même parfois exporté leurs meilleurs sujets, afin sans doute de les mieux convertir. Au Casino de Bâle, un jeune indigène de Hong-Kong, Li-Schineu, a pu prêcher en langue allemande. Grâce à tant de zèle, la musique classique pénètre sur ces terres lointaines. Au collége des Jésuites de Shanghaï, M. de Hübner a entendu exécuter un quatuor de Haydn par de jeunes élèves au teint cuivré.

Devant ces progrès de l'immigration germanique, les Chinois ont compris qu'il fallait désormais compter avec les Allemands, plus peut-être qu'avec aucune autre puissance européenne. N'était-ce pas l'interprète de la légation allemande à Pékin, un M. de Bismarck, qui, à la majorité de l'Empereur de Chine, s'était acquitté du soin de le haranguer en chinois au nom du corps diplomatique rassemblé autour de lui? Jusque-là le gouvernement local n'avait attiré d'Europe à son service que des commis pour diriger ses douanes. Il se décida à faire venir aussi des instructeurs allemands pour former ses troupes à l'allemande, et en allemand, dit-on. Le gouverneur de la province de Taku, Li-Kung, organisa, soit à Tien-tsin, soit à Chefoo, de ces écoles d'infanterie et d'artillerie. (1) On a

(1) V. le *Journal de Saint-Pétersbourg*, 14-26 mars 1876.

raconté que le *Tsungli-Yamen* avait cherché même à acheter en Allemagne un navire bien armé pour guerroyer contre le Japon. Il paraît au moins avéré que c'est un officier prussien, nommé Bretschneider, qui a réellement garni de canons Krupp les jonques de guerre chinoises *Cha-li* et *Wi-sing*, pour les mener à Formose (1). Par contre, de jeunes officiers chinois en juin 1876 venaient à Berlin solliciter du général de Kamecke l'autorisation de suivre les cours de l'Académie militaire et la faveur d'être attachés à des régiments de S. M. Guillaume I[er]. Quatre d'entre eux, vêtus d'une tunique bleue avec des aiguillettes d'or et portant la coiffure des chasseurs prussiens, ont figuré à une revue de la garde dans le cortége impérial. Finalement, durant l'été de 1877, on a fait partir pour Berlin une ambassade composée d'une vingtaine de personnes dont plusieurs savaient l'allemand, ce qui n'a pu que les mettre mieux en état d'apprécier les huées grossières et les brutalités injurieuses dont à plusieurs reprises les a saluées la populace berlinoise (2).

L'ambassadeur du Céleste-Empire qui a pris place désormais dans le corps diplomatique accrédité auprès de l'Empereur d'Allemagne réussira-t-il à détourner de son pays les orages politiques qui d'un jour à l'autre pourraient éclater sur lui? Il est difficile de répondre affirmativement à la question. Les Allemands ne se croient tenus qu'à fort peu de modération vis-à-vis de simples Chinois. Eux-mêmes, des missionnaires protestants ont osé réclamer d'eux une indemnité à cause de « l'interruption des bénéfices » que leur procurait dans le pays la vente de leurs Bibles avant les massacres de Tien-tsin (3). Si, en 1871, l'Allemagne n'a pas réellement fait offrir cinq millions de dollars pour entrer en possession de l'île de Formose (4), incontestablement, en 1859, le com-

(1) V. la *Perseveranza* du 26 septembre 1874.
(2) V. la *Gazette de l'Allemagne du nord* du 11 décembre 1877.
(3) V. M. de Hübner, *Voyage autour du monde*, t. II. p. 441.
(4) V. la *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1874, p. 449.

mandant de l'*Elbe* y avait bombardé un village sans défense, sous prétexte que les naturels n'avaient pas paru satisfaits de son débarquement. Au mois de juin 1875, des griefs plus sérieux devaient être offerts à l'Allemagne par quelques Chinois. M. de Möllendorf, « jeune de langues » à la légation d'Allemagne en Chine, se trouvant sur le mont Po-Hua-Shan, assez loin de Pékin, en compagnie de quatre jeunes Anglais, peu mesurés sans doute dans leur attitude, se fit lancer quelques pierres par la population irritée. Le gouvernement chinois échappa aux conséquences de cette équipée, qu'il n'avait certes pas provoquée, en ordonnant une enquête immédiate et la punition sévère des coupables. M. de Möllendorf du reste en fut quitte pour garder quelques jours la chambre. Mais au mois de janvier de cette même année 1875 s'était produit un fait plus gros de conséquences et qui devait malheureusement se réitérer au mois de septembre suivant. Les armateurs allemands ont la mauvaise habitude, non-seulement de se soustraire de leur mieux à toutes les taxes établies dans les ports de cette côte, mais encore de confier leurs bâtiments de commerce, pour raison d'économie, à des équipages entièrement chinois, à l'exception du pilote et du capitaine, qui se font forts d'intimider tout le reste à eux seuls. De cette exploitation trop hardie de la main-d'œuvre chinoise par l'aplomb germanique résultèrent deux graves affaires, celle de la barque *Prince-Bismarck* à Svatov et celle du schooner slesvigeois l'*Anna* à Fou-Tcheu. La révolte de l'équipage de ces navires motiva aussitôt un branle-bas belliqueux de la corvette l'*Ariadne* et de la canonnière le *Cyclope*, dont le commandant, M. de Reiche, assisté du consul Krauel, ne ménagea pas les menaces aux mandarins du voisinage. Il fallut de grosses sommes d'argent pour apaiser cette irritation allemande, car on parlait déjà à Berlin d'envoyer la *Vineta* et la *Louise* rejoindre les deux bâtiments de guerre que nous venons de nommer. Actuellement, l'action de M. de Brandt, le ministre allemand à Pékin, paraît surtout converger sur un point, la

suppression des taxes de douanes intérieures, dites *lékin*, suppression qui ouvrirait le Céleste-Empire tout entier aux produits germaniques (1). Aux yeux des Allemands qui ne se contentent pas de Formose pour y placer en franchise leurs allumettes chimiques, il n'y a qu'un remède, « qu'une panacée, c'est la guerre ». M. de Hübner estime lui-même que les Européens sont enfermés en Chine dans ce dilemme : ou la quitter ou se la partager, et il opte pour un système de temporisation, « qui permettra d'atteindre plus sûrement le but proposé ».

Il y a longtemps déjà que les Allemands se croient autorisés aux plus larges convoitises sur le Japon. D'un côté, le Japon lui-même a toujours paru moins imperméable que la Chine à ce que nous sommes convenus d'appeler notre civilisation européenne, beaucoup mieux fait par conséquent pour fournir à une puissance de notre continent le point d'appui sans lequel on ne saurait dominer dans l'Asie orientale et centrale. D'autre part, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Allemagne s'est mis en tête de pénétrer l'énigme japonaise et de la faire connaître à l'Europe. Dans les dernières années du XVII[e] siècle, le D[r] Engelbrecht Kämpfer trouvait moyen de se mêler à une délégation hollandaise qui y était envoyée, et, à son retour, il publiait une *Histoire du Japon* qui est loin d'être sans intérêt encore aujourd'hui, même après les révélations contemporaines de Siebold et de Richard Lindau. Le premier avait vécu à Deshima, et le second, en 1864, adressait à la *Société asiatique* de Londres la meilleure description de Yeddo que nous ayons jusqu'ici. L'expédition scientifique, ou, plus exactement, la mission de coercition politique et commerciale qui, il y a quelque vingt ans, conduisit le comte d'Eulenburg et deux corvettes prussiennes jusque dans ces régions n'a fait que confirmer le patriotisme germanique dans sa vieille ambition. Le capitaine Werner,

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg*, du 4 janvier 1877.

celui que nous avons vu opérer devant Carthagène, et qui commandait alors l'*Elbe*, de même que le Dr Hermann Maron, ont publié le récit de cette expédition beaucoup plus intéressée que spéculative. Il suffit de lire leur relation pour apprécier la manière dont fut extorqué au Japon le traité de commerce provisoire que M. d'Eulenburg avait pour instructions de conclure. A Nangasaki, M. Werner avait complètement refusé de se conformer à l'invitation des agents du taïkoun, qui désiraient lui voir reprendre le large au plus vite. La mission prussienne débarqua quand même et eut cette bonne fortune qu'un Américain, attaché à la légation d'Amérique, fut tué à un moment où il pouvait être réputé au service de M. d'Eulenburg. M. Werner mit à terre immédiatement cent soldats de marine avec un peu de canon, et fit suivre par un piquet de ses matelots, fusil chargé et baïonnette au bout du fusil, les grands fonctionnaires indigènes qui durent escorter le convoi de l'Américain. Les cinq Japonais étaient prévenus qu'à la moindre démonstration hostile ils seraient fusillés à bout portant. Le traité de commerce prusso-japonais fut signé après cette scène. Mais l'escadrille prussienne était à peine de retour en Chine que M. Oliphant, le secrétaire de la légation anglaise, fut massacré à son tour, victime innocente d'une explosion de vengeance populaire (1).

La guerre franco-allemande finissait à peine que, pour compléter cette première alliance rudimentaire, la Prusse imposait au Japon, le 24 janvier 1871, un traité d'amitié et de commerce des plus avantageux pour elle ainsi que pour ses sujets. S'il n'y avait encore alors que 164 Allemands installés au Japon, sans compter, il est vrai, les Autrichiens et les Suisses, du moins avaient-ils vu 252 navires de leur nationalité se présenter dans les ports ouverts, tandis que les 158 Français, hôtes comme eux du Japon,

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* des 21 et 22 août 1863. V. aussi M. de Hübner (t. I, p. 430), à propos des caractères qui distinguent nos traités avec les Orientaux de ceux que leur dicte la Prusse.

n'avaient reçu que 92 navires portant notre pavillon. En revanche l'un d'eux, en 1869, à Hakodaté, avait eu l'ingénieuse idée de proclamer à lui seul la République japonaise et le suffrage universel, ce qui avait dû assez mal prédisposer en notre faveur l'ambassadeur Iwakoura durant son voyage à la recherche de cette sagesse européenne tant vantée. S. Exc. Iwakoura n'est pas d'ailleurs, il s'en faut, le seul Japonais s'expliquant tant bien que mal en allemand qui soit venu en Europe se rendre compte par lui-même des grands événements qui venaient de s'y accomplir et de ceux qui s'y préparaient. Un oncle du mikado arriva à Berlin en janvier 1875 pour y perfectionner ses études et fut attaché à l'un des régiments d'infanterie de la garde. Un autre, le prince Schonaï, avait promis à M. de Brandt, alors ministre d'Allemagne au Japon, de l'accompagner sur notre continent, lorsqu'il y retournerait. Afin de mieux faire saisir à toute cette aristocratie japonaise la puissance de son maître, M. de Brandt répandait à profusion autour de lui des photographies représentant les principales scènes de la guerre franco-allemande. A la suite de l'Exposition de Vienne, un savant japonais vint étudier dans les ateliers de MM. Mayer et Schleicher l'art de fondre les caractères d'imprimerie. Un autre, âgé de 26 ans, fils d'un médecin du mikado, passa en allemand, — *magnâ cum laude*, — ses thèses pour le doctorat en médecine à l'Université de Berlin. Le doyen ne manqua pas de lui décerner en latin un compliment aussi élogieux qu'éloquent : « *Longum iter fecisti, factus es noster*, etc... » Le nombre des Japonais « de distinction » venus en Allemagne depuis quelques années a été tel qu'on a pu lire à Leipzig comme à Berlin quantité d'annonces leur offrant un asile dans des familles peu fortunées. Tant de projets de mariage se sont même formés entre Japonais et Allemandes, que la *Gazette de l'Allemagne du nord* a cru devoir rappeler à ses lectrices les différences notables qui distinguent l'état matrimonial en Orient de la législation matrimoniale en Europe. Il n'était que temps, car la fiancée du prince Kita avait

déjà été désignée à Berlin par les journaux, et elle appartenait à la meilleure noblesse.

Tandis que ces idylles domestiques se nouaient en Europe sans toujours se dénouer, au Japon l'influence des Allemands croissait en proportion des échecs que subissait celle de la France. L'article 21 du traité de 1871, article sans précédent dans les traités de commerce, obligeait le Japon à entretenir à ses frais un maître d'école allemand à Yeddo, afin de germaniser par tous les procédés usités un certain nombre d'enfants du pays, destinés, plus tard, à servir de truchement aux capitaines de navire ou aux commis-voyageurs germaniques. C'est ce qui s'appelle préparer soi-même le bâton dont on doit être battu. Un professeur d'école normale a dû partir de Boppard pour cette destination. A Kiyôto aussi, il existe un *magister* prussien. M. de Hübner, qui a vu fonctionner une de ces écoles allemandes au Japon, nous rapporte que le maître faisait chanter en chœur aux élèves les deux axiomes suivants : *L'homme pauvre veut être comme l'homme riche et l'homme riche ne veut pas être comme l'homme pauvre.* « Ces jeunes gens », ajoute fort sensément M. de Hübner (1), « n'apprendront probablement jamais l'allemand; cependant la maxime, qui n'est pas celle de l'Évangile, que la richesse vaut mieux que la pauvreté, restera gravée dans leurs âmes. » A en croire certaines gazettes, il y aurait dès à présent dans les écoles japonaises plus de deux mille élèves apprenant l'allemand, et le mikado aurait confié des fonctions se rapprochant de celles d'un ministre de l'instruction publique à un transfuge d'une Université germanique (2). Du 27 juillet au 1er août 1873, trois Japonais, élèves de l'école allemande de Yeddo, ont mesuré la hauteur du Fudjayama. On attribue au gouvernement l'intention d'organiser à Kiyôto une école de médecine

(1) V. t. I, p. 426.

(2) V. sur la part prise par des Allemands à l'instruction publique au Japon, *Le Japon de nos jours*, par G. Bousquet, t. II, p. 214, 216 et 217.

avec clinique, copiée sur les établissements universitaires de Leipzig. Un Dr Junker — le *Dr medicinæ* est un article d'exportation allemand toujours *vorräthig* et justement recherché, — aurait été désigné pour diriger cette installation scientifique, qu'il ne faut pas confondre avec le « lazareth » ou hôpital allemand de 60 lits fondé à Yokohama à l'usage des équipages de la station navale. L'interprète de la légation impériale à Yeddo, M. Kempermann, est un japonologue en état de se mêler aux populations japonaises sans avoir trop à redouter personnellement le redoutable sabre des farouches « samurais ». La légation a aussi réuni dans un temple de Yeddo une collection des plus intéressantes pour l'étude des mœurs locales. Elle a également encouragé la formation à Yokohama d'une *Société allemande pour l'histoire naturelle et l'ethnographie* de l'Asie orientale, laquelle, depuis 1873, publie un bulletin périodique. Mais on pense bien qu'elle ne s'en tient pas à ces préoccupations d'ordre purement intellectuel. Comme en Chine, les Allemands, dans cet archipel, cherchent à s'introduire partout, malgré les réserves expresses des traités, quitte à rendre ensuite le gouvernement responsable de toutes les mésaventures de leur témérité. Une amende de 100 dollars mexicains a bien été édictée contre chaque étranger qui aurait dépassé les limites indiquées, mais l'application de cette amende donne lieu à de perpétuelles récriminations de la part de l'ambassade allemande. M. de Brandt, qui a insisté pour obtenir des passe-ports japonais au profit de ses compatriotes en cours de recherches scientifiques, a fait en personne d'assez fréquentes apparitions dans la ville sainte de Kiyôto. Pour lui d'ailleurs, c'est un principe que toute émigration allemande doit être, par voie officielle, transformée en colonisation allemande (1). Sous ses ordres fonctionnent depuis peu des agents consulaires, notamment à Hakodaté, à Hiogo, à Osaka, à Yokohama, à Nangasaki, à Niegata. La plupart des maisons de

---

(1) V. *Ueber Land und Meer*, 33e volume, nos 14 à 19.

commerce germaniques que dirigent ces consuls ou vice-consuls n'opèrent, il est vrai, qu'avec des capitaux anglais. « Sur terre et sur mer », continue M. de Hübner, « l'activité des Allemands se fait de plus en plus sentir. Ce sont, avec les Chinois, les concurrents les plus redoutables de la navigation et du commerce anglais ». Le cabotage entre Yokohama, Hiogo, Nangasaki et Shangaï leur appartient. Entre Kobé et Osaka, le même écrivain fit route sur un bateau à vapeur de construction entièrement allemande. Depuis le 28 décembre 1872 le service militaire universel et obligatoire a été introduit dans les diverses parties de l'État. De plus, l'armée a été habillée à la mode de l'Europe, et c'est l'Allemagne qui lui a fourni une bonne partie de son équipement, notamment la cordonnerie et le drap, deux des articles pour lesquels la race germanique se cherche le plus de débouchés au-delà des mers. Il en est de même pour la bière, à en juger d'après les démarches des brasseurs de Pilsen dont fut ennuyé l'ambassadeur Sano-Tsounetami, durant son séjour à Carlsbad. Toutefois le gouvernement japonais a préféré envoyer étudier à Pilsen de jeunes indigènes, plutôt que de puiser directement les produits de cette science aux sources de l'Elbe. La défiance des Japonais vis-à-vis des Allemands s'accroît naturellement en proportion des prétentions de ceux-ci. L'assassinat de M. Ludwig Haber ne l'a que trop bien prouvé. Mais le gouvernement japonais, pour expier ce crime d'un fou, s'est vu obligé d'élargir enfin le droit de circulation à l'intérieur au profit des étrangers. Afin que tout marche militairement à l'avenir, on a remplacé M. de Brandt par un officier de marine, M. d'Eisendecher, qui prépare un nouveau traité de commerce et « d'amitié ». C'est sous son consulat que 150 matelots de l'*Élisabeth* débarqués pour leur plaisir à Kanagawa, pendant l'été de 1877, ont, dans un abominable guet-apens, assommé une trentaine de matelots français, dont deux tombèrent mortellement atteints (1). Depuis, dans le même cabaret, l'*Hélène*, un

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* du 4 août 1877.

Américain a été également assassiné par un Allemand, marin comme lui (1).

Redescendons à présent l'Océan pacifique dans la direction du sud, pour chercher le pangermanisme jusque dans l'Océanie. Le Sultan des îles Soulou, paraît-il, dès la fin de 1866, sollicitait le protectorat de l'Allemagne. A la pointe de l'Australie orientale, près de Peak-Island, M. de Beauvoir rencontrait vers la même époque une colonie composée de Prussiens et de Badois, et possédant déjà, cinq ou six ans après sa fondation, un orphéon, une église et sept cabarets. A cette époque on comptait 534 Allemands en Tasmanie, 1999 à la Nouvelle-Zélande, et 8119 dans la seule Australie méridionale, soit le huitième de la population entière. Comme toujours, ces immigrés allemands ont affecté de se tenir à l'écart des autres Européens. A peu de distance d'Adélaïde ils ont fondé une première bourgade, Klemzig, puis Hahndorf, Lobethal, Rosenthal, dont la prospérité ne peut que s'accroître, car le sol en convient à la viticulture. (2) A Tanunda vit un obscur abonné de la *Deutsche Rundschau*. A Melbourne, où paraît un journal allemand, la *Germania*, c'est un Allemand, le Dr Müller, qui dirige le jardin botanique. C'est également un Allemand, le Dr G. Neumayer, de Frankenthal, qui y a dirigé l'Observatoire jusqu'en 1872. C'est encore un des enfants de l'Allemagne, et un des plus courageux, le naturaliste Leichhardt, qui, en 1844, se mit à la tête de l'expédition chargée de reconnaître pour la première fois cette île immense, de Sydney à Morentonbai. Des missionnaires allemands en parcourent également aujourd'hui les régions les moins peuplées. Le premier vicaire apostolique envoyé en Australie était un bénédictin d'origine germanique nommé Polten. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a été confié par l'Angleterre elle-même à un ancien Allemand,

(1) V. le *Messager de Paris* du 23 novembre 1877.

(2) V. *Australien* par Fr. Christmann, Leipzig, Spamer, 1870, p. 126-127.

M. Julius Vogel, lequel ne rêve qu'une politique d'annexion et de violence dans le Pacifique, politique calquée sur celle de Berlin (1). Le directeur du Musée de Christchurch est un certain professeur J. Haast. L'ancienne nationalité du gouverneur n'est donc pas sans profiter au pangermanisme transocéanique. Aux îles Samoa, une maison de Hambourg, la maison Godeffroy, s'était approprié depuis longtemps une partie de l'île d'Oupolou, l'une des plus productives du groupe. Ses quarante navires l'avaient en réalité rendue maîtresse du commerce de cet archipel, dit des Navigateurs, malgré le protectorat auquel y prétendent les États-Unis. Sur 14 mille tonnes en mouvement sur ce point durant l'année 1871, plus de 8 mille circulaient sous pavillon germanique. En 1878, les résultats obtenus étaient bien plus enviables encore, car, tandis qu'on ne voyait plus apparaître dans ces parages que 120 navires étrangers au lieu de 136, le nombre des navires allemands compris dans le premier total montait de 65 à 72. Huit ans auparavant, il ne dépassait pas le chiffre de 28. La maison Godeffroy, non-contente d'exporter toutes les noix de coco de la région et d'en extraire l'huile aux portes de Hambourg, avait envoyé dans les mers du sud des naturalistes, tels que le Dr Gräffe, et des ingénieurs hydrographes chargés d'en revoir soigneusement les cartes nautiques, le tout à l'instar de l'*Institut Humboldt* de Berlin, qui confiait aussi il y a peu d'années une mission scientifique en Polynésie au Dr Finsch. Mais l'extrême importance de cet archipel, point intermédiaire admirablement situé entre l'isthme de Panama et la Chine, devait attirer sur lui l'attention toute particulière de l'Amirauté prussienne. Au mois d'août 1873, une corvette appareillait déjà pour aller mettre à la raison les indigènes, auxquels les colons allemands continuaient à réclamer en vain le dernier versement d'une « indemnité » extorquée en 1872 par

(1) V. le *Spectator* du 7 novembre 1874.

la *Nymphe*, un des gardes du commerce ambulants de la marine prussienne, que commandait alors le capitaine de Blam. En octobre 1874, on apprenait qu'en effet l'*Arcona*, requise à cet effet par le consul d'Apia, venait de faire saisir un terrain en litige, après avoir incendié plusieurs maisons et imposé une rançon de 16 à 18 mille dollars. La chose tirait d'ailleurs si peu à conséquence, d'après la *Gazette générale de l'Allemagne du nord* (1), qu'on avait vu un des incendiés allumer lui-même sa pipe au feu de sa propre cabane. Lui-même le capitaine allemand semblait tout fier des éloges qu'il avait eu soin de se faire décerner par ses victimes « pour sa douceur et sa justice ». La colonie américaine dut pourtant avancer le premier paiement, par crainte sans doute que ses propres maisons ne prissent feu d'elles-mêmes. Emu de cette situation, le gouvernement des Etats-Unis fit partir sur l'heure un navire de guerre, le *Tuscarora*, que l'*Arcona* n'attendit pas. Mais la Chancellerie impériale n'avait pas dit son dernier mot dans cette affaire. A la fin de 1878, l'*Ariadne*, envoyée aux îles Samoa, y a pris possession de deux ports (2), et imposé au gouvernement, remanié préalablement par ses officiers, un traité dont la prétention apparente est d'obtenir des avantages commerciaux égaux uniquement à ceux des Etats-Unis, mais qui, en réalité, équivaut à une demi-expropriation pour cause d'utilité allemande. La discussion approfondie à laquelle cette annexion silencieuse, faite aux antipodes, a donné lieu au *Reichstag* (3) nous a valu, surtout de la part de M. de Bülow, orateur du ministère, un exposé très net du programme adopté par l'Empire d'Allemagne pour sa politique coloniale, politique qui se résume en

---

(1) V. le n° du 23 octobre 1874.

(2) V. la *Gazette générale de l'Allemagne du nord* du 18 janvier 1879.

(3) V. la séance du 13 juin 1879. Outre les deux discours auxquels nous faisons allusion, on lira aussi avec intérêt ceux de MM. de Kusserow, de Schorlemer-Alst et Bamberger.

deux mots, ne créer que des colonies commerciales *(Handelscolonien)*, qui ne coûtent rien et rapportent beaucoup. Le député Mosle n'accepte toutefois cette politique trop désintéressée qu'à titre provisoire. Quand il y aura assez de planteurs dans une île de la Polynésie et que l'occasion sera favorable, on y arborera le drapeau allemand, et on tâchera d'en déloger les concurrents étrangers. Le traité conclu avec la République de Samoa, et à l'exécution duquel va présider un consul-général des plus énergiques, servira de type à ceux que les officiers de marine vont aller faire signer dans le voisinage. Vers 1872, la *Nymphe*, que nous venons de voir tout-à-l'heure en pleine activité à Samoa, avait rendu aussi visite aux îles Fidji et prévenu le souverain qu'il aurait bientôt affaire à un représentant de l'Empire germanique. Nous ne savons pas si les quelques fusils Dreyse qu'on lui avait promis pour récompense lui ont été remis, mais le consul annoncé a bien été nommé dans la personne de M. Hennings, l'un des chefs d'une maison de Brême qui a de grands intérêts dans ce groupe insulaire. Malgré la prise de possession britannique, les Allemands sont les seuls à y gagner comme nombre au milieu de la décroissance notable qu'on remarque dans la population blanche. Aux îles Tonga, un port a été cédé le 1er novembre 1876 à l'Empire d'Allemagne afin d'y établir un dépôt de charbons, et les comptoirs de ses sujets s'y développent comme par enchantement. Dans le royaume de Hawaï, plus connu sous le nom d'îles Sandwich, où d'autres Brêmois, MM. Hackfeld et Cie, se sont emparés d'une partie du sol, le roi Kalakaua Ier a pris pour ministre de la justice un Allemand, M. Hartwell, et, pour commandant en chef de sa garde, un ex-officier prussien. En 1877, ce monarque a expédié à Berlin en mission extraordinaire son ministre des affaires étrangères. Aussi, en 1878, l'a-t-on invité à venir rendre ses hommages, à bord de l'*Elisabeth*, aux représentants de l'omnipotence allemande sur mer. Le 19 avril 1879, arrivait même à Honolulu, avec la frégate *Prince-Adalbert*, un des fils du

Kronprinz, le prince Henri, qui, avant de baiser les mains aux filles de Kalakaua, tenait au père un discours des plus significatifs. (1) Il n'est pas jusqu'à l'île de Rothouma qui n'ait ressenti à sa façon le contre-coup de la campagne de France. Les missionnaires protestants qui s'y trouvaient crurent en effet devoir profiter de nos défaites pour ameuter les insulaires contre leurs rivaux catholiques. Sans l'arrivée opportune d'une corvette russe et l'heureuse intervention du capitaine Nazimove, les vainqueurs eussent sans doute fini par accorder un dernier quart-d'heure d'anthropophagie aux naturels afin de se débarrasser du romanisme et de ses affiliés.

Quittons maintenant l'Océanie pour l'Amérique, et tout d'abord pour les États-Unis. On aurait quelque peine à supposer, si les faits n'étaient là, que le nouvel Empire allemand s'attribue des droits historiques sur cette Amérique du nord où, seules, la race anglo-saxonne et la monarchie française passaient jusqu'ici pour avoir importé la civilisation moderne. Déjà Gervinus, dans son *Introduction à l'histoire du XIXe siècle*, avait accusé la Révolution française de n'être que le fruit avorté d'un arbre dont Franklin avait apporté la première bouture à Versailles et dont La Fayette était allé étudier sur place le mode de culture. On va plus loin à présent. D'après un discours prononcé à Stuttgart le 4 juillet 1871 par un consul allemand en Amérique (2), la France n'aurait pas cessé d'être aussi l'*Erbfeind*, le mauvais génie des Américains au XVIIIe siècle. Seuls les Allemands, ce que l'histoire n'avait pas encore remarqué, les auraient

(1) " Je considère les relations entre le royaume de Hawaï et l'Allemagne comme très étroites et très amicales, et je suis très heureux d'avoir pu rendre visite à V. M. et à son royaume. La conclusion d'un traité de commerce et d'amitié entre les deux nations peut être considérée comme très prochaine et j'espère que ce traité ne produira que d'excellents résultats. C'est avec des sentiments très sincères d'amitié pour vous et la famille royale que je suis venu, Sire, vous faire ma visite. "

(2) On le trouvera en entier dans la *Gazette de Cologne* du 13 juillet 1871.

délivrés de l'oppression anglaise. Il est bien vrai que de nombreux proscrits allemands, dès le XVII[e] siècle, trouvèrent un refuge dans le Maryland. La Pensylvanie surtout s'est remplie, dès l'origine, de tant d'émigrés des provinces rhénanes que, pendant longtemps, on se demanda si cette colonie était anglaise ou allemande. En Géorgie aussi, Zinzendorf amena de bonne heure un certain nombre de frères moraves, et des protestants partis de Salzbourg fondèrent la colonie évangélique d'Ebenezer (1). Un des résultats de ce mélange à bien faible dose de la race germanique avec les vrais fondateurs des États-Unis, ce fut la présence de plus ou moins de soldats allemands dans les rangs des troupes coloniales insurgées contre l'Angleterre, voire même l'arrivée de quelques officiers de fortune, tels que Steuben (2), Gneisenau et Wrangel. Leurs noms peuvent figurer dans l'histoire de cette guerre glorieuse à côté de celui du maître d'école allemand C. F. Post, qui détacha les Delawares de l'allianee française le jour même où se livrait la bataille de Zorndorf. Mais il s'en faut singulièrement que quelques coureurs d'aventures lointaines aient compensé pour la liberté des Américains le dommage causé par les innombrables Allemands que les ministres anglais ne cessaient de puiser dans le réservoir sans fond de mercenaires à bon marché ouvert alors du Rhin à la Vistule. En 1775, le landgrave de Hesse leur fournit douze mille hommes, et le duc de Brunswick, près de cinq mille, à raison de 30 couronnes par tête. Les Hanovriens ne sauraient être comptés (3). En 1776, les Hessois, durant la nuit de Noël, étaient surpris à Trenton par Washington. Vers la fin de 1777, le général Knyphausen commandait la moitié de l'armée anglaise à Germanstown, où il battit les Américains. Au combat de Bennington en revanche, le corps

(1) V. Laboulaye, *Histoire des États-Unis*, t. I, p. 269, 277, 316 et 385.
(2) V., à propos de son incapacité, Laboulaye, t. II, p. 368.
(3) V. *Der Soldatenhandel deutscher Fürsten nach Amerika*, par F. Kapp, J. Springer, Berlin.

allemand du colonel Baum et la milice de New-Hampshire, placée sous les ordres du général Starck, essuyèrent en commun une défaite. Le comte de Donop échoua également avec ses troupes auxiliaires à l'attaque du fort Redbank. Si, au contraire, nous nous rappelons les noms des jeunes membres de l'aristocratie française qui, quittant la brillante Cour de Versailles, volèrent au-delà des mers, non pour y vivre de leur épée à la solde des Américains, mais pour y soutenir et y répandre les idées libérales chères à leur cœur, nous rencontrons dans cette élite chevaleresque un Ségur, un Broglie, un Loménie, un Vauban, un Talleyrand, un Lameth, un Chabannes, un Montesquieu, un duc de Lauzun, un marquis de Mac-Mahon, sans parler de Rochambeau et de Lafayette (1). Toutefois le gouvernement français ne se contenta pas de lancer ces volontaires à la défense d'une noble cause. Par une alliance en règle signée le 6 février 1878 avec les colonies américaines, il leur prêta seize millions sans intérêt pendant cinq ans, il leur en garantit dix autres que les Hollandais avancèrent à la France, enfin le roi leur en donna un sur sa cassette privée. Les dépenses de notre flotte et de notre armée de secours restaient, bien entendu, en dehors de ces subsides. Quant aux avantages directs et, pour ainsi dire, personnels que la monarchie française pouvait retirer de sa participation à cette lutte, il est incontestable qu'à Versailles on n'était pas insensible à l'espoir de tenir en échec dans le Nouveau-Monde la puissance des Anglais. Il convient pourtant de remarquer qu'à cette époque nous n'avions plus besoin d'une diversion contre la Prusse ou ses alliés, et que l'orateur de Stuttgart qui nous a entraîné à cette courte digression a mêlé par trop aisément les événements de la guerre de Sept ans à ceux de la guerre de l'Indépendance

---

(1) V. *Mémoires de Ségur*, t. I, p. 168-196. V. aussi p. 76 et p. 103, pour apprécier la spontanéité du mouvement en France et les mobiles des princes allemands.

américaine. Qu'on n'en doute pas, les État-Unis en doivent rien, absolument rien, ni de près ni de loin, à Frédéric-le-Grand.

Il n'en reste pas moins vrai que depuis un siècle au moins l'Amérique septentrionale est devenue le plus vaste des nombreux récipients où se vient annuellement déverser le trop-plein des populations indigentes de l'Allemagne. Du fond du Würtemberg comme des plages de la Baltique, le paysan ou le *Techniker* sans capital rêve aux moyens d'y aller chercher le pain qui lui manque et la liberté dont on le frustre. Gœthe, en personnifiant l'Amérique dans ce personnage de Wilhelm Meister qui a pour nom l'anagramme de Macarie, avait l'un des premiers évoqué sous les yeux de ses compatriotes la grande République anglo-saxonne comme un mystérieux pays d'utopie politique. On n'a qu'à ouvrir les *Chevaliers de l'esprit* de M. Gutzkow pour voir quel développement et quelle précision a pris en un quart de siècle la chimère un peu confuse de Gœthe. A l'époque où la Diète de Francfort poursuivait tout ce qui pouvait annoncer ou provoquer autour d'elle un réveil de l'esprit libéral, c'était à l'Amérique qu'on allait demander un refuge contre les persécutions de M. de Metternich. Pas plus à Berlin qu'à Vienne on ne voyait d'un mauvais œil, il s'en faut, ce courant qui emportait sur un sol républicain les semences de républicanisme flottant dans le vide soit en Autriche soit en Allemagne. Les insurgés de 1848 s'y réfugièrent en partie, et plus d'un y trouva l'emploi naturel de son énergie. Je n'en citerai que deux, morts récemment, Edouard Feldner, ami de Robert Blum, et Adolph Becher, ex-insurgé badois, dont la distillerie fit un millionnaire à New-York (1). En 1849 on vit même un jeune officier würtembergeois, appartenant à la famille Degenfeld-Schonburg, quitter le service de son prince pour

---

(1) Un autre, J. Frœbel, a écrit un récit extrêmement curieux de son séjour aux États-Unis. M. E. Tandel l'a traduit en français sous le titre de : *A travers l'Amérique,* 3 volumes, 1861, Paris, Jung-Treuttel.

se mettre à la tête d'une grande exploitation rurale dans l'Ohio. A un certain moment la noblesse allemande avait, très spontanément, jeté son dévolu tout particulièrement sur le Texas, qui fût sans doute devenu peu à peu une oligarchie germanique, si le gouvernement de Washington n'eût prévenu ce beau dessein en annexant précipitamment le Texas (1). De longue date aussi, l'Allemagne avait fondé des communautés religieuses sur le libre sol de l'Amérique. L'Ordre des *Alexianer* qui a son centre à Aix-la-Chapelle, Crefeld, Gladbach, possède une succursale à Chicago. De même une communauté pour l'amélioration et l'éducation des enfants pauvres, laquelle fonctionne également de Cologne à la frontière belge, compte six frères à Cincinnati. Les religieuses franciscaines du seul diocèse de Cologne n'ont pas moins de 150 sœurs dans l'Amérique du sud (2). Les persécutions religieuses qui ont dépeuplé les couvents de l'Allemagne en 1873 et 1874 ont naturellement renforcé au-delà de l'Atlantique les phalanges germanisantes qui s'y trouvent en lutte, au point de vue ethnographique, avec la population anglo-saxonne. Les Jésuites d'Essen, par exemple, sont venus s'y abriter contre la rigueur des temps. Nous avons vu plus haut comment la misère publique avait de son côté contribué à accroître le nombre des Allemands en Amérique. Les mesures prises contre les socialistes à Berlin viennent à leur tour d'ajouter quelques fleurons exotiques d'outre-Rhin à la démagogie américaine, notamment Alexandre Schlesinger et Siegmund Friedemann. En somme, depuis la guerre, l'immigration allemande aux États-Unis a atteint des chiffres qu'on ne connaissait pas encore. En 1870, il arrivait tout près de 80 mille de ces exilés volontaires. C'était déjà beaucoup. Mais, en 1872, de Brême ou de Hambourg seulement, il en est parti 154223, auxquels il conviendrait encore d'adjoindre cinq ou six mille Autrichiens

---

(1) V. Lavollée, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1872.

(2) V. le *Manuel pour l'archevêché de Cologne* de 1869.

venus de Bohême. Tous calculs faits, M. Hesmann, le président du bureau de statistique hambourgeois, estime qu'en quatre ans il s'est insinué aux État-Unis 456555 Allemands, presque un demi-million. On remarque, il est vrai, une diminution sensible dans ce mouvement, puisque, depuis 1874, la moyenne annuelle flotte autour de quarante mille. Mais les anciennes alluvions de la race germanique aux États-Unis y constituent de longue date une couche ethnographique assez épaisse pour n'avoir pas besoin de stratifications nouvelles. Déjà en 1871 on évaluait le total des Allemands transplantés dans la vaste Union américaine à deux millions 358 mille individus, en ne faisant remonter les recherches statistiques que jusqu'en 1829. Qu'on tienne compte des naissances survenues, et l'on n'osera plus trop accuser de jactance les calculateurs d'Allemagne qui se vantent de posséder dans l'Amérique du nord sept ou huit millions de compatriotes.

Ce « déluge d'Allemands », comme disait Richelieu en son temps, ne s'est pas également ou indifféremment réparti sur tous les Etats qui constituent la grande Confédération américaine. Tandis que les Irlandais recherchent surtout les districts manufacturiers de l'est, les Allemands accordent leurs préférences à la région du sud-ouest et de l'ouest, au *Far-West* en un mot, plus favorable de beaucoup aux travaux de l'agriculture. Cela ne les empêche pas d'être assez nombreux à New-York pour qu'on puisse traiter familièrement outre-Rhin la populeuse cité de l'Hudson de troisième grande ville allemande (*die drittgrösste deutsche Stadt*). Qu'ils y soient au nombre de trois cent mille seulement, ou d'un demi-million, comme on le dit aussi, par amplification, il est certain qu'à part Vienne et Berlin il n'existe guère en Allemagne une seule ville qui contienne autant d'Allemands. Au Missouri l'élément germanique est si bien prépondérant que cet État s'est fait représenter depuis longtemps au Sénat par un ancien insurgé de 1848, M. Karl Schurz. A Philadelphie, un faubourg tout entier a reçu le nom de *German Town*. A Cincinnati, où vivent,

paraît-il, 50 mille échappés de l'Empire allemand, un quartier porte le sobriquet de *Little Germany*. D'après un rapport du consul de cette dernière ville, dans l'Illinois, en 1872, on comptait 203 mille émigrés allemands, dans l'Ohio, 182 mille, dans le Wisconsin, 162 mille, dans le Missouri, 113 mille, dans l'Indiana, 78 mille, dans l'Iowa, 66 mille, dans le New-Jersey, 54 mille, et dans la Pensylvanie, 66 mille. Dans le Minnesota, l'un des États les plus cosmopolites, en 1877, 29 mille ex-Prussiens cohabitaient à côté d'environ 40 mille autres individus non-Prussiens, mais de langue et d'origine germaniques. Depuis dix ans, où ne trouverait-on pas des Allemands en Amérique? Le grand incendie de Chicago n'a servi qu'à les entasser davantage dans une ville à laquelle la topographie promet un magnifique avenir (1). La construction de la ligne de voies ferrées qui met en communication l'Atlantique et le Pacifique n'a pas manqué de faire affluer sur tout son parcours une multitude d'aventuriers, de colons et d'hôteliers allemands. Une nouvelle association germanique vient d'acquérir 90 mille acres de terre dans le comté de Tyler au Texas et se propose d'y bâtir une cité modèle. Aux environs de Charleston se sont abattues depuis peu des nuées de maraîchers d'outre-Rhin qui approvisionnent de légumes la plupart des grandes villes du nord. Les Suisses rivalisent d'émulation. M. Ziegler et M. Joos, conseiller national, avec le concours de la Société du Grütli, ont conçu le plan d'un grand établissement helvétique en Géorgie. Au Canada même, à Ottawa, la Chambre des Communes du *dominion* compte déjà 7 députés d'origine allemande et 3 seulement d'origine américaine. Récemment encore il débarquait 60 Mormons suisses ou allemands d'un navire « mormonifère ». Le nombre des Mennonites allemands de la Rivière-Rouge ne fait que

(1) V. *Quatorze mois dans l'Amérique du nord*, par le comte L. de Turenne, t. I, p. 40.

s'accroître d'année en année. M. de Hübner, dans sa traversée continentale à travers les Etats-Unis, rencontre à chaque halte, pour ainsi dire, des émigrés ou des fils d'émigrés parlant la même langue que lui. A Corinne, « les Allemands tiennent le haut du pavé », et apprennent leur idiome à leurs voisins. Sur les bords du *Salt-lake*, un brasseur bavarois s'était établi pour rafraîchir les troupes fédérales. A Coulterville, à Mariposa, en Californie, sur la route qui mène aux magnifiques *Wellingtonias* devenus l'une des merveilles de notre temps, l'hospitalité allemande et la langue allemande vont d'elles-mêmes au-devant du diplomate voyageur. L'admiration des Allemands pour M. de Bismarck croissant en raison directe du carré des distances, ils ont fondé dans le Dacota, non-loin des derniers districts des Peaux-Rouges, mais aussi assez près des mines d'or et d'argent des *Black Hills*, une *Bismarck-Town*. A San-Francisco, M. de Hübner, en flânant par les rues, n'aperçoit que des servantes allemandes revenant du marché ou y allant. Devant certains comptoirs de *Montgomery-Street*, il ressent comme l'illusion de Brême ou de Hambourg. Le club allemand de San-Francisco, ainsi que celui de Naples, a rang parmi les plus somptueux. On ne s'étonnera donc pas de l'enthousiasme avec lequel, en juin 1872, y a été saluée l'apparition de la *Hertha*, allant de Yokohama à Callao. Jusque sur le bateau à vapeur qui emporta l'éminent touriste de San-Francisco, le garçon, le maître-coq, le marmiton étaient Allemands. Il y a peu de temps encore, mourait dans la même ville un Oldenbourgeois, nommé Isaac Friedländer, et surnommé le *roi du blé*, un des plus opulents millionnaires de la Californie. Il avait eu l'un des premiers l'idée de faire pousser du blé sur un sol où tant d'autres s'étaient ruinés à chercher de l'or, et il avait dû à cette idée très simple de devenir propriétaire d'une surface territoriale plus étendue que le grand-duché qui l'avait vu naître.

Il ne faudrait pas s'attendre, par exemple, à ne rencontrer aucune impureté, aucun reste de souillure, aucun

germe de corruption, dans cette marée toujours montante d'immigration germanique. L'Allemagne donne à l'Amérique beaucoup de nouveaux citoyens, mais non pas toujours les meilleurs de ses enfants. Bien plus en effet que la Belgique ou que la Suisse, que la France elle-même, la lointaine et libre Amérique ouvre des horizons indéfinis d'enrichissement facile à tous les déclassés allemands qui, chez eux, se sentent un peu gênés dans les élans de leur imagination par des lois et une police régulières. Nous laissons volontiers de côté les affaires financières suspectes, parce que les Américains sont trop passés maîtres dans l'art de duper des actionnaires pour avoir beaucoup à y apprendre des Allemands. Contentons-nous de rappeler que la *German-American-Bank*, qui fut une des premières banques de New-York, a été compromise tout d'abord, avant de sombrer sous la direction d'un consul-général, M. Hitz, par les avances que se faisait à lui-même son directeur, M. Emil Sauer, le président de l'association new-yorkaise des banquiers allemands. Une autre institution germanique, la *Teutonia-Bank*, s'était vue antérieurement obligée aussi d'ajourner ses paiements à des temps plus fortunés. Mais ce ne sont là que des ruines plus ou moins méritées qui n'ont rien précisément de topique. Il y aurait au contraire un livre bien curieux à écrire sur la criminalité germanique aux États-Unis. A côté de l'épouvantable on s'y heurterait plus d'une fois au grotesque. Quel roman déjà que l'histoire de Paul Schöppe et de son père! Après avoir encouru à Berlin une condamnation à cinq ans de prison comme faussaire, M. Schöppe fils réussit à gagner avec l'auteur de ses jours la « terre de réconciliation sociale ». Transfiguré par ce changement de climat, le vénérable M. Schöppe père embrassa la profession de pasteur libre, et, grâce à son caractère doublement sacré, puisqu'il était Prussien, il réussit bientôt à tirer son fils d'une nouvelle accusation plus grave encore que la précédente. Il s'agissait en effet d'un empoisonnement pratiqué par Schöppe II, devenu le Dr Schulenburg, sur une riche cliente dont il

s'était fait faire l'héritier par testament. Le révérend Schöppe I affirma que son jeune protégé et ami, le Dr Schulenburg, avait cédé simplement à une fantaisie maladive, suite cruelle d'une lésion cérébrale qui datait de son enfance. « La presse allemande des États-Unis », je traduis la *Gazette de Francfort*, « prit si énergiquement le parti de celui qu'elle regardait comme un innocent persécuté qu'il fut jugé de nouveau et acquitté ». Plus tard seulement, de nouveaux crimes achevèrent d'édifier le jury américain. Nous signalons encore aux romanciers la biographie fantastique de Julius Lesser, qui se faisait passer pour le Dr Jésus Mendelsohn-Bartholdy, fils du compositeur, et exerçait aussi, sans le moindre diplôme, la médecine, particulièrement *für unglückliche junge Männer*. Il finit par une série de faux et le suicide. Un certain Dr Rosenzweig a longtemps exercé à New-York une étrange spécialité médicale, la pratique des avortements (1). Un autre, le Dr Uhlig, avait tiré de la médecine un gagne-pain plus lucratif et plus hardi encore, aux dépens des Compagnies d'assurances sur la vie. Après avoir fait assurer une jeune fille pour dix mille dollars, il obtint d'elle qu'elle simulât une maladie grave, suivie bientôt d'un décès non moins simulé, à la suite duquel il réclama les dix mille dollars. En Pensylvanie, dans le petit village allemand de Mauch Chunk, un ecclésiastique allemand, nommé Heinen, mit en scène une jeune phtisique, à laquelle il attribua une apparition miraculeuse, afin d'attirer à Mauch Chunk les fidèles désireux d'y retrouver quelque reflet ou quelque écho de l'ange qui avait eu la bonté de se montrer à la malade (2). A Newark, trois frères Thielhorn, nés à Magdebourg, d'ailleurs repris de justice de la pire espèce, ont épouvanté il y a peu d'années tout ce qu'il y a de gens civilisés aux États-Unis en tuant à coups de revolver les agents de police venus pour les arrêter

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* du 5 octobre 1871.
(2) V. la *Pressburger Zeitung* du 22 mars 1878.

et les contre-maîtres ou ouvriers de la tannerie allemande d'où on avait été obligé de les chasser, en tout sept personnes (1). En juillet 1877, un certain Bismarck, jardinier dans le New-Jersey, surpris en flagrant délit de vol, tira à plusieurs reprises sur son maître, l'acteur Stoddard, avec une arme à feu. Les Allemandes elles-mêmes ont souvent fatigué les tribunaux américains de leurs demandes en indemnité pour rupture de projets de mariage. L'affaire Donnerschlag restera mémorable dans les fastes judiciaires de la Confédération par son excentricité comique. Du reste l'Amérique commence à chercher les moyens de restituer à l'Allemagne ce qu'elle lui envoie en fait de personnalités par trop véreuses. L'arrestation du Viennois Winter et de l'assassin du chevalier de Bianco prouve qu'on a compris à New-York l'à-propos d'un peu de surveillance. Mais il s'en faut que les mailles du filet soient assez serrées pour retenir tous les coupables au passage, et la société américaine aura encore plus d'une occasion de reconnaître que tout que ce qui lui arrive du *Vaterland* ne vaut pas son pesant d'or (2).

Honnêtes ou malhonnêtes, les Allemands qui émigrent ou dont les pères ont émigré en Amérique conservent inévitablement ce trait commun qu'ils restent toujours par principe dans leur nouvelle patrie tels qu'ils étaient ou qu'ils auraient été dans l'ancienne. Point de dégénérescence pour eux, c'est-à-dire point de « dégermanisation ». Le flot qui les a apportés sur les plages du Nouveau-Monde ne se mêlera jamais à celui qui y a amené en même temps qu'eux des compagnons de misère nés quelquefois dans une contrée bien voisine de leur pays natal. Le poëte allemand qui a dit :

« L'amour de l'Allemand pour sa patrie est tel
Que l'arôme d'un vin généreux, naturel,
Qui, lorsqu'il a franchi quelque océan immense,
En revient à la fois plus chaud et plus intense »,

(1) V. le *Journal de Genève* du 9 août 1876.

(2) V. à propos de la déconsidération croissante des Allemands en Amérique la *Gazette de Francfort* du 27 avril 1874.

songeait tout particulièrement aux États-Unis en écrivant ces quatre vers (1). M. de Hübner, surtout en Californie, a remarqué et signalé cette solidarité instinctive comme un signe distinctif des familles d'émigrés allemands, dont « les enfants restent Allemands tout en se faisant Californiens ». Le 21 juillet 1870, la colonie germanique de Saint-Louis envoya à Berlin, avec la promesse d'un million de dollars, un télégramme qui fut lu au *Reichstag* par le président et qui prouvait combien, dans l'Amérique germanisée, les cœurs battaient à l'unisson (2). Comment en serait-il autrement avec l'éducation exclusivement allemande que les colons donnent à leurs enfants? Partout leur *Kindergarten*, même à San-Francisco, se présente avec des apparences monumentales. Quant à l'enseignement supérieur ils le trouvent dans d'excellents établissements, tels que l'École allemande de médecine créée à Saint-Louis et avantageusement connue dans cette partie des États-Unis par les nombreux docteurs qui en sont sortis. Les gazettes allemandes qui se publient jusque dans les moindres bourgades ajoutent comme un ciment naturel et quotidien entre tous ces éléments germaniques épars sur le sol américain. En 1840, on en connaissait déjà 40; en 1852, 79; en 1873, 65, dans le seul État de New-York, et 63, dans celui de Pensylvanie. Cette même année, le grand libraire allemand de

---

(1) V. la *Gazette de Cologne*, 13 juillet 1871. " Des rives de l'Hudson jusqu'à San-Francisco habitent des millions d'Allemands en qualité d'industrieux citoyens de la grande République. Les États de l'Ouest sont une petite Allemagne; les comtés y sont parsemés de villes et de villages d'origine allemande, occupés ou encombrés d'enfants de ce pays, dont l'influence politique va toujours en augmentant. Mais, quel que soit leur dévouement civique, leur esprit de sacrifice envers le pays de leur choix, leur cœur n'en bat pas moins fidèle et moins chaud pour la mère-patrie ".

(2) " Le joueur désespéré qui occupe le trône de France a, sous de misérables prétextes, commencé une guerre d'oppression et de conquête. Les temps de Mélac et du premier Napoléon menacent de revenir. Votre lutte est une lutte pour l'indépendance de toutes les nations aussi bien que pour votre propre vie nationale ".

New-York, M. Steiger, énumérait, dans l'ensemble de l'Union, 462 périodiques en langue allemande, qui tous, il est vrai, n'étaient pas quotidiens et dont quelques-uns paraissaient en deux langues. La *New-Yorker Staats-Zeitung* ne tire pas à moins de 48 mille exemplaires en semaine et de 56 mille le dimanche (1). Il paraît aussi dans la même capitale une *New-Yorker Handels-Zeitung* très influente sur la place et qui fut dirigée longtemps par M. Moritz Meyer. A Saint-Louis, ville où se dresse la statue de Humboldt qu'on cherche en vain à Berlin, un nègre rédige et dirige une feuille allemande. Le théâtre n'est pas moins que le journalisme un moyen pour les Allemands d'Amérique de vivre par le souvenir avec les Allemands d'Europe, tout en répandant autour d'eux leurs idées et leur langue (2). On engage pour ces scènes, qui se retrouvent jusqu'aux bords du Pacifique, des interprètes parfois d'un rare mérite, je citerai au hasard M. Otto Lehfeld. Les bibliothèques populaires ne servent pas moins de véhicules aux sophismes germaniques. Le *deutscher Bibliothek-Verein* de Chicago entretient à Leipzig un agent chargé d'y recueillir et d'expédier tous les dons qui lui sont faits. De 1869 à 1878, on a vendu à Leipzig pour deux millions et demi de dollars d'articles de librairie, musique comprise, aux Américains du nord. Les *deutsche Gesang-Vereine* ne jouent pas un moindre rôle dans ce rigorisme de nationalité. A Baltimore et à Philadelphie, ces associations musicales allemandes fonctionnaient avant 1835. A New-York on signalait, il y a quelques années, le *Liederkrantz*, l'*Orphée*, le *Schiller-Bund*, la *Sänger-Runde*, l'*Eintracht*, la *Teutonia*, la *Lorelei*, la *Liedertafel*, l'*Arion*, etc... (3). Cette dernière

(1) J'emprunte ces chiffres au livre de H. Wuttke, p. 174-176 de la traduction Pommerol. V. aussi p. 89-91.

(2) V. *Das deutsche Theater in den Vereinigten Staaten*, dans l'*Ausland*, 1874, no 47.

(3) V. *Der volksthümliche deutsche Männer Gesang*, du Dr Otto Elben, Tübingen, 1855, H. Laupp.

Société a envoyé un effectif considérable de voix au festival de Munich. Quantité de ces orphéonistes concourent à toutes les cérémonies nationales et tâchent d'y donner le ton autrement qu'en musique. M. Wagner a été chargé de composer pour l'ouverture de l'Exposition de Philadelphie une *Marche d'inauguration*. Déjà en 1872, à Boston, on avait vu arriver toute la « chapelle » d'un régiment de la garde prussienne. Sa « grande journée d'honneur germanique » ne fut rien moins qu'un concert de cinq heures pour lequel le compositeur H. Keller avait, suivant l'expression d'un feuilletonniste allemand, « mis en musique l'unité germanique ». Un autre orchestre teuton, mais celui-là tout local et civil, se composait de 490 violons, 160 altos, 90 violoncelles, 84 basses, le reste à proportion, et le tout dirigé par un chef central armé d'une perche de deux mètres. Voilà certes pour les Allemands devenus citoyens des Etats-Unis bien des moyens de se tenir étroitement groupés les uns auprès des autres et de constituer une véritable Allemagne au sein de la grande Confédération si hospitalière envers eux. En attendant le succès de la navigation aérienne que prétend expérimenter un M. Schrader, la rivalité de diverses Compagnies transatlantiques favorise admirablement les inclinations secrètes de ces nouveaux-venus. A elle seule, l'Allemagne dessert l'Amérique septentrionale par quatre de ces Compagnies, le *Norddeutscher Lloyd*, dont les navires partent de Brême, la *Hamburg-Amerikanische-Packetfahrt-Actien-Gesellschaft*, qui possède 24 magnifiques *steamers* à hélice et 3 à roues, plus une flotte de transport pour marchandises. et des établissements à Hoboken, près New-York, à Saint-Thomas, etc..., la *deutsche transatlantische Dampfschiffahrts-Gesellschaft* ou *Adler-Linie*, dont le port d'attache est aussi Hambourg ou Cuxhaven, enfin le *Baltischer Lloyd*, établi à Stettin et qui voudrait enlever à Lübeck sa vieille clientèle. Grâce à cette concurrence, parfois acharnée, on peut aller d'Allemagne en Amérique, non plus pour 120, 55 ou 45 thalers, mais pour 30 seulement. Des agences particulières, telles

que le *North-Atlantic-Express*, permettent aux familles émigrées d'entretenir avec leurs parents ou leurs amis de l'Ancien-Monde des échanges perpétuels de petits objets transportés à très bon compte d'un continent à l'autre. La poste prussienne ne faisait payer, bien antérieurement à l'union postale, que 30 centimes un port de lettre qui, à la même époque, aurait coûté chez nous 2 francs 40. Une carte-correspondance circule de Königsberg en Californie moyennant un simple *silbergroschen*, à peu près douze centimes. Un fil télégraphique jeté à Emden dans la mer du Nord rattache directement depuis le 7 juin 1872 l'Empire allemand à l'Amérique, par l'intermédiaire, bien entendu, du câble anglais. Des agences ou banques spéciales, dont l'une se maintient à Cincinnati depuis 1846, se chargent enfin de recouvrer les héritages au profit des Allemands que leurs parents ont enrichis en Amérique avant d'y mourir.

Si grands que soient les avantages offerts par ce riche continent à la race germanique, il s'en faut malheureusement qu'elle s'y montre en toute circonstance aussi soumise qu'elle devrait l'être envers les lois de cette nouvelle et bienfaisante patrie. De toutes les libertés que les Allemands y sont venus chercher, la plus précieuse peut-être à leur gré, c'est d'y pouvoir rester Allemands tout à leur aise, beaucoup plus complètement en tout cas qu'ils n'auraient réussi à le faire dans les autres monarchies européennes. Le désordre administratif et judiciaire qui caractérise les mœurs publiques aux États-Unis leur donne toute latitude et toute satisfaction à cet égard. Les réfugiés allemands de Cincinnati se sont ouvertement refusés, en organisant une ligue présidée par des pasteurs et des rabbins de leur secte nationale, à observer une loi récente contre les abus de l'alcoolisme. Un *meeting* où se firent remarquer comme orateurs les révérends Kröll et Eisenlohr, ainsi que le rabbin Wise, vota une protestation d'après laquelle, le devoir de tous les citoyens étant de veiller à la liberté de toutes les industries, celle des cabaretiers

se trouvait de droit sous la sauvegarde de la vigilance publique. On y ajoutait que le « mouvement anti-alcoolique » n'avait pour but que de rallumer la haine entre les indigènes et les étrangers, en se servant des femmes pour accroître l'agitation. Les Américaines venaient en effet par troupes chanter des cantiques devant les *bar-rooms* des Allemands afin d'exorciser l'esprit des ténèbres enfermé dans le corps des libres buveurs. Mais nulle puissance humaine ou surhumaine n'avait le droit de toucher à l'intempérance germanique! De nombreuses fraudes au préjudice de la douane américaine ont aussi été constatées de la part de certaines maisons d'importation allemandes. (1) Cette indépendance systématique est bien autre chose encore, quand il s'agit du service militaire. Ce n'était pas assez pour la colonie germanique de New-York d'envoyer au *Schützenfest* de Hanovre en 1872 un détachement du *New-Yorker deutsches Schützencorps* ou d'habiller à la prussienne, jusque dans les moindres détails, les bataillons qu'elle doit fournir à la milice urbaine. On n'a pas reculé devant la rébellion ouverte. En 1873, le 11e régiment de la milice de New-York, régiment entièrement recruté parmi les Allemands, manœuvrait à Broocklyn sous les ordres du général Funck, lorsqu'un soldat de la première compagnie, arraché par un de ses chefs à une buvette du champ de manœuvres, injuria grossièrement cet officier, qui le fit arrêter. Aussitôt la compagnie entière refusa toute obéissance, et le 11e bataillon suivit instantanément l'exemple de la compagnie. Le général Funck, pour

---

(1) La *Gazette de Francfort* du 9 juillet 1874 donnait à ce sujet les conseils suivants : " Afin d'éclaircir cette affaire, le tribunal de New-York a nommé une commission qui est maintenant en route pour l'Europe. Cette commission est chargée, dans les principales villes de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Autriche de recevoir sous la foi du serment dans les consulats américains la déposition des négociants qui ont livré des marchandises à ces maisons de transport. Dans l'intérêt du commerce d'exportation allemand, nous croyons devoir détourner le public qui s'occupe d'affaires de laisser abuser de lui au point de faire les dénonciations auxquelles on le provoque. "

avoir raison de cette mutinerie allemande, se vit obligé de faire cerner et désarmer tout ce monde par le 88e d'infanterie aidé du 3e de cavalerie. Pendant le trajet et sur le bateau qui les ramenait à New-York, les prisonniers charmèrent les loisirs de leur captivité en plein air en entonnant quelques morceaux choisis de leur répertoire patriotique (1).

Mais, si les Allemands établis en Amérique ne se croient tenus envers les lois locales que d'une docilité raisonnée et tout-à-fait conditionnelle, il s'en faut qu'ils renoncent à se mêler des affaires politiques du grand peuple auquel ils sont venus se juxtaposer, sans la moindre intention de s'assimiler à lui. Ce n'est point de leur part un vain symbole et une puérilité sans conséquence que l'espèce de prussification de l'atmosphère même des États-Unis qu'ils essayent de temps à autre, en lâchant à travers les airs quantité d'oiseaux apportés de leur pays natal, grives, alouettes ou mésanges, comme ils l'ont notamment fait à Cincinnati en 1874. Plus encore que le royaume du ciel, ils tiennent à posséder l'empire de la terre. Déjà, d'Allemagne, la race germanique ne s'interdit point, tout en travaillant à sa façon au bonheur de l'Amérique septentrionale, d'y surveiller en premier lieu ses intérêts moraux ou financiers. A côté des comités de banquiers qui, par exemple, à Francfort, se sont donné pour mission d'exercer par correspondance un droit de patronage sur certaines Compagnies de chemins de fer, comme le *Kansas-Pacific*, le *California-Pacific*, le *Brunswick-Albany*, l'*Alabama-Chattanooga*, le *New-York and Oswego Midland*, on a vu, dans un tout autre ordre d'idées, des pasteurs protestants se réunir à Eisenach pour aviser en commun aux moyens de constituer un clergé d'exportation et de réimportation qui desservirait les États-Unis et ramènerait les Américains de race anglo-saxonne à l'évangélisme prussien.

---

(1) V. *Gazette des Tribunaux*, 24 octobre 1873.

Mais ces efforts faits à distance afin de peser sur les entreprises commerciales ou les croyances confessionnelles d'une nationalité aussi vigoureuse ne sont naturellement que peu de chose auprès des succès très réels obtenus sur les lieux mêmes, au profit de la même cause, par les Allemands qui vivent au milieu des Américains. Quand on songe que, dans les divers États de la Confédération, il se rencontre au moins six millions d'étrangers, plus cinq millions environ de nègres investis de droits électoraux, sans compter les Chinois et les Indiens, on comprend que, sans trop d'absurdité, une phalange compacte de deux millions de travailleurs, rompue à la discipline et capable de tout par patriotisme, puisse aspirer à la direction, sinon à la domination, d'une société aussi disparate. L'appoint des 400 mille suffrages dont disposent les Allemands suffit jadis pour donner à Lincoln le fauteuil présidentiel. Ces mêmes réfugiés contribuèrent puissamment aussi à vaincre les dissidents du sud en fournissant aux armées fédérales, outre des soldats en foule, des généraux tels que Siegel, Blenker, Sutter, Schurz, Osterhaus, Salomon et Hecker (1). C'est pareillement à leurs aptitudes diplomatiques qu'on a eu recours en envoyant Schurz en qualité d'ambassadeur à Madrid, Hassaurek, à Quito, Schneider, à Helsingör, Kreismann, à Berlin. De pareils services devaient enfin trouver leur récompense. Il y avait assez longtemps que l'Allemagne

---

(1) " J'ai déjà eu occasion d'appeler votre attention sur la part de plus en plus grande que prenaient aux affaires les Allemands qui deviennent Américains pour la forme, s'américanisent autant que cela peut profiter à leurs intérêts, mais demeurent Germains dans le sang. Leurs chefs exilés de 1848 ont plus ou moins provoqué la guerre contre le sud qui leur demeurait en quelque sorte fermé par l'esclavage, et ils ont vaillamment combattu du côté du nord, c'est une justice à leur rendre, pendant les quatre années de guerre, fournissant à l'armée des régiments par centaines et faisant débarquer d'Allemagne deux cent ou trois cent mille jeunes recrues; ces chiffres ne sont nullement exagérés ". *Journal de Genève*, 15 mars 1872. — V. aussi la brochure *Die soziale und politische Stellung der Deutschen in den Vereinigten Staaten*, par C. Schläger, Berlin, 1874, Puttkammer.

s'appauvrissait en hommes et en argent au profit de l'Amérique pour que les Allemands y fussent enfin admis à participer équitablement, en qualité d'Allemands, aux affaires publiques. Comme entrée en matière, on mit en avant la candidature de Schurz à la Présidence de la Confédération, en opposition au général Grant. Propre aux rôles les plus divers, comme on vient de le voir, M. Schurz est en effet le chef accrédité de cet insaisissable Etat allemand qui couvre toutes ces Républiques unies de ses ramifications souterraines et n'attend qu'un soleil propice pour grandir au dehors. Au dernier moment la combinaison échoua, et Horace Greely fut choisi comme candidat définitif. Ce premier essai n'a pas toutefois été complètement perdu. Il en est sorti d'immenses espérances que M. Schurz a continué à réchauffer de son éloquence déclamatoire dans la *Tribune* et dans mainte réunion de politiciens, en attendant qu'il acceptât du président Hayes le poste de ministre de l'intérieur. Sous sa puissante direction, le germanisme politique s'assure le plus de bonnes positions possible. La presse allemande de Saint-Louis insiste déjà pour que le siége du gouvernement central soit transporté dans cette ville devenue, de française, presque allemande (1). A New-York, la colonie ne s'est pas tenue pour satisfaite d'avoir un M. Hoffmann pour gouverneur. Elle a voulu faire élire un maire tiré de son sein, et en effet, aux élections du 3 novembre 1874, son candidat, M. Oswald Ottendorfer, est parvenu à réunir autour de son nom plus de 24 mille suffrages (2). M. Ottendorfer n'est pourtant rien de plus qu'une épave révolutionnaire et le second mari de la veuve Uhl, propriétaire de la *Staats-Zeitung*. Il est tout naturel au reste que les candidats allemands trouvent dans la coterie où ils vivent un nombre considérable de voix, puisque les Sociétés allemandes ont soin de munir leurs compatriotes,

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 5 janvier 1879.

(2) V. le *Nord* du 19 novembre 1874 et le *Journal de Genève* du 21 novembre 1874.

dès leur débarquement, de cartes électorales, à l'aide de supercheries d'un goût au moins douteux (1). Il s'agit même à présent d'obtenir le droit de suffrage pour les Allemandes. D'intrépides bas-bleus germaniques ont entrepris en effet une croisade en faveur de ce qu'on appelle l'émancipation politique des femmes. Le *deutscher Frauen-Stimmrecht-Verein* de New-York a, le 21 mars 1874, tenu sa première séance publique à l'effet de revendiquer *coram populo* un droit que Mme Mathilde Anneke et M. Karl Heinzen n'avaient encore défendu que la plume à la main. Deux « oratrices », Mesdames Lilienthal et Clara Neymann, ont su prouver à ce *meeting* que l'éligibilité elle-même pouvait leur être accordée. Dans le Michigan, l'Iowa et le Rhode-Island, des modifications à la Constitution ont été proposées en vue de conférer aux femmes tout au moins le droit d'élire (2). Les hommes font pis, car ils font des émeutes, pour arriver au pouvoir en renversant l'ordre de choses établi. Les échauffourées socialistes du *Tompkins Square* à New-York en janvier 1874 ont été attribuées en grande partie à de prétendus ouvriers allemands. Toujours est-il que la police a pu saisir parmi les meneurs un nommé Justus Schwab, âgé de 26 ans et né à Francfort, qui, venu exprès de Boston, était porteur d'un énorme gourdin et d'un drapeau du pire augure. Un autre, Christian Meyer, combattait armé d'un marteau attaché au poignet par une corde, et arborait, en guise d'insignes, une croix grecque sur fond rouge. Parmi les coupables arrêtés on remarque les noms de Höfflicher, Gebhardt, Heiser, Ackermann et Berkheim. L'inscription de leur bannière était à la fois en allemand et en anglais.

---

(1) Il paraît que les néophytes sont d'abord menés dans une salle quelconque à l'entrée de laquelle se trouve un berceau *(cradle)* et plusieurs témoins patentés qui le lendemain peuvent affirmer devant le magistrat, la main sur la Bible, qu'ils connaissent le candidat-électeur depuis le berceau *(from the cradle)*.

(2) V. la *Gazette de Francfort* des 10 et des 24 avril 1874.

La sanglante insurrection anarchiste de 1877 a été pareillement, surtout à Chicago, considérée par beaucoup d'Américains comme l'œuvre de prolétaires allemands. A Reading, en Pensylvanie, la milice ne vint à bout de l'éditeur de la *German daily Post* qu'en le fusillant. Les idées ou plutôt les haines du programme adopté par ces forcenés ne correspondaient que trop exactement aux théories des *Sozial-Demokraten* de Berlin ou de Chemnitz. Ce n'était qu'une importation allemande de plus sur le territoire américain. Par bonheur, le pangermanisme possède la même vertu que la fameuse lance d'Achille. Il suffira de faire venir de Berlin par son intermédiaire la recette sûre, le remède infaillible, j'entends la centralisation d'abord, et la dictature après. Les Allemands des États-Unis ont en effet pris rang, comme en corps, dans le parti républicain, en d'autres termes, dans celui qui désire un accroissement d'unité, surtout une extension sensible de l'autorité présidentielle et militaire (1). Les troubles causés par les plus turbulents de leurs compatriotes auront donc pour les plus riches et les plus respectés l'avantage d'accroître un pouvoir dont ils deviendront d'autant mieux les dépositaires que leur tour d'esprit impérieux et monarchique les fera paraître tout particulièrement propres à réprimer l'indiscipline ou les appels à la force des mécontents. Déjà çà et là une pensée de coup d'État militaire a été insinuée par eux. Un dessin dû au crayon d'un de leurs artistes et publié par un journal illustré a représenté le Président Grant chargeant à la tête d'un régiment de cavalerie les « ligueurs blancs » de la Nouvelle-Orléans. Voilà certes une solution comme on les aime au palais Radziwill, surtout contre une population quelque peu néo-latine. Provisoirement, des millions de dollars ont été votés par le Sénat pour la réorganisation de l'armée dans un pays

(1) V. Simonin, *A travers les États-Unis*, Charpentier, 1875, p. 333. V. aussi sur l'avenir politique du pays M. de Turenne, t. I p. 19.

qui jusqu'ici avait été la terre classique de la liberté et de l'agriculture sans nuages comme sans soldats.

Grâce à cette affinité élective entre l'Allemagne et l'Amérique, le rôle des deux gouvernements fédéraux se trouvait réduit à peu de chose. On n'avait plus, de Berlin et de Varzin, qu'à marquer par quelques témoignages publics la cordiale satisfaction avec laquelle on suivait le développement continu de ces excellents rapports internationaux. On ne pouvait en effet que se réjouir de voir l'Amérique septentrionale devenir de plus en plus une sorte d'Allemagne transatlantique, produit naturel de je ne sais quel dédoublement spontané de la mère-patrie, soupape de sûreté gratuite contre la démagogie intérieure, terre libre et nourricière en un mot, servant de « débarras » au despotisme européen, sans affaiblir ses ressources. Avant même 1870, la Prusse avait acheté à New-York, pour une somme fort ronde, l'un des plus formidables navires de guerre que l'Amirauté américaine possédât dans ses ports. A peine la guerre finie, une convention consulaire resserrait les liens étroits qui préexistaient entre les deux peuples. On avait bien introduit dans la convention quelques expressions dont l'équivoque avait été prévue à Berlin et dont on comptait tirer parti. Mais M. Delbrück eut l'amabilité de s'opposer en personne à l'insertion par amendement parlementaire d'une clause qui eût rendu les divers États américains responsables chacun en particulier des fonds ou des successions germaniques confiés provisoirement à la garde de leurs autorités judiciaires. La décision arbitrale de l'Empereur Guillaume à propos de l'île San-Juan a été une preuve de plus de son bon vouloir pour les États-Unis. L'Angleterre, par suite de cette sentence, a perdu un poste maritime d'une haute importance pour elle, puisqu'il couvrait son grand établissement de Esquimalt-Harbour, et qu'il ne lui resterait plus, en cas de guerre, que des détroits d'une navigation très difficile pour communiquer avec ses nationaux de la Nouvelle-Géorgie. Le général Grant a reconnu ce bon office en prononçant un discours

qu'on eût pu définir un dithyrambe chanté par l'Amérique, cette Allemagne républicaine, en l'honneur de l'Allemagne, cette Amérique monarchique. En 1876, à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance, Guillaume Ier, le 9 juillet, a répliqué par ses félicitations impériales à « son grand et bon ami », en l'assurant que les États-Unis n'avaient jamais eu de protecteur plus dévoué que Frédéric II. Le choix des diplomates que l'Union a envoyés à Berlin n'a pu que rapprocher encore l'Empire allemand de la République modèle du XIXe siècle. M. Bancroft Davis, avant de la représenter auprès de la Chancellerie impériale, n'était guère connu que par son oncle et prédécesseur, qui, en quittant l'Allemagne, avait octroyé à l'Université de Bonn une somme de dix mille dollars pour subvenir aux besoins d'un étudiant américain affriandé de science germanique. Leur successeur à tous deux, M. Bayard Taylor, élevé à Reinhardtsbrunn et marié à une Allemande, devait, lui, en grande partie sa notoriété et sa nomination à une traduction du *Faust* de Gœthe. On ne pouvait choisir des agents plus sympathiques à l'Allemagne pour aplanir certaines difficultés qui se sont élevées entre elle et l'Union.

Un premier litige a porté sur la prétention du gouvernement allemand d'enrôler de force toutes les fois qu'il le peut ses anciens sujets devenus citoyens américains, pour en refaire des soldats allemands. La pierre d'achoppement véritable de l'amitié prusso-yankee n'est pas là cependant. Elle est surtout dans l'impossibilité de concilier la patriotique doctrine de Monroë, qui ne tolère aucun établissement européen au Nouveau-Monde, avec certains désirs très accusés de l'Empire allemand à propos d'une acquisition territoriale quelconque sur une côte assez rapprochée des États-Unis. La raison de ce désir ne doit pas être cherchée uniquement dans l'utilité générale que la possession d'un port aurait pour le trafic germanique, condamné sans doute à souffrir beaucoup des grands travaux entrepris pour régler le cours du Mississipi et le rendre plus propre à la

navigation (1). Il s'agit avant tout pour la politique allemande de s'assurer vers le centre de l'Amérique une sorte de Gibraltar ou de Malte, en vue du percement, inévitable dans un temps prochain, de l'isthme de Panama. L'Allemagne tient, sinon à faire elle-même le travail, qui coûtera cher, du moins à se trouver en mesure de le surveiller, de le diriger et d'en profiter. Ce canal devant d'ailleurs se trouver sur le sol de petites Républiques très faibles, que le Mexique sépare des États-Unis, qui sait si, avec le concours de circonstances favorables, il ne pourrait pas plus tard devenir allemand ou semi-allemand? Il y a là en tout cas une position à prendre, et la Chancellerie paraît d'abord l'avoir cherchée aux Antilles, ces îles florissantes vers lesquelles en 1681 déjà le Grand-Électeur envoyait trois de ses navires. Le premier point dont on ait parlé a été la colonie espagnole de Porto-Rico. L'opinion publique aux États-Unis accueillit fort mal ce ballon d'essai. Le *Freeman's Journal* et le *Herald* se distinguèrent au premier rang parmi les adversaires acharnés du complot. Il eût été impossible à l'Allemagne d'aller plus loin sans se mettre sur les bras une mauvaise querelle avec l'Amérique. Depuis, en octobre 1874, on a fait bruit d'une dépêche partie de Saint-Pétersbourg pour Washington et qui aurait offert au général Grant le concours de la Russie en cas de besoin. Contentons-nous d'admettre que la dépêche ne contenait qu'une désapprobation de l'intention manifestée par les Allemands de prendre un pied-à-terre dans une des Antilles espagnoles ou danoises. On a nié à Berlin toutes ces velléités après leur insuccès. Ce désaveu provenait surtout de ce que le général Stosch n'éprouvait aucune envie de mesurer sa flotte à celle des États-Unis, et de ce que le maréchal de Moltke, tout naturellement, se déclarait en-dehors de son élément

---

(1) V. les deux articles de la *Gazette générale de l'Allemagne du nord* des 20 et 21 août 1878.

ordinaire. Il n'en résulte pas moins de deux dépêches de M. Bancroft, en date du 12 juin et du 9 juillet 1874, que le gouvernement berlinois, s'il n'avait pas eu spécialement en vue Porto-Rico ou Saint-Thomas, ne cachait pas cependant son envie d'obtenir un « dépôt de charbons » aux Antilles.

Dans l'impossibilité d'annexer un îlot ou un port quelconque au milieu de ces mers, entre l'Amérique du nord et l'Amérique du sud, la Chancellerie impériale s'est du moins arrangée de façon à en tirer quelque argent, au profit de compatriotes plus ou moins intéressants, et un peu aussi à son propre profit. Sa première victime dans l'ordre chronologique a été la République de Haïti, jadis Saint-Domingue, ce reste perdu et oublié parmi les Antilles de notre ancienne France coloniale. Au fond, la Prusse n'était pas sans avoir quelque vengeance secrète et personnelle à exercer contre ce petit Etat insulaire. Presque aussitôt après la première élection du général Grant aux fonctions présidentielles, son collègue de Haïti, M. Baez, lui avait expédié un émissaire, afin de lui faire connaître les intrigues auxquelles se livraient dans l'île les agents du gouvernement prussien en vue de l'acquisition d'un port de guerre. Le Président Grant envoya le général Babcock sur les lieux, et le résultat de sa mission paraît avoir été une promesse des Etats-Unis de protéger Haïti « contre toute attaque ou machination étrangère (1) ». C'est cette démarche, faite uniquement dans l'intérêt de son intégrité territoriale, que devait expier, et chèrement, le gouvernement haïtien. Le 11 juin 1872, au point du jour, deux corvettes prussiennes, la *Vineta* et la *Gazelle*, jalouses de révéler du premier coup la valeur de la marine allemande, se présentèrent dans la rade de Port-au-Prince, pour exiger le règlement

(1) V. la *Gazette de Francfort* du 23 septembre 1874 et le *Mémorial Diplomatique* du 23 janvier 1875 qui donne de nouveaux détails d'après les documents officiels américains.

définitif des prétentions déjà fort anciennes de deux Allemands contre le gouvernement du Président Saget. A neuf heures du matin, le capitaine Batsch adressait la lettre ci-jointe au ministre haïtien, M. L. Ethart.

« A bord du vapeur de S. M. la *Vineta*
en rade de Port-au-Prince, 11 juin 1872.

Monsieur le Ministre,

Je suis chargé par le gouvernement de mon maître, S. M. l'Empereur d'Allemagne, de demander au gouvernement de V. Exc. le règlement des indemnités dues à des ressortissants allemands établis sur le territoire de la République, pour dommages et préjudices à eux causés tant sous le gouvernement actuel que sous le gouvernement auquel il a succédé. Le montant des indemnités réclamées par M. M. Dieckmann et F. Stavenhorst est de trois mille livres, et j'exige que cette somme soit payée aujourd'hui, avant le coucher du soleil. Si V. Exc. ne m'adressait aucune réponse affirmative jusqu'au moment indiqué, je me verrais obligé de prendre telles mesures qui paraîtraient convenables pour atteindre le but ».

Le Président de la République convoqua immédiatement l'Assemblée nationale en séance extraordinaire, et, à cinq heures de l'après-midi, le recors de S. M. l'Empereur d'Allemagne reçut du ministre cette réponse, que j'emprunte également à la *Weser-Zeitung*.

« Port-au-Prince, 11 juin 1872.
Ministère des affaires étrangères.

Monsieur le capitaine,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre missive en date d'aujourd'hui, dans laquelle vous m'annoncez que vous avez reçu du gouvernement de S. M. l'Empereur d'Allemagne l'ordre d'exiger du gouvernement de la République le règlement des indemnités dues à des ressortissants allemands. Ainsi que le commandant du vapeur de S. M. la *Gazelle* peut en rendre témoignage, aussitôt que les réclamations de M. Dieckmann m'ont été présentées, j'ai institué une commission pour examiner jusqu'à quel point elles étaient justifiées. Le résultat de cet examen a été communiqué au consul d'Allemagne. Pour ce

qui concerne les réclamations de M. F. Stavenhorst, négociant établi à Haïti, je trouve qu'elles remontent à sept ans, et je vous prie de me faire part de tous les renseignenents que vous possédez ou que vous recueillerez à ce sujet, de même que, de mon côté, je m'efforcerai, par une enquête conforme, d'arriver à une juste appréciation des réclamations dont il s'agit. Mon gouvernement regrette, Monsieur le capitaine, que vous ayez jugé convenable de présenter votre demande de règlement des indemnités en question sous la forme d'un *ultimatum* et il espère que vous partagerez son désir d'arranger l'affaire à l'amiable ».

Lisons maintenant dans la gazette la plus officieuse de M. de Bismarck, la *Norddeutsche Allgemeine*, le récit des événements qui suivirent, d'après le rapport même du commandant de l'expédition.

« A cinq heures du soir, le capitaine Batsch reçut une réponse évasive, à la suite de laquelle, après le coucher du soleil, il fit aborder par ses chaloupes les navires de guerre haïtiens l'*Union* et le *Mont-Organisé* qui étaient à l'ancre dans le port, pour y prendre possession de ces navires, y hisser le pavillon de guerre allemand, et déposer leurs équipages à terre, avec tous les objets qui leur appartenaient en propre. Le consul d'Allemagne fut informé de ce qui venait de se passer par une lettre dans laquelle le capitaine Batsch se déclarait en outre prêt à toute négociation avec le gouvernement haïtien à bord de la corvette. La barque à vapeur de la *Vineta*, montée par six hommes, amena à terre l'officier chargé de remettre cette lettre, et elle s'amarra à quai pour attendre le retour de l'officier. A deux heures du matin, le consul de Belgique, M. Hartmann, qui servait d'intermédiaire au gouvernement haïtien, arriva à bord de la *Vineta* pour payer, au nom de ce gouvernement, les indemnités réclamées. En même temps M. Hartmann conjura le capitaine Batsch, dans l'intérêt des résidents étrangers et des Allemands eux-mêmes établis à Port-au-Prince, de rendre les navires saisis, et cela, le même jour, si c'était possible. Du moment où il avait été fait droit à sa réclamation, le capitaine Batsch ne fit aucune difficulté pour rendre les navires qui furent en effet consignés le même matin au commandant

haïtien. L'affaire ayant ainsi été réglée d'une manière satisfaisante, les corvettes allemandes saluèrent le pavillon haïtien le lendemain 12, et le salut leur fut rendu. »

Beaucoup de traits mériteraient d'être retenus de cette scène prusso-maritime, outre la facile et inique prise à l'abordage de deux navires fort mal gardés. Il y a d'abord cet Allemand paré du titre de consul de Belgique qui prête au gouvernement local les sommes empochées par ses compatriotes, puis cette sommation d'avoir à payer dans l'espace de quelques heures une créance contestée et une autre qui n'avait pas été liquidée, enfin cette condescendance du commandant prussien qui, après avoir par la surprise et la force extorqué de grosses sommes d'argent à des gens sans défense, leur décerne en se retirant tous les honneurs que comportent la poudre et le canon, et écrit avec un optimisme admirable que tout s'est passé le mieux du monde. La *Gazette de Cologne* du 24 juillet suivant entrait de tout son cœur dans ces sentiments de haute satisfaction en imprimant « qu'enfin la protection due aux Allemands à l'étranger, protection après laquelle ils avaient tant soupiré jusqu'à la fondation du nouvel Empire, était devenue une réalité ». Le Président de la République haïtienne ne pouvait malheureusement partager cette joie. Aussitôt le corsaire parti, il lança une protestation indignée dont voici les principaux passages :

« L'une des deux réclamations avait déjà été réglée par une commission qui a proposé d'accorder une indemnité de cinq mille piastres; (1) l'autre n'a jamais été examinée par le gouvernement et se rapporte à des événements qui ont eu lieu à Cap-Haïti il y a sept ans. Le gouvernement pouvait protester à juste titre contre un *ultimatum* lancé sans négociations préalables et au mépris de toutes les règles du droit international. Il resta cependant calme et digne,

---

(1) Environ 25 mille francs, au lieu de 75 mille.

et notifia au commandant Batsch sa manière de voir au sujet des réclamations, en même temps que son désir d'arranger l'affaire avec justice et équité. Mais le commandant allemand n'eut aucun égard pour ces déclarations aussi honnêtes que franches, et, à la tombée de la nuit, abusant des forces à sa disposition, il se jeta sur deux de nos navires mouillés dans la baie et s'en empara. Je dénonce ce fait sans précédent dans l'histoire à la face de toutes les nations de la terre, à la face du gouvernement allemand lui-même, qui n'a certainement pas donné à ses agents des instructions contraires à tous les principes du droit et de la justice et sapant les bases sur lesquelles reposent toutes les sociétés civilisées. C'est mon devoir de protester contre cet abus de la force, contre cet acte de violence commis dans nos eaux par le capitaine Batsch, de la frégate allemande la *Vineta*. Le gouvernement a cédé sans conditions devant le déploiement de la force brutale, afin d'épargner au pays des calamités incommensurables. »

De la mer des Antilles, où nous a conduits ce premier conflit d'intérêts prusso-américain, regagnons maintenant la terre ferme, pour observer un instant le pangermanisme au Mexique. Au printemps de 1872, le comte d'Enzenberg, le nouveau ministre de l'Empire d'Allemagne, amené à la Vera-Cruz par la *Gazelle*, a fait son entrée solennelle dans Mexico aux sons de la *Wacht am Rhein* entonnée sur son passage par le *deutscher Liederkranz* de la ville. Des persécutions en règle contre les Ordres religieux n'ont pas tardé à suivre son arrivée. Divers avis venus du pays et un discours du Président Lerdo en 1874 ont aussi donné lieu de supposer que des influences allemandes s'agitaient à Mexico pour établir à travers la République un chemin de fer interocéanique dont on comprend aisément l'imporé tance. Le *Diario oficial* mexicain a reproduit la nouvelle sans commentaire, tandis que certaines manœuvres parlementaires au Congrès achevaient de faire redouter une ingérence subreptice du dehors (1). Il est bien avéré en

(1) V. le *Journal de Bruxelles* du 28 novembre 1874.

somme que, sur un point ou sur un autre, l'Allemagne veut couper l'Amérique à son profit, afin d'y faire passer ses produits, par une voie ferrée ou par un canal maritime, de l'Atlantique dans le Pacifique. Si le territoire mexicain n'est pas la route la plus directe, il peut rendre un jour donné des services, et c'est pourquoi l'Empereur Guillaume n'a pas hésité le 26 juin 1877 à reconnaître l'élection du Président Porfirio Diaz, en déclarant « accepter avec satisfaction l'assurance qu'il s'appliquerait à entretenir et à favoriser les bonnes et amicales relations existant entre l'Empire allemand et les États-Unis mexicains. » L'activité particulière des Allemands au Mexique facilite dès à présent l'action du gouvernement impérial. L'infortuné Maximilien, qui s'était entouré de plus d'un Autrichien et d'un Allemand catholique, avait singulièrement contribué à les accréditer auprès des Mexicains, et sa triste destinée n'a point suffi pour détruire le prestige de gens fort habiles dans l'art de se faire respecter. Une simple lecture des *Esquisses de Voyage* du Dr F. Ratzel (1) révèle fort clairement la place anormale prise dans cette République aussi peu anglo-saxonne que possible par les cinq ou six cents Allemands qui exploitent principalement les provinces de Sonora, Chihuahua, Minatitlan et Tuxpan. Sans doute, le nombre de ces colons est peu considérable, mais cela tient surtout à ce que les conditions mises en 1851 par M. de Boguslawski, secrétaire de l'ambassade prussienne à Mexico, à l'établissement de ses concitoyens au Mexique, entre autres, l'amélioration des routes et l'institution d'un jury spécial pour les étrangers, sont restées lettre morte jusqu'ici (2). Néanmoins plus d'un Allemand a trouvé moyen de faire fortune au Mexique, témoin cet ingénieur, engagé d'abord par les directeurs mexicains des mines de Guadalupe, qui, remercié par ces mêmes

---

(1) *Aus Mexico, Reiseskizzen aus den Iahren 1874 und 1875,* Breslau, Kern, 1878.

(2) V. *Ueber deutsche Colonisation in* Berlin, 1851. *Mexico.*

directeurs, alla tout simplement offrir à d'autres et épuiser en leur nom les terrains argentifères du voisinage (1). Aux environs de Guadalupe, la richesse naturelle du sol a facilement attiré de longue date Allemands et Allemandes. Un certain nombre de déserteurs prussiens ou bavarois, durant la guerre civile aux Etats-Unis, ont également augmenté la population mexicaine, en se réfugiant sur son territoire. La prétention de plusieurs d'entre eux est d'y devenir maîtres d'école. En Allemagne du reste, une agence spéciale se charge de placer au Mexique, à Cuba, voire à San-José, la petite capitale de Costa-Rica, les négociants, précepteurs, artisans et gouvernantes qui auraient envie d'aller chercher fortune sous ce brûlant climat. Le Président de la République de Guatémala, en 1872, a même, paraît-il, confié son fils à un Allemand de Cologne pour l'emmener faire ses études dans le pays où fleurit exclusivement la science du XIXe siècle (2). Depuis quelques mois, un service régulier de navires à vapeur relie Hambourg à Tampico.

Toutefois, ce que l'Empire allemand recherche le plus, nous ne saurions trop le répéter, dans l'Amérique centrale, ce n'est ni le plaisir de s'y préparer des prosélytes, ni celui d'y persécuter de seconde main les catholiques, c'est surtout la suprématie intellectuelle, commerciale et politique sur cet isthme, vrai trait d'union continental jeté entre les deux moitiés d'un hémisphère. Il y goûte de plus la satisfaction d'y contrarier ou d'y paralyser l'influence française. Dès 1846, le prince Louis-Napoléon Bonaparte publiait un *Mémoire* sur la possibilité et l'intérêt d'ouvrir un canal entre deux océans qui ne sont séparés que par une bien mince barrière. Le 1er mai 1858, le Président de la République de Nicaragua et celui de la République de Costa-Rica signaient avec un ingénieur français, M. Félix

---

(1) V. Ratzel, p. 47-48.

(2) V. la *Gazette de Cologne* du 28 juin 1872.

Belly, une convention destinée à créer au plus vite cette voie maritime si désirée le long du fleuve San-Juan, du lac de Nicaragua et du petit fleuve Sapoa canalisé (1). Il n'est pas certain que le Chancelier donne la préférence à ce tracé sur celui qui, sans emprunter aucun cours ou amas d'eau naturel, percerait l'isthme à Panama même, c'est-à-dire à l'endroit où il présente le moins d'épaisseur. Si en effet, d'un côté, un officier allemand, M. de Sönnenstern, a déjà reçu du Nicaragua, en raison de ses services, une importante concession de terrains, de l'autre, les navires du *Norddeutscher Lloyd* abordent dès maintenant à Colon, dans la Nouvelle-Grenade, très près de Panama, et un protégé du roi de Bavière Maximilien II (2) a signalé non loin de là, en plein pays de montagnes, certains districts comme tout particulièrement favorables, par leur salubrité, à la colonisation germanique. Néanmoins quelques actes de l'Amirauté allemande donneraient à penser que c'est surtout le canal traversant le lac de Nicaragua qui conviendrait le mieux à Berlin. Deux tentatives en effet ont été faites par la marine germanique pour prendre pied à terre dans les deux petits États limitrophes, le Nicaragua et Costa-Rica (3), que les États-Unis ont seuls préservés jusqu'ici d'une dépossession territoriale.

Reproduisons d'abord la correspondance officielle échangée dès 1868 à propos de la cession projetée, mais non-réalisée, du port de Lima (?) appartenant à la République de Costa-Rica. Le 20 avril 1868, le commandant de l'*Augusta* écrivait au consul allemand de San-José, M. Lahmann :

« Au nombre des instructions qui m'ont été données par l'Amirauté de S. M. figure la mission d'examiner le port de Lima sur la côte de la République de Costa-Rica, afin de voir si ce port

(1) V. *Canal de Nicaragua*, exposé de la question, par Félix Belly, Librairie Nouvelle, Paris, 1859.

(2) V. *Naturwissenschaftliche Reisen in tropischer Amerika*, par le Dr Moriz Wagner, Cotta.

(3) V. à propos du tracé à travers Costa-Rica la brochure de M. G. de Lurcy, consul-général, *Notice sur le Golfo Dulce*, Paris, 1856, Fontaine.

possède les qualités nécessaires pour qu'on puisse, le cas échéant, y établir un dépôt et une station maritime. Tel a été le but de ma visite à Lima. J'en ai étudié attentivement le port et tous les environs. Je ne me suis pas même épargné la peine de parcourir dans tous les sens l'intérieur du pays, afin de voir s'il n'existerait pas une baie sans emploi rendant faciles les communications avec l'intérieur du pays. Le résultat de mes recherches est de tout point favorable à la mission ci-dessus indiquée... Je prends donc la liberté de m'adresser à vous, comme représentant de la Prusse, pour réclamer votre intervention auprès du gouvernement de ce pays... Je n'ai pas besoin de vous rappeler les avantages considérables qui résulteraient pour Costa-Rica d'une union intime avec la Prusse, ces avantages étant déjà bien connus de son gouvernement... Il est à peine vraisemblable qu'une objection sérieuse puisse être élevée contre ma demande. »

La dépêche du ministre des affaires étrangères de Costa-Rica, don Julian Volio, en date du 6 mai, fut loin de répondre à ces présomptueuses espérances :

« J'ai examiné avec soin votre lettre. Le Président de la République m'a chargé de vous répondre que, quels que fussent les avantages matériels que Costa-Rica retirerait indubitablement de la création d'une station maritime sur un point quelconque de sa côte septentrionale, néanmoins sa politique traditionnelle, d'accord avec les principes reconnus d'un bout à l'autre de l'Amérique, et tout particulièrement les circonstances exceptionnelles où se trouve le pays lui défendent d'accorder des priviléges quelconques à n'importe quel gouvernement. Si cependant une Société privée en Prusse, pour l'extension de ses affaires, voulait faire usage du golfe de Lima, rien ne l'empêche d'obtenir tous les priviléges autorisés par les lois (1). »

---

(1) La correspondance que nous traduisons ici en partie a été communiquée à Washington par le représentant des États-Unis auprès de la République de Costa-Rica. La *Gazette de Francfort* du 23 septembre 1874 l'a fait connaître au public européen, — en confondant, il est vrai, Costa-Rica avec Porto-Rico, et peut-être Lima avec Limon.

Après la République de Costa-Rica est venu le tour de celle de Nicaragua, issue comme elle de la décomposition républicaine de l'ancien royaume de Guatémala, et non moins avantageusement située sur les deux côtes qui forment digue entre l'Océan atlantique et l'Océan pacifique. L'origine de cette chicane internationale est d'ordre tout privé. Le 20 octobre 1876, dans la ville de Léon, un marchand allemand, qui y résidait depuis 26 ans, qu'on pouvait par conséquent y supposer naturalisé, se promenait avec des personnes de sa famille, deux de ses commis, et la fille d'un officier allemand, M. de Hedemann, qui avait quitté son régiment à cause de ses dettes, lorsque le mari de M[lle] Hedemann, mari abandonné, il est vrai, le D[r] Leal, tira, sans atteindre qui que ce soit, deux coups de pistolet du côté de la famille allemande qui emmenait à la promenade sa propre femme. Cinq semaines plus tard, le 29 novembre, nouvelle rencontre du D[r] Leal avec M. Paul Eisenstuck, c'était le nom du marchand allemand. Il promenait toujours Madame Leal, née Hedemann, mais, cette fois, il fut le seul à exhiber de sa poche un pistolet pour en menacer le mari outragé, ainsi que les agents de police dont il s'était fait accompagner. M. Leal et M. Eisenstuck se saisirent finalement à bras-le-corps, et roulèrent à terre en se battant, tandis que la belle-mère, Madame Ida Hedemann, frappait son gendre à l'aide d'un instrument de fer. Aucune blessure grave ne résulta d'ailleurs de cette scène de pugilat intime, qui ne rappelait que de fort loin l'enlèvement d'Hélène, mais qui n'en alluma pas moins une nouvelle guerre de Troie assez peu honorable pour la magnanimité allemande. M. Paul avait en effet un frère, M. Moritz, lequel n'était rien moins que consul de S. M. l'Empereur d'Allemagne dans la ville (1).

---

(1) Nous suivons scrupuleusement pour ce récit la *Gazette d'Augsbourg* qui, dans ses numéros des 10, 18, 20, 23 et 24 novembre 1877, a publié une série d'articles sur cette affaire. Nous ajouterons que l'*Almanach de Gotha* nomme bien aussi le consul allemand à Léon, C. M., et non pas P. Eisenstuck.

Au moment, il est vrai, du premier incident, il était absent, mais son frère le suppléait dans ses fonctions consulaires. Au moment de la seconde algarade au contraire, il était présent, et c'est ce qui avait précisément compromis sa dignité consulaire, bien que le fait de se promener avec la femme du Dr Leal ne rentrât évidemment en rien dans la mission officielle dont MM. Eisenstuck étaient chargés. Les deux frères n'en portèrent pas moins immédiatement plainte au diplomate germanique qui surveille les cinq Républiques de l'Amérique centrale, M. de Bergen, lequel entama, sur l'heure aussi, une correspondance bizarre avec le ministre des affaires étrangères du Nicaragua, M. Rivas. Nous n'en donnerons qu'un court échantillon, daté du 7 janvier 1877.

« Monsieur le Ministre, durant les huit années que j'ai eu l'honneur de représenter le gouvernement allemand auprès de différents Etats dans différentes parties du monde, chez des nations de religion différente, inégales en éducation et opposées en civilisation dans des situations difficiles, au moment où des bouleversements et des révolutions renversaient à terre le pouvoir existant, où des siéges et des bombardements menaçaient la vie et les biens des étrangers paisibles et même ceux des indigènes, toujours j'ai pris pour règle de ma conduite la plus entière franchise vis-à-vis du gouvernement auprès duquel j'étais accrédité.... Dans la ville de Léon il continue à circuler des bruits d'après lesquels le Cabinet de Managua n'aurait pas encore envoyé à la Cour suprême l'invitation de se hâter. Je n'ai pas voulu, quant à moi, croire à ces bruits, et je n'y veux pas croire encore aujourd'hui, les trouvant injurieux pour le gouvernement de la République. Un gouvernement, que ce soit celui d'une grande et importante ou d'une petite nation, restera toujours digne d'estime et de considération aussi longtemps qu'il remplira ses promesses et ses obligations politiques... Ni les personnes maltraitées ni les témoins n'ont été entendus par la justice, et moi-même je n'ai reçu ni un accusé de réception de mes notes ni une copie des ordres envoyés aux autorités judiciaires. C'est pourquoi je me suis vu enfin dans la pénible nécessité d'informer

dès à présent le gouvernement impérial par le paquebot du 5 courant que le Cabinet de Managua a jusqu'ici gardé un silence absolu. Je désire, Dieu le sait! que V. Exc. prenne ces quelques lignes dans le sens où je les ai écrites et que le gouvernement ordonne le plus tôt possible tout ce qui est nécessaire pour faire comprendre aux autorités judiciaires la nécessité absolue de mettre en arrestation le principal coupable et de punir les autres, en ne tenant compte que de l'offense faite au droit. Agréez, avec cette preuve de mes bons sentiments pour votre personne distinguée et la vraie prospérité de la République de Nicaragua, l'expression etc... (1). »

Don Anselmo Rivas répondit fièrement à cette sommation que personne ne s'était encore permis de douter de sa loyauté, et qu'il avait déjà communiqué au consul allemand, en même temps que le rapport rédigé par la police de Léon, une copie de l'ordre d'informer donné par lui à la Cour suprême. Dès le mois de décembre en effet il s'était déclaré tout prêt à accorder satisfaction aux Allemands, aussitôt que la Cour suprême aurait reconnu le caractère international de la querelle. Par malheur, un exposé rectificatif des faits, publié le 17 février par le journal la *Estrella*, vint aviver le courroux de M. de Bergen. La *Estrella* paraît à Panama, ville qui dépend d'une autre République que celle de Nicaragua, mais l'éditeur était consul de Nicaragua à Panama. Il n'en fallut pas davantage pour que le diplomate allemand, dans une note datée du 10 mars, après avoir insinué surabondamment que l'auteur de l'article ne pouvait être que M. Rivas lui-même, exigeât de lui « un démenti formel et catégorique de cet article avec une copie authentique du démenti qu'il pût expédier en Allemagne par le premier paquebot. » Le gouvernement nicaraguais envoya le 30 avril à M. de Bergen le dossier

---

(1) Cette pièce, ainsi que les principaux documents échangés alors par voie diplomatique, a paru dans la *Gaceta de Nicaragua*, le journal officiel de Managua, n^os^ des 23 et 30 juin, 4, 7, et 14 juillet, 4, 11, 18 et 30 août 1877.

de l'affaire tel que la Cour suprême l'avait préparé, mais le 1er mai il ne put s'empêcher d'exprimer dans les termes les plus modestes son profond regret de voir le premier représentant que l'Allemagne eût envoyé dans le pays y soulever des conflits aussi nouveaux. M. de Bergen, qui avait momentanément quitté le Nicaragua pour aller exercer sa vigilance dans l'une des Républiques du voisinage, daigna y revenir le 28 juin, et son premier soin fut d'annoncer au ministre des affaires étrangères qu'il avait à lui faire entendre dans les 48 heures une communication de son gouvernement « relative aux attaques criminelles commises contre des fonctionnaires d'un consulat allemand ». Le 29 se trouvait être à la fois la fête, très respectée par le catholicisme espagnol, de Saint-Pierre et Saint-Paul, et celle du Président de cette petite République. M. Rivas pria M. de Bergen de vouloir bien différer l'audience jusqu'au 30, à trois heures. Ce délai gâta tout. Les 48 heures accordées se trouvant dépassées d'une heure ou deux, M. de Bergen se retira brusquement en envoyant la copie des pièces « qu'il aurait été heureux de remettre en personne, si le gouvernement de la République n'avait manqué envers lui aux règles les plus élémentaires de la politesse internationale ». L'envoi était fait directement au malheureux Président, dont la fête avait en vérité un bien triste lendemain, et il était accompagné de récriminations violentes contre le manque de savoir-vivre de son ministre. Le général Pedro Chamorro fit partir en hâte un de ses officiers pour Léon afin d'y retenir l'irascible représentant de l'Allemagne. Rien n'y fit. Le Président resta en tête-à-tête avec l'*ultimatum* que M. de Bülow avait daté du 1er avril. Vainement il essaya de faire porter à Berlin des explications par son agent à Londres. M. de Philipsborn refusa de donner audience à cet agent. Le reste se pressent facilement. La Prusse a quelquefois fléchi devant le plus fort, par exemple, devant M. de Schwarzenberg; il n'y a pas d'exemple qu'elle ait jamais reculé devant le plus faible. L'*Elisabeth*, le *Leipzig*, l'*Ariadne* et la *Medusa*, portant environ

1400 hommes et 46 canons du plus gros calibre, partirent de conserve pour imposer les volontés du vainqueur de Königgrätz à une infime République qui met trois cents hommes sous les armes. C'est ce que M. de Bülow, répondant en février 1878 au député Hänel, appelait, par un euphémisme charmant, « partir pour reconnaître les côtes ». Il n'est pas absurde de supposer que l'énormité des exigences allemandes avait pour arrière-pensée d'amener un refus de la part du Nicaragua et par suite un débarquement qui eût pu avoir pour première conséquence le « séquestre » du port de San Juan du Nord *(Greytown)*. La petite République déjoua par bonheur ces calculs en cédant promptement. En vertu de « l'accord » suggéré par MM. Stabenrauch et Wickede, un alcade fut condamné à 500 dollars d'amende et privé pendant cinq ans de ses droits politiques, indépendamment de la destitution d'un sergent de police. Une amende de huit mille dollars et une indemnité de trente mille autres complétaient la satisfaction pécuniaire exigée et obtenue. La réparation morale, ou plus exactement, l'humiliation imposée à l'État de Nicaragua se résuma dans une scène odieuse, où, sous prétexte de saluer le pavillon allemand, on fit défiler sur la plage de Corinto le Conseil des ministres de la République devant les équipages de l'escadre allemande. A leur tête brillait M. Eisenstuck en grand uniforme. Deux officiers nicaraguais durent aller eux-mêmes hisser le pavillon germanique au grand mât de l'*Elisabeth*, tandis que tous les canons et tous les fusils dont disposait le général Chamorro faisaient feu pour rendre hommage à l'esprit d'équité et à la bravoure généreuse qui leur procuraient la visite d'hôtes si agréables (1). Cet épisode historique, renouvelé des Fourches Caudines, se passait le 31 mars 1878. Le 5 avril, le numéraire convenu était versé dans les caisses de la marine allemande. La

---

(1) On trouvera dans la *Gazette d'Augsbourg* du 12 mai 1878 la narration que la *Gazette de Cologne* a publiée de cette scène.

rançon n'aurait pas été écrasante pour un État plus peuplé, mais elle a suffi pour ruiner une République sans ressources et sans crédit. On a dû réduire le traitement des fonctionnaires, de moitié, suivant les uns, d'un tiers, suivant les autres. Les écoles publiques ont été momentanément fermées et les travaux de viabilité laissés en suspens. Les Nicaraguais y regarderont désormais à deux fois avant d'épouser des Allemandes. M. de Bergen, en récompense de ses services, a reçu la croix de l'Aigle rouge.

Les établissements allemands dans l'Amérique du sud ne remontent guère qu'à un demi-siècle, malgré les traces laissées çà et là par plus d'un Jésuite autrichien, tel que le R. P. Fritz. Tandis en effet que l'Allemagne protestante et septentrionale se déversait sur la portion du continent américain que la géographie et la religion mettaient le plus à sa portée, Autrichiens et Bavarois gagnaient surtout les régions du sud où ils devaient retrouver d'autres catholiques. Un voyageur fort populaire outre-Rhin, M. F. Gerstäcker (1), a décrit la situation de ces colonies allemandes de l'Amérique du sud, telles qu'elles étaient il y a une vingtaine d'années, alors que M. F. Gerstäcker, quoiqu'assez mal noté par la police politique de son pays, s'improvisait chargé d'affaires de je ne sais quelle Allemagne démocratique et abstraite, pour aller porter les réclamations ou les injonctions de ses compatriotes aux Présidents des Républiques qui se querellent sans trêve sur ce continent. Au Brésil, c'est surtout dans la province appelée Rio-Grande do Sul qu'ont été fondés des établissements allemands. Le plus ancien de tous, San-Leopoldo, date de 1827. Beaucoup des émigrés, devenus maîtres d'école sur le théâtre de leurs exploits militaires, avec des traitements de cinq mille francs, n'étaient que des vétérans de la légion allemande formée autrefois pour combattre Rosas sous les ordres de Garibaldi. En 1858, on évaluait la population de

(1) *Dix-huit mois dans l'Amérique du sud*, 1863, 3 volumes.

ces oasis germaniques au Brésil à onze ou douze mille âmes. « On n'y voit », s'écriait M. Gerstäcker dans son enthousiasme, « que des enseignes allemandes, que des enfants à chevelure blonde, avec des yeux bleus, et des figures à la fois rondelettes, rouges et malpropres. Partout ce sont des vieilles femmes qui auraient pu tout aussi bien se promener dans un village allemand, ce sont des jeunes filles et des garçons qui, bien que nés et élevés ici, trahissent par la coupe de leurs vêtements l'origine allemande du tailleur qui les habille. Ce sont des ferblantiers allemands, des cordonniers, des horlogers, des selliers, des cordiers allemands, des boutiques et des auberges allemandes, une vie et des mœurs allemandes dans tous les coins, et la langue allemande, partout où l'oreille peut entendre. Les nègres eux-mêmes parlent tous ici allemand ». A San-Leopoldo venaient se rassembler les produits agricoles ou industriels du pays, acheminés ensuite pour l'exportation dans la direction de Porto-Alegre, capitale de la province, qu'occupait toute une nouvelle agglomération teutonne de courtiers et de commissionnaires. Santa-Cruz ne datait guère que de 1849-1850, mais avait déjà pris une fort belle position à côté de San-Leopoldo. On citait encore avec orgueil dès cette époque Torres et Tres Forquillas, la colonie modèle de donna-Isabel, dans la province de San-Paulo, Petropolis, petite ville de plaisance située dans un repli de montagnes au-dessus de la capitale, et qui possédait déjà un journal allemand (1), plus les trois grands centres de la province de Santa-Catharina : Blumenau, ainsi nommé d'après son fondateur, le Dr Blumenau, donna-Francisca, fondée par le prince de Joinville et envahie peu à peu par une fourmilière allemande, enfin Brusque. Il est à noter que ces vivants jardins d'acclimatation germanique se trouvaient placés par le gouvernement brésilien lui-même sous la direction immédiate

---

(1) V. *Sud-Amérique*, par le comte d'Ursel, Plon, 1879, p. 16-17. V. aussi p. 51, 96.

d'Allemands, si bien que la carrière administrative au Brésil était devenue une ressource pour les cadets bavarois ou silésiens physiquement impropres chez eux au service militaire. A Rio-Janeiro, où l'on comptait plus de 1500 Allemands, la Société *Germania*, avec son *Museum* en possession d'une riche bibliothèque et d'une excellente collection de gazettes nationales, formait comme une nouvelle petite Allemagne élégante et influente dans la capitale même du Brésil. Le jardinier en chef du jardin botanique de la ville, le Dr Herbst, était un Allemand. Les artistes, les photographes, les lithographes étaient encore des Allemands, ainsi que le dessinateur d'un journal de caricatures. « L'art, » s'écriait M. Gerstäcker au paroxysme de son enthousiasme, « l'art y est entre des mains allemandes ». A Lima, capitale du Pérou, il trouvait pareillement une statue de Bolivar fondue à Munich. Une colonie, composée pour un tiers d'émigrés des bords du Rhin et, pour les deux autres, de Tyroliens, venus depuis vingt ans dans la République péruvienne, y occupait sur le Pozuzu, affluent du haut Amazone, une position stratégique et commerciale de premier ordre, qui plaçait entre ses mains les clefs des Cordillères et le monopole du transit entre le Pérou et le Brésil. Au Chili même, les Allemands ne mettaient pas moins d'entrain à venir fonder des comptoirs, au besoin à exercer les plus humbles industries auxquelles la misère condamne l'exilé. A Valdivia, le principal de ces établissements au Chili, un tiers seulement de la population, il est vrai, pouvait passer pour allemande, mais les aubergistes, les brasseurs, les tanneurs, les pharmaciens, les médecins et jusqu'aux fossoyeurs se trouvaient compris dans ce groupe germanique, qui, bien entendu, avait son *Deutscher Verein*, avec sa bibliothèque assortie.

Le contre-coup de la guerre franco-allemande ne pouvait manquer de féconder à leur tour dans l'Amérique méridionale tous ces germes préexistants de germanisme agricole et commercial. En plus d'une occurrence on a même tenté de lui donner une nuance politique qu'il n'avait pas

encore osé prendre dans cette région, où il semblait si peu appelé à venir et à réussir. En Colombie, le capitaine Werner, monté sur son invulnérable *Frédéric-Charles*, comme devant Carthagène, a fait une apparition menaçante à l'effet d'obtenir du gouvernement colombien le paiement de tout ce qu'avaient exigé de lui les entrepreneurs brêmois assez dévoués aux intérêts de cette République pour construire, à ses frais, le long du fleuve de la Madeleine, un chemin de fer destiné à y introduire les denrées allemandes (1). En 1872 cependant, à Bogota, la capitale de la République, la fête de l'Indépendance nationale a été transformée en une véritable fête allemande sous l'inspiration et le haut patronage du consul, M. Schuhmacher, depuis chef de légation. Sans doute le Dr Schuhmacher n'avait point présidé au *Te Deum* archiépiscopal, faute d'y avoir été invité par l'archevêque, mais il avait imaginé de convier chez lui le corps diplomatique et consulaire, afin de l'entraîner au Capitole et de présenter en son nom ses hommages collectifs au Président de la République. Le lendemain, le même consul, après avoir passé aux côtés du même Président la revue de la pacifique armée colombienne, invitait à sa table, non-seulement les notabilités politiques de la Colombie, mais même les principaux membres de la Société des gens de lettres. Le vœu final, plus ou moins spontané, mais unanime, de cette réunion gastronomique, recommanda la création d'écoles allemandes. Depuis, les négociants ont développé l'œuvre de la science et profité de l'activité du consul. Une des grandes Compagnies hambourgeoises de navigation a eu l'idée de faire recueillir par un petit navire à Sabanilla, port colombien, neuf ou dix millions de produits bruts qui, transbordés à Saint-Thomas sur un transatlantique, prennent ensuite le chemin de l'Allemagne. Une autre ville,

---

(1) V. la biographie de M. Werner publiée au moment de sa campagne devant Carthagène par la *Deutsche Zeitung* de Vienne.

(2) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 27 mai 1879.

Barranquilla, sert de préférence aux Allemands pour expédier leurs denrées dans l'intérieur des terres. Un d'entre eux, M. Wecbecker, a réussi le premier à remonter en bateau à vapeur le Rio-Magdalena fort en amont de Bogota, jusqu'à Neïva. A Quito, dans l'Ecuador, un géologue allemand, le Dr Wolff, a étudié toute la région en naturaliste désireux avant tout d'en indiquer à ses compatriotes les richesses souterraines. Nulle part peut-être ailleurs en effet la géologie n'a servi au même degré de jalon ou d'amorce pour le pangermanisme. Au Pérou, où le gouvernement allemand s'est mêlé à un moment de déterminer le prix de vente d'un certain nitrate, la „ culture germanique „ a trouvé moyen de faire expulser les Jésuites de cette République aussi intolérante que malhonnête envers ses créanciers. En revanche, on y a pratiqué en grand l'importation des maîtres d'école allemands. Quatre-vingts *magisters* y ont été attirés d'un seul coup de filet, et, en décembre 1878, l'*Instituto de Lima* battait encore le rappel en Allemagne par les soins du Dr L. Contzen pour y trouver un philologue à raison de 7500 francs par an. Un autre entrepreneur de transports humains et de fécondations germaniques, M. de Palacios, a pendant longtemps fatigué les lecteurs de journaux en y multipliant ses promesses aux brasseurs, menuisiers, boulangers, forgerons allemands de bonne volonté, que des navires, aussi peu coûteux et aussi soignés que les carrosses des contes de fée, devaient conduire sur le sol péruvien. Dans le pays lui-même, les démonstrations germaniques n'ont pas manqué. Lorsque la *Hertha* est venue se promener dans la baie de Callao, non-seulement tout le poste impérial de Lima a jugé à propos d'arborer immédiatement les couleurs de l'enthousiasme teuton, mais encore le Président Pardo a estimé prudent d'exprimer au commandant de la corvette, le capitaine Köhler, toute sa satisfaction de le recevoir, sans doute par préférence à ses collègues, Werner ou Batsch. Cette corvette paraît au reste avoir joué un certain rôle dans la brusque révolution qui mit fin à la dictature de

Guttierez, et où un M. Kolmann s'était arrogé les fonctions de commandant en chef d'une garde nationale allemande. Tout au moins, un beau jour, l'équipage de la *Hertha*, officiers et musique en tête, mit-il pied à terre pour se rendre de Callao à Lima où l'on célébrait, aux frais de la municipalité, les funérailles solennelles d'un expatrié allemand, victime de la guerre civile. Inutile d'ajouter qu'un Orphéon germanique se trouvait auprès du tombeau. En Bolivie, un sieur Braun fonctionne en qualité de concessionnaire de la voie ferrée de Caracoles à la baie de Mejillones, et un certain Schmalbein, de Cologne, s'arroge le titre d'entrepositaire exclusif du guano tiré de cette baie. Dans cette République, où le sol est tout-à-fait vierge, le commerce germanique a marché depuis dix ans à pas de géant (1). Non loin du fleuve de l'Uruguay, à Fray-Bentos, prospère la grande Société de conserves alimentaires fondée en 1863 par le baron Liebig (2). Le Chili, tout en achetant quelques canons westphaliens, a aussi mis en train sa persécution religieuse d'après la recette berlinoise. Il a été en revanche honoré de la visite d'un « explorateur en tremblements de terre » *(Erdbebenforscher)*, le Dr Falb, qui a erré d'un bout à l'autre de son territoire de cratère en cratère. Un des navires qui y enlèvent à destination de Hambourg tout le miel des Cordillères, le *Memphis*, a aussi, chemin faisant, donné les premiers soins au rétablissement de l'ordre dans le pénitencier chilien de Punta-Arenas. La guerre sauvage qui vient d'éclater entre ces Républiques, à la prospérité desquelles la libéralité de la nature pourvoit beaucoup plus que la sagesse des hommes, va leur apprendre sans doute ce qu'il en coûte de fournir des prétextes d'intervention à l'Amirauté prussienne. Malgré le concours prêté par M. Althaus aux intègres ministres de

(1) V. d'Ursel, p. 260-261.

(2) V. *Dix-huit mois dans l'Amérique du sud*, par le comte C. de Robiano, p. 185-192.

Lima, le Pérou a déjà sur les bras l'affaire du *Luxor* qui pourra mal finir pour lui. L'île même de Juan Fernandez, celle qu'a rendue immortelle Robinson Crusoë, et qui est placée dans les eaux chiliennes, a été occupée récemment par une escouade allemande, laquelle a réussi à y introduire la culture maraîchère et l'élève du bétail, si bien que les équipages peuvent à présent s'y ravitailler, sans toucher au continent. Un navire anglais, le *Challenger*, a pareillement rencontré dans l'une des îles de Tristan d'Acunha deux Allemands, d'Aix-la-Chapelle, nommé Stoltenhoff, qui, à la suite d'un naufrage dans les mers du sud, y auraient été jetés par la tempête, puis, après un premier rapatriement, y seraient revenus afin d'y établir une pêcherie.

Remontons maintenant depuis le cap Horn la côte occidentale de l'Amérique méridionale, côte que desservent deux lignes de bateaux à vapeur hanséatiques. L'une de ces Compagnies a pris le nom de *Kosmos*, en l'honneur sans doute de Humboldt. L'autre a été d'abord la *Hamburg-Amerikanische-Packetfahrt-Actien-Gesellschaft*, à laquelle s'est substitué depuis le *Norddeutscher Lloyd*. Une banque allemande installée primitivement à Cologne avec des capitaux belges, puis à Berlin, sous le nom de *Banque de La Plata*, a ouvert des comptoirs à Buenos-Ayres, à Montevideo, ainsi que dans les principales villes de la Confédération argentine, sous la direction locale de MM. W. Moll et Cassel. En une première année d'exercice, près de deux millions ont passé dans le portefeuille de ses actionnaires. « Les Allemands commencent enfin à se remuer ici, » écrivait-on le 28 mai 1872 à la *Gazette de Cologne*. Un M. Klappenbach a exigé en effet du Congrès une récompense de 25 mille douros promise en 1870 pour la découverte de gisements carbonifères dans le pays. A Buenos-Ayres est apparue en avril 1872 une *Revue* bimensuelle allemande, *Heimath und Fremde*. « Notre but, » disaient les éditeurs, « est d'éclairer d'un jour nouveau le pays et les indigènes de notre nouvelle patrie, afin

que nos proches laissés par nous dans notre ancienne patrie puissent toujours rester en communication d'esprit avec nous par la connaissance de la vie que nous menons ici ». Cette « communication d'esprit » des Berlinois et des Allemands de Buenos-Ayres se manifesta tout particulièrement en mars 1875, époque à laquelle plusieurs Jésuites, à l'occasion d'un mandement de Mgr Anciros, furent poignardés et brûlés dans leur maison, tandis que l'archevêché était saccagé. La République de l'Uruguay a envoyé à Milan avec le titre de consul un Dr Wonner qui n'est certes pas d'origine espagnole. En revanche, un vice-consul allemand, M. de Grävenitz, a été assassiné en 1875 à Paysandù, ce qui a amené le gendre de la victime, M. Hansen, à se rendre justice à lui-même, en faisant fusiller le coupable par « une bande révolutionnaire ». Les cotonnades de Leipzig et de Chemnitz cherchent à envahir de plus en plus cette région, sans toujours y parvenir, il est vrai, à cause de leur mauvaise qualité (1). On se rattrape sur le genièvre hambourgeois et sur bien d'autres articles encore, car, en 1876, le port de Montevideo avait reçu 143 navires allemands, apportant 136 mille tonnes de marchandises. L'instruction publique glisse aussi de plus en plus dans des mains germaniques. A l'Université de Cordova, on a élevé au poste de directeur de la Faculté des sciences un Allemand de Buenos-Ayres, le Dr Burmeister. Six de ses compatriotes enseignaient conjointement avec lui à cette même Faculté des sciences. Le gouvernement du Paraguay qui, comme l'on sait, ne touche à la mer par aucun point, n'a pas consacré moins de 700 mille dollars pour favoriser l'immigration allemande chez lui, et, à cet effet, il a donné pleins pouvoirs au colonel du génie Wisner de Morgenstern. On a prétendu que chaque chef de famille recevrait jusqu'à 80 mille mètres carrés de terrain à défricher.

---

(1) V. la lettre adressée le 26 septembre 1877 au *Journal d'Alsace.*

Toutefois, dans le présent comme dans le passé, c'est surtout au Brésil que prospère la colonisation allemande dans l'Amérique méridionale. Le Brésil était en réalité trop puissant pour qu'on pût songer à l'intimider comme tant d'autres par les fanfaronnades agressives de quelque Croquemitaine des mers au service de S. M. prussienne. On a donc préféré n'user avec lui que d'amabilité. Don Pedro II cependant, se trouvant par hasard à Rouen durant l'occupation, avait congédié un peu à la façon du comte Almaviva une certaine aubade de joueurs de fifres dont le commandant prussien avait eu l'attention délicate d'agacer les oreilles d'un souverain uni par d'étroits liens de famille aux princes d'Orléans. Il n'en est pas moins devenu depuis parrain d'un jeune rejeton de la maison de Hohenzollern. De nouvelles conventions propres à faciliter les relations entre l'Empire allemand et le Brésil ont puissamment contribué à y provoquer une recrudescence d'immigration germanique. Depuis l'émancipation des nègres, les bras manquent en effet pour tirer parti des richesses de ce sol fécond, et c'est pourquoi les étrangers laborieux y sont plus que jamais les bienvenus. Une nouvelle loi sur la naturalisation a donc offert aux Allemands comme aux Autrichiens, fatigués des corvées militaires que leur impose la politique berlinoise, des immunités et des avantages matériels qui devaient les attirer en foule. Une seule agence de Hambourg, celle de M. M. Pinto, Holtzweissig et Cie, s'était engagée vis-à-vis de l'administration provinciale du Rio-Grande do Sul, où l'on comptait déjà 60 mille individus d'origine allemande (1), à en amener encore, en dix ans, plus de 40 mille au-dessous de 45 ans. Il est venu tant et tant de ces meurt-de-faim qu'à Bahia notamment on en a été littéralement encombré et que le représentant officiel de l'Allemagne, M. de Solms-Sonnenwald, s'est vu obligé de recommander aux agents un peu

(1) V. *Wichtige Beiträge zur Einwanderung und Colonisation in Brasilien*, par Adalbert Lahn, Berlin, Guttentag, 1874.

moins de précipitation (1). Le gouvernement brésilien lui-même, depuis que la *Nymphe* a fait parler d'elle en ces parages, aurait commencé à ouvrir les yeux sur le danger d'une colonisation exclusivement germanique dans une province lointaine que trois gazettes allemandes locales ne se lassent pas d'appeler « le grenier d'abondance de l'Empire », en même temps que San-Leopoldo est pour elles « la perle du germanisme dans l'Amérique du sud ». Des bateaux à vapeur de construction allemande sillonnent de longue date quelques-uns des grands fleuves du pays. On a inauguré depuis la guerre les premiers chemins de fer qui rattachent Porto-Alegre à l'intérieur de sa riche province. Un Allemand de Rio-Janeiro, M. Klingelhöffer, a même proposé au gouvernement brésilien, moyennant une garantie d'intérêt de 7 0/0, de lui construire une longue voie ferrée qui relierait entre elles les principales villes du littoral. La banque germano-brésilienne s'est également fondée avec l'intention d'attirer les capitaux brésiliens dans des coffres-forts allemands, qui ne s'ouvriront en faveur de l'industrie et du commerce indigènes que contre de lourdes commissions. Fidèles d'ailleurs aux bons principes, tous ces hôtes allemands du Brésil n'entendent contribuer en quoi que ce soit aux charges nationales. Ils n'achètent que des marchandises allemandes, d'où un accroissement énorme d'affaires pour les fabriques d'Elberfeld, d'Aix-la-Chapelle, de Berlin ou de Chemnitz, d'après le rapport même du consul allemand de Pernambouc (2). Quant au service militaire, point de soldats allemands pour l'armée brésilienne, en train, elle aussi, de se recruter sur de plus larges bases. Les intéressés déclinent jusqu'au simple service de la garde nationale. C'est à la bourgeoisie brésilienne à protéger l'immigration et l'industrie germaniques! La légation allemande réclame

---

(1) V. dans la *Gazette de Cologne* du 28 septembre 1872 le prospectus de cette agence, et, dans le n° du 2 août, les réflexions moroses de M. de Solms-Sonnenwald.

(2) V. la *Gazette générale de l'Allemagne du nord*, 28 octobre 1877.

même au ministre de la guerre les fils des Allemands nés au Brésil, aussitôt qu'un officier de recrutement mal avisé les veut incorporer dans l'armée comme fils de naturalisés. Il a fallu également relâcher des matelots allemands arrêtés à la suite d'une rixe grave. Un chargé d'affaires par *interim*, M. Hermann Haupt, a été plus loin encore. A propos de deux sujets de son maître abandonnés par leurs femmes, Allemandes comme eux, il a insisté pour obtenir une modification aux lois brésiliennes qui ont exclu le divorce dans tous les cas (1). Les Allemands établis au Brésil ont de leur côté poussé l'oubli de leurs devoirs et des convenances les plus élémentaires en envoyant simultanément une pétition aux Chambres brésiliennes et au *Reichstag* (2). Goldoni a mis en scène les mésaventures du serviteur affligé de deux maîtres. Quel satirique flétrira jamais assez cette candeur effrontée des Allemands à la remorque de deux nationalités et trahissant sans remords la patrie qui les fait vivre au profit de celle qui n'a pris que la peine de les voir naître?

Même au Brésil, l'influence de l'Allemagne, ce véritable Protée, si riche en métamorphoses, s'est encore fait sentir sous sa forme religieuse. Comme sur tant de points de l'Europe, elle y a troublé la paix publique sous prétexte de progrès. Certes, dans la lutte très vive qui s'est engagée entre l'épiscopat brésilien et les pouvoirs politiques du pays, il y a eu une large part de spontanéité nationale qui ne rend pas absolument indispensable l'hypothèse d'une croisade diplomatique entreprise à distance par le Chancelier. Néanmoins, quand on voit l'évêque d'Olinda mis

---

(1) V. le *Journal de Genève* du 23 août 1873 et la *Presse* de Paris du 15 août 1873.

(2) " Il arrive rarement quelque chose des événements intérieurs du Brésil jusqu'au continent européen, quoique celui-ci et tout particulièrement l'Allemagne y aient parfois un intérêt spécial, les émigrants ayant déjà acquis par leur influence et leur valeur une importance assez grande pour exercer leur action sur le développement intérieur du Brésil. " *Gazette d'Augsbourg* du 31 mai 1879.

en prison (1), les Jésuites expulsés de Pernambouc, et, presque simultanément, ce mouvement de persécution s'étendre d'un bout à l'autre de cette immense péninsule continentale où le catholicisme précisément, voire surtout les Jésuites, ont apporté la civilisation, il est bien difficile de ne pas être frappé de la similitude que la liberté de conscience ainsi comprise présente avec la liberté de conscience telle qu'on la pratique à Berlin. Il est à remarquer de plus, en supposant que la légation allemande à Rio-Janeiro se soit abstenue par discrétion de tout sourire ou de toute caresse, que les francs-maçons, auteurs responsables et visibles de la législation édictée par les Chambres brésiliennes, s'approvisionnent essentiellement d'idées et de sentiments dans les sphères allemandes, auxquelles les rattache de si près leur origine historique. Toutefois, au Brésil, qui s'y fût attendu? le fanatisme religieux des Allemands a causé depuis la guerre infiniment plus de mal que l'intolérance plus ou moins franchement athéiste qui sévit parmi eux. Non loin de San-Leopoldo, il s'est formé en effet parmi les immigrés une secte d'hallucinés violents, connus sous le nom allemand de *Mucker*, et qui croient que le vrai Messie s'est incarné dans la femme de l'un d'eux, le prophète Maurer. En 1873, leur folie ne donna lieu qu'à des désordres réprimés bientôt au moyen de quelques arrestations. Mais, en juin 1874, les *Mucker* s'armèrent en masse, fusillèrent les dissidents qui ne voulaient pas partager leur croyance, et incendièrent leurs maisons. Deux cents hommes d'infanterie et deux pièces de canon partirent pour mettre fin à ces scènes. Les révoltés, avec un entêtement vraiment

---

(1) La conduite de Mgr Vidal, reconnaissons-le d'ailleurs, a été formellement blâmée par don Pedro II dans son discours du trône du 5 mai 1874 et même, tout d'abord, par le cardinal Antonelli, après une entrevue avec M. de Penedo, diplomate brésilien. V. le discours de M. Caravella, ministre brésilien des affaires étrangères en juin 1874, le *Journal des Débats* des 3 et 13 mai 1874, et le livre de M. d'Ursel, p. 37-44.

teuton, ne cédèrent pas pour si peu. Il s'enfermèrent dans la métairie du prophète, Leonerhof, véritable forteresse naturelle adossée à des forêts et capable de soutenir un siége. Le colonel Sampalo, commandant de la petite armée assiégeante, dut bientôt se retirer, non sans avoir essuyé des pertes considérables. Il revint à la tête de six cents hommes, finit par enlever Leonerhof, mais périt lui-même dans une embuscade. Jusqu'en septembre les *Mucker* restèrent les maîtres dans la contrée, y entretenant la terreur parmi les adversaires de leur orthodoxie (1). La faute, d'après la *Gazette de Cologne* d'août 1874, en était tout entière au gouvernement brésilien, qui n'ouvrait pas assez d'écoles allemandes.

Nous venons de faire un voyage sommaire autour du monde, à la suite du pangermanisme, de ses prétentions habituelles et de ses premières audaces. Arrêtons-nous un instant pour résumer nos impressions successives et en dégager une conclusion générale. Militarisme obligatoire, aussi ruineux d'ailleurs qu'insuffisant en cas de velléités conquérantes de la part de l'Allemagne, mercantilisme judaïque pullulant et envahissant partout à la façon de l'ivraie, oppression universelle des confessions chrétiennes conduisant l'Église et l'État à je ne sais quel matérialisme révolutionnaire, attitude plus arrogante encore que despotique des proconsuls prussiens à l'étranger, prononçant partout leur *sic volo, sic jubeo* au nom de S. M. impériale-royale, insoumission par patriotisme des Allemands aux lois des Etats qui leur fournissent les moyens de vivre, accaparement méthodique de la conscience comme de la richesse de ces États au moyen d'une presse soudoyée ou inspirée de Berlin, tels sont les principaux traits caractéristiques de l'ère nouvelle, tels sont les fruits amers que le monde entier a commencé à recueillir de l'hégémonie prussienne pendant ses dix premières années d'apprentissage,

---

(1) Ce récit est le résumé d'une longue lettre adressée le 5 août 1874 au *Herald* de New-York.

qu'il est appelé à goûter encore pendant un demi-siècle au moins, puisque, d'après les prévisions de M. de Moltke (1), il faut au genre humain un demi-siècle de ce purgatoire pour mériter les joies sans trouble du véritable paradis germanique! Notez bien que nous n'en sommes jusqu'ici qu'à la période de modération obligée. Il est visible en effet que M. de Bismarck s'est observé plus d'une fois, tempérant sagement le zèle d'imprudents patriotes qui pourraient tout compromettre, avant que son « Empire du milieu », son Empire d'Europe, ne soit assis sur ses vrais fondements. Si encore l'Allemagne, en compensation de son joug, donnait ou promettait à l'humanité la bonne fortune d'une civilisation vraiment supérieure à la nôtre ou à la sienne, à celle dont se contentait l'univers avant les premiers triomphes du fusil à aiguille! Mais la plus jolie Prusse du monde ne peut donner que ce qu'elle a, et nous avons vu à quel point elle s'est appauvrie et s'appauvrit tous les jours en fait de grandeur morale. Lorsque la France de Louis XIV rechercha et obtint la suprématie politique au XVIIe siècle, elle avait derrière ses grands généraux, derrière les Condé et les Turenne, toute une pleïade de rares et brillants esprits, les Descartes, les Corneille, les Pascal, les Molière, les La Bruyère, les La Fontaine, qui apportaient à leurs contemporains autre chose qu'une corruption honteuse de la pire littérature d'une nation voisine. Leur génie du moins rendait légitime et bienfaisante la puissance de la France. De même, quand Napoléon 1er plaçait audacieusement ses frères sur le trône des souverains qu'il dépossédait par la violence, au lieu d'inonder à sa suite les pays conquis de négociants véreux ou de

(1) " Il peut être réservé à une génération future, plus grande que la nôtre, de sortir de la paix armée; mais le moment n'en est pas encore venu. Du reste, Messieurs, une œuvre aussi grande que la création de l'Empire d'Allemagne ne s'accomplit pas en un petit espace de temps. Ce que nous avons obtenu en six mois, les armes à la main, nous serons forcés de le défendre durant un demi-siècle, les armes à la main. " (*Vifs applaudissements.*) Discours au *Reichstag* du 16 février 1874.

prolétaires affamés, il apportait aux populations vaincues, dans les plis du drapeau tricolore, un souffle de liberté et de juste égalité qu'elles n'avaient point connu jusque-là. Quelle que soit l'élégance personnelle de M. de Moltke, il est malheureusement certain que les innombrables *Mannschaften* qu'il dirige si bien du bout de son compas ne répandront même pas l'usage du mouchoir de poche après elles. Il est encore plus incontestable que ces soldats, auxquels des ordonnances sentimentales de police défendent parfois chez eux de tuer un rossignol sous peine de cinq thalers d'amende, n'ont fait preuve partout où ils ont passé que d'un instinct d'humanité tout-à-fait insuffisant vis-à-vis de ceux de leurs semblables qui n'ont pas l'honneur d'être leurs compatriotes. Il se peut que la science allemande profite de son omnipotence politique pour relever à un millième près toutes les dimensions de notre planète, qu'elle fasse faire de notables progrès à la géographie et à la géologie, qu'elle établisse d'un bout à l'autre de son *Völker-Staat* une union postale à bon marché, idée française d'ailleurs (1), mais dont on n'avait pas plus voulu que de l'unité monétaire, tant qu'on n'était pas sûr d'en recueillir seul l'honneur et les bénéfices, il se peut même qu'elle passe au creuset de sa hardiesse philosophique plus d'une superstition regrettable. Ce que nous affirmons, c'est qu'à ce siècle, qui, loin de lui devoir le repos, ne lui devra jamais qu'une désolante recrudescence de désordre et de haines, l'Allemagne prussifiée n'est en état d'inculquer qu'un tour d'esprit sans noblesse, qu'une sécheresse illimitée de cœur, qu'une épidémie mortelle d'égoïsme et d'hypocrisie. Les Macédoniens et les Romains ont vaincu la Grèce, ils l'ont même détruite pour toujours, ils ne l'ont ni remplacée ni fait oublier. La prépondérance militaire des « parvenus de l'artillerie » ne

---

(1) V., entre autres, E. de Girardin, *Questions de mon temps*, t. XV, p. 115 et suiv.

saurait résoudre aucun des grands problèmes de notre temps, car le système de M. de Bismarck suppose en Europe aussi bien qu'en Allemagne la continuité d'un abêtissement de l'opinion publique qui exclut absolument toute espérance de progrès, sinon toute dignité individuelle, du développement des destinées humaines.

Le monde civilisé se lassera-t-il, s'apercevra-t-il seulement de la servitude irréparable qui se prépare si visiblement pour lui? C'est le secret de l'avenir. Mais, d'après le traitement que nous a infligé l'Empire allemand dès son berceau, à nous qui plus qu'aucun peuple en Europe avions salué son unité de nos vœux et de nos encouragements, les autres nations calculeront sans peine par avance ce qui les attendrait le jour où elles s'aviseraient de vouloir résister à cette puissance aussi formidablement cupide que vindicative. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas nous qui pourrons désormais leur venir en aide, et il nous reste précisément à dire pourquoi.

SOMMAIRE DU CHAPITRE QUATRIÈME.

LA FRANCE ET LA PRUSSE DE 1870 A 1879.

Nécessité de cette étude. — I. *Services attendus par la Prusse de l'opposition républicaine en France. — Avantages incontestables qu'elle en a tirés de 1866 à 1870. — La chute de l'Empire empêche toute intervention de l'Europe monarchique. — L'alliance du tzar avec les Hohenzollern confirmée par le coup d'État du 4 septembre. — Fautes commises par les chefs de la première insurrection parisienne. — Duplicité systématique de la diplomatie prussienne. — La Commune et les Allemands. — A quoi se réduit la connivence des autorités allemandes avec les révoltés du 18 mars. — Situation intérieure léguée par M. de Bismarck à la France après la guerre.* — Tradidi disputationibus. — *Révélations officielles tirées de la correspondance de M. d'Arnim. — L'ambassade de Prusse à Paris doit soutenir discrètement le parti républicain. — Deux lettres adressées par la Chancellerie à M. d'Arnim. — Préliminaires de l'évacuation du territoire. — Renversement de M. Thiers. — Élection présidentielle du maréchal de Mac-Mahon. — Essai de restauration monarchique.* — II. *Rentrée individuelle des Allemands en France. — Criminalité allemande. — Alliés naturels des immigrés germaniques. — Les Juifs. — Les protestants. — Progrès de ces derniers. — Les radicaux. — Action occulte de la Chancellerie allemande sur la presse de Paris. — Dissolution de la Chambre des députés prononcée par le maréchal de Mac-Mahon et le Sénat en vertu des lois constitutionnelles. — Polémique violente et concordante de la presse officieuse en Allemagne et de la presse républicaine à Paris. — Avant les élections. — La mission Crispi. — Après les élections. — Conséquences pour la*

France. — Deux hypothèses en présence. — La République florissante considérée comme un défi par le despotisme des Hohenzollern. — La République anarchique leur servant de prétexte pour intervenir à main armée. — Causes permanentes de décadence intérieure pour la France. — Dépopulation notoire, prépondérance des femmes, insuffisance croissante de l'instruction publique, abus de la centralisation, ralentissement des affaires nationales et productives. — Menaces significatives de complications extérieures. — Dangers de guerre en 1874 et 1875. — Comment il est à craindre que s'opère un nouveau démembrement. — Le Roussillon aux Espagnols. — Nice aux Italiens. — La basse Savoie à la Suisse. — La Flandre aux Belges. — Boulogne, Dunkerque ou Calais aux Anglais. — Corse et Algérie. — Colonies transocéaniques. — Triste avenir de la France centrale à la merci des Allemands. — Dernières espérances permises au génie français.

CHAPITRE QUATRIÈME.

LA FRANCE ET LA PRUSSE DE 1870 A 1879.

Nous arrivons à la dernière partie de notre pénible tâche, la plus douloureuse peut-être, la plus délicate à coup sûr. Il s'agit maintenant pour nous en effet de calculer, autant qu'un tel calcul est possible, les conséquences directes ou lointaines que la guerre aura eues sur la situation intérieure de la France. Malheureusement, ce n'est plus seulement la Prusse que nous allons trouver en face de nous pour subir la responsabilité morale de notre catastrophe. C'est aussi toute une catégorie d'individus nés sur le même sol et sous le même ciel que nous allons voir appliqués simultanément avec elle à pousser notre patrie dans une voie qui semble sans issue. Nous souhaiterions qu'il nous fût possible de ne pas poursuivre dans cette nouvelle direction notre étude des résultats généraux de la guerre franco-germanique. Mais hélas! tout d'abord, nous n'en connaissons point qui doive nous toucher ou nous alarmer plus vivement. Puis, si nous avons peu de chances de faire entendre nos avertissements en temps utile à un nombre suffisant de nos concitoyens abusés, il nous importe du moins de bien signaler d'avance, pour les dénoncer à l'avenir,

les véritables instigateurs de cette anarchie endémique qu'on nous reproche déjà, qu'on nous reprochera bientôt davantage, mais qu'on n'en seconde pas moins du dehors avec une habileté d'autant plus efficace qu'elle se montre jusqu'ici discrète. Jamais en somme la politique à la fois tortueuse et élégante de M. de Bismarck, politique qui se contente de produire les causes médiates ou immédiates des événements désirés, au lieu de s'évertuer péniblement et lourdement à produire les faits eux-mêmes, jamais, dis-je, cette politique de ricochets et de coups obliques n'a mieux prouvé la sûreté de ses prévisions. Lui enlever son masque nous semble un impérieux devoir, devant lequel nous ne reculerons pas.

« Je voudrais bien savoir ce qu'il adviendra de la France, une fois que Napoléon sera mort (1) », répétaient à l'envi depuis dix ans les bonnes gens de l'Allemagne dans une de ces phrases banales et comme stéréotypées qui reviennent plus fréquemment que partout ailleurs chez un peuple où la banalité elle-même est, pour ainsi dire, réglementée. Ce n'était pas par simple curiosité, par pur dilettantisme historique que la bourgeoisie allemande attendait, avec cette impatience mal dissimulée, la fin du règne de Napoléon III. Elle comptait bien aussi que c'en serait fait pour longtemps de notre puissance, peut-être de notre dignité dans le monde, le jour où quelque secousse, prévue ou imprévue, aurait fait choir la clef de voûte, la dynastie de rechange, si l'on aime mieux, que nous nous étions procurée en Corse, pour consolider notre édifice national, une fois les Bourbons assassinés ou exilés. On conserve trop les souvenirs du passé en Allemagne, on y médite trop savamment les enseignements de l'histoire, pour y avoir oublié à quel point, au siècle dernier, en Pologne, l'anarchie impitoyablement entretenue chez un peuple malade par un

(1) *Ich möchte doch gern wissen was aus Frankreich werden wird, wenn einmal Napoleon stirbt.*

puissant voisin avait profité à son ambition sans scrupules. A la fin du règne de Napoléon Ier, la police prussienne tenait déjà en réserve un pseudo-duc de Normandie bon à opposer à l'usurpateur corse, si les circonstances s'y prêtaient (1). Par malheur, après le plébiscite du mois de mai 1870, la distraction que se promettaient les *Spiessbürger* et les professeurs d'outre-Rhin à la chute de ce trop fameux *Napolium* dont ils se raillaient, tout en ayant plus peur de lui qu'ils n'osaient l'avouer, cette distraction de haut goût menaçait de se faire attendre quelque vingt ans de plus, au bas mot. Il importait donc de remettre au plus vite à la portée de cet enfant terrible qui s'appelle le suffrage universel les armes dangereuses que, dans un moment de bonne humeur et surtout de bon sens, il venait de confier, pour les serrer, au gouvernement impérial. En les lui restituant, après l'avoir convenablement surexcité, il y avait bien des chances, non pas pour qu'il blessât grièvement quelqu'un autour de lui, parce que son état visible de débilité le rendait suffisamment inoffensif au-dehors, mais pour qu'il se suicidât plus ou moins vite, après le départ du tuteur et la suppression de la tutelle. L'accident qui se produirait un jour ou l'autre serait sans doute des plus fâcheux, mais, après tout, la victime ne pourrait s'en prendre qu'à elle seule de son imprudence.

Ce calcul était devenu en 1870 une des bases nécessaires de la politique conquérante des Allemands, qui ne pouvaient compter sur la paisible possession des Vosges qu'en bouleversant tout chez nous et en nous empêchant de rien rétablir. Point n'était besoin d'ailleurs d'une perspicacité bien grande pour prévoir que le renversement du gouvernement régulier qui avait présidé à nos destinées de 1851 à 1870 nous mettrait, selon toute vraisemblance, dans l'impossibilité absolue d'en retrouver un

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* des 7, 8 et 9 février 1874.

autre. Faire tomber le second Empire, c'était donc nous replonger sans retard dans le bourbier révolutionnaire dont, quelques semaines auparavant, nous venions de nous tirer une fois de plus, par un robuste et suprême effort. Le pouvoir arraché par l'ennemi à la dynastie impériale ne pouvait manquer en effet d'être recueilli, dans notre capitale et dans nos grandes villes, par cette faction incorrigible, qui depuis la Convention formait en France, je ne dirai pas un État dans l'État, mais bien plutôt un État contre l'État. Le régime que cette faction, audacieusement rebelle aux lois de son pays, tant que ces lois n'admettraient pas sa chimère, nous le connaissions surabondamment depuis 1793 et 1848. « Dans une longue histoire », disait M. Dufaure le 14 décembre 1872, « le nom de République a toujours paru accompagné d'agitations permanentes, de prétentions toujours nouvelles, d'ambitions sans cesse croissantes, comme si toute République était un État turbulent, aspirant à passer des belles et grandes institutions de 1789 à celles de 1792, et de celles de 1792 à celles de 1793, pour se perdre ensuite dans le sang ». Napoléon Ier dispersa brusquement le parti qui avait fait plus de mal en dix ans à la France que la monarchie en plusieurs siècles. Les membres de bonne volonté furent enterrés au Sénat, les plus farouches eux-mêmes vécurent largement des deniers du premier Empire. L'idée ou l'école renaquit de cette honte aux beaux jours de l'abbé Grégoire et aux funérailles du général Lamarque. Jamais coterie politique n'avait osé braver à ce point un gouvernement légal. D'après M. Louis Blanc pourtant (1), elle ne comptait pas plus de 300 adeptes, et ces 300 adeptes, aussi acharnés à perdre la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe que le gouvernement aristocratique de la Restauration, suffirent pour entretenir l'anarchie à l'état chronique pendant trois règnes et nous conduire au cataclysme de 1848. Après

(1) V. *Histoire de Dix-ans*, t. I, p. 342, t. II, p. 352, t. IV, p. 454.

trois ans de guerre civile et de discordes parlementaires, le coup d'État de 1851, provoqué par la presque unanimité des conseils généraux et ratifié ensuite par la nation, vint mettre un terme à l'abominable surprise, dont, grâce à notre excès de centralisation administrative, Paris avait pu, le 24 février 1848, imposer le péril à la France entière. La connivence des classes dites éclairées permit à la secte, sous le second Empire, de reprendre racine sur nos boulevards, mais cette fois en s'y imprégnant de tout ce qu'il y avait de pis dans la corruption ambiante. Elle avait beau chercher à s'inoculer la littérature de la Convention et se frotter l'esprit aux grandes œuvres des grands orateurs de la Révolution française. La fièvre passionnée d'un Camille Desmoulins, l'éloquence fougueuse d'un Mirabeau, l'enthousiasme poétique d'un Lamartine, tout cela était remplacé chez la nouvelle génération par un scepticisme froid et raisonné où la possession du pouvoir ne représentait plus qu'un moyen préférable à tout autre de faire fortune, et, suivant la métaphore des bonnes gens, de mettre le pied à l'étrier. M. de Morny avait fait des élèves au café de Suède, et nos néo-jacobins étaient bien plus bonapartistes au fond qu'ils ne s'en doutaient eux-mêmes. Il suffit de jeter les yeux sur quelques-unes des publications du parti vers la fin du second Empire pour comprendre tout de suite ce que la boite de Pandore qu'il tenait à la main, fermée encore heureusement, pouvait contenir pour notre pays de prospérité future. Évidemment, en 1870, la politique prussienne ne pouvait trouver chez nous de meilleurs instruments que dans ce petit groupe de jeunes ambitieux ou de vieux hallucinés de 1848 qui se présentait bravement pour recueillir la succession de quatre dynasties et de douze siècles de grandeur nationale. Lancer ces hommes, armés de ce système, au milieu d'une société déjà aussi bouleversée que la nôtre, où en quatre-vingts ans on avait vu se produire quarante Constitutions différentes, complètes ou partielles, livrer cette société presque sans

défense aux convoitises de ces énergumènes de peu d'instruction et de beaucoup d'audace, nous ramener enfin à un régime absolument en contradiction avec nos plus vieilles traditions, ce n'était pas seulement nous placer vis-à-vis de toutes les dynasties européennes dans un isolement menaçant pour nous, c'était surtout à l'intérieur nous condamner à l'ingrat labeur de faire tenir la pyramide sur sa pointe, au lieu de l'abandonner à son équilibre naturel, et achever de ruiner ce grand principe d'autorité sans lequel il n'y a plus ni ordre moral ni puissance durable pour un peuple.

Si ces considérations générales n'avaient pas suffi à faire pencher de ce côté les préférences de M. de Bismarck en quête d'alliés conscients ou inconscients dans l'œuvre charitable qu'il se proposait, sinon d'entreprendre, du moins d'encourager chez nous, les services directs que les « irréconciliables » du Corps-Législatif avaient de bonne heure rendus à sa politique ne pouvaient manquer de leur attirer de sa part une confiance et des faveurs admirablement justifiées. Ces services rendus à la Prusse par les aveugles adorateurs et les prophètes solitaires de l'idée républicaine en France remontaient jusqu'à une époque bien antérieure à la guerre. Il est superflu de rappeler que, dès 1866, la presse opposante de Paris, le *Siècle*, les *Débats* notamment, regorgeait d'enthousiastes et dociles champions de la cause de M. de Bismarck, laquelle cependant n'était pas plus celle de notre pays que celle de la justice. On sait également quel parti, depuis 1866, par ses théories déclamatoires et d'une inopportunité aussi anti-patriotique que perfide, avait empêché la dynastie régnante de mettre la patrie en état de se défendre contre une agression qu'aucun homme politique, soucieux de notre dignité nationale, n'avait le droit de ne pas redouter. Quand on relit aujourd'hui ces dénégations séniles sur la puissance militaire de la Prusse après Königgrätz, ou ces utopies insidieuses qui tendaient à supprimer toute armée permanente pour ne plus laisser subsister chez nous

qu'une cohue de gardes-nationaux mêlée de pompiers (1),

---

(1) *M. J. Simon.* " Ce qui fait le soldat indomptable, c'est la cause qu'il soutient. Voilà les événements de Sadowa qui, l'année dernière, ont trompé les prévisions des plus habiles généraux. Eh bien ! je suis allé sur les lieux étudier les causes morales de la victoire, et en voici une que je vous apporte : c'est qu'il y avait dans certaines parties de l'armée autrichienne comme un sentiment inconscient de l'utilité pour elle d'être vaincue. Et quand je leur ai dit : Vous paraissez vous plaindre de n'avoir pas été assez battus à Sadowa, il y en a qui m'ont répondu : " Oui..... „. Messieurs, il n'y a qu'une cause qui rende une armée invincible, et malheureusement cette cause n'est pas celle que nous défendons en ce moment; cette cause, c'est la liberté! „ *(Corps-Législatif, 19 décembre 1867.)* — *M. Magnin :* " Je repousse la loi parce qu'elle est une surcharge imposée à la population, je la repousse parce qu'elle est anti-démocratique, anti-égalitaire, et laissez-moi espérer que les mandataires du suffrage universel ne voteront pas un accroissement de charges aussi considérable : „ *(Séance du 21.)* — *M. E. Picard :* " Nous sommes en 1867 et vous voulez augmenter la durée du service ! Mais, je le répète, de quel côté allez-vous? Comprenez-vous que cette loi est en même temps une impossibilité, à cause de ses conséquences sur la population, et un anachronisme? „ *(Séance du 21.)* — *M. J. Simon :* " Vous me faites l'honneur de me dire qu'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire. Je comprends parfaitement votre interruption, je l'accepte. S'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une. *(M. Pelletan, interrompant :* Pas d'armée prétorienne!) Vous n'avez pas d'autre moyen de rassurer l'Europe que de supprimer ou de diminuer considérablement votre armée... Je le déclare donc, la loi que vous présentez est la pire des lois. „ *(Séance du 23.)* — *M. E. Ollivier :* " Ainsi la totalité de la population disponible est saisie par le service militaire. La seule différence provient de la nature, de l'étendue et de la durée du service exigé. A tous ces points de vue, le projet est défectueux. „ *(Séance du 23.)* — *M. Glais-Bizoin :* " Je dis que ce qu'on vous demande, c'est un bon à tirer sur toutes les familles françaises. On vous demande d'y apposer votre signature. Pour mon compte, je me crois obligé de la refuser, car je suis convaincu que dans mon pays on ne l'accepterait que le cœur navré et en pliant devant la contrainte de la loi. „ *(Séance du 24.)* — *M. Garnier-Pagès :* " Toutes vos commissions, pendant 4 ou 5 années, vous disent qu'il n'y a que sur le budget de la guerre que vous pourriez faire des économies. Eh ! bien, au lieu d'économies, c'est une aggravation de dépenses que vous proposez à la Chambre. „ *(Séance du 24.)* — *M. Carnot :* " Nous supposons le projet actuel adopté, ce qu'à Dieu ne plaise, car ce serait un grand malheur pour le pays. „ *(Séance du 26 décembre.)* — V. aussi les discussions relatives à l'appel du contingent en 1868 et au budget de 1869 et 1870. *(Séance du 30 juin et du 1er juillet 1870.)* Rien n'est plus instructif aujourd'hui pour l'historien que ces débats où M. Thiers traitait de " fantasmagorie „ l'armée prussienne, tandis que M. H. de Choiseul demandait le licenciement immédiat d'une classe de plus. *(Séance des 23, 24 et 28 juin 1870.)* V. enfin, en ce qui concerne personnellement M. J. Favre, Rogat, *Les hommes du 4 septembre*, p. 43.

on est en vérité saisi d'une grande pitié et navré d'indignation contre tant d'ignorance ou de mauvaise foi. C'était au cri de *Vive la République* que les gardes mobiles de Paris affichaient leur insubordination systématique, et obligeaient le ministre de la guerre à suspendre leur organisation. Ce *Pereat Gallia, fiat Respublica* était d'autant plus sensible et d'autant plus haïssable de la part de la poignée d'intrigants qui s'ouvrait l'avenir par cette voie honteuse que personne plus qu'elle n'avait mis et ne mettait encore un zèle affecté à se lamenter depuis la paix de Prague sur l'humiliation insupportable de la France, bien qu'elle eût tout fait pour la préparer en préparant l'hégémonie prussienne. Ce n'est pas tout. Si ce ne fut pas précisément un des siens qui s'avisa de mêler l'irritation d'un débat parlementaire à un redoutable conflit diplomatique, nul autre parti, pas même le « parti de l'Impératrice », à partir de cette fatale interpellation, ne contribua autant à précipiter la France sur les baïonnettes de la Prusse, par ses fanfaronnades belliqueuses et les éclats concertés d'un chauvinisme qui frisait déjà la haute trahison (1). Après avoir mis leur patrie dans l'impossibilité de s'armer convenablement, ils l'obligeaient à se battre. C'était à peu près la même ligne de conduite qu'avaient suivie leurs prédécesseurs en 1840, lorsqu'au dire même d'un de leurs propres apologistes (2) ils poussaient de toutes leurs forces à la guerre, ne trouvant pas d'autre moyen de perdre la dynastie d'alors. Leur tactique était si connue que les Russes, pendant le siége de Sébastopol, avaient compté quelque temps sur une insurrection parisienne pour le faire lever (3).

Une fois nos premières défaites avérées, sentant son triomphe possible, si elle savait abuser de l'occasion propice,

---

(1) V. dans l'opuscule de M. F. Giraudeau (*La vérité sur la campagne de 1870*, Amyot, 1871, 4e édition) les extraits des articles de M. M. About, Pessard, Ténot, F. V. Hugo, A. Guéroult, E. de Girardin.

(2) V. Elias Regnault, *Histoire de Huit ans*, t. III, p. 333.

(3) V. A. Rambaud, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1874, p. 513.

l'infime minorité qui au Corps-Législatif représentait la plèbe de quelques faubourgs de grandes villes ne devait plus rien omettre pour entrer enfin en possession de ce pouvoir si passionnément désiré. Dès le 9 août, jour de la réunion extraordinaire des Chambres, on s'était donné le mot pour renverser le gouvernement établi, à un moment où l'épée était loin d'être brisée dans sa main, où il pouvait encore grouper autour de lui tous les ennemis de la Prusse (1). Si dès ce jour-là la populace n'osa rien entreprendre dans la rue, par contre, M. J. Favre, en plein Corps-Législatif, proclama autant qu'il dépendait de lui la déchéance de Napoléon III en demandant la nomination d'une commission de quinze membres chargée « de prendre en main le pouvoir (2). » M. E. Picard, dans la même séance, émettait l'avis que, « si l'on refusait des armes aux citoyens, la population devait s'en procurer par tous les moyens possibles. » Cet appel fort clair à l'insurrection avait été devancé à Marseille par M. Gaston Crémieux, dont le coup

(1) " Lorsque le Corps-Législatif fut convoqué pour reprendre ses travaux, l'opposition radicale avait résolu de tenter un coup de main contre les pouvoirs publics. On prit des mesures. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers se rendit de sa personne au Corps-Législatif. Devant son intention très nette de s'opposer par la force à toute tentative criminelle, l'opposition radicale renonça à ses projets. " Déposition de M. Piétri, ex-préfet de police, au procès Trochu. M. Naquet a confirmé la véracité de ce témoignage en disant, le 31 octobre 1875, dans une réunion publique, au petit Fresquet, près Bordeaux : " Le 9 août 1870, jour de la réunion des Chambres, la gauche pouvait faire la révolution, qui alors aurait sauvé la France; elle ne l'a pas faite! " Ce regret a été exprimé avec plus de précision encore par le même personnage dans une autre réunion publique, avenue de Choisy, à Paris, le 4 février 1877.

(2) " Le dimanche 9 août..., ce ne fut que vers deux heures qu'il me fut possible de rassembler quelques-uns de mes collègues. Je demandai plusieurs fois à voir M. le président Schneider. Il n'était pas chez lui. Je ne pus le rencontrer que vers 5 heures. Je montai dans son cabinet avec plusieurs de mes collègues dont j'ai oublié les noms; mais je me rappelle ceux de MM. Pelletan et J. Simon. Je pris la parole et posai nettement les deux questions de la convocation du Corps-Législatif et du rappel de l'Empereur. Sur ce second point, j'étais fort de l'opinion que j'avais constamment exprimée, et, notamment le 15 juillet, dans un bureau. " — J. Favre, *Gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 30-31

de main, tenté la veille, n'avait pas provisoirement réussi. La principale préoccupation des deux députés de Paris que nous venons de nommer et de leur entourage était d'ébranler le plus possible l'autorité politique et militaire du chef de l'État, de convier tous les citoyens à lui refuser une soumission plus que jamais nécessaire, tout en lui laissant d'ailleurs la pleine et entière responsabilité de ce qui se passerait de malheureux. Suivant un procédé vieux comme le monde, ils préparaient le bois mort, pour venir le ramasser après. A cet effet, après avoir délibéré dans une séance de leur groupe parlementaire, ils allèrent avec M. de Kératry imposer au ministre de la guerre le maréchal Bazaine comme généralissime de l'armée du Rhin (1). Or, le maréchal Bazaine, que M. de Kératry avait vu à l'œuvre au Mexique, dont la conduite durant l'expédition avait été examinée dans la réunion des députés de la gauche, n'était qu'un soldat de fortune qui n'avait pas même été prendre à Saint-Cyr son brevet de sous-lieutenant et qui avait laissé percer à côté de Maximilien Ier beaucoup plus d'ambition personnelle que de véritable génie militaire. Avec un tel homme à sa tête, il y avait bien des chances pour que l'armée de Solferino devînt ce qu'elle est devenue. Le choix non moins malheureux du gouverneur de Paris devait venir de la même source et d'une pression analogue. Le serment de fidélité prêté par tous les membres du Corps-Législatif embarrassait fort peu la conscience de ceux qui s'étaient montrés jusque-là les plus austères sur l'inviolabilité des serments politiques. Certains journaux ne participaient pas moins que certains législateurs à l'organisation de nos désastres. Il est aujourd'hui acquis à l'histoire que le coup de filet stratégique de Sedan a eu

---

(1) " La nomination du maréchal imposée surtout par l'opposition lui créait vis-à-vis de l'Empereur une situation des plus difficiles. D'un autre côté la prépondérance du souverain..... enlevait au maréchal la liberté d'action qui lui était nécessaire dans une conjoncture aussi grave. " V. aussi ce qui précède et ce qui suit dans le rapport du général Rivière au procès Bazaine.

pour cause première la révélation épouvantablement inopportune de deux feuilles républicaines, le *Temps* et le *Siècle*, qui lancèrent avant toutes les autres jusqu'aux avant-gardes prussiennes la nouvelle du brusque changement de front opéré par le maréchal de Mac-Mahon, et permirent ainsi à M. de Moltke de combiner en temps utile les mouvements de troupes nécessaires pour envelopper l'armée destinée à couper sa ligne de communications. Déjà le major de Hahnke dans son ouvrage sur les opérations de la 3e armée allemande avait révélé ce fait, qu'est venu confirmer le 7e fascicule du compte-rendu officiel du grand état-major. Immédiatement après la lecture d'une correspondance télégraphique publiée par le *Temps* du 23 août (1), correspondance reproduite par le *Siècle* du lendemain, et qui devança le télégramme qu'un espion prussien fit passer de Paris par Londres, le général de Moltke, le 25 août à 11 heures du soir, rectifia immédiatement la direction prise par l'armée du prince de Prusse de manière à la lancer à la poursuite de la nôtre (2). Un capitaine français blessé à Spickeren et prisonnier à Saarbrück a raconté aussi que, grâce à la lecture du *Journal des Débats*, il avait pressenti la marche de l'armée de Châlons sur Montmédy (3). Certains démagogues de village, ou « républicains rouges », comme les appelle le narrateur allemand, donnaient de vive-voix aux avant-postes prussiens les renseignements les plus complets et les plus précieux. Le

---

(1) " Au moment où je courais la ville, voilà qu'un bruit se répand partout : le camp de Châlons serait levé. Cette nouvelle m'est en effet à peine parvenue que les sons de trompettes et de tambours et la vue de régiments qui débouchent de tous côtés m'en apprend la réalisation.... Une longue colonne se prolonge à perte de vue dans la direction de Laon ".— La lettre est du dimanche 21 à 9 heures du soir et de M. Georges Jeannerod.

(2) V. *Die Operationen der IIIten Armee*, par le major de Hahnke, traduit en français par M. Niox et Savari, Dumaine, 1874, p. 153, et *Der deutsch-französischer Krieg*, p. 972, 977 et 981.

(3) V. la déposition du capitaine Legendre dans la *Gazette des Tribunaux* du 11 octobre 1873.

fait se produisit entre autres, à Nouart, dans la matinée du 27 (1). Le désarroi militaire dont les ministres de Napoléon III étaient et restent justement responsables se trouvait ainsi compliqué d'un commencement d'anarchie politique dont les germes avaient été déposés dans l'opinion publique par nos républicains d'estaminet. Si de pareilles licences eussent été possibles en Russie, la puissance moscovite tout entière se fût écroulée devant Plevna. Malheureusement, en France, ceux qui sapaient si bien le gouvernement légal allaient recueillir bientôt le fruit des victoires de la Prusse.

Les 19 et 20 août toutefois, la défaite de Bazaine sous Metz n'avait pas paru assez décisive pour permettre à M. J. Favre un retour offensif à la tribune du Corps-Législatif. Il se dispensa d'y paraître sous prétexte « d'hémorragie grave ». Le 24, il ne se contentait plus même de déclarer, comme le 9, que « tous les Français jusqu'au dernier étaient disposés à mourir », ne prévoyant point que ceux qui ne mourraient pas, après de telles paroles, pourraient se faire classer au-dessous du dernier. Il affirmait que « celui qui guetterait la défaite pour asseoir sur les ruines nationales les bases de ses espérances serait un citoyen qui devrait être trois fois maudit (2). » Mais, dans la nuit du 3 au 4 septembre, dès que le général Palikao eut annoncé le désastre de Sedan, sans perdre une minute, le même patriote se précipita à la tribune pour déposer son projet de déchéance, rédigé au moins depuis un mois, et qui transmettait au Corps-Législatif les pouvoirs attribués par la Constitution à l'Empereur. Par malheur, ce Corps-Législatif avait été trop déconsidéré, à force d'être représenté comme le produit factice des candidatures officielles, pour que la souveraineté qu'on faisait mine de lui déléguer ne lui fût pas retirée bien aisément par les émeutiers du ruisseau. D'autres d'ailleurs que M. J. Favre poussaient à la roue

(1) V. *Der deutsch-französischer Krieg*, p. 240.
(2) Une fois nous suffit.

dans l'ombre pendant que Paris prenait des airs de fête (1) et que Lyon proclamait la République. Dès le 3, M. J. Simon était en correspondance avec la municipalité de Neuilly pour faire arriver devant le Palais-Bourbon ses amis politiques de l'*Internationale* en costume militaire, et, verbalement, il donnait rendez-vous pour le lendemain aux meneurs en sous-ordre (2). Le soir, dans les conciliabules où se régularisait l'insurrection, on offrait le ministère de la guerre au général Leflô, qui ressentait des événements « comme un triomphe intérieur » (3). Le lendemain matin, un dimanche, le *Siècle*, non-satisfait d'avoir servi de rabatteur au général de Moltke, imprimait qu'un rendez-vous était pris par des gardes-nationaux pour se rendre, sans armes, à deux heures, devant le Corps-Législatif, « afin de saluer les députés favorables à la cause nationale. » Des bataillons avaient été convoqués en armes par un pouvoir inconnu (4). A peine la séance ouverte, ce n'était plus M. Guyot-Montpayroux qui traitait « d'ânes » les généraux de l'armée française, c'était M. de Kératry qui

(1) Voici comment M. F. Sarcey décrit la physionomie de Paris le 4 septembre 1870. " Le lendemain était un dimanche, jour de fête pour la population parisienne. Un soleil éclatant resplendissait au ciel, et l'on baignait en quelque sorte ses yeux dans la lumière et la chaleur d'une de ces premières journées d'automne qui sont si belles en France. Il semblait que toutes les noires visions de la nuit se fussent envolées à la clarté de ce matin charmant. Le peuple de Paris était descendu tout entier aux boulevards, où la foule se pressait en longues ondulations sur l'un et l'autre trottoir. L'allégresse était peinte sur tous les visages; on causait, on riait. A tout instant des bataillons de la garde nationale passaient en chantant sur la chaussée. Ils s'interrompaient pour crier de temps à autre : *Vive la République!* Et d'immenses acclamations leur répondaient : *Vive la République!* Toute cette foule l'accueillait comme une vieille amie, sur le retour de qui on comptait depuis longtemps et qu'on est heureux de revoir enfin. C'était dans les rues l'animation paisible d'un peuple qui a de la joie plein le cœur. C'était une gaieté expansive et spirituelle qui pétillait de toutes parts en serrements de main, en félicitations mutuelles, en propos railleurs, etc. "

(2) V. l'*Enquête sur le 4 septembre*, t. I, p. 194, 333 et 493.

(3) V. l'*Enquête parlementaire*, t, I, p. 620-621.

(4) V. l'*Enquête parlementaire*, t. I, p. 610.

déclarait que le ministre de la guerre avait « forfait à son devoir » en faisant garder les abords de la Chambre par « des troupes de ligne et des sergents de ville ». M. Esquiros demandait expressément qu'elle ne fût protégée que par la garde nationale. Autant eût valu proposer d'en ouvrir à deux battants les portes aux gens de désordre venus par troupeaux de Belleville, après avoir fait coudre des bandes rouges à leur pantalon, et qui, pour prendre le mot d'ordre définitif, venaient de passer rue de la Sourdière, au local même où se réunissaient d'ordinaire les députés parjures à leur serment constitutionnel. Les frères de deux d'entre eux, M. Picard (1) et M. Ferry, M. Clément Laurier lui-même, probablement aussi M. Etienne Arago (2), menaient cette plèbe sans patrie à l'assaut du pouvoir régulier, de celui qui faisait flotter encore le dernier lambeau de notre drapeau national. Tant que l'intrigue parlementaire à laquelle présidait M. Thiers parut devoir triompher, toute cette foule, où les sots étaient plus nombreux sans doute que les criminels, se tint en dehors des grilles. Mais, dès qu'il devint probable que les mots : « Vu la vacance du pouvoir », qui impliquaient la déchéance, seraient remplacés par ceux-ci, qui n'engageaient à rien : « Vu les circonstances », et que les cinq membres du comité qui allaient recueillir le pouvoir exécutif seraient nommés par le Corps-Législatif, et les ministres par eux (3), alors, mais alors seulement, le signal fut donné, et le Corps-Législatif mis hors d'état de délibérer. M. Steenackers, député de l'opposition, fit ouvrir les grilles à la populace, malgré la consigne et la résistance des

---

(1) V. l'*Enquête*, t. I, p. 158.

(2) « Soit à l'intérieur, soit par mes rapports avec l'extérieur, j'ai poussé autant que possible à l'insurrection contre le gouvernement de décembre. » V. déposition de M. Étienne Arago, *Enquête*, t. I, p. 532.

(3) V. la déposition de Kératry, dans l'*Enquête*, t. I, p. 649-650, celle de J. Ferry, t. I, p. 380 et de Crémieux, t. I, p. 579.

gardiens (1). Après quoi, M. J. Favre emmena ses amis politiques à l'Hôtel de Ville, « parce qu'il avait peur qu'on n'assassinât quelques-uns de ses collègues (2) », pas pour autre chose, et, lorsque, vers 5 heures, M. Grévy, au nom de la Chambre, qui avait trouvé moyen de se réunir dans la salle-à-manger de la Présidence, vint proposer de reprendre la séance au point où on en était à 2 heures, M. J. Favre répondit, avec M. J. Simon, afin « de ne pas suspendre la joie de la population », qu'il était trop tard et qu'il se sentait entraîné par la tempête. » Le soir, M. Glais-Bizoin mit les scellés avec son cachet sur le Corps-Législatif, et M. Thiers ne trouva qu'un mot pour lever tous les scrupules : « N'ai-je pas été à Mazas (3)? » La comédie était jouée; la France comptait dans son histoire une République involontaire de plus.

Les conséquences de la journée du 4 septembre devaient être des plus fécondes pour M. de Bismarck. L'importance des succès militaires de M. de Moltke se trouvait comme décuplée par la nouvelle fantaisie révolutionnaire de notre capitale. Certes la blessure reçue le 2 par la France sur les rives de la Meuse était grave; elle n'était pas cependant mortelle. Le peuple français avait guéri de bien d'autres, plus profondes peut-être, mais qui ne s'étaient point envenimées. Après les désastres de La Mansourah, de Poitiers, d'Azincourt, de Pavie, notre fortune était plus bas encore qu'après Sedan, car, dans ces temps lointains, l'idée d'équilibre européen et cette sorte d'alliance mutuelle contre la loi du plus fort qui en découle n'existaient pas entre les différentes nations. Une fois la Régente expulsée de Paris, non-seulement la défense nationale se trouvait désorganisée à l'intérieur, non-seulement le seul général qui eût encore

---

(1) V. la déposition du gardien Gervais dans l'*Enquête*, t. II, p. 66, et t. I, p. 223 et 255-256. V. aussi *Tours et Bordeaux*, par L. Dupont, p. 7-12 de l'*Introduction* et p. 21 du texte.

(2) V. sa déposition dans l'*Enquête*, t. I, p. 331.

(3) V. J. Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, p. 426, 428 et 432.

sous ses ordres une armée capable de vaincre allait se trouver entraîné à de fatales incertitudes et peut-être à de coupables visées d'ambition, mais, par surcroît de malheur, nous nous trouvions diplomatiquement coupés du reste de l'Europe et privés du secours que nous eussions pu encore tirer de l'égoïsme réfléchi, sinon de la charité généreuse, des Cabinets étrangers. Leur réserve, il est vrai, datait déjà de trois semaines à peu près, c'est-à-dire du jour où, avec les premiers effets de notre infériorité militaire, avaient apparu les premiers présages du renversement prochain et certain de la dynastie. Mais, jusque-là, on ne nous avait pas fait mauvais visage, il s'en faut. Antérieurement au 16 août, Napoléon III recevait une dépêche à laquelle il attachait une grande portée, et d'où il résultait que certaines puissances n'attendaient qu'un succès de nos armes pour se prononcer en notre faveur (1). Le 17 août encore, la Grande-Bretagne, dans une dépêche de lord Granville à lord Lyons, offrait ses bons offices au prince de la Tour d'Auvergne pour un prompt rétablissement de la paix (2). C'était, il faut bien le dire, la seule marque de bon vouloir que nous dussions recevoir d'elle. Du côté de l'Autriche et de l'Italie, certes les sympathies ne nous manquaient pas. Sous nos auspices ces deux monarchies, si hostiles jadis entre elles, s'étaient liées par un traité fort avantageux pour nous (3). Mais elles ne pouvaient évidemment se compromettre de gaieté de cœur vis-à-vis de la Prusse au profit d'un gouvernement qui n'était plus ni obéi ni respecté chez lui (4). Aussi, malgré un beau discours du général Cialdini au Sénat, l'alliance austro-italienne ne vécut guère au-delà du 7 ou du 8 août, c'est-à-dire

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux*, 15 octobre 1873.

(2) V. Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 15-16.

(3) V. la 2e déposition de M. de Chaudordy dans le 3e volume de l'*Enquête*, p. 576 et 579.

(4) V. Valfrey, t. I, p. 19.

au-delà du moment où l'on put voir que les événements tournaient encore plus mal à Paris qu'en Alsace (1). Les dispositions du comte de Beust semblaient cependant excellentes. Si l'entrevue à Salzburg des deux Empereurs de France et d'Autriche n'avait pas abouti à un traité formel d'alliance, des lettres contenant de véritables engagements d'honneur avaient été échangées entre les deux souverains dans le cours de 1869. Dès les premiers incidents internationaux auxquels donna lieu la révélation de la candidature Hohenzollern, des négociations intimes furent entamées par la diplomatie austro-hongroise avec le Cabinet des Tuileries. La mission de M. de Vitzthum, ministre d'Autriche à Bruxelles, qui, le 13 juillet, quitta son poste pour venir conférer avec Napoléon III et M. de Gramont, en a laissé une trace ineffaçable. Dans sa dépêche du 20 juillet 1870, M. de Beust déclarait à M. de Metternich que, « fidèle aux engagements » de l'année précédente, son gouvernement confondait ses espérances avec celles de la France. « Veuillez répéter à S. M. et ses ministres », disait-il en propres termes, « que nous considérons la cause de la France comme la nôtre, et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible ». Or, ces limites du possible, c'était la Russie qui les posait à Vienne. C'était elle par conséquent qui allait de nouveau jouer le rôle de puissance médiatrice en Europe, elle qui, après ses revers de 1855-1856, avait eu le bon sens de se recueillir, pleine de confiance dans la haute sagesse de son souverain. Visiblement, ce souverain, malgré les liens de famille qui l'attachaient au roi Guillaume, n'avait aucun mauvais sentiment à l'origine contre la France. Il eût même sans doute fort volontiers coupé court, par une paix hâtive, au déchaînement de l'esprit révolutionnaire qui de nos faubourgs pouvait gagner d'autres climats. La politique du prince Gortschakoff ne devait pas

(1) M. Busch (t. I, p. 44-45) donne la date du 21 pour l'Italie.

d'ailleurs si bien se rencontrer dans toutes ses parties avec celle de M. de Bismarck qu'elle n'y laissât point passer la méfiance d'une rivalité future entre la Russie et la Prusse, démesurément fortifiée par ses conquêtes et par son prestige. Aussi peut-on admettre quelque chose de plus que des illusions d'un côté et de la courtoisie de l'autre dans les fragments connus de la correspondance du général Fleury, où notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg résume ses derniers entretiens avec Alexandre II. Le 30 août (1), ce prince annonçait au général qu'il avait écrit tout récemment à son oncle, afin de lui faire comprendre « que, dans le cas où la France serait finalement vaincue, une paix, basée sur l'humiliation de la France, serait seulement une trêve et une trêve dangereuse pour tous les États de l'Europe ». Le roi de Prusse avait fait une réponse « satisfaisante », tout en signalant la difficulté qu'il aurait à faire accepter par l'Allemagne l'abandon de certaines provinces occupées. Le vainqueur ne rejetait pas, on le voit, les conseils de la Russie, et le tzar, après avoir répondu à l'ambassadeur français qu'il partageait son opinion, lui affirma « qu'il saurait, quand le moment serait venu, parler hautement, si cela devenait nécessaire (2). » On est donc en droit de supposer, après ces échanges d'idées entre le tzar et le général Fleury, que l'Impératrice faisait allusion à l'ambassadeur de Russie à Paris en prononçant le 4 septembre ces paroles rapportées par M. Buffet (3) : « Hier le représentant d'une grande puissance m'a offert de proposer une médiation des États neutres sur ces deux bases : intégrité du territoire de la France et maintien de la

---

(1) " Le tzar n'est pas sans faire d'objections (*nicht ohne Bedenken*), à propos de l'annexion projetée, " écrit M. Busch dans son journal à la date du 25 août. Et il ajoute : " Les neutres s'élèvent contre notre intention, tout particulièrement l'Angleterre, qui, comme toujours depuis, fait mine de vouloir nous lier les mains. " (V. t. I, p. 63.)

(2) V. le rapport de M. de Rainneville dans l'*Enquête*.

(3) V. le tome II de l'*Enquête*, p. 143.

dynastie impériale. » Le 6 septembre, dans une dépêche à M. de Gabriac, M. J. Favre constatait lui-même que la correspondance du général Fleury dont il venait de prendre connaissance contenait la trace des bonnes dispositions d'Alexandre II pour la France (1). Le ministre des États-Unis à Constantinople, dans une dépêche du 2 septembre, signalait de son côté la bienveillance de la Russie à notre égard et son désir de nous obtenir une paix honorable (2). Le rapport de M. Schuyler, ministre des États-Unis à Saint-Pétersbourg, en date du 17 août, donne à merveille la note exacte de l'opinion publique en Russie à cette date (3). Enfin, ce qui est plus décisif que tout le reste, M. Thiers, d'après M. J. Favre (4), eut l'honneur de recevoir de la bouche même du chef de la maison de Romanoff l'assurance de l'intention qu'il avait, ou avait eue, de s'opposer à toute exigence territoriale de la Prusse. Le dessein de nous venir en aide et de restreindre les Allemands à la portion congrue a donc bien été formé par le *samoderjetze* de toutes les Russies, tant que nous avons eu un gouvernement digne de ce nom.

Mais une fois ce gouvernement chassé ignominieusement et remplacé par une bande d'avocats, dont l'un, trois ans auparavant, avait insulté avec une rare grossièreté l'hôte de la France dans le sanctuaire même de la justice, il devenait assez naturel que le prince outragé ne songeât plus à nous retirer de l'abîme, comme l'avait généreusement fait Alexandre Ier, au risque de sacrifier de précieuses affections de famille. Les traditions conservatrices de sa politique reprirent bien vite le dessus sur toutes les sympathies françaises qu'il pouvait avoir. Aussi, lorsque,

---

(1) V. Valfrey, t. I, p. 76.

(2) V. Valfrey, t. II, p. 93, et Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. I, p. 266.

(3) V. Sorel, t. I, p. 255-256.

(4) V. *Gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 267. Cf. Sorel, t. I, p. 400-409.

le 13 septembre, l'Impératrice Eugénie lui eut écrit d'Angleterre pour lui rappeler que, si elle en croyait le général Fleury, il avait écarté *à priori* toute idée de démembrer le territoire français, le 22, le tzar se bornait à exprimer ses regrets que l'état de choses auquel l'Impératrice se référait eut été si profondément modifié (1). Le changement qui s'opéra à Saint-Pétersbourg fut si tranché que, d'après un rapport adressé le 23 octobre par *sir* A. Buchanan au comte Granville, le prince Gortschakoff n'entendait même plus appuyer la proposition des ministres de la Reine en faveur d'un armistice. A Vienne, l'ambassadeur russe, M. de Novikoff, ne contestait pas, en s'entretenant avec M. de Beust, qu'une modification sensible ne se fût produite dans les vues de son gouvernement relativement à la France et à une intervention collective de l'Europe (2). En fait, ce fut précisément le souverain qui tenait entre ses mains les clefs de l'avenir, et qui en France ne détestait qu'une chose, la Révolution, ce fut ce souverain qui seul, par son dédaigneux silence, refusa de s'associer au vœu que l'Autriche, l'Italie et même la Grande-Bretagne, sous la seule réserve d'élections à faire chez nous, étaient disposées à exprimer publiquement en faveur d'une paix honorable (3). Tels furent les avantages diplomatiques que la journée du 4 septembre mit aux mains de M. de Bismarck contre nous. L'alliance absolument platonique, mais sincère et loyale, de la Confédération helvétique fut la seule que nous procura cet infâme coup d'État, accompli en présence de l'ennemi par une poignée d'ambitieux plus avides du pouvoir qu'amis de leur patrie. De la part des États-Unis, notre République de tolérance

(1) V. Sorel, t. I, p. 340 et 406.

(2) V. la dépêche de M. de Beust au comte de Chotek, 12 octobre 1870.

(3) " Il ne nous paraît pas douteux que le tzar n'ait écrit plusieurs fois à son royal oncle pour lui recommander la modération; mais, depuis le 4 septembre, c'étaient des lettres d'un caractère purement privé qui ne donnaient lieu qu'à des réponses polies. " Valfrey, t. I, p. 75 et 83.

ne rencontra que le culte prématuré du succès et l'ingérence au moins équivoque de quelques-uns de leurs agents (1). La diplomatie américaine se montra même parfois tout aussi prodigue envers la France de franchise sans courtoisie que de duplicité sans gêne (2).

Admettons même que tout soit faux dans les indices d'alliances politiques et militaires qui eussent permis au second Empire de renouveler la face de la guerre, si Paris n'avait préféré nous placer en tête-à-tête avec la fureur de l'Allemagne victorieuse, admettons que tout ait été chimé-mérique dans les espérances de ce concours sympathique et dévoué que les ministres impériaux attendaient toujours de la raison de l'Europe à la fin du mois d'août, nous ne craignons pas de le dire, plus d'une voie de salut s'ouvrait encore à nous, avec un gouvernement sûr du lendemain et fort de son passé. Que de fois, en temps de guerre, l'habileté, disons mieux, la justice elle-même, n'a-t-elle pas pris sa revanche sur les premiers succès dérobés au hasard par la brutalité, et gagné finalement des causes qui avaient paru plus ou moins longtemps désespérées! Venise en 1509, l'Autriche en 1742, la Prusse en 1762, la Russie en 1813, l'Espagne, l'Angleterre, pendant toute la période napoléonienne, nous avaient légué d'immortels exemples de ce que peuvent la solidarité européenne et les amitiés monarchiques après bien des batailles perdues. Les ministres de Napoléon III ou de la Régente avaient certes plus d'une complication à déchaîner, plus d'une jalousie à mettre aux prises avec une autre, plus d'une glorieuse confraternité d'armes à invoquer alors au milieu de la mêlée générale,

---

(1) V. Valfrey, t. II, p. 7-9 et t. III, p. 12-13. Cf. Busch, t. I, p. 219-239, et t. II, p. 160. V. aussi les vers où M. V. Hugo a exprimé ses désillusions d'homme politique à propos de cette " alliance ".

(2) " Je ne puis qu'espérer que, dans l'Assemblée constituante qui doit se réunir à Bordeaux, la dernière usurpation anti-républicaine sera définitivement repoussée. " Lettre de M. Bancroft au ministre Hamilton Fish du 10 février 1871.

si leur autorité plus solidement établie à l'intérieur leur avait elle-même fourni un point d'appui suffisant pour agir avec efficacité au-dehors. Ouvrir brusquement la question d'Orient pouvait être une ressource suprême pour conserver l'Alsace, en opposant l'Angleterre et l'Autriche à l'alliance russo-prussienne. La Russie semblait d'elle-même favoriser ce plan ou courir au-devant de ce piège, en cherchant à nouer la révision du traité de Paris à la conclusion de la paix attendue (1). On eût pu jouer encore le jeu tout contraire, et abandonner en Orient à la Russie tout ce qui lui eût convenu, afin de la guérir de ses sympathies prussiennes. L'Angleterre et l'Autriche, surprises par les événements, auraient difficilement poussé leur mécontentement jusqu'à tirer l'épée, pour peu qu'on eût pris soin de ne pas trop froisser leurs intérêts. Le vote émis le 1er septembre par la Diète de Gallicie pouvait conduire à un soulèvement de la Pologne et à des éventualités capables de modifier du tout au tout la situation générale (2). Envahir simplement l'Allemagne du sud avec une armée presque entièrement italienne, comme on en eut bien tard la pensée, j'allais dire l'espoir (3), pendant que Bazaine tenait dans Metz, c'était encore menacer les communications de l'envahisseur assez gravement peut-être pour l'obliger à la retraite.

Enfin, à défaut d'alliances véritables et de crises violentes, tout au moins pouvait-on espérer, en conservant le gouvernement légal, d'attirer sur nous au moment de faire la paix l'intérêt réel et l'assistance diplomatique de l'Europe, qui certes ne prenait pas plaisir à un triomphe si complet du pangermanisme. Cette coalition toute pacifique des neutres eût au pis-aller adouci pour nous le dénouement d'une manière quelconque. Si, ce qui

(1) V. Valfrey, t. II, p. 95 et Sorel, t. I, p. 250.
(2) V. Valfrey, t. I, p. 199.
(3) V. Sorel, t. I, p. 283, note.

est fort possible après tout, on n'avait pas tenu compte de leurs conseils ou de leurs remontrances au camp du vainqueur, nous nous serions du moins placés dans d'excellentes conditions pour revendiquer, à la première occasion, tout ce que nous avions perdu, à la tête peut-être d'une ligue formidable, et, cette fois, militaire. Il est contraire à la vraisemblance qu'un peuple qui ne s'était jamais inspiré dans ses relations internationales que d'un incontestable esprit de justice et de désintéressement eût paru absolument indigne de toute marque de commisération à l'heure d'épreuves aussi écrasantes qu'imméritées. N'eussions-nous gagné aux prières de l'Europe que la conservation de Metz, qu'on sauvait tout naturellement en traitant au milieu d'octobre sur la base de l'*uti possidetis,* et de Mulhouse, dont l'activité industrielle effrayait encore en 1871 les économistes allemands, n'eussions-nous même obtenu, ce qui allait de soi, que le droit de régler d'égal à égal la délimitation de notre nouvelle frontière sur la cîme des Vosges, en évitant de payer quatre milliards à la Prusse et d'en gaspiller trois chez nous, il y eût eu encore des différences fort sensibles et des avantages fort appréciables. Mais l'indispensable condition d'un retour de fortune, d'un de ces beaux et définitifs succès de la persévérance nationale secondée par le dévouement ou la prudence d'autrui, c'est que tous les citoyens se serrent, le cœur fidèle et confiant, autour du drapeau de la légalité que tient en main le chef légitime de l'État envahi. Nos dernières chances d'interventions ou de complications européennes tombèrent d'elles-mêmes le jour où se trouva brisé le fil des négociations nouées depuis quinze jours par le prince de la Tour d'Auvergne avec les grandes puissances constituées en ligue des neutres (1), et M. J. Favre, absolument incapable d'ailleurs par lui-même de poursuivre une œuvre aussi délicate, se trouva d'autant plus hors d'état de la mener

(1) V. Valfrey, t. I, p. 75.

à bien que l'Europe monarchique refusa absolument de reconnaître le pouvoir insurrectionnel dont il s'intitulait le ministre des affaires étrangères.

M. de Bismarck devait être infiniment moins cruel pour les chefs d'une révolte qu'il avait encouragée autant qu'il pouvait le faire, dont surtout il comptait bien tirer bon parti pour la réalisation de ses plans. Ce n'était pas par pure jactance qu'en 1866 il avait menacé M. Benedetti de faire la guerre contre Napoléon III « à coups de révolutions », si on lui rompait encore les oreilles du Palatinat ou de Mayence. Le premier appel ostensible fait par la Prusse aux passions révolutionnaires de la France remontait au début même de la guerre. En annonçant solennellement aux populations que c'était à l'Empereur et non pas aux Français qu'ils faisaient la guerre, le roi de Prusse et son fils jetaient à dessein le trouble dans les esprits et essayaient perfidement de séparer la cause de la dynastie de celle du pays. Après la lecture de pareilles proclamations, il commença à sembler à beaucoup de bonnes gens que se débarrasser de la dynastie, ce serait en même temps se débarrasser de la guerre. Le crime du 4 septembre put ainsi s'accomplir grâce en partie à cette prodigieuse illusion, lancée jusqu'à Paris à travers la France par les bulletins prussiens. M. J. Favre lui-même dans cette maladroite circulaire du 6 septembre qui dérouta, en l'impatientant, la diplomatie européenne (1) s'autorisa de la distinction imaginée par la Prusse pour se faire accepter, lui et ses complices politiques, hors de Paris. Mais ce qui l'aida le plus à imposer sa dictature exclusivement parisienne à la France entière, ce fut l'empressement, beaucoup plus machiavélique assurément que correct, avec lequel le Chancelier allemand se hâta d'accueillir, à titre de négociateur, sans même réclamer de lui les pouvoirs de « son gouvernement », à l'insu duquel il était venu (2), l'ancien défenseur

(1) V. Sorel, t. I, p. 297-299.
(2) Nous acceptons ici l'affirmation de M. J. Favre.

d'Orsini, ex-membre d'un Corps-Législatif dissous, et qui n'y avait même été envoyé en dernier lieu qu'après une élection laborieuse. Lorsqu'en 1815 on connut au Congrès de Vienne le débarquement en Provence et la marche triomphale de Napoléon I[er], ce ne fut pas cependant avec ses représentants que les négociations se poursuivirent au nom de la France. La sagesse de l'Europe considéra qu'il y avait toujours un pouvoir légal ayant seul qualité pour traiter de ses intérêts et se porter fort pour elle. Conformément à ce précédent historique, le 11 septembre 1870, l'*Indépendant Rémois* avait reçu du quartier-général prussien, avec ordre de l'imprimer, une note où l'on remarquait cette phrase : « Il est impossible de comprendre à quel titre les gouvernements allemands pourraient traiter avec un pouvoir qui jusqu'à présent ne représente qu'une partie de la gauche de l'ancien Corps-Législatif. » C'était prendre déjà pourtant une attitude des moins franches que de constater ainsi qu'en principe on n'avait aucune objection contre le gouvernement de fait qui cherchait à s'établir, et que le plus grand reproche qu'on pouvait lui adresser, c'était d'être bien peu solidement établi une semaine après son entrée en scène. Mais, si on se bornait à ne pas le décourager, cela tenait à ce qu'il eût paru dangereux de l'encourager ouvertement. La Cour de Prusse, en allant plus loin, se fût exposée à mécontenter, dans un moment critique, les grandes puissances monarchiques qui, résolument, avaient tourné le dos à MM. J. Favre, Rochefort et consorts. Toutefois ces premiers scrupules, qui n'étaient que pour la forme, ne durèrent pas bien longtemps. Après s'être fait solliciter un peu par la diplomatie anglaise, qui ne songeait qu'aux moyens d'empêcher la Russie de prendre la route du Danube, M. de Bismarck déclara, suivant les paroles rapportées par M. Mallet, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Paris, que, si le gouvernement français en éprouvait le désir, il n'avait qu'à envoyer quelqu'un pour traiter. « Nous traiterons », avait-il ajouté, avec quiconque il

enverra » (1). Sur cette assurance, M. J. Favre, muni de toutes ses urnes lacrymatoires, demanda une audience au Chancelier. Le 18 septembre, ce dernier lui fit passer de Meaux un billet aussi ironique par sa politesse que grave par ses conséquences.

« Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence a eu l'obligeance de m'écrire, et ce me sera extrêmement agréable si vous voulez bien me faire l'honneur de venir me voir demain ici à Meaux. Le porteur de la présente, le prince de Biron, veillera à ce que Votre Excellence soit guidée à travers nos lignes. J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, de Votre Excellence le très obéissant serviteur. »

L'entrevue de Ferrières fut la suite de cette lettre, et M. J. Favre put causer à son aise avec le « Comte de fer » de la France et de son avenir, absolument comme si cet ex-député, désavoué à l'avance par ses propres collègues de l'Hôtel-de-Ville (2), avait pu représenter autre chose que lui-même. En vérité, au lieu de donner ainsi dès le début de l'Excellence et de l'eau bénite de Cour à l'ancien ami de M. Laluyé, n'eût-il pas été au moins convenable de mettre à de telles relations la même sourdine qu'à celles qu'on avait autrefois entretenues avec Mazzini et Klapka? Ce qu'on voulait évidemment en les affichant, ce n'était pas hâter une paix qui n'eût pas encore conduit à l'unité allemande, c'était accréditer en France le gouvernement dit de la Défense nationale. Le duc de Brunswick jadis, par l'insolence de ses menaces, avait provoqué dans notre capitale un accès de fureur populaire d'où était sortie la déchéance de notre troisième dynastie. La lettre de Meaux qui servait de préface à l'entrevue de Ferrières contenait sous un simple pli l'arrêt de mort de la

(1) V. Sorel, t. I, p. 325.
(2) V. les notes où M. Dréo a résumé les séances.

quatrième. La Chancellerie prussienne, en acceptant de tenir une nouvelle République française sur les fonts baptismaux, savait admirablement en effet ce qui allait arriver. A peine rentré à Paris, M. J. Favre ne manqua pas de reprendre immédiatement sa plume infatigable pour faire connaître à la France et à l'Europe comment M. de Bismarck l'avait reçu dans le château de M. de Rothschild. L'effet produit fut immense. Désormais tout le monde se tint pour assuré que la fin de cette guerre si inopinément survenue ne dépendait plus que de M. J. Favre, bien qu'elle dépendît encore un peu au moins de M. de Bismarck. Jusqu'à cette entrevue fatale, la France indécise et bernée par la promesse d'une Assemblée souveraine qu'on n'avait aucune envie de lui donner, étourdie et paralysée par la double nouvelle de notre catastrophe militaire et de l'équipée révolutionnaire de Paris, ne savait encore si elle devait se livrer à ce fantôme de gouvernement qui venait de commettre si joyeusement le crime de haute trahison le mieux avéré dont l'histoire ait gardé le souvenir. Le jour au contraire où elle vit l'un des chefs de ce parti admis par M. de Bismarck lui-même à parler publiquement de paix, elle commença, sinon à espérer en lui pour l'amour de cette paix dont elle pressentait l'impérieux besoin, du moins à s'intéresser à des pourparlers qui pouvaient y conduire. Supprimez l'entretien de Ferrières; qui peut affirmer que la France eût subi plus de trois semaines la tyrannie républicaine de sa capitale?

La lettre de crédit délivrée par M. de Bismarck à M. J. Favre et à ses amis politiques ne devait pourtant pas l'empêcher de leurrer simultanément les représentants, autorisés ou non, du second Empire. Sa politique était des plus simples. Pour arracher à la nation française l'Alsace et la Lorraine, il trouvait ingénieux d'opposer gouvernement à gouvernement, soit afin de nous acheminer vers une guerre civile qui nous eût livrés bien plus vite encore à sa merci, soit afin de mettre aux enchères, pour ainsi dire, entre deux partis, l'abandon des provinces

en litige. Il ne pouvait cependant exister pour lui, encore moins que pour personne, un seul doute sur le point de savoir où se trouvait en France le gouvernement légal. Dans la journée du 2 septembre, il avait pris le soin, presque dérisoire en vérité, de se renseigner personnellement auprès de Napoléon III pour savoir « par qui, à ses yeux, l'autorité publique était représentée en France, » depuis que S. M. était prisonnière de guerre. L'Empereur, tout naturellement, avait indiqué la Régence. Les hordes de Belleville n'ayant pas permis la présence du souverain à Paris, il était évident que notre pays n'avait plus à compter pour le diriger que sur une souveraine capable de s'inspirer du grand souvenir d'Anne d'Autriche, Espagnole comme elle, et des Cortès de Cadiz, dont elle proposa en vain l'exemple à une députation parlementaire, il faut bien le dire, beaucoup moins française à ce moment que cette étrangère frivole. Le 12 septembre, le Chancelier écrivait en propres termes à M. de Bernstorff : « L'Empereur Napoléon est encore pour les puissances étrangères le seul dépositaire de l'autorité souveraine », et, le 16 du même mois, deux jours avant d'écrire son aimable billet à M. J. Favre, il répétait aux membres du Corps diplomatique allemand : « Régulièrement jusqu'ici le gouvernement de l'Empereur Napoléon est le seul reconnu par nous ». Et en effet, à Ferrières, en même temps que M. J. Favre, il recevait le sieur Regnier, autre ministre des affaires étrangères *proprio motu*. Comme le don Juan de Molière, il quittait l'un pour aller à l'autre, et, au fond, ne songeait qu'à recevoir définitivement Strasbourg et Metz de celui des deux qui s'engagerait à les lui faire livrer par Bazaine et par la France. Il put ainsi, durant plusieurs mois, maintenir la balance égale entre deux rivaux, et provoquer entre eux une concurrence de honteuse faiblesse, qui, heureusement, ne se produisit pas tout de suite. Ces négociations en partie double ne l'empêchaient pas d'ailleurs de s'excuser vis-à-vis de l'Enrope des ennuis que causait à tout le monde la prolongation de la guerre, en alléguant

qu'il ne savait avec qui traiter (1). La vérité est qu'il ne le voulait pas. Autant il avait manifesté de bonnes dispositions dès le 18 septembre pour s'entendre avec M. J. Favre, autant il devait, lui et son maître, éviter en octobre tous pourparlers sérieux avec la Régente, qu'aucun vote pourtant, absolument aucun, n'avait dépossédée encore, même à Paris, de son titre et de ses droits. L'Impératrice Eugénie avait manifesté alors un vif désir de connaître au moins ces dures conditions de paix qu'on dérobait comme un secret à l'Europe. L'audience secrète qu'elle avait demandée à M. de Bernstorff dans la maison de lady *** lui fut bien accordée, mais l'ambassadeur allemand à Londres se borna à déclarer qu'il ne pouvait rien révéler sans l'autorisation du roi. La Régente, dans un télégramme qu'expédia aussitôt son interlocuteur, le 25 octobre, « fit appel au cœur du roi, à sa générosité de soldat, et le supplia d'être favorable à sa demande. » La réponse ne se fit pas attendre, mais elle était absolument négative. On ne voulait plus cette fois traiter avec le second Empire, et la Prusse, en refusant de négocier avec lui, imposait presque la déchéance à notre future Assemblée. Voici la lettre du roi :

« Madame, le comte de Bernstorff m'a télégraphié les paroles que vous avez bien voulu m'adresser. Je désire de tout mon cœur rendre la paix à nos deux nations, mais, pour y arriver, il faudrait d'abord établir la probabilité, au moins, que nous réussirons à faire accepter à la France le résultat de nos transactions, sans continuer la guerre contre la totalité des forces françaises. A l'heure qu'il est, je regrette que l'incertitude où nous nous trouvons, par rapport aux dispositions politiques de l'armée de Metz, autant que de la nation française, ne me permette pas de donner suite aux négociations proposées par V. M. — Versailles, 25 octobre 1870 (2). »

---

(1) V. la dépêche de lord Granville à lord Lyons, du 16 septembre 1870, dans Valfrey, t. 1, p. 266.

(2) V. les lettres lues au procès Bazaine dans la séance du 9 décembre 1873.

Dans un billet à l'Impératrice, et dans une lettre envoyée le 24 octobre à Bazaine, M. de Bismarck confirma de son côté le rejet du plan formé le 10 octobre au Ban-Saint-Martin par le maréchal et présenté à Versailles par le général Boyer (1). Ce n'était pas même traiter sur le pied d'égalité le pouvoir légal et le pouvoir révolutionnaire, car, tandis qu'on déclinait ainsi au quartier-général prussien toute négociation avec la Régence, MM. Forbes et Burnside au contraire allaient et venaient de Versailles à l'Hôtel-de-Ville, « cette maison de fous habitée par des singes (2), » porteurs de messages de toute nature. Il est vrai que, le 10 décembre 1870, M. de Bernstorff conviait encore M. Hugelmann, familier de M. C. Duvernois, à une entrevue (3) où, dans la supposition, fausse d'ailleurs, que ce personnage était reçu par l'Impératrice, il lui exprimait son immense regret de voir la guerre se prolonger si démesurément, quand la Prusse ne désirait que la paix. Au fond, M. de Bismarck ne voulut avoir de rapports avec l'unique dépositaire de la légalité nationale que juste ce qu'il lui en fallait pour achever de duper Bazaine et se faire livrer Metz sans coup férir. S'il permit à Régnier de mettre en circulation l'idée que l'Impératrice allait se rendre avec son fils au milieu de l'armée du Rhin (4), alors que l'armée de la Loire était devenue assez forte pour soutenir de ses armes la République naissante, ce n'était qu'avec la double pensée de mettre aux prises les troupes restées fidèles à leur serment militaire et celles qui reconnaîtraient l'autorité de M. Crémieux (5), ou

---

(1) On le trouvera dans la *Gazette des Tribunaux* du 18 octobre 1873.

(2) Mot de M. de Bismarck au général Boyer. V. la déposition du général devant la commission d'Enquête et devant le conseil de guerre de Trianon.

(3) « Le comte de Bernstorff sera heureux de voir M. Hugelmann demain dimanche, à une heure et demie. *P. S.* Si M. Hugelmann préférait venir ce soir, cela irait aussi. » Pièce lue au procès Hugelmann.

(4) V. Sorel, t. I, p. 345-348, et t. II, p. 1-9, et 24.

(5) V. Valfrey, t. I, p. 128-131.

bien d'arracher à M. J. Favre toutes les signatures possibles en le menaçant de donner la préférence à un mandataire quelconque de la dynastie impériale. Le patriotisme résigné et passif de l'Impératrice empêcha la première hypothèse de se réaliser, mais M. J. Favre ne manqua pas de se prendre dans l'autre moitié du dilemme. Si on avait mal reçu à l'hôtel Jessé le cardinal de Bonnechose et M. C. Duvernois (1), venus avec des apparences de négociateurs, M. de Bismarck eut soin, au moment où il traitait avec l'ancien représentant du Jardin des Plantes au Corps-Législatif, d'accorder une audience de deux heures à un soi-disant émissaire de Wilhelmshöhe (2) et d'évoquer devant M. Thiers lui-même le spectre de l'ancien Corps-Législatif convoqué de nouveau. La conclusion finale à tirer de ces diverses conceptions de la diplomatie prussienne, c'est qu'il y avait une vérité en même temps qu'un persiflage bien profonds dans le télégramme adressé le 6 octobre par le Chancelier à l'agence Reuter : « Je ne suis pas d'opinion que les institutions républicaines de la France constituent un danger pour l'Allemagne (3). »

Ce qu'elle constituait pour l'Allemagne, par ses conséquences fatales, cette triomphante et trop anonyme émeute du 4 septembre 1870, c'était bien au contraire la plus fructueuse des alliances! Il serait bien long, bien triste surtout, de relever une à une toutes les fautes lourdes commises jusqu'au 8 février 1871 par ceux qui l'avaient faite, et qui, grâce au bienveillant accueil du Chancelier, avaient été admis à substituer leur impéritie présomptueuse à l'insuffisance des ministres parlementaires du second Empire. Laissons ici de côté, j'y consens, les bévues stratégiques de ce singulier ministre et généralissime qui, ignorant jusqu'à la topographie des environs de Paris,

---

(1) V. Busch, t. II, p. 184-185 et 219-220.
(2) V. Busch, t. II, p. 293.
(3) Cf. Busch, t. I, p. 240.

mais connaisseur émérite en bons cigares (1), nommait pour conduire ou organiser les armées de la France des avocats, des notaires et des pharmaciens. Il n'est que trop incontestable hélas! que les généraux Bordone, Robin, Lissagaray, Kératry n'avaient rien d'un Catinat ou d'un Turenne, pas plus que le « fou furieux » qui les dirigeait de loin, sans le moindre péril personnel, ne ressemblait lui-même à un Louvois ou à un Carnot. Le seul homme de guerre qui eût accepté de prendre part à « cette dictature de l'incapacité », M. Trochu, avait déclaré, dix jours avant Sedan, à M. J. Favre, qui a rapporté ce propos (2), que « la défense de Paris ne pourrait être qu'une folie héroïque ». L'unique résultat pratique de ce siége, si honorable d'ailleurs qu'il ait été pour les assiégés, fut en effet de donner à M. de Moltke pendant quatre mois toutes les satisfactions d'amour-propre que peut goûter le chat jouant avec la souris. L'exemple du courage militaire et de la virilité ne vint certainement pas de ceux qui avaient usurpé le pouvoir. On ne rencontre guère parmi les blessés de la République que M. Anatole de la Forge, qui fit honorablement son devoir à Saint-Quentin. Le « ministre de la guerre », astreint personnellement par deux lois au service militaire, se contentait de conclure (3) « un pacte avec la mort », dont nous attendons encore la réalisation. Le « ministre des affaires étrangères » soupirait après la fin de la guerre pour apprendre à connaître les douceurs

---

(1) De Bourges à Bordeaux, le 16 décembre, 10 heures 17 minutes du soir. „ Cigares exquis. Soyez toujours gais et de bonne composition. Salut et fraternité, à vous, au préfet et à tout le monde. „ Signé : Léon Gambetta. V. l'*Enquête*, volume II, p. 360.

(2) V. *Gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 49, et aussi, dans l'*Enquête parlementaire*, les dépositions concordantes de M. Picard (t. I, p. 478), de M. de Kératry (t. I, p. 668) et de M. de Lareinty (t. II, p. 313) qui contient un mot assez étrange du général Schmitz. — „ Le gouvernement n'avait pas pensé dans le principe que Paris pût se sauver par ses propres forces. „ J. Simon, *Le gouvernement de M. Thiers*, t. I, p. 13.

(3) V. son discours à la gare de Rouen le 8 octobre.

de l'hymen légal, et, quand le gouvernement demandait un milliard au pays, il plaçait ses économies d'avocat en fonds américains. Le détenteur enfin du portefeuille de l'instruction publique s'empressait, du reste par les voies les plus légales, de dispenser ses fils des ennuis du service militaire, en envoyant l'un aux ambulances et en faisant de l'autre *ad libitum* un garde national ou son secrétaire. M. Guyot-Montpayroux témoigna la plus invincible aversion pour son bataillon de mobilisés, et M. V. Hugo se contenta de porter un képi de général à Bordeaux. La noblesse française maniait jadis moins bien la plume peut-être, mais elle savait mieux tenir une épée! Pour relever nos destinées, tout ce monde comptait uniquement sur l'invincible prestige de son républicanisme et le dévouement de ses concitoyens.

Mais bien d'autres inepties, diplomatiques ou politiques, furent encore commises qui doublèrent nos désastres militaires. Le fait d'avoir emprisonné le pouvoir central dans une capitale essentiellement tumultueuse, et qui allait bientôt se trouver assiégée, était à lui seul une de ces aberrations qui marquaient un manque absolu d'esprit pratique chez les hommes du 4 septembre. Les souverains intérimaires et absolus de la France, qui n'étaient, à tout prendre, que les députés de la population parisienne, car pas un seul de leurs collègues des départements n'avait été admis parmi eux (1), se séquestraient en définitive de gaieté de cœur et coupaient jusqu'à leurs communications matérielles avec le monde civilisé, tandis que, pour s'alléger de deux Gérontes politiques, ils les envoyaient gouverner 88 départements où, un an auparavant, pas une seule circonscription électorale n'avait voulu leur confier un mandat de député. Beau stimulant en vérité pour la défense nationale que ces deux vieillards

(1) MM. Simon et Picard en 1869 avaient été d'abord nommés à Paris, mais n'avaient pas opté pour Paris, qu'ils avaient représenté jusque-là.

cacochymes (1), « ces Parques, » comme leurs amis les appelaient dans l'intimité, qui allaient lancer sur le pays tout entier un personnel administratif où l'on vit figurer des repris de justice, des faussaires, et jusqu'à un ancien saltimbanque (2)! Déplacer avec ce sans-gêne le centre de gravité de la nation et le replacer sur de pareilles têtes était une de ces erreurs que rien ne justifie. La célèbre mission officieuse confiée à M. Thiers à travers l'Europe

---

(1) M. Glais-Bizoin a déposé en ces termes devant la Commission d'Enquête parlementaire : " Lorsque l'amiral Fourichon quitta le portefeuille de la guerre pour la seconde fois, Crémieux, qui était titulaire de tous les portefeuilles avant notre arrivée, dit que ce portefeuille de la guerre devait lui rester entre les mains, en vertu de la délégation générale qui lui avait été donnée à Paris. Il y tenait par amour-propre; mais, ne connaissant pas les affaires de la guerre, il me dit : Glais-Bizoin, chargez-vous en; mettez-vous en rapport avec le général Lefort, les choses n'en marcheront que mieux; et, pour tout ce qui concernait les choses de la guerre, on s'adressait à moi, assisté du général Lefort. — *M. de Rainneville :* Alors vous étiez ministre de la guerre? — *M. Glais-Bizoin :* C'était plutôt le général Lefort. — *M. le comte Daru :* Ce n'était ni l'un ni l'autre, puisque M. Crémieux signait. — *M. Glais-Bizoin :* C'était en effet M. Crémieux, mais il ne s'en occupait pas. — *M. le comte Daru :* Vous vous occupiez donc du ministère de la guerre officieusement, mais le ministre titulaire était M. Crémieux. — *M. Glais-Bizoin :* Oui. Nous en étions là, quand un ballon arriva apportant Gambetta. Je l'ai appelé le fatal ballon, car il nous apportait deux choses fâcheuses, etc. „ — V. *Enquête parlementaire,* t. I, p. 616. V. aussi (t. IV, p. 440) la déposition de M. Marc-Dufraisse. M. de Sugny ayant demandé au témoin s'il était vrai que, " à l'époque où l'on se disputait le portefeuille de la guerre, M. Glais-Bizoin disait à M. Crémieux : " Si vous étiez ministre de la guerre, l'Europe entière ne pourrait pas s'empêcher d'en rire, ce à quoi M. Crémieux aurait répondu : " Si vous l'étiez, ce serait la France qui éclaterait de rire, „ M. Marc-Dufraisse, républicain de la bonne et vieille école, a dû faire cet aveu : " Puisque vous connaissez les faits, il n'est pas nécessaire que j'entre dans les détails; il me serait d'ailleurs pénible d'y insister. „ V. aussi dans la déposition du général Leflô (p. 622) un autre mot étonnant de M. Crémieux : " Allons bon! voilà l'armée qui va encore retomber entre les mains des militaires! „ V. enfin à propos de ces deux fantoches le livre si amusant et si désolant à la fois de M. Léonce Dupont, *Tours et Bordeaux,* E. Dentu, 1877.

(2) Le sieur Perchet, nommé commissaire central à Dijon pendant la guerre et condamné depuis pour vol dans l'exercice de ses fonctions. V. aussi les affaires correctionnelles ou criminelles des Ferrand, Mottu, Leloup, Lièvre, etc.

diplomatique ne devait pas être moins nuisible à notre cause nationale, car il était bien évident d'avance que M. Thiers ne manquerait guère de s'abandonner tout entier au plaisir de faire devant les Cours étrangères qu'il traversait le procès du second Empire en général et de M. de Gramont en particulier. Maint passage de ses discours ultérieurs prouvent surabondamment que ce n'était point du côté de la Prusse qu'il se plaisait à mettre les torts dans l'affaire Hohenzollern. En rendant ainsi notre conduite fort peu intéressante dans le passé, il écartait de nous les dernières sympathies que nous aurions pu recueillir dans le présent. Tous ces princes et tous ces ministres qu'il entrevoyait, pour leur peindre avec une passion parfois touchante la situation désespérée de la France, étaient enchantés d'apprendre en même temps de sa propre bouche, non pas peut-être qu'il avait toujours été l'homme le plus sage de son temps, mais que son pays avait commis toutes les fautes, toutes les sottises imaginables en ne l'écoutant pas suffisamment, lorsqu'après avoir fait lancer l'interpellation qu'on sait par un de ses amis il avait voulu prévenir la déclaration de guerre qui en devait fatalement sortir. Lord Granville, le comte Andrassy, le prince Gortschakoff, n'ayant pas la moindre envie de s'exposer aux représailles prussiennes pour soutenir un gouvernement de bazochiens, se trouvèrent soulagés d'un grand embarras, quand ils virent cet ardent et spirituel vieillard leur apporter toutes faites les excuses plausibles que cherchait au fond leur indifférence. « Les influences privées sur les femmes par lesquelles » M. Challemel-Lacour « était en mesure de faire agir assidûment et peut-être très efficacement dans les Cours de Vienne, Saint-Pétersbourg et même Berlin (1) » ne réparèrent pas le mal causé. Quant à M. J. Favre, par les diverses publications où s'épanchait sa faconde oratoire, il travaillait de son côté avec

(1) V. son télégramme de Lyon, 9 novembre, 4 h. 40 soir. N° 5612.

une épouvantable cécité à cette œuvre de déconsidération nationale, ne perdant pas l'occasion d'un *meâ culpa* que ni l'équité ni l'intérêt ne nous commandaient. Selon lui, la France « recueillait le fruit amer d'une politique blessante pour chaque État voisin, par ses menaces ou ses prétentions (1). » En Italie, il abandonnait Rome « avec sympathie (2) » aux troupes italiennes. Il était tout prêt à abandonner aussi le comté de Nice. En Espagne, où il envoyait M. de Kératry tenter un essai de République, il n'obtenait qu'une demande de millions de la part de MM. Castelar et Figueras (3). L'obstination des usurpateurs à ne pas vouloir s'entourer d'une représentation nationale quelconque était une des audaces révolutionnaires qui indisposaient de plus en plus les puissances neutres. Toutes les promesses de concours moral dont on voulait bien nous faire l'aumône avaient pour condition expresse la convocation préalable du corps électoral. Dès le 14 septembre lord Granville disait à M. Thiers que « le gouvernement de S. M. demanderait à la Reine de reconnaître le gouvernement français dès qu'il serait formellement reconnu par la nation ». Il répéta le même conseil ou la même critique le 1er octobre (4). Mais la crainte de ne pas obtenir encore une Assemblée suffisamment républicaine empêcha de se résoudre au seul plan que comportait la situation de la France. Ce n'était pas elle qu'au fond il s'agissait de sauver, c'était la République. Jamais l'intérêt de la patrie ne fut plus cyniquement subordonné à un intérêt de parti.

Plusieurs occasions de conclure la paix à des conditions moins onéreuses qu'en 1871 furent également manquées, à deux reprises au moins, dès 1870, toujours par cette détestable considération, qui dominait tout, qu'il fallait,

---

(1) Circulaire du 21 septembre 1870.
(2) Rapport de M. Nigra du 12 septembre.
(3) V. Sorel, t. II, p. 20-21, note.
(4) V. Valfrey, t. I, p. 45 et 265.

quitte à prolonger d'autant nos désastres, gagner le temps nécessaire pour détacher la France du second Empire. Assurément, au lendemain de Sedan, abandonner Strasbourg et Metz, sans tenter encore quelques semaines la fortune des armes, sans faire un grand et suprême effort d'indignation nationale, c'eût été manquer à la patrie et sacrifier trop tôt ce qui sans doute ne pouvait être sauvé que par miracle, mais ce qui devait encore être défendu. A la fin d'octobre, il en était tout autrement qu'au commencement de septembre. Une fois Metz tombé, son armée prisonnière et Paris entouré d'un cercle de fer, le seul service que l'armée de la Loire pouvait rendre à la France, c'était de peser assez sur les négociations pour adoucir un peu la rigueur des conditions de détail qui nous seraient dictées et nous permettre de traiter encore avec la pleine qualité de belligérant. Or, ce que le roi Guillaume et M. de Bismarck voulaient par-dessus tout, c'étaient Strasbourg et Metz, les places-fortes plutôt que les provinces entières (1). Ils demandèrent tout d'abord le plus pour obtenir le moins (2). Le 4 septembre, le Chancelier disait à Rethel devant M. Busch : « L'Alsace, c'est une idée de professeurs. » Le 22 février, il avouait même à table que « pour un milliard de plus on pourrait bien laisser Metz à la France, comme Belfort, qu'il n'aimait pas à voir autant de Français dans sa maison, qu'on construirait à Saarbrück ou à Falkenberg une forteresse de huit cent millions et qu'on y aurait encore gagné deux cent millions. » Le lendemain seulement dans l'entourage du Chancelier on sut que Metz devenait décidément allemand (3). Ne retenons de ces libres propos, un peu contradictoires, qu'un point,

---

(1) V. Busch, t. I, p. 82-83.

(2) V. Busch, t. I, p. 202, 203 et surtout 215. M. de Bismarck disait le 30 septembre : *Damit man wenigstens was Ordentliches bekommt wenn auch nicht alles, was man fordert.*

(3) V. Busch, t. I, p. 135, et t. II, p. 372 et 375.

c'est que les Allemands voulaient un agrandissement territorial, mais n'en avaient pas fixé à l'avance les limites d'une manière irrévocable. Ils eussent fait des concessions pour ne pas passer leur hiver dans les neiges de la France. Il résulte également de nombreuses confidences faites par M. Thiers, presqu'au sortir de ses entrevues avec M. de Bismarck, que ce dernier nous eût fait grâce en octobre de plus d'une dure exigence : « Je passai la nuit avec M. de Bismarck, » lisons-nous dans sa déposition devant la commission d'Enquête, « et, sans raconter des choses que l'histoire seule saura et devra dire, j'acquis la certitude que la paix, une paix douloureuse, mais moins que celle qu'il a fallu accepter plus tard était dès lors possible ». Dans le procès-verbal des séances de l'Hôtel-de-Ville rédigé par le secrétaire attitré, M. Dréo, nous voyons aussi, à la date du 5 novembre, que M. de Bismarck aurait posé l'*ultimatum* suivant : « Maintenant la cession de l'Alsace avec trois milliards d'indemnité; après la prise de Paris, la cession de l'Alsace et de la Lorraine avec cinq milliards d'indemnité (1). » Sans doute le Conseil militaire du roi se serait opposé à la rétrocession de Metz et de Mulhouse, mais enfin M. Thiers a bien obtenu Belfort dans une situation infiniment plus défavorable. L'opinion publique en Allemagne se fût assez facilement contentée alors de Strasbourg et des lignes de Wissembourg. La France sans

---

(1) V. *Enquête*, t. I, page 27. Cf, dans la *Gazette des Tribunaux* du 28 mars 1872, les dépositions conformes de MM. Vuitry, de Guilloutet, C. Doucet, etc., à l'occasion du procès Trochu. V. aussi l'article de M. E. About dans le *Soir* du 20 juin 1871 et la déposition du général Boyer dans l'*Enquête*. " Au 31 octobre, 3 milliards et demi d'indemnité avec l'abandon de l'Alsace jusqu'à Colmar et de la Lorraine jusqu'à Metz eussent pu être des conditions satisfaisantes pour M. de Bismarck. „ Valfrey, t. I, p. 132. — M. Boucher, dans un récit des plus véridiques, raconte qu'à Orléans M. Thiers rapporta ces paroles de M. de Bismarck quelques jours après qu'elles avaient été dites : " Si vous traitez aujourd'hui, nous ne réclamerions que deux milliards, nous vous laisserions Metz, vous nous donneriez derrière cette ville la Lorraine allemande, vous garderiez la partie supérieure du Haut-Rhin, vous céderiez Strasbourg et le reste de l'Alsace. „ — *Récits de l'invasion*, par Boucher, Herluison, Orléans, p. 319.

doute n'aurait plus touché au Rhin, mais elle aurait pu choisir sur les Vosges la ligne de défense qui lui eût convenu, les Allemands désirant passionnément regagner leurs foyers avant Noël. La révolte du 31 octobre contre les révoltés du 4 septembre coupa brusquement court à ces pourparlers (1). Un mois plus tard, après l'insuffisance démontrée de ce fameux plan du général Trochu, déposé chez un notaire, il est vrai, mais qui n'eût servi qu'à faire de Rouen un nouveau Sedan, le gouvernement du 4 septembre ne parut même pas se douter que c'était la dernière heure qui restât pour négocier encore les armes à la main (2).

Il est toutefois un fait qui, dans cette rapide succession d'insanités historiques, surpasse tout ce qui avait précédé, c'est cette inexplicable inertie qui fit manquer à ces étonnants hommes d'Etat la bonne fortune suprême de la Conférence de Londres pour aller plaider notre cause devant la diplomatie européenne. Le président de cette grave et toute puissante réunion, lord Granville, ne s'opposait pas à ce que la France y fît entendre sa voix sur la paix à conclure, pourvu qu'elle ne s'avançât qu'avec une extrême réserve sur ce terrain brûlant. Il admettait qu'à la fin de la Conférence, ou même après l'une des séances, le plénipotentiaire français serait parfaitement admis à présenter telle ou telle observation qui lui conviendrait : « Pour moi-même », ajoutait lord Granville, « en ce qui me concerne, je ne manquerai pas de prêter attention à ce qui pourrait m'être dit par lui (3) ». Quand on se rappelle le parti que M. de Talleyrand à Vienne ou M. de Cavour à Paris avaient su tirer d'une faveur aussi insignifiante en apparence, on comprend combien, pendant le mois de décembre et surtout le mois de janvier, M. de Bismarck dut

(1) V. Valfrey, t. I, p. 127 et 132, et t. II, p. 31-36.
(2) V. Valfrey, t. II, p. 79, 80 et 84.
(3) Lord Granville à lord Lyons, 4 février 1871. V. Valfrey, t. III, p. 265.

se montrer inquiet des éventualités qui pouvaient surgir sur ce tapis vert où sa politique allait se trouver face-à-face avec sa victime, en présence de l'Europe. L'Angleterre nous rendait même un service signalé en marquant ses préférences pour tout autre plénipotentiaire que M. J. Favre. Quels effets imprévus n'eût pas pu produire M. Thiers avec les merveilleuses ressources de son expérience et de son éloquence, une fois l'Angleterre édifiée sur les conséquences que nos désastres allaient avoir pour son influence en Orient! Un moment il avait aussi été question de nous faire représenter par un autre homme d'Etat, d'une raison plus ferme et d'une autorité au moins égale, M. Guizot. Mais M. J. Favre tint absolument à ce que nul autre que lui ne pût aller à Londres au nom de la France, et il ne profita du monopole qu'il s'octroyait à lui-même que pour n'y pas aller du tout. Les sauf-conduits que M. de Bismarck avait eu tant de peine à lui accorder ne profitèrent « qu'à sa femme, à ses enfants et à ses relations de famille (1) ». Au lieu de passer la Manche pour défendre les intérêts vraiment nationaux du pays, le chef politique du gouvernement parisien, très préoccupé, à ce qu'il paraît, de la perspective d'avoir à visiter en qualité de simple insurgé quelque forteresse de Poméranie (2), préférait ne pas traverser les camps prussiens et se consacrer tout entier au soin de perdre notre armée de l'est d'un trait de plume et de conserver ses fusils à une garde nationale affolée.

Mais, disent ces collaborateurs imprévus de la Prusse, si nous n'avons pas réussi à sauver l'intégrité du territoire, du moins avons-nous sauvé l'honneur! C'est avec ce beau mot, entouré de tirades déclamatoires, qu'ils ont cherché à donner le change sur eux-mêmes, sur leurs mobiles secrets, sur le mérite de leur œuvre! Mais, tout d'abord, rien ne les autorise à supposer, loin de là, que, dès

(1) V. Valfrey, t. III, p. 18.
(2) V. Valfrey, t. III, p. 43-45 et 57-59.

le 5 ou le 6 septembre, avant d'attendre l'ennemi sous les murs de Paris, la Régence se fût hâtée de signer prématurément une paix honteuse. Le « parti de l'Impératrice, » où plus d'un jeune chef payait modestement de sa personne comme simple zouave, y eût mis sans doute quelque sage lenteur, et ne se fût pas résigné à l'inévitable sans avoir fait usage de tout ce qui au-dedans ou au-dehors pouvait nous rester d'énergie et d'influence. Aucun signe de lâcheté ou de faiblesse n'avait trahi l'arrière-pensée d'une humiliante précipitation. Mais quel honneur pouvait-il y avoir pour une nation telle que la France à se laisser traîner durant tout un automne et tout un hiver dans le sang et la boue, sous la botte d'un ennemi acharné à la frapper pendant que ceux-là précisément qui eussent dû abréger son agonie ne songeaient qu'à la prolonger afin d'avoir le temps de lui faire prendre par force leur philtre républicain? Est-ce que le Piémont après Novare s'était déshonoré en cédant au plus fort? Est-ce que la Russie après la prise de Sébastopol s'était condamnée à l'infamie pour avoir cédé la Bessarabie aux Roumains? Est-ce que l'Autriche, après Solferino, s'était mise au ban des nations en acceptant une paix qu'elle ne réussit même pas à faire exécuter? Est-ce que la même Autriche, après Königgrätz, s'était couverte de honte pour avoir consenti à sortir de l'Allemagne comme elle était déjà sortie de l'Italie? Elle pouvait cependant courir encore le risque d'une défaite suprême, en disposant à Floridsdorf son armée victorieuse de Custozza, dont nous eussions vainement cherché chez nous l'équivalent après le 2 septembre. Elle n'avait pas non plus acquis à l'avance une compensation éventuelle pour ses pertes territoriales, une rectification de frontière aussi précieuse que celle que nous avions obtenue en incorporant Nice et la Savoie. Elle ne perdait pas une troisième campagne, après en avoir gagné deux; elle en perdait deux de suite, et sans aucun dédommagement. Ce n'est que dans les pugilats de faubourg ou de collége qu'on peut trouver quelque consolation honorifique à poursuivre dans le ruisseau une lutte

avec un adversaire qu'on n'y entraîne même pas. D'ailleurs, grâce au ciel, les triomphes de la force brutale n'impliquent en aucune façon le déshonneur du vaincu. Le déshonneur, heureusement, reste tout entier pour le plus fort que son succès aveugle au point de ne plus lui permettre de discerner ce qu'exigent de lui la modération et la justice. Notre honneur demeurait intact du moment où nous avions lutté jusqu'à l'épuisement de nos forces réelles. Il ne nous condamnait pas à déployer un acharnement qui ne devait plus servir qu'à compromettre, avec notre cause nationale, celle du bon droit, qu'à nous retirer la possibilité de recouvrer un jour ou l'autre l'Alsace-Lorraine, et qu'à achever de ruiner le peu qui restait de l'ancien équilibre européen. En prétendant d'ailleurs nous sauver de la honte, ce n'était pas à son contraire certes qu'on nous menait. Un peuple peut toujours perdre des batailles et céder momentanément des provinces; il n'y en a point à qui cette cruelle infortune ne soit arrivée. Mais aucun jusqu'ici en Europe n'avait accepté pour chef politique et militaire un pamphlétaire pareil à l'auteur de la *Lanterne* ou un avocat coupable d'avoir fait passer comme légitimes ses enfants adultérins (1). Il est fâcheux, pour sa vieille réputation de fierté, que la France ait été la première à verser son sang sur un geste de maîtres si bas placés dans l'estime du monde.

Autant il importait de bien mettre en pleine lumière la complaisance discrète et trop peu remarquée de M. de Bismarck envers une usurpation qu'il pouvait dissiper d'un souffle, en lui signifiant en temps opportun qu'il la reconnaîtrait seulement après l'accomplissement de la formalité solennelle prescrite par l'article V de la Constitution du 14 janvier 1852, autant c'est à nos yeux un devoir d'équité stricte de combattre le préjugé vulgaire, propagé en partie par le général Trochu et ses associés, d'après lequel M. de

(1) V. le procès Favre-Laluyé, *Gazette des Tribunaux* des 7 et 9 septembre 1871.

Bismarck aurait été l'instigateur et le protecteur secret de l'insurrection parisienne du 18 mars 1871. Ce n'est pas absolument sans raison du reste qu'on aurait pu accuser M. de Bismarck d'avoir déchaîné sur la France la guerre civile pour faire suite à la guerre étrangère. Les relations, l'intimité même de certains de « ses gens », comme dit franchement l'un d'eux, M. Busch, reposent sur tout autre chose que sur des contes de nouvelliste à court d'idées. M. Lothar Bucher, l'un de ces familiers, entré dès 1863 au service prussien, recevait en 1864, par le testament de Lassalle, outre une rente de 556 thalers, la propriété littéraire d'une partie des manuscrits du célèbre socialiste (1). Un an plus tard, abonné ou commanditaire du journal le *Vorbote*, il proposait à Karl Marx, sachant que ce dernier écrivait une chronique financière pour un journal viennois, de publier cette lucrative correspondance dans le *Staatsanzeiger*, la gazette officielle de la monarchie prussienne. Plus d'une trace sans doute du même genre nous ferait ainsi remonter de l'entourage de M. de Bismarck à celui de M. Marx. Ces affinités, qui d'ailleurs ne prouvent pas l'affiliation, expliquent peut-être le refus catégorique opposé par le Chancelier à la proposition que M. Thiers, aussitôt après la Commune, lui avait adressée en vue de mesures simultanées à prendre contre cette dangereuse association, dont M. J. Simon, sous le n° 606, avait été l'un des premiers membres titulaires. N'abusons pas cependant de ces démarches par lesquelles le Chancelier s'efforçait simplement de faire taire, à prix d'or, le Cerbère farouche adoré par la démagogie européenne. Pour qui veut bien voir les choses avec quelque sang-froid, la rébellion complémentaire du 18 mars 1871 est née spontanément, et fatalement hélas! sans qu'il fût besoin d'aucun mauvais levain étranger, de la rébellion

(1) V. la lettre du libraire Brockhaus datée du 22 juin 1878 et publiée à ce moment par les journaux allemands. Celle de Karl Marx a été reproduite dans la *Gazette d'Augsbourg* du 19 juin 1878.

initiale du 4 septembre 1870. Dès le 28 septembre de cette année néfaste, M. Ratisbonne dans le *Journal des Débats* combattait, plume en main, pour qu'on « refondît la colonne militaire de la place Vendôme, ce trophée de nos fatales victoires. » M. Hérisson, maire du VI[e] arrondissement, demandait également, au nom de la commission d'armement de son quartier, que l'on « débarrassât la France républicaine d'une image odieuse. » M. Courbet, qui d'ailleurs ne proposait qu'une simple translation, n'avait plus qu'à paraître pour avoir partie gagnée. En réalité, la première insurrection contenait la seconde en germe, de même que la chenille contient virtuellement en elle le papillon futur. La plus haïssable des deux, soit dit en passant, n'est pas même celle qui s'est accomplie après la conclusion de la paix, alors que tous les efforts militaires étaient devenus superflus, et qui a eu pour instruments des malheureux, enivrés durant tout un long hiver de vin frelaté et de littérature politique plus frelatée encore.

L'attitude que le gouvernement prussien jugea à propos de prendre dès le premier jour vis-à-vis de cette nouvelle débauche de l'esprit révolutionnaire auquel notre capitale est en proie depuis si longtemps, cette attitude resta officiellement passive, ce qui ne l'empêcha pas à de certains moments de se montrer officieusement bienveillante. « L'ordre et l'unité, ah! je ne suis pas chargé de vous aider à les retrouver! » disait crûment le comte Renard à un journaliste de Nancy (1). Dès le 21 mars, avant même qu'un simulacre d'élections eût eu lieu à Paris, l'état-major prussien, avec un empressement qui atteste chez lui plus de mauvaises intentions que de bonne foi, s'était hâté de reconnaître la Commune comme un gouvernement de fait et de proclamer son *modus vivendi* avec elle. Il faut reproduire ici cet autre certificat de vie délivré par les autorités prussiennes à cette insurrection faubourienne.

---

(1) V. Lacroix, *Journal d'un habitant de Nancy*, p. 343.

Il forme un pendant logique à ce billet du 18 septembre où M. de Bismarck traitait le premier d'Excellence M. J. Favre.

« Quartier-Général de Compiègne, le 21 mars 1871.

Au commandant actuel de Paris.

Le soussigné, commandant en chef, prend la liberté de vous informer que les troupes allemandes qui occupent les forts du nord et de l'est de Paris, ainsi que les environs de la rive droite de la Seine, ont reçu l'ordre de garder une attitude amicale (ou pacifique) et complètement passive, tant que les événements dont l'intérieur de Paris est le théâtre ne prendront point à l'égard des armées allemandes un caractère hostile et de nature à les mettre en danger, mais se maintiendront dans les termes arrêtés par les préliminaires de la paix.

Pour le commandant en chef du 3e corps des armées impériales,

Le chef du quartier-général,

von Schlottheim, major-général. »

On a engagé une controverse en règle à propos de l'épithète *friedlich* (pacifique) qui aurait été prise pour *freundlich* (amical). M. de Fabrice a même daigné en tirer prétexte pour s'égayer de l'ignorance française. Toutefois M. Valfrey (1) affirme, d'après un recueil de pièces allemandes, qu'il y avait bien *freundlich*, c'est-à-dire « amical ». Quoi qu'il en soit, une pareille déclaration d'exacte et froide neutralité entre les représentants légitimes de la souveraineté nationale et une ville rebelle par anticipation aux décisions de ces mêmes représentants, une pareille déclaration était déjà de trop. Aucune nécessité politique ou militaire n'obligeait à faire annoncer *urbi et orbi* par le major de Schlottheim qu'entre l'Assemblée nationale et le Comité central de la garde nationale il n'existait pas le plus léger motif de préférence. La lettre, ou plutôt le

---

(1) V. *Histoire du Traité de Francfort*, p. 24-25, note.

blanc-seing accordé à ce nouveau crime de lèse-patrie, fut publié dès le lendemain par le *Journal Officiel* de la Commune, et il est impossible de calculer au juste à quel point cette communication put achever de pervertir des esprits déjà si profondément troublés. Après cette reconnaissance implicite, il devenait plus difficile que jamais aux électeurs de Belleville ou même du Marais de bien savoir où était en France le gouvernement le moins illégal, puisque la Prusse affectait avec un dédain aussi méprisant de ne pas le savoir elle-même. Le désarroi moral et intellectuel en fut sensiblement aggravé.

D'ailleurs, et c'est précisément l'erreur que nous voudrions déraciner, il y eut peu de rapports, ultérieurement, entre la Commune et les autorités prussiennes campées aux environs de Paris. Il est possible, il paraît même hors de doute qu'un certain nombre d'officiers prussiens vinrent assister, avec ou sans uniforme, à la chute de la colonne Vendôme. Mais ce n'était là, pour ainsi dire, qu'une distraction de simples particuliers, de loisir ce jour-là, et une conséquence de l'indifférence hautaine mise à l'ordre du jour. La justice militaire n'a trouvé dans le portefeuille du ministre des affaires étrangères de la ville de Paris, l'honorable M. Paschal Grousset, qu'une lettre du général de Fabrice, quelques reçus signés d'un certain Kunemann, Alsacien ou Allemand, on ne sait jamais au juste en pareil cas, et la trace de pourparlers avec un officier prussien à la barrière de Charenton (1). La vente à la Commune de chevaux et de matériel de guerre par le commandant prussien de Saint-Denis ne prouve rien de plus que la rapacité habituelle de l'intendance prussienne en pays conquis. On pourrait attacher plus d'importance à ce fait qu'à la fin de la lutte Rastoul proposa à ses collègues d'aller demander un asile au camp allemand avec leurs derniers bataillons. Il y a là au moins une confirmation de

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* des 7, 8, 18 et 30 août 1871.

cette vérité que la Commune n'avait pas eu à se plaindre de la manière dont elle avait été traitée par les généraux de M. de Moltke. Aucun d'eux ne s'était avisé de faire disparaître le drapeau rouge arboré sur le fort de Vincennes, tant ils étaient respectueux de toutes les volontés nationales. Le commissaire de police de Fontenay-sous-bois en fut pour les inutiles représentations qu'à ce propos il crut devoir aller faire au général bavarois Hoff (1). On sait aussi qu'à en croire M. Rochefort le général prussien qui l'alla visiter dans sa prison à Meaux, « comme une bête fauve », ce à quoi il ressemblait beaucoup, l'aurait « pris par le bras », à la fin de son amicale conversation, « pour le faire sortir » et lui rendre la clef des champs (2). La courtoisie et la magnanimité des Allemands, quand il s'agit de nuire à la France, peuvent donner quelque vraisemblance à ce récit, que ne garantit pas par elle-même la gravité de l'homme d'Etat auquel nous le devons. Une lettre adressée de Munich le 27 mai 1871 par le capitaine comte de Türheim à un « délégué du comité de salut public pour les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne » peint très bien la sérénité souriante et malveillante des officiers allemands durant notre courte guerre civile. M. de Türheim y disait à « son cher Monsieur Aubry » qu' « il avait toujours partagé ses idées pures, tout en en niant la réalisation dans son pays », et il ajoutait naïvement : « Pour nous cette dernière révolution a rendu de grands services, mais j'espère que l'avenir vous satisfasse plus que le présent (3) ». C'est dans ces sentiments que les moins mal intentionnés pour la France au quartier-général assistèrent à la Commune, heureux d'avoir par leurs exemples appris aux émeutiers le parti qu'on pouvait tirer du pétrole et des otages pour ajouter aux horreurs d'une guerre, parfaitement résolus d'ailleurs à intervenir et à brider

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux*, 2 juillet 1871. V. aussi 13 juin 1872.
(2) V. la *Gazette des Tribunaux*, 21-22 septembre 1871.
(3) V. la *Gazette des Tribunaux*, 8 octobre 1871.

l'anarchie, le jour où elle menacerait de troubler l'exécution de la paix, mais enchantés jusque-là de laisser la carrière libre à des passions qui ne manqueraient point de nous être dommageables pour notre réorganisation. Malgré « les égards, les atténuations, les *compréhensions* difficiles à justifier qu'il avait eues pour la Commune (1) », M. de Bismarck lui-même n'adopta point d'autre politique que ces braves gens. Suivant son expression, volontiers « il laissa Paris cuire dans son jus », n'entendant point seulement que ses milliards s'en allassent en fumée. Comme il y avait plus de chance pour être payé par M. Thiers que par M. Jourde, il se contenta de déclarer au *Reichstag*, un peu inquiet de son excès d'impartialité, que, s'il le fallait, la guerre aurait un épilogue, court, mais bon. Pour lui, la France légale, c'était la France payante.

Toutefois, si la Prusse en tant que gouvernement n'a pas joué le même rôle que Philippe II auprès du Conseil des Seize et n'a gagné personne à prix d'or pour ameuter Paris, ce n'est point à dire pour cela que les Allemands, selon leur usage, n'aient pas encore trouvé moyen d'exercer au milieu de nous une influence d'autant plus pernicieuse qu'elle était sporadique et occulte, durant toute cette période de trouble social et de discorde à main armée. L'effort privé, l'action des individus devait suppléer cette fois, pour nous porter préjudice, à l'inertie olympienne des autorités publiques. On a déjà signalé bien des traces de participation allemande dans cette sanglante insurrection dont Paris donnait la douleur à la France et le scandale au monde. N'oublions pas avant tout un point essentiel, fort important si l'on songe que le Comité central de la garde-nationale d'où sortit la Commune était l'œuvre de l'*Internationale* (2), c'est que l'*Internationale*

(1) V. J. Klaczko, *Deux Chanceliers*, p. 411.

(2) V. la *Gazette des Tribunaux* du 7 août 1871, et J. Simon, *Histoire du gouvernement de M. Thiers*, t. I, p. 168-177. On trouvera p. 210 le nom des membres du Comité central, dont trois au moins ont un aspect germanique.

elle-même est, historiquement au moins, une institution allemande et reste encore aujourd'hui sous une direction allemande. Son grand lama en effet, le D[r] Karl Marx, né à Trèves, beau-frère de M. de Westphalen, ministre de Frédéric-Guillaume IV, est, en sa qualité au moins de lettré germanique, fort capable à son heure de passions germaniques, bien qu'il ait fondé un journal à Paris avec Heine. La *Schwefelbande*, comme l'appelle assez durement M. Bamberger (1), formée à Londres vers 1850, se composait presque exclusivement d'Allemands, parmi lesquels, outre Marx, on rencontre Engels, né dans l'Allemagne du sud, de Techow, officier prussien en fuite, et jusqu'au naturaliste Karl Vogt. Le grand état-major révolutionnaire, qui, l'année suivante, propageait de Londres en France l'anarchie naissante, comprenait surtout des réfugiés badois ou berlinois. Comment nous étonner, vingt ans plus tard, de retrouver notre pays face à face avec la démagogie allemande, accourue pour compléter à sa façon l'œuvre de ses princes, et faire main basse sur notre puissance nationale avec l'intention de les en accabler au moment propice? Dès la journée du 31 octobre, on avait aperçu parmi les assaillants Landeck « qui fut plus tard le Prussien de la Commune (2). » Un magistrat de Tours ayant parlé à M. Ranc du danger que pouvait créer la présence dans la ville de certains membres de l'*Internationale*, M. Ranc répondit que toute crainte de ce genre était vaine : « Karl Marx sort d'ici », ajouta-t-il, « nous sommes d'accord avec lui (3) ». Dans le procès fait aux assassins des généraux Lecomte et Thomas on voit figurer un nommé Aldenhoff, un certain Haffener, plus un commandant Mayer, qui, quelques semaines après, précipitait le drapeau tricolore du haut de la colonne Vendôme

---

(1) V. la *Deutsche Rundschau* de février 1878.

(2) V. l'*Hôtel de Ville à Paris* par Etienne Arago. p. 339.

(3) V. l'acte d'accusation du procès Ranc, dans la *Gazette des Tribunaux* des 13-14 octobre 1873.

avant son déboulonnement (1). Sur la liste des membres de la Commune, on découvre, outre Landeck, déjà nommé, un sujet austro-hongrois, originaire de Bude, Leo Franckel. Un autre, le citoyen Mottu, qui fournissait en grand des fusils au gouvernement français, était le beau-frère d'un Würtembergeois, Wittmann, lequel, après avoir servi consciencieusement contre la France pendant la guerre, revint faire faillite en famille à nos dépens (2). Le délégué aux finances, Jourde, avait pour « conseiller et *factotum* financier », si nous en croyons la révélation d'un ambassadeur d'Allemagne(3), Simon Deutsch, Juif allemand qui, « du temps de l'Empire, fournissait déjà de l'argent au parti radical », et qui, de Vienne, rentra à Paris dès le mois de février 1871. Le directeur du *Journal officiel* de la Commune, Longuet, est aujourd'hui le gendre de Karl Marx (4). Theiss, le grand maître des postes communeuses, porte un nom hongrois germanisé. Dans le passé et les attaches politiques d'Assi, la cheville ouvrière du mouvement, il y a des points mystérieux que l'histoire, ou plutôt la police, éclairciront peut-être un jour à venir. On a supposé au ministère de l'intérieur en mars et en avril 1871 que cet entreprenant aventurier n'était pas sans relations de longue date avec des fauteurs de désordre étrangers, et cette hypothèse n'a certes rien d'invraisemblable (5). Bien d'autres Allemands prêtèrent leur concours à la Commune dans des situations beaucoup moins en vue. On trouve un Bavarois, du nom de Blaes, opérant à la Monnaie pendant cette période en qualité de chef de bureau (6). A la capsulerie, un Dr Hirschiger, âme tendre, fabriquait pour l'usage de M. Delescluze de petits tubes remplis d'acide prussique

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* des 6-7 novembre 1871.

(2) V. la *Gazette des Tribunaux*, 15 mars, 5 avril et 11 décembre 1872.

(3) V. le rapport de M. d'Arnim du 2 décembre 1872.

(4) V. le journal anglais *Weekly-Dispatch*, mars 1879.

(5) V. la *Gazette des Tribunaux* des 11 et 13 août 1871.

(6) V. la *Gazette des Tribunaux* du 22-23 avril 1872.

ou de strychnine qu'on enfermait dans des obus. D'autres projectiles étaient chargés, par cet adepte de la chimie germanique, de phosphore et de sulfure de carbone (1). Le chef du 23e bataillon des « fédérés », Paul Brucken, était né à Langerich, en Prusse (2). Un nommé Kintz, simple pompier, se promut de son autorité privée au grade de capitaine (3). Une femme, du nom de Wolff, fut condamnée à mort pour participation à l'assassinat des otages (4). Un nommé Ercker encourut de même dix ans de travaux forcés pour complicité dans celui de l'abbé Deguerry (5). A l'incendie du palais de la Légion d'Honneur, d'après la déposition d'un témoin oculaire, une « petite Allemande » dirigeait (6). Quelques autres, esprits timorés, mais plus pratiques, profitèrent simplement de la crise pour vendre à des compères, étrangers comme eux, les bijoux qu'ils avaient volés (7). En somme, si le général Appert, dans son rapport du mois de janvier 1876, n'a reconnu, parmi les héros de la Commune parisienne, que 81 Allemands, plus, il est vrai, 201 Suisses, il faut avouer que ces hôtes malfaisants ont joué, eu égard à leur nombre, un rôle tout-à-fait exceptionnel. Cette déplorable intrusion des Allemands dans nos troubles intérieurs se reproduisit hors de Paris. A Toulouse, un certain Dentraygues, agent de l'*Internationale* dans le midi, était en correspondance avec Karl Marx, dont il recevait des fonds (8). A Marseille, le 23 mars 1871, un Prussien de 22 ans servait de porte-drapeau à une bande révolutionnaire qui prétendit parlementer avec le général Espivent. Le 4 avril, nous y

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* du 13 août 1872.
(2) V. le *Droit* du 22 novembre 1876.
(3) V. la *Gazette des Tribunaux* du 15 septembre 1871.
(4) V. la *Gazette des Tribunaux* du 25 avril 1872.
(5) V. la *Gazette des Tribunaux* des 11-12 novembre 1872.
(6) V. la *Gazette des Tribunaux* des 4-5 septembre 1871.
(7) V. le procès Barszezewski, Cour d'assises de la Seine, mars 1877.
(8) V. la *Gazette des Tribunaux* du 19 mars 1873.

retrouvons Landeck à la tête d'un complot beaucoup plus sérieux, en compagnie d'un certain Brayer, qui envahit la Préfecture avec une carte de membre de l'*Internationale* signée Karl Marx (1). En même temps, à Lyon, un autre artisan de désordre, Haas, arrivait le 13 avril de Cassel, de Berne et de Genève, d'où il était signalé comme ayant eu des rapports avec des agents prussiens, et d'où il apportait une assez forte somme d'argent (2). Sa capture lui permit plus tard de poursuivre le préfet pour arrestation illégale en réclamant dix mille francs de dommages et intérêts. Un nouveau membre de l'*Internationale,* Schettel, dès le 28 septembre 1870, avait cherché à organiser la Commune à Lyon; le 22 mars 1871, il recommençait la même tentative avec les mêmes complices (3). On remarque encore parmi ces perturbateurs étrangers à Lyon un cordonnier bavarois, Veit, déjà condamné pour vol, et qui, après avoir proclamé la Commune lyonnaise, prêta main-forte pour s'emparer du préfet. A Saint-Étienne également, le premier accusé dans le procès auquel donna lieu l'assassinat de M. de l'Epée avait passé en Belgique l'hiver de 1870-1871 et en avait rapporté de l'argent. Si l'on se rappelle après ces faits la sympathie avec laquelle certains anniversaires du 18 mars 1871 ont été fêtés par la démagogie berlinoise, il est bien permis d'admettre, jusqu'à preuve du contraire, que l'insurrection de Paris contre la France n'est pas restée pure de tout alliage germanique, et que, si le feu ne s'est pas propagé de la capitale dans nos grandes villes, ce n'est pas faute au Dr Marx d'avoir soufflé sur l'incendie.

La Commune une fois vaincue dans son dernier repaire de Belleville, dont le député favori attendait en sybarite les événements sous les orangers de Saint-Sébastien,

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux,* 24-25 juillet 1871 et 18-19 septembre 1871.

(2) V. la *Gazette des Tribunaux,* 15-16 janvier 1872 et 19-20 août 1872.

(3) V. la *Gazette des Tribunaux* du 24-26 août 1871.

le moment semblait enfin venu où notre Assemblée nationale, Assemblée constituante, quoi qu'en aient dit ceux-là mêmes qui l'avaient illégitimement investie de ce titre, prendrait quelque résolution virile et décisive. On pourrait discuter le point de savoir si l'arrêt d'inégibilité qui avait frappé l'immense majorité des membres du Corps-Législatif et les fonctionnaires impériaux n'avait pas profondément vicié à leur origine la sincérité des élections d'où cette Assemblée était sortie. Cette proscription en masse, aussi odieuse qu'audacieuse, fut, il est vrai, annulée au dernier moment par un triumvir inspecteur, M. J. Simon, mais, en réalité, elle n'en produisit pas moins, ou peu s'en faut, son plein effet, car la nouvelle de l'annulation ne put arriver aux électeurs que quelques heures seulement avant le vote (1), alors qu'il était devenu matériellement impossible d'improviser aucune candidature. Que l'Assemblée ainsi convoquée fût issue avec ou sans supercherie des entrailles de la France, il est certain qu'elle en avait reçu, avec des pouvoirs illimités, un mandat à la fois très vague et très net, sauver au plus tôt la patrie, en y rétablissant n'importe comment quelque chose d'honnête et de durable. A ne consulter que le simple bon sens et l'intérêt national, la direction qu'il s'agissait de donner à nos destinées politiques ne paraissait pas de nature à embarrasser longtemps les bons esprits. Évidemment, puisque c'était le relâchement du principe d'autorité qui causait depuis trois quarts de siècle notre faiblesse toujours croissante, il importait avant tout de rendre sa vraie force à ce principe, base nécessaire et providentielle des sociétés bien constituées. La grande objection populaire contre le régime monarchique, son extrême cherté, ne repose que sur l'ignorance de ceux

(1) Le décret qui rendait l'éligibilité aux mandataires habituels de la nation ne partit de Bordeaux que le 6 dans la journée. Plusieurs préfets, notamment à Toulouse, à Marseille, à Lille, ne l'affichèrent pas. Le vote eut lieu le 8, dès le matin. V. J. Simon, *Le Gouvernement de M. Thiers*, t. I, p. 10-41.

qui l'ont propagée et qui en général fréquentent peu les bureaux des percepteurs. A Genève, l'impôt cantonal s'élève à 40 francs 70 centimes par habitant, l'impôt communal à 26 francs, plus l'impôt fédéral qui a été augmenté (1). Nous dépassons donc déjà ici les 63 ou 64 francs que chaque Français payait en moyenne sous le second Empire. A Berne, la moyenne individuelle des impôts cantonaux directs s'élève à 60 francs, auxquels il convient d'ajouter la contribution municipale, la taxe militaire, les droits de succession, les droits sur le sel, etc... (2). — A New-York, la seule taxe municipale dépasse 137 francs par tête, à Baltimore, 72 francs, à Chicago, 75, à Philadelphie, 76. Or, des monarchies aussi libres que d'honnêtes gens peuvent le souhaiter, la Belgique et la Saxe royale, par exemple, quoiqu'ayant une armée permanente et une administration sérieuse, ne demandaient encore en 1873 à leurs sujets que 30 et 15 francs seulement. Si l'on veut serrer la comparaison de plus près à l'aide d'une analogie plus précise, on verra qu'en cette même année la République Argentine, exigeait 45 francs de chacun de ses ressortissants, tandis que l'Empire du Brésil n'en demandait aux siens que 26 (3). Rien en effet n'est plus lourd que la liste civile des démocraties, et cela se comprend du reste, puisque le politicien doit y vivre de sa politique, bonne ou mauvaise. Quant aux avantages que la dignité humaine retire du régime républicain, la méprise de ses apologistes n'est guère moins profonde, car la contrainte qui vient d'en-bas est toujours plus dure à supporter que celle qui vient d'en-haut, et toute sujétion est d'autant plus humiliante qu'elle est grossière par son origine. La forme anonyme d'un gouvernement ne sert qu'à le rendre irresponsable, et la loi du nombre n'enfante que la brutalité

(1) V. le *Journal de Genève* du 31 décembre 1872.

(2) V. le *Journal de Genève* du 1er octobre 1876.

(3) V. l'*Almanach de Gotha pour 1874*, p. 887. V. aussi le *Manuel de Statistique* de Kolb.

de la loi. Les souverains de notre temps ont tous au moins sur leurs rivaux, fussent-ils « garçons épiciers » par droit de naissance, l'incontestable supériorité d'une éducation qui a fait d'eux, sinon des orateurs de balcon, j'y consens, du moins des hommes bien élevés, des *gentlemen* absolument incapables d'actions basses et ridicules, capables souvent de généreuses illusions et d'héroïques dévouements, soit à une idée, soit à une nation, soit au genre humain. Nous n'ignorons pas qu'en d'autres temps et en plus d'un pays l'arbitraire des princes a trop souvent compromis dans l'avenir l'autorité dont ils disposaient. Mais nous ne sommes plus au XVIIIe siècle, nous sommes au XIXe, et nous doutons fort qu'on puisse mettre à la charge d'un prince quelconque de notre continent une seule des fantaisies que se permettent de temps à autre les entrepreneurs d'anarchie perpétuelle appelés à présider au bonheur des Républiques de l'Amérique du sud, dictateurs éphémères qu'un feu de peloton tiré au coin d'une rue conduit au pouvoir et dont un coup de stylet débarrasse le pays au profit d'un compétiteur tout aussi méprisable. Il faut n'avoir jamais entendu parler d'un Guttierez, d'un Pierola, d'un Moreno, d'un Blanco, d'un Daza (1), d'un Lopez (2), pour croire que la France soit la

---

(1) V. d'Ursel, p. 236-237, 274-279, 296-298, 301 et tout particulièrement 253-255, à propos du traitement infligé à un de ses officiers par le général dictateur Hilarion Daza.

(2) « Lopez viola les traités, déclara à tort et à travers la guerre à de puissants voisins dont il eût pu se faire des alliés; il insulta leur pavillon et donna dans le Paraguay de tels exemples de despotisme et de cruauté que les Etats limitrophes, oubliant leurs dissentiments si vivaces, s'unirent pour débarrasser leurs frontières de ce despote incommode et dangereux... Lopez, tout en se défendant contre ses ennemis, s'acharnait avec une cruauté farouche contre les siens. Les femmes elles-mêmes ne furent pas épargnées; il en expulsa de la ville par centaines. Poussées pendant de longs jours devant l'armée, dénuées de tout secours, exposées à toutes les privations, outragées et maltraitées, beaucoup moururent à la peine. Quelques-unes, entre autres, des parentes de Lopez, furent fusillées, d'autres abandonnées dans des forêts, et celles qui survécurent à tant de misères, on les vit rentrer à l'Asuncion, mourant de faim et presque

seule terre au monde à laquelle la République, par une male chance exceptionnelle, ait valu des Robespierre et des Marat. Il faut ne rien savoir non plus de l'histoire contemporaine de la Suisse ou des États-Unis pour soutenir que le seul nom de République, inscrit au fronton des monuments nationaux d'un pays, suffit pour en détourner infailliblement le fléau des révolutions violentes et inutiles (1). Persister à acheminer la France vers la République en 1871, c'était la diriger par une fondrière vers un abîme.

Le choix de la dynastie à rétablir offrait seul de réelles difficultés. Il se peut que la dynastie impériale, infiniment moins responsable d'ailleurs de nos revers que ses accusateurs, eût pour elle la légalité la plus immédiate et peut-être en somme les meilleures chances de succès au point de vue de la popularité. Mais on ne saurait nier d'un autre côté que, les classes dirigeantes de la nation s'étant montrées de tout temps aveuglément hostiles à cette dynastie, il y avait lieu de craindre qu'elles n'exploitassent outremesure des malheurs inouïs, où leur légèreté avait pourtant une bien large part, et ne rendissent par conséquent impossible une restauration durable du second Empire. N'hésitons pas à le dire : puisque la guerre et la révolte, à

---

nues, lorsque les armées alliées y pénétrèrent en janvier 1869.... On estime que cette terrible guerre a coûté la vie à plus de cent mille Paraguayens de tout âge et de tout sexe, et il est difficile d'imaginer un anéantissement plus complet que celui dans lequel elle a jeté ce malheureux pays. Il se mêle à l'histoire du triste héros de ces pages sanglantes le nom d'une femme que Lopez avait ramenée avec lui d'Europe, lors d'un séjour qu'il y fit sous prétexte de perfectionner ses études... Je l'ai vue revenir à Rio de Janeiro, se dirigeant vers La Plata : elle allait, disait-elle, réclamer du gouvernement actuel du Paraguay la moitié, peut-être la totalité du territoire de la République, que l'ex-Président lui avait donnée, un jour de belle humeur, par acte dûment notarié... Francisco Solano Lopez avait succédé à son père par un singulier droit dans une République, le droit d'hérédité! „ — D'Ursel, p. 127-131.

(1) En juillet 1879, à Haïti, l'insurrection qui a renversé le Président Boisron-Canal a livré dans les rues de Port-au Prince un combat qui a duré cinq jours, tué deux ministres, plus une foule de citoyens, et enfin incendié deux cents maisons, y compris le ministère des finances et les titres qui s'y trouvaient.

tort ou à raison, avaient fait table rase chez nous et rendu possible ce qui avait paru jusque-là invraisemblable, il fallait en revenir à la monarchie historique et traditionnelle, à celle qui nous avait valu Strasbourg et Metz, à celle qui n'avait aucun 24 février ou 2 décembre à son passif moral, car les ordonnances de 1830 tiraient de l'article 14 de la Charte, Charte octroyée d'ailleurs, qu'on ne l'oublie pas, toute la régularité désirable. Mieux qu'aucun autre souverain, un Bourbon était à même de nous faire recouvrer quelque jour les provinces auxquelles on nous obligeait de renoncer l'épée sur la gorge. Sur l'heure même et comme don de joyeux retour, il nous faisait rentrer de plain pied dans le concert des puissances européennes. A défaut du comte de Chambord, qu'un grand élan national eût pu porter au sacrifice de bien des illusions, qui d'ailleurs n'eût réussi à faire durer en France qu'une monarchie suffisamment laïque et constitutionnelle, il restait aux royalistes intelligents l'aîné des petits-fils de Louis-Philippe. En reprenant, sous le nom de Louis XIX, la tradition paternellement autoritaire de Louis XVIII, le comte de Paris eût pu suffire à la tâche ardue de réconcilier chez nous l'ordre et le progrès. Une propagande d'idées monarchiques bien menée aurait opéré avec beaucoup moins de peine qu'on ne pense la résorption du bonapartisme et de ses forces vives. D'ailleurs, à l'issue de la Commune, il était très possible, dans 85 départements au moins, avec le pouvoir exécutif, l'état de siége et la légalité parlementaire en main, de rogner au suffrage universel les ongles avec lesquels il se déchire lui-même. Qui sait après tout si l'on n'eût pas pu, puisqu'on avait à peine commencé dans les campagnes cet immonde colportage de niaiseries auquel nous assistons contre tout ce qui n'est pas le radicalisme, qui sait, dis-je, si on n'eût pas amené ce même suffrage universel, éclairé qu'il était alors par son propre bon sens, à accepter avec confiance le retour d'un régime qui n'a pas été sans grandeur dans le passé, et qui, certes, ne fût pas resté sans consolations dans l'avenir?

Malheureusement, dans un grand corps atteint d'une maladie chronique, tout est malade à la fois et aux éléments les plus sains il se mêle un germe morbide. Dans cette Assemblée dont cinq cents membres avaient été élus contre les candidats des listes républicaines (1), avec l'invitation par conséquent ou l'injonction de délivrer le pays de la République bâclée le 4 septembre, l'esprit révolutionnaire guettait sa proie et ne devait pas la manquer. Une partie notable des élus du 8 février, de cette journée qui devait jeter un dernier rayon de soleil et d'espoir sur notre histoire nationale, étaient fort visiblement au-dessous de leur tâche comme instruction et comme caractère. Comment d'honnêtes gens, retirés dans l'obscurité de leur famille et devenus les bourgeois les plus inoffensifs de leur quartier, auraient-ils trouvé du jour au lendemain l'énergie et l'intelligence nécessaires pour la vie publique? Débonnaires par tempérament, libéraux par principe à la mode de 1830, c'est-à-dire partisans de toutes les fausses et stériles libertés qui sont la négation même de la vraie, capables d'entraînements et d'obstinations aveugles, incapables en revanche de discerner la bonne route et de la suivre avec une fermeté prudente, n'ayant pas en un mot l'intuition de ce qu'il convenait de faire et surtout n'ayant pas la force de l'accomplir, telle était en quelques traits la tournure d'esprit et comme la substance morale de deux ou trois cents monarchistes honteux qui n'avaient attiré sur eux le choix des électeurs qu'en raison des bienfaits dûs par leur famille à la monarchie de Juillet ou à celle de Napoléon III. C'est dans ce groupe parlementaire, ami

---

(1) " On ne comptait guère que 250 républicains; c'était un échec, " dit M. J. Simon, (V. le *Gouvernement de M. Thiers*, t. 1, p. 55). M. Simon se tire d'ailleurs très simplement de la difficulté, en ajoutant p. 69, à propos d'un vote du 17 février : " La majorité de l'Assemblée commençait sa lutte contre la majorité du pays. " — N'était tout le respect dû à la profondeur du " philosophe " sur lequel compte la République " conservatrice " nous serions tenté de demander à M. J. Simon pourquoi, onze jours après les élections, l'Assemblée ne représentait plus le pays.

avant tout de la routine, du repos et des solutions faciles, que M. Thiers devait trouver sans peine une sorte de garde du corps pour soutenir sa politique brouillonne et d'une incorrigible personnalité. Cette politique était calquée presque entièrement sur celle de M. de Talleyrand en 1814, et consistait essentiellement à se tailler un grand rôle en pleine histoire de France, dans un moment critique. En juillet 1870, M. Thiers l'avait sans doute entrevue, car il aurait bien mieux mérité de son pays en empêchant son ami M. Cochery de déposer une interpellation incendiaire qu'en prédisant immédiatement des malheurs qu'il n'eût tenu qu'à lui de ne pas déchaîner. En septembre, pour sa punition, il avait vu lui échapper cette magistrature suprême qui lui apparaissait depuis quelques années comme le couronnement possible et glorieux de sa brillante carrière. Ce n'était un mystère pour aucun de ses intimes que Louis-Philippe, en mainte circonstance, l'avait contrarié dans ses desseins et mis hors d'état de faire le bonheur de tous les Français. L'heure lui semblait venue enfin de laisser produire à sa sagesse ses conséquences naturelles, en ajoutant un fleuron de plus à ce titre un peu vulgaire de président du Conseil que tant d'autres avaient partagé avec lui. La souveraineté nationale ayant d'ailleurs encore rendu un verdict monarchique, ce devait être un attrait de plus pour sa vive et malicieuse intelligence, un attrait piquant et irrésistible, de retourner, pour ainsi dire, cette Assemblée nationale contre elle-même, et de la diviser en la dominant, pour rendre enfin la France heureuse à sa manière. Malgré l'incontestable majorité acquise aux monarchistes, l'entreprise d'ailleurs n'était pas aussi difficile qu'elle pouvait le paraître au premier abord. Il n'y avait qu'à aggraver les malentendus et les divisions qui les séparaient déjà, qu'à empêcher le patriotisme de combler le fossé qui séparait les impérialistes des royalistes, qu'à donner surtout à la minorité le temps de les déconsidérer les uns et les autres à l'aide d'une active diffusion de calomnies. Rien ne fut omis pour que, conformément à ces vues, la

France tombât en République, le consulat à temps ou à vie séduisant passionnément l'adroit vieillard, pour qui l'hérédité n'avait pas d'intérêt. Il ne faut point chercher d'autre origine à l'aventure républicaine où allait nous jeter de nouveau ce Washington insinuant qui, obligé de reconnaître que l'imitation de l'Angleterre nous avait médiocrement réussi depuis un demi-siècle, bien qu'il eût plus qu'un autre présidé à cet essai, jugeait à propos de nous mettre, en désespoir de cause, à la remorque de l'Amérique. Grâce à des promesses habilement jetées, en guise de fleurs, sous les pas de tous les partis dès les premières réunions de Bordeaux, la direction de notre Assemblée nationale et, par suite, des événements, se trouva confiée presque uniquement à un septuagénaire peu désintéressé qui aura fait perdre à la France une de ces heures propices, une de ces occasions solennelles et fugitives qui sont comme les bonnes fortunes de l'histoire, où l'on peut tout, parce qu'on a le droit de compter sur tous, où l'esprit de résignation et de sacrifice, l'enthousiasme douloureux et attristé qui suit les pires désastres donne à l'homme d'État digne de ce nom d'inépuisables ressources pour faire de grandes choses, s'il agit avec promptitude et fermeté. Certes, les cinq cents monarchistes nouvellement élus n'avaient pas entendu charger M. Thiers de préparer les voies et moyens d'acclimater un régime dont il avait, comme historien, si justement et si sincèrement démontré les inconvénients pour la France (1).

---

(1) " En tout pays déchiré par des factions, menacé par des ennemis extérieurs, le besoin d'être gouverné et défendu amènera tôt ou tard le triomphe d'un personnage puissant, guerrier comme César à Rome, riche comme les Médicis à Florence. Si ce pays a vécu longtemps en République, il faudra plusieurs générations pour le façonner à la monarchie; mais, si ce pays a toujours vécu en monarchie, et que la folie des factions l'ait pour un instant arraché à son état naturel, pour en faire une République éphémère, il faudra quelques années de troubles pour inspirer l'horreur de l'anarchie, moins d'années encore pour trouver le soldat capable d'y mettre un terme, et un vœu de ce soldat, ou un coup de poignard de ses ennemis, pour le faire roi ou Empereur, et ramener ainsi le pays à ses

Mais il leur manqua le courage de prendre, en juin 1871, avec la légalité et la force en main, un parti énergique et salutaire. Ils ne surent, répétons-le, ni limiter sagement le suffrage universel, afin de ramener un prince quelconque de la maison de France avec une Constitution paternelle ou autoritaire, suivant la branche choisie, ni, s'ils n'avaient pas osé en finir avec la toute-puissance du nombre, ce qui eût été la solution préférable, obtenir l'abdication de Napoléon III et se contenter de Napoléon IV. En somme M. Thiers et ses familiers avaient décidé qu'on ne rendrait aux princes d'Orléans que leurs propriétés foncières, l'unique chose d'ailleurs qu'ils réclamassent, avec empressement, il est vrai, — et cette volonté fut faite (1).

---

habitudes, et dissiper le songe de ceux qui avaient cru changer la nature humaine avec de vains décrets, avec des serments plus vains encore. Rome et Florence, longtemps Républiques, aboutirent, l'une aux Césars, l'autre aux Médicis, et mirent plus d'un demi-siècle à se donner à eux. L'Angleterre et la France, Républiques de dix années, aboutirent, en trois ou quatre ans, à Cromwell et à Napoléon. Ainsi la Révolution, dans ce retour rapide sur elle-même, devait venir à la face du ciel confesser ses erreurs, l'une après l'autre, et se donner d'éclatants démentis. „ — “ La République n'est pas nécessairement la liberté, comme la monarchie n'est pas nécessairement l'ordre. On rencontre l'oppression sous la République, comme on rencontre le désordre sous la monarchie. Sans de bonnes lois, on doit trouver l'une et l'autre sous tous les gouvernements. Mais il s'agissait de savoir si, avec des lois sages, la monarchie ne donnait pas, à un plus haut degré que toute autre forme de gouvernement, la somme de liberté possible, et de plus la force d'action nécessaire aux grands États militaires, et surtout, si des habitudes de douze siècles ne la rendaient pas inévitable, dès lors désirable, dans un pays comme le nôtre. S'il en était ainsi, ne valait-il pas mieux l'admettre et l'organiser sagement que de se débattre dans une situation fausse, qui ne convenait ni aux anciennes mœurs de la France, ni au besoin qu'on éprouvait alors d'un état stable et rassurant? „ *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. V, p. 55 et 92-93. V. aussi la brochure publiée en 1831 par M. Thiers : *La Monarchie de 1830 :* “ Cette monarchie, nous l'avons voulue, nous la voulons encore, non pas par un goût d'esclave pour un état où l'on dépend d'un homme, mais par intelligence d'un système admirable où, sous la dépendance apparente d'un homme, on ne dépend que de la loi; par intelligence d'un système où tout est prévu, réglé, et auprès duquel la République n'est qu'une ébauche incomplète et insuffisante, très en arrière de la civilisation et de l'art de gouverner les peuples. „ (p. 60.)

(1) M. Thiers écrivait le 23 septembre 1872 d'Ouchy à M. J. Simon : “ Les électeurs ont commis une faute, c'est à nous de la réparer „. Le 10 mars 1871.

C'est notre consolation du moins de n'avoir pas ici à raconter les intrigues tortueuses, les menus empiètements, les petits profits sans cesse accrus par une astuce à la fois souple et opiniâtre, grâce auxquels la manifestation monarchique du 8 février 1871 se trouva paralysée, et, finalement, avorta d'une façon misérable. De guerre lasse, en 1875 les fractions du « juste-milieu » de cette impuissante Assemblée, après avoir fait retrancher dans une discussion en règle le 28 et le 29 janvier, par 359 voix contre 336, le mot de République que les auteurs du projet avaient inséré en tête de la loi constitutionnelle, y laissèrent passer l'expression de Président de la République, titre (1) dont M. Thiers s'était déjà paré à un moment où certes la majorité n'entendait en aucune façon tenir la porte ouverte à aucune espèce de République, et qui par conséquent ne pouvait à lui seul, surtout après la modification apportée à l'article 1er, transformer profondément l'état de choses existant. Encore plusieurs députés protestèrent-ils sans retard contre la majorité apparente d'une voix qui avait été annoncée et qui, en réalité, n'avait pas été obtenue (2). Mais, tout en salissant de leurs outrages habituels cette République (3) que leur accordaient les

---

il avait pourtant dit à la tribune : " Jamais, non, jamais un pays n'a été interrogé plus sincèrement, et jamais il n'a répondu plus sincèrement que dans cette dernière occasion ". Avec cette incomparable logique des passions humaines, que devient le respect de la volonté nationale?

(1) " Titre menteur ", dit M. J. Simon, t. II, p. 272.

(2) V. la séance du 30 janvier 1875. A la suite du vote, M. Ganault, de l'Aisne, déclara qu'au lieu de s'abstenir il avait voté *pour*. Mais MM. Leurant et Mallevergne, absents fortuitement au moment où l'on votait, se prononcèrent trop tard *contre*. Ce qui est plus grave, c'est que M. Target protesta par une lettre contre l'abus inqualifiable qu'un de ses collègues avait commis, en le faisant voter *pour*, sans aucun mandat de lui. Loyalement, le projet de loi restait donc en minorité d'une voix. Ajoutons que M. Casimir Périer, lui-même réclama contre la rapidité avec laquelle le scrutin fut fermé.

(3) Voici comment M. Lockroy, ancien vaudevilliste et député de Marseille, en parlait aux lecteurs du *Rappel :* " Cette République dont on va achever la fabrication à Versailles n'a rien de commun avec la République idéale. C'est là une chose dont il faut convenir. Entre ces deux Républiques,

monarchistes à la façon de Ponce-Pilate, ceux des républicains pour qui la République n'est qu'un moyen et la Révolution le but véritable, but sacré et imprescriptible, ceux-là mêmes qui, au moment où l'on discutait la proposition Rivet, avaient contesté avec le plus de mauvaise foi les pouvoirs constituants d'une Assemblée convoquée par eux-mêmes sous ce titre, n'en profitèrent pas moins de la concession ou de l'équivoque arrachée à leurs adversaires pour proclamer la France irrévocablement asservie désormais à leur utopie. Il appartiendra à d'autres que nous de raconter les progrès de cette utopie, qui, bien qu'en possession d'une légalité de fait, tacitement acceptée, ne s'est pourtant pas encore donné à elle-même le luxe d'une légalité de droit, que rien assurément ne l'empêche plus de se décerner, au moyen d'une révision constitutionnelle. Nous n'avons à rechercher, dans cette partie de nos études, que la manière dont l'Empire allemand a suivi les tergiversations de cette malheureuse Assemblée qui, pour avoir eu la faiblesse de laisser M. Thiers se qualifier « chef du pouvoir exécutif de la République française », avait la surprise de voir

---

il y a la même différence qu'entre le Parthénon et la gare de l'Ouest, qu'entre une comédie de Molière et un vaudeville de M. Sardou, qu'entre la Vénus de Milo et un chien caniche. La République fabriquée à Versailles est une République mâtinée. Née du mariage inattendu de la gauche et d'un petit groupe du centre droit, elle a toutes les étrangetés constitutionnelles des métis. C'est, dans l'ordre politique, ce que serait dans l'ordre naturel cet être bizarre, non-encore présenté à l'Académie des sciences et que les habitués des foires connaissent sous ce nom : „ Fils d'une carpe et d'un lapin. „ Cette constitution est mauvaise; elle est réactionnaire; elle est anti-démocratique. Elle manque de logique; elle manque de base; elle manque de tout. Mais elle est l'affirmation de ce fait : la République. Elle est la négation de cet autre fait : le ventavonat, c'est-à-dire qu'elle ne permettra pas ce long désordre qu'une faction maudite se proposait d'entretenir pour rendre possible un attentat! Elle a une qualité encore, et peut-être la plus précieuse de toutes : c'est qu'elle n'est pas éternelle... La nation reste armée du suffrage universel. La nation reste souveraine maîtresse, et, une fois la République établie, il ne sera pas plus difficile de l'améliorer qu'il ne nous est difficile de faire des réparations urgentes à l'intérieur de nos appartements. „ — V. aussi le discours-programme de M. Louis Blanc à un banquet du 22 septembre 1878.

le traité définitif de paix signé par MM. de Bismarck et Pouyer-Quertier au nom de l'Empire allemand et d'une « République française » au sujet de laquelle elle avait pourtant fait ses réserves les plus expresses.

Durant cette longue période de tiraillements quotidiens et mesquins où la dictature à la petite semaine de M. Thiers se fondait sur la division même d'un Parlement incohérent et maintenu à dessein dans son incohérence, quelle était l'attitude adoptée par la Prusse vis-à-vis de la France? Nous n'en sommes plus réduits, à propos de ce problème historique, à de simples conjectures et à la méthode, si délicate, de l'induction pure. Le livre du Dr Busch nous révèle par anticipation ce que devait être cette attitude. Avant même la journée décisive de Sedan, M. de Bismarck, de Commercy, dictait un article destiné à exclure toute candidature des princes d'Orléans au trône qu'allaient perdre les Bonaparte. « Une paix conclue avec les d'Orléans revenus sur le trône de France », disait-on, « serait encore plus une simple paix apparente qu'une paix signée avec Napoléon, qui, lui, du moins, avait emmagasiné assez de gloire par avance (1) ». Le 4 décembre, une gazette étrangère ayant rappelé que le duc d'Alençon avait pris pied par son mariage dans la maison de Habsbourg, M. Busch, interprète fidèle des pensées de son « Chef », répliqua vivement que les d'Orléans étaient on ne peut plus mal inspirés vis-à-vis de la politique allemande, tout comme les autres dynasties qui convoitaient la Couronne de France, que le seul gouvernement qui pût convenir aux Allemands chez nous, « c'était celui qui leur nuirait le moins, parce qu'il aurait plus à faire à l'intérieur, plus à compter avec la tâche de se maintenir contre ses rivaux (2) ». Le 8 février 1871, le « Chef » en personne, avec une facétieuse affectation de trivialité provinciale dont la finesse nous échappe, disait

(1) V. Busch, t. I, p. 54-55.
(2) V. t. II, p. 77.

en remettant à M. Abeken un télégramme : « Tout cela m'est bien égal *(Dieses ist mir Worscht)*, je puis me tirer d'affaire sans les d'Orléans, au besoin même, sans Louis (1). » Le 22 février, tout en traitant avec M. Thiers, tout en évoquant devant lui pour l'effrayer la fantasmagorie d'un troisième Empire, il témoignait encore de l'aversion qu'il éprouvait pour les Bourbons de la branche cadette, parce qu'avec eux « ce serait la guerre dans deux ou trois ans (2) ». A cette époque, le Chancelier se préoccupait évidemment beaucoup moins du véritable chef de la maison de Bourbon, le jugeant absolument impossible.

Nous avons mieux toutefois que ces indiscrétions d'un serviteur bavard ou besogneux, pour nous faire connaître la pensée intime et la politique réelle de M. de Bismarck dans ses relations avec la France. L'ex-ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. d'Arnim, l'a forcé en effet à abattre brusquement la plupart de ses cartes, et à livrer ainsi au public européen le secret de la partie engagée contre nous. Grâce à cette querelle sans grandeur entre deux Divinités de l'Olympe germanique, c'est sous une ruche de verre que nous pouvons suivre aujourd'hui le travail de la diplomatie allemande. La franchise des révélations ne rachète point malheureusement la perversité des projets et le cynisme de la forme. M. d'Arnim restera, comme écrivain politique, l'étonnement de tous ceux dont la « manière » de M. Rochefort ne fait point les délices. Jamais correspondance entre un ministre des affaires étrangères et l'un de ses subordonnés n'avait pris une allure aussi dédaigneuse de toutes les convenances, un sans-gêne aussi débraillé et aussi insolent, une familiarité sentant à ce point le corps de garde. Ce n'était point avec cette plume trempée de fiel qu'écrivait un de Lionne, un Talleyrand, un Metternich, ni même ce

(1) V. t. II, p. 358.
(2) V. t. II, p. 373.

Buchholtz, chargé en 1793 de remettre à Grodno au prince Sulkolwski ou au comte Plater, de la part de la Prusse, des notes empreintes de perfidie et d'hostilité contre les malheureux Polonais, mais qui portaient du moins quelques traces de culture littéraire et quelque apparence de politesse. Le langage toutefois n'est pas la seule excentricité qu'on ait à relever dans le recueil des lettres officielles de M. d'Arnim. Le choix de ses sujets aussi provoque de temps à autre une réelle surprise. Cet observateur impitoyable ne recule devant aucun détail, devant aucune méchanceté dans son rôle de délateur. Partout il affiche, avec son acrimonie de style ordinaire, une véritable monomanie d'ingérence, que ses fonctions n'autorisaient point, jusque dans nos douleurs intimes. Son ressentiment bouffon contre Madame de Rothschild, coupable d'avoir décliné son voisinage à l'Elysée et à propos de laquelle M. de Bismarck exigeait des excuses par écrit du duc Decazes (1), ses doléances non moins comiques au sujet de « la passivité impertinente des dames », dont sa myopie l'empêche de s'apercevoir, mais dont souffrent les membres les plus jeunes de l'ambassade, « privés par là d'un grand nombre d'agréments qui ne peuvent trouver de compensation que dans un haut degré de résignation philosophique », ses lourdes ironies au sujet des employés de chemin de fer qui forment son unique société et lui font conclure « que l'Allemand vivant en France n'y doit jamais arriver à jouir du sentiment agréable que l'on éprouve à appartenir à une nation victorieuse (2) », tout cela en vérité trahit un mélange si monstrueux et si ridicule de petitesse d'esprit et de haine orgueilleuse qu'on croit entendre les propos de table, les *Tischreden* d'un reître qui s'oublie, beaucoup plus que

---

(1) V. dans le *Procès d'Arnim*, p. 116-117, la dépêche de M. de Bismarck du 29 décembre 1873.

(2) V. le rapport de M. d'Arnim du 22 janvier 1873 (p. 89 du *Procès d'Arnim)*.

les rapports d'un diplomate à son chef hiérarchique. De ce volumineux dossier de commérages bilieux nous ne voulons tirer qu'un peu de lumière pour éclaircir trois épisodes mémorables de nos rapports obligés avec l'Empire allemand depuis 1870 : l'appui donné par M. de Bismarck au gouvernement anti-monarchique de M. Thiers, l'évacuation définitive de notre territoire, enfin l'accueil fait au maréchal de Mac-Mahon lors de son élection présidentielle.

Assurément, M. d'Arnim n'était rien moins qu'un flatteur pour M. Thiers, « le seul homme infaillible dans toutes les choses dont il ne sait pas le moindre mot,... qui, de ses erreurs, de ses assertions fausses, de ses minuties et de ses prophéties compose un grand dogme comme son collègue en infaillibilité, avec une irascibilité vraiment papale (1),... et dont l'habileté consiste à passer la rivière sur une corde plutôt que sur le pont solide d'à-côté (2) ». Néanmoins, c'était à soutenir son autorité que l'ambassadeur devait appliquer et prétend avoir appliqué ses efforts. Deux considérations dominaient dans les « directions » qui lui arrivaient de Berlin, d'abord assurer le paiement complet des cinq milliards, et ensuite seconder imperceptiblement le chef du pouvoir exécutif tant qu'on pourrait compter sur lui pour empêcher la France de revenir à une monarchie quelconque. Nous mettre hors d'état de rien fonder et encourager ceux qui y travaillaient, faire en sorte que rien ne vînt gâter ce *tradidi disputationibus* que le Chancelier avait emporté de France comme son plus précieux succès, tel était, après les ardentes préoccupations de la cupidité prussienne, le but poursuivi. Le 6 mai 1872, M. d'Arnim, au sortir d'une conversation avec M. Thiers, accentuait encore cette politique ou proposait de l'accentuer dans un sens peut-être, il est vrai, assez différent de celui qu'indiquaient ses instructions. « La marche la plus désirable des affaires », disait-il, « me paraît être celle qui,

(1) V. le rapport de M. d'Arnim du 22 janvier 1872.
(2) V. le rapport de M. d'Arnim du 27 mai 1873.

d'un côté, nous laisserait le temps de conclure un arrangement avec le gouvernement actuel pour le paiement et la mise en sûreté des trois milliards, et qui, de l'autre, hâterait l'inévitable changement gouvernemental de telle sorte que la présence de nos troupes dans le pays pût nous donner encore l'occasion d'exercer une influence sur la crise ». Le 12 du même mois, M. de Bismarck répondait à son agent en lui exprimant sa répugnance bien connue pour les princes d'Orléans et en lui recommandant de persévérer vis-à-vis de l'Empire dans « la réserve habituelle ». Il ajoutait pour conclure : « Notre premier devoir est naturellement de soutenir, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, le gouvernement actuel, aussi longtemps qu'il représentera pour nous la volonté d'exécuter loyalement le traité de paix. Ce qui viendra après lui devra se légitimer de nouveau vis-à-vis de nous dans ce sens ». Conformément à ce programme, l'ambassadeur, le 29 mai, faisait paraître dans la *Gazette de Cologne*, à propos de notre situation intérieure, un article qu'il terminait ainsi : « Nous ne voulons pas, il est vrai, nous immiscer dans les affaires intérieures de la France; toutefois, en certains cas, il ne peut nous être indifférent de savoir qui signe pour la maison avec laquelle nous sommes en relations d'affaires ». Le dissentiment qui s'était déjà accusé entre M. de Bismarck et M. d'Arnim devait, malgré cette entente apparente et momentanée, avoir des suites sérieuses. Dans une conversation tout-à-fait privée avec M. de Saint-Vallier, notre chargé d'affaires à Nancy, et le général de Manteuffel, commandant du corps d'occupation, le diplomate français avait rapporté au général prussien certains doutes que M. d'Arnim lui avait confiés relativement à la durée probable du gouvernement de M. Thiers et certaines pensées, ironiques ou sérieuses, ajoutées par l'ambassadeur en vue d'une restauration monarchique. M. de Manteuffel, qui, lui, estimait, comme le Chancelier, que la France devait rester dans le *statu quo* au moins jusqu'à ce qu'elle eût payé l'indemnité,

transmit en haut lieu les confidences de M. de Saint-Vallier (1). Interpellé télégraphiquement par M. de Bismarck, M. d'Arnim lui répondit le 12 novembre que sa seule divergence avec M. de Manteuffel consistait en ce que le général « jugeait nécessaire de maintenir encore le gouvernement de M. Thiers pour assurer le paiement des créances, tandis que lui en considérait le paiement comme assuré, quel que fût dans un prochain avenir le gouvernement de la France. » Ce désaccord entre le représentant diplomatique et le représentant militaire de l'Empire allemand sur notre territoire nous a valu deux dépêches, l'une, de M. de Balan, l'autre, de M. de Bismarck, adressées toutes les deux à M. d'Arnim, et qui nous laissent entrevoir, avec toute la clarté désirable, l'action, plus passive encore, il est vrai, qu'agressive, de la diplomatie prussienne sur nos efforts de réorganisation nationale, tant qu'a duré le règne républicain de l'ancien ministre de Louis-Philippe. La première de ces importantes dépêches porte la date du 23 novembre 1872 :

« Vous dites que la presse qui reçoit ses inspirations d'ici, et, en général, la presse de ce pays, déprécie les éléments monarchiques de la France; mais M. le prince-Chancelier ne saurait le reconnaître. En tout cas, cette attitude ne reposerait pas sur des instructions. Mais, je le répète, le fait lui-même n'est pas admis, quand bien même la presse allemande, ce qui, à vrai dire, est exact, se serait abstenue en général d'attaquer M. Thiers et son gouvernement. Son Altesse ne peut s'associer aux conclusions tirées par V. Exc. des diverses appréhensions que le régime actuel de la France est propre à inspirer. Le prince de Bismarck n'est nullement d'avis qu'aucun gouvernement français ne pourrait songer à ne pas remplir les obligations pécuniaires de la France envers l'Allemagne. Au contraire, dans l'opinion de Son Altesse, notre intérêt exige en première ligne qu'on mène à terme le paiement de l'indemnité de guerre et l'exécution du traité de paix, et qu'on abandonne à

(1) V. la lettre du général datée de Nancy, le 1er novembre 1872.

elle-même, après comme avant, la marche des affaires intérieures de la France, ou tout au moins qu'on ne prenne pas position vis-à-vis de ces questions avec des déductions et des projets préconçus. Le cas échéant, nous pouvons, il est vrai, favoriser les éléments dont l'action répond à notre intérêt; mais pour cela nous devons attendre qu'ils entrent en scène, et non pas vouloir les utiliser à la façon de conspirateurs. Une France constituée monarchiquement nous offrirait des dangers plus grands que ceux que V. Exc. voit dans l'influence contagieuse des institutions républicaines. Le spectacle que ces institutions nous donne semble plutôt fait pour en inspirer l'horreur. Du reste, en aucun cas, nous ne pouvons marcher avec les légitimistes, attendu qu'ils seront toujours acquis à la cause du pape. Aussi longtemps que durera notre lutte avec la curie romaine, lutte dont il n'est pas possible de prévoir la fin, nous ne saurions favoriser un tel élément. L'opinion que toute forme de gouvernement, autre que la forme républicaine, serait inacceptable pour nous en France, dépasserait la mesure; aussi ne sera-t-elle jamais soutenue par la presse inspirée. Mais, d'autre part, si nous prenions parti pour un autre gouvernement, quel qu'il soit, nous attirerions en même temps sur nous les animosités dont il serait l'objet; nous rendrions ainsi la France capable de contracter des alliances, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ».

La seconde dépêche, beaucoup plus explicite, beaucoup plus importante, porte la date du 20 décembre 1872 :

« Je considère comme probable que le paiement de l'indemnité de guerre aura lieu, si M. Thiers reste au pouvoir, ou si les affaires gouvernementales suivent du moins un cours régulier et normal. Je crains au contraire que nous ne soyons de nouveau forcés de tirer l'épée pour obtenir ce qui nous est dû, si, par suite de violents bouleversements, une République était créée et qu'il arrivât au pouvoir des hommes d'une autre catégorie. C'est à cause de cette éventualité qu'il est de notre intérêt de ne pas affaiblir nous-mêmes le gouvernement actuel et de ne pas contribuer à sa chute. Les choses marcheraient autrement et d'une façon qui ne serait pas non plus désirable pour nous, je le crains, si, avant le paiement de

l'indemnité et l'évacuation du territoire français, un des prétendants monarchiques s'emparait du pouvoir. On nous prierait alors d'une façon amicale de favoriser le développement du germe monarchique, en faisant à la monarchie, au point de vue du paiement et de l'évacuation, des concessions que nous aurions refusées à la République. Nous pourrions, il est vrai, refuser d'agir ainsi. Mais je craindrais que d'autres Cabinets, et notamment des Cabinets qui nous sont sympathiques, ne nous recommandassent d'une manière plus ou moins pressante d'avoir des égards pour l'élément monarchique en France. Bien que l'on soit trop sage à Londres, à Saint-Pétersbourg et à Vienne pour croire qu'une France monarchique soit moins dangereuse pour nous que la domination des partis républicains dans ce pays, on aurait trop intérêt à faire semblant de le croire, vu les avantages que l'on voudrait obtenir dans un autre sens, pour ne pas nous faire sentir sous ce prétexte le désagrément que causent notre situation actuelle et le transfert des milliards en Allemagne, incommode pour tout le monde, excepté pour nous. Il en résulterait bientôt un groupement des États européens très gênant pour l'Allemagne, lequel exercerait d'abord sur nous une pression amicale pour nous faire renoncer à une partie des avantages que nous avons acquis. Il est possible qu'il se produise plus tard, sans cela, des phénomènes analogues; mais nous n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure et en y établissant une monarchie régulière, ni de mettre ce pays à même de contracter des alliances avec les puissances qui ont jusqu'à présent avec nous des relations amicales. L'inimitié de la France nous oblige de désirer qu'elle reste faible et nous agissons d'une manière très désintéressée, en ne nous opposant pas, avec résolution et par la force, à l'établissement d'institutions monarchiques solides, tant que le traité de paix de Francfort n'aura pas été complètement exécuté. Mais, si notre politique extérieure contribuait sciemment à renforcer, par l'union intérieure, l'ennemi du côté duquel nous devons redouter la prochaine guerre, et à le rendre capable de conclure des alliances en lui fournissant une monarchie, on ne saurait cacher trop soigneusement les actes accomplis dans ce sens, car ils causeraient dans toute l'Allemagne un mécontentement juste et véhément, et exposeraient

peut-être à des poursuites de la part de la justice criminelle le ministre responsable qui aurait suivi une politique si hostile au pays. Ces considérations se rattachent à une autre erreur déjà signalée qui conduit V. Exc. à des déductions politiques inexactes. V. Exc. croit et a dit de vive-voix à S. M. que le maintien des institutions républicaines en France est dangereux pour les institutions monarchiques de l'Allemagne. Je suppose que V. Exc. n'aurait pas éprouvé cette crainte, si les affaires extérieures n'avaient occupé toute son attention pendant ces dernières années, et qu'un plus long séjour en Allemagne et au centre de l'administration allemande l'eût mise en état d'acquérir une idée exacte de la situation.... Je suis persuadé qu'aucun Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bienfaits d'une monarchie, si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine. C'est une qualité éminemment allemande que de montrer une pareille bienveillance pour le sort d'un voisin hostile. Mais le gouvernement de S. M. a d'autant moins de raisons de suivre ce penchant peu pratique, que tout observateur attentif a dû remarquer combien les conversions politiques ont été et sont encore nombreuses en Allemagne depuis l'*experimentum in corpore vili* fait par la Commune sous les yeux de l'Europe. Les rouges sont devenus libéraux modérés; les libéraux modérés sont devenus conservateurs; ceux qui faisaient une opposition doctrinaire se sont convertis au sentiment de l'intérêt inspiré par l'Etat et de la responsabilité vis-à-vis de ce dernier. La France est pour nous un salutaire épouvantail. Si la France représentait devant l'Europe un second acte du drame interrompu de la Commune (chose que je ne désire point par humanité), elle contribuerait à faire apprécier davantage aux Allemands les bienfaits d'une constitution monarchique et augmenterait leur attachement aux institutions de la monarchie. Nous devons désirer que la France nous laisse en paix, et, dans le cas où elle ne voudrait pas respecter la paix conclue, l'empêcher de trouver des alliances. Tant qu'elle n'aura pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle. Tant que les monarchies marcheront d'accord, la République ne pourra rien leur faire. C'est pour cette raison que la République française trouvera très difficilement un allié parmi les Etats monarchiques. Telle est ma conviction, et elle

m'empêche de conseiller à S. M. de contribuer à soutenir en France les droits monarchiques (1). »

Ainsi, la Chancellerie impériale n'accordait pas même à la majorité monarchique de notre Assemblée nationale cette neutralité absolue, sinon amicale, dont elle avait honoré, dès ses premiers massacres, la Commune de Paris. On conçoit après cela combien il devait lui en coûter de retirer définitivement ses troupes de notre territoire et de renoncer à tenir son épée directement suspendue sur notre tête. On voulait bien à Berlin être payé le plus promptement possible, on était même avide de l'être, on ne prenait aucun soin pour s'en cacher, mais on s'en voulait terriblement d'abandonner le gage qui permettait de peser sûrement et rapidement sur la crise prévue. Le 4 mars 1873 des ordres devaient être expédiés par M. de Bismarck en vue de donner la plus ample satisfaction aux intérêts financiers comme aux intérêts politiques de la Prusse. Mais M. d'Arnim avait pris déjà les devants en esquissant un plan qui permît d'aggraver encore pour nous les clauses déjà si dures de la paix de Francfort. Dans un rapport daté du 7 février 1873, il avait recherché, pour emprunter les termes mêmes de sa conclusion, « une combinaison propre à assurer à son gouvernement, sous l'apparence d'une concession qui semble considérable, des avantages qui lui échapperaient, si on persistait à s'en tenir à la lettre des conventions (2). » Cette combinaison consistait à se faire payer intégralement jusqu'au dernier centime, puis à simuler un départ qui n'en serait pas un, et pourrait se changer bien vite en retour. La France, en d'autres termes, commencerait par « remettre son portefeuille de lettres de change », puis s'obligerait pour le reste à des versements bi-mensuels, ce qui valait mieux que des termes

(1) V. *Procès d'Arnim*, p. 78-82. Nous n'avons rien changé à la traduction.
(2) V. *Pro Nihilo*, Plon, 1876, p. 69.

mensuels, « pour augmenter les occasions de pouvoir mettre des inexactitudes à la charge de la France (1). » Le portefeuille une fois vidé, les troupes de l'Empire évacueraient nos départements des Vosges, des Ardennes et de Meurthe et Moselle, mais, notez bien ce point, en les « neutralisant ». Une commission d'officiers allemands surveillerait la sincère exécution de la clause. De plus, le corps d'occupation n'abandonnerait pas définitivement le territoire français, mais se cantonnerait à Belfort, « d'où un mot suffirait pour rappeler les Français à l'ordre ». De cette façon, ajoutait l'ambassadeur, « nous serons en situation de nous faire une idée de ce qu'il y aura, quand notre occupation tant morale que matérielle aura complètement cessé. Le provisoire intérieur sera prolongé ou tout au moins ne pourra se développer dans une direction qui nous serait franchement désagréable. On aurait pu songer à un article qui nous donnerait le droit de réoccupation au cas d'un changement de gouvernement. Mais il serait superflu, puisqu'une crise intérieure sérieuse et violente entraînerait nécessairement dans les paiements une certaine inexactitude qui nous autoriserait à une réoccupation ». Toutefois, M. d'Arnim s'était prématurément flatté que les Français dans leur joie oublieraient une foule de détails et, entre autres, « l'aggravation de leur situation telle qu'elle résulterait en réalité de l'acceptation de ses offres (2) ». Vainement il avait voulu « assurer, si faire se pouvait, au gouvernement allemand, par la prolongation du droit d'occupation pour un temps assez long, une certaine influence sur le développement politique de la France (3) », et, outre cela, tâcher qu'on « sût mauvais gré aux Français, s'ils se montraient ultérieurement ingrats, après que la Prusse se serait placée vis-à-vis d'eux dans une position que, de prime abord, l'Europe envisagerait presque

---

(1) V. *Pro Nihilo*, p. 67.
(2) V. la pièce tout entière dans *Pro Nihilo*, p. 62-69.
(3) V. *Pro Nihilo*, p. 71.

comme une concession imprudente (1) ». M. Thiers en somme était encore trop avisé pour ne pas s'apercevoir que, si l'écrasement diminuait d'intensité, il était réparti sur un laps de temps beaucoup plus long. Grâce à sa vieille expérience (2), et à d'autres circonstances aussi, les bons désirs de M. d'Arnim ne purent se réaliser. Mais ce n'est pas à M. de Bismarck précisément que nous en saurons gré.

Si les traités avaient fixé un terme précis à l'occupation militaire de notre territoire, ils n'avaient malheureusement imposé aucune limite à l'action malfaisante de la Chancellerie allemande en France. Avant qué ses cinquante mille garnisaires fussent partis, nous devions nous en apercevoir encore, lorsque M. Thiers jeta sa démission à l'Assemblée souveraine qui s'était permis de solliciter de sa bienveillance des ministres moins en désaccord avec ses propres sentiments. L'arrière-pensée de faire à M. Thiers une sorte de prestige comme libérateur du territoire ne paraît pas avoir été étrangère à la résolution, un peu lente peut-être, qui fut prise à Berlin, probablement sous la pression des grandes Cours, d'exécuter le traité de Francfort, aussitôt que nous aurions livré les cinq milliards, objet de tant de soupirs de la part de la Prusse. Le gouvernement qui venait de tomber, gouvernement à la fois sénile et viager, convenait mieux qu'aucun autre aux conseillers des

---

(1) V. le rapport du 7 février 1873.

(2) La finesse de M. Thiers ne l'empêcha pas cependant d'écrire à M. d'Arnim, le 16 mars 1873, aussitôt après avoir signé la convention modifiée qui était venue de Berlin à Paris : " Mon cher comte d'Arnim, j'aurais voulu vous écrire dès hier soir. Malheureusement je n'en ai eu ni le temps ni la force. Mais je serais un ingrat, ce que je ne suis et ne serai jamais, si je ne me hâtais de vous remercier des services que vous avez rendus à moi, et, ce qui vaut mieux, à la France, dans la longue négociation qui vient de finir. A vous de cœur, avec autant d'amitié que de haute et profonde estime „. — Il existe aussi (p. 30 du *Pro Nihilo*) un billet de M. de Rémusat, alors ministre des affaires étrangères, presque du même style. Il est des gens en vérité avec lesquels la courtoisie française devient un ridicule.

Hohenzollern, parce que mieux qu'aucun autre il laissait à tous les germes d'anarchie le temps de pulluler en France. M. Thiers ne menait qu'au désarroi, M. de Broglie pouvait mener à quelque chose; c'en était assez pour qu'on ne pardonnât pas au chef de la droite d'avoir provoqué la retraite du chef de la gauche. On devait à Berlin d'autant plus prendre ombrage et montrer du dépit de ce qui venait de se passer à Versailles que le succès de cette volte-face parlementaire paraît y avoir été imprévu. L'origine de l'âpre querelle à coups de jugements et de pamphlets qui s'est élevée entre M. de Bismarck et M. d'Arnim semble devoir être cherchée surtout dans l'appréciation erronée que l'ambassadeur avait faite des forces relatives des deux partis en présence. Le Chancelier ne se trouva pas assez prévenu par son agent de la possibilité de certains événements pour obtenir de sa propre Cour la liberté d'action nécessaire. A son sens, armé à temps par l'ambassade impériale de Paris de bons avis, il aurait déconseillé et prévenu le coup de tête du Président. En lui parlant seulement d'un prolongement d'occupation, en lui assurant qu'on n'avait confiance qu'en lui, il l'eût fait revenir, du moins il s'en flattait, sur sa détermination de quitter ostensiblement un pouvoir d'où personne ne le chassait, d'où personne n'avait le droit de le chasser. M. de Bismarck ne cacha donc ni son extrême irritation ni les motifs de cette irritation. Il dit plus tard, le 1er septembre 1873, de vive voix, à M. d'Arnim que, par sa faute, l'Empire allemand était perdu (1). Le 1er septembre 1873 il répéta à M. de Philipsborn « qu'il ne pourrait jamais pardonner au comte d'Arnim la chute de M. Thiers, parce que ce dernier aurait infailliblement jeté la France dans les bras de Gambetta et de l'anarchie (2). » Dès le 19 juin, il avait au reste déjà écrit à l'ambassadeur : « Pendant huit mois, votre appréciation

---

(1) V. *Pro Nihilo*, p. 105 et 110.
(2) V. *Pro Nihilo*, p. 106.

tout opposée, sans avoir amené directement le dernier changement de gouvernement, que vous avouez vous-même ne nous être pas favorable, y a du moins contribué, en facilitant à ceux qui viennent de succéder à M. Thiers les moyens de le renverser et en paralysant mes efforts pour la conservation de cet homme d'État et de son administration (1). » On comprend après cela que l'ambassadeur allemand et son gouvernement mirent toute la mauvaise grâce possible à reconnaître le maréchal de Mac-Mahon comme nouveau chef du pouvoir exécutif. M. d'Arnim n'omit rien pour racheter son manque de perspicacité et d'esprit de suite. « Au lieu d'avoir reconnu le maréchal Mac-Mahon avec trop d'empressement, ce fut lui au contraire qui tenta avec succès de mitiger l'ardeur de représentants des autres puissances (2) ». Dans son rapport du 27 mai, il ne disconvenait pas que, « le samedi encore, il avait douté de la chute immédiate » de M. Thiers, mais, pour réparer ses torts, il insinuait humblement l'idée que S. M. impériale-royale « adressât *ex proprio motu* quelques mots aimables à M. Thiers, en reconnaissance de ses mérites pour le rétablissement de la paix entre la France et l'Allemagne (3) ». Afin d'atténuer encore mieux les effets, redoutables pour lui, de son imprévoyance ou de ses faux calculs, M. d'Arnim, le 8 juin, envoyait directement à l'Empereur d'Allemagne un « rapport immédiat », où il palliait à sa façon les effets de ce qu'il appelait « une intrigue orléaniste ». Selon lui, « le comte de Paris serait accepté par le pays sans enthousiasme, comme sans répugnance, mais son individualité ne fournirait pas de garantie pour le rétablissement d'un ordre social et politique bien assuré ». En somme, continuait-il, « aucune

---

(1) V. la dépêche de M. de Bismarck à M. d'Arnim, du 19 juin 1873. *Pro Nihilo*, p. 47.

(2) V. *Pro Nihilo*, p. 187. Cette assertion est développée dans une lettre de M. d'Arnim à M. de Bismarck, du 13 juin 1873.

(3) V. *Pro Nihilo*, p. 95-96.

des solutions dynastiques qui préoccupent les partis ne serait utile au principe monarchique en Europe... Si les voisins de la France ont un intérêt essentiel à ce que le pays ne redevienne pas un trouble-repos par le fait de croisés radicaux ou cléricaux, et, si, dans ce sens, il existe réellement une solidarité des intérêts conservateurs, il n'y a pourtant jusqu'ici aucun motif d'admettre que le principe monarchique en Europe acquerrait un appui essentiel, si un membre d'une des anciennes dynasties montait sur le trône. En conséquence il n'y a aucune raison pour s'intéresser à l'une ou à l'autre solution dynastique, ou même pour nourrir intérieurement de la sympathie pour l'une d'elles. » Ce rapport, dont l'intention secrète était de détourner les instincts monarchistes de Guillaume Ier des nouveaux chefs de notre Assemblée souveraine et de rentrer par là en faveur auprès du ministre, ce rapport se terminait par cette pensée où se trouve condensée toute la politique prussienne à notre égard : « Le meilleur gouvernement pour nous, ce sera toujours celui qui aura à dépenser la meilleure partie de ses forces à lutter contre ses ennemis intérieurs. » En fait, la Chancellerie impériale ne reconnut le maréchal de Mac-Mahon que pour ne pas rester isolée au milieu des grandes puissances, et parce qu'il fallait bien recevoir de quelqu'un les derniers versements de numéraire. Mais elle tint à poser ce principe qu'à chaque changement analogue en France une reconnaissance spéciale serait nécessaire, et que les lettres de créance devraient être renouvelées. La Prusse faisait ainsi toutes ses réserves quant à l'avenir et ne laissait pas ignorer qu'elle n'accepterait pour sa part le régime et les hommes qui nous auraient convenu qu'autant qu'ils lui conviendraient d'abord à elle-même (1). L'explosion de colère vindicative à laquelle M. de Bismarck s'était abandonné vis-à-vis de M. d'Arnim rejaillit jusque sur nos nouveaux

---

(1) V., entre autres, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 1er juin 1873.

ministres. Quelques paroles imprudentes prononcées par certains évêques servirent de prétexte à ses démonstrations menaçantes, bien que M. d'Arnim affirmât lui-même ne pas pouvoir « attacher à ces paroles plus d'importance qu'à l'aboiement incommode des chiens du voisinage (1) ». M. de Bismarck néanmoins tint essentiellement à faire appliquer aux coupables les pénalités que le *Journal des Débats* avait pris la peine de lui révéler (2), et M. de Balan prescrivit au comte d'Arnim « de renouveler périodiquement tous les quinze jours ses réclamations contre la presse française (3) *(sic)* ».

Telles sont les perspectives, les coins, pour mieux dire, de notre histoire diplomatique la plus récente sur lesquels la correspondance de cet étrange ambassadeur a soulevé tous les voiles. Au-delà de cette ambassade, nous n'avons pas assurément à produire des documents officiels d'une portée aussi décisive. Mais nous ne manquons pas de fils épars pour nous guider d'une manière suffisante dans l'appréciation de la ligne de conduite, parfaitement conséquente et conforme à elle-même, que la Chancellerie allemande a continué de suivre dans ses rapports avec la France. C'est déjà une coïncidence, qui n'était pas fortuite, mais qu'il faut noter, que l'orage tenu en suspens sur la tête de M. d'Arnim ait précisément éclaté au moment où il était le plus question de rappeler le comte de Chambord sur le trône de ses ancêtres. La postérité saura seule de science certaine de quel poids le mauvais vouloir de M. de Bismarck a pesé à ce moment dans la balance de nos destinées, et par quelles intrigues subtiles et multiples il a su nous empêcher de renouer notre tradition nationale avec le petit-fils de Henri IV. Ce qu'on peut dire dès à présent, c'est que le mobile déterminant qui paraît avoir

(1) V. son rapport du 2 janvier 1874, *Pro Nihilo*, p. 136.

(2) V. la dépêche de M. de Bülow, du 31 décembre 1873, *Pro Nihilo*. p. 126-127.

(3) V. *Pro Nihilo*. p. 153.

fait revenir le grand exilé de Frohsdorf sur les larges promesses de conciliation (1) données d'abord par lui à MM. Chesnelong, Lucien Brun et Merveilleux-Duvignaux, ce mobile n'était pas seulement la crainte de n'obtenir dans notre Assemblée qu'une majorité trop insignifiante pour mettre fièrement le pied à l'étrier. Le prince ne recula pas moins devant la conviction acquise que la plupart des grandes puissances, averties ou menacées à temps par les agents de la Prusse, ne se montraient que fort peu empressées d'accueillir une restauration monarchique, qui, d'après ce qu'on leur faisait amicalement entrevoir, deviendrait à bref délai le prétexte d'une nouvelle guerre franco-allemande et, qui sait? le point de départ peut-être d'une conflagration européenne. Privé au-dehors comme au-dedans du nombre d'amitiés nécessaire (2), le dernier descendant de nos rois légitimes préféra s'envelopper dans son drapeau blanc, comme dans un linceul, jugeant que les temps n'étaient pas encore venus. Cette touchante sollicitude à nous rejeter du pied dans notre isolement révolutionnaire, quand les honnêtes gens, une fois de plus, faisaient de leur mieux pour nous en tirer, cette sollicitude, dis-je, se retrouve encore dans la formule de la lettre qui, en mai 1874, accréditait le prince de Hohenlohe comme ambassadeur auprès d'une « République française », aussi inconnue à cette époque qu'en mai 1871. Qu'on note bien d'ailleurs que vers le même temps tout au contraire un autre diplomate de l'Empire, en allant se présenter au maréchal Serrano de la part de son maître, se contentait de l'appeler tout simplement « Monsieur le Duc », sans tomber dans la moindre allusion à la République espagnole, qui, elle, cependant, avait été proclamée aussi légalement que possible par les Cortès du jour ou de la veille.

---

(1) V. sa lettre du 19 septembre 1873 à M. de Rodez-Bénavent, député de l'Hérault.

(2) " Devant l'Europe *attentive*, j'ai montré, etc. " Lettre écrite de Frohsdorf à M. de Foresta le 26 juillet 1879.

Nous aurons occasion de revenir sur quelques-unes des flèches de Parthe lancées contre notre honneur national, après le départ de l'armée allemande, et qui ont fait du duc Decazes un véritable Saint-Sébastien, doué par bonheur d'un tact et d'une longanimité patriotique à toute épreuve. Ces perfides suggestions ou ces blessantes provocations ne devaient pas toutefois désarmer les directeurs habituels de la politique berlinoise. Une fois le corps d'occupation rentré dans ses foyers, il fallait d'autres ressorts à mettre en jeu, pour continuer d'une façon plus latente la pression qu'on exerçait sur nous, il fallait surtout des intermédiaires et des alliés. Nous l'avons déjà dit : le grand art de M. de Bismarck et l'un des secrets de sa force, c'est qu'il excelle à faire exécuter par d'autres ce qu'il ne peut ou ne veut pas entreprendre lui-même sous sa propre responsabilité. Pour nous acheminer, de plus en plus, loin des voies de la monarchie et aussi près que possible des abîmes de l'anarchie, il n'avait plus M. de Manteuffel et M. Thiers, mais il lui restait l'opinion publique en France et en Europe, cette opinion publique que chez lui il menait à la baguette avec son armée de scribes à tant par mois. Il lui suffisait que les Allemands et les sophismes allemands pussent, grâce à l'ascendant qu'ils auraient pris en France, enlacer le malheureux suffrage universel, et, en cas de crise, seconder directement ses vues personnelles. Il a pu, sans trouver de bien grands obstacles à vaincre, arriver à ce beau résultat. La fortune, et aussi beaucoup de Français qui trouvaient que « Bismarck avait du bon », ont assez souri à son œuvre pour que sa satisfaction dépasse singulièrement la peine qu'il s'est donnée. Mais, avant de parler de ceux de nos compatriotes qui plus ou moins volontairement ont concouru à la réalisation de ces plans néfastes, qu'on nous permette une courte digression à propos de la rentrée en France des Allemands après la guerre, de leur activité et de leur influence, qui n'a pas été toujours un outil inutile aux mains du grand artisan.

Dans le curieux journal qu'à lui seul il écrivait, éditait,

vendait et lisait à Reims, M. le chevalier de Fonséca avait jeté par avance un violent anathème à tous ceux de ses compatriotes qui, les hostilités terminées, oublieraient assez leur devoir envers l'Allemagne pour remettre les pieds en France (1). D'un autre côté, à entendre les premiers serments de notre indignation contre les Allemands qui n'avaient profité des bienfaits de la France que pour la mieux trahir, il eût semblé que notre patrie dorénavant dût rester hermétiquement fermée à tous les aventuriers, à tous les affamés qui seraient tentés de franchir notre nouvelle frontière pour venir chercher chez nous une fortune et une indépendance hors de leur portée au lieu de leur naissance. Par malheur ou par bonheur, notre tempérament national s'accommode assez mal de ces haines collectives et intraitables où excellent nos voisins. Nous aimons par-dessus tout à aimer, et nous ne haïssons rien plus que la haine. Nous ne tînmes pas longtemps notre porte close à ceux de nos ennemis qui ne nous avaient quittés que pour nous combattre, et qui, une fois la tempête apaisée, ne tardèrent pas à reparaître au milieu de nous. Rare fut le nombre de ceux qui, ayant épousé des Françaises, avec une dot naturellement, gardèrent la dot sans revenir, et attendirent en paix dans leurs foyers que leur femme réclamât d'eux une pension alimentaire (2). La

---

(1) " Nous ajoutons que tout Allemand qui, après les insultes et les agressions faites à plusieurs compatriotes et dont on menace tous les autres, aurait la fantaisie d'aller à Paris, devrait être mis au ban de l'opinion publique en Allemagne. Oui, tous ceux qui iraient visiter cette ville (qui aujourd'hui encore a une bien singulière façon de se poser comme la capitale de la civilisation), sans y être attachés à la légation, ou bien sans avoir d'affaires à régler ou de famille à voir, mais dans le seul but de s'amuser ou de faire des affaires avec les Parisiens, en s'exposant à l'insulte et à l'assassinat, ceux-là, dis-je, ne méritent aucune compassion. Une fois prévenus, ils n'auraient que ce qu'ils méritent, en compromettant l'honneur national allemand et en recherchant une société qui ne veut pas d'eux et qui doit leur répugner, s'ils ont la moindre étincelle de fierté nationale ou individuelle ". — *Moniteur officiel du gouvernement général à Reims*, 24 mars 1871. Il y a deux articles sur ce ton.

(2) V. l'affaire Paaz dans la *Gazette des Tribunaux* du 1er septembre 1872.

plupart rentrèrent sans scrupule comme sans modestie, et le premier soin de beaucoup d'entre eux fut d'invoquer à leur profit la loi qui avait dispensé la population parisienne du paiement d'une partie de ses loyers plutôt que d'exiger une résiliation immédiate de leur bail (1). Un certain Bœrsic, limonadier du boulevard Saint-Germain, sous-officier dans un régiment d'infanterie prussienne, qu'on avait vu visant des laisser-passer au pont de Sèvres en cette qualité, demanda même des dommages et intérêts pour le trouble apporté à l'exercice de sa profession (2). La plus grande partie de ces étrangers rentraient dans Paris plus arrogants de ton, plus bouffis d'orgueil que jamais, ne prenant aucune peine de duper leurs voisins par une condoléance hypocrite, ne parlant au contraire que de la bravoure et de l'intelligence de leur race, avouant au besoin sans se faire prier que, si Paris n'avait pas été entièrement détruit de fond en comble, c'était uniquement à cause d'eux-mêmes et pour ne pas les ruiner (3). A l'ambassade d'Allemagne on nomma un attaché d'une espèce nouvelle, un jurisconsulte doté d'un traitement de 4800 *marks*, qui dut mettre son talent à la disposition de tous ses compatriotes désireux d'imposer leurs prétentions à nos tribunaux. Quelques-uns s'en tinrent aux simples menaces, par exemple, un ancien locataire d'une maison de la rue Turbigo qui, après avoir fait vendre son mobilier par un de ses amis et en avoir reçu le prix, se présenta à son ancien domicile, la paix une fois signée, et exigea insolemment la remise de son mobilier, vendu par lui-même, plus des dommages et intérêts. Mais une foule d'autres ne reculèrent pas devant un procès, soutenus qu'ils se sentaient par l'Empire allemand

(1) V. l'affaire Mennsing, de Neuilly, dans la *Gazette des Tribunaux* du 1er avril 1871, l'affaire Rummel, Frey et Papel, dans la *Gazette des Tribunaux* des 2 et 3 janvier 1873, et l'affaire Wandel, dans la *Gazette des Tribunaux* du 26 octobre 1872.

(2) V. l.s considérants du jugement dans la *Gazette des Tribunaux* du 3 septembre 1871.

(3) Opinion de M. de Bismarck. V. Busch, t. I, p. 56.

tout entier, et alors il se produisit les chicanes judiciaires les plus imprévues. Un ex-membre d'un Cercle, qui s'était vu prier de vouloir bien porter ailleurs l'honneur de ses relations personnelles, assigna les administrateurs de ce Cercle, afin de s'en faire rouvrir les portes et d'y réinstaller en triomphateur ses gazettes allemandes favorites. Un sieur Wohl-Egger soutint, contre deux de nos ministres, qu'un jugement déclaratif prononcé en Allemagne devait avoir force exécutoire en France, en vertu de l'article 18 de la convention du 9 janvier 1872, sans qu'il fût besoin d'un *exequatur* français (1). Un troisième, banquier hambourgeois, fit plaider qu'en sa qualité de sujet allemand il était dispensé de la règle générale posée par l'article 16 du Code civil et n'avait plus à fournir de caution *judicatum solvi* (2). Un quatrième, parti de Dresde, et ayant fait constater à Cologne que ses malles avaient été pillées en route, voulait rendre notre Compagnie du Nord exclusivement responsable de cette manifestation, évidente cependant, de l'improbité germanique (3). Une femme Mayer, épouse divorcée d'un sieur Sachs, Prussien de Francfort, prétendit forcer nos officiers de l'état-civil à la marier en France, suivant la loi de Francfort, moins de dix mois après le divorce (4). Des collatéraux hessois d'un tailleur naturalisé Français réclamèrent avec la même candeur l'application pure et simple en France de la loi hessoise, afin d'enlever aux petits-enfants de leur oncle, nés de père et de mère français, l'argent gagné à Paris par leur propre aïeul (5). Il semblait à tous les Allemands qui voulaient

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* du 5 février 1873.

(2) V. aussi l'affaire Wiedmann dans la *Gazette des Tribunaux* du 25 août 1873.

(3) Tribunal civil de la Seine, Chambre temporaire, audience du 16 juillet 1874. Cf., à titre d'analogie, l'affaire Kiffer dans la *Gazette des Tribunaux* du 19 février 1873.

(4) V. la *Gazette des Tribunaux*, 5 janvier et 22 février 1872.

(5) V. l'affaire Sussmann, de Maisons-Laffitte, *Gazette des Tribunaux* du 27 septembre 1871.

bien nous revenir qu'il n'y eût plus désormais de valable en France que le droit allemand, ou du moins l'un ou l'autre des divers droits allemands. C'est cette illusion qui, un peu plus tard, devait amener M. Bluntschli à soutenir, à propos d'une affaire célèbre, qu'une Française mariée n'a qu'à exprimer sa volonté de devenir Allemande pour échapper du même coup aux lois de son pays et à son mari lui-même. Quantité d'autres querelles judiciaires ou extra-judiciaires entre Français et Allemands naquirent de l'incroyable insolence des uns et de la légitime susceptibilité des autres. Un individu originaire de Danzig et se prétendant D[r] en droit, intenta une action en dix mille francs de dommages et intérêts devant deux juridictions à un officier français, qui, un peu surpris de son accent et du tour de sa conversation, s'était permis de lui faire part de sa surprise (1). A Lyon, un Polonais fut aussi traduit par un émigré allemand devant le tribunal « pour avoir sifflé sur son passage (2) ». Un journaliste de la même ville subit pareille infortune à la suite d'un article peu aimable, et cette fois la diplomatie s'en mêla (3). Les indemnités personnelles que les tribunaux refusaient, le gouvernement en effet se vit en plus d'un cas obligé de les accorder à une pression diplomatique. C'est ainsi qu'il est question dans la correspondance de M. d'Arnim (4) de sommes d'argent réclamées par ses soins pour un certain Kraft à Lyon et pour trois Allemands de Lunéville. Impossible d'ailleurs de faire quitter la France à ceux de nos hôtes qui ne s'accommodaient point d'un rapatriement en Allemagne. Malgré un arrêt d'expulsion du ministre de l'intérieur, dûment signifié, une Badoise, en 1875, s'obstina

---

(1) V. l'affaire Weiss dans la *Gazette des Tribunaux* du 27 décembre 1871 et du 6 avril 1872, ainsi que l'affaire Fritz Nölker dans le même journal, n° du 18 octobre 1871.

(2) V. la *Gazette des Tribunaux* du 9-10 octobre 1871.

(3) V. la *Gazette des Tribunaux* du 23 juin 1872.

(4) V. *Procès d'Arnim*, p. 193.

à rester quinze jours devant la porte d'une maison hospitalière qui ne pouvait plus la garder.

Trop heureux encore nos concitoyens quand ces étrangers voulaient bien s'en remettre à l'équité de nos tribunaux, sans en venir tout de suite aux violences personnelles. Les injures, les provocations, les lâchetés d'individu à individu nous n'en finirions pas de les compter! Tandis que nos établissements d'eaux thermales, de l'Auvergne jusqu'aux Pyrénées, recommençaient à se remplir de patriotes insolents de tout âge et de tout sexe, qui ne perdaient pas une occasion d'oublier qu'ils se trouvaient en France, les ivrognes de la rue rivalisaient avec les Allemands et les Allemandes « de distinction » venus pour visiter les beautés naturelles du pays où fleurit la corruption française. A Marseille, un ancien sous-préfet, décoré de la Légion-d'Honneur, fut publiquement insulté par deux voyageurs germaniques, qui au reste ne se sont plus retrouvés, lorsque les témoins de l'offensé les ont recherchés. Nous avons vu nous-même en Provence un descendant fort disgracieux des Chérusques ricaner avec la spectatrice habituelle de sa laideur aux dépens d'un officier de marine, tout en manifestant une sorte d'extase ou d'effroi devant le mécanisme d'un réchaud de table. En janvier 1875, un certain Borth, de son côté, parcourait les rues du chef-lieu du Rhône, en hurlant : *Vive la Prusse! A bas les Français!* A Pont-à-Mousson, quelques Prussiens venus de Metz, en compagnie de quelques Allemandes et d'un agent de police d'humeur trop joyeuse, impatientèrent tellement par leur tenue la population de cette petite cité qu'elle finit par les mettre dehors eux et leurs compagnes; il en résulta la demande d'une indemnité de cent mille francs pour les expulsés. A Roubaix et à Lille des commis allemands se conduisirent aussi de façon à provoquer des cartels. Mais il s'en faut que les paroles aient toujours suffi à exprimer la joie du vainqueur. Il n'a pu se dispenser aussi des blessures et des meurtres. On a vu rue Jacob, en plein Paris, un Prussien

donner deux coups de couteau et couper un doigt à un aveugle, parce que le beau-frère de cet aveugle avait eu une discussion avec lui au sujet de sa nationalité (1). A Saint-Mihiel, en août 1877, un Allemand répondant au nom de Schultze, à la suite d'une discussion, frappa de deux coups de couteau un brigadier du 8e cuirassiers. Au Hâvre, trois Prussiens, à peine débarqués du *Frankfurt*, poussèrent le patriotisme jusqu'à poignarder les premiers Français avec lesquels le hasard les mit en contact dans un restaurant. S. M. l'Impératrice d'Allemagne, qui a bien voulu s'inquiéter des moyens de rétablir la bonne harmonie entre les deux peuples, eût pu, ce semble, faire tout d'abord recommander à ses sujets un peu plus de douceur vis-à-vis des vaincus.

Mais ce n'était pas seulement la loi ou le fer à la main que les Allemands se frayaient la voie du retour. Ils avaient des chemins couverts beaucoup plus de leur goût pour revenir s'implanter sur le sol nutritif de la France. Je ne fais pas allusion ici aux espions, vrais ou faux, qu'on a cru rencontrer ou qu'on a rencontrés réellement dans une foule de localités françaises, à Thonon, à Valence, à Péronne, à Calais, pendant des expériences d'artillerie, à Hirson, où l'on construisait de nouveaux forts, à Ville-d'Avray enfin, où, d'après ce qu'on a raconté, un de ces « observateurs » logeait en garni des officiers français du camp de Villeneuve-l'Étang. Je ne songe pas non plus aux quatre soldats prussiens qui refirent le voyage d'Hébécourt dans le Vexin afin d'y retrouver le produit de leurs pillages enterré sous un pommier, ni à ce tailleur allemand de Pontoise, qui, après avoir fait infliger à la ville une amende de deux mille francs, revint tranquillement plus tard s'établir à Villers-Cotterets, où de nouveaux vols forcèrent ultérieurement le parquet à l'arrêter. J'entends parler des Allemands moins arrogants par tempérament que les autres,

---

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* du 19-20 février 1872.

qui, ne distinguant pas bien la bonhomie de l'hypocrisie, rentrèrent en France avec l'habitude de tempérer leur joie patriotique par quelques soupirs de compassion amicale, et s'imaginèrent avoir payé leur dette à notre douleur nationale en affirmant d'un ton doucereux qu'ils avaient le plus vif regret d'un passé qu'après tout les Parisiens ne devaient pas absolument maudire, puisqu'il avait été pour Paris l'occasion d'une aussi belle résistance. D'autres, plus prudents, ou moins connus, trouvaient sage de se dire Luxembourgeois, Suisses, Autrichiens ou même Hongrois. A beau mentir qui vient de loin. Les plus audacieux se donnaient pour Alsaciens-Lorrains, trouvant tout naturel de se servir de leurs nouveaux compatriotes pour capter l'intérêt de ceux dont ils n'auraient éveillé que la défiance ou la rancune, s'ils s'en fussent tenus à leurs seuls mérites et au seul prestige de la vérité. L'un d'eux, chauffeur ou cuisinier tour à tour, ivrogne quelquefois, mais avant tout « Français de cœur », n'a pas craint de s'adresser à la Société de protection des Alsaciens-Lorrains pour en obtenir les moyens pécuniaires de célébrer un peu tardivement son mariage et envoyer ses enfants cueillir à l'arbre de Noël de la même Société des fruits et des cadeaux qui assurément ne leur étaient pas destinés (1). Ce n'était pas le seul déguisement adopté par les habiles. Dans le midi de la France, les brasseurs des bords du Danube se servirent de l'italien pour recommander leurs produits aux populations de l'ancien royaume d'Arles, tandis que dans nos départements voisins de la Manche, le *Nord-deutscher Lloyd*, empruntant la langue anglaise et des agents anglais pour mieux déguiser son état-civil, faisait et fait encore une concurrence très active à nos transatlantiques sous le nom de *North-german-Lloyd*. Une maison de banque d'Anvers a également servi à déguiser la nationalité d'un Brêmois (du nom de Penter) qui, avant ses aventures judiciaires,

---

(1) V. l'affaire Gorins, dans le *Droit* du 9 décembre 1877.

avait créé à Bonnières, sur les bords de la Seine, une usine pour le raffinage du pétrole. Mais la plupart de ces « faux bons hommes » ne prenaient pas tant de peine pour se cacher. Maint *Kaufmann* allemand rouvrit sans la plus petite rancune sa boutique du boulevard et se remit à sourire avec toute l'aménité d'une conscience tranquille à sa clientèle d'autrefois. Après tout, n'était-ce pas de Napoléon III que venait tout le mal? Là-dessus, entre Français et Allemands, aucun dissentiment au moins n'était possible. On se réconciliait en criant ensemble « haro » sur Napoléon III. Le magasin du faubourg Saint-Honoré qui portait pour enseigne *A Frédéric le Grand* profita des circonstances pour faire redorer son écusson, et M. Klincksieck reprit, comme si rien ne s'était passé, son titre bizarre de « libraire de l'Institut de France ». Les courtiers en vins postés à Bordeaux ou en Champagne revinrent, pareils à l'araignée au centre de sa toile, prendre position au milieu de nos régions vinicoles pour nous revendre un peu plus cher ou acheminer à l'étranger le vin de nos meilleurs crus, des « directeurs de carrousels » firent transporter gratis par nos chemins de fer leur troupe de saltimbanques teutons pour ramener la gaieté au milieu de nos fêtes publiques (1), un charlatan d'un autre genre, le Dr Baer, Allemand et décoré, fit débourser à ses dupes jusqu'à 800 mille francs en échange de son *Eau antinévralgique*, composée de mauvaise eau-de-vie et d'une décoction de tabac (2). Sans même quitter leur domicile, les administrés de M. de Bismarck trouvaient moyen du reste de remettre la France en coupe réglée, par de simples procédés commerciaux ou aléatoires. Les collecteurs de la loterie hambourgeoise, loterie interdite en Prusse, lancèrent à tour de bras leurs prospectus alléchants sur la France entière, des spéculateurs de Mayence inondèrent la Normandie de circulaires

---

(1) V. l'affaire Opitz-Trasdorff.
(2) V. le procès en mai 1876.

autographiées afin d'entrer en relation avec nos raffineries, on organisa à Berlin des trains de viande fraîche pour nos Halles centrales. Bref, les Allemands, qui, en 1869, n'avaient placé en France leurs produits que jusqu'à concurrence de 255 millions, en introduisaient pour 358 millions dès 1872. En 1876, cette importation a monté jusqu'à 389 millions, si bien que notre exportation en Allemagne ne l'a plus dépassée que de 42 millions, au lieu de 67 et de 98, chiffres des deux années précédentes. En 1877, l'écart n'était plus qu'entre 372 et 395, soit 28 millions seulement. On voit d'après ces chiffres que les Allemands n'ont pas perdu leur temps en France, industriellement parlant (1).

---

(1) Nous aurions encore une longue matière à traiter, si nous voulions parler ici comme il le faudrait de la contrefaçon et des plagiats que les Allemands depuis 1870 se sont permis au détriment surtout de Français. Le *Journal d'Alsace* en septembre 1877 a révélé, d'après l'*Annuaire du Commerce* de Leipzig, quelques-unes des fraudes à l'aide desquelles le commerce et l'industrie germaniques s'emparent du bien d'autrui et ruinent du même coup la réputation des meilleures maisons françaises. Un fabricant d'eau-de-vie d'Aix-la-Chapelle orthographie ainsi le nom de Duloi, afin de se retrancher derrière une différence de nom : Dul. Io-oi. Une quantité de marchands de vin de Champagne de Saxe, du Mein ou du Rhin collent sur leurs bouteilles des étiquettes portant des noms comme ceux-ci : Duclerc et Cie, à Reims, Marcou et Guizand, à Epernay, Lemartin frères, à Reims, Chapleau et Cie, à Ay, Collin frères, à Epernay, Coteaux et frères, à Reims, Cellier frères, à Reims, etc. : Les marchands de cigares " de la Havane "... hollandaise ne manquent jamais d'indiquer sur leurs boîtes la rue et le numéro de la fabrique havanaise qui passe pour les approvisionner. A Esslingen, on a signalé l'apparition d'une poudre à lessive sous les noms de Brass, Guillmann et Cie, à Londres. A Berlin, à Königsberg, à Munich, à Weimar, on a vu naître inopinément des magasins de nouveautés dits " Au bon marché ". A Bielefeld, MM. Velhagen et Klasing ont publié, sous le titre de *Théâtre français*, une édition in-12 de pièces françaises où figurent des œuvres modernes soumises à la perception des droits d'auteur, telles que le *Testament de César Cirodot (sic)*, et le *Gendre de M. Poirier*. On trouve également les noms de M. Feuillet, de M. Ponsard, etc.. dans l'*Universal-Bibliothek* de M. Reclam, laquelle contient 500 volumes qui n'auront guère enrichi en Allemagne leurs auteurs. Au lendemain de l'armistice paraissait une histoire allemande de la guerre ornée de gravures parisiennes au bas desquelles figurait encore le nom de l'artiste français. A Brunswick, M. G. Westermann place sur chacun des volumes de sa *France littéraire* une vignette aussi

Mais ce n'est pas uniquement aux affaires commerciales que se bornait leur rentrée en scène. Les sciences et les arts leur semblaient comme par le passé un domaine réservé chez nous à eux seuls. MM. Vogt, Häckel, Virchow sont venus propager leurs doctrines philosophiques et anthropologiques dans nos Sociétés savantes. La succession de M. Leverrier à l'Observatoire de Paris a failli échoir à un Allemand, M. Löwy. La géométrie prussienne par ses correspondants a de plus en plus envahi notre Académie des Sciences, qui eût pu choisir ailleurs des disciples d'une science aussi universelle. Un apprenti chimiste, avec une imperturbable sérénité, est venu allumer ses fourneaux dans un de nos laboratoires d'enseignement supérieur et s'est plaint ensuite à son ambassadeur du peu d'enthousiasme amical qu'il avait trouvé autour de lui. Le même ambassadeur se lamentait à Berlin de ce que les petits Allemands reçus dans les écoles publiques à Paris y courussent le risque, par la faute du professeur, « d'oublier leur langue maternelle (1) ». Ce n'était pas la faute des sujets de l'Empire. Une Prussienne, qui dirigeait rue Lafayette une école pour les indigents allemands, école subventionnée par le budget municipal, était revenue prendre possession de son école et de ses 24 mille francs, afin de dresser ses jeunes compatriotes de Paris à la gallophobie la plus précoce. A l'École des Beaux-arts, un sujet du grand-duc de Mecklembourg, le général en chef de toutes les bandes de pillards qui ravagèrent en détail la France, se présenta avec le même aplomb pour apprendre à nos dépens l'art de dépasser comme coloriste Cornélius et ses pâles disciples. Jusqu'à quarante-cinq *deutsche*

---

semblable que possible à celle qui sert d'armoiries commerciales à la maison Didot. (V. *Revue de France*, 31 août 1874, p. 477.) D'après la loi allemande de 1877 sur les marques de fabrique, toute marque qui le 30 septembre 1877 n'avait pas été déposée à Leipzig est réputée tombée dans le domaine public. (V. le *Nord* du 5 septembre 1877.)

(1) V. le rapport de M. d'Arnim du 23 janvier 1873, *Procès d'Arnim*, . 87-88.

Iungfern presque à ce moment vivaient comme modèles dans les ateliers de nos peintres. A l'Exposition de 1877, 12 Prussiens, 6 autres Allemands, 29 Autrichiens et 41 Suisses nous envoyèrent leurs compositions. Les musiciens allemands cessèrent de nous garder rancune. A M. Offenbach s'adjoignit M. Jacobi, un nouveau venu parmi les fournisseurs de musique pour cafés-concerts et bals publics. M. de Flotow, chambellan d'un neveu du roi Guillaume, frappa à la porte d'un des théâtres de Paris les mieux subventionnés, tandis que d'innombrables instrumentistes prenaient d'assaut tous nos orchestres, s'y disant, bien entendu, Suisses ou Hollandais, comme les garçons d'hôtel de nos grands caravansérails parisiens. Ces apôtres du wagnérisme, toujours pleins de tact, imposaient à nos oreilles l'audition deux fois pénible des dernières œuvres du maître, de ces cacophonies algébriques, de ce vacarme organisé où la volonté énervée du compositeur court après l'idée mélodique sans réussir à la surprendre. Notre littérature et notre jurisprudence elle-même n'étaient pas à l'abri de la nouvelle invasion, car M. Rohlfs adressait ses manuscrits à la direction du *Tour du monde*, et M. Bluntschli, dans un style hautain, faisait insérer ses leçons de droit par le *Journal des Débats*. La protection et la tolérance accordées aux Allemands en France ne nous valaient d'ailleurs aucune réciprocité de leur part. Le duc d'Aumale ne fut point autorisé à parcourir, même *incognito*, les champs de bataille où Bazaine avait si peu réussi, et un professeur de Grenoble qui s'était présenté à Bonn pour faire des recherches à la Bibliothèque de l'Université fut expulsé à cause de son costume. Il est vrai que, dans un projet de convention destiné à mettre à la charge de la France l'entretien et le rapatriement de ses hôtes allemands, dont six mille à Paris figurent sur les listes de l'assistance publique, l'Empire allemand poussa aussi la condescendance jusqu'à prendre à sa charge l'entretien et le rapatriement de ceux de nos compatriotes qui seraient allés s'échouer misérablement sur son territoire,

mais cette charité exceptionnelle tenait surtout à ce que les émigrés français n'atteignent pas même en Allemagne le nombre des Allemands assistés à Paris (1).

---

(1) Nous omettrons de relever en détail et au complet les procès criminels ou correctionnels intentés à des Allemands revenus ou venus en France depuis la guerre. Il importe cependant d'en indiquer quelques-uns, afin de bien établir ce fait que ce qui est arrivé chez nous n'était pas le dessus du panier de la race germanique et que ces braves gens anticipaient un peu trop sur notre décomposition sociale. A en juger d'après ceux qui ont peuplé nos prisons, on verra qu'ils ont notablement accru les éléments de désordre dans les bas-fonds des " nouvelles couches ". Citons pêle-mêle quelques exemples, et commençons, afin de bien marquer l'intention ou l'espoir de cette nombreuse catégorie d'Allemands échappés d'Allemagne, par ce voleur du grand-duché de Bade, nommé Hess, qui, en janvier 1875, relâché par la justice genevoise, demanda à être conduit " de préférence " sur le territoire français, et le lendemain fut trouvé ivre-mort dans un fossé de la route du grand Saconnex à Ferney. La pensée qu'il n'y avait plus de gendarmes en France était le grand attrait de ces émigrés qui nous appliquaient à leur façon le *Dahin, Dahin will ich ziehen* de Mignon. A Lyon, en deux mois seulement, la police a été obligée d'arrêter seize sujets allemands, pendant qu'auprès de Gex on saisissait un colporteur de gravures et de brochures immondes de provenance allemande. Dans le département de l'Aube, un certain Wittling s'est débarrassé de sa femme en l'assassinant. A Bordeaux, un Badois, nommé Decker, a égorgé la sienne avec un couteau de boucher. Un autre, Hoch, est revenu de la frontière prussienne pour en faire autant à Paris. (V. *Gazette des Tribunaux*, 15 juin 1873.) Plus nombreux encore sont les Allemands qui ont tué chez nous leur maîtresse et surtout les Françaises dont ils n'avaient pu se faire agréer. A Vincennes, un Bavarois nous fournirait un premier exemple de ce genre de crime. Un émigré allemand, Leinen, né à La Villette de parents prussiens, a employé le même moyen de persuasion. (V. *Gazette des Tribunaux*, 15 janvier 1873.) Un Prussien de 24 ans, ouvrier peaussier, spéculateur à la Bourse dans ses loisirs, a assassiné pareillement rue du Helder une fille perdue qui lui refusait de l'argent. *(Cour d'assises de la Seine, audience du 20 décembre 1876.)* A Rouen, en août 1878, un maçon de la Pologne prussienne, Heyda, a déchargé son revolver sur une ouvrière qu'il avait séduite. Les rixes aussi ont continué. Au printemps de 1878, à Nonancourt, dans l'Eure, un jeune homme, au sortir d'un café, fut frappé de deux coups de couteau par un ouvrier allemand, du nom de Weber. A Saint-Denis, un individu connu sous le sobriquet de " Jacques le Prussien " a assailli le couteau à la main cinq de ses camarades, en a blessé trois et tué un. (V. le *Nord* du 6 août 1874.) En Algérie, à Oran, cinq soldats allemands de la légion étrangère ont comparu en justice sous l'inculpation d'avoir frappé un lieutenant. (V. le *Soleil* du 7 septembre 1876.) Le Hanovrien Hevicker, marin déserteur, a répliqué à Bordeaux par deux coups de revolver aux représentations du courtier qui venait réclamer de

Toutefois les 66500 Allemands à qui en 1876 la statistique parvenait à arracher l'aveu de leur nationalité, et qui comptaient sans doute plus d'un compatriote parmi les 50 mille

---

lui la restitution de ses avances ou l'exécution du contrat. Mais, ce qui a été véritablement innombrable, ce sont les vols et les escroqueries commis par des Allemands en France. Quelques-uns se sont cachés sous des noms d'emprunt, afin de mieux prendre leurs dupes dans leurs filets. Si le Hessois Fuller était devenu M. Hébert tout court, le Prussien Hugo Schöps s'intitulait comte Zoltowski. Tel fut le cas aussi d'un échappé de Cologne, qui se faisait appeler baron Teutschmacher ou même baron Adolphe, dans son petit hôtel d'Auteuil, et qui finalement quitta cet hôtel et sa caisse en emportant environ trois cent mille francs comme souvenir de son patron. Toutefois plusieurs ont dédaigné l'équivoque des pseudonymes et travaillé à visage découvert. Un jeune homme trop industrieux, Magerl, réussit à détourner pour ses menus plaisirs plus d'un demi-million à la *Banque de Paris et des Pays-Bas.* Un de ses compatriotes, Weisswirth, imagina de contrefaire la signature d'un correspondant viennois de M. de Rothschild, et débuta par encaisser chez un de nos changeurs un chèque de 50 mille francs qu'il s'était fait à lui-même. On ne l'arrêta qu'au moment où il venait en présenter un second. Une dame d'Eisenach, pendant l'Exposition universelle, a été surprise pratiquant le vol à l'étalage. En février 1877, un changeur de l'avenue des Ternes voyait également un bras germanique casser la glace de sa devanture et en enlever une sébile remplie d'or. En septembre 1876, dans le quartier Bonne-Nouvelle, le commissaire de police a fait consigner un garçon de magasin prussien pour enlèvement de pendule. Le Silésien Finsheim, par une belle nuit de mai 1874, fut arrêté également sur un de nos boulevards extérieurs porteur d'un ballot gonflé à la hâte des objets mobiliers les plus précieux d'un de ses meilleurs amis. Mais ces procédés élémentaires de vol n'ont pas été les seuls employés. Une Société anonyme allemande, qui, durant l'automne de 1874, s'était vouée au placement des bons du Mont-de-Piété de Paris, enrichissait les numéros de ces bons de zéros qui en décuplaient ou centuplaient la valeur. Une autre association germanique, également anonyme, mais ayant toujours son centre d'opérations à Paris, s'était donné pour mission spéciale de vendre comme cigares de la régie française les plus détestables produits de l'agriculture et de l'industrie germaniques. Un recéleur bien connu de tous les voleurs parisiens, Wilhelm Gelder, a été trouvé en possession, lors de son arrestation, de plus de 200 mille francs de bijoux. Ce libre débordement de la criminalité allemande s'est étendu, comme l'outrecuidance allemande, à notre pays tout entier. Le tribunal du Mans, en mars 1874, a condamné à quatre ans de prison un officier déserteur de l'armée prussienne qui avait troqué son grade contre un titre imaginaire de marquis d'industrie. Au Hâvre, un M. H. Reichmann, dont le frère, paraît-il, occupe auprès du souverain de Siam un haut poste de confiance, a beaucoup moins bien justifié celle de la maison qui l'employait. A Lyon on a arrêté

Suisses et les Austro-Hongrois compris dans le même dénombrement, n'auraient pas formé à eux seuls un groupe suffisant pour donner le branle à nos destinées, si, fort au-dessus d'eux, il ne s'était trouvé dans la société française elle-même d'autres milieux déjà saturés d'éléments germaniques et s'y ouvrant plus que jamais. La Bourse de Paris, ce Pactole inépuisable, objet de tant de convoitises outre-Rhin, ramena à elle seule au centre de la France des bandes entières de financiers presque tous de confession juive, habitués à vivre de notre travail et à réagir sur notre civilisation. A la suite des marchands qui nous revenaient, pour augmenter bon an mal an d'une centaine le total de nos faillites, on vit donc accourir des spéculateurs de profession, des négociants sans marchandises, des banquiers de la grande école, avides de tirer d'un peuple catholique affaibli les vengeances les plus douces au cœur des enfants d'Israël. Les circonstances étaient plus propices encore qu'autrefois à l'agiotage, car il faut vivre dans l'ingénuité incorrigible de l'idéalisme républicain pour croire un instant que « la probité dans les affaires » a depuis 1871 succédé « au règne des manieurs d'argent », comme l'affirme sans ironie aucune M. J. Simon dans cette sorte d'apothéose qu'il a dédiée à M. Thiers et, par reflet, à lui-même (1). Le succès inouï et quelque

en 1876 un malfaiteur d'origine allemande dont la profession consistait à parcourir le marché aux chevaux afin de verser un liquide corrosif sur le sabot des bêtes et à se présenter le lendemain chez le propriétaire pour lui offrir un remède de son invention. Un M. Ernst End, " médaillé militaire et membre de plusieurs sociétés humanitaires et scientifiques de France et de l'étranger ", a été condamné pour faux aux dépens de M. Pouyer-Quertier. Malheureusement, escrocs et banqueroutiers se dérobent le plus souvent à la justice française, et on y regarde à deux fois au quai d'Orsay avant de réclamer à l'ambassade d'Allemagne les condamnés par contumace ou d'y parler d'extradition. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les simples vagabonds, même l'ivrogne mélomane qui, surpris par le sommeil au bal de l'Élysée-Montmartre, s'endormit sous une rocaille, et, au milieu de la nuit, réveilla tout le voisinage en râclant de la contre-basse et en martyrisant à tour de bras la grosse-caisse.

(1) V. *Le gouvernement de M. Thiers*, t. II, p. 452.

peu fantastique de nos derniers emprunts eut pour effet de surexciter les appétits de toutes ces familles cosmopolites qui composent le monde de la haute banque et qui n'ont de patrie véritable qu'aux environs de leur coffre-fort. Grâce à l'adjonction de quelques personnages politiques influents, on vit grandir de jour en jour la vaste coalition judaïco-germanique qui dominait déjà dans nos régions financières, et, le plus souvent, y décidait en souveraine maîtresse de la valeur temporaire et conventionnelle de nos fonds publics. Plus d'une fois le télégraphe international seconda lui-même, avec un admirable à-propos, les opérations savamment concertées de ces maîtres ès-jeux de Bourse. Le 18 février 1874, une phrase entièrement dénaturée dans un discours de M. de Moltke servit à édifier à leur profit plus d'une fortune véreuse. Un autre jour, un syndicat allemand, préposé à l'exploitation de notre marché aux grains, accapara d'un seul coup toutes les farines disponibles par un achat à terme au prix de 72 francs et revendit à ses propres vendeurs, au prix ferme de 115 francs, ces mêmes farines, qui n'avaient pas eu le temps d'entrer dans ses magasins. Une association du même genre, qui sans doute avait entendu parler des énormes bénéfices de nos anciens fermiers généraux, proposa à un de nos ministres de percevoir en France, moyennant une redevance annuelle de vingt millions, notre impôt sur les allumettes. Une coterie financière d'une plus large envergure, venue moitié de Belgique et moitié de Francfort, coterie qui d'ailleurs devait témoigner plutôt d'une connaissance approfondie de nos lois pénales que d'un respect scrupuleux pour les règles de la prudence, ne se proposa rien de moins à l'origine que de mettre en train une concurrence ruineuse contre nos grands réseaux de voies ferrées. Bien entendu, des subventions ou des souscriptions françaises auraient fait tous les frais des nouvelles lignes qui devaient « compléter » les autres. Depuis, on a trouvé bien plus simple de revendre à l'État les concessions et les travaux sur lesquels les gens du métier avaient

suffisamment écrêmé l'argent des contribuables. Le directeur en chef de cette vaste mystification, M. Philippart, a même disputé l'honneur de diriger notre Crédit Mobilier, c'est-à-dire l'établissement financier institué pour régler la hausse ou la baisse sur la richesse mobilière de la France, à M. Erlanger, beaucoup plus connu encore à Francfort qu'à Paris, bien qu'on ait donné son nom à une rue nouvellement percée sur un lieu célèbre par le naufrage de ses actionnaires. A côté des victimes de l'Exposition d'Auteuil les bonnes gens n'étaient pas toujours sans avoir à se plaindre du malencontreux hasard qui leur avait fait rencontrer sur leur chemin des loups cerviers d'une espèce moins imposante, originaires toutefois des mêmes forêts. Pour ne citer qu'un exemple, les frères Dietrich, à Saint-Denis, renouvelèrent sur une modeste échelle la faillite grandiose de Mlle Spitzeder. Toutefois ce n'était pas uniquement le monde des petits ou des grands capitalistes qui se trouvait ainsi dépouillé de ses économies par les bons soins de ces Allemands, naturalisés ou non, Israélites ou non, dont les enfants dès à présent obtiennent au concours général de nos lycées parisiens des succès justement remarqués. Les Français attachés aux traditions nationales et tant soit peu perspicaces ont eu par surcroît la douleur de voir passer en leur possession une partie, dès aujourd'hui considérable, du territoire et des grands noms de notre propre pays. La vieille noblesse française, souvent si hermétiquement fermée à ce que notre bourgeoisie a de meilleur, n'a pas toujours répugné à des mésalliances, indignes quelquefois. Il est à regretter qu'un aussi grand nombre d'Allemands, enrichis par notre propre Bourse, aient été admis à remeubler, à titre d'héritiers présomptifs, des châteaux dont le nom avait sa place glorieuse dans l'histoire de France. Ce qui est plus pénible encore pour notre amour-propre national, c'est qu'une notable quantité de ces magnifiques domaines aient été tout simplement achetés par des favoris de la fortune, partis de l'autre côté du Rhin sans l'avoir jamais rencontrée, et qui ont réussi à se faire

couvrir de millions par elle sur les bords de la Seine. Tel est le cas, entre autres, des somptueux palais d'été, plus riches que champêtres, étalés sur les riantes collines qui s'étendent de Saint-Cloud à Saint-Germain. Le château de Louis-Philippe à Bizy, celui qui porte encore le nom des d'Harcourt sont devenus ainsi la propriété définitive d'une oligarchie de nationalité équivoque. La maison de Talleyrand elle-même s'est dédoublée; elle compte à présent une branche française et une branche prussienne. Une partie des bénéfices de Bourse ou de négoce réalisés par les Israélites allemands passent pourtant aussi à l'occasion la frontière. Au printemps de 1876, le bourgmestre de Cologne recevait d'un Prussien de la province du Rhin établi chez nous un don gracieux de vingt mille *marks* destiné à l'érection d'une statue du prince Chancelier. Le judaïsme toutefois en tant qu'association religieuse n'a guère moins profité de l'ère nouvelle que le germanisme pur. L'*Alliance israélite universelle*, qui a son siége à Paris et M. Crémieux pour pontife suprême, ne s'est pas contentée de fonder en 1877 sur ses ressources propres des écoles juives à Schumla, dirigées par deux Allemandes et un Allemand. La colonie financière et judaïsante de notre capitale a fait édifier depuis la guerre deux nouvelles synagogues de la plus riche architecture. L'inauguration de la première fournit même à deux des principaux rabbins, MM. Isidor et Kahn, un prétexte pour recommander à la France l'adoption d'une République chère à la franc-maçonnerie de tous les pays.

Cette intervention des Israélites dans nos affaires devait être imitée, sur une échelle beaucoup plus large, par les protestants. Déjà avant 1870, le protestantisme était en France une force morale avec laquelle il fallait compter, malgré le nombre relativement très minime de ses adhérents, puisqu'il ne dépasse guère un demi-million de Français, divisés en plus d'une fraction et par plus d'un fossé. Mais, luthériens ou calvinistes, orthodoxes ou rationalistes retrouvaient bien vite l'union nécessaire, dès qu'il s'agissait

de faire face aux ennemis communs, fût-ce à des ennemis imaginaires. Cette société religieuse, assez souvent d'origine étrangère, possédait une valeur intellectuelle qui la mettait hors de pair, ayant eu le bon esprit surtout de se maintenir en communication avec le reste de l'Europe, avec tout ce qu'il y a de vivant et de prospère dans la civilisation contemporaine. De là pour elle une supériorité marquée sur les catholiques, habitués à ne voir au-delà de leur pays que le Vatican et ce qui en sort. Il serait puéril de contester l'instruction sérieuse et variée, les aptitudes dialectiques, le sang-froid médiocrement généreux, mais parfaitement sagace, qu'on rencontre en général, comme note sensible et caractéristique, parmi ces petits groupes de dissidents épars çà et là dans l'homogénéité catholique de la France. Tant de précieuses qualités se trouvaient encore fécondées par l'activité extrême avec laquelle les protestants de toute nuance veillent d'ordinaire sur leurs intérêts ainsi que par le mépris sincère qu'ils affichent à l'égard de quiconque ne partage pas leur foi. Aussitôt après la guerre, l'arrivée et la dispersion en France des familles alsaciennes ou lorraines qui, malgré leur attachement à la religion de la majorité des Allemands, avaient préféré ne point se séparer de nous, vinrent accroître inopinément la force numérique de la minorité protestante dans celles de nos villes industrielles ou commerçantes qui se trouvèrent appelées à recueillir ces exilés sympathiques. En peu de temps, grâce à cet appoint, et sous prétexte d'une lutte urgente à soutenir contre les « ultramontains », les nouveaux venus formèrent le noyau de toutes les hostilités qui se concertèrent pour lutter contre notre Eglise nationale. La communauté des antipathies confessionnelles et surtout des origines rapprocha ainsi des réfugiés protestants de Strasbourg et de Mulhouse, d'abord, les Israélites, Alsaciens comme eux, puis tous les autres protestants ou Israélites de la région, puis, les Allemands naturalisés Français, puis, les Allemands admis ou non à séjourner en France, mais que la langue et l'éducation prédisposaient

à cette intimité tout autant que le culte, enfin jusqu'aux Anglais, Hollandais et autres étrangers de confession non-catholique, qui s'étaient également installés avant ou avec eux sur notre territoire pour y vivre en qualité d'industriels ou de négociants. La situation privilégiée que tous ces arrivés de la dernière heure ne tardèrent pas à prendre au milieu d'une bourgeoisie, beaucoup plus française et tout aussi laborieuse, mais sensiblement moins éclairée et moins réfléchie, leur permit assez rapidement de s'emparer d'une foule de fonctions locales. L'autorité qu'ils s'étaient acquise et les alliances dont ils disposaient firent d'un grand nombre d'entre eux, en attendant mieux, des membres de nos conseils de prud'hommes, des délégués cantonaux chargés de surveiller nos écoles, des juges au tribunal de commerce, des conseillers municipaux, des propriétaires ou des rédacteurs de grands journaux.

Ce multiple et puissant faisceau d'influences religieuses devait malheureusement tomber presque tout entier aux mains de celui de nos partis qui se cherchait partout des aides pour jeter, en quelque sorte, le *lazzo* sur la France. Certes, si l'on songe à l'aigreur avec laquelle les pasteurs de toutes les écoles protestantes reprochent au clergé catholique de s'occuper infiniment trop de politique et pas assez de théologie, on n'eût jamais pu supposer qu'un jour viendrait où ces mêmes théologiens, qu'on aimait à croire tout entiers voués à la méditation de l'Evangile, se transformeraient en journalistes militants pour dépeindre tous les adhérents de l'Église romaine comme de ridicules hypocrites, coupables d'avoir perdu leur patrie et incapables de la relever, en un mot pour refaire tous les articles de gazette et tous les prêches qui ont le plus de succès à Berlin ou à Leipzig (1). Entendons-nous bien

(1) V. tous les dimanches la chronique signée A. S. dans le *Journal de Genève*. Dans ce feuilleton hebdomadaire, on lisait le 26 janvier 1879 " la plaisante anecdote " que voici : " Dans une ville qui ne possédait qu'une Église évangélique libre, où par conséquent on ne priait jamais

toutefois. Nous ne songeons pas un seul moment, ainsi qu'on a eu le tort de le faire en 1870 (2), à mettre en suspicion la sincérité patriotique de bons et fidèles Français qui, pour envisager la doctrine du Christ autrement que leurs concitoyens, n'en ont pas moins embrassé de tout cœur et, parfois depuis longtemps, notre cause nationale. La question que nous nous posons ici, en laissant les énergumènes de côté, c'est celle de savoir si les protestants, dans bien des occurrences, n'ont pas été beaucoup trop les aveugles ennemis du catholicisme pour rester toujours les serviteurs utiles de la vraie France, pour échapper surtout à cette contagion secrète des idées germaniques qui devait si puissamment seconder M. de Bismarck dans son travail de sape et de destruction. Il suffit de feuilleter l'un des recueils d'érudition fondés sous leurs auspices à Paris pour reconnaître bien vite qu'il y souffle un vent de pédanterie désagréable venu en droite ligne de Berlin, et que les rédacteurs les plus français de ces cahiers de critique internationale rendent eux-mêmes la science de notre pays, science jadis si courtoise en même temps que si judicieuse, la dupe d'une autre science qui n'est assurément ni impartiale ni désintéressée. Quoi qu'il en soit, l'attraction entre républicains et protestants devait être irrésistible chez nous. On avait un ennemi commun, les monarchistes étant tous catholiques. Il y eut un autre attrait encore. Les républicains, manquant d'un personnel de gouvernement suffisamment nombreux, virent de bonne heure le parti

---

pour la personne même de l'Empereur, le préfet, voulant faire du zèle, invita officieusement le pasteur à faire à l'Empereur une place dans ses prières. " Nous prions volontiers ", répondit celui-ci, " pour tous ceux qui nous le demandent, et, puisque vous m'en exprimez le désir, je prierai pour Napoléon III dimanche prochain ". Le dimanche venu en effet, le pasteur se mit à dire au milieu de sa prière, au grand étonnement de tout son troupeau : " Nous te prions, ô Dieu, pour un prince qui est un grand pécheur; tu connais toutes ses fautes et tu sais combien il a besoin de pardon ".

(2) V. la belle protestation de M. André, *Corps Législatif*, 30 août 1870

qu'ils pourraient tirer de cette riche pépinière d'hommes instruits et justement considérés. Évidemment il y avait tout avantage à y puiser largement pour la composition des corps électifs ou des listes de fonctionnaires, après avoir épuisé la bonne volonté des plus anciens abonnés du *Siècle* et du *Rappel*, citoyens d'un radicalisme aussi éprouvé sans doute, mais un peu usés par la forte préparation intellectuelle qu'ils avaient subie. Les protestants de leur côté n'étaient pas gens à repousser une occasion aussi propice de reprendre l'œuvre de douceur manquée en France par Calvin. Une notable partie de leurs ministres, oubliant que les catholiques contribuaient à leur traitement dans la proportion de 70 à 1, mit donc ses lumières et son ardeur, sa parole et sa plume au service de ceux qui voulaient implanter de nouveau la République chez nous et surtout l'y faire durer. Dès 1873, un pasteur Rives, dépassant d'emblée le pasteur F. Ducasse, l'un des premiers orateurs politiques de nos clubs parisiens, et, depuis, président du Consistoire évangélique de Bruxelles, se fit élire conseiller municipal à Neuilly, malgré le paragraphe 4 de l'article 10 par lequel la loi du 5 mai 1855 avait déclaré incompatibles les fonctions de ministre et celles de conseiller municipal (1). Dans le Gard, un pasteur Desmons, qui paraît avoir déserté aussi maintes fois le prêche pour évangéliser à sa façon les réunions publiques, dans la Gironde, un de ses collègues, originaire du duché de Nassau, assure-t-on, ont fait à coup sûr beaucoup plus de tapage par leurs candidatures intransigeantes que de conversions chrétiennes. A Die, dans la Drôme, et à Nice quatre pasteurs contrevinrent le plus librement du monde aux lois sur le colportage et sur les réunions publiques. Nous ne citerons pas les nombreux écrivains protestants auxquels des financiers israélites confièrent çà et là la rédaction de journaux, qu'ils inspiraient volontiers, mais

(1) V. la *Gazette des Tribunaux* du 1-2 décembre 1873.

où ils n'auraient pas brillé par leur talent littéraire. Toutefois nous ne pouvons omettre de mentionner ici l'œuvre colossale entreprise par un simple publiciste de Troie, M. Eugène Reveillaud, qui, à l'aide de son journal, l'*Avenir républicain*, et de conférences ambulantes, pareilles à celles de M. Bouchard en Bourgogne et de M. Fisch dans la Corrèze, se flatte d'amener notre patrie tout entière au culte luthérien ou calviniste, nous ne savons au juste. Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence l'un des écrivains les plus subtils et les plus lettrés de ce temps, M. Schérer, ancien professeur de théologie protestante à Genève, membre aujourd'hui du Sénat français, qui, non-content d'alimenter la presse anglaise de *casus-belli* à l'usage des Italiens contre la France, ou de participer à l'administration de notre *Crédit foncier* ainsi qu'à l'organisation de la *Foncière*, a longtemps dirigé dans un grand journal des campagnes plus acerbes que justes et sensées contre ses adversaires politiques.

Mais tous les protestants, même ceux qui n'admettent plus à l'exemple de ce doctrinaire du matérialisme que « des mœurs et des faits », n'ont pu concilier au même degré le dilettantisme théologique avec le maniement de la fortune privée d'autrui. L'orthodoxie protestante attendait aussi pour récompense de son zèle quelques modestes avantages temporels, qui sont survenus en effet sous forme d'augmentations de traitement, bien que déjà le dernier des pasteurs reçût 1600 francs, alors qu'une infinité de nos desservants n'en touchaient que 900. Toutefois elle avait des visées plus hautes en matière d'indépendance et d'enseignement supérieur, visées qui n'ont pas été satisfaites complètement, les événements ayant marché un peu trop vite. Nous n'avons pas, par exemple, jusqu'ici du moins, cette Université protestante de plein exercice dont il avait été un moment question pour Paris. Il est vrai que la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, de laquelle les luthériens voudraient exclure les réformés, c'est-à-dire les protestants français, y a

été transférée, et qu'elle est desservie par des pasteurs-journalistes qui, avant même son inauguration officielle, ont fait en costume d'apparat leur entrée dans une de nos grandes solennités universitaires. Elle compte même des cours de philologie et de littérature qui doivent quelque peu se ressentir du voisinage de la théodicée germanique qu'on y professe. Néanmoins la déception la plus amère, et, disons-le, la plus méritée, des protestants leur est venue d'un autre côté, lorsqu'après avoir longtemps fait envahir les couloirs de notre Chambre et de notre Sénat, sans parler des cabinets ministériels, par leurs délégations et sous-délégations, ils ont vu se dissiper l'un de leurs rêves les plus chers, le droit de traiter d'égal à égal avec l'État français et d'en obtenir une sorte de Concordat. De pareilles prétentions étaient par trop contraires aux traditions de germinal an X et de 1852 pour n'être pas repoussées par une majorité jalouse jusqu'à l'absolutisme des priviléges de la société civile. Plaise au ciel que cette liberté absolue, la seule arme que les pouvoirs publics aient jusqu'ici tenu à se réserver vis-à-vis des luthériens et des réformés, reste comme autrefois tempérée par l'indépendance de fait, non moins illimitée, qui depuis un siècle a toujours été accordée chez nous aux non-catholiques ! L'attitude prise déjà par M. Dufaure contre ces menées n'arrivait que juste à temps pour arrêter sur une pente dangereuse un parti religieux, et, il faut bien le dire aussi, politique, qui a grandi en France hors de toute proportion avec la loi du nombre. Les preuves n'en manquent pas. On n'a pas seulement en effet élevé des temples à l'usage des pasteurs que n'absorbent pas leurs travaux de feulletonnistes, notamment à Elbeuf, à Déville, près Rouen, à Aix-les-Bains, à Neuilly, au Raincy, enfin, qui l'eût cru ? à Belleville. Si notre dernière Exposition Universelle, à l'entrée de laquelle les visiteurs remarquaient une sorte d'*atrium* ou kiosque de purification biblique, a vu trois protestants au premier rang parmi ses organisateurs, MM. Krantz, Dietz-Monin et Berger, au moment où nous

écrivons, cinq de nos ministres sur dix, MM. Say, Jauréguiberry, Freycinet, Waddington et Leroyer, appartiennent à diverses confessions protestantes. Il n'est pas sûr d'ailleurs que les catholiques revendiquent M. J. Ferry.

Les passions politiques devaient toutefois fournir à la Chancellerie allemande de bien plus nombreux auxiliaires et une base d'opérations bien autrement ample, quoique peut-être moins sûre en certains cas, pour entreprendre ce que j'appellerai le siége intérieur et intellectuel de la France, siége qui ne pouvait réussir, je le répète, que s'il était fait « par procureur ». Force était donc à M. de Bismarck de trouver parmi nous des coopérateurs en sous-ordre des *Helfershelfer*, pour l'exécution de plans qu'il eût été dans l'impossibité de réaliser lui-même, n'ayant pour les conduire jusqu'au bout ni l'assentiment peut-être de son maître, ni surtout celui des grandes puissances. Evidemment en effet, après la cession de l'Alsace-Lorraine, l'Europe ne pouvait permettre au vainqueur d'assumer vis-à-vis de la France le rôle ouvertement odieux et violent que la Prusse avait joué dans les Diètes polonaises, lorsque, par exemple, en 1764, Frédéric II fit signifier officiellement son opposition formelle à la suppression du *liberum veto*, dont, certes, il n'eût voulu à aucun prix dans ses États héréditaires, mais qui compliquait trop bien l'anarchie de la Pologne pour ne pas être cher à un monarque prussien. Il importait donc encore cette fois de faire poursuivre par d'autres, autant que possible par des Français, la besogne de désorganisation intérieure dont nous devions devenir les victimes, *salvâ tamen conscientiâ*, et, puisque tout dépendait en France de la popularité du moment, de s'arranger de façon à donner ou à retirer cette popularité à son gré. En soutenant sous main, comme par le passé, le parti qui avait renversé le second Empire et qui n'était pas animé d'une haine moins vive contre les Bourbons et le catholicisme, M. de Bismarck obtenait d'ailleurs par surcroît divers avantages, également précieux. D'abord, si ce parti, jusque-là infiniment plus faible que tout autre et

qui, lui, ne deviendrait fort que dans la mesure où le Chancelier le permettrait, réussissait à changer sa faiblesse en violence, ce changement d'attitude lui fournirait le nouveau *casus-belli,* sur lequel il avait besoin de pouvoir compter un jour ou l'autre. Provisoirement, la persécution des catholiques à laquelle ses protégés ne manqueraient pas de se livrer en France le fortifierait dans sa lutte contre leurs coreligionnaires en Prusse. Enfin, en rabattant sur les monarchistes français toutes les rancunes haineuses dont est capable la multitude, il détournerait loin de l'Allemagne l'indignation qu'elle avait soulevée chez nous, et, grâce à ce dérivatif intérieur, nous retirerait jusqu'à l'idée de la revanche qu'en même temps il nous mettait hors d'état de prendre. Tous ces calculs, qui inspiraient déjà les instructions envoyées à M. d'Arnim aux beaux jours de M. Thiers, étaient en vérité aussi faciles à déjouer qu'à faire. Il est déplorable que l'instinct national de la majorité des Français ne les ait pas spontanément devinés, et qu'une fois de plus le bonhomme Dêmos, bien averti cependant par Aristophane, ait été accorder toute sa confiance à un nouveau Cléon, sorti d'une boutique du même genre, et pour Egérie, la Chancellerie allemande elle-même. La haine par malheur est la pire conseillère de l'homme, et on pardonne l'erreur « du plus grand nombre », lorsqu'on se rappelle que M. Vitet n'avait pas rougi d'écrire en pleine *Revue des Deux-Mondes*, le 15 janvier 1871, que « l'année 1870 n'était point une année stérile et qu'il ne fallait pas lui lancer l'anathème sans une sorte de gratitude ». Après une telle parole d'un membre de l'Académie française, d'ordinaire aussi modéré que fin, on comprend que les portefaix de Marseille et les « canuts » de Lyon aient fait du surlendemain de Sedan leur première fête nationale. Ce que l'on s'explique moins, ce que l'on ne peut voir même qu'avec une profonde et douloureuse émotion, tout en faisant la part la plus large au droit qu'a l'homme de modifier ses sentiments suivant le cours des événements, c'est la désinvolture avec laquelle

les anciens Pierre Lhermite de la guerre à outrance se transformèrent, surtout par haine de M. de Broglie et de M. Buffet, sinon en admirateurs personnels du Chancelier, du moins en champions volontaires de sa politique, se laissant de plus en plus glisser sur la pente où de Berlin on se contentait de les pousser du bout du doigt.

Le moyen le plus propre à opérer le rapprochement et à associer les intérêts était tout indiqué d'avance. Au XIXe siècle, dans un pays plus démocratique et surtout plus agité qu'aucun autre, la presse est souveraine. Aussi longtemps que le peuple n'aura pas été mis à même de discerner le vrai du faux, sa confiance appartiendra tout entière à ceux qui auront le mieux su s'y prendre pour la capter, qui l'auront le plus accablé de flatteries et de prévenances utiles à leurs machinations, qui surtout, en satisfaisant grossièrement ses mauvais instincts, auront crié plus fort à ses oreilles que leurs compétiteurs. Pour dompter le monstre populaire, l'art d'un Crispin suffit. C'était donc à la presse sans conviction qu'il fallait avoir recours, et ce fut à elle en effet qu'on eut recours pour souder fortement ensemble tous les éléments favorables en France à la cause que la Prusse avait faite sienne. La lecture des deux ouvrages si édifiants de M. Wuttke et de M. Busch montre à merveille, en nous transportant dans les coulisses malpropres où s'agitent ces mercenaires du journalisme, avec quelle dextérité et quelle puissance M. de Bismarck manie cet *instrumentum regni*, ce levier invisible et efficace qui soulève à son gré l'opinion publique dans l'intérêt de ses desseins d'un bout à l'autre du monde. Il devait s'en servir chez nous, avec moins de frais peut-être, mais avec plus de succès encore qu'ailleurs, en disciplinant à l'aide de certaines affinités tantôt politiques et tantôt religieuses un nombre redoutable de malfaiteurs intellectuels ou de virtuoses de la plume. Il y avait longtemps d'ailleurs que des Allemands ou des étrangers s'occupaient d'accaparer la publicité à Paris, où le Juif Börnstein avait fondé la première correspondance

lithographiée au commencement du règne de Louis-Philippe. Plusieurs de ses compatriotes MM. Ott, Regnier et Kolisch, tout en fréquentant notre Bourse, vinrent se mettre au service de l'agence Havas (1). En plein règne de Napoléon III, un Italien, ex-compagnon de Garibaldi, M. Cernuschi, acheta en grande partie la propriété du *Siècle*. Avant même qu'à l'ambassade d'Allemagne de la rue de Lille un attaché spécial, M. R. Lindau, eût été chargé de la direction ou de la surveillance du plus grand nombre possible de nos propres journaux (2), déjà, le 3 octobre 1872, M. d'Arnim constatait, dans un rapport sur la situation politique de la France que « l'entreprise de Gambetta avait trouvé dans la presse tant autrichienne qu'italienne une approbation évidemment de commande (3) ». Dans deux autres rapports secrets du 10 et du 12 novembre de la même année, l'ambassadeur allemand constatait encore que « la presse qui recevait ses inspirations de Berlin dépréciait les éléments monarchiques de la France (4) ». Il ne s'agissait encore là peut-être que de gazettes étrangères. Mais quelques semaines plus tard, le 2 décembre, M. d'Arnim corroborait son assertion en donnant les détails les plus précis sur quelques-unes des immixtions allemandes les plus connues dans les bureaux de rédaction de nos gazettes anti-monarchistes. Ce rapport mérite d'être cité presque en entier.

« V. Exc. aura sans doute appris que la presse française républicaine et officieuse invoque aussi depuis quelque temps le témoignage des petits journaux pour constater les sympathies de

(1) V. Wuttke p. 109-110 et 182.

(2) " On a prétendu qu'à Paris M. Rodolphe Lindau a 50 mille thalers à sa disposition pour influencer les journaux français et particulièrement ceux de Paris „. Wuttke, p. 219.

(3) V. la dépêche de M. de Balan à M. d'Arnim du 21 octobre 1872, *Procès d'Arnim*, p. 60.

(4) V. la dépêche de M. de Balan à M. d'Arnim, du 23 novembre 1872, *Procès d'Arnim*, p. 67.

l'Europe. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de savoir que le même M. Haefner qui joue, comme je l'ai déjà dit précédemment, un rôle important dans les bureaux de M. Gambetta, et est aussi le correspondant parisien de la *Gazette d'Augsbourg*, à laquelle il envoie des lettres qui ont une teinte démocratique, travaille également pour le journal guelfe, la *Tagespresse*. Le *Wanderer* est servi par Szarwady, le mari de la pianiste Claus, qui est inspiré par la même coterie. La *Presse* de Vienne a pour correspondant le nommé Kohn (1), qui servait la *Nouvelle Presse* avant que cette feuille prît Ganesco à sa solde. Le principal entremetteur pour toutes les relations entre la presse démocratique française et allemande est un certain Simon Deutsch qui fournissait déjà, du temps de l'Empire, de l'argent au parti radical... Après la chute de la Commune, Simon Deutsch fut arrêté, mais relâché par suite de l'intervention de l'ambassade d'Autriche. La police française l'expulsa ensuite du territoire. Peu de temps après, il put revenir, grâce à l'intervention du député Laurier, *alter ego* de M. Gambetta. Il est associé de la *République française* pour la somme de cinquante mille francs, et est très lié avec M. Etienne, directeur de la *Nouvelle Presse*, notamment depuis qu'il dispose, en sa qualité d'agent de Mustapha-Fazy-Pacha, de puissants moyens pécuniaires. Un certain Hirsch, qui était en dernier lieu à Chemnitz, où il travaillait dans la presse socialiste, fait aussi de la propagande pour les radicaux de Paris dans les journaux socialistes de l'Allemagne. En ce qui concerne le nommé Haefner, je dois ajouter qu'il est aussi correspondant du *Nouvelliste de Hambourg* et du *Bund* de Berne, et que ses articles sont entièrement inspirés par Gambetta ».

Le député de Belleville répondit dans sa feuille le 17 décembre que le sieur Haefner n'avait fait que deux visites dans ses bureaux et que le nom du sieur Deutsch ne figurait pas au Tribunal de Commerce parmi ceux de ses commanditaires. En ce qui concerne le premier de ces

(1) C'était aussi un collaborateur du *Siècle*. V. la note de la page 118 dans Wuttke.

deux Allemands, l'aveu paraît insuffisant. En écrivant le 18 novembre 1877 au *Français* que « depuis plus d'un an il n'avait pas eu l'honneur de rencontrer un rédacteur de la *République française* ou de mettre les pieds aux bureaux de ce journal », le sieur Haefner a implicitement reconnu qu'au moins antérieurement ses rapports avec ce journal avaient été très fréquents, sans quoi sa dénégation eût pris une forme beaucoup plus précise et plus topique. Quant à Deutsch, la justification de la feuille visée par l'ambassadeur d'Allemagne ne signifie pas grand' chose. Il n'est pas indispensable en effet que cet entrepreneur de radicalisme cosmopolite se soit fait inscrire personnellement sur des registres publics pour avoir aidé à mettre à flot un brûlot radical. Nous aimons même à penser qu'il a dû s'y prendre de manière à jouer ceux-là même dont il servait les intérêts, et qui eussent pu écarter un bailleur de fonds aussi compromettant, s'il se fût laissé connaître à l'avance. M. de Bismarck, à Versailles, en envoyant M. J. Favre loger sous le même toit que le directeur de sa police, M. Stieber, ne l'avait pas plus prévenu du voisinage que M. J. Favre, malgré sa finesse bien connue, ne l'avait soupçonné. On n'avait pas non plus averti M. C. Laurier que son secrétaire, pendant la guerre, correspondait avec le quartier-général prussien (1). Il est certain au moins qu'on ne fut pas très scrupuleux sur le choix des commanditaires de la dite feuille, puisque l'un d'eux, le sieur Ferrand, ancien fournisseur des armées de la République pendant la guerre, fut condamné un peu plus tard à trois ans de prison et à d'importantes restitutions envers l'État. Les relations du journal avec l'Allemagne et surtout avec l'Autriche ne sauraient être l'objet d'un doute. Son inspirateur principal, le « grand Français » à la stratégie duquel un officier allemand, M. *von der* Goltz, a consacré tout un livre, afin de le relever dans l'opinion des humbles Français obstinés

(1) V. Busch, t. II. p. 154-155.

à ne voir en lui qu'un élève du général Boum, son inspirateur principal se faisait donner jadis par M. Thiers une lettre d'introduction auprès de M. Kuranda, l'un des chefs du parti allemand et avancé au Parlement viennois (1). Le rédacteur en chef de la gazette, M. Spüller, est d'origine badoise. Un autre, le Royer-Collard de la pléiade, M. Challemel-Lacour, dans son fameux télégramme du 9 novembre 1870, après avoir parlé de ses relations féminines à Vienne et même à Berlin, ajoutait : « Je puis également obtenir des articles fréquents dans de nombreux journaux étrangers ». Un dernier collaborateur enfin, M. A. Proust, candidat perpétuel, jusqu'ici, à l'ancien portefeuille de M. P. Grousset, et auteur d'une publication destinée à nous faire aimer le tendre mari et l'excellent frère (2) dans l'homme d'État qui, durant la guerre, voulait absolument qu'on fusillât jusqu'au dernier nos soldats de l'armée régulière (3), M. A. Proust, député des Deux Sèvres, a été ouvertement accusé, à la fin de novembre 1877, par un M. Beniell, d'avoir fait la correspondance parisienne dans le journal gallophobe de M. Etienne, ce fils d'un exilé français qui aura tenu jusqu'au bout le serment d'Annibal contre le pays de ses pères. M. Proust a protesté, nous devons le dire, contre l'accusation, mais son démenti n'a servi qu'à en amener la reproduction avec des détails si précis (4) qu'il est bien permis de soupçonner au moins la probabilité d'un fait, qu'aucune loi d'ailleurs n'a puni et qu'une foule d'autres mandataires du suffrage universel regardent comme le plus légitime profit de leur situation personnelle, la divulgation quotidienne à des journaux étrangers de nouvelles parlementaires ou administratives. Après de pareilles

---

(1) La lettre datée de Saint-Germain et du 4 août 1868 a été publiée en septembre 1877 par divers journaux. M. Kuranda avait fondé l'*Ostdeutsche Post* en compagnie de deux Prussiens, MM. Rogge et Hildebrand. V. Wuttke, p. 266 et 267.

(2) *Le prince de Bismarck, sa correspondance,* Antonin Proust, chez G. Decaux, 7, rue du Croissant.

(3) V. Busch, t, II, p. 46. V. aussi t. I, p. 216, et t. II, p. 33, 55, 170 et 219.

(4) V. la *Patrie* du 22 novembre 1877.

révélations, il semble qu'en vérité le député de Belleville s'est avancé un peu loin en prononçant à la tribune le 15 novembre 1877 ces paroles : « Il n'est pas vrai, il n'a jamais été vrai qu'à aucun moment de l'existence de la *République française* il y ait eu entre ce journal et les organes de la presse étrangère la moindre correspondance ou la moindre entente ».

Le lecteur appréciera au reste en ce qui concerne ce journal, mais d'autres cas particuliers se sont produits d'où il est résulté, de toute évidence, que l'or étranger, surtout l'or allemand, soudoyait la presse anarchique chez nous. Glissons sur le sieur Hirsch, déjà signalé par M. d'Arnim, et qui passe pour avoir contribué à la fondation d'un des nombreux journaux que M. Naquet a tués sous lui, la *Révolution* (1). N'insistons pas davantage sur l'Arménien Markariantz et son familier Hirschler, ainsi que sur les sommes distribuées directement par le premier, soit au sieur Poggenpohl, directeur de la *Correspondance universelle,* soit aux rédacteurs en chef de *La Cloche* et du *Bien public* (2). Passons également sur la *Révolution française* de M. Kryzanowski, devenu Sigismond Lacroix, et sur le *Radical,* de M. Strauss, dit Paul Bouquet, grâce à une traduction non moins littérale, mais qui ne nous donne pas la clef de toutes les énigmes relatives à la fondation de ces feuilles. Oublions même de vrais scandales, parfaitement avérés et beaucoup plus humiliants, le versement de cent mille francs fait à M. Louis Blanc par un généreux ami du panslavisme, M. de Panaïeff, afin de faire paraître *L'homme libre (sic),* le prêt de cinq mille francs consenti par le même bienfaiteur à M. Talandier, député de la banlieue de Paris, « qui se trouvait dans une position très gênée, très difficile, ayant quelques dettes qui dataient d'avant 1851 », l'opposition formée par le prêteur

---

(1) V. le *Figaro* du 28 novembre 1877.

(2) V. la *Gazette des Tribunaux* du 4 février 1874.

sur le traitement du député, son débiteur, etc... (1). Il est hélas! de pires hontes nationales de ce genre que d'autres débats judiciaires nous ont fait connaître fortuitement, et qui nous doivent naturellement porter à craindre que ces découvertes isolées ne soient que les symptômes d'un mal beaucoup plus général. L'un des deux précoces scélérats qui assassinèrent une laitière rue Hauteville pour aller ensuite la voler chez elle, l'étudiant en médecine Lebiez, avait reçu d'une dame d'Eichstaedt, de nationalité allemande (2), les fonds nécessaires pour lancer avec M. Buffenoir un nouveau *Père Duchesne*, dont il aurait été le gérant. Enfin, pendant le procès intenté en octobre 1878 à une association franco-allemande d'internationalistes qui prétendaient se réunir publiquement malgré la loi du 14 mars 1872, il a été donné lecture des deux lettres suivantes :

« Cher ami,

Vous recevrez ci-joints 4000 francs pour cautionnement de l'*Egalité*. Les coupons de mai sont séparément joints. Bien des choses.

Signé : Hoechberg.

Berlin 25/3 (25 mars) 1878.

Berlin, 20 novembre 1878.

Cher ami,

J'ai écrit à mon frère à Francfort qu'il vous envoie pour mon compte 5000 francs. Je me rapporte à votre loyauté. J'espère que vous sauvegarderez le plus rigoureusement possible mon intérêt, ou plutôt l'intérêt du parti socialiste à la disposition duquel je mets mon revenu disponible. L'imprimeur continuera bien de s'arranger.

Signé : Hoechberg (3). »

---

(1) V. le procès dans les journaux judiciaires de novembre 1877 et de mars 1878.

(2) Le scellé nº 17 sur la table des pièces à conviction portait la mention : Correspondance de M. Buffenoir avec Madame Joséphine-Henriette d'Eikstedt, 37 ans, demeurant rue Corneille.

(3) V. la *Gazette des Tribunaux* du 25 octobre 1878. V. aussi les nºs du 23 et du 24.

Mais laissons là toutes ces intrigues du monde interlope ou révolutionnaire, toutes ces *Wühlereien* dues en partie à l'initiative privée, où nous retrouverions sans doute encore plus d'un personnage connu, comme cette comtesse *della* Torre qui dépouillait à l'Hôtel des Réservoirs les lettres saisies dans nos ballons et avait ses entrées dans maint salon parisien. Ces manœuvres souterraines en somme ne sortiraient pas du ressort de la police, si leur nombre et leurs conséquences n'obligeaient l'histoire à s'y intéresser aussi. Sans chercher plus longtemps dans les bas-fonds de la société les agents secrets des Allemands en France, reportons notre attention sur quelques pages, vraiment fort instructives, de la correspondance et de la polémique de M. d'Arnim. Dépassant probablement sur ce point les vraies intentions du Chancelier, qui eût pu préférer que son subordonné s'affichât moins dans un pareil travail et dans une pareille compagnie, M. d'Arnim ne se contentait ni d'envoyer à Berlin quelques esquisses révélatrices à propos de la presse parisienne ni de faire distribuer à Paris par son commis spécial toutes les indications que lui expédiait directement le télégraphe. Il descendait lui-même dans l'arène, au milieu des proxénètes de la plume, gardant à peine l'incognito, et ne songeant guère à se demander s'il ne se comportait pas beaucoup plutôt en vulgaire artisan de désordre, en Messaline du « reportage », qu'en représentant officiel d'un haut et puissant souverain, auquel nous venions de racheter, moyennant six ou sept milliards et l'abandon forcé de seize cent mille âmes, la liberté de vivre dorénavant en repos. Il lui eût été trop dur de se borner au simple rôle de confident vis-à-vis d'écrivains étrangers tels que le Danois Hansen (1) ou de rechercher platoniquement à Marienbad l'honneur de se faire présenter au Dr Etienne par M. Frantz Wallner (2), alors

(1) V. *Pro Nihilo*, p. 185.
(2) V. *Procès d'Arnim*, p. 183-184.

qu'il maniait lui-même en maître le sarcasme, alors surtout qu'il se sentait le cœur déborder de passion ou de bile empoisonnée. Voir se répandre dans la presse radicale de notre capitale cette acrimonie de style, ce dogmatisme tranchant et impérieux, dont le secret semblait dérobé à certaines proclamations des généraux prussiens, voir ce ton de gouaillerie à la fois faubourienne et prussienne se propager dans nos journaux les plus populaires, et ne pas participer personnellement au combat ou au triomphe, c'en était plus que n'en pouvaient supporter la diplomatie et la philosophie réunies du comte d'Arnim. Un de ses séides habituels, le sieur Beckmann, qui jadis écrivait à l'Impératrice Eugénie et au D[r] Conneau des lettres d'où la mendicité n'était pas exclue (1), qui collaborait même au *Temps* et n'était pas sans relations avec *Paris-Journal*, reçut de lui, de sa propriété de Nassenheide, une note qui ne contenait rien moins qu'une prédiction de guerre à notre adresse, et qui, soit dit entre parenthèses, ne dut pas être sans avantages pour ceux qui, conformément aux conseils donnés par M. de Bismarck (2), l'exploitèrent sous le péristyle de notre Bourse, avant qu'un journal belge complaisant, l'*Écho du Parlement,* lui eût donné la publicité désirée (3). Un peu plus tard, en mai 1874, M. d'Arnim faisait de même insérer dans des journaux viennois, par l'entremise gracieuse des sieurs Lauser et Landsberg, des documents officiels d'une haute importance. L'isolement dans lequel il s'était vu reléguer par les dames du faubourg Saint-Germain avait fait du sympathique ambassadeur de l'Empire d'Allemagne un journaliste sans journal, cherchant à déposer ses œufs dans le nid des autres.

La connaissance préalable de ces faits, qui ne figurent ici qu'à titre d'exemples, était nécessaire pour bien comprendre l'action énergique, et en partie décisive, que les

---

(1) V. les *Papiers des Tuileries* publiés par Robert Halt.
(2) V. Busch, t. II, p. 64.
(3) V. *Procès d'Arnim,* p. 186-189.

Allemands ont incontestablement réussi depuis à exercer sur la France, à un moment critique de son histoire, alors qu'il s'est agi pour elle, non plus d'en revenir à telle ou telle monarchie, mais de se préserver de la République anarchique en se réfugiant à temps, pour s'y retrancher fortement, dans la République conservatrice. Ce qu'on a appelé le coup d'État du 16 mai, et ce qui n'était en réalité que l'exercice le plus légitime d'un droit constitutionnel, ne pouvait pas évidemment avoir pour résultat de rendre aux conservateurs, divisés par des haines néfastes, l'autorité et surtout l'union qui leur auraient été nécessaires, s'ils eussent sérieusement voulu reprendre en 1877 l'œuvre si complètement manquée par eux depuis 1871. La tentative loyale et patriotique du maréchal de Mac-Mahon ne visait qu'à arracher notre République naissante à ses pires ennemis, les républicains de profession. Assurément, cet appel suprême à la nation, dont le but unique était de lui épargner une catastrophe où personne ne peut prévoir ce qui périra d'elle, semble avoir eu le tort d'être prématuré, le radicalisme n'ayant pas encore eu le temps de démasquer ses batteries. Il s'en est fallu du reste qu'on ait mené cette entreprise avec assez de vigueur pour combattre efficacement une propagande de turpitudes conduite avec une activité fébrile par des adversaires sans scrupules, auxquels le gouvernement existant ne devait rien de plus qu'une stricte légalité. Toutefois, dans l'état de conflagration imminente où se trouvait l'Europe au printemps de 1877, le Maréchal-Président n'était peut-être pas aussi libre qu'on peut le penser de choisir son heure pour prévenir le pays que les candidats, qui, en 1876, avaient partout annoncé l'intention de l'appuyer, devenaient tout autre chose qu'un appui pour lui, depuis que leur promesse les avait faits députés. Le duc Decazes seul serait en état de dire au juste à quel point il importait de ne pas fournir au roi de Prusse un prétexte d'administrer sur notre dos une leçon au socialisme, à un moment où l'Europe était trop préoccupée de ses propres déchirements pour interposer

son épée entre nous et l'Allemagne. En tout cas, ces questions de convenance et de légalité ne donnaient aux Allemands aucun droit de se précipiter avec ardeur dans la mêlée électorale, et, en compagnie de beaucoup d'autres étrangers, de se transformer en courtiers du radicalisme pour prendre part à un débat qui n'aurait dû être tranché que par des Français. Mais c'est malheureusement une loi de la nature que tout ce qui tombe en décomposition soit immédiatement envahi par des parasites.

A peine le ministère de gauche remplacé par MM. de Broglie et de Fourtou, le gouvernement du maréchal se vit comme assailli par un véritable débordement de perfidies aussi impudentes et mensongères que les pouvaient inventer ses ennemis du dedans ou du dehors. On eût dit des nuages de moustiques lancés dans la bonne direction par des brises parties de Berlin ou de Varzin. D'une frontière à l'autre, on se passait le poison du jour, afin de le répandre au plus vite, avant qu'il eût perdu sa puissance. La fausseté qui avait été élaborée rue de la Chaussée-d'Antin resservait le lendemain, parfois le même jour, à Londres et à Bruxelles, souvent à Vienne et à Berlin, où, dans la mesure du vraisemblable, on « faisait le mort ». Par un échange naturel de bons procédés, l'infamie préparée dans les officines allemandes en Italie ou en Angleterre apparaissait presque simultanément rue de la Chaussée-d'Antin (1). Comme M. de Broglie l'a spirituellement dit dans son magnifique discours du 15 novembre 1877, « on commençait par exporter la calomnie, après quoi d'autres se chargeaient de la réimporter ». Une brasserie de la rue Montmartre, où siégeait

(1) La *Nouvelle Presse libre* de Vienne elle-même disait dans son numéro du 13 juin (édition du soir) : " A Berlin on emploie tout ce qu'on peut de " jets d'eau froide „ pour rappeler à ceux qui gouvernent au-delà du Rhin que leur pouvoir est mortel. On met en mouvement tantôt la *Gazette Nationale*, tantôt la *Gazette de l'Allemagne du nord*, ou même quelquefois la *Gazette de la Croix*, pour courir au secours des républicains français. Lothar Bucher passe pour le rédacteur des susdits articles " jets

un véritable « ministère occulte de renseignements » servait de ruche à ces frelons. Un journal de Lyon, le *Salut public*, a décrit avec une grande précision de détails cet antre de l'espionnage et de la diffamation (1). Un Vaudois naturalisé, et enrichi par l'industrie du gaz à Paris, M. Vincent Dubochet, faisait fonctions de trésorier et largesses de millionnaire aux chefs de la résistance. Le champion qui entra le premier en lice et qui combattit jusqu'au bout en tête des radicaux français, ce fut le *Times*, habitué à voir pourtant bien des législatures anglaises abrégées par le pouvoir exécutif, mais qui, pour des raisons connues de lui seul et de ses rédacteurs, persista à considérer comme un criminel attentat l'usage si modéré que le maréchal de Mac-Mahon faisait pour la première fois de l'une de ses prérogatives présidentielles. Cette singulière contradiction ne devait du reste qu'étonner à demi quiconque se rappelait avec quelle ardeur la même feuille avait secondé la politique prussienne en juillet 1870, avec quelle lenteur au contraire elle avait cessé de pencher vers la Commune, attendant pour y trouver quelque chose à reprendre que notre capitale fût en flammes. On s'explique bien plus aisément aujourd'hui l'attitude prise tour à tour par le *Times* contre M. Thiers et contre le maréchal de Mac-Mahon. Le vicomte de Saint-Asaph, fils du comte d'Ashburnam, pair du Royaume-Uni, dans une lettre publiée à la fin de 1877, a appris à qui l'ignorait, en levant tous les masques et en dévoilant tous les incognitos, que le « Journal

---

d'eau froide „ et le Chancelier de l'Empire lui-même pour leur inspirateur. Voilà sans doute des signes dont l'effet moral ne manquera pas de profiter aux républicains français lors des élections „. — Dans son numéro du 27 mai, le *Journal des Débats* n'en avait pas moins écrit : " Des correspondances de Berlin nous informent que l'on y est fort préoccupé des derniers événements, moins de ce qui peut arriver pour la France que de l'influence que ces événements peuvent produire au point de vue des relations extérieures „.

(1) Cet article a été reproduit dès le 2 juillet 1877 par le *Nouvelliste de Rouen*.

de la Cité » de Londres avait un grand nombre d'Allemands pour collaborateurs et surtout pour correspondants. Il nous suffit de savoir qu'à l'époque où la France se trouvait suspendue entre la République raisonnable et toutes les autres, l'appréciation des événements de France était confiée à un sieur Oppert, né en Bohême, et naturalisé Français, ce qui lui avait permis de métamorphoser son nom, trop évidemment germanique, en celui de Blowitz, sous lequel sa belle campagne l'a fait inscrire comme officier sur les listes de la Légion d'Honneur. Le second auxiliaire à l'étranger de la ligue des 363, dont un seul éditeur de Dresde, M. C. Streit, publiait 200 mille cartes-portraits, ce fut l'*Indépendance belge,* journal aussi peu belge qu'indépendant de certains financiers bien connus à Paris et à Cologne, mais naturellement inconsolable d'avoir vu chasser du pouvoir, de la façon que l'on sait, le « spiritualiste » doucereux qui l'approvisionnait depuis si longtemps d'insinuations venimeuses contre M. Buffet. Les mêmes échos se trouvèrent répercutés avec la même rapidité, et grâce au même hasard, par toutes les feuilles enrôlées à Berlin, à Vienne, à Rome, voire, paraît-il, à Madrid. Ces intelligences avec l'étranger allèrent si loin que le poëte norvégien Björnstjerna-Björnson, surexcité par la lecture des feuilles appartenant à cette vaste coterie internationale, adressa à plusieurs d'entre elles une lettre où il exprimait l'ardent désir que l'Allemagne intervînt sans retard en France afin d'y prévenir l'irrémédiable triomphe des Jésuites. Le *Temps,* un des journaux qui avaient aussi attendu le premier succès de M. Thiers pour rompre avec la Commune, se fit même écrire de Tiflis, par son correspondant transcaucasien, que les dernières nouvelles reçues de France y avaient produit l'impression la plus pénible. Eux aussi, les « cercles arméniens » prenaient parti contre les réactionnaires de Versailles.

Quelle était la substance des communications échangées entre ces sentinelles avancées d'un camp beaucoup plus bruyant encore que nombreux? On ne s'en tenait pas

malheureusement à exprimer une forte antipathie, soit contre le R. P. Tondini, le confesseur ou directeur prétendu de Madame de Mac-Mahon, qui, recueillant l'héritage de M. J. Simon, allait devenir du jour au lendemain premier ministre en France, soit contre don Carlos, par lequel ce même R. P. Tondini proposerait de se faire suppléer temporairement sur le trône de Saint-Louis, afin de gouverner plus sûrement sous un nom d'emprunt. Ce que colportait effrontément, avant toute autre sottise, la redoutable coalition des nouvellistes franco-allemands, c'était la menace d'une guerre, dans les périls de laquelle, si nous ne votions pas pour les ennemis des Jésuites et du R. P. Tondini, nous allions nous trouver entraînés infailliblement avec l'Italie, ou avec l'Allemagne, ce qui était beaucoup plus sérieux. Avant le 31 mai, le comte Andrassy « avait remarqué l'usage que l'on était tenté de faire en France de bruits inexacts qui avaient circulé dans la presse européenne sur l'attitude de l'Italie et de l'Allemagne (1) ». En effet, dès le 23 mai, on avait fait faire par le député Savini et quelques-uns de ses collègues une interpellation au Parlement italien, en vue, sinon de nous brouiller avec nos voisins, du moins d'effrayer les électeurs chez nous, car, si nous menacions l'Italie à propos du pouvoir temporel, l'Empire allemand, personne n'en doutait, volerait à son secours. M. Gagneur, dans le Jura, disait sans ambages, pour se faire réélire, que « la Prusse acceptait la République française comme pouvant seule refréner l'ultramontanisme, cet ennemi le plus menaçant de la Prusse et de l'Italie ». A Savenay, des faussaires répandirent de prétendues dépêches télégraphiques signées du maréchal et annonçant une nouvelle déclaration de guerre à la Prusse. Ainsi que le constatait M. de Broglie dans le discours déjà cité, « c'était la première fois qu'on voyait intervenir dans nos délibérations intérieures la

---

(1) V. le rapport de M. de Vogüé à M. Decazes du 31 mai 1877, lu à la Chambre des députés en juin 1877.

menace supposée ou vraie de l'étranger (1) ». La presse officieuse de la Chancellerie allemande se prêtait d'ailleurs admirablement au jeu. S'il n'y eût pas, comme à Rome, une interpellation parlementaire à Berlin, il en vint des attaques et des avis qui ne valaient pas mieux pour la liberté de nos élections. La *Gazette de la Croix*, ennemie par principe du désordre, voulait bien consentir le 23 juin « à nous laisser manger la soupe que nous nous serions préparée ». Mais la *Gazette Nationale*, le 9 juin, publiait un article intitulé *le Sénat et la paix de l'Europe*, où elle faisait apparaître à la première de nos Assemblées, comme autant de spectres vengeurs, « la majorité de la nation française, tous les gouvernements de l'Europe, l'opinion publique de tout le monde civilisé et la grande cause de la paix universelle ». Dans une foule d'autres journaux, on annonçait, par exemple, que la ville de Mulhouse, avec la permission de ses maîtres, envoyait un million au comité radical de Paris, ou bien que la maison Hachette et la maison Plon venaient de décommander la moitié du papier fabriqué pour elles, tant l'avenir industriel du pays s'assombrissait à leurs yeux (2). Par-dessus tout on tint à bien faire comprendre que, dans les régions officielles de Berlin, on désapprouvait hautement ce qui se passait à Versailles. Un démenti catégorique défendit de supposer que le prince de Hohenlohe avait pu, en même temps que les autres chefs de légation, faire visite au duc Decazes pour le féliciter et confirmer ses assertions au sujet du bon vouloir des grandes puissances. On eut bien soin également de détromper tous les électeurs capables de croire que l'Empereur Guillaume, en recevant M. de Gontaut-Biron à Ems, avait pu témoigner devant lui quelque sympathie relativement à l'acte d'autorité du

(1) V. aussi le discours de M. de Broglie au Sénat (21 juin 1877) et celui de M. Fourtou à la Chambre des députés (16 novembre 1877).

(2) V. le démenti envoyé par ces deux maisons à divers journaux le 25 mai.

maréchal de Mac-Mahon. Ce n'était sans doute qu'une guerre à coups d'épingle, mais cette fois encore une guerre à la façon de Jarnac. Moins d'une année pourtant devait s'écouler avant que la même presse libérale d'Allemagne ne reniât tout ce beau passé en combattant avec la servilité la plus plate aux côtés du Chancelier, à la suite d'une dissolution parlementaire qui n'avait pour but aucun intérêt supérieur d'ordre social ou national, mais bien tout simplement le désir de profiter de circonstances propices pour obtenir un *Reichstag* un peu plus docile encore que le précédent.

La première impression produite tant en Europe qu'en France se trouva ainsi détestable dès le commencement. A une époque où la carrière politique est devenue une industrie, à la fois beaucoup plus chanceuse et beaucoup plus aisée que les autres, il n'en fallait pas davantage pour permettre aux habiles de pressentir « de quel côté resterait le manche ». Chaque coup de plume de M. de Blowitz ou des émules de M. Busch faisait tomber les illusions ou les espérances des conservateurs tièdes. Les défaillances et les défections se produisirent bien vite, quand on vit la presse étrangère prendre parti presque unanimement contre la droite, le Sénat et le Président. Durant la seconde période de l'*interim* parlementaire les polémiques préparatoires firent place à des intrigues plus précises. Avec une merveilleuse discipline, on exploita de compte à demi chacun des incidents qui se produisirent depuis le mois de juillet jusqu'au mois d'octobre, la fixation de la date des élections futures, qui fut taxée avec un touchant ensemble d'arbitraire et d'inconstitutionnelle, la réunion des conseils généraux, d'où l'on tira les pires symptômes, les voyages du chef de l'État, qu'on essaya de rendre ridicules, la mort de M. Thiers, qui ne laissa pas de causer un certain découragement, enfin la condamnation en police correctionnelle du Mirabeau de Belleville, pour insolences et outrages au maréchal. « Gauche ou guerre », tel était de plus en plus le dilemme dans lequel on cherchait à enfermer

le suffrage universel, sans que les Français qui faisaient ce triste métier de concert avec les Allemands songeassent à se demander si de pareils procédés électoraux n'affaiblissaient pas encore ce qui pouvait rester dans le peuple de sentiment national. La connivence était si intime que le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, le sieur Haefner, convenait fièrement qu'il avait ses grandes et petites entrées dans les « cercles dirigeants de l'opposition » *(in die leitende Kreise der Opposition)* où s'élaboraient les rumeurs haineuses dont on enfièvrait l'ignorance publique. Il assistait même à la réception des députations qui venaient offrir leur concours, et, aux obsèques de M. Thiers, on lui avait ménagé une place parmi les amis (1). Le Dr Bierey, rédacteur des *Nouvelles de Dresde*, fut reçu par le Brutus majestueux de la rue de la Chaussée d'Antin, dont il nous a décrit les pantoufles violettes brochées d'or. En province, des pasteurs protestants distribuaient ou improvisaient plus que jamais des pamphlets politico-bibliques. Pour eux, point de différence entre M. de Fourtou et M. Veuillot. Il fallut que l'autorité intervînt contre leurs menées, notamment à Fontainebleau, à Carcassonne, à Nice. Un marquis de Talleyrand-Périgord, qui réside habituellement avec son père au château de Günthersdorf, dans la Silésie prussienne, se présenta même à la députation dans l'Indre, en qualité de républicain, quoique pourvu d'un conseil judiciaire (2). Tout cela pourtant ne fut rien à côté d'une manœuvre bien autrement savante, qui avait été tenue en réserve pour la veille ou l'avant-veille du scrutin. Vers le mois de juillet, M. de Bennigsen, président du *Reichstag* et le chef le plus accrédité du *National-Verein*, avait été s'aboucher à Rome avec l'honorable M. Crispi, président,

---

(1) V. sa lettre du 5 juillet 1877, et le *Français* du 10 juillet et du 22 novembre.

(2) V. le procès, tribunal de La Châtre, audience du 20 septembre 1877. M. de Talleyrand-Périgord avait publié chez l'éditeur Dentu une brochure où il déclarait se rallier à la République.

lui aussi, de la Chambre des députés du royaume d'Italie. Le télégraphe se fit même alors un malin plaisir de révéler qu'en revenant d'outre-monts le premier soin de M. de Bennigsen avait été de se rendre auprès de M. de Bismarck pour conférer avec lui. A son tour, dès le mois d'août, M. Crispi quitta Rome, vint à Paris voir M. Thiers ainsi que le « dauphin » de la République jacobine, puis prit le chemin de Berlin, où, sans obtenir toutefois l'honneur d'une audience royale, il se trouva comme le héros du jour et le lion d'une sorte d'arrière-saison parlementaire. Une fois les pèlerinages terminés, il vit le Chancelier, et ne quitta pas la ville sans y avoir tenu un discours injurieux contre la France, en présence de l'ambassadeur italien, M. de Launay. Certes, s'il ne fût allé qu'à Berlin, les convoitises de l'Italie, ou du moins de certains Italiens, sur quelques côtes de l'Adriatique auraient suffi à la rigueur pour expliquer son voyage, en dépit de mainte imprudence oratoire où le vœu d'une intimité italo-germanique trahissait par trop une gallophobie bien irascible ou bien méfiante. Mais ce n'était pas à Paris que pouvaient se rencontrer les clefs de Trieste ou de n'importe quel port de mer turc, et on ne peut guère admettre que M. Crispi y ait été amené deux fois en quelques semaines par la seule envie de causer des avantages de la polygamie ou de la prescription en matière criminelle avec les amis de M. J. Favre, sinon avec lui-même. Le mot de l'énigme n'était pas difficile à trouver. M. Crispi, sans aucune mission officielle, il est vrai, mais avec un titre qui rehaussait singulièrement son importance, venait chez nous quelques jours avant le terme de la crise que nous traversions, afin de la précipiter dans le sens souhaité à Berlin et à Paris. Il représentait comme le fantôme en chair et en os, la personnification vivante d'une alliance entre l'Italie et l'Allemagne, alliance inévitable, si nous nous permettions de donner raison au maréchal de Mac-Mahon. Aussi, tandis que le comité de la rue Louis-le-Grand accueillait avec les honneurs dûs à un *Deus ex machinâ* le député plus que bigame qui lui arri-

vait si à-propos, la *Gazette de l'Allemagne du nord* déclarait que « les éléments qui s'efforçaient de s'emparer du pouvoir en France avaient dû amener des patriotes italiens éclairés à se rendre compte plus que jamais de la solidarité qui les unissait à l'Allemagne contre une France cléricale et à s'entendre sur certaines éventualités, dans l'intérêt précisément de la paix. » Les négociations en cours, ajoutait le *Leiborgan* du Chancelier, « auront pour tendance d'assurer une entente mutuelle pour le cas où, après les élections, on se trouverait en présence d'une France cléricale, par conséquent agressive, agressive déjà par cela seul qu'une France cléricale est une menace en permanence pour l'Italie. » Il est facile de penser si une déclaration pareille lancée vers la fin de septembre fut mise à profit par les intéressés. On prétendit par surcroît qu'à Salzbourg l'Empereur d'Autriche avait donné lui-même son approbation à ce complot européen contre la France conservatrice (1). Vainement M. de Broglie, en sa qualité de garde des sceaux, prescrivit-il des poursuites sévères contre les Français qui colportaient avec joie ces nouvelles, aussi inexactes qu'inquiétantes. L'effet cherché fut produit. « Ce qui était vrai, » et ce que la lecture des journaux officieux étrangers démontrait, » affirmait encore M. J. Ferry le 14 novembre 1877 à la tribune de la Chambre, « c'est que, s'il n'y avait pas de traité signé, il y avait des accords

(1) " Il est incontestable que l'on s'occupe très activement de la France à Berlin, et qu'en général on ne laisse pas manquer en Allemagne les informations qui ont pour but d'être considérées à Paris comme des avertissements significatifs. Il est hors de doute qu'à Paris on n'y est pas insensible, bien qu'on ne veuille pas l'avouer ouvertement. Rappelons seulement à cet égard un seul fait, en apparence insignifiant. D'après ce qu'on nous annonce, ces jours derniers des télégrammes envoyés à des journaux parisiens par des correspondants viennois ont été confisqués à Paris uniquement parce qu'on y annonçait qu'il avait été aussi question à Salzbourg de ce qui se passait dans la région de l'ouest. " — *Pester-Lloyd*, 25 septembre 1877. Ce journal, tout dévoué à M. Tisza, et qui en 1878 a aussi soutenu les candidatures officielles en Hongrie avec le moindre sans-façon, publia une odieuse série de calomnies biographiques intitulée *Die Macher im Elysée, Silhouetten.*

faits, des arrangements préparés ». La réalité, c'est qu'il y avait beaucoup de faux dans « ce qui était vrai », d'après M. J. Ferry, car on n'a jamais entendu reparler depuis des négociations de M. Crispi et de son projet d'alliance. La frayeur causée avait néanmoins duré le temps nécessaire. Quelques jours après le retour à Paris de l'homme d'État italien, la France accordait 4 millions de suffrages aux 363 et 3 millions 600 mille voix aux candidats du maréchal. De part et d'autre, on était bien loin des 7 millions qu'obtenait habituellement l'Empire, qu'il avait encore obtenus en mai 1870, dans des conditions de sincérité absolument irréprochables. L'Agence Havas elle-même, où plus d'une influence étrangère s'était infiltrée, avait trahi le gouvernement du maréchal presque au dernier moment, en télégraphiant que les divers groupes monarchistes pouvaient au plus compter sur 150 siéges. Au total, l'écart entre les vainqueurs et les vaincus n'était pas tel qu'on ne puisse attribuer à l'étranger une bonne part dans la victoire. Une remarque qu'on a faite avec beaucoup d'à-propos confirme d'une manière précise cette supposition. Sur nos frontières de l'est, dans les départements de l'Aisne, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône, du Jura, de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, des Hautes Alpes, des Basses Alpes et des Alpes Maritimes, partout en un mot où la crainte d'une guerre avec l'Allemagne et l'Italie avait le plus effrayé, partout où leur propagande avait pu se produire avec le plus d'efficacité, les candidats de l'opposition obtinrent une majorité écrasante : 49 siéges sur 61 (1).

La France n'en avait pas fini avec ces ennemis suspects du « pouvoir personnel » qui, sortis subitement de dessous

---

(1) Le correspondant berlinois du *Journal de Genève* écrivait le 16 octobre : " On est assez satisfait à Berlin des élections françaises. Les républicains conservant une majorité de 110 voix, on trouve que c'est suffisant. Avec cela ils peuvent marcher et faire peser leur volonté dans la balance. " — " Toute l'Allemagne est en ce moment en France, " avait écrit le même journaliste à la date du 9 octobre.

terre autour d'elle et surtout au milieu d'elle, faisaient songer involontairement à la légende du cheval de Troie. Pendant deux mois, à la suite des élections du 14 octobre, on mit en scène une sorte de troisième acte pour faire suite au drame historique commencé le 16 mai, et, tant que dura cet épilogue, la menace d'une guerre à courte échéance ne cessa pas de peser sur la situation. Le discours prononcé le 14 novembre par M. J. Ferry, et auquel le duc Decazes infligea un démenti immédiat, n'avait pas d'autre but que de tirer une seconde mouture du sac de fausses nouvelles expédié de Berlin à Paris. Afin d'empêcher une seconde dissolution, avec l'état de siége cette fois, c'est-à-dire avec la faculté légale de couper court à une abominable guerre de mensonges et de vilenies, l'ancien représentant de M. Thiers à Athènes ne rougit pas de procéder au milieu d'une Assemblée française à un véritable déballage d'articles de journaux étrangers, parmi lesquels figurait la *Gazette de l'Allemagne du nord.* Cette même feuille, quinze jours auparavant, avait pourtant écrit, avec une entière franchise, que « charité bien ordonnée commence par soi-même » et que « ce n'est pas toujours le bonheur de ses voisins qu'il faut avoir en vue ». Afin de ne pas se laisser prendre « à la sentimentalité d'un idéologue allemand », elle tirait de ces prémisses la conclusion qu'il n'y avait rien de plus souhaitable en France que le succès du parti qui aurait le moins de chances de lui donner « une organisation intérieure complète ». Presque simultanément, la *Gazette Nationale* publiait, sous le titre de *Der unsterbliche Marschall,* une attaque en règle contre le chef de l'État français. Tandis que le libraire allemand Geib organisait en Allemagne de concert avec MM. Kauffmann, Kleinmann et Theisz, une loterie au profit des membres de la Commune réfugiés à Londres, d'autres journalistes non moins allemands poussaient en France à la résistance armée et à la guerre civile. Le correspondant parisien de la *Gazette de Francfort* écrivait le 20 novembre : « Il est probable que plus d'un citoyen a acheté en secret une

arme; plus d'un aura inspecté et fourbi le fusil qu'il cache, car on dit que, sur les 300 mille fusils des fédérés, il n'en a été livré que 40 mille. On admet généralement que, si la Chambre se laissait renvoyer une seconde fois, elle commettrait un suicide, car elle ne possédera jamais une plus grande force de résistance. Le moment est tout-à-fait favorable pour soutenir la République par la force matérielle, si les événements y obligent. » Le 25 novembre, le correspondant berlinois du *Journal de Genève* écrivait dans le même sens et dans la même intention : « La victoire définitive du parti clérical serait considérée en Allemagne comme un danger pour la paix générale (1). » Il n'était

---

(1) Nous extrayons du même journal, sur lequel plusieurs de nos députés ne sont pas sans influence, les quelques passages suivants, *exempli gratiâ*, afin que le lecteur puisse juger de la direction donnée à l'opinion publique par un journal, non pas certes semi-français, mais écrit en français et aussi grave que possible : — " M. de Bismarck est beaucoup plus occupé de la France en ce moment que de l'Orient. On disait ce soir que le prince de Hohenlohe a déjà reçu pour instruction d'avertir le gouvernement français des dangers d'une action cléricale dès qu'il remarquerait des tendances de cette nature ". *N° du 27 mai 1877.* — " La Prusse ne donne pas signe de vie, officiellement du moins, car ses journaux sont de moins en moins tendres pour le 16 mai ". *N° du 7 juillet.* — " La *Gazette de l'Allemagne du nord* déclare que l'attitude des cléricaux en France est assez menaçante pour que les patriotes italiens se voient forcés de s'entendre avec l'Allemagne afin de parer à toute éventualité ". *Dépêche de Berlin du 8 octobre.* — " Tandis que M. de Fourtou quitte Paris pour Ribérac, M. de Bismarck va rentrer à Berlin jusqu'à la fin des élections, avec ses deux conseillers intimes, MM. Bucher et de Radowitz ". *N° du 10 octobre.* — " Si les électeurs français se prononcent pour les candidats de l'ordre moral, ils exposent leur pays à avoir des désagréments avec l'Allemagne et avec l'Italie; ce n'est pas depuis le voyage de M. Crispi que nous savons cela en Allemagne ". *Correspondance de Berlin du 9 octobre.* — " Les 320 ont reçu le mandat de s'opposer aux tentatives de pouvoir personnel du maréchal de Mac-Mahon; il y va de leur honneur politique et de leur crédit auprès de leurs électeurs de remplir fidèlement leur mission. " *N° du 18 octobre.* — " Les remontrances humiliantes des journaux allemands seraient, au premier abord, de nature à nous donner envie de n'en tenir nul compte, mais une pareille unanimité doit aussi donner à réfléchir ". *N° du 15 novembre.* — " Je sais qu'on est très préoccupé en haut lieu de l'opinion européenne. Le duc de Broglie a beau dire : " On ne veut pas faire la guerre ". Soit, mais un personnage du gouvernement s'écriait

question que de visites peu courtoises du prince-ambassadeur de Hohenlohe au maréchal-Président, ou de froncements de sourcils précurseurs d'une grosse tempête. Ce n'étaient plus les paysans français ou la bourgeoisie de nos villages qu'on cherchait à intimider, c'était le patriotisme du centre droit qu'on prétendait décourager, en lui montrant l'Allemagne courroucée et l'Europe indifférente par lassitude ou par crainte. Pour mieux perdre les ennemis qu'on s'était faits, on ne cessait de prédire un coup de force, auquel ceux qui étaient en état de le risquer n'avaient jamais songé, ainsi que l'a surabondamment démontré le rapport de cette commission ambulante d'inquisition parlementaire qui, pourtant, n'a pas rougi de profiter, çà et là, de la coopération d'agents prussiens (1). Les considérations de politique extérieure ne furent pas en somme les moins fortes parmi celles qui déterminèrent le maréchal à prendre son parti d'une résignation héroïque, et à en arriver au dénouement préparé à Berlin, dans l'espoir de maintenir la France dans un état d'anarchie confuse

l'autre jour : " Les monarchies nous abandonnent „. *N° du 18 novembre.* — " On se préoccupe beaucoup à Berlin des péripéties de la crise française. La victoire définitive du parti clérical serait considérée en Allemagne comme un danger pour la paix générale „. *N° du 30 novembre.* — " Un ancien ministre du maréchal vient de me dire qu'il sait de source certaine que les ambassadeurs de Prusse et d'Italie ont fait à l'Elysée une démarche pour presser le maréchal de mettre fin à la crise „. — *N° du 2 décembre.* — " Au début de l'aventure, l'ambassadeur d'Allemagne fit remarquer, mais dans une forme plutôt amicale, que son gouvernement, tout en se défendant de toute intervention, aurait pourtant à se préoccuper si, à un régime qu'il tenait pour une garantie de paix, on substituait, par exemple, un régime militaire. „ *N° du 15 décembre.* — " On soutient au-delà de la Manche que l'Allemagne a adressé une note comminatoire au gouvernement français peu de jours avant la solution de la crise; tenez pour certain que ce bruit est inexact. „ *N° du 29 décembre.* — Il est à noter que cette dernière assertion est en contradiction avec celle du 2 décembre, mais à la date du 29, la crise étant terminée, l'occasion était bonne pour faire montre de franchise, puisque la pression n'avait plus d'objet.

(1) V. la discussion de l'élection de M. Silvestre (Vaucluse) séance du 12 mars 1878.

et d'adynamie révolutionnaire d'autant plus propre à l'affaiblir d'une manière continue que la joie bruyante des triomphateurs l'empêcherait de s'apercevoir des progrès du mal. Mieux valait mille fois en effet pour le voisin cette maladie chronique et latente qu'une fièvre contagieuse dont l'explosion trop brusque eût pu avoir pour lui bien des inconvénients. Lorsque les passions se seront calmées et que la vérité se sera dégagée complètement des faits accomplis, l'avenir, nous n'en doutons pas, vengera le grand et silencieux soldat qui, la loi à la main et les yeux sur la loi, avait entrepris de désabuser la majorité électorale sur le compte de ses députés. Il restera alors peu de chose des injustices cruelles auxquelles l'a exposé son initiative patriotique, et il apparaîtra à tous les bons Français d'autant plus digne de respect et de reconnaissance qu'il lui aura fallu plus de grandeur d'âme pour résister à l'épreuve. Si le vainqueur de Magenta n'a pas pu tenir bon jusqu'au bout dans le poste qui lui avait été confié, bien malgré lui cette fois, il lui reste la consolation de penser avec Montesquieu que les minorités n'ont pas toujours nécessairement tort. Supposez que l'on s'en remette à un hôpital de sourds-muets du soin de prononcer entre Beethoven et Mozart, il y aurait quelques chances pour que la préférence accordée à l'un des deux maîtres sur l'autre par un pareil aréopage ne fît pas loi définitive dans le monde. Lorsque le droit de suffrage n'est soumis à aucune restriction chez un peuple, il y a beaucoup à parier que ce peuple donnera tout simplement raison à celui qui l'enivrera le plus libéralement d'envie et d'illusions. Avec cette recette, qui n'est pas nouvelle, dans le royaume des aveugles, les borgnes sont facilement rois.

N'allons pas plus loin dans l'étude de ces affinités électives qui ont amené tant de Français à faire cause commune avec les Allemands contre leurs concitoyens, et surtout contre les intérêts bien entendus de leur patrie. Constatons seulement que la brillante confraternité d'armes

électorale qui a associé les efforts d'un si grand nombre d'étrangers à ceux du parti radical a commencé à porter ses fruits, et que le coup de main qu'ils ont donné à l'établissement de la République profite d'une façon inattendue à ceux qui ont bien voulu nous honorer d'une demande de naturalisation. Ce n'est plus seulement par l'action occulte de la franc-maçonnerie, du protestantisme ou de la presse que ces Français de la dernière heure concourent aujourd'hui à la transformation de la République nominale et provisoire en un gouvernement régulier, c'est parfois en qualité de magistrats électifs ou de fonctionnaires publics. Grâce au ciel, nous n'avons pas revu jusqu'ici une nouvelle édition d'Anacharsis Clootz. Mais si, à Bordeaux, M. Steeg n'a point encore réussi à se faire nommer député, c'est un Lubeckois naturalisé qui y trône comme maire à l'Hôtel-de-Ville, où l'avait précédé un M. Barckhausen. Il est vrai que M. Brandenburg s'était fait remarquer depuis longtemps à la tête des députations républicaines qui, du chef-lieu de la Gironde, venaient encourager M. Thiers d'un *Macte animo, generose puer*. Le second de nos grands ports de mer, Le Hâvre, où un habitant qui, tout aussi bien que le maire de Bordeaux, porte le nom d'une province de Prusse, fait et défait les députés à l'aide de son journal, Le Hâvre, dis-je, possède une administration municipale et un tribunal de commerce d'un républicanisme si accentué qu'on serait tenté de s'y croire dans un milieu vraiment germanique. Comment s'en étonner au reste, puisque le conseil municipal de Paris lui-même appelle à le présider un ancien Espagnol de Cuba? On a même révélé ce fait étrange que l'agent consulaire entretenu par la France à Sierra-Leone, sur la côte d'Afrique, M. Vohsen, n'était rien moins qu'un ancien uhlan de 1870. Nous pourrions remonter bien loin si nous prétendions grouper ici le nom de tous les Allemands ou étrangers qui auront concouru ainsi à la consolidation du régime républicain en France, grâce à des lettres plus ou moins anciennes de naturalisation. Il nous intéresse peu de

savoir si c'est bien sous l'enseigne : *Au bazar gênois* qu'est né le parodiste de Danton, devenu D^{r} en Grèce, qui s'est fait de notre grandeur nationale un marchepied pour monter au Capitole. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le rapporteur de notre propre budget, M. Wilson, et notre ministre des affaires étrangères, M. William Waddington, sont par leur origine et leur éducation bien plus Anglais que Français, tandis que deux autres de nos ministres, MM. Leroyer et Tirard, ouvrier bijoutier, sont nés à Genève. Jadis on comptait assurément moins d'éléments exotiques à la fois dans le personnel d'un gouvernement français. Mais alors le cosmopolitisme n'avait que le tort de rendre la France trop généreuse pour tout ce qui n'était pas elle-même. Par suite de notre affaiblissement interne, la maladie s'est sensiblement aggravée. Elle a passé, pour ainsi dire, du dehors au dedans, et nous met maintenant à la merci de forces extérieures auxquelles nous n'avons pas résisté à temps. On ne saurait trop le redire : le moins vigoureux est toujours envahi et détruit par ce qui l'environne, c'est une grande loi de la nature, et, ajoutons-le, une loi providentielle, car elle fait de la vigilance la condition même de la vie. C'est ce que, pour notre infortune, nous n'avons pas su comprendre.

Acceptons toutefois la situation qui nous a été faite, et, si périlleux qu'il soit de tirer l'horoscope d'une nation, essayons d'indiquer à l'avance les conséquences probables du concours puissant et insidieux qui a été prêté de loin aux anciens révoltés du 4 septembre et du 18 mars. Pour nous, la République radicale, à laquelle la volonté du Chancelier prussien a rivé nos destinées, ne peut prendre que deux voies, l'une, fort difficile et fort étroite, qui lui permettrait de ne s'enfoncer que lentement dans l'anarchie, l'autre beaucoup plus large et plus glissante, qui précipitera cette anarchie en la rendant violente. Qu'elle suive la première ou la seconde de ces directions, qu'elle tombe, suivant une parole célèbre, dans la boue ou

dans le sang, la France n'ira pas au-devant de destinées beaucoup plus enviables dans un cas que dans l'autre. Un coup-d'œil jeté sur chacune de ces deux solutions suffit pour s'en assurer.

Considérons d'abord la République scientifique, telle qu'on persiste à nous la promettre et qu'on commence à nous la donner. Je ne parle pas, bien entendu, de la République des programmes, je n'ose pas dire de celle des rêves, généreuse et habile, respectueuse du passé et des droits dûs à toute minorité, exempte de cabales, rencontrant partout la docilité et le dévouement mérités par sa sagesse. Je ne parle pas même de la République de M. Thiers, qu'on pourrait appeler du premier degré, de celle que le « centre-gauche » nous a apportée dans le fond de son chapeau. Bien que de mémoire de Girondins on n'ait jamais vu mourir de République, ces républicains par résignation doivent commencer à comprendre, en voyant avec quelle désinvolture on les dételle du « char de l'État », que la côte est montée et leur carrière finie. Notre première hypothèse s'entend de ce que nous avons sous les yeux, du jacobinisme fonctionnant pour la première fois régulièrement en France et lui donnant tout ce qu'il est capable de produire dans un milieu calme et favorable. Mettons en un mot les choses au mieux, et supposons qu'avec la majorité actuelle un irrésistible et durable courant d'unité politique se reforme dans le sens prescrit par nos maîtres du jour, et que « l'ordre moral », cette antique niaiserie, paraît-il, dont les hommes de l'avenir se sont tant moqués, ne laisse pas plus, un jour prochain, à désirer dans les cœurs que l'ordre matériel dans les rues? Qu'apercevons-nous au bout, ou plutôt au milieu de cet *eldorado*, devenu enfin une réalité, après une si longue suite d'attentats contre la légalité et la volonté nationale? Les sociétés modernes poursuivent de leurs efforts et de leurs espérances deux grands biens, qui sont l'éternelle tentation de l'activité humaine, et trop souvent aussi hélas! sa cruelle chimère : la liberté et le progrès, qu'on pourrait appeler les fruits d'or de la

civilisation. Quelle apparence y a-t-il que le régime inauguré le 14 octobre 1877 et le 5 janvier 1879 procure enfin à la France la double et chère satisfaction de se sentir chaque jour plus libre et moins imparfaite ?

Il ne faut pas s'y tromper, la liberté n'est pas nécessairement la parure ou le fond même des institutions républicaines. L'histoire nous l'apprend de reste. La République athénienne, dont nous avons le regret de ne pas toujours retrouver le reflet dans les réunions de Versailles où discourt M. Margue, ne fut que très insuffisamment libérale envers Socrate, et la République romaine, où dominait un Sénat infiniment plus conservateur que tous ceux qui ont délibéré chez nous, ne s'est guère montrée disposée à écouter les revendications de Spartacus. A une époque moins reculée, Venise et Berne n'ont pas plus respecté l'initiative et l'indépendance des individus que leur égalité devant la loi. Personne ne s'aviserait de citer la Convention ou la Commune parisienne comme dignes de l'admiration perpétuelle du genre humain en raison de leur scrupuleuse déférence pour la liberté de penser, d'écrire et d'agir. Rien de plus autoritaire, de plus despotique, de plus odieux que la tradition jacobine à ce point de vue (1). En inscrivant sur leur drapeau le nom de toutes les libertés connues, ses adeptes ont malheureusement omis la plus élémentaire et la plus indispensable, celle sans laquelle les plus pompeuses ne sont absolument qu'un vain mot : la liberté des autres. L'omission se comprend sans peine. Pour qu'un gouvernement, quel qu'il soit, puisse se montrer libéral, c'est-à-dire vraiment loyal envers ses adversaires, pour qu'il puisse leur accorder les priviléges de ce *fair play* qui est au fond de la plupart des institutions anglaises, il importe qu'il ait de larges et antiques bases dans le pays, qu'il s'appuie sur le consentement presque unanime

(1) " Saisissez le journal, l'abonné et le porteur, car il y a égale culpabilité, „ télégraphiait le dictateur de Bordeaux au préfet d'Agen le 29 janvier 1871.

et constant de la nation. Plus en effet le nombre des mécontents est considérable, plus le zèle de ceux qui gouvernent doit soutenir le zèle de ceux qui les ont appelés à gouverner, sans être assez nombreux pour leur rendre la tâche facile. C'est précisément là que nous en sommes. Jusqu'ici la République dite radicale ou opportuniste, malgré ses succès électoraux, qu'elle s'exagère à elle-même, n'a pas conquis beaucoup plus de la moitié des suffrages que le second Empire recueillait d'habitude, sans se donner autant de mal et sans employer de si vilains procédés. Sans doute elle a fait de notables progrès et parcouru un chemin considérable, mais sa supériorité numérique n'est encore que bien peu de chose. Si l'échafaudage de malentendus qui a été laborieusement édifié depuis dix ans venait à s'écrouler tout-à-coup, ç'en serait fait probablement de sa popularité. De là l'urgence impérieuse d'un système de compression et d'intimidation, qui, en mainte circonstance, a suffisamment prouvé que la France n'avait rien gagné en fait de liberté depuis 1870. Sous Napoléon III, M. Renan publiait la *Vie de Jésus* sans subir la moindre poursuite ou la moindre entrave. Sous le principat sénile de M. Thiers, assisté de M. J. Simon, une pièce aussi enfantine que l'*Oncle Sam* a été interdite à Paris, alors même qu'on la jouait aux États-Unis. Les fameuses candidatures officielles tant reprochées aux ministres d'avant 1870 n'ont pas disparu, il s'en faut, avec ces ministres. La liberté n'a rien gagné au change, il n'y a que la franchise qui y ait perdu. A la veille du vote, des candidats ont été nommés maires de la principale ville de la circonscription, des jugements ont été obtenus avec une hâte anormale contre un adversaire gênant, des révocations ont été prononcées à la dernière heure pour discréditer un député invalidé qui ne pouvait plus répondre. Cette manipulation sournoise de la faveur publique n'a été dépassée que par la monomanie d'invalidations où s'est épanchée pendant dix ou onze mois l'intolérance d'une majorité sans analogue dans l'histoire parlementaire de

l'Europe. La moindre divergence de vues avec le principal ami politique de feu M. Pipenbois est qualifiée immédiatement de « scélérate » ou de « factieuse » par les doctrinaires restés fidèles au pontife en chef et nourris de son beau langage. Pour un pareil méfait, des républicains aussi respectables que M. Littré et M. Vacherot ont été traités de « bonzes occupés éternellement à contempler leur nombril. » Afin d'éviter à quelques préfets devant le Conseil d'État la perte d'un procès pour abus de pouvoir, on a en une petite semaine fait voter une loi organique sur le Conseil d'État et renouvelé tout son personnel. Nous n'allons pas tarder à voir toute la magistrature assise « épurée » de cette façon, si bien qu'après cette nouvelle épuration, imitation en grand de celle qu'on a fait subir au corps des juges de paix, il suffira à une partie de prouver que son républicanisme a un chevron de plus que celui de la partie adverse pour avoir cause gagnée. Les pères de famille catholiques savent maintenant à quoi s'en tenir sur la liberté qu'on entend désormais leur laisser pour faire élever leurs enfants. Il n'est question, pour débuter, que d'interdire l'enseignement aux Ordres non reconnus, ou « hors la loi », comme disent d'aimables orateurs, sans souci des coups de fusil que de telles paroles peuvent attirer à des missionnaires de la part de braconniers, las d'attendre en vain d'autre gibier. Mais, comme il est évident que le clergé séculier se substituera aux Dominicains et aux Jésuites, force sera bien au gouvernement radical de faire fermer à leur tour tous les établissements ecclésiastiques, seule manière d'éviter une ridicule déconvenue. Si nous en revenons à la politique générale, n'est-il pas au moins étrange que la discussion du budget, cet *abc* de la vie publique chez une nation libre, que M. de Bismarck n'a pas plus osé que Napoléon III confisquer aux mandataires des contribuables, se trouve à présent indignement escamotée au profit d'une commission siégeant à huis clos et où un tiers de la Chambre n'a pas un seul représentant? Pauvre libéralisme! Que d'actes de tyrannie on commet en ton nom!

Il en est et il en sera du progrès comme de la liberté. La logique seule ne permet pas d'en douter. Lorsque ceux qui gouvernent sont condamnés à épuiser toute leur activité contre ceux qui ne gouvernent pas encore ou contre ceux qui ne gouvernent plus, il leur reste en vérité bien peu de temps et bien peu de sérénité d'esprit pour améliorer la destinée commune. La confiance réciproque, l'esprit de suite, l'assurance du lendemain, une instruction sérieuse, voilà les conditions indispensables et préalables du progrès, de ce fugitif mirage qui semble courir au-devant de la race humaine, comme pour l'exciter à la peine, à la patience, à l'application soutenue, plutôt que pour lui livrer le bonheur lui-même. L'instabilité des Assemblées révolutionnaires, la brièveté précaire du pouvoir qu'elles délèguent, l'indocilité habituelle des citoyens, trop habitués à choisir le législateur pour se soumettre bien spontanément à la loi, tout cela complique singulièrement une tâche pour laquelle ce ne serait pas de trop de la somme complète de recueillement et de concentration intérieure dont la sagesse des plus sages est capable. Mais qu'attendre d'un état politique où l'ignorance règnerait seule et où, seule, l'effronterie gouvernerait? En fait, depuis près de dix ans, la vaste et joyeuse coalition d'incapacités ou de nullités en tous genres qui est arrivée à passer le licou sur la France comme sur une vache nourricière et inépuisable n'a pas encore réussi à mener à bien une seule des réformes dont ses précurseurs depuis un demi-siècle retardent l'introduction. Presque au seuil de 1880, elle n'a pas trouvé le temps de voter un projet de loi copié tant bien que mal sur celui que le ministère du 11 octobre 1832, par l'organe de M. Guizot, proposait à la Chambre des députés, en vue de répandre dans le pays, de la manière la plus large et la plus féconde, l'instruction publique à tous ses degrés. Le gouvernement du 2 décembre avait su appliquer à Paris, presque sans que personne s'en doutât, l'impôt progressif sous une de ses formes, innovation d'ailleurs parfaitement inique, mais chère de tout temps à la jalousie du pauvre. Depuis 1871,

on n'a fait au contraire que grever le commerce et l'industrie, la principale surtaxe votée a porté sur les patentes, c'est-à-dire sur le travail, et on n'a pas même pris les mesures nécessaires pour qu'enfin l'impôt foncier atteignît des propriétaires qui tirent deux mille francs par an d'un hectare de vignobles, sans que leur propriété leur coûte un centime comme contribuables. Nous sommes entrés tout seuls, six mois après l'Espagne, après l'Empire ottoman lui-même, dans l'union postale européenne! Règle générale : autant le Parlement trouve sans peine les loisirs réclamés pour les échanges d'accusations et d'injures violentes, autant il éprouve d'embarras et d'ennui à réserver une séance pour causer à bâtons rompus de quelque chose d'utile. En somme, au point de vue du progrès, et c'est bien le progrès démocratique que j'entends, la France marche à la remorque de tous les peuples, la Russie comprise. Pourquoi d'ailleurs ne le dirions-nous pas, en un moment où l'extrême franchise est encore plus un devoir qu'un droit? Le personnel de gouvernement qui est en train de s'implanter chez nous, en se distribuant des « parts de budget », n'est pas et ne sera pas d'ici longtemps à la hauteur de sa tâche, c'est-à-dire en état de mener à bien ces fameuses réformes que la monarchie de juillet elle-même n'aurait pas autant marchandées, si on lui eût laissé un peu plus de calme, que le second Empire eût voulu prodiguer, afin d'associer dans la mesure du possible les intérêts de l'ouvrier digne de ce nom à ceux de son patron. Servie par MM. Marion, Jacotin, Gent, Duhamel, Duportal, Bonnet-Duverdier, Guyot-Montpayroux, . la République comporte beaucoup plus de scandales et de querelles que de dévouement intelligent à la cause de ceux qui souffrent. Laissant leurs électeurs libres de faire fortune comme ils l'entendent, les élus s'empressent, comme M. Ordinaire, de courir à la Bourse, et de faire la leur, le plus promptement possible. Le titre de sénateur et de député est plus que jamais recherché par les Sociétés financières qui se fondent, et l'attrait est bien grand pour d'excellents pères

de famille qui s'intéressent parfois d'autant moins à leurs principaux commettants qu'ils les connaissent davantage. Ajoutez à cela la fascination du luxe et des plaisirs parisiens, en voilà plus qu'il n'en faut pour détourner de leur voie naturelle des législateurs de hasard. Au milieu des distractions en aimable compagnie, que devient l'étude des mystérieux et sombres problèmes de l'économie politique? Où est l'abnégation personnelle, l'esprit de sacrifice, le goût du travail solitaire et acharné, la poursuite obstinée de ce mieux, qui si souvent hélas! est le pire ennemi du bien, cette largeur de vues enfin et cette philanthropie sincère qui ne s'épanouissent guère chez l'homme qu'à l'ombre du sentiment religieux? Il est question, à vrai dire, de temps à autre, d'un vaste plan de régénération radicale, qu'on cache du mieux qu'on peut à la bourgeoisie, qu'on étale par contre dans les faubourgs, et dont les « conspirations » monarchistes auraient seules jusqu'ici retardé la réalisation. Cet Évangile politique des penseurs de Ménilmontant, dont sans doute on va prochainement essayer de transformer en lois les premiers versets, nous fait simplement entrevoir la substitution à nos vieilles institutions nationales d'essais plus ou moins originaux, tels que l'impôt unique et progressif, le juge unique et électif, le mandat révocable et impératif, la Commune omnipotente dans l'État, l'Église expulsée de partout avec l'idée de Dieu, et le reste à l'avenant. Il est fâcheux que les auteurs de ce programme, dit de Belleville, et apostillé par M. Braleret, marchand de vins et conseiller municipal, ne se rendent pas compte des limites qui séparent l'absurde de l'utile et la destruction du perfectionnement. Ce n'est pas à coup sûr en bouleversant ou en détruisant tout autour de soi qu'on introduira le progrès ou qu'on fera rentrer le bon sens dans la direction de nos affaires publiques. Non, cent fois non, cette France à l'américaine qu'on prétend fonder avec les mœurs du Directoire, cette République qui exclut et persécute la moitié de la nation, qui s'imagine que la

perfectibilité est fille de l'instabilité, qui ne veut pas voir ou chercher en elle la récompense d'un effort raisonné et persévérant, cette République, où l'on parle l'argot des prisons centrales, pourrait bien nous rapprocher chaque jour de l'état social et politique qu'on rencontre à Genève sous la dictature misérable de MM. Carteret, Challumeau et Cie, elle pourrait nous modeler à l'image du Massachusetts ou du Connecticut, mais il serait bien plus à redouter encore qu'elle devînt avant tout la patrie par excellence de la médiocrité et de la haine, je ne sais quelle immense association coopérative sans génie et sans gloire, sans lendemain comme sans passé, sans aucun lien avec la France de Louis XIII et de Louis XIV, avec tout ce qui a fait battre le cœur des dix ou douze dernières générations françaises. La haute sagesse, la finesse d'esprit, la tradition de générosité qui ont été jusqu'ici le trait distinctif de notre caractère national et le meilleur de notre renommée, tout cela sombrerait dans le marécage d'une ochlocratie envieuse et nous ravalerait au niveau le plus bas des peuples sans culture morale. Nous cesserions d'être Français pour devenir de pitoyables Américains.

Est-il besoin toutefois de dire que cette France, métamorphosée en émule du canton de Genève ou en caricature de tel État *yankee* qu'on voudra, représente elle-même une sorte d'idéal, tout au moins une espérance exagérée, dans l'optimisme de laquelle les naïfs seuls peuvent continuer à se bercer? Quand l'ordre moral a disparu entièrement d'un pays, le désordre matériel n'est jamais bien loin. Certes, il est fort invraisemblable que la fameuse conjuration « clérico-bonapartiste », dont on a si souvent évoqué le fantôme, trouble de sitôt la tranquillité publique. Les généraux du second Empire se sont mis avec trop de complaisance au service de ceux qui insultaient leur souverain, trop de maires orléanistes et légitimistes ont affiché par faiblesse la « flétrissure » absolument inconstitutionnelle lancée par la moitié d'un Parlement aux deux cinquièmes des électeurs, pour qu'on puisse reprocher

aux conservateurs français de n'être pas résignés à tout. N'ayant jamais su ou voulu tirer parti depuis un siècle du droit et de la force quand ils les avaient en main l'un et l'autre, il est inadmissible qu'ils risquent à la légère d'en ressaisir les avantages par des voies « ténébreuses ». Il faudrait même une forte dose de mauvaise foi pour nier que la minorité de droite n'ait pas déjà préservé la majorité de gauche de plus d'une iniquité et surtout de plus d'une sottise. Mais, si ce n'est pas du côté des monarchistes qu'apparaît le danger, il est hélas! et bien visiblement, dans le camp même des vainqueurs. Pendant cinq ans sans doute, la fermeté militaire du maréchal de Mac-Mahon a prévenu toutes les émeutes de la rue, que son prédécesseur du reste avait eu la sagesse de conjurer de son mieux, en supprimant la garde nationale, et en faisant rentrer dans les arsenaux le plus de fusils possible. La fermeté civile de M. Grévy, qui, lui du moins, le 4 septembre, ne s'est pas associé ou n'a pas été associé à M. Rochefort, est une digue moins sûre contre le torrent qu'on sent de toutes parts descendre et gronder. Nous ne devons pas d'ailleurs oublier que, par un étrange caprice du sort, le principal titre du Président de la République à ses hautes fonctions consiste précisément à en avoir proposé jadis avec insistance la suppression complète. La logique et le bon sens qui paraissent être le fond même de son caractère obligent donc à penser qu'il ne se considère que comme une sorte de président du Conseil, investi d'attributions plus larges sans doute, mais toujours libre de quitter le pouvoir par une démission subite. La facilité avec laquelle il a abandonné un autre poste présidentiel, que lui avait confié l'ancienne Assemblée nationale, donne encore lieu de redouter que le troisième Président de notre troisième République n'épuise pas plus son mandat que les deux premiers. Une fois ce dernier obstacle écarté, le dénouement fatal ne sera que trop prochain. A républicain, républicain et demi. Il est bien évident que ce n'est pas en vue du triomphe ministériel

et financier de M. Léon Say que travaille M. Alfred Naquet, tout aussi évident que M. Vermesch de son côté tient M. Naquet pour suspect de modérantisme, et que derrière M. Vermesch se cache encore un fanatique de la République bien autrement pur que lui. Un parti qui n'a jamais été dans notre histoire que le parti de l'insoumission aux lois, qui n'a même jamais su se plier à la règle *Patère legem quam fecisti*, qui, depuis 1875, a établi la permanence de fait des Chambres, paralysé l'action du Sénat, exigé le retour à Paris, même sans révision, contesté le droit du Président de « présider » aux fêtes nationales, pour lequel toute discussion dégénère, au bout de deux lignes, en quolibets de saltimbanque, un tel parti, de toute évidence, ne peut manquer de se décomposer bien vite et de prouver une fois de plus à la France que la République triomphante n'est pas ce qui divise le moins les républicains. La mort du fils de Napoléon III a fait disparaître le dernier frein qui maintînt quelque discipline parmi les anciens partis habitués à manœuvrer sous le regard de M. Thiers avec un incontestable ensemble. Aujourd'hui l'étoile de M. Clémenceau s'est levée sur Montmartre, les Chambres sont revenues affronter dans Paris la rivalité du Conseil municipal, j'allais dire de la Commune légale, les déportés et les inéligibles tendent à devenir les favoris du suffrage populaire, et il est bien certain que le prolétariat ne se contentera pas toujours de quelques bouts de lois faites contre les prêtres. Il en aura bientôt fini avec ces os qu'on lui jette à ronger et réclamera une viande un peu moins creuse. Nous passerons alors de la période carnavalesque de l'ère républicaine dans la période sanglante, et l'on verra si semer le vent n'est pas toujours le plus sûr moyen de récolter la tempête. La France, qui aujourd'hui ressemble fort à la Titania de Shakespeare, éprise sous l'influence d'un maléfice de je ne sais quel ridicule artisan devenu comédien, et pis encore, par accident, la France, dis-je, ne pourra plus que s'épouvanter d'avoir porté dans ses flancs cette République à dégénérescence

spontanée qui va de celle de M. Prudhomme à celle de Proudhon, fort au-delà même. Le jour où les gens de Belleville auront la fantaisie d'aller réveiller leur mandataire dans les draps de M. de Morny ne sera sans doute un jour heureux pour personne. M. Laboulaye aura beau déclarer alors que ce n'est pas bien et que l'ombre de Francklin peut éprouver du mécontentement de tant de tapage. Il n'arrêtera pas la colère d'un peuple qui aura reconnu un peu tardivement que les directeurs de ses journaux préférés et les membres de syndicats nouveaux se moquaient absolument de lui. J'entends bien qu'on tient en réserve sur les marches du Palais-Bourbon ce que les généraux de 1795 savaient placer si à-propos sur les degrés de Saint-Roch, et qu'on ne reculera devant rien pour sauver la République. *Dî omen avertant!* Mais nous nous souvenons de la Convention, où les lâches étaient plus nombreux encore que les scélérats, de la Commune même, où tant de pauvres intelligences se prirent aux filets de quelques meneurs, et nous ne voyons guère ce qui nous retiendra sur la pente de plus en plus raide où nous nous sentons entraînés par une force de plus en plus irrésistible. La Révolution, comme Saturne, dévore ses enfants. Le Directoire cette fois aura précédé la Terreur.

Quelle que soit celle de ces deux hypothèses qui l'emporte sur sa triste rivale, pour qui analyse un peu l'état intérieur de notre pays, il reste encore une source de pressentiments bien amers, l'ensemble des symptômes généraux de décadence continue, qui, presque tous avant 1870, couvaient déjà dans la société française, et qui, en 1879, sont malheureusement loin d'avoir perdu en nombre ou en force. Le suffrage universel, qui n'est pas exclusivement composé de membres de l'Institut, n'a pas sans doute aperçu encore ces causes multiples d'affaissement spontané. Il n'a guère à compter sur les flatteurs qui vivent à ses dépens pour prendre garde enfin que nous suivons une voie qui nous rapproche chaque jour de l'Espagne, grande nation, elle aussi, il y a deux siècles, aujourd'hui la plus

faible de toutes les nations libres du continent. Indiquons les principales parmi ces causes de débilité organique.

La plus fatale de toutes, la plus grossière et la plus puissante à la fois, c'est l'accroissement insuffisant, il faudra bientôt dire la dépopulation lente, mais croissante, de la France. Cette sorte de disette, qui ne sévit pas dans nos grandes villes, n'en a pas moins frappé déjà plus d'un esprit prévoyant. En 1878, l'excédant des naissances sur les décès était de 172 mille; en 1877, il n'a été que d'environ 140 mille; dans l'intervalle, il est tombé plus bas. A mesure que la fécondité du pays semble diminuer, la mortalité au contraire augmente. Elle décime le monde infantile. Chez nous, sur 1000 enfants, 502 seulement arrivent à l'âge de vingt ans, tandis qu'en Norvége 742 y parviennent. Dans le pays chartrain, pays aussi riche que salubre, plus de 20 enfants sur 100 meurent avant le terme de leur première année. Bref, durant la période quinquennale de 1872 à 1876, la France n'a gagné que 802867 âmes. Dans 41 départements, les décès, depuis dix ans, l'emportent sur les naissances; 70 seraient à présent dans ce cas, d'après le dernier recensement. Une province aussi prospère que la Normandie compte quatre départements sur cinq en décroissance très sensible. Le nombre des mariages ne permet pas d'espérer qu'un prochain avenir comble le déficit du présent. Il ne s'est élevé qu'à 352 mille en 1872, année exceptionnellement favorable et qui, à ce point de vue, n'a jamais été dépassée. De chute en chute, il est tombé à 279 mille en 1877. En 1851, on ne rencontrait que 416 mille célibataires au-dessus de 45 ans; en 1872, on en signalait 501 mille. Les étrangers qui affluent en France, et qui y prennent chaque jour plus d'importance, comme on l'a vu, ne nous aideront pas à reconstituer d'une manière plus large les cadres de notre nationalité, car, s'il existe à Marseille seulement jusqu'à 46 mille non-Français, si, de 1851 à 1876, le nombre total des étrangers vivant sur notre territoire a plus que doublé, en revanche, en 1875, d'un bout à l'autre de la France, il

n'y a eu que 256 cas de naturalisation. Ces chiffres prennent une éloquence particulière, lorsqu'on songe qu'en Allemagne, comme en Angleterre, la moyenne annuelle des excédants de naissances sur les décès, en d'autres termes, l'accroissement réel de la population, est d'environ 400 mille âmes, ce qui, en dix ans, donne quatre millions de jeunes et robustes citoyens, plus actifs et plus instruits que les générations précédentes. A en croire certains statisticiens, la dépopulation zoologique de la France ferait bien d'autres progrès encore, et priverait les Français de leurs meilleurs instruments de travail ou produits agricoles.

Cette diminution, toujours plus sensible, de vitalité sur notre sol constitue sans doute le péril le plus inquiétant de tous. Mais que de causes encore de déchéance pour notre société, à laquelle, par de bonnes ou de mauvaises raisons, manque cette puissance de reproduction et de multiplication biblique, juste objet des premières tristesses de nos jacobins, qui pourtant trouvent beaucoup plus simple de conspuer le célibat du clergé que d'y renoncer pour eux-mêmes! Au premier rang parmi les inconvénients permanents de notre ordre social, il faut placer la prépondérance de l'élément féminin, et, ajoutons-le, enfantin. Certes les Françaises ont joué, par leur grâce et par leur esprit, quelquefois même par la fermeté de leur caractère, un beau rôle dans notre histoire. C'est principalement à elles que notre civilisation a dû cette fleur et ce renom d'élégance, de délicatesse exquise, de courtoisie naturelle et charmante, que la brutalité borussienne ne fera pas oublier au monde. Mais ce qui n'a été que l'ornement du XVIIe siècle est devenu le danger du XIXe. Malgré la loi salique, la famille est tombée chez nous en quenouille. La femme s'est installée en souveraine au logis, et y règne avec ou sans partage, sous l'influence de sa frivolité ou de son mysticisme. Trop souvent en somme le prêtre reste le véritable bénéficiaire de la situation. Or, si respectueux qu'il convienne d'être pour les traditions au milieu desquelles les meilleurs d'entre nous sont nés,

il faut bien reconnaître aussi que le catholicisme qui a succédé depuis un quart de siècle à la religion de Bossuet et à celle du Concordat est par-dessus tout un culte gracieux et aimable, admirablement adopté à la nature des femmes et des enfants, excellent pour exalter la tendresse et l'imagination chez des personnes peu éclairées, mais absolument incapable de former une nation mâle et puissante en développant l'énergie de l'individu. L'ardeur des passions manifestées par quelques fanatiques ne change rien à cette vérité. Dépasser le but, c'est aussi le manquer. Pour le dire chemin faisant, ce manque général de virilité chez les classes dirigeantes les a mises bien plus qu'elles ne le croient à la merci de quelques coteries où la mère chrétienne n'avait point de place. Cette société, aussi profondément féminisée que l'a été jadis la société polonaise, il ne faut pas nous le dissimuler non plus, n'est point à beaucoup près aussi instruite qu'elle le pourrait être, et les lois de M. J. Ferry paraissent beaucoup plutôt destinées à tout y retarder en fait de progrès et d'émulation féconde qu'à la remettre par des voies rapides au niveau des peuples du continent les plus avancés. Rendre l'instruction nécessairement laïque n'est pas plus la répandre que l'élever. L'instruction primaire, qu'on désorganise si inconsidérement en en éliminant précipitamment les congréganistes, n'est point à coup sûr celle qui laisse le plus à désirer. L'enseignement secondaire est, lui aussi, bien loin de répondre aux besoins des temps démocratiques où nous vivons. Il accorde trop au superflu et pas assez au nécessaire. Notre vie de relation, c'est-à-dire nos rapports obligés avec l'Allemagne et avec l'Europe ne nous permettent plus un tel luxe. L'enseignement féminin est nul, l'enseignement professionnel, insignifiant. Toutefois la véritable détresse de la France à ce point de vue, c'est notre enseignement supérieur, si déplorablement disséminé, dont les professeurs sont surchargés de travaux administratifs, et en face duquel s'élève, provisoirement au moins, une concurrence religieuse qui menacerait à la longue

de couper en deux notre unité morale, comme elle a fait en Belgique. L'absence de ces grands foyers de lumière et de vie qui s'appellent des Universités, et qui au moyen-âge ont été la gloire intellectuelle de la France, a malheureusement laissé ou produit un vide profond dans l'intelligence nationale. S'il est excellent que tout enfant apprenne à lire et à écrire, il n'est pas moins important que tout adulte trouve le moyen, à l'aide de leçons orales ou de livres bien faits, de tenir son esprit soumis à une bonne discipline, de développer en lui le discernement et l'amour de la vérité, de renouveler sans cesse son bagage de connaissances au fur et à mesure des derniers progrès de la science contemporaine. C'est là précisément ce qui nous manque, et c'est à cette déplorable lacune qu'il convient surtout d'attribuer la facilité avec laquelle le premier jongleur venu, grâce à un brillant et rapide passe-passe de mots à effet et d'images imprévues, réussit chez nous à captiver, non pas seulement l'attention, mais l'assentiment et les faveurs de la foule. Un système mieux appliqué de fortes études n'eût pas permis aux sophistes et au sophisme d'exercer les effrayants ravages dont il est impossible de ne pas remarquer la trace chez quantité de personnes, dont l'esprit, « nourri » de toute la moelle des classiques, n'a pu trouver pourtant dans Homère ou dans Virgile l'art de juger sainement des choses de notre temps. L'indulgence ou l'insouciance de ces lettrés ignorants a malheureusement laissé la carrière absolument libre à une littérature de scandale, qui a tout envahi au grand détriment du bon sens et des bonnes mœurs. Les juges les moins sévères seront bien obligés de convenir qu'il se dégage une corruption redoutable de ces œuvres, on dit parfois chefs-d'œuvre, où l'excès d'observation a conduit l'auteur à l'excès du désenchantement, où les prétentions à la morale ne servent que de masque à la plus pernicieuse immoralité, où l'ironie elle-même ne se dégage jamais, comme une étincelle lumineuse et purifiante, de ces drames dans lesquels l'hystérie et l'adultère jouent éternellement le premier rôle,

quand ce n'est pas l'aliénation mentale de quelque héros, ou de l'auteur lui-même. Aucune de ces compositions, parmi les moins malsaines, ne contient rien d'ailleurs, absolument rien, de ce qui donne ou atteste la force, car, si par hasard, il s'y rencontre quelque personnage digne d'intérêt et capable de quelque noble action, soyez sûr à l'avance que c'est par le malheur ou le suicide qu'il finira. Même dans les conceptions les plus optimistes des esprits les mieux doués, il ne semble plus que notre société ait une place à offrir à quelque chose ou à quelqu'un de grand. Comparez avec le théâtre de Corneille ou avec celui de Schiller, et vous comprendrez pourquoi la génération au milieu de laquelle nous vivons manquera toujours d'enthousiasme, manquant même de fictions littéraires à admirer (1). Or ce n'est point de l'école du dégoût mutuel que sortent les races fortes. Quant au patriotisme, cette pierre angulaire des grands dévouements et des grands peuples, à voir la façon dont le radicalisme a fait oublier la perte de Strasbourg et celle de Metz, on est en droit de se demander si la République n'a point ébranlé bien profondément un sentiment qui n'avait pas été étranger à la grandeur de la France, qui peut même être nécessaire encore à son existence.

A ces causes permanentes de faiblesse sociale et morale viennent s'ajouter de nombreuses raisons de déclin politique et économique. Je n'en citerai que deux parmi les plus en vue, notre abus de centralisation administrative et la décroissance de notre production nationale.

C'est un fait avéré depuis fort longtemps que chez nous la vie afflue trop au centre et ne reflue pas assez au-delà du centre. Autant il y a hypertrophie dans la capitale, autant il y a anémie dans les provinces. L'équilibre en un mot se trouve tout-à-fait rompu, et cette inégalité est

---

(1) La *Fille de Roland* est une exception unique dans notre littérature contemporaine.

tout aussi funeste pour ceux qui semblent en profiter que pour ceux qui en souffrent visiblement, les trente-quatre millions de Français qui, en baillant, font galerie autour de deux millions de Parisiens, en proie à la fièvre. Ce n'est certes pas le régime républicain qui répartira d'une manière plus utile les forces vives du pays et les fera fonctionner d'une manière plus normale, Paris étant plus que jamais comme le grand moteur de la République. La tradition jacobine qui triomphe jusqu'ici a toujours eu pour axiome qu'il fallait gouverner la France entière de Paris, par lui seul et pour lui seul. Aucune nationalité, si vigoureuse qu'elle soit, ne saurait résister indéfiniment à cette constante et inévitable déperdition de forces. Nous avons vu pendant la dernière guerre ce qu'il nous en a coûté d'enfermer les destinées d'une nation dans sa capitale. Il est même extraordinaire que chez nous la machine ait pu marcher ainsi tant bien que mal durant tout un siècle. Le rétablissement des grandes autonomies provinciales qui serait le remède au mal ne préoccupe absolument personne. Le socialisme, lui, de même que certains « fédéralistes », n'a en vue qu'un émiettement universel en communes indépendantes. Il n'y a pas de centralisation qu'on ne doive préférer à cette vivisection de la patrie. A cette mauvaise répartition de la vie administrative ou intellectuelle se rattache un autre vice de notre tempérament national, notre dédain absolu pour la colonisation. Le goût à la fois nous fait défaut et l'aptitude nécessaire pour réussir. Plus que partout ailleurs cette insouciance et cette impuissance sont regrettables chez nous, car chez nous plus que partout ailleurs il y aurait eu des éléments turbulents à exporter. La tranquillité intérieure de la mère-patrie aurait autant gagné que sa prospérité commerciale à ce déplacement volontaire et durable de déclassés énergiques, qui eussent pu fonder facilement leur propre fortune sur la grandeur même de leur pays, en lui créant des établissements et des débouchés lointains. Sans émigration, sans colonies, il n'y a pas de grand peuple. Nous n'avons perdu notre empire maritime que pour avoir méconnu ce principe.

La réduction annuelle de notre enrichissement national est un fait infiniment plus récent, puisqu'il ne date que de la guerre, ou, plus exactement, des deux ou trois dernières années. Il a échappé jusqu'à présent même à ceux qui s'en trouvent lésés dans leurs intérêts, à plus forte raison à ceux-là qui, en possession d'une bonne place au banquet de la République, ne songent point à quitter la salle du festin et leur couronne de roses, pour s'informer sérieusement de ce qui se passe de désagréable au-dehors. Que de désillusions cependant pour qui va un peu au fond des choses! Certes les cinq milliards ne nous ont pas ruinés. L'argent plus qu'ailleurs est abondant en France, parce que la Révolution française et le Code civil y ont morcelé à l'infini le territoire, parce que notre nation est laborieuse et économe, parce qu'enfin les deux derniers règnes avaient donné au travail et à la richesse une impulsion inaccoutumée. Nous avons donc pu porter lestement, en le rejetant sur l'avenir, il est vrai, le fardeau sous lequel on avait espéré nous écraser. Pourquoi nous serions-nous tourmentés? Notre 5 %, notre 3 % montaient toujours, avec d'autant plus de rapidité que bien peu de capitaux osaient s'aventurer dans une tentative industrielle ou commerciale quelconque. D'autre part, d'impitoyables rigueurs de fiscalité, souvent contraires tout au moins à l'esprit de la loi, transformaient des droits minimes, et dans bien des cas litigieux, en amendes représentant jusqu'à 625 fois la valeur de ce droit, les remises et les dégrèvements traditionnels devenaient de plus en plus étroits, bref, les collecteurs d'impôt pêchaient en eau trouble au milieu de la confusion générale, car il n'y a pas de pays en Europe où le contribuable soit resté aussi désarmé contre les vexations de l'État. On s'explique après cela que les nombreux ministres qui se passaient le portefeuille des finances aient pu s'extasier les uns après les autres sur les forces productives du pays en matière d'impôts. Pour obtenir d'ailleurs de plus beaux résultats, on avait et on a soin de maintenir

bien au-dessous des probabilités les évaluations pour l'année suivante.

Le moment semblerait venu aujourd'hui de comprendre qu'en dépit de ces brillants dehors le cours de la Bourse n'est pas un thermomètre absolument exact de la prospérité publique, et que, si tout l'argent disponible s'accumule sur nos rentes, cela tient en grande partie à ce que l'esprit d'entreprise a vécu parmi nous. Une révélation mensuelle de la statistique douanière, d'une gravité toujours croissante, devrait dessiller les yeux les plus fermés. En 1875, nous exportions encore pour 3 milliards 872 millions de marchandises, et nous n'en importions que pour 3 milliards 536 millions. Il restait donc un certain excédant en notre faveur. Mais, à partir du vote des lois constitutionnelles, le rapport devait tourner en sens inverse. Dès 1876, nous achetions à l'étranger pour 3 milliards 988 millions de ses denrées, et nous ne lui vendions plus que pour 3 milliards 575 millions des nôtres. Nous perdions déjà par conséquent 413 millions. L'année suivante, perte un peu moindre, il est vrai, malgré la crise politique ou à cause d'elle. Mais, en 1878, au lieu d'abandonner seulement un peu moins de 300 millions comme en 1877, c'est plus d'un milliard que nous avons laissé à nos voisins. Les huit premiers mois de 1879 accusent déjà un écart de 990 millions. Soit même dit en passant, c'est aussi en grande partie à l'énormité imprévue des droits de douane payés à l'entrée par ces produits exotiques que sont dues les apparences florissantes de notre situation budgétaire. Les diverses explications mises en avant pour justifier ce désastre économique ne justifient rien en somme (1). La stagnation, universelle, dit-on, de

---

(1) M. Paul Leroy-Beaulieu lui-même, dans le *Journal des Débats* du 16-17 août 1878, n'a nullement prouvé, malgré ce ton autoritaire qui est la dernière ressource des mauvaises causes, qu'une nation gagne d'autant plus que son importation l'emporte sur son exportation. L'exemple de la Grande-Bretagne, qui a d'immenses colonies, ne démontrerait pas ce " théorème „ contre lequel proteste le bon sens le plus vulgaire.

l'industrie et du commerce rendrait bien compte d'une diminution sur le chiffre total des affaires, elle ne fait pas comprendre pourquoi nous achetons plus que nous ne vendons. L'excuse tirée du grand nombre des matières premières entrant en France pouvait servir une année au plus pour affirmer que, si la France importait plus que de coutume, c'était afin de se procurer les matières brutes nécessaires pour fabriquer davantage; mais nous attendons encore depuis plus de deux ans la sortie des produits fabriqués. Soutenir que la guerre d'Orient a été seulé cause de tout le mal n'est pas une thèse beaucoup plus heureuse, car, précisément parce que notre humiliation nationale nous tenait plus éloignés qu'aucun autre peuple de cette guerre d'Orient, nous aurions dû profiter, en partie au moins, de ce que les autres ne pouvaient plus gagner. C'est ailleurs qu'il faut chercher les vraies causes de ces premiers indices d'appauvrissement national. La politique assurément est étrangère à quelques-unes d'entre elles, par exemple, au phylloxera, qui en 1878 avait déjà touché 39 de nos départements. Mais il n'en est pas de même de la décadence de notre marine marchande (1), décadence effrayante, si l'on songe, pour ne citer qu'un fait, qu'en janvier 1878 il est sorti du port du Hâvre 28 navires français seulement, tandis qu'il en partait 55 étrangers, dont 10 allemands. Si l'on veut des chiffres plus généraux, la marine non-française dans le cours de 1878 nous a apporté dix millions de tonnes, soit deux de plus déjà qu'en 1874. Les courtiers et commissionnaires étrangers qui abondent dans tous nos ports de mer ne s'occupent que de placer chez nous ces cargaisons venues de leur pays et refoulent nos propres produits vers les lieux de fabrication qui s'en trouvent encombrés. L'inqualifiable incurie qui laisse en suspens notre régime commercial par rapport aux autres

(1) V. le rapport du préfet de la Seine-Inférieure au Conseil général du même département en 1877. V. aussi la discussion sur la marine marchande commencée à la Chambre des députés de Versailles en mars 1879 et le rapport de M. Ancel au Sénat en juillet 1876.

peuples est une autre conséquence de notre situation politique. Jamais on n'a ainsi abandonné une grande nation dans cet « état de nature », comme on l'a si bien dit, vis-à-vis de la douane de ses voisins. Absorbés par la préparation de leurs « flétrissures », nos députés ont livré notamment toutes nos industries sans exception aux applications les plus rigoureuses d'un tarif que l'Italie ne fait subir ni à l'Autriche ni à personne autour d'elle. Aussi la fabrication de la soie à Lyon a-t-elle diminué de moitié, à ce qu'on assure. La statistique affirme au moins qu'en 1869 la France exportait pour 474 millions de soieries et en importait pour 28, tandis qu'en 1876 elle n'en a plus exporté que pour 296 millions et importé pour 39. Aucun autre État en Europe ne s'est désintéressé à ce point des légitimes intérêts du travailleur. Le défaut de vigilance et surtout de stabilité dans le pouvoir a si bien fait que les Français qui émigrent en Amérique s'en vont chercher à Anvers, voire à Gênes, les moyens de se faire transporter à meilleur marché. Il paraît même démontré aujourd'hui que c'est au sol et au travail anglais que l'État français s'est adressé, afin de se procurer l'approvisionnement de charbon nécessaire aux chemins de fer en détresse qu'il a récemment rachetés. Une source de préoccupations non moins inquiétantes, c'est la hardiesse de notre trésorerie. De dangereuses pratiques sont en train de s'y introduire. La Cour des Comptes attend encore en 1879 la justification de 243 millions que le gouvernement de M. J. Favre n'a réussi à classer sous aucune rubrique, malgré l'élasticité de cadres où l'on a pu trouver une place pour certaines dépenses marseillaises (1). Le plus alarmant, c'est qu'avec une dette publique d'environ 25 milliards et un budget annuel qui flotte entre 3 et 4 (2), si l'on y regarde de près, il est encore

(1) V. la pétition de M. de Piré au Sénat datée du 25 décembre 1878 et les motifs du renvoi au ministre des finances rédigé par M. Vieillard-Migeon.

(2) V. le discours de M. Caillaux au Sénat, 18 décembre 1878, et l'*Economiste français* des 23 et 30 novembre 1878.

question de nouvelles opérations colossales, telles qu'un emprunt d'un milliard en 3 % amortissable et le rachat de toutes nos voies ferrées par l'État. Souhaitons qu'on n'ait pas retrouvé la planche aux assignats.

Si douloureuses que soient ces prévisions au sujet de notre dépérissement intérieur, nous n'avons encore raisonné que dans une hypothèse relativement trop favorable, à laquelle l'état actuel de l'Europe et de l'Allemagne ne nous permet pas de nous arrêter définitivement. Nous avons en effet admis jusqu'ici que la France resterait libre de pourvoir à sa reconstitution et de se préparer un avenir quelconque sans souci de complications extérieures. Mais une pareille supposition est absolument inadmissible pour tout esprit sérieux. Notre condition internationale n'offre aucune analogie avec celle des Etats-Unis qui ne confinent qu'à une colonie anglaise, au gâchis mexicain et à deux océans. Le plus fort peut se permettre bien des excentricités au milieu des faibles qui l'entourent. Il n'en va pas de même de notre patrie. Notre ennemi implacable de 1870 n'est pas devenu notre ami sincère en 1879. Nous aurons beau prodiguer à l'Europe et à l'Amérique les preuves de la longanimité la moins fière et de l'humilité la plus évangélique, nous aurons beau, par exemple, faire choix à dessein d'un protestant, élève des Universités anglaises, et, allié, ajoute-t-on, aux Bunsen, pour diriger notre politique extérieure au moment de l'élection d'un nouveau pape, nous aurons beau n'émettre par système aucun avis sur aucune grande affaire européenne, afin d'éviter que la Prusse ne se jette dans le camp contraire en vingt-quatre heures, nous aurons beau laisser subir à nos nationaux avec une placidité inaltérable les outrages du Vénézuela (1) ou les escroqueries du Pérou, faire disparaître en un clin-d'œil le poste d'occupation que

(1) V. l'interpellation de M. Bouchet et la réponse de M. Waddington à la fin de mai 1878.

nous avions un instant déposé dans l'île de Matakong, envoyer des vases de Sèvres à Washington après l'arrestation de notre attaché militaire, nous aurons beau, au théâtre, aller jusqu'à mettre sur le compte de la Cour de Bavière les aventures scandaleuses du baron de Trenck avec la princesse Amélie, sœur de Frédéric-le-Grand, exprimer même dans la vie privée nos meilleurs sentiments aux fonctionnaires allemands que nous avons hébergés pendant la guerre, comme l'a fait M. Bernard, maire de Nancy et sénateur, nous ne désarmerons pas l'hostilité implacable de la Prusse, celle surtout de son aristocratie belliqueuse et besogneuse, habituée, malgré les profits qu'elle tire de l'agriculture, à préférer à toutes les autres l'industrie qui consiste à guerroyer, soi-disant pour le roi et pour la patrie, mais en fin de compte et avant tout, pour soi-même. Notre pire malheur, c'est que, moins que jamais, la race germanique ne peut échapper à l'impérieuse nécessité de se frayer violemment sa place dans le monde, et de vivre de son épée ou de son fusil à aiguille. En quatre années, de 1871 à 1875, tandis que la population du nouvel Empire d'outre-Rhin, par une progression régulière, a monté de 41 millions 58 mille âmes à 42 millions 726 mille, au contraire, on signalait dans la monarchie prussienne à propos de la richesse publique, en deux années, 1875 et 1876, une diminution de 2973 millions à 1873 (1). Il s'en faut donc singulièrement que les peuples allemands, en même temps qu'ils augmentaient leur supériorité politique et productive aient aussi augmenté leur capital de manière à faire face à tous leurs besoins ultérieurs. Leur budget militaire, à lui seul, est un ulcère qui les ronge. Il y a quelques mois, les nouvellistes les mieux informés parlaient pour l'Empire d'un déficit d'une centaine de millions! Dans quel gouffre, ou dans quelles poches, a-t-on pu jeter nos cinq

---

(1) V. la *Gazette d'Augsbourg* du 24 et 25 janvier 1878. *Unbehagliche Zeitbetrachtungen.*

milliards? Au lieu de payer les nouveaux impôts qui vont s'ajouter les uns aux autres, les Allemands préfèreront en finir une fois pour toutes avec leurs déficits croissants et avec nous. Quoi de plus simple en effet que de venir opérer durant la belle saison une seconde rafle de milliards chez un voisin qui se vante d'en avoir indéfiniment à sa disposition, et d'escompter par la même occasion l'effroi que les feuilles ministérielles inspirent chaque jour à propos de ce voisin, des Jésuites et du Vatican? Cette guerre d'extermination, dont M. de Bismarck s'entretenait déjà à Ferrières (1), a reçu par anticipation dans le monde savant d'Allemagne la qualification de troisième guerre punique (2). Elle est l'objet fréquent des entretiens familiers (3), car elle seule peut, croit-on, délivrer enfin le pays du militarisme, en rendant ce dernier trop visiblement superflu. Les prophéties s'en mêlent. Nous en pourrions citer une qu'on attribue à un Franciscain de Munich, mort en 1873, le P. Wolfgang, et qui heureusement aura eu au moins le tort d'anticiper quelque peu sur les événements. Une Société plus pratique d'assurances militaires sur la vie, le *deutscher Krieg-Versicherungs-Verein*, fondé par treize grandes Compagnies d'assurances, a déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour mettre à l'abri du besoin les familles des victimes futures qui auront eu le bon esprit de s'adresser à elle avant les terribles éventualités de ce duel suprême.

---

(1) V. Valfrey, t. I, p. 180. V. aussi la correspondance d'Arnim, *passim*.

(2) V. *Bei den französischen Kriegsgefangenen* du Dr J. Kamp, Stuttgart, Kirn, 1874.

(3) M. Bartolomeo Malfatti, dans son récit de voyage publié en 1874 par la *Perseveranza* sous le titre de *A traverso la Germania centrale* raconte ainsi une conversation qu'il a eue avec un habitant de Nassau : — " Et s'il survenait une nouvelle guerre? — Avec la France? — Oui, supposons-le. — Oh! alors tout le monde prendra un fusil et on en finira pour toujours. L'Allemagne doit rester comme elle est. Nous voulons être Allemands... La guerre doit se faire une fois encore. Ce sera un bien pour tout le monde. Les choses ne peuvent pas marcher dans l'état actuel. Le budget militaire ronge le pays jusqu'aux moelles. Il gâte et empêche tout ce qu'on voudrait faire de bon. "

Les desseins de la Prusse à l'égard de la République française se sont déjà du reste trahis en plus d'une circonstance, et l'expérience du passé nous avertit suffisamment de ce que l'avenir nous réserve. A l'origine, l'espoir de M. de Bismarck paraît avoir été de nous faire provoquer, soit par l'Italie, soit par l'Espagne, au secours immédiat desquelles il serait accouru, armé de toute sa puissance. Le beau rôle de protecteur de la faiblesse opprimée le tentait visiblement, par son originalité tout d'abord, et ensuite parce que c'était en s'en parant qu'il avait le plus de chances de tromper l'Europe une fois encore et de prévenir les tardives sympathies qui auraient pu se produire en notre faveur. L'affaire de l'*Orénoque*, à propos de laquelle M. Schérer adressait ses fâcheuses correspondances aux journaux anglais, fut quelque temps considérée à Berlin comme l'une des plus propres à nous attirer dans ce que M. d'Arnim appelait sans ambages le « piége italien, » tout en exprimant à M. de Bismarck le regret que les intempérances de langage des journaux italo-allemands nous empêchassent d'y tomber (1). Si le conflit avait éclaté, il était bien entendu que « la Prusse n'eût pu se soustraire à la nécessité de soutenir l'Italie » (2). M. d'Arnim, disposé plus que personne à partager « l'intérêt que l'on pourrait prendre à Berlin à un conflit entre la France et l'Italie », indiquait d'autres moyens pour le faire aboutir. Il eût désiré, par exemple, que l'Allemagne ne s'associât pas trop aux réclamations de l'Italie, parce que, suivant lui, le gouvernement français « ne céderait pas devant une réclamation exclusivement italienne, tandis qu'il ne lui serait peut-être pas désagréable de pouvoir se retirer sous la pression de l'opinion européenne (3) ». Par une opération inverse, mais pour arriver au même but, le 2 janvier de la

---

(1) *Procès-d'Arnim*, p. 141.
(2) V. les deux dépêches de M. de Bismarck des 18 et 23 janvier 1874.
(3) V. le rapport de M. d'Arnim à M. de Bismarck du 13 janvier 1874.

même année, l'ambassadeur avait proposé de s'associer à des plaintes, que ne faisait pas l'Italie, mais qu'il s'agissait de lui faire faire, ainsi qu'au gouvernement helvétique, à propos de mandements peu mesurés de deux ou trois de nos évêques. On a été jusqu'à indiquer la date précise du 11 janvier comme celle du jour où Victor-Emmanuel, qu'on avait déjà pu avertir à Berlin au mois de septembre précédent, se serait vu offrir par la Prusse son concours militaire pour une agression dont il déclina l'infamie. Plus d'un Italien hélas! eût été tout disposé à prendre la responsabilité d'une aussi coupable ingratitude (1).

Presque aussitôt après le « piége italien » vinrent les provocations espagnoles. L'Espagne de M. Serrano semblait en effet de prime abord beaucoup plus apte que l'Italie à comprendre et à accepter les avantages éventuels d'une pareille tâche. Par bonheur, les défis de M. Serrano, qui, avant toute autre entreprise, eût mieux fait de rechercher et de punir les véritables assassins de son vieux camarade en révolutions *por la libertad*, M. Prim (2), ces défis ne tombaient pas d'assez haut pour blesser au cœur la France. Nous avons pourtant eu à subir plus que des outrages en paroles. Non-seulement un navire français fut arrêté par les Espagnols non loin des îles Soulou (3), mais encore, sur nos côtes mêmes, notre drapeau et notre frontière furent aussi peu respectés l'un que l'autre. Deux de nos barques de commerce, naviguant sous notre pavillon, le *Pionnier* et le *Congre*, reçurent des coups de fusil tirés par les

(1) " A l'heure de l'action, cette haine de l'étranger et le génie italien produiront cet homme de génie énergique qui saura défendre le sol de la patrie en prenant à propos l'offensive sur le sol ennemi ". Telle est la conclusion de l'ouvrage de M. Marselli, professeur à l'École militaire supérieure du royaume d'Italie, sur les événements de 1870-1871. V. t. II, p. 235.

(2) Un des accusés arrêtés, Jose Lopez Perez, a été assassiné dans la prison du Saladero en juillet 1878, peu de temps après avoir promis devant le tribunal de donner la clef d'une énigme historique fort intéressante.

(3) V. le *Nord* du 18 novembre 1874.

troupes serranistes, l'une, près du cap Machichaco, l'autre, en pleine Bidassoa. Une troisième, non loin de Banyuls, fut attaquée et poursuivie jusque dans nos eaux par un garde-côte espagnol. Auprès de Saint-Jean-de Luz, un aviso de guerre appartenant à la même marine vint encore saisir le bateau à vapeur le *Nieves*, et fournit au gouvernement madrilène l'occasion de se plaindre du peu de concours qu'il rencontrait habituellement chez nous. Enfin au milieu de l'été de 1874 notre ministre des affaires étrangères vit arriver de Madrid un catalogue interminable de griefs relatifs à notre prétendue complicité avec les ennemis de M. Serrano. Cette complicité nous eût été bien permise, aucune grande puissance en Europe n'ayant encore consacré son coup d'Etat de caserne. Le fait est pourtant qu'elle n'avait jamais existé. Pendant que le prince de Hohenlohe pressait le duc Decazes de reconnaître le premier le gouvernement espagnol (1), pendant que de son côté la presse allemande engageait les tyrans du Manzanarès à exiger un demi-milliard comme réparation du préjudice causé, on prépara au quai d'Orsay une réponse catégorique aux plaintes de l'Espagne. Il ressortit de ce document que plus d'un des articles de contrebande, plus d'un des flibustiers qu'on nous reprochait d'expédier à don Carlos était parti des bouches de l'Elbe ou du Weser. A Irun, par exemple, le sieur Puch, directeur d'une fabrique de plomb auprès de Passage, vendait au prétendant le plus clair de ses produits (2). La brillante réplique de notre diplomatie n'empêcha pas M. de Bismarck, en vertu d'un nouveau droit des gens, inventé par lui, d'envoyer, en pleine paix, sur notre frontière pyrénéenne, des agents prussiens chargés de surveiller nos préfets et de les dénoncer. A la tête de cette contre-administration germanique fonctionnant sur le territoire

(1) V. la correspondance adressée de Paris au *Times* le 11 août 1874.
(2) V. le *Nord* du 11 novembre et du 12 octobre 1874. V. aussi dans le nº du 13 août la lettre adressée au *Times* par M. Warhawk.

français, on plaça un M. Lindau avec le titre de consul. Cette violation de notre nationalité fut poussée à ce point qu'à Labastide-Clarens deux officiers de S. M. prusso-allemande forcèrent le maire à leur livrer le plan cadastral de la commune. M. Buffet dut prohiber l'entrée en France du journal de don Carlos, *El cuartel real*, privant ainsi nos bibliothèques de documents fort précieux pour l'histoire. Cette inquisition provocatrice resta du moins sans résultat, la soumission immédiate désarmant en toute circonstance le provocateur.

Mais M. de Bismarck avait plus d'une corde à son arc. Le fantôme du cléricalisme préparant une Saint-Barthélemy contre la société civile du XIXe siècle semblait percé à jour. Le Chancelier, au mois de mars 1875, dans une circulaire adressée à certaines grandes puissances, aurait déclaré que « la France n'arrivait point à constituer un gouvernement présentant à l'Europe de suffisantes garanties, » et que bientôt, selon toute probabilité, « la vraie République, cédant à ses instincts et poussée par les passions révolutionnaires, serait conduite à provoquer l'Allemagne. » — « En attendant », ajoutait avec aigreur l'auteur de la circulaire, « la France réorganise ses armées ». La vérité est que l'Assemblée nationale venait simplement de décider que nos régiments compteraient dorénavant quatre bataillons, parce que chaque bataillon ne devait plus avoir que quatre compagnies au lieu de six. Un écrivain distingué qui a suivi de près les événements les a du reste racontés tout récemment avec trop de détails pour que son récit ne nous suffise pas (1). Que ce soit M. de Bismarck en personne, ou le parti militaire, qui ait voulu et préparé à ce moment une reprise des hostilités, là n'est pas pour nous le point capital de la question. Le fait incontestable aujourd'hui, c'est que la Prusse avait résolu une

(1) V. Ernest Daudet, *L'Allemagne et la France en 1875*, dans le *Figaro* des 27 août, 3 et 10 septembre 1879.

nouvelle croisade, et que le fameux article de la *Post*, intitulé par son rédacteur en chef, M. L. Kayssler, *Ist der Krieg im Sicht?* était beaucoup plus qu'un ballon d'essai (1). Peu nous importent après cela les intentions secrètes de M. de Radowitz prévenant M. de Gontaut-Biron dans une soirée officielle de ce qui se passait et surtout de ce qui allait se passer. Un *veto* énergique de la Russie, peut-être aussi de la Grande-Bretagne (2), détourna de nous une terrible catastrophe, que les conseils négatifs *(Abrathungen)* du Cabinet austro-hongrois n'eussent peut-être pas aussi bien écartée de nos têtes (3). Le tzar, en passant par Berlin quelques jours après cette sorte de boute-selle, prit lui-même la peine de dissuader son oncle de ses desseins, et ce fut ainsi que « la paix » ou « la continuation de la paix » se trouva assurée. Une fois encore, tout en nous querellant, nous l'avions échappé belle (4), mais M. de Bismarck ne paraît pas avoir pardonné cette contrariété au prince Gortschakoff.

---

(1) Un petit détail montrera la bonne foi avec laquelle l'Allemagne officielle cherchait à déchaîner alors les passions contre nous. Le 8 mai, la *Gazette de l'Allemagne du nord* écrivait : " La *Patrie* du 12 avril qui nous tombe précisément sous les yeux publie sous le titre *Alsace-Lorraine* cette prétendue question d'un paysan alsacien : " Quand donc les Français viendront-ils renvoyer ces porcs à leur bouge? „ et, plus loin, cette autre déclaration " qu'au moment de la revanche les Français de l'Alsace seraient de fières troupes auxiliaires. „ — Or le journal français incriminé ne contenait quoi que ce soit de semblable, ni à la date indiquée, ni aux dates voisines. V. la *Patrie* du 11 mai 1875.

(2) V. le discours de lord Derby à la Chambre des lords, 1er juin 1875.

(3) V. la brochure publiée en 1878 : *Graf Andrassy auf der Anklagebank der Delegationen.* V. aussi la réponse de la *Gazette d'Augsbourg* du 14 février 1878 à un démenti de la *Gazette de l'Allemagne du nord*, cette dernière gazette (no du 3 juin 1875), la polémique qui en septembre 1877 s'est engagée à ce sujet entre le *Times*, le *Mémorial diplomatique*, et la *Gazette de l'Allemagne du nord*. V. enfin la note de la page 157 dans le *Pro Nihilo*.

(4) " On ne se trompait donc guère en admettant que les craintes belliqueuses exprimées par la *Post* et la *Gazette générale de l'Allemagne du nord* ne provenaient pas seulement des bureaux de rédaction de ces feuilles, mais des cercles militaires les plus influents. Rien n'était plus naturel. Lorsqu'un Etat, dont l'unique pensée est une guerre de revanche

Plus d'un nuage s'est encore élevé du côté des Vosges depuis celui-ci, mais la même brise propice venue des bords de la Néva ou de la Tamise l'a chaque fois dissipé avant qu'il eût eu le temps d'éclater. Bien peu de chose en vérité suffit pour provoquer à Berlin un branle-bas de combat. Qu'à un de nos concerts populaires un morceau de Wagner excite quelques murmures, que l'on s'intéresse dans une de nos *Revues* à la marine danoise et suédoise, qu'un agréé au Tribunal de Commerce se permette des réflexions peu flatteuses pour M. Erlanger, que

---

et qui a déjà considérablement augmenté et amélioré son armée, se met tout-à-coup en pleine paix à former les cadres de 144 bataillons, etc.» on est autorisé à se demander si l'Etat menacé par cette guerre de revanche doit attendre la formation de ces nouveaux cadres et la déclaration de guerre d'un ennemi prêt à marcher sur lui avec des masses écrasantes, ou bien prendre les devants et tomber sur l'ennemi occupé à terminer ses derniers préparatifs, pour le réduire à une impuissance bien autre encore qu'en 1871. Déjà en 1873 Bismarck avait dit que, si la France s'armait pour prendre sa revanche, on n'attendrait pas qu'elle eût terminé ses armements et trouvé des alliances. C'était justement là qu'on en était. L'attaché militaire à l'ambassade allemande de Paris, le major de Bülow, avait déjà plusieurs fois rendu compte de vive-voix des progrès de l'armée française; l'attaché militaire à Saint-Pétersbourg, le général de Werder, se trouvait alors à Berlin; M. de Radowitz revint de sa mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg, et les ambassadeurs à Paris, Londres et Vienne conférèrent au commencement d'avril avec Bismarck. Ce n'étaient pas là des coïncidences fortuites. Toutefois le gouvernement impérial ne fit pas de contre-armements, ne demanda pas même à la France de s'expliquer à propos de ceux qu'elle faisait ou de les suspendre. Il se borna à faire faire, par ses ambassadeurs, d'une manière confidentielle, des observations aux puissances étrangères, notamment à la Russie, à l'Autriche et à l'Angleterre, au sujet de la loi sur les cadres. Sur quoi le gouvernement russe, à l'instigation aussi de l'Angleterre, s'offrit à agir en cas de besoin dans le sens de la paix, en rassurant d'un côté, et en avertissant de l'autre... Cela ne veut pas dire que dans les prochaines années on ne donnera pas à la France le choix entre un désarmement ou la guerre. A la loi sur les cadres peuvent encore s'ajouter d'autres lois ou décrets, le ciel politique peut aussi se troubler de telle façon qu'il n'y a pas besoin d'être grand prophète pour prédire un orage. Tant que nous conserverons Bismarck et Moltke, nous n'avons point à redouter qu'on n'épie pas l'occasion favorable pour agir ou qu'on en saisisse une mauvaise „. — *Politische Geschichte der Gegenwart*, par W. Müller, Berlin, Springer, Année 1875, p. 87-89.

le Jockey-Club ne s'ouvre pas à deux battants aux Allemands qui désirent y faire d'agréables connaissances, bien vite on nous fait entrevoir l'épée de l'Empereur Guillaume à demi tirée du fourreau et un million de baïonnettes derrière elle. Nous ne pouvons raisonnablement espérer qu'il nous sera toujours donné de doubler avec succès ce cap des tempêtes. De toute évidence, le Chancelier n'a pas dit son dernier mot. Il ne fait qu'attendre, avec une patience obligée et habile, le moment le plus propice pour ressaisir sans danger sa proie, avec plus de brutalité et de haine que jamais, peut-être, par exemple, le moment où la Russie et l'Autriche seront aux prises dans la presqu'île des Balkans, à propos de la Roumélie orientale. La guerre de plume très vive qui s'échauffe en ce moment entre Saint-Pétersbourg et Berlin, certains signes de refroidissement entre les deux dynasties, dont l'une doit reconnaître qu'elle a été jouée par l'autre au profit des Autrichiens, donnent lieu de craindre que de l'ancienne rivalité des deux Chanceliers il ne sorte pour nous « un piége russe », c'est-à-dire la tentation d'une alliance pleine de terribles éventualités. Il n'est pas besoin d'ailleurs que l'inexpérience ou la témérité de nos hommes d'État déchaîne sur nous la guerre, pour que M. de Bismarck nous la fasse de nouveau. Une violente philippique lancée par lui en 1878 à M. Sonnemann au sujet de ses relations avec les radicaux de Paris, deux discours prononcés en mars 1879 par MM. de Treitschke et Windthorst, montrent parfaitement de quelle nature sera le prétexte dont il s'armera tant auprès de son souverain qu'auprès des autres Cours, pour venir rétablir chez nous ses finances au moyen d'un tribut annuel. En se passant la fantaisie d'une troisième République, la France a commis en effet une méprise épouvantable. Le dilemme dans lequel elle s'est enfermée est fatal. Que cette République devienne florissante et heureuse, elle oblige les Hohenzollern à la vouloir détruire, cette prospérité formant un contraste fâcheux avec le malaise de leurs propres sujets, un double crève-cœur pour un peuple

victorieux. Qu'au contraire elle tourne au désordre, elle procure à l'Allemagne ce qui lui a manqué jusqu'à présent pour achever son œuvre de destruction, l'assentiment tacite de l'Europe, qui détournera les yeux et laissera faire, car elle est monarchiste et la leçon ne lui déplaira pas. Est-il besoin de dire que cette seconde hypothèse paraît aujourd'hui avoir infiniment plus de chances de se réaliser que la première? Aussi M. de Bismarck, qui a tant fait pour retenir par un pan de sa robe la France allant à la recherche d'un prince, qui a tant accusé notre ancienne Assemblée de n'être qu'une fourmilière de Jésuites, commence-t-il à trouver que celle de 1876 et de 1877 compromet la paix publique, donne de mauvais exemples autour d'elle, et ressemble par ses stériles violences aux Diètes de la Pologne. C'est ce qui s'appelle changer son fusil d'épaule. Le spectre de l'*Internationale noire* est tombé à terre, mais le fantôme de l'*Internationale rouge* a pris sa place. Au fond, on peut se demander si M. de Bismarck ne s'interroge pas lui-même, dans ses heures de réflexion intime, pour savoir qui de lui ou de M. d'Arnim avait raison, quand l'ambassadeur lui signalait le péril d'une contagion démagogique dont il faisait fi, qu'il appelait même de ses vœux, pour nous faire jouer le rôle classique de l'ilote ivre servant à détourner de l'ivresse les spectateurs de son avilissement. Depuis que M. Liebknecht, un des correspondants du citoyen Buffenoir (1), parle au *Reichstag* de « République en Allemagne », il n'est pas impossible que le Chancelier regrette d'avoir badiné si longtemps avec le feu. Que de prudence et de résignation, que de sang-froid et de philosophie républicaine il nous faudrait pour nous tirer des embûches qui chaque jour nous seront tendues, plus nombreuses et plus embarrassantes. Et comment compter sur la sagesse des amis politiques de M. Clémenceau, quand

---

(1) V. sa lettre du 9 octobre 1877. Le même citoyen Buffenoir a aussi été en rapports suivis avec le *Weltbürger* Hirsch.

l'Ulysse du parti, M. J. Simon, a pu dire à Amiens : « La République une fois établie en France, il viendra un jour où nous l'établirons ailleurs, ce qui ne sera pas mauvais ». Le jour où l'Europe, qui « fait son 16 mai » en ce moment et qui le réussit, verra apparaître les premiers gilets à la Robespierre et les premières violences, elle nous abandonnera au bras séculier de nos bons voisins d'Allemagne, et, ce jour-là, « notre agonie ne sera plus folâtre, » comme le prétend M. de Bismarck. Le premier partage de la Pologne a eu lieu en 1772, et le second, en 1793. Le premier démembrement de la France s'est produit en 1871 ; le deuxième, suivant toute vraisemblance, se produira fort avant 1893, car les jacobins de Paris, Lyon et Marseille n'attendront pas jusque-là pour prendre le fusil.

J'entends bien dire que la future Convention se montrera digne de son aînée, qu'elle n'a peur de personne, et qu'elle aussi, comme M. de Bismarck en menaçait M. Benedetti, elle fera la guerre aux Hohenzollern à coups de révolutions ou de liquidations sociales. Nous avons malheureusement vu fonctionner ce genre de guerre en 1870-1871, et les services que nous ont rendus le général Garibaldi ainsi que M. Castelar ont nui à notre enthousiasme. Le seul Allemand qui, une fois les hostilités commencées, ait osé, non pas pousser à l'émeute, mais simplement désapprouver le gouvernement, Jacobi, a été immédiatement jeté en prison, en vertu de l'état de siége. Un soulèvement des peuples allemands contre leurs dynasties, au moment où serait engagée une nouvelle lutte contre « l'ennemi héréditaire, » ressemble beaucoup plus à une absurdité qu'à une probabilité. La menace sérieuse d'un cataclysme européen préparé par nos socialistes nous mettrait d'ailleurs sur les bras en un clin-d'œil toutes les monarchies européennes, dont la promptitude de décision et les moyens d'action dépassent de beaucoup les ressources effectives des fauteurs de désordre. Considérons-nous donc dès à présent comme réduits pour lutter à nos seules forces, et nous ferons sagement. Loin de nous la pensée de

contester la valeur défensive de l'espèce de muraille de Chine qu'on a élevée sur nos frontières de l'est afin de barrer le passage aux armées de M. de Moltke ou de la large ceinture d'ouvrages avancés qui ont fait de Paris le centre d'un immense camp retranché, double rempart de notre nationalité, l'un transversal, l'autre circulaire, qu'on n'enlèvera pas facilement, bien qu'à Frouard un entrepreneur allemand ait été chargé de construire un fort, et qu'à Berlin on possède de longue date le plan de tous les autres. Loin de nous aussi la pensée de douter un seul instant des prodiges d'héroïsme dont mille braves jeunes gens donneraient l'exemple dans cette lutte désespérée, où nous aimons à penser que les dépositaires du pouvoir paieraient un peu plus de leur personne que durant la dernière invasion. Ceux-là mêmes à qui manquent le plus la confiance dans le régime jacobin et l'estime pour les personnes qui nous l'appliquent défendraient encore une fois l'ombre de leur patrie avec autant d'intrépidité et de dévouement que les zouaves pontificaux à Patay ou que les officiers échappés au désastre de Sedan. Mais, si nous avons perfectionné notre défense nationale, nos voisins n'ont pas moins augmenté avec nos milliards leur puissance d'agression, et, quoi qu'ils en puissent dire, ils n'ont pas laissé se déplacer à notre profit l'équilibre des forces militaires. De plus, l'important n'est pas d'avoir une armée nombreuse et bien approvisionnée. Il faut avant tout qu'elle soit bien disciplinée et bien conduite. Nous doutons beaucoup que notre régime électoral, que ce perpétuel abaissement des législateurs devant les électeurs, que leurs promesses banales de paix à tout prix et de licence sans frein aient convenablement préparé le soldat à cette abnégation illimitée, à ce mâle courage, à cette indomptable patience qui sont les qualités nécessaires pour vaincre. La démoralisation ne mène qu'à l'égoïsme, le jacobinisme qu'à l'indiscipline. Quel est d'ailleurs le député ou le sénateur inconnu, le Carnot ou le Hoche parlementaire, qui réussira à faire marcher d'une manière à peu près correcte les huit

ou neuf cent mille hommes que nous nous croyons en état d'opposer à un million et demi d'Allemands? Les ambitieux ne manqueraient certes pas, mais les habiles? Méfions-nous d'une « armée qui raisonne », digne pendant de cette nouvelle « magistrature qui obéit », deux des promesses d'un prochain avenir. Nous ne pouvons pas nous rappeler non plus sans appréhension que, depuis la fin du second Empire, la France a changé huit fois de ministre de la guerre et qu'en ce moment même la Chambre des députés, au lieu d'achever notre réorganisation militaire, est saisie au contraire d'un projet qui la désorganise entièrement, en supprimant le volontariat et en réduisant le service presque de moitié. Qu'une guerre éclate, sans doute, cette fois nous ne verrions plus M. Glais-Bizoin aider, avec une fraternité douteuse, M. Crémieux à tenir l'épée de connétable de France, mais nous n'échapperions guère au spectacle, plus abominable encore, de M. Naquet la disputant à M. Rochefort. L'industrie lyonnaise nous fournirait bien de nouveaux « chars hussites » par milliers, et la chimie républicaine nous permettrait encore d'asphyxier théoriquement l'ennemi à quelques lieues de distance. Mais hélas! le moindre projectile de M. Krupp aurait bien vite raison de tous ces engins amalécites ou de ces gaz délétères. Resterait l'éloquence de M. J. Favre, mais nous savons ce qu'en vaut l'aune pour M. de Bismarck.

Il faut donc admettre, ne fût-ce que par simple prévoyance, et pour aviser à temps au péril, la possibilité au moins d'une nouvelle catastrophe militaire. Ce qui en résulterait, il nous est cruel de l'avouer, mais nous estimons la rude franchise préférable de beaucoup à un complaisant optimisme, ce serait la réduction de notre pays à l'état de puissance secondaire. Ce plan existait déjà en 1815 et l'on s'en était passionnément occupé outre-Rhin à cette époque (1). En 1870, il servit au moins à distraire

---

(1) " Le baron Werner à Bâle fit entrevoir à Fleury de Chaboulon la possibilité d'une Régence, d'une nomination du duc d'Orléans et même

l'entourage de M. de Bismarck et M. de Bismarck lui-même (1). Sans doute la géographie nous protégerait contre un démembrement à la polonaise ou à la turque. Mais on ne saurait nier que beaucoup de Français parlent encore aujourd'hui des patois qui pourraient ne pas rendre tout-à-fait irréalisable la pensée de les rattacher à certains États voisins en profitant de leurs affinités ethnographiques ou historiques. Quelque cohésion qu'elle ait reçu du temps, en somme notre unité nationale n'en est pas moins faite, comme toutes les autres, de pièces et de morceaux. Que ceux de mes concitoyens qui, le 1er juillet 1870, n'eussent point traité de sotte et coupable folie la simple hypothèse que Strasbourg et Metz verraient flotter avant trois ou quatre mois l'étendard allemand sur leur citadelle, que ceux-là, mais ceux-là seulement, traitent de vision chimérique, s'ils le veulent, tout projet de réduction de la France par détachements et rognures sur les angles, par *troncature*, dirait un minéralogiste. Il ne suffit pas malheureusement de vivre dans l'ignorance absolue des choses du dehors pour qu'aucun danger ne puisse nous en venir. Tirons du moins de documents allemands quelques renseignements sur les projets qu'on forme.

---

d'une Constitution fédérative. Au grand effroi de Werner, Fleury comprit cela dans le sens d'une Constitution républicaine, tandis que Werner y voyait un démembrement comme celui des États allemands, projet que discutaient à cette époque les patriotes allemands dans le *Rheinischer Merkur* ainsi que dans d'autres feuilles, de même que plus tard ils attachèrent une grande importance au projet conçu par des Français eux-mêmes et qui consistait à séparer la Provence du reste de la France et à faire de Lyon une ville libre comme cette dernière l'avait proposé elle-même „. V. Gervinus, t. I, p. 179-180.

(1) Mardi 23 août 1870. — “ On parla ensuite de ce qu'on avait conquis et de ce qui restait à conquérir de la France. Alvensleben voulait conserver le pays jusqu'à la Marne. Notre comte avait un autre désir, mais dont il ne semblait pas regarder la réalisation comme possible. “ Mon idéal serait „, dit-il “ une sorte de colonie de l'Allemagne, un État neutre de 8 à 10 millions, où il n'y aurait pas de conscription et dont les impôts prendraient la direction de l'Allemagne, aussitôt qu'ils auraient suffi aux besoins intérieurs. De la sorte la France perdrait les provinces

Notre frontière la moins menacée à coup sûr, c'est celle des Pyrénées, que la nature a tracée elle-même si nette et si majestueuse. Aussi n'avons-nous pas beaucoup à nous préoccuper de voir Biarritz, Pau, et une grande partie de nos stations thermales du midi presqu'encombrés de familles espagnoles qui, chassées de leurs foyers par la peur, sont venues y chercher un refuge et l'oubli du présent. Un peu plus d'inquiétude serait permise pourtant du côté de Perpignan que nous venons de rattacher par un chemin de fer à Barcelone. Pour quiconque a lu certaines gazettes espagnoles, il est à craindre que de dangereuses suggestions ne soient parties plus d'une fois de Berlin en vue de réveiller contre nous de vieilles ambitions du chauvinisme espagnol, qui n'a pas cessé de célébrer ponctuellement le *dos de maio*, qui, sous Louis-Philippe encore, en pleine guerre civile, laissa percer le désir aussi vague qu'ardent de nous reprendre, soit le Roussillon, acheté dès 1462 par Louis XI, mais annexé seulement d'une manière définitive en 1659, plus d'un siècle après Metz, soit même Bayonne, que Charles VII pourtant arracha aux Anglais, non pas aux Espagnols. Bien des signes permettent de conjecturer que la partie de notre territoire où surgissait pendant la guerre la ligue d'Aquitaine ou du Sud-Ouest, ligue organisée par la démagogie toulousaine, a dû être promise ou offerte, d'abord comme don de joyeux avénement au nom du prince Léopold de Hohenzollern,

---

d'où lui viennent ses meilleurs soldats et ne pourrait plus nuire. Dans le reste de la France aucun Bourbon, aucun d'Orléans „. — Mardi, 20 décembre. — „ Je crois que plus tard la France se séparera en plusieurs fractions; c'est déjà fait pour les partis. Dans les diverses contrées, on est d'opinion très diverse. En Bretagne, ce sont des légitimistes, dans le sud, ce sont des républicains rouges, ailleurs, des modérés. Il peut arriver que chaque partie suive sa propre opinion, qu'il y en ait une républicaine, une autre où les Bourbons, une autre où les d'Orléans compteront le plus d'adhérents, et aussi les gens de Napoléon, tétrarques de Judée, Galilée, etc. „. — V. Busch, t. I, p. 50, et t. II, p. 155. Le dernier propos est d'autant plus grave qu'il était tenu devant le futur Empereur, le Prince héréditaire.

puis comme moyen de séduction et de prestige au gouvernement serraniste (1). On peut donc concevoir que, dans certaines éventualités, nous ayons à subir même de ce côté ce qu'on est convenu d'appeler « une rectification de frontières ». Aussi n'est-ce pas sans un certain émoi que nous avons lu le récit de ces brillantes fêtes de Montpellier qui, après celles de Pétrarque, ont réuni chez nous l'élite de l'Espagne et de l'Italie littéraire. A côté des « félibres » il y avait, sur le cours du Peyrou, des députés aux Cortès de Madrid. L'un des héros de la fête, M. Mistral, l'auteur de l'*Ode aux Catalans*, s'est défendu énergiquement d'avoir mêlé une pensée séparatiste à cette pompeuse fraternisation des nations néo-latines (2). Nous voudrions n'avoir qu'à applaudir des deux mains à ces agapes poétiques. Mais, en voyant tant de choses chez nous aller à la dérive, le voisinage de l'Espagne nous gâte le plaisir que nous aurions eu, en d'autres temps, à voir refleurir la littérature provençale et à entendre raconter les lointains souvenirs du royaume d'Arles. Le poëte coiffeur Jasmin n'a pas toujours eu le patriotisme assez sûr pour qu'un Français du nord ne se méfie pas un peu des coups de tête d'une population gasconne. C'est le malheur d'une époque troublée de tourner facilement la prévoyance en pessimisme. Bordeaux d'ailleurs a bien eu déjà son candidat espagnol, M. Lavertujon, que patronnait « le premier orateur du monde », M. E. Castelar, mais qui n'en a pas moins été

---

(1) " Les prussophiles ont un argument qui coupe court à tout : dans le prochain démembrement de la France nous aurons notre part. Notre frontière s'étendra jusqu'aux rives de la Garonne. On nous donnera le Roussillon, la Provence et le Languedoc peut-être. Ne croyez pas que je plaisante. Ces choses-là se disent et s'écrivent très sérieusement. Parmi les journaux qui se livrent à cette intempérance de langue, je citerai le *Diario* de Saint-Sébastien ". Correspondance madrilène du *Journal de Bruxelles*, nº du 17 septembre 1874. — " L'Espagne pourrait aussi réclamer la Gascogne! " s'écriait le 24 avril 1878 la *Gazette d'Augsbourg* après avoir parlé des plus récentes annexions de ce temps.

(2) V. à propos de M. Mistral et du chemin de fer de Marseille à Barcelone le discours de M. Cézanne à l'Assemblée nationale (21 mai 1875).

battu par celui de Garibaldi et des communeux de New-York, l'illustre Blanqui.

Du côté des Alpes, sans doute Victor-Emmanuel n'a jamais cédé aux tentations qu'on a fait briller sous ses yeux en lui promettant de l'agrandir de ce qu'il nous avait loyalement abandonné, dans l'intérêt bien entendu de deux grands peuples. Mais qui affirmerait que le roi Humbert, avec les sympathies allemandes qu'on lui attribue, ne consentirait en aucun cas à prendre ou à recevoir sa part des dépouilles de la France? Encore bien que Nice ait été fondée vers l'an 300 avant l'ère chrétienne par une colonie marseillaise, d'où son premier nom de *Nicœa Massiliensium*, tiré du mot grec qui signifie victoire, bien aussi que, dès 1559, le duc Philibert de Savoie ait cédé à Henri IV, sans violence aucune, pour cause de mariage, le comté de Nice, il n'en est pas moins vrai qu'un nombre considérable de patriotes en Italie continue à se lamenter de ne plus voir la patrie de Garibaldi figurer au nombre des cités italiennes. Déjà, à la fin du second Empire, les avocats niçois se consolaient de la suppression de leur Cour d'appel, en affichant bien haut leurs sympathies rétrospectives pour l'ancien gouvernement. Aussi, le 9 août 1870, le ministre prussien revenait de Berlin à Florence, avec des instructions qui lui ordonnaient de proposer à l'Italie, en échange de son amitié, tout ce qu'elle avait rétrocédé à la France en 1860 (1). M. Senart, défenseur attitré du Crédit Mobilier, fut chargé d'aller combattre les menées prussiennes sur les lieux mêmes. Il n'était que temps, car ce n'était pas uniquement par amour de la République française que Garibaldi avait amené ses fidèles chez nous (2). Mais, pour

---

(1) V. A. Sorel, t. I, p. 250, note.

(2) « Si invraisemblable et si misérable que fût l'entreprise, quelques-uns de ces aventuriers cosmopolites dont Garibaldi a coutume de s'entourer ne regardaient point comme impossible la constitution d'un État indépendant comprenant le littoral de la Méditerranée, depuis le comté de Nice jusqu'au comté d'Avignon ». L. Dupont, p. 53.

notre infortune, « en principe » le diplomate de MM. Trochu et Rochefort ne repoussa pas la possibilité d'une rétrocession. « M. Senart m'a dit que la République ne pouvait pas vouloir garder Nice par la violence, et il m'a vivement prié d'interposer mon influence pour remettre la solution au retour de la paix », voilà ce que M. Crispi écrivait le 19 novembre à un de ses amis de Nice (1). L'avocat envoyé à la Cour d'Italie pouvait avoir les meilleures intentions du monde (2), le jeu qu'il jouait n'en était pas moins périlleux pour notre intégrité nationale. Ce qu'il y eut de plus fatal encore, ce fut la délivrance par les républicains de tout ce qu'il y avait de prisonniers à Nice au 4 septembre et la concentration de troupes italiennes sur la frontière qui en fut la conséquence. La longue et courageuse déposition d'un républicain éprouvé, M. Marc-Dufraisse, nous a appris aussi que le triumvirat de Tours, ne connaissant en aucune façon le département, nomma quantité de séparatistes à des fonctions municipales dont on avait eu soin de les écarter jusque-là (3). Sans l'amiral Jurien de la Gravière, le comté de Nice eût vraisemblablement été perdu pour la France, au moment du retour triomphal des garibaldiens. Les partisans de l'Italie n'en avaient pas moins fait de bien attristants progrès pendant nos désastres, car ils imposèrent à deux candidats, qui furent élus, MM. Bergondi et Piccon, un programme en vertu duquel ces députés devaient joindre leurs efforts à ceux de Garibaldi, élu également député français, quoique sujet italien, pour soulever la question de Nice et réclamer l'annulation de la cession de 1860, puis, dans le cas où Garibaldi verrait sa propre élection annulée, présenter à sa place une pétition des Niçois demandant leur rentrée dans la monarchie

---

(1) V. Valfrey, t. I, p. 205.

(2) V. ses lettres au *Constitutionnel* datées des 14 et 28 septembre 1874.

(3) V. t. IV de l'*Enquête*, p. 452-478.

italienne, et soutenir cette pétition, si on consentait à la discuter. Le dernier mot n'était pas dit. Un peu plus tard, M. Piccon, à Nice même, dans un hôtel, en présence des représentants d'un chemin de fer destiné à relier bientôt Nice à Coni, c'est-à-dire au Piémont, ne craignit pas de comparer la ville qui lui avait confié un mandat parlementaire à une « Iphigénie sacrifiée comme une victime héroïque à l'ambition de la France. » Il ajouta que, s'il n'était plus de ce monde au moment où le retour du comté à la mère-patrie aurait lieu, « ses cendres électrisées renaîtraient pour prendre part à la fête commune. » A la suite de ce scandale, M. Piccon dut donner sa démission avec son collègue. Néanmoins, en octobre 1874, le comité électoral qui les avait fait élire patronna également la candidature de MM. Durandy et Roissart de Bellet. La propagande des journaux de Gênes et du *Pensiero*, leur allié de Nice, se trouvait et sans doute se trouve encore soutenue, non-seulement par tous les Allemands qui profitent de leurs loisirs de poitrinaires pour discréditer de leur mieux la France auprès de nos nouveaux concitoyens, mais encore par une foule de troupes dramatiques qui, traversant à la hâte le campement germanique de San-Remo, arrivent jusque dans le Var pour chercher des spectateurs. Au printemps de 1874, après le départ des étrangers, trois de ces compagnies ambulantes sont venues sur les bords du Paillon occuper les théâtres appelés *Folies niçoises, Théâtre d'été* et *Café américain*, pour y représenter des pièces injurieuses contre toutes les idées qu'en Italie on suppose chères à la France. Une des pièces jouées avait même pour titre *Retour dans la patrie.* Nos préfets des Alpes maritimes et du Var eussent dû mieux savoir que, dans un livre scolaire de M. Libero Liberi, *L'Italia esposta agli Italiani,* le premier de ces deux départements figure presque en tête de la table des matières. Deux ans plus tard, quelques semaines avant qu'on se décidât à expulser de Nice certains Allemands compromis dans une mystérieuse affaire, un *Comitato*

nazionale Nizzardo per la rivendicazione di Nizza all' Italia se fondait dans la ville. La *Gazette générale de l'Allemagne du nord* publia même un premier manifeste du comité, daté du 1er juillet et où les 600 citoyens affiliés, après avoir reconnu que la France avait été dépouillée « avec raison » de l'Alsace-Lorraine, faisaient appel à leurs « glorieux frères d'Allemagne » pour mener à bien leur œuvre. Aucun des rapides fantômes qui traversent nos ministères ne paraît avoir eu la durée ou la consistance nécessaire pour oser se heurter aux nuages de cette conspiration ou de cette mystification. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en 1877 un commissaire de police, qui avait fait enlever un drapeau italien dans la ville, ait été révoqué par le préfet. Le commissaire dut aller par surcroît s'excuser auprès du consul d'Italie.

Nous ne sommes guère moins inquiets du côté de la Savoie que du côté de Nice. Le traité d'alliance russo-anglais préparé en 1805 adjugeait le Dauphiné lui-même à la Sardaigne (1), et, en 1815, la diplomatie prussienne mit tout en œuvre pour faire réussir ce plan. Au mois d'août 1870, tandis que M. de Bismarck offrait nos deux départements savoisiens à l'Italie, il laissait entrevoir une offre analogue à la Suisse, mais il ne s'agissait peut-être pas de la même partie de la Savoie, et son rêve, vraisemblablement, eût été de faire deux heureux en partageant le cadeau. On exprima à cette époque devant un ministre prussien la crainte que l'Empire d'Allemagne ne songeât à s'emparer tout au moins de la partie du canton de Shaffhouse qui se trouve au nord du Rhin et forme une véritable enclave sur le territoire allemand. — « Prendre Schaffhouse! » répondit le ministre avec un éclat de rire, « nous songions au contraire à vous faire cadeau du Faucigny et du Chablais (2) ». Dès le mois de juillet 1870, il s'était élevé

---

(1) V. Thiers, t. V, p. 361, article 13 du projet.

(2) V. M. Marc-Monnier, *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1871.

entre la France et la Suisse un différend assez vif à propos de ces deux petits districts. Les autorités suisses, qui maintiennent depuis 1860 sur leurs registres de l'état-civil une distinction tout-à-fait arbitraire entre les Savoisiens et les Français, prétendaient user du droit qu'elles s'attribuaient d'occuper militairement le Faucigny et le Chablais, pour en garantir la neutralité. Leur argumentation n'était pas juste (1), mais elle n'en donna pas moins lieu à des manifestations et à des intrigues qui tendaient à réunir la Savoie du nord à la Confédération helvétique, en laissant la haute Savoie libre de se tourner à son gré vers qui bon lui semblerait. Avant que l'année 1870 fût révolue, 35 communes de cette région et 42 pétitions sollicitèrent du Conseil fédéral une occupation militaire, et le Conseil fédéral fit une démarche au quartier-général allemand en faveur des pétitionnaires. La question était éminemment intéressante pour la petite République de Genève, qui, à vrai dire, forme plutôt une simple municipalité qu'un canton véritable, et qui eût volontiers pris position sur la rive gauche de son lac. La circulaire que le comité républicain et le conseil municipal de Bonneville lancèrent le 12 mai 1871 n'était pas faite pour détourner les Genevois de ce rêve agréable (2). Dès 1860, un habitant de Bonneville, réfugié parmi eux, M. Clert-Biron, y avait obtenu la naturalisation d'honneur après avoir précisément recherché les voies et moyens de tailler dans un coin de la France un territoire cantonal à leur

---

(1) V. l'exposé de la question dans Valfrey, t. II, p. 134 à 144, et, pour les pièces justificatives, p. 304-316.

(2) " L'an 1871, le 12 mai, le comité républicain de Bonneville a pris à l'unanimité la délibération suivante : Considérant que la guerre désastreuse qui vient d'affliger la France et qui a exposé nos contrées à l'invasion ennemie nous fait craindre pour un avenir prochain une reprise des hostilités ; considérant que les luttes sanglantes qui se prolongent sous Paris et dans plusieurs villes importantes, que les partis qui divisent la France sont des causes incessantes de guerre civile ; considérant que la paix et la tranquillité sont indispensables à la prospérité de notre pays, que l'appréhension d'une guerre avec l'étranger et la guerre civile à

République. Un des rédacteurs du *Journal de Genève*, M. Hudry-Menos, avait de son côté employé une partie de sa vie à préparer la constitution de la Savoie, son pays natal, en un petit État démocratique et autonome. En attendant la tentation de l'occasion propice, les Genevois dirigent volontiers leurs promenades dominicales vers les beaux établissements que leurs concitoyens ont fondés à Bellegarde, et qui ont fait de ce poste de douane français une sorte de faubourg de Genève. En 1877, les sapeurs-pompiers de la Savoie, conduits par un avoué de Thonon, M. Thomas, sont venus défiler en grande tenue devant M. Carteret. La Savoie proprement dite n'a guère semblé, à de certains moments, plus solidement attachée à la France. Dans son numéro du 24 octobre 1873 la *Gazette du peuple* de Chambéry développait cette thèse, que la cession de la Savoie à la France deviendrait nulle de plein droit le jour où la France se permettrait d'adopter un régime intérieur qui ne conviendrait pas à la rédaction de la *Gazette du peuple*. A la mort de Victor-Emmanuel, il est à regretter surtout qu'une adresse ambiguë ait été envoyée à Humbert Ier par la députation entière des deux départements. Sans doute on y trouvait la constatation d'un fait brutal : « Nous sommes Français », mais il y manquait absolument l'expression du plaisir qu'on éprouvait à l'être. En cas d'infortune nouvelle pour nous, on aura préparé le pont qui servira au départ.

Dans cette partie de la France, ce n'est pas seulement

---

l'intérieur complèteront(?) notre ruine, car elles éloigneront le voyageur de nos contrées et anéantiront nos industries; considérant que notre pays a fourni son concours d'hommes et de sacrifices, bien que la neutralité dût l'affranchir de ces charges; considérant que le vote de 1860, œuvre de la pression impériale, n'a point été la manifestation libre des aspirations de nos contrées ; — estime que les populations de la Savoie du nord ne sont pas liées par la votation de 1860, qu'elles doivent se prononcer à nouveau sur leurs destinées, que copie de cette délibération sera transmise aux Conseils municipaux de la Savoie du nord et aux populations pour obtenir leur adhésion aux présentes résolutions ». — On trouvera dans Valfrey les noms des signataires.

hélas! de l'ambition de nos voisins que nous avons à craindre, pour une époque lointaine peut-être encore, des diminutions sensibles de notre territoire historique. Nous avons à redouter aussi du communalisme révolutionnaire une défection qui creuserait au flanc même de notre pays une sorte de plaie béante, celle de Lyon. Il faut bien le dire, le voisinage de la Suisse, de Genève en particulier, située sur un autre point de cette belle vallée du Rhône où a toujours soufflé je ne sais quel vent âpre et impétueux d'indépendance absolue, a créé dans la population lyonnaise une émulation d'autonomie dont notre histoire contemporaine garde la trace en plus d'une page. Le sans-façon avec lequel les députés de Paris imposèrent à eux seuls, à l'exclusion de leurs collègues, leur joug à la France entière indigna profondément une ville trop peuplée et trop riche pour ne pas sentir sa fierté blessée du procédé. De là le demi-succès de la tentative faite par les émeutiers les plus connus de 14 départements du midi dans le cours de septembre 1870, afin d'y constituer, suivant l'expression même de M. Challemel-Lacour, « une France méridionale (1) ». Marseille était naturellement de la partie, et le nouveau gouvernement avait fait le meilleur choix qui se pût imaginer pour donner de ce côté le signal de la décomposition de notre unité nationale en y envoyant, avec des pouvoirs extraordinaires, l'un des hommes qui avait le plus travaillé pendant les derniers mois de 1851 à préparer une jacquerie dans cette partie de la France. M. de Bismarck ne cachait pas la joie que lui causaient ces premiers signes d'un effondrement général.

---

(1) V. sa déposition dans l'*Enquête* (t. II, p. 456-458) ainsi que celles de M. Gent (t. II, p. 512-520) de M. Ducarre (t. II, p. 446-454), et le rapport de M. de Sugny. Il est également indispensable de lire le compte-rendu des séances tenues le 8 et le 11-12 septembre 1870 par le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, tel que l'a rédigé M. Dréo. V. aussi les aveux faits par M. Ferrouillat, député de Lyon, le 31 janvier 1873, à l'Assemblée nationale et L. Dupont, *Tours et Bordeaux*, p. 42. V. enfin, à propos des tendances anti-françaises de Lyon à une époque plus reculée, H. Martin, t. IX, p. 239, 240, 307, 337, 359, 389, 390, 395 et 411.

Le 24 octobre, il disait : « Allons, voilà maintenant la guerre civile qui semble commencer là-bas, et il est probable que nous verrons bientôt une République du sud ». Le 6 novembre, M. Busch ajoutait : « Pour finir, on parla du danger où se trouvait la France de se démembrer elle-même; dans le sud notamment, la Ligue du Midi, dont Esquiros est le président, semble avoir pour but une séparation d'avec les pays que gouverne Paris (1) ». Le « Directoire provençal » ne prit pas corps, mais, à la fin de 1872, les *Internationalistes*, d'Espagne, cette fois, complotaient encore avec ceux de Lyon un bouleversement dont le premier résultat devait être la suppression de tout pouvoir central et la proclamation de Lyon comme « Commune libre et autonome (2). » La promesse de l'autonomie est en effet devenue le moyen de popularité le plus sûr dans une cité qui a déjà tiré ses députés de Genève ou de Sardaigne, et qui a effacé si sottement le nom de Louis XIV de la statue équestre placée sur la place Bellecour. Pas une occasion n'est perdue par certains Lyonnais pour frayer avec leurs bons voisins de Suisse (3) et laisser entrevoir la satisfaction qu'ils éprouveraient à ne relever aussi que d'eux-mêmes. A Ouchy, en juillet 1876, une fanfare lyonnaise, devant qui un orchestre de Constance venait de jouer la *Marseillaise* en souvenir de Sedan, répondit à cette avance par l'exécution immédiate du *Heil dir im Siegerkranz*. On a remarqué, comme un contraste choquant, étant donné cette participation des Lyonnais à la plupart des fêtes de chant ou de tir qui abondent sur les bords du Léman, leur complète abstention lors de la grande fête républicaine du 30 juin 1878. Le président du Conseil

(1) V. Busch, t. I, p. 286 et 329.

(2) V. le procès Boriasse, Laurençon, etc., en avril 1874.

(3) " Nos relations avec Lyon sont plus faciles qu'avec Berne. Nous pouvons y aller le matin, y passer cinq heures, et revenir le même soir. Pour Berne, nous n'avons que trois trains. " *Journal de Genève*, 14 juin 1878.

municipal, M. Munier, en présentant ses collègues à un nouveau préfet, M. Oustry, à la fin de mars 1879, n'a pas craint au reste d'exprimer en un français douteux le fond même de leur pensée à tous : « Je me complais à vous redire que la lutte de notre patriotique population pour les institutions républicaines n'aura jamais d'égal que celui *(sic)* qu'elle nourrit au sujet de ses franchises municipales, franchises pour lesquelles nous, les élus de la cité, nous persisterons, tant que satisfaction ne nous sera pas donnée, à faire entendre la grande voix de la revendication ». On a donc le droit de se demander si les armées prussiennes ne feraient pas naître sous leurs pas ou ne laisseraient pas derrière elles quelques nouveaux cantons suisses ou une République du Rhône, formée aux dépens de notre intégrité nationale, et issue plus ou moins du Comité de la rue Grôlée.

Si maintenant du sud-est nous passons au nord-est, nous y rencontrons encore bien des lambeaux de notre territoire, plusieurs provinces même, que les Hohenzollern, le cas échéant, pourraient offrir avec plus ou moins de chances de succès à des États limitrophes. Sans doute jusqu'ici ces voisins se sont montrés absolument loyaux et désintéressés dans leurs rapports avec nous, mais les occasions propices tentent parfois les peuples tout autant que les hommes. Avec un paradoxe bien trouvé et surtout bien propagé, de quels scrupules la mauvaise foi ne vient-elle pas à bout? On peut toujours d'ailleurs accepter à titre de dédommagement ce qu'on se fût fait un crime de convoiter pour s'agrandir. Le jour, par exemple, où la race germanique enlèverait Anvers à la Belgique, l'un ou l'autre des deux partis qui se disputent la monarchie belge ne consentirait-il point à se laisser mettre en possession de Lille et de la Flandre française? Après Waterloo, l'*Oracle*, un journal de Bruxelles, réclamait déjà pour le futur royaume des Pays-Bas la plus grande partie des territoires de langue flamande enlevés peu à peu par nos rois aux Espagnols. Il ne faut pas nous dissimuler que cette région,

française depuis deux siècles seulement, se trouve de plus en plus envahie par une émigration belge qui, littéralement, la submerge. Dans le seul département du Nord, on ne compte pas moins de 244 mille sujets du roi Léopold, dont 45 mille à Lille, 13 mille, à Turcoing, et 45 mille, à Roubaix, où il n'existe que 38 mille Français. Le gouverneur de la Flandre occidentale a conduit lui-même jusqu'à Boulogne les exécutants d'une société philharmonique composée de ses compatriotes. Aux grandes fêtes de Tournai, en revanche, les familles parfois les plus françaises du voisinage ont passé la frontière pour voir défiler devant elles les plus glorieux souvenirs d'une Flandre qui n'a pas toujours été notre amie. A la suite de réjouissances analogues, en 1879, on a même remarqué le grand nombre de décorations de l'Ordre de Léopold qui sont venues s'abattre sur la boutonnière de Français vivant dans la contrée. Des colporteurs interlopes y abandonnent déjà dans les cabarets des cartes grossières qui la représentent incorporée à la Belgique. Bref une statistique récente signale plus de 165 mille Flamands ne sachant pas un mot de notre langue dans le quadrilatère que forment Grevelingen, Kales, Kammerich et Valencyn, soit Gravelines, Calais, Cambrai et Valenciennes. Il n'est pas d'ailleurs outre-Rhin, et c'est là le point noir à l'horizon, un livre de classe qui ne mette la géographie au service de cette doctrine ethnographique et ne nous représente comme les détenteurs d'un excédant de territoire considérable au-delà de nos frontières naturelles du nord-est. A en croire la 47e édition de Daniel publiée en 1876, la nature, interprétée par la science allemande, nous condamne à prendre pour limite dans cette direction, à partir du plateau de Langres, la chaîne de l'Argonne et à la prolonger au moyen d'une ligne fictive jusqu'au détroit de Calais, de manière à rejeter vers l'Allemagne tout ce qui se rattache au bassin de la Meuse et à celui de l'Escaut. On veut bien nous laisser la vallée de la Somme, mais on ne nous fait pas grâce pour l'Artois, « morceau des Pays-Bas », dit le géographe d'école

primaire (1). A en croire la 18e édition de Cannabich, revue par Oertel en 1870, il existe une France « extérieure », pour ainsi dire *(diesseitiges Frankreich)*, qui appartient aux Allemands en vertu du droit naturel, et comprend 9 départements, où nous voyons figurer le Nord, le Pas de Calais et les Ardennes, à côté de la Meuse, de la Meurthe et des Vosges. Selon l'auteur, tous ces pays font partie de la basse Allemagne *(germanisches Tiefland)*, et c'est seulement au cap Gris-Nez que commence la ligne de séparation des eaux germaniques et françaises (2). La 16e édition de la *Schul-Geographie* de E. de Seydlitz (3), nous offre à la page 165 une esquisse de géographie physique où nous retrouvons également notre nouvelle frontière tout à la pointe du Pas de Calais. M. Kirchhoff, professeur à « l'Académie de la guerre » à Berlin, répète que « la limite naturelle de l'Allemagne du côté de la France est tracée, à partir du Pas de Calais, par les collines qui, partant du cap Gris-Nez, bordent à l'ouest le bassin de l'Escaut, se dirigent au sud-est jusqu'à la Meuse, puis accompagnent, sous le nom d'Argonne, la rive gauche du fleuve vers le plateau de Langres ». Un cartographe le Dr Carl Wolff (4), à l'aide d'ingénieux artifices de coloration, fait passer la ligne de démarcation du futur Empire allemand au sud de La Capelle et de Bapaume. Il n'est pas jusqu'à M. Bädecker qui, pour la commodité des touristes de l'avenir, ne fasse figurer *hic et nunc* tout au long Lille, je veux dire *Reissel*, car *Rijssel* n'est que la forme flamande, dans son *Guide de Belgique*, et ne prolonge aussi de Liége jusqu'à Calais la ligne séparative des populations flamandes et des populations wallones. Qu'on suppose

---

(1) *Lehrbuch der Geographie*, 1876, Halle, librairie de l'Orphelinat, p. 268 et 278.

(2) V. t. I, p. 754-756.

(3) Chez Ferdinand Hirt, Breslau, 1876.

(4) *Die Mitteleuropäischen Staaten nach ihren geschichtlichen Bestandtheilen des ehemaligen römisch-deutschen Kaiserreichs*. — *Lüderitz'sche Verlagsbuchhandlung*. — Berlin.

à présent notre Flandre française servant de champ de bataille à une armée partie de Metz, et on est bien obligé de se demander ce que deviendraient Lille et Arras après une campagne malheureuse pour nous.

Sur un point quelconque de la base maritime de ce vaste triangle qu'on nous conteste, il est permis de craindre que l'Allemagne ne trouvât aisément un bon port de mer à offrir à l'Angleterre pour salaire de son inertie. On sait quels efforts la Grande-Bretagne n'a cessé de faire à tous les moments critiques de notre histoire pour reprendre position le long de notre côte septentrionale. La grande Elisabeth avait été jusqu'à convoiter Brest (1) en même temps que Boulogne. En 1656, avant la paix des Pyrénées, les Anglais luttaient à main armée pour nous arracher Dunkerque (2), qu'un fils de George III, en 1793, assiégeait encore à la tête d'une armée autrichienne. M. Pitt faisait de cette conquête une de ses plus chères espérances. Il est à noter soigneusement que l'idée d'abandonner, au moins provisoirement, un port français de la Manche a été suggérée pendant la guerre par lord Lyons à nos diplomates comme un gage qu'on pourrait offrir à la Prusse, pour parer à certains besoins (3). A l'heure actuelle, il y aurait plus que jamais pour le commerce et les voyageurs anglais un inappréciable avantage à posséder, de la Somme à la frontière belge, une sorte de tête de pont ou de tête de ligne sur la rive continentale de la Manche. Ce pied-à-terre fortifié serait pour eux ce qu'est déjà Malte ou Suez, un jalon sur la route la plus courte et la plus rapide qui relie la métropole britannique à son immense Empire des Indes. Il a été question dans ces dernières années d'une grande voie ferrée qui relierait directement Calais à Marseille, sans passer par Paris, et dont une Compagnie anglaise

(1) V. Henri Martin, t. X, p. 360.
(2) V. Dareste, t. V, p. 354.
(3) V. Valfrey, t. II, p. 54-55.

offrait de faire toute la dépense. On a aussi parlé d'une cité exclusivement anglaise à édifier entre Calais et Boulogne. Ce qu'il y a au moins de vrai, c'est que, dans cette dernière ville, où le vice-consul anglais a fait pétitionner ses compatriotes contre un projet de loi français, le transport des voyageurs est confié à deux grandes entreprises dont aucune n'est française : *The general steam navigation Company*, et *The south-eastern railway Company*, que des représentants de ces deux entreprises prennent séance dans les délibérations auxquelles donnent lieu les travaux du nouveau port à eau profonde, et que quatre-vingts savants ou ingénieurs anglais sont venus parcourir les principaux établissements houillers de la région. Au train dont les choses pourraient aller un jour, on ne voit même pas ce qui empêcherait les Américains à leur tour, surtout les Allemands, de se faire céder le long de notre littoral, de Dunkerque à Brest, une rade de refuge, qui leur permettrait de faire escale plus commodément, sans avoir à subir d'ennuyeuses formalités de la part de nos commis de marine.

La France continentale ne serait pas seule menacée dans ce système d'amputations éventuelles. La Corse, où le 4 septembre n'a point produit bon effet et où les passions vindicatives ne reculent devant aucune extrémité, la Corse n'est pour la patrie française qu'une acquisition relativement très récente. En 1736, un aventurier de Westphalie était encore roi de l'île sous le nom de Théodore Ier, et la République de Gênes avait peu auparavant occupé le pays à l'aide de ses mercenaires würtembergeois (1). En 1871, diverses pétitions venues, tantôt des radicaux, tantôt des bonapartistes, ont demandé à notre Assemblée nationale de l'abandonner. Les premiers, ne pouvant supporter qu'on y restât dévoué aux traditions impériales, désiraient n'avoir plus rien de commun avec d'indignes bandits. Ce désir avait

(1) V. *Corsica* par F. Gregorovius, t. I, p. 70-92.

inspiré notamment la pétition du Club positiviste de Paris que le député Clémenceau déposa le 4 mars 1871. Une autre, émanant du Dr Peyrussan, de Cette, et qui fut « rapportée » le 1er avril 1871, demandait de même qu'on jetât, pour ainsi dire, à la mer le berceau des Bonaparte et qu'on expulsât immédiatement tous les députés corses qui ne justifieraient pas d'un brevet de radicalisme. Les Corses impérialistes se fâchèrent de leur côté, et, trouvant qu'il n'y avait aucune satisfaction pour eux à voir le reste des Français tomber du même coup dans l'ingratitude et dans l'aveuglement, ils réclamèrent aussi la permission de s'en aller d'une maison où tout le monde les insultait. Un avocat de Corte, M. P. A. Santelli, depuis sous-préfet à Remiremont, se fit l'interprète d'une partie de ces sentiments. Notre département insulaire de la Méditerranée reste donc provisoirement suspendu entre la nationalité française et de nouvelles destinées. Que penser de l'avenir réservé à la plus utile et à la plus vaste de nos colonies, cette Algérie, si admirablement située pour nous assurer la suprématie en Afrique et le calme à l'intérieur, si nous avions eu l'instinct de la colonisation et l'art de nous débarrasser à temps du superflu de notre population? Vers la fin du second Empire, M. E. de Girardin souhaitait déjà que la France se retirât de l'Algérie. Durant la guerre, la désorganisation de la colonie au profit des Juifs et des républicains a été menée à grandes guides par M. Crémieux, qui ne songeait pas à se préoccuper de l'antipathie des populations arabes pour les usuriers israélites (1). Les intrus allemands, jusqu'ici du moins, n'y paraissent pas beaucoup à redouter, quoi qu'en aient dit une brochure (2) et l'adresse arabe expédiée à Versailles par le « peuple d'Algérie » à Guillaume Ier, adresse qui obtint les honneurs de l'insertion au *Nouvelliste officiel* de la ville le 27 novembre (3). En défi-

(1) V. l'article sévère du *Nord* dans le no du 1er septembre 1875.
(2) V. *L'Algérie et la Prusse*, par Ch. Strauss, Dentu, 1874.
(3) V. Délerot, p. 188.

nitive, en 1872, on ne comptait dans notre annexe africaine que 4933 Allemands, assez peu soumis parfois, il est vrai, si l'on en juge d'après le terrassier de Batna qui saisit par la barbe en pleine église, au moment de l'élévation, un prêtre du nom de Garcin et le roula par terre. Depuis le sénatus-consulte de 1865 jusqu'en 1878, on ne cite que 838 demandes de naturalisation provenant d'émigrés germaniques. Le pire malheur pour l'avenir de notre établissement transméditerranéen, ce n'est pas seulement que le nouveau Président de la République ait fait du soin de l'administrer une brillante sinécure pour son frère, dont le prestige personnel n'ajoutera rien à l'influence du drapeau français sur les indigènes, c'est surtout qu'une terre aussi riche offre à l'Italie, qui colonise mieux que nous, une proie bien tentante, et que l'Espagne, elle aussi, y déploie une puissance d'expansion inquiétante, si l'on songe qu'elle a déjà un pied-à-terre à Ceuta. Ajoutez à ces groupes les colons suisses et les colons alsaciens, et vous trouverez épars à travers cette « France en Afrique » 159 mille étrangers, en présence de 197 mille seulement de nos compatriotes, parmi lesquels se trouvent compris les naturalisés, et, de 1876 à 1878, il y en a eu jusqu'à 835. C'est dire hélas! que l'élément français n'y jouit que d'une prépondérance bien précaire et tout-à-fait provisoire, à moins que l'organisation « purement civile » que prépare le nouveau vice-roi ne fasse merveille, et ne rende enfin productive une conquête dont la pacification semble moins que jamais assurée. La Prusse qui fait mine de vouloir s'installer au Maroc ne nous aidera malheureusement pas dans l'œuvre si laborieuse que nous nous sommes assignée. Qui sait même si les États-Unis ne seraient pas quelque jour bien aises de posséder une sorte de Gibraltar à l'entrée de cette mystérieuse Afrique traversée déjà par un de leurs journalistes, Stanley, et sur une côte de laquelle, dès le règne de Louis-Philippe, ils rêvaient de s'établir, en proposant à la France une quittance de 25 millions en échange de la banlieue d'Oran? Nos pêcheries de Terre-Neuve que

les Anglais nous avaient déjà obligés de partager avec eux-mêmes, ne constituent plus pour nous qu'un avantage dérisoire, les autorités anglaises ayant achevé de laisser tomber en désuétude les stipulations du traité d'Utrecht et tenu les eaux qui nous étaient réservées constamment ouvertes aux Irlandais, aux Canadiens et aux Américains. A la Martinique, l'auteur d'un intéressant *Voyage aux Antilles*, M. V. Meignan, après avoir constaté que les mandataires envoyés par la colonie aux Chambres françaises sont des métis ou des nègres, conclut fort judicieusement : « Encore quelques années, si la politique actuelle se continue, le gouverneur lui-même sera un créole de sang mêlé ; de là à la perte de la colonie, il n'y aura qu'un pas, puisqu'elle sera entre les mains de gens qui, depuis de longues années, auront agi et beaucoup sacrifié en vue de l'émancipation ». Les Français de Madagascar désertent cette possession française pour aller se mêler aux Anglais de Natal. A la Nouvelle-Calédonie elle-même, sur cent colons inscrits au rôle il y en a un tiers d'origine étrangère, et un cinquième d'origine allemande. Il n'existe sans doute aucune raison de supposer une complicité quelconque de ces derniers avec les instigateurs des insurrections canaques dont le trop fréquent retour compromet la sécurité de notre établissement, mais on a attribué jadis à l'assistance de plusieurs de ces Allemands l'évasion d'un certain nombre de déportés, notamment de M. Rochefort, dont le talent manquait aux jouissances littéraires des bonnes gens d'outre-Rhin. Plus d'une de nos colonies, en un mot, prend, sinon l'apparence du fruit mûr, du moins celle du fruit qui avorte, et la Chancellerie impériale ne verrait pour sa part aucun inconvénient à distribuer celles où notre action semble peu réussir à toute puissance européenne dont la connivence tacite lui semblerait utile. Ne l'oublions point, c'est à la suite d'une guerre avec la Prusse que, sous le règne de Louis XV, nous avons vu s'évanouir le meilleur de notre domination coloniale.

Une fois ces compensations accordées à autrui, rien

n'empêcherait plus l'Allemagne de disposer, entièrement à son gré cette fois, de ce qui resterait de la France, de prendre même la direction de nos destinées de façon à réaliser cet « idéal » que M. de Bismarck caressait publiquement à Versailles. Cette facétie d'un diplomate en belle humeur n'a jusqu'ici sans doute pris aucune forme bien saisissable, aucune consistance sérieuse dans les élucubrations de l'Allemagne politique. Il faudrait peut-être, comme en Pologne, un troisième partage pour détacher au profit de l'Empire germanique un plus grand nombre de parties vives de la France que nous n'en avons indiqué jusqu'à présent. Toutefois, puisque nous sommes entré aussi franchement dans la voie des hypothèses néfastes, en vertu de ce principe qu'on ne doit jamais flatter quand on aime beaucoup, il faut bien encore que nous appelions l'attention du lecteur sur quelques vérités complémentaires. Nous n'entendons pas seulement parler des prétentions allemandes sur cette vallée de la Marne dont le nom en 1870 était déjà prononcé auprès du Chancelier, et qui équivaudrait à la rétrocession de la Champagne et de la Bourgogne, c'est-à-dire de tout le haut bassin de la Seine. Nous nous rappelons cependant avec tristesse que, sous Napoléon III, peu après la publication d'une carte statistique établissant la moyenne relativement élevée de l'instruction primaire dans la région champenoise, l'*Illustrirte Zeitung* attribuait cette supériorité à ce que la population y était restée imprégnée d'un vieux levain de germanisme. Quant à Nancy et à la portion adjacente de la Lorraine, il en a tellement coûté aux amis de l'unité slesvigo-holsteinoise de couper en deux une province française qu'on peut être à peu près assuré à l'avance qu'après une nouvelle guerre la ligne de la Meuse tout au moins leur paraîtrait aussi indispensable que celle de la Moselle. Un des Allemands les plus modérés qui aient suivi l'état-major général, M. L. Kayssler, écrivait à propos de *Nanzig* : « On s'y trouvait si bien qu'on ne regardait pas comme possible que la ville pût être rendue aux Français... C'est

dommage tout de même que nous ne devions pas avoir Nancy. Le prince de Bismarck aurait bien dû la prendre, elle serait devenue la perle de nos villes (1) ». La Bourgogne, qui produit des vins supérieurs à l'Affenthaler, attire à son tour l'attention des jeunes savants, maintenant que l'Alsace et Metz n'ont plus besoin de leur aide (2). Mais c'est la Franche-Comté surtout qui semble destinée, avec ce qui nous reste de la Lorraine, à susciter les récriminations d'abord, et les réclamations ensuite, des Allemands. Charles-Quint l'avait fait entrer dans le Cercle de Bourgogne, il y a par conséquent pour l'érudition et la violence germaniques une nouvelle œuvre de réparation et de justice historique à entreprendre de ce côté. Le grand nombre des Alsaciens qui se sont réfugiés à Besançon, et qui, sans apporter certes à la ville l'amour de la monarchie prussienne, lui ont cependant donné un aspect un peu nouveau, pourra servir ici comme ailleurs à justifier les prétentions tudesques. Les exilés de l'Empire n'auront été que trop souvent en effet les fourriers de l'Allemagne. Un ensemble de prodromes plus graves encore, c'est que les Allemands dès aujourd'hui touchent presque, par l'extrémité supérieure du Doubs, à la Saône, par conséquent à la vallée du Rhône, où les Hohenzollern, seigneurs titulaires de Neuchâtel et du Valengin, ont renoncé seulement en 1714 à la principauté d'Orange et où leur nouveau titre d'Empereur allemand pourrait leur rappeler que le royaume d'Arles a fait partie du saint-empire, qu'en 1746 une armée allemande occupait encore l'île de Saint-Honorat, en face de Cannes, et qu'en 1815 les Autrichiens établirent en Provence leurs quartiers d'hiver. Il est difficile de déterminer à présent le point exact où s'arrêterait une armée prussienne désireuse d'éteindre pour longtemps les foyers démagogiques entretenus à Lyon et à Marseille. En 1861, une carte, lancée à travers le

---

(1) V. *Aus dem Hauptquartier*, p. 158 et 313.

(2) V. la thèse d'un jeune Dr de Göttingen, M. G. Höffer, *Das Verhältniss des Königreichs Burgund zu Kaiser und Reich*, 1874.

public français comme une fantaisie moqueuse, réduisait la France à l'unique bassin de la Loire, très largement dessiné d'ailleurs. Puisse la prédiction, en apparence grotesque, qui eut alors le privilége de faire rire tant d'hommes sérieux parmi nous, ne pas arracher des larmes de désespoir à nos enfants avant la fin de ce siècle! Il n'est que trop probable d'ailleurs que la France ainsi réduite recevrait de ses vainqueurs un monarque de leur choix et tout à leur discrétion. En 1815, aux conférences de Haguenau, il avait été question de désigner pour remplir ces fonctions de confiance un prince de nationalité allemande, entre autres, le roi de Saxe ou le prince d'Orange, fils du roi de Hollande, de la maison de Nassau par conséquent. Nous savons de reste que M. de Bismarck, sans formuler d'objection absolue contre la quatrième dynastie, n'a jamais voulu entendre parler du retour d'un Bourbon en France, qu'il fût de la branche aînée ou de la branche cadette. Le 2 février 1871, il disait à table : « Si les Français ne réussissent pas à mettre sur pied un gouvernement régulier, nous leur donnerons un souverain. Tout est déjà prêt pour cela. Amédée est arrivé à Madrid comme roi d'Espagne avec un simple sac de voyage, et ça paraît aller. Le nôtre arrivera sans retard avec sa suite, ses ministres, ses cuisiniers, ses chambellans et avec une armée (1). » Nous sommes donc condamnés à entrevoir à travers les ténèbres de l'avenir, comme chef suprême de la France, placée au second rang des peuples néo-latins, non pas l'Empereur d'Allemagne

(1) V. Busch, t. II, p. 324. La *Breslauer Morgenzeitung* (fin septembre 1879) vient de reproduire une conversation que M. de Bismarck aurait eue en 1873 avec le Dr Etienne. Après avoir raconté à son interlocuteur l'anecdote du village russe, peuplé de rachitiques, que la grande Catherine aurait régénéré en y internant une compagnie de ses plus beaux grenadiers, le Chancelier expliquait ainsi son apologue : „ Si les Français insistaient pour faire de nouveau notre connaissance, nous prouverions à ce peuple qu'il lui faut à tout prix une cure radicale. Nous lui formulerions une ordonnance en conséquence, composée surtout, non de deux ou de cinq années d'occupation, mais d'une occupation d'une vingtaine d'années au minimum. „ — *Ipsissimum verbum*, ajoute le rédacteur.

lui-même ou son *Kronprinz,* ainsi que le proposait en 1870 un négociant de Leipzig troublé dans ses rêves par le souvenir de Charlemagne, mais bien quelqu'un de ces cadets de dynastie, sans emploi comme sans nombre dans les familles régnantes de Saxe, de Mecklembourg, de Würtemberg, voire de Hohenzollern. On y avait découvert sans peine un candidat au trône de Philippe II ; il ne faudrait pas beaucoup de temps pour y faire sortir des rangs un jeune marié, père de quelques garçons et se faisant fort de porter la couronne de Louis XIV, allégée, il est vrai, de quelques-uns de ses fleurons.

A supposer qu'aucune éventualité ne nous sauve de la catastrophe au-devant de laquelle nous semblons courir, et que le bon conseil tardif du prince Gortschakoff : « Soyez forts (1) » ne nous porte pas bonheur, en sommes-nous réduits dès à-présent à craindre que l'étoile de la France disparaisse entièrement de ce monde, et que son nom, après sa puissance, s'engloutisse pour jamais dans l'oubli d'une postérité indifférente aux vaincus ? La sombre série de présages que nous avons parcourue ne nous conduit pas jusqu'à ce désespoir absolu. La Pologne, sur les traces de laquelle nous marchons à grands pas, mais que sa situation géographique ne protégeait pas au même degré, la Pologne, victime du *liberum veto*, comme nous, du suffrage universel, nous a heureusement appris aussi par son exemple qu'un grand peuple peut encore revivre intellectuellement, même après que, politiquement, il a péri. Notre chère France, fût-elle tronquée çà et là et pressée de tous côtés par un Empire allemand, devenu européen, n'eût-elle plus que son cœur, en quelque sorte, pour soutenir son droit à l'existence, resterait encore assez vaste pour contenir en elle un peu de génie et l'épancher sur l'univers. Si grandes en effet qu'aient été ses fautes et

(1) V. la conversation du prince avec M. L. Peyramond dans le *Soleil* du 9 septembre 1879.

son infortune, il y a toujours quelque chose qu'un peuple opprimé par la force brutale de la destinée peut sauvegarder ou ressaisir à travers les pires vicissitudes de son histoire, c'est sa grandeur morale, cette source pure et profonde d'où jaillissent toutes les autres. Quand nous le voudrons, il ne tiendra qu'à nous de retrouver une à une la plupart des rares et fécondes qualités qui ont fait notre force au XVIIe siècle, cette générosité et cette loyauté que nous sommes en train d'abdiquer dans la fureur de nos honteuses discordes, cette ferme raison qui ne nuisait en rien à la grâce enjouée, cet amour exquis du vrai et du beau qui, dans des temps plus heureux, constituait comme l'héritage ou le privilége de l'esprit français. Avec de pareils dons et de pareilles armes, on peut toujours se conquérir une place enviable dans le monde et n'y pas jouer un rôle trop sacrifié. L'erreur fatale entre toutes de notre siècle, celle qui peut compromettre le bonheur du XXe, c'est d'avoir ouvert brusquement les portes à la démocratie avant d'avoir songé à son éducation. On a rompu toutes les digues qui contenaient le torrent avant de lui avoir préparé un lit assez large pour qu'il ne pût porter que d'un cours toujours égal des ondes toujours pures. En d'autres termes, l'imprévoyance révolutionnaire a mis l'État à la merci de l'individu sans avoir rendu l'individu digne du rôle qu'elle lui assignait prématurément dans l'État. Nous ne connaissons qu'un moyen de réparer cette précipitation coupable, c'est de porter au plus vite la lumière de la vérité dans les millions d'intelligences obscurcies et troublées par de méprisables sophistes. Les Allemands sont trop irrémissiblement voués désormais au militarisme pour nous disputer jamais la gloire de cette tâche, toute de dévouement et de conciliation. Il serait hors de leur pouvoir d'ailleurs d'empêcher qui que ce soit d'occuper un poste d'honneur qu'ils ont laissé si complètement vide en Europe. Il ne tient qu'à nous en somme, par cet effort suprême, d'exercer encore une action puissante sur la marche des sociétés

modernes et de les marquer de notre empreinte au bon endroit, car, quoi qu'on en dise, il n'y a de grand et de définitif dans l'humanité que la puissance de l'idée. Appliquons-nous donc à cultiver de nouveau les aptitudes précieuses que le passé et un long exercice avaient développées en nous, mais en les appropriant aux besoins d'une démocratie qu'il s'agit de retirer en hâte des bourbiers où on l'entraîne pour la corrompre. Au milieu du naufrage universel, et provisoire, il faut l'espérer, que nous vaut l'irruption torrentielle de la démagogie, enfermons en nous comme dans une arche de Noé les grandes et immortelles croyances qui ont fait jusqu'ici la dignité de la vie, et quand les eaux commenceront à s'abaisser ou à s'épurer, faisons planer de nouveau sur le monde ces colombes de paix, symboles vivants de la régénération humaine et du doux pays de France. Une pareille revanche serait à coup sûr pour nous la plus souhaitable, la plus digne, la plus éclatante de toutes! Mais à quoi bon nous le cacher? cette vision consolante de la France rentrée en pleine possession d'elle-même et régnant sur l'Europe par le seul effet de sa supériorité morale, cette vision apparaît seulement à la génération présente comme le contraste brillant, l'antithèse ironique et cruelle de celle que la Révolution fait et défait sans cesse à sa mobile image. Arrêtons pourtant notre pensée en terminant sur cette double vérité que notre nationalité a toujours eu des ressources infinies et que l'école de l'adversité est, après tout, la plus haute comme la plus féconde qui existe sur la terre.

Dieu sauve la France!

SOMMAIRE.

Chapitre premier.

LE DROIT DES GENS PENDANT LA GUERRE.

Intérêt du sujet. — Les Allemands en France avant la guerre. — Leur situation privilégiée. — L'Allemagne aux Tuileries. — Alliance intellectuelle de la France et de l'Allemagne. — I. *Conduite des armées allemandes pendant la guerre. — Emploi de la ruse. — Emploi de la force. — Manquements à deux conventions écrites. — Convention de Genève et convention de Saint-Pétersbourg. —* 1° *Attentats contre les personnes. — Gardes mobiles et francs-tireurs. — Populations inoffensives. — Villes et villages incendiés ou bombardés. — Strasbourg. — Paris. — Actes d'immoralité envers les femmes. — Manque de respect pour la liberté matérielle ou morale des vaincus. —* 2° *Attentats contre les propriétés. — Destruction barbare d'immeubles ou de meubles. — Mobiliers souillés en signe de mépris. — Appropriation systématique du bien d'autrui. —* A. *Propriétés publiques. — Menus profits de l'Etat prussien. — Butin de guerre. — Dévastation des forêts. — Perception abusive et multiplication des impôts au nom de l'Etat français. — Rançonnement simultané des départements et des communes. — Indemnités à propos des Allemands renvoyés de France et des capitaines au long cours. — Amendes réitérées. — Contributions de guerre en espèces et sans prétexte. — Rachat obligatoire en plein armistice de tous les citoyens français à raison de 50 et de 25 francs par tête. — Versailles. — Rouen. — Dijon. — Nancy. —* B. *Propriété privée. — Plus d'un million 300 mille Allemands nourris par les Français. — Réquisitions perpétuelles. — Détournements à domicile. — Témoignages allemands qui les prouvent. — Diverses excuses des Allemands. — La guerre ne peut se faire autrement. — Les guerres les plus féroces sont les plus courtes. — Les Français avaient de tout temps donné l'exemple. — Réfutation de ces excuses. —* II. *Des conditions de la paix. — Beau rôle à jouer dans l'histoire que la Prusse fait manquer à l'Allemagne. — Les cinq milliards. — Accessoires énormes qui s'y sont ajoutés. — Ce que la guerre a pu coûter aux Allemands. — Qu'il était injuste de nous faire payer tous les armements antérieurs des Etats*

allemands et de la Prusse en particulier. — Peu d'importance du préjudice causé par la guerre à l'industrie et au commerce germaniques. — Inutilité d'appauvrir la France pour l'affaiblir militairement. — La France avait liquidé envers l'Allemagne comme envers l'Europe ses dettes du passé. — Prétentions des Allemands au Congrès de Vienne. — Les 1570 millions réclamés depuis Henri IV jusqu'à Napoléon 1er. — Arbitrage du duc de Wellington. — La France perd plus de deux milliards. — Cession obligée de l'Alsace-Lorraine. — Pourquoi elle blesse notre conscience en même temps que notre patriotisme. — La guerre de 1870 n'avait pas pour but de donner à la France les bords du Rhin. — Les Allemands disposaient de moyens bien préférables à l'annexion pour se préserver des tentatives de revanche des Français. — Ligne de forteresses allemandes à construire. — Neutralisation militaire de l'Alsace-Lorraine. — Raisons particulières de M. de Bismarck pour exiger l'annexion. — Exécution de la paix. — Renchérissement de détail sur les exigences germaniques. — Expulsion en masse des Alsaciens-Lorrains après l'option. — Insultes diplomatiques.

Chapitre deuxième.

L'ALLEMAGNE ET LA PRUSSE CHEZ ELLES.

Esprit et but de ce chapitre. — Sécurité absolue et prépondérance militaire acquises à la race germanique. — Inconvénients principaux qui compensent cet avantage unique. — A. En Allemagne. — 1° Restriction de l'autonomie des États. — Constitution unitaire du nouvel Empire. — Application et extension de cette Constitution dans les divers royaumes, duchés ou villes libres qui subsistent encore. — Tyrannie centralisatrice en Alsace-Lorraine. — Restriction des libertés publiques. — Examen de la Constitution au point de vue parlementaire. — Ce que devient dans la pratique ce régime constitutionnel. — La liberté de réunion et la liberté de la presse également menacées. — Développement du militarisme et suppression de la personnalité. — Le moi *allemand confisqué au profit du grand* tout *allemand. — 2° Atteintes portées à la liberté de conscience. — Antécédents de la question. — Comment est né en Allemagne le désir d'une Église nationale. — Motifs de M. de Bismarck pour affaiblir les catholiques. — Origines du vieux-catholicisme en Bavière et en Prusse. — Appui donné par le gouvernement prussien à MM. de Schulte et Reinkens. — Expulsion des Ordres religieux du territoire de l'Empire. — A quoi tient l'insuccès du schisme. — Conséquences funestes qu'on en doit attendre. — Le matérialisme philosophique. — 3° Décadence générale des sciences, des lettres et des arts. — Quelques erreurs des naturalistes allemands. — La littérature éclipsée et gâtée par la politique. — La langue allemande perd son caractère national. — La poésie germanique en allemand et en français. — Le roman et le théâtre. — La littérature populaire. — L'histoire. — Le droit. — L'archéologie. —*

Chapitre troisième.

PROGRÈS DE LA RACE GERMANIQUE AU-DEHORS.

Cisleithanie. — Les Allemands en Bohême. — Diffusion du pangermanisme dans les populations autrichiennes. — La Hongrie et la Transylvanie. — Politique orientale de l'Autriche encouragée ou soutenue par l'Allemagne. — Bosnie et Herzégovine. — Conséquences probables de cette première annexion. — Inconvénients certains pour les Habsbourg de leur accord obligé avec les Hohenzollern. — Les Allemands en Suisse. — Centralisation fédérale. — Persécutions religieuses. — La question du Saint-Gothard. — Rapports politiques de l'Allemagne et de l'Italie. — Affaire La Marmora. — Le prince héréditaire d'Italie présenté au peuple par le prince héréditaire d'Allemagne. — Saint-Marin et Monaco. — Diverses périodes à distinguer dans l'ingérence germanique en Espagne, l'insurrection communaliste, la guerre carliste, le règne d'Alphonse XII. — B. *Hors d'Europe. — Maroc. — Tunisie. — Egypte. — Les géographes allemands et le continent africain. — Palestine. — Perse. — Afrique orientale et mers des Indes. — Chine. — Japon. — Océanie. — États-Unis. — Ancienneté des relations entre l'Allemagne et l'Amérique septentrionale. — Augmentation du nombre des émigrés et leurs progrès. — La race anglaise tenue en échec par la race germanique. — Influence politique. — Amérique centrale. — Premiers exploits de la* Gazelle *et de la* Vineta *à Saint-Domingue. — Les Allemands au Mexique. — Position recherchée aux abords de l'isthme de Panama. — Conflit violent entre l'Empire d'Allemagne et le Nicaragua. — Amérique méridionale. — Le passé et le présent. — États de la côte occidentale. — Les Robinsons allemands. — Colonisation germanique au Brésil — Révolte des* Mucker. — *Conclusion : avantages que l'humanité peut attendre de la prépondérance germanique.*

Chapitre quatrième.

LA FRANCE ET LA PRUSSE DE 1870 A 1879.

Nécessité de cette étude. — I. *Services attendus par la Prusse de l'opposition républicaine en France. — Avantages incontestables qu'elle en a tirés de 1866 à 1870. — La chute de l'Empire empêche toute intervention de l'Europe monarchique. — L'alliance du tsar avec les Hohenzollern confirmée par le coup d'État du 4 septembre. — Fautes commises par les chefs de la première insurrection parisienne. — Duplicité systématique de la diplomatie prussienne. — La Commune et les Allemands — A quoi se réduit la connivence des autorités allemandes avec les révoltés du 18 mars. — Situation intérieure léguée par M. de Bismarck à la France après la guerre.* — Tradidi disputationibus. — *Révélations officielles tirées de la correspondance de M. d'Arnim. — L'ambassade de Prusse à Paris doit soutenir discrètement le parti républicain. — Deux lettres adressées par la Chancellerie à M. d'Arnim. — Préliminaires de l'évacuation du territoire. — Renversement de M. Thiers. — Election présidentielle du maréchal de Mac-Mahon. — Essai de res-*

ERRATA.

	AU LIEU DE :	LISEZ :
p. 30, l. 12	quoique	quoi que.
p. 104, l. 2	*Fæhwrich*	*Fæhnrich.*
p. 135, l. 31	*and*	*und.*
p. 143, l. 9	attérèrent	atterrèrent.
p. 157, l. 31	750	450.
p. 226, l. 29-31	"	*à effacer.*
p. 230, l. 24	morcèle	morcelle.
p. 232, l. 22	sa	la.
p. 247, l. 28	Kuss	Küss.
p. 249, l. 11	à Colmar	quelque part.
p. 271, l. 30	l'Allemagne	la Lorraine.
p. 330, l. 23	aient	ont.
p. 343, l. 33	*Verwicklichung*	*Verwiklichung.*
p. 359, l. 23	*heribanum*	*heribannum.*
p. 402, l. 7	De plus	En outre.
p. 409, l. 27	Ausitôt	Aussitôt.
p. 431, l. 21	tardive	fautive.
p. 463, l. 20	débilité	maturité.
p. 472, l. 8	apposté	aposté.
p. 507, l. 14	existe il	il existe.
p. 536, l. 7	des	les.
p. 545, l. 30	l'Obi	de l'Obi.
p. 565, l. 3	accorda	fut proposée pour accorder.
p. 579, l. 1	deux mille ans	tant de siècles.
p. 580, l. 36-37	Chancelier	ministre des affaires étrangères.
p. 602, l. 6	*mach*	*nach.*
p. 603, l. 3	Kœnigsgrätz	Kœniggrätz.
p. 606, l. 31	serbe	serbes.
p. 641, l. 18	Cette	Cet.
p. 643, l. 34	*bataglia*	*battaglia.*
p. 643, l. 35	*populare*	*popolare.*
p. 624, l. 36	*à chercher p.* 625, *l.* 1	
p. 714, l. 27	bataillon	régiment.
p. 723, l. 13	jadis Saint-Domingue	*à effacer.*
p. 728, l. 36	Berlin-Mexico	*à transposer*
p. 754, l. 5	notoire	naissante.
p. 763, l. 21	Baraguey	Baraguay.
p. 771, l. 26	1855-1856	1854-1855.
p. 782, l. 1	*à chercher p.* 782, *l.* 37	
p. 856, l. 4	électifs	élus.
p. 857, l. 3	Troie	Troyes.

Gand, imp. F.-L. Dullé-Plus, rue Haut-Port, 27

